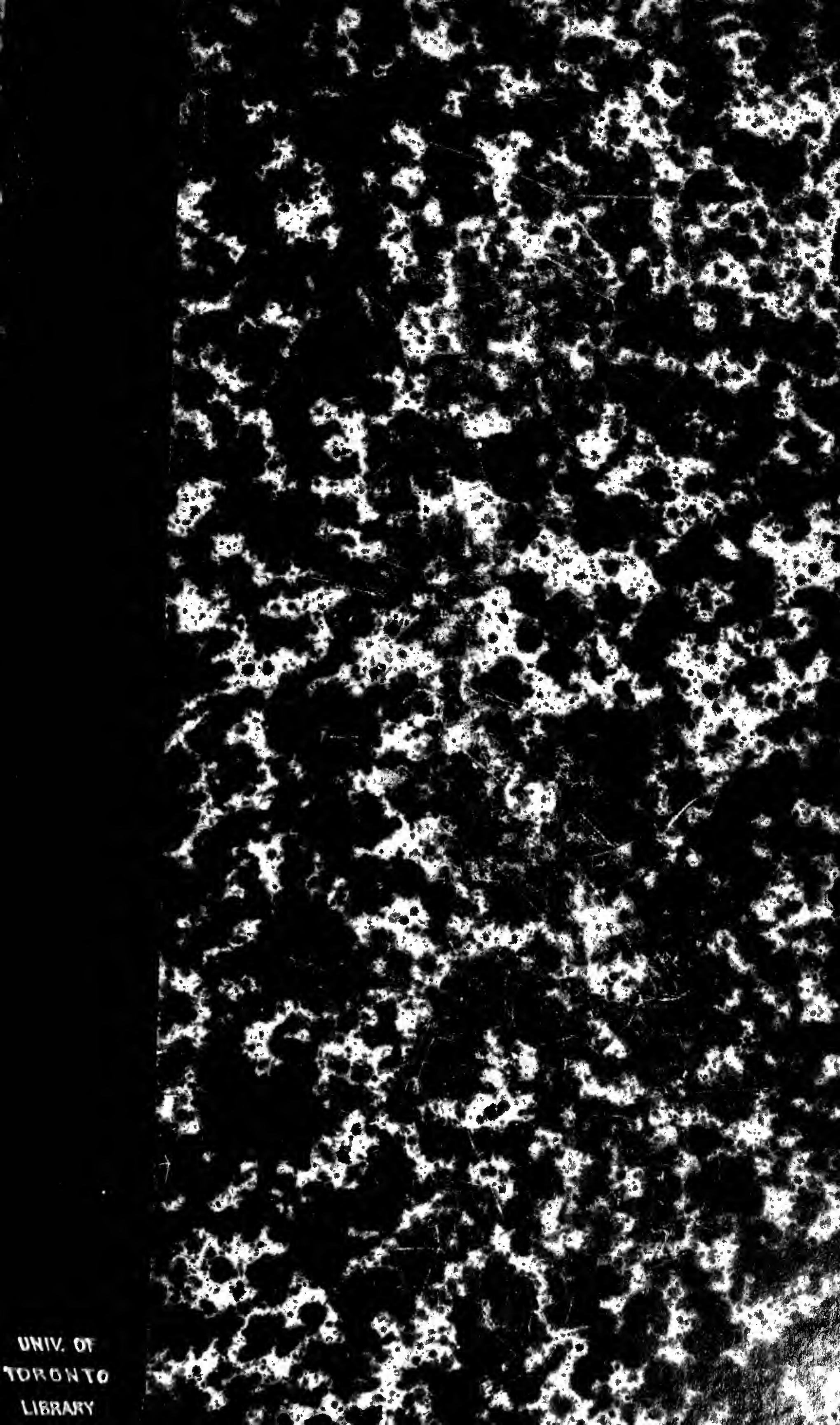

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

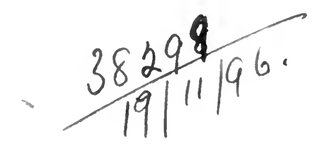
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-QUATRIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1896

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

PREMIÈRE PARTIE (1)

Octobre 1854.

Madame,

Je suis arrivé il y a trois jours de Berlin et j'ai trouvé la délibération du Conseil municipal de Chinon. J'ai fait aussitôt trois pages de ma plus belle prose, et l'ai portée à mon ministre. Je n'en augure pas grand bien ; j'espère pourtant arrêter la démolition *immédiate*, mais l'affaire doit se résoudre par un certain nombre de mille francs — nombre plus grand, je le crains, que vous ne paraissez le croire — et nous sommes pauvres comme Job. Veuillez croire cependant, madame, que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que vos vœux soient exaucés. Outre tous les souvenirs glorieux qui se rattachent au château de Chinon, il a, pour nous autres antiquaires, des charmes tout particuliers, et ce serait nous arracher le cœur que de le démolir. J'essayerai, s'il le faut, de toucher un très haut personnage qui prend intérêt à tous les vieux témoins de nos gloires militaires. Je ferai de mon

(1) Nous regrettons de ne pouvoir dire ni à qui sont adressées, ni de qui nous tenons les lettres que l'on va lire. Mais il suffira sans doute que l'intérêt en soit considérable, et, si l'on n'y voit pas un homme tout nouveau, que Mérimée s'y montre pourtant sous un jour assez inattendu. A peine y trouvera-t-on trace de cette affectation de scepticisme et de sécheresse dont il s'était fait comme une seconde nature, ou plutôt une espèce de masque, et, au contraire, s'il était tout au fond, comme on l'a soupçonné, plus sensible et plus respectueux qu'il ne le voulait paraître, on en aura la preuve dans les pages qui suivent. Il nous a donc semblé, que rien ne saurait lui faire plus d'honneur que le ton de ces lettres, et puisque après tout nous n'avons jamais que les correspondans que nous méritons, on nous permettra d'ajouter, sans trahir son *incognito*, qu'il en fait davantage encore à la femme distinguée dont cette correspondance permettrait presque d'esquisser le portrait moral.

mieux enfin, madame, mais l'argent, l'argent, le trouverons-nous?

J'ai pensé à vous, madame, en lisant l'anecdote de l'obus. Tous ces projectiles ont des procédés. Un de mes amis fut sauvé d'une balle dans le corps par une médaille... mais elle était romaine, je veux dire du haut empire.

Je me suis trouvé à Munich et à Augsbourg cette année au fort du choléra. Je me suis senti malingre, presque malade, en train de devenir cholérique. Me voici à Paris avec la force des lions. Mon aventure doit-elle s'expliquer comme celle du général Canrobert? Quoi qu'il en soit, madame, en cas d'obus ou de choléra, il y aurait une pensée qui me rendrait la mort moins cruelle, c'est que de nobles âmes s'intéressent à la mienne. Vous m'avez fait un grand bien, madame, en pensant à moi, être si isolé dans ce triste monde; et, si la médaille ne fait pas de miracle en ma faveur, je me souviendrai toujours avec bonheur de la main qui me l'a donnée.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 24 janvier 1855.

Madame,

Je vous avouerai qu'il me paraît impossible de réparer ou, comme nous disons dans notre argot archéologique, de *restituer* le château de Chinon. Il faut se résoudre à le conserver en qualité de ruine. Très probablement il en coûtera quelque chose pour que cette ruine ne devienne pas encore plus pittoresque qu'elle n'est. Nous sommes prêts à nous exécuter pour les beaux yeux de messieurs les Chinonais dans la mesure de nos petits moyens. J'admire beaucoup le passage que vous me citez du discours (un peu long) de Mgr d'Orléans, où il recommande de toujours chercher ce qui réunit les hommes, non ce qui les divise. Le château de Chinon réunit à vous un homme fort puissant, qui aime les châteaux forts (quoiqu'il ne soit pas payé pour cela) et la gloire nationale. J'espère qu'avec votre protection et la sienne, cette vénérable ruine, qui a réuni Jeanne d'Arc et Agnès Sorel pour donner de bons conseils, sera sauvée des Vandales.

Votre lettre, madame, m'a fait grand plaisir et grand bien. Elle m'a trouvé dans une attaque de *blue devils* qu'elle a conjurés. Depuis mon retour en France, je suis fort triste. Tant que je voyage je ne pense guère qu'à la vie matérielle, et je me fatigue tant que je ne pense plus. Il faut que vous sachiez, madame, que vers 1852 j'ai perdu mon grand intérêt à cette vie. Condamné à

une solitude croissante, et désespérant de retrouver cet intérêt, je suis hors d'état de travailler et de m'occuper à d'autres choses qu'à courir voir des tableaux, entendre de la musique, regarder des paysages ou observer dans des pays étrangers les variétés des bipèdes nommés hommes. Je n'ai rien fait jusqu'à présent pour moi, et je n'ai plus personne pour qui travailler. Voilà ce qui me met beaucoup de nuages noirs à mon horizon. Je suis bien touché de la bonne opinion que vous avez de moi. A certains égards elle n'est pas trop exagérée. J'ai le malheur d'être sceptique, mais ce n'est pas ma faute. J'ai tâché de croire, mais je n'ai pas la foi. Bien que je ne sois pas insensible à la poésie, je n'ai jamais pu faire de vers. Je suis trop *a matter of fact man*. Cela ne tient pas à mon éducation, mais à mon organisation. Croyez-vous au système de Gall? Beaucoup de choses me plaisent dans la religion chrétienne et dans la catholique en particulier. Je l'aime moins en France :

1° Parce qu'elle y prend des maximes de philosophie incompatibles avec son essence, et qui ne sont à vrai dire qu'une concession maladroite au scepticisme.

2° Parce que nos ecclésiastiques exagérant le caractère d'austérité, tombent dans l'affectation. Ni l'un ni l'autre de ces défauts, madame, ne se trouvent dans votre catholicisme, et c'est là ce qui me le rend aimable. Je suis surtout bien sensible à la pitié que je vous ai inspirée et je vous remercie du fond du cœur de vouloir bien attacher quelque intérêt à ma pauvre âme. A vous dire la vérité, je ne crois pas à ma conversion, mais il y a en Crimée des sœurs de charité qui soignent des blessés condamnés par les médecins, et leurs soins leur rendent la mort douce.

Adieu, madame, encore une fois merci. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Me permettrez-vous, madame, d'aller vous les présenter en personne lorsque vous serez à Paris?

P. Mérimée.

11 avril 1855.

Madame,

Lorsque l'Impératrice m'annonça son mariage, je mis un genou en terre et lui demandai de m'accorder une grâce. Elle me le promit. Alors je la priai de me faire prêter serment de ne jamais lui demander ni place, ni croix pour personne. Le serment prêté je lui baisai la main pour la dernière fois. J'ai tenu mon serment et je n'ose l'enfreindre. Mais je n'ai rien promis à MM. les ministres. Que Mlle de C... adresse sa demande au ministre des

finances. Je l'enverrai en la recommandant de mon mieux. Il se peut, si, comme on le dit, les nominations sont portées en haut lieu, qu'en voyant mon nom à côté de celui de Mlle de C..., on y fasse un peu plus d'attention. Peut-être est-ce trop de vanité de ma part. Mais enfin c'est tout ce que je puis et oserai faire. Vous savez, madame, ce que c'est qu'un serment.

Un des malheurs de ma vie, c'est qu'on me croit moqueur. Je ne sais pas pourquoi. L'autre soir, quand je vous ai dit très simplement que, faute de mieux, je tenais à grand honneur de pouvoir vous écrire, si j'avais besoin d'un bon conseil, j'étais à cent lieues de railler. La bienveillance que vous m'avez montrée m'est trop précieuse, madame, pour que j'y songe autrement qu'avec bonheur et respect.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

P. Mérimée.

21 juin 1855.

Madame,

Je ne sais pas pourquoi Mme Ch... s'est avisée de vous prêter mes romans, ni pourquoi vous les avez lus sans m'en prévenir. Il y a certaines choses que j'ai écrites que je n'aurais pas été fâché de vous montrer, d'autres que je ne voudrais pas que vous eussiez lues, surtout me connaissant très peu. On est toujours disposé à croire qu'un auteur pense ce qu'il fait dire à ses héros. Pour moi il n'y a rien de moins vrai. Je passe condamnation sur vos critiques et je prends vos éloges pour la bonne opinion que vous avez de l'auteur, non pour les ouvrages. Cependant il n'est pas juste de juger les gens en se mettant à un point de vue où ils ne se sont pas placés. Je n'ai jamais eu de prétention à la moralité et je n'ai jamais cherché qu'à faire des portraits. Quand j'étais jeune, j'aimais beaucoup à disséquer des cœurs humains pour voir ce qu'il y avait dedans, — je crois devoir vous prévenir que c'est au figuré que je parle ; — c'est une satisfaction de curiosité qui ne fait de mal à personne et où j'ai trouvé beaucoup de plaisir. Mais je suis bien revenu de tout cela. Outre l'amusement que je trouvais autrefois à écrire, j'avais un certain but. Je poursuivais quelque chose (non la gloire assurément) et je ne travaillais pas pour moi seul. Aujourd'hui, si j'écrivais, ce serait pour moi ou le public. Le premier est devenu trop difficile à amuser pour que j'essaye : le second a le malheur de ne pas jouir de mon estime. Voilà pourquoi je ne fais rien. Je me trompe. Je publie un commentaire sur le *Baron de Fœneste*, un affreux pamphlet

protestant du XVII[e] siècle, de l'un des hommes les plus spirituels et les plus méchans de son époque, grand-père d'une très méchante femme que vous aimez peut-être. Je vous dis cela pour que vous ne lisiez pas mon commentaire; d'ailleurs l'ouvrage ne peut être lu par une femme et n'a d'intérêt que pour ceux qui apprennent le français, ce que vous n'avez pas besoin de faire.

Je reviens de Chinon. Les natifs m'ont paru fort désireux de conserver leur château pourvu qu'il ne leur en coûte rien. Ils disent qu'il va tomber sur eux et ils ont bien mérité que cet accident leur arrive, car ils en ont arraché le parement pour se faire des marches d'escalier. Tenez-les pour plus voleurs que Vandales. J'ai vu aussi la chape de Saint-Mexme indignement raccommodée. Je regrette de ne l'avoir pas emportée pour le Musée de Cluny. Je ne suis pas allé à Ussé, mais bien à Champigny, d'où à Comacre chez M[me] de Lussac, qui s'est fait bâtir un château gothique plus extraordinaire que tout ce que j'ai vu en Angleterre. On m'assure que cela lui a coûté 600 000 francs. Je me suis enfui d'Orléans où l'on voulait me faire assister à la représentation d'une tragédie jouée hier chez mon confrère l'évêque par les séminaristes. C'était *Philoctète* en grec, avec les chœurs de Mendelssohn. Je ne me suis pas senti le courage de faire semblant de comprendre, comme nos belles dames qui vont voir la Ristori. Je suis bien en peine de mon été. J'avais une certaine envie d'aller en Suède ou en Sicile, mais je voudrais un compagnon de voyage qui ne m'ennuyât pas. Vos amis (1) m'empêchent d'aller en Espagne où je suis mieux qu'ailleurs. Ils brûlent à présent les malles-poste et je pense qu'ils ne tarderont guère à brûler les voyageurs. Si vous connaissiez quelqu'un qui voulût prendre soin de moi, et me mener à Palerme, je tâcherais d'être très aimable et je lui ferais un cours d'archéologie.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

P. MÉRIMÉE.

Paris, dimanche soir, 1856.

Madame,

Est-il possible que vous quittiez Paris en ce moment? Je suppose que vous avez trouvé la Loire dans votre salon, ou plutôt la Vienne; et que vous êtes réfugiée au sommet de votre plus haute tour, comme les châtelaines d'autrefois. J'ai les inondations en horreur depuis que j'ai vu à Beaucaire celle de 1840, et soupé avec un homme qui avait passé une nuit dans un arbre en com-

(1) Les carlistes.

pagnie d'une douzaine de serpens non moins penauds que lui. Puisque vous êtes près de Chinon, madame, vous me direz peut-être — mais *really, truly* — si le château s'écroule. Le maire me l'écrit, mais je crains que ce ne soit une figure de rhétorique au moyen de laquelle il cherche à se dispenser de contribuer aux réparations, comme il devrait faire s'il avait un peu de n'importe quoi. Nous avons déjà donné de l'argent et fait quelques réparations dont on ne nous a su aucun gré parce que nous avons obligé les Chinonais à restituer les pierres qu'ils avaient volées au château. C'est bien le cas de dire : « Oignez vilain... » Ils ont à la mairie un portrait de Rabelais par E. Delacroix qui n'est pas mal.

J'étais tellement furieux, madame, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, que je ne sais pas ce que j'ai pu vous dire, mais je ne m'étonne nullement que vous en ayez gardé une méchante impression. J'ai des nerfs, pour mon malheur, et ce jour-là ils avaient été horriblement torturés. Il y a des jours néfastes où en se levant on trouve ses pantoufles à l'envers, où l'on se coupe en se faisant la barbe, où tous les fâcheux vous arrivent à la fois, et quand on rencontre des gens qu'on aime, on est encore hargneux et on les traite fort mal. C'est pourquoi, madame, je commencerai par vous demander pardon de tout ce que j'ai pu dire d'impie ou d'immoral. — Attribuez cela aux *blue devils* ou aux noirs qui étaient en moi. Je suis d'ailleurs bien touché de vos prières. S'il faut vous parler franchement, je ne crois pas qu'elles auront jamais quelque effet autre que de me pénétrer d'une vive reconnaissance pour vous. Mais je suis extrêmement sensible à l'intérêt que me portent les personnes que j'aime et que j'estime. C'est à présent la seule chose qui me réconcilie avec le monde et surtout avec moi-même. Depuis trois ou quatre ans je suis très malheureux et très triste, surtout très ennuyé de moi-même. Lorsque je vois que j'inspire de l'intérêt, ce m'est un argument pour me persuader que je vaux encore quelque chose. J'ai essayé de différentes manières pour me guérir, mais jusqu'à présent sans succès. Je ne puis plus travailler, parce qu'il n'y a plus personne pour prendre en considération mon travail. Je voudrais aller quelque part et le courage me manque pour la moindre *exertion*. Je pèche par la force, grand dommage ! Je vois dans le petit livre que vous m'avez donné que *sans la force on n'a rien*. Or j'en suis au point où je n'ai plus même la force d'être aussi triste que je devrais l'être. J'ai lu avec plaisir votre livre. Je n'en puis juger qu'au point de vue de la forme. Il y a des pensées fines, ingénieuses, tournées naturellement d'une manière toute *féminine*. Cela veut dire *très bien*. Je le ferai relier en maroquin et le relirai quelquefois en pensant à

vous. Adieu, madame, veuillez m'excuser si je ne vous ai pas remerciée plus tôt. J'attendais que l'esprit de ténèbres se fût retiré de moi, je veux dire que j'eusse décoléré, ce que je n'ai pas fait depuis huit jours.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je ne sais de quel cachet ma lettre était cachetée. Est-ce celui-ci? C'est un calembour latin. La pierre représente une chatte, en latin *felis*. Le premier propriétaire s'appelait *Félix*, qui se prononçait probablement à peu près de même que *felis*. Or Félix a le même sens en latin que le nom qu'on m'a donné et qui m'a fait enrager bien souvent. J'ai l'amour des pierres gravées, et si j'avais de l'argent, je fouillerais tous les tombeaux grecs pour en découvrir, — des pierres, non de l'argent.

Paris, 28 juin 1856.

Madame,

Voici ce que j'ai appris sur les derniers momens de cette pauvre femme que je regrette de tout mon cœur. Elle avait une glande au sein, rien de dangereux. On lui dit qu'il faudrait une opération qui l'obligerait à rester huit jours au lit, et huit sur son canapé. L'idée d'interrompre son train de vie et de déranger ses amis lui était insupportable. Elle a ajourné jusqu'après la *saison*. L'opération a eu lieu, précisément dans un mois où, par une cause inexplicable, elles sont particulièrement dangereuses. On l'a chloroformée. L'insensibilité a été complète ; mais, chose étrange, elle n'a pas perdu connaissance, et a eu conscience qu'elle subissait une opération dangereuse. Elle a éprouvé une violente secousse *morale*, tout en demeurant exempte de douleur. C'est Joubert qui l'a opérée. Il paraît que tous les symptômes étaient bons, lorsque tout d'un coup la fièvre s'est déclarée. En trois jours de temps tout espoir a été perdu. Elle a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Elle a parlé longuement à son mari et à sa fille. Elle a chargé M. Ch... de *her best wishes for her friends* qu'elle a nommés un à un, trouvant à chacun quelque chose d'aimable et de particulier à leur dire. De temps en temps elle demandait à M. Cuvier, qui était auprès d'elle (car il est médecin) : « Croyez-vous que je vive encore une heure? » Il est impossible d'avoir plus de courage et plus de présence d'esprit. Le seul regret de la vie qu'elle ait ressenti fut de dire : « J'ai peut-être eu tort de quitter mon pays. » La maladie a duré moins de

huit jours et beaucoup de ses amis ont appris qu'elle était morte en allant lui faire visite. Le pauvre M. Ch... est brisé. Vous savez le défaut de la race saxonne, c'est de paraître *manly*. La résistance qu'il fait à la douleur est atroce à voir. Je suis allé le trouver le lendemain de la mort de sa femme, il était avec sa petite fille et deux dames américaines, parlant lentement, faisant un effort surhumain pour que ses mots se suivissent, et avec un calme qui était pire que des convulsions de désespoir. Je lui ai offert, ce qui m'a paru un devoir, de l'emmener chez moi. Il a refusé très simplement. Il va à la campagne avec sa fille pour huit jours, peut-être viendra-t-il ensuite passer une semaine avec moi. Édouard est arrivé à Saint-Pétersbourg le jour de la mort de sa mère. Ma mère est morte entre mes bras, et toute idée de devoir à part, je ne voudrais pas qu'il en eût été autrement. Il y a des douleurs encore plus fortes, ce sont les regrets et les si... Je plains moins les morts que les vivans, cette pauvre femme a été heureuse. Elle n'a fait que du bien. Elle a cherché à plaire et elle a plu. C'était la bienveillance même. Elle n'a pas longtemps souffert. S'il y a une âme, n'ayez aucune inquiétude pour la sienne. Mais pourquoi la mort surprend-elle des gens qui sont heureux de vivre, et qui ne demandent qu'à vivre, tandis qu'elle pourrait enlever tant de coquins et tant de gens inutiles? Je vous avouerai, madame, et je le dis comme une mauvaise pensée, une des premières que j'ai eues en apprenant cette mort, c'est que je n'aurais plus l'occasion de vous voir.

Je suis triste d'une chose. La dernière fois que j'ai vu Mme Ch... je l'ai boudée pour je ne sais quelle bêtise. Elle s'est souvenue de moi sans amertume, à ce qu'on m'a dit. Je ne crois ni aux malédictions ni aux bénédictions, mais je serais désolé d'avoir causé une pensée triste à quelqu'un que j'ai aimé. On a envoyé le corps en Amérique dans un caveau de famille. Ce sont des superstitions que je respecte. Il y a eu, je crois, un service chez elle, mais où personne n'a été invité. Cela m'a fait peine. J'ai sur ce sujet des idées payennes. Avez-vous jamais lu Homère? Pour les héros grecs, c'était une grande douleur de mourir sans être pleuré, sans être enterré : ἄκλαυστος, ἄθαπτος. Notez qu'à cette époque, on n'avait pas l'idée, relativement moderne, de la misère des âmes qui attendent au bord du Styx qu'un ami leur fournisse les moyens de passer dans l'empire de Pluton. Je voudrais pour moi une cérémonie. Je vous parle à cœur ouvert, madame, votre indulgence m'a permis de me montrer à vous tel que je suis, et je pense que vous penseriez de moi un peu plus mal que vous ne le faites, si j'étais hypocrite. Veuillez être bien persuadée, madame, qu'il n'y a pas de *disposi-*

tion d'esprit, quelque mauvaise qu'elle soit, qui m'empêche de lire vos lettres avec attention et avec reconnaissance. Je n'ai pas été gâté par l'intérêt qu'on m'a montré. Mes meilleurs amis sont morts, et je ne sais si j'en ai encore.

Je pense à faire un voyage en Écosse le mois prochain. J'irai à un congrès d'antiquaires et je ferai une excursion de quelques jours dans les Highlands. J'imagine que c'est assez plat. Après y avoir gagné un rhume, je m'en irai en Italie si j'ai du courage, ou en Espagne si je n'en ai pas. Si je ne trouve plus moyen de vous voir, madame, j'irai un de ces jours aider à raccommoder le château de Chinon, et je vous demanderai la permission de voir le vôtre au nom de l'archéologie.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Jamais je n'ai vu personne si universellement regrettée. Il n'y avait pas une goutte de fiel dans *the milk of her nature*, comme dit Shakspeare. C'est quelque chose peut-être que d'être regretté. Je crois que je ne le serai guère.

Glenquoich, 11 août 1856.

Madame,

J'ai reçu une aimable lettre de vous au moment où je m'embarquais pour ce pays-ci. J'ai voulu, avant de vous répondre, l'avoir parcouru en long et en large. J'ai eu le bonheur ou le malheur de voir de bonne heure « la beauté parfaite », et ce à un âge où j'avais de l'enthousiasme. Aussi les glaces et montagnes, petites taupinières de 3000 à 4000 pieds, ne m'ont pas fait l'effet qu'elles font sur les badauds qui vont les voir en sortant de Londres. Pourtant cela est beau, bien découpé et surtout coloré. Ici le temps change vingt fois en un jour, et les objets qu'on a vus bleu deviennent vert ou jaune pendant qu'on prend du bleu au bout de son pinceau. Je suis ici au bord d'un lac qui a douze à quinze milles de long et un mille de large, bordé de tous côtés de collines très abruptes, sur lesquelles, avec une lunette, je vois brouter les daims. C'est en traversant ces montagnes que le prince Édouard (je me garderai de dire le prétendant) s'échappa après la bataille de Culloden pour aller vivre quelques jours dans une grotte avec des voleurs et ensuite auprès de Mrs Flora M'Donald dans l'île de Skye. J'ai lu son histoire par lord Mahon, qui m'a fort intéressé. Cet homme avait quelque chose en lui qui l'élevait fort au-dessus de cette indigne race des Stuarts, et le malheur a fini par le rendre pire qu'aucun d'eux.

Je vis depuis un mois d'une façon assez agréable, allant de château en château et trouvant partout des gens aimables avec lesquels on fait vite connaissance et qu'on a de la peine à quitter. Tantôt je suis dans un château princier, je ne mange pas sans un joueur de cornemuse qui se promène autour de la table, l'épée au côté, soufflant dans son instrument; tantôt dans ce qu'on appelle un cottage, espèce de cabane qu'on ne trouve pas en France ailleurs qu'à l'Opéra. Partout il y a des fruits excellens, — je n'ai pas été un jour sans manger du raisin! — une cuisine *capitale*, et des lits de sept à huit pieds carrés. (J'ai compris la vie conjugale des Anglais en mesurant ces lits.) Le mal est que tout le monde est un peu en représentation. Les grands seigneurs vous promènent en voiture dans leurs parcs, les gentlemen vous font voir leurs serres. Tout le monde prend un air noble et grand quand le gong a sonné. On met un habit et une cravate blanche, et la glace qu'on avait cassée le matin avec beaucoup de peine s'est reformée et ne se recasse qu'après le départ. Il me semble qu'on a toujours peur d'être méprisé. On est méprisable ici quand on ne sait pas tout ce qu'on doit savoir, quand on montre de l'étonnement, de la curiosité, qu'on parle sans réflexion, qu'on se laisse voir tel qu'on est. Il en résulte que malgré les montagnes, les *lochs* et des fortunes immenses, on s'ennuie mortellement.

D'un autre côté, moi je ne m'ennuie pas trop, parce que, malgré toutes les promesses que je m'étais faites d'être correct et digne, je reprends mes vieux plis, je suis inconvenant et je déride quelques bonnes âmes qui me traiteront de fou ou de *vulgar fellow* quand je serai loin. Mais la vie est courte, pourquoi se contraindre? Le dimanche, le maître de la maison lit un ou deux chapitres de l'Évangile avec un commentaire assez médiocre de je ne sais quel auteur approuvé par *the free kirk*, dans la salle à manger, devant la famille assemblée et tous les domestiques. Sans ce commentaire qui est parfois d'un ridicule achevé, cette cérémonie me toucherait fort. Elle m'a rappelé le culte de famille de l'antiquité. Vous noterez qu'il n'y a pas un village à quarante milles d'ici. Il n'y a que des auberges, et très bonnes, sur les routes. Les chemins de fer cessent au bout du *loch* Lomond : on s'est appliqué depuis un siècle à extirper les Highlanders et à les remplacer par des moutons qui rapportent beaucoup. Je jouis ici de la compagnie d'une très jolie jeune personne de vingt à vingt-cinq ans comme on en voit peu ailleurs. Elle est d'une très illustre et très riche famille et n'aura pas un sou de dot. Elle n'a jamais été dans le monde ailleurs que dans des châteaux. Elle parle parfaitement le gallique, le français, l'allemand, l'italien. Elle dessine très joliment, joue du piano *idem*. Elle chasse le renard à cheval, con-

duit des *tandems* et vient de pêcher un saumon aussi gros qu'elle. Elle est bronzée par l'air et le soleil; elle a de l'esprit et un mélange d'ignorance et de civilisation raffinée qui est plein de grâce; pas un atome de coquetterie et encore moins de bégueulerie anglaise.

Il me semble, madame, que si je relis ma lettre je ne vous l'enverrai pas. Je la soupçonne d'être fort décousue, mais comment faire quand on écrit sur une grande table à côté de cinq ou six personnes qui font leur courrier à la fois. Je voudrais vous dire comment nous passons le temps. Le matin nous déjeunons vigoureusement de chair et de poisson avec du thé et du café, puis les dames vont mettre des bas rouges ou bleus à carreaux et de gros souliers avec des jupes retroussées, moyennant quoi elles sautent les buissons et enjambent les murs de façon à ne pas s'accrocher, — et à me donner souvent des distractions. Nous allons en bateau, en voiture et à poney dans la même journée. Mais nous avons soin de nous trouver dans quelque lieu habité vers deux heures, afin de manger un lunch très substantiel. Puis on rentre, et à sept heures on s'habille et on descend pour un dîner qui n'en finit pas. Le temps le plus agréable, c'est la matinée, c'est-à-dire celui où l'on est le moins gourmé. Il serait difficile de l'être, d'ailleurs, quand on patauge ensemble dans un *moor* (ou *muir*), où toutes les cinq minutes il vous arrive quelque accident ridicule. — Je suis honteux, madame, de vous écrire toutes ces sottises. — J'aurais mieux fait sans doute de vous envoyer une description du *Pass de Glencoe*, où eut lieu le massacre que vous savez, commandé peut-être ou du moins traité comme une bagatelle par le grand usurpateur Guillaume III. C'est ce que j'ai vu jusqu'à présent de plus sauvage et de plus triste, la Cabrera près de Madrid exceptée. Ce qui me console, c'est que vous ne pourrez pas me lire.

Adieu, madame, j'espère que vous avez beau temps et que votre santé est aussi bonne que la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir. Je ne sais pas pourquoi je ne vous ai pas parlé d'un sujet que vous avez traité dans votre dernière lettre. Votre argument n'est pas bon pour moi. Je ne crains rien, et si j'avais des inquiétudes pour une autre vie, je croirais difficilement qu'en prenant le chemin de la prudence, j'arriverais en paradis. Vous-même, madame, si vous n'aviez pas la foi, est-ce que vous iriez à la messe par politique? Retournant votre argument de prudence, je vous dirais : Venez-vous en voir Sa Majesté. L'Empereur ne peut vous faire de mal, il vous fera peut-être du bien. Adieu, madame, je suis plus méchant que jamais. C'est que je suis triste de quitter Glenquoich. Je vais demain encore plus au nord, mais

je pense être à Paris avant la fin du mois. J'aurai l'honneur de vous demander pardon de toutes les sottises que je vous envoie.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 12 octobre 1856.
52, rue de Lille.

Madame,

J'ai eu l'honneur de vous écrire de je ne sais plus trop où en Écosse, pour vous remercier d'une aimable lettre que vous m'aviez adressée au moment de mon départ. Je voudrais vous raconter mon voyage qui a duré beaucoup plus longtemps que je n'avais prévu, mais vous vous représentez l'Écosse sous des couleurs si poétiques que je désespérerais de vous intéresser. Vous savez que j'ai le malheur d'être un *matter of fact man*. Lorsque j'ai vu pour la première fois la cathédrale de Cantorbery, j'ai beaucoup plus pensé à l'architecture qu'à la mort de Thomas Becket, et les vieux souvenirs en Écosse se mêlent toujours à des détails si prosaïques qu'ils manqueraient leur effet sur des esprits beaucoup plus enthousiastes que le mien. Voici cependant un souvenir d'Écosse que je prends la liberté de vous envoyer. Ce petit brin de bruyère a été cueilli à la place où Claverhouse a été tué dans le *pass* de Killiecrankie. C'était un assez mauvais coquin dans le fond, mais qui avait un côté héroïque. J'avais cueilli encore près d'Inverness une feuille d'un arbre où le prince Édouard attacha son cheval le matin de la bataille de Culloden, mais je n'ai pu la retrouver. J'ai eu pour guide à Inverness on plutôt aux environs un tailleur socialiste, homme d'esprit, dont le père mort à 105 ans avait vu le prince et lui avait parlé plusieurs fois. Il m'a raconté la bataille de Culloden comme s'il y avait été. Son père était le guide d'Inverness, et mon homme, à force d'entendre parler son père, n'était pas bien sûr de n'avoir pas assisté à toutes les scènes qu'il racontait. Ce qui m'a particulièrement intéressé, c'est ce qu'il m'a dit des Highlands et des Highlanders. Je n'avais pas trop bien compris comment je n'avais trouvé en Écosse, je dis dans le nord, que des gens ayant 20 000 livres sterling de revenu, des aubergistes excellens, et des domestiques. De paysans, de villages pas plus que sur la main. Or voici l'explication de mon tailleur. Après la rébellion de 1745, les chefs montagnards, rudement étrillés, s'aperçurent que leur puissance était perdue. Ils ne pouvaient plus piller les gens des Lowlands et mener la vie de petits souverains indépendans. Un homme d'esprit trouva une invention que tous imitèrent. Ce fut de se

débarrasser de leurs *clansmen* et de les remplacer par des moutons. Les hommes n'étaient bons qu'à se battre; les femmes, qui sont très laides, en général, n'étaient bonnes à rien. Les moutons au contraire rapportent beaucoup de laine et les côtelettes en sont excellentes. On expédia les hommes au Canada; on abattit les huttes de ceux qui voulaient rester; bref, on les obligea de déguerpir. Or mon tailleur dit que la terre dont les chefs de clans se disaient propriétaires ne leur appartenait pas en réalité, qu'elle appartenait en commun à toute la tribu, et que le chef n'en était que l'administrateur. Mais le gouvernement britannique n'était pas obligé de connaître les anciennes lois gaëliques, et était bien aise de voir partir cette race sauvage qui lui avait donné du tracas. Dans une de mes haltes on m'apprit l'histoire du dernier Rob Roy. Il vivait sur la terre de mon ami, M. Ellin, à Glenquoich, et s'appelait Mac Fee. C'était un déserteur de l'armée qui s'était établi dans une petite île en face de la maison de M. Ellin avec une femme qu'il avait enlevée. Il avait bâti sa maison lui-même, s'était construit un canot, et pour profession avouée il était *seer*. Un jour le laird de Glengarry, possesseur de l'île avant M. Ellin, voulut le mettre à la porte, Mac Fee le maudit en tournant en cercle autour de lui. Le surlendemain, le laird se cassa la cuisse dans un chemin de fer et mourut en établissant solidement la réputation du sorcier. Comme les voisins de M. Ellin (voisins à dix lieues à la ronde, car en Écosse on n'a pas de voisins plus proches) se plaignaient de perdre quantité de moutons, M. Ellin alla trouver son tenant volontaire et lui demanda de quel droit il s'était établi dans sa propriété. Mac Fee, tirant son *dirk*, l'enfonça dans la table en disant : Voici mon droit. On profita de son absence pour opérer un débarquement dans son île. Sa femme et sa fille accoururent chacune un fusil à la main, et ne se rendirent que par capitulation. M. Ellin leur donna une petite maison à Inverness, paya la pension de la fille et d'un garçon à l'école, et de temps en temps leur donnait de l'avoine et des harengs. Moyennant cette générosité il n'a jamais attrapé de coups de fusil à la chasse, et l'on n'a pas touché à ses moutons. L'année passée on a fait un petit kiosque dans l'île de Mac Fee. En plantant les premiers pieux on fut surpris de les voir glisser dans la terre. On était tombé sur une fosse pleine de suif. C'était là que Mac Fee mettait la graisse des moutons qu'il volait. Cet homme avait une telle réputation qu'on lui écrivait de Londres pour avoir des consultations magiques, et il répondait dans un mélange de gaëlique et d'anglais où le diable n'aurait rien compris. Ce grand homme est mort il y a deux ans, plein de jours, n'ayant jamais fait que sa volonté. Cela n'est-il pas d'un bon exemple? Sa femme avait

quinze ans lorsqu'il l'enleva tandis qu'elle moissonnait dans un champ d'avoine. Il la porta sur ses épaules plus de quatre lieues, jusqu'à ce qu'il eût gagné une de ses cachettes. C'est maintenant une matrone très vénérable que je ne porterais pas pendant deux minutes. Voilà, madame, comme la poésie s'en va. La fille de Mac Fee est femme de chambre et son fils menuisier, ou quelque chose de semblable,

Je crois vous avoir dit, madame, que j'avais été fort édifié des prières du dimanche en Écosse, lues par le père de famille devant tous les gens de la maison. A Édimbourg, le dimanche n'est pas une plaisanterie. Un cocher de fiacre qui m'avait mené au chemin de fer me demanda double taxe : *Do you think that for less I would pollute the Lord's day?* Malgré beaucoup de *cant*, ce sont des gens estimables et qui font de grandes choses. Ils ont une église d'Écosse un peu plus libérale que l'église anglicane, mais ils n'en veulent pas. Ils entretiennent, par souscriptions et très bien, une autre église qu'ils appellent *free kirk*, en sorte que dans toutes les petites villes du Sud, il y a deux églises : l'une payée par le gouvernement où il n'y a personne, l'autre payée par les habitans où ils vont. Cela vaut mieux que de faire des révolutions. J'ai dit adieu aux Ch... l'autre jour. Ils partent bien tristes, mais je suppose qu'ils seront ici l'année prochaine. Le pauvre M. de Salvandy est bien malade. Je crois qu'il n'y a plus de ressources. Adieu, madame, pardonnez-moi mon long bavardage, et veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 29 octobre 1856.

Madame,

Vous me faites des éloges si immérités, que je n'osais plus vous écrire. J'attendais qu'il me vînt quelque pensée sublime pour vous en faire part. Malheureusement il ne m'en vient pas du tout. Il me semble que je m'abêtis tout les jours. Je n'ai de cœur à rien. *Man delights me not nor woman neither*. Savez-vous à quoi j'emploie ces beaux jours que nous avons? A peindre. Peut-être à votre retour à Paris vous ferai-je connaître mon talent. Je voudrais écrire et je ne puis. Le soir je fais un commentaire sur Brantôme, je dis sur les *Capitaines illustres*. Je fais trois ou quatre lieues entre ma table et ma bibliothèque, pour écrire quelques notes d'histoire et de linguistique. Voilà les deux seules choses qui m'intéressent encore, ou plutôt vous voyez bien que

je suis devenu une machine et que je ne pense plus. Je sais quel remède vous me proposerez. Mais tous les remèdes ne sont pas bons pour tout le monde. Mon estomac ressemble un peu, je crois, à celui de Mithridate. J'ai eu pendant quinze ans un but qui était de plaire à quelqu'un. Cela me rendait fort heureux et il me semblait que je réussissais. Je n'ai rien écrit dans ma vie pour le public, toujours pour quelqu'un. Je corrige en ce moment des épreuves d'une réimpression d'une de mes sottises d'autrefois. Il se fait dans mon esprit un commentaire perpétuel à ce sujet. Cela me rajeunit et me fait souffrir parce que je lis entre les lignes. Il y a trois ans à peu près que je n'ai plus de *but*. Il me semble qu'il n'y a pas de ma faute. Je n'ai jamais pu savoir ni deviner pourquoi, aucun des motifs qui amènent des dénouemens dans le monde n'est admissible. Excès d'ennui peut-être, j'entends d'ennui que je procurais! D'abord je n'ai pas senti trop fort mon malheur. Il me semblait que j'étais victime d'une injustice et cela me donnait du ressort. J'étais comme Galilée en prison avec son énergie. Petit à petit j'ai souffert davantage, puis je suis devenu *callous*, et très véritablement malheureux.

Vous me demanderez pourquoi je vous conte ces balivernes. La raison est : 1° que je n'ai personne à qui les conter. M[me] de Castellane m'a raconté qu'un jour qu'elle était chez le prince de Talleyrand, le cocher du prince demanda à lui parler : — « Mon prince, vous savez bien ce petit chien noir qui courait devant votre voiture? Eh bien, il est mort. Voilà ce que j'avais à vous dire, et ici, je ne pouvais le dire qu'à vous. » — En second lieu je voudrais vous demander conseil. Dois-je essayer du mouvement et du tracas matériel, ou faire un effort et me créer une occupation mentale? Depuis trois ou quatre jours j'ai les yeux tournés vers l'Égypte, ou plutôt j'en tourne un vers le Nil et l'autre vers le Manzanarez. J'ai la conviction intime que je ne ferai rien, soit d'un côté, soit de l'autre, Fumer des pipes ou des cigares, voilà la grande différence. De plus, voyager seul m'est insupportable. Peut-être vaudrait-il mieux m'enfermer ici ou à la campagne et me donner une tâche littéraire pas trop difficile, à laquelle je jurerais de consacrer tous les jours un certain nombre d'heures. Enfin je voudrais, madame, que vous me donnassiez un moyen de vivre comme un être pourvu de raison. Je vous ai dit mon secret et j'ai vraiment quelque espoir que vous trouverez ce qu'il y a de mieux à faire dans ma position. J'ai lu et relu votre lettre dont je ne vous ai pas remerciée. Il y a dans toutes les religions un très bon côté. Par exemple chez les musulmans rien de plus grand que d'assister à la prière d'une caravane dans le désert. Je cite

exprès la pire des religions. Toutes les fois que l'homme reconnaît combien il est petit et misérable, il agit sur son semblable. Le sentiment qu'on éprouve ressemble un peu au saisissement qu'on a eu en voyant un blessé. La prière me touche comme expression du malheur. Je voudrais pouvoir vous dire que je crois à son efficacité. Vous ai-je dit, madame, que j'avais embarqué le pauvre M. Ch... et ses enfans? Ils sont arrivés je pense aujourd'hui à New-York. M. Ch... se recommandait fort à votre bon souvenir. Adieu, madame, veuillez excuser ma lettre. C'est votre faute, vous m'inspirez tant de confiance que je deviens indiscret comme le cocher du prince de Talleyrand. Si vous êtes assez bonne pour me répondre, quelque chose que vous me disiez cela me fera du bien. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

On m'a dit que ce papier vert conservait la vue.

Prosper Mérimée.

Vendredi, 9 novembre 1856.

Madame,

Je n'ai pu trouver la *Vie de Charles-Édouard* chez le libraire qui me fournit mes livres anglais. Je crains même qu'il ne soit difficile de l'avoir en Angleterre parce qu'il y a longtemps qu'elle a paru. Elle est de lord Stanhope, dans le temps qu'il était encore lord Mahon. Je vais continuer mes perquisitions. Je travaille depuis deux jours à une surprise que je veux vous faire : un petit Samuel d'après sir Joshua Reynolds, presque gros comme nature, à l'aquarelle. Cela vient horriblement mal; cependant, s'il fait un peu de soleil encore, je le finirai la semaine prochaine. Vous excuserez les défauts de l'auteur.

C'est avec raison que vous ne comprenez pas l'orgueil parmi ceux qui le distinguent. Il y a des gens qui m'ont dit que chez moi c'était un défaut de n'en avoir pas. Ce qu'il y a de vrai, c'est que si j'avais de l'orgueil, il y aurait en moi plus de ressort pour résister aux mauvais instans de la vie. Dans l'affaire dont je vous ai parlé, si j'avais eu de l'orgueil, j'aurais trouvé quelque consolation de ce côté. Au contraire, je me dis qu'il n'y aurait pas de bassesse que je ne fisse volontiers pour que cela ne fût pas arrivé. Heureusement il n'est pas question de cela. Ce qui a été ne sera plus.

Je suis très embarrassé, madame, pour répondre à une partie de votre lettre, celle où vous me proposez un remède. Je ne veux

pas vous scandaliser, encore moins troubler vos convictions. Il n'y a que deux manières d'être convaincu, par le raisonnement ou par l'instinct. J'ai essayé du raisonnement, qui me donne une solution diamétralement opposée à ce que je désirerais, et je n'ai pas d'instinct. Je suis sceptique malgré moi, et ce qu'on appelle la foi est chose qui m'est tout à fait étrangère. Vous qui la portez jusqu'à l'enthousiasme, vous ne comprendrez peut-être pas comment on peut en être dépourvu à ce point. Mais quel remède? Autant que je puis le croire, les organisations poétiques y sont accessibles. La mienne est au contraire des plus prosaïques. Par une contradiction très fâcheuse pour ma fortune, je ne sais pas pratiquer ma prose, je veux dire en tirer parti pour me pousser dans ce monde où poètes et prosateurs aiment tant leurs intérêts matériels. Je trouve que vous êtes sévère pour Mme de M... Cela ne fait de tort à personne, et si elle aime M. P... elle a raison. Son mari était un fort beau garçon, qui avait été parfaitement élevé par la vicomtesse de N... Elle lui avait appris à être dans le monde aussi *gentlemanlike* qu'il faut. Elle avait toléré, ce qui me surprenait de sa part, car j'en avais une très haute idée, — de Mme de N..., — elle lui avait permis de faire des affaires et de glaner quelques coupons derrière M. de Rothschild. Je vous avoue que j'aime mieux voir une duchesse épouser le précepteur de ses enfans (ce qui n'est pas le cas) qu'un duc vendant avec profit des actions de chemin de fer à un marquis, son ami intime. Les gens du XVIe siècle, dont Brantôme me raconte l'histoire, étaient en général de grands coquins. Ils volaient, pillaient, mais tout cela hardiment, à la face du soleil, ignorant qu'il y eût une autre manière de vivre en ce monde. A tout prendre, j'aime mieux le duc de Guise que le duc un tel, présidant un comité d'administration de la Société centrale pour l'épuration de l'huile à quinquet.

En fait de platitude, que vous semble du prince de Bavière et de sa nouvelle femme, qui vont se faire grecs pour être un jour rois de Grèce, j'entends grecs de religion. Ce n'est pas que je dise du mal de la religion grecque. Elle a sur le catholicisme l'avantage d'avoir conservé les rites anciens; de n'avoir admis aucune réforme; et politiquement d'être plus pratique, le souverain étant pape en même temps. Adieu, madame, je vais faire tous mes efforts pour vous trouver lord Mahon. Mais ne vous attendez pas à quelque chose de *poétique*. Cela est très exact, très vrai et très simple. Il dit toute la vérité. Vous voudriez qu'on n'en montrât qu'un côté. Je ne puis être de votre avis sur ce point. L'histoire est à mes yeux une chose sacrée. Le bien et le mal doivent aller ensemble.

Observez, madame, que lorsque l'histoire est racontée par un homme de talent, la grandeur des héros véritables n'est nullement atténuée par le récit de leurs faiblesses, voire même de leurs vices.

J'attends avec impatience des nouvelles des Ch... Les coups de vent horribles du mois dernier ont dû les faire cruellement danser.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je vous écris au milieu de quatre personnes qui font un bruit d'enfer. Si ma lettre n'a ni queue ni tête, c'est leur faute.

Vendredi soir.

Madame,

Pour que vous ne demeuriez pas sur une mauvaise impression, sachez que Mme de M... n'est pas mariée et ne se mariera pas. Mme de l'A... a eu le courage de lui demander ce qu'il en était, et l'explication a fait tomber des nues Mme de M... C'est tout bonnement une de ces méchancetés comme on en fait dans les châteaux quand on s'ennuie et qu'il n'y a pas de nouvelles dans les journaux. Restent le prince de Bavière et la princesse espagnole qui, avec le roi de Naples, font un trio qui ne vaut pas grand'chose. On me dépeint sous des couleurs si effrayantes les bêtes qui infestent les canges du Nil que cela me fait rentrer mon envie d'aller en Égypte, qui n'a jamais été bien grande. Croyez d'ailleurs qu'il est mauvais pour l'orthodoxie de mettre le nez dans la mythologie égyptienne. On nous a lu l'autre jour un mémoire sur le bœuf Apis, dont l'auteur aurait été brûlé assurément dans le XVIe siècle.

Je vais de temps en temps voir mon ennemi capital par politique, par habitude, et par faiblesse. J'ai fait une de ces visites depuis vous avoir écrit et j'en suis revenu moins *nervous* qu'à l'ordinaire; j'en conclus que je suis en voie de guérison. Vous m'avez demandé pourquoi j'ai confiance en vous. Je n'en sais rien, mais cela est. Pourquoi croit-on? Parce qu'on croit. En réfléchissant beaucoup, je crois que c'est parce que vous avez toutes les qualités que je n'ai pas, toutes les opinions que je n'ai pas, et que, cependant, vous m'avez montré de l'intérêt.

Je n'ai plus ni chat ni chatte. Le dernier chat que j'ai eu était un animal insupportable, plein de caprices et de bizarreries. J'étais toujours juste et bon à son égard, et il était plein de considération et de respect pour moi. Permettez-moi, madame, d'être

votre chat. J'en ai déjà l'écriture, mais je n'en ai pas les griffes, dont mon fauteuil porte les traces. Je voulais vous écrire pour vous empêcher de penser mal de votre prochain, et ma plume a couru, ce qui confirme le proverbe que l'enfer est pavé de bonnes intentions. Je vous ai écrit beaucoup de sottises et je ne voulais que justifier Mme de M... dont, au fond, je me soucie peu. Avez-vous lu la *Vie de la princesse de Poix* par sa mère? C'est une très jolie chose qui fait penser aux femmes du XVIIe siècle.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Dimanche soir.

Madame,

Je suis très triste. J'ai eu toutes sortes de contrariétés. Mon Samuel a un œil poché, etc. Vos deux lettres m'ont fait le plus grand plaisir. Je ne sais si j'aime mieux quand vous me faites des complimens que lorsque vous me dites mes vérités. Je m'accuse d'avoir mis *instinct* à tort. Ce n'était pas le mot. Vous savez, ou plutôt vous ne savez pas, qu'on n'écrit pas toujours ce que l'on veut. Mon intention n'était nullement de nier l'âme ou de mettre sur la même ligne la faculté directrice d'un homme et celle d'un singe. Tout ce que je voulais dire c'est qu'il y a des gens croyans et d'autres sceptiques, comme il y a des gens qui ont l'oreille juste et d'autres qui l'ont fausse. Substituez à ce mot instinct le mot *grâce* par exemple. Je n'en ai pas dit beaucoup plus que n'a écrit Pascal. Ne croyez pas que je n'aie pas lu saint Augustin, mais je veux le relire malgré son mauvais latin. Ce latin me montre ce que sera notre français d'aujourd'hui dans quelques siècles. Saint Augustin écrivait la langue de M. de Lamartine.

Nous nous parlons par énigmes malgré notre franchise. Vous me parlez d'une phrase abominable que j'ai dite et que je rétracte d'avance, mais je voudrais bien la connaître; en retour, je vous dirai que vous n'avez pas compris ce que je voulais dire par *mon ennemi*. Ajoutez un *e* muet. Si ce n'est pas assez clair, j'appelle ainsi une femme que j'ai aimée pendant quinze ans, que j'aime encore, qui ne m'aime plus, qui peut-être même ne m'a jamais aimé. Le résultat, c'est qu'il faut que je retranche quinze ans de ma vie, non seulement perdus, mais dont le souvenir même est empoisonné pour moi. Je ne regrette pas le temps perdu, car j'aurais trop à faire, mais il y a des souvenirs qui étaient un monde surhumain pour moi, où j'avais autrefois accès et qui m'est fermé.

Je suis charmé d'apprendre que vous appréciez les chats, et je me représente votre arbre chargé de vingt-deux petites bêtes aux yeux d'or. mais je vous remercie de l'offre que vous me faites. Je regrette encore trop mon chat Matifas qui est mort en me regardant. Lorsque je ne verrai plus ses yeux *in the mind's eye*, je vous demanderai peut-être un de vos élèves. Il semble que la vie dure plus longtemps dans les yeux d'un animal que dans ceux d'un homme. Probablement cela tient à ce qu'elle est moins *concentrée* chez les animaux.

Je suis tout à fait de votre avis sur l'affaire du prétendu mariage de Mme de M...; les enfans, auxquels je n'avais pas du tout pensé, rendaient l'affaire très mauvaise. Mme de M... était membre de la Société des bibliophiles et je la croyais fort irritée contre moi. Voici à quelle occasion. Mme St..., qui est aussi bibliophile, a fait une *Vie de la vicomtesse de Noailles* pour être imprimée dans nos *Mélanges*. Selon les statuts de la société, j'ai été chargé de lire les épreuves pour voir s'il n'y avait rien qui pût choquer la morale et les principes des bibliophiles. Les premières pages m'avaient fait sauter en l'air et j'eus la simplicité d'y faire quelques observations au crayon. Notre président, homme très prudent, effaça une partie de mes notes et ne laissa que ce qui lui parut suffisamment doux. Cela produisit pourtant grand scandale. On dit que j'étais un serpent, un aspic, etc., pour avoir censuré quelques phrases qui tenaient à la fois du jargon du monde et de l'enflure qu'on peut attraper dans la fréquentation irréfléchie de M. de Chateaubriand. Lorsque la notice sur *la princesse de Poix* parut, Mme de M... me l'envoya comme à un confrère et je lui écrivis pour l'en remercier et lui dire avec la plus grande franchise le plaisir que j'avais eu à lire ce petit ouvrage. Ce billet a tout raccommodé. Au dîner des bibliophiles, Mme de M... a été charmante pour moi, et Mme St... a voulu que je fusse placé près d'elle. Cela m'a montré qu'on avait peur de moi et qu'on me connaissait bien mal. J'ai honte de vous écrire des volumes, mais je pense que vous avez toujours le moyen de les accourcir si, comme il est probable, vous êtes devant votre cheminée.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mercredi soir.

Madame,

Je serai charmé d'aller au Louvre avec vous quand vous voudrez. Le samedi est le meilleur jour, mais malheureusement

samedi prochain j'ai ma commission des monumens qui me tient jusqu'à près de deux heures. A deux heures je serais à vos ordres si cela vous arrangeait.

Je suis horriblement malade d'un rhumatisme au cou et à l'épaule droite. Mon fond (du Samuel) est tout gâté, j'ai passé ma journée à être furieux. J'ai lu un peu de saint Augustin. Il me plaît assez, mais il manque pour mon goût de clarté et de simplicité. Il a trop d'esprit et de rhétorique.

Je fais ces visites (très rares) parce qu'il serait étrange de ne pas les faire. Il en résulterait une sorte de scandale qu'il faut éviter. Je me suis servi d'un terme impropre en disant *ennemie*. De ma part il n'y a pas la moindre inimitié, pas même de la colère, ce qui serait cependant assez naturel. J'ai cru assez longtemps qu'on me haïssait, maintenant je ne le crois plus. On ne me fait pas même cet honneur. C'est une lampe qui a brillé quelque temps, puis qui s'est éteinte je ne sais par quel accident. Je ne me fais pas de reproches, on ne m'en a pas fait. J'imagine qu'on voudrait me savoir en Chine, mais on ne m'y a pas envoyé, on ne peut pas ne pas me voir, je ne peux pas m'en dispenser. Tout ce qui était propre à me faire enrager est réuni dans cette affaire. Il y a un très beau vers de Pouchkine que je ne vous citerai pas en russe, et qui veut dire que le bonheur (la joie) se donne à chacun tour à tour; quand on a eu sa part, c'est fini. — En fait de choses moins tristes et presque aussi ridicules, qui peut être Madame ou Mlle Delphine de Saint-A... qui cachette sa lettre avec un manteau de pair et une couronne au-dessus, qui m'écrit pour me demander la permission de me dédier une redowa ? Je n'ai rien reçu de mieux encore; si ce n'est la visite d'un homme habillé de noir qui il y a cinq ou six ans vint de la part d'une dame à nom très aristocratique me demander en mariage un chat noir que j'avais alors et qui ne pouvait songer à pareille chose.

Je crois qu'en matières métaphysiques nous nous entendrons assez bien pourvu que nous ne définissions pas trop. Lorsqu'on définit trop tous les termes, on en vient au reste à ne plus s'entendre sur rien, même quand on est, au fond, du même avis. Le Samuel était fini ce matin ; mais je me suis aperçu que le fond que j'avais couvert de gomme était très mauvais Je l'ai entièrement effacé pour le remplacer par un autre qui ne vaut guère mieux. Je finirai sans doute par tout recommencer. Quoi qu'il arrive, attendez-vous, madame, à quelque chose de très vilain. Il ne me manque qu'une chose pour peindre, c'est de savoir comment m'y prendre. J'ai écrit en Angleterre pour avoir *Charles-*

Édouard. Hier j'ai dîné chez lady Holland qui n'avait jamais entendu parler de ce livre de lord Stanhope, ni aucun des Anglais qui étaient chez elle. Je l'aurai, dussé-je écrire à Glenquoich ou à lord Stanhope lui-même. Je crains maintenant qu'il n'ait pas été publié, mais imprimé seulement pour quelques élus. Nous verrons. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi.

Madame,

Il y a si longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles que je crains ou que vous n'ayez pas reçu la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, ou que vous ne soyez malade, ou que cette dernière lettre ne vous ait déplu. Ces trois alternatives m'affligent beaucoup, et je vous serais obligé de me rassurer par un mot. Ne parlons plus du Louvre si cette promenade vous déplaît. D'ailleurs, depuis qu'on a restauré la galerie, je ne m'y retrouve plus et je serais un très mauvais cicerone. J'avais cependant l'intention de vous faire voir une coupe d'or égyptienne, avec une inscription portant le nom du pharaon qui régnait au temps de Joseph, en sorte que cela pourrait bien être la coupe cachée dans un sac, ou, ce qui est plus sûr, que cette coupe était de même forme. Ne trouvez-vous pas agréable de voir *in the mind's eye* les objets dont il est question dans l'histoire? Lorsque je voulais écrire l'histoire de César, j'avais tout regardé et si souvent dessiné ses médailles et son buste de Naples, que je le voyais très distinctement à Pharsale et même à Alexandrie. Il ressemblait comme deux gouttes d'eau à lord Wellington, avec cette différence que le haut de la tête avait un plus grand développement, et qu'il était chauve comme M. de Morny.

Je viens d'écrire la dernière ligne de mon rapport. Je le lis à la Commission lundi, et lundi soir j'espère être un homme libre.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 23 novembre 1856.

Madame,

Je ne vous ai pas encore remerciée du beau livre que vous m'avez envoyé et qui m'a fait grand plaisir. Pourtant ce n'est pas un livre qui me plaise. Il me paraît, *dans l'original*, avoir les

inconvéniens d'une traduction, je veux dire l'absence de pensées propres à l'auteur. J'aime bien mieux le *Saint-Augustin*, parce que, bien que je ne sois ni saint ni rhéteur, je me trouve souvent en sympathie avec lui.

Le désir peu héroïque de conserver ma guenille me fait partir demain pour Nice. Je suis tourmenté de douleurs de tête et d'insomnies très ennuyeuses, et d'une foule d'etc., etc. On me conseille de prendre du mouvement et de changer d'air. J'ai pensé que le seul moyen de ne pas m'endormir à quatre heures du matin, c'était de courir le jour et de me coucher avec les poules, — c'est ce que je vais essayer pendant quelques semaines. Je vais d'abord à Nice retrouver des amis d'Écosse qui ont un cottage à Kinloch Luichart et une villa à Nice. Ils me disent qu'ils sont très solitaires et très raisonnables. Dès que je m'ennuierai, j'irai courir en Provence; peut-être si la mer était unie comme une glace irai-je en Corse, mais il est plus probable que je ne quitterai pas le plancher des vaches.

A mon retour je vous enverrai un Samuel certainement, et j'espère, le *Prince Édouard* qu'on me promet de Londres. J'en suis à la seconde édition de Samuel. Sur la première j'ai mis de la cire et je l'ai rendue luisante comme une table d'acajou. Puis ce luisant m'a déplu, j'ai gratté la cire, j'ai mis du fiel, et j'ai fini par être si mécontent, que j'ai recommencé une autre copie,sans toutefois détruire la première qui vous est destinée et qui est dès à présent à vos ordres, mais j'aimerais mieux que vous attendissiez que la seconde édition fût finie. Croyez que les deux sont et seront de très mauvaises copies d'un charmant original. Mais, comme dit un poète, peu canonique bien qu'il fût fort protégé par un pape : *Che quanto posso dar tutto vi dono.*

Vous ne pouvez pas comprendre, madame, vous qui êtes née avec le cerveau d'un poète, la difficulté que j'éprouve à *croire*, et la différence qu'il y a entre les choses qui me plaisent à supposer et celles que j'admets comme vraies. Je me plais à supposer des revenans et des fées. Je me ferais dresser les cheveux sur la tête en me racontant à moi-même des histoires de revenans. Mais, malgré l'impression toute matérielle que j'éprouve, cela ne m'empêche pas de ne pas croire aux revenans, et sur ce point mon incrédulité est si grande que si je voyais un spectre je n'y croirais pas davantage. En effet il est beaucoup plus probable que je sois fou qu'il ne l'est qu'un miracle se fasse. Quelque sceptique que je sois, vous voyez, madame, que je crois l'ordre des choses assez beau, établi d'après des règles trop grandes pour admettre qu'elles soient facilement violées. Il y a bien longtemps,

lorsque je sortais du collège, j'ai lu des livres de magie, et pendant six mois j'ai étudié cela comme j'aurais dû étudier les mathématiques. Malgré toute mon ardeur à me plonger dans ce chaos de niaiseries, je n'ai jamais pu y trouver autre chose qu'un amusement d'esprit. Je vous cite la magie parce que les sorciers disent aussi des choses assez plausibles aux adeptes. Tout s'enchaîne assez bien lorsqu'on leur passe leur première pétition de principes. Je me montais assez l'imagination après un quart d'heure de lecture pour entrer tout à fait dans les idées de l'auteur, mais un quart d'heure après avoir posé le livre, je le tenais pour un fou et moi pour un imbécile. Il y a dans beaucoup de pierres gravées étrusques des combats d'hommes contre des griffons. Les griffons sont l'emblème de la folle du logis qui tourmente son maître; mais le maître lui passe son épée au travers du corps, c'est-à-dire qu'il lui suffit d'un moment de raison pour oublier tout ce qui l'a étonné dans les heures de délire. Pour être heureux il faut avoir un griffon aimable (comme mon défunt chat Matifas) et ne pas s'apercevoir qu'il est griffon, c'est-à-dire un animal fantastique.

J'ai tant fait de romans autrefois que je n'aime plus maintenant que l'histoire. A propos d'histoire, je n'ai rien entendu dire au sujet des rumeurs dont vous me parlez. On a mis quelques placards assez niais dans les faubourgs sans qu'il en soit résulté quelque émotion. Les ouvriers se plaignent de la cherté des vivres et des logemens, mais ils ne disent pas qu'ils ont autant d'ouvrage qu'ils en veulent et que leur journée se paye le double juste de ce qu'elle valait il y a dix ans. Le renchérissement de la vie matérielle n'est pas en proportion avec celui de la main-d'œuvre. Les gens très malheureux sont les employés et les ouvrières qui font des chemises. Je n'ai guère de pitié que pour les femmes, mais j'en vois de pauvres vieilles qui me fendent le cœur. Parlons des belles dames qui portent des cages. On nous promet une lettre de la mère de M[me] de S..., engageant sa fille à prendre bien des précautions et à éviter d'être surprise, « surtout la nuit ». C'est une des lettres qu'on lira au procès qui va s'instruire ces jours-ci à la diligence du mari. Adieu, madame, j'aurai l'honneur de vous écrire, si vous voulez le permettre, pendant ma petite tournée, lorsque je serai par trop triste. La pensée que vous voudrez bien me plaindre un peu me consolera et me donnera du courage. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

Prosper Mérimée.

Carabacel, près de Nice,
Mercredi, un certain jour de décembre (?)

Madame,

Quand je pense que vous êtes au milieu de la neige, je jouis moins du ciel que je vois de ma fenêtre ouverte et des orangers qui m'entourent. Les gens d'ici prétendent que le temps n'est pas ce qu'il devrait être et que nous devrions apparemment être au court-bouillon. Hier je me suis surpris me promenant au clair de la lune sans chapeau, et je ne m'en suis aperçu qu'à mon ombre et pas à ma tête, L'inconvénient de ce séjour est qu'il est infesté de Russes et d'Anglais, qu'on y fait des visites et que personne ne songe à respirer l'air, mais s'occupe du chapeau et de la cage de sa voisine. Nous sommes tous préoccupés de celui et de celle de la comtesse A..., une des dames de l'Impératrice, qui a mis de l'herbe dans son salon et y fait paître une chèvre. Elle (la comtesse A...) s'adressa l'autre jour à un tailleur écossais, homme moral, pour se faire faire un habit de matelot complet et insistait pour qu'il lui prît mesure. Il a répondu qu'il *would see her do first.* Je suis chez des gens très aimables avec une des femmes les plus spirituelles de l'Angleterre et son mari qui me donne des leçons d'économie politique. Je me promène à pied, à cheval et en bateau. Je traduis des poèmes russes et je mène la vie d'un lézard. Le seul moment d'ennui, c'est l'obligation de mettre une cravate blanche le soir et de me retrouver dans un salon de Paris ou de Londres. Je vais la semaine prochaine chercher une solitude plus complète à Cannes, où je vivrai tout à fait en ours. Je tâcherai de travailler, ce qui ne me paraît pas facile, car rester dans sa chambre quand il fait beau exige un courage héroïque. Pour justifier ma paresse, je me dis que je suis malade et que je me soigne. De tous mes maux de Paris il ne me reste que de ne pas dormir. Cependant je me couche de bonne heure après avoir lu une description du Caucase, de Lermontoff, ou bien un chapitre de Mill sur le papier-monnaie, lectures très propres à *woo sweet sleep*, mais rien n'y fait. Je vais aujourd'hui faire un voyage de découverte dans les montagnes et, si je n'y gagne pas du sommeil, mon cas est tout à fait désespéré.

Que faites-vous, madame, dans les affreux climats que vous habitez? Il me semble que vous êtes de ces personnes qui portez partout votre *sérénité* avec vous, et que vous avez toujours votre soleil intérieur qui vous console de l'absence de l'autre.

Je ne sais si je vous ai mandé en partant que j'avais reçu des

nouvelles de nos amis d'Amérique, qui sont arrivés à bon port malgré une traversée très longue et très agitée; mais cela veut dire qu'ils ont été deux ou trois jours de plus en mer qu'on ne l'est à présent, c'est-à-dire un mois de moins qu'on n'était il y a vingt ans. Je pense vous avoir donné aussi des nouvelles de votre Samuel ou de vos *Samuels*. Il y en a un tout prêt, l'autre ne le sera qu'à mon retour. Quand reviendrai-je? Je ne le sais trop, mais probablement pas avant le mois de février. Vous serez alors sans doute à Paris. Je viens de voir le baron de Meyendorff, chambellan de l'Impératrice, qui me paraît un homme fort aimable. Il y a quelque chose d'oriental dans les Russes qui me plaît, et on a tort de dire qu'il ne faut pas les *gratter*. Celui-ci a beaucoup voyagé et a des idées à lui, ce qui est chose rare chez ses compatriotes. Mais je crains que ce qui a l'air d'idées à Nice n'en soit pas à Paris. Comme on devient bête quand on s'éloigne de ce tourbillon de Paris, vous vous en apercevez trop. Adieu, madame, veuillez me conserver une petite place dans vos souvenirs et agréez l'expression de mes très respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Si vous aviez la bonne charité de m'écrire, je serai pour une huitaine de jours à Cannes (Var), et en revenant, je m'arrêterai à Marseille.

Paris, 18 février 1857.

Madame,

Me voici enfin de retour à Paris. Il a fallu quitter mon beau soleil et mes montagnes neigeuses. Heureusement je trouve le printemps ici, et, ce qui me fait autant de plaisir, une lettre de vous. Vous saurez que très irrésolu, selon mon ordinaire, et vivant comme l'oiseau sur la branche, je n'avais pas voulu qu'on m'envoyât mes lettres adressées à Paris, et je m'imaginais vous avoir écrit de Nice que c'était à Cannes qu'il fallait m'écrire. Ne recevant pas de vos nouvelles je m'imaginais être tombé dans votre disgrâce, car la lettre dont vous me parlez (adressée à Marseille) ne m'est point parvenue. J'ai cependant fait une visite à la poste en passant par là et donné mon adresse à Paris. Je suis charmé de mon excursion, j'avais cinq maladies mortelles et il me semble que je n'en ai plus que quatre. Un rhumatisme à l'épaule qui m'ennuyait beaucoup s'est dissipé au grand air, je crois. J'ai gagné encore de voir plus clair, et l'autre jour je me suis surpris écrivant sans lunettes. Le lendemain de mon arrivée, j'ai repris le

petit Samuel que vous savez, bien qu'il m'ait paru fort enlaidi. Le voilà à peu près, — non digne de vous être offert, — mais tel que mes yeux et ma main peuvent le faire. Je vous demande la permission, pour le faire bien venir, d'y joindre un petit souvenir de la Terre-Sainte, qu'un consul de mes amis m'a rapporté et qui sera beaucoup mieux dans vos mains que dans les miennes. Cela fera excuser les fautes du peintre. J'ai des nouvelles de M. Ch... Il se porte bien et ne parle pas de revenir, bien qu'il semble assez triste et ennuyé de son pays.

Il m'a envoyé une lettre admirable d'une jeune miss américaine qui peint la nation. J'ai lu, il y a quelques mois, un livre curieux, traduit par une miss Maury du français en anglais, et intitulé *Memoirs of a Huguenot family* : c'est l'histoire d'un ministre de la Saintonge qui parvint à s'échapper après la révocation de l'Édit de Nantes et se fixa en Angleterre. C'était un homme très original, beaucoup plus fait pour être corsaire que prédicateur de l'Évangile. Comme il écrivait au XVIIe siècle, je me suis imaginé que ses mémoires seraient intéressans à lire dans l'original, et j'ai fait demander à Mlle Maury si elle aurait quelque objection à ce qu'ils fussent publiés en français. Elle m'a répondu par un petit mémoire de sous, livres et deniers, sans un mot de trop, admirable de positivisme. Si j'avais de l'argent je lui écrirais pour lui offrir mon cœur et ma main, sûr qu'elle administrerait ma fortune aussi bien que le plus habile loup-cervier.

Pendant deux mois passés à Cannes, j'ai à peine eu occasion de parler français trois ou quatre fois. J'ai vécu avec des Anglais fort aimables, comme ils sont quelquefois lorsqu'ils s'y mettent. Nous avions là sir David Brewster, le grand physicien, qui est assez savant pour se mettre à la portée des ignorans comme moi et leur apprendre mille petites merveilles à propos de tout. Nous avons fait ensemble des promenades délicieuses. Il a une fille qui a vu un revenant. Jusqu'alors je n'avais rencontré que des personnes qui connaissaient ceux qui en avaient vu. Bien que son revenant fût en Écosse, il paraît qu'elle portait avec elle une atmosphère très propre à les attirer, car son domestique en vit un il y a un mois, dans notre hôtel de la Poste. C'était une femme en robe de satin noir, regardant à droite et à gauche d'un air inquiet, ouvrant les portes et marchant dans les corridors sans faire le moindre bruit. Elle ne m'a pas honoré d'une visite. Pourquoi les gens du nord voient-ils plus de spectres que les méridionaux, et pourquoi les protestans plus que les catholiques? Expliquez-moi, madame, pourquoi en Italie, où il y a tant de superstition et d'imagination, il ne se trouve pas de revenans tandis

qu'en Angleterre il n'y a guère de famille un peu aristocratique qui n'ait son apparition? Avez-vous lu une histoire de revenans que j'ai faite et qui s'appelle la *Vénus d'Ille?* C'est suivant moi mon chef-d'œuvre.

Mme de C... en jugeait ainsi, et cette conformité de jugement a été, je crois, l'occasion de rapports plus intimes ensemble. Je ne pense jamais à elle sans un vif sentiment de tristesse. Il y avait en elle un cœur et un esprit adorables, en guerre perpétuelle avec tout le monde, un seul homme peut-être excepté, qui était parfaitement indigne d'elle et que j'ai pris horriblement en grippe après sa mort. Il me semble que, si j'avais été cet homme, elle aurait fait de moi quelque chose. J'en étais très jaloux.

Si je vous parle des revenans, madame, c'est que j'en rumine une histoire. C'est assez ridicule d'écrire des contes à mon âge, et vous me le faites sentir avec beaucoup de raison; mais comment faire, quand on a cette démangeaison funeste d'écrire, pour s'en empêcher? J'ai beaucoup médité, quoiqu'il n'y paraisse guère, les conseils que vous me donnez. Je ne suis plus capable d'un effort d'imagination qui dure. Encore moins d'un ouvrage de raisonnement à éclairer le monde. Peut-être puis-je écrire des pages d'histoire, mais on me reprochera d'être insensible et sceptique parce que je crois que le premier devoir de l'historien c'est d'être froid et juste. Adieu, madame, on vient m'interrompre et je finis ma lettre au moment où je commençais à entrer en matière. Permettez-moi de vous remercier encore de votre bonne lettre. Lorsque vous reviendrez à Paris, le petit Samuel accourra aussitôt vous prier de le mettre dans un coin noir. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

5 mars 1857.

Madame,

C'est la faute de l'encadreur si je ne vous ai pas envoyé tout de suite le Samuel, et c'est la mienne de ne l'avoir pas pignoché plus longtemps. J'étais tenté de le déchirer et d'en recommencer un autre. Quant à la première édition, veuillez la mettre au feu. Je ne vous l'envoie que comme pièce justificative. Veuillez mettre l'encadré dans un coin noir. Voici le chapelet et un morceau de nacre de Jérusalem. J'y joins également une pièce justificative. M. Grasset était consul à Alep, et en passant par Jérusalem, il m'a rapporté cela. J'ai gardé le couteau qui n'a pas été bénit.

Je vous écris à la hâte, pressé par l'heure, et je ne vois plus ce que j'écris. J'aurai l'honneur de répondre plus longuement à votre excellente lettre. J'ai écrit à Marseille pour avoir vos lettres. Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 6 mars 1857.

Madame,

On voit bien que vous avez regardé mes dessins sans lumière et à la chute du jour. Ils gagnent beaucoup à l'obscurité, et c'est là leur véritable place. Je ne vous ai envoyé le n° 1 que pour que vous vissiez tout le bistre que j'ai usé à votre intention. C'est la première fois que j'ai essayé de faire en gros, ce qui est un grand repos pour mes yeux. Je suis charmé que le chapelet vous plaise. Mais qu'est-ce que ce morceau de nacre?

J'ai vu dans les journaux la mort de Mme de la Rochejaquelein, et je suis si ignorant du monde que je ne croyais pas qu'il s'agît de l'auteur des *Mémoires*. Je les ai relus tout récemment avec le même plaisir et plus qu'autrefois. La première fois, elle me fit perdre mes préjugés *bleus*, ce qui à cette époque n'était pas chose facile. J'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt les principaux lieux illustrés par la guerre civile. Les gens de ce pays m'ont plu, bien qu'ils soient fort changés. C'est dommage que les femmes ne se débarbouillent guère plus qu'autrefois et que les hommes aiment tant à boire. Après tout, ce sont de bonnes gens, et qui sont Français en tout, dans le bon sens de ce mot. Vous auriez à écrire aussi sur ce pays, madame, et j'ajouterai que c'est un devoir. Lorsqu'on a vu et fait des choses extraordinaires, on en doit compte à la postérité, sinon à ses contemporains.

Je n'ai pas besoin de vous dire, madame, que je suis tout à vos ordres, pourvu qu'il ne s'agisse pas de choses trop difficiles, j'entends de celles qui dépassent mon intelligence dont le niveau est fort abaissé.

A propos de Mémoires et de Vendée, je suis occupé par le moyen de M. Ch... à extirper un manuscrit curieux à une demoiselle américaine qui a traduit en anglais des mémoires très intéressans sur les dragonnades. Ils ont été écrits par un ministre protestant de la Saintonge, nommé Jacques Fontaine, lequel avait reçu de la nature la bosse de la combativité. Le contraste entre sa profession et son goût pour les batailles est des plus curieux. Il s'échappa par miracle de France, alla en Angleterre, où

il fit toutes sortes de métiers. Enfin le roi Guillaume le plaça en Irlande, où il trouva amplement l'occasion de faire le coup de feu avec ses paroissiens. Si vous voulez la version anglaise, je pourrai vous la faire lire. Mais je voudrais qu'on publiât l'original, qui, étant dans le français du XVIIe siècle, doit valoir beaucoup mieux.

J'ai écrit à lord Stanhope pour tâcher d'avoir l'histoire du Prétendant. Aucun libraire de Londres n'a pu me la procurer. Probablement elle a été publiée par l'auteur pour être donnée. Nous verrons.

Je suis à lire deux livres qui m'intéressent. L'un est une *Histoire de Henri IV* où il y a des détails très curieux sur l'administration, le gouvernement, les finances, etc. L'auteur a seulement oublié de nous dire quelle sorte d'homme était son héros. L'autre livre est une *Histoire de Philippe II* par Prescott. Je n'ai pas encore une opinion arrêtée sur Philippe II. Il flotte entre grand homme ou imbécile, grand politique de l'école de Machiavel ou niais très méchant. En Espagne sa mémoire est respectée, et cependant c'est à lui qu'il faut faire remonter toutes les misères de ce pays. J'ai eu souvent de grandes disputes à son sujet avec Mme de Montijo qui l'admirait fort. Je vais tâcher de comprendre cette énigme.

Adieu, madame, je suis très fier de vos complimens et je voudrais bien les mériter.

Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

10 mars 1857, au soir.

Madame,

On me prête ce petit volume; je vous serai obligé de me le renvoyer quand vous l'aurez lu. Vous pourrez vous dispenser de lire la fin qui vous attristerait trop. Vous verriez comment finissent les dynasties. Homère, qui n'était pas une bête, a dit que le malheur rapetisse les gens. C'est pour cela que je n'écris plus.

J'ai malheureusement disposé d'un de mes billets pour la réception de M. de Falloux. L'autre vous appartient *of course*, mais il faudra que vous vous pourvoyiez d'un possesseur de billets pour vous conduire à la cérémonie. M de Contencin est un très bon homme qui promet toujours et qui ne peut pas souvent tenir. Je lui recommanderai toutes les églises que vous voudrez. Je les recommanderai aux trois inspecteurs généraux des cultes qui

sont des protections plus efficaces. Quant au ministre des cultes, nous sommes à couteaux tirés.

Je regrette Cannes. Tous les jours on m'invite à dîner, je vais au bal, et jeudi je serai obligé d'entrer dans des culottes noires. Cela me met en fureur et me donne envie d'aller reprendre ma vie de sauvage au bord de la mer.

Veuillez agréer, madame, tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir.

Madame,

Voici le billet. Il est nécessaire d'arriver de très bonne heure, et pour être convenablement placée, vous feriez bien d'être à 1 heure à l'Institut. Je puis vous accompagner jusqu'à la porte et vous remettre à M. Pingard, mais nous n'entrons plus que par *notre* porte à 2 heures précises. Veuillez commander et vous serez obéie.

Je suis tout grippé des bals et des dîners. Hier je suis allé à un bal masqué. Je regrette de ne vous y avoir pas rencontrée pour vous intriguer. J'avais un domino vénitien copié d'après Canaletti qui méritait d'être vu. Mais le plus beau c'était la princesse C... avec une chérusque dans le dos de 1^{m},50. On disait qu'elle était déguisée en écran. J'ai trouvé qu'on s'amusait bien mieux autrefois en mauvaise compagnie.

Adieu, madame, veuillez m'excuser de ne vous donner qu'un billet, et agréez l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madame,

Je vous ai attendue depuis midi 35 jusqu'à 1 heure 5. J'avais un rendez-vous pressé à 1 heure, et j'ai été obligé de quitter la place. On me disait alors que la salle était comble. Si vous n'étiez pas encore arrivée, je crains que vous n'ayez pas pu trouver de place. Pour moi je n'en ai pu avoir parmi les immortels à 2 h. 1/2.

Je regrette d'autant plus de n'avoir pas eu l'honneur de vous voir que je voulais vous demander une *note* pour votre église. Vous savez ce qu'en argot bureaucratique on appelle une note, c'est une petite tartine de cinq ou six phrases, dans laquelle vous direz la population de la commune, les sacrifices qu'elle a faits, l'impossibilité où elle est d'en faire davantage, l'utilité de l'église, etc.

J'ai vu M. de Contencin hier qui m'a demandé cette note. Je recommanderai de plus l'affaire aux inspecteurs généraux qui sont mes amis.

Je crois que les esprits de M. Hume s'entendent pour retourner mon papier du mauvais côté.

Je viens de lire le discours de M. de Falloux. Il me paraît écrit en style représentatif.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes plus respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Jeudi, 26 mars.

Madame,

Ne vous accusez pas, c'est moi qui ai tort pour n'avoir pu croire que vous feriez tant de diligence. Vous m'aviez dit que vous seriez à l'Institut à 1 heure, et je ne suis arrivé qu'un quart d'heure avant, persuadé que les dames arrivaient toujours plus tard que plus tôt. J'aurais dû prévoir qu'effrayée des bruits de foule, vous auriez pris vos mesures pour l'éviter. Je suis bien fâché de ne pouvoir aller demain chez Mme de Circourt. Je dîne à l'Hôtel de Ville à 8 heures et je ne pourrais pas être chez elle avant 10; c'est le moment où on la quitte pour la laisser coucher. Si vous y alliez lundi au lieu de demain, ce serait excellent.

Vous ne m'avez pas envoyé la note pour Ussé qui me serait bien nécessaire, car je verrai demain en commission M. de Contencin.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir.

5 avril 1857.

Madame,

Depuis trois jours j'ai une migraine horrible et je crains fort de devenir idiot, à moins qu'un de ces matins Minerve ne sorte tout armée de mon cerveau, comme cela arriva à Jupiter après qu'il eut mangé la déesse Métis.

Je ne me souviens pas d'avoir ri de la Genèse ni des philosophes. J'ai un grand respect pour elle et pour eux, et je la lis plus souvent qu'eux. Il y a un philosophe juif qui s'est amusé à nous traduire en grec une partie de la Genèse des Phéniciens, recueillie par un de leurs prêtres qui s'appelait Sanchoniathon,

et qui avait été aumônier de la reine Sémiramis. Il est très curieux de comparer les deux versions cosmogoniques. La ressemblance est grande, mais la supériorité de la Genèse hébraïque est considérable, même au point de vue purement philosophique. Je vous engage à la lire dans la version d'un autre juif nommé Cahen. C'est, à ce qu'il paraît, la meilleure de toutes les traductions de la Bible. Cela lui a fait une mauvaise affaire avec son Sanhédrin, qui ne veut pas qu'on lise les livres sacrés ailleurs que dans le texte original, et nous n'avons pas eu le courage de le nommer de l'Académie des Inscriptions.

Macaulay n'en est pas encore à l'expédition du prince Charles-Édouard. Il n'a pas même fini le règne de Guillaume III. Il n'a parlé qu'en passant des Highlanders, et ce n'a pas été pour faire leur éloge. On a brûlé son livre à Inverness à défaut de l'auteur, qui a pris la chose très gaiement. Mais il vous serait impossible de lire Macaulay. Il est beaucoup trop whig et protestant. Son livre fait prendre les Stuarts en grippe, et je crains qu'il ne les ait peints bien au naturel. Il a su cependant représenter Charles II comme un des plus aimables gentlemen du monde. Mais Jacques II n'était ni bon ni aimable, et par-dessus le marché il était fort bête. Je crois que vous avez toute raison au sujet de la comtesse d'Albany. Ce qui l'excuse, c'est que son mari se consolait de Culloden en buvant, et que lorsqu'il avait bu, il la battait. J'ai beaucoup connu M. Fabre qui était très homme d'esprit et qui avait été très beau garçon. Il a légué à sa ville natale de Montpellier la bibliothèque d'Alfieri et la collection de tableaux de la comtesse d'Albany, parmi lesquels il y a une admirable vierge de Raphaël. Si vous passez jamais par Montpellier, n'oubliez pas de la voir.

Comment expliquez-vous que des mécréans comme ces grands peintres du XVI[e] siècle en Italie, aient fait de si belles Vierges avec des expressions divines, tandis que M. Laprade, qui est, dit-on, fort pieux, fait de si mauvais vers sur l'Évangile? Aussi l'avons-nous blackboulé l'autre jour à l'Académie, non sans peine toutefois, malgré dix-huit opiniâtres qui n'avaient pas lu une ligne de ses œuvres. Je crains, madame, d'être aujourd'hui plus méchant qu'il ne convient à la veille de la semaine sainte. C'est que je souffre horriblement. Je comprends très bien comment Jupiter eut recours au remède héroïque de se faire fendre la tête.

Bien qu'il n'y eût pas, que je sache, le moindre inconvénient à vous nommer dans l'affaire de l'église d'Ussé, j'ai dit qu'un *habitant du pays* avait donné 20 000 francs. J'exécute vos ordres sans les discuter.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir.

Madame,

Je crains bien que vous ne fassiez trop d'honneur à Michel-Ange. Bien qu'il eût vu trois grands papes comme Alexandre VI, Jules II et Léon X, ne brilla jamais par son orthodoxie, comme le témoignent les vers qu'il fit pour sa statue de la *Nuit :*

Grato m'è il sonno e più l'esser di sasso
Mentre che il danno e la vergogna dura...

De plus, il n'a jamais fait de vierge chrétienne, car celle du *Jugement dernier* est le vrai portrait de Mme Polyphème. J'ai entendu il y a quelques années, au Louvre, un M. Rio qui professait sur l'art chrétien, et qui accommodait l'histoire à la façon du P. Loriquet. Il nous disait que tous les maîtres d'Italie avaient été de petits saints, et que c'était notre impiété qui nous faisait faire de si mauvaise peinture. Voilà précisément ce qui me fâche dans le christianisme moderne, c'est l'accaparement de tout. C'est M. de Chateaubriand qui a inventé, je crois, de revendiquer pour la religion toutes les gloires les plus mondaines et dont elle n'a que faire. Qu'importe que les païens aient fait de plus beaux poèmes ou de plus belles statues? Leurs croyances en matière de foi n'en sont pas pour cela meilleures. Il est incontestable que dans un pays où il y avait des concours de beauté, où les demoiselles bien nées dansaient publiquement des danses fort décolletées, les artistes avaient plus d'occasions d'étudier la forme que dans notre société qui a inventé la crinoline et les cages. Il ne s'ensuit pas qu'il faille introduire à Paris les costumes de Corinthe ou de Sparte. Mais le christianisme est envahisseur. Au lieu de convertir les Chinois au XVIIe siècle, on a voulu les gouverner. Au lieu de faire de bonnes madones, vous voulez nous enlever nos artistes païens.

Quant à ma victoire académique, j'en suis très fier et je vous en demande pardon; il y a de quoi, car il s'agissait de repousser une coalition d'honnêtes gens, qui, entre autres moyens de faire prévaloir un candidat dont ils n'avaient pas lu un vers, employaient de petites calomnies infâmes contre son concurrent. Sans doute il est très nécessaire de mêler aux gens de lettres de l'Académie des gens du monde distingué, autrement les gens de lettres se

gouverneraient comme Vadius et Trissotin; mais il ne faut pas prendre le premier venu parce qu'il chante leurs louanges et promet d'être toujours leur très humble serviteur. Je n'ai pas d'objection au duc de Noailles, ni même à M. de Falloux. J'aimerais mieux que le premier fît ses livres et que le second fît faire ses discours, mais j'ai de grandes objections à ce qu'ils me donnent des confrères de leur choix et de leur goût.

Je n'ai plus le *Charles-Édouard*, mais j'espère en avoir bientôt un à moi qui sera à vos ordres.

Je ne suis pas trop en odeur de sainteté à la Préfecture, cependant j'écrirai volontiers pour avoir des billets. Je ne crains qu'une chose, c'est qu'on ne les donne qu'aux ambassadeurs. Veuillez toujours m'envoyer le nom de vos amis écossais, et je ferai ma cour au préfet de mon mieux. J'ai supprimé trois pages que je vous avais écrites sur la *décadence* de Raphaël. Cela n'est bon qu'en causerie, à la condition qu'on dise ce qu'on pense et ce qu'on sent. Il se peut que le Pérugin eût dans son atelier un élève fort dévot; mais si l'on met la *Madone de Saint-Sixte* à côté de l'*Assomption*, vous conviendrez avec moi que la *Madone de Saint-Sixte* n'est pas une méchante chose. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

15 avril 1857.

Madame,

Croyez qu'il faut admirer Raphaël dans toutes ses manières. Il a réussi dans tout ce qu'il a entrepris, et je ne doute pas que, s'il avait eu le temps d'étudier les Vénitiens comme il s'y mettait peu avant sa mort, il serait devenu coloriste. Je crois que pour jouir de la peinture il faut faire comme vous faites, s'abandonner à ses impressions; cependant il arrive souvent qu'en présence d'un tableau on éprouve une impression, tout à fait étrangère à ce tableau, et dont il n'est que le conducteur, de même qu'un fil de fer ne vous secoue pas, il ne sert qu'à vous transmettre la secousse électrique. Cela m'est arrivé bien souvent. Il y a à Lyon un tableau d'un peintre de second ordre dont j'ai oublié le vrai nom, mais il est connu sous le nom du Padouan, c'est le portrait de quelque coquine de Vénitienne. Pendant plusieurs années j'ai conservé le souvenir de cette figure accompagné de toutes les expressions les plus tendres et les plus nobles. En le voyant plus tard, je n'ai plus trouvé qu'une charmante coquine. Il est évident

que la première fois j'avais vu dans ce portrait autre chose que ce qu'il y avait en réalité. En général nous apportons nos passions devant les ouvrages des grands artistes et nous les jugeons avec elles. Je suis convaincu qu'ils n'ont pas cherché ce que nous trouvons. Souvent ils ont idéalisé un modèle, en ont fait un type où l'on voit mille perfections qu'ils n'ont pas prétendu y mettre. Ils se sont bornés à corriger certains défauts de leur modèle, à exagérer certaines qualités.

Je suis fâché de vous trouver injuste pour les anciens. Ils n'ont jamais admis la grimace. Mais ils ont cherché et trouvé l'expression. Je voudrais que vous vissiez la tête de l'*Apollon Pythien* de M. de Pourtalès. C'est tout autre chose que le grand dépendeur d'andouilles du Belvédère. Si vous connaissiez les belles légendes mythologiques grecques, vous seriez très frappée de l'expression de tristesse profonde du dieu initiateur. Cette tête est assurément une des plus belles choses de la statuaire grecque. Voyez encore la *Vénus de Milo*, la *Diane* d'Arles, à qui les premiers chrétiens ont méchamment coupé le nez. Je n'aime pas trop le *Laocoon*, qui est l'ouvrage d'un romantique, mais d'un romantique élève d'un grand maître.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de tous mes respectueux sentimens.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir mai 1857.

Madame,

Voici ce que m'envoie un des inspecteurs généraux des édifices diocésains. Il me semble que les observations portent surtout sur un manque de forme. On a envoyé un dossier incomplet. Quant au clocher, je suppose que ce n'est qu'un conseil et non une condamnation absolue.

Quand vous voudrez aller voir les tableaux de Delaroche, je suis à vos ordres. Tous les jours me sont bons, excepté lundi, où je vais à l'enterrement de ce pauvre Alfred de Musset, et jeudi, où je déjeune avec le lion d'aujourd'hui. Cela ne m'empêche pas d'être malade et mélancolique comme un chien.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

VIII[1]

LES COMPAGNIES DE NAVIGATION

S'il y a longtemps sans doute que la terre fait le tour du soleil, il y a bien peu de temps que les hommes font le tour de la terre. Cette boule, à la surface de laquelle chacun de nous ne fait que paraître et disparaître, non seulement nous ne pouvons y enfoncer assez pour en connaître le centre, ni nous en éloigner suffisamment pour visiter quelque autre globe du voisinage, — fût-ce notre dépendance immédiate, comme la lune, où il est honteux d'avouer que nous ne savons ce qui se passe; — mais notre propre planète, celle où nous sommes internés, des douzaines de siècles se sont écoulés avant que nos pères aient su en quoi elle consistait, et, depuis qu'ils le savent, il a fallu des centaines d'années pour qu'ils apprissent à la parcourir à leur aise.

Je ne nie pas qu'historiquement ce soit à Christophe Colomb que revienne l'honneur d'avoir découvert le Nouveau Monde, mais, pratiquement, l'invention de l'Amérique est toute récente. Elle n'a pas cent ans. Elle n'avait signalé son existence, jusqu'à l'aurore du xixe siècle, que par des envois d'or et d'argent qui

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 1er octobre 1894, 1er janvier, 15 mars, 15 juin, 1er septembre et 1er décembre 1895.

forçaient les Européens à agrandir inutilement leurs escarcelles. Quant à l'Asie, sauf un petit coin, ce n'était jusqu'à nos jours qu'une légende, et l'Afrique signifiait seulement une grande tache dans les atlas.

Grâce à la locomotion, les humains d'aujourd'hui, qui ne sauraient allonger leur vie, peuvent l'élargir. S'il est vrai que parler plusieurs langues c'est posséder plusieurs âmes, ces êtres que nous sommes, logés en un certain corps, dotés de facultés intellectuelles et de capacités sensationnelles très restreintes, voire lorsqu'elles sont le plus développées ; ces êtres auxquels le hasard assigne dans le milieu social une place déterminée, avec la chance, pour les ambitieux, d'améliorer cette place, et la certitude pour tous de l'occuper à peine durant quelque bout de siècle ; ces êtres qui, lorsqu'ils explorent leur intérieur, se trouvent fort monotones, éprouvent cependant une difficulté infinie à sortir d'eux-mêmes pour comprendre plus de choses. La mécanique des communications les y aidera désormais. Elle facilite l'expansion mutuelle des créatures, dans le domaine moral comme dans le matériel. Que l'homme transporte ou sa personne ou ses marchandises, il s'établira forcément une intimité extracontinentale où l'on mettra en commun des idées et des grains, des matériaux pour s'habiller et pour réfléchir, de quoi adoucir à la fois et ennoblir la vie.

I

Les paquebots actuels contribuent à la nouvelle « confusion des langues », ordonnée, méthodique. Toute contraire à l'ancienne, que la Bible nous présente comme l'origine de la dispersion des peuples, celle-ci est le résultat du rapprochement des nations, dont les idiomes, sans se pénétrer, se mêlent ou du moins se rassemblent comme les rayons d'un astre unique. « L'on ne saurait charger l'enfance de trop de langues et mettre toute son application à l'en instruire... elles sont utiles à toutes les conditions des hommes. » C'est La Bruyère qui écrit cela. Le conseil dut paraître singulier à la France de Louis XIV, aux yeux de qui les étrangers, à moins d'avoir avec elle des frontières mitoyennes, étaient un peu des barbares. Pour les Parisiens de 1645, ce fut un spectacle curieux que d'aller « voir manger les Polonais », comme ceux de maintenant iraient voir les Dahoméens ; et Tallemant observe que ces seigneurs de Pologne, venus ici en ambassade, « mangeaient le plus salement du monde ».

Un nommé Melson, alors « secrétaire-interprète du roi pour

les langues étrangères », n'en savait pas une seule, et cela ne choquait pas trop. Il était recommandé vers 1700 aux apprentis commerçans d'étudier l'italien et l'espagnol ; de l'anglais, il n'était nullement question. Aujourd'hui les compagnies *françaises* de navigation rédigent leurs connaissemens *en anglais*, dans les ports de Chine ou des États-Unis, pour les marchandises à destination d'Europe; tandis qu'à Buenos-Ayres, pays de *langue espagnole*, elles établissent ces mêmes connaissemens *en français*. Cette constatation sert à mesurer l'ascension des uns et la décadence des autres dans le trafic universel.

Parmi les causes qui ont valu au pavillon anglais une prépondérance humiliante pour notre patriotisme, il en est de modernes. La principale toutefois, — le développement du commerce britannique — est déjà ancienne. Voici plus de deux siècles que, chez nos voisins, les « affaires » sont l'occupation honorée de la caste riche, tandis qu'en France le négoce ne fut presque jamais exercé que par des gens sans fortune. Par l'effet du travail et d'heureux hasards, certains de nos commerçans devenaient riches, mais comme tout riche français devenait forcément noble, et qu'aussitôt noble il cessait d'être commerçant, il arrivait que les capitaux à peine formés sortaient sans cesse du commerce pour n'y plus rentrer. Ainsi le trafic maritime, qui précisément exige pour réussir de gros capitaux, ne les trouvait jamais. Théoriquement, les hommes d'État vantaient les bienfaits du négoce : « L'opulence des Hollandais, qui ne sont qu'une poignée de gens réduits en un coin de la terre, disait un contemporain de Louis XIII, est un exemple de l'utilité du commerce! » Hommage platonique, l'opinion demeurait réfractaire. En vain proposait-on des biais : « Il ne peut, expliquait, cent ans plus tard, l'auteur du *Parfait Négociant*, être déshonorable aux gentilshommes et autres personnes de qualité dans la robe d'entrer dans des sociétés en commandite, parce qu'ainsi *ils ne font point le commerce* et se contentent de donner leur argent à des marchands. » Sous cette forme mitigée, les entreprises furent rares pourtant et inféconde s.

Outre Manche, c'est le contraire : « On gagnera les grands seigneurs anglais, observait Fontenay-Mareuil, en favorisant les marchands recommandés par eux, car tous ont un intérêt au négoce. » On reproche à la Grande-Bretagne de « chercher dans la guerre *quelque petit gain sordide*, par le trafic des marchandises de contrebande et par l'escorte qu'elle fait des vaisseaux marchands... Le roi d'Angleterre refuse de s'en abstenir, disant que ce serait ôter à ses sujets le *tiers de leur revenu*. » Est-ce

Napoléon qui parle ainsi, à la veille du blocus continental? Non, c'est le cardinal de Richelieu qui se plaint de Charles Ier.

En France, l'interdiction du commerce avec les puissances ennemies était, au XVIIe siècle, une mesure traditionnelle que l'on édictait aussitôt après la déclaration de guerre, comme une punition dont les étrangers étaient seuls censés avoir à souffrir. Notre gouvernement devait reconnaître cependant que ses propres sujets supportaient très mal ce genre de ruptures. Ils faisaient leur possible en vue d'éluder la prohibition que l'État, dans sa sollicitude, affirmait avoir imposée pour leur bien, « afin de les préserver des pirates. » Ces imprudens ne tenaient sans doute pas à être préservés : « la présence du péril vaincue par la convoitise du gain, dit l'ordonnance, fait que la plupart s'exposent au hasard de mauvaises rencontres. » Aussi, pour les empêcher « d'aller ainsi au-devant de leur ruine », était-il sévèrement défendu de mettre en mer aucun vaisseau « sous peine de saisie des marchandises et du navire »; de sorte que les armateurs français se trouvaient à peu près sûrs d'être confisqués par la mère patrie s'ils échappaient à la confiscation de ses adversaires. Point n'en usaient ainsi les Anglais en semblable occurrence; leurs « facteurs » ou représentans, avec l'agrément des autorités de leur pays et la connivence des fonctionnaires français, qu'ils achetaient, s'il était nécessaire, à beaux deniers comptans, trouvaient moyen d'entrer dans nos ports avec les couleurs neutres dont ils s'affublaient.

Couleurs hollandaises le plus souvent, — depuis la déchéance des villes hanséatiques qui, au XVe siècle, avaient régné sur les rivages de l'Océan, depuis qu'Anvers à son tour, après avoir vu quelque temps sous Philippe II entrer et sortir de son port 50 bâtimens par jour, se trouvait diminuer d'importance, c'était aux citoyens des Provinces-Unies qu'appartenait sur l'eau le premier rôle. Comme le roi d'Angleterre, ces « Messieurs les États généraux » de Hollande fermaient volontiers les yeux sur les procédés équivoques de leur marine marchande. Commissionnaires universels, ils échangeaient partout n'importe quoi avec n'importe qui; traités ou alliances ne les gênaient guère; à la mer, pour un vrai commerçant, il n'est point d'amis ni d'ennemis. Longtemps ils avaient demandé aux Espagnols de leur ouvrir l'Amérique, dont Sa Majesté Catholique tenait toute seule la clef. Mais le cabinet de Madrid n'avait eu garde. Il craignait qu'une fois admis, les Hollandais « n'attirassent à eux tout le négoce, pouvant faire, disait le duc d'Arschot, pour 100 écus, ce que les Espagnols ne sauraient faire pour 200. » Observons à ce

propos qu'en une vulgaire question d'argent, identique à celle-ci, gît *actuellement* le secret de la suprématie britannique.

Les Espagnols, tant qu'ils conservèrent ce monopole transatlantique, en usaient modestement : une fois par an, au mois de mars, leurs galions partaient en bande pour l'Amérique du Sud, d'où ils revenaient à la chute des feuilles en Andalousie. C'est aussi par flottes que les vaisseaux français allaient le plus généralement en Espagne, porter du blé, charger du sucre. A la Hollande ils demandaient tous les produits de la Baltique, en même temps que ceux des Indes dont Amsterdam était le grand entrepôt. Nous ne poussions jamais bien loin vers le nord. La « Moscovie » d'alors ne faisait aucunement parler d'elle sur les marchés; un Anglais, échoué par hasard en 1553 près d'Arkangel, aussi étonné de se trouver là qu'on y fut de le voir, avait été le premier à commercer dans ces parages. L'Angleterre, où nos marins se plaignaient d'être mal reçus et mouillaient fort peu, préférait nous épargner tout dérangement, en apportant elle-même le contenu de 2 000 bateaux pleins d'objets manufacturés par ses ouvriers.

Veut-on savoir quel était, sur la Méditerranée, le mouvement de Marseille il y a deux siècles : il en sortait chaque année 40 bateaux à destination d'Espagne et de Portugal, 16 pour l'Italie, 23 pour l'Égypte, 22 pour la Turquie, en tout, avec les autres destinations, moins de 150 navires, — chiffre d'un rapport de l'époque, — c'est-à-dire un mouvement de 50 000 tonnes peut-être, là où de nos jours il dépasse 7 millions; et ce port n'est que le huitième du monde, par ordre d'importance, primé par Anvers, Hambourg, Chicago, Liverpool, etc, jusqu'à Londres qui occupe le premier rang avec 21 millions de tonnes. Qu'on ne se hâte pas de déplorer le sort de l'ancien Marseille : la navigation méditerranéenne des autres peuples n'était pas plus active. Si la France n'envoyait à Smyrne, la plus considérable de ce qu'on nommait les « échelles du Levant », que 10 vaisseaux chaque année, l'Italie par Livourne n'en envoyait que quatre, et l'Angleterre n'y signalait sa présence que tous les deux ans par un convoi de 7 à 8 navires. Sur la Manche, notre grand port actuel du Havre, délaissé au XVIIIe siècle par la marine de guerre qui le trouvait trop peu profond, obtenait pour la première fois en 1736 le droit de recevoir les denrées étrangères. Jusqu'à cette date ces marchandises, par un privilège inconcevable que la capitale normande défendit *mordicus*, ne pouvaient être officiellement débarquées qu'à Rouen, d'où les Havrais, qui les avaient vues passer sous leurs yeux, étaient obligés de les faire ensuite revenir dans leur cité.

II

Un coup d'œil sur l'ancienne marine marchande fait concevoir, mieux que des statistiques, combien sur mer aujourd'hui tout est nouveau : le port, le bateau, la navigation. Par leur nombre, leur grandeur, leur périodicité, leur vitesse, leur sécurité, les 47 000 navires, jaugeant 25 millions de mètres cubes, qui s'agitent sur les flots de l'univers, représentent vraiment une sixième partie du monde, une « Océanie » active d'îlots intelligens, en bois et en fer, forgés par la main des hommes pour relier les grands continens immobiles. Le chiffre des bateaux, leur tonnage comparé d'une époque à l'autre, est loin de correspondre à l'accroissement récent de la puissance maritime, parce qu'un vapeur travaille davantage qu'un voilier; or, de plus en plus, le voilier disparaît. Il y a quinze ans, on en comptait 49 000 encore, il n'en subsiste plus maintenant que 37 000 ; mais, au lieu de 5 000 vapeurs on en voit 10 000 en service, et la capacité de chacun a augmenté d'un quart.

Le progrès met au rebut l'outil de détail, trop faible, brick élégant, goélette légère, et lui substitue un instrument énorme, le cargo-boat, faisant à moins de frais plus de besogne. Au point de vue, seul pratique, du *pouvoir de transport* des navires, pour lequel un vapeur vaut quatre voiliers, la force dont les peuples civilisés disposent à l'heure actuelle a *quintuplé* depuis 1840, passant de 10 à 50 millions de tonnes. Sur 100 kilos de marchandise les voiliers, il y a trente ans, en portaient 68; on ne leur en confie plus que 22. Les vapeurs qui, dans l'origine, mettaient à profit l'assistance du vent, lorsque ses caprices s'y prêtaient, le dédaignent de plus en plus. Il est des traversées pour lesquelles on ne sait que faire de son souffle, quel qu'il puisse être. Les paquebots auxquels incombe le service de la Chine et de l'Australie l'utilisent encore. Ceux de la ligne du Brésil ne conservent qu'une voilure très réduite; seul le mât de misaine porte hunier et perroquet. Dans l'Atlantique nord il n'y a plus de voiles du tout ; les deux mâts qui subsistent ne seraient qu'une symétrie ou une routine s'ils ne servaient à faciliter les signaux. Cet abandon, pour des navires rapides, est logique dans des parages très durs. S'ils courent « vent debout », la vitesse du vent ajoutée à leur vitesse propre produit sur tout le gréement un effort considérable qui retarde leur marche. Si le vent est favorable, il ne peut produire sur la voilure une action utile qu'à la condition de souffler à grands coups; mais alors les flots sont si furieux qu'il n'est pas

prudent d'exagérer l'allure du bâtiment. Il risque d'embarquer par l'arrière de terribles paquets de mer.

Le voilier cependant ne se laisse pas condamner sans se défendre. Mieux construit, mieux gréé, conduit par des officiers au courant des lois de l'atmosphère, il a presque doublé sa vitesse. Il ne met plus que six ou sept mois pour venir d'Australie en Europe; 85 jours ont suffi à un trois-mâts de Rouen. Le cinq-mâts *France*, de Bordeaux, a parcouru, en trois mois et demi, le chemin du Pérou à Dunkerque par le cap Horn. Au moment où le vapeur affirmait déjà sa suprématie apparurent dans l'Inde, puis en Amérique, les *clippers*, voiliers d'un nouveau type, très creux, aux extrémités aiguës, cinq fois plus longs que larges. Pour empêcher leur avant effilé de plonger trop dans la lame, on transporta vers la poupe le centre de la charge. Ces bateaux, longs de 100 mètres, portaient 5 400 mètres de voiles, si bien fractionnées qu'un équipage de 130 matelots suffisait à les manœuvrer. A ces navires de bois il en a été substitué d'autres en fer, jaugeant jusqu'à 6 000 tonneaux, munis de grues à vapeur pour le chargement de la cargaison; ce qui leur permet de ne pas perdre dans les ports plus de temps que les steamers.

Combinaison économique pour le transport lointain des marchandises sans valeur, expédiées par grosses masses; la péniche des rivières joue le même rôle vis-à-vis des chemins de fer. Pour les colis d'un certain prix, les denrées sujettes à s'avarier, pour tout ce qui demande régularité et vitesse, pour les envois de détail, pour les voyageurs surtout, le voilier depuis longtemps a cédé le pas.

C'est avec lui pourtant que l'on avait établi la plus ancienne ligne de paquebots périodiques, créée en Angleterre vers 1816, sous le nom de la *Boule noire*. Les vapeurs de cette époque, qui faisaient du reste un honorable maximum de 9 kilomètres à l'heure, ne naviguaient pas volontiers en pleine mer. Ils sortaient à peine de cette enfance ingrate, obscure, où végète toute invention jusqu'à ce qu'elle atteigne ce qu'on pourrait nommer sa puberté, le moment où elle entre en pleine possession de ses organes, où la science qui l'a enfantée, qui l'a fait vivre, la voit assez forte pour l'abandonner à l'industrie qui en vivra. Les voiliers de la *Boule noire* effectuaient la traversée de Liverpool à New-York en 23 jours à l'aller, en 40 jours au retour. Le plus grand navire de commerce du monde, le *New-World*, jaugeait alors 1 400 tonneaux. Des voyages réguliers furent inaugurés en France, quelques années plus tard, par Francis Depau, entre les deux continens. Dans la même direction les Anglais, de 1828

à 1835, tentèrent divers essais de navigation à vapeur, terminés tous par des échecs financiers. Le gouvernement britannique se décida à allouer des subventions aux armateurs qui entreprendraient le transport des dépêches. Deux ans après naissaient la *Royal West India Mail*, dont le titre indiquait assez l'objet, et la compagnie Cunard, qui se lança vers l'Occident.

Les ministres du roi Louis-Philippe n'étaient pas restés en arrière : un crédit de 28 millions fut ouvert en 1840 au département de la marine pour la construction de 18 paquebots — on n'en aurait pas trois aujourd'hui pour le même prix — affectés aux destinations lointaines. De gracieux bâtimens à roues et en bois, commandés par des lieutenans de vaisseau, allaient périodiquement en 11 jours à Constantinople, en 8 à Alexandrie, à la moyenne de 13 kilomètres à l'heure. Ils y conduisaient les correspondances postales, et des passagers ou des marchandises; en petite quantité d'ailleurs. Si petite qu'on a conservé mémoire d'une dépêche, adressée au ministère par le commandant d'un de ces vapeurs, lors de son arrivée en Égypte : « Nous avons fait, annonçait-il, une traversée d'autant plus agréable que nous n'avions à bord ni un passager, ni un colis. » Cette exploitation en régie, bien qu'elle ne constituât aucune réserve pour amortissement ni assurances, laissa, vers 1850, le Trésor en perte de 37 millions.

Le budget de l'État trouvait déjà difficilement l'équilibre en ce temps-là, et l'Assemblée nationale ne voulut plus laisser s'élargir le vide que creusait le régime en vigueur. Il sembla préférable d'imiter l'Angleterre, en chargeant de ce service public une compagnie privée à prix débattu. La pensée se formula dans une convention avec les *Messageries Nationales*, proposée au Parlement en 1851 par M. Dufaure. C'était une bien vieille personne que cette société amphibie des « messageries », si vivace encore de nos jours, qui reprenait, il y a quarante-cinq ans, la mer qu'elle avait quittée sous le Consulat. Elle s'était naguère appelée « Compagnie française des Indes » ; puis, incapable d'entretenir sa flotte à la suite des guerres de la Révolution — lorsque, les eaux du globe contraintes de se faire naturaliser anglaises, l'Angleterre en chassait notre pavillon — elle avait transformé ses bateaux en diligences et, sous le nom de « Messageries nationales », avait postillonné avec succès sur les grandes routes.

Au milieu du siècle une évolution industrielle, — la création des chemins de fer, — l'inquiétait cette fois dans le domaine terrien. Les voies ferrées commençaient à tisser autour d'elle ce réseau où les chevaux-vapeur ne tarderaient pas à mettre sur le

flanc les chevaux de poste. Les *Messageries*, dont plusieurs administrateurs figuraient parmi les concessionnaires de l'Ouest et de l'Orléans, comprirent le danger et, se réembarquant, cédèrent la place de bonne grâce. Passée dès lors « maritime », la compagnie mit à flot ses diligences, ses épargnes et son crédit. Armand Béhic établit ses comptes, Dupuy de Lôme traça le plan de ses navires, — il fallut acheter ceux du début à la Grande-Bretagne. — Du *Périclès*, mis en chantier à l'origine et depuis longtemps défunt, à l'*Ernest-Simons* lancé en 1894, cette compagnie a construit 102 bâtimens, dont le premier avait une force de 450 chevaux et le dernier une de 7 000; tel est le chemin parcouru. Ces bateaux, répandus d'abord dans la Méditerranée, pénètrent en 1857 dans la Mer-Noire et le Danube : franchissent en 1860 le détroit de Gibraltar pour attacher à Bordeaux les services du Sénégal, du Brésil et de la Plata; poussent en 1862 jusqu'aux Indes, par le Cap; étendent leurs voyages à la Chine, au Japon; inaugurent enfin en 1882 la ligne d'Australie, reliée ensuite à la côte orientale d'Afrique. De 9 000 tonneaux qu'elle jaugeait à la fondation, cette flotte est passée à 200 000.

L'exploitation directe par l'État n'ayant pas mieux réussi sur l'Atlantique que sur la Méditerranée, le gouvernement s'efforça, là aussi, de passer la main. Mais les premiers concessionnaires ne furent pas heureux. Une compagnie, qui avait entrepris en 1847 le service du Havre à New-York, disparut après deux ans d'existence sans être remplacée. Il n'exista dans cette direction aucune ligne française jusqu'à 1858, où la société Marziou se chargea d'assurer des communications régulières entre l'Amérique et le Havre. Dans ce dernier port fonctionnait aussi, sous le nom de « Compagnie générale maritime », une entreprise dont les opérations répondaient mal à ce titre imposant, puisqu'elle ne possédait que six vapeurs, allant, les uns en Algérie, les autres à Hambourg, et quelques voiliers desservant la Californie. Cette association prospérait du reste sous la présidence de MM. Pereire. Par suite du désistement amiable de sa voisine, la Compagnie *générale* devint en 1861 *transatlantique* et, avec un programme plus étroit, son rôle effectif fut beaucoup plus vaste. Quel que soit le jugement porté sur les œuvres multiples et diversement heureuses de la famille Pereire, on ne saurait refuser aux instigateurs de la nouvelle société de navigation le génie des conceptions grandioses, servi par une audacieuse activité. Ces dons ne suffisent pas pour rendre les victoires durables, mais ils sont nécessaires pour vaincre, et la route de New-York allait devenir le champ de bataille des marines du monde commercial.

Dès 1862, les Transatlantiques faisaient partir la *Louisiane*, armée d'une machine de 2 000 chevaux, peu après le *Napoléon III*, bâtiment de 6 000 tonnes qui coûtait 4 millions et demi de francs, puis le *Pereire* (1866), qui allait de Brest à New-York en neuf jours et demi. Aucun autre, jusqu'en 1877, ne fut plus rapide. La société avait donc pleinement réussi sur l'Océan, lorsqu'en 1880 un nouveau champ lui fut ouvert sur la Méditerranée : sa flotte obtint le monopole des services nationaux entre la France, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

A côté de ces deux grands organismes, Messageries et Transatlantiques, gratifiés par l'État de subventions importantes et grevés de lourdes obligations, s'est fondée en 1872 une troisième association plus modeste, plus libre dans sa modestie et plus favorisée par sa liberté : les *Chargeurs réunis*. Une seule ligne postale lui appartient, la plus récente, celle de l'Afrique occidentale. Pour tous ses autres services, elle s'administre à sa guise. Des trois compagnies maritimes, les *Chargeurs* sont proprement aujourd'hui la seule industrie privée. Les deux autres sont devenues, par le cours naturel des choses, de véritables institutions publiques, comme nos chemins de fer, auxquels la nation garantit un petit revenu à la condition de n'en jamais espérer un gros. Transatlantiques et Messageries sont les trains express et luxueux, consacrés au transport des personnes et des dépêches. Voiturer des marchandises est toute l'ambition des Chargeurs; ils répugnent même à conserver des trains *mixtes* et, loin de rechercher les voyageurs, tendent de plus en plus à démolir, à bord de leurs navires, les logemens de passagers pour augmenter la place du fret.

Par une série de causes que l'on verra plus loin, si le grand camion flottant est quelquefois une bonne affaire, les riches véhicules à hélice en sont toujours une mauvaise. Comparez ceux-ci à celui-là : le bateau-type des Chargeurs a 38 hommes d'équipage, consomme 15 tonnes de charbon par vingt-quatre heures et porte 4 000 tonnes de marchandises; le *Lucania* des Cunard, modèle de la navigation rapide, a 440 hommes d'équipage, dépense 500 tonnes de charbon par jour et ne porte que 1 500 tonnes de fret. Le premier fait, il est vrai, 18 kilomètres et demi à l'heure, tandis que le second en fait près de 39, et encaisse la recette provenant des passagers, qui n'existe pas chez l'autre.

III

Mais cette recette est bien loin de compenser l'écart existant entre le paquebot splendide et le bourgeois cargo-boat, sous le

rapport du prix initial, de l'amortissement, des frais qu'entraîne l'exploitation et surtout la vitesse. Cette vitesse, le voyageur ne la paie nulle part ce qu'elle coûte. Il profite de la concurrence que se font les grandes marines entre elles. Pour les trajets où le service des postes oblige les bateaux subventionnés à multiplier les escales, il se trouve que le placide porteur des marchandises, parti en même temps que le fringant courrier des dépêches, arrive presque aussi vite que lui au dernier terme du parcours *où il s'est rendu directement;* comme un passant, qui chemine lentement mais sans relâche, finit par rattraper le marcheur pressé qui s'arrête devant les boutiques.

Sur la ligne d'Europe aux États-Unis, qui ne comporte ni stations ni crochets, une véritable course est engagée depuis vingt ans entre les pavillons français, anglais, allemands, auxquels s'est venu joindre en dernier lieu le pavillon américain. C'était à qui gagnerait, d'abord un jour, maintenant une heure. Les Transatlantiques avaient tenu la corde jusqu'en 1877; leur champion, le *Pereire*, filait ses vingt-cinq kilomètres à l'heure. Comment une pareille marche n'eût-elle pas semblé admirable? Jamais l'humanité, dans ses annales, n'avait rien vu d'équivalent. Les Égyptiens, suivant Diodore de Sicile, faisaient dans l'antiquité 7 kilomètres et demi. Les « galères subtiles », dont notre vieille marine était si fière, ces coques mal assises sur l'eau, de faible capacité et qui, pour se mouvoir, demandaient un équipage énorme, avaient une allure peu supérieure à 9 kilomètres. Les caravelles de Christophe Colomb, dont la plus longue était sept fois plus courte qu'un grand paquebot actuel, n'avançaient que de 14 kilomètres par les meilleurs vents. Quant aux premiers vapeurs, livrés à la seule énergie de leur chaudière, ils n'excédaient pas la moitié de ce chiffre.

Laisser derrière son hélice 6000 kilomètres en 9 jours et demi, sans rien perdre du confortable de l'existence, eût paru bien doux aux voyageurs d'il y a soixante ans, qu'un voilier indécis ballottait un mois, quelquefois deux, du Havre à New-York, avant de les déposer moulus, désemparés, sur l'autre rive. Les compagnies anglaises *Inman*, *White Star*, *Guion*, se dépassant à qui mieux mieux, arrivent, de 1878 à 1881, à 28, 29 et 30 kilomètres. Les Transatlantiques, se voyant distancés, prennent en 1883 l'engagement d'aller à 32 kilomètres avec la *Normandie*, à 35 avec la *Gascogne*. Ces bâtimens, aussitôt construits, étaient serrés de près par l'*Etruria* des Cunard, puis par de nouveaux venus dans la lice, les steamers allemands de la compagnie *Hamburg-Amerika*. A peine flottaient-ils depuis quelques années que déjà ils

avaient perdu le premier rang. En ce moment, quoique notre *Touraine* effectue le trajet en sept jours, la France n'occupe plus que la troisième place.

L'Angleterre détient ce que nos pères nommaient la « palme » et ce que nous appelons maintenant le « record », avec une vitesse de 41 kilomètres, correspondant à une traversée de cinq jours sept heures entre New-York et le port irlandais de Queenstown, où s'opère la livraison des dépêches. Cette marche forcée devient ordinaire et toutes les compagnies cherchent à s'en rapprocher. Le public y attache une importance, puérile si l'on veut, — puisqu'un gain de quelques heures ne représente la plupart du temps aucun avantage utilisable, — mais dont il faut tenir compte. Cette sorte de fascination exercée sur le voyageur par l'idée de la vitesse est telle, qu'on a vu plus d'une fois des Anglais perdre plusieurs jours à errer dans Broadway, pour attendre le *Cunard*, plutôt que de profiter du départ immédiat d'un autre *liner*. Les paquebots allemands, au sortir de Hambourg, touchent en France; accueillis, — un peu imprudemment disent quelques marins, — dans notre *rade militaire* de Cherbourg, ils viennent porter sur notre sol la concurrence, largement subventionnée, d'un jeune empire maritime. L'Angleterre est, de la part des États-Unis, l'objet d'une concurrence analogue à une heure de Londres, à Southampton.

Dans son beau rapport sur les congrès de Chicago, auxquels il assistait en qualité de commissaire français, le marquis de Chasseloup-Laubat a très bien mis en lumière les efforts tout nouveaux des États-Unis pour jouer un rôle sur l'Océan. « Lorsque le ministre Blaine, dit-il, commença à laisser voir ses visées sur l'Amérique du Sud, le moyen d'action nécessaire, la marine, manquait tout à fait au gouvernement. La flotte de guerre n'existait plus, la navigation marchande, sauf le cabotage, était tombée. » En effet, de 1860 à 1890, le pavillon américain avait presque totalement disparu des mers. Les États-Unis importaient en 1858, *sur des bateaux de leur nationalité*, les *trois quarts* des marchandises qui pénétraient dans leurs ports, — proportion très avantageuse et si rare que l'Angleterre elle-même ne l'atteint pas. — En 1870, le *tiers* seulement du trafic national se faisait sous le drapeau étoilé; enfin la part des vaisseaux américains était tombée, en 1890, au *dixième* du mouvement commercial des États-Unis. Les neuf autres dixièmes entraient ou sortaient sur des navires étrangers, anglais pour la plupart. La cherté de la main-d'œuvre et des matières premières, due au régime protectionniste, avait amené ce résultat. Or l'institution de ce régime prohibitif, ç'avait

été la politique de « l'Amérique aux Américains »; et, par un curieux retour, cette même politique, après avoir à peu près tué la marine, pousse à présent le pays à souhaiter sa résurrection.

Les constructions navales, qui semblaient favorisées aux États-Unis par une protection draconienne, ont succombé sous l'excès même de cette protection. A la suite de ruines successives, les chantiers peu à peu s'étaient fermés. Pressé d'arborer sur la route d'Europe les couleurs de l'Union, le cabinet de Washington n'a pas attendu que les nouveaux bâtimens, commandés à la maison Cramp, de Philadelphie, pussent être lancés. Une « Ligne américaine » s'est improvisée, en achetant il y a trois ans les paquebots d'une ligne anglaise, à qui elle s'est substituée. Elle n'inquiète encore que ses rivaux britanniques; bientôt elle menacera notre compagnie française si, comme on l'assure, des navires supérieurs comme vitesse à tous ceux qui existent jusqu'ici sont affectés par l'*American Line* au service de New-York à Anvers, avec escale à Boulogne. Une âpre lutte se poursuit donc; chaque société cherchant à accroître à tout prix son trafic et à arracher aux autres ses cliens.

En attendant que les découvertes futures aient diminué le coût exorbitant d'une marche accélérée sans cesse, ces gains de quelques kilomètres à l'heure n'auraient pas manqué de ruiner vainqueurs et vaincus, si les champions des diverses nationalités, semblables aux héros d'Homère, à côté desquels combattaient perpétuellement des dieux invisibles, n'avaient derrière eux, dans l'ombre, leurs gouvernemens respectifs pour les assister de leurs capitaux. Une passion analogue se remarque dans l'Atlantique sud, dans le Pacifique, l'océan Indien et les mers de Chine. Si la fièvre est ici moins intense, bien que le nombre des pavillons engagés soit plus grand, — les compagnies italiennes, espagnoles, autrichiennes y figurent avec un total de 200 bâtimens, — c'est que le chiffre des passagers est très inférieur : toutes les lignes réunies d'Extrême-Orient et d'Australie ne comptaient l'an dernier que 67000 voyageurs; celles de New-York en transportaient sept fois plus : 440000. C'est aussi que, pour des traversées de longue durée, l'approvisionnement du charbon nécessaire aux machines de grande vitesse finirait par remplir absolument le navire. On se contente donc, dans ces directions, d'une trentaine de kilomètres à l'heure, tant sur la *Péninsulaire et Orientale* d'Angleterre que sur nos Messageries.

Mais si les compagnies françaises, que l'on peut nommer « officielles », soutiennent la comparaison avec les similaires anglaises au point de vue de la rapidité, elles leur sont inférieures de moitié

pour le nombre et le tonnage des navires; et si nos regards, au lieu de s'attacher à ces princes de la marine marchande, embrassent le peuple des mâts et des coques de toute dimension, ce n'est plus dans le rapport de 1 à 2 que nous nous trouverons avec nos voisins d'outre-Manche, mais dans le rapport de 1 à 12. Nous avons 500 vapeurs, ils en ont 6 000; nos voiliers jaugent 267 000 tonneaux, les leurs 3 millions et demi. A elle seule, la Grande-Bretagne dispose de plus de la moitié — exactement 56 pour 100 — des moyens de transport maritime du monde.

Cette supériorité écrasante tient-elle au génie particulier de la race anglo-saxonne? S'il s'agissait d'une industrie susceptible de réussir *en tous lieux* et *par ses seules forces*, on pourrait l'admettre. Il est ainsi des ouvrages où certains pays excellent, sans y être autrement prédestinés par leur situation. Tels sont chez nous la soie et les « articles de Paris ». Lorsque de pareils centres d'activité se sont formés, — ce qui demande parfois un siècle, — ils possèdent, par la seule vertu de leurs traditions, de leur personnel, une force qui n'est pas à la vérité indestructible, mais qui ne saurait être atteinte ailleurs du premier coup, voire par un outillage égal. Durant la période aiguë du phylloxera, Bordeaux recevait de médiocres vins espagnols et les transformait en bons crus du Bordelais. La métamorphose paraissait fort simple; Hambourg s'y essaya, importa les mêmes vins que Bordeaux, et ne fit que de la piquette ou des confitures.

En fait de navigation et de commerce maritime, presque toutes les nations, — sauf la France, — ont à tour de rôle, dans le passé, occupé le premier rang; et l'on ne saurait dire que la seule intelligence de chacune ait suffi à le lui assurer un jour. L'Angleterre l'occupe aujourd'hui par des causes dont les unes sont géographiques : position insulaire; les autres géologiques : sous-sol minier; plusieurs purement politiques: système du libre-échange. La seule que l'on puisse attribuer au caractère anglo-saxon, c'est le goût des conquêtes, combiné avec l'amour du commerce. Après dix essais infructueux de domination sur le continent, dont son histoire et la nôtre sont remplis, l'Angleterre, ne pouvant décidément s'étendre en Europe, fut amenée à s'agrandir par des annexes lointaines; ce qu'elle fit bien plus par le succès de ses armes que par la chance de ses explorateurs.

Parvenue à posséder une immense flotte marchande, parce qu'elle est en mesure de l'utiliser, elle se trouve en cet état d'entraînement que j'indiquais tout à l'heure, où la grandeur même d'une industrie contribue à sa prospérité : fret, marins, navires, sont d'autant plus abondans qu'ils sont plus demandés et d'autant

plus avantageux qu'ils sont plus offerts. Ces réflexions sur nos voisins, qui semblent étrangères peut-être au sujet de cette étude, en sont pourtant le point capital : elles servent à discerner le jeu des ressorts qui font mouvoir cette marine prodigieuse, et à nous expliquer à nous-mêmes notre propre faiblesse. Parmi les avantages dont jouissent les Anglais, il y en a que les Français n'auront jamais ; il y en a que les Français ne veulent pas avoir ; à tort ou à raison ils estimeraient les payer trop cher. L'Angleterre n'est du reste pas assurée de conserver toujours ceux qu'elle possède ; d'Orient et d'Occident surgissent des rivaux.

Mais, pour le moment, elle puise dans son succès de quoi le multiplier encore : le grand nombre des navires en construction sur ses chantiers facilite la spécialisation du travail. On voit arriver à Palmer des *trains entiers* composés de *bittes*, pièces d'amarrage, à la confection desquelles certains fabricans sont *exclusivement* adonnés. D'autres usines produisent uniquement des hublots, et ainsi du reste. Cette division, poussée à l'extrême, engendre le bon marché des bateaux, et le bon marché des bateaux amène les commandes. Sur 1 500 000 tonnes de navires qui se construisent annuellement dans le monde, les deux tiers sortent des chantiers britanniques. Les tôles d'acier, qui valent en France 23 francs, ne coûtent pas plus de 12 francs en Angleterre. Selon que le vaisseau est plus ou moins affiné, qu'il sort des ateliers de la Clyde ou de ceux de la Tyne, qui correspondent, l'un au tailleur sur mesure, l'autre à la maison de confection, il sera plus ou moins cher ; mais il sera toujours meilleur marché qu'en notre pays, de 25 pour 100 dans le premier cas, de 50 pour 100 dans le second. Avec des navires moins coûteux, c'est-à-dire avec un capital d'exploitation plus faible, exigeant chaque année de moindres frais d'amortissement, les compagnies anglaises peuvent subsister là où des françaises ne le pourraient pas sans l'appui de l'État.

Comme l'État est intéressé malgré tout à maintenir la marine marchande, il la subventionne ; et, pour que ses cadeaux soient partagés entre le constructeur et l'armateur, il oblige celui-ci à se servir de celui-là. Mais aussitôt les dissensions éclatent. L'armateur se plaint que le constructeur tire à lui toute la couverture, en majorant ses prix de vente d'une somme presque égale à la prime que pourra toucher le navire à flot. Ceci explique que, malgré les subventions officielles, la marine française se compose actuellement, *pour les cinq sixièmes*, de bateaux nés à l'étranger. Le constructeur de son côté estime que ses prétentions ne sont pas excessives, et ne font que l'indemniser des charges à lui im-

posées par la protection douanière. Le Parlement lui a donné gain de cause et l'a investi d'un monopole; seulement il ne peut pas l'exercer. Sauf quelques voiliers de minime importance, il n'a été construit en France, depuis deux ans et demi, que *quatre steamers*, pas davantage. Dans le même laps de temps il s'en est perdu trente; et deux sociétés françaises ont disparu, vendant leurs bateaux pour un morceau de pain, sans avoir de successeurs.

Quant aux compagnies postales, obligées de remplacer immédiatement tout bâtiment mis en réforme, celles qui ont tenté de se suffire à elles-mêmes en créant pour leur usage un chantier de construction, se sont mis au pied un terrible boulet. Elles ont cru avoir des ateliers à leur service; elles se sont trouvées bien vite au service de leurs ateliers; forcées, pour en tirer parti, de les faire travailler même sans nécessité sérieuse, entraînées ainsi à des dépenses inutiles et n'osant liquider, de peur de réaliser une perte trop sensible. Pour les Transatlantiques par exemple, il y aurait avantage à payer leurs navires 15 ou 20 p. 100 de plus et à ne pas entretenir un chantier.

Dans cette fin du XIXe siècle, où l'activité des peuples civilisés s'en va débordant sur tous les domaines, qui n'avance pas ou qui avance peu demeure bientôt en arrière. C'est malheureusement notre cas sur l'Océan et, sans parler de l'Angleterre, il est d'autres marines par qui nous sommes chaque jour devancés. Depuis quinze ans, le pavillon français a vu son pouvoir croître de 8 p. 100, mais le scandinave s'est augmenté de 40 p. 100 et l'allemand de 80 p. 100. Il est aujourd'hui des routes où nos couleurs se font plus rares et, parmi celles-là, ce glorieux canal de Suez qu'avaient percé nos compatriotes avec leur argent et leur enthousiasme. Sur 3 350 bâtimens qui, l'année dernière, transitaient par le canal, on compte 2 400 anglais, 300 allemands, 190 hollandais et 185 français. Dix ans avant on y voyait passer 300 français, et seulement 140 hollandais et 155 allemands.

IV

Pour trouver l'équivalent, comme taille, des paquebots contemporains il faut remonter au déluge, je veux dire à l'arche de Noé. Ses dimensions, indiquées par la Bible, différaient peu de celles du transatlantique *la Touraine*. Elles seront fortement dépassées par les nouveaux bateaux de la même compagnie, dont le plan a été récemment dressé. Elles le sont déjà par les derniers Cunards. Si Noé s'est exactement conformé aux mesures données par l'Éternel,

son « arche » avait 150 mètres de long, 25 de large et 15 de haut. *La Touraine* a 160 mètres de long et 20 de haut; mais elle n'a que 18 mètres de large. Le bâtiment biblique n'avait que trois étages, l' « arche » moderne en a quatre, sans compter la passerelle; Noé pouvait s'en passer puisque, n'allant nulle part, il ne naviguait pas. C'est le besoin de marcher vite qui a fait allonger et amincir nos navires modernes, dont la ressemblance avec ce très ancien devancier s'arrête ici.

L'essai ne se renouvela pas, comme on sait, et il semble qu'un bateau de 150 mètres de long dût paraître une merveille, parmi beaucoup d'autres, à la foi robuste des générations du moyen âge, lorsque Guillaume de Normandie allait conquérir l'Angleterre ou lorsque saint Louis partait pour la première croisade avec des nefs de 20 à 25 mètres de longueur. Les galions ou les caraques du XVI[e] siècle mesuraient 40 mètres et jamais, avant Louis XIV, on n'avait vu un vaisseau de guerre atteindre jusqu'à 60. Ces derniers, il est vrai, étaient fort larges; « vaisseaux ronds », disait-on, à gros ventre, se défendant bien des lames, fort empêchés à courir. Du souci croissant de la vitesse est venu le modèle actuel, aux flancs plats, aux hanches effacées, plus long qu'une église gothique, qui, renversée, se balancerait sur les flots,— la *Gascogne* dépasse d'un huitième la cathédrale de Rouen qui paraît immense.

Une légèreté plus grande des coques a été obtenue en remplaçant le bois par le fer, ensuite le fer par l'acier. Ce fut en 1840 que le métal commença à dominer dans le matériel maritime. Cher au début, la baisse des fers, la hausse des bois propres aux constructions navales, ont depuis rapproché les distances. Longtemps la marine militaire garda ses préférences pour les carènes en bois doublé de cuivre. Aujourd'hui, non seulement le fer a vaincu le bois, mais il a été battu à son tour par l'acier doux. Il y a quinze ans que le nouveau métal l'emporte sur l'ancien, limité désormais à quelques parties peu importantes des navires; sur 100 bateaux il s'en construit 95 en acier. Avec le fer la pesanteur de la coque avait été réduite d'un tiers; grâce à l'acier, on réalise une nouvelle économie d'un dixième sur le poids total. D'où faculté d'augmenter la puissance motrice ou le port en marchandises. Plus résistant, l'acier a permis d'atteindre des longueurs qui n'auraient pas été possibles avec le fer; plus malléable, il atténue les avaries des abordages et des échouemens.

Cependant ces navires, de plus en plus solides, durent de moins en moins. Le bois à la mer vivait quarante ans; le fer ne pouvait compter que sur une trentaine d'années d'existence; les jours de l'acier

seront plus courts encore, pour les longues traversées surtout, où le bâtiment fatigue davantage, sans aucune facilité de refuge. La corrosion de l'acier par l'eau salée est plus grande que celle du fer, sa trépidation est plus forte, il se déboulonne. Mais ces défauts ne balancent pas les dons qu'il possède; tellement se démode vite le matériel, à mesure que les exigences de la navigation changent.

On allongerait encore les navires, n'était qu'avec la grande vitesse augmente la préoccupation de la stabilité. Cette dernière exige d'autant plus d'enfoncement que le steamer est plus long et plus rapide, et, les bateaux grandissant plus promptement que les ports, les premiers, sous peine de ne pas avoir où loger leur quille, doivent se contenter de ce que les seconds peuvent leur offrir comme tirant d'eau. On a beau creuser, ils demeurent mal à l'aise, contraints à des précautions infinies pour entrer et sortir de leur abri sans rien casser, et sans se casser eux-mêmes, raclant le fond, gênés aux entournures; ils rappellent ce conte des *Mille et une Nuits*, où certain poisson-fée grossissait à vue d'œil, faisant éclater tous les vases où successivement on prétendait l'enfermer et finissant par forcer le pêcheur, qui l'avait pris, à le rejeter en mer. Pour assurer cette stabilité indispensable du paquebot, pour le « mettre sur nez » à l'issue d'une rade peu profonde, le maintenir dans ses lignes, ou le lester en cours de route quand le charbon est brûlé, on se sert du *water ballast*. Sous les cales à combustibles et à marchandises est ménagé un double fond, divisé en huit compartimens, que l'on peut remplir ou vider isolément d'eau de mer et dont la capacité totale est de 800 à 1 000 tonneaux. Souvent cette eau de mer remplace la provision d'eau douce, au fur et à mesure que celle-ci est consommée par la machine. Elle sert aussi à économiser des manœuvres onéreuses de lest et à remédier aux défauts d'arrimage, s'il en existe.

Montons à bord de *la Touraine*, — immédiatement au-dessus des *water-ballast* est la cale; au-dessus de la cale le troisième entrepont. Chaudières et machines y sont installées et absorbent un espace de 45 mètres de long sur 12 de hauteur. A côté d'elles se trouvent le charbon et, vers l'avant, les marchandises composant le fret, les bagages des passagers, la cave aux vins, les approvisionnemens de bouche et de matériel. A l'arrière sont des magasins réservés au service des postes. En remontant, nous accédons au deuxième entrepont où sont casernés les passagers de troisième classe et l'ensemble de l'équipage, puis plus haut, — car, dans les hôtels flottans, c'est le contraire des maisons de terre ferme; les étages inférieurs sont les moins estimés, — le premier entrepont comprend les vastes appartemens de la pre-

mière classe, à côté des demeures plus modestes de la seconde.

Un escalier monumental nous conduit au « pont » proprement dit, que l'on continue d'appeler *supérieur* bien qu'il soit surmonté de deux autres : le pont-promenade ou *spardeck* et le pont-abri. Le milieu du premier est consacré à des *roofs*, constructions légères éclairées par le plafond, où sont disposés salons, fumoirs et grandes cabines de luxe. A droite et à gauche, sur toute la longueur du bâtiment, un vaste espace couvert permet aux amateurs de marche de faire « les cent pas », et même près du double, sans se retourner. S'ils ne craignent pas le vent, si le temps est beau, ils peuvent s'élever encore et affronter le pont-abri. C'est le toit du navire, où se balancent les embarcations de sauvetage, où débouchent d'innombrables tuyaux d'air de toutes dimensions. Il est dominé à son tour par la passerelle réservée au commandant : c'est là qu'à 14 mètres au-dessus des flots, à 22 mètres au-dessus de la cale, — hauteur d'une maison de cinq étages des caves aux mansardes, — est la chambre de veille, munie des instrumens de timonerie, des traditionnels sabres d'abordage, à côté du « fusil porte-amarre ». Le bâtiment est partagé de la cale au pont, par des cloisons verticales de fer parfaitement étanches, en 14 portions distinctes, pour arrêter l'envahissement de l'eau en cas de choc, la propagation du feu en cas d'incendie.

De semblables colosses exigent, pour se mouvoir avec la rapidité que l'on attend d'eux, des machines d'une puissance inouïe. L'énergie demandée à la vapeur, dans une usine ou un chemin de fer, n'est en rien comparable à celle qui est ici nécessaire. Le même bateau, qui fait aisément ses 19 kilomètres à l'heure avec 2200 chevaux, a besoin, pour faire *le double* (38 kilomètres), d'une force *décuple* (22000 chevaux). Dans les mers d'Orient, les paquebots des Messageries ne dépassent pas 7000 chevaux; sur l'Océan, un paquebot du type de la *Champagne* développait, il y a dix ans, 9000 chevaux. Aujourd'hui, au lieu d'une machine, on en met deux. Celles qui fonctionnent côte à côte à bord de *la Touraine* atteignent ensemble 12000 chevaux ; celles dont sera doté le prochain transatlantique représenteront 15000 chevaux. Il est curieux de remarquer à ce propos que le Creuzot tout entier, la plus grande manufacture du monde, ne possède pas plus de 15000 chevaux-vapeur. Cependant les deux moteurs du *Lucania*, des Cunard, sont déjà de 24000 chevaux; et l'on projette, m'assure-t-on, de l'autre côté du détroit, un bâtiment plus vigoureux encore, qui serait activé par *trois machines*, de 33000 che-

vaux-vapeur, force équivalente à celle de 100000 chevaux en chair et en os.

On peut apprécier la puissance de pareilles mécaniques par le détail suivant : appliquée idéalement à des engins appropriés, une force de 21 000 chevaux permettrait de soulever le poids de métal représenté par la tour Eiffel — 7 millions et demi de kilos — jusqu'à la hauteur de 300 mètres, et cela dans moins d'une heure en faisant la part des frottemens de l'appareil.

Ces machines doivent satisfaire à des conditions en apparence inconciliables : il les faut aussi légères et peu encombrantes que possible, pour laisser plus de place au tonnage utile du navire; un excès de solidité leur est indispensable, relativement aux dimensions de celles adoptées à terre, pour résister aux vibrations des moteurs et éviter les interruptions de service en cours de route. Le combustible, qui coûte cher et tient la place du fret, doit être économisé. Or les machines qui possèdent les premières qualités sont dénuées des secondes et réciproquement; l'on se contente donc de solutions mixtes.

Une invention due en 1871 à Benjamin Normand, le grand constructeur du Havre, a eu pour effet de réduire sensiblement la dépense de charbon en utilisant mieux la vapeur : je veux parler des machines « à triple expansion ». Accueillies d'abord au delà de la Manche avec plus de faveur que chez nous, elles sont aujourd'hui adoptées par toutes les marines. On sait que, suivant un principe uniforme, la vapeur au sortir, soit de la chaudière où elle est produite, soit des récipiens où elle est emmagasinée, se rend dans un cylindre pour y communiquer un mouvement de va-et-vient au piston, qui actionne à son tour les rouages. Avec l'ancien système la vapeur, une fois son effort opéré, gagnait la cheminée pour aller se perdre dans l'air. Avec la machine « à triple expansion » cette vapeur, en quittant le premier cylindre, est envoyée dans un second, où elle pousse et repousse un second piston ; à son issue du second cylindre elle est recueillie dans un troisième, où elle remplit le même office. C'est le procédé du vigneron qui tire de son raisin, d'abord un vin généreux, puis, après trempages, un jus moins alcoolique et enfin une piquette de famille.

On obtient ainsi plusieurs moutures du même sac ; et comme cette *piquette de vapeur*, qui a dû travailler trois fois au lieu d'une, va s'affaiblissant, c'est-à-dire se refroidissant, à chacun de ses passages successifs, on a soin de faire les trois cylindres de plus en plus vastes, — le premier de 1 mètre, le troisième de 2^{m},50 de diamètre, — afin d'égaliser leur puissance; les plus gros

suppléant par la quantité à la qualité qui leur manque. On va même jusqu'à construire des machines « à quadruple expansion », possédant quatre cylindres et utilisant une quatrième fois la vapeur. Celle-ci pourtant se lasse ; elle retourne en partie à l'état liquide. L'eau, qui s'accumule alors dans le cylindre, s'oppose au jeu régulier du piston et arrive parfois à le briser. Telle a été la cause de l'accident qui se produisit l'an dernier sur la *Gascogne* et paralysa la marche de ce paquebot, que l'on crut un instant perdu.

Les trois pistons concourent ensemble à faire tourner l'arbre d'acier au bout duquel est emmanchée l'hélice. On demeure stupéfait, lorsqu'on voit un navire à sec, qu'un si monstrueux poisson ait de si infimes nageoires, que ces trois ailettes de bronze, dont chacune n'a pas plus de 2 mètres de long suffisent à lui donner une vitesse de neuf lieues à l'heure. L'hélice, par sa supériorité incontestable, a détrôné les roues à aubes du début. Ces dernières avaient l'avantage d'exiger un moindre tirant d'eau, de diminuer un peu le roulis et d'occasionner moins de trépidations; mais aussi s'enfonçant diversement dans l'eau tour à tour, suivant le balancement du navire, elles fonctionnent avec irrégularité; elles doivent déployer une force double pour un même effet utile. Depuis Archimède, qui connaissait l'action de la vis sur une masse liquide et s'en servait pour élever l'eau, depuis W. Littleton qui, avec son hélice de 1793, première application de l'idée antique, n'arrivait pas à faire plus de 1500 mètres à l'heure, jusqu'aux deux hélices jumelles des nouveaux steamers, favorisant les évolutions et fractionnant la force motrice, de manière à éviter l'immobilisation complète, c'est par une suite de tâtonnemens et de recherches, où le hasard a joué son rôle, que l'on est parvenu à asseoir la théorie minutieuse de ce moteur si surprenant et si simple.

Pour donner aux hélices une rotation de 80 à 90 tours par minute, on dépense, *dans le même laps de temps*, jusqu'à 350 kilos de charbon à bord du *Lucania*, soit plus de 500000 kilos par vingt-quatre heures. La fourniture annuelle de charbon nécessaire à la Compagnie transatlantique est de 425000 tonnes, et pourtant son plus grand bateau n'use que 250 tonnes par jour. Que serait-ce si, par de constantes améliorations, on n'était parvenu à réduire *au quart de ce qu'elle était* autrefois la nourriture et la pesanteur des machines. Avec les anciens moteurs à balanciers, un paquebot n'aurait jamais pu loger sa provision de charbon, même en renonçant à transporter rien autre chose ; ce qui du reste eût rendu problématique l'utilité de son voyage. La consomma-

tion est tombée, de 2 kilos et demi et 3 kilos, à 700 grammes en moyenne, par cheval et par heure, et cela seulement par un emploi plus judicieux du calorique.

Car on ne cherche pas à rationner les chaudières; on les gave au contraire et, pour les forcer à avaler plus vite ces amas de houille, dont la fumée s'échappe par des cheminées géantes ayant jusqu'à 5 mètres de large, on a imaginé le « tirage forcé ». Huit ventilateurs, sur *la Touraine*, envoient dans les foyers 65 000 mètres cubes d'air à l'heure, afin d'exciter le charbon à brûler plus vite. Ce tirage artificiel est indispensable; si les ventilateurs s'arrêtent, si leur débit diminue, la chaleur devient moindre et la marche du navire s'en ressent aussitôt. Il faut en effet des pressions extrêmes, une vapeur initiale à la température de 175 degrés centigrades, pour exécuter avec fruit la triple besogne que l'on a vue plus haut.

Avant sa transformation en vapeur l'eau, d'alimentation est préparée à son rôle; lorsqu'elle arrive dans la chaudière, elle est déjà chaude; amenée par divers systèmes à un état voisin de l'ébullition. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que cette eau se vaporise. A sa sortie du dernier cylindre elle est allée se refroidir dans des condenseurs, y reprendre la forme liquide, pour recommencer, après ce repos, sa perpétuelle métamorphose. Il entre dans les chaudières d'un paquebot de 20 000 chevaux 30 litres d'eau *par seconde* et 16 000 mètres cubes par voyage. Sans la condensation de la vapeur, il n'est pas de navire qui pourrait produire par la distillation, encore moins loger dans ses cales la cinquième partie de l'eau qu'il emploie; tandis qu'avec le système usité la provision d'eau douce n'est guère que de 6 à 700 tonnes.

Jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre combustible, jusqu'à ce que les résidus de pétrole par exemple, huiles de goudron ou *mazouts*, expérimentés déjà sur une échelle assez vaste, mais dont l'emploi est encore restreint, remplacent la houille, cette dernière grève lourdement l'exploitation navale. Dans mon étude sur le *Papier* (1) je constatais qu'à terre la machine à vapeur se faisait vieille, qu'on cherchait sourdement à l'évincer, à lui substituer des moteurs moins chers à entretenir. Sur mer, ces paquebots dont les rouages dévorent 9 000 kilos d'huile pour s'adoucir, durant la traversée aller et retour de France en Amérique, ont une avidité de charbon ruineuse. C'est d'abord l'achat qui est onéreux : 23 francs la tonne au Havre, 29 francs à Marseille,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895.

43 francs à Java, 58 francs à Montevideo. On ne peut employer que certaines qualités; les Transatlantiques sont obligés de se servir, à Marseille, de « Cardiff trié ». Il n'est pas de charbon français équivalent. Il faudrait, pour obtenir le même calorique, en embarquer davantage, et l'on n'arriverait pas, malgré tout, à une vitesse égale. Rien que par l'usage des charbons asiatiques, dont la dépréciation du métal argent a fait baisser le prix, les Messageries ont réduit leurs frais généraux de plusieurs centaines de mille francs. Là où il n'y a pas de mines ouvertes, la question de la houille domine la navigation : sur la côte d'Afrique, pour économiser le combustible, les Chargeurs réunis ont trouvé avantage à mettre au rebut, à détruire, des machines qui n'avaient pas douze ans de service, afin de leur substituer des appareils perfectionnés du dernier modèle, dont chacun coûtait 700 000 francs.

La tonne de charbon est plus qu'une dépense ; elle fait obstacle à une recette, puisqu'elle tient la place de marchandises dont les 1 000 kilos paieraient parfois 40 et 50 francs. Pour le trajet effectué par les Messageries entre l'archipel des Séchelles et la côte australienne, il faut emporter 1 800 tonnes de charbon; si bien, qu'avec les 300 tonnes d'approvisionnement divers du navire, on ne peut guère prendre que 1 500 tonnes de fret. Dans la chambre de chauffe, devant 16 et 24 foyers, travaillent les *ringardeurs*, et les *rechargeurs*, vers qui les *soutiers* poussent nuit et jour de petits wagonnets, que l'on a grand'peine, par les gros temps, à empêcher de dérailler. En plus de sa force motrice le bateau possède une foule de mécanismes auxiliaires, grues, monte-charges, treuils, cabestans, ventilateurs, moteurs à dynamos ou à gouverner, pompes centrifuges, d'épuisement, de condenseurs, etc. On arrive au total d'une quarantaine de machines, développant un total d'un millier de chevaux. Sur certains vaisseaux de guerre le chiffre des appareils auxiliaires atteint la centaine.

Le seul service de la machine absorbe près de moitié de l'équipage qui, sur un paquebot comme la *Normandie*, se compose de 207 hommes et en comprend 308 à bord de *la Touraine*. Les salaires sont un élément important de la dépense : Messageries et Transatlantiques ont ensemble près de 11 000 individus embarqués. Et cette dépense est proportionnellement plus élevée pour une compagnie française que pour ses rivales allemandes ou britanniques. La navigation n'est pas chez nous une industrie libre. L'organisation de l'inscription maritime, qui remonte à Colbert, impose aux populations côtières une sujétion très pénible; en revanche elle assure un morceau de pain à leur vieillesse

et garantit un monopole à leur âge mûr. Les armateurs n'ont droit de prendre pour matelots que les inscrits maritimes. Ils sont obligés de les soigner en cas de maladie, de les rapatrier, etc. De sorte que, pour tout le trafic au delà de Suez, tandis que les *Messageries* payent des appointemens de 75 francs par tête et par mois à leur personnel subalterne, la *Péninsulaire et Orientale* compose ses équipages, pour les neuf dixièmes, d'Indiens à 15 et 20 francs. De plus, la nourriture de ces derniers ne coûte à la compagnie anglaise que 0 fr. 60 par jour, pendant que celle des Français revient à 2 fr. 25.

Aucun pays ne traite ses marins, sous ce rapport, aussi bien que le nôtre. L'eau et la bouillie de froment forment, à bord des bâtimens norvégiens, le fond de l'alimentation des hommes. Ni les Anglais, ni les Allemands ne reçoivent de vin; pour que nos compatriotes touchent, en cours de route, les rations auxquelles ils sont habitués, un navire de 3000 tonneaux qui fait le voyage de Madagascar doit embarquer 15000 litres de vin, représentant pour l'armateur, outre leur valeur d'achat, la perte de 15 tonnes de marchandises payantes. La modicité de la solde, chez les étrangers, s'étend à la maistrance, aux officiers : un capitaine français aura 12000 francs, on trouvera des capitaines allemands pour 3000. Et ce personnel, qui revient moins cher, fournit une plus grande somme d'ouvrage. Lorsque le navire français a 40 hommes, l'anglais se contente de 30.

Il est avéré que, *par homme d'équipage*, la marine du globe transporte aujourd'hui *quatre fois autant de tonnes qu'il y a trente ans;* mais l'Angleterre transporte, proportionnellement à ses équipages, plus de marchandises qu'aucune autre marine. Cela, non seulement parce qu'elle réduit au minimum le nombre des mécaniciens et des matelots, mais aussi parce qu'ils naviguent davantage. A son arrivée dans un port le commandant britannique licencie presque tout son effectif; et ce qui, pour toute autre nationalité, semblerait une dureté excessive, n'offre pour celle-ci aucun inconvénient. Quelque éloigné qu'il soit de la métropole, le marin anglais, aussitôt congédié, trouve dix navires anglais où s'engager. « Des 700000 tonnes de riz, me disait le directeur d'une de nos compagnies commerciales, que Saïgon, le chef-lieu de nos possessions de Cochinchine, exporte annuellement, il n'en sort pas 5000 sur des navires français. Le tout navigue sous pavillon allemand : nous n'y allons pas, parce que nous serions sûrs d'avance de nous ruiner. »

J'ai essayé de préciser les causes de notre infériorité; elle est incurable, — et comment pourrions-nous souhaiter en guérir ! —

lorsque justement elle résulte du bien-être dont jouit le peuple français, au regard des autres peuples. Ce bien-être provient de l'élévation relative des salaires sur notre sol, dont nous avons droit d'être fiers. Et ce que nous remarquons aujourd'hui, pour la France et pour la navigation, sera tout le secret des luttes que ménage à nos fils le siècle prochain, pour la généralité des industries et pour l'Europe entière vis-à-vis du reste de l'univers. Nos marins, en attendant, sont comme nos constructeurs; pourvus d'un monopole improductif, ils trouvent difficilement à s'embarquer. Il s'agit ici pourtant d'un des métiers les plus durs à exercer, en tous cas du plus dangereux. Le chiffre des ouvriers, victimes d'accidens mortels, est chaque année dans les mines de charbon de 18 sur 10 000; il est de 13 dans le personnel des chemins de fer, de 20 dans les entreprises de voitures. Il s'élève, dans la marine *à vapeur*, à 48 tués sur 10 000 marins et, si l'on y comprenait les bâtimens de pêche, il irait à 77 par an.

V

Est-ce à cette même recherche de la douceur du vivre que nos paquebots doivent la renommée qu'ils possèdent, sous le rapport de l'installation et du traitement des passagers? Il est certain que leur supériorité, à ce point de vue, est incontestée. A terre, ce n'est pas une tâche aisée que d'exploiter ces hôtels qui, dans les capitales, reçoivent des centaines de voyageurs; sur mer, le problème est bien autrement complexe d'assurer l'existence pendant 10 ou 12 jours — il faut prévoir les retards — de 1 500 personnes, dont 1 200 passagers logés, chauffés, éclairés, baignés et promenés dans des compartimens distincts. Pour que les habitans de *la Touraine* se reconnaissent dans le dédale des corridors, on a pris soin d'apposer, aux points d'intersection, des plaques indicatrices en deux langues : de la « rue de Chicago » nous tombons dans « London street », puis nous traversons la « rue des Bains ».

Lorsque après les serremens de mains, l'adieu final et le commandement de : *Enlevez la passerelle*, le transatlantique, lentement, par une série de manœuvres compliquées, s'ébranle dans le bassin de l'Eure, poussé ou maintenu par son remorqueur, viré par cette amarre que l'on appelle — à la grande surprise des militaires — la « garde montante »; lorsque la rade est calme, que « le temps tient conseil », comme disent les Havrais, le passager qui descend l'escalier d'acajou massif à double révolution, orné de statues, de glaces énormes, où se mirent des tableaux

représentant des vues champêtres et des châteaux historiques posés sur des prairies, ce passager certes a le sentiment de n'avoir pas quitté la terre ferme, ou du moins d'en avoir emporté beaucoup à ses pieds. Surtout s'il peut s'installer dans une chambre de moyenne grandeur, mais élégante et complétée par un cabinet de toilette, un water-closet et une salle de bain.

Celui-là est le privilégié des cabines de luxe; il paie jusqu'à 3 000 francs s'il est seul. Le billet ordinaire de première classe, qui varie de 500 à 1 000 francs suivant la saison et le paquebot, donne droit à un réduit plus étroit, mais qu'à force d'invention et de calculs on est parvenu à agrandir, de façon que le voyageur debout, sa toilette terminée, retrouve le plus de superficie possible. *Proportionnellement à la place qu'elle occupe*, à ses cabines, à ses salons, au luxe de sa table et à tous les frais accessoires que ce luxe entraîne, la première classe paie moins cher que la troisième, taxée à 100 francs par personne, — c'est du reste la même chose sur les chemins de fer. Les « réquisitionnaires » de première classe, c'est-à-dire les personnages officiels que la compagnie est tenue de transporter gratuitement, donnent lieu à une indemnité de 7 francs par jour de traversée; mais cette redevance conventionnelle est loin de correspondre au coût de l'ordinaire du bord.

Pour que les 175 convives, qui s'assoient en même temps dans la salle à manger principale, trouvent à leur dîner deux potages, un relevé de poisson, une entrée, deux légumes, deux rôtis, un entremets glacé, des pâtisseries et un dessert copieux, avec déjeuner à l'avenant, il faut embarquer de quoi fournir 15 000 kilos de viande de boucherie, 1 500 têtes de volailles, 46 000 œufs, 7 000 huîtres, 180 000 kilos de pain, sans compter 9 000 brioches, 31 000 litres de vin, etc., etc. Un paquebot des *Messageries* emporte pour les longs parcours 12 000 serviettes et 4 000 draps de lit. Sur un transatlantique, où les passagers sont plus nombreux, il est sali 32 000 pièces de linge par voyage, et l'on use *400 balais* pour le nettoyage du navire. Il faut songer aux malades : un hôpital est organisé pour eux et aussi une pharmacie complète dont la commission sanitaire du port, avant chaque départ, vient faire l'inspection. Jadis, à partir d'une certaine heure, les passagers étaient plongés dans l'obscurité; un millier de lampes électriques éclairent maintenant le bateau dans toutes ses parties, et chacun peut, au milieu de la nuit, en tournant le commutateur, illuminer à son gré sa cabine.

Grâce à tout le confortable obtenu, rien, ou presque rien, ne différencie ce bâtiment d'un hôtel de premier ordre; rien... si

ce n'est le mal de mer. Puisque l'on n'a pu jusqu'ici contraindre l'Océan à se tenir tranquille, on cherche à supprimer du moins l'incommodité qui résulte de son agitation. Il avait été imaginé à cet effet un salon suspendu, qui devait rester fixe quelles que fussent les oscillations du navire et, comme ce salon ne pouvait être maintenu immobile par sa seule gravité, un mécanisme hydraulique devait le redresser en temps opportun. Le conducteur, dans un moment de distraction, manœuvra son mécanisme à contresens; c'en fut assez pour condamner le système. Un autre essai, tenté sur le *Calais-Douvres*, ne fut pas plus heureux : il consistait à accoler ensemble, côte à côte, deux coques jumelles. Ce double navire offrait plus de stabilité, mais il était peu solide. Une compagnie américaine ne réussit pas mieux avec la « caisse à roulis ». Celle-ci flottait dans un réservoir à demi plein d'eau, et l'on comptait que le mouvement intérieur de cette eau contrarierait ou compenserait le balancement extérieur, imprimé par les vagues. La force et la durée des coups de roulis, malheureusement trop variables, déjouèrent les calculs, et l'on dut renoncer à cette « caisse », de peur qu'elle-même un jour, obéissant aux flots au lieu de leur résister, n'amenât par son poids mobile le navire à *engager*, c'est-à-dire à incliner sur le côté de manière qu'il ne pourrait plus se redresser. Ces essais infructueux ne doivent pas faire désespérer de l'avenir; on parviendra sans doute à supprimer le mal de mer sur les paquebots; il faut bien laisser quelque chose à souhaiter aux générations futures.

L'appréhension des gros temps a ce résultat que les transatlantiques, qui naviguent à moitié vides dans la mauvaise saison, refusent du monde en été. Des 300 000 voyageurs qui montent annuellement sur les bateaux de cette compagnie, le plus grand nombre se rend en Algérie et n'effectue, par conséquent, que de courts trajets; tandis que des 112 000 passagers transportés par les Messageries, la majorité est à destination de l'Extrême-Orient, tout au moins de la Turquie et de l'Égypte. Le chiffre a beau être trois fois plus élevé dans la première société que dans la seconde, les recettes de l'une et de l'autre sont sensiblement pareilles, variant de 54 à 55 millions.

Du Havre pour New-York il part à peu près 30 000 personnes par an, de New-York au Havre il n'en arrive que 15 000. Cette différence représente les émigrans qui ne reviennent pas. Le total des billets de première classe, — 5 000 à 6 000, — celui des secondes classes, beaucoup plus bas, — 1 300 à 1 800, — est le même dans les deux sens. Mais les trois quarts des individus qui peuplent les dortoirs de la troisième classe s'embarquent sans

esprit de retour. Ceux-là ne se déplacent ni pour leurs plaisirs ni pour leurs affaires. Ce sont gens las de vivre uniquement pour travailler et qui rêvent de travailler seulement pour vivre. Un tout petit groupe est celui des économes, qui prennent les troisièmes pour ne pas gaspiller le modeste capital sur lequel sont étayées leurs espérances. La plupart n'ont que des espérances bien frêles et, dans des poches bien vides, pour remonter leur moral, un peu de la graine d'où sortent les « oncles d'Amérique » ; car ils sont patiens plutôt que sombres.

A leur descente du train, au Havre, les émigrans trouvent la soupe servie sous la tente ; ils passent ensuite, en présence du consul des États-Unis, une inspection médicale très minutieuse. Puis on les divise en chambrées distinctes, suivant leurs nationalités : beaucoup d'Italiens, d'Allemands et de Suisses, très peu de Français. Détail piquant : dans les différentes classes, énormément d'israélites de tout pays ; aussi bien aux Messageries, pour la Plata, qu'aux Transatlantiques pour New-York. Le juif s'est toujours volontiers mis en route ; bien avant le christianisme, on le voyait déjà répandu dans le monde civilisé.

L'émigration tend du reste à décroître depuis les entraves qu'y apporte la législation américaine ; en un mois, cette législation a fait repousser 800 émigrans sur 2000. Les États-Unis tiennent à faire un choix. Tout voyageur de troisième classe est, *a priori*, considéré comme émigrant ; à ce titre, pour être admis à débarquer, il doit prouver qu'il possède en argent comptant un minimum de 250 francs, qu'il n'a signé par avance aucun contrat de louage, qu'il est sain de corps et d'esprit, — on a refusé des idiots, — enfin qu'il n'a subi aucune condamnation infamante ; ceci afin que le sol de l'Union ne devienne pas le rendez-vous des malfaiteurs du vieux continent. Ceux qui ne sont pas jugés dignes d'accueil demeurent consignés, comme une « marchandise laissée pour compte », jusqu'au départ du prochain paquebot qui les retourne à l' « expéditeur », quelque entrepreneur d'émigration le plus souvent.

Le passager de troisième classe rapporte plus, ai-je dit, que celui de première, mais il rapporte moins que de simples marchandises. Ces 100 francs payés pour son transport correspondent, proportionnellement à l'espace occupé par lui dans le navire, à un fret de 25 francs le mètre cube. Or, le mètre cube paie un taux moyen de 36 francs sur les transatlantiques, qui reçoivent principalement des marchandises de prix, et cependant le fret ne cesse de baisser depuis dix ans d'une manière constante. Sa quantité augmente, son produit brut diminue, chaque progrès

de la navigation tournant au profit du commerce universel.

Sous Louis XIV il en coûtait environ 200 francs de notre monnaie, en tenant compte du pouvoir de l'argent, pour porter 100 kilos de soie de Messine à Marseille; aujourd'hui, d'un port chinois à Marseille, les Messageries pour 25 francs transportent un quintal de la même marchandise. De Bilbao à Nantes, au temps de Colbert, la laine espagnole payait 440 francs par 1 000 kilos. La même quantité de laine est maintenant véhiculée d'Australie à Liverpool pour 20 francs et parfois pour 15.

Le fret, de Marseille à Constantinople, était encore il y a quarante-quatre ans, avant la guerre de Crimée, de 200 francs la tonne. Il n'y a plus de distance au monde pour laquelle on paie un prix semblable; à moins qu'il ne s'agisse d'objets exceptionnels, le fret *le plus cher* est de 50 à 60 francs. De l'Amérique du Sud à Bordeaux, le tarif moyen des *Chargeurs réunis* ressort à *un dixième de centime* par tonne et par kilomètre; et l'on a vu le prix du port de Calcutta à Londres tomber, en 1892, à 6 fr. 25 les 1 000 kilos; exactement ce que coûte à l'intérieur de Paris, le camionnage des marchandises de la gare d'arrivée au domicile du destinataire. Le prix des transports maritimes n'obéit en effet à aucune règle. On vend et on achète du fret, aux bourses spéciales de Londres et de New-York, suivant les oscillations très brusques résultant de l'offre et de la demande. Aucune puissance, aucune compagnie organisée, ne peuvent prévaloir contre la rivalité des libres cargo-boats, qui, semblables aux fiacres maraudeurs des grandes villes, se promènent de-ci de-là sur les mers, en quête de fret, chargeant où ils peuvent. Si la clientèle donne quelque part, le télégraphe au loin leur fait signe, et ils viennent à quai, ainsi qu'au geste du passant le cocher flâneur se range le long du trottoir. En quarante-huit heures ils ont fait disparaître dans leurs flancs 2000 tonnes de marchandises, calées, arrimées, rangées aussi bien que du linge dans une malle; et voilà que déjà leur panache de grosse fumée noire disparaît à l'horizon. Ainsi les prix s'équilibrent, d'une mer à l'autre, comme les flots.

Seules les compagnies subventionnées ne sont pas libres; leur marche est tellement ordonnée et précise que souvent le commandant des Messageries on des Transatlantiques est, à son grand désespoir, obligé de quitter une escale où les colis abondent, sans avoir le temps de les prendre; parce que l'inflexible agent des postes lui signifie poliment que l'heure est venue de repartir. Les arrêts sont si brefs que parfois ces bateaux n'ont pu même décharger la totalité de leur cargaison au point où elle est attendue

et ont dû la conduire jusqu'à un port plus éloigné, d'où elle devait ensuite revenir en arrière.

Ces règlemens ne sont pas susceptibles de critique; la vitesse, la régularité de la marche, en dépendent. On ne peut en dire autant des barrières économiques dont la France s'est présentement entourée. Leurs auteurs doivent se réjouir, puisqu'elles ont été construites dans cette vue, de ce qu'elles entravent le commerce international; le public de son côté doit en tenir compte : reprocher à un homme que l'on a chargé de chaînes, de ne pas avancer d'un pas allègre, serait puéril. Les protectionnistes seront satisfaits de savoir les prescriptions douanières bien observées : il m'a été conté l'histoire de deux vaches venues, sur un bateau des Chargeurs, de Buenos-Ayres à Bordeaux; refusées à l'arrivée, en vertu de la loi sur les épizooties, au moment où le bâtiment qui les portait était affrété par l'État à destination de Madagascar, ces mammifères américains, que l'on n'avait pu débarquer, continuèrent vers l'Afrique leur voyage, durant lequel l'un d'eux mit au monde un veau. Peut-être ces vaches naviguent-elles encore. Je reconnais d'ailleurs que, dans cet échange entre les deux continens, puisque le nouveau refuse nos hommes, nous avons le droit de refuser ses bêtes.

Quoiqu'il paraisse contradictoire d'encourager la marine par des subventions et de la décourager par des obstructions, il est plus que jamais nécessaire de maintenir le secours de la bourse publique, sans lequel nos grandes compagnies disparaîtraient aussitôt. Ce n'est pas que les millions payés aux paquebots « officiels » puissent être considérés comme une rétribution postale. Si nous laissons de côté les lettres et paquets, expédiés par les postes françaises en Corse, Tunisie, Algérie et Angleterre, qui forment ensemble un total de 203 000 kilos de correspondance et de 425 000 kilos d'autres objets, il ne reste, pour les envois du ministère des postes, faits par *paquebots français*, que 17 000 kilos de lettres et 156 000 kilos de papiers d'affaires, journaux ou échantillons, tandis que ce même ministère en confie *moitié plus aux paquebots étrangers*, — 32 000 kilos de lettres et 221 000 kilos de colis divers. La poste a pour principe, et personne ne saurait le lui reprocher, de diriger ses expéditions par la voie la plus rapide : toutes nos relations avec les Indes et le Pacifique, les trois quarts de celles que nous entretenons avec l'Amérique, la moitié de nos envois au Japon ou en Indo-Chine passent par les navires anglais.

Les étrangers, de leur côté, utilisent nos bateaux en vertu des traités conclus entre les offices des divers États et nous chargent de 36 000 kilos de sacs à dépêches. Mais, tout com-

pensé, si, à défaut d'une subvention fixe, nous payions aux bateaux français ce qui leur est confié, sur la base réglementaire de 15 francs par kilo de lettres et 1 franc par kilo d'imprimés, le ministère français débourserait à peu près 2 millions et demi de francs chaque année, le dixième seulement des 25 millions alloués aux compagnies postales. Mais y aurait-il encore des compagnies postales françaises? La situation des deux principales s'établit ainsi : les Messageries touchent 13 millions de subvention, et réalisent un bénéfice net de 3 millions; les Transatlantiques reçoivent 10 millions et demi de l'État et distribuent à leurs actionnaires 1600000 francs de dividende. Il semble que, sans les subventions, nos deux compagnies se trouveraient l'une et l'autre en déficit de 10 millions par an.

Cette conclusion toutefois ne serait pas exacte, parce qu'avec le secours pécuniaire de l'État disparaîtrait aussi ce cahier des charges en 64 articles, dont chacun a une valeur, avantageuse à qui en jouit, onéreuse à qui la supporte. Quoique les Transatlantiques fussent investis jusqu'à l'an dernier, pour l'Algérie, du monopole des transports officiels; quoiqu'ils fissent, en vertu de conventions anciennes, payer 30 francs au gouvernement ce qu'ils vendaient 8 et 10 francs aux particuliers, ils affirment avoir perdu, dans leurs services méditerranéens, le double des subventions qu'ils ont encaissées, par suite de leurs obligations contractuelles qui leur faisaient visiter périodiquement des ports où il n'y avait nul trafic. Jamais, disent-ils, ils n'ont été plus riches que depuis qu'ils ne sont plus favorisés; parce qu'avec l'indépendance ils ont acquis le droit de n'exploiter que les bonnes lignes.

Seulement les bateaux français n'ont à redouter, de France en Algérie, aucune concurrence étrangère; il en va tout autrement pour la navigation lointaine qui ne pourrait par elle-même se suffire. Dès lors que les puissances voisines, ostensiblement ou non, pensionnent leurs compagnies et leur permettent ainsi de consentir des tarifs de passagers et de marchandises *en quelque sorte factices*, la partie, pour des Français simples négocians, ne serait plus égale; ils n'auraient qu'à baisser pavillon et à disparaître. Un passage de première classe, de Marseille à Nouméa, pour un parcours de 21000 kilomètres, excédant la moitié du tour du globe, coûte 1875 francs, soit 9 centimes par kilomètre, logement et nourriture compris. Mais si, à cette somme, ne s'ajoutait pas un supplément prélevé sur la subvention, c'est-à-dire payé par l'État, la compagnie devrait demander au passager bien davantage.

Même avec l'aide de l'État les compagnies postales ont peine

à prospérer ; quelques-unes joignent difficilement les deux bouts. Les Cunards, qui tiennent la tête dans l'Atlantique, après avoir donné, depuis plusieurs exercices, ce faible intérêt que les humoristes d'outre-Manche appelaient « le doux 2 pour 100 », n'ont pas réalisé l'an dernier un centime de bénéfice et ont dû demander aux réserves de quoi équilibrer les dépenses. La compagnie Hambourgeoise, de son côté, n'a distribué aucun dividende. En France, l'examen des bilans comparés de nos trois grandes sociétés montre que la tonne de jauge de leurs flottes figure pour une valeur de 225 francs aux Chargeurs, de 430 francs aux Messageries, de 770 francs aux Transatlantiques. L'écart d'appréciation est beaucoup plus considérable que ne le comporte la différence de ces navires entre eux. Les premiers estiment leur matériel moins qu'il ne vaut réellement, les seconds l'estiment juste, les troisièmes l'évaluent beaucoup trop haut.

Grâce à l'habileté de leur direction et à la nature de leur trafic, les Chargeurs réunis sont parvenus à réaliser des gains notables, dont ils n'ont eu garde de se vanter et, par un amortissement très rapide de leurs paquebots, se sont placés dans une situation hors de pair. Les Messageries, administrées avec la même sagesse, mais soumises aux exigences de services subventionnés, font noblement leurs affaires sans espoir de profit important. Quant aux Transatlantiques, plus concurrencés, moins économes peut-être, pour avoir trop longtemps voulu servir à leur capital un loyer nullement excessif de 5 pour 100, ils se sont placés dans une situation critique, dont l'abnégation de leurs actionnaires parviendra seule à les tirer. Ainsi, par l'émulation des divers pays d'Europe, l'industrie de la navigation à grande vitesse tend à devenir une affaire nationale plutôt que commerciale et comme un prolongement du budget des marines de guerre ; avec cette distinction, cependant, qu'administrée par des particuliers elle coûte trois ou quatre fois moins que si l'État la gérait de ses mains bienfaisantes. Cette exploitation privée se transforme insensiblement, comme beaucoup d'autres, en un organisme d'utilité publique.

Vte G. d'Avenel.

L'ŒUVRE HISTORIQUE

DE FUSTEL DE COULANGES

M. Fustel de Coulanges ne cessait de répéter que l'histoire est « la plus difficile des sciences. » Plus il avançait en âge, et plus il se confirmait dans cette idée. Il avait beau multiplier dans ses écrits les marques de son incomparable talent, et se prouver à lui-même, comme aux autres, qu'aucune tâche n'était au-dessus de ses forces ; jamais il n'abordait un nouveau sujet d'étude sans ressentir ce genre d'émotion qui précède les grandes batailles. La poursuite du vrai était pour lui « la lutte d'une intelligence contre un problème. » Ce n'est pas lui qui se fût engagé à la légère dans un pareil combat ; il s'armait, au contraire, de pied en cap avant de descendre dans l'arène, et il doutait toujours de la victoire. « Ceux qui croient tout savoir, disait-il, sont bien heureux. Ils n'ont pas le tourment du chercheur. Les demi-vérités les contentent ; au besoin, les phrases vagues les satisfont... Ils sont sûrs d'eux-mêmes ; ils marchent la tête haute ; ils sont des maîtres et ils sont des juges (1). » M. Fustel n'avait pas tant de sérénité ni tant de présomption. En histoire, il n'apercevait pas une seule question qui fût aisée à résoudre ; une voix intérieure lui criait constamment : « Va plus avant ! tu n'as pas encore trouvé le vrai. » Dans une note inédite, il se définit ainsi : « Un esprit qui interroge, qui scrute, qui peine et qui souffre. » Ce « grand seigneur de la science, » comme on l'a sottement appelé, n'ambitionnait pas d'autre gloire que celle qui s'attache aux grands érudits. Sa vie n'a été qu'un long effort intellectuel, mêlé de vives jouis-

(1) Inédit. Mme Fustel de Coulanges a bien voulu m'autoriser à prendre communication et à faire usage des papiers inédits de son mari. Je me plais à lui en exprimer oute ma reconnaissance.

sances et de poignantes angoisses. Son principal souci était de bien lire les documens. Ce qui lui procurait le plus de joie, c'était la certitude d'avoir élucidé quelque problème historique. Rien en revanche ne l'affligeait autant que le succès de l'erreur. On a souvent attribué l'âpreté de ses polémiques à des défauts de caractère, à des préoccupations d'amour-propre ou à la maladie. En réalité, ce fut une pensée plus haute qui les inspira. J'en puis fournir un double témoignage. Peu de temps avant sa mort, il se persuada qu'un de ses collègues de l'Institut avait exprimé dans un ouvrage récent une opinion absolument inexacte sur la société mérovingienne, et il m'annonça l'intention de la réfuter point par point. Je combattis ce dessein dans la mesure où le permettait le respect. Il demeura inébranlable, et me répondit : « C'est pour moi un devoir de conscience. » Dans une autre circonstance, comme un de ses élèves était en train de préparer un travail sur un sujet que lui-même avait antérieurement effleuré. M. Fustel lui dit : « Si vous rencontrez chez moi quelque assertion fausse, ne manquez pas de la relever; l'essentiel est que la vérité soit établie. »

I

La méthode de M. Fustel de Coulanges nous est bien connue par l'application qu'il en a faite. Il ne lui a pas suffi toutefois de prêcher d'exemple; il a voulu aussi exposer ses vues sur la matière et joindre la théorie à la pratique. Il avait de graves inquiétudes sur l'avenir de la science historique. Il était persuadé que beaucoup d'historiens suivaient une mauvaise voie et il en éprouvait une grande tristesse. Il estimait qu'à aucune époque « on n'avait traité les textes avec tant de légèreté »; que les idées préconçues empêchaient de pénétrer au fond des choses; et que l'esprit critique était étouffé par l'esprit de système. Ce mal qu'il constatait, il s'évertuait à le guérir par tous les moyens, par son enseignement comme par ses livres, par ses conseils comme par ses polémiques. Il s'efforçait de réduire à des formules très précises les règles de la méthode, et, tandis qu'il mettait lui-même tous ses soins à les observer religieusement, il dénonçait avec un acharnement inouï ceux qui les oubliaient. Il n'y avait rien de plus urgent à ses yeux que d'apprendre aux travailleurs les procédés les plus propres à atteindre la vérité, et il s'y employait de son mieux, sans se préoccuper du trouble que cette ardeur militante apportait dans son existence.

La première qualité qu'il demandait à l'historien, c'était la

tendance à douter. Il n'entendait pas par là « cette sorte d'indifférence ou d'indécision malsaine qui fait qu'on restera toujours dans l'incertitude », mais plutôt un doute provisoire, analogue à celui de Descartes. « Rien, écrivait-il, n'est plus contraire à l'esprit scientifique que de croire trop vite aux affirmations, même quand ces affirmations sont en vogue. Il faut, en histoire comme en philosophie, un doute méthodique. Le véritable érudit, comme le philosophe, commence par être un douteur (1). » Il classait les historiens en deux catégories : d'une part, « ceux qui pensent que tout a été dit, et qu'à moins de trouver des documens nouveaux il n'y a plus qu'à s'en tenir aux derniers travaux des modernes » ; de l'autre, « ceux que les plus beaux travaux de l'érudition ne satisfont pas pleinement, qui doutent de la parole du maître, chez qui la conviction n'entre pas aisément, et qui d'instinct croient qu'il y a toujours à chercher. » M. Fustel se rattachait à la seconde de ces écoles. La lecture d'un livre quelconque d'histoire, loin d'entraîner d'emblée son assentiment, éveillait sa défiance. Il était naturellement enclin à écarter les opinions reçues, même quand elles avaient les avantages d'une longue possession. Toutes d'après lui étaient sujettes à revision, et il n'était pas d'humeur à en accueillir une seule, les yeux fermés. Dans chaque question, il lui paraissait préférable de « faire d'abord table rase », de ne rien accepter sur la foi d'autrui, et de tenir en suspicion tout ce qu'on avait publié antérieurement.

On ne saurait nier qu'il n'y ait là quelque exagération. Si l'histoire est une science, il faut qu'elle procède comme toutes les sciences, sous peine de n'avancer jamais d'un pas. Or, le mathématicien, le physicien, le naturaliste, se défendent bien de bannir de leur pensée l'œuvre entière de leurs prédécesseurs; ils la prennent au contraire pour point de départ de leurs recherches, et ils ne vont eux-mêmes plus loin qu'en s'appuyant sur elle. Ce serait folie de la part du chimiste que de rejeter systématiquement toutes les lois énoncées avant lui, et d'attendre pour les admettre qu'il en ait vérifié l'exactitude par ses expériences personnelles. Loin de là : son premier soin est de les admettre toutes, tant qu'il ne les a pas reconnues fausses, et de débuter non par un acte de doute, comme le recommande M. Fustel, mais par un acte de foi. Pourquoi n'en serait-il pas de même en histoire? Pourquoi n'y aurait-il pas aussi dans cette science un fonds de vérités définitivement acquises, que chacun enrichirait par ses découvertes, et qui serait placé hors de toute discussion? Quel dom-

(1) Inédit.

mage notamment, si les futurs historiens de la société mérovingienne, s'inspirant des préceptes de M. Fustel de Coulanges, faisaient à leur tour abstraction de tout ce qu'il a écrit, et affectaient de dédaigner ses travaux! Quand on publie un livre, c'est toujours avec l'espoir de démontrer la justesse d'une idée nouvelle. Or, à quoi bon nous donner tant de peine, si notre parole devait forcément se perdre dans le vide et se heurter à l'indifférence des gens dont l'adhésion nous est le plus précieuse, — c'est-à-dire de nos compagnons d'étude?

La doctrine de M. Fustel sur ce point offre donc de graves inconvéniens; mais elle n'est pas non plus sans présenter quelques avantages. Le vrai se laisse moins facilement saisir en histoire que dans toute autre science : d'abord parce que nous n'avons pas sur toutes les époques une quantité de documens suffisante, et en second lieu parce que les croyances, les sentimens, les passions de l'historien tendent souvent à l'égarer. J'ajoute qu'une vérité historique n'a presque jamais la certitude d'une loi physique : la nature morale de l'homme, surtout de l'homme social, échappe beaucoup plus à nos investigations que la matière, et personne apparemment ne s'aviserait d'attribuer à un excellent ouvrage d'histoire la même valeur dogmatique qu'à un traité de chimie. Ainsi s'explique le scepticisme de M. Fustel à l'égard de ses devanciers. Si dans cet ordre d'études on est plus particulièrement sujet à l'erreur, si, par suite, dans les meilleurs travaux d'érudition le faux se mêle perpétuellement au vrai, il importe de les soumettre à une critique minutieuse et d'examiner par soi-même dans quelle mesure ils ont pour eux l'autorité des documens. Ces travaux ne dispensent pas de recourir aux textes, car c'est par les textes que nous sommes obligés de les contrôler. Mais alors, se disait M. Fustel de Coulanges, pourquoi ne point commencer par interroger les originaux? Puisqu'on ne peut se passer des sources, ne vaut-il pas mieux s'adresser directement à elles quand on a encore l'esprit libre et qu'on n'a pas eu le temps de se faire une opinion d'emprunt? Ce n'est pas un bon moyen de comprendre un texte que de le lire à travers l'interprétation d'autrui. « Entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit, il s'établit une sorte de conflit inavoué : l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée, et le résultat ordinaire de ce conflit n'est pas que l'esprit se rende à l'évidence du texte, mais plutôt que le texte cède, plie, s'accommode à l'opinion préconçue par l'esprit. » Un pareil danger n'est pas à craindre lorsqu'on entre en contact avec le document sans intermédiaire, et qu'on ne s'est pas habitué auparavant à le considérer sous un jour spécial. Outre qu'on en reçoit dans ce cas une

impression plus vive, il semble que ce texte directement consulté nous procure une vision plus juste de la réalité. Si habile qu'il soit, Augustin Thierry est un peintre moins fidèle des mœurs mérovingiennes que Grégoire de Tours, et le supplice de Jésus apparaît avec plus de vérité dans l'Évangile que dans le récit de Renan.

Au surplus, M. Fustel n'allait pas jusqu'à prohiber l'usage des livres de seconde main. Il avouait lui-même qu'il avait eu des maîtres parmi les érudits des trois derniers siècles, et qu'il devait beaucoup à Guérard, à Pardessus, à Waitz. Il n'avait certes pas dépouillé tout ce qu'on a écrit avant lui sur l'antiquité et sur le haut moyen âge, mais aucun ouvrage sérieux ne lui avait échappé, et il connaissait au moins en gros la plupart des théories exprimées par ses prédécesseurs. On ne saurait évidemment exiger davantage d'un historien, à moins de vouloir le réduire au rôle peu enviable de compilateur. Il n'est pas indispensable, pour être « au courant », de posséder à fond toute la bibliographie de la question que l'on traite. Combien n'y a t-il pas de volumes dans la littérature historique qui ne méritent que le dédain et l'oubli! Les seules opinions qui comptent sont celles qui prétendent s'appuyer sur les textes. C'étaient aussi les seules auxquelles M. Fustel accordât son attention, sans jamais aliéner son indépendance d'esprit. Partant de ce double principe, que l'historien le mieux doué a pu se tromper et qu'il n'y a de vrai que ce qui est démontré par les documens, il ne voyait dans les assertions d'autrui qu'une invitation à étudier personnellement le sujet. Souvent il avait déjà résolu le problème à sa manière; il comparait alors sa solution à celle qu'on en proposait, ou plutôt il les rapprochait toutes les deux des textes, et c'est aux textes que restait le dernier mot. Il est possible assurément que, sur bien des points où il a cru triompher de ses adversaires, ils aient eu raison contre lui : il n'avait pas plus qu'eux le don de l'infaillibilité. Je constate simplement, et c'est ici l'essentiel, que pour lui toute la science historique se réduisait à la saine interprétation des documens, qu'en dehors d'elle il n'apercevait qu'erreurs, fantaisies et hypothèses creuses, que l'opinion d'un moderne, fût-elle d'un homme de génie, était à ses yeux négligeable si elle n'était point conforme aux sources, et qu'un aveu sincère d'ignorance lui semblait préférable à une affirmation en l'air. Il remarquait que le champ de l'histoire était encombré d'une foule de « théories et de synthèses », qui tirent tout leur mérite de la réputation du savant qui les a le premier formulées. Il est des choses qui courent de bouche en bouche, de livre en livre, uniquement parce que MM. Mommsen, Waitz ou

Sohm les ont lancées dans la circulation. Chacun les répète par respect pour ces noms célèbres, par routine, par paresse, et à la longue elles acquièrent la valeur d'un axiome. M. Fustel a toujours eu la curiosité d'examiner ce que cachaient ces belles apparences. Il a détruit plusieurs des systèmes à la mode; il en a ébranlé d'autres, et il exhortait ses élèves à poursuivre énergiquement la même besogne après lui. Il les avertissait que, « pour chercher quelque grande vérité, on avait presque toujours à réfuter préalablement quelque grosse erreur »; il leur conseillait de ne s'incliner devant aucun dogmatisme, de n'asservir leur pensée à aucun individu, mais plutôt « de voir tout par eux-mêmes et de marcher seuls » hardiment. La science telle qu'il la concevait était une école de dignité morale autant que d'émancipation intellectuelle.

Il ne voulait pas seulement que l'historien secouât le joug de toute autorité extérieure; il voulait encore qu'il tâchât de s'affranchir de lui-même et de se soustraire à l'empire de ses idées les plus intimes. « Je lui demande, disait-il, l'indépendance de soi, la liberté à l'égard de ses propres opinions, une sorte de détachement du présent, et un oubli aussi complet que possible des questions qui s'agitent autour de lui... Il peut avoir au fond du cœur des convictions très arrêtées; mais il faut que, dans le moment de son travail, il soit comme s'il n'avait ni préférences politiques ni convictions personnelles. » Volontiers il eût écrit avec Fénelon que l'historien ne doit être d'aucun temps ni d'aucun pays; non qu'il lui défendît d'aimer sa patrie ou de s'intéresser aux événemens du jour : il n'avait pas la prétention d'en faire un être abstrait, confiné dans une tour d'ivoire et étranger à tout sentiment humain; mais il lui défendait d'obéir, en tant qu'historien, à ses passions de citoyen ou de patriote.

Il est dangereux, d'après lui, de confondre « le patriotisme, qui est une vertu, et l'histoire, qui est une science. » Comme on lui reprochait d'avoir dit que la Gaule avait été aisément conquise par César, il répondait sèchement qu'il l'avait dit parce que c'était la vérité. Alléguer « que les Gaulois ont dû lutter longtemps et s'insurger nécessairement contre la domination romaine », c'est peut-être agir en bon Français; mais c'est oublier que l'histoire est une science, et non pas un art où chacun s'abandonne à l'inspiration du moment. Il considérait le chauvinisme des Allemands comme l'origine d'une infinité d'erreurs. « Je ne sais, dit-il, s'il y en a parmi eux qui soient capables de parler avec calme des batailles de Bouvines ou d'Iéna, d'Arminius ou de Conradin, des vertus des Germains de Tacite ou de l'essence germanique de certains radi-

caux... Ils connaissent les textes, et analysent dans la perfection tous ceux qui n'ont aucun rapport avec l'histoire de leur patrie; mais ici l'analyse prend un caractère particulier; leur texte se prête à toutes les idées qu'ils ont d'avance en l'esprit, à tous les sentimens qui bouillonnent dans leur cœur. Ils l'interprètent, ils le modifient, ils en font ce que leur sentiment veut qu'il soit. Ils ont toujours, même en érudition, l'humeur guerroyante. Ils entrent dans un document comme dans un pays conquis, et bien vite ils en font une *terre d'Empire* (1). » Dans un bel article où perce par endroits quelque aigreur, mais qui contient beaucoup de vrai, il insiste fortement sur ce point (2). La plupart des Allemands assujettissent leur science à leur patriotisme; ils ne voient guère dans le passé que ce qui est « favorable à l'intérêt de leur pays »; leurs livres sont autant de panégyriques en l'honneur de leur race, et autant de pamphlets contre les ennemis qu'elle a eu à combattre. Le culte de la patrie est la fin suprême de leurs travaux. Ce qu'ils condamnent chez les autres, ils l'admirent chez eux. Ils altèrent les faits, non par calcul, mais de très bonne foi et presque à leur insu. Leur érudition « marche de concert avec les ambitions nationales », et s'évertue à leur créer des titres.

Les « préjugés » politiques et religieux, au sens étymologique du mot, ne sont pas moins funestes à la vérité. Voyez combien nos meilleurs historiens ont cédé à l'esprit de parti. Augustin Thierry est toujours demeuré à l'écart des affaires publiques, et pourtant il avoue que, s'il aborda l'étude de l'histoire vers 1817, ce fut pour y trouver des argumens à l'appui de ses opinions. Plus tard, cette étude lui plut pour elle-même; mais il ne cessa pas « de subordonner les faits à l'usage qu'il en voulait faire. » Il était tellement hanté par la pensée du présent que la « catastrophe » du 24 février 1848 lui arracha la plume des mains. Par cette révolution, l'histoire de France lui parut « bouleversée autant que l'était la France elle-même (3). » Le passé n'avait plus de sens à ses yeux, du moment que la royauté bourgeoise de Louis-Philippe était par terre. Pour Michelet, on sait comment ses idées sur la vieille France se transformèrent à mesure que s'accentua son hostilité contre la religion catholique et contre la monarchie. Quant à Guizot, ses ouvrages sont surtout des leçons « de politique rétrospective (4). » Il apprécie les événemens plus qu'il ne les ra-

(1) Inédit.

(2) *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1872.

(3) Préface des *Lettres sur l'Histoire de France*. — Préface de l'*Essai sur l'Histoire du Tiers-État*.

(4) Émile Faguet, *Moralistes du XIXe siècle*, *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1890.

conte, et il les juge d'après les vues quelque peu étroites d'un doctrinaire de 1830. Il a dans sa tête un certain idéal de gouvernement, celui-là même qu'il essaya de réaliser, et il distribue l'éloge ou le blâme entre les divers régimes dont il parle, suivant qu'ils s'en rapprochent ou qu'ils s'en éloignent.

M. Fustel de Coulanges a constamment lutté contre cette tendance, et il a prouvé par son propre exemple qu'on pouvait éviter ce travers. Il n'avait pas de croyances religieuses; personne cependant n'a mieux saisi que lui l'esprit des religions antiques, et un écrivain catholique qui lui est peu favorable, M. Kurth, reconnaît qu'il a eu « le sentiment très profond de la place qu'avait l'Église dans la vie des hommes de l'époque mérovingienne. » Ses papiers inédits nous révèlent qu'il avait, tout comme un autre, ses préférences politiques; mais il n'en laissait rien transpirer dans ses livres, et il serait malaisé de deviner, en le lisant, s'il était monarchiste ou républicain, libéral ou autoritaire. On objectera peut-être que ses travaux se sont portés sur des siècles fort lointains, pour lesquels l'impartialité est facile, et que sa sérénité aurait sans doute été moindre s'il les avait conduits jusqu'au XVIIIe siècle et à la Révolution. Je suis persuadé, au contraire, qu'il l'aurait gardée tout entière; chez lui, en effet, le souci de la vérité primait tout le reste. En plein siège de Paris, il eut assez d'empire sur lui-même pour se rendre compte que cette ambition allemande, dont nous souffrions tant alors, avait des précédens dans notre histoire, et que Louvois avait d'avance excusé Bismarck (1). Quelques mois après, M. Thiers lui demanda d'écrire le récit de la guerre de 1870. A ce moment, tout le monde répétait en France que la responsabilité de cette guerre retombait tout entière sur Napoléon III et son entourage; en tout cas, l'intérêt de parti voulait que cette thèse prévalût. M. Fustel se mit immédiatement à l'œuvre, et, quoiqu'il ne fût pas bonapartiste, il se convainquit que la guerre, obstinément souhaitée et préparée par la Prusse depuis 1815, avait pour auteur véritable M. de Bismarck; du coup, il dut renoncer à la tâche dont M. Thiers l'avait chargé dans une tout autre intention.

Pour être un bon historien, ce n'est pas assez de s'abstraire de ses opinions; il faut encore entrer dans les sentimens des hommes qu'on dépeint et se faire une âme pareille à la leur. Le précepte n'est point nouveau, puisque Tite-Live s'efforçait déjà de l'observer; mais nul ne lui a donné autant de rigueur que M. Fustel de Coulanges. Rencontre-t-il dans les documens un trait de

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871.

mœurs singulier, une pratique bizarre, une institution anormale, il se garde de crier à l'invraisemblance et de se hérisser de scepticisme; il en conclut uniquement que les idées des anciens sur tous ces points différaient des nôtres. Le tirage au sort n'est pour nous qu'un moyen de remettre une décision au hasard : pour les Grecs, c'était une manière de pénétrer la volonté des dieux. Le servage de la glèbe nous paraît aujourd'hui une monstruosité, et cependant plusieurs peuples s'en sont fort bien accommodés. Un Romain de la République croyait être le plus libre des hommes, alors qu'il nous semble asservi à l'État; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Romains envisageaient la liberté autrement que nous? M. Fustel note soigneusement toutes ces divergences, parfois en les outrant un peu. Il se montre partout très soucieux « de voir les faits comme les contemporains les ont vus, non pas comme l'esprit moderne les imagine »; et il a un si vif désir de replacer dans leur milieu les hommes et les choses du passé, qu'il en vient par momens à leur attribuer une originalité beaucoup trop grande; non qu'il oublie ce qu'il y a de permanent dans la nature humaine, mais il est encore plus frappé de tout ce qui nous sépare des anciens que de nos affinités avec eux.

Il engage enfin l'historien à s'interdire toute appréciation subjective, et à expliquer les événemens au lieu de les juger. Quel est en effet le critérium qui nous servirait ici de mesure? Ce serait évidemment l'ensemble de nos idées actuelles. Mais sommes-nous sûrs de n'avoir que des idées justes, et n'est-il pas probable que nous sommes dupes, comme nos aïeux, d'une multitude de notions fausses? Notre raison, à nous Français de 1895, n'est pas un de ces instrumens de précision qui ne trompent jamais : elle est exposée à l'erreur, comme celle des Grecs, des Romains ou des Francs, et il n'est pas certain que ce qu'elle blâme soit toujours blâmable. D'ailleurs, il n'y a rien d'absolu en ces matières : une législation n'est pas bonne ou mauvaise en soi; elle est bonne si elle est en harmonie avec les mœurs et les intérêts des individus qu'elle est appelée à régir, et elle est mauvaise si elle leur fait violence. Le duel judiciaire est à nos yeux une forme de procédure fort défectueuse; mais l'essentiel est moins de nous demander s'il offrait des garanties suffisantes à l'équité, que de constater s'il était « d'accord avec les croyances et les habitudes » des populations. Quel rapport y avait-il entre les institutions des peuples et leur état d'esprit, voilà au fond le seul problème que l'historien ait à résoudre.

C'est, je crois, amoindrir un peu trop son rôle que de le réduire à des limites si étroites. Sans doute, il doit dépouiller le

plus possible l'homme moderne qui est en lui; mais s'ensuit-il qu'il doive s'abstenir de tout jugement sur le passé? N'est-ce pas une obligation pour lui de déterminer le degré de civilisation que chaque génération humaine a atteint? Et après qu'il a établi que telle coutume répondait au sentiment général de telle société, n'a-t-il pas le droit de rechercher ce qu'elle valait en elle-même? L'idée de justice n'est pas, quoi qu'on dise, une pure illusion de l'esprit. Si ami que l'on soit du paradoxe, on n'ira pas apparemment contester qu'un peuple qui massacre les prisonniers de guerre ne soit infiniment plus grossier qu'un peuple qui respecte leur vie. Les applaudissemens frénétiques qui saluèrent la révocation de l'édit de Nantes, — un acte qui aujourd'hui soulèverait chez nous une réprobation presque unanime, — donnent à penser que nos ancêtres du XVIIe siècle ne nous valaient pas. Le christianisme, même altéré par les superstitions que le vulgaire y a introduites, laisse bien loin derrière lui le paganisme hellénique. Napoléon était un despote que les scrupules gênaient peu, et pourtant ses pires violences ne sont rien en comparaison de celles que commettaient les empereurs romains ou les princes asiatiques. L'historien ne se contentera pas de faire toutes ces distinctions; il faudra en outre qu'elles lui apparaissent comme l'indice d'un grand progrès, et, s'il voit par hasard un peuple abolir l'esclavage ou la torture, il n'hésitera pas à proclamer que les idées morales de ce peuple se sont notablement épurées.

Après avoir énuméré les qualités qui rendent un homme apte à découvrir la vérité historique, M. Fustel de Coulanges décrit la méthode qu'il convient d'adopter. Elle consiste simplement à réunir tous les textes que l'on a sur une question, à les étudier à fond, sans en oublier un seul, à n'en tirer que ce qu'ils contiennent, et à ne jamais suppléer à leur silence par de vaines hypothèses. J'ignore comment il procéda pour *la Cité antique*. Pour l'époque mérovingienne, il n'est pas douteux qu'il lut d'abord tous les documens, « non pas une fois, mais plusieurs fois, non pas par extraits, mais d'une manière continue et d'un bout à l'autre. » Il les connaissait assez pour pouvoir dire combien il existait de textes sur un sujet et en combien de passages tel mot y était employé. Il recommandait d'assigner à chaque terme le sens précis qu'il a non seulement dans la langue, mais même dans l'auteur et dans l'endroit cités. Il conseillait de ne négliger aucun détail dans la phrase qu'on avait sous les yeux, d'en explorer attentivement tous les recoins, et il était lui-même de ceux à qui rien n'échappe. Enfin, s'il y avait désaccord entre plusieurs témoignages dignes de foi, il recommandait de tout faire pour les concilier avant

de se résoudre à en rejeter un seul. Ce sont là des règles que les bons esprits ont toujours suivies; il est donc inutile de s'y appesantir; mais je voudrais montrer comment M. Fustel les applique; on saisira mieux de cette façon quelle était sa manière de travailler.

Il se propose de réfuter l'opinion de ceux qui placent le régime de la communauté des terres dans la vieille Germanie et qui regardent la « marche » indivise du XIIe siècle comme le débris d'une « mark » originelle et primitive. Pour cela, il passe en revue tous les textes où se lit le mot « marca », depuis le VIe siècle jusqu'au XIIe; il les traduit; il les commente, il en fixe la signification exacte; et il aboutit à une théorie qui se résume ainsi : Au VIe et au VIIe siècle, « marca » a le sens de limite et indique la ligne séparative de deux fonds ou de deux royaumes voisins; au VIIIe et au IXe, le terme conserve encore ce sens-là, mais il commence déjà à s'étendre des bornes de la propriété à la propriété elle-même. Jamais, en tout cas, la « marche » ne nous est signalée dans cette longue période comme une terre commune à tous les habitans d'une contrée; c'est tout au plus si ce mot fait parfois allusion à une sorte d'indivision partielle qui ne ressemble guère à un système de communauté agraire (1). Ces analyses se comptent par centaines dans les ouvrages de M. Fustel, et presque toujours elles sont très probantes.

Un modèle du genre, c'est le chapitre où il définit ce qu'était l'alleu. « On a construit sur ce seul mot, dit-il, tout un système. On a supposé d'abord qu'il désignait une catégorie spéciale de terres qui auraient été tirées au sort. De cette hypothèse on a tiré la conclusion logique que les Francs avaient dû, à leur entrée en Gaule, s'emparer d'une partie des terres et qu'ils se les étaient partagées entre eux par la voie du sort. D'où cette conséquence encore qu'il y aurait eu, à partir de cette opération, une catégorie de terres appelées *alleux*, lesquelles auraient eu comme caractère distinctif d'appartenir à des Francs, de leur appartenir par droit de conquête, d'être par essence réservées à des guerriers et de posséder certains privilèges, tels que l'exemption d'impôt. Ces déductions aventureuses ne sont pas de la science. » Et voici par quoi il les remplace. Il interroge successivement toutes les lois barbares — loi salique, loi des Ripuaires, loi des Thuringiens, loi des Bavarois — puis les formules, puis les chartes, et il établit par là « que le sens du mot *alodis* à l'époque mérovingienne fut celui d'hérédité; qu'un peu plus tard il a signifié la propriété patrimo-

(1) *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, p. 325 et suiv.

niale; que plus tard encore il s'est dit de toute propriété, mais qu'en aucun cas il n'a désigné une classe spéciale de terres. » Il remarque que l'alleu existait pour les Romains comme pour les Francs, pour les femmes comme pour les hommes, que la locution *alodis* était usitée dans toutes les parties de la Gaule, qu'en revanche elle était inconnue des Wisigoths, des Burgondes, des Lombards et des Saxons; qu'il n'est pas sûr dès lors « que les différentes branches de la race germanique l'aient emportée de leur commune patrie », que, selon toute apparence, elle « était entrée dès les derniers temps de l'Empire dans la langue des praticiens de la Gaule, et qu'ensuite Francs et Romains s'en servirent également, par cette raison que l'héritage était chose également romaine et germanique (1). » Une discussion ainsi conduite peut mener à l'erreur si l'auteur manque de perspicacité; mais il est clair qu'elle donne peu de place à la fantaisie et à l'imagination.

Sortir des textes et revenir constamment aux textes, tel est le principe fondamental de M. Fustel. « Les textes ne sont pas toujours véridiques; mais l'histoire ne se fait qu'avec les textes, et il ne faut pas leur substituer ses opinions personnelles. Le meilleur historien est celui qui se tient le plus près des textes, qui n'écrit et même ne pense que d'après eux. » Ce n'est pas qu'on doive accepter aveuglément tout ce qu'ils disent. M. Fustel savait mieux que personne combien ils abondent en lacunes et en erreurs, et il les maniait avec une extrême prudence. Nos moyens d'information ne sont souvent que de seconde main. Les ouvrages d'Hérodote, de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de Plutarque, de Dion Cassius, n'ont pas la valeur d'une source originale; ils nous racontent les événemens non pas comme ils se sont passés, mais comme tous ces auteurs les conçoivent, et il se peut que leurs récits soient parfois infidèles. C'est à l'historien de juger jusqu'à quel point ils méritent créance. Les documens authentiques, inscriptions, textes de lois, chartes, diplômes, monumens figurés, ont en général une plus grande autorité et éveillent moins de défiances, bien que la critique ait aussi de fréquentes occasions de s'exercer sur eux. En tout cas, c'est là, c'est dans cette double série de témoignages que gît, sinon la vérité historique, du moins la portion de vérité qui nous est accessible pour l'instant. Si sur une époque nous n'avons point de textes, ou si nous n'en possédons que d'inintelligibles ou d'incomplets, nous n'avons qu'à confesser notre ignorance. Les anciens ne nous apprennent rien de

(1) *L'Alleu*, p. 149 et suiv.

satisfaisant sur les Étrusques; attendons, pour parler d'eux, qu'on ait réussi à déchiffrer leurs inscriptions. Nous ne sommes pas obligés de croire tout ce que Tite-Live et Polybe nous disent des Carthaginois; mais nous n'avons pas le droit de les rectifier en traçant de ce peuple un portrait factice. Nous avons peu de renseignemens sur les lois, les mœurs, les usages des Gaulois. M. d'Arbois de Jubainville essaie de les reconstituer par l'étude approfondie des documens gallois et irlandais du moyen âge. Malgré la haute estime qu'il avait pour le talent de cet érudit, M. Fustel a toujours désapprouvé son procédé; il nie que des livres coutumiers, dont le plus ancien n'est pas antérieur au XIVe siècle, et qui, de toute manière sont bien postérieurs à l'introduction du christianisme en Irlande, nous révèlent l'état juridique de la Gaule au temps de César.

On peut remédier à l'insuffisance des textes par le rapprochement et la comparaison. La *Germanie* de Tacite est obscure par excès de sobriété ; n'est-il pas naturel de l'élucider et de la contrôler à l'aide des codes barbares ? De même, s'il y a des indices que telle institution a suivi chez la plupart des peuples une marche déterminée, il paraît légitime d'étendre par voie d'induction la même règle à toutes les autres. M. Fustel de Coulanges ne s'est point privé de cette ressource. *La Cité antique* tend à démontrer, par un perpétuel parallèle entre les Grecs et les Romains, que des principes identiques ont régi le développement de ces deux sociétés, qu'elles ont eu des croyances, des lois, des gouvernemens analogues, et qu'elles ont traversé les mêmes révolutions. Dans le volume sur *la Monarchie franque*, à la fin de chaque chapitre, l'auteur a soin d'examiner si les faits qu'il vient de constater dans l'État mérovingien se manifestent aussi dans les autres royaumes barbares. Il est loin par conséquent de dédaigner la méthode comparative ; il la croit utile, nécessaire même, pourvu qu'elle soit bien pratiquée. « Il y a des rapprochemens justes, dit-il. On les reconnaît à ces deux conditions : l'une, que les deux textes ou les deux faits qu'on rapproche aient été d'abord analysés isolément et étudiés chacun en soi; l'autre, qu'on puisse montrer entre les deux un rapport certain, un lien visible, un point de jonction. » Si dans un récit de Grégoire de Tours il était question d'un jugement rendu en vertu de la loi salique, il serait loisible de le commenter au moyen des articles de cette loi; mais ce qui est téméraire, c'est de commenter exclusivement d'après la loi salique tous les jugemens que raconte Grégoire de Tours. Il est possible que le collectivisme ait été la forme primitive de la propriété foncière chez tous les peuples; mais avant de risquer une pareille affirmation,

il faut étudier les divers peuples l'un après l'autre et découvrir dans leur histoire des traces indéniables de l'indivision du sol. Or il est rare que les érudits prennent tant de précautions. « Ils prétendent deviner les institutions les plus générales de l'humanité à l'aide de quelques cas particuliers qu'ils vont chercher de droite et de gauche, et qu'ils ne se donnent pas la peine d'observer avec exactitude. Et, ce qui est encore plus grave, ils omettent et laissent de côté les faits constans, normaux, bien avérés, ceux qui sont inscrits dans les législations de tous les peuples et qui ont composé leur vie historique. Ce n'est pas là la méthode comparative. »

M. Fustel de Coulanges n'était pas moins sévère pour les systèmes qu'a enfantés la « philosophie de l'histoire. » Alors qu'on est souvent tenté d'en admirer la profondeur, l'originalité et la finesse, lui ne cessait de s'en plaindre et de s'en irriter. Il avait pour eux la même aversion que les positivistes pour les concepts purement métaphysiques. L'influence de la race, l'action du milieu géographique, l'idée du progrès, le fatalisme, l'intervention de la Providence dans les affaires humaines entendue à la façon de Bossuet, tout cela était pour lui sans valeur ou du moins sans grande portée. Dans la rivalité d'Athènes et de Sparte il voyait tout autre chose qu'une lutte entre l'esprit ionien et l'esprit dorien. Les efforts de Taine pour expliquer le caractère anglais par le climat et le mode d'alimentation le faisaient sourire. Il décrit à merveille l'évolution des idées et des sentimens qui animent les sociétés, mais nulle part il ne se demande si leur histoire suppose une amélioration graduelle de l'âme humaine. Son intelligence était libre de toute croyance au surnaturel, et il n'interrogeait jamais que la raison pour rendre compte des événemens. Il n'admettait pas que les destinées d'une nation fussent irrévocablement fixées à l'avance; il pensait, au contraire, que le sort d'un peuple dépend surtout de lui-même, et il dit en propres termes que « le régime féodal ne se serait pas établi si la majorité des hommes avait voulu qu'il ne s'établît pas. » On ne saurait blâmer une tentative aussi méritoire pour bannir du domaine de l'histoire toute opinion *a priori*. Il semble pourtant que M. Fustel ait été trop prompt à condamner ces systèmes. S'il en est dans le nombre qui sont des œuvres d'imagination, la plupart se fondent sur une connaissance, incomplète il est vrai, mais enfin réelle, des faits, et il y a quelque injustice à les englober tous dans le même mépris. Même s'ils n'étaient que de simples hypothèses, ils seraient dignes souvent d'attention, car on sait la place que l'hypothèse occupe dans les sciences. Or, chacune de

ces théories renferme une part indiscutable de vérité ; chacune d'elles n'est que l'expression plus ou moins outrée d'une loi expérimentale. Ceux qui les formulent en exagèrent presque toujours l'importance, mais il ne s'ensuit pas qu'elles soient absolument sans profit pour nous. L'ethnographie et la géographie ne nous livrent pas à elles seules tout le secret de l'histoire de l'humanité; mais, si peu que ce soit, elles contribuent pourtant à y jeter quelques lueurs. Le fatalisme nous avertit que notre liberté morale a des limites; il éveille notre esprit sur ce qu'il y a d'inconscient et d'irréfléchi dans nos actes, et il nous invite à mieux marquer la suite et le lien des faits. Il peut être périlleux de se préoccuper incessamment de l'idée de progrès; mais il ne l'est pas moins de n'y jamais songer, car il est impossible de décider s'il y a eu progrès d'un siècle à l'autre sans une étude sérieuse des deux époques. Ainsi ces systèmes, pour lesquels M. Fustel professait tant de dédain, offrent néanmoins quelque utilité, lorsque au lieu de leur demander la solution définitive des graves problèmes qu'ils agitent, on n'y cherche qu'un ensemble de vues tantôt exactes, tantôt conjecturales, mais généralement très suggestives, sur l'histoire.

La méthode tracée par M. Fustel de Coulanges est en somme un merveilleux instrument de travail. J'en ai signalé les imperfections; mais j'avoue qu'il n'en est pas de plus rigoureuse. Le malheur est que cette méthode n'est pas à l'usage de tout le monde; elle est faite pour quelques hommes d'élite; elle n'est pas faite pour tous les érudits. Il faut, pour la pratiquer, plusieurs conditions qui se trouvent rarement réunies dans une même personne : une intelligence large, vive, et pénétrante, un esprit net, précis et vigoureux, également propre aux patientes recherches de détail et aux conceptions les plus hautes, une puissance extraordinaire d'application, un amour passionné du vrai, un oubli complet de soi, une vie vouée sans réserve à la science. M. Fustel a eu toutes ces qualités; mais il est peu d'historiens qui partagent ce privilège avec lui. Aussi sa méthode ne peut-elle pas être employée par tous indistinctement. Se figure-t-on, par exemple, le premier venu d'entre nous se campant en face des textes et essayant d'y découvrir la vérité à l'aide de ses seules lumières? Et pour citer les noms les plus grands, imagine-t-on Michelet se résignant à raconter l'histoire de la Révolution d'une façon tout objective, sans y rien mettre de son cœur ni de ses idées? Au fond, chacun se crée un peu à lui-même sa méthode. Il en est qui ont une sorte de respect instinctif pour les travaux des savans en renom et qui aiment à répéter ce qu'on a dit avant eux. D'autres, plus originaux ou d'humeur plus indépendante,

remontent aux sources et s'y plongent hardiment. Ces divergences sont inévitables et jusqu'à un certain point légitimes, parce qu'elles tiennent à la force même des choses. Mais, si l'on se place dans l'absolu, la méthode préconisée par M. Fustel doit avoir toutes les préférences, et celui-là accomplira l'œuvre la meilleure qui sera le plus capable de s'y conformer.

II

Les premiers écrits de M. Fustel de Coulanges portent sur l'histoire de la Grèce et de Rome. Parmi eux, le plus considérable est *la Cité antique*, qui parut en 1864. Il en avait déjà donné une courte esquisse en 1858 dans sa thèse latine de doctorat; mais cette ébauche, malgré l'intérêt qu'elle présentait, n'était rien auprès du grand ouvrage qu'elle annonçait.

La Cité antique est trop connue pour que j'aie besoin d'en faire longuement l'analyse. Je me bornerai à rappeler qu'elle a pour objet de marquer le rapport intime qui existait entre les institutions des anciens et leurs croyances. Remontant à leurs origines les plus lointaines, l'auteur prouve que ces populations « envisageaient la mort non comme une dissolution de l'être, mais comme un simple changement de vie », que pour elles l'âme et le corps étaient à jamais inséparables, que le défunt restait à peu près tel qu'autrefois, qu'il lui fallait un tombeau pour demeure, des alimens pour calmer sa faim, du vin et du lait pour apaiser sa soif, des hommages et des prières pour conjurer sa colère et gagner sa bienveillance. De là le culte minutieux dont on entourait les mânes des ancêtres. C'est cette religion domestique qui a « constitué la famille grecque et romaine, établi le mariage et l'autorité paternelle, fixé les rangs de la parenté, consacré le droit de propriété et le droit d'héritage. »

En même temps qu'ils adoraient leurs aïeux, les hommes divinisaient les forces de la nature, et créaient ainsi une seconde religion qui se juxtaposa à la première, sans la supprimer, mais sans se confondre avec elle. Ce culte nouveau « se prêtait mieux que le culte des morts aux progrès futurs de l'association humaine. » Il était, en effet, accessible à toutes les familles, et il pouvait par suite leur servir de trait d'union. C'est lui qui présida à la naissance des cités, en groupant autour d'une divinité commune des familles que leurs cultes particuliers avaient jusque-là isolées. La cité se modela d'ailleurs sur la famille. Elle eut son foyer, son dieu, son culte. Tout chez elle subit l'empreinte de la religion. Ses rois furent à la fois des prêtres et des magistrats. Ses lois furent « un ensemble de rites, de prescriptions liturgiques,

de prières, aussi bien que de dispositions législatives », et passèrent longtemps pour sacrées. La participation au culte officiel fut la principale prérogative du citoyen, et l'étranger fut regardé comme un ennemi par cela seul qu'il en était exclu. « La religion, qui avait enfanté l'État, et l'État, qui entretenait la religion, se soutenaient l'un l'autre, et ne faisaient qu'un; ces deux puissances associées formaient une puissance humaine à laquelle l'âme et le corps étaient asservis. »

A la longue, pourtant, cet édifice si solide fut menacé et détruit. Il arriva, en effet, que la religion perdit de plus en plus son empire sur les esprits et cessa d'inspirer toutes les pensées. D'autre part, les classes qu'elle écartait du corps politique s'insurgèrent contre un régime qui leur ménageait trop peu de garanties et réclamèrent l'égalité. Alors commença une série de révolutions qui modifièrent graduellement les règles du droit privé, l'état des personnes et des terres, les principes du gouvernement, les mœurs publiques, et qui firent succéder l'oligarchie à la royauté et la démocratie à l'oligarchie. On alla encore plus loin : sous l'action de la philosophie, les idées s'élargirent; on s'aperçut que « les êtres différens qu'on appelait du nom de Jupiter pouvaient bien n'être qu'un seul et même être », et la fusion des divinités locales prépara insensiblement la fusion des cités. L'esprit municipal, jadis si rigoureux parce qu'il procédait de la religion, fut remplacé, du moins en Grèce, par une sorte de cosmopolitisme qui embrassait jusqu'aux barbares. L'individu tendit à s'émanciper du joug de l'État; il comprit qu'il y avait « d'autres vertus que les vertus civiques », et son âme « s'attacha à d'autres objets qu'à la patrie. » De toutes manières, « on était entraîné à l'unité »; on se sentait à l'étroit dans l'enceinte de la cité, et l'on aspirait à créer des sociétés plus vastes. Rome profita de cet affaiblissement du patriotisme pour conquérir le bassin de la Méditerranée. Par là, toutes les cités disparurent une à une, et « la cité romaine, la dernière debout, se transforma elle-même si bien qu'elle devint la réunion d'une douzaine de grands peuples sous un seul maître. » Enfin le christianisme, en séparant la religion du gouvernement, en fondant la liberté intérieure, et en proclamant le dogme de l'unité de Dieu, acheva la ruine des vieilles croyances et des vieilles institutions.

Tel est, en résumé, le système développé dans *la Cité antique*. Nous avons là une sorte d'*Esprit des lois* restreint aux sociétés anciennes et conçu d'après une méthode beaucoup plus scientifique. Les vues de M. Fustel ont perdu une partie de leur originalité, parce qu'elles sont entrées pour la plupart dans le courant de l'histoire. Mais, à l'époque où il les exprima, elles étaient très

neuves, de l'aveu même des savans qui, comme Guigniaut, étaient les mieux qualifiés pour en juger. S'il y a dans les ouvrages antérieurs quelques indications éparses qu'il a peut-être utilisées, nulle part on ne rencontre une synthèse pareille à la sienne. Celle-ci est sortie tout entière de son cerveau, et pendant vingt-cinq ans elle n'a pas changé d'une ligne. En 1879, il soumit ce volume à une revision attentive. Or, si l'on compare la septième édition, qu'il publia alors, avec la première, on n'y relève que de légères variantes. Un chapitre a été ajouté, les notes ont reçu plus d'extension, plusieurs paragraphes ont été refondus, quelques affirmations atténuées; mais le fond est resté immuable, et il en eût été de même si M. Fustel avait pu remanier encore son œuvre, comme il en avait le projet vers la fin de sa vie. Dans ses leçons de l'École normale, il a constamment reproduit ce qu'il avait dit dans *la Cité antique*, et chaque fois que dans ses écrits il a eu l'occasion de revenir sur ces questions, il a abouti à des conclusions identiques. On n'a pour s'en assurer qu'à lire ses *Recherches sur le mode de nomination des archontes athéniens*, et les deux mémoires posthumes où il parle de *la Plèbe romaine* et *du Droit de propriété chez les Grecs*.

Il est permis de se demander si cette confiance inébranlable qu'il avait dans la justesse de ses théories était pleinement fondée. Qu'il ait réussi à montrer la place énorme que la religion occupait dans la vie sociale des anciens, c'est ce qu'il serait puéril de contester; mais ce qui est plus douteux, c'est la parfaite exactitude du tableau général qu'il nous présente. « Nous avons fait, dit-il, l'histoire d'une croyance. Elle s'établit : la société humaine se constitue. Elle se modifie : la société traverse une série de révolutions. Elle disparaît : la société change de face. » Il semble que ce soit là une loi beaucoup trop simple et que ces événemens aient été amenés par des causes bien plus complexes.

Prenez la famille primitive des Grecs. D'après M. Fustel, son organisation dérive uniquement du culte des aïeux. Si le père a un pouvoir discrétionnaire sur les siens, c'est parce qu'il est l'intermédiaire entre eux et les ancêtres divinisés; si ce groupe a le droit de posséder une portion du sol, c'est parce qu'il a besoin d'un terrain pour y ensevelir ses morts; si la propriété est indivise entre tous les membres, c'est parce qu'il importe que tous séjournent auprès du tombeau où ont lieu les cérémonies et qui les abritera à leur tour. Mais alors, comment se fait-il que des peuples où la religion des morts était encore très vivace aient rompu avec le régime de la propriété familiale, et qu'au contraire ce mode de propriété conserve toute sa vigueur dans des sociétés chrétiennes où les morts ne sont plus adorés?

A supposer que le sentiment religieux ait suffi pour engendrer cette institution, ce n'est pas lui qui l'a maintenue si longtemps en Grèce, c'est l'intérêt politique, c'est le désir de conjurer l'appauvrissement de la classe aristocratique. Il se peut même qu'à Sparte, comme chez les Slaves méridionaux, on ait vu là un excellent moyen de consolider la puissance militaire de l'État (1).

Après plusieurs siècles de vie patriarcale, les familles se rapprochèrent et la cité naquit. M. Fustel de Coulanges déclare qu'il est superflu de rechercher les raisons qui les réunirent; il se borne à constater que « le lien de la nouvelle association fut un culte. » J'estime, au contraire, que cette recherche était indispensable; car, pour connaître la nature de l'État antique, le mieux est en somme d'examiner l'objet pour lequel il a été institué. Or il est notoire que les familles se rapprochèrent, non pour prier une divinité commune, mais pour se prémunir contre les maux dont elles souffraient, pour abolir ou restreindre les guerres privées, pour lutter contre leurs voisins, pour acquérir plus de force et plus de sécurité. La religion fut le signe bien plus que la cause de leur fusion, et, pour peu qu'on écarte ces apparences, on s'aperçoit que le vrai principe de cohésion fut ici encore l'intérêt.

Dans les villes grecques et italiennes il y avait des classes distinctes : c'est ainsi qu'à Rome il existait une plèbe en dehors du patriciat. M. Fustel veut à tout prix que la barrière infranchissable qui se dressait entre les patriciens et les plébéiens fût d'ordre purement religieux. Les premiers formaient, dit-il, une sorte de caste, seule agréée de la divinité, seule apte à l'honorer, tandis que les seconds étaient une masse confuse de gens impurs, dépourvus de religion, et exclus à la fois du culte public et de la cité. Il va même jusqu'à expliquer l'infériorité de quelques-unes de ces familles par cette considération qu'elles ne surent pas « créer des dieux, arrêter une doctrine, inventer l'hymne et le rythme de la prière. » Cette idée qu'il se fait de la plèbe est difficile à accepter. Si elle était exacte, on s'attendrait à rencontrer un patriciat de plus en plus étroit à mesure qu'on remonterait vers les siècles où la foi était le plus vive. Or c'est justement le phénomène inverse qui eut lieu. Sous les rois, la classe patricienne s'ouvrit à un assez grand nombre de familles étrangères, et elle ne se ferma qu'au début de la république. Pour en pénétrer le motif, il n'est pas nécessaire de recourir à la religion ; on n'a qu'à se rappeler que toute oligarchie tend à se rétrécir lorsqu'elle est livrée à elle-même. La royauté, qui servait de con-

(1) Je me permets de renvoyer pour tout ceci à mon volume sur *la Propriété foncière en Grèce*. Paris, 1893, Hachette.

trepoids au patriciat romain, le contraignit d'abord à s'élargir; mais quand il n'eut plus besoin de compter avec elle et qu'il fut laissé libre d'obéir à ses instincts, il s'isola et éloigna les intrus. M. Fustel nous dépeint le patriciat et la plèbe comme deux classes qui ne demandaient pas mieux que de se confondre, mais qui en étaient empêchées par la religion. « Les patriciens, écrit-il, défendaient quelque chose de plus fort que l'intérêt, quelque chose qu'ils ne croyaient pas avoir le droit d'abandonner, c'est-à-dire leur religion et l'hérédité de leur caractère sacerdotal. » N'y a-t-il donc jamais eu dans l'histoire des aristocraties aussi ardentes que celle de Rome à veiller sur leurs privilèges, sans que la religion y fût pour rien, et ce souci ne se justifie-t-il pas assez par lui-même? Qu'importe que dans les discours de Tite-Live les patriciens allèguent à tout propos des argumens religieux? N'est-il pas probable que, s'ils étaient souvent sincères, souvent aussi ils les invoquaient pour pallier leur égoïsme et le couvrir d'un prétexte honorable? Quant aux plébéiens, il est bien vrai qu'ils ne se glissèrent jamais dans le patriciat; mais cela vient de ce que le patriciat était une noblesse de naissance, qui ne pouvait se communiquer que par le sang, et qu'à côté de lui surgit de bonne heure une noblesse nouvelle, qui fut par excellence la classe dirigeante de l'État, et à laquelle tous avaient accès par la gestion des hautes magistratures.

S'il était possible de suivre pas à pas les divers chapitres de *la Cité antique*, on remarquerait partout le même procédé. Il n'est rien dans l'histoire des institutions de la Grèce et de Rome que M. Fustel de Coulanges ne ramène à l'histoire des idées religieuses; et, comme il met au service de cette opinion toutes les ressources d'un esprit aussi puissant qu'ingénieux, le lecteur finit par se persuader que la religion a été véritablement le facteur unique de l'évolution politique et sociale des peuples anciens. Il a beau se dire que ce doit être là une interprétation partielle des choses; malgré lui il est entraîné par cet engrenage de déductions rigoureuses, et il en arrive à penser, comme le voulait M. Fustel, que ces deux sociétés sont absolument inimitables, que « rien dans les temps modernes ne leur ressemble », et que « rien dans l'avenir ne leur ressemblera. » Or c'est ici précisément qu'est l'erreur. Si grandes, en effet, que soient les différences qui nous séparent des Grecs et des Romains, il y a entre eux et nous de frappantes analogies. Un Athénien du IVe ou du Ve siècle est peut-être plus voisin de nous qu'un Français du moyen âge, et j'imagine que César, Pompée, Cicéron, Démosthène, Périclès et même Solon, ne seraient pas trop dépaysés dans l'Europe contemporaine. Nous n'avons pas les mêmes idées religieuses que les anciens; mais nous avons

les mêmes besoins physiques, les mêmes préoccupations matérielles qu'eux, et nos actes publics ou privés sont déterminés, au moins en partie, par les mêmes intérêts que les leurs. M. Fustel s'en rendait compte mieux que personne. L'auteur de l'étude sur *Polybe*, celui qui a tant insisté sur la prépondérance qu'ont eue dans tous les pays les questions économiques, celui qui a cherché dans la pratique du précaire la clef de l'histoire intérieure de Rome jusqu'à l'Empire (1), n'était pas homme à méconnaître tout ce qu'il entre de considérations de ce genre dans les mobiles humains. Si dans *la Cité antique* il ne les a point signalées, ce n'est pas par ignorance, c'est en vertu d'un dessein prémédité. Il savait bien qu'il laissait dans l'ombre une multitude de faits qui, pris en eux-mêmes, n'étaient certes pas négligeables; mais l'objet de son livre, comme d'ailleurs de tous ses premiers travaux, était de prouver une thèse, et il écartait d'emblée les textes qui n'étaient pas utiles à sa démonstration. La théorie qu'il avait en vue acquérait par là un relief extraordinaire; mais, n'étant fondée que sur la moitié des faits, elle n'était qu'à moitié vraie; elle énonçait avec force une vérité, elle n'énonçait pas toute la vérité. M. Fustel ne dit rien de faux sur l'âme gréco-romaine; mais comme il n'en retrace pas tous les traits, il risque de tromper ceux qui seraient tentés de croire qu'il nous la montre sous tous ses aspects. Les anciens, en un mot, ont eu les sentimens et les idées qu'il leur prête; mais ils en ont eu aussi beaucoup d'autres dont il ne parle pas, en sorte que ceci n'est pas toute la cité antique, mais plutôt la cité antique envisagée sous un jour particulier.

III

A partir de l'année 1864, M. Fustel de Coulanges commença à élaborer son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. Il en publia le premier volume en 1875. Le second, consacré aux origines et à l'exposé du régime féodal, devait paraître en 1876. Un troisième était réservé pour l'étude de la royauté limitée par les États-Généraux, et un quatrième pour l'étude de la monarchie absolue. Ainsi M. Fustel espérait atteindre en quatre volumes la date de 1789. Mais il se vit aussitôt obligé de renoncer à son plan. Le tome Ier provoqua un tel émoi parmi les critiques qu'il sentit la nécessité d'établir ses assertions encore plus fortement. On l'avait accusé d'être systématique à l'excès, d'interpréter capricieusement les textes, d'altérer les faits au gré de ses fantaisies; il voulut convaincre le public qu'il n'avait rien

(1) Je recommande la lecture de ces belles pages, qui comptent parmi les plus fortes que M. Fustel ait écrites *Origines du régime féodal*, p. 83 et suiv.

avancé à la légère, qu'il avait consulté tous les documens, et qu'il les avait bien entendus.

De là une double tâche qu'il entreprit. D'une part, il écrivit une série de mémoires sur quelques-uns des problèmes les plus ardus du haut moyen âge, comme le colonat, la propriété des terres en Germanie, la marche, la justice mérovingienne, les titres romains des rois francs, la loi des Chamaves, le titre *de migrantibus* de la loi Salique, l'immunité, la confection des lois sous les Carolingiens, le capitulaire de Kiersy-sur-Oise. Il définit lui-même en ces termes le caractère de ces monographies : « Je demande qu'on me permette de les donner sous la forme première qu'ont tous mes travaux, c'est-à-dire sous la forme de questions que je m'efforce d'éclaircir... Je mettrai tous les documens sous les yeux du lecteur ; je le ferai passer par mes investigations, mes hésitations, mes doutes. Je le conduirai par la même route que j'ai suivie. Je lui signalerai aussi les opinions adverses et je lui dirai pour quels motifs je ne m'y range pas. Je lui montrerai enfin mon travail, tel qu'il s'est fait, presque jour par jour, et je lui fournirai en même temps les moyens de discuter mon sentiment. » C'était là pour lui à la fois une leçon de méthode et une justification personnelle. En second lieu, il se décida à remanier de fond en comble le volume dont on avait affecté d'être tant scandalisé. Six cents pages lui avaient suffi primitivement pour toute la période comprise entre l'année 60 av. J.-C. et l'année 650 de notre ère; dans le troisième, il lui en fallut deux mille, distribuées en quatre volumes (1). Les parties qu'il y développa le plus furent celles qui concernaient la monarchie franque et l'alleu, puisqu'elles montèrent de cent huit pages à onze cents; mais toutes furent revues avec un soin méticuleux. Si quelques chapitres restèrent intacts, la plupart devinrent méconnaissables, et il en est qui acquirent une étendue triple ou quadruple. D'autres changemens furent encore introduits. De distance en distance, M. Fustel donna la liste des sources que l'on a sur chaque époque, en y joignant une appréciation sommaire de leur valeur historique. On lui avait reproché d'ignorer les ouvrages de seconde main; il cita les principaux d'entre eux, non pour faire un vain étalage de bibliographie, mais pour réfuter quelque erreur de Guérard, de Pardessus, de Waitz, de Sohm, de Roth, ou pour leur attribuer le mérite de quelque découverte (2). Il multiplia les notes et y

(1) Ajoutez que les pages de la 1re édition contiennent en moyenne 1300 lettres, et celles de la 3e, 1450.

(2) L'éditeur des œuvres posthumes de M. Fustel de Coulanges, M. Jullian, dit qu'il y a dans ses papiers « une importante liasse relative aux écrivains qui ont traité du système féodal; il se proposait de les passer en revue dans une longue préface;

reproduisit une foule de passages tirés des documens, afin que l'on pût vérifier immédiatement et sur place s'il en avait bien saisi le sens. Il adopta enfin un nouveau mode d'exposition. Jusque-là il s'était contenté de décrire les institutions et de raconter les faits en rejetant au bas des pages tout l'appareil d'érudition. Cette fois, il conçut chacun de ses chapitres comme une dissertation « hérissée de textes et pleine de discussions », comme une sorte d'enquête où il s'agissait d'instruire un procès au grand jour, pièces en main. Peu lui importait que son allure en fût ralentie et sa besogne accrue; l'essentiel pour lui était de trouver la vérité et de désarmer la critique. Ainsi cet homme qu'on prend volontiers pour un doctrinaire insensible aux objections et sûr de son infaillibilité, a offert ce rare exemple d'un historien que tourmentaient de perpétuels scrupules, qui avait toujours peur de tomber en péché d'erreur, qui ne cessait d'enrichir son arsenal de preuves, et qui n'hésitait pas à anéantir son œuvre pour la rebâtir tout entière sur des bases plus solides. Et maintenant, si l'on songe que les années les plus fécondes de sa vie ont coïncidé avec une terrible maladie qui minait son corps et épuisait ses forces; que ses souffrances ne l'empêchaient pas de travailler huit heures par jour; que, dans un intervalle assez court, il a publié ou rédigé six volumes et que la mort l'a terrassé presque la plume à la main, on ne pourra se défendre d'admirer tout ce qu'a d'héroïque un pareil dévouement à la science.

M. Fustel de Coulanges s'est arrêté dans son ouvrage à la fin de l'époque carolingienne; encore faut-il noter que les derniers chapitres ne sont que l'esquisse d'un septième volume qu'il comptait écrire plus tard (1). Malgré cette lacune, ses vues se dessinent avec une merveilleuse netteté, et il est facile d'en donner un résumé fidèle.

La Gaule succomba promptement sous les coups des Romains, parce qu'elle était en voie de dissolution et que les discordes civiles y paralysaient la défense. Au fond, ce fut là un bienfait pour elle; car ses vainqueurs lui rendirent le double service de la protéger contre les peuplades germaniques et de l'initier à une civilisation supérieure. Aussi ne songea-t-elle jamais à se révolter contre eux. Le pouvoir impérial fut très fort, sans être oppressif, et ce fut encore un précieux avantage, car il n'y avait pas alors de sys-

il n'avait négligé ni les plus obscurs ni les moins savans, et il commençait à Grégoire de Tours pour finir à M. Léopold Delisle. »

(1) M. Fustel a publié, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mars, 1er août, 1er octobre 1871), des études où il exprimait des vues fort intéressantes sur la féodalité et sur l'ancien régime. Mais je sais qu'il désavouait ces articles comme trop « superficiels ». Il ne faut donc pas y chercher le fond de sa pensée sur cette double période; nous devons nous résigner à l'ignorer complètement.

tème plus efficace pour assurer l'équilibre des classes et garantir la paix sociale. Mais au IVe siècle on vit simultanément « une aristocratie puissante se constituer, les classes moyennes tomber dans la pauvreté, et l'autorité publique s'affaiblir. » Il subsista toujours des empereurs, mais ils cessèrent d'être obéis, et la prépondérance passa décidément aux grands propriétaires fonciers. Le malheur est que cette oligarchie, qui avait « la terre, la richesse, l'illustration, l'éducation, et ordinairement la moralité de l'existence », ne sut ni combattre ni commander; elle n'avait ni l'esprit militaire ni le sens du gouvernement, si bien que, sans le vouloir, elle augmenta les causes d'anarchie et compromit la sécurité de l'Empire.

Or il se trouva qu'à ce moment la Gaule fut menacée plus que jamais par les barbares. Ce n'est pas que les Germains fussent à la longue devenus plus redoutables. Il est manifeste, au contraire, que les trois ou quatre derniers siècles avaient été pour eux une époque de trouble et de désordre qui avait énervé leur vigueur et ruiné leurs institutions. Ils n'avaient d'ailleurs aucune haine contre les Romains, et ne les regardaient pas comme un ennemi national; ce qui le prouve, c'est leur empressement à accepter d'eux l'humble condition de colons ou de soldats mercenaires, et la constante fidélité qu'ils leur témoignèrent. Mais les révolutions intérieures, en détruisant le régime de l'ancien État germain, abolirent du même coup « tous les goûts et toutes les habitudes de la vie sédentaire », et y firent succéder le régime de la bande guerrière, « c'est-à-dire la vie instable, le dégoût pour la culture du sol des ancêtres, l'absence de mœurs et d'idées fixes. » C'est là ce qui précipita les Germains sur les frontières. L'Empire ne fut pas envahi par de grands peuples organisés, mais par une série de petits groupes, parfois coalisés, dont l'extrême mobilité et le caractère ondoyant déconcertaient la tactique romaine. Plusieurs d'entre eux se contentèrent de traverser la Gaule en la ravageant. Les seuls qui réussirent à s'y établir furent les Wisigoths, les Burgondes et les Francs; mais il n'est pas vrai qu'ils aient conquis le pays. Si les premiers occupèrent les provinces du Sud-Ouest, les seconds le bassin du Rhône, et les autres le Nord, ce fut en vertu d'un accord conclu avec les Romains. Officiellement, ils furent des soldats de l'Empire, et non pas des envahisseurs. Ils eurent mission de défendre les habitans, non de les violenter, et, s'il leur arriva fréquemment d'enfreindre les clauses du traité, dans bien des cas ils les exécutèrent strictement. Les Gallo-Romains ne furent ni réduits en servitude, ni dépouillés de leurs propriétés, ni traités en inférieurs. Ils durent simplement recevoir au milieu d'eux et entretenir à leurs frais

une population militaire d'origine étrangère. Les hôtes barbares, comme on les appelait, « étaient souvent dangereux, quelquefois utiles, toujours gênans, mais ils n'étaient pas des maîtres. »

L'invasion germanique « n'apporta ni un sang nouveau, ni une nouvelle langue, ni de nouvelles conceptions religieuses, ni un droit particulier, ni des institutions qui vinssent directement de la Germanie. » Le régime politique de la Gaule mérovingienne se rapprochait beaucoup du régime impérial. La royauté n'était pas élective, mais héréditaire. Quand elle n'était pas acquise par la guerre civile, elle se transmettait comme un bien patrimonial, « en vertu de l'ordre naturel de succession. » On pouvait même la léguer « par testament ou par simple déclaration de volonté. » « Seulement deux choses étaient nécessaires : d'abord l'acte de reconnaissance et d'installation, ensuite la prestation du serment de fidélité » par tous les sujets. L'autorité monarchique n'était tempérée ni par l'aristocratie, ni par le peuple. Les grands ne formaient pas une noblesse de naissance et n'avaient aucun pouvoir propre; ils n'étaient que de hauts fonctionnaires, et ils tiraient toute leur puissance de leurs charges. Le roi avait coutume d'en réunir quelques-uns autour de lui, quand il avait une résolution à prendre; il vint même un moment, au VIIe siècle, où il s'habitua à convoquer, sinon chaque année, du moins à de fréquens intervalles, tous les dignitaires laïques et ecclésiastiques du royaume. Mais ces assemblées étaient faites pour éclairer le souverain, non pour lui dicter des ordres; elles étaient un moyen de gouvernement, non un instrument de liberté. Le peuple n'y jouait qu'un rôle très effacé. Il se composait uniquement des hommes que les grands avaient amenés avec eux; c'était une foule « inférieure et subordonnée », qui n'était qualifiée ni pour représenter la nation, ni pour défendre ses intérêts; elle ne délibérait et ne votait sur rien. A la fin de la session, le roi paraissait devant elle; il lui signifiait ses décisions; il l'invitait peut-être à les approuver par ses acclamations, et il finissait ordinairement par une harangue où il l'exhortait à l'obéissance et au respect des lois. Dans tout cela, il n'y a rien qui ressemble à un système régulier de libertés publiques.

Héritiers des empereurs, les rois francs s'efforcent de les imiter en toutes choses. Ils sont « les maîtres de la paix et de la guerre, des impôts, des lois, de la justice; » ils vont même jusqu'à intervenir arbitrairement dans les affaires privées. Ils font revivre le crime de lèse-majesté. Ils se parent des insignes et des titres romains; ils adoptent les formes de la phraséologie romaine; ils exigent qu'on leur parle sur un ton d'extrême humilité. Francs et Gallo-Romains sont également leurs sujets; ils

ne sont pas durs pour les uns et faibles pour les autres; quand il s'agit de commander, ils ne distinguent pas les races. Le « Palais » était à la fois la cour et le centre du gouvernement. Il y avait là toute une hiérarchie d'employés et de fonctionnaires affectés soit au service personnel du prince, soit à l'administration de l'État. Les Romains d'origine y avaient accès comme les Germains. Ce grand corps avait pour chef un « maire, » qui par cela même était une espèce de premier ministre. Il n'y avait pas de provinces en Gaule; mais il y avait toujours des cités, presque identiques à celles d'autrefois, et, pour les gouverner, des agens royaux, ducs ou comtes, tous nommés par le roi, tous révocables à son gré. Quant aux assemblées locales, elles avaient disparu. Le système fiscal était à peu près tel que l'avaient constitué les empereurs, et les Francs étaient assujettis aux mêmes taxes que les Romains. Pour l'armée, « on laissa tomber l'organisme romain, c'est-à-dire les troupes permanentes et soldées, » et on le remplaça par le grossier expédient de la levée en masse. Toute justice émanait du roi. Le roi avait son tribunal spécial, où il jugeait, entouré de quelques grands dignitaires, une foule de procès civils ou criminels, soit directement, soit en appel. Le comte, dans son plaid, était également assisté de plusieurs notables, qu'il choisissait probablement lui-même. Ceux-ci « n'étaient en droit que ses assesseurs et ses conseillers; en fait, ils jugeaient avec lui, s'il était présent; absent, ils jugeaient sans lui, mais en son nom et comme s'il était là. » Somme toute, l'État mérovingien est « pour plus des trois quarts, » la continuation et la survivance du Bas-Empire. « L'invasion, qui a éliminé de la Gaule la puissance impériale, n'a pas fondé un régime nouveau. Elle n'a pas introduit une nouvelle façon de gouverner les hommes, de les administrer, de les juger; » surtout, elle n'a pas superposé une race conquérante à une race vaincue et opprimée. Les seuls changemens qui se soient accomplis, notamment en matière de justice, sont ceux « que les désordres du temps produisent peu à peu, non de ceux que créerait en un jour une révolution brusque. »

Pourtant, lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit bien vite que dans cette société s'élaborait lentement un régime tout à fait original. Mais c'est dans l'organisation de la propriété et dans les relations individuelles que commençait à poindre la future féodalité.

Le droit de propriété était, sauf quelques nuances, régi dans le royaume franc par les mêmes règles que sous l'Empire. Un domaine rural du XIe siècle ressemblait trait pour trait à une villa gallo-romaine du IVe. « Il avait la même étendue et les mêmes

limites; il portait souvent le même nom, et les hommes qui le cultivaient étaient encore ou des esclaves, ou des affranchis, ou des colons. » Mais l'époque mérovingienne a connu un second mode de possession du sol, qui est le bénéfice. Ce genre de tenure n'a pas été établi par la loi; il doit sa naissance à des usages purement privés. En principe, le bénéfice, comme le précaire romain, était une concession d'usufruit accordée par un bienfaiteur à un obligé; mais, dans la réalité, c'était une convention suggérée par l'intérêt, et non pas une faveur dictée par la bienveillance. Il pouvait porter indifféremment sur une terre, un cheval, une somme d'argent. Il était tantôt gratuit, tantôt accompagné du paiement d'une redevance annuelle ou de l'exécution de certaines corvées. Enfin on présume qu'il était généralement consenti à titre viager. A mesure qu'il entra dans les mœurs, le bénéfice contribua à l'extension de la grande propriété ; car il était fréquemment précédé d'un acte par lequel un pauvre cédait à un riche dont il voulait s'assurer l'appui, la terre même qui allait lui être rendue sous cette forme. Il habitua en outre les esprits à séparer de plus en plus la propriété et la jouissance du sol, de telle sorte que désormais, sur une masse toujours croissante d'immeubles, on vit à la fois un propriétaire, un bénéficier et souvent un colon. Il eut surtout pour conséquence de modifier sensiblement la structure de la société en mettant un lien de dépendance entre deux hommes libres, dont l'un, « par cela seul qu'il tenait d'un autre un bienfait, se trouvait attaché à lui par tous les sentimens et par tous les intérêts. » — Les effets du bénéfice furent encore aggravés par le patronat. Cette pratique, déjà usitée chez les Gaulois, les Romains et les Germains, se développa beaucoup sous la domination franque. Elle avait pour objet de placer un individu faible ou ambitieux sous la protection d'un personnage influent, qui s'engageait, en échange de quelques services mal définis, à lui procurer soit des moyens de subsistance, soit un emploi. En vertu de ce contrat, un individu aliénait, pour sa vie entière, une partie notable de sa liberté, et se faisait volontairement le subordonné, le fidèle, ou, comme on disait, le vassal d'autrui.

Ainsi se formait, en dehors des lois et par une série d'actes isolés, tout un ordre d'institutions singulièrement propres à affaiblir le régime monarchique et à consolider l'aristocratie. La féodalité était déjà là en puissance. Pour la combattre, il eût fallu, au centre de l'État, une autorité énergique, sage et équitable. Or les rois mérovingiens montrèrent une rare incapacité. En multipliant les immunités, ils renoncèrent à juger une foule de leurs sujets, à les administrer, à leur faire acquitter l'impôt. Quant

à ceux qu'ils gardèrent sous la main, ils ne surent leur inspirer ni respect ni affection; tant ils remplirent mal leur tâche! L'aristocratie, en revanche, ne cessa de grandir à leur détriment. Chacun de ses membres réunissait en lui trois élémens de force : il était un haut fonctionnaire, il possédait des domaines étendus, il couvrait de son patronage un vaste ensemble de bénéficiers et de fidèles, et, s'il était évêque, il joignait à tout cela le prestige de la religion. Ce corps compact et indocile se rendit peu à peu indépendant de la royauté; il réussit même à la mettre en tutelle et à l'annuler complètement, jusqu'au jour où l'on vit sortir de son sein une famille plus riche et peut-être plus intelligente que les autres, la famille d'Héristal, qui supplanta la dynastie mérovingienne. L'avènement des Carolingiens ne fut pas le triomphe de l'esprit germanique sur l'esprit romain, mais plutôt le résultat des progrès de la vassalité.

Charlemagne paraît avoir visé un double but : d'une part, « il essaya de relever l'autorité publique, se fit sacrer, se nomma César et Auguste, voulut régner comme les empereurs; » d'autre part, il se préoccupa de donner une sanction légale à ces pratiques féodales dont les hommes ne pouvaient plus se passer, et de les adapter aux institutions monarchiques. Il exigea « que toute la hiérarchie des vassaux aboutît à lui, » que les fidèles du roi eussent seuls le droit d'avoir eux-mêmes des fidèles, « que les seigneurs les plus élevés ne fussent que des comtes qui étaient ses fonctionnaires, ou des évêques qui étaient placés sous son patronage. Il espérait que les fidèles du roi continuant à lui obéir toujours et se faisant obéir aussi de leurs propres fidèles, l'obéissance et la discipline se transmettraient de proche en proche jusqu'aux derniers rangs de la société. » Sa main fut assez forte pour concilier momentanément ces deux systèmes contradictoires; mais, sous ses successeurs, le système de la fidélité finit par triompher. Le roi, dépossédé peu à peu de tout pouvoir politique, ne conserva quelque empire que parce qu'il était le chef suprême de tous les fidèles. Bientôt même ce privilège lui fut ravi au milieu des guerres civiles du IXe siècle, et alors le régime féodal s'épanouit en toute liberté.

« Soyez sûr, me disait M. Fustel de Coulanges quatre jours avant sa mort, que ce que j'ai écrit dans mon livre est la vérité. » Une affirmation si nette, faite en un pareil moment, par un homme qui avait la pleine possession de ses facultés, mérite apparemment d'être notée; non qu'il faille nécessairement y adhérer; mais on avouera, je pense, que ce langage devait être l'expression d'un sentiment très sincère. Cette conviction calme et sereine témoigne que M. Fustel se flattait de n'avoir rien épargné pour atteindre la

vérité, et il n'y avait là de sa part ni aveuglement ni outrecuidance. Ce qu'il a dépensé d'efforts et de talent dans ces six volumes est incroyable. Je doute qu'il ait laissé un seul texte, même très secondaire, sans l'examiner à la loupe. On a prétendu qu'il se plaisait à interroger surtout les documens juridiques, et qu'il se souciait trop peu de toucher du doigt la réalité. Il a pourtant professé vingt fois le contraire. « Dans les lois, dit-il, nous voyons les règles abstraites suivant lesquelles la justice était rendue. Dans les récits des écrivains, nous trouvons non plus les règles abstraites, mais les faits concrets et réels; nous avons des descriptions de procès, de jugemens, de condamnations. Dans les procès-verbaux de jugemens et dans les formules, nous constatons les usages de la procédure et la composition des tribunaux. Ces trois classes de documens se complètent et s'expliquent. Celui qui n'étudie que l'une d'elles, ou qui donne à l'une d'elles une importance disproportionnée se fait une idée fausse de la justice mérovingienne... L'historien n'est maître d'un sujet que lorsqu'il possède sur ce sujet des documens de nature diverse. Il a besoin de documens qui le renseignent sur l'état légal, et d'autres documens qui lui montrent l'état réel, avec toutes les nuances de l'application. » Ce précepte, il le suivait à la lettre, comme l'atteste l'abondance énorme des détails qu'il a puisés dans Grégoire de Tours, dans les hagiographes, les correspondances, et les monumens de la pratique. Peut-être a-t-il parfois dans ses premiers volumes exagéré la portée de certaines fictions juridiques qui n'étaient que des apparences; mais ce défaut s'atténuait de plus en plus chez lui, et il en subsiste peu de traces dans ses derniers écrits.

M. Fustel a eu encore un autre mérite. Il n'était pas de ces esprits superficiels qui frôlent les problèmes sans les remarquer, et qui s'arrêtent à la surface des questions. Nul n'a eu plus que lui cette subtilité du flair, cette acuité du regard, qui nous mènent d'emblée jusqu'au fond des choses. Ce qui l'attirait de préférence, c'étaient les parties les plus ardues de la science. Il avait horreur des curiosités qui font les délices de tant d'érudits; il n'avait de goût que pour les recherches qui sont destinées à jeter un peu de lumière sur l'âme humaine, et il est visible que même ses plus petites monographies se reliaient à quelque idée générale. Il disait qu'il aimait mieux creuser que de s'étendre. Il n'a rien publié, en effet, qui ne soit un modèle de pénétration et de sagacité. Pas une difficulté qu'il n'aperçoive, et qu'il n'attaque de front; pas une qu'il abandonne avant de l'avoir tranchée, ou avant de s'être assuré qu'elle est inextricable.

On veut qu'il ait été incapable de saisir l'infinie complexité des

phénomènes historiques, et que, par amour de la clarté, il les ait trop simplifiés. Cette critique est juste pour *la Cité antique;* mais elle tombe à faux, si on l'adresse aux *Institutions de la France.* Était-il un « simpliste », l'homme qui dans la préface du volume sur *l'Alleu* traçait le programme que voici au futur historien de la société présente? « Il devra étudier beaucoup d'autres choses que notre propriété rurale. Il devra se rendre compte de ce qu'était chez nous une usine et de la population qui y travaillait. Il s'efforcera de comprendre notre Bourse, nos compagnies financières, notre journalisme et tous ses dessous. Il lui faudra suivre l'histoire de l'argent autant que celle de la terre, celle des machines autant que celle des hommes. L'histoire de la science et de toutes les professions qui s'y rattachent aura pour lui une importance considérable. Nos opinions et nos agitations d'esprit auront pour lui une grande valeur. Pour comprendre nos mouvemens politiques, il n'aura pas à s'occuper seulement de la classe qui possède le sol; il faudra qu'il envisage les deux classes qui ne possèdent pas, l'une qui est la catégorie des professions dites libérales, l'autre qui est la classe ouvrière, et il cherchera à mesurer l'influence de l'une et de l'autre sur les affaires publiques. » La tâche du médiéviste est beaucoup moins vaste; elle ne laisse pas pourtant d'être compliquée, et M. Fustel ne songe guère à la restreindre, puisqu'il lui recommande « d'observer attentivement tous les faits, toutes les institutions, toutes les règles de droit public ou privé, toutes les habitudes de la vie domestique. » Or il est hors de doute qu'en ce qui le concerne, il n'a point manqué à ce devoir, et que nul n'a traité le même sujet avec plus d'ampleur, du moins si l'on envisage la troisième édition, et non pas la première qui était un peu trop sommaire. Chacun de ces volumes, pris isolément, est incomplet, et par suite inexact, parce que l'auteur, procédant d'une façon analytique, n'y expose qu'un certain ordre de faits. Mais il suffit de les rapprocher et de les comparer entre eux pour voir qu'ils se complètent et se rectifient mutuellement. S'ils avaient paru tous ensemble, au lieu de paraître à de longs intervalles, ils auraient peut-être produit une meilleure impression et entraîné davantage la conviction.

J'admire l'obstination que l'on met à reléguer M. Fustel de Coulanges dans le camp des romanistes. Il a eu beau repousser cette qualification; l'opinion des critiques est faite depuis longtemps sur lui, et ils n'en veulent point démordre. En vain répète-t-il que la féodalité ne découle pas d'une source unique, qu'elle n'est venue exclusivement ni de l'ancienne Rome ni de la Germanie, que les romanistes et les germanistes ont également tort. Ces paroles, qui dans toute autre bouche auraient du poids, n'en ont aucun

dans la sienne, comme s'il était en proie à une espèce d'hallucination qui lui dissimulerait à lui-même ses propres idées. Il faut à tout prix qu'il soit un disciple, au moins inconscient, de l'abbé Dubos, et, malgré ses résistances, le voilà classé d'office parmi ces esprits étroits et passionnés qui, par haine des Allemands, refusent aux Germains la paternité du régime féodal. M. Fustel avait consulté certainement le livre de Dubos, et il est possible que cette lecture, en éveillant son attention sur des particularités que la plupart des historiens négligeaient, ait eu quelque action sur ses premières recherches. Mais il s'était vite soustrait à son influence, et, en somme, ce n'est pas chez lui qu'il a puisé son système. Pour élucider le problème des origines de la féodalité, il estimait que le plus sage était de prendre une à une toutes les institutions qui la caractérisent, de les suivre à la trace, de siècle en siècle, et de vérifier si elles avaient leurs racines en Gaule ou en Germanie. Or, tandis que ses rivaux étaient presque tous de purs médiévistes, médiocrement instruits des choses de Rome, il était, quant à lui, aussi compétent en matière d'histoire romaine qu'en matière d'histoire du moyen âge. Il se vantait par conséquent d'être plus apte qu'eux à analyser les élémens divers qui s'étaient confondus dans la société mérovingienne, à y discerner ce qui était romain et ce qui était germanique, et à marquer les rapports de filiation qui la rattachaient aux deux sociétés d'où elle était issue. Cet avantage l'a plus d'une fois bien servi. Il n'a pas seulement prouvé qu'une multitude de règles et d'usages secondaires, d'apparence germanique, se retrouvaient déjà dans l'empire; il a encore prouvé que les deux pratiques fondamentales d'où dérive la féodalité, à savoir le bénéfice et le patronage, ont été de tout temps fort répandues à Rome. Au reste, il se gardait à cet égard de toute exagération. S'il affirme que « l'esclavage, l'affranchissement, le colonat, sont passés, sans aucun changement essentiel, de l'époque romaine à l'époque mérovingienne, » il reconnaît que l'immunité mérovingienne n'a rien de commun avec l'immunité romaine, que l'élévation des rois sur le pavois, le système des épreuves judiciaires, les cojureurs, sont des traits spéciaux aux Germains, que le compagnonnage germanique, sans être le germe primordial du régime féodal, en a favorisé indirectement l'éclosion. Il accorde même à ses adversaires que, si nous avions des renseignemens plus précis sur la vieille Germanie, nous nous convaincrions peut-être que ce régime est plus germanique que romain; mais il se hâte d'avertir que, dans l'état actuel des documens, une pareille opinion serait erronée. Il signale des institutions dont la provenance est douteuse, en sorte que chacun, suivant ses tendances personnelles, « est libre de se prononcer

avec la même vraisemblance pour l'une ou l'autre solution. » Il en mentionne aussi qui ont été probablement créées de toutes pièces sous les Mérovingiens pour répondre à des besoins nouveaux. Il s'applique surtout à distinguer les lentes métamorphoses qu'ont subies du ve au IXe siècle les idées, les mœurs, les lois, les coutumes, soit indigènes, soit exotiques, de la Gaule, et il nous livre le fond de sa pensée dans ces phrases si prudentes : « Il se peut que l'invasion germanique ait engendré le régime féodal, les envahisseurs l'ayant apporté avec eux et imposé par la force à des populations vaincues et asservies. Il se peut encore que les deux événemens, bien qu'ils fussent simultanés, n'aient eu aucune action l'un sur l'autre, et que le régime féodal soit né de causes étrangères à l'invasion, de germes qui existaient avant elle. Il se peut enfin (et c'est là manifestement l'opinion de M. Fustel) que la vérité soit entre ces deux extrêmes, que l'entrée des Germains dans les pays de l'empire n'ait pas été la cause génératrice de cette grande révolution sociale, mais n'y soit pas non plus demeurée étrangère, que les Germains y aient coopéré, qu'ils aient aidé à l'accomplir, qu'ils l'aient rendue inévitable, alors que sans eux les peuples y auraient peut-être échappé, et qu'ils aient imprimé à ce régime quelques traits qu'il n'aurait pas eus sans eux (1). » Je demande où est dans tout cela le romaniste à outrance, le disciple attardé de Dubos. En réalité, parmi tant d'historiens qui ont étudié ce sujet, nul n'a été plus circonspect que M. Fustel de Coulanges. Il a commis des erreurs, comme tout le monde; il a obéi quelque peu à l'esprit de système, moins toutefois qu'on ne l'a dit; il a cédé par endroit au désir de rabaisser l'influence germanique. Mais, si l'on excepte certaines théories hasardées ou radicalement fausses, l'ensemble du tableau paraît être d'une entière exactitude. Ce livre, où tout n'est point de lui, mais où il y a beaucoup de lui, n'est pas seulement une de ces œuvres qui provoquent la réflexion par tout ce qu'elles renferment d'imprévu, d'original, et même d'aventureux; il donne encore la solution d'une foule de problèmes petits et grands, et il laisse peu de chose à faire aux travailleurs.

IV

M. Fustel ne serait pas le grand esprit qu'il a été, s'il n'avait eu un système de vues bien liées sur le développement de l'humanité. Il n'a point écrit de discours sur l'histoire universelle; mais il a eu sur l'histoire et sur l'homme social des opinions très

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1873.

nettes et très réfléchies. Il avait beau se confiner dans l'observation du détail; souvent, il brisait d'un mouvement brusque le cadre étroit où il s'était emprisonné, et, jetant ses regards sur un horizon plus vaste, il ouvrait au lecteur de larges perspectives sur l'avenir comme sur le passé. Il y avait en lui un philosophe, j'entends un homme à idées générales, qui, pour n'être pas toujours en vedette dans ses écrits, y était partout présent et partout visible. Il ne se défendait pas d'ailleurs contre cette propension de son intelligence; car tout en déclarant que l'histoire « ne consiste pas à disserter avec profondeur, » mais plutôt « à constater les faits, à les analyser, à les rapprocher, à en marquer le lien, » il avouait qu' « une certaine philosophie » pouvait s'en dégager, à condition « qu'elle s'en dégageât d'elle-même, presque en dehors de la volonté de l'historien. »

L'objet d'étude qu'il assignait à l'historien, c'était l'âme de l'homme, non pas de l'homme isolé, mais de l'homme en société. « L'histoire n'est pas l'accumulation des événemens de toute nature qui se sont produits. Elle est la science des sociétés humaines. » Elle cherche « comment ces sociétés ont été constituées, quelles forces ont maintenu la cohésion et l'unité de chacune d'elles. » Elle décrit « les organes dont elles ont vécu, leur droit, leur économie publique, leurs habitudes d'esprit, leurs habitudes matérielles, toute leur conception de l'existence. » Elle doit aspirer à déterminer ce que les groupes sociaux ont cru, pensé, senti à travers les âges. Elle est la sociologie même.

Il semble par conséquent que la qualité la plus indispensable de l'historien soit la perspicacité du sens psychologique. M. Fustel soutient pourtant qu'il peut aisément s'en passer; il trouve même qu'il est dangereux de travailler à « démêler les replis cachés du cœur humain »; car on s'expose par là à de graves méprises sur les raisons des faits; on risque surtout d'attribuer une influence excessive aux calculs et aux caprices individuels. Il estime, quant à lui, que l'évolution des sociétés échappe presque totalement à l'action des grands hommes et que ceux-ci ont dans l'histoire un rôle à peu près nul. On est étonné de voir combien peu il s'occupe des personnages qui ont brillé dans le cours des siècles. Dans *la Cité antique*, il en mentionne à peine quelques-uns, et simplement comme points de repère chronologique. Dans les *Institutions,* il en signale un plus grand nombre, mais il se tait sur leurs qualités ou sur leurs défauts; on ferme son livre sans savoir ce qu'étaient Brunehaut, Dagobert, Charlemagne, Charles le Chauve; il nous les représente comme des êtres abstraits, qui ne se distinguent les uns des autres que par leurs noms, et il est indubitable qu'à ses yeux leur apparition sur la scène du monde est un détail assez secondaire.

Je ne m'attarderai pas à combattre une théorie dont l'étroitesse est manifeste. Je noterai simplement que M. Fustel lui-même semble parfois la mettre en oubli. Dans son sixième volume il montre que, si la royauté mérovingienne tomba en décadence, « la faute en fut d'abord à la famille régnante, » que la plupart de ces princes furent cupides, violens et immoraux, qu'ils n'eurent aucun esprit politique, que la possession du pouvoir ne fut pour eux qu'un moyen de satisfaire leurs passions, et que par suite l'autorité publique perdit tout prestige. Il suppose donc implicitement que les choses auraient peut-être tourné autrement, si ces souverains avaient été meilleurs; ce qui revient à dire que l'histoire d'un peuple s'explique, au moins en partie, par les vertus et les vices de ceux qui le gouvernent. J'accorde volontiers que la Révolution française devait tôt ou tard aboutir à une dictature militaire, mais il n'en résulte pas que la constitution intime de Napoléon n'a été pour rien dans nos destinées.

Pour M. Fustel, le seul agent des phénomènes sociaux, c'est la foule. Il est assez indifférent de connaître les pensées personnelles de César, d'Auguste ou de Richelieu; il vaut bien mieux comprendre les passions et les idées des hommes de leur temps, non des plus éminens, mais de la multitude anonyme et confuse. Il lui est parfois arrivé d'esquisser des portraits; sauf de rares exceptions, ce sont toujours des portraits de quelque être collectif, comme le Grec ou le Romain, ou de quelque type, comme le roi franc, mais jamais des portraits individuels. Il excellait à dessiner d'un trait rapide ces sortes de physionomies. Il écrivait, par exemple, « qu'autant le Grec déteste par instinct l'étranger puissant, autant il l'aime par vanité, » que, si les Romains ont été une nation conquérante, c'est moins par amour de la gloire que par amour de l'argent, que les Grecs du moyen âge, « très subtils en matière de controverses théologiques », étaient plus soucieux « de philosopher que de croire », que « plus une religion est grossière, plus elle a d'empire sur la masse du genre humain », que « le cœur du paysan n'est pas fait de telle manière qu'une loi qui l'attache à son champ lui paraisse d'abord inique et cruelle », qu'il est assez ordinaire que « les mêmes hommes affaiblissent l'autorité sans s'en douter et lui reprochent ensuite d'être trop faible. » Il était surtout très habile à dépeindre l'évolution morale des peuples et la mobilité de leurs opinions, et c'est à cela qu'il apportait tous ses soins, étant persuadé que « le fond de la science historique, c'est l'observation de la continuité des choses et de leurs lentes modifications. »

Il réduisait à rien ou presque rien l'influence de la race, du moins dans l'antiquité et le haut moyen âge. La race, d'après lui,

est un produit de l'histoire, et non pas un produit de la nature. Les peuples se ressemblent d'autant plus qu'on remonte davantage vers leurs origines ; c'est le temps qui met entre eux des divergences, et leurs qualités ne sont pas innées, mais acquises. Aucun d'eux n'est foncièrement belliqueux ou pacifique ; « le goût de la paix et celui de la guerre prennent le dessus suivant le tour que le régime politique où l'on vit imprime à l'âme. » S'il en est aujourd'hui qui paraissent avoir des aptitudes spéciales pour tel ou tel mode de gouvernement, pour tel ou tel mode d'activité, ils les tiennent de la longue action des siècles qui pèsent sur eux.

Il ne croyait pas non plus à l'efficacité ni même à la réalité des vastes desseins qu'on prête aux grands politiques. Ceux-ci ne songent guère, en général, à violenter les populations qu'ils gouvernent, et, si par hasard ils en conçoivent l'ambition, ils se condamnent à un échec infaillible. Dans une discussion mémorable qui eut lieu à l'Institut, M. Fustel prononça une parole qui étonna beaucoup. « Ce qui caractérise le véritable homme d'État, dit-il, c'est le succès. » Le succès, en effet, est l'indice qu'un homme politique a deviné les besoins réels de ses contemporains, et qu'il leur a accommodé ses plans. S'il eût voulu agir autrement, il n'aurait rencontré qu'hostilité ou indifférence, et son œuvre eût été dès le début frappée de caducité. Un homme d'État qui échoue, comme Turgot, est presque toujours victime du désaccord qui existait entre ses propres vues et les vœux de l'opinion publique. On peut poser en règle qu'un événement qui procède exclusivement de la fantaisie d'un individu restera à peu près stérile. Le couronnement de Charlemagne comme empereur « a eu peu de portée sur la marche des institutions du pays, » parce qu'il ne fut ni réclamé ni attendu par les populations. Il est même assez fréquent qu'une réforme produise de tout autres effets que ceux qu'en espérait son auteur. Les Carolingiens imaginèrent de fortifier leur autorité par le sacre ; ils comptaient qu'en se présentant à leurs sujets comme les délégués directs de Dieu ils n'en seraient que mieux obéis. Or il advint que la puissance énorme qu'ils tiraient de là fut pour eux une cause de faiblesse. « Commander au nom de Dieu, vouloir régner par lui et pour lui quand on n'est qu'un homme, c'est s'envelopper d'un réseau d'inextricables difficultés. L'idéal en politique est toujours dangereux. Compliquer la gestion des intérêts humains par des théories surhumaines, c'est rendre le gouvernement presque impossible. » Ce n'est pas par des principes rationnels qu'on mène le monde, c'est par l'intérêt : tel est l'axiome que répète à satiété M. Fustel de Coulanges. Il n'ignorait pas que dans *la Cité antique* il avait dit précisément le contraire, qu'il y avait soutenu que les sociétés primitives avaient été régies par leurs

croyances, « qu'elles ne s'étaient point demandé si les institutions qu'elles se donnaient étaient utiles, que ces institutions s'étaient fondées parce que la religion l'avait ainsi voulu, et que ni l'intérêt ni la convenance n'avaient contribué à les établir. » Mais, ajoutait-il, cette réflexion n'est vraie que des âges les plus lointains de l'humanité, et depuis, des idées différentes ont prévalu. Il y a vingt-cinq siècles que « les intérêts sont devenus la règle de la politique. » Ce sont eux qui élèvent ou qui renversent les régimes successifs des nations. « La violence des usurpations, le génie des grands hommes, la volonté même des peuples, tout cela est pour peu de chose dans ces monumens qui ne se construisent que par l'effort continu des générations et qui ne tombent aussi que d'une chute lente et souvent insensible. Si l'on veut expliquer comment ils se sont édifiés, il faut regarder comment les intérêts se sont groupés et assis. Si l'on veut savoir pourquoi ils sont tombés, il faut chercher comment ces mêmes intérêts se sont transformés ou déplacés. » On aurait tort d'ailleurs de se figurer qu'un peuple ait toujours l'intuition de ses vrais intérêts. Combien n'en a-t-on pas vu courir à leur perte sous l'empire des plus singulières illusions! Mais, alors même qu'ils se trompent, c'est leur intérêt que tous croient poursuivre.

Une pareille doctrine appellerait évidemment quelques réserves. Il est faux que l'intérêt soit tout en histoire et que les idées pures n'y jouent aucun rôle. Ce couronnement de Charlemagne qui paraît à M. Fustel un événement presque insignifiant, a eu de graves conséquences, puisqu'il a suscité, pour une large part, les grandes ambitions des empereurs allemands, de Charles-Quint, et de Napoléon. Les Romains ont conquis l'univers, non seulement par cupidité, mais encore par orgueil. Je cherche vainement quel était l'intérêt matériel qui arma tant de fois les hommes du moyen âge pour la délivrance du Saint-Sépulcre. Et aujourd'hui même, n'est-il pas avéré, que si la France s'obstine à faire de la question d'Alsace-Lorraine le pivot de sa politique étrangère, c'est pour une raison bien supérieure à des motifs d'intérêt? De tout temps, l'intérêt a guidé les sociétés humaines ; mais de tout temps aussi elles ont obéi à des inspirations d'un ordre plus élevé, et ce sont justement ces mobiles que M. Fustel a un peu trop négligés. Il importe toutefois d'ajouter à sa décharge qu'il n'a prétendu parler que des institutions, et qu'en cette matière c'est vraiment aux intérêts qu'appartient la prépondérance. L'action extérieure d'un peuple n'affecte la masse des citoyens que d'une façon intermittente; souvent même elle se déroule au-dessus d'eux et en dehors de leur participation. Les institutions, au contraire, agissent à chaque minute sur les individus. Chacun a de perpétuelles occa-

sions d'en ressentir les avantages ou les inconvéniens. Quelle que soit notre condition, il n'y a pas de jour où elles ne soient pour nous une gêne ou une protection. Elles se mêlent intimement à toute notre existence. Ce sont des instrumens dont nous sommes obligés constamment de nous servir, et nous exigeons qu'elles s'adaptent le mieux possible à l'usage que nous en voulons faire. Or, qu'attendons-nous d'elles avant tout, si ce n'est la garantie de nos biens et de notre vie?

Une conception aussi réaliste de l'histoire conduit le plus fréquemment au pessimisme. Tel n'est pas le cas de M. Fustel de Coulanges. Si le spectacle de la dépravation d'une société lui arrache par moment un cri de tristesse, presque toujours c'est vers l'optimisme qu'il incline. Il lui répugne d'imputer aux hommes des sentimens malhonnêtes et des passions viles. Il est convaincu qu'Auguste n'a mis aucune hypocrisie dans l'organisation du pouvoir impérial, que l'adulation n'a été pour rien dans l'apothéose des empereurs et que ce culte est né d'une explosion spontanée de reconnaissance, que les patriciens n'ont jamais formé le projet d'opprimer la plèbe, que les privilégiés sont peu soucieux de défendre leurs privilèges, qu'ils les subissent plutôt qu'ils ne les accaparent, et qu'ils s'empressent d'y renoncer dès qu'ils en ont la liberté. Il doute que la force soit capable de créer ou de maintenir un régime quelconque. Si un gouvernement, même très imparfait, a une certaine durée, cela prouve qu'il est aimé des populations. Si les Gaulois ont changé de mœurs, de religion, de langue, ce n'est pas par contrainte, c'est par goût et par intérêt. Ce parti pris d'indulgence est tel qu'en l'absence de tout renseignement précis sur la lourdeur des impôts vers la fin de l'Empire romain, il conjecture qu'ils devaient « être à la richesse publique de ce temps-là ce que les impôts d'aujourd'hui sont à la nôtre. » Il n'a garde de passer sous silence les épouvantables fléaux qui accablèrent notre pays du IVe au IXe siècle; il accorde qu'il y eut alors de grandes iniquités et de grandes souffrances; il dit que le trait distinctif des quatre-vingts années qui suivirent Charlemagne, c'est que chacun tremblait journellement « pour sa moisson, pour son pain, pour sa chaumière, pour sa vie, pour sa femme et ses enfans », que l'âme se trouva alors en proie « à une terreur sans trêve ni merci », et que cette absence complète de sécurité engendra un immense « besoin d'être sauvé » par l'appui des seigneurs féodaux. Malgré tout cependant, il semble qu'il atténue un peu trop la part de la violence dans cette période de cinq siècles et qu'il exagère la régularité du développement de nos primitives institutions.

C'est qu'en effet, pour quelqu'un qui examine les choses de

haut et dont la vue s'étend sur un long espace d'années, l'histoire offre l'aspect d'un fleuve tranquille dont les eaux poussées les unes par les autres descendent d'un mouvement irrésistible vers un but qu'elles ignorent, mais d'où elles ne dévient jamais. Quand on est mêlé de près aux événemens, on s'imagine qu'on peut les modifier à son gré. Or il est bien rare que les contemporains soient en mesure même de comprendre la besogne qu'ils exécutent. Ce qui les frappe le plus d'ordinaire, c'est la surface et les apparences des faits; mais le fond reste en dehors de leur portée. Telle génération a cru travailler à l'établissement de la liberté, et c'est en réalité le despotisme qu'elle a préparé. Ces illusions ne sont point particulières à la foule; elles sont également partagées par les esprits d'élite. Combien d'hommes d'État ont déchaîné, à leur insu, des révolutions dont la seule pensée les eût révoltés! Pour avoir la pleine intelligence d'une époque, il faut en être éloigné. « Les faits accomplis se présentent à nous avec une plus grande netteté que les faits en voie d'accomplissement; nous en voyons le commencement et la fin, la cause et les effets, les tenans et les aboutissans; nous y distinguons l'essentiel de l'accessoire; nous en saisissons la marche, la direction, et le vrai sens. » On s'aperçoit alors que le jeu des volontés individuelles contribue médiocrement aux transformations politiques et sociales, que « les peuples ne sont pas gouvernés suivant qu'il leur plaît de l'être, mais suivant que l'ensemble de leurs idées et le fond de leurs opinions exigent qu'ils le soient », que les grandes révolutions « s'opèrent en vertu d'une nécessité naturelle », qu'un étroit rapport de causalité unit le passé au présent; bref, que le déterminisme est la vérité. Nul n'a été un partisan plus sincère de cette doctrine que M. Fustel de Coulanges; nul n'a été plus désireux d'éliminer de l'histoire le hasard, le caprice, ou l'accident. Chez lui, les faits se déduisent les uns des autres avec une telle rigueur qu'on en arrive à se persuader qu'ils étaient inévitables. Ce n'était pas là toutefois son sentiment. Il ressort bien de tous ses écrits qu'il n'admettait en histoire l'action d'aucune force supérieure à l'humanité. Il était d'avis, par exemple, que, vu les circonstances, la féodalité devait tôt ou tard apparaître, mais que ces circonstances auraient pu ne pas se produire, et que dès lors la féodalité n'aurait point surgi. Elle était en germe dans la fidélité et dans le patronage, comme l'arbre est en germe dans le noyau que le cultivateur a semé. Mais un germe ne fructifie que sous l'empire de certaines causes qui toutes sont contingentes.

Peut-être M. Fustel n'est-il pas allé assez loin dans cette voie. On a singulièrement abusé du « nez de Cléopâtre » et du « grain de sable de Cromwell »; encore faut-il prêter quelque

attention à ce genre d'argumens. Je confesse que Brutus n'a pas empêché la fondation de l'empire romain; mais il a empêché César de le fonder, et il n'était pas indifférent que ce régime fût modelé par César ou par Auguste. Supposez qu'un coup de poignard eût tué Bonaparte le 18 brumaire; n'y a-t-il pas apparence que notre histoire en eût été changée? Si Louis XVI avait été plus ferme et plus intelligent, notre révolution aurait eu probablement une autre allure; or, où était la nécessité que Louis XVI fût exactement ce qu'il a été? La nature de l'homme, surtout de l'homme de génie, a quelque chose qui se dérobe à l'analyse et qui déconcerte les prévisions. Qu'est-ce que le génie en politique? Pourquoi s'est-il rencontré un ministre tel que Richelieu pour gouverner la France sous Louis XIII et un roi tel que Frédéric II pour gouverner la Prusse au XVIII[e] siècle? Toutes ces questions demeurent pour le moment très obscures. On essaie bien parfois d'y répondre; mais jusqu'ici, ces tentatives ont été vaines, et il est clair que la naissance, l'éducation, le milieu ne suffisent pas pour nous donner la clef des talens de Richelieu ou des capacités militaires de Napoléon. Aussi, de guerre lasse, se décide-t-on le plus souvent à nier l'importance historique des individus, même de ceux qui ont une personnalité fortement accusée et qui paraissent avoir été de grands conducteurs de peuples. On prétend que ces hommes viennent et s'en vont toujours à leur heure, qu'ils ne sont que l'incarnation des millions d'âmes qui les entourent et qu'ils se contentent de traduire en actes les aspirations vagues des populations. Mais ces assertions ne sont que des postulats, non des vérités, et, tant qu'elles ne seront pas passées à l'état d'axiomes indiscutables, il faudra reconnaître qu'il y a des choses inexplicables en histoire. C'est là le sort commun de toutes les sciences d'observation. Qu'il s'agisse de la vie, de la matière, des forces physiques, ou de l'âme humaine, nous nous heurtons perpétuellement au mystère. Un voile épais nous cache les causes premières des faits, et l'esprit le plus clairvoyant est impuissant à les découvrir. M. Fustel ne pouvait évidemment se flatter de l'avoir soulevé; mais cette pensée ne le plongeait ni dans le découragement ni dans le scepticisme. Il était de ceux pour qui la conviction qu'un problème est insoluble équivaut presque à la certitude de l'avoir résolu, et je suppose que son esprit, foncièrement hostile aux spéculations oiseuses, se détournait sans peine d'un objet qu'il jugeait impossible d'éclaircir.

PAUL GUIRAUD.

CŒURS MEURTRIS

QUATRIÈME PARTIE (1)

XI

Malgré les inquiètes recommandations de sa mère, Jean continuait à s'enivrer du vin dangereux des ressouvenirs. Chaque jour il multipliait ses pèlerinages aux endroits où il était venu jadis en compagnie de Mlle de Frangy. Il savait d'avance qu'il se préparait un nouveau serrement de cœur en revisitant ces coins de terre que l'amour avait charmés et qui tout à l'heure lui donneraient une sensation de vide et d'abandon ; mais il aimait son mal et éprouvait une sorte de volupté à en souffrir. Un matin, il se hasarda jusqu'au Toron. Lorsqu'il arriva près de l'arbre de Judée qui se penchait au seuil du domaine, il se trouva arrêté par un obstacle inattendu ; un mur de pierres ceignait maintenant les lisières de la propriété. Une grille de fonte, aux dorures trop neuves et trop voyantes, barrait l'accès de l'avenue et jurait désagréablement avec la rustique physionomie des talus plantés de pommiers. Il dut se contenter de contempler à travers les barreaux les verdures de l'allée fuyante, et de contourner le mur revêtu d'un chaperon de toiles rouges,

Regardant sans entrer à travers les clôtures,

Il était en proie à cette tristesse si magnifiquement décrite par Victor Hugo et disait comme le poète :

Ma maison me regarde et ne me connaît plus...

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

Il s'éloigna du Toron avec une sourde rancune et ses regards navrés se reposèrent sur le lac souriant dans sa ceinture de montagnes. Là-bas, vers la droite, le Charbon détachait nettement sur le bleu du ciel son front cornu, et il semblait à Jean que les roches blanches de la double crête inondée de soleil lui faisaient signe. Brusquement il résolut de se dédommager, le jour même, en gravissant cette montagne qui était pour lui comme un lieu consacré. Du moins, sur cette cime presque inviolée il retrouverait le paysage d'autrefois intact et non profané. En rentrant au chalet, il prévint sa mère qu'il partait pour une excursion de vingt-quatre heures et qu'il déjeunerait sur le bateau. Deux heures après, la *Couronne-de-Savoie* le déposait au Bout-du-Lac.

Là, rien n'était changé. Jean remonta à la Thuile par le sentier herbeux où chantaient toujours d'invisibles ruisseaux et où l'eau vive des fontaines courait sur d'aériens aqueducs de bois. En ce site lumineux et mouillé, il retrouvait la pure image de Simonne reflétée pour ainsi dire par toute la nature ambiante. La limpidité des sources lui rappelait la claire profondeur des yeux de la jeune fille ; les risées du lac lui reparlaient de son attirant sourire. La montagne entière, avec sa verdeur, ses colorations, ses odeurs d'herbes fauchées, semblait s'être imprégnée du charme qui émanait jadis de la personne de Mlle de Frangy. Il revit la fontaine babillarde au bord de laquelle il s'était assis pour attendre l'arrivée du *char*, la petite place en pente où l'église allongeait son ombre et où Simonne lui était apparue avec son corsage rouge et sa courte jupe de laine grise.

A la Thuile, pourtant, il eut encore une désillusion. Le guide qu'il alla quérir, lui apprit qu'on ne montait plus au Charbon par l'ancien sentier : les *échelles*, mal entretenues et endommagées en maints endroits, étaient devenues impraticables. On gagnait maintenant le sommet par un bon chemin de mulets, établi aux frais du Club alpin et s'élevant en lacets à travers la forêt de Doussard. Jean dut se résigner à suivre avec le guide cette nouvelle route.

Elle était charmante, du reste, et d'une sauvage poésie. Ils longèrent les plantureuses châtaigneraies de Chevalines et pénétrèrent dans la Combe d'Ire par d'anciennes futaies de sapins et de hêtres qui donnent aux bois de Doussard l'aspect d'une auguste forêt vierge. Ils gravissaient, sous d'obscurs couverts, un versant dont le sol noir et spongieux était tout semé de cyclamens roses. A mesure qu'ils montaient, la gorge se rétrécissait et le bouillonnement lointain du torrent d'Ire retentissait comme une voix du temps passé. Vers six heures, ils atteignirent le som-

met et, dans le verdoyant cratère ensoleillé, ils virent se dresser les murs gris du chalet. — Là aussi, l'envahissante civilisation avait marqué son passage. Le *Sanatorium* rêvé par M. de Frangy n'existait pas encore, mais le Club alpin avait installé près des anciennes cabanes un chalet plus spacieux, destiné à servir d'hôtellerie aux excursionnistes devenus plus nombreux. En s'approchant, Serraval remarqua avec ennui un groupe de mulets aux réveillantes sonnailles, stationnant devant les étables et révélant la présence d'une bande de touristes.

— Vous ferez sagement, dit le guide, de retenir tout de suite un lit et une table, car en cette saison et par ce beau temps, il vient beaucoup de monde au Charbon... Je crois que nous avons été précédés par une caravane...

En effet, au loin, on entendait des éclats de voix, des huchemens prolongés d'hommes et de femmes s'interpellant à travers les rochers. Jean, tout en maugréant contre le Club alpin, jugea la recommandation prudente et entra chez le *chalézan*. C'était le même narquois paysan qui avait trinqué jadis avec M. de Frangy et l'architecte Rivaz. Il avait légèrement grisonné, s'était tassé sur lui-même, mais avait gardé sa bonhomie sournoise et sa finesse de montagnard. Il ne reconnut pas l'avocat; toutefois, comme il avait été jadis en relations avec le juge, dès que Jean se fut nommé, il lui promit une table et une cellule à part.

Rassuré sur ce point, Serraval traversa rapidement la prairie. Il voulait savourer seul l'amère jouissance de tout revoir et de tout reconnaître. Surtout, il comptait profiter d'un reste de soleil pour revisiter l'ancien chemin des Échelles et retrouver la roche où Simonne prise de vertige s'était un moment reposée dans ses bras. Il s'achemina vers le petit bois de sapins qui s'étendait comme une tache bleuâtre à l'un des angles de la prairie, et d'où l'on dominait la gorge de la Bornette.

L'obscurité envahissait déjà les dessous de la sapinière; les obliques rayons du soleil couchant n'effleuraient plus que d'une fuyante teinte rose la tête des arbres. Une légère vapeur grise s'élevait du sol et estompait les basses branches, à travers lesquelles Jean, le cœur gros, se frayait un passage. Cette sapinière vaporeuse, où pénétrait un jour douteux, lui semblait peuplée d'ombres et il y évoquait mélancoliquement l'image de Simonne.

— Ah! songeait-il, de quelle pauvre et chimérique étoffe est faite la vie humaine! Le passé est peuplé de spectres impalpables, le présent nous coule dans les mains comme de l'eau, l'avenir n'est qu'incertitude... Nous n'avons à nous que le souvenir et le rêve...

Il avait quitté le taillis et s'engageait dans le couloir étroit et sinueux qui aboutit à la dernière échelle, quand le bruit menu de pas criant sur le sable attira son attention. En même temps, une forme féminine débouchait du tournant et se mouvait à vingt pas de lui... Il tressaillit. Ce n'était pas une hallucination, cette jeune femme en chapeau de paille, en robe de serge bleue, apparue soudain au fond du couloir. Elle se détachait nettement de la paroi du rocher. Un dernier rayon de soleil, caressant le haut de son visage, mettait en lumière d'abondans cheveux bruns, deux yeux grands ouverts, un teint mat et le délicat modelé de la bouche. Dans un sursaut de tout le corps, Jean se dit : « C'est elle! » et demeura comme ébloui au milieu du sentier. Simonne de Frangy l'avait aussi reconnu, car elle devint très pâle et hésita un instant comme pour rebrousser chemin. Le peu de largeur du couloir ne lui permettait pas de continuer sa route sans que Jean se rangeât pour lui livrer passage et, dans son émerveillement, il restait immobile. Pendant ce court moment d'arrêt, la pensée qu'ils étaient amenés près des Échelles par le même désir commémoratif, leur vint en même temps à l'esprit et cette réflexion, tout en augmentant leur embarras, mit dans leurs yeux une lueur d'attendrissement.

— Madame, dit Jean d'une voix mal assurée, en se découvrant et en s'appuyant au rocher, ne m'en veuillez pas... Je vous jure que cette rencontre n'était pas préméditée et que j'ignorais votre présence au Charbon.

— Je... vous crois, monsieur! répliqua-t-elle, mais avec une intonation si sourde, si tremblante, qu'elle trahissait tout le trouble de son âme.

Elle allait passer près de lui et continuer sa route; il ne se sentit pas le courage de la laisser disparaître ainsi.

— Simonne! supplia-t-il.

L'accent désolé de son interlocuteur l'inclina-t-il vers l'indulgence, ou fut-elle choquée de cette interpellation trop familière? Une rougeur lui monta aux joues et elle s'arrêta.

— Plaît-il? murmura-t-elle d'une voix qu'elle essayait de rendre sévère.

— Excusez-moi si le nom d'autrefois m'est venu aux lèvres... Je vous en prie, ne nous quittons pas ainsi!... J'ai eu des torts envers vous, mais je les ai douloureusement expiés... Il n'est pas possible que votre rancune dure toujours!

Elle secoua la tête et un sourire attristé crispa ses lèvres :

— Non, je n'ai plus de rancune... J'ai appris qu'il ne faut être ni trop exigeante ni trop inflexible...

Dans l'étranglement de sa voix, on sentait comme l'approche d'un sanglot. Jean devinait que l'expérience de la vie avait été pénible pour elle, et cet accent à la fois navré et désabusé lui poignait le cœur.

Elle baissa les yeux et fit un mouvement en avant.

— J'ai oublié le mal pour ne me souvenir que du bien, acheva-t-elle hâtivement... Adieu, monsieur!

— Ne partez pas encore!... Puisque le hasard a voulu cette rencontre, montrez-vous aussi bonne que le hasard... Ne me privez pas des seules minutes de joie que je goûte depuis bien longtemps...

Tout en parlant, il lui barrait le chemin et la regardait avec des yeux dont l'humble supplication la touchait. Elle avait reculé insensiblement et tous deux maintenant se trouvaient près d'une brèche du rocher d'où l'on dominait les Échelles, la gorge de la Bornette, les châtaigneraies de Marseau, et le lac d'un bleu de turquoise.

— Puisque vous êtes revenue ici comme moi, continua-t-il, pour revoir ce coin de montagne, regardons-le ensemble... Il n'a pas changé depuis douze ans. Les choses sont restées telles que je les gardais peintes au fond de moi.. Il n'est pas possible qu'aujourd'hui encore elles ne parlent pas à votre cœur comme elles parlent au mien...

Elle l'écoutait ainsi qu'en un rêve, étonnée, confuse de se retrouver là avec lui, et cependant si violemment émue qu'elle n'avait pas la force de s'éloigner. Il s'était appuyé au parapet rocheux et, inconsciemment, elle s'y était accoudée près de lui, — sans le regarder, laissant errer ses yeux sur le lointain paysage qu'elle voyait tout trouble à travers ses cils humides.

— Vous souvenez-vous, continua-t-il lentement, de notre halte près des framboisiers sauvages où vous m'avez chanté: « Rochers inaccessibles... » et de notre passage sur les échelles? Maintenant elles sont brisées; dans notre ancien chemin personne ne passera plus... Et notre affection aussi a été brisée... Les tendresses que nous rêvions, rochers inaccessibles!... Et notre soirée là-haut, en face des Alpes que le couchant empourprait, tandis que les troupeaux revenaient vers les cabanes, n'y avez-vous jamais repensé?... Les Angélus qui montaient du lac et nous envoyaient leurs salutations argentines, vous les rappelez-vous? Moi, je ne puis plus les entendre sans que votre souvenir tinte au fond de mon cœur...

Simonne, la tête dans ses deux mains, demeurait immobile, perdue dans la brume de ces souvenances d'autrefois, et des larmes

coulaient sur ses joues. Elle eut honte de sa faiblesse, se détourna pour essuyer furtivement ses yeux et balbutia comme si elle se parlait à elle-même :

— A quoi bon remuer des souvenirs qui ne peuvent faire que du mal ?

Elle s'était remise en marche et il la suivait silencieusement ; mais quand ils arrivèrent à la sortie du bois de sapins, elle se retourna vers lui :

— Ne m'accompagnez pas plus loin ! dit-elle craintivement, rappelez-vous que je ne suis plus Simonne de Frangy, mais Mme Divoire... J'ai un mari et des enfans... Si, tout à l'heure, je me suis attendrie en vous écoutant, ne me le faites pas regretter... Comptez-vous rester au chalet ce soir ?

— Ordonnez-vous que je parte? demanda-t-il, consterné.

— Non pas... Mais, je vous en prie, quand vous serez dans la salle commune, n'ayez pas l'air de me connaître... Traitez-moi en étrangère, car désormais nous devons être l'un pour l'autre des étrangers...

Elle releva vers lui ses yeux noyés de tristesse et murmura d'une voix faible comme un soupir : — Adieu !

Elle s'éloigna rapidement dans la direction du chalet dont les vitres rougeoyaient à travers la brume. Jean la regardait fuir comme une apparition dans la buée crépusculaire. Quand il fut certain qu'elle avait regagné l'hôtellerie, il se décida seulement à son tour à quitter la sapinière.

Lorsqu'il pénétra dans la salle basse qui servait de réfectoire et où ronflait un poêle de cuisine, une dizaine de touristes s'y installaient bruyamment. Le *chalézan* et sa femme dressaient le couvert sur de massives tables rangées au long des murs, puis la *chalézane* allumait des bougies, les disposait de loin en loin sur la nappe, et ces vacillantes clartés laissaient dans l'ombre les angles de la pièce spacieuse. Non loin de l'encoignure où Jean était allé s'asseoir, six touristes s'étaient réunis autour d'une table séparée : deux hommes, deux fillettes de six et onze ans, et deux jeunes femmes.

— Ce sont des gens de Faverges, murmura le *chalézan* à l'oreille de Serraval, M. Divoire et sa compagnie.

Dès en entrant, Jean avait reconnu Simonne. Elle lui tournait le dos et, du coin obscur où il s'était attablé, il pouvait l'examiner tout à son aise. Là-bas, dans le couloir rocheux où ils s'étaient rencontrés, l'émotion ne lui avait pas permis de remarquer les changemens opérés par la fuite de douze années. Maintenant ses regards ne la quittaient plus. Il admirait l'abondance de sa che-

velure brune retombant sur la nuque en un lourd chignon, le cou svelte, bien dégagé des épaules, le voluptueux modelé du dos, la souplesse de la taille. Elle avait perdu les formes graciles de la vingtième année; la jeune fille devenue une femme avait pris un léger embonpoint qui donnait je ne sais quoi de plus savoureux à sa beauté, sans rien enlever à la grâce des mouvemens ni à la pureté des lignes. Ses deux filles n'avaient aucun de ses traits; elles ressemblaient singulièrement, en revanche, à un homme de quarante ans environ, aux côtés duquel elles étaient placées et qui devait être M. Divoire. Gras, blond, remuant, ce personnage avait le teint frais, la barbe rousse en éventail, les yeux d'un bleu trop clair, la voix retentissante, l'apparence d'un bourgeois content de lui, loquace et quêtant dans les regards de son entourage l'admiration due à son importance. Les deux autres convives semblaient être des familiers et même des subordonnés du manufacturier, car ils le traitaient avec déférence et riaient complaisamment de ses moindres plaisanteries.

Jean s'efforçait de rester inaperçu dans son coin et il y réussissait. Aucun des dîneurs de la table voisine n'avait remarqué sa présence, sauf peut-être Simonne. Elle se disait qu'il était là, assis quelque part dans la salle commune; et cela suffisait à la rendre nerveuse et inquiète. Jean devinait son émotion à la façon dont elle répondait laconiquement ou distraitement à ses interlocuteurs. Parfois d'imperceptibles frissons courant sur les épaules de Mme Divoire trahissaient une sourde agitation intérieure. Jean, remué à son tour par un émoi sympathique et oubliant de manger, tenait ses yeux fixés sur ces belles épaules frissonnantes et sur la nuque ambrée que frôlait la masse des cheveux bruns.

Tandis qu'au cœur de ces deux êtres, replacés par un étrange hasard à quelques pas l'un de l'autre, les souvenirs de l'affection d'autrefois se ravivaient douloureusement, un joyeux brouhaha bourdonnait entre les murs du chalet. Aux lueurs tremblotantes des bougies, toutes ces figures d'excursionnistes attablés formaient un ensemble amusant de silhouettes mouvantes, tantôt sommairement éclairées, tantôt noyées dans une ombre mystérieuse. Au dessert, les groupes commencèrent à se familiariser et à se mêler les uns aux autres. Seul, Jean Serraval restait isolé et taciturne dans son encognure. — Fatiguée d'une longue immobilité, la plus jeune des enfans de Mme Divoire, quitta sa chaise et, avec la pétulance de son âge, se mit à rôder autour des tables. Un moment, elle s'arrêta près de Serraval, fixa sur lui ses yeux clairs et peu timides; puis s'enhardissant, ses petites mains nouées derrière le dos, elle se rapprocha de lui pour le mieux examiner et comme

pour entrer en conversation. Bien qu'elle ne ressemblât en rien à sa mère, Jean ne put résister à la tentation de caresser la fille de Simonne. Il étendait la main pour l'attirer à lui, quand la petite se déroba avec un bruyant éclat de rire. Mais sa fuite simulée n'était qu'un enfantin manège de coquetterie, car elle revint vers lui, toujours riant et de plus en plus familière, si bien que ses espiègleries éveillèrent l'attention de sa famille. M[me] Divoire se retourna, rougit et interpella l'enfant d'une voix sévère :

— Eh bien! Marcelle, qu'est-ce que cela signifie?

La petite ne l'écoutait pas, et continuait ses agaceries. Cependant M. Divoire s'était levé. Le chalézan questionné lui apprit que ce touriste solitaire, assis à un bout de table, était le fils du juge Serraval, et en entendant ce nom qu'il avait vu souvent cité avec éloge dans la chronique judiciaire des grands journaux, le manufacturier s'épanouit. Il était un peu snob et aimait à frayer avec les gens notables. Sous prétexte de rappeler sa petite fille à l'ordre, il se dirigea, empressé, vers Jean qui s'était rencogné dans l'ombre, regrettant déjà l'incident qui dirigeait sur lui la curiosité de ses voisins.

— Permettez-moi, monsieur, dit aimablement M. Divoire, de vous délivrer des importunités de cette petite.

Il avait pris Marcelle par la main et la tançait d'un ton solennel.

— Ne la grondez pas, monsieur, murmura Jean, c'est moi qui suis le premier coupable.

— Je lui pardonne, reprit à voix haute le manufacturier, puisque son indiscrétion me procure l'avantage de causer avec une des sommités du barreau parisien... C'est bien, si je ne me trompe, à l'éminent avocat Serraval que j'ai l'honneur de parler?

Jean répondit par une muette inclination de tête. Alors le mari de Simonne crut devoir se présenter lui-même :

— M. Divoire, directeur de la manufacture de Faverges... Enchanté de cette heureuse rencontre... Nous sommes tous fiers en Savoie de posséder un compatriote tel que vous, monsieur Serraval!

Jean saluait de nouveau et jetait un furtif regard dans la direction de Simonne. Bien qu'elle dût entendre ce qui se disait à quelques pas en arrière, elle ne s'était point retournée. Seulement d'involontaires mouvemens des épaules trahissaient son impatience et sans doute aussi son anxiété. Serraval, se souvenant de la prière qu'elle lui avait adressée, se bornait à accueillir par une mimique polie les complimens du mari; mais celui-ci ne se démontait pas et, après une pause, il continuait :

— Nous sommes un peu voisins... Tout en ayant mon domi-

cile à Faverges, j'habite le Toron pendant l'été. Mme Divoire tenait à ce que ce domaine de famille ne passât point à des étrangers et, pour lui plaire, je l'ai acheté à mon beau-père... J'y ai même opéré de notables améliorations... Vous pourrez en juger si, comme je le souhaite, vous me faites l'honneur d'y venir... Je serai ravi de vous y recevoir...

— Excusez-moi, monsieur, je suis en deuil et ne rends point de visites.

La figure de M. Divoire prit une expression grave et condoléante :

— En effet, vous avez eu récemment la douleur de perdre votre père, un de nos magistrats les plus distingués... Pardonnez-moi mon oubli, monsieur, j'en suis confus... Laissez-moi pourtant espérer qu'un hasard heureux, comme celui de ce soir, nous permettra de nouer plus ample connaissance...

Après quelques remerciemens évasifs, balbutiés par Jean, M. Divoire comprit enfin qu'il était de bon ton de ne pas insister. Il salua, emmena sa fille, et se rassit de l'air satisfait d'un homme qui vient de se montrer publiquement en rapports familiers avec une célébrité.

On commençait à songer à la couchée. La plupart des excursionnistes se sentaient las et attendaient impatiemment qu'on débarrassât les tables et qu'on installât des matelas dans la salle commune. Mme Divoire et ses enfans gagnèrent la chambre réservée où on leur avait dressé un lit. Jean, peu soucieux de se retrouver en tête à tête avec le manufacturier, alla fumer un cigare dehors, en repensant aux incidens inattendus de la soirée.

La brume s'était dissipée ; les étoiles palpitaient doucement dans le ciel très pur. Sur la prairie un amical silence planait, à peine interrompu par le jaillissement de la fontaine dans son auge de bois. Et Jean songeait à cette étrange fortune qui l'avait remis presque miraculeusement en présence de Simonne. Il allait et venait, remuant en son cœur des pensées douloureuses et tendres, ne perdant pas des yeux le chalet où Mme Divoire avait soupé à quelques pas de lui, — plus belle et plus désirable encore qu'au temps de sa prime jeunesse. Non seulement elle n'était pas son ennemie, comme il l'avait craint, mais elle n'avait pu dissimuler, en le rencontrant près des Échelles, un frisson d'attendrissement et de regret... Peut-être, au fond de son âme, lui gardait-elle encore un peu de l'affection d'autrefois ?... Cette supposition faisait monter en lui une chaude flambée d'espérance. En même temps les paroles de M. Divoire lui bourdonnaient au cerveau. Un démon tentateur lui insinuait qu'il y avait dans ce concours

de fortunés hasards une sorte de clémente prédestination. Il ne tenait qu'à lui de céder aux avances du mari pour redevenir l'ami de Simonne. Puis, brusquement, il se rappelait de l'injonction de la jeune femme : « Désormais nous ne pouvons être l'un pour l'autre que des étrangers... » Le souvenir de cette prière instante tombait sur ses orageux désirs comme une froide pluie sur un feu de joie. Il repensait aux prudentes recommandations de Mme Serraval. On eût dit que l'excellente femme prévoyait la possibilité de cette rencontre et en pressentait les dangers. Elle avait raison, après tout. A quoi bon renouer des relations qui seraient pour lui une torture, et pour Simonne une cause de trouble ? On la disait heureuse, et en la revoyant, il souffrirait trop au spectacle de ce bonheur qu'il avait laissé échapper. En supposant que Mme Divoire eût pour lui un retour d'affection, il connaissait son âme fière et droite ; elle lutterait obstinément pour se défendre et ils se rendraient mutuellement misérables... Non, il n'y fallait plus songer...

Il rentra dans le chalet, gagna en tâtonnant l'étroite cellule qui lui avait été assignée et se jeta tout habillé sur son matelas. Il allait s'y assoupir, quand il entendit parler de l'autre côté de la cloison de sapin et il tressaillit en reconnaissant la voix de Simonne. Le hasard l'avait fait le voisin de Mme Divoire et de ses enfans. — La plus jeune des petites filles, énervée sans doute par l'air de la montagne et les excitations du dîner en commun, ne voulait pas se coucher, et Simonne la raisonnait doucement en la câlinant pour la calmer.

— Chante pour que je dorme ! disait impérieusement l'enfant.

— Non, ma chérie, nous réveillerions les voisins...

— Tant pis !... Chante tout bas : « Rochers, que vous êtes heureux... » Il n'y a que cette chanson-là qui m'endorme.

— Pas ce soir, mignonne... Sois raisonnable !

— Eh bien, répétait Marcelle entêtée, je ne dormirai pas, alors !

Pour vaincre l'obstination de l'enfant gâtée, Simonne se résignait et commençait à fredonner :

Rochers inaccessibles,
Que vous êtes heureux
De n'être point sensibles
Aux tourmens amoureux...

Tout à coup sa voix s'enrouait, comme étouffée par un sanglot noué dans la gorge, et un silence angoissant régnait dans la chambre voisine où la petite avait fini par s'assoupir...

Jean demeurait cruellement éveillé; la voix, mouillée de larmes, de son amie continuait à résonner à ses oreilles, et quand, vers minuit, ses yeux se fermèrent enfin, il crut encore l'entendre en rêve. A cinq heures du matin, il fut rappelé à la réalité par les appels du chalézan qui hélait les excursionnistes désireux d'assister au lever du soleil. Aussitôt il se mit sur pied et boucla ses guêtres. Il se souciait en ce moment du soleil levant comme d'une guigne. Les plus limpides aurores n'auraient pu lui ôter le noir qu'il avait dans l'âme. D'ailleurs il voulait éviter de se retrouver avec M. Divoire. Tandis que, dans la salle, sonnaient déjà les souliers ferrés des touristes occupés à commander leur déjeuner, Serraval traversa la prairie et longea un bois de vernes qui surplombait le chemin muletier, par où devaient redescendre les caravanes.

Il attendit une heure, et déjà le soleil inondait de rayons roses la prairie vaporeuse, quand un bruit de sonnailles se fit entendre. Dans le chemin tournant et bordé de blocs de pierres rougeâtres, des mulets défilaient lentement. M. Divoire, la mine épanouie, chevauchait en tête, puis venaient ses amis, sa fille aînée et enfin Simonne tenant sur ses genoux la petite Marcelle. Le vent du matin soulevait le voile de crêpe bleu enroulé autour du chapeau de paille. Elle passa, pensive et les yeux comme embués de rosée, puis disparut derrière les touffes de genêts qui poussaient entre les rochers. Bientôt Jean n'entendit plus que les sabots des mulets sonnant parmi les pierres roulantes, et peu à peu le bruit de la cavalcade se perdit dans le bouillonnement grondeur du torrent d'Ire.

XII

M. Divoire appartenait à la catégorie des gens que tourmente le besoin de se créer de belles relations. Dès qu'il se trouvait dans le voisinage d'une « notabilité » quelconque, il n'épargnait ni pas ni démarches pour lui être présenté et l'amener chez lui. Il goûtait une indicible joie à vivre de pair à compagnon avec les gens en vue. Il lui semblait que leur importance se reflétait sur sa remuante personne, et que le métal vulgaire dans lequel il était coulé devenait or à leur contact. Souple, insinuant, obséquieux au besoin, n'hésitant pas à renouveler une tentative qui n'avait pas réussi tout d'abord, rien ne le rebutait pour arriver à ses fins.

Après sa rencontre avec Jean Serraval, et bien que ses avances eussent été accueillies froidement, il revint au Toron très allumé

par le désir d'attirer chez lui l'avocat en renom. Il s'en ouvrit à sa femme et fut tout étonné de se heurter à une résistance imprévue. N'ayant quitté Chambéry que plusieurs années après son mariage, il ignorait que Jean eût demandé la main de Mlle de Frangy; d'ailleurs, l'histoire de l'amour malheureux du jeune Serraval pour Simonne n'avait guère transpiré au dehors, et les principaux intéressés, M. de Frangy notamment, s'étaient bien gardés d'en parler. M. Divoire ne savait qu'une chose : c'est que les Frangy et les Serraval, après avoir vécu sur le pied de l'intimité, s'étaient brouillés à propos de l'affaire de la *Société des Villas*. Mais le manufacturier ne se laissait pas arrêter pour si peu et, quand sa femme répondit à sa communication en objectant le refroidissement survenu entre les deux familles, il déclara que cette considération n'était pas sérieuse; qu'il ne se souciait pas d'épouser les rancunes de M. de Frangy; et qu'il comptait au contraire profiter du séjour de l'avocat à Écharvines, pour rétablir entre eux des relations de bon voisinage.

Donc, un beau matin, il se présenta au chalet, demanda à parler à M. Serraval et fut introduit au salon où Jean vint le rejoindre.

— Monsieur, dit le manufacturier, excusez l'incorrection de ma visite matinale, mais j'ai l'habitude de traiter les affaires à la bonne franquette, en vrai montagnard... Ne vous offensez donc point si je me permets de consulter l'une des lumières du barreau de Paris sur une question litigieuse.

— Je vous écoute, monsieur, répliqua poliment Serraval en offrant un fauteuil au visiteur et en s'asseyant en face de lui.

— Voici ce dont il s'agit : je suis en procès avec une maison de Grenoble au sujet d'un brevet d'invention dont nous revendiquons la propriété, et...

— Pardon, interrompit Jean, je dois vous prévenir qu'en pareille matière, mes conseils ne vous seront que d'une médiocre utilité... Je ne plaide guère qu'au criminel, et les questions de brevets sont l'objet d'une jurisprudence spéciale, que j'ignore absolument... Puisque vous voulez bien me demander mon avis, je vous engage à consulter un confrère tout à fait compétent... Quant à moi, je me récuse.

La figure de M. Divoire s'allongea, désappointée.

— Ah! soupira-t-il, je suis désolé... J'attachais une sérieuse importance à avoir l'opinion d'un maître tel que vous... Permettez-moi d'insister encore et d'abuser de votre patience. Si vous consentiez seulement à jeter un coup d'œil sur le dossier, vous verriez qu'indépendamment de la question de droit, l'affaire pré-

sente un caractère délictueux qui serait, tout au moins, du ressort du tribunal correctionnel...

— En ce cas, monsieur, répondit Jean qui ne voyait plus d'autre moyen de se débarrasser de cet obstiné plaideur, j'aurais mauvaise grâce à vous opposer un refus. Je consens, à titre officieux, à examiner la question, et si vous êtes en mesure de me confier le dossier...

— Faites mieux! s'écria M. Divoire avec impétuosité, venez déjeuner un de ces matins avec moi, et je vous mettrai les pièces sous les yeux.

— Mille regrets, monsieur, mais je crois vous l'avoir dit, mon deuil est trop récent et je n'accepte aucune invitation.

— Je comprends votre réserve et je me ferais scrupule d'insister s'il s'agissait d'un dîner de cérémonie; mais nous serons dans la plus stricte intimité : ma femme, mes deux fillettes et moi... J'ajoute que Mme Divoire serait enchantée de cette occasion de se retrouver avec un ami d'enfance.

Jean eut grand'peine à dissimuler son émotion; sa figure exprima une surprise que le manufacturier interpréta à sa façon. Il s'imagina que la brouille avec M. de Frangy était la cause de l'étonnement manifesté par l'avocat.

— Je sais, poursuivit-il, qu'autrefois, à propos de cette chimérique *Société des Villas*, il y a eu du froid entre les Frangy et monsieur votre père; mais c'est une vieille histoire, et ma femme souhaiterait vivement que des rapports de bonne cordialité se rétablissent avec ses anciens amis d'Écharvines.

— Mme Divoire a témoigné ce désir? demanda Jean avec un reste d'incrédulité.

— Elle m'en parlait ce matin encore, affirma M. Divoire auquel un mensonge ne coûtait rien. J'espère qu'à votre tour vous ne nous tiendrez pas rigueur.

Jean s'inclina en signe d'acquiescement. Il commençait à être ébranlé. Bien qu'il ne pût s'expliquer cette brusque modification survenue dans les intentions de Simonne, il en éprouvait une joie soudaine. Après tout, il n'avait aucune raison de se montrer plus rigoriste qu'elle. Il supposa que, si elle souhaitait de le revoir, c'est qu'elle avait quelques nouvelles recommandations à lui adresser. Dans ce cas, il était de son devoir de lui obéir. La réserve qu'il s'imposait devenait inutile, puisque Mme Divoire le relevait elle-même de l'engagement pris.

— Oh! déclara-t-il, nous avons oublié l'affaire des *villas* depuis longtemps; je serais désolé que Mme Divoire pût croire que nous lui gardons rancune de la mauvaise humeur de M. de Frangy.

— Prouvez-nous le contraire, en acceptant notre invitation...

M. Divoire avait pris la main de Jean et la secouait vivement.

— Tenez, continua-t-il, sans plus de cérémonies, souffrez que je vous emmène ce matin déjeuner chez nous !

La tentation était trop forte et, pour y résister, il eût fallu un héroïsme que Jean ne possédait pas. Il ne se défendait que pour la forme, en alléguant le négligé de son costume matinal.

— Non, non, répéta le manufacturier, je ne vous lâche plus... je vous enlève tel que vous êtes, pour qu'il soit bien entendu qu'il s'agit d'un déjeuner à la fortune du pot...

Jean céda. Il fit prévenir sa mère et suivit M. Divoire. Celui-ci avait pris le bras de l'avocat et l'emmenait triomphalement au Toron. Quand on eut franchi la grille et qu'on chemina dans l'allée des pommiers, le cœur de Serraval commença de battre avec violence.

Ainsi que l'avait annoncé M. Divoire, le vieux domaine était transformé ou plutôt dénaturé. Les prétendus embellissemens avaient été opérés sans goût, avec une recherche de modernité et de décoration voyante qui altérait la physionomie de l'antique logis savoyard. Dans la cour sablée, un jardinier trop zélé avait dessiné des mosaïques de plantes à feuillages colorés où les initiales du propriétaire s'étalaient en vedette. L'ancien jardin un peu fouillis avait été vallonné comme un parc anglais, et agrémenté de kiosques prétentieux. Des vases de Vallauris d'un ton trop cru se dressaient sur les marches de l'escalier et sur les balustrades de la galerie extérieure. Jean ne reconnaissait plus le vieux Toron recrépi et blanchi à neuf ; il s'indignait intérieurement des bourgeoises profanations qu'on lui avait fait subir.

M. Divoire introduisit l'avocat dans son cabinet de travail, meublé en faux vieux chêne, avec des bibliothèques vitrées le long des murs, et des bustes de plâtre bronzé aux angles des corniches. Il tira d'un cartonnier le dossier dont il lui avait parlé et pria Jean de le feuilleter tandis qu'il irait prévenir sa femme.

Mme Divoire était dans la chambre des enfans, occupée à faire travailler sa fille aînée. Il lui annonça, non sans un certain embarras, qu'il avait amené à déjeuner M. Jean Serraval. Simonne pâlit et ses yeux exprimèrent une douloureuse stupeur. Elle était si interdite qu'elle ne put même formuler une protestation. Son mécontentement était trop visible pour que son mari ne s'en aperçût pas, mais il avait la prétention d'être maître chez lui et il déclara d'un ton bref :

— J'ai besoin de consulter M. Serraval sur mon procès...

D'ailleurs, il est grand temps d'en finir avec une ridicule brouille... Puis il reprit d'une voix moins tranchante : — Pour décider l'avocat, je lui ai dit que tu désirais toi-même ce raccommodement... Tâche de ne pas me démentir !

Cette fois, il vit très nettement dans les yeux de sa femme un éclair de reproche et de révolte. Il devina qu'elle allait se fâcher et, pour couper court à toute discussion, il se hâta d'ajouter sèchement :

— Tu feras bien de passer à l'office et de soigner le menu.

Là-dessus il s'esquiva et courut rejoindre son hôte. — Dès qu'il fut parti, Simonne quitta les enfans et se réfugia dans sa chambre. La secousse avait été trop violente. Profondément découragée, la jeune femme s'assit un moment et, la tête dans ses mains, resta accablée. Ses efforts pour prévenir une nouvelle rencontre avec Jean Serraval avaient échoué; il allait falloir lutter; et elle ne savait quels moyens employer pour écarter un danger qui devenait de plus en plus menaçant. Elle n'avait pas même le temps d'y réfléchir, car, malgré son désarroi, elle était forcée de s'occuper de ses devoirs de maîtresse de maison. Rapidement, elle baigna ses yeux rougis, changea de toilette, et descendit à la salle à manger.

Pendant ce temps, M. Divoire causait de son affaire avec Serraval, et celui-ci lui donnait quelques utiles conseils. Ils avaient à peine terminé l'examen du dossier, lorsque la cloche sonna le déjeuner. Ils se rendirent au salon.

C'était la seule pièce qui n'eût pas subi de remaniemens. Mme Divoire s'était opposée énergiquement à ce que son mari la gâtât par des rajeunissemens et elle avait obtenu gain de cause. Jean, secoué par une pénible émotion, reconnaissait les vieilles tapisseries aux tons passés, les meubles Louis XV, le guéridon chargé de fleurs, le piano à queue au clavier ouvert. Un moment il eut l'illusion que rien n'avait changé et qu'il était revenu aux jours d'autrefois. Son trouble s'accrut encore lorsque la porte de la salle à manger livra passage à Simonne. Mme Divoire, vêtue de gris, sans un bijou, — très pâle dans l'encadrement de ses magnifiques cheveux bruns, — entra avec cette expression sévère et attristée qu'il lui avait connue une seule fois, le jour où, à cette même place, elle l'avait si durement congédié. En se retrouvant tous deux, face à face, dans ce salon qui gardait sa physionomie de jadis, ce commun souvenir leur traversa simultanément l'esprit et redoubla leur malaise. Il y eut entre eux un tragique silence de quelques secondes. Jean crut lire une réprobation dans les yeux tristes de Simonne et pressentit que M. Divoire l'avait

trompé, en lui parlant des dispositions conciliantes de la jeune femme.

— Ma chère amie, dit le manufacturier, voici M. Serraval qui a bien voulu céder à mes instances et déjeuner avec nous sans façon... Vous vous connaissez déjà et je puis me dispenser d'une présentation en forme.

Simonne ne releva pas cette dernière insinuation, elle se borna à murmurer d'une voix mal assurée :

— Vous déjeunerez fort mal, monsieur... Mon mari ne m'a prévenue que très tard de votre visite et je lui laisse toute la responsabilité du mauvais repas que vous allez faire...

En même temps elle posait très légèrement son bras sur celui de son invité, et l'on passait dans la salle à manger.

Jean se sentait de plus en plus mal à l'aise et s'en voulait de n'avoir pas énergiquement résisté aux importunités de M. Divoire. Celui-ci, pour dissiper la gêne de son hôte, s'évertuait à animer la conversation en la ramenant sur les incidens de son procès avec les fabricans de Grenoble. Mme Divoire le laissait parler et paraissait uniquement préoccupée de ses enfans, placées de chaque côté de leur père. Jean écoutait distraitement l'argumentation du manufacturier, répondait par de brèves explications juridiques, puis, tandis que la parole facile de son interlocuteur coulait comme une eau monotone, il étudiait à la dérobée la contenance et la physionomie de sa voisine.

Simonne lui apparaissait plus grave, moins démonstrative qu'autrefois, avec une réserve voulue, une attitude soumise, une douceur résignée. Elle semblait moins contente de son lot, moins heureuse qu'on ne le lui avait dit ; mais en même temps il devinait en elle une ferme intention de dissimuler la déception que lui avait apportée le mariage, un farouche désir d'isolement, une craintive défiance de l'hôte qu'on voulait lui imposer. Avec de pareilles dispositions d'esprit, il était évident que Mme Divoire s'efforcerait de l'éloigner de son intérieur et qu'il la voyait sans doute chez elle pour la dernière fois. Aussi jouissait-il avec une hâte tremblante de cette heure de grâce, pendant laquelle il pouvait contempler l'amie qu'il croyait perdue et qu'il allait, en effet, perdre à nouveau.

Il éprouvait une âpre volupté à se sentir effleuré par les plis de sa robe, à saisir au vol un furtif regard jeté sur lui, à entendre la musique de sa voix. Il épiait ses moindres mouvemens et parfois, dans un geste, dans une intonation, dans une phrase familière, il retrouvait avec délices quelque chose de la Simonne de jadis. Désespérant de triompher de la réserve qu'elle mettait

entre elle et lui comme une cloison de glace, il essayait de conquérir l'amitié de la petite Marcelle, sa voisine. L'enfant, peu timide, se laissait caresser, et Jean, leurré par ce faux semblant d'intimité, pouvait se croire un moment l'ami de cette maison, dont aujourd'hui comme autrefois Simonne de Frangy était l'âme et le charme. Dans la gaine oblongue d'une vieille horloge, le balancier battait les secondes. Jean écoutait avec anxiété ce régulier tic-tac, marquant la fuite de l'heure, et il souhaitait que le temps s'arrêtât, que le déjeuner se prolongeât indéfiniment.

Il s'acheva cependant, et, quand on fut au dessert, M. Divoire ordonna au domestique de servir le café au jardin, devant la porte-fenêtre du salon. Serraval reprit le bras de Mme Divoire et, dans le trajet, s'aperçut qu'il tremblait faiblement sur le sien. A l'ombre d'un grand mûrier noir, qui ombrageait une partie de la plate-forme, le café fumait et Simonne s'occupait de le verser dans les tasses. Filtrées à travers l'épais feuillage du mûrier, des gouttes de soleil pleuvaient sur les cheveux bruns et les épaules de la jeune femme. Le sol était jonché de mûres dont l'écrasement empourprait le sable de l'allée et attirait de hardis moineaux, qui venaient picorer jusque dans les jambes des convives. Du bord de la plate-forme, on voyait se creuser en contre-bas la profonde coupe verdoyante où le lac bleu dormait dans son cadre de montagnes aux cimes ensoleillées. Les enfans prenaient leurs ébats dans le jardin et leurs voix résonnaient joyeusement, tandis que M. Divoire énumérait à son hôte les améliorations dont il avait doté le Toron.

Il était en train d'expliquer comment il avait capté des sources à la lisière du Roc-de-Chère et par quelles ingénieuses combinaisons il avait pu irriguer tout le domaine, lorsque le domestique vint lui apporter le courrier. Séance tenante, il le dépouilla avec une comique solennité. Parmi les dépêches, se trouvaient deux lettres de son régisseur de Faverges, traitant d'affaires importantes et demandant des instructions immédiates. Le manufacturier empocha sa volumineuse correspondance et s'excusa d'être obligé de répondre d'urgence aux questions qu'on lui soumettait.

Jean s'était discrètement levé et se préparait à prendre congé.

— Non, non, protesta M. Divoire, j'en ai tout au plus pour une petite heure et vous n'échapperez pas au tour du propriétaire! En attendant que je vous rejoigne, ma femme me remplacera... Ma bonne amie, n'oublie pas de montrer *ma* cascade à M. Serraval!...

Dès qu'il fut parti, Mme Divoire ouvrit son ombrelle et pria Jean de la suivre. Au lieu de descendre vers les jardins, elle

contourna la pelouse et s'engagea dans un long promenoir qui coupait horizontalement le revers de la colline et dominait le paysage du petit lac. Serraval pensa qu'elle avait choisi cette allée solitaire pour lui demander une explication au sujet de son manque de parole, et prenant les devans :

— Ma présence au Toron vous a irritée, dit-il, je le sens... J'ai pourtant fait ce que j'ai pu pour vous épargner ce déplaisir!... Je ne suis venu ici que par suite d'un malentendu... M. Divoire m'avait affirmé que vous désiriez me revoir...

— Je le sais, répondit-elle avec tristesse, et je n'ai aucun reproche à vous adresser. Je ne blâme même pas mon mari de son insistance indiscrète... Il ignorait ce qui s'est passé entre nous, et je ne pouvais pas l'en informer... Tout le mal vient de notre rencontre au Charbon !

— Vous la regrettez ? demanda-t-il amèrement.

Elle ne répondait pas. Les yeux tournés vers le fond du lac, elle regardait la montagne, dont la transparence de l'air laissait voir les roches blanches et noires. Sur l'azur sans tache, le Charbon profilait son cône tronqué, plein de forêts mystérieuses, plein aussi de chères souvenances.

— Rassurez-vous, reprit-il, j'agirai de façon à tenir mieux mes promesses à l'avenir, et je saurai résister plus énergiquement aux invitations de votre mari.

Elle ébaucha un sourire désillusionné, presque ironique :

— Détrompez-vous... Je connais M. Divoire; il attache trop d'importance à être en relations avec un homme de votre valeur pour qu'il renonce à vous voir... Il vous a amené ici, il m'est impossible de lui expliquer pourquoi je redoute votre présence, et maintenant je serai forcée de vous accueillir chez moi... Que je le veuille ou non, c'est une épreuve que je dois accepter.

— Si vous croyez devoir l'accepter, murmura-t-il humblement, pourquoi ne vous y résignez-vous pas sans arrière-pensée? La faute que j'ai commise, il y a douze ans, ne pourra-t-elle donc jamais trouver grâce devant vous?

— Vous ne me comprenez pas, répliqua-t-elle d'une voix grave, ou vous ne voulez pas me comprendre... Je vous le répète, il y a longtemps que je vous ai pardonné vos torts... Et même, car je dois être tout à fait franche avec vous, j'avoue que ces torts me paraissent moins odieux aujourd'hui et que ma rancune a été excessive... Ces fautes qu'une jeune fille considère comme impardonnables, le monde les regarde comme des péchés très véniels... J'aurais dû réfléchir que le plus sage est exposé à pécher, avant de vous condamner aussi durement...

Ses yeux se mouillaient. Les bras allongés, les mains croi-

sées, les doigts crispés l'un dans l'autre, elle était secouée par une émotion impuissamment contenue.

— Ah ! s'écria-t-elle, si j'avais été mieux conseillée ! Si, au lieu d'un père aveuglé par ses chimères et ses préventions, j'avais eu près de moi une mère attentive, connaissant la vie, qui aurait calmé mes nerfs, pansé mon orgueil blessé et m'eût fait voir clair dans mon cœur, je ne me serais point par dépit engagée à un autre !... Et c'est pour cela justement, ajouta-t-elle avec désespoir, que je vous avais supplié de rester pour moi un étranger... Je tenais à ne pas réveiller le regret du passé, parce que je suis mariée, et que je veux rester en paix avec ma conscience...

Son émotion devenait contagieuse. L'âme aimante et chevaleresque de Jean, cette âme à laquelle une vie de travail et d'isolement avait conservé toute sa délicate fraîcheur, s'exaltait en écoutant cette confession sincère. Le cri douloureux de Simonne fit courir en lui un frisson de généreuse sympathie. Il se sentit soudain capable de tous les sacrifices pour calmer les scrupules et dissiper les terreurs de cette femme qui avait été le seul amour sérieux de sa jeunesse.

— Simonne, dit-il affectueusement, ne craignez rien. Puisqu'une force supérieure à notre volonté nous a rapprochés, ayez confiance en moi. Je saurai vivre près de vous en respectant votre repos et votre conscience... Je m'estimerai trop heureux d'être uniquement et honnêtement votre ami... Voulez-vous ?

Ils étaient arrivés à l'extrémité du long promenoir, à l'endroit où il touche aux lisières abruptes du Roc-de-Chère. Les retombées frissonnantes des hêtres et des charmes y versaient une ombre profonde, au milieu de l'ensoleillement de la campagne environnante. Sous cet abri, un banc s'adossait à la roche nue et Simonne s'y assit, pensive, — tentée et effrayée à la fois par l'amicale proposition de Jean.

Son devoir d'honnête femme lui permettait-il d'accepter l'amitié d'un homme qu'elle avait jadis rêvé d'épouser et qui lui avait fait connaître les pures émotions du premier amour ? Était-ce prudent ? En pactisant ainsi avec sa conscience, ne jouait-elle pas avec le feu ?... Mais d'un autre côté, puisque la vanité étourdie de M. Divoire avait introduit Jean dans sa maison, et puisqu'elle répugnait à conter à son mari l'histoire du passé, n'était-il pas plus sage d'en appeler à la loyauté de l'hôte auquel elle ne pouvait fermer sa porte, et de tracer d'avance les limites de leur intimité ?... Mme Divoire essayait de se persuader que ce parti était le plus raisonnable. Peut-être aussi la cime lointaine du Charbon, les sourires du lac, les feuillées du Roc-de-Chère, tous ces pay-

sages où dormaient tant d'adorables souvenirs, inclinaient-ils doucement son cœur à adopter une transaction?...

— Voulez-vous? répéta Jean, en se rapprochant d'elle.

Elle releva la tête et timidement lui jeta un regard moins sévère.

— Si j'accepte, répondit-elle après une dernière hésitation, vous vous soumettrez à toutes les conditions que je vous imposerai?

— A toutes.

— D'abord nous ne reparlerons jamais des choses d'autrefois... Nous les tiendrons comme abolies... Notre amitié ne datera que d'aujourd'hui.

— Soit! soupira-t-il.

— Vous ne viendrez ici que lorsque M. Divoire vous y invitera; vous ne chercherez jamais à me voir, quand il sera absent.

— Je vous le promets.

— Enfin, le jour où je jugerai qu'il y a danger à continuer ces relations d'amitié, je n'aurai qu'à lever le doigt et vous partirez.

— Je vous obéirai docilement.

— C'est juré?

— C'est juré.

— Eh bien! dit-elle avec un sourire de rassérénement, soyons amis.

Elle lui tendit la main et il la serra comme on serre celle d'un camarade retrouvé après de longues années d'absence.

— Et maintenant, reprit Simonne, allons rejoindre les enfans...

XIII

Rentré à Écharvines, Jean résolut de ne rien cacher à Mme Serraval. D'ailleurs, il y avait en lui une telle abondance de sensations nouvelles, d'émotions inattendues, qu'il éprouvait le besoin de les répandre au dehors, en se confessant à une oreille amie. Il ne pouvait choisir un confident plus attentif et plus sûr que sa mère. Il lui avoua tout, sans omettre aucun détail; — sa rencontre avec Simonne, au Charbon; l'intervention indiscrète de M. Divoire et le subterfuge dont s'était servi le manufacturier pour l'amener au Toron; enfin l'explication qu'il avait eue avec Mme Divoire et qui s'était terminée par un traité d'honnête et loyale amitié.

Pendant cette confession, la douce figure de Mme Serraval,

encadrée de cheveux maintenant presque blancs, prenait une expression d'anxieuse sollicitude. Parfois elle hochait la tête, et une brume de tristesse voilait la limpidité de ses regards.

— Mon Jean, dit-elle, tout cela me semble très fâcheux. Je veux croire que le hasard seul est coupable; mais nous mettons bien souvent sur son compte des événemens que nous avons nous-mêmes préparés. Avant cette rencontre, tu pensais déjà trop complaisamment à Simonne, et au lieu de chasser ce dangereux souvenir, tu n'es monté au Charbon que pour le rendre plus vivace. Si tu avais résisté à la tentation d'un pèlerinage inutile, tu ne te serais pas exposé aux importunités de M. Divoire et tu n'aurais pas fait une visite qui peut avoir de funestes conséquences pour ton repos et pour le mien... Quant à cette pure amitié dont tu me parles, loin de me rassurer, elle m'effraie. Je suis certaine que vous êtes tous deux de bonne foi, mais prends garde, Jean!... Tu es encore trop mal guéri de l'ancien amour pour que le voisinage de Simonne soit sans péril. Je ne sais si je deviens sceptique en vieillissant, mais j'ai peine à croire à l'amitié innocente entre un jeune homme et une jeune femme.

Elle avait raison. L'amitié désintéressée entre un homme et une femme encore jeunes est une de ces douces chimères dont se repaissent les âmes candides, ou bien une aimable fiction dont les amoureux se servent pour se mentir à eux-mêmes. Musset a dit quelque part qu'à force de voir fréquemment une voisine, fût-elle laide, on finit par la trouver jolie et par s'en éprendre. A plus forte raison, lorsque cette voisine est une amie. L'homme et la femme qui ont scellé ce dangereux pacte d'amitié peuvent être remplis d'intentions honnêtes et droites, il n'en arrive pas moins une heure où ils s'aperçoivent qu'ils sont de sexe différent et où leur amitié commence à se teindre d'une nuance plus vive. A partir de ce moment, le vigoureux *shake-hand* qu'on se donnait sans arrière-pensée, s'alanguit en une pression plus voluptueusement prolongée; les regards confians qu'on échangeait d'abord avec tranquillité, se fondent l'un dans l'autre plus délicieusement et provoquent un frisson intérieur qui remue tout l'être; insensiblement, à l'or vierge de l'amitié pure se mêle un alliage de sensuelle tendresse, et tout à coup l'amour se montre avec ses exigences mal déguisées, son impérieux besoin de caresses toujours plus fréquentes et plus hardies. — Le péril s'aggrave encore, lorsque cette téméraire amitié prétend se substituer à un amour qu'on croyait mort et qui n'est qu'assoupi. — C'était le cas de Jean Serraval et de Simonne.

Tout d'abord ils commencèrent cet essai loyal avec une entière

bonne foi et une joyeuse abnégation. Jean se soumettait docilement aux conditions imposées par Mme Divoire. Après cet exil de douze années loin de son amie, après avoir désespéré de la revoir et d'obtenir son pardon, il était trop heureux de passer quelques heures auprès d'elle. La voir, même en présence de son mari, était pour lui un délice dont il jouissait sans arrière-pensée, sans comparaison pénible avec les émotions d'une époque antérieure. Il dégustait cette joie en gourmet, sachant attendre avec résignation le bon plaisir de M. Divoire pour se présenter au Toron. Ce dernier, à la vérité, ne le faisait pas languir. Très vain de sa récente intimité avec l'avocat célèbre, il saisissait les moindres prétextes pour se montrer en sa compagnie. Il l'allait relancer souvent à Écharvines et avait décidé Simonne à rendre visite à Mme Serraval. Celle-ci, tout en accueillant la jeune femme avec l'aménité d'autrefois, s'était cependant tenue sur la réserve et avait allégué son deuil pour décliner toute invitation. Elle ne voulait pas encourager par sa présence des relations qu'elle désapprouvait et qu'elle voyait avec tristesse devenir chaque jour plus étroites.

Incapable de résister au charme de la présence de Simonne, Jean se laissait insensiblement envelopper par les prévenances du mari. Pour se trouver dans le même milieu que Mme Divoire, il supportait tout avec entrain et bonne humeur : la familiarité souvent indiscrète des deux petites filles que Simonne gardait toujours auprès d'elle, la lourde loquacité du manufacturier, son orgueil de propriétaire et de riche industriel, sa manie de pérorer et de contrecarrer sa femme à tout propos. Sous prétexte qu'il était ingénieur, M. Divoire se croyait apte à traiter les questions les plus étrangères à son métier. A table surtout, il aimait à pontifier. L'œil dominateur, la barbe en éventail, la serviette étalée sur sa large poitrine, il donnait d'un ton tranchant son opinion sur toutes choses : art, jurisprudence, littérature. Il provoquait les contradictions, mais s'écoutait seul parler et prétendait toujours avoir le dernier mot. Après dîner, il aimait à jouer aux échecs et Jean, ayant eu l'imprudence d'avouer qu'il connaissait la marche des pièces, fut condamné à lui servir de partenaire. Tandis que Simonne se mettait au piano, M. Divoire rangeait bruyamment les pions sur l'échiquier et ne laissait de repos à Serraval que lorsqu'il l'avait fait asseoir en face de lui. La partie devenait souvent orageuse. Le manufacturier se croyait de première force. En fait, il n'était que mauvais joueur. Il ne supportait pas les distractions de l'adversaire et rabrouait durement Serraval, qui s'oubliait à écouter la musique de Mme Divoire. Lorsqu'il gagnait, il avait le triomphe ironique, mais s'il lui arri-

vait de perdre, il ne savait pas contenir sa mauvaise humeur, et les gens de son entourage en pâtissaient.

Simonne connaissait par expérience les désagréables défauts de caractère de son mari. Elle sentait que Jean ne les supportait qu'à cause d'elle et le plaignait du fond du cœur. A le voir si bon enfant, si patient, en songeant avec quelle résignation il acceptait les conditions imposées, elle était plus rassurée; son affection devenait moins timide, les scrupules qui tourmentaient son âme s'atténuaient, et elle cherchait à dédommager son ami par des attentions plus tendres, par une réserve moins rigoureuse.

Ces marques d'un plus vif attachement faisaient oublier à Jean le ridicule despotisme et la familiarité abusive de M. Divoire. Les petites misères qui lui gâtaient le séjour du Toron le laissaient indifférent. Il n'était occupé que de Simonne. Il se trouvait heureux, pourvu qu'il l'entendît aller et venir légèrement à travers le salon. Ses yeux se reposaient avec enchantement sur les lignes délicates de son profil, sur la molle abondance de ses cheveux bruns, sur les gracieuses inflexions de son cou laissé pleinement à découvert par une large collerette retombant sur les épaules. Le pur dessin des paupières baissées, le mobile sourire des lèvres rouges, les harmonieux mouvemens du corps souple, le blanc contour d'un bras entr'aperçu dans l'ouverture de la manche, l'enivraient sourdement. Si quelque besogne domestique appelait Mme Divoire au dehors, il se sentait comme abandonné. Il supportait avec fatigue les bavardes déclamations du mari, la turbulence des enfans; il aspirait avec une fiévreuse impatience au retour de Simonne et un véhément désir le prenait de se trouver enfin seul avec elle. Ces momens d'intimité étaient forcément rares. Parfois une journée entière se passait sans l'éclaircie d'une minute de tête-à-tête, sans la consolation de quelques mots échangés furtivement entre deux portes.

Alors il s'en revenait à Écharvines, irrité contre lui-même, harassé par l'ennui des heures où la désertion de Mme Divoire le laissait en proie aux pesantes conversations du manufacturier. Pendant ces crises de dépression, il se jugeait sévèrement et détestait son égoïsme. Il avait honte de ses journées oisives, se reprochait de délaisser sa mère, et, confus, repentant, le front soucieux, revenait se jeter dans les bras de Mme Serraval en lui demandant pardon de ses trop longues absences.

— Ah! mon Jean, soupirait sa mère, ce ne sont pas tes absences qui me peinent... C'est la façon dont tu emploies les heures que tu passes loin de moi!... Tu joues un jeu dangereux et tu n'as pas l'air de t'en douter... A quoi tout cela aboutira-t-il? A te faire souffrir ou à porter le trouble dans un ménage jusque-là

très uni... Voilà ce qui me tourmente, et, je le déclare franchement, dussé-je en pâtir la première, j'aimerais mieux te savoir à Paris que de te voir chaque jour sur le chemin du Toron...

Jean convenait de sa folie, se confondait en excuses et en démonstrations de tendresse; mais le lendemain, il retournait vers la maison enchantée où la présence de Simonne l'attirait comme un aimant.

Un soir, où la compagnie du manufacturier avait été plus que jamais fatigante, et la partie d'échecs plus interminable, M. Divoire annonça qu'il comptait partir dès le matin pour Faverges.

— J'ai bonne envie de vous emmener, monsieur Serraval, ajouta-t-il... vous ne connaissez pas ma fabrique; je voudrais vous la faire visiter en détail... Nous déjeunerons là-bas et nous serons de retour pour le dîner... Est-ce convenu?

Serraval, songeant avec terreur à cette perspective d'être livré tout un jour à l'énervante société du fabricant, se disposait à refuser et cherchait déjà une échappatoire. Simonne devina ses craintes et déclara qu'elle serait du voyage.

— J'ai des instructions à donner au jardinier, dit-elle, on attellera le char et nous irons tous à Faverges.

Jean n'avait plus de raisons pour formuler un refus. Il accepta, et M. Divoire sortit pour donner des ordres en conséquence. Quand ils furent en tête à tête, Mme Divoire murmura en rougissant :

— Je n'ai pas voulu vous laisser aller seul là-bas... Je tiens à vous montrer moi-même notre maison de Faverges, afin que vous puissiez nous y voir en imagination, cet hiver, quand vous serez à Paris.

Cette excursion en compagnie de Simonne avait joyeusement changé les dispositions d'esprit de Jean, mais l'allusion à une séparation possible mélangea sa joie d'amertume. Mme Divoire supposait-elle donc qu'il pût maintenant la quitter pour tout un hiver, ou bien, au fond de son cœur, jugeait-elle déjà cet éloignement nécessaire?

Il y pensa toute la soirée, et il y pensait encore le lendemain, quand le cheval attelé au char les promenait le long du lac. M. Divoire conduisait, ayant à ses côtés ses deux filles; Simonne et Jean occupaient la banquette transversale qui faisait face à la nappe d'eau où se reflétaient les bois, les prés et les vignes baignés d'une lumière d'or. On touchait aux premiers jours de septembre, à cette saison où la montagne commence à se revêtir d'une teinte automnale et où le paysage savoyard s'embellit de l'opulente variété des colorations plus chaudes. Mme Divoire et

Serraval n'échangeaient que de rares paroles, mais en même temps que le soleil enveloppait leurs têtes rapprochées, une sensation de plus étroite intimité les tenait enchaînés. Ils éprouvaient une mélancolique félicité à se sentir tous deux effleurés par le même air vif, éblouis des mêmes clartés, emportés sur la même tremblante banquette. Parfois un cahot faisait se toucher leurs deux corps, et un voluptueux émoi s'emparait de Jean au contact du bras et de l'épaule de sa voisine.

De Talloires à Faverges, le trajet est court. Bientôt le char roula bruyamment sur les pavés de la grand'rue. La fabrique s'élevait presque à l'entrée de la ville, ses bâtiments neufs attenaient à un vieil hôtel bâti au XVIIIe siècle par un gentilhomme piémontais. Derrière s'étendait un parc assez vaste, à la lisière duquel on apercevait, entre deux montagnes, le dôme du Mont-Blanc se détachant tout neigeux sur le bleu du ciel. M. Divoire, occupé de l'installation de sa fabrique et de l'embellissement du Toron, n'avait pas eu le temps de gâter cet enclos aux arbres centenaires, aux allées tournantes bordées de houx, aux ruisselets fuyant sous bois avec des susurremens flûtés. Des cyclamens sauvages y fleurissaient. Çà et là, des statues rongées de mousse s'y dressaient sous des arceaux d'ifs et d'antiques buis; une fontaine sanglotait au centre et répandait son eau claire dans une vasque envahie par des plantes aquatiques. Tout l'appartement du rez-de-chaussée : salon, salle à manger et salle de billard, s'ouvrait sur le verdoyant mystère des massifs et des eaux courantes.

En l'absence des domestiques, on déjeuna en plein air avec les provisions apportées du Toron, puis, tandis que les enfants s'ébattaient dans les allées, sous la surveillance de la jardinière, M. Divoire emmena sa femme et son hôte à la fabrique. Il n'épargna à Jean aucun détail de la fabrication. Pendant une grande heure, il le promena de métier en métier, l'initiant au mécanisme du tissage et lui faisant tâter le grain des pièces de soie. Le malheureux Serraval, excédé, commençait à sentir pointer une migraine. Mme Divoire remarqua ses traits tirés, son regard vague, et eut pitié de lui. Profitant de ce que son mari était accaparé par un contremaître, elle délivra Jean, et ils s'esquivèrent par une porte communiquant avec le parc.

Une fois à l'air libre, ils s'enfoncèrent sous bois.

— M. Divoire, dit Simonne en manière d'excuse, est si absorbé par sa fabrique qu'il a peine à comprendre que les autres n'y prennent pas le même intérêt...

Elle passa la tête au travers de l'une des arcades pratiquées dans les ifs, vit les enfans en train de jouer avec la jardinière, et

ajouta : — Comme compensation, je vais vous montrer un coin de campagne qui est un de mes reposoirs préférés.

Ils longèrent la muraille des arbres verts, poussèrent une barrière et se trouvèrent dans un chemin ombreux qui contournait la base de la montagne. Au fond d'une sorte de cirque formé par une dépression naturelle du terrain, sous un abri de tilleuls, des bancs s'espaçaient autour d'une rustique fontaine jaillissant du rocher. L'eau vive, se dégorgeant d'un tuyau d'écorce, tombait sur un lit de cressons, puis s'écoulait à petit bruit le long du sentier.

— Asseyons-nous, reprit Simonne; après cette interminable station à la fabrique, vous avez bien gagné le droit de vous reposer en pleine fraîcheur...

— Et d'être un moment seul avec vous, interrompit Jean; c'est une satisfaction que je goûte trop rarement et qui me sera trop tôt enlevée.

En même temps il enveloppait d'un regard admiratif Simonne, dont la marche avait rosé les joues et illuminé les yeux. Sous le frais clair-obscur des tilleuls, elle conservait toute la séduction de la jeunesse mûrissante, et les douze années enfuies semblaient l'avoir effleurée à peine.

— Depuis hier, continua-t-il, je suis tourmenté de cette idée qu'à la fin de l'automne, nous serons de nouveau séparés. Ne m'avez-vous pas fait entendre hier que je ne pourrais plus vous voir dès que vous seriez rentrée à Faverges!

— Oui, avoua-t-elle en baissant la tête, je crois qu'il faudra y renoncer.

— Pourquoi?

— Parce que nous ne nous trouverons plus dans les mêmes conditions... Au Toron, nous vivons isolés et absolument indépendans; mais dans cette petite ville, où tout le monde se connaît et s'occupe de ce qui se passe chez le voisin, vos visites seraient épiées, commentées, mal interprétées, et il ne le faut pas.

— Et vous croyez qu'après vous avoir vue presque tous les jours, je pourrai vivre à deux lieues de vous sans avoir la tentation de vous revoir?

— Vous passerez l'hiver à Paris, ce sera plus sage, et nous nous retrouverons au Toron le printemps prochain.

— Je n'ai pas votre sagesse, répliqua-t-il amèrement, votre présence est ma seule joie, et vous me condamnez à un exil insupportable !

Elle posa un doigt sur ses lèvres et releva vers lui ses yeux bruns qu'attristait une intense expression de regret :

— Chut ! murmura-t-elle, souvenez-vous de vos promesses !...

Puis elle ajouta mélancoliquement :

— Vous imaginez-vous que la présence d'un ami n'a pas été aussi pour moi une consolation et ne m'a pas aidée à supporter bien des choses ? Pensez-vous que je n'aie jamais de révoltes ?

Elle secoua la tête : — N'en parlons plus... Ne gâtons pas les journées qui nous restent...

Elle s'était levée, et, relevant ses manches, elle trempait distraitement ses mains dans le jaillissement de la fontaine.

Jean contemplait silencieusement ces mains longues, délicates et blanches, qui se mouvaient agiles au milieu des éclaboussemens de l'eau ruisselante. Ses yeux les convoitaient, tandis que Simonne les égouttait tout emperlées, dans un rayon de soleil, puis les essuyait avec son mouchoir. Comme une onde souterraine, un violent désir sourdait en lui. Il aurait voulu prendre ces deux mains froides comme la neige, et les serrer, les faire fondre pour ainsi dire à la chaleur de son étreinte... Un regard de Simonne rencontra le sien. Elle y lut sans doute ce secret désir et jugea à propos de récompenser Jean de sa soumission, car elle s'écria :

— J'avais un peu de fièvre tout à l'heure, et cette eau m'a fait du bien... Sentez comme mes mains sont fraîches...

Elle les lui tendit généreusement et il les enveloppa dans les siennes :

— J'ai confiance en vous, murmura-t-elle, soyez bon et tolérant pour moi...

Ils demeurèrent, quelques secondes, immobiles, tandis que la fontaine continuait sa chanson allègre dans la cressonnière.

— Rentrons, dit Simonne, en rompant cette étreinte trop douce ; on va atteler et on doit s'impatienter de notre absence...

Les semaines dorées de l'automne s'écoulèrent, amenant presque chaque jour les visites de Jean et resserrant plus étroitement les relations établies entre Écharvines et le Toron. Serraval ne parlait plus de la séparation prochaine ; il semblait, selon le conseil de Simonne, désireux de ne point gâter les heures de grâce qui lui restaient. Mais malgré cette résignation apparente, tous deux éprouvaient par intervalles une secrète angoisse, un silencieux effroi de la rapidité des jours. Parfois Jean surprenait dans les yeux de Mme Divoire une infinie tristesse. A de nerveux frissons involontaires, à certains frémissemens des lèvres, avant-coureurs des larmes, il la devinait plus préoccupée, plus alarmée de l'esseulement maussade du prochain hiver. Dans la hâte qu'ils mettaient l'un et l'autre à jouir des dernières splendeurs de l'automne, il y avait je ne sais quoi d'inquiet et de

fiévreux, indiquant le trouble de leurs âmes. Cette conscience de la brièveté des heures donnait à l'expression de leur amitié une vivacité inaccoutumée et quasi maladive.

A mesure qu'octobre avançait, chaque jour voyait les champs se dépouiller de leurs dernières récoltes. Autour des Granges, on déterrait les pommes de terre. Un soleil pâli baignait les mottes brunes, fraîchement remuées. Les sacs gris, déjà pleins, s'alignaient debout au long des berges. Le soir, des fumées bleues montaient verticalement aux places où les fanes avaient été brûlées, et dans les noyers récemment gaulés, de menus gazouillemens de rouges-gorges s'exhalaient doucement. La semaine d'après, les bois du Roc-de-Chère retentissaient des appels des ramasseuses de châtaignes. M. Divoire était devenu propriétaire d'une châtaigneraie qui dévalait vers le lac. Les enfans se faisaient une fête de se mêler aux paysans chargés de l'abatage et de l'ensachement des fruits. Mme Divoire et Serraval les emmenèrent. C'était la première fois qu'ils se retrouvaient ensemble dans ces sentiers du Roc-de-Chère où ils avaient échangé leurs premiers aveux de tendresse. Tandis qu'ils cheminaient sur le sol déjà jonché de débris, les souvenirs du passé bruissaient autour d'eux avec l'éparpillement des feuilles tombantes. Ils marchaient silencieux, éprouvant les mêmes sensations, remués par les mêmes pensées et n'osant se les communiquer. Quand ils débouchèrent sur le chemin sablonneux que bordaient les roches plantées de bouleaux, toute la châtaigneraie résonnait du fracas des branches battues par les gaules, et les enfans coururent rejoindre les ramasseuses.

Jean et Simonne s'assirent dans la bruyère, adossés à un châtaignier trapu dont les branches rampaient horizontalement à quelques pieds du sol et les enveloppaient à demi dans leur feuillage déjà rouillé. — C'est peut-être le même! murmura Serraval, en achevant tout haut une pensée qui venait de germer au fond de lui.

Mme Divoire restait muette. Les bras allongés, les mains jointes sur le genou, elle regardait à travers le tournoiement des feuilles jaunies le lac qu'on voyait bleuir par échappées. Autour d'eux régnait un silence endormeur, interrompu seulement par le bruit mat des châtaignes tombant sur le sol feutré de mousse. Un tiède soleil baignait les verdures mourantes, une odeur anisée s'exhalait de la terre, — une odeur d'automne, troublante comme une caresse.

— Quand partez-vous? reprit Jean d'une voix brusque.

— Après-demain, répliqua-t-elle en tressaillant; du moins, M. Divoire s'en ira le premier avec mes filles; moi, je resterai

un jour de plus pour expédier les malles et mettre tout en ordre... Mais demain sera réellement notre dernier jour de villégiature... Vous viendrez dîner avec nous et nous dire adieu.

— Adieu? protesta-t-il, non... au revoir!

— Certainement... au printemps prochain... Ne comptez-vous pas rentrer bientôt à Paris?

— Je ne sais... Il y a des momens, comme aujourd'hui, où je ne me sens plus le courage de m'éloigner... Vous n'auriez pas dû me ramener ici, à cette même place où, il y a douze ans, nous rêvions de ne plus nous séparer!... L'heure présente est si semblable à celle d'autrefois, si semblable... et pourtant si différente!

Simonne était également gagnée par la subtile influence des choses du passé. Une langueur oppressive lui alourdissait les lèvres et lui ôtait la force de rappeler à Jean qu'il manquait à ses promesses. Elle essaya de tourner vers lui un suppliant regard pour lui demander d'avoir pitié de sa faiblesse, mais dès que leurs yeux se furent rencontrés, ils s'oublièrent en cette dangereuse contemplation.

— Mon ami! implora-t-elle...

— Simonne, je ne puis plus... je ne veux plus vous quitter!...

Il s'était rapproché. Précipitamment elle se leva:

— Il faut que vous partiez, dit-elle en se ressaisissant enfin; il le faut, aujourd'hui plus que jamais!...

Les enfans revenaient avec leur tablier plein de châtaignes qu'elles étalaient joyeusement devant leur mère. Ce fut une diversion qui permit à Mme Divoire de retrouver un peu de sang-froid. Des métayers passaient près d'eux avec leurs sacs gonflés et descendaient vers le lac où un bateau plat devait transporter la récolte jusqu'au ponton de Talloires. Bientôt M. Divoire parut avec les ramasseuses portant les dernières panerées. Tous alors dévalèrent vers la petite crique où la barque se balançait avec son chargement. Les châtaignes, qui n'avaient pas trouvé place dans les sacs, s'amoncelaient entre les bancs, et leur brune écorce vernissée luisait au soleil. Quand tout le monde se fut casé, un paysan prit les rames, et l'embarcation glissa sur la surface unie du lac.

Rapidement elle doubla la pointe du Roc et entra dans l'anse de Talloires. Le soleil se couchait parmi des nuées couleur de pourpre, et l'eau, empourprée elle-même, semblait jonchée de cyclamens. Les marronniers de l'abbaye, les peupliers du ponton éblouissaient les yeux avec leurs colorations éclatantes, allant du bistre à l'orange et de l'orange au jaune vif. Le sol était tapissé de feuilles mortes du même ton. Contre le mur d'une maisonnette, une vigne vierge étalait son feuillage d'un rouge

sanglant. Une couche de neige recouvrait déjà la crête des montagnes. Au-dessus de Saint-Germain, la Tournette, toute blanche, s'enlevait sur l'azur clair du ciel. Peu à peu, la neige effleurée par les derniers rayons du couchant se rosait légèrement, et sur ce rose virginal, une fine vapeur mauve rampait vers la plus haute cime, puis se dissolvait dans le bleu. — Ce paysage d'automne, où chantait toute la gamme des rouges, avait une grandiose tristesse. On eût dit le symbole des sacrifices et des renoncemens qui font saigner les cœurs...

Serraval se rendit de bonne heure au Toron pour le dîner d'adieu. Il espérait de cette façon se trouver seul pendant quelques momens avec Simonne, et pouvoir, en la quittant, remporter une parole plus tendre, peut-être même la permission de venir à Faverges pendant les mois d'hiver. Il fut cruellement déçu. Pour ce dernier jour, M. Divoire avait eu l'idée d'inviter le maire et le curé de Talloires. Lorsque Jean arriva, Simonne se trouvait déjà en tête à tête avec ses deux invités. Pendant le dîner, toute à ses convives, obligée aussi à plus de réserve, elle ne put échanger avec lui que quelques phrases insignifiantes. De loin en loin, elle lui jetait parfois un regard dolent, et c'était tout. Il comptait du moins que ces deux fâcheux convives partiraient les premiers, mais M. Divoire s'évertuait à retenir ses hôtes afin de faire parade devant eux de son intimité avec l'avocat. Quand ils se décidèrent enfin à prendre congé, il était trop tard, et Jean dut les imiter. Il s'approcha de Mme Divoire, murmura quelques paroles de remerciement et d'adieu, sentit pendant une brève seconde la main de son amie trembler dans la sienne, puis s'éloigna, désolé, sans un dernier regard de réconfort.

M. Divoire le reconduisit jusqu'à mi-chemin, en exprimant verbeusement tout le regret qu'il éprouvait de se séparer de son éminent voisin de campagne.

— Je partirai moi-même dans quelques jours, dit Jean.

— Je comprends ça, Paris doit vous manquer... Allons, bon voyage ! Revenez-nous bientôt et écrivez-nous de là-bas... Je n'ai malheureusement pas beaucoup de temps à consacrer à la correspondance, mais Mme Divoire se chargera de vous donner de nos nouvelles...

Ils se quittèrent, et Jean rentra à Écharvines. Le lendemain, au déjeuner, Mme Serraval s'alarma de l'altération de ses traits. Depuis le commencement de l'automne, elle s'inquiétait de son inégalité d'humeur, de son irritabilité nerveuse ; elle les mettait sur le compte de ses fréquentations chez les Divoire. Aussi, malgré sa mansuétude ordinaire, commençait-elle à détester

Simonne qui lui prenait son fils et le rendait malheureux.

— Jean, lui dit-elle, tu as l'air souffrant, et il en est ainsi chaque fois que tu reviens du Toron... Ah ! la maudite maison... Je voudrais que ces Divoire fussent à cent lieues !

— Rassure-toi, répliqua-t-il avec une pointe d'amertume, ils ne vont pas à cent lieues, mais ils rentrent à leur usine.

— Quand partent-ils ?

— M. Divoire est à Faverges depuis ce matin, et sa femme l'y rejoindra demain.

— Pourquoi ne l'a-t-elle pas accompagné? murmura Mme Serraval, soupçonneuse ; Jean, promets-moi que tu ne retourneras pas aujourd'hui au Toron !

— Pourquoi y retournerais-je ? J'ai fait hier mes adieux à tout le monde...

Mais, malgré cette dénégation, il songeait déjà à y retourner. La craintive adjuration de sa mère l'avait fait repenser à la possibilité de rendre une dernière visite à Simonne. Il se disait qu'elle était là pour toute une journée, qu'il aurait la chance de la trouver seule, et qu'il pourrait goûter encore l'enivrement de sa chère présence.

Quelques instans après, il quittait furtivement le chalet, et Mme Serraval, qui l'épiait du haut de la galerie, avait la mortification de le voir courir sur la route du Toron. La pauvre femme !... Son lot était de souffrir et de s'angoisser sans répit... Après avoir vécu dans les transes à cause de son mari, elle était condamnée à se tourmenter pour son fils, en qui se réveillait le tempérament paternel.

La grille du Toron était entre-bâillée. Serraval se glissa dans l'avenue, gravit précipitamment les marches de l'escalier et arriva palpitant dans le vestibule plein de caisses éparses. Simonne était là, agenouillée devant une malle qu'elle remplissait avec l'aide de sa femme de chambre.

Il s'arrêta, déconcerté, à l'aspect de la servante, et inquiet aussi de la hardiesse de son intrusion. Simonne se retourna. Elle était vêtue d'un peignoir serré à la taille par un ruban et ses cheveux bruns, noués négligemment, retombaient un peu en désordre sur son cou. Elle vit la figure bouleversée de Jean et perdit elle-même contenance. Dans son désarroi, elle ne songeait même pas à se relever et demeurait à genoux près de la caisse.

— Pardon de mon indiscrétion, madame, balbutia Serraval, M. Divoire est-il encore ici?

— Non, répondit-elle en plongeant sa tête dans la malle pour cacher son trouble, il est parti ce matin... Vous aviez à lui parler?

— J'ai oublié de lui rendre quelques pièces qu'il m'avait confiées... Puis-je vous les remettre?

Il cherchait péniblement ses mots, surpris d'en trouver encore pour bâtir un mensonge à peu près acceptable. Simonne n'y prenait pas garde. Depuis la veille, elle souffrait du même mal; elle était torturée par le même regret de s'être séparée de lui sans avoir pu dire autre chose que des paroles banales. Et à ce moment, elle maudissait la contrainte que leur imposait la présence de la femme de chambre; comme lui, elle était possédée par un irrésistible désir de parler à cœur ouvert. Toute frissonnante, elle se releva en murmurant :

— Moi aussi, j'ai oublié de vous rendre des livres que vous m'aviez prêtés... Venez, que je vous les donne!

Elle entra dans le salon, dont les meubles étaient couverts de housses et où les volets étaient déjà fermés. Jean l'y suivit. Elle referma vivement la porte, et tout d'un coup la volonté à l'aide de laquelle, depuis des mois, ils violentaient leur cœur, s'affaiblit comme si ses ressorts étaient usés. Une impulsion impétueuse les poussa l'un vers l'autre. Jean tendit ses bras et Simonne s'y précipita, éperdue, laissant tomber sa tête sur l'épaule de son ami. Serraval étreignait plus tendrement la taille souple et libre de la jeune femme, dont le corps tressaillait tout entier. Leurs visages se touchaient, leurs lèvres essayaient des baisers timides encore, mais exquis... Ah! ce muet embrassement dans le salon aux volets clos, quel délice infini!

Ils s'y oubliaient tous deux et commençaient à perdre la tête. Le pas de la servante dans le vestibule les arracha à cette troublante folie.

— Allez-vous-en, suppliait Simonne; laissez-moi ici... Je n'oserai jamais vous revoir en plein jour.

— Je vous aime! répétait-il.

Il essayait de la ressaisir, mais elle reculait effarée et murmurait d'une voix éteinte : — Partez! Adieu! adieu!...

Effrayé de son effroi, il redouta de la compromettre aux yeux de la femme de chambre, et obéit. Il se glissa dehors et se retrouva tout brûlant de tendresse, tout ébloui d'amour, sur le chemin d'Écharvines.

André Theuriet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA QUESTION

DE

L'ANNEXION DE NICE

EN 1860 [1]

I. — SES PRÉCÉDENS HISTORIQUES. SA LIAISON INTIME AVEC LA QUESTION DE L'UNITÉ ITALIENNE

La question de Nice et de la Savoie est la première en date dans la période de formation de l'unité italienne; elle a en outre un lien absolument intime avec cette même question de l'unité. Les deux questions, en réalité, sont inséparables : elles forment un tout qui ne peut se diviser. L'année 1859 avait ouvert la voie au principe des nationalités; l'année 1860 l'a parcourue victorieusement : 1860 est à 1859 ce qu'une conséquence est à une prémisse. En 1860, le principe, devenu fait accompli, a définitivement passé dans le domaine du droit public européen. Quant aux étapes marquant le chemin qu'il a parcouru, elles n'ont pas toutes été envisagées du même œil favorable par le patriotisme italien, parfois mal éclairé. Il suffit de les indiquer pour rappeler à la mémoire du lecteur les diversités d'appréciation auxquelles elles ont donné lieu. Leurs noms sont : Solferino, Villafranca, Florence, Nice, Marsala. Plus d'un, en Italie, je m'y attends, se montrera scandalisé de voir ainsi accouplés des événemens qui lui sembleront présenter entre eux une frappante antinomie : Solferino, qui a marqué la victoire de la marche ascendante du principe, avec Villafranca qui lui a imposé une halte; Villafranca, qui

(1) Cet article est extrait d'un livre de M. G. Giacometti, qui doit paraître prochainement à la librairie Plon sous le titre de : *la Question italienne, 1860-1870.*

comportait la clause du rétablissement des duchés, avec Florence, dont le vote a définitivement déposé le grand-duc et affirmé la réunion de l'Italie centrale au Piémont; Nice, enfin, dont les « italianissimes » ont maudit la cession comme un démembrement italien, avec Marsala, où Garibaldi et ses héroïques *Mille* ont planté sur une base désormais indestructible le drapeau de l'*unité italienne*. Rien pourtant n'est plus vrai ni plus logique que le lien qui, comme les inséparables anneaux d'une chaîne, rattache les uns aux autres ces divers noms; c'est seulement au regard de l'observateur superficiel que leur signification semble se heurter. Si Solferino a affranchi Milan de la servitude autrichienne, Villafranca a délivré la Lombardie de la menace d'entrée en campagne de l'Allemagne et de l'Angleterre dont les forces combinées pouvaient changer en défaites les victoires des armées alliées de la France et du Piémont (1). Si à Villafranca fut admis le principe du rappel des souverains dépossédés, un autre principe y fut aussi posé qui réduisait celui-là à l'état de lettre morte le principe de *non-intervention*, par la vertu duquel la France imposait à l'Autriche, armée jusqu'aux dents, la dure loi d'une attitude de spectateur passif (2) ; d'où les révolutions successives qui devaient mettre à néant et les perspectives de reconstitution des duchés et les projets de confédération des divers États dont l'Italie se composait encore (3).

Et il faut noter qu'en promettant au Piémont son assistance contre toute intervention étrangère dans le mouvement national italien, la France était loin de ne lui donner qu'une garantie académique ; elle s'exposait parfaitement à l'éventualité d'une nouvelle guerre, dans laquelle l'Autriche ne serait plus seule comme lors de la récente campagne de 1859. « Un point auquel la Prusse ne peut souscrire », écrivait le 4 mars 1860 le prince régent de Prusse au prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria, « c'est la reconnaissance du principe de non-intervention. » Et il ajoutait : « Lorsqu'un appel est fait par les souverains légitimes... n'est-il pas juste d'y répondre ? » Pour le futur empereur allemand, sous la plume duquel perçaient déjà ses ultérieurs projets de conquêtes, les populations du Schleswig-Holstein étaient les seules en Europe qui fussent en possession de

(1) On peut trouver exposée avec une pleine abondance de preuves cette attitude menaçante de l'Angleterre et de l'Allemagne dans mon livre : *la Question italienne. Période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique;* E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris, 1893.

(2) Paroles prononcées par M. de Cavour en diverses circonstances, et notamment au Parlement subalpin aux séances du 26 et du 29 mai 1860.

(3) *Ibid.*

« droits conventionnels » : il estimait qu'en Italie c'était « autre chose » et que les souverains seuls y avaient « des droits assurés par des traités (1) ». D'un autre côté, la cour de Saint-Pétersbourg, dégoûtée du tour révolutionnaire que prenaient les affaires d'Italie, changeait en hostilité déclarée l'appui bienveillant qu'elle avait donné l'année précédente à la politique des cours de Turin et de Paris. Peu de temps après, le prince Gortchakow avertissait clairement le cabinet sarde que « si la position géographique de la Russie l'eût permis, l'empereur n'aurait pas hésité à envoyer des troupes à Naples pour protéger la dynastie des Bourbons (2) » ; et en même temps il était question à Berlin « d'une coalition pour mettre fin à l'ambition piémontaise (3). »

II. — ANTÉCÉDENS HISTORIQUES ET DIPLOMATIQUES DE LA QUESTION DE NICE ET DE LA SAVOIE

Si la France, en prenant Nice, a paru, aux yeux de plus d'un bon Italien, violer le principe des nationalités, pour la défense duquel ses légions avaient passé les Alpes, la vérité est qu'elle ne faisait là que consacrer une fois de plus ce même principe. Henri IV, lorsque le duc de Savoie lui céda la Bresse, avait dit aux Bressans que, puisqu'ils parlaient « naturellement » français, ils devaient être « sujets à un roi de France », ajoutant avec raison : « Je veux bien que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais toute la *françoise* doit être à moi (4). » La France du XIX[e] siècle, du moment où elle mettait au monde une Italie destinée à vivre comme nation et comme État, n'avait pas moins de raison de lui dire : « A toi la langue italienne seulement. » Or l'on a beaucoup discuté, en 1860, sur la nationalité de Nice, qui ne ressortait peut-être pas aussi nettement française que celle de la Savoie ; mais, pas plus dans le Parlement subalpin que dans la presse italianissime la plus passionnée, nul n'est parvenu à établir que le patois des Niçois soit plus italien que le provençal des gens de Toulon et de Marseille; et, en fait, si un tel axiome de linguistique avait pu s'établir, autant eût-il valu décréter que le français des gens de Tours ou de Rouen est de l'italien aussi : n'est-il pas, comme l'italien lui-même, un dialecte dérivé du latin ? Pour se faire une idée

(1) Voir *le Prince Albert*, par sir Théodore Martin; traduction française par Augustus Craven, tome II, p. 389.
(2) Voir *le Prince Albert*, tome II, p. 389.
(3) *Ibid.*
(4) Henri Martin, *Histoire de France*, tome X, p. 559.

exacte de la communauté d'origine des deux langues, il suffit de remonter jusqu'au langage que l'on parlait en France au IXe siècle, et dont nous avons une trace frappante dans le *serment* prononcé par Louis le Germanique devant les soldats de Charles le Chauve. C'est un mauvais latin semé de mots italiens et de désinences italiennes. Un autre document d'une date postérieure nous montre de son côté l'inclinaison suivie par le langage primitif des Français vers la formation de la langue française proprement dite. C'est le *Pater* écrit dans la langue romane, parlée au nord de la Loire vers le XIe siècle. Ici le latin s'efface ; nous sommes en présence d'un jargon ressemblant beaucoup aux divers patois actuels de l'Italie septentrionale et que la plupart des Lombards peuvent parfaitement comprendre. Vouloir faire de la question de Nice une question de linguistique serait donc risquer de n'aboutir qu'à la confusion des langues.

Au surplus, que le dialecte niçois ne fût pas de l'italien, nous en avons une preuve concluante dans une de ces saillies spirituelles dont la discussion de M. Cavour au Parlement subalpin était souvent émaillée. C'était à la séance du 26 mai 1860; on discutait le traité de cession de Nice et de la Savoie. Le député Bottero (1) le combattait passionnément, s'appuyant sur l'argument des origines et de la langue de la population niçoise. L'illustre homme d'État, dans sa réplique, n'admettait pas que Nice fût de langue italienne; entre autres preuves à l'appui de son opinion sur ce point, il citait les noms de divers députés niçois qui, à la Chambre, ne s'étaient jamais exprimés qu'en français; et il ajoutait très malicieusement : « L'honorable M. Bottero, à dire vrai, s'exprime en italien, mais quand il m'amena une délégation de Niçois *il dut me lès présenter en français*. On me dira : Phénomène naturel dans les confins. Croyez-vous que s'il nous venait des délégués du haut Frioul, ils nous parleraient en allemand ? »

Et d'ailleurs, il y a, en fait d'agglomérations nationales, un principe qui domine tous les autres, sans en excepter celui des origines et de la langue : c'est le principe du consentement des populations. Or les Niçois ont prouvé par leur vote qu'ils voulaient cesser d'être Piémontais pour devenir Français. Laissons donc de côté la nationalité de Nice, question que je traiterai en temps et lieu opportuns avec toute l'ampleur nécessaire. Reve-

(1) M. Bottero, fondateur de la *Gazzetta del Popolo*, dont il est encore directeur aujourd'hui, est demeuré fidèle à ses rancunes d'il y a trente-cinq ans. C'est peut-être, de tous les publicistes italiens, celui qui poursuit la France de la haine la plus profonde et la plus tenace.

nons à notre point de départ : Nice française a enfanté Marsala italienne,— Marsala, qui a fait de la Sicile le creuset où des élémens jusqu'alors disparates, portant les noms de Piémontais, Liguriens, Lombards, Émiliens, Toscans, Romagnols, Marchigians, Ombriens, Napolitains et Siciliens, se sont fondus dans une admirable combinaison de chimie patriotique, pour ne plus former qu'un tout destiné à être à jamais l'*Italie une et indivisible.*

Que l'unité de l'Italie ait été consommée en Sicile par l'œuvre glorieuse de Garibaldi, c'est ce que tout le monde sait ! Que cette unité soit solide comme le roc insulaire sur lequel elle a été bâtie, c'est ce que beaucoup de gens croient avec le modeste auteur de ces lignes, malgré les appréhensions de tendances séparatistes qu'ont fait naître de récens troubles survenus dans cette île. Mais que la séparation de Nice du royaume italien en gestation ait été le petit fait générateur du grand fait de l'unité italienne, c'est un point d'histoire contemporaine qui n'a pas encore été, je crois, suffisamment constaté. Je vais essayer de le faire.

Nice et la Savoie ont été de tout temps considérées comme formant des parties intégrantes du sol français et de son système de sécurité de frontières. Dès que la politique européenne, dégagée des obscurités du moyen âge et des incertitudes de la Renaissance, a pris son caractère moderne de rationalisme et d'équité, c'est sur ce point que se sont restreintes les ambitions françaises du côté de l'Italie. Dans son beau livre : *la France et l'Italie devant l'histoire*, M. Joseph Reinach, s'appuyant sur les données historiques les plus positives, nous a montré avec une indiscutable clarté cette heureuse évolution. Il nous fait voir d'une manière saisissante la France de Henri IV rompant avec la politique italienne de la France de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. Pour le Béarnais, le temps des brillantes chevauchées des Valois à travers la péninsule était passé ; pour lui, il ne s'agissait plus en Italie de conquête, mais bien de délivrance, d'indépendance ; ainsi le problème italien avait pris, à la fin du XVIe siècle, la forme définitive qu'il a conservée jusqu'au milieu du XIXe : chasser l'Autrichien de la péninsule et y former, sur la base des territoires italiens des ducs de Savoie, un État italien assez fort pour l'empêcher d'y rentrer ; c'est d'ailleurs, à certains points de vue, le même problème qui a surgi de nouveau pour la France depuis une douzaine d'années, avec cette seule différence que de nos jours, à l'Autrichien s'est substitué le Prussien : n'est-ce pas en effet la Prusse qui, tout en ne possédant matériellement aucune partie du terri-

toire italien, règne et gouverne moralement d'une extrémité à l'autre de l'Italie? Mais c'est là un côté spécial de la question italienne que je n'ai pas à développer ici.

Je reprends donc le fil de mon sujet au point où l'avait laissé la courte parenthèse qui précède. Je disais que Henri IV avait voulu l'Italie indépendante de l'Autriche ; mais ni lui ni Sully ne voulaient la France dépendante de l'Italie qu'il s'agissait de rendre libre. Ils ne voulaient pas que cette Italie régénérée et susceptible de devenir l'une des forces européennes avec lesquelles il aurait fallu désormais compter, fût maîtresse, en France, par un point quelconque de territoire français; et pour l'en empêcher, ils disaient au duc de Savoie : « A vous le Milanais ou toutes autres terres italiennes qu'il nous sera possible de vous aider à vous annexer; à nous la Savoie et Nice. » En d'autres termes : « A nous la sécurité de nos frontières. » Et le duc de Savoie accordait sans une ombre d'hésitation les cessions qui lui étaient demandées pour prix de ses agrandissemens projetés (1). Et Elisabeth d'Angleterre (2), dont ses successeurs actuels ont si peu suivi les idées à cet égard, souscrivait volontiers à ces arrangemens en ce qui la concernait (3).

Le couteau de Ravaillac abattit du même coup et le Béarnais et « le grand dessein » destiné à donner à l'Europe une assiette plus stable et plus pacifique. Mais « le grand dessein » devait revivre entre les mains des héritiers de la politique de Henri IV et de Sully. Richelieu ne tarda pas à le reprendre : son traité avec Venise (3 mars 1629) vise l'établissement en Italie « d'une ligue où tous les États réunis garantiraient à chacun son intégrité et se promettraient secours et assistance en cas d'attaque de quelque part qu'elle soit. » Déjà, dans son mémoire adressé au roi le 5 mai 1625, le grand cardinal avait dit : « Devenus sages à nos dépens, nous avons dès lors trouvé le vrai secret des affaires d'Italie, qui est : dépouiller le roi d'Espagne, — c'est-à-dire la maison d'Autriche, — de ce qu'il y tient, *mais pour en revêtir les princes et potentats d'Italie*, lesquels, par l'intérêt de leur propre

(1) Charles Mercier de Lacombe : *Henri IV et sa politique*, p. 401. Voir aussi Henri Martin, *Histoire de France*, t. X, p. 559 et suiv.

(2) Hume, *Histoire d'Angleterre*, t. IV, p. 388 et suiv.

(3) Nicomède Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*, t. VIII, p. 262, où il est établi aussi que, même en 1733, l'Angleterre, lors des arrangemens pris pour le règlement de la succession d'Espagne, adhérait pour la seconde fois à l'acquisition de la Savoie et de Nice par la France. Voir également le traité de partage conclu le 17 mars 1700 entre la France, l'Angleterre et la Hollande, traité dans lequel était visée l'éventualité de donner le Milanais au duc de Savoie, à la condition qu'il céderait à la France la Savoie et le comté de Nice. (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1860.)

conservation, seront tous unis ensemble pour conserver ce qui leur aura été donné. »

Mazarin, non moins lucide que Richelieu sur l'intérêt qu'a la France de ne rien posséder au delà des Alpes, passe, avec le prince Thomas de Carignan, héritier éventuel de la souveraineté du Piémont, un traité secret promettant à ce prince la couronne des Deux-Siciles, et assurant à la France la Savoie et le comté de Nice : « Tout ce qui est *en deçà des monts* proche la France », ainsi s'exprime ce traité.

Avec Louis XIV, l'intuition de la vraie politique française en Italie s'obscurcit. Le « grand roi » songe plus à la grandeur de sa couronne, à l'extension de son empire, qu'à la liberté de ses voisins. S'il se préoccupe des affaires de l'Italie, c'est pour y prendre pied lui-même, comme lorsqu'il conçoit l'absurde projet de donner au roi de Sardaigne le trône de Portugal, à condition d'obtenir pour la France, avec la Savoie et le comté de Nice, même le Piémont! Une aussi fausse politique ne devait heureusement pas faire école. Chauvelin, et, après lui, d'Argenson, devaient reprendre la trace laissée par Sully, par Richelieu et par Mazarin; ils voulaient eux aussi opposer en Italie le pouvoir agrandi de la maison de Savoie à la puissance de la maison d'Autriche; mais toujours à la condition que les ducs de Savoie abandonnassent à la France les territoires qui forment sa frontière, sa sécurité. Et toujours les ducs de Savoie admettaient sans difficulté ce principe d'une indiscutable équité.

Vint la Révolution française; et les négociations sur des bases identiques furent reprises; mais à ce moment de crise suprême, Charles-Emmanuel IV, imprégné des passions réactionnaires qui animaient les monarchies européennes, ne s'y prêtait que pour tromper la France. Les négociateurs de la République française auraient dû se rappeler à son égard la belle maxime de Métastase :

Non merta fè chi non la serba altrui.

Ce prince, qui traitait avec la France tandis qu'il se faisait à Vienne l'instigateur persévérant d'une coalition contre elle, était, en effet, un homme sans foi ni loi. Il ne négociait que pour trahir. On peut lire avec fruit sur ce point spécial d'histoire l'excellente brochure de M. Henri Marmonier : *l'Italie et l'alliance autrichienne* (1). La duplicité de la cour de Turin reçut la punition qu'elle méritait. Victor-Emmanuel Ier, qui avait succédé à Charles-Emmanuel, vit ses possessions continentales devenir des

(1) E. Dentu, éditeur, Paris, 1893.

départemens français; réfugié dans son île de Sardaigne, il ne dut qu'à la protection des flottes anglaises de pouvoir y attendre plus ou moins patiemment le triomphe de la coalition et la destruction de la France impériale et révolutionnaire.

En incorporant ainsi à l'empire français des territoires situés dans la péninsule, Napoléon brisait de regrettable façon une sage ligne de politique italienne, devenue traditionnelle en France depuis deux siècles. Mais il faut dire à sa décharge que dans l'entraînement de la lutte implacable que lui livrait la vieille Europe, son établissement italien ne pouvait être qu'un établissement transitoire, conséquemment violent. Sa véritable pensée, il faut la voir dans le fait d'avoir groupé d'autres parties de la péninsule autour d'un centre politique auquel il donnait le nom de Royaume d'Italie, et non pas de royaume *de telle ou telle partie de l'Italie*. Il faut la voir aussi dans cet autre fait d'avoir investi son fils naissant de ce titre pompeux de roi de Rome, qui indiquait manifestement l'idée ultérieure de faire de la ville des empereurs et des papes la capitale d'un nouveau grand État péninsulaire, probablement unifié : s'il pouvait en avoir été autrement, ce grand titre donné à l'enfant impérial devenait un non-sens, car Rome alors n'était plus, elle aussi, que le chef-lieu d'un département français. Enfin c'est dans les dictées de Sainte-Hélène qu'il faut chercher la pensée finale de Napoléon relativement à l'Italie; elle éclate lumineusement dans cette sentence prononcée par lui : « Les Italiens forment une seule nation; ils ont uniformité de coutumes, de langue, de littérature, et tôt ou tard ce peuple sera réuni sous un seul gouvernement (1). »

Un autre point, un point de détail, par lequel Napoléon, dans les mêmes dictées, s'éloigne de la tradition d'Henri IV, consiste dans les limites qu'il assigne à la France et à l'Italie du côté des Alpes maritimes. Il place Nice en Italie. Mais il convient de considérer que souverain tout à la fois des deux contrées, il devait traiter cette question spéciale de délimitation avec quelque indifférence. Il le devait d'autant plus qu'une frontière de ce côté ne peut être fixée qu'arbitrairement, à moins de suivre le *régime des eaux*, comme on dit en termes de topographie militaire, ce qui amènerait à prolonger la frontière française jusqu'à Gênes. Or il n'entrera jamais dans l'esprit de personne de vouloir faire de Gênes une ville française. Cela étant, l'on est bien obligé de s'en rapporter à l'opinion des militaires, lesquels s'accordent pour affirmer qu'en suivant la côte depuis Gênes jusqu'à Toulon, il n'y

(1) Voir *les Commentaires de Napoléon*. Traduction italienne. Édition de Bruxelles, 1827, t. I[er], p. 32.

a pas un point stratégique qui s'impose comme ligne de démarcation précise. Force est donc de s'astreindre à considérer la question de cette ligne comme une question purement conventionnelle. Nous nous en convaincrons en remontant plus haut dans l'histoire. Jules César, et après lui l'empereur Tibère, fixaient à la Turbie la limite des deux États, donnant ainsi à l'Italie le point occupé aujourd'hui par Monte-Carlo et laissant à la Gaule celui où est située Nice. Régnant sur les deux contrées à la fois, comme a régné Napoléon, ils indiquaient, de même que lui, d'une manière indifférente, et pour ainsi dire au hasard, le point de délimitation que la nature n'avait pas marqué. Auguste, en revanche, plaçait Nice en Italie, tandis que plus tard, Dioclétien la comprenait dans la Gaule (1).

La théorie, une théorie remontant à plus de deux siècles, était donc parfaitement fixée à l'égard de la reconstitution politique de l'Italie : si cette reconstitution venait à s'opérer, elle devait avoir pour résultante inévitable une meilleure constitution de la frontière française. L'opinion sur ce point était généralement établie : elle existait aussi bien dans les sphères de la cour de Turin, à qui l'obligation des cessions territoriales incomberait éventuellement, que dans les centres d'action politique les plus aptes à provoquer des mouvemens révolutionnaires susceptibles de précipiter les solutions. Nous lisons dans Cesare Cantù que la *Giovine Italia*, fondée à Marseille par Mazzini, faisait, en 1833, l'offre de Nice et de la Savoie à la France, en retour de l'appui qu'elle prêterait au mouvement que l'on voulait tenter contre les vieilles dynasties de la péninsule (2). Et à ce propos, un éminent écrivain politique, qui pourtant ne se montre pas souvent favorable à la politique française, M. le sénateur Chiala, ne peut s'empêcher de faire remarquer assez malicieusement que « le souvenir de cette offre aurait dû modérer quelque peu l'indignation de Mazzini contre le comte de Cavour pour avoir cédé Nice et la Savoie à la France (3). »

Avec la révolution de 1848, nous voyons renaître la pensée d'un même mode de conciliation de l'intérêt français avec l'intérêt

(1) Voir la *Liste des provinces sous Dioclétien*, manuscrit découvert dans la bibliothèque de Vérone en 1863, et dont, par conséquent, on n'avait pas encore connaissance en 1860, année où s'est discutée et accomplie la cession de Nice à la France.

(2) Cesare Cantù, *Cronistorica dell' indipendenza italiana*, tome III, p. 401.

(3) Chiala, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, tome IV, p. XII. La *Giovine Italia* allait encore plus loin dans le prix qu'elle était disposée à mettre à la réalisation de ses projets : elle offrait aux mêmes conditions la Sicile à l'Angleterre, abandon qui eût été beaucoup moins justifiable que celui des frontières naturelles de la France.

italien : le gouvernement provisoire de la seconde république offrait au roi de Sardaigne de l'assister dans la lutte désespérée qu'il avait engagée contre l'Autriche, lui demandant en échange la cession de la Savoie et de Nice (1). Charles-Albert voulut *fare da sè*, résolution généreuse mais téméraire, qui, après une première défaite à Custozza, devait le mener à briser le cours de son règne dans le désastre suprême de Novare; — résolution providentielle néanmoins, car s'il eût accepté l'offre de secours du gouvernement provisoire, c'en était peut-être fait à jamais de l'Italie; de l'Italie, et de la France aussi, peut-être. La révolution de Paris renversait en effet les assises d'un droit public européen imposé par la coalition de toutes les puissances, qui toutes se montraient passionnément intéressées à son maintien depuis un tiers de siècle. Une attitude pacifique de la France républicaine pouvait seule les porter à ne pas intervenir dans ses affaires intérieures; le moindre cri de guerre qu'elle eût poussé les aurait fait se ruer sur elle comme au retour de l'île d'Elbe. En 1848, — malgré les secousses politiques de Vienne et de Berlin, assez promptement réprimées d'ailleurs, — l'Europe monarchique vivait encore dans la terreur du souvenir des guerres de la Révolution et de l'Empire. Pour que de nouveaux champs de bataille pussent s'offrir à l'armée française sans provoquer une action combinée de toutes les armées européennes, il fallait que le nouvel état de choses sorti du pavé de Paris eût eu le temps de faire ses preuves de sagesse et de modération. La répression de l'insurrection de Juin, l'expédition de Rome décrétée sous le gouvernement temporaire du général Cavaignac, purent être considérées comme des gages satisfaisans donnés aux cabinets réactionnaires; mais le plébiscite qui élevait à la présidence de la République l'héritier du vaincu de Waterloo ne pouvait que leur inspirer des craintes d'idées de revanche et de bouleversement. Il fallut le coup d'État de Décembre pour arracher un *satisfecit* à l'empereur Nicolas. Et encore cet acte si grave et si diversement apprécié n'eut-il aucune influence sur l'esprit rancunier du gouvernement et du peuple britanniques : pour en avoir manifesté personnellement son approbation, lord Palmerston, alors chef du *Foreign Office*, se vit destitué le 22 décembre par une décision du Conseil des ministres lui donnant pour successeur lord Granville (2). Le public fit

(1) Voir les instructions de M. Bastide à M. de Bois-le-Comte, en date du 19 juillet 1848. Voir aussi la déclaration de M. de Lamartine au comité des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Voir enfin la dépêche adressée de Turin le 4 août 1848 à M. Brignole-Sale, envoyé sarde à Paris.

(2) Lire sa correspondance diplomatique et privée avec lord Normanby, ambassadeur à Paris, avec lord John Russell, premier ministre, et d'autres personnages

peu d'attention à cette querelle domestique du cabinet de la reine, car le noble vicomte reçut le coup sans se plaindre. « Lorsqu'un homme donne sa démission, disait-il à lord Broughton, on s'attend à ce qu'il dise pourquoi; mais lorsqu'on l'éloigne, c'est à ceux qui l'ont écarté d'en faire connaître la cause. » Un incident aussi significatif prouve néanmoins jusqu'à quel point les choses de France provoquaient les préoccupations des cabinets, et combien le nouveau gouvernement français avait besoin de se montrer prudent pour éviter de les ameuter contre lui (1).

Cet état d'isolement et de faiblesse relative du second empire napoléonien ne devait cependant pas être de longue durée. Napoléon III sut, avec une très grande finesse, se rendre *persona grata* à la cour d'Angleterre. En lisant les notes intimes de la reine Victoria — dans le livre si intéressant de sir Théodore Martin, *le Prince Albert* — on suit pas à pas le chemin que l'Empereur eut l'habileté de faire dans le cœur de cette princesse et de son époux. Dès l'année 1850, n'étant encore que président de la République avec un pouvoir très précaire, il ne craignit pas d'intervenir dans le fameux conflit survenu entre l'Angleterre et la Russie, à propos de l'incident de l'Anglais M. Finlay et du Portugais Dom Pacifico. Ces deux puissances étaient sur le point d'en appeler aux armes, lorsque l'heureuse médiation de la France, qui pourtant avait, elle aussi, à se plaindre des procédés diplomatiques de l'Angleterre, parvint à les concilier. Ainsi, Louis-Napoléon, soit comme président, soit ensuite comme empereur, s'appliquait, selon l'expression de Cowley, à dissiper en Angleterre « les préjugés qu'il supposait exister contre lui ». Ce nouveau courant sympathique s'affirma résolument lorsque, sur l'invitation de Napoléon III de se rencontrer au camp de Boulogne, le prince Albert répondit qu'accepter était pour lui « un devoir bien doux à remplir », puisque ce devoir « lui procurerait le plaisir de faire sa

officiels du temps, ainsi que la discussion qui eut lieu au Parlement dans la séance du 3 février 1852. *Lord Palmerston, sa Correspondance intime*, etc., par Augustus Craven, tome II, p. 289 à 314.

(1) Il faut cependant noter que dès 1849, Louis-Napoléon, alors président de la République, malgré la faiblesse de son pouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur, manifestait déjà ses sympathies pour l'Italie avec une singulière énergie. M. A. Castelli, dans ses *Ricordi*, publiés par les soins de M. le sénateur Chiala, raconte, à la page 94, ce qui suit : « En 1851, me trouvant à Paris pour une mission que m'avait confiée le gouvernement, je fus présenté à M. Thiers; je me rappelle qu'un jour, en prenant congé de lui après une longue conversation sur les choses d'Italie, il me dit qu'il avait été, en 1849, chargé par Napoléon, président de la République, de s'interposer entre le ministre plénipotentiaire autrichien et le nôtre pour la fixation de l'indemnité de guerre demandée par l'Autriche, et que Napoléon l'avait autorisé à *prononcer la parole de guerre* si l'Autriche avait persisté dans ses injustes prétentions. »

connaissance personnelle (1). » Et pendant tout le temps du séjour du prince à Boulogne, ces impressions favorables ne font que s'affirmer, ainsi qu'il résulte des lettres qu'il écrivait heure par heure à la reine son épouse. L'empereur a été pour lui « amical et cordial » ; il est « beaucoup plus gai qu'on ne le représente habituellement ». « J'ai eu deux longues conversations dans lesquelles il a parlé très judicieusement... Il est décidé à *considérer notre alliance comme dominant toute autre considération.* » Dans son journal, il écrit, à la date du 7 septembre, dernier jour qu'il a passé à Boulogne, « qu'en somme », il a été « charmé de l'empereur » ; et à peine arrivé à Osborne, il se hâte de lui écrire pour lui témoigner sa reconnaissance de l'aimable réception qui lui a été faite : « La confiante cordialité dont vous m'avez honoré, lui dit-il, ne s'effacera jamais de ma mémoire. »

Et lorsque dans le « Memorandum de sa visite à Boulogne », dicté au général Grey, il retrace ses longues conversations avec l'empereur et les impressions qui lui en sont restées, il conclut en affirmant sa confiance « que l'empereur ne prendra aucune mesure violente ni dans la politique intérieure ni dans la politique extérieure » (2). C'est par cette conduite adroite que l'héritier du captif de Sainte-Hélène sut rendre possible et affermir son alliance avec les successeurs des geôliers de son oncle. Ainsi la guerre d'Orient, poursuivie en commun avec l'Angleterre, vint bientôt permettre à la France de reprendre la place qui lui était due dans le concert des puissances. Le souverain dont l'armée avait conquis Sébastopol, dont la diplomatie avait tenu le premier rang au Congrès de Paris, pouvait désormais dire hautement à l'Europe quelle était la ligne de politique européenne qu'il entendait suivre ; il pouvait tirer au besoin l'épée pour en assurer le succès. Or cette politique, dont les premières bases furent posées dans les entretiens secrets de Plombières, n'était autre que la politique d'Henri IV : créer dans la haute Italie, sous le sceptre du roi de Piémont, un royaume italiens assez fort pour annuler à jamais la puissance autrichienne dans la Péninsule, et grouper autour de ce royaume les autres États italiens sous forme de fédération ; en compensation, donner à la France sa frontière naturelle du côté des Alpes ; de manière que la force respectable dont se trouverait investi ce nouvel État italien, créé à ses portes, ne pût être dans l'avenir un sujet d'appréhension pour elle-même.

(1) Voir sa lettre du 5 juillet 1854.

(2) *Le Prince Albert*, tome I, p. 491 à 514.

III. — DISPOSITIONS PERSONNELLES DE L'EMPEREUR ET DE SON ENTOURAGE EN FAVEUR DE L'ITALIE, APPUYÉES DE LA PRESSE LIBÉRALE

Dans un livre auquel j'ai déjà fait allusion plus haut (1), j'ai exposé dans tous ses détails le *plan de Plombières*, ainsi que la suite qui lui fut donnée par la guerre de 1859. Qu'il me soit permis d'y renvoyer également le lecteur pour le récit très circonstancié des faits d'ordre européen qui imposèrent à Napoléon III la nécessité de traiter brusquement de la paix à Villafranca, et de laisser ainsi momentanément inachevée la réalisation de son célèbre programme : « L'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. » L'empereur éprouvait une sorte de sentiment d'humiliation d'avoir dû laisser Venise à l'Autriche, alors que ses proclamations l'avaient solennellement promise à l'Italie. Cette impression le porta à juger que les acquisitions du Piémont réduites à la Lombardie ne justifieraient pas des cessions de territoires piémontais à faire à la France. C'est dans cet ordre d'idées qu'au moment de se séparer de Victor-Emmanuel, il lui dit avec un soupir : « Vous paierez une partie des frais de la guerre et il ne sera plus question de Nice et de la Savoie (2). » Et cette assurance d'abandon des prétentions françaises sur ces deux provinces fut encore répétée formellement plus d'une fois par son cousin, le prince Napoléon, aux hommes d'État piémontais (3).

Cependant, la paix de Villafranca ne satisfaisait personne, pas plus l'empereur et la France, qui s'en sentaient atteints dans leur orgueil, que le roi de Sardaigne et les Italiens, qui s'en trouvaient déçus dans leurs ambitions et dans leur patriotisme. Des obstacles surgissant de toute part la mettaient incessamment en échec; les populations des duchés et des légations n'en voulaient à aucun prix ; le pape refusait hautainement la présidence honoraire de la nouvelle confédération combinée entre l'empereur des Français et l'empereur d'Autriche ; le traité de Zurich, destiné à donner aux préliminaires de Villafranca un caractère définitif de sanction diplomatique, y portait déjà lui-même une première atteinte : l'article 19 de ce traité, au lieu de confirmer la clause de Villafranca qui imposait la restauration des princes dépossédés, se borne en effet à mentionner leurs droits comme étant « expressément réservés ». Et d'ailleurs ce traité de Zurich devait lui aussi n'être qu'une lettre morte dans celles de ses parties qui touchaient

(1) Voir *la Question italienne. Période de 1814 à 1860. Aperçus d'histoire politique et diplomatique*, par G. Giacometti ; E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris, 1893.
(2) Nicomède Bianchi, *Storia documentata*, etc., t. VIII, p. 157.
(3) *Vita di Francesco Arese*, par R. Bonfadini, p. 220.

au nouvel état territorial de la péninsule. J'ai raconté dans le livre précité le double jeu de Napoléon III pour empêcher la réunion du congrès qui aurait dû statuer sur les stipulations de Zurich, et pour aboutir à ce que les populations de l'Italie centrale fussent admises à disposer elles-mêmes de leur sort. Le nœud de la question italienne était tout entier dans ce résultat. Comment fut-il obtenu? En étudiant les documens du temps, on arrive facilement à le comprendre. Napoléon III avait voulu sincèrement la confédération italienne; mais il fut vite rebuté par les difficultés que rencontraient les divisions territoriales qui devaient la composer.

Son penchant naturel le portait cependant à vouloir en tous cas le bien de l'Italie. « Tout souverain français qu'il était —, écrit Michelangelo Castelli dans ses *Ricordi*, — il avait *le cœur d'un Italien.* » Son entourage le plus intime était animé des mêmes sentimens : M. Mocquart, qui avait si utilement secondé M. de Cavour pendant le Congrès de Paris; M. Pietri, qui, préfet de police, avait dû donner sa démission pour avoir, d'accord avec l'empereur, soutenu devant le Conseil privé l'opportunité de gracier Orsini; le docteur Conneau, dont toute la correspondance dénote un amour passionné de l'indépendance italienne (1) ; le comte Benedetti, dont la nomination comme ministre de France à Turin est enregistrée par M. Bonfadini comme un événement heureux pour l'Italie dû à l'influence du comte Arese ; tout le groupe des Corses influens, les Abbatucci, les Casabianca, les Baciocchi, que leur simple qualité de Corses porte le même auteur à considérer comme à moitié Italiens, — *mezzi Italiani* (2); le vicomte de La Guéronnière, auteur de ces brochures si claires, si démonstratives, dans lesquelles la politique italophile de la cour des Tuileries était exposée avec tant de netteté; Prosper Mérimée, qui entretenait avec Panizzi une correspondance suivie, remplissant deux gros volumes, à chaque page desquels l'élégant

(1) Voir dans la *Vita di Francesco Arese*, par R. Bonfadini, toute la correspondance de M. Conneau avec le comte Arese, entre autres la lettre du 25 mars 1860, écrite en très pur italien, et qui se termine ainsi : « Que ne pourront la France et l'Italie, si cette dernière, organisée et forte, *est une loyale et fidèle alliée?* Vous autres, sans la France, vous ne serez jamais ni forts ni prospères; avec la France, non seulement vous serez l'un et l'autre, mais vous serez aussi pour la France un élément de force et de sécurité. Quant à moi, je ne serai content que lorsque je verrai *toutes les races latines unies et confédérées.* Ç'a toujours été le songe de ma vie et je suis heureux de voir un si beau songe se réaliser par CELUI auquel me lient trente ans d'affectueux contact. » Hélas! ces beaux rêves d'union de la famille latine devaient bientôt être dissipés par l'intervention néfaste de la famille anglo-germanique dans les affaires des deux nations sœurs!

(2) Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, p. 292.

auteur de *Colomba* montre son âme profondément italienne (1); le duc de Persigny, enthousiaste de l'indépendance italienne au point que, dans la diplomatie française, on l'accusait presque de se rendre complice inconscient des intrigues ourdies par lord John Russell contre l'influence de la France; tout le groupe des Bonaparte de la branche de Lucien, dont l'un, Pierre-Napoléon, avait, à l'âge de seize ans, livré un combat homérique aux carabiniers du Pape; dont l'aîné, Charles, prince de Canino, homme doué de très remarquables talens et d'une grande chaleur d'âme, avait tenu avec éclat la vice-présidence de l'assemblée constituante de la république romaine en 1849; enfin le prince Napoléon (Jérôme) qui, peu de temps avant sa mort, manifestant à l'auteur de ces pages son exaspération contre la politique allemande du gouvernement du Quirinal, ajoutait : « J'ai le droit de dire tout haut ma pensée aux Italiens, car, si l'Italie s'est faite, ils me le doivent en grande partie; en réalité, moi j'entraînais l'empereur et l'empereur entraînait la France (2). »

A côté de ce milieu français favorable à l'Italie, il y avait aussi un élément italien, toujours très bien accueilli aux Tuileries, et dont l'incessante action se faisait sentir. Entre tous doit être mentionné le comte Francesco Arese, l'ami de jeunesse, avec qui le fils de la reine Hortense, dans les solitudes d'Arenenberg et dans sa vie d'exilé en Amérique, avait fait des rêves de revanche française et d'affranchissement italien. A rappeler aussi le comte Vimercati, attaché militaire de la légation sarde, patriote ardent, esprit libéral et ami sincère de la France, tout en étant un agent dévoué du cabinet de Turin auprès de la famille impériale, dont il était le très intime et très assidu commensal. Enfin commençait à compter beaucoup le brillant et insinuant envoyé du comte de Cavour, M. Nigra, avec sa phalange de jeunes et aimables secrétaires, s'appliquant à gagner tous les cœurs à la cour comme à la ville, — phalange peu après complétée par le sympathique ambassadeur du roi Humbert, dont le rappel a récemment excité de si honorables regrets à Paris, et que, dans les salons de la haute société impérialiste de ce temps-là, les dames appelaient communément « le beau Ressman ». Tous ces personnages, vivant plus ou moins près de l'empereur, constituaient autour de lui une sorte d'atmosphère morale où il ne puisait que des impressions propres à l'encourager et à le fortifier dans son penchant naturel en faveur de l'Italie. Dans la sphère plus large où la question italienne

(1) Mérimée, *Lettres à Panizzi*.

(2) Voir dans le *Journal des Débats* du 12 avril 1891 : *le Prince Napoléon et les Italiens*.

s'agitait devant le public, de non moins puissans encouragemens l'y poussaient également. L'Italie avait des champions d'une haute autorité dans la presse libérale modérée : la *Revue des Deux Mondes*, par la plume de M. Charles de Mazade, le *Journal des Débats*, par celle de M. John Lemoinne, faisaient ouvertement campagne pour les agrandissemens piémontais ; les organes d'une opinion plus avancée accentuaient cette campagne avec passion, sous la signature de leurs écrivains les plus autorisés : M. Adolphe Guéroult de l'*Opinion nationale*, M. Louis Havin du *Siècle*, M. Émile de Girardin de *la Presse* et d'autres encore qu'il serait trop long de nommer ici.

IV. — DISPOSITIONS CONTRAIRES DU PARTI CATHOLIQUE ET DES ANCIENS PARTIS POLITIQUES

D'un autre côté, les membres les plus éminens du parti catholique et des anciens partis politiques faisaient une campagne non moins persévérante pour arrêter l'empereur dans une voie qu'ils jugeaient funeste aux intérêts de la religion comme à ceux de la France.

J'ai eu sous les yeux une lettre autographe de M. Thiers adressée à S. A. la princesse Julie Bonaparte, marquise de Roccagiovine, qui a bien voulu m'autoriser à en prendre copie. C'est un document qui prouve comment on s'efforçait de faire parvenir à l'empereur d'autres impressions que celles à l'influence desquelles il faisait mine de s'abandonner. On peut en juger par l'extrait suivant : « Les événemens, — écrivait l'illustre homme d'État que la restauration de l'empire avait rejeté à l'arrière-plan de la politique, — sont, en effet, fort graves. Quoi qu'on en dise, l'Italie est notre ennemie, et nous ferons de la mauvaise besogne en contribuant à ce qu'on appelle son unité. *La maison de Savoie nous a trahis dans tous les temps*, et, forte, elle fera tout ce qu'elle a fait en étant faible. Elle ne sera pas sans doute autrichienne de longtemps, mais elle sera anglaise, et cela suffit. L'affaire du pape s'aggravera davantage, et, croyez-le, l'Europe est une mine qui se charge de jour en jour. Si vous entendiez la diplomatie étrangère, qui est gênée avec vous et les gens du gouvernement, vous verriez que l'instinct de la conservation est cruellement alarmé chez toutes les puissances. Ce sentiment est beaucoup plus dangereux que le goût de nous faire des niches qu'on avait et qu'on satisfaisait sous Louis-Philippe. Les gens effrayés sont plus dangereux que les espiègles, parce qu'ils sont plus sérieux et que l'effroi finit par produire le courage, quoiqu'il commence par la poltron-

nerie. Je vous parle en conscience, ce que bien peu de gens doivent faire. Je ne veux ni vous flatter ni vous alarmer; je veux vous parler comme à une personne qu'on estime (1). » M. Thiers ne s'en tenait pas seulement à la correspondance pour essayer d'influencer l'empereur dans le sens anti-italien : dans la conversation, il employait volontiers toutes les séductions de son esprit pour convaincre les personnes ayant l'oreille du souverain. C'est ainsi qu'un jour, après avoir à plusieurs reprises indiqué tous les dangers de la politique impériale en Italie, il endoctrinait une jeune parente de l'empereur, qui la traitait avec une affectueuse bonté, et la déterminait à aller les redire à son auguste cousin. Napoléon III écouta sans le moindre signe d'impatience la leçon qui lui était récitée, puis, avec une petite pointe de bienveillante raillerie : « Je remercie, dit-il, M. Thiers de m'avoir envoyé un aussi gentil et aussi aimable ambassadeur; mais, mon enfant, les points de vue auxquels il se place ne peuvent être ni les miens ni les vôtres. Nous ne devons pas oublier que l'Italie a été le berceau de notre famille; que, lorsque nous étions persécutés, chassés de partout, nous y avons trouvé un asile hospitalier à l'ombre duquel notre enfance s'est passée au milieu de cœurs qui battaient à l'unisson des nôtres. Nous ne devons pas oublier que l'Italie est un pays latin ainsi que la France. Comme Bonaparte, nous nous déshonorerions en ne la secourant pas dans son oppression; comme Français, nous trahirions la France en n'arrachant pas de ce sol voisin du nôtre jusqu'à la dernière racine des pouvoirs germaniques, directs ou indirects, qui l'ont dominé dans le passé au grand détriment des vrais intérêts français (2). » M. Thiers, à qui cette conversation fut fidèlement rapportée, en montra un chagrin mêlé de dépit; il alla même jusqu'à dire avec une certaine vivacité : « J'écrirai à l'empereur! » Il est toutefois probable qu'il ne se décida pas à écrire, car il n'en a jamais reparlé, ni l'empereur non plus.

Pour le dire en passant, ces manifestations que les modérés français faisaient en ce temps-là, — en communauté d'idées avec certains ministres de l'empereur et même peut-être avec d'autres personnes encore plus haut placées auprès de lui, — n'ont malheureusement pas été sans influence sur la ligne politique antifrançaise que le gouvernement italien a cru devoir adopter plus tard.

(1) Lettre datée de Franconville-sous-Bois (Seine-et-Oise), 2 octobre 1860.

(2) Cet épisode m'a été raconté par la personne même dont il s'agit et que je ne dois pas nommer, par un sentiment de haute discrétion; quant aux paroles de l'empereur, c'est à peu près textuellement qu'elles sont répétées ici. On comprendra qu'à trente-cinq ans de distance le souvenir d'un mot à mot absolu est difficile. (Note de l'auteur.)

Les hommes politiques les plus en vue, les écrivains les plus autorisés s'en sont prévalus pour établir en Italie cette fausse opinion que l'empereur seul, en France, nourrissait des sympathies pour l'indépendance italienne; qu'il avait dû faire violence à l'esprit public français pour aller au secours de l'Italie en 1859; que, conséquemment, si le peuple italien est tenu par un lien de reconnaissance quelconque, c'est vis-à-vis de Napoléon III qui n'est plus, et non de la France, qui se serait montrée la constante ennemie de l'Italie. On pourrait invoquer beaucoup d'exemples de cette tactique tortueuse; bornons-nous à un seul, qui est tout récent. C'est M. R. Bonfadini, un écrivain et un orateur de haute lucidité lorsque la passion politique n'altère pas la sérénité de son éminent esprit, qui me le fournit dans sa *Vita di Francesco Arese*. Il s'attache, comme beaucoup d'autres écrivains politiques ses compatriotes, à exonérer son pays du reproche d'ingratitude envers la France, qu'il représente comme ayant été hostile à la politique italienne de Napoléon III, et pour en donner une preuve, il cite une assertion absolument fausse contenue dans les mémoires de lord Malmesbury, un ennemi acharné de la France et partisan passionné de l'alliance anglo-autrichienne. « L'empereur, — écrit le noble lord dans ses notes intimes, sous la date du 8 mai 1859, — a été obligé de laisser dans le pays plus de troupes qu'il ne l'avait d'abord pensé, à cause de l'excitation et du mécontentement qui existent à Paris... »

Or, cette indication est réellement fausse; on ne peut se l'expliquer que par l'aveuglement de passion avec laquelle lord Malmesbury, alors chef du *Foreign Office*, combattait l'alliance franco-piémontaise et la guerre de Lombardie qui en devenait la conséquence. La France entière et l'Europe ont su comment Paris s'était levé pour saluer de ses acclamations unanimes l'empereur partant pour la guerre. Mais l'on voudra bien ne pas trouver déplacé un témoignage personnel que je me permettrai d'opposer à celui du noble lord. Le lendemain du départ de l'empereur, c'est-à-dire le 11 mai, j'avais l'honneur de me trouver à dîner dans une maison amie avec le général Soumain, commandant la place de Paris, qui nous racontait l'inquiétude dans laquelle il vivait depuis la veille, *parce qu'il n'était resté dans Paris pas même assez de soldats pour relever les postes, de sorte qu'il avait dû* « faire doubler la garde deux jours de suite par les mêmes hommes (1). »

(1) Il reste encore quelques honorables survivans parmi les convives qui ont entendu avec moi ces paroles du brave général Soumain. Je pourrais en appeler à leur témoignage, s'il en était besoin, pour détruire une affirmation tendant à calom-

V. — UNITÉ DE L'ITALIE ET ANNEXION DE NICE DÉCIDÉES

Néanmoins l'empereur, loin d'obéir aux suggestions des adversaires de l'Italie, qui n'étaient d'ailleurs pas en harmonie avec le sentiment public, s'abandonnait aux conseils de tous les hommes du parti italien dont il est parlé plus haut. Tous le circonvenaient, tous l'excitaient à achever, coûte que coûte, le grand œuvre interrompu à Villafranca. Essayer de l'achever par une reprise d'armes tendant à arracher enfin la Vénétie à l'Autriche eût été une dangereuse imprudence; une coalition européenne en aurait été le résultat. La reine Victoria écrivait vers ce temps-là au roi Léopold de Belgique : « L'agitation continuelle de notre voisin et les bruits qui circulent détruisent toute confiance. Vraiment, c'est trop mal! Aucun pays, aucun État du monde ne songerait à attaquer la France, tous seraient enchantés de la voir prospérer; mais il faut qu'elle trouble tous les coins de la terre, qu'elle brouille les cartes et mette les uns contre les autres, *ce qui, tôt ou tard, finira par une croisade en règle contre ce perturbateur universel* (1). » La seule voie praticable était celle que conseillait M. de Cavour de sa retraite de Leri, où il se tenait depuis la paix : suppléer à l'impossibilité de faire la guerre par les habiletés de la politique; compenser à l'Italie l'abandon momentané de la Vénétie par d'autres annexions devant fatalement avoir pour résultat, non plus une confédération d'États italiens, mais leur unification sous le sceptre du roi de Piémont.

Ainsi Napoléon III put revenir à sa première idée de rectifier la frontière française du côté de l'Italie par l'annexion de la Savoie et du comté de Nice, tandis que Victor-Emmanuel, de son côté, put, sans croire trop risquer, s'inscrire pour 10 000 francs dans la souscription ouverte au profit du projet de l'expédition de Garibaldi en Sicile (2).

Voilà comment un lien secret a, en réalité, uni ces deux noms en apparence si opposés : Nice et Marsala. Et si l'on veut une preuve qui ne laisse aucun doute sur cette déduction historique, on la trouvera facilement dans les documens qu'a laissés la polémique surgie, à propos de la cession de Nice, entre M. Rattazzi et M. de Cavour.

nier l'opinion de Paris et de la France. Le dîner auquel je fais allusion avait lieu dans la maison si hautement hospitalière du commandant de la garde nationale de Bercy, M. Félix Courvoisier, un patriote et un homme de cœur dans toute l'acception du mot.

(1) Lettre datée du 8 mai 1860.

(2) Ce n'était là qu'un très faible, mais très ostensible témoignage de l'adhésion

VI. — CONNEXITÉ DES DEUX QUESTIONS DÉMONTRÉE PAR LA POLÉMIQUE DE M. DE CAVOUR ET M. RATTAZZI

M. Rattazzi ne pouvait se consoler d'avoir dû quitter le pouvoir au moment où Napoléon III, renonçant définitivement à ses anciens projets de confédération, adhérait à l'idée de l'annexion de l'Italie centrale. Pour arriver à la solution pratique de cette évolution, l'empereur avait dû se séparer du comte Walewski; il lui donnait pour successeur M. Thouvenel, tandis que Victor-Emmanuel, de son côté, renonçant aux services du ministère La Marmora-Rattazzi, rappelait M. de Cavour. Dans son désappointement, le ministre congédié s'appliquait à mettre « des bâtons dans les roues » au cabinet qui succédait à celui dont il avait fait partie. La question de Nice étant devenue le point vital des combinaisons que ce cabinet avait à réaliser, c'est de ce côté qu'il porte l'effort de son opposition. Le traité de cession ayant cependant reçu son application définitive par la sanction parlementaire, le vote des populations et la prise de possession par la France, M. Rattazzi ne sut pas résister au désir de transporter le débat dans la presse. Le 5 février 1861, la *Monarchia nazionale*, qui était son organe personnel, publiait un article intitulé : *Il Nazionale ed il conte di Cavour*. Cet article, après avoir fait allusion à un accord tendant à conserver Nice à l'Italie, accord qui aurait existé au commencement de 1860 entre M. Rattazzi, alors ministre dans le cabinet La Marmora, et M. de Cavour retiré à Leri, reprochait à ce dernier d'avoir sacrifié Nice pour satisfaire son ambition de revenir au pouvoir : « Si, après Villafranca, Rattazzi avait trouvé dans le comte de Cavour la même aide que, de son côté, il lui avait donnée, peut-être l'Émilie et la Toscane auraient-elles pu se réunir aux anciennes provinces sans offense pour le principe de nationalité, sans abandon précipité et absolu de tous les boulevards qui nous gardent sur nos derrières et sur nos flancs... »

Cette quasi-accusation de haute trahison, lancée contre M. de Cavour, est rendue parfaitement intelligible par une note trouvée dans les papiers de M. Rattazzi et que M. Chiala publie dans son très intéressant recueil des lettres de M. de Cavour (1). La

donnée par le roi aux projets de Garibaldi sur la Sicile. Secrètement, ses sacrifices étaient bien autrement importans : « J'ai déjà donné, disait-il confidentiellement, trois millions pour la Sicile; je donnerai encore deux millions. » Voir *la Politique anglo-prusso-italienne* dans la *Revue de Paris* du 1er décembre 1894, p. 516. — Voir aussi *Agostino Bertani e i suoi tempi*, par Jessie White Mario, vol. I, p. 429.

(1) *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, tome IV, p. 254 et suiv.

note explique comme quoi M. Rattazzi se serait trouvé, au point de vue de la défense des intérêts italiens, dans une situation beaucoup plus favorable que celle de M. de Cavour. Il n'était pas, comme celui-ci, lié avec le gouvernement français par tous les échanges de vues qui avaient précédé la guerre de 1859. Il avait, pour traiter avec le cabinet de Paris, une plus grande indépendance. Il pouvait opposer au désir de l'empereur de posséder Nice l'impossibilité de la lui céder sans provoquer en Italie un violent mouvement d'opinion susceptible de détruire tout le bienfait de l'alliance qu'il était si désirable de perpétuer entre les deux pays. Une longue conversation aurait eu lieu sur ce sujet entre les deux hommes d'État, et M. de Cavour aurait si bien compris la nécessité d'adopter cet ordre de vues qu'il s'était décidé à accepter la mission d'aller l'appuyer à Paris. Mais, ajoute l'auteur de la note, « il ne pouvait échapper à Cavour que si le ministère réussissait dans son projet, il se consolidait. » Or, M. de Cavour était las de sa retraite. « Pris d'une sorte de fièvre du pouvoir, il agita et fit agiter le pays contre le ministère. Un matin il se rendit chez M. Rattazzi et lui déclara qu'il ne voulait plus donner son appui au ministère. » Ainsi, d'après M. Rattazzi, le cabinet dut se retirer sans avoir pu tenter une négociation qui « aurait eu beaucoup de probabilités de succès si elle avait été soutenue par les principaux hommes politiques, par l'opinion publique et par l'Angleterre, laquelle aurait infailliblement pris parti pour l'Italie. » La conclusion allait de soi : M. Rattazzi, appuyé par M. de Cavour, pouvait amener le gouvernement français à se contenter de la Savoie et conserver Nice à l'Italie. M. de Cavour, par « son impatience et son désir du pouvoir », a fait perdre Nice à l'Italie en même temps que la Savoie. Et en effet, ajoute M. Rattazzi, « un mois après son retour aux affaires, il signait le traité faisant définitive l'abandon de ces deux provinces à la France. »

La réponse de M. de Cavour aux insinuations de l'article de la *Monarchia nazionale* ne se fit pas attendre. Le même jour, 5 février, l'*Opinione* publiait, sous le titre de *Politica retrospettiva*, un article qui, sans nier précisément la tentative d'accord faite auprès de M. Cavour, affirmait l'impuissance de M. Rattazzi à réaliser le plan qu'il avait conçu. La thèse développée par l'*Opinione* était celle-ci : l'annexion de la Toscane était devenue le point vital de la question italienne ; elle devait engendrer fatalement l'unification de la péninsule ; mais cette annexion rencontrait de graves obstacles de la part des cabinets étrangers ; et, d'autre part, la France, devant la perspective d'un aussi vaste agrandissement de la puissance piémontaise, demandait Nice en compensation ;

elle réclamait Nice « comme terre française, comme complément de son système de défense des Alpes ». L'auteur de l'article ajoute qu'en supposant que la France eût consenti à négocier sur la base indiquée par M. Rattazzi, celui-ci se serait trouvé fort embarrassé : « Il ne se sentait pas assez fort à l'intérieur pour faire accepter la cession de Nice ; il ne se sentait pas assez fort à l'extérieur pour réaliser l'annexion de la Toscane. Qu'en serait-il advenu ? Que le ministère Rattazzi aurait cédé la Savoie pour unir seulement Parme, Modène et peut-être les Romagnes aux autres provinces de l'État ; mais qu'il aurait sacrifié la Toscane, et, avec la Toscane, *l'avenir de la nation.* » On le voit, l'annexion de la Toscane devenait le pivot du mouvement unitaire prêt à se produire ; mais cette annexion de la Toscane au royaume de la haute Italie était inévitablement liée à l'annexion de Nice à la France. Ainsi se trouve bien établi le lien mystérieux qui unissait la question de Nice à celle de l'unité italienne.

La polémique ne s'arrêta pas là. La *Monarchia nazionale* répliqua. Elle reconnaissait l'importance de l'appui de la France pour réaliser l'annexion de la Toscane, « prélude de l'unification complète de l'Italie » ; mais elle persistait à affirmer qu'un négociateur plus habile et plus indépendant que M. de Cavour vis-à-vis de Napoléon III aurait pu et dû arriver à obtenir, sans le sacrifice de Nice, que l'annexion de la Toscane fût appuyée par la France, dont M. Rattazzi « comprenait autant que tout autre combien le bon accord et l'alliance étaient nécessaires et avantageux dans les conditions où se trouvait son pays. »

L'*Opinione* termina la discussion par une réponse absolument topique. M. Rattazzi, disait-elle, reconnaît que si la France avait réalisé son programme de l'*Italie libre des Alpes à l'Adriatique* — c'est-à-dire si elle avait pu donner au Piémont la Vénétie en même temps que la Lombardie — on ne pourrait rien objecter à sa prétention d'obtenir pour elle-même les compensations territoriales qu'elle réclame. Or, il est évident que s'il était naturel de céder la Savoie et Nice pour la Lombardie et la Vénétie seulement, à plus forte raison ce devait l'être pour « unir toute l'Italie ». Ce qui distingue la politique du comte de Cavour de celle de M. Rattazzi, c'est d'avoir compris toute l'importance de l'annexion de la Toscane, d'avoir compris « que cet événement politique était décisif pour l'Italie ; que ses conséquences étaient incomparablement plus notables et plus puissantes que celles de l'acquisition de la Vénétie, parce que, avec la Vénétie, le résultat n'eût été que l'institution *d'un royaume septentrional*, tandis qu'avec la Toscane, on devait constituer *le royaume d'Italie*, auquel la

Vénétie n'aurait pas tardé à s'ajouter. » Et la conclusion, à laquelle il eût été difficile de faire une objection sérieuse, posait cet axiome :

« Dans le cas prévu par les premiers accords, on devait céder la Savoie et Nice pour le Lombard-Vénitien; par le traité du 24 mars, *on a cédé Nice et la Savoie pour toute l'Italie.* » C'était lonc bien « toute l'Italie » c'est-à-dire l'unité de l'Italie, qui justifiait l'abandon de Nice par les successeurs des anciens ducs de Savoie.

VII. — LA QUESTION DE NICE DANS SES RAPPORTS AVEC LA PERSONNALITÉ DU GÉNÉRAL GARIBALDI

Mais l'abandon de Nice avait un inconvénient très grave, un inconvénient d'un ordre qui, sans violer ni les règles de la politique, ni celles du droit, blessait un sentiment on ne peut plus respectable : Nice était la patrie de Garibaldi. Garibaldi, au moment où l'on cédait sa ville natale à la France, s'apprêtait à faire un dernier et héroïque effort en Sicile pour compléter l'unification de la patrie italienne. Et lui, qui dotait ainsi tous les Italiens d'une patrie grande et glorieuse, lui, seul entre eux tous, allait n'avoir pas de patrie !

A ce propos, le « roi galant homme » oubliait singulièrement le véritable état de la question, lorsqu'il envisageait sa situation personnelle par rapport à la Savoie comme équivalente à celle de Garibaldi par rapport à Nice. Garibaldi, en effet, avait adressé de Fino, où il se trouvait, le télégramme suivant au colonel Türr, à Turin :

« Mon cher colonel Türr,

« Veuillez avoir la complaisance de demander à S. M. si Elle est décidée à céder Nice à la France. Cette question m'est très chaudement posée par mes concitoyens.

« Répondez-moi de suite par télégraphe. *Oui ou non?*

« G. GARIBALDI. »

Introduit dans la chambre à coucher du roi, qui était souffrant, le colonel Türr lui remit la dépêche du général. « Par télégraphe ! Oui ou non ? Très bien ! » s'écria Victor-Emmanuel. Puis, après une courte pause : « Eh ! bien, oui ! — Mais dites au général que ce n'est pas seulement Nice : la Savoie aussi. Et que, si je me résigne à abandonner le pays de mes ancêtres, de toute

ma race, il doit se résigner aussi à perdre le pays où, *seul des siens*, il est né. C'est une destinée cruelle que moi et lui nous devions faire à l'Italie le sacrifice le plus grand que l'on puisse nous demander... »

Sans faire injure au patriotisme de celui qui allait devenir roi d'Italie, l'on peut constater qu'il n'avait pas à ce moment-là un sentiment juste de sa situation et de celle du général. Il perdait, lui, le berceau de sa famille, c'est vrai, mais il l'échangeait contre la souveraineté de ce grand et beau pays tout entier qui s'appelle l'Italie; tandis que le général, avec sa grandeur d'âme digne de l'antiquité, allait lui faire la conquête de deux royaumes, sans autre ambition que de s'en retourner, pauvre et désabusé, sur le rocher nu de Caprera, qui devait désormais lui tenir lieu de sa patrie perdue!

C'est à ce point de vue spécial du tort personnel fait à Garibaldi que la cession de Nice est devenue un grief dont les conséquences se font encore sentir; car le parti d'action, qui épousait naturellement les rancunes du général, ne l'a jamais pardonné à la France; et il ne faut pas oublier que c'est ce parti qui, arrivé enfin au pouvoir, a livré l'Italie à l'Allemagne, ennemie mortelle de la France, par un traité d'alliance en quelque sorte perpétuelle. Est-il peut-être regrettable que Napoléon III n'ait pas pu se trouver en ce temps-là dans des conditions d'esprit susceptibles de le porter, par un pur égard personnel pour Garibaldi, à considérer la question de Nice avec la même indifférence que Napoléon Ier? Malheureusement, il ne pouvait en être ainsi; des raisons personnelles autant que des raisons politiques s'y opposaient; Garibaldi, même après que Napoléon III venait d'exposer sa vie et celle de ses soldats pour la délivrance de l'Italie, avait le tort de lui garder une haine implacable, qui ne manquait aucune occasion de se manifester publiquement, en termes peu convenables et souvent outrageans. Cette attitude lui nuisait en France, non seulement dans l'esprit de l'empereur lui-même, mais encore dans l'opinion du parti libéral, qui approuvait et soutenait la politique impériale en Italie. Elle n'était donc pas de nature à inspirer l'idée d'une concession faite à titre purement personnel. Mais en admettant même, dans l'esprit de Napoléon III, la possibilité d'une aussi invraisemblable condescendance pour la personne de Garibaldi, il ne lui eût pas moins été impossible de la traduire en acte; d'une part, l'esprit public français n'admettait pas que la France se fût engagée dans tous les périls d'une grande guerre pour l'unique profit du roi de Piémont; d'autre part, une grande partie de la population niçoise demandait

ouvertement à devenir française, et ne pas accueillir un semblable vœu eût été une offense faite à cette population.

Nice devait donc fatalement passer à la France, sans pourtant que Garibaldi s'aperçût que ce sacrifice imposé à ses affections personnelles tournait à sa gloire et profitait, d'une manière générale, à la satisfaction de ses sentimens politiques.

Le comte Vimercati écrivait de Mirabellino, le 20 mai 1860, à Michelangelo Castelli, qu'il avait récemment reçu de Paris une lettre de M. de la Guéronnière, lettre « très intéressante », ajoutait-il, « en ce qu'elle faisait bien comprendre que, *dans les hautes régions*, on prenait pour valables les motifs et les raisons invovoquées par le comte (Cavour) relativement à l'expédition de Garibaldi en Sicile. » Et Vimercati ne se bornait pas à cette seule constatation du bon vouloir des Tuileries. Il poursuivait : « Aujourd'hui, je reçois d'une autre personne — *da altra persona* — une autre lettre qui me persuade que l'empereur, personnellement, n'est nullement fâché de ce qui arrive. » Cette dernière information acquiert, ce semble, une importance assez grande du fait des intimes relations personnelles de M. Vimercati avec la famille impériale ; les mots *altra persona*, soulignés comme ils le sont par lui, paraissent bien indiquer que l'auteur de la lettre dont il parle ne peut être qu'un membre de la famille de l'empereur, — probablement une princesse à qui Napoléon III avait toujours porté une affection particulière, et qui honorait de sa haute amitié l'attaché militaire piémontais. Enfin, la lettre que je viens de citer donnait une preuve de plus de l'approbation discrète que l'expédition de Garibaldi, malgré les apparences contraires, recevait à Paris : « J'ai vu aussi le maréchal Vaillant ; il blâme l'expédition, mais en termes tellement faibles, qu'il me semble vraiment qu'il a reçu le *mot d'ordre*... (1). » Or, l'on sait de quelle estime et de quelle confiance le maréchal Vaillant jouissait auprès de son souverain ; une attitude comme celle qu'indique M. Vimercati ne pouvait guère être que le reflet de la pensée intime de l'empereur lui-même.

Tout concourait donc à prouver que, comme je le disais au début de cet article, l'unité de l'Italie, si heureusement tentée par Garibaldi en Sicile, a été indirectement redevable de sa réalisation à l'abandon de Nice fait à la France par le roi de Sardaigne. Et l'on voudra bien convenir enfin que le résultat obtenu valait largement le prix dont il fut payé.

(1) *Carteggio politico di Michel Angelo Castelli;* Turin, Roux, éditeur, 1890, vol. I, p. 303.

VIII. — CARACTÈRE POLITIQUE ET MORAL DU TRAITÉ DE CESSION DE NICE ET DE LA SAVOIE A LA FRANCE

De l'exposé qui précède résulte, croyons-nous, cette indiscutable vérité : à savoir que la cession de la Savoie et de Nice à la France a été un contrat d'intérêt italien, autant pour le moins que d'intérêt français. Mais les contrats, pour n'être pas en contradiction avec l'éternel esprit de justice, doivent être inspirés par d'autres mobiles que ceux de l'intérêt; ils sont viciés dans leur principe, s'ils n'ont à leur base la moralité. Il nous reste donc à examiner comment, après avoir renoncé à cette cession, le gouvernement français l'a de nouveau réclamée et dans quelles circonstances il a été, pour ainsi dire, amené à l'exiger.

Au moment où, après la paix de Villafranca, Napoléon III disait à Victor-Emmanuel : « On ne parlera plus de Nice et de la Savoie (1), » le royaume de Sardaigne, accru de 3 millions de Lombards, ne formait encore qu'un État d'environ 8 millions d'âmes (2). Cette parole du souverain français, écho de son regret de n'avoir pu atteindre la réalisation complète de son programme, d'avoir dû arrêter l'œuvre de l'affranchissement italique au Mincio, au lieu de la pousser jusqu'à l'Adriatique, était une généreuse parole d'équité. Elle était l'expression d'un sentiment noble et non tout à fait impolitique. Le royaume subalpin, à cette phase de son développement, devenait un État assez important pour pouvoir être, dans l'avenir, un allié efficace de la France; pas assez pour oser jamais se transformer en un allié infidèle. Le proverbial « artichaut » italien était à peine entamé alors; la maison de Savoie en avait à ce moment « mangé une feuille » seulement; son ambition d'absorber successivement les feuilles restantes ne pouvait se fonder que sur la continuation d'une aide étrangère. Or, d'où une telle aide aurait-elle pu lui venir, sinon de la France? Serait-ce de la Prusse, dont les armées s'étaient levées menaçantes pour changer en défaites les victoires franco-piémontaises? Serait-ce de l'Angleterre, qui avait armé ses flottes et mis passionnément sa diplomatie en mouvement pour intimider la France et contribuer ainsi à mettre fin avant terme aux succès militaires des champions de l'indépendance italienne? Quant à la

(1) Voir plus haut p. 156.

(2)

Anciens États sardes.	5194807	habitans.
Lombardie.	3009505	—
Total.	8204312	—

Russie, elle avait tout d'abord appuyé de son attitude énergique l'action militaire de la France et du Piémont; mais, désappointée en voyant la cour de Turin entraînée par l'élément révolutionnaire, elle n'entendait pas faciliter l'extension de la puissance sarde au delà de l'acquisition de la Lombardie.

En février 1860, lorsque M. de Cavour, revenu au pouvoir, touchait au couronnement de ses efforts par l'annexion imminente de l'Italie centrale, la situation internationale de la couronne de Sardaigne devenait tout autre. Le Piémont s'apprêtait à ajouter aux 3 009 505 Lombards que lui avait donnés la paix de Villafranca, 604 512 Modénais, 499 835 Parmesans, 375 631 citoyens des Romagnes et 1 793 967 Toscans. Le succès de ces annexions était désormais certain, immédiat; il avait été préparé, manipulé, assuré, tandis qu'une armée française, encore campée en Lombardie, disait aux Autrichiens, par sa seule présence sur le sol italique, qu'ils ne devaient point songer à s'y opposer par la force. Or, ces additions de populations italiennes aux États sardes allaient avoir pour effet de porter, comme première étape, à 11 millions et demi le nombre des sujets du roi de Sardaigne. Et, selon toutes probabilités, l'accroissement de la puissance piémontaise ne s'arrêterait pas là. L'expédition en cours de préparation contre le royaume des Deux-Siciles (1) et contre l'autorité du Pape dans la presque-totalité de ce qui lui restait de territoire, devait, si elle réussissait, ajouter près de 11 millions (2) à ce chiffre, déjà considérable, d'Italiens réunis sous le sceptre du roi Victor-Emmanuel. Dès ce moment, tous les esprits politiques voyaient en imagination, dans la péninsule, la formation à bref délai d'un *royaume d'Italie* englobant une population de 22 à 23 millions d'âmes, — sans préjudice de l'adjonction, plus ou moins prochaine, mais inévitable, d'environ 2 millions et demi de Vénitiens que la France, sans mentir à son programme, ne pouvait laisser longtemps sous la domination étrangère de l'Autriche. Le nouveau royaume italien allait donc sous peu compter environ 25 millions d'habitans; il pourrait mettre sur pied une force

(1) Le mouvement insurrectionnel était préparé d'accord entre Mazzini, Fabrizi, Rosalino Pilo, Farini et M. Crispi, avec le parfait assentiment de M. Rattazzi, ministre de l'intérieur, investi d'une influence prépondérante dans le ministère La Marmora. Il devait éclater le 4 octobre 1859. Il dut être ajourné à cause de l'attitude contraire des modérés siciliens, mais ses promoteurs continuaient à le préparer pour une occasion plus propice. — Voir *Agostino Bertani e i suoi tempi*, par Jessie White Mario, tome II, p. 5.

(2)
Royaume des Deux-Siciles.	9 117 080 habitans.
Marches et Ombrie.	1 800 000 (en chiffres ronds).
Total.	10 917 080 habitans.

militaire décuple de celle dont le roi de Sardaigne disposait au début de la campagne de 1859.

L'Italie unifiée, centralisée sous une dynastie imbue d'esprit militaire, était, comme on le voit, à la veille de constituer, à la frontière alpine de la France, un État beaucoup plus peuplé et naturellement plus riche que la Prusse (1), dont l'empire français sentait déjà le redoutable contact à sa frontière rhénane. Et ce nouvel État, quels que fussent les liens de gratitude qui auraient dû le rattacher à la France, devait fatalement se trouver, par un point de dissidence primordiale, en opposition d'intérêts politiques avec elle : Rome.

Or, ce nouvel Etat italien, où dominaient des principes républicains hostiles à la France impériale, où d'ardentes aspirations patriotiques voulaient l'achèvement de l'œuvre nationale par la prise de possession de la capitale historique que la France lui contestait, ce nouvel État, désormais puissant, impatient de secouer la tutelle de la nation amie qui l'avait aidé à se former, ambitieux d'ailleurs et avide de gloire comme le sont toujours les États jeunes, pouvait un jour répudier l'alliance et même l'amitié de la France; il pouvait, pour se préserver contre les conséquences d'une telle défection, chercher une garantie dans une alliance avec les ennemis de sa secourable voisine. Une telle hypothèse n'avait assurément rien de trop invraisemblable, puisque dès ce temps-là déjà, comme je l'ai établi dans un autre ouvrage, la diplomatie piémontaise cherchait un point d'appui en Prusse pour « s'affranchir de la prédominance française (2) » ; elle n'avait même rien d'improbable, comme les faits ultérieurs n'ont pas tardé à le prouver. En effet, peu d'années après, une étroite alliance, dont le caractère indubitablement offensif est attesté par le secret rigoureusement gardé sur ses clauses, mettait toutes les forces de l'Italie dans les mains d'une grande puissance militaire qui assigne à son incessant effort ce but unique : infliger à la France de nouveaux et décisifs désastres militaires, pour la mettre enfin hors d'état de revendiquer les territoires qu'une première défaite lui a fait perdre.

Eh bien ! ce nouvel État italien dont la ligne de politique extérieure et militaire était destinée à dévier jusqu'à ce point, restait en possession de deux provinces par lesquelles il pouvait mettre de plain-pied au cœur même de la France ses forces et celles de ses alliés éventuels descendant en toute sécurité de son inexpugnable réserve des Alpes ! Ce jeune État qui, dans les effer-

(1) Le royaume de Prusse, en 1860, n'avait qu'une population de 17202831 âmes.
(2) *La Question italienne*, p. 363 et suiv.

vescences ambitieuses de son adolescence politique, renfermait dans son sein nombre d'imaginations exaltées, rêvant, avec l'instauration de Rome capitale, la résurrection du pouvoir mondial de l'ancien empire romain, se trouvait placé, par ces deux provinces, à deux journées de marche de Lyon, l'ancienne capitale de la Gaule romaine !

C'est ainsi qu'au commencement de l'année 1860, s'imposait à l'attention des hommes politiques français la question de la Savoie et de Nice. Or, nous le demandons à tous les esprits de bonne foi, en Italie comme partout ailleurs, un gouvernement français, quel qu'il fût, empire, royauté ou république, comme celui de Napoléon III, en situation d'obtenir une telle rectification de frontières en échange d'immenses services déjà rendus et à rendre encore, pouvait-il, sans devenir coupable de haute trahison envers la France, ne point l'exiger de l'Italie? Déplaçons pour un moment les termes de la proposition : envisageons-la, non plus au point de vue de la France, mais au point de vue de l'Italie, venant à se trouver placée dans une situation analogue ; admettons pour un instant une hypothèse qui, d'ailleurs, ne présente rien d'impossible dans le développement ultérieur de l'histoire des États européens; supposons la monarchie austro-hongroise menacée d'être écrasée, asservie par l'un de ses deux puissans voisins, — la Prusse ou la Russie, peu importe, — et sauvée de cet imminent asservissement par l'aide providentielle d'une armée italienne. Quel est le citoyen italien capable de ne pas maudire comme traîtres les hommes d'État de son pays qui, pour prix d'un tel service, n'auraient pas exigé le retour à la patrie italienne du territoire de Trieste? le retour tout au moins du territoire de Trente, par lequel l'Autriche a son accès libre sur Milan, comme l'Italie, par la Savoie et Nice, avait le libre accès sur Lyon et Marseille ?

Les luttes oratoires du Parlement italien nous offrent d'ailleurs plus d'une preuve de l'existence en Italie d'un ordre d'idées analogues : que de fois il y a été reproché au gouvernement de ce pays de n'avoir pas fait de l'acquisition de Trieste ou tout au moins du Trentin la condition de son accession à la triple alliance ! Et si nous remontons un peu plus loin dans l'histoire parlementaire contemporaine, ne voyons-nous pas l'illustre député Cavallotti se faire l'éloquent défenseur d'un sentiment analogue, pendant la session de 1878 ? Lorsque, étouffant avec un sens politique si élevé les rancunes patriotiques de son âme italienne, cet éminent orateur s'efforçait de faire prévaloir dans la Chambre des députés l'idée d'une entente avec l'Autriche, quel était le but vers

lequel il tendait? Ne disait-il pas en termes très clairs : « Dans ce congrès de Berlin qui va s'ouvrir et dont les solutions inquiètent à bon droit tant d'intérêts européens, donnons à l'Autriche l'appui loyal et complet de notre diplomatie, mais qu'elle nous donne à son tour *ce qu'elle nous doit* (1) »? Or, qu'est-ce que l'Autriche « devait aux Italiens »? Leur frontière, et ceux de leurs frères italiens qui étaient et sont encore sous son sceptre. Et l'on objecterait en vain que, pour le Triestin et le Trentin, c'est une question de nationalité autant que de frontière ; car, ainsi qu'il est aisé de l'établir, la même parité de raison de frontière et de nationalité pouvait être invoquée par la France à propos de la Savoie et de Nice aussi.

Pourtant cette question de Nice et de la Savoie a été, comme celle de la paix de Villafranca et celle de la politique française dans l'annexion de l'Italie centrale, l'un des grands griefs qui ont le plus passionné les esprits italiens contre la France. C'est pourquoi, avant d'aborder l'examen des faits qui en ont déterminé la solution, j'ai cru nécessaire d'en exposer l'indiscutable caractère de moralité et de justice. En intervertissant ainsi l'ordre de la discussion, j'ai peut-être violé les règles de toute bonne rhétorique, lesquelles réservent habituellement pour la péroraison l'argument culminant d'une démonstration. Mais j'espère que la mienne y aura gagné en clarté ; et, dans une question qui a été tant obscurcie par la mauvaise foi des adversaires de la France, la clarté me paraissait devoir être le meilleur et le plus sûr élément de conviction pour le lecteur.

G. GIACOMETTI.

(1) Séance du 9 avril 1878.

ESSAI

DE

PALÉONTOLOGIE PHILOSOPHIQUE

II [1]

PROGRÈS DE L'ACTIVITÉ, DE LA SENSIBILITÉ ET DE L'INTELLIGENCE

V

Progrès de l'activité dans le monde animé. — J'ai montré dans une étude précédente que les êtres se sont peu à peu multipliés, différenciés, agrandis pendant le cours des âges géologiques. Ces développemens ne sont point spéciaux au monde animal; ils se retrouveraient aussi bien dans le monde végétal. Ce qui marque surtout le progrès chez les êtres animés, c'est l'expansion des facultés qui leur sont propres et qui ont leur couronnement dans les créatures humaines; ces facultés sont la sensibilité, l'intelligence, l'activité.

Chez l'homme, dont la plupart des actes sont volontaires, l'activité est la faculté qui se développe la dernière. Le non-moi agit sur le moi, il excite ma sensibilité. Je me tourne vers le non-moi et sur moi-même; je réfléchis; je fais acte d'intelligence. Je détermine alors ce que je dois faire; mon activité entre en jeu. Mais, chez les animaux dont les actes en général ne sont pas ré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

fléchis, l'activité précède les faits de sensibilité et surtout d'intelligence. Beaucoup d'êtres ont eu une grande somme d'activité, avant que leur intelligence ait été développée. Je crois donc devoir étudier d'abord l'histoire de l'activité.

A l'Exposition universelle du Champ-de-Mars, en 1889, il y avait à l'entrée de la galerie des Arts Libéraux une gigantesque statue représentant Bouddha, immobile dans l'anéantissement de lui-même : cette statue était d'un aspect étrange. Chez les peuples de l'Orient, avoir une vie passive, plongée dans la contemplation, paraît être le meilleur moyen de se rapprocher de la divinité. En Occident, au contraire, nous pensons que la divinité est l'activité infinie et que les créatures les plus élevées sont celles qui sont le plus actives.

D'après ce que nous commençons à apercevoir du théâtre de la vie dans le cours des temps géologiques, nous pouvons dire que nous voyons se dérouler des scènes d'abord tranquilles, occupées par des figurans, pour la plupart personnages muets, jouant un rôle plus passif qu'actif, puis des scènes de plus en plus animées où les acteurs déploient successivement toutes leurs facultés. La vie de relation s'y manifeste surtout par les fonctions de locomotion et de préhension ; je parlerai seulement ici des premières.

Les fonctions de locomotion ont pris plus d'importance à mesure que le monde a vieilli. J'ai dit que c'est une curieuse chose de constater combien d'êtres ont été emprisonnés pendant les époques primaires. On peut ajouter que c'est une curieuse chose de voir combien d'êtres ont été enchaînés. Lorsque je visitai le musée de Dudley, où se trouve un des ensembles les plus complets de la faune silurienne, je fus très frappé à la fois de l'élégance des créatures qui vivaient dans les anciens âges et de l'état d'immobilité qu'elles révèlent : toutes ces charmantes captives donnent l'idée d'une nature peu animée.

Les polypes comptent parmi les fossiles les plus abondans des terrains primaires ; ils ont été attachés au sol sous-marin par leur base et quelquefois aussi par des racines. La plupart des échinodermes anciens et des brachiopodes ont également été fixés.

Les mollusques ont été très répandus dès les temps primaires. Plusieurs des bivalves ont été attachés ; les genres qui étaient libres avaient une locomotion bornée, si on en juge par la plupart de ceux qui existent aujourd'hui. Les gastéropodes se déplacent davantage ; cependant leur ventre, avec lequel ils rampent, n'est pas un instrument de locomotion comparable aux membres des articulés et des vertébrés.

Les *Gomphoceras* et les autres céphalopodes à ouverture con-

tractée des terrains primaires n'ont pas dû avoir une natation rapide. C'est seulement durant la période jurassique que les genres voisins de nos seiches et de nos calmars se sont développés. Alcide d'Orbigny, dans son grand ouvrage sur l'Amérique méridionale, s'exprime ainsi au sujet des céphalopodes sans coquille externe : *Est-il rien de plus élégant que la marche de certaines espèces qui, avec la vivacité d'une flèche, vont également en avant et en arrière, s'aidant tour à tour de leurs bras ou de leurs nageoires terminales? C'est probablement à l'aide de ce refoulement des eaux par les bras que certaines espèces, comme les sépioteuthes et quelques ommastrèphes, ont la faculté de s'élancer à plus de dix ou quinze pieds au-dessus de la surface des eaux, de manière à tomber sur le pont de très gros navires.* Certainement les bélemnites et les autres genres à corps nu ont eu une locomotion plus rapide que les céphalopodes primaires.

Les crustacés ont joui dès l'époque cambrienne de mouvemens libres, car les *Paradoxides* ont 21 segmens qui pouvaient jouer les uns sur les autres ; les derniers travaux faits sur les trilobites siluriens, par MM. Walcott, Matthew, Beecher, montrent que ces animaux avaient, outre leurs antennes et leurs pattes-mâchoires, un grand nombre d'appendices locomoteurs. Mais sans doute leurs successeurs les décapodes, dont la queue a de larges lames natatoires et dont les membres sont bien articulés, ont plus de force soit pour marcher, soit pour nager.

Les poissons osseux, qui, une fois privés de vie, sont peu attractifs au point de vue esthétique, sont curieux à voir à l'état vivant à cause de leur extrême vivacité. Gerbe, le très ingénieux embryogéniste, qui a fondé avec Coste le laboratoire de Concarneau, a quelquefois introduit devant moi des salicoques dans des cuves où vivaient des labres : c'est une chose incroyable que la rapidité des mouvemens des poissons qui poursuivent et des crustacés qui s'esquivent. Je pense que les temps primaires n'ont pas offert des scènes aussi animées, car les salicoques étaient encore rares, et les poissons, à leur début, n'avaient pas l'agilité qu'ils ont aujourd'hui.

Il y a plusieurs raisons pour que les poissons aient eu dans les anciens âges une locomotion moins parfaite que de nos jours. D'abord, les muscles du tronc, au moyen desquels les poissons actuels se meuvent beaucoup plus que par les membres, ne pouvaient avoir une grande force chez les genres primaires, puisque la notocorde, incomplètement ossifiée, ne leur fournissait qu'un faible appui. En second lieu, la cuirasse qui protégeait leurs corps devait gêner leurs mouvemens. Comme je me trou-

vais en Amérique, je voulus goûter de la chair des lépidostées chez lesquels la cuirasse des poissons primitifs a persisté. On me répondit que la chair de ces animaux est tellement molle qu'elle n'est pas mangeable; cela indique que les muscles spinaux ont bien peu de consistance. A plus forte raison devait-il en être ainsi pour les genres anciens qui avaient, sous leur cuirasse, une colonne vertébrale rudimentaire. Enfin les poissons primaires n'avaient pas leur nageoire caudale soutenue par une large pièce osseuse provenant de la coalescence des arcs des vertèbres, et par conséquent ils ne pouvaient donner les grands coups de queue dont le rôle est si important pour la natation.

Dans l'ère secondaire, les poissons ont éprouvé des changemens qui ont une singulière analogie avec ceux que la marine de guerre a cru devoir opérer. Aussitôt que l'on a eu imaginé de blinder les navires, on a inventé des projectiles plus forts, afin de percer leurs armures. Une fois que ces projectiles ont été obtenus, il a fallu renforcer les blindages. Comme, au fur et à mesure que ces blindages étaient plus épais, on faisait des projectiles plus énormes, on est arrivé à construire des navires tellement lourds qu'ils sont difficiles à mouvoir, et l'on se demande aujourd'hui s'il ne convient pas de revenir aux bateaux rapides. Chez les animaux aussi, les armes offensives ont augmenté en même temps que les armes défensives. Les dents ont été modifiées de manière à pouvoir entamer les cuirasses dures des ganoïdes; les terrains secondaires sont caractérisés par les bêtes marines à dents broyantes; on trouve ces dents chez les poissons osseux, les poissons cartilagineux, et même chez plusieurs reptiles marins du Trias. Les poissons, ayant des ennemis dont les instrumens d'attaque étaient proportionnés à leurs instrumens de défense, ont cherché leur salut dans la fuite; alors leurs écailles formées d'os enduit d'un épais émail se sont amollies, leur colonne vertébrale s'est solidifiée pour fournir un puissant appui à leurs muscles spinaux, leur queue s'est raccourcie et élargie pour devenir un instrument d'énergique locomotion. Après que cette transformation s'est accomplie, les carnivores n'ont plus eu besoin d'avoir des dents broyantes, et ces sortes de dents ont presque disparu; à l'époque tertiaire et de nos jours, il n'y a plus de reptiles marins à dents en pavé; les poissons à grosses dents formant meule sont peu nombreux comparativement à ceux qui ont des dents minces et coupantes : la puissance réside surtout dans l'agilité pour atteindre ou pour fuir. En vérité les poissons actuels marquent une activité inconnue dans les océans des anciens âges, et justifient ces mots de Moquin-Tandon : *L'agitation et l'inconstance*

de la mer semblent s'empreindre sur les êtres qui vivent au milieu de ses ondes, dans la souplesse, la rapidité et la vivacité de leurs allures.

Les reptiles se sont multipliés à la fin des temps primaires; mais plusieurs d'entre eux n'étaient pas bien achevés; les os de leurs membres avaient à leurs extrémités d'épais cartilages, leurs vertèbres étaient en plusieurs morceaux qui n'étaient pas encore soudés. De tels animaux ne devaient pas sans doute avoir une grande énergie musculaire. Il est curieux de noter que la plupart ont eu des pattes à cinq doigts avec des phalanges, au moyen desquelles ils s'accrochaient. Quand un enfant fait ses premiers pas, il se retient à tout ce qu'il rencontre afin d'assurer sa marche chancelante. Ainsi les quadrupèdes primaires ont soutenu leur corps mal affermi en s'accrochant avec leurs pattes. Lorsque j'ai décrit le premier *Actinodon* trouvé dans le Permien d'Autun, j'ai été frappé de la forme de ses phalanges unguéales, et j'ai dit : l'*Actinodon a pu se servir de ses membres, non seulement pour nager, mais aussi pour s'accrocher.*

Une des particularités les plus remarquables du monde secondaire a été de montrer, à côté de ces reptiles à marche vacillante, des reptiles qui ne rampaient point et se tenaient fermes sur leurs jambes de derrière. On a l'habitude de les appeler dinosauriens; mais dès 1832, Hermann de Meyer leur avait donné le nom significatif de pachypodes, et les avait définis *sauriens avec des membres comme ceux des lourds mammifères terrestres.* Ils ont laissé les empreintes de leurs pas dans plusieurs gisemens, notamment dans le Trias du Connecticut, de l'Allemagne et de la France. Les travaux nombreux qui ont été faits sur les dinosauriens prouvent que plusieurs d'entre eux avaient les allures des oiseaux coureurs. Quand les savans américains nous apprennent que le *Brontozoum* du Trias du Connecticut a laissé des empreintes de pas de $0^{m},43$ de longueur, et que l'on mesure $1^{m},35$ entre deux empreintes, ou bien quand nous regardons les membres de l'*Iguanodon*, nous sommes effrayés à la pensée des enjambées que pouvaient faire ces animaux, et nous nous félicitons d'être nés dans une époque où nous ne risquons plus d'être poursuivis par de semblables coureurs.

Au sein des océans secondaires, il y avait une agitation extraordinaire; à la suite des bandes de poissons, d'ammonites variées et de bélemnites, on voyait des *Ichthyosaurus*, des *Plesiosaurus*, des *Teleosaurus*, des *Pythonomorphes*. Ce devait être un étrange spectacle que celui de ces grands reptiles poursuivant les poissons et les invertébrés qui s'enfuyaient; la découverte d'un

Ichthyosaurus entier, faite par M. Eberhard Fraas, confirme la croyance que cet animal avait de puissans instrumens de natation.

A en juger par le plus ancien genre connu, les premiers oiseaux n'ont pas eu un vol aussi rapide que la plupart des genres actuels. L'*Archæoptéryx* n'avait pas les plumes de sa queue concentrées sur un croupion; son petit sternum indique de faibles muscles pectoraux; les os de ses mains, encore peu atrophiés et peu soudés, ne formaient pas un solide appui pour ses ailes; ce ne devait pas être un grand voilier. Vers la fin de l'époque crétacée, les oiseaux ont pris les caractères qu'ils ont maintenant. Selon M. Alix, on voit des oiseaux actuels parcourir 1 kilomètre par minute, soit 60 kilomètres en une heure.

L'histoire des mammifères, aussi bien que celle des oiseaux, montre que l'activité a été en croissant pendant les âges géologiques. Petits, rares dans le Secondaire, ils deviennent importans, dès le commencement du Tertiaire. Cependant ils ne devaient pas former des scènes animées comme dans les époques qui ont suivi. C'était alors le règne des animaux que M. Cope a nommés amblypodes, bêtes omnivores, qui, mangeant de tout, se trouvaient bien partout et n'avaient pas besoin de voyager; leurs pattes étaient composées de cinq doigts singulièrement raccourcis et ramassés, ne servant qu'à former des bases de membres disposés comme des colonnes pour supporter un corps massif.

Si nous nous transportons par la pensée dans le milieu du Tertiaire, nous rencontrons beaucoup de pachydermes dont les pieds n'ont plus que trois ou quatre doigts. On en voit même qui ont une tendance vers nos solipèdes et nos ruminans.

A la fin du Tertiaire, apparaissent les vrais chevaux, dont chaque pied n'a plus qu'un seul doigt fonctionnel; les ruminans ont également leurs pieds portés au summum de la simplification.

De nos jours, les chevaux de course, les cerfs et les gazelles présentent les types les plus parfaits de locomotion rapide sur la terre ferme. En même temps les océans voient le règne des cétacés. Moquin-Tandon prétend que les dauphins *fendent les vagues plus rapidement qu'un oiseau ne traverse les airs.* C'est seulement à l'époque actuelle que ces puissans nageurs ont eu leur plus grand développement.

L'homme n'est point particulièrement rapide à la course. Mais il est le mieux adapté de tous les êtres pour la station verticale. A cet égard le singe est très loin de lui. Dans le pied humain, les doigts occupent proportionnellement au tarse un espace plus large, la paume du pied forme par conséquent une plus large base; le pouce est le plus gros des doigts, tandis que, chez le singe, le

pouce est très court et n'est guère plus épais que les autres doigts. Chez l'homme, le premier cunéiforme a une facette plate en rapport avec un métatarsien peu mobile, mais très fort, au lieu que chez le singe le premier cunéiforme a une facette arrondie sur laquelle tourne un pouce opposable aux autres doigts; le nom de quadrumanes, justement donné aux singes, ne saurait s'appliquer à l'homme. Le singe est fait pour grimper, non pour rester debout. Comme on l'a dit depuis longtemps, l'homme est le seul être qui, dans sa marche ordinaire, regarde droit devant et au-dessus de lui.

Ainsi, à notre époque, on voit les cétacés qui nagent le mieux, les oiseaux qui volent le mieux, les chevaux qui courent le mieux, l'homme qui marche le mieux. Les fonctions de locomotion ont progressé depuis les anciens temps jusqu'à nos jours. Nous pourrions montrer qu'il en a été de même pour celles de préhension. Les facultés d'activité, vaguement esquissées au début, sont aujourd'hui dans toute leur magnificence. Quand nous contemplons les progrès dont notre siècle a été le témoin, nous nous demandons où pourra parvenir l'activité humaine.

VI

Progrès de la sensibilité. — Les philosophes partagent les faits de sensibilité en deux ordres : les sensations, c'est-à-dire les impressions produites par des êtres ou des choses en dehors de nous; les sentimens affectifs, qui nous portent pour ou contre les êtres et les choses faisant des impressions sur notre corps ou notre âme.

Les manifestations de la nature qui donnent lieu aux sensations de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût et du toucher semblent être devenues de plus en plus intenses, à mesure que les temps géologiques se déroulaient, et sans doute les sensations ont progressé en même temps.

Histoire de la vue. — La forme et la couleur n'ont pas une valeur purement subjective; elles ont existé avant qu'il y eût des êtres pour les percevoir. Nous n'avons pas de raisons de douter que, pendant l'ère azoïque, le ciel et les eaux aient offert des spectacles magnifiques et qu'il y ait eu des minéraux de toute forme et de toute couleur.

Dans le monde animé, la forme et la couleur paraissent n'avoir acquis leur diversité qu'à une époque relativement peu ancienne. Lors des temps houillers, la vie était déjà loin de ses débuts; elle avait accompli beaucoup plus de moitié de sa course dans

l'immensité des âges passés. Pourtant ni les plantes, ni les animaux n'ont dû présenter des formes et des couleurs comparables à celles qu'elles ont aujourd'hui. Il n'y avait pas de fleurs. Les arbres houillers, qui atteignaient des dimensions élevées et composaient des forêts majestueuses, n'avaient pas les variétés de formes et de couleurs que nous admirons dans la nature actuelle. C'est seulement au milieu de l'ère secondaire qu'ont apparu les phanérogames chez lesquels les fleurs et les fruits ont des teintes magnifiques.

Les animaux, aussi bien que les plantes, se sont ornés de plus en plus pendant la succession des âges géologiques. Les créatures qui semblent avoir le privilège d'être le mieux peintes sont les insectes et les oiseaux. M. Charles Brongniart a constaté que plusieurs insectes houillers ont eu des colorations; mais sans doute les coléoptères, les papillons, les hémiptères vivant sur les fleurs, ont des teintes plus éclatantes; ils n'ont dû avoir leur complet développement qu'à l'époque tertiaire. C'est aussi à cette époque que le règne des oiseaux a commencé.

Comme tout est harmonie dans la nature, nous pensons que le sens de la vue a augmenté à mesure que les formes et les couleurs ont été mieux accusées. En effet, il est vraisemblable que les polypes et les échinodermes ont eu, ainsi que de nos jours, peu ou point de vision. Les brachiopodes actuels à l'état embryonnaire ont quelquefois des yeux, mais ils les perdent à l'état adulte; je suppose qu'il en était de même dans les temps géologiques, car les yeux ne servaient à rien chez des êtres complètement enfermés dans leur coquille.

A en juger par les genres actuels, la plupart des mollusques anciens ont dû avoir une vision d'une faible portée.

M. Künckel d'Herculais, rappelant des expériences qui ont été faites sur de petits crustacés phyllopodes, les Daphnées, écrit : *Il y a toute probabilité, pour ne pas dire certitude, que les crustacés voient les objets colorés comme nous les voyons, et, s'ils les voient avec leurs couleurs propres, il n'y a aucune raison pour qu'ils ne les voient pas avec leurs formes; ils n'ont certes pas, étant donné les milieux, une vue à longue portée; mais, à petite distance, ils doivent avoir une netteté absolue.* D'après cela, nous pouvons croire que les crustacés inférieurs, dont le règne a eu lieu durant l'ère primaire, ont joui de la vision. M. Barrois, dans une récente communication à la Société géologique du Nord, où l'on étudie si bien tout ce qui se rapporte aux temps anciens, raconte que M. Matthew vient de signaler un fait curieux au sujet de la vision des premiers trilobites. Il a remarqué que dans le Cambrien le

plus inférieur du Canada, tous les trilobites ont eu des bourrelets oculaires bien développés, que ces bourrelets ont diminué dans le Cambrien moyen et encore davantage dans le Cambrien supérieur : voilà des mutations très inattendues. Si on en découvrait beaucoup de cette sorte, il faudrait représenter les progrès du monde animé non par des lignes droites, mais par des lignes flexueuses.

Suivant Barrande, l'œil est composé de 12 000 lentilles chez le trilobite du genre *Asaphus*, de 15 000 chez les *Remopleurides*, soit pour les deux yeux 30 000 lentilles, ayant sans doute chacune un cristallin et une branche de nerf optique ; on a là un exemple de répétition de parties semblables portée à l'extrême. Assurément nous sommes émerveillés d'une telle complication dans des créatures d'une si grande antiquité. Mais nous ne saurions en conclure que l'organe de la vue eût atteint tout son perfectionnement dès les temps primaires. car sans doute les 30 000 ocelles de *Remopleurides* ne valaient pas les deux beaux yeux des mammifères actuels.

Quoique les organes de vision aient été déjà bien développés chez les crustacés primaires, ils n'ont eu tout leur perfectionnement que dans l'ère secondaire. Alors que nul naturaliste ne pensait à l'évolution des êtres des temps géologiques, M. Henri Milne Edwards a divisé les crustacés ordinaires en deux groupes suivant la disposition des yeux : il a appelé édriophthalmes ceux dont les yeux ne sont point portés sur un pédoncule mobile, et podophthalmes ceux qui ont les yeux portés sur un pédoncule, comme les homards et les crabes. Cette division coïncide avec l'histoire paléontologique des crustacés : les édriophtalmes ont régné dans le Primaire ; les podophtalmes ont eu des avant-coureurs dans le Primaire, mais c'est seulement à partir du Secondaire qu'ils ont pris de l'importance ; leurs yeux, portés sur des pédoncules qui tournent en tous sens, doivent leur donner une supériorité.

Dès leurs débuts, les quadrupèdes paraissent avoir eu des organes de vision bien développés. Les *Archegosaurus* du Primaire, les *Ichthyosaurus* du Secondaire ont dans leurs orbites un cercle de pièces osseuses qui, renforçant la sclérotique, servaient à comprimer l'œil plus ou moins, et par conséquent à varier la distance de la vision ; c'était un instrument d'optique très perfectionné. Les animaux marins n'étaient pas les seuls dont la sclérotique fût ossifiée ; les reptiles volans avaient une conformation semblable.

Quoique la vision ait été bien constituée chez les êtres des

temps primaires et secondaires, elle a sans doute été plus parfaite à partir de l'ère tertiaire, car alors a eu lieu le règne des oiseaux qui passent à juste titre pour les animaux dont la vue est la plus perçante, et celui des mammifères, chez lesquels les yeux ont moins de portée, mais possèdent le merveilleux privilège de laisser lire les sentimens de crainte ou de plaisir, de haine ou d'amour. Les phoques, sur les rivages des mers, les cerfs dans nos forêts, ont un regard si doux, au moment où les chasseurs vont leur donner le coup mortel, que ceux-ci éprouvent parfois une sorte de remords à tuer ces inoffensives créatures. On ne peut avoir possédé un chien sans avoir aimé l'expression de ses yeux. J'ai connu dans mon enfance un chien qui était borgne; le seul œil qui lui restât était si pénétrant, que son souvenir me suit après bien des années écoulées. Et que dirons-nous donc des yeux des créatures humaines? Il en est de si beaux, de si tendres qu'ils allument des passions ardentes et inspirent des dévouemens sublimes. Ainsi le sens de la vue, qui est le plus indispensable au complet épanouissement de nos facultés, s'est perfectionné depuis les anciens temps géologiques jusqu'à nos jours.

Histoire de l'ouïe. — De même que les formes et les couleurs, les chants de la nature ont progressé pendant le cours des âges. Lorsque nous entendons dans le lointain une troupe de chanteurs, les sons arrivent si vagues à nos oreilles que tout d'abord nous pouvons nous demander si nous rêvons ou si vraiment nous distinguons quelque chose. A mesure que la troupe des chanteurs se rapproche, nous entendons mieux, et enfin, lorsqu'elle est près de nous, la musique paraît dans tout son éclat. Ainsi en a-t-il été des chants de la nature, entendus à travers les âges du monde; peu perceptibles à leur début, ils ont progressé et ils ont fini par acquérir des sonorités incomparables.

Dans les jours cambriens et siluriens, la terre était silencieuse. On peut croire que des sons faibles ont commencé à l'époque dévonienne; car au Canada un terrain de cette époque a fourni à M. Dawson l'aile d'un insecte, le *Xenoneura*, dont la base avait des stries qui, suivant l'habile entomologiste M. Scudder, rappelleraient l'appareil stridulant des cri-cri actuels : *Cette structure*, dit M. Dawson, *si elle a été bien interprétée par M. Scudder, nous fait connaître les bruits du monde dévonien; elle apporte à notre imagination le chant cadencé et le murmure* (trill and hum) *de la vie des insectes qui animaient les solitudes des étranges forêts d'autrefois.*

J'ai rappelé que les campagnes houillères manquaient de

couleur; j'ajoute qu'elles n'étaient pas plus avancées au point de vue de la musique qu'au point de vue de la peinture; la nature était triste; on n'entendait ni cris de mammifères, ni chants d'oiseaux; alors nul n'aurait pu dire comme le bon Livingstone sur les bords du Liambye : *On voit partout des fleurs d'une forme curieuse et d'une admirable beauté... Des chants d'oiseaux retentissent dans l'air aussitôt que le jour paraît, chants sonores et variés qui étonnent par leur puissance.*

Peut-être les bruits de la nature ont-ils augmenté dans les temps secondaires. De nos jours, le crocodile ulule, le serpent siffle, la grenouille coasse. Il y a des crapauds dont la voix a des notes très pures. M. Lataste, auquel on doit beaucoup d'observations sur les mœurs des animaux, a écrit à propos du sonneur (Bombinator) : *Un soir je m'étais approché d'une mare... j'entends s'élever une voix excessivement faible. C'était un ramage assez varié, une broderie très délicate, comme le gazouillement d'un oiseau qui rêve. J'allais croire ce chant produit par un oiseau endormi, quand peu à peu il se renforça, se modifia et passa avec ménagement aux houhou habituels du sonneur. Je venais d'entendre les préludes de cet artiste.* Agassiz, sur les rives de l'Amazone, a été surpris du vacarme produit par les grenouilles et les crapauds. Si de modestes batraciens troublent ainsi le silence des campagnes, il est permis de croire que les dinosauriens gigantesques et d'autres reptiles, ont fait retentir les continens secondaires des échos de leurs fortes voix; mais leurs cris devaient être assez monotones. Les oiseaux et les mammifères n'avaient pas commencé leurs grands concerts. C'est seulement à partir de l'ère tertiaire que ces concerts ont pu avoir toute leur magnificence.

Aujourd'hui les jolies chansons des oiseaux sont un des charmes du monde animé. J'ai connu M. Lescuyer, le naturaliste champenois qui a publié des livres si intéressans sur les mœurs des oiseaux. Quand il était déjà dans un âge avancé, il me racontait qu'un de ses plus vifs plaisirs était d'aller passer des nuits dans les bois; il écoutait la voix des oiseaux et prenait note de leurs chants.

Pendant que ces musiciens incomparables font entendre les airs les plus variés, les mammifères ont aussi des cris divers : les ruminans bêlent, beuglent, mugissent ou brament; les solipèdes braient ou hennissent; le sanglier grogne, le chien aboie, le loup hurle, le renard glapit, le chat miaule, le lion rugit, le singe crie, l'homme parle. Ainsi au point de vue de la musique comme de la peinture, le monde a progressé.

Les organes de l'ouïe ont dû se perfectionner en même temps que

les bruits de la nature. Ils semblent avoir été peu développés chez les êtres du commencement du Primaire. Il y avait parmi eux des polypes et des spongiaires qui sans doute ont été dépourvus de vésicules auditives comme ceux d'aujourd'hui. Les premiers êtres qui ont joui du privilège de recueillir des sons, ont pu être les méduses. M. Nathorst, en Suède et M. Walcott, aux États-Unis, ont attribué à ces animaux d'étranges empreintes trouvées dans le Cambrien inférieur. On prétend que, malgré leur apparence d'extrême simplicité, les méduses ont, au bord de leur ombelle, des corpuscules dont les uns sont des ocelles et les autres sont des vésicules auditives; il n'est pas impossible que ces corpuscules aient existé autrefois et aient eu les mêmes fonctions.

Les brachiopodes des genres *Lingula* et *Discina*, qui vivaient déjà à l'époque cambrienne, ont aujourd'hui des vésicules auditives (otocystes) avec des otolithes (pierres de l'oreille). Il en est de même des mollusques de différentes classes. Fischer a écrit : *Malgré l'existence d'un appareil auditif, les mollusques paraissent insensibles au son*. Nous pouvons donc supposer que, si les brachiopodes et les mollusques des temps anciens ont eu un organe de l'ouïe, cet organe avait des fonctions bien bornées.

Les crustacés ont également des vésicules auditives avec des otolithes. Plusieurs insectes ont un tympan; chez d'autres, l'appareil auditif n'est pas encore connu; il en est ainsi chez les arachnides. Cela n'empêche pas ces animaux d'entendre des sons; il a pu en être de même dans les âges primaires.

Jusqu'à présent peu de paléontologistes ont eu l'occasion d'étudier les oreilles des vertébrés fossiles; aussi, pour comprendre ce qu'a été le sens de l'ouïe dans les espèces fossiles, nous sommes le plus souvent réduits à faire des suppositions fondées sur leurs analogies avec les vertébrés actuels. Lorsque l'oreille a son complet développement, on y distingue trois parties : l'oreille externe avec le pavillon et le conduit auriculaire terminé par le tympan; l'oreille moyenne ou caisse avec ses quatre os; l'oreille interne ou vestibule avec les canaux semi-circulaires et le limaçon.

Les poissons, qui sont les plus anciens vertébrés, ont leur organe de l'ouïe encore très incomplet; on ne voit chez eux ni oreille externe, ni oreille moyenne. L'oreille interne est elle-même imparfaitement développée, car elle n'a pas un vrai limaçon; elle est constituée par un sac membraneux (otocyste) duquel partent les canaux semi-circulaires; le sac renferme soit une quantité de petits cristaux de carbonate de chaux (otoconies),

soit un otolithe. On recueille souvent des otolithes dans les terrains tertiaires. Dans les terrains crétacés, ils sont moins nombreux. Je ne crois pas qu'on en ait signalé dans des assises plus anciennes.

Les reptiles actuels ont une ouïe beaucoup plus développée que les poissons. Les charmeurs égyptiens font danser les serpens naias avec une flûte grossière. Le lézard aime le son de la flûte; il entend voler une mouche à plusieurs pieds de distance. En sifflant un air gai et mélodieux, on approche de l'iguane. Cependant les reptiles n'ont pas d'oreille externe; seulement, chez les crocodiles, la peau forme un repli au-dessus de la membrane du tympan. Le tympan manque quelquefois ou est caché sous la peau. La caisse ne renferme qu'un seul os; le limaçon n'est pas encore tourné en spirale.

M. Cope a été assez habile pour préparer une oreille d'un reptile primaire. On voit les canaux semi-circulaires; on n'aperçoit ni les petits os de l'oreille, ni le limaçon. Peut-être les dinosauriens secondaires ont-ils été mieux doués; mais leur appareil de l'ouïe n'a pas sans doute égalé celui des animaux à sang chaud.

Chez les mammifères, l'appareil de l'ouïe est complet; il y a généralement un grand pavillon; la caisse renferme quatre os; le limaçon est tourné en spirale. Puisque la classe des mammifères est celle dont l'évolution s'est achevée le plus tardivement, nous devons croire que le sens de l'ouïe n'a eu son perfectionnement qu'à une époque relativement récente.

L'homme, le dernier venu du monde animé, combine des sons au moyen desquels il rend matériellement les impressions les plus diverses de son âme. Les organes de l'ouïe ont chez lui une telle délicatesse qu'une de ses suprêmes jouissances est d'entendre des concerts où il s'enivre de mélodie et d'harmonie : la musique est une des formes du génie humain.

Histoire de l'odorat. — L'appréciation des odeurs est beaucoup plus subjective que celle des formes et des sons. Lorsque je dis qu'un objet est triangulaire ou carré, j'exprime une réalité objective qui existe en dehors de ma vision, au lieu que la qualité d'une odeur n'est pas indépendante de mon tempérament; ce qui semble bon à l'un, semble mauvais à un autre. Mais, si je ne peux affirmer que des odeurs sont bonnes ou mauvaises, il m'est permis de prétendre que les odeurs des êtres organisés doivent être plus intenses et plus variées de nos jours que dans les premiers âges. En effet, les animaux pendant leur vie ont des odeurs, et, après leur mort, leur décomposition produit de l'ammoniaque, de l'hydrogène sulfuré, etc. Comme ils sont plus grands et plus

nombreux qu'ils ne l'ont été dans les temps primaires, ils forment une plus grande somme de particules odorantes. Les plantes aussi en fournissent davantage; ce sont surtout les fleurs qui donnent des parfums; or j'ai rappelé que les fleurs, inconnues pendant longtemps, n'ont eu qu'à partir de l'ère tertiaire leur épanouissement.

L'olfaction n'est pas nulle chez tous les invertébrés : lorsqu'on jette un poisson gâté sur un rivage, des crabes, des nasses et d'autres gastéropodes s'y réunissent; place-t-on des gousses de fèves à deux mètres de distance des limaces, elles savent se détourner de leur route pour aller les dévorer. Cependant les invertébrés, n'ayant pas de narines, ne peuvent avoir le sens de l'odorat très développé, et, comme leur règne a précédé celui des vertébrés, nous sommes fondés à croire que, dans les temps anciens, l'olfaction avait peu de finesse.

Aussitôt que les vertébrés ont paru, ils ont eu des narines. On en observe chez les plus anciens poissons. En regardant des encéphales de poissons séparés de la tête, on serait porté à supposer que l'odorat est développé chez ces animaux, parce que leurs lobes olfactifs sont proportionnellement plus forts que dans les autres vertébrés; pourtant, si on dissèque leurs narines, on reconnaît qu'au lieu d'être des conduits par lesquels passe une partie de l'air respirable, ce sont des culs-de-sac qui ne peuvent recevoir une grande quantité de principes odorans; ainsi leur odorat est moindre que chez les vertébrés supérieurs dont les lobes olfactifs sont plus petits. Puisque à l'époque dévonienne il n'y avait encore que des poissons, nous devons penser que le sens de l'olfaction était peu avancé.

Les reptiles des temps passés diffèrent pour la position de leurs narines, ils s'accordent en ce sens que tous en sont pourvus : l'olfaction leur est nécessaire pour prendre leur nourriture avec discernement. Mais il n'y a pas de raisons de croire que le sens de l'odorat ait été plus perfectionné chez eux que dans les reptiles actuels. Sauvage dit : *Les organes de l'odorat sont très peu développés chez les batraciens... chez la sirène et le protée les narines consistent en deux petits culs-de-sac creusés dans la lèvre; elles ne livrent point passage à l'air.* Les reptiles proprement dits ont les organes de l'odorat moins imparfaits que les batraciens, mais moins parfaits que les mammifères.

Les mammifères ont un nez, c'est-à-dire des cartilages qui soutiennent des muscles et forment des cavités tapissées d'une muqueuse capable de recevoir les moindres effluves. Pendant les temps tertiaires, le nez de plusieurs mammifères s'est allongé

au point de former une trompe; chez l'éléphant de l'Inde, suivant M. Blanford, et chez l'éléphant d'Afrique, d'après Delegorgue, l'odorat est extrêmement développé. Il ne l'est pas moins chez beaucoup de mammifères où le nez est moins proéminent. Chacun sait combien est fine l'olfaction du chien. Les récits des grandes chasses des Indiens de l'Amérique ou des explorateurs de l'Afrique et de l'Asie nous apprennent qu'il faut s'y prendre de très loin pour éviter de se mettre sous le vent des animaux que l'on cherche à surprendre.

Dans les sociétés humaines, la faculté de l'olfaction ne sert plus seulement pour découvrir ou apprécier les alimens, reconnaître les amis ou les ennemis; d'utilitaire qu'elle était, elle devient une source de jouissances. L'homme se plaît à composer des parfums, il les classe et en fait une étude qu'on pourrait presque appeler esthétique. Ainsi nous pouvons assurer que le sens de l'odorat a été en se perfectionnant.

Histoire du goût. — Le sens du goût est réalisé dans des organes mous qui ne sont pas de nature à être conservés par la fossilisation; cependant, en procédant par voie d'analogie des êtres anciens avec les êtres actuels, nous devons penser que le sens du goût a progressé durant le cours des âges.

En effet, bien que nous voyions plusieurs invertébrés, notamment des insectes. des mollusques choisir leur nourriture, nous ne trouvons pas chez eux d'organes de gustation bien caractérisés; il est probable qu'il en a été de même chez les invertébrés du Cambrien et du Silurien.

Les vertébrés qui leur ont succédé ont été des poissons. De nos jours ces animaux ont un goût très obtus; il ne peut en être autrement, puisque le palais et la langue, qui sont le principal siège de la gustation, sont souvent hérissés de papilles dures, ou même couverts de dents multiples et très grandes. Il devait en être ainsi dans les temps secondaires, car on y voit de nombreux poissons dont les mâchoires étaient garnies de dents serrées les unes contre les autres.

J'ai pu constater chez des reptiles primaires que le palais a été également muni de parties dures qui ont gêné la gustation. Une tête d'*Actinodon*, découverte par M. Frossard dans le Permien d'Autun, laisse apercevoir à la loupe sur les vomers et sur les ptérygoïdes une multitude de dents en carde, comme chez les poissons. Nous n'avons pas de motifs de supposer que les reptiles, si répandus dans les temps secondaires, aient eu un goût plus parfait que les reptiles actuels. Ceux-ci discernent les alimens qu'on leur présente; M. Vaillant a observé qu'on fait accepter facilement

des mulots aux vipères, mais qu'elles répugnent à manger la souris domestique. Cependant M. Sauvage nous dit : *Le sens du goût paraît être fort obtus chez tous les reptiles, la langue étant surtout un organe de tact ou de préhension des alimens; cette langue est le plus souvent mince, sèche, recouverte de squames.*

Les mammifères, qui ont eu leur règne plus récemment que les reptiles, ont le goût plus délicat. Les chiens, les chats montrent des préférences pour leur nourriture ; nous les voyons journellement laisser un aliment que nous leur avons donné pour en prendre un autre. Dans mes voyages en Orient, lorsqu'on plantait ma tente près d'un ruisseau, et qu'on laissait mes chevaux se désaltérer librement, je m'étonnais de voir avec quel soin ils choisissaient leur eau, changeant plusieurs fois de place jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé la boisson la plus parfaite.

Quant à l'homme, la finesse de son goût est telle qu'il distingue les moindres nuances dans la saveur des alimens; le goût, aussi bien que la vue, l'ouïe, l'odorat, devient pour lui une source de voluptés. Quoique la gourmandise soit regardée par quelques moralistes comme un défaut, il faut convenir qu'elle prouve la finesse de notre sens du goût et constitue une différence avec les animaux.

Histoire du toucher. — Le sens du toucher s'est manifesté dans tous les temps, depuis le jour où la vie a paru, car les animaux, se distinguant des végétaux parce qu'ils ont une activité propre, ont nécessairement la faculté de toucher. Mais, puisque les premiers êtres ont eu une activité moins grande que ceux des temps actuels, ils ont dû aussi avoir le sens du toucher moins développé.

Il y avait dans les âges anciens de nombreux polypes, sans doute munis de tentacules comme ceux de notre époque; chacun a remarqué la sensibilité des tentacules des anémones de mer.

Les crinoïdes avaient de grands bras garnis de pinnules, employés, ainsi que de nos jours, pour palper plutôt que pour saisir.

Les brachiopodes, beaucoup de mollusques et de crustacés ont le sens du toucher affaibli ou même annihilé dans la plus grande partie de la surface du corps par leur coquille ou leur carapace. Mais ils sont munis d'organes de tact : les brachiopodes ont leurs bras ciliés, les bryozoaires leurs lophophores, les lamellibranches leurs palpes labiaux, les gastéropodes et les céphalopodes leurs tentacules ou leurs bras, les articulés leurs antennes. Il en était sans doute de même dans les temps géologiques.

J'ignore si les premiers poissons osseux ont eu des organes

tactiles comme les tentacules des silures actuels; ce qui est certain, c'est qu'ils ont eu des enveloppes plus dures que dans les genres de notre époque; cela indique un toucher plus obtus.

Chez la plupart des reptiles actuels, le sens du toucher est très imparfait; jusqu'à preuve du contraire, nous pensons qu'il en a été ainsi chez les reptiles secondaires.

Les mammifères sont aujourd'hui les animaux dont le toucher a le plus de délicatesse. Mais, au début, cette délicatesse n'a pas été aussi grande que de nos jours. Cuvier a imaginé le nom de pachydermes pour les genres tels que les sangliers qui ont un cuir dur, soutenu par une épaisse couche de graisse; ce sont en général des bêtes sédentaires, d'allures peu vives, de formes lourdes. Il me paraîtrait fâcheux de supprimer, comme plusieurs savans le veulent, le nom proposé par Cuvier; il représente un facies paléontologique qui fait date dans l'histoire du monde animé. Les pachydermes ont dominé durant la première moitié des temps tertiaires; ils indiquent un stade où la sensibilité, aussi bien que l'activité, était encore imparfaite. Pendant les derniers temps tertiaires et de nos jours, la plupart des mammifères méritent le nom de leptodermes plutôt que celui de pachydermes; car, en même temps que leurs membres sont devenus plus légers pour favoriser leur vivacité, la peau s'est amincie et a perdu son soutien graisseux qui gênait les mouvemens; ainsi la fonction du toucher a progressé en même temps que la faculté d'activité. Nous pouvons dire qu'au point de vue de la sensibilité et de l'activité, le pachyderme établit un intermédiaire entre le stade reptile peu animé, peu sensible, et le stade des êtres actuels si vifs, si délicats.

Chez les onguiculés, le bout des doigts n'est pas enveloppé par un sabot comme chez les ongulés; mais le plus souvent il est encore en grande partie couvert par l'ongle, de telle sorte que le tact ne s'exerce que faiblement; en outre le corps est entièrement couvert de poils.

L'homme seul a un corps tout nu avec une peau très fine. Cette nudité contribue à sa beauté, non seulement parce qu'elle laisse voir ses moindres mouvemens, mais parce qu'elle communique à toute la surface de son corps une impressionnabilité qui en fait une créature d'une exquise sensibilité.

Il faut donc reconnaître que l'histoire des temps géologiques marque un progrès dans le domaine des sensations; les cinq sens qui nous donnent la connaissance des merveilles du monde, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, ont pris de plus en plus d'intensité, depuis le jour où ils aidèrent au développement des

premiers êtres, jusqu'à celui où ils éclairent la grande âme de l'homme.

Histoire des sentimens affectifs. — Suivant les impressions que nous recevons, des sentimens d'amour ou de haine se développent en nous. Les sensations vont du non-moi au moi ; les sentimens affectifs vont du moi au non-moi ; ils sont subjectifs, tandis que les sensations sont objectives. Ce qui se passe en nous se passe chez les animaux, mais avec une force d'autant moins grande que l'énergie du moi est plus faible.

Les sentimens affectifs sont de plusieurs sortes ; le plus répandu est l'amour sexuel.

L'amour sexuel a sans doute été peu développé dans le commencement des temps primaires, car il n'y avait que des invertébrés parmi lesquels beaucoup ne pouvaient avoir de relations les uns avec les autres. Au règne des invertébrés a succédé celui des poissons ; de nos jours, les poissons cartilagineux ont des rapports sexuels ; quelques poissons osseux en ont aussi. Cependant la plupart ne s'accouplent point ; quand les femelles abandonnent leurs œufs, les mâles qui les suivent versent leur laitance ; c'est au sein des eaux que se fait la fécondation. Sans doute, il en a été de même dans les anciens âges.

Après le règne des poissons primaires est venu celui des reptiles secondaires. Certains d'entre eux ont eu des rapports sexuels ; on a trouvé des petits dans le ventre des *Ichthyosaurus*. Mais si les reptiles d'autrefois étaient, comme ceux d'aujourd'hui, des animaux à sang froid, on peut croire qu'ils ont eu des amours moins ardentes que les oiseaux et les mammifères ; j'ai déjà rappelé que ceux-ci n'ont eu leur apogée qu'à partir des temps tertiaires.

Chez l'homme, l'amour sexuel s'est tellement ennobli que souvent l'union des âmes y joue un rôle égal à l'union des corps. Assurément l'homme, qui est une créature libre, peut abuser de l'amour comme de toutes choses ; pourtant il est certain que l'amour le détermine à faire une multitude d'actes de dévouement, et qu'ainsi il contribue à l'activité humaine ; au point de vue esthétique, on peut dire qu'il est le plus grand charmeur qui soit en ce monde.

L'amour maternel s'est développé tardivement sur notre globe. Pour nous rendre compte de ce qui s'est passé chez les êtres des premiers temps géologiques, nous devons considérer les invertébrés actuels. Quelques-uns ont certains soins de leurs œufs. Agassiz, dans ses admirables lectures sur l'embryogénie, prétend que l'étoile de mer, après avoir pondu ses œufs, les prend avec ses suçoirs, les attache contre elle et, que, si on les enlève,

elle les reprend. Les huîtres arrivent à un état de développement assez avancé dans le manteau de leur mère. M. Edmond Perrier a observé dans le laboratoire de l'île de Tatihou un mollusque nudibranche, la tritonie, qui avait suspendu ses œufs à l'une des glaces du bac où il était enfermé; chaque jour la tritonie venait visiter ses œufs disposés en ruban, et le ruban s'étant un jour décollé en partie, elle le remit en place. M. Perrier a ajouté : *Il y a dans ce fait un exemple d'instinct et de conservation de l'espèce d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un animal hermaphrodite.* Les crustacés supérieurs gardent longtemps leurs œufs attachés à leurs fausses pattes, et leurs larves en sortent déjà assez perfectionnées : les œufs de crabes y deviennent zoés, les œufs de langoustes s'y changent en phyllosomes, et même les homards sont déjà homards quand ils quittent leur mère. Mais c'est là une sorte de gestation qui ne prouve pas un grand développement de l'amour maternel, car lorsque les petits prennent leur liberté, la mère ne s'en occupe plus.

La plupart des poissons cartilagineux et quelques poissons osseux tels que les épinoches, les pœcilies, sont vivipares ou ovovivipares; les épinoches pondent leurs œufs dans des nids. M. de Lacaze-Duthiers a entretenu l'Académie des observations de plusieurs zoologistes qui montrent certains poissons s'intéressant à leur progéniture. Pourtant la plupart de ces animaux abandonnent, comme les invertébrés, leurs petits aussitôt qu'ils sont nés. S'il en a été de même des poissons anciens, nous pouvons croire qu'ils n'ont pas eu un sentiment bien vif de la maternité.

Quelques reptiles actuels prennent soin de leurs œufs. Le *Pipa* de Surinam mâle dépose sur le dos de sa femelle les œufs qu'elle vient de pondre. Le crapaud accoucheur porte ses œufs attachés à son train de derrière. On a vu dans le Muséum de Paris un Python molure s'enrouler en pyramide au-dessus de quinze œufs qu'il avait pondus et rester deux mois et demi ainsi enroulé jusqu'à leur éclosion; huit serpens en sortirent. Mais si les reptiles s'occupent parfois de leurs œufs, ils ne s'occupent pas de leurs petits après l'éclosion ou la parturition. Nous n'avons point jusqu'à présent de motifs de croire qu'il en a été autrement pour les reptiles des temps secondaires.

Il n'en est pas ainsi pour les oiseaux et les mammifères, qui ont leur règne dans les temps tertiaires. Les premiers chauffent et nourrissent leurs petits, les seconds leur donnent leur lait, leur prodiguant leur propre substance. Ce serait une banalité que de rappeler combien sont touchans la sollicitude et le courage

avec lesquels l'oiseau et le mammifère gardent leur famille. Livingstone fait la peinture suivante d'un éléphant jouant avec son petit : *Un éléphant s'éventait avec ses deux grandes oreilles ; un éléphanteau se roulait joyeusement dans la vase, il agitait sa trompe suivant la mode éléphantine. La mère et lui se roulaient dans une fosse remplie de vase où ils se barbouillaient de fange, la mère remuait la queue et les oreilles pour exprimer sa joie.*

En dehors de l'amour sexuel et de l'amour maternel, les animaux témoignent des sentimens affectifs. Ces sentimens ont sans doute été peu manifestes dans les époques où ont régné les invertébrés, les poissons et même les reptiles : *Les reptiles*, a dit M. Sauvage, *n'engagent de relations amicales ni avec les autres membres de leur classe, ni surtout avec d'autres animaux... Tant que la passion sensorielle n'est pas réveillée, chacun d'eux ne songe qu'à lui-même... jamais collectivité ne vient en aide à l'individu.*

Je ne sais quels ont été, à l'époque tertiaire, les sentimens des abeilles et des fourmis qui vivaient déjà en société, des *Paloplotherium*, des *Cainotherium*, des *Prodremotherium*, des *Hipparion*, des antilopes, réunis en vastes bandes. Mais il est permis d'affirmer que plusieurs des mammifères actuels témoignent énergiquement leurs sentimens d'amour ou de haine.

L'attachement des chevaux arabes pour leurs maîtres est connu de tous les voyageurs en Orient. Quand vient le soir, ils se renversent complètement sur le sol, leur ventre sert d'oreiller aux femmes et aux enfans couchés entre leurs jambes ; jamais ces bonnes créatures ne bougent. Chacun sait que des lions prennent en affection des chiens ou des chats. Les chiens sont des amis incomparables ; souvent ils refusent toute nourriture quand ceux qu'ils aiment ne sont pas là ; on en a vu mourir sur la tombe de leur maître. Sans doute l'homme a exercé son influence sur les sentimens des animaux ; mais ces sentimens il ne les a pas créés, il les a trouvés tout formés, il n'en a fait qu'augmenter l'intensité. Lorsque l'histoire naturelle sera plus répandue, nous aimerons davantage les bêtes charmantes qui nous entourent ; nous comprendrons que c'est un crime envers l'Auteur de la nature de maltraiter des êtres auxquels il a donné des sentimens affectifs.

Quant aux hommes, quelques-uns ne savent pas aimer ; ce sont des types incomplets. Les hommes dignes de leur nom aiment si fort leurs parens, leurs amis, leur patrie, leur Dieu qu'ils s'exposent pour eux à la mort. Ils ne sont point portés seulement vers ce qui leur a donné des sensations physiques. Leurs passions les plus ardentes sont celles qui embrasent les âmes et l'Être

infini qu'ils ne voient pas, qu'ils ne touchent pas. Ainsi nous pouvons dire que la sensibilité a augmenté dans le monde.

VII

Progrès de l'intelligence. — La plus haute de nos facultés, l'intelligence a été rudimentaire dans les anciens âges géologiques, et elle a été en grandissant jusqu'à l'époque actuelle, où elle présente un si merveilleux épanouissement. Ses progrès peuvent être constatés, car ils sont liés dans une certaine mesure au développement de la substance nerveuse.

L'intelligence, dans tout individu, doit être une; pour juger, il est nécessaire de comparer; pour comparer, il faut que les notions soient centralisées à un même point; donc la concentration de la substance nerveuse est un indice de supériorité. En outre, on constate que, chez les êtres vivans, la masse de la substance nerveuse est généralement en proportion de la somme de l'intelligence.

Si nous pouvons nous faire une idée de ce que les animaux ont été pendant les temps primaires d'après ce qu'ils sont dans la nature actuelle, nous devons supposer que leur substance nerveuse était encore peu concentrée et ne formait pas un grand volume. Il y avait alors beaucoup de polypes, d'échinodermes, de brachiopodes; de nos jours, le système nerveux est très faiblement développé chez ces animaux. Il y avait aussi des mollusques de différentes classes. Aujourd'hui les bivalves ont leurs ganglions nerveux éloignés les uns des autres; les gastéropodes les ont plus rapprochés, leur état est encore rudimentaire; nous n'avons pas de raison de croire qu'il fût plus parfait dans les animaux des temps primaires. Chez les céphalopodes actuels, le système nerveux est bien plus concentré que dans les autres mollusques; peut-être en était-il ainsi chez les nautilidés des temps primaires.

Pour juger ce qu'était le système nerveux des trilobites, nous devons le considérer chez les animaux actuels, tels que les *apus*, qui semblent en différer le moins; il y est très simple. Les autres crustacés et les insectes avaient sans doute leurs ganglions nerveux peu concentrés. On n'a pas encore étudié l'encéphale des poissons primitifs; s'il a été semblable à celui des espèces qui vivent aujourd'hui, il était dans un état assez imparfait. Chez les poissons, les lobes olfactifs sont proportionnellement énormes, les hémisphères cérébraux sont séparés et d'une petitesse singulière, les lobes optiques sont très grands et à découvert, le cer-

velet est petit comparativement aux lobes optiques et à la moelle allongée. Non seulement l'encéphale est peu concentré; il est aussi fort exigu; on ne saurait disséquer un poisson sans être frappé des faibles dimensions de son cerveau proportionnellement à l'ensemble du corps. Chacun du reste sait que les poissons ont peu d'intelligence.

Les reptiles primaires ont eu une grande tête, mais la portion réservée au cerveau était fort restreinte. L'état de compression dans lequel se trouvent les débris de quadrupèdes d'une antiquité reculée rend leur étude très difficile; j'ai pu examiner un crâne d'*Actinodon* qui montre la place où était logé l'encéphale; cette place est réduite. M. Cope a été assez habile pour dégager l'encéphale d'un reptile permien du Texas; le cerveau était moins large que la région des lobes optiques et du cervelet; il n'est pas aisé d'établir sa limite avec les lobes olfactifs; il y avait une énorme glande pinéale; le cervelet est simple et légèrement concave. M. Cope pense que cet encéphale se rapproche de celui des batraciens plus que de celui des reptiles proprement dits.

Une des plus curieuses choses que les paléontologistes américains nous aient révélées a été le contraste des dimensions gigantesques des dinosauriens secondaires et de la petitesse de leur cerveau : j'en ai été très impressionné aux États-Unis, en voyant les collections formées par MM. Marsh et Cope; quand on regarde les colonnes vertébrales des êtres qu'ils ont tirés des Montagnes Rocheuses, on est exposé à prendre tout d'abord le cou pour la queue, car le cou et surtout la tête ont une ténuité à laquelle nous ne sommes pas habitués ; la cavité encéphalique est parfois beaucoup moindre que la cavité médullaire du sacrum. Si donc le développement de l'intelligence est lié dans une certaine mesure à celui de la substance nerveuse, on peut croire que les grands reptiles secondaires en avaient plus dans la partie postérieure du corps que dans la tête. C'étaient sans doute des bêtes stupides qui montrent que la force matérielle ne se confond pas avec la force intellectuelle.

Nous n'avons donc pas de motifs pour croire que les reptiles anciens, malgré leurs gigantesques proportions, aient été mieux doués que les reptiles actuels. Or ceux-ci ont une faible intelligence; parfois, lorsque je les contemple dans notre ménagerie du Muséum, je me prends à m'étonner que l'Être infiniment beau et bon ait fait des créatures si dépourvues de grâce et d'intelligence. Il y a quelque temps, après un de mes cours au Muséum, je conduisis mes auditeurs à la ménagerie des reptiles; je désirais leur montrer le contraste que les continens secondaires, peuplés de

reptiles, ont dû offrir avec les pays actuels qu'égaient les mammifères et les oiseaux. C'était par une brûlante journée de juin; le ciel était éclatant de lumière, je pensais que les reptiles seraient dans l'état le plus favorable. Mais rien ne put les tirer de leur langueur; il fallut les violenter pour les faire sortir de leurs couvertures; quand on leur donnait quelque proie, ils s'élançaient sur elle; autrement, ils ne bougeaient pas. Tout ce monde était morne, silencieux; ces êtres traînent leur vie ainsi qu'ils traînent leur corps rampant. Quand nous fûmes sortis de la ménagerie des reptiles, nous retrouvâmes les oiseaux qui sautillaient et chantaient comme pour célébrer le bleu du ciel; les singes se jouaient entre eux, les antilopes bondissaient, joyeuses, ou fixaient sur nous leurs jolis yeux. Et nous disions merci à Dieu de ne pas nous avoir fait naître à l'époque des dinosauriens, car ces étranges et gigantesques créatures devaient inspirer non seulement la peur, mais aussi l'ennui. En vérité nous sommes arrivés sur terre dans le bon temps; la nature présente nous sourit, et la nature à venir sera peut-être encore meilleure!

Les mammifères ont des cerveaux incomparablement plus grands et plus parfaits que tous les autres animaux. Leurs progrès se sont produits peu à peu. M. Cope a clairement établi que les premiers mammifères tertiaires d'Amérique ont eu leur cerveau beaucoup moins développé que leurs successeurs. Ainsi le *Periptychus*, genre du Puerco, c'est-à-dire du plus ancien terrain tertiaire, avait des lobes olfactifs énormes, des hémisphères cérébraux petits et lisses, des lobes optiques à découvert; le *Phenacodus* et le *Coryphodon* avaient aussi un cerveau peu perfectionné. Grâce au docteur Lemoine, nous connaissons les encéphales de quelques-uns des plus anciens mammifères tertiaires de l'Europe; leurs lobes olfactifs sont assez grands; les hémisphères cérébraux, bien que surpassant beaucoup ceux des reptiles, sont encore assez petits et simples; les lobes optiques, larges et à découvert, rappellent les reptiles; mais le cervelet est plus grand et la moelle allongée est proportionnellement plus petite. Ainsi l'encéphale des mammifères a commencé par être supérieur à celui des reptiles secondaires, inférieur à celui des mammifères actuels.

Plus tard ont paru les fameux *dinocératidés* dont les caractères ont été si bien mis en lumière par le magnifique ouvrage de M. Marsh. Ces grands mammifères avaient encore un cerveau petit, comparativement à ceux de l'époque actuelle. Cuvier a décrit une tête d'Anoplotherium, brisée de manière à montrer son encéphale : *Un hasard heureux*, dit-il, *m'a procuré quelque*

idée de la forme du cerveau dans l'Anoplotherium;... il était peu volumineux à proportion... ses hémisphères ne montraient pas de circonvolutions, mais on voyait seulement un enfoncement longitudinal peu profond sur chacun. Toutes les lois de l'analogie nous autorisent à conclure que notre animal était fort dépourvu d'intelligence.

C'est seulement vers la fin des temps tertiaires que les cerveaux des divers mammifères ont pris leur complet développement. Des sociétés animales où se trouvaient à la fois des solipèdes, des ruminans variés, des proboscidiens, des rongeurs, des carnivores nombreux, des insectivores, des singes, devaient représenter une somme d'intelligence bien supérieure à celle des âges antérieurs.

L'encéphale de l'homme, le dernier venu des êtres qui se sont succédé dans le monde, a surpassé par sa dimension et sa complication celui des singes; vu en dessus, il ne laisse voir que de grands hémisphères riches en circonvolutions; les lobes olfactifs, les tubercules optiques, le cervelet et même la moelle allongée sont ramenés en dessous des hémisphères; la concentration est à son suprême degré.

Dès l'époque quaternaire, l'homme marque sa supériorité immense sur le monde animal. Il y eut un temps où, dans nos contrées, on vit cheminer le gigantesque *Elephas antiquus*, le *Rhinoceros* de Merck, d'énormes bovidés; des hippopotames se jouaient dans les rivières que bordaient des figuiers; on entendait rugir les *Machairodus*, les hyènes et les ours. En face de bêtes géantes ou féroces, ont paru des hommes à peu près faibles comme nous le sommes, n'ayant pour se défendre que des bâtons et des instrumens en silex. Lutte inégale, combat rempli d'anxiété! On dirait des pygmées qui s'essaient contre des géans. Eh bien! les pygmées ont vaincu les géans. Le génie de l'homme a dominé la puissante nature.

Plus tard le spectacle avait changé; la température était devenue glaciale et avait dû appauvrir la végétation; les rivières gelées n'avaient plus d'hippopotames; au cerf avait succédé le renne, à l'*Elephas antiquus*, le *Mammouth* couvert d'une épaisse toison, et au *Rhinoceros* de Merck, le *Rhinoceros* laineux. Il y avait encore de grands bovidés, de grands lions, de grands ours et des hyènes. Malgré ces ennemis, en dépit des frimas, nos aïeux cousaient des vêtemens, ébauchaient des gravures et des sculptures. Saluons-les avec respect, car c'étaient des braves et des artistes. Depuis eux, il y a eu développement progressif du génie humain. Dieu seul peut savoir où ce développement s'arrêtera.

VIII

Conclusion. — Avant les découvertes de la paléontologie, les naturalistes ont cru à la fixité des espèces. Ils avaient constaté que les animaux semblables s'unissent entre eux et ont des produits féconds, tandis que les animaux différens ou bien ne s'unissent pas entre eux, ou, s'ils s'unissent, engendrent des produits inféconds. On était frappé de voir les unions des jumens et des ânes ne donner que des produits stériles. On a alors appelé espèces *les assemblages d'individus qui donnent en s'accouplant des produits féconds;* ces espèces ont été regardées comme immuables.

Les zoologistes ont eu raison de dire que les modifications des êtres ne proviennent pas du croisement des espèces; car s'il en était ainsi, les animaux d'une même époque formeraient un terne mélange de nuances insensibles, au lieu des admirables contrastes qui s'offrent partout, et on ne verrait pas apparaître de caractères nouveaux; la nature tournerait dans le même cercle. Mais, parce que les changemens ne résultent pas de croisemens, ce n'est pas une raison pour nier qu'ils aient eu lieu. Les hyènes, les ours, les rhinocéros, etc., n'ont pas toujours été identiques avec les espèces actuelles. Les temps passés nous donnent le spectacle d'incessantes mutations. Voici, à mon avis, comment les choses se sont produites : des individus descendus de mêmes parens ont été modifiés simultanément en passant d'une époque géologique à une autre; restant semblables entre eux, quoiqu'ils ne fussent plus semblables à leurs parens, ils ont continué à s'accoupler et à fournir des produits féconds. D'autres individus, ayant les mêmes parens, se sont différenciés, soit par suite d'un changement de milieu, soit par toute autre cause; ils ont alors cessé de donner par leur union des produits féconds. Ainsi, à toutes les époques, comme de nos jours, il y a eu des êtres de même espèce et des êtres d'espèce différente.

Mais l'espèce n'a eu qu'une durée limitée. A la lumière de la paléontologie, il faut, je crois, remplacer les anciennes définitions de l'espèce par la définition suivante : *L'espèce est l'assemblage des individus qui ne sont pas encore assez différenciés pour cesser de donner ensemble des produits féconds.*

S'il n'y a pas eu de croisemens entre les différentes espèces, comment les transformations ont-elles eu lieu? Lamarck, et M. Cope plus récemment, ont parlé de l'influence que l'exercice a sur les organes; Darwin a étudié le rôle qu'ont joué la sélec-

tion naturelle et la concurrence vitale; les nombreux changemens physiques produits à la surface du globe ont eu une action; les microbes n'ont pas été sans importance, etc. Cependant on doit avouer que jusqu'à présent on connaît très peu les causes des transformations des êtres. Je ne saurais m'en occuper. La tâche que j'ai entreprise me paraît déjà assez difficile.

Lorsque les naturalistes croyaient les espèces immuables, indépendantes de celles qui les ont précédées, ils n'avaient pas à s'inquiéter de leur développement. Aujourd'hui, non seulement nous admettons les changemens des espèces, mais nous pensons que chacun de ces changemens a sa signification; il représente un stade d'évolution, de sorte que par l'enchaînement des espèces des époques successives, nous parvenons à établir l'histoire des familles et des ordres comme celle d'un individu; nous assistons à leur début, à leur enfance, à leur apogée, et quelquefois à leur déclin. Ainsi commençons-nous à entrevoir une grande synthèse se poursuivant depuis les anciens temps jusqu'à nos jours. La nature, bien loin d'être un composé d'êtres immobiles, échelonnés les uns au-dessus des autres dans des étages successifs, est un composé d'êtres toujours en mouvement. Un plan a dominé l'histoire du monde animé : la paléontologie est l'étude de ce plan.

Descartes admettait l'automatisme des bêtes, il pensait que Dieu les faisait mouvoir en agissant directement sur leurs organes. Leibnitz a substitué à cette théorie celle des forces, c'est-à-dire la *dynamique;* il a supposé que si les animaux agissent, sentent ou raisonnent, ce n'est point par une intervention directe de Dieu, mais par le jeu des forces que Dieu a déposées dans ces animaux. Comme je l'ai déjà déclaré, je crois avec Leibniz que l'être animé est une force ou une réunion de forces. Les forces sont diverses; il y en a qui s'exercent sans avoir besoin de matière, elles constituent les faits de raison pure; il y en a qui s'emparent de portions de matière et s'en façonnent des organes.

Nous ne savons pas quelles ont été les premières forces vitales, puisque l'Archéen nous est peu connu et que le Cambrien, le plus ancien terrain bien étudié, renferme beaucoup de types déjà avancés. Mais à partir de l'époque cambrienne, nous pouvons suivre le développement des êtres et assurer que ce développement a été progressif.

En effet, nous avons dit qu'au début des temps primaires les animaux étaient petits, qu'ils n'étaient pas très nombreux, très différenciés comparativement à ceux des époques récentes. Ils n'avaient guère de sensibilité, puisque la plupart étaient enfermés

dans des coquilles ou des cuirasses. Ils manifestaient peu d'activité, car plusieurs d'entre eux n'étaient pas seulement emprisonnés, mais aussi enchaînés; leurs enveloppes devaient gêner leurs mouvemens; j'ai rappelé que les premiers vertébrés ont eu une colonne vertébrale incomplètement ossifiée qui donnait un insuffisant appui à leurs muscles. Nous pouvons également assurer que les anciens êtres avaient une faible intelligence, à en juger par ceux d'aujourd'hui qui en diffèrent le moins.

Dans l'ère secondaire, les continens ont vu la force brutale parvenue à son apogée sous la forme des reptiles dinosauriens; les invertébrés et les vertébrés se sont beaucoup multipliés et différenciés. Mais les facultés qui marquent le perfectionnement suprême des êtres animés étaient incomplètes; il y avait encore dans le monde peu de sensibilité et d'intelligence.

Pendant l'ère tertiaire, la dimension du corps des animaux terrestres a un peu diminué; les plus majestueux mammifères, dinotherium, mastodonte, éléphant, n'ont pas égalé les dinosauriens secondaires. En compensation, il y a eu progrès dans l'activité, la sensibilité et l'intelligence; ces progrès ont été continus depuis l'aurore du Tertiaire jusqu'au temps miocène qui marque le summum du monde animal.

Enfin, dans l'ère quaternaire à laquelle l'époque actuelle appartient, pendant que les océans nourrissent les plus grands animaux marins, la force brutale diminue toujours sur les continens; les mammifères ne sont plus aussi imposans; mais voici le règne de l'homme où se résument, se complètent les merveilles des temps passés : il conçoit l'immatériel, et s'il ne peut bien comprendre l'œuvre de la création, du moins il l'entrevoit, rendant à son Auteur un hommage que nul être ne lui avait encore offert.

Ainsi, l'histoire du monde nous révèle un progrès qui s'est continué à travers les âges. Ce progrès s'arrêtera-t-il? J'ignore si, dans l'avenir, les plantes porteront des fleurs plus belles, des fruits plus délicieux. Je ne sais si les animaux s'amélioreront, mais ce qu'on peut assurer, c'est que l'homme n'a pas atteint son perfectionnement. Nous n'avons pas fini la série des inventions qui changeront la face de la terre; nous n'avons pas élevé nos âmes autant que nous pouvons le faire; à côté de quelques heureux, il y a beaucoup d'hommes qui souffrent, et on n'a point efficacement pensé à employer, pour le bonheur de nos frères déshérités, les forces qui sont dépensées pour la guerre. Nous, paléontologistes, dont la vie se passe à constater les progrès des êtres animés à tous les âges, nous devons être pleins d'espoir;

nous affirmons qu'en dépit de maux passagers, nous progresserons encore.

Je pense que les géologues accepteront volontiers la manière de voir qui est exposée ici, parce que, s'il est vrai que les étages géologiques ne sont autre chose que des stades dans l'histoire du développement des êtres, la connaissance de ces stades d'évolution fournira un précieux secours pour la détermination des âges de la terre. Mais, au point de vue philosophique, mon étude est exposée à des critiques, car elle soulève des questions trop hautes et trop difficiles pour rencontrer l'adhésion de tous les esprits. Ces questions peuvent être ramenées à deux points principaux : limites des forces organiques et des forces pensantes, rapports du monde animé avec Dieu. Je dirai d'abord un mot de la première question.

Je dois avouer que, lorsque je suis les développemens des êtres à travers les âges géologiques, passant insensiblement de leur état dans les temps cambriens à leur état actuel, j'ai quelque peine à établir où commencent les facultés qui constitueront une créature intelligente. Il n'est pas aisé de marquer la limite de la sensibilité physique et de la sensibilité morale, de l'activité involontaire et de la volonté, de l'inconscience et de l'intelligence. Mais en considérant les êtres actuels et surtout en nous considérant nous-mêmes, nous rencontrons des difficultés du même genre. Nous sentons bien qu'il y a en nous une activité involontaire, inconsciente et une activité volontaire qui en est différente et en est parfois l'antagoniste ; cependant il nous est difficile de dire où l'une finit, où l'autre commence : c'est là un de ces nombreux problèmes qui oppressent l'âme de l'humanité. Je me rappelle que mon cher maître d'embryogénie, M. Gerbe, me fit suivre jour par jour des œufs qu'une poule couvait : il me montra qu'au moment où ils ont été pondus, le jaune ne formait qu'un petit disque blanc appelé cicatricule ; cette cicatricule grandit de manière à envelopper le jaune et devient un blastoderme. Un jour on y distingue autour d'un champ clair un champ opaque et cerné par une veine dite coronaire ; de cette veine il y a circulation vers un point central, et un autre jour ce point central devient un cœur qui bat. Je ressentis une étrange impression au moment où M. Gerbe me fit voir dans un œuf, sans mouvement la veille, un cœur qui battait. D'où vient ce mouvement? Ce n'est pas de la mère, puisque l'œuf est séparé d'elle par une coque dure, et que la simple chaleur d'un four à éclosion produit le même effet qu'une couveuse. Encore une fois d'où vient cette force vitale? Bientôt la vie va se répandre, le poussin

sortira de son œuf, il deviendra un oiseau qui chantera, soignera ses petits et saura les défendre au péril de son existence.

Nous pouvons, au lieu de citer des animaux, citer l'homme lui-même, qui est de tous les problèmes le plus extraordinaire. Quel que doive être un jour son génie, un homme commence par être un vitellus microscopique, puis un blastoderme, puis un fœtus, ensuite il vient au monde; sa sensibilité se manifeste, son activité augmente et plus tard brille une lueur d'intelligence qui grandit lentement. Il y a donc apparition de forces nouvelles, car il est difficile de prétendre que les ovules contenus dans les ovaires de la mère, ou les animalcules spermatiques du père avaient en eux un principe intellectuel. Un être qui pourra être un Raphaël, un saint Vincent de Paul, un Descartes, débute si simplement que tout d'abord il n'a pas les marques de l'humanité; il n'a que des caractères propres au règne animal. Chacun constate cela. Pourquoi n'admettrait-on pas que ce qui se passe de nos jours se soit passé autrefois? En quoi la difficulté d'établir la limite des phénomènes psychiques et matériels est-elle plus choquante s'il s'agit des temps passés que lorsqu'il s'agit du temps présent? Schimper a dit très justement : *Le commencement des phénomènes qui se passent journellement sous nos yeux est tout aussi obscur, aussi indéchiffrable que celui des grandes créatures passées.*

La personnalité humaine, si manifeste chez les individus adultes, est confuse dans l'état embryonnaire. Parce qu'un être descend d'un autre, cela n'empêche pas que son intelligence devienne personnelle. Une femme a plusieurs enfans; vous admettez que l'intelligence de chacun de ces enfans est distincte de celle de leur mère. Vous pouvez aussi bien admettre que l'intelligence des hommes est distincte de celle des animaux, alors même que vous découvrez entre eux d'étroits rapports qui vous font supposer une commune descendance. Il y a en chacun de nous, si nobles et si pures que soient nos aspirations, des tendances bestiales qui nous font rougir : c'est de l'atavisme. Il ne faut pas confondre dans la vie le point de départ et le point d'arrivée. Nous pouvons avoir un passé modeste; cela n'empêche pas que nous ayons soif d'idéal, de concept, d'amour divin. Notre âme grandie entrevoit un magnifique avenir ; nous nous éloignons de plus en plus du monde matériel d'où notre corps est sorti pour nous élever vers l'infini.

J'arrive maintenant aux rapports du monde avec Dieu. Les êtres animés ne sauraient avoir eux-mêmes produit leurs forces vitales, car nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Quand nous

imaginerons toutes les forces physiques ou chimiques, elles ne feront pas une force vitale et surtout une force pensante. C'est donc la cause première, c'est-à-dire Dieu, qui crée les forces.

Plusieurs philosophes ont cru que Dieu avait à l'origine créé des forces auxquelles il avait donné le pouvoir virtuel de se modifier. Lorsqu'on suit le développement des membres chez plusieurs des mammifères tertiaires, on voit que d'abord ils ont eu cinq doigts, puis qu'ils en ont eu quatre, puis trois, puis deux et enfin un seul; on pourrait donc supposer qu'ils ont subi simplement des diminutions. Mais à côté de ces diminutions, il y a eu de nombreuses apparitions d'organes nouveaux et de fonctions nouvelles, de telle sorte qu'il faut bien admettre des créations successives de forces. Dans tous les cas, soit qu'on pense que Dieu a fait chaque force, soit qu'on suppose qu'il a multiplié et modifié une partie des forces qu'il a créées, il me semble que l'activité divine s'est manifestée d'une manière continue.

En faisant ainsi intervenir Dieu sans cesse dans la nature je me trouve très près du panthéisme qui met Dieu partout. M. Paul Janet a dit : *Quel est le métaphysicien qui, après avoir distingué Dieu et le monde, cherchant ensuite à les réunir* (car c'est à quoi il faut arriver), *ait toujours montré une parfaite logique et une vraie lucidité?... Si vous séparez trop Dieu et le monde, vous tombez dans le dualisme antique; si vous les unissez trop, vous courez le risque de tomber dans le panthéisme.* En vérité, quand on se place uniquement au point de vue de la nature, on a facilement des tendances vers le panthéisme; ces tendances sont le résultat d'une admiration excessive des merveilles que nous découvrons toujours et partout. Qui donc a contemplé la voûte du ciel avec ses astres innombrables, sans être une seule nuit tenté de s'écrier : Indéfini des espaces, ne seriez-vous pas l'être infini lui-même? Quel voyageur, rencontrant au sommet d'une montagne solitaire des fleurs charmantes, embaumées, n'a été disposé à leur dire : Fleurs dont la beauté m'entraîne vers l'idée du beau absolu, n'en seriez-vous pas un effluve? Celui qui entrevoit le monde passé avec sa perpétuelle et incompréhensible fécondité peut le trouver tellement grand, tellement puissant qu'il se demande si ce n'est pas quelque chose de Dieu lui-même.

Mais on ne saurait faire abstraction de l'humanité qui semble la merveille à laquelle a abouti la création. Si le monde se confond avec Dieu, les hommes qui font partie du monde se confondent aussi; ils n'ont plus de personnalité, et comme, sauf de rares exceptions, ils croient fermement à leur personnalité, il faudrait en conclure qu'ils ne sont que des insensés. Nous ne

saurions admettre cela, car si nous pensions que nous sommes des malheureux dépourvus de sens, il nous serait inutile de raisonner davantage. Quand nous suivons l'histoire de tous les temps géologiques, nous y voyons une harmonie universelle et nous ne pouvons croire que l'homme soit une exception dans cette harmonie.

A cet argument et à plusieurs autres cités par les spiritualistes, j'en ajouterai un qui est tiré de nos études mêmes sur l'évolution des êtres des temps géologiques. Si proche que Dieu soit de la nature, il ne se confond pas avec elle, car l'histoire du monde nous révèle une unité de plan qui se poursuit à travers tous les âges, annonçant un organisateur immuable, tandis que la paléontologie nous offre le spectacle d'êtres se modifiant sans cesse. Il y a opposition entre ces êtres si mobiles et leur auteur qui reste toujours le même. J'ai dernièrement fait un travail sur l'éléphant fossile de Durfort, le plus imposant mammifère terrestre dont on possède un squelette entier ; en le contemplant dans notre galerie de paléontologie du Muséum, en pensant au *Dinotherium gigantissimum* plus puissant encore, aux mastodontes, aux dinosauriens des temps secondaires, j'ai cherché en vain quelle cause matérielle a pu les faire disparaître. Tout se transforme ou meurt, géant ou nain, peuple ou individu, lentement ou brusquement. Les mieux doués, ceux qui marquaient le complet épanouissement de leur classe et semblaient les plus invincibles, se sont éteints souvent sans laisser de postérité. Depuis le jour où la première créature reçut le souffle de vie, combien d'êtres sont tombés, que de naissances, d'amours, d'épanouissemens dont la trace s'est effacée! Le changement paraît être la suprême loi de la nature. Il y a quelque mélancolie dans le spectacle de ces inexplicables disparitions. L'âme du paléontologiste, fatiguée de tant de mutations, de tant de fragilité, est portée facilement à chercher un point fixe où elle se repose; elle se complaît dans l'idée d'un Être infini, qui, au milieu du changement des mondes, ne change point.

ALBERT GAUDRY.

LE DOCTEUR SAMUEL JOHNSON

ET LES FEMMES

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Pendant que Voltaire régnait sur la France, l'Angleterre était gouvernée par le fils d'un petit libraire de Lichfield, par le fameux docteur Samuel Johnson, et l'autorité de Voltaire était plus contestée, moins solidement assise que celle du docteur anglais, que Chesterfield traitait de vénérable Hottentot. Comme l'a dit M. Filon, « on admettait ses préjugés comme des dogmes, on recueillait ses boutades comme des oracles. On se disputait l'honneur de puiser à sa tabatière, ou de le débarrasser de sa canne. Ses ennemis étaient des gens perdus, et il suffisait de l'avoir contredit une fois pour s'assurer une double réputation d'intrépidité et de mauvais caractère. » Ce n'était pas seulement dans les questions de critique littéraire que ses arrêts faisaient loi; morale, religion, institutions politiques, convenances sociales, il décidait de tout, tranchait sur tout. Il s'était chargé d'enseigner à ses compatriotes ce qu'un homme doit croire, doit penser, mépriser ou respecter pour être lui-même respectable. Au commencement du siècle, Addison avait exercé, lui aussi, un grand empire sur l'opinion; mais, comme l'a dit encore M. Filon, « Addison était un monarque constitutionnel, libéral, affable, le chapeau à la main, le sourire aux lèvres. » De 1760 à 1784, Johnson est un tyran. Il ordonne, il commande, il rend des jugemens sans appel, il proscrit les hérétiques, il frappe d'anathème quiconque résiste à ses souveraines décisions, quiconque discute un seul article de son code de la respectabilité.

Quand on examine son œuvre, on a peine à comprendre cette prodigieuse autorité dont il jouit jusqu'à sa mort. Il fut, comme Addison, un essayiste, un journaliste, et ce journaliste avait la patte lourde; c'était un ours, et cet ours ne savait pas danser. Il a fait une tragédie,

qui tomba à plat. Il a écrit sous le titre de *Rasselas* un conte philosophique, qu'on ne peut lire jusqu'au bout qu'à la condition de n'avoir jamais lu *Candide*. Il n'est resté de lui que ses biographies de poètes anglais et son dictionnaire, supérieur, pensent nos voisins, au dictionnaire de notre Académie, et qui a fait dire qu'un jour un Anglais avait battu quarante Français. Lisez tout ce qu'a écrit Johnson, vous n'y trouverez rien qui ressemble à du génie, rien qui porte la marque d'un talent de premier ordre. David Hume lui était cent fois supérieur par l'originalité et la puissance de l'esprit; il a marqué dans l'histoire de la pensée humaine. Cependant, s'il eut ses admirateurs et ses disciples, il eut peu d'influence sur l'opinion. Johnson le regardait de haut en bas, et un jour qu'il le rencontra dans un salon, il lui tourna le dos. Il qualifiait ce remueur d'idées « de trayeur de taureau », il l'accusait avec superbe de s'amuser à de vaines spéculations, de broder des toiles d'araignées, de préférer des erreurs nouvelles aux vieilles vérités. Toute nouveauté lui était suspecte, il avait horreur des esprits qui cherchent les aventures. En politique, en religion comme en morale, il était un conservateur très borné, exprimant d'une façon originale des idées qui l'étaient peu, et ce fut là le secret de son étonnante fortune. Il représentait l'opinion moyenne de ses contemporains. Ses préjugés lui étaient chers, et dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les Anglais étaient disposés à croire que rien n'est plus raisonnable ni plus utile qu'un préjugé, qu'un homme qui n'en a pas ou qui se pique de n'en pas avoir est un homme dangereux, ou, en tout cas, n'est pas un homme respectable.

Entre la France et l'Angleterre du XVIIIe siècle, il y a cette différence que l'une s'acheminait, sans le savoir, à une grande révolution, et que l'autre avait déjà fait la sienne. A la veille des révolutions, on discute tout et on ne se défie de rien; on croit à l'innocuité des doctrines, des thèses hardies, des utopies, des chimères; tout paraît possible et rien ne paraît dangereux : c'est ce que Mirabeau appelait le fanatisme de l'espérance. Au lendemain de ces terribles fêtes, on a l'esprit plus rassis, on est revenu de beaucoup d'illusions, on est plus enclin à craindre qu'à espérer. L'Angleterre avait vécu cinquante ans dans les incertitudes, les crises et les orages ; elle avait décapité un roi, en avait chassé un autre et l'avait remplacé par un étranger qui ne lui plaisait qu'à moitié. Mais elle avait appris par de dures expériences que les parfaits contentemens ne sont pas de ce monde, qu'il faut tâcher d'aimer ce qu'on a, qu'il est plus facile de détruire que de remplacer ce qu'on a détruit, qu'il y a des coups de vent qui emportent les toits des maisons et qu'une maison sans toit est peu logeable. On n'aimait guère la dynastie de Hanovre, qui ne se souciait pas d'être aimable; on ne laissait pas de la soutenir, crainte de pis. L'Église anglicane était antipathique à beaucoup de gens; on reconnaissait cependant qu'elle avait son uti-

lité, et que pourvu qu'on lui ôtât le pouvoir de persécuter les non-conformistes, il était bon de lui conserver ses privilèges. Les indifférens, les tièdes, qui ne croyaient pas fermement aux dix-neuf articles, pensaient qu'il convenait d'avoir l'air d'y croire, que la liberté se tourne facilement en licence, que l'esprit de discussion dégénère souvent en fureur et met les sociétés en danger.

Dans les premières années du siècle, il y avait eu comme une explosion de scepticisme et d'incrédulité militante. La religion établie s'était vue exposée à de vives attaques, dont elle avait peu souffert. Les Toland, les Tindal, les Collins, avaient trouvé à qui parler. Comme l'a remarqué M. Leslie Stephen, dans son excellente *Histoire de la pensée anglaise* au siècle dernier, les défenseurs du christianisme l'emportaient de tout point sur ses adversaires; l'autorité, le talent, l'érudition, ils avaient tout pour eux (1). On voyait figurer parmi les champions de la foi un Locke, un Bentley, un Berkeley, un Clarke, un Butler. Les essayistes, les gens de lettres étaient venus en aide aux théologiens et aux penseurs. Addison, Pope, Swift avaient dit leur fait aux incrédules, qui perdent sans cesse du terrain. Au rebours de ce qui se passe en France, la libre pensée n'exerce presque aucune influence sur la littérature anglaise du milieu du siècle. Fielding affecte autant de mépris pour les déistes que pour les méthodistes; Richardson aurait cru faire injure à son Lovelace en supposant qu'il pût nier l'enfer et les peines éternelles.

L'antique orthodoxie languissait; elle semblait usée jusqu'aux moelles. Dans le secret de son cœur, tel évêque était infecté de rationalisme, mais il s'arrangeait pour que personne n'en sût rien; ses doutes ne le tourmentaient point, c'était une goutte indolente qui ne le faisait point souffrir et avec laquelle il pouvait vivre commodément. Tout le monde s'accordait à reconnaître que les vieilles formules ont leur prix, qu'il n'y faut toucher qu'avec un extrême ménagement, que le vin nouveau n'est bon à boire que quand on le sert dans une vieille bouteille. L'enthousiasme et le scepticisme, voilà les deux grands ennemis du bonheur; on les met tous deux à l'interdit. Les opinions modérées sont à la vogue; on leur attribue le double mérite de donner de la stabilité aux institutions et beaucoup d'agrément à la vie.

Les philosophes français de ce temps ont les emportemens, les témérités, les fougues et les grâces de la jeunesse; les penseurs anglais sont des vieillards qui se souviennent, prévoient et se défient. Ils ont un goût prononcé pour les compromis, ils préfèrent le plus mauvais accommodement au meilleur procès; ils sont fermement convaincus qu'il y a des inconséquences bienfaisantes, que les contradictions font quelquefois le bonheur des individus et des sociétés. Ils méprisent la

(1) *History of English Thought in the eighteenth Century*, by Leslie Stephen, 1876.

métaphysique, les vaines curiosités, les fous qui se flattent de scruter le mystère des choses, et qu'il faudrait bannir de tout État civilisé comme on chasse d'une maison les indiscrets qui aiment à fureter dans les buffets et à mettre leur nez dans les tiroirs. Ils n'approuvent que les doctrines qui tendent à calmer les âmes et à fortifier les vertus sociales. Ils doutent de la bonté originelle de l'homme et de sa perfectibilité indéfinie; ils pensent qu'on lui rend service en le tenant en bride, en lui enseignant les obéissances pénibles, en lui persuadant de se résigner à certains abus, aux violences, aux fraudes, aux corruptions des gouvernemens, et de tenir pour le pire des fléaux le charlatanisme des redresseurs de torts.

Leur grand principe est que les idées ne prévaudront jamais contre les faits, et le fait qui leur paraît le mieux démontré est que le monde ira toujours très mal, et que quoi qu'on fasse, on ne l'empêchera pas d'aller comme il va, qu'au surplus ce n'est pas en réformant les institutions qu'on améliorera le sort des peuples. Ils disent avec Johnson : « Parmi tous les maux dont nous souffrons, combien en est-il que les lois ou les rois puissent aggraver ou guérir? » Et comme lui ils disent aussi : « Ne remuez pas les eaux qui dorment, laissez les choses tranquilles. Les plus beaux systèmes ne changeront rien ni au cœur ni à la destinée de l'homme; Wilkes et Rousseau ne vous délivreront ni de la faim, ni de la pauvreté, ni de la maladie. Encore un coup, attachez-vous aux faits et moquez-vous des belles phrases. Travaillez et ne geignez pas. Respectez l'ordre établi, et résistez à l'anarchie comme vous résisteriez au diable. » Ainsi raisonnaient ces hommes sans illusions, sans jeunesse et sans génie. Ils étaient légion, et s'ils avaient été moins nombreux, peut-être l'Angleterre eût-elle vu se rouvrir pour elle l'ère des révolutions et des guerres civiles.

Il faut convenir que la sagesse des vieillards fait moins bonne figure dans les lettres que la folie des jeunes gens, et qu'un bon sens chagrin devient facilement ennuyeux. Johnson ne le fut jamais. Il possédait au plus haut degré cette gaieté d'imagination, cet humour anglais qui sait donner du piquant aux vérités banales ; il s'entendait à assaisonner les lieux communs, à les épicer, à les transformer en paradoxes par l'exagération du tour et de l'expression. Ajoutez que ce sage était un grand batailleur, un savant maître d'escrime, un gladiateur de la plume, et en ceci encore, il se conformait au goût de ses contemporains. Chose curieuse, les fortes convictions étaient rares, et on avait conservé la passion des controverses. Des gens flegmatiques, à l'esprit froid et posé, parlaient avec action; ils s'échauffaient pour des thèses auxquelles ils ne croyaient qu'à moitié; indifférent au fond des questions, le public assistait avec plaisir à ces passes d'armes comme à un combat de coqs ou de boxeurs.

On ne se contentait pas de pousser des argumens, de réfuter ses

adversaires; on les injuriait, on les bafouait, on les crossait. Bentley avait signifié à Collins qu'il était un coquin qui avait un intérêt personnel à nier l'enfer. Le virulent Warburton, évêque de Glocester, qui fut en son temps une manière de grand homme, accablait d'outrages les morts et les vivans. Il mettait au pilori « l'infâme Spinoza », et il méprisait également Hume qui ne croyait pas qu'il se fût jamais fait de miracles, et Wesley, qui se permettait de croire qu'il s'en faisait encore. Walpole n'était à l'entendre qu'un insupportable fat, Priestley un misérable, Voltaire une canaille. Johnson, dont les injures tombaient de plus haut, déclarait que tous les whigs étaient des hommes sans principes, de malhonnêtes gens, que le premier whig fut le diable. Il disait de Bolingbroke : « C'est un drôle qui a passé sa vie à charger son fusil contre le christianisme; mais il a eu peur de la détonation, et il a laissé une demi-couronne à un Écossais famélique pour lâcher la détente après sa mort. » Il tenait tous ses contradicteurs pour des faquins, traitait Adam Smith de « fils de chienne », s'indignait que Rousseau n'eût pas encore été déporté aux îles, et déclarait qu'il faut regarder tous les étrangers comme des fous, jusqu'à ce qu'ils aient donné la preuve du contraire.

Mais il avait sur le retors Warburton l'avantage que donne une parfaite honnêteté d'esprit, une sincérité poussée jusqu'à la candeur. Molière avait fait d'avance le portrait de Samuel Johnson quand il définissait son M. Purgon « un homme qui croyait à ses règles plus qu'à toutes les démonstrations des mathématiques, et voyait du crime à les vouloir examiner. » Il est arrivé souvent à Johnson d'avoir raison, mais il n'était jamais ni plus sûr ni plus content de lui-même, ni plus triomphant que lorsqu'il avait tort. Comme M. Purgon, « il ne savait rien d'obscur, rien de douteux, rien de difficile; » comme lui, comme tous les vrais dogmatiques, « il avait une impétuosité de prévention, une roideur de confiance, une brutalité de sens commun et de raison qui ne balançait aucune chose. » Hâtons-nous d'ajouter que si M. Purgon avait tué de la meilleure foi du monde sa femme et ses enfans, Johnson n'a jamais tué une mouche. Terrible dans ses propos, il ne voulait mal de mort à personne, et on lui pardonnait sa brutale insolence, qui le rendait heureux.

Si l'on a peine à comprendre l'étonnant empire qu'il avait sur les esprits, il y a dans sa vie quelque chose de plus extraordinaire encore: c'est la séduction que cet homme d'une laideur un peu ridicule et même repoussante exerçait sur les femmes. Ce géant informe, à la face massive, crispée par des tressaillemens nerveux, à la lippe tombante et baveuse, dont la figure avait été ravagée par la scrofule, et qui, vêtu d'un habit couleur de tabac, taché et râpé, portait une perruque que sa chandelle avait roussie, n'excitait pas seulement l'admiration des Burke, des Reynolds, des Garrick, il faisait l'enchantement, les délices

des reines de la mode et des salons. Elles le recherchaient, le choyaient, le caressaient, lui prodiguaient leurs attentions et leurs sourires ; elles couraient après lui ; c'était à qui l'aurait. Dans un livre très documenté et fort agréablement écrit, M. Craig a tâché d'éclaircir ce mystère, d'expliquer ce miracle ; mais il convient lui-même que son explication ne satisfait qu'à moitié sa raison, qu'il y a de la magie dans cette affaire (1).

« Je pose en fait, dit M. Craig, que Johnson fut courtisé, flatté, adulé par les femmes comme aucun autre mortel ne l'a jamais été ni avant lui ni après. » La belle duchesse de Devonshire, alors dans la fleur de sa jeunesse, était suspendue à ses lèvres, buvait ses paroles. Lorsqu'il faisait son apparition dans les assemblées les plus fashionables, de charmantes créatures s'attroupaient autour de lui, formant un cercle de quatre ou cinq rangs de profondeur. On les voyait quitter sur-le-champ leurs adorateurs, les splendides *beaux* du temps des Georges, pour se disputer l'honneur de s'asseoir à côté de cet éléphant malgracieux. Elles ne se contentaient pas de recevoir ses hommages chez elles; presque toutes allaient le voir chez lui, gravissaient son escalier malpropre, pénétraient avec émotion dans son appartement sombre et mal tenu comme dans le plus vénéré des sanctuaires.

On en cite deux ou trois qui résistèrent au charme. Mme Knowles osait lui tenir tête, lui livrer bataille, ce qui, du reste, ne le chagrinait point : il avait toujours pensé que vivre c'est donner des coups et en recevoir. L'ombrageuse Mme Montagu était jalouse de ses succès mondains qui faisaient tort aux siens. Mme Boswell ne pouvait lui pardonner d'aviver la flamme d'une bougie qui brûlait mal en la retournant de haut en bas et laissant dégoutter de la cire sur les tapis. Encore finit-elle par lui envoyer de la marmelade d'oranges qu'elle avait confectionnée elle-même ; il daigna la trouver bonne. Toutes les autres s'accommodaient aux caprices du dieu. Ses infirmités physiques, ses mains sales, ses ongles peu soignés, sa perruque inculte et posée de travers, ses gestes bizarres, ses gaucheries, tout de lui leur plaisait. Il leur reprochait quelquefois de ne pas savoir s'habiller, car il avait des théories sur tout, même sur la toilette des femmes. — « Petites créatures, leur disait-il, souvenez-vous que les insectes ont du goût pour les couleurs gaies. » — Les insectes passaient condamnation et s'engageaient à ne plus reparaître devant lui qu'en robe claire.

C'était l'époque des cénacles littéraires, le temps où les gens du monde se piquaient de s'intéresser aux choses de l'esprit. Le jeu, les cartes étaient tombés en discrédit; quelques femmes avaient proscrit de leurs salons le whist, l'ombre et le quadrille, elles avaient décidé qu'on ne se réunirait chez elles que pour causer. Elles pensèrent attirer

(1) *Doctor Johnson and the fair sex, a study of contrasts*, by W. H. Craig. Londres, 1895.

les hommes en les affranchissant de l'étiquette du costume. Jusqu'alors les bas de soie noire étaient de rigueur. Un M. Benjamin Stillingfleet, nous apprend M. Craig, se présenta un soir chaussé de bas d'un gris bleuâtre. Cet incident fit une si vive impression sur l'amiral Boscawen, qui n'aimait pas qu'on dérogeât à la règle, qu'il donna à ces réunions littéraires le nom de Société des bas-bleus, et le nom resta.

Que le docteur Johnson trônât dans le salon de Mme Montagu, de Mme Vesey, de Mme Ord, où l'on ne connaissait d'autre plaisir que celui de la conversation, on ne saurait s'en étonner ; il était le plus intarissable, le plus véhément, le plus savoureux des causeurs. Mais comme les bas-bleus, les femmes de théâtre subissaient son charme. La célèbre Mme Abington, cette incomparable Béatrix, fort recherchée du grand monde, eut toujours un faible pour cet homme énorme, à qui les lieux communs ne plaisaient que lorsqu'ils ressemblaient à des énormités. La charmante Kitty Clive le goûtait infiniment et se faisait une fête de deviser tête à tête avec lui : « Il m'amuse toujours, » disait-elle. Ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'autant que les belles dames, les duchesses et les comédiennes, telles petites bourgeoises très ignorantes sentaient dès la première minute un irrésistible attrait pour l'éléphant, et le proclamaient le plus séduisant des mortels. Une fermière s'écria un jour : « C'en est fait, je suis amoureuse de lui. Est-ce vivre que de ne pas aimer? » Quand il visita l'île de Skye en compagnie de Boswell, une jolie petite inconnue, d'humeur enjouée, vint s'asseoir sur ses genoux, lui jeta ses bras autour du cou et lui donna un chaste baiser : « Recommencez, ma chère, lui dit le colosse, et nous verrons qui de nous deux se lassera le premier. »

C'était du magnétisme, dit M. Craig; l'attraction sympathique est une magie. Il y a des hommes qui possèdent le don de se faire adorer par leurs chats, leurs chiens et leurs chevaux. Il cite ailleurs un mot de John Wilkes, qui si laid qu'il fût, ne demandait qu'une avance d'un quart d'heure pour souffler au plus joli garçon de l'Angleterre les bonnes grâces de sa dame. « Il n'est pas besoin, ajoute M. Craig, d'avoir une grande expérience des femmes pour savoir que ce n'est pas toujours aux jolis garçons qu'elles donnent la préférence. Au contraire un instinct secret les avertit qu'ils ont une très petite part au bon ouvrage qui peut se faire dans ce pauvre monde, et en toutes choses, ce qui les touche le plus, ce sont les œuvres. » Ce qui me paraît certain, c'est que si le docteur Johnson avait été moins laid et moins bourru, il aurait eu plus de peine à leur prendre le cœur. Comme les enfans, elles se sentent secrètement attirées vers les choses et les êtres qui leur font peur; une des sensations qui leur sont le plus agréables est de découvrir que ce qui paraît terrible ne l'est pas toujours, de revenir de leurs appréhensions et de prendre de grandes libertés avec le fantôme qui les effarouchait. Elles ont du goût pour les gros dogues qui mordent tout

le monde et se laissent houspiller par leur maîtresse. Elles aiment à apprivoiser les monstres, à s'en faire obéir, à leur prouver que la faiblesse est une force.

C'était une entreprise hasardeuse que de prétendre amadouer le docteur Johnson. Il rebutait, rabrouait souvent ses belles adoratrices, payait de rebuffades leurs adulations et leurs cajoleries. On raconte qu'une jolie miss lui ayant dit : « Docteur, ce que j'aime dans votre dictionnaire, c'est qu'on n'y trouve pas un seul vilain mot, » il répondit brutalement : « Vous les avez donc cherchés? » Miss Reynolds lui ayant demandé ce qu'il pensait d'une traduction d'Horace récemment publiée par une jeune lady : « Ce sont d'excellens vers de demoiselle, répliqua-t-il, c'est dire que ce n'est rien du tout; mais c'est beaucoup pour la personne qui les a écrits. » La première fois que Mme Hannah More lui fut présentée, elle ne lui épargna pas les complimens; il essuya quelque temps l'averse sans mot dire; puis, d'un ton colère : « Madame, avant de flatter un homme aussi grossièrement que vous le faites, vous devriez vous assurer si vos flatteries ont quelque prix pour lui. » Un jour que miss Monckton, plus tard comtesse de Cork, l'une des reines de la mode, lui disait qu'un livre de Sterne l'avait touchée : « C'est possible, dit-il ; cela tient, ma chère, à ce que vous êtes une sotte. » Parfois, cependant, il avait l'humeur plus débonnaire et plus galante. Il était déjà très vieux quand il pria une dame fort élégante de venir s'asseoir auprès de lui ; comme elle s'informait de sa santé, il répondit : « Je me porte très mal, madame, très mal, même quand vous êtes très près de moi; que serait-ce si vous vous éloigniez? » Une autre fois, une jeune femme qui lui offrait une tasse de café, lui dit que sa cafetière était le seul bien qu'elle possédât en propre. « Ne parlez pas ainsi, ma chère, s'écria-t-il. Comptez-vous donc mon cœur pour rien? » On lui pardonnait ses incartades, on savourait ses fadeurs.

Il charmait les femmes ; le charmaient-elles? Si l'on en juge par les aphorismes dont il les régalait, il les respectait peu; il les tenait pour de jolis petits animaux, dont les grâces l'amusaient et dont la vraie destination était de lui servir de jouets, de hochets. Il affectait de ne pas les prendre au sérieux, de les considérer comme des êtres inférieurs. Il les accusait de n'avoir pas le sens commun, de n'agir que par des motifs futiles ou intéressés, d'avoir tour à tour l'âme d'un enfant ou d'un vieil avare. Il désirait qu'on les tînt de court, que la rigueur de la loi les empêchât d'abuser de la dangereuse puissance que leur avait donnée la nature. Il les trouvait insensées de réclamer l'égalité des droits; il n'admettait pas que ni dans ce monde, ni même dans l'autre elles fussent traitées comme les égales de l'homme.

Ce ne sont pas nos aphorismes qui gouvernent notre vie; nos inclinations naturelles sont la règle mystérieuse de nos sentimens et de nos

actions. Par je ne sais quel miracle, ce docteur très bourru, qui tenait la femme pour un être inférieur, cachait un cœur d'or sous son enveloppe rugueuse, et il y avait en lui un fonds de tendresse délicate, pieuse, pour les êtres faibles et dépendans. Ce formidable batailleur, à l'esprit et au corps massifs, était un de ces bons géans des contes de fées, qui se plaisent à secourir les humbles et les petits. Ce pachyderme, à la lourde démarche, qui écrasait sous sa grosse patte tous les whigs, tous les fous, tous les enthousiastes, tous les sceptiques qu'il rencontrait sur son chemin, se faisait un scrupule d'écraser une fourmi.

Personne ne fut plus humain, plus charitable. Il avait vécu dix ans dans une misère noire et gagné son pain par de dures et fastidieuses besognes ; loin de l'aigrir, ses souffrances lui avaient attendri l'âme.

Il était devenu célèbre, mais il était peu fortuné ; le plus clair de ses ressources était la pension de 300 livres sterling que lui avait fait allouer le marquis de Bute, et ce pauvre aimait à partager ses petites rentes avec de plus pauvres que lui. Quand il eut perdu sa femme, il fit de sa maison un refuge, un hospice, où il recueillait de chétives créatures battues de l'oiseau, maltraitées par la vie, tristes épaves d'un grand naufrage. En sortant d'un salon où des duchesses, où d'élégantes comédiennes lui avaient prodigué l'encens, il retournait à ses brebis malades, qui vivaient de ses bienfaits et s'en montraient souvent peu reconnaissantes. Il était plein d'attentions pour elles, il adoucissait sa voix pour leur parler, prenait en bonne part leurs reproches et leurs doléances, se pliait à leurs caprices. Cet orgueilleux se faisait esclave et semblait aimer sa servitude. Il se révoltait contre le despotisme de la jeunesse et de la beauté triomphantes, il se soumettait humblement à la tyrannie de la laideur en cheveux gris.

La plus ancienne de ses pensionnaires était une Mme Anna Williams, fille d'un médecin du pays de Galles ; elle avait perdu la vue ; il se serait fait conscience de la renvoyer, et elle mourut chez lui. Elle se considérait comme la maîtresse de la maison ; quoi qu'on pût lui dire, elle découpait à table, patrouillait les viandes, s'obstinait à servir le thé, et s'assurait que les tasses étaient pleines en y plongeant le doigt. Ses incongruités causaient de grands dégoûts à Boswell et aux autres invités du docteur, dont l'angélique indulgence ne se démentit jamais. Elle était exigeante, irritable, acariâtre ; il prenait tout en douceur, et quand il dînait en ville, il lui envoyait de la taverne voisine quelque plat friand qui la consolait de son absence.

Il lui avait donné pour compagnes la veuve d'un professeur d'écriture, Mme Desmoulins, et une certaine miss Cormichaël, qu'on appelait Poll, très désagréable personne. « Comment Poll est-elle venue s'établir chez vous ? lui demandait-on. — Je ne m'en souviens pas bien, répondait-il ; mais nous pourrions facilement nous passer

d'elle ; c'est une stupide pécore. » Telles étaient, dit M. Craig, les sultanes qui logeaient sous son toit et puisaient à l'envi dans sa maigre bourse. Il hébergeait aussi un vieux M. Levett, apothicaire en déconfiture. A ces pensionnaires à poste fixe s'en joignaient d'autres qui n'étaient que de passage. Tous ces éclopés ne s'entendaient guère ; la discorde régnait au logis, c'étaient de perpétuelles chamailleries. « Williams, écrivait-il à une amie, déteste tout le monde, Levett déteste Desmoulins et n'aime pas Williams, Desmoulins les hait tous deux également, et Poll n'aime personne. » Il était sûr, en rentrant chez lui, d'y trouver des plaignans à satisfaire, des combattans à séparer. « Pourquoi gardez-vous ces femmes ? — Eh ! ne voyez-vous pas que si je leur retirais mes secours, personne ne leur en donnerait? » Au surplus, leurs querelles n'étaient pas pour lui déplaire. Quand Poll était aux prises avec Mme Williams, il lui criait quelquefois : « Courage, Poll ! Sus, sus, ma belle ! Tenez bon, Poll ! » Il y avait de temps à autre des accalmies imprévues, qui l'étonnaient comme un phénomène contre nature ; ces grands silences pacifiques lui semblaient inquiétans. On vit paraître un soir dans cette demeure trop hospitalière une étrange visiteuse. Il l'avait ramassée dans la rue, couchée de son long sur le pavé et hors d'état de se tenir debout ; la chargeant sur ses puissantes épaules, il l'avait emportée dans sa caverne. Il découvrit bientôt que c'était une pécheresse du plus bas étage. Il ne laissa pas de lui prodiguer de tendres soins, se mit en dépense pour elle, et lorsqu'elle fut entièrement rétablie, il lui adressa un éloquent sermon. L'histoire ne dit pas si elle en profita.

Non seulement cet homme coriace avait le cœur miséricordieux, il était de complexion amoureuse. M. Craig a dressé la liste de toutes les femmes qu'il aima ou prétendit aimer; elle est longue et on n'est pas sûr qu'elle soit complète. — « Il ne faut pas se moquer, disait-il un jour, d'une passion qui a bouleversé des empires, et qui tour à tour inspire l'héroïsme ou dompte l'avarice. Celui qui ne l'a pas éprouvée ne connaît pas le bonheur, et celui qui la tourne en ridicule ne mérite pas de la ressentir... C'est cette passion qui me consume, ajoutait-il d'une voix altérée par l'émotion, quand j'aperçois la jolie Fanny que voici, et qui est très cruelle pour moi. » Aimait-il Fanny? Il est permis d'en douter. Avait-il sérieusement aimé Molly Aston? Comme on lui demandait quel avait été le plus heureux temps de sa vie, il répondit : « C'est l'année où j'ai passé toute une soirée avec Molly. Ce ne fut pas du bonheur, ce fut du délire, une ivresse dont le souvenir a embelli les douze mois qui suivirent. » Ce qui rend douteuse la sincérité de ses délires, c'est qu'il lui arriva souvent d'aimer trois ou quatre personnes à la fois ; il déclarait que tous les gens sensés en usent ainsi, qu'un amour exclusif est la chimère des imaginations romantiques et déréglées.

Il disait à l'âge de soixante-dix ans : « Si je n'avais pas de devoirs à

remplir et de comptes à rendre à la postérité, je voudrais passer ma vie dans une chaise de poste qui irait dare-dare, tête à tête avec une jolie femme, pourvu qu'elle fût capable de me comprendre et de placer son mot dans l'entretien. » Le flirt et les longues causeries, c'est en vérité tout ce qu'il demandait à cette grande passion qui bouleverse les empires, et s'il aimait à tenir une femme sur ses genoux, c'est qu'il trouvait du plaisir à lui parler de très près. L'amour n'était pour cet infatigable causeur qu'une gourmandise de l'esprit, l'épice et le piment des conversations.

Toutefois il jouait trop avec le feu : ce myope, qui passait des soirées couché sur ses livres, avait brûlé sa perruque à la chandelle ; à force de flirter, son cœur finit par s'allumer. Le malheur est que cette aventure lui arriva sur le tard, et que les amours tardives compromettent la dignité des cheveux blancs. Fille d'un riche propriétaire du pays de Galles, Mme Thrale tenait une place en vue parmi les femmes lettrées de son temps. Elle écrivait en prose et en vers ; elle savait le latin, un peu de grec, le français, l'italien, l'espagnol. Miss Burney a vanté la finesse de son intelligence, le brillant de son esprit, son charme, ses grâces, l'aménité de son caractère. Ce qui la recommandait le plus à la bienveillance de Johnson, c'était son remarquable talent pour la conversation ; ni Mme Vesey, ni Mme Montagu ne possédaient comme elle le don des heureuses reparties. Le docteur lui reprochait d'en abuser quelquefois, d'avoir la langue trop déliée et trop hardie, ajoutant qu'à cela près elle était la première femme du monde. Elle recevait ses remontrances avec un pieux respect ; heureuse de voltiger, de papillonner autour du grand homme, elle lui témoignait une affection presque filiale et disait un jour à Boswell : « Tout le monde l'admire ; il n'y a que vous et moi qui l'aimions. »

Elle avait épousé depuis deux ans M. Thrale et Johnson avait perdu sa femme depuis peu quand ils lièrent connaissance. Petite, vive, potelée, elle avait le visage rond, le teint uni, l'œil bleu et luisant. On se voyait sans cesse, on parlait avec liberté de toute chose. M. Thrale, qui avait le corps et l'esprit pesans, faisait régulièrement sa sieste après ses repas. Johnson lui savait gré de ses longs sommeils, qui lui procuraient de délectables tête-à-tête avec une amusante petite femme, dont il était le confident et le conseiller. Williams, Desmoulins, Poll et leurs batailles, tout était oublié. Il avait alors cinquante-six ans, et cet âge est, selon M. Craig, « l'enfance de la vieillesse. » Durant seize années, ce délicieux commerce ne fut troublé par aucun incident fâcheux. M. Thrale pouvait dormir sur ses deux oreilles ; le docteur était incapable de convoiter le bœuf, l'âne et la femme de son prochain.

Malheureusement M. Thrale vint à mourir, et cela gâta les affaires. Johnson s'avisa désormais que Mme Thrale n'était pas seulement une exquise machine à causer, elle lui parut désirable ; elle était libre et

l'idée lui vint de la posséder en tout bien, tout honneur. Il lui fit des insinuations, de vagues ouvertures, qu'elle ne sembla pas comprendre. Ce qui le gênait, c'est qu'il était fier et qu'elle était riche ; elle possédait un revenu de 3 000 livres sterling ; il serait mort de honte si elle avait pu le soupçonner d'en vouloir à ses écus. Le hasard voulut qu'elle rencontrât dans un salon un jeune Italien fort agréable et qui chantait à merveille. Elle le prit en goût, lui et ses chansons, et dès lors l'infortuné septuagénaire connut toutes les mélancolies, toutes les douleurs, toutes les angoisses qui gonflaient le cœur d'Arnolphe. Il la mit en demeure de rompre avec Horace et se flatta un instant qu'elle lui ferait ce sacrifice. Pendant un séjour qu'elle fit à Brighton dans l'automne de 1777, il lui écrivait : « Que vous êtes loin de moi ! et que ne puis-je être auprès de vous ! J'aime à entendre rugir la mer et babiller ma maîtresse. »

Son illusion ne dura guère : « Madame, si j'entends bien votre lettre, vous êtes sur le point de vous marier ignominieusement. Moi qui vous ai si longtemps aimée, respectée et servie, je vous en conjure, avant que le dommage soit irréparable, souffrez que nous causions une fois encore. » Elle lui répondit : « Tant que vous n'aurez pas une meilleure opinion de M. Piozzi, nous ne nous reverrons pas. » Il s'abaissa aux supplications, demanda grâce : « Je soupire de tendresse... J'ai les yeux pleins de larmes. » Quinze jours plus tard, elle épousa son Piozzi et, avant la fin de l'année, le docteur dormait du sommeil éternel dans l'abbaye de Westminster. Elle vécut fort longtemps ; on assure qu'à quatre-vingts ans, elle dansait encore avec grâce.

Ainsi vont les choses, et telle est la fragilité de la raison humaine. L'homme qui se regardait comme le bon sens personnifié, et qui accablait les fous de ses sarcasmes, a fini par donner au monde un grand exemple de déraison, il a prouvé que les plus sages ont leur grain. Ses lettres à M[me] Thrale font peine à lire. Malheur aux fous qui ne sont plus jeunes ! La sagesse consiste à ne dire des folies que dans l'âge où l'on est capable d'en faire. M. Craig affirme que, même dans sa jeunesse, Samuel Johnson n'en fit jamais. Cela se paie toujours.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES RUSSES

Le caractère et l'œuvre de Nicolas Gogol. — Le poëte Koltzof.

L'historien le plus autorisé de la littérature russe, M. Pypine, a commencé dans le *Messager d'Europe* une série d'essais sur les principaux écrivains de son pays : des essais à la fois biographiques et critiques, ou plus justement encore *historiques*, car M. Pypine s'y occupe surtout de l'évolution générale de la littérature russe, depuis les prédécesseurs de Pouchkine jusqu'à notre temps, et dans la vie et dans l'œuvre des grands écrivains qu'il étudie tour à tour rien ne l'intéresse autant que ce qu'ils ont apporté d'élémens nouveaux à cette évolution progressive.

C'est là, d'ailleurs, une méthode qui semble, depuis quelques années, s'être répandue dans l'Europe entière, transformant ou remplaçant, un peu partout, les anciens procédés de la critique et de l'histoire littéraire. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici d'où le signal en est parti. Mais personne, je crois, ne l'avait appliquée avant M. Pypine à l'étude de la littérature russe du XIXe siècle; et peut-être n'y a-t-il point de matière qui s'y prête davantage, ni où l'on en puisse attendre des résultats plus heureux.

On sait, en effet, combien fut vif et fécond le développement de cette littérature nationale, dont on peut dire que rien n'en existait encore aux environs de 1810. Mais il faut avoir lu les revues et les journaux russes de ces dernières années pour comprendre aussi combien il fut de courte durée, et le peu de traces qu'il a laissées dans l'œuvre des écrivains russes d'à présent. Seule la peinture hollandaise du XVIIe siècle nous offre le même spectacle d'un épanouissement rapide

presque aussitôt arrêté : avec cette différence pourtant que la peinture hollandaise s'est en quelque sorte épanouie tout d'un coup, parvenant d'emblée à sa plus haute perfection, tandis que la littérature russe n'a point cessé pendant soixante ans de s'accroître d'élémens nouveaux, de telle façon que le dernier de ses maîtres est sans contredit le plus grand de tous, et résume dans son œuvre les plus précieuses qualités de ses devanciers.

D'autant plus il y avait d'intérêt à suivre de proche en proche les progrès de cette évolution désormais achevée, à noter les divers changemens de direction qu'elle a tour à tour subis, et à établir le compte des apports successifs dont elle s'est trouvée enrichie. C'est ce que vient d'essayer M. Pypine, avec infiniment de conscience et d'application. Chacune de ses études est expressément destinée à nous décrire l'arrivée d'un affluent nouveau dans le grand courant de la littérature russe. Et de chacun des sujets dont il s'occupe il retient avant tout ce qui lui paraît avoir une portée historique : insistant, par exemple, sur certaines particularités de la jeunesse de Gogol ou de Lermontof, tandis qu'il ne dit pas un mot de la mort de ces deux écrivains. Voici, d'ailleurs, pour donner exactement l'idée de sa méthode, quelques lignes de son introduction à l'essai sur Pouchkine :

« Pouchkine a joué dans l'évolution de notre littérature un rôle essentiel, le rôle d'un rénovateur et d'un créateur ; et son action a été si grande qu'elle s'est étendue jusqu'à l'époque présente. C'est de lui que date, en Russie, une littérature nationale et originale, indépendante du mouvement littéraire des autres pays. Le premier, il l'a mise en marche, après l'avoir retirée de l'école, où elle s'était trop longtemps attardée.

« Et cependant l'œuvre et le caractère de Pouchkine confirment une fois de plus cette vérité historique : que toute réforme dans l'ordre intellectuel, scientifique ou littéraire, pour nouvelle et inattendue qu'elle paraisse, se trouve en réalité préparée d'avance par une série plus ou moins longue d'antécédens ; et que, par suite, cette réforme elle-même porte encore en soi de nombreuses traces de l'évolution qui l'a précédée. Ainsi l'originalité véritable de Pouchkine consiste en ce qu'il a réuni en lui deux époques : gardant, d'une part, une foule d'idées et de traditions du temps où il vivait, et quelques-unes du passé, où il se rattachait par son éducation ; et, d'autre part, inaugurant une période différente, qui n'allait pas tarder ensuite à se dégager de tout lien avec les périodes antérieures...

« La donnée principale qui apparaît aussitôt que l'on essaie de définir le rôle de Pouchkine, c'est assurément la richesse et la variété extraordinaires de son génie personnel. Il y a là un phénomène fortuit, spécial, et qui échappe forcément à toute explication historique. Mais

avec tout cela, dans ce cas ainsi que dans maints autres, nous voyons que le génie s'est pour ainsi dire manifesté au moment précis où sa venue était nécessaire. L'évolution antérieure était achevée, tout était prêt pour une transformation; il ne manquait plus rien qu'un génie assez fort pour en finir décidément avec l'ancien ordre de choses, et prêter l'appui de son autorité à la naissance d'un mouvement nouveau. Tel, jadis, Pierre le Grand était survenu à son heure pour clore l'ancienne période de notre vie nationale : tel le génie de Pouchkine s'est produit dans l'instant où il allait lui être possible de faire sortir de la vieille littérature russe agonisante une littérature nouvelle. Et c'est à cela que lui a surtout servi son génie : à transporter dans la littérature nouvelle, qu'il inaugurait, ce qui restait dans l'ancienne de vivant et de sain. »

On entend bien que ce ne sont là que des considérations préliminaires; mais elles constituent le thème principal de tout l'essai de M. Pypine. Et la même méthode se retrouve, strictement appliquée, dans les trois études suivantes, sur *Gogol*, *Lermontof et Koltzof*, et les *successeurs de Gogol*, les seules que M. Pypine ait publiées jusqu'ici. Peut-être même l'étude sur *Gogol* est-elle à ce point de vue particulier la plus instructive de toutes et la mieux composée. L'auteur l'a fait précéder de quelques réflexions générales que je vais demander encore la permission de traduire :

« Si le début de notre siècle s'est signalé par l'apparition de talens puissans et féconds, si tout de suite après Joukofsky et Pouchkine sont venus Gogol et Griboïedof, ce n'est point, comme on pourrait penser, par l'effet d'un simple hasard. La littérature du XVIIIe siècle s'est trouvée être une école où se sont préparées et élaborées les diverses formes littéraires, en même temps que s'y acclimataient certaines théories esthétiques. Puis ce fut, sous le coup de grands événemens, un éveil violent du sentiment national, précipitant l'éclosion de la littérature nouvelle. Pour la première fois, les poètes russes se préoccupèrent d'être Russes, de s'inspirer dans leurs poèmes de motifs nationaux. Et tout de suite, le mouvement fut si fort et d'une vie si profonde, que l'on vit les générations littéraires se succéder coup sur coup avec une rapidité extraordinaire. Gogol et Koltzof, nés en 1809, n'étaient que de dix ans plus jeunes que Pouchkine : en 1814 est né Lermontof, en 1818 Tourguenef, en 1826 Saltykof, en 1828 le comte Léon Tolstoï : autant de noms qui marquent des étapes importantes dans l'évolution de notre littérature.

« Et chacun de ces grands hommes, à commencer par Gogol, a apporté dans notre littérature, en dehors de son talent personnel, une nouvelle manière de sentir, de penser, ou d'écrire. Chacun d'eux, à commencer par Gogol, est sorti d'un milieu social différent de ceux

d'où étaient sortis ses prédécesseurs. De telle sorte que la littérature russe dans son ensemble s'est trouvée constituée de forces issues de toutes les classes de notre société, de notre vie nationales; ce qui lui a permis de devenir à son tour pleinement nationale, d'exprimer un monde de sentimens et d'idées sans cesse plus vaste, et de s'adresser sans cesse davantage à la Russie tout entière. Peu à peu, en effet, nous voyons nos grands écrivains renoncer à l'attitude hautaine et dédaigneuse qu'avaient prise leurs devanciers à l'égard de la foule ; nous les voyons se rapprocher de cette foule, comprenant que c'est elle qui est le peuple, et qui doit fournir aux écrivains les sources de leur inspiration poétique et morale.

« Nous avons assisté dans ces derniers temps au spectacle mémorable du plus parfait artiste de la littérature russe contemporaine renonçant formellement à la production artistique, pour ne plus rien être qu'un homme du peuple instruisant le peuple. Cette résolution, certes, lui a été dictée surtout par son tempérament individuel, et l'on ne saurait sans exagération y voir une conséquence nécessaire de l'évolution de notre littérature; mais elle n'en est pas moins caractéristique d'une tendance nouvelle et générale, portant les écrivains russes à descendre de leur Olympe esthétique pour se mêler au tourbillon de la vie populaire. »

Ces deux extraits ne suffisent-ils pas à prouver tout l'intérêt de la tentative historique de M. Pypine? Mais en attendant que l'éminent critique l'ait menée à son terme et qu'on puisse avec lui considérer dans l'ensemble l'évolution de la littérature russe, depuis Joukofsky et Pouchkine jusqu'au comte Tolstoï, je voudrais aujourd'hui signaler certaines particularités de son étude sur Nicolas Gogol. Non pas que celui-là soit, de tous les grands écrivains russes dont s'est jusqu'ici occupé M. Pypine, le plus intéressant pour les lecteurs français : il est trop foncièrement russe, d'une poésie et d'une ironie trop locales, pour pouvoir jamais être bien compris hors de son pays. Et c'est en outre un de ceux que nous connaissons le mieux, grâce à la belle étude que lui a naguère, ici même, consacrée M. de Vogüé. Mais depuis cette étude une foule de documens ont paru qui complétaient et sur certains points renouvelaient la biographie de Gogol; d'innombrables lettres, des souvenirs de contemporains, des fragmens d'écrits jusque-là restés inédits. M. Pypine n'a pas manqué de faire usage de ces documens nouveaux, dont il s'est servi d'ailleurs, comme je l'ai dit, non point pour nous peindre, à son tour, un portrait de Gogol, mais pour mieux définir le mérite propre de ce grand écrivain, et l'importance particulière du rôle qu'il a joué.

Et c'est précisément par l'importance de son rôle historique que

l'auteur des *Ames mortes* s'impose surtout à notre attention; car pas un de ses compatriotes n'a eu sur le développement de la littérature russe une action plus forte, ni plus décisive. M. Pypine nous fait bien voir que son œuvre est directement issue de celle de Pouchkine, et qu'à ce dernier surtout l'honneur doit revenir d'avoir engagé la littérature nouvelle dans les voies d'un réalisme poétique et sentimental. Il rappelle à ce propos un curieux passage d'une lettre de Pouchkine, écrite en 1823 au prince Viasemsky : « Mon rêve serait de donner à la langue russe une franchise biblique. Je souffre de voir mêlées à notre vieille langue tant de traces du maniérisme européen et du raffinement français. La rudesse et la simplicité lui siéraient bien mieux. Je vous exprime là mes convictions intimes; mais l'habitude m'entraîne à écrire autrement que je ne voudrais. »

Cette habitude n'a pas empêché Pouchkine d'offrir déjà, dans ses derniers poèmes et dans quelques-uns de ses contes, un avant-goût de la « franchise biblique » dont il rêvait de doter sa langue nationale. Mais son principal mérite n'en a pas moins été, suivant l'expression de M. Pypine, de « faire sortir d'école » la littérature russe : tandis qu'il n'y a plus rien, dans l'œuvre de Gogol, qui rappelle la manière classique du XVIIIe siècle, et jamais depuis lors, peut-être, exception faite des récens écrits du comte Tolstoï, personne n'a poussé aussi loin « la rudesse et la simplicité » littéraires. Sans compter que, si lui-même procède de Pouchkine, qui fut son maître et son ami, et qui lui suggéra notamment le sujet des *Ames mortes*, c'est de lui en revanche que procèdent par filiation immédiate tous les grands écrivains qui lui ont succédé. Les *Pauvres Gens*, le premier roman de Dostoïevsky, ne sont qu'une imitation, en quelque sorte une *suite*, du *Manteau*. Les *Récits d'un chasseur* continuent la série de portraits des *Ames mortes*. C'est l'ironie, c'est le style même de Gogol qui se retrouvent, admirablement développés, dans les trois romans de Gontcharof. L'humoriste Chtchédrine, le dramaturge Ostrofsky, n'ont pas eu d'autre maître, ni d'autre modèle que lui; et sans parler de son *Tarass Boulba*, cette première application de la méthode réaliste au roman historique, où donc, si ce n'est chez lui, l'auteur de *la Guerre et la Paix* a-t-il pris l'exemple d'une peinture si minutieuse, si précise, et si familière ?

Mais la figure de Nicolas Gogol nous intéresse encore à un autre point de vue. Car non seulement c'est lui qui a enseigné aux écrivains russes la pratique de la littérature; mais il leur a enseigné aussi, dans la seconde partie de sa vie, le mépris de la littérature, et combien était vaine toute production artistique qui n'avait pas exclusivement pour objet la rénovation morale et sociale de l'humanité. Cette seconde leçon, comme l'on sait, ne fut pas aussi universellement entendue que l'avait été la première. Elle ne valut d'abord à Gogol que

d'être traité par ses admirateurs de renégat, ou simplement de fou. Mais on sait qu'elle non plus, en fin de compte, n'a pas été perdue. C'est d'elle qu'est venu, aux romans de Dostoïevsky, aux drames d'Ostrofsky ce caractère profondément religieux, presque mystique, qui, d'une manière souvent assez imprévue, se superpose au réalisme de leurs peintures et de leurs analyses. Mais surtout la leçon donnée jadis par Gogol a profité au comte Léon Tolstoï; ou plutôt ce grand écrivain a été amené à son tour, par ses propres voies, à des conclusions voisines de de celles où avait abouti son prédécesseur. Et ainsi le cas de Gogol se revêt pour nous d'une signification symbolique. Nous nous demandons s'il ne faut pas y voir quelque chose de plus qu'un accident particulier, et s'il est bien possible qu'un pur hasard ait conduit les deux plus pénétrans réalistes de la littérature russe à se dégoûter enfin de leur réalisme pour rêver d'un art où le cœur aurait plus de part que l'esprit.

A cette question M. Pypine n'a pas encore fait de réponse précise. J'imagine même que, s'il avait à y répondre, il nous dirait que le cas de Gogol est tout différent de celui du comte Tolstoï, puisque aussi bien l'auteur des *Ames mortes* ne s'est jamais proprement « converti », mais seulement s'est fâché de certaines interprétations qu'on donnait à son œuvre. Telle est, en effet la thèse, qu'il soutient, dans son essai sur Gogol, à grand renfort d'argumens et de citations. Gogol, suivant lui, a toujours prétendu assigner à son œuvre une portée morale; et ses fameux *Extraits de lettres à mes amis*, sa *Confession d'un auteur*, étaient uniquement destinés à rectifier une opinion inexacte, qui le représentait comme un réaliste à tendances satiriques. Mais il avoue d'autre part que, pour inexacte qu'elle ait paru à Gogol, cette opinion n'en est pas moins celle de la plupart des contemporains, et celle encore de la postérité. Comment donc se fait-il que l'auteur des *Ames mortes*, du *Manteau*, et du *Reviseur*, ait à ce point trompé ses lecteurs sur ses intentions véritables? Et si l'on se rappelle ensuite qu'il a brûlé la seconde partie des *Ames mortes*, que ses dernières lettres sont une manière de consultation sur des problèmes de morale, que sa *Confession d'un auteur* est une vraie confession, contenant l'aveu public de toute sorte d'erreurs et de fautes, et qu'enfin cet incomparable ironiste a passé ses dernières années dans les pratiques d'un piétisme exalté, on conviendra qu'il y a bien là tous les élémens, sinon d'une conversion, du moins d'un changement inattendu et profond. Et de nouveau l'on se prendra à comparer cette seconde vie de Gogol à la seconde vie du comte Tolstoï.

Après cela, M. Pypine, nous l'avons vu, n'entend point s'occuper des particularités du caractère de Gogol, mais seulement de son rôle historique, et de ce qu'il a apporté de nouveau dans le développement de

la littérature russe. Essayons donc d'entrer dans la consciencieuse étude qu'il en fait. Qui sait si, en plus des renseignemens que nous lui devrons, nous ne verrons point se dégager peu à peu de son analyse quelques traits psychologiques capables de nous éclairer sur la véritable nature de la « conversion » de Gogol?

« En premier lieu, dit M. Pypine, il convient de noter que Gogol provenait d'un milieu tout autre que celui où s'étaient formés les écrivains précédens. Il apportait, en effet, à la littérature russe, de par son origine même, un élément nouveau, l'élément petit-russien. Depuis quelque temps déjà les relations étaient devenues très étroites entre la Petite et la Grande-Russie ; et le moment était arrivé où le génie de ces deux parties de l'empire allait pouvoir se confondre dans une seule grande littérature nationale. Mais c'est en réalité de Gogol que date cette fusion.... Petit-Russien jusqu'à la moelle des os, Gogol portait bien dans son talent l'empreinte spéciale de son pays d'origine. Il en avait l'ironie et l'humour, le ton d'esprit à la foi moqueur et sentimental. Et il en avait aussi les défauts, notamment l'astuce et la vanité. »

A ces traits, qui lui venaient de sa race, Gogol en joignait d'autres qui lui venaient de son tempérament personnel. Comme son père, auteur de nombreuses comédies, il possédait d'instinct le sens de 'observation satirique. Il s'était fait remarquer au collège pour son talent à imiter les tics et les ridicules de ses professeurs. « Du premier coup, nous raconte un de ses plus vieux camarades, il saisissait et reproduisait au naturel non seulement l'apparence extérieure, mais le caractère de toute personne qu'il trouvait sur son chemin. » Et d'autre part il n'avait point, dès l'enfance, d'autre souci que de consacrer toutes ses forces à quelque grande œuvre, de servir sa patrie et l'humanité. Cette noble ambition ne devait point le quitter. Sans cesse, tout au long de sa vie, il a aspiré à agir. Et sans cesse, comme le fait observer M. Pypine, il a eu en vue, pour cette action bienfaisante, « un horizon plus large, » étendant successivement sa sympathie à son pays d'origine, à la Russie, et enfin à l'humanité tout entière, présente et future. En 1829, pendant un voyage à l'étranger, il disait dans une de ses lettres : « Le bras d'en haut m'a conduit hors de mon pays, pour que je me prépare dans le recueillement à la haute mission qui m'est destinée, et pour que par degrés je m'élève à des sommets d'où je pourrai répandre le bien et travailler au profit du monde... Si je ne puis être heureux moi-même, je veux du moins consacrer toute ma vie au bonheur de mes semblables. » Ce qu'il disait à vingt ans, sous cette forme un peu emphatique, il l'a redit, sous la même forme, à trente ans, et c'est encore ce qu'il a redit à quarante ans, dans ces *Lettres* et cette *Confes-*

sion qui l'ont fait traiter de renégat. Toute sa vie, il s'est cru appelé à une « haute mission » de moraliste et de prophète inspiré. Mais en même temps il était possédé de ce prodigieux talent d'observation et d'imitation qui, déjà au collège, l'avait rendu célèbre. Et à mesure que l'horizon de son ambition s'élargissait, son talent de peintre réaliste l'entraînait plus avant dans un art qui n'avait rien de commun avec ses nobles visées régénératrices. C'est là, dans cette opposition constante de ses rêves et de ses moyens, c'est là qu'il faut chercher, je crois, le motif de sa « conversion ». Et de fait on voit que cette « conversion » a été simplement une révolte du malheureux contre lui-même, l'éclat suprême de son désespoir, devant l'impossibilité où il se sentait de mettre son œuvre d'accord avec les aspirations de son cœur.

Destinée vraiment tragique, et qui suffirait pour expliquer la profonde amertume empreinte, de très bonne heure, sur la pâle figure de Nicolas Gogol. On s'est apitoyé sur Molière, condamné, disait-on, pour vivre, à faire rire le public de sa souffrance même. Gogol, lui aussi, était un auteur gai, le plus gai certainement de toute la littérature de son pays : et ce n'était point pour gagner sa vie qu'il plaisantait, il y était condamné par une fatalité plus cruelle encore, par l'entraînement d'un génie comique qu'il détestait tout en y cédant. Il entreprenait « de répandre le bien et de travailler au profit du monde », et il écrivait le *Reviseur*, cette satire impitoyable de la bassesse universelle ! Il se jurait de « consacrer sa vie au bonheur de ses semblables », et en exécution de ce noble serment il racontait les aventures d'un filou, parcourant les villages pour acheter des « âmes mortes » à d'autres filous ! Comment ne pas le plaindre ? Et comment aussi ne point se souvenir d'hésitations, de luttes, de vaines promesses toutes semblables prêtées par le comte Tolstoï à son Pierre Besoukhof et à son Nicolas Levine, les deux personnages où il a reconnu depuis qu'il avait mis le plus de lui-même ?

On comprend qu'ainsi disposé Gogol ait toujours été mécontent de ses œuvres, et qu'à peine achevées il ait voulu les détruire. Il a détruit en effet la première, — une *Idylle* en vers qui avait occupé toute sa jeunesse, — et la dernière, — cette seconde partie des *Ames mortes* que, durant dix ans, il avait écrite, brûlée, récrite et brûlée de nouveau. Mais de chacune des œuvres qu'il s'était résigné à publier, de ses *Soirées*, de ses contes pétersbourgeois, de ses *Arabesques*, il ne manquait jamais de parler avec un mépris haineux, comme de misérables caricatures de sa pensée de poète. On sait par quel artifice, à la fois ridicule et touchant, il s'était efforcé de relever ses *Ames mortes* jusqu'au niveau de ses hautes ambitions : dans la série des aventures de son héros il avait glissé, çà et là, des passages lyriques, exaltant la grandeur du génie slave, ou la beauté du dévouement et du sacrifice, mais de la façon la

plus imprévue, et sans que rien dans le texte environnant justifiât ces brusques échappées de morale ou de politique. Ces échappées de lyrisme, qui lui furent si durement reprochées par Bielinski et toute la critique de son temps, c'était l'âme du malheureux Gogol qui essayait d'apparaître derrière le décor de la comédie. Et puis la comédie reprenait son cours, plus vivante, plus gaie, plus méchante qu'avant.

Toute la vie de Gogol est remplie, au surplus, de tentatives de ce genre pour résister à l'irrésistible entraînement de son talent naturel. C'est pour résister à cet entraînement qu'à vingt ans, sans prévenir personne, il avait une première fois quitté son pays. Quelques années plus tard, il avait résolu d'employer désormais toutes ses forces à écrire, en une dizaine de volumes, l'histoire de la Petite-Russie. Et lorsque eut éclaté la crise dernière, après la publication du commencement des *Ames mortes*, l'idée lui vint de remanier, faute de pouvoir les détruire, ses écrits précédens. M. Pypine a confronté à ce point de vue les deux versions successives du *Portrait*, une nouvelle ainsi reprise par Gogol à la fin de sa vie, et mise au point de ses nouvelles idées. Ici encore, comme dans les *Ames mortes*, l'effort est sensible pour ajouter une teinte lyrique et idéale à un récit qui, par son sujet même, ne comportait que les simples couleurs d'une peinture réaliste. Au lieu d'un brave peintre tout dévoué à son art, Gogol a imaginé dans sa seconde version une sorte de personnage surnaturel, un Fra Angelico étranger aux passions terrestres, et célébrant en d'interminables discours la sainteté de la mission que lui a confiée le Très-Haut. Le tout sans autre effet que d'enlever à l'histoire son naturel et sa vérité; car il faut bien reconnaître qu'à l'inverse de la conversion de Tolstoï, la « conversion » de Gogol n'a point valu de chefs-d'œuvre à la littérature de son pays, en échange de ceux dont elle l'a privée.

Du moins elle n'a rien enlevé à ses œuvres antérieures de leur profonde originalité; et l'importance historique du rôle de Gogol n'en a pas été diminuée. Nous avons vu déjà combien cette importance fut décisive. Dans chacun des genres divers où il s'est essayé, Gogol a aussitôt trouvé la formule qui allait servir, après lui, à tous les écrivains russes du siècle. Et l'étude de M. Pypine nous apprend encore comment il lui a suffi, pour établir ces formules nouvelles, d'imprimer aux traditions littéraires qu'il recevait de ses prédécesseurs le double sceau de sa race et de son génie.

***

Mais peut-être ai-je déjà trop insisté sur Gogol; et je voudrais signaler encore, avant de finir, les pages consacrées par M. Pypine à un autre grand écrivain russe, moins connu en France, — ou même, je crois,

absolument inconnu, — et qui cependant a joué, lui aussi, un rôle considérable dans l'évolution de sa littérature nationale. « S'il est vrai, dit M. Pypine, que cette littérature doive exclusivement à Gogol le ton réaliste qui en est le trait fondamental, c'est au poète Koltzof qu'elle doit surtout de s'être imprégnée du sentiment et de l'esprit populaires. » Et de fait ce Koltzof paraît avoir tenu dans la littérature russe la même place que Robert Burns dans la poésie anglaise. Sorti directement du peuple, le premier il a révélé ce qu'il y avait de vie et de beauté dans l'âme du peuple : découvrant ainsi à ses successeurs une source d'inspiration où ils allaient s'empresser de puiser. Inférieur en perfection formelle à Pouchkine et à Lermontof, il les égale, aux yeux de l'historien, pour la quantité d'élémens nouveaux qu'il lui a été donné, d'apporter.

Sa vie fut triste et sans couleur, bien différente de la romantique existence des deux poètes ses rivaux. Il est né en 1809, à Voronèje, d'une famille de petits employés : lui-même avait à peine commencé de suivre les cours de l'école du district, qu'il se vit forcé d'interrompre ses études pour gagner sa vie dans d'obscures besognes. Le premier livre qu'il lut fut un recueil de fables : et tout de suite il eut la tentation d'écrire quelque chose du même genre. Puis ce furent les *Mille et une Nuits* qui l'émerveillèrent. Et quand le hasard lui mit entre les mains les poèmes de Dmitrief, il s'imagina, dans son ignorance de toutes les conventions littéraires, que des paroles régulièrement rythmées devaient toujours être chantées : et le voilà s'évertuant à trouver des airs pour ces médiocres poèmes. Enfin un libraire de Voronèje lui fit cadeau d'un traité de versification; et un jeune écrivain, Serebrianski, s'offrit à lui corriger ses fautes de prosodie. C'est ainsi que Koltzof débuta dans les lettres.

Il publia en 1835 un petit recueil de vers, qui lui valut l'appui du fameux critique Bielinski. Celui-ci se prit même pour lui d'une admiration si passionnée qu'il ne cessa point depuis lors de le ranger au niveau de Pouchkine. L'humble bureaucrate, grâce à lui, se trouva célèbre : mais le seul profit qu'il retira de sa gloire fut d'être exposé à mille ennuis de la part de ses collègues et de ses chefs de bureau. Un séjour qu'il fit à Moscou, et une visite à Saint-Pétersbourg, où Pouchkine et Joukofsky le reçurent avec de grands égards, c'étaient — écrivait-il à Bielinski — les deux seuls événemens heureux dont il eût souvenir. Autour de lui, il ne trouvait que mépris et humiliation. Et sa famille même le prenait si peu au sérieux qu'après sa mort son gendre Séménoff vendit au poids du papier tous les manuscrits qu'il avait laissés.

Les poèmes de Koltzof se divisent en trois groupes, dont chacun, suivant M. Pypine, « correspond à un degré différent de son dévelop-

pement poétique. » Ce sont d'abord des imitations directes des poètes précédens, et qui n'ont guère d'autre intérêt que de nous faire assister à la lente formation du talent de Koltzof. Puis viennent les *chants*, et enfin les *doumas*, ou *méditations*, qui ont occupé le poète parmi les terribles souffrances des dernières années de sa vie. Mais si les *doumas* témoignent chez lui des plus nobles préoccupations philosophiques et religieuses, c'est surtout dans ses *chants* qu'apparaît son originalité. « Koltzof a tenté d'y exprimer les sentimens les plus essentiels de l'âme populaire russe, et cela non point pour la beauté de la phrase, ni par imagination, ni par réflexion, mais en homme qui de toute son âme, de tout son cœur et de tout son sang les éprouvait et les aimait. Il portait en soi tous les élémens de l'esprit russe, en particulier une vigueur extrême d'émotion et d'expression, et la faculté de s'abandonner avec une égale frénésie à la douleur et à la gaîté. L'amour occupe dans ses chants une grande place, mais non point toute la place On y rencontre en foule d'autres élémens peut-être plus généraux encore, et plus caractéristiques de l'âme populaire : tour à tour il y chante la misère et le besoin, la lutte pour le *kopeck*, les souvenirs du bonheur passé, ou la rancune contre une destinée sans merci... Tout cela avec une émotion toujours forte et profonde, éloignée du sentimentalisme aux momens même les plus pathétiques. Il n'y a pas jusqu'à sa langue qui ne soit le fidèle reflet de notre esprit national. Dans ses pièces les plus faibles, jamais vous ne verrez une expression impropre ; et ses bonnes pièces vous offriront un trésor d'images si pures et si gracieuses, et si essentiellement populaires, que la langue du poète vous y paraîtra non seulement admirable, mais incomparable. »

C'est Bielinski qui juge en ces termes les *chants* de Koltzof, dans la notice biographique qu'il a consacrée au pauvre poète. Et M. Pypine n'est pas moins enthousiaste. Glorifiant Koltzof d'avoir le premier mis les écrivains russes en relation directe avec le peuple, il nous montre avec complaisance quel long sillon il a laissé dans la poésie et jusque dans le roman russe des générations suivantes. « Nekrassof, dit-il, dérive manifestement de lui ; Tourguenef lui doit sinon la forme, du moins le sentiment profond de ses *Récits d'un chasseur ;* et tous ceux des écrivains russes qui sont *allés vers le peuple*, c'est lui qui, le premier, les y a conduits. »

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février.

Nous annoncions il y a quinze jours que, dans son premier heurt contre le Sénat, le ministère de M. Bourgeois avait reçu des blessures incurables : les événemens ont justifié ces prévisions. Le ministère, à la vérité, n'est pas encore mort, mais il n'en vaut guère mieux, et, dès maintenant, il est réduit à la plus complète incapacité législative. On peut hardiment le mettre au défi de réaliser les réformes, grandes ou petites, qu'il a si bruyamment annoncées au pays. Il n'aura duré quelques jours de plus que pour mieux accentuer la déception qu'il laissera à ses amis. M. Bourgeois n'oserait plus aujourd'hui rééditer son manifeste ministériel, ni même son discours de Lyon. On ne le prendrait plus au sérieux s'il répétait avec l'accent d'autrefois qu'il est au pouvoir pour agir et non pas pour vivre. Agir? Comment pourrait-il le faire ? Il a si malencontreusement soulevé un conflit avec le Sénat, et, après l'avoir soulevé, il l'a aggravé à ce point que le mal est sans remède. Pas une seule des lois importantes que le ministère a mises dans son programme n'a désormais la moindre chance d'être votée au Luxembourg. C'en était assez déjà pour frapper de stérilité le cabinet radical; mais il pouvait garder l'espoir de prolonger son existence devant la Chambre, et de trouver au Palais-Bourbon les forces nécessaires pour entretenir le conflit. S'il a eu cette illusion, il s'est trompé. Sa majorité, depuis quinze jours, a été sans cesse en décroissant, et elle a subitement disparu dans les bureaux lorsqu'il s'est agi d'élire la Commission du budget. Jamais budget n'avait encore reçu un pareil accueil : la Commission y est défavorable à la presque unanimité. Trois ou quatre membres sur trente-trois acceptent le principe de l'impôt sur le revenu, mais il n'en est pas un seul qui soit intégralement favorable à l'application particulière que M. Doumer en a faite. La journée du 25 février, celle où la Commission du budget a été nommée, a consacré l'écrasement du projet ministériel. Les radicaux et les socialistes essaient de reprendre courage en assurant que les votes rendus en séance publique seront tout différens de ceux qui se sont produits dans le mystère des bureaux. Là, en effet, les députés votent suivant leur conscience : en séance publique, lorsqu'ils mettent

dans l'urne du scrutin des bulletins blancs ou bleus qui portent ostensiblement leurs noms, il leur arrive assez souvent d'obéir à d'autres suggestions. Ils aperçoivent, on prend soin de leur montrer le spectre menaçant des comités électoraux. Jusqu'à quel point les radicaux et les socialistes peuvent-ils compter sur les sentimens de défaillance qui se développent avec une regrettable facilité dans l'air parlementaire, on le verra bientôt; mais, dès maintenant, il est permis de croire, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire la principale réforme annoncée à son de trompe par le ministère, que la majorité est définitivement fixée et qu'elle est hostile. Cela tient à tout un ensemble de causes qu'il nous reste à énumérer, en revenant à quelques jours en arrière.

Lorsque le cabinet radical, blessé à fond par le vote du Sénat, est venu soumettre sa cause à la Chambre des députés, qu'il a paru considérer comme un tribunal d'appel, il y a trouvé tout d'abord une majorité considérable, puisqu'elle s'est élevée à 93 voix. Ce serait pourtant une erreur d'imaginer que la Chambre se soit prêtée de gaîté de cœur au rôle qu'on lui faisait jouer, et qu'elle ait été flattée d'être prise comme arbitre suprême entre le gouvernement et le Sénat. Tout le monde, au Palais-Bourbon, avait le sentiment que la situation était mauvaise, et qu il suffisait de la moindre imprudence pour la rendre périlleuse. On a discuté beaucoup dans les journaux sur les droits respectifs de la Chambre et du Sénat, et sur le sens exact qu'il faut attribuer à l'article 6 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875. Cet article établit la responsabilité ministérielle à l'égard des deux assemblées et ne fait, à ce point de vue, aucune différence entre elles. En règle stricte, un ministère qui est mis en minorité par le Sénat doit se retirer tout aussi bien que lorsqu'il y est mis par la Chambre. S'il n'en a pas toujours été ainsi, cela est pourtant arrivé quelquefois, ce qui suffit pour établir le droit en principe et en fait. On cite des exemples de cabinets qui, frappés par un vote du Sénat, n'en ont pas moins continué de vivre; il serait tout aussi facile de citer des exemples d'autres cabinets qui, mis en minorité à la Chambre sur un point spécial, et quelquefois même sur un point important, n'ont cependant pas donné leur démission, sans que personne y ait trouvé rien à reprendre. Il est même arrivé plus d'une fois que l'opinion ait reproché à un ministère d'avoir montré un amour-propre susceptible à l'excès, et de s'être retiré trop vite devant un vote désobligeant. La vérité est qu'il n'y a pas, et qu'il ne peut pas y avoir ici de règle absolue. Les votes parlementaires ont toujours une importance égale à l'intention qui les a dictés. Le même vote peut tuer un jour un ministère, et un autre jour l'effleurer à peine. Il est vrai aussi que, la plupart du temps, le Sénat ne se montre nullement désireux de renverser les cabinets, et qu'il accepte volontiers, pour exercer plus librement son droit de contrôle et de veto, que

les conséquences ministérielles de ses votes soient atténuées. Simple question de mesure, et aussi d'opportunité. Mais ce qu'on doit dire, c'est qu'une assemblée qui n'aurait pas, lorsqu'elle le voudrait, la possibilité de renverser un cabinet dépourvu de sa confiance, ne serait plus qu'une académie politique. Point de pouvoir réel sans une sanction effective. Il est bon que le Sénat renverse le moins de ministères possible, et qu'il laisse à la Chambre le soin de s'acquitter d'une fonction où elle montre d'ordinaire une si grande supériorité ; il faut toutefois qu'il puisse le faire, sinon il serait réduit à néant, et son autorité deviendrait bientôt purement nominale. Lorsque le Sénat émet la prétention de provoquer un changement de cabinet, la Chambre est tout d'abord tentée de croire qu'il empiète sur une de ses attributions propres, et une de celles qui lui sont le plus chères : à la réflexion, elle sent bien que le Sénat est dans son droit, et qu'il serait d'autant plus puéril de lui en contester l'exercice qu'il reste, en somme, toujours libre de refuser ses votes ultérieurs au ministère, et de le mettre par là dans l'impossibilité, sinon de vivre, au moins de légiférer et de gouverner. Aussi les Chambres, même les plus ombrageuses et les plus jalouses, ne savent-elles aucun gré au gouvernement de soulever entre elles des conflits inextricables si on s'y obstine de part et d'autre, et dont la conséquence extrême serait la paralysie du corps politique. La Chambre à laquelle le gouvernement attribue tous les pouvoirs sait parfaitement bien qu'elle ne les a pas, qu'elle ne peut pas les accaparer et en user jusqu'au bout, et qu'on la conduit, de fausses victoires en fausses victoires, à un désastre final. Les contestations de ce genre n'ont d'issue que dans la revision, qui est presque toujours et qui serait aujourd'hui plus que jamais une aventure, ou dans la dissolution, qui est un remède très amer pour la Chambre, d'ailleurs incertain dans ses résultats, enfin le moins propre de tous à maintenir en faveur le médecin qui en rédige l'ordonnance, ou qui en rend l'emploi inévitable.

Il faudrait du moins, pour s'exposer à de pareils inconvéniens, que les circonstances fussent tout à fait impératives. Si, par impossible, le Sénat avait adressé une provocation soit au gouvernement, soit à la Chambre, celle-ci aurait trouvé très juste qu'on la relevât : elle s'y serait même prêtée avec ardeur. Le Sénat n'a pas le droit de se mettre dans son tort. Issu indirectement du suffrage universel et représentant dans le jeu de nos institutions l'élément modérateur, il est en quelque sorte condamné à la sagesse et à la prudence. Le jour où ces qualités viendraient à lui manquer, nos institutions courraient le plus grand péril. Mais lui ont-elles fait défaut dans ces derniers temps ? S'est-il jeté étourdiment au milieu de la mêlée ? A-t-il soulevé des questions intempestives et déplacées ? Non, certes. Un grand scandale s'était produit dans le monde judiciaire. L'instruction d'une affaire

délicate et grave entre toutes, après avoir été confiée à un magistrat, lui avait été retirée par un *motu proprio* de M. le ministre de la justice, pour être confiée à un autre. Ce dernier, dont nous ne contestons pas le mérite car nous ne le connaissons pas, hier encore membre du parquet, avait été nommé en quelques semaines juge au tribunal de la Seine, puis juge d'instruction. Il devait sa fortune rapide à la confiance personnelle de M. le garde des sceaux, qui l'avait choisi et poussé en vue de lui confier, dans des conditions d'ailleurs irrégulières, le dossier des Chemins de fer du sud de la France. Ces procédés, si heureusement en dehors de nos mœurs judiciaires, avaient légitimement ému l'opinion. On se demandait avec inquiétude ce que deviendraient dans un moment d'affolement et de trouble, les garanties que nos lois donnent aux accusés, aux inculpés, aux suspects, aux citoyens qui déplaisent ou qui gênent. Tout le monde exigeait que la lumière fût faite sur cet incident. Le Sénat a-t-il mis une hâte déplacée à l'évoquer à sa barre? Loin de là; il a attendu pendant de longs jours pour permettre à la Chambre des députés de prendre une initiative qui, à certains égards, lui convenait peut-être mieux qu'à lui. Mais la Chambre n'a rien fait. Elle était encore dans la période d'atonie qui a succédé pour elle à l'installation d'un ministère radical. Un jour, on annonçait que tel député allait interpeller; le lendemain, il s'en défendait, et la question nécessaire n'était pas posée. Sans le Sénat, peut-être ne l'aurait-elle jamais été. Ne fallait-il pas qu'il assumât une responsabilité que la Chambre déclinait? M. Monis a rendu un grand service en le faisant, et le Sénat un plus grand encore en prenant avec courage la défense des principes du Code d'instruction criminelle si ouvertement méconnus par M. Ricard. Une majorité écrasante a condamné le ministre. Que devait faire le cabinet? Il pouvait se séparer de M. le garde des sceaux; il pouvait aussi se déclarer solidaire de ses actes et se retirer avec lui. On se serait facilement contenté de la première solution; elle aurait satisfait le Sénat, elle aurait apaisé l'opinion. La faute commise était si évidente et si lourde qu'il fallait bien que quelqu'un l'expiât; mais, en somme, elle avait été commise par une seule personne, et on ne demandait pas que la peine en fût étendue au cabinet tout entier. Pourquoi celui-ci a-t-il pris fait et cause pour M. Ricard? Pourquoi, a-t-il déclaré qu'il ne l'abandonnerait pas? Pourquoi, à propos d'une affaire incontestablement fâcheuse, compromettante et coupable, et d'un ministre qui était loin d'être une force pour lui, s'est-il obstiné dans une attitude intransigeante? Pourquoi enfin a-t-il jeté un défi au Sénat?

Il est difficile de le comprendre. M. Bourgeois a donné jusqu'ici assez de preuves d'habileté et de souplesse pour qu'on soit étonné de la raideur qu'il a mise dans la manière de traiter un médiocre incident, dont il a fait un très gros événement. Valait-il la peine, pour sauver M. Ricard,

de provoquer la guerre entre les deux Chambres et d'exalter jusqu'au paroxysme les passions radicales et socialistes? Tout a été sacrifié à ce très minime intérêt. Après avoir fait naître un conflit qu'il était si facile de dénouer, on s'est appliqué à le porter à l'état suraigu. On y a réussi à merveille, et le moment est venu où tout le pays s'est demandé avec une anxiété croissante si nous n'étions pas à la veille des plus graves complications. L'atmosphère était chargée d'orages. Le mécontentement était partout. Les radicaux et les socialistes déchaînaient grossièrement leur colère contre le Sénat ; les modérés manifestaient leur irritation, en d'autres termes sans doute, mais avec non moins de vivacité, contre le ministère, et même contre M. le Président de la République qui restait inactif et en apparence indifférent dans une crise dont on n'apercevait pas le dénouement. Lorsqu'on songe à l'origine de ce déplorable conflit et à l'espèce d'inconscience avec laquelle on l'a prolongé et compliqué, il faut bien reconnaître que le gouvernement a obéi aux pires conseils, et qu'après les radicaux, les socialistes eux-mêmes sont parvenus à mettre la main sur lui et à le diriger à leur gré.

Nous ne raconterons pas en détail les séances parlementaires. On sait que, pendant quelques jours, celles de la Chambre et du Sénat ont alterné, et que les deux assemblées se sont envoyé mutuellement la réplique. Toutefois, si le Sénat a maintenu ses premiers votes avec une inébranlable énergie, la Chambre a peu à peu entouré les siens d'une majorité décroissante, qui, de 93 voix, est tombée à 45 : encore faut-il, dans ce dernier chiffre, compter celles des ministres qui ont jugé à propos, au dernier moment, de voter pour eux-mêmes. La majorité vraie étant inférieure à 40 voix, il suffit désormais d'en déplacer moins de vingt pour qu'elle disparaisse. Ce résultat est encore dû à M. Ricard. C'est un étrange garde des sceaux que M. Ricard ! Sans doute, il s'occupe beaucoup trop de ce qui se passe dans le cabinet du juge d'instruction; mais s'il se mêle de ce qui ne le regarde pas, en revanche il ignore les choses qu'il devrait le mieux savoir. La discussion, avec lui, et surtout pour lui, marche de surprises en surprises. Un jour, au Sénat, il ne trouve rien à répondre à M. Monis qui affirme l'existence d'une lettre de M. Rempler à M. le procureur de la République. M. Rempler est le juge d'instruction qui a été d'abord chargé, puis déchargé du dossier des Chemins de fer du sud de la France. Ayant reçu l'ordre de diriger ses investigations sur les syndicats de garantie, qui n'avaient pas été compris dans la poursuite initiale, il avait demandé par écrit à M. le procureur de la République un nouveau réquisitoire introductif d'instance, et cette pièce lui avait été refusée. C'est du moins ce que M. Monis avait dit au Sénat. Le lendemain, au Palais-Bourbon, M. Ricard a déclaré que la lettre en question n'existait pas, et il a produit par ce moyen un effet d'audience si entraînant qu'il lui a dû, sans aucun doute, la grosse ma-

jorité obtenue ce jour là par le gouvernement. Le surlendemain, au Luxembourg, nouvelle interpellation de M. Monis, plus pressante, plus précise encore que la précédente : cette fois, M. Ricard avoue que la lettre de M. Rempler existe; seulement, la veille encore, il ne la connaissait pas. Il ne la connaissait pas, soit! c'est tout ce qu'il aurait dû dire à la Chambre : pourquoi la nier, avant d'avoir pris à son sujet des renseignemens sûrs? On pense bien que ces alternatives d'ignorance mêlée d'affirmations tranchantes, puis d'aveux qu'il fallait bien se résigner à faire assez humblement, ne pouvaient produire qu'une pitoyable impression. Il y a eu une seconde lettre que M. Ricard n'a pas connue, mais dont il n'a plus osé contester l'existence en termes aussi péremptoires, lettre par laquelle M. Rempler se plaignait avec une telle vivacité de n'avoir pu obtenir le réquisitoire jugé par lui indispensable, que le procureur de la République l'a prié de la retirer et de lui en écrire une autre plus douce. Que résulte-t-il de la révélation de ces faits, que tout le monde, paraît-il, connaissait au Palais de justice et que M. Ricard était seul à ignorer? Que M. Rempler avait rempli son devoir, et que rien ne justifiait à son égard la défiance de M. le garde des sceaux et du gouvernement. Le dossier des Chemins de fer du Sud lui a été enlevé sans cause légitime, par un caprice personnel du ministre, qui avait improvisé à la hâte un autre juge d'instruction. Voilà la vérité : elle ne fait honneur ni à M. Ricard, ni au ministère.

La Chambre, qui avait montré d'abord quelque hésitation à s'emparer de cette affaire, a fini par en comprendre toute la gravité et, à son tour, elle s'en est montrée extrêmement émue. La séance du 20 février comptera parmi les plus importantes et les plus curieuses de cette législature. Le sort du cabinet Bourgeois s'y est décidé. Le cabinet n'a pas été battu puisque, en y comprenant les siennes, il a encore obtenu 45 voix de majorité, mais il a reçu des coups dont il ne se relèvera pas. Ce qui a été d'ailleurs particulièrement significatif, c'est l'attitude même de l'assemblée. Pour la première fois depuis longtemps, le centre avait repris tout son courage; son ardeur presque éteinte s'était remise à flamber, et il soutenait ses orateurs avec une fermeté, parfois même avec une véhémence dont les socialistes ont paru tout étonnés. Ils avaient pris l'habitude de dominer la Chambre, de conduire les discussions, surtout de les étouffer quand bon leur semblait. Ils sont une cinquantaine à peine; mais lorsqu'ils se mettent à donner de la voix et à frapper des mains, personne ne peut plus parler au milieu du tumulte. Le président, quelle que soit sa bonne volonté qu'il est juste de reconnaître, et malgré tous ses efforts pour maintenir la liberté de la parole, n'y parvient quelquefois que d'une manière incomplète. Il a fallu, le 20 février, que l'Assemblée fît sa police elle-même et que le centre assurât à ses orateurs les moyens de se

faire entendre. A un moment, M. Poincaré avait été obligé d'abandonner la tribune sans avoir complètement terminé ce qu'il avait à dire. M. Ricard l'y a remplacé. Il a été bien reçu, M. le garde des sceaux! Pendant dix minutes, il a essayé de parler sans y parvenir. Il y avait longtemps qu'on n'avait pas fait au Palais-Bourbon un pareil tapage. Certes, nous ne donnons pas ces procédés comme des modèles à imiter trop souvent, et il vaudrait mieux n'être jamais forcé d'y avoir recours ; mais, dans une assemblée, un groupe qui ne se fait pas respecter est perdu. M. Ricard, de guerre lasse, a dû descendre à son tour de la tribune et rendre la place à M. Poincaré, qui, alors, a pu finir son discours. Le centre était bien loin de l'attitude résignée et abattue qu'il avait conservée pendant près de quatre mois. On distinguait nettement chez lui la volonté d'en finir. Le temps n'est plus où les orateurs qui se permettaient d'attaquer le ministère étaient accueillis avec une froideur décourageante, et voyaient leurs amis eux-mêmes se tourner contre eux en les accusant d'imprudence. M. Barthou, M. Ribot, M. Poincaré. ont parlé au milieu d'une assemblée houleuse et passionnée, mais où ils se sentaient soutenus par un parti énergique et nombreux. Ils ont déployé, pour se faire écouter, le talent le plus remarquable : ils y sont parvenus. Le discours à faire, le discours où la question devait être complètement exposée et présentée sous toutes ses faces, a été l'œuvre de M. Barthou, un des plus jeunes orateurs du Palais-Bourbon et des plus distingués. M. Ribot, dont le ministère avait été mis en cause par M. Ricard, n'a pas eu de peine à répondre à des accusations inexactes; puis, il a élevé, généralisé la question, et a montré le gouvernement de plus en plus aux ordres des socialistes, dont le concours lui est indispensable pour vivre et qui se le font chèrement payer. Enfin M. Poincaré a porté, avec une habileté et une fermeté rares, les coups de la fin, ceux qui, une fois les grands discours terminés, précisent les situations prises et déterminent les dernières manœuvres à opérer. Ils ont été battus ; mais le fait même que trois anciens ministres, et non des moindres, après plusieurs mois d'abstention et de mutisme, sont rentrés dans la lutte avec cette décision vigoureuse et presque impétueuse est le symptôme d'un temps nouveau. Le crédit ouvert au ministère radical est épuisé. Les modérés lui ont enfin déclaré la guerre, et ils se montrent résolus à la soutenir jusqu'au bout. Il n'est que temps pour eux de réparer le temps perdu! Si M. Paul Deschanel a cru habile autrefois de donner au cabinet le temps de faire ses preuves, il a eu large satisfaction. Le cabinet a montré de quoi il était capable. Il a abouti en quatre mois à un conflit avec le Sénat, et il s'est engagé de plus en plus avant dans les voies du socialisme. Ses dernières déclarations en font foi.

Les journaux ministériels affectent de dire que le conflit avec le Sénat est achevé, que la haute assemblée a cédé, capitulé, battu en

retraite. On peut discuter son attitude, l'approuver ou la critiquer, mais il est injuste de dire qu'elle équivaut à une abdication, et que, dès lors, le conflit est terminé. Nous croyons, au contraire, qu'il est plus vif que jamais, et qu'il durera autant que le ministère lui-même. Que pouvait faire le Sénat? Son droit constitutionnel était incontestable, mais comment en assurer le respect? Le ministère a déclaré qu'il n'en tiendrait pas compte et que, aussi longtemps qu'il aurait la majorité à la Chambre, il resterait en fonctions. C'est là une situation toute nouvelle. Il est déjà arrivé, nous l'avons dit, à des ministères d'être battus au Sénat sans s'être crus obligés de donner leur démission; mais c'est parce que le Sénat le voulait bien ainsi, et qu'il n'attachait pas à ses votes une signification de défiance complète, radicale, définitive. Il n'en est pas ainsi de ceux qu'il vient d'émettre contre le cabinet Bourgeois. On ne peut pas se méprendre sur leur intention : le Sénat a certainement voulu condamner le ministère, et il était en droit de lui refuser désormais tout concours. Peut-être aurait-il dû le faire; la situation y aurait gagné en clarté. Tout le monde l'aurait approuvé si, sans se mettre en grève, ce qui aurait été de sa part une attitude quasi révolutionnaire, il avait suspendu ses séances en chargeant son bureau de le réunir lorsqu'il y aurait lieu de le faire. L'occasion se serait d'ailleurs présentée très vite. La Chambre vient de voter un crédit d'un million affecté aux dépenses de notre ambassadeur au couronnement du tsar Nicolas II. L'opinion n'aurait pas admis que le Sénat, sous prétexte de conflit, ne votât pas cette somme. Son président l'aurait donc convoqué pour le faire, et le Sénat, aussitôt après l'avoir fait, aurait levé sa séance. On aurait parfaitement saisi son intention de ne rien arrêter de ce qui est nécessaire à la vie nationale, mais de ne plus se prêter avec le ministère actuel à des rapports dont la forme peut tromper, puisqu'elle est de nature à faire croire à une collaboration devenue impossible. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? M. Demôle avait d'abord annoncé l'intention d'interpeller le gouvernement sur l'observation de la loi constitutionnelle. Il y a renoncé et il n'a pas eu tort. Une telle interpellation aurait eu l'inconvénient de donner au débat un caractère tout théorique; la haute assemblée aurait eu l'air de discuter une question d'école, sans avoir le moyen de consacrer son vote final par une sanction positive. Elle aurait eu beau décider que le ministère devait se retirer, le ministère aurait persisté à n'en rien faire et à demander à la Chambre un appui que celle-ci, piquée au jeu, aurait peut-être continué de lui prêter. Il est dangereux de tendre outre mesure les ressorts d'une constitution, surtout lorsqu'ils ne sont peut-être pas très solides. Le Sénat a préféré voter une déclaration dont M. Demôle a donné lecture, tant en son nom qu'au nom des présidens des groupes républicains modérés. Cette déclaration est d'ailleurs bien faite. Elle est sévère et même

rude pour le gouvernement. « La réponse parlementaire aux paroles et aux actes du cabinet pouvait, dit-elle, être de notre part un refus absolu de concours. Mais le Sénat ne veut pas suspendre la vie législative du pays, et malgré l'attitude du ministère, le Sénat n'entend pas renoncer à faire son devoir. Il entend maintenir l'intégralité de ses droits. Il statuera dans son indépendance et sans autre préoccupation que l'intérêt du pays, sur les propositions du ministère et lui demandera compte de ses actes. Le pays prononcera entre des ministres qui n'ont pas craint de provoquer la crise la plus grave et une assemblée qui, pour ne pas compromettre la paix publique, ne veut pas aggraver le conflit constitutionnel, bien qu'elle ait pour elle le droit et la loi. » Cette déclaration a été votée par une majorité de 124 voix. Le gouvernement joue, pour se sauver, de l'opposition artificielle qu'il a su créer entre les deux Chambres : si elles étaient réunies, n'ayant que 45 voix de majorité dans l'une et se trouvant en minorité de 124 voix dans l'autre, il serait battu dans toutes deux. La majorité de la représentation nationale est contre lui.

Il aurait dû se retirer. Tel était, paraît-il, l'avis de quelques-uns de ses membres, qui jugeaient la situation avec justesse : il se serait épargné par là les désagrémens qui l'attendaient encore. Qu'importent, ou plutôt que devraient importer quelques jours de plus ou de moins à un ministère qui s'était annoncé comme un gouvernement d'action, qui avait promis de faire de grandes choses, qui avait excité tous les appétits, et qui se trouve irrévocablement réduit à l'impuissance! De ses réformes, il n'en fera pas la moindre. Bien que la déclaration de M. Demôle affirme l'intention de statuer, sans autre préoccupation que l'intérêt du pays, sur les projets ministériels, il est hors de doute que le Sénat les repoussera tous. Aucune illusion n'est possible à ce sujet. Si le Sénat bat en retraite, comme le disent les journaux radicaux, ce n'est pas sans combattre encore, et, à en juger par le poids des projectiles qu'il lance sur l'ennemi, il faut croire qu'il n'est pas sur le point de désarmer. Le lendemain de la déclaration de M. Demôle M. Franck-Chauveau, en prenant possession de la présidence du centre gauche, prononçait un discours qui est bien le plus sanglant réquisitoire contre la politique jacobine et socialiste du gouvernement. Le morceau est long et développé, mais il n'en est pas moins vigoureux. Si les autres groupes sont animés du même esprit, et tout le fait supposer, le gouvernement aurait tort de croire à un *modus vivendi* possible entre lui et la haute assemblée. Le Sénat est un barrage qui arrêtera résolument tous ses projets de loi.

Mais aura-t-il à en arrêter beaucoup? Est-ce désormais au Luxembourg que l'impuissance irrémédiable du gouvernement est destinée à se manifester? N'est-ce pas plutôt à la Chambre même? Cette Chambre qui a donné avec récidive au cabinet des majorités apparentes ne se

méprend pas autant qu'on pourrait le croire sur les dangers de la politique de conflit où elle a paru vouloir s'engager avec lui. Elle se sent au seuil d'une impasse. La prodigieuse maladresse qu'il y a eu à provoquer ce conflit, qu'on nous passe le mot, pour les beaux yeux de M. Ricard, n'a pas tardé à la frapper. Un travail silencieux, mais rapide et profond, s'est fait dans ses esprits et dans ses sentimens. Et puis, les allures de plus en plus aventureuses du cabinet l'inquiètent chaque jour davantage. La Chambre n'est pas socialiste, le gouvernement vient de déclarer qu'il l'était. Il n'y a donc plus, même pour les pires aveugles, ceux qui ne veulent pas voir, à se tromper sur le but qu'il poursuit. M. Bourgeois protestait, il n'y a pas longtemps encore, contre le socialisme, et M. Ribot lui rappelait le 20 février une séance du mois de novembre 1894 où, dans l'esquisse qu'il traçait d'une majorité suivant son cœur, il excluait avec une égale rigueur les socialistes et les ralliés. Les temps sont changés. M. Bourgeois est bien forcé aujourd'hui de s'appuyer sur ses adversaires d'hier. Il leur appartient, il est leur prisonnier. Les socialistes forment l'appoint de la majorité d'une quarantaine de voix dont il dispose encore, ou plutôt dont il disposait il y a huit jours. Il ne pourrait pas durer vingt-quatre heures sans eux. C'est pourquoi, au cours d'un voyage récent qu'il a fait à Châlons-sur-Marne avec M. le ministre du commerce, il a autorisé celui-ci, parlant au nom du gouvernement, à se déclarer en propres termes progressiste et socialiste. M. Mesureur ne demandait pas mieux. « Le cabinet, a-t-il dit, dont j'ai l'honneur de faire partie, a déjà quatre mois d'existence. Je viens de vous exposer ce que nous avons pu faire durant ce court espace de temps, mais nous avons fait mieux que de vivre ; nous avons fourni la preuve qu'un cabinet radical était possible dans la République française. Nous pouvons disparaître bientôt dans un accident de la vie parlementaire ; nous n'en n'aurons pas moins démontré que les républicains progressistes et socialistes ont droit au pouvoir, car ils sont capables de gouverner. Le pays peut les appeler; ils ne sacrifieront rien de ce qui fait ses intérêts et sa gloire. » Ce langage ne manque pas de fierté; mais M. Mesureur n'exagère-t-il pas lorsqu'il assure que les radicaux socialistes ont fait leurs preuves et qu'elles ont été satisfaisantes ? Nous avons déjà dit à quels résultats ils sont arrivés au bout de quatre mois : ils se sont mis eux-mêmes dans l'impossibilité d'accomplir leurs réformes. Le discours de M. Mesureur à Châlons y a contribué pour sa quote-part. Venant à la veille de l'élection de la Commission du budget dans les bureaux, il n'a pas été sans influence sur les choix qui ont été faits. Peut-être M. Bourgeois, se sentant perdu, a-t-il voulu brûler héroïquement ses vaisseaux; peut-être aussi n'a-t-il été qu'à moitié satisfait des paroles prononcées par M. le ministre du commerce ? Il a avoué qu'elles avaient pu paraître hardies à quelques-uns, « mais seulement, a-t-il ajouté, à ceux qui derrière les mots n'ont pas cher-

ché les idées, et qui ne se sont pas rendu compte que les mots sont les abris passagers des idées, et que derrière les mots, qui ne sont que des formules transitoires, marche l'esprit humain, et que peu à peu l'esprit apparaît. » Nous avouons qu'il ne nous apparaît pas, cette fois, à travers les mots dont s'est servi M. le président du conseil, et qui, nous l'espérons bien pour lui, ne sont que les abris passagers et provisoires de ses idées : ils les abritent au point qu'on ne les voit plus. Il y a évidemment de l'embarras dans le langage de M. Bourgeois : les beaux jours de son ministère, les jours heureux et faciles, où tout sourit, où tout paraît réussir, sont passés sans retour.

Il suffit pour achever de s'en convaincre de rappeler ce qu'a été la nomination de la Commission du budget : nous l'avons déjà dit au commencement de cette chronique. De toutes les réformes annoncées par le cabinet radical, la première de toutes, celle à laquelle il a attaché sa fortune politique, est l'établissement de l'impôt progressif sur l'ensemble du revenu. Le budget de M. Doumer n'a pas trompé à cet égard les espérances qu'il avait fait naître ; les vrais radicaux et les socialistes ont dû en être contens. Les citoyens dont le revenu est inférieur à 2 500 francs ne paient pas l'impôt : au-dessus de ce chiffre, ils paient une taxe progressive qui va de 1 à 5 pour 100 suivant qu'ils ont 10, 20, 30, 40 ou 50 000 francs de revenus. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier en détail ce projet vexatoire dont l'application, du moins pour les revenus supérieurs à 10 000 francs, repose sur une déclaration du contribuable, laquelle sera contrôlée par des commissions locales. On connaît les objections classiques contre l'impôt sur le revenu; M. Doumer n'a cherché à échapper à aucune d'elles. Son projet, s'il venait jamais à être appliqué, introduirait l'inquisition dans les familles, dans les usines, dans les maisons de commerce, enfin partout. Le revenu des particuliers ne serait plus leur secret propre, mais celui d'une commission où l'adjonction de représentans des corps électifs de la commune introduirait leurs amis ou leurs ennemis politiques. M. Doumer a bravement accumulé les pires conséquences de son système : aussi les radicaux eux-mêmes en ont-ils été un peu troublés, et les socialistes seuls l'ont-ils approuvé... comme un commencement à développer plus tard. C'est l'impôt personnel nettement substitué à l'impôt réel. C'est l'œuvre financière de la Révolution française remise en cause. Le pays tout entier protesterait contre un tel projet, si le gouvernement n'avait pas pris soin, en exemptant de l'impôt les revenus inférieurs à 2 500 francs, d'en exempter en réalité la grande majorité des contribuables ruraux. Qu'on exempte les plus malheureux, soit ! seulement, ce n'est pas ce que fait le projet de budget. Dans nos campagnes, le contribuable qui a un revenu de 2 500 francs n'est pas un pauvre, et il y a un très grand nombre de communes où pas un seul habitant n'en possède un qui soit supérieur

ou même égal à celui-là. Le nouvel impôt serait en réalité payé par les demi-riches : la bourgeoisie en supporterait presque toute la charge. Les petits revenus, c'est-à-dire les plus nombreux, échapperaient à l'impôt : n'est-il pas juste, dit-on, que les riches paient pour les pauvres? Après avoir montré que les exemptés n'étaient pas seulement les pauvres, nous ajouterons que les contribuables effectifs ne seraient pas seulement les vrais riches. La grande fortune est beaucoup trop rare en France pour qu'on puisse établir sur elle un impôt rémunérateur. Ce n'est pas elle qu'on vise, ce n'est pas elle qu'on atteint, mais bien la fortune moyenne, la richesse en voie de formation, celle qui est le fruit du labeur quotidien. On frappe, dans leur aisance à peine établie et toujours menacée, les classes de la société qui ont le plus fait pour l'établissement de la République. On s'expose à produire chez elles un mécontentement profond. Mais qu'importe aux radicaux, aux socialistes et au gouvernement qui les représente? Ils cherchent avant tout à se créer une clientèle pour les élections futures. Si la réforme de l'impôt n'est pas faite à ce moment, ils veulent pouvoir dire aux électeurs ruraux : — Nous avons voulu vous dégrever de tout impôt sur le revenu; les modérés s'y sont opposés. Choisissez entre eux et nous. Si vous nommez en quantité suffisante des radicaux et des socialistes, vous n'aurez plus rien à payer. N'êtes-vous pas le nombre, c'est-à-dire la force et le droit? — Tel est le langage qu'on se propose de tenir et par lequel on essayera d'introduire dans nos campagnes, jusqu'ici réfractaires, le germe de ce socialisme agraire destiné peut-être à faire un jour tant de mal. C'est moins une œuvre fiscale qu'une œuvre politique que le gouvernement a voulu faire. Il savait bien d'avance que son projet ne serait pas voté par le parlement, et que, s'il l'était par hasard au Palais-Bourbon, il ne le serait pas au Luxembourg; mais il y voyait, pour lui et pour ses amis, une excellente plate-forme électorale. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est dans quelle proportion le principe même de son budget serait écrasé par les votes des bureaux.

La condamnation a été formelle, absolue, irrémissible. Dès aujourd'hui le projet d'impôt progressif sur le revenu est mort. Alors, on se demande pourquoi le gouvernement vit encore. Qu'espère-t-il désormais? Que veut-il? Qu'attend-il? L'élection de la Commission a mis le sceau à son impuissance. Ce n'est plus seulement le Sénat qui est contre lui, c'est la Chambre. L'impôt sur le revenu était la pierre de touche de sa politique : il n'en reste plus rien. La politique radicale et socialiste a fini par un effondrement complet. Dans leur désarroi, ses partisans parlent de proroger la Chambre pendant un mois, pendant deux mois, de manière à atteindre les élections municipales et à y présider. Ces procédés, imités de M. Crispi, auraient chez nous un air de violence qui en rend l'emploi peu vraisemblable.

M. le Président de la République ne s'y prêterait certainement pas. On a pu y recourir sous le 16 mai, parce qu'on était décidé à mettre au bout la dissolution de la Chambre et l'appel au pays : la tentative a d'ailleurs trop mal réussi pour être encourageante. Au surplus, nous parlons des bruits qui courent comme d'un symptôme de l'état des esprits dans les milieux socialistes, mais sans les prendre au sérieux. M. Bourgeois n'est pas homme à s'engager dans une entreprise aussi inconsidérée. Il a déjà par son attitude à l'égard du Sénat assez gravement faussé le jeu normal de nos institutions. Il a assez alarmé les intérêts. Il a jeté assez d'élémens de discorde dans le pays. Le mieux pour lui est de chercher une occasion décente de tomber, et pour la Chambre de la lui fournir. Dès maintenant, le ministère est perdu. Il peut encore opérer des mouvemens de préfets et de sous-préfets ; il peut distribuer aux uns les faveurs administratives et les refuser aux autres ; il peut faire du mal ; mais du bien, même comme il l'a compris lorsqu'il a rédigé son programme, il ne peut plus en faire. A la merci du moindre incident parlementaire, il ne saurait prolonger longtemps son inutile existence. Il aura vécu un peu plus de quatre mois, ce qui est beaucoup, comme M. Mesureur avait droit de le constater à Châlons-sur-Marne ; mais il faut remarquer que les premières attaques sérieuses ont été dirigées contre lui il y a quinze jours à peine, et qu'il a déposé son budget en voilà huit seulement. Depuis lors, le temps n'a pas été perdu. Que restera-t-il de cette aventure ? Une démonstration utile, à savoir que la politique radicale ne peut désormais subsister en France qu'avec l'appui des socialistes, et qu'elle ne tarde d'ailleurs pas à en mourir. Ce n'est pas cette politique que M. Bourgeois voulait faire, ce n'est pas cette conséquence qu'il voulait prouver, et c'est pourtant ce qu'il a fait et ce qu'il a prouvé. Nous le plaignons sincèrement. Il a déployé de très heureuses qualités personnelles, et il vaut mieux que son œuvre. La logique des alliances et la fatalité de sa situation l'ont entraîné. Si l'expérience qu'il a tentée avait pu réussir, elle aurait réussi avec lui : à ce point de vue, elle a été complète et décisive, et nous aimons à croire que nul ne sera tenté de la recommencer de sitôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

DEUXIÈME PARTIE [1]

Jeudi soir, 1857.

Madame,

Votre oiseau est charmant, je voudrais bien lui ressembler. Quant à la légende, je n'y puis mordre. Si je ne me trompe, ce sont des lettres hébraïques; mais demain je consulterai les doctes. D'abord, avec mes mauvais yeux, j'avais cru voir des lettres grecques, et comme un archéologue ne doit jamais rester court, j'avais lu X. C. C. Π. Χριστὸς σώσῃ σε, Πρόσπερον. Que le Christ te sauve, Prosper! Je suis sûr que la légende hébraïque n'est pas un *spell* dangereux, et qu'au contraire il doit avoir le pouvoir de chasser *the grim gentleman below*. J'en userai au besoin. Si vous restez quelque temps en Italie, il serait fort possible, madame, que j'eusse l'honneur de vous y rencontrer. Je suis partagé entre la tentation d'aller à Venise et une espèce de devoir d'aller en Espagne. Je sais combien l'Espagne me fait de mal, et je parviendrais peut-être en Italie à faire quelque chose pour mon bien. A Madrid, je suis parfaitement sûr de fumer une grande quantité de cigares et d'assister à la mort de tous les taureaux qui trépasseront en public, mais excepté ces deux façons de passer le temps intellectuelle-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1896.

ment, je vivrai comme une huître. Cependant c'est à Madrid que demeure la meilleure amie que j'aie au monde, qui m'a toujours donné de bons conseils (que je n'ai guère suivis). Il y a plus d'un an que je ne l'ai vue et elle a été malade. Cela fait un cas de conscience qui m'embarrasse. Vous ne sauriez croire quelle terrible ville est Madrid. On dit qu'elle a un crochet, *garabato*, auquel les étrangers se prennent, et c'est très vrai. J'y ai fait toutes les bêtises possibles quand j'étais jeune. J'y suis plus *at home* qu'en aucun lieu du monde, mais c'est Capoue pour quelqu'un qui est loin d'être un Annibal. Conseillez-moi donc un peu. Vous savez toutes les obligations que j'ai à Mme de M...; ajoutez que je suis sûr de lui faire plaisir en allant la voir. Mais c'est impossible de travailler et même de penser quand on est à Madrid.

Adieu, madame, j'espère que vous aurez un heureux voyage. Je pense qu'avant que je sois libre de choisir un voyage, je pourrai vous écrire à Bologne poste restante.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes vœux et de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mardi, 9 juin 1857.

Madame,

J'attendais toujours, pour répondre à votre aimable lettre, que je fusse en belle humeur, mais j'ai les *blue devils*, et si j'attendais qu'ils s'en allassent, je ne sais quand je vous écrirais; je pars d'ailleurs demain pour Manchester, bien que je craigne un peu d'aller voir un *humbug*, mais il vaut mieux être attrapé que d'avoir des regrets. Vous me faites venir l'eau à la bouche en me parlant de Florence et du cicérone qui y sera vers le milieu de juillet. Malheureusement j'ai mes *Grands capitaines* à mettre en train, et j'ai promis à mon éditeur d'être à Paris au commencement de juillet. Si je puis me débarrasser de ces messieurs à temps, j'irai voir Florence, dussé-je y cuire. Je serai de retour à Paris vers le 25. De grâce, madame, donnez-moi votre itinéraire, et, si vous me permettez d'être impertinent, veuillez écrire en gros les noms de lieu comme si vous aviez affaire à un facteur bête. Vous me parlez d'un lieu que je lis tantôt X..., tantôt Z..., où vous êtes, mais il me semble que dans la fin de votre lettre vous me dites que c'est à Bologne qu'il faut vous écrire. Je vous adresse cette lettre à Bologne, persuadé que vous y êtes trop connue pour qu'elle s'égare.

En me donnant le petit oiseau, vous avez bien deviné, madame,

ce qui me manque. Mon juif, qui n'avait pas su lire la légende, me dit que c'est un mot hébreu qui n'a pas le sens de foi dans la Bible. En effet, avant le Nouveau Testament il n'y avait pas de foi comme nous l'entendons. De même, l'expression latine *Fides*, qui est la traduction d'*Amouna*, ne veut dire, chez les auteurs païens, que bonne foi, honnêteté. Ennius a dit de Scipion qu'il était plein de *Fides :* or il était, comme tous les grands hommes romains, épicurien et matérialiste. L'invention de l'*Amouna* est admirable, mais malheureusement cela ne se donne pas, cela se découvre comme un sens.

Vous me parlez d'un de mes bons amis que je connais depuis mon enfance et que j'admire et envie beaucoup. Il est d'une égalité d'humeur si parfaite que nous avons couché ensemble sur le même tapis pendant un mois, en Asie, sans que jamais je l'aie surpris à n'être pas excellent camarade. Je l'envie pour la propriété qu'il a de suivre ses idées et ses études en tout lieu. Je me souviens qu'un certain soir, à Éphèse, pendant un orage comme il n'y en a que dans ce pays, avec le tonnerre répercuté par les montagnes, nous étions dans un café, c'est-à-dire dans une hutte qui était notre domicile, moi à regarder les zigzags de feu et lui à lire un livre chinois et à prendre des notes à la lueur de notre petite lampe. Il travaille toujours et en tout lieu, tandis que je ne puis rien faire quand je n'ai pas *my own table*, et une plume comme il ne s'en taille qu'à l'Institut. (Nous avons un garçon qui est unique pour cela.) Le malheur d'Ampère, ou peut-être son bonheur, c'est que tous ses angles saillans et originaux ont été *smoothed down* par une femme qu'il a aimée et que je n'ai jamais pu souffrir. Vous avez connu sans doute Mme Récamier. Je n'ai d'autre reproche à lui faire que de n'avoir jamais eu de ces haines vigoureuses qu'il faut avoir dans l'occasion. Elle trouvait tout bien, ou du moins louait tout le monde. Elle vous poussait à part et vous disait que vous étiez un génie. Cela et le culte de dulie qu'on rendait dans la maison à l'homme le plus égoïste de son siècle me l'avait fait prendre en grippe. Je crois qu'elle était vraiment bonne malgré cela et que j'ai été injuste pour elle. Mais les premières impressions ne s'effacent pas.

J'ai recommandé votre église avec beaucoup d'instance aux inspecteurs généraux des cultes. Je pense que d'ici à très peu de jours un de ces messieurs verra M. Guérin, l'architecte, à Tours, et qu'ils en feront plus en quelques minutes de conversation qu'avec toutes les paperasses de la préfecture ; mais, madame, que dites-vous de tous vos Chinonais? Nous leur avons bouché leurs brèches, nous estimons les autres réparations et nous leur demandons ce qu'ils veulent payer? Ils répondent 698 francs.

applicables à la tour où ils logent un homme qui montre le château pour de l'argent. Nous leur écrivons mille injures. En outre, le maire m'avait promis des documens curieux sur Rabelais et il ne me les envoie pas, bien qu'il ait son portrait à la municipalité qui devrait lui rappeler sa promesse. Quelle joie aurait eue Rabelais s'il eût pensé qu'on mettrait son portrait dans la grande salle en regard du buste en plâtre du souverain!

Vous m'avez dit une fois, et vous aviez bien raison comme toujours, que dans le temps de la chevalerie (dont je me moquais fort à tort) on n'était sans doute pas meilleur qu'aujourd'hui, mais qu'on n'était pas si bas. J'ai été frappé de cette remarque en lisant et annotant Brantôme. Son livre est après tout la meilleure peinture et la plus vraie de la société européenne au XVIe siècle. On y assassinait, on y volait, on commettait mille horreurs, mais je crois qu'on valait au fond mieux qu'on ne vaut à présent. D'abord on faisait bien des crimes sans avoir la conscience qu'on était criminel, puis on avait parfois des élans d'honneur et d'enthousiasme qui étaient sublimes. J'ai écrit en mes jeunes ans, sans trop l'avoir étudiée, que la Saint-Barthélémy avait été un accident comme la révolution de Février. C'est en 1824 que je disais ces belles paroles. Plus j'étudie ce temps, et plus je me confirme dans mon opinion. Si l'on pèse dans une balance les meurtres du 24 août 1572 et les friponneries de maint actionnaire de chemin de fer en 1857, je ne sais trop de quel côté la balance penchera. L'idée que la vie d'un homme est *chose grave* est une idée toute moderne, et je crois qu'il y a des actions pires. Voilà ce que je voudrais dire aux lecteurs de mon Brantôme et ce que je voudrais tourner de façon à ne pas me faire lapider. Je m'aperçois avec horreur, madame, qu'après vous avoir cherché une querelle d'Allemand à propos de votre écriture, je griffonne depuis une heure comme un chat.

Veuillez excuser, madame, et l'écriture et le verbiage. Je vous écrirai ce que j'aurai vu de beau à Manchester.

Adieu, madame; veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 26 juillet 1857.

Madame,

Me voici de retour dans mes foyers, où j'ai trouvé une aimable lettre de Pologne d'une date très ancienne, si ancienne que je crois devoir vous écrire à Florence. Je suis donc allé voir l'exposition de Manchester. Je vous en ai dit déjà mon opinion. Je ne

me rappelle pas un seul tableau de Gherardo delle Notte. Le diamant de l'exposition, à mon avis, c'est le groupe des *Trois Grâces* de Raphaël, appartenant à lord Ward. Il paraît que c'est une *traduction* de l'antique, mais je parierais que cela est supérieur à l'original. La beauté est poussée à ce point que ces trois femmes nues sont respectables : ce sont des déesses. Le mal de cette exposition, c'est que peu de gens y ont envoyé leurs meilleurs tableaux. Quelques-uns, comme mon ami lord Ashburton, n'y ont rien envoyé du tout ; d'autres, comme le marquis de Westminster, se sont contentés d'offrir quelques tableaux de second ordre, pour faire preuve de bonne volonté. Puis, un assez grand nombre d'olibrius ont envoyé des *cart loads*, d'affreuses copies, qu'il a bien fallu accepter et exposer avec le nom dont il a plu aux propriétaires de les baptiser. C'est ainsi qu'à côté des *Grâces* de lord Ward, il y a une *Vierge à la perle*, qualifiée de répétition de celle de l'Escurial, et qui est une copie faite par un ramoneur de cheminées. Tout cela coûtera environ 1 500 000 francs à la compagnie qui a inventé l'exposition ; mais ne les plaignez pas ! car outre qu'ils ont la satisfaction d'avoir fait une chose utile à leur pays, les infortunés sont si riches que 1 500 000 francs de plus ou de moins ne les affecte guère.

J'ai vu souvent à Londres un des grands manufacturiers de Manchester et l'un des principaux metteurs en train de l'exhibition, qu'on a fait lord Overton récemment, et qui est un homme sensé, bien qu'il ait, dit-on, 150 000 livres sterling par an. Il a en outre une fille unique qui est assez jolie et qui a 19 ans. Je ne lui ai offert ni mon cœur ni ma main. Pendant mon séjour à Londres, je suis allé beaucoup dans le monde. Je ne puis dire que je m'y suis fort amusé. « J'ai voulu voir ; j'ai vu. » On a imaginé depuis peu de donner à déjeuner. En sorte que lorsqu'on se lance un peu, la journée commence à dix heures. On déjeune donc, puis on va voir les gens parlementaires et les *sights* jusqu'à ce qu'il soit l'heure du *luncheon*, qui est nécessaire après les déjeuners frugaux qu'on fait. Il faut connaître un peu les gens pour aller leur demander un *luncheon*. Puis on recommence les visites et on ne trouve personne, après quoi on va dîner. J'ai dîné avec beaucoup d'impartialité chez les whigs et chez les tories, et toujours j'ai eu le même dîner. C'est après la vingtième soupe à la tortue et le vingtième *haunch of venison* que j'ai compris la torture à laquelle l'Empereur a soumis la conférence, en la condamnant pendant un mois de suite au même dîner. Vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai eu de m'échapper un jour et d'aller manger un dîner de cabaret. Il m'a semblé qu'il y avait en Angleterre le même abaissement de l'intel-

ligence que nous remarquons en France. Je distingue : les gens de soixante ans me semblent des aigles en comparaison des autres. Je me suis trouvé surtout en relation avec des whigs de la vieille roche que j'admire fort. Je ne parle pas de leur politique, mais de leur intelligence. Un vieux whig, démocrate à 10 000 livres sterling de rente, chez qui j'ai passé presque tout mon temps, me ravissait avec ses histoires de l'ancien monde. C'est un des hommes les plus instruits *pratiquement* que j'aie rencontrés, et il me dit qu'il devait ce qu'il savait à la vieille coutume (abandonnée aujourd'hui) de boire après dîner. Lorsqu'on écoutait les anciens en buvant du claret, on gagnait beaucoup à les fréquenter. Que gagnez-vous, me demandait-il, à fumer, après dîner? J'aurais pu lui répondre comme Manfred : *Forgetfulness !* Je crois que cette classe d'hommes tend à disparaître. Ils étaient le sens commun incarné ; sans principes, en tant qu'ils ne considéraient jamais une question que du point de vue pratique, pleins de patriotisme, de préjugés et de bonhomie. La génération qui leur a succédé est pleine de *cant*.

Je suis bien de votre avis, madame, sur la chevalerie, du moins sur la supériorité de ce temps sur le nôtre. Mais je crois que vous le voyez un peu en beau. A cette époque on avait plus de mérite à ne pas faire certaines bassesses qu'on n'en a aujourd'hui, parce qu'il n'existait pas un tribunal de l'opinion. Cela est surtout sensible en matière de duel. Maintenant non seulement l'opinion, mais les tribunaux condamneraient un homme qui userait de trahison. Vous verrez en lisant le discours des Duels de Brantôme quelle était la tolérance au XVI[e] siècle. Ce que je cherche à prouver dans ma préface, c'est que tricher dans un duel est *impossible* aujourd'hui, et ne pas tricher était *bien* au XVI[e] siècle. Au siège de Padoue, Bayard ne voulait pas monter à l'assaut avec les lansquenets, parce qu'ils n'étaient pas gentilshommes. On fusillerait un officier qui aurait de pareils scrupules en 1857. Il ne s'ensuit pas que Bayard fût un poltron. Mais de son temps il n'y avait pas un code où l'on écrit tout ce qui est défendu. Chacun avait alors son initiative. On voyait les bonnes et les mauvaises natures. Aujourd'hui il n'y a que des gens prudens qui savent le code et le craignent.

A propos de Bayard, dites-moi, madame, pourquoi le chevalier sans peur et sans reproche portait toujours les couleurs de la *bonne duchesse de Ferrare*, comme dit le Loyal Serviteur : noir et gris. Cette bonne duchesse était M[me] Lucrèce Borgia. Voici comment je m'explique la chose. Les femmes étaient horriblement ignorantes en France sous Louis XII. Une Italienne remplie de belles manières et de grâces devait faire un effet pro-

digieux sur nos Français. C'est ainsi que César, qui n'avait jamais connu que des matrones romaines, perdit la tête lorsqu'il se trouva en présence d'une Grecque ayant l'esprit de la conversation, comme feu Cléopâtre. — Au sujet d'*Amouna*, observez, madame, que les paroles mêmes que vous rapportez tendent à prouver que le mot n'existait pas en hébreu, puisque Notre-Seigneur se sert d'une paraphrase. En grec, comme en latin, les mots qui traduisent *Amouna*, *Pistis* et *Fides*, sont tout à fait modernes, en ce sens. Et si j'osais vous dire une grosse impiété, je vous demanderais comment on qualifie de vertu une singularité de l'organisation (de *l'idiosyncrasie* dirait un pédant). Il me semble que toutes les fois que l'on fait un sacrifice pour un bien, il y a du mérite à cela. Par exemple la charité, l'amour du prochain est une vertu difficile quelquefois à pratiquer. Mais comment croire quand on n'y est pas disposé naturellement? Un capucin qui avait la foi me disait à Rome : *Nel tempo d'Escolapio?...* Il croyait à Esculape comme à saint Pierre. Il n'avait aucun mérite à cela. Don Juan qui ne croyait pas au « moine Bourru » et qui croyait seulement « que deux et deux font quatre » n'avait pas la foi; mais, s'il eût été honnête homme, je pense que la statue du Commandeur y eût regardé à deux fois avant de l'emporter.

Sur Mme Récamier, dont vous me parlez, madame, probablement parce que je vous avais dit quelque chose d'elle, je crois qu'elle a dû son influence surtout à sa résignation. Elle était toujours prête à subir la personnalité de tous les *lions*. Elle ne s'ennuyait jamais ou elle n'en avait pas l'air. Les hommes ont continuellement besoin d'être remontés, comme les pendules. Il nous prend de temps en temps des défaillances, des tristesses, des ennuis, dont on nous tire en général par des complimens. On n'oserait dans ce moment-là s'adresser à un ami, parce qu'on a toujours un certain orgueil qui empêche de se montrer dans les momens de bassesse. Comme il n'y a pas de rivalité entre hommes et femmes, vous avez le triste privilège de nous consoler et de nous guérir. Mais je crains que vous ne considériez l'espèce masculine comme les médecins considèrent l'espèce humaine tout entière. Ils voient sous les plus belles peaux de vilaines humeurs, des abcès, etc. Mais heureux qui a un médecin !

Je croyais Mlle de F... mariée. Je l'ai vue il y a bien longtemps. Elle avait un profil un peu dantesque, et elle expliquait très bien le mérite de la sculpture du moyen âge à une époque où elle me plaisait sans que je me rendisse bien compte du pourquoi. Fait-elle toujours de la sculpture ? Je suis très sensible à ses louanges. Je suis obligé d'être à Paris ou dans le voisinage jusqu'à la fin d'août. Vous ai-je dit que pendant mon absence

mon domestique est mort de la petite vérole? Il avait toutes sortes de défauts et une qualité excellente, c'était de comprendre quelqu'un qui s'explique très mal et ne sait jamais ce qu'il veut. En outre, il était admirable en voyage et avait un entregent qui lui faisait trouver partout des amis. C'est une des grandes misères humaines de changer d'habitudes. Adieu, madame, j'espère que vous avez aussi beau temps que nous. J'ai trouvé ici deux lettres de M. C... qui paraît décidé à rester dans son affreux pays jusqu'après avoir marié sa fille. Connaissez-vous quelque chose de plus amusant que ces barricades et ces batailles à coups de revolver à New-York? Quelle abominable canaille!

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

Prosper Mérimée.

Paris, 3 août 1857, au soir.

Madame,

Que le diable emporte la poste! Je vous ai écrit deux fois au moins : à mon arrivée à Paris d'abord, puis il y a peu de temps à Florence, Bologne me paraissant devoir être déserte. Je crois que je vous ai dit la vérité dans ma première lettre sur Manchester. Je n'avais pas si bien traité le public dans un article que j'ai fait et qui était louangeur. J'ai la politique de ne jamais dire du mal d'un pays où je dois revenir. Voilà pourquoi on m'aime tant en Espagne. Je ne me suis jamais plaint des mauvais gîtes, bien qu'il ait plu quelquefois dans mon lit; des mauvais dîners, bien que je me sois vu plus d'une fois en présence d'un lapin, mon ennemi mortel, obligé de manger mon pain sec, etc.

Vous avez fait une grande perte, madame, irréparable, car je n'ai plus à présent ma fraîcheur d'impression. Mais regardez la gravure de Forster des *Trois Grâces* (qui vaut mieux que tous les articles du monde), propriété de lord Dudley et Ward, et supposez un coloris charmant, un modelé admirable, et tout cela très *chaste*, nonobstant l'exiguïté de la toilette. C'est ce que j'ai vu de mieux à Manchester. J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 29. En ma qualité d'auteur, je commence par vous parler de cette *Méprise* que Mlle de F... a eu l'audace de lire. Veuillez ne pas la lire. C'est un de mes péchés, faits pour gagner de l'argent, lequel fut offert à quelqu'un qui ne valait pas grand'chose. — Vous me parlez du château des Ricciardi, et cela me rappelle un de nos sujets de discussions ordinaires lorsque j'étais à Londres. L'Angleterre doit-elle sa prospérité à la loi des substitutions, et peut-on prospérer sans cette loi? Je commencerai par

vous dire que le problème me paraît tellement difficile que j'ai, moi qui vous parle, changé trois ou quatre fois d'opinion en l'examinant. Il est certain qu'il n'y a pas d'aristocratie sans cette loi. Rien de plus ridicule qu'une aristocratie pauvre, dans un temps où aucun grand résultat ne peut être obtenu sans argent. Il n'y a pas probablement de royauté possible sans aristocratie, mais il y a un revers à la médaille. Dans une famille illustre, où l'aîné a tout le bien, les cadets vivent ordinairement d'abus, ce qui est *fâcheux* toujours, et tend à devenir *impossible*. Vous avez lu la triste aventure de ce jeune frère d'un *peer of the realm*, qui, à la bataille d'Inkermann, se couchait à terre parce que le sifflement des balles lui était désagréable. La maudite liberté de la presse empêchera qu'il ne devienne colonel. Si les Indes étaient perdues pour l'Angleterre, que deviendraient les nombreux cadets qui y sont officiers, juges, collecteurs, etc.? La tendance en Angleterre est à ne donner les places qu'à des capacités. Si ce système se consolide, il faudra bien un jour attenter à la loi des substitutions, ou bien les cadets mangeront les aînés, comme les plébéiens mangèrent les patriciens à Rome, avec l'aide de Marius et de César, deux fort grands hommes, ayant quelques défauts. D'un autre côté je ne sais rien de plus déplorable que la division continuelle de la propriété telle qu'elle se pratique en France. Il n'y a que des habitudes d'association qui puissent remédier à cela. Depuis quelques années pourtant, on a fait des progrès. Ainsi j'ai vu dans le Midi des machines à battre qui se promenaient de village en village, donnant un sac à chaque petit propriétaire. Avec de bonnes banques agricoles, on peut faire d'excellentes cultures en petit. Mais chez nous, selon l'usage national, on a mis la charrue avant les bœufs. On a commencé par où il aurait fallu finir (le système démocratique une fois admis). Il fallait créer l'esprit d'association, puis faire notre loi de succession; c'est ainsi qu'on nous a donné un gouvernement constitutionnel avant que nous n'eussions les mœurs constitutionnelles. Je crois que rien ne serait plus impopulaire en ce pays-ci qu'un changement à la loi des successions. Vous vous rappelez que la Chambre des pairs rejeta cette proposition faite sous le ministère de M. de Villèle. La Chambre des pairs! Ce pays-ci est démocratique, il ne faut pas se le dissimuler. Le protestantisme se serait infailliblement établi en France sans le peuple des villes, qui ne voulut pas se laisser violenter par la noblesse. Les lois ne font pas les nations, elles sont l'expression de leurs caractères, et notre loi de succession représente assez bien notre turbulence habituelle.

On dit que Béranger est mort fort chrétiennement. Je l'ai

beaucoup connu et je l'aimais beaucoup. Il était très sincèrement déiste, et sur la fin de sa vie, il voyait souvent des ecclésiastiques et paraissait aimer leur conversation ; c'était l'homme de meilleur conseil que j'aie connu ; il ne disait jamais : « Qu'allait-il faire dans cette galère? » mais il trouvait moyen de vous en tirer. Il était surtout le confident des femmes, d'une discrétion admirable, et comprenant toutes leurs passions, tous leurs scrupules, tous leurs préjugés. Il était extrêmement charitable, et personne assurément n'a fait plus de bien que lui. Je connais un assez grand nombre de ses chansons nouvelles. Elles sont d'un tout autre caractère que les anciennes, d'une simplicité que je trouvais parfois affectée, et plus profondes par le sentiment. Nous nous disputions souvent ; il prétendait écrire pour le peuple, je lui disais que le peuple était bête et l'admirait sur notre parole. Ce peuple lui a nui un peu comme poète, à mon avis.

Vous voyez, madame, que je ne suis pas allé en Espagne. Mme de M... se porte bien, et elle est à Caravanchel, entourée de cinq à six demoiselles charmantes. Qu'irais-je faire là-bas? Je pense d'ailleurs la voir bientôt en France. Votre description de ces eaux souterraines *la* fait venir à la bouche, mais je pense que ce mystérieux asile ne s'ouvre pas pour les profanes et qu'il faut faire preuve de rhumatisme pour y entrer. Êtes-vous affligée, madame, de ce vilain mal ? J'en ai eu quelques atteintes autrefois, et l'eau froide m'a guéri. Je vous recommande ce remède, qui est assez désagréable pendant quelques jours, et qui, au bout d'un mois, devient un besoin comme le thé. Je travaille un peu ici ; j'ai trouvé qu'on brassait le budget, et je fais de la prose pour faire avoir de l'argent aux vieilles églises. Vous me dites X..., et on me répond Z... J'ai vu hier encore un des inspecteurs généraux qui m'a dit qu'il attendait toujours les rectifications qu'on avait demandées. Il promet de mener l'affaire bon train dès qu'elle lui sera remise. M. A... ne peut autre chose que de dire à M. Guérin de se dépêcher. On le lui a écrit et d'une manière pressante, mais je le soupçonne d'être un peu indolent. Je vous ai mandé, je crois, que les changemens qu'on lui demandait n'étaient pas des changemens de style, mais nécessaires, indispensables même, à la solidité de la construction, et qu'il devait en résulter de l'économie. Il fait à Paris une chaleur admirable. Il n'y a presque plus d'eau dans la Seine ; ce temps-là me fait beaucoup de bien ; et je me sens moins vieux, moins nerveux et moins triste. L'autre jour j'ai fait une expérience sur moi-même, je suis allé voir quelqu'un qui m'a fait beaucoup de mal, et je me suis trouvé moins sot qu'à l'ordinaire en sa présence, moins ému, et moins triste après.

Je me suis mis à lire Sénèque; l'avez-vous lu? Vous savez qu'on dit qu'il avait eu des relations avec saint Paul. Je n'en crois rien, mais c'était un homme supérieur. Il dit des choses très propres à donner de l'énergie à l'âme, seulement d'une façon trop spirituelle. C'est Beaumarchais prêchant. On a traduit ses lettres, mais je ne sais comment on aura pu rendre en français tout son clinquant latin. Adieu, madame, je vous adresse cette lettre comme la précédente, à Florence. J'espère que la poste lui sera légère. J'ai reçu des nouvelles de M. C... Il compte rester en Amérique jusqu'à ce que sa fille soit mariée.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir.

Madame,

J'ai dîné l'autre jour avec M. A..., qui paraît être un des faiseurs du ministère des Cultes. Je lui ai fait une grosse querelle pour les chicanes qu'on vous oppose, et il m'a promis d'arranger l'affaire. D'un autre côté, j'ai fort instamment prié les inspecteurs généraux de prendre le projet sous leur protection. M. A... m'a dit qu'il n'avait encore rien reçu de la préfecture d'Indre-et-Loire. Il paraît que depuis qu'il y a des chemins de fer, les communications officielles n'ont rien gagné en rapidité. *Paciencia.* Si j'apprenais quelque chose, je vous préviendrais aussitôt.

Je suis depuis quelques jours à composer de la prose pour m'acquitter de vieilles promesses à la *Revue des Deux Mondes* et à un éditeur. Je récolte les fruits amers de ma faiblesse de caractère. Je n'ai pas le courage de dire non, ni celui d'envoyer promener les gens qui me rappellent ce que j'ai été assez bête pour leur promettre. Il faut que je fasse une histoire de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, actuellement le Conservatoire, et je n'en sais pas le premier mot. J'aimerais mieux avoir à écrire la vie du patron de cette église, qui fut un grand saint, et dont Grégoire de Tours parle longuement et d'une façon intéressante. J'espère que toutes les tribulations que j'ai éprouvées pour restaurer des églises et écrire leur histoire me seront comptées en déduction de mes péchés.

Vous ai-je dit que j'avais vu le jeune C..., qui n'a fait que traverser Paris pour aller à Alexandrie? Il m'a paru excédé de son pays et de ses compatriotes. Il en conte des énormités incroyables. C'est, avec l'ex-république romaine, le pays le plus complè-

tement dépourvu de moralité, et je ne sais s'il n'a pas un avenir aussi grand que ladite république. N'est-ce pas une chose curieuse que cette prodigieuse démoralisation, accompagnée de tant de puissance et de tant de bon sens pratique?

On m'a prêté un livre curieux que je vous recommande. C'est un récit officiel de l'avènement de l'empereur Nicolas. Cela a été écrit à peu près sous sa dictée, imprimé d'abord à 25 exemplaires pour les membres de la famille impériale, puis donné au public par l'empereur Alexandre. Le livre semble fait pour expliquer le changement dans l'ordre d'hérédité, et l'explication est si entortillée qu'on est tenté de croire à un mystère où l'on n'en voyait pas d'abord. Quand le grand-duc Constantin est venu à Paris, il affectait une brusquerie assez étrange avec tout le monde. L'Impératrice, qui n'est pas très endurante, l'a payé en même monnaie, lui a demandé un jour, à brûle-pourpoint, si son oncle Alexandre avait été assassiné. Il a répondu : « Non ; il est mort naturellement, mais s'il ne s'était pas dépêché de mourir, il aurait été assassiné. »

Je lis tous les soirs à votre intention un chapitre de saint Luc en grec. Il y avait très longtemps que je n'avais ouvert un livre grec. Je suis tombé hier sur un passage singulier. Luc, VIII, 46. Jésus demande qui l'a touché? « Je me suis aperçu que *la force* (ou *une force*) était sortie de moi. » J'ai regardé la version française. Elle dit *une vertu*. Il semble que ce soit comme une étincelle électrique qui se soit échappée. On dirait très bien le mot *dynamis* dans ce cas. Si j'avais été le Concile de Nicée, je n'aurais conservé que l'Évangile de saint Jean, qui me paraît beaucoup plus élevé que les autres. Je suis allé un jour à la cour de Damiette, voir un dentiste qui était grand maître des Templiers et pape d'une religion. Il prêchait en grand costume et disait des platitudes. J'entrai dans la sacristie pour lui acheter un petit livre et avoir un prétexte de le faire parler. Il me dit qu'il avait un vangile de saint Jean sur parchemin pourpre du IIIe siècle avec des variantes curieuses, et m'offrit de me le montrer un autre jour. Je ne me rappelle pas ce qui m'empêcha d'y aller, mais je fus surpris de ce mot de pourpre, car, en effet, les très anciens manuscrits sont sur du vélin de cette couleur. Il n'est pas absolument impossible qu'il eût trouvé quelque part un évangile du IIIe siècle. Il y a à Rome un Virgile de la même date.

Adieu, madame, veuillez excuser mes dissertations et agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Dimanche soir, 1857.

Madame,

Votre lettre, qui s'est croisée avec la mienne, m'a fait penser à une chanson que ma mère me chantait quand j'étais petit. Il s'agit d'un Suisse qui vient demander au roi sa grâce, et qui s'accuse d'avoir fait tomber le *chapeau* de son sergent :

Le roi lui dit : Suisse,
Retourne à ton exercice. —
Le Suisse dit entre ses dents :
Sire, son *tête* était dedans.

Je croyais n'avoir affaire qu'à un ministre et vous m'en suscitez deux. Malheureusement je ne connais pas M. Billault et je n'ai jamais mis les pieds chez lui, et ne saurais prendre sur moi de le faire. Tout ce qui m'est possible, c'est d'aller chez le chef de son cabinet, que j'ai rencontré chez M. Fould, et de lui conter l'affaire. A vous dire le vrai, elle ne me paraît pas trop bonne. Le préfet a été un peu vite en besogne. Il a préjugé deux décisions. Le ministre des Cultes ne peut (le peut-il ?) donner que le tiers de la somme votée par la commune.

D'autre part, le ministre de l'Intérieur ne peut autoriser une commune à s'imposer une contribution qui ne peut avoir le résultat qu'elle en attend, et si, en effet, l'église doit coûter 44 000 francs et que le ministre de l'Instruction publique n'en veuille et n'en puisse donner que 8 000, le ministre de l'Intérieur doit conclure très judicieusement que pour arriver à n'avoir pas une église, il serait souverainement mauvais d'autoriser la commune à s'imposer 25 000 francs. Tout le mal de l'affaire, je le crains, est dans le mystère que vous avez fait de votre générosité et des 10 000 francs qui complètent le devis de M. Guérin. Si vous aviez dit les choses tout d'abord, peut-être aurait-on réussi. Maintenant cela me paraît fort problématique.

Voici mon avis :

1° Obtenir du préfet une lettre qui rappelle l'autorisation qu'il a donnée, ou avoir une copie de cette autorisation ;

2° Le devis rectifié de M. Guérin ;

3° Une nouvelle demande du maire et du Conseil municipal pour l'église ;

4° Un mot de vous, *ostensible*, où vous diriez vos intentions de contribuer à l'achèvement de l'église, l'autorisation de l'Intérieur étant accordée et la subvention des Cultes.

Muni de toutes ces pièces, j'irai chez le chef du cabinet de M. Billault, et je tâcherai de le fléchir ; mais, je le répète, l'affaire

me paraît difficile et commencée par le mauvais bout. Cependant je ferai de mon mieux.

L'explication de M. Foisset m'a fait sourire. Il est très commode d'expliquer par l'hébreu les textes grecs. Il est encore plus facile de traduire le grec en français sans s'inquiéter de la signification des mots. Je trouve, par exemple, Marc, III-21, qu'on fait dire à la mère et aux parens de Jésus qu'il va tomber en défaillance. Et en grec il y a : « Il a un accès de folie. » Mais tout cela me touche peu. Pour moi, les évangiles sont une rédaction faite par des gens illettrés, de traditions différentes et déjà anciennes; le tout mêlé de toutes les idées populaires du temps. Je n'en rends pas Jésus le moins du monde responsable. Il se peut qu'il ait dit à sa mère : « Je me soucie aussi peu que vous que le vin manque. » Je voudrais qu'il eût dit cela. Il est plus probable qu'ayant, comme tous les Orientaux, peu d'estime pour les femmes, il ait dit à sa mère de se mêler de ses affaires. Il dit d'ailleurs, et c'est un point de doctrine : « Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui font la volonté de Dieu », c'est-à-dire ceux de ma croyance. Voilà le vrai langage d'un prophète. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne crois pas au miracle de la légion de diables envoyée dans 2000 cochons. Ce qui me frappe dans l'histoire, c'est que le narrateur avait l'idée de son temps qu'on ne pouvait chasser d'un corps un esprit immonde sans lui assigner une autre résidence. C'est encore une autre idée que je m'explique (parce que j'ai étudié la magie quand j'avais 16 ans) qui fait dire à Jésus dans Luc, VIII, 46 : « Une force est sortie de moi », sans qu'il sache l'emploi qui en a été fait. Tout cela, je le répète, me donne la mesure des connaissances des rédacteurs et ne fait rien à la doctrine elle-même. Ce qui me choque dans la robe nuptiale, c'est le triste sens que présente la parabole : *Beaucoup d'appelés et peu d'élus*. Si cela s'applique à ce monde, cela est trop parfaitement vrai. Si à un autre monde, cela me semble fort injuste, et ce qu'il y a de plus mauvais, c'est l'usage qu'on a fait de ce texte. Mais c'est assez vous scandaliser, madame; j'attends vos ordres pour l'affaire d'X... Je ne vois de moyen de succès que dans la tactique que j'ai l'honneur de vous proposer.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respects.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 29 août 1857.

Madame,

Je reçois vos deux lettres à la fois en arrivant ici. Je pense qu'il vaut mieux vous écrire à Paris qu'à Marseille, ville où les

lettres se perdent. Je crois vous avoir mandé, madame, que j'étais allé me rafraîchir en Suisse en attendant un mariage où je joue le sot rôle de témoin, et qui se célèbre aujourd'hui. Voilà pourquoi j'ai quitté Genève sans avoir vu le Mont-Blanc, qui s'est voilé à mon approche. En revanche, la Jungfrau a daigné se laisser voir dans toute sa splendeur. Je la trouve plus belle et en apparence plus haute que le Mont-Blanc, qui est obtus, tandis que la Vierge de l'Oberland est pointue.

Mais d'abord, pour répondre catégoriquement à vos deux aimables lettres, je n'ai pas lu les *Mémoires* du duc de Raguse, sinon quelques extraits qui m'ont horriblement dégoûté du livre et de l'homme que j'ai connu et que j'aimais un peu, peut-être parce que je le plaignais comme une espèce d'Œdipe, victime du Destin. Ce qu'il a écrit du Prince Eugène montre le fond du sac : un égoïsme infâme. Il me semble un homme poursuivi par un spectre, inventant chaque jour quelque ruse nouvelle pour lui échapper et le rencontrant toujours. D'après ce que j'ai entendu dire, le livre jouit du mépris général. Je n'ai appris que par vous ce qu'il dit de vous. *I would not hear your ennemy say so*. Je ne pense pas que vous deviez vous en occuper un instant. C'est un menteur. Je savais depuis longtemps, et *il savait* parfaitement l'affaire du Prince Eugène, qu'il a accusé pour non pas se justifier, mais pour qu'il y eût plus de coupables. Il savait que l'ordre envoyé au Prince Eugène avait été immédiatement retiré, et il l'a accusé de trahison, connaissant mieux que personne son innocence. S'il était mort sans rien dire, on l'aurait plaint peut-être ; il s'est jeté, de gaîté de cœur, un tombereau de boue sur sa tombe.

Oui, madame, j'ai lu l'Évangile, et plusieurs fois en grec, d'abord au collège où j'ai trouvé une interprétation nouvelle (et la seule bonne) d'un passage de saint Jean, puis en français et en anglais. Tout récemment, à Lausanne, où les aubergistes en mettent dans toutes les chambres, j'ai relu saint Luc pour m'endormir, si j'ose le dire, mais je ne me suis endormi qu'après avoir fini l'Évangile. Je ne voudrais pas discuter trop ce livre avec vous parce que je vous ferais de la peine, attendu que je ne *respecte* pas le livre, bien que je l'admire comme un excellent traité de morale, mais je veux vous dire mon explication de saint Jean. Au commencement, l'auteur présente une espèce de symbole du christianisme en opposition à celui du paganisme. Les païens n'admettaient dans leur cosmogonie que la *matière*. Saint Jean, avec les platoniciens d'Alexandrie, admet le *logos*, le verbe, comme antérieur à la matière. Il dit : « La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point *comprise*. » Cela n'a guère de sens. La traduction protestante dit « ne l'ont point *reçue* », ce qui n'est pas plus clair.

Or le verbe grec, de même que le verbe français *comprendre* signifie *renfermer*, tenir en soi, de même que, entendre, avoir connaissance. Ce que saint Jean veut dire, c'est que la lumière n'est pas *partie* des ténèbres, mais qu'elle a une autre origine. Les païens disent que tout est venu de *Chaos*, c'est-à-dire de la matière. La lumière, selon leurs théologiens et leurs physiciens, serait venue de la nuit, aurait été *comprise* dans la nuit. Saint Jean proteste contre le matérialisme et proclame la préexistence de l'esprit. J'ai été très fort dans mon temps sur la mythologie que j'ai étudiée avec une espèce de passion, et j'avais commencé un livre que j'ai laissé là, comme beaucoup d'autres, et qui vous aurait horrifiée. Je voulais trouver la loi de l'esprit humain qui lui fait inventer les mythes religieux, mythes très peu variés et qui tendent tous à obscurcir l'idée, déjà très difficile, d'un Démiurge, pour y substituer ce que les Grecs appellent un *Cadmile*, c'est-à-dire un médiateur. Si jamais vous avez la fantaisie d'apprendre le paganisme grec, je vous en ferai un petit cours en relisant mes notes. Les Grecs sont des enfans qui croient philosopher et qui font de la poésie. Mais en attendant, je prends acte de votre promesse d'un Évangile, et lorsque vous me l'aurez donné, je le ferai relier honorablement en maroquin, janséniste, comme votre *Imitation*. J'oubliais de vous dire que j'ai encore lu l'évangile de saint Luc en *rommani*, quand j'apprenais la langue des Bohémiens.

Je n'ai fait aucune démarche pour empêcher de brûler le poète dont vous me parlez, sinon de dire à un ministre qu'il faudrait mieux en brûler d'autres d'abord. Je pense que vous parlez d'un livre intitulé : *Fleurs du Mal*, livre très médiocre, nullement dangereux, où il y a quelques étincelles de poésie, comme il peut y en avoir dans un pauvre garçon qui ne connaît pas la vie et qui en est las parce qu'une grisette l'a trompé! Je ne connais pas l'auteur, mais je parierais qu'il est niais et honnête, voilà pourquoi je voudrais qu'on ne le brûlât pas. Vous ai-je dit qu'on m'avait brûlé, moi, à Grasse, à la suite d'une mission, le carême passé. Probablement parce que pendant que j'habitais Cannes, je m'étais fait envoyer de Grasse de l'essence de cassie, ce qui avait révélé mon existence aux âmes dévotes de ce pays parfumé. Des gens bien informés m'assurent que Béranger s'est confessé. Je me souviens qu'autrefois nous avons souvent disserté des choses surnaturelles, et j'étais alors frappé de sa *foi*, non pas sans doute chrétienne, mais en un Dieu créateur et une âme immortelle. Il convenait que la démonstration du dernier point était bien difficile, mais il disait qu'il y croyait par la conscience. Cela se rapproche beaucoup de la foi, ce me semble. Je ne sais pourquoi vous me parlez mariage et miss. Peut-être vous

ai-je dit quelque chose d'une miss écossaise que j'ai vue l'année passée et qui est une espèce de Diana Vernon. Elle a pris l'autre jours six saumons dans une seule pêche, à la ligne s'entend. Comment voulez-vous que je me marie? J'ai passé l'âge, il y a bien longtemps. Je crois que j'aurais pu faire un mari tolérable si ma femme avait eu de l'esprit. J'aime beaucoup à être gouverné, et pendant que j'étais en Suisse, j'avais un guide, homme admirable qui disposait de moi absolument. On me disait qu'il me menait où il voulait aller. Tant mieux! répondais-je. Rien de plus ennuyeux que de décider quelque chose. Ma cuisinière me fait enrager quelquefois quand elle me demande ce que je veux pour dîner. Quand j'étais mariable, je n'y pensais guère; maintenant je songe parfois assez tristement à l'ennui de mourir seul avec une gouvernante ouvrant mon secrétaire un peu avant le dernier râlement. Mais qu'y faire à présent? Lorsque je croyais arranger définitivement ma vie, je m'accusais un peu, dans ma conscience, d'égoïsme. Maintenant, j'ai trouvé quelque soulagement et quelque force contre un grand chagrin dans cette pensée que je n'avais pas été si égoïste que je croyais, et que j'avais plus perdu que gagné au marché que je croyais avantageux. Ne vaut-il pas mieux être dupe que trompeur?

Croyez, madame, qu'en fait de tableaux comme en fait de paysages, il y a toujours, outre le tableau et le paysage, le sentiment qu'on porte en soi le jour où on voit pour la première fois. Les idées religieuses si puissantes chez vous, vous font trouver une impression religieuse devant un tableau de sainteté, sans que peut-être l'artiste ait cherché à exciter cette impression-là. Je suis habitué à ne considérer que le dessin ou la couleur dans un tableau. En vous parlant des *Grâces* de lord Ward, je n'ai pu que vous dire ce que je pensais de leur beauté. Je doute que Raphaël ait eu une idée morale en les peignant. Il est louable qu'étant le mauvais sujet que vous savez, il ait été assez dominé par le respect de l'œil pour avoir toujours cherché le beau dans la noblesse au lieu de s'abandonner aux mignardises capricieuses. C'est là le grand mérite des Grecs, abominables vauriens à tous égards, mais qui ont, à force d'esprit et de bon sens, trouvé le beau dans tous les arts. Je voudrais bien voir avec vous la tête d'*Apollon* de M. de Pourtalès et vous faire une petite leçon sur le mythe d'Apollon pour vous expliquer pourquoi le dieu vainqueur est si triste. Mais peut-être l'impression que m'a causée cette étrange tête tient-elle un peu à la disposition morale où j'étais quand je la vis pour la première fois. Adieu, madame, croyez que je n'ai nulle haine contre les moines. J'ai eu plusieurs amis moines en Espagne. Il y en a de bons et de mauvais; je crois politique de

n'en avoir pas beaucoup; mais je ne voudrais pas empêcher les gens qui ont du goût pour le froc. Tenez-moi pour très tolérant.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

20 octobre 1857.

Madame,

Il m'a été impossible de retrouver la lettre que vous me demandez. J'ai eu beau ranger un à un tous les papiers de ma table, je ne puis concevoir ce qu'elle est devenue. En voici l'analyse en deux mots. Le ministre dit au préfet : « Vous n'avez pas des fonds suffisans (même avec l'imposition extraordinaire que vous me demandez d'autoriser) pour faire votre église. Le ministre des Cultes m'écrit que s'il donnait une subvention elle serait bien inférieure au déficit qu'il s'agit de couvrir. De plus, vous avez commencé les travaux sans y être autorisés. A ces causes je suis d'avis qu'il n'y a pas de suite à donner à l'affaire. » Il faut que j'aie brûlé votre lettre par distraction, ou que je l'aie serrée quelque part, ce qui n'est pas moins grave, car j'ai absolument oublié la cachette. J'espère que cela ne vous empêchera pas de préparer la batterie que vous m'annoncez. En tous cas, M. Guérin pourrait facilement en avoir une copie à la préfecture du département. Je verrai encore demain, mais je désespère.

Vous êtes, madame, la bonté même. Vous êtes une des très rares personnes avec lesquelles on peut discuter, puisque vous permettez à vos adversaires de se défendre. Je vous parlais de ma crainte de vous scandaliser, parce qu'il me semble que, croyante comme vous êtes, il doit vous paraître monstrueux qu'on ne croie pas. Moi qui crois à bien peu de choses, je ne sais pas trop quel parti je ferais à quelqu'un qui me dirait que le faux Démétrius était Grégoire Otrepief.

Vous vous élevez contre la critique. Mais comment faire pour croire à quelque chose si ce n'est par la critique? j'entends lorsqu'on n'a pas la foi, qui est à vos yeux une espèce de télescope moral, et aux miens un bandeau. Du moment qu'on met de côté la critique, où s'arrêter? Dans le catholicisme même, il faut bien s'en servir. Lorsqu'un directeur, un évêque, ou un pape commande votre croyance, n'examinez-vous pas si cette croyance est orthodoxe? Ce directeur, cet évêque peut être un nouvel Arius. Vous me dites que je crois bien aux Phéniciens et à Tamerlan, que je n'ai ni vus ni touchés, et que je n'aurais pas plus de peine à croire aux Écritures.

1° Je ne crois que sous bénéfice d'inventaire à tout ce que j'ai lu de Tamerlan et des Phéniciens. Je suis *a priori* persuadé qu'on a débité bien des contes à leur sujet, mais il est probable qu'une partie de leur histoire est vraie, et il y a moyen de le démontrer. Par exemple on me dit que les Phéniciens ont occupé la Sardaigne. Le fait n'a rien d'impossible; de plus, je trouve en Sardaigne de vilains petits monstres en bronze tenant un gril et une épée et au bas une inscription dont les caractères sont ceux des médailles de Tyr et de Sidon. J'applique aux Écritures un procédé semblable. Je suis très loin de croire que tout est faux. Il me semble seulement que la certitude historique y manque sur un très grand nombre de points. 2° Admettant comme vrai tout ce qui est dans les Évangiles, je n'en suis pas plus catholique, peut-être même pas plus chrétien pour cela, car la religion qui en est sortie ne me *paraît* pas ressembler beaucoup à celle de Jésus-Christ. 3° Les interprètes des Évangiles sont continuellement obligés d'expliquer les passages qui leur semblent obscurs, et qui le sont en effet, puisque les luthériens en entendent quelques-uns d'une façon et les catholiques d'une autre. N'est-ce pas le cas encore d'employer la critique pour découvrir de quel côté est la vérité?

Mais voyez d'un autre côté où l'on va avec la foi seule. Personne n'en a eu une plus fervente que Philippe II. Veuillez lire dans Prescott l'histoire de Montigny, qu'il fit étrangler en publiant qu'il était mort de maladie, et pour que ce crime ne fût pas perdu pour la postérité, il eut soin de faire mettre à Simancas toutes les preuves du fait, jusqu'à la lettre de sa main qui donnait cet ordre. Je suis parfaitement convaincu qu'il a toujours *cru* bien faire. S'il y a un dernier jugement, il ne peut être condamné. Son confesseur peut-être, ce qui n'empêche pas que, si j'avais été Flamand ou Anglais, je ne me fusse cru très permis de lui casser la tête et je m'en serais estimé davantage. J'en aurais long à dire sur ce sujet des peines finales, mais le papier finit et ma lampe aussi. Je n'ai jamais pu lire le nom du livre que vous voudriez lire. Si je l'ai, il est à votre service, et si vous me dites comment il faut vous l'envoyer.

Adieu, madame, je suis horriblement honteux d'avoir perdu cette lettre et je n'y comprends rien. Veuillez me pardonner cela ainsi que le reste, et agréer tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

J'ai fait ce matin un nouveau triage et n'ai rien découvert.

Je vous plains bien d'avoir un malade qui vous est cher, attaqué de cette horrible maladie. J'ai vu mon pauvre ami, le neveu de M. Royer-Collard, une des belles intelligences de ce

temps, où il y en a si peu, s'éteindre ainsi plein de force morale. Bretonneau, qui était alors autre qu'il n'est aujourd'hui, lui avait conseillé un remède dont il ne voulut pas faire usage, parce que cela contrariait ses idées en médecine. Il était médecin aussi. Un autre de mes amis s'en est servi avec succès. C'était le *Rhus toxicodendron*. Vous pourriez consulter là-dessus un médecin habile. C'est un remède dangereux, mais dans un cas semblable il faut tout essayer.

Paris, 18 novembre 1857.

Madame,

J'ai tort de ne pas vous avoir écrit. Ce n'est pas l'envie qui m'a manqué; mais outre que j'attendais une lettre de vous, car, si j'ose le dire, c'était votre tour, j'ai passé mon temps à Compiègne, et ce n'est pas un lieu où l'on a du loisir. J'ai reçu ce matin votre aimable lettre adressée *rue du Bac*. Veuillez vous souvenir que ma résidence est rue de Lille, 52. Je suis charmé d'apprendre que le préfet persiste et insiste auprès du ministère. Je crois que de la part des inspecteurs généraux, il n'y aura pas la moindre opposition. La seule difficulté, bien considérable il est vrai, c'est d'avoir de l'argent à la fin de l'année. Si l'archevêque de Tours veut bien faire quelques démarches, j'ai bonne espérance. Veuillez être persuadée que je ferai de mon mieux auprès des gens que je connais et qui peuvent avoir quelque influence. Si vous m'aviez dit où se trouve cette bluette de M. de Pontmartin, vous la recevriez en même temps que ma lettre; mais il faut que j'aille aux informations, car je reviens d'un pays où l'on ne s'occupe guère de littérature.

Je vous approuve fort, madame, de planter. Lorsque j'étais en Orient, je me suis reposé bien souvent à l'ombre de beaux platanes, auprès d'une petite fontaine avec une tasse attachée par une chaîne de fer. Ces reposoirs sont des fondations d'honnêtes Turcs qui en mourant ont voulu laisser aux générations futures un petit bienfait. Il est agréable de penser qu'un jour un inconnu pensera à vous avec bienveillance. Par parenthèse, les Grecs dans leur pays ont coupé tous ces arbres turcs. J'ai fort admiré la nature pendant mon séjour à Compiègne. La forêt est encore magnifique, bien que les arbres soient ou dépouillés ou chargés de feuilles jaunes et rousses. Le dessous du bois est un magnifique tapis de feuilles mortes avec des taches brillantes de soleil, çà et là. Vous apprendrez avec plaisir que l'Empereur va faire restaurer le château de Pierrefonds. N'est-il pas singulier qu'un souverain français rebâtisse ce que Richelieu a démoli? Il me semble entendre son ombre dire : Ils

n'en font jamais d'autres. Nous avons eu une célèbre beauté anglaise, la duchesse de Manchester (Allemande) et nous lui avons fait jouer des charades pour la fête de l'Impératrice. J'aurais voulu que vous lui entendissiez dire des vers où j'avais eu quelque part (et quels vers) avec un accent à faire rire les morts. Je vais partir à la fin du mois pour Nice et Cannes. Je suis décidément poussif, et huit jours passés en culottes courtes ne m'ont pas raccommodé avec le monde. Je vais revoir le pays où les citronniers fleurissent. Je pense qu'en février il faudra revenir à la galère. Adieu, madame, je vais savoir des nouvelles de M. de Pontmartin. Je vous dirai en vous envoyant *la sienne* (excusez le calembour) ce que j'avais appris touchant l'église d'X... Je suis au milieu d'un paquet monstrueux de lettres non décachetées et auxquelles il me faut répondre.

Veuillez agréer, madame, l'hommage de tous mes respectueux sentimens.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 novembre 1857.

Madame,

Voici votre livre; une autre fois donnez des renseignemens plus précis et l'on ne vous fera pas attendre.

J'ai retrouvé la lettre que j'ai tant cherchée, précisément où j'aurais dû la chercher tout d'abord; mais il n'y a rien de plus dangereux pour les gens désordonnés que de serrer quelque chose. Leur modestie naturelle n'admet pas un instant qu'ils aient eu de l'ordre une fois en leur vie. Très probablement cette lettre vous sera inutile, mais à tout hasard je vous l'envoie.

Le temps devient de plus en plus gris et désagréable; je fais mes paquets pour Cannes. Je vais faire du paysage en plein air sans paletot; vous n'en feriez pas autant en Touraine.

Vous, madame, qui avez le culte des vieux souvenirs, trouvez-moi des argumens pour prouver que notre temps ne vaut pas le XVI[e] siècle. Je fais une préface à mon édition de Brantôme, et de loin, à vue de nez, la thèse me souriait. Maintenant que je suis dans la discussion, je trouve que je me suis un peu beaucoup avancé. Ce n'est pas que je n'aie le plus grand mépris pour mon époque, mais le XVI[e] siècle était un vilain siècle, il faut en convenir. Je me demande si l'on avait autant de courage autrefois qu'à présent. Par exemple, à la bataille de Dreux, le duc de Guise faisait porter son armure et monter son cheval par un sien écuyer, qui reçut vingt coups de pistolet. C'était très brave de la part de l'écuyer, mais aujourd'hui quel général

oserait faire endosser son habit brodé à un soldat pour s'éviter des balles? Peut-être la supériorité *apparente* en beaucoup de choses de notre temps tient-elle uniquement à la publicité de toutes les actions humaines. Nous trouvant placés en quelque sorte sur un théâtre, nous soignons nos gestes et nos paroles comme des comédiens en face du public, sans que le diable y perde rien.

Je vous ai parlé d'un grand chagrin que j'ai eu et que j'ai. Depuis quelque temps il a changé de forme. J'ai découvert, ou j'ai cru découvrir le mot d'une énigme qui m'était demeurée tout à fait obscure. Cela ne m'a pas consolé, mais cela a donné une nouvelle forme à mon chagrin. J'ai maintenant plus de pitié que de colère, et je trouve que j'ai été surtout bête. Comme je n'ai jamais eu trop d'amour-propre, *for a man of my weight*, je suis peut-être moins triste de cette découverte là que ne le serait un autre. Cependant je voudrais bien recommencer ma vie à partir de vingt ans. Jusqu'à quelle époque, madame, demeurez-vous à X...? Vous ne me parlez pas de votre malade, d'où je conclus qu'il vous a quittée. Avez-vous parlé à un médecin du *Rhus toxicodendron?* On dit encore des merveilles des bains de sable chaud de Cannes en été. Je viens de voir un homme parfaitement guéri en apparence. Adieu, madame, j'envoie le livre chez vous, comme vous m'avez prescrit, et je prends, comme Gribouille, l'occasion de la poste pour vous annoncer son arrivée prochaine. Veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages. Je pars le 1er décembre, et je vous dirai où je me serai appiégé pour passer ce vilain mois. Je n'ai aucune nouvelle des Ch... J'ai espoir dans le bon sens du père qui connaissait le fort et le faible de son pays et qui n'était pas joueur.

Paris, 20 janvier 1858.

Madame,

Il me semble que vous voyez notre siècle un peu en laid et je trouve que vous voyez le XVIe trop en beau. Assurément les preux qui vendirent la couronne de France à Henri IV en 1589 aimaient autant l'argent que les gens de bourse et les faiseurs de chemins de fer aujourd'hui. Il y avait sans doute plus de foi qu'il n'y en a maintenant, mais elle s'accommodait avec tous les caractères et toutes les passions; elle n'a pas empêché beaucoup de crimes et en a causé plusieurs. Le respect de la famille était, je crois, plus grand, au XVIe siècle qu'il n'est au XIXe. Cependant il ne serait pas facile de décider s'il en résultait plus de bien que de

mal. Ni le respect de la royauté, ni les liens du sang n'empêchèrent le connétable de Bourbon de nous battre à Pavie. Le brave chevalier Bayard ne voulait pas monter à la brèche de Padoue parce que l'Empereur faisait donner ses lansquenets qui n'étaient pas gentilshommes, et cette crainte de se compromettre parmi de petites gens avait fait déjà perdre la bataille d'Azincourt. Je crois qu'à toutes les époques l'homme a été un animal assez mauvais et très sot. Il brille encore par ces deux qualités, mais le pouvoir de l'opinion l'oblige à s'observer à présent un peu plus qu'autrefois. La sécurité matérielle étant plus grande, grâce à l'institution de la gendarmerie et au Code criminel, le monde n'est plus obligé de se diviser en coteries, ou associations défensives, comme on était forcé de le faire dans le bon temps. Or on se passait bien des choses dans ces coteries, toujours en vue de la sécurité, et l'on n'y connaissait guère d'autre crime que la trahison envers les associés. Je trouve qu'on est fort indulgent aujourd'hui pour les fripons, mais on l'a toujours été en France lorsqu'ils avaient de l'esprit et de belles manières. Au reste je crois qu'il est très difficile de décider entre la moralité d'une époque et celle d'une autre époque, attendu que la valeur des actions change selon les temps. Il me paraît probable qu'un assassinat n'était pas un crime aussi odieux au XVIe siècle qu'il l'est aujourd'hui, et c'est un des mérites de la civilisation de faire prendre des habitudes favorables à l'humanité. La charité n'est peut-être pas plus grande à présent qu'autrefois, mais elle est mieux administrée et profite davantage à l'humanité.

Quoi qu'il en soit, madame, ma préface est faite et je suis à Paris. Je ne vous ai pas écrit de Cannes, dont j'arrive, par deux raisons également mauvaises. La première parce que je ne savais s'il fallait adresser ma lettre à X... ou à Paris. La seconde, que j'avais oublié dans mon écrin de bijoux l'oiseau, symbole de la foi, et que je ne savais comment cacheter ma lettre. La vérité c'est que j'ai vécu d'une vie si animale que je n'avais pas une idée à mettre sur le papier. J'allais me promener au soleil toute la journée et je rentrais le soir trop fatigué pour prendre une plume. J'ai fait une trentaine d'affreux croquis sur du papier à sucre, mais si grands que je ne pourrais trouver une boîte aux lettres en état de les recevoir. Je n'ai rien dessiné à Nice, qu'une petite église de Saint-Antoine sur la route qui mène au col de Tende. En revanche je rapporte un panorama de Cannes. Ma seule aventure digne de mémoire est d'avoir fait naufrage dans l'île de Sainte-Marguerite, où l'on m'a fait coucher non pas dans le lit du Masque de fer, mais sur un matelas de même métal. J'y ai trouvé un hôte très

hospitalier dans la personne du commandant du fort et un marabout arabe à qui j'ai fait présent d'un canif; il m'a donné sa bénédiction. Je suis revenu bien à contre-cœur de ce beau pays, mais on m'a nommé président d'une commission pour réformer l'administration de la Bibliothèque Impériale, et comme ce n'est pas une chose facile ni agréable, j'ai cru qu'il était impossible de refuser. J'ai passé aujourd'hui sept heures dans l'exercice de mes fonctions qui ont beaucoup de rapport avec celles que remplit Hercule auprès d'Augias. Je regrette bien de n'avoir pas les épaules de ce héros.

Il est impossible, madame, qu'admirant le courage comme vous faites, vous n'ayez pas été frappée de celui de l'Impératrice, qui ne pensait qu'aux blessés, et qui disait : « Ne vous occupez pas de moi, c'est mon métier. » — Et à l'Empereur qui lui donnait le bras dans l'escalier. « Allons doucement; montrons que nous n'avons pas peur. » N'est-il pas beau de pouvoir dire cela avec une robe toute mouchetée de sang et un petit morceau de fer dans la paupière? — Je me réjouis que votre église soit adoptée par le préfet. J'en ai parlé au cardinal Morlot avant mon départ. J'ai reçu des nouvelles de M. Ch... Il est à Baltimore. Édouard était à Alexandrie à la fin de novembre. M. Ch... me dit qu'il n'a rien perdu, attendu qu'il ne fait pas d'affaires et que les fermiers le paient comme par le passé. Il me paraît fort ennuyé de son pays, mais déterminé à y rester jusqu'à ce qu'il ait établi sa fille. Je lui souhaite un gendre honnête... Grand problème à résoudre. Adieu, madame, veuillez excuser ce griffonnage et agréer l'expression de tous mes hommages respectueux. J'y joindrais mes vœux pour la nouvelle année si elle n'était pas si avancée. Elle m'a surpris, car janvier à Cannes me faisait croire que j'étais en juin. Je n'ai pas encore la grippe, mais patience.

Mercredi soir.

Madame,

Je pensais à vous écrire quand j'ai reçu votre lettre. En effet, il y a longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles, et je craignais que vous ne fussiez retenue à la campagne par votre malade. Vous me croyez apparemment la bosse de la destruction, puisque vous m'accusez de vouloir porter la hache dans la Bibliothèque Impériale. Si vous connaissiez cet établissement, vous changeriez d'opinion sans doute. Pour ma justification, je vous dirai d'abord que j'ai stipulé qu'aucune destitution ne suivrait mon rapport;

qu'aucun des employés actuels ne perdrait rien de son traitement, et que les réformes que nous aurions à proposer s'opéreraient par voie d'extinction. Maintenant il faut que vous sachiez que depuis un très long temps on donne et l'on reçoit les places de bibliothécaire comme des sinécures; que le désordre y est arrivé à un point qui passe toute croyance; et que depuis les bâtimens, qui tombent en ruine, jusqu'aux livres qui se cachent dans tous les recoins, il faut tout réorganiser. La besogne n'est pas mince, et pour moi particulièrement difficile, attendu que je connais et pratique comme amis la plupart des monstres de ces lieux. Je suis désolé de leur faire de la peine, et je dois leur dire qu'ils font très mal leur besogne. Jugez de la mauvaise humeur que cela me donne!

Pourquoi veut-on détruire les Carmes? Je n'en avais pas entendu parler. J'ai visité un couvent autrefois qui n'a de curieux que ses tristes souvenirs. M. de Lamartine a copié les inscriptions tout de travers. Si vous voulez voir cela en ma compagnie, je suis tout à vos ordres, mais j'aimerais mieux voir autre chose. Voulez-vous plutôt voir le musée? Cela est moins lugubre et il ne faut pas chercher les émotions pénibles, car on en trouve assez sans aller au-devant. Il y a, ou il y avait dans votre rue un très beau Raphaël de la première manière, n° 54, chez un M. Moor, Anglais très poli qui reçoit tout venant. C'est la *Dispute d'Apollon et de Marsyas*. Marsyas joue de la flûte avec beaucoup d'application, et Apollon l'écoute avec une attention terriblement malveillante. Ils sont dans un paysage étrange comme ceux de fra Bartolomeo, avec des oiseaux qui volent au-dessus de leur tête. Les deux personnages sont nus comme des vers, avec de petites jambes grêles, comme c'était la mode de les avoir au commencement du XVIe siècle. C'est d'ailleurs admirablement modelé et peint on ne sait avec quels instrumens. Il n'y a pas de Flamands qui aient approché de cette finesse. Je vous conseille, aussitôt ma lettre reçue, d'envoyer votre carte à M. Moor, et s'il est encore à Paris d'aller voir son tableau. Je ne puis malheureusement vous offrir mon bras, car je suis pris tous les jours par cette maudite commission, jusqu'à lundi, mardi serait trop tard. A propos d'œuvres d'art, voici une réduction d'un de nos chefs-d'œuvre. C'est le couvent de Saint-Antoine auprès de Nice; c'est la vue qu'on en a après avoir passé le col de Tende. Il y a là des eaux admirables. Depuis que je me suis mis à peindre à la gouache, j'ai oublié entièrement l'usage de l'aquarelle, et je ne sais plus comment m'y prendre. J'avais commencé une aquarelle que j'ai barbouillée de blanc faute de pouvoir m'en tirer autrement. J'ai rapporté trente ou quarante chefs-d'œuvre de cette espèce.

J'ai vu aujourd'hui Mme de C..., qui m'a paru un peu mieux. On lui fait un traitement nouveau dont elle se trouve assez bien. Mme de M... est morte et j'ai su pourquoi on a dit qu'elle avait épousé M. P... C'est que M. P... avait été chargé par elle de mettre à la porte le précepteur de ses enfans qui était un fort vilain homme, et pour se venger, il a inventé l'histoire qui a cours encore. Il paraît d'ailleurs que M. P... est son parent assez proche. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mercredi soir.

Madame,

Il faut que vous me croyiez d'une bien grande férocité pour supposer que je ne suis pas profondément touché de votre Madone, et bien plus encore du sentiment qui vous porte à me la donner. Je voudrais bien en être plus digne, mais croyez que je la conserverai comme la plus précieuse relique. Je ne suis pas gâté par les sentimens que j'inspire. En tout temps je serais bien sensible à une marque d'intérêt comme la vôtre.

Je suis fâché que vous ne veuilliez pas voir votre voisin le Raphaël païen. La tête de l'Apollon, avec son expression d'excessive attention et de tristesse fatale, me paraît en son genre aussi belle que celle de M. de Pourtalès. Si Raphaël n'a pas volé cela (il était un peu adonné au plagiat), il faut qu'il ait su la mythologie comme *Moi*. La tristesse du dieu est une des idées païennes dont l'art antique a tiré le plus grand parti.

Vous ai-je dit, madame, que j'avais fait à Cannes une préface pour Brantôme?

Si je ne craignais de vous ennuyer, peut-être de vous scandaliser, et sûrement de vous fatiguer les yeux avec un griffonnage destiné aux compositeurs, je vous prierais d'en lire deux pages sur le monde du XVIe siècle. Je n'ai pas fait de comparaison entre ce temps et le nôtre, je me suis borné à expliquer pourquoi on était alors si méchant et je crois en avoir trouvé la raison dans l'influence de l'Italie civilisée sur la France barbare.

Mais ce qui me ferait bien plus de plaisir que la peine que vous prendriez à me lire, c'est que nous fissions une visite au musée.

Vous savez qu'on vient d'arranger une partie de la grande galerie. La semaine prochaine je passerai mes nuits à enrager en

faisant mon rapport sur la bibliothèque, et ce me serait une grande distraction que de voir avec vous des madones de Raphaël et de belles Vénitiennes du Titien, car la peinture ne peut être toujours dans le ciel.

Adieu, madame, veuillez agréer tous mes remerciemens bien sincères, et l'expression de mes respectueux hommages.

P. M.

11 mars 1858.

Madame,

Je crois qu'il serait à la rigueur possible d'entrer au musée un *lundi*, jour où l'on ne rencontre que les balayeurs, mais il faudrait d'abord avoir recours à M. de Nieuwerkerke, ce qui vous ennuierait peut-être plus que le public en masse. Outre le lundi, il y a le samedi où les rapins ne sont pas à l'ouvrage et n'obstruent pas les tableaux. Pour ma part je ne pourrais lundi prochain, parce que c'est jour de commission de la Bibliothèque, mais samedi je serais libre et à vos ordres.

Si vous acceptez samedi, veuillez me dire où je dois vous rencontrer. Comme vous passez devant ma porte, auriez-vous quelque objection à me faire demander?

Avez-vous vu le Raphaël? il part le 15. Je ne vous ai pas envoyé le passage de ma préface parce que j'ai pensé d'une part que c'était indiscret, de l'autre que lorsque cela serait en épreuve, vous auriez moins de peine à le lire.

Je suis fort occupé de mon rapport. Je lis en ce moment un *blue book* et je prends des notes. Il n'y a que 10 933 *queries* à lire avec les réponses.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mercredi.

Dimanche, 22 mars 1858.

Madame,

Je serai prêt à midi moins un quart jeudi ou vendredi. Veuillez m'avertir seulement du jour et du lieu.

La fin de mon rapport et le beau temps qu'il fait m'ont remis. Il me semble que je suis à Cannes. Cependant il faut que je le lise demain, ce maudit rapport, puis qu'on le copie et qu'on l'imprime, après quoi on m'assassinera pour l'avoir fait. C'est une

opération assez délicate que de chercher des argumens pour quelque chose qu'on désapprouve. C'est cependant le devoir d'un rapporteur, cela forme le caractère et doit préparer à la diplomatie. Je vous donnerai deux pages de ma préface en allant au musée.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je voudrais bien connaître la personne très instruite qui cause de moi.

Madame,

Je vous écris de mon lit, où je suis encore non pas précisément malade, mais las et emmigrainé. J'ai envoyé à M. Jannet, mon illustre éditeur, ma préface, et elle est peut-être à l'heure qu'il est sous la presse. Nous avons parlé de tant de choses l'autre jour que j'ai oublié tout à fait de vous montrer ces deux pages. Vous n'y perdez pas.

Je suis sans le moindre pouvoir pour conserver la chapelle qui vous intéresse. Je la regrette comme vous, mais je ne sais pas comment on pourrait la sauver si elle est sur un alignement. D'ailleurs toutes les questions de ce genre où les monumens historiques interviennent ne peuvent se décider que par de l'argent, et c'est ce qui nous manque malheureusement le plus. Il faudrait non seulement acheter, mais conserver, et c'est une autre impossibilité.

Vous parlez si mystérieusement de votre interlocuteur, ami d'une vieille dame anglaise, que je ne devine pas du tout. Il me semble, madame, que je n'aurais pas trop peur de ce qu'on pourrait dire de moi, vous présente. Vous êtes de ces gens qui, selon l'expression espagnole, *hacen espaldas* aux gens en péril, même aux inconnus.

J'ai cherché dans mes paperasses, inutilement jusqu'à présent, des notes que j'avais écrites sur des mythes antiques, un mois que je donnais des leçons de mythologie à trois dames. Mon cours avait un grand succès, lorsqu'il fut interrompu par un voyage, et naturellement il ne fut pas repris. Il y a ou il doit y avoir quelque chose sur l'antagonisme dont nous parlions l'autre jour, et que je vous montrerai si je mets la main dessus.

Je ne vois presque pas, madame, et ma tête pèse comme celle de Jupiter avant la naissance de Minerve, Je vous remercie de ne

pas vous être ennuyée au Louvre et d'y être venue. Je vous combattrai au *sujet de l'art* quand je serai moins souffrant. Je ne lis plus saint Augustin. Il a fini par me sembler trop rhéteur.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi.

13 mai 1858.

Madame,

Voulez-vous m'inscrire sur votre liste pour vingt francs et me faire crédit jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir? Je ne comprends pas trop l'œuvre dont vous me parlez, mais puisque vous vous en mêlez, ce ne peut être qu'une très bonne chose.

Je vous trouve un peu sévère pour Pouchkine, et je me réjouis fort que vous soyez indulgente pour moi. Je suis très touché que vous veuillez bien penser à moi dans vos prières : *Angel in thy orisons remember me*. Ce qui plaît à la malignité de ma nature, c'est que vous me regardez au fond comme un affreux païen et que vous voulez bien cependant prendre intérêt à mon âme. Veuillez croire, madame, que j'en suis bien reconnaissant et très fier. Occuper une petite place dans votre mémoire est un grand bonheur.

Agréez, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mardi matin.

Paris, 1er juin 1858.

Madame,

Où vous adresser cette lettre? Vous ne me dites pas où vous êtes, si en Touraine, si en Brie? Je reviens de Fontainebleau où j'ai passé quelques jours, je ne dirai pas à m'amuser, mais à m'agiter. Nous avons pris un cerf, dansé, joué des charades, etc. Nous n'avons vu ni le grand veneur, ni l'ombre de Monaldeschi. La reine m'a paru une très bonne personne, assez agréable de figure sans être noble d'aspect, sachant tout, parlant de tout, accomplie en tout, mais se croyant obligée d'avoir de la vivacité française parce qu'elle se trouvait en France. Vous devinez ce que c'est que la vivacité d'une Allemande qui veut être Française. J'ai fait les fonctions d'impresario pour notre théâtre de cha-

rades et parfois celles d'acteur. Nous avons eu la galanterie de jouer *Orange*, et pour le tout de faire un petit compliment à Sa Majesté Néerlandaise qui a fort bien pris.

C'était le jugement de Pâris, avec trois très belles femmes et le berger Pâris représenté par un jeune prince de Nassau qui a été charmant de *fun* et de charge. Eh bien, madame, voyez ce qu'on gagne à se mettre en quatre pour les souverains. Vous croyez peut-être que j'ai gagné un fromage de Hollande à mon métier de courtisan. Je n'ai gagné qu'un rhume atroce, et pour m'en guérir, je me suis empoisonné avec du laudanum, si bien que j'ai manqué en crever. J'ai passé une matinée à dormir debout avec une migraine horrible. Maintenant je suis à peu près bien, toussant un peu et plein de joie de ne plus dîner en *tight inexpressibles*. Je n'entends pas grand'chose à l'affaire des hospices; autant que j'en puis juger, la mesure est bonne au fond, mais on l'a mal présentée; conduite avec prudence et surtout avec lenteur, elle aurait pour résultat d'augmenter notablement le revenu des pauvres. Je suis enchanté d'apprendre que les géraniums ont supporté si héroïquement le voyage. J'ai appris à Fontainebleau qu'il y avait à Londres une serre admirable où l'on voyait les plus belles fleurs du monde. Si je l'avais su plus tôt, j'aurais essayé de vous en rapporter pied ou aile. Je ne fais pas de projets, cependant je regarde souvent une carte du Tyrol, et je me dis qu'il serait bien agréable de descendre la vallée du Tagliamento et de gagner ainsi Venise. Si je me décidais pour tout de bon, me permettrez, vous, madame, de vous demander deux lignes d'introduction pour quelqu'un à Venise ou à Padoue. Je n'y connais personne et je serais bien aise d'y pouvoir passer une soirée lorsque la solitude me rendrait par trop mélancolique. De ma préface, je ne sais rien du tout, si ce n'est que j'en ai corrigé une épreuve. Je ne sais pas ce que le libraire a fait depuis plus d'un mois.

Adieu, madame, je vous écris au milieu d'une dispute académique qui me trouble et ne me laisse pas comprendre ce que j'écris. Je voudrais bien savoir où vous avez trouvé l'histoire des Malatesta, et en particulier de cette dame qui en savait si long. Savez-vous que je regrette que les jeunes lionnes de ce temps-ci ne soient pas plus savantes?

Veuillez agréer, madame, l'hommage de tous mes sentimens respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

Juin ou juillet 1858.

Madame,

Je suis fâché que ma petite drôlerie ne vous ait pas plu. Vous cherchez trop dans toute chose l'utilité en ce monde et dans l'autre; c'est trop exiger. La mythologie a le mérite de nous conserver des idées très anciennes sur les impénétrables secrets de ce monde, pas beaucoup plus extravagantes que ce qu'ont imaginé de grands philosophes et incomparablement plus poétiques de forme. N'est-ce pas déjà quelque chose? En outre, le moyen de comprendre quelque poète antique que ce soit si l'on n'a pas appris un peu de ce fatras? Au fond, je trouve que les anciens Grecs ont fait comme nous faisons. Ils éloignent le plus qu'ils peuvent les idées inaccessibles à l'homme, les escamotent, pour ainsi dire, au milieu d'un flux d'images, et ne vous présentent que des faits secondaires dont l'intelligence est un peu moins difficile, ou plutôt qui le paraît moins, ce qui revient au même. Remarquez la singulière conformité de toutes les religions pour laisser l'idée de la divinité dans le *back ground* et lui donner des intermédiaires à moitié ou tout à fait humains. Les musulmans nous reprochent d'avoir une religion trop anthropomorphique, et il y a bien quelque chose de vrai là dedans, surtout parmi les néo-catholiques. Je ne veux pas discuter avec vous le fond de la mythologie grecque de peur de vous scandaliser en vous montrant comment elle ressemble beaucoup à nos dogmes. Les philosophes grecs ont pris leurs légendes nationales, et sans en croire un seul mot se sont mis à l'œuvre pour en tirer quelque chose d'utile. Le plus grand tour de force qu'ils aient fait a été d'enter le spiritualisme sur le fond dont le vieux paganisme les avait gratifiés, et ils y sont parvenus par les moyens que vous employez lorsque vous me dites que le commandement de Dieu à Abraham était *par figure*. On a fait également une *figure* du sacrifice de la fille de Jephté. Puis, à ce spiritualisme grec, s'est joint le fond très beau et très élevé de la religion mosaïque, et cela a produit l'Évangile de saint Jean. En somme, je ne puis voir partout qu'une même difficulté, une même aspiration à savoir, et surtout une même impossibilité à croire (quand on n'a pas la foi).

Je vais voir les belles montagnes du Tyrol et de l'Oberland, puis Venise. Je vous demanderai la permission, madame, de vous donner quelquefois de mes nouvelles et de vous demander une lettre pour quelque Vénitien d'esprit. Il y a des soirées en voyage où on est très malheureux faute de trouver à échanger une idée.

Je vous écris au milieu de tous mes paquets encore à faire. Je frémis en pensant à tout ce que j'ai dû oublier. D'un autre côté, on peut très bien voyager partout, grâce à la civilisation, pourvu qu'on ait des souliers à soi. Adieu, madame, pardonnez-moi mes doutes. C'est une maladie malheureusement incurable chez moi. Si vous avez quelques ordres à me donner pour Venise, je serai très heureux de les exécuter si j'en suis capable.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes vœux et de mes respectueux hommages.

Prosper Mérimée.

Méran, 29 juillet au soir.

Madame,

Mille remerciemens pour votre aimable lettre d'Inspruck. Je suis honteux d'y répondre si tard, car il y a cinq jours que je l'ai reçue, mais je ne me suis pas arrêté à Inspruck, que je connaissais déjà, et depuis j'ai toujours erré dans ces belles montagnes. Ce matin, j'ai monté au Stelvio, et en rentrant à Trafoï on m'a montré les traces d'un ours avec lequel je ne sais trop si j'aurais aimé à avoir un entretien, car ses pattes étaient bien larges. Je ne puis croire que les vilaines petites boutures que je vous ai rapportées aient produit une si belle fleur que celle que vous m'avez envoyée. Il faut que votre jardinier ait un secret magique. Je vous envoie encore une toute petite fleur, que vous appelez en grec œil de souris, mais que les Allemands sentimentaux appellent *vergiss mein nicht*. Elle a été cueillie à plus de 7 000 pieds de haut, tout près du glacier de Trafoï. Voici quel a été mon itinéraire. J'ai passé quinze jours dans l'Oberland, où ce que j'ai vu de plus beau a été la source du Rhône, dont je tâcherai de vous faire un dessin; puis j'ai traversé le lac de Constance et suis allé à Munich voir des antiquités et le palais du Roi, sous la protection de M. Klenze, qui est un Allemand plein de bonhomie, c'est-à-dire un fin merle. D'où j'ai gagné Saltzbourg et suis monté au Gaisberg, d'où l'on voit les plus belles montagnes possibles et dix lacs, mais chacun grand comme un verre. Sauf l'infériorité décidée des lacs, c'est beaucoup plus beau que le Righi, et heureusement encore inconnu aux Anglais. Puis je suis allé dans le Zitterthal, où j'ai vu les plus beaux hommes et les plus belles femmes du Tyrol, sauf qu'elles ont des pieds un peu grands et des jambes qu'elles montrent fort, plus grosses que le corps d'un mouton. Pendant que je soupais à Zell, mon aubergiste est entré avec trois grands gaillards à moustaches et une fille de l'encolure

de M[lle] Alboni. Tout ce monde, sans dire gare, s'est mis à chanter admirablement des airs de montagnes avec accompagnement de zitter. La fille était celle de l'aubergiste et a un contralto que vous autres, Parisiens, payeriez cent mille francs. Le lendemain, on n'a rien mis sur la carte pour le concert, et lorsque j'ai rassemblé tout mon allemand pour tourner au contralto un compliment finissant par une médaille à l'effigie de mon souverain, elle m'a baisé la main avec transport. Trouvez, ailleurs, de grands talens si faciles à contenter. Ce peuple-ci me plaît. Je le soupçonne d'être un peu bête, mais il est bon et franc, le contraire des Allemands, à mon avis. Ce qui m'enchante, c'est de voir que tout le monde a l'air content. On ne voit pas de châteaux ni de pauvres, il semble que tout est pour le mieux. Cependant ils se plaignent de payer trop de contributions. Les routes sont excellentes, et l'on n'est plus ennuyé par les passeports comme autrefois. Rien de plus civil que les employés de la frontière. Je vous dirai qu'une partie de la ville de Vienne croit que je suis la cause de cette heureuse réforme. Il y a quelques années, j'ai causé avec le baron de Bach, ministre de l'Intérieur, homme de beaucoup d'esprit et fin comme l'ambre. Je lui demandai comment de si bonnes gens que les Autrichiens avaient le talent de se faire détester de leurs sujets, et avec la politesse germanique, il me répondit que ce n'était qu'en France qu'on pouvait trouver des employés inférieurs gens d'esprit. Je lui peignis avec des couleurs très pratiques l'ennui des passeports demandés à tout bout de chemin, et on n'en demande plus. La mouche qui fit marcher le coche n'est pas plus fière que moi. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Je vais demain à Botzen, puis à Venise, et je n'oublierai pas le palais que vous m'avez indiqué.

PROSPER MÉRIMÉE.

Venise, 24 août 1858.

Madame,

J'ai vu le palais Vendramin de fond en comble. J'en suis charmé; on voit partout les arrangemens d'une femme d'esprit et de goût. Il y a des portraits historiques du plus haut intérêt, notamment un de M[me] de Grignan par Mignard, qui est le meilleur, le plus joli et le plus authentique que j'aie encore vu. J'ai remarqué aussi un buste en marbre de M[me] la duchesse de B..., qu'on m'a dit très ressemblant et où j'ai retrouvé avec les change-

mens que le temps produit toujours, les traits qui étaient demeurés dans ma mémoire depuis une exposition au Louvre, je n'ose dire l'année. J'ai eu pour guide un serviteur de la maison très intelligent, moitié Italien, moitié Français, qui a été d'une complaisance parfaite. Je lui ai demandé s'il vous connaissait, et à l'illumination soudaine de ses yeux, j'ai compris à quel point vous étiez dans ses bonnes grâces. Je n'avais aucune raison pour aller chez la duchesse de Parme, et j'en aurais pu avoir pour l'éviter. Si l'occasion de lui être présenté s'était offerte, je ne l'aurais pas manquée afin de lui parler de vous et d'effacer ainsi la mauvaise note que mon nom pouvait lui laisser. Mais elle n'a été que peu de jours ici en même temps que moi, et je n'étais pas du seul bal officiel qu'a donné l'archiduc. Les pauvres princes sont tellement circonvenus d'ennuyeuses visites, que je me reprocherais d'ajouter la mienne à leurs ennuis ordinaires.

Que me dites-vous, madame, de votre âge? Cela me paraît tout à fait impossible. Si vous avez soixante ans, quel âge ai-je donc, moi? Cent vingt assurément à mesurer par la vraie mesure, celle de l'imagination. La vôtre est à sa première jeunesse; la mienne, à la décrépitude. En me promenant dans les salles du palais Vendramin, cette affreuse pensée du temps me tourmentait. Je revoyais des tableaux qu'il me semblait avoir vu faire la veille, et quand je me demandais quand ils avaient été réellement peints, il me fallait faire un calcul effroyable. Il y a surtout des époques dans la vie plus tristes que les autres quand on fait ces examens rétrospectifs, celles dont il ne reste plus aucun souvenir. Malheureusement ces *blancs*-là ne sont pas rares chez moi. Je voudrais vous donner mon jugement impartial sur Venise, mais j'hésite encore. J'y ai trouvé beaucoup de désappointemens. Rien de ce qu'on m'avait annoncé ne s'est trouvé tel que je l'avais vu *in the mind's eye*. En revanche un bien plus grand nombre d'agréables surprises m'était réservé. Je commence à concevoir qu'on s'éprenne de ce pays, qu'on y vive et qu'on y meure sans en sortir. J'ai eu tort d'y venir par le Tyrol. Les grandes montagnes gâtent la vue, on ne peut plus abaisser ses regards, et l'on est comme Michel-Ange après avoir peint le plafond de la chapelle Sixtine. Un autre malheur, c'est que je suis trop savant en architecture gothique et que j'en ai vu trop de beaux échantillons pour n'être pas très difficile. Ici, tout a été fait pour la décoration, pour la montre. On n'a pas assez soigné la réalité. Les détails sont partout horriblement négligés. Ajoutez à cela l'aspect minable de tous ces palais, leur délabrement, et représentez-vous l'effet que cela peut produire sur un archéologue élevé dans le respect des belles

lignes et des moulures purement sculptées. L'Académie m'a aussi un peu surpris. L'*Assunta* de Titien est une belle bigolante, bien dorée par le soleil de Chioggia. Lorsqu'on a vu le *Denier de César* à Dresde et le *Couronnement d'épines* du musée de Paris, les Titien de Venise semblent comme du thé après la troisième eau. Je suis prodigieusement admirateur dû Giorgione, et il n'y en a pas un seul à Venise; je me trompe, on m'en a montré dix ou douze, dont pas un seul ne ressemble à ses ouvrages authentiques. J'ai appris ici à connaître et à estimer des maîtres qu'on juge fort mal ailleurs, Bonifazio par exemple. Vous rappelez-vous le mauvais riche dînant entre deux grosses Vénitiennes pendant que le pauvre est à sa porte? Jean Bellin a fait également ma conquête. Il y a une Vierge et des anges de lui aux Frari qui m'ont enchanté. C'est la naïveté et la grâce même, malheureusement sans toute la noblesse qu'il faudrait peut-être.

J'ai vu très peu la société. On me dit qu'il n'y en a pas. Cependant j'ai passé quelques soirées avec des dames portant des cages et toutes très jolies. Beaucoup d'inquiétude, à ce qu'il m'a semblé, de la malveillance probable d'un étranger et surtout d'un Français. Grand despotisme exercé par ces dames, d'abord sur l'objet aimé, puis sur tous les habitués de leur cercle, même sur ceux qui n'aspirent pas à remplacer l'objet en question. Si je ne me trompe fort, on pense très peu, on s'amuse de fort petites choses, et l'on y est assez heureux. Adieu, madame, je pars dans quelques jours pour Brescia et Milan, puis j'irai au lac Majeur et de là je ne sais trop où, mais à Gênes sûrement. Probablement je serai à Paris vers la fin de septembre. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

LE MOUVEMENT IDÉALISTE

EN FRANCE

Après avoir traversé une période où, selon le mot d'Auguste Comte, l'intelligence était en insurrection contre le cœur, nous entrons dans une autre où le cœur est en insurrection contre l'intelligence. Ce que nous aimons et voulons n'est pas ce que, sur l'autorité de la science, nous jugions être la réalité. Nous concevons mieux, nous désirons mieux, alors même que nous ne pourrions encore formuler avec précision l'objet de notre pensée et de notre désir. Le résultat apparent d'un tel état des esprits, c'est l'anarchie intellectuelle et morale. Pourtant, cette apparence n'est-elle point superficielle et trompeuse? Si l'on regarde au fond des choses, ne découvre-t-on pas, comme résultante de tant de mouvemens en apparence désordonnés, une direction précise et, en somme, un progrès? Quelle est cette direction? Ne prépare-t-elle point une réconciliation de la science mieux interprétée avec la morale mieux comprise, et n'est-ce pas par l'intermédiaire de la philosophie que cette réconciliation doit se produire? Notre intention est de montrer ici les origines du mouvement idéaliste, les résultats qui nous semblent désormais acquis, enfin l'orientation des esprits vers ces buts élevés qu'on ne fait encore qu'entrevoir, vers ces sommets lumineux qui semblent émerger d'une mer de nuages.

I

Rarement en France on assista à pareil labeur des philosophes. Les productions dans l'ordre de la psychologie, de la philo-

sophie générale, de l'esthétique, de la sociologie, se succèdent sans interruption. Les thèses de philosophie sont plus nombreuses que jamais, et il en est peu qui ne soient des œuvres remarquables. Aux travaux historiques qui charmèrent une moitié du siècle, on préfère aujourd'hui les recherches théoriques : on sent qu'il faut tourner les yeux vers l'avenir plutôt que vers le passé. Jamais l'enseignement philosophique n'excita chez la jeunesse plus d'intérêt, et s'il a pu donner lieu à quelques protestations, c'est précisément parce que, conscient de sa vitalité et entraîné par un certain enthousiasme, il n'a pas toujours su se tenir au niveau moyen des esprits (1). En outre, le besoin de croyances générales a produit une recrudescence, parfois exagérée, des spéculations métaphysiques. On est tombé dans le subtil et dans l'abscons ; comme la littérature, la philosophie a eu ses symbolistes et ses décadens : mais si, sous les exagérations et les déviations, on cherche à pénétrer le sens du mouvement actuel, on peut dire que, — dans le domaine de la philosophie comme dans tous les autres,— ce mouvement est idéaliste. Quelque chose s'en va, quelque chose vient ; et toute cette agitation, qui inquiète les esprits superficiels, n'aura point été vaine. Le scepticisme et le dilettantisme n'existent plus que chez quelques littérateurs ou critiques demeurés fidèles à certaines tendances de Renan. Pour ceux-là seuls, c'est « un abus vraiment inique de l'intelligence que de l'employer à rechercher la vérité », ou encore « à juger selon la justice les hommes et leurs œuvres. » L'intelligence, selon eux, s'emploie proprement « à ces jeux, plus compliqués que la marelle ou les échecs, qu'on appelle métaphysique, éthique, esthétique. » Où elle sert le mieux, c'est à « saisir çà et là quelque saillie ou clarté des choses et à en jouir (2). » Cette attitude n'est pas celle de la majorité des esprits, qui comprennent de plus en plus le sérieux de la vie, de la science, de l'art même, et la réalité de l'idéal. Par idéalisme d'ailleurs, nous n'entendons pas la théorie qui veut tout réduire à des idées, tout au moins à de la pensée, telle que nous la trouvons en nous, ou à quelque pensée analogue. Nous ne désignons par ce mot ni la négation des objets extérieurs, ni la représentation purement intellectualiste du monde. Nous entendons la représentation de toutes choses sur le type psychique, sur le modèle des faits de conscience, conçus comme seule révélation directe de la réalité. Quant au spiritualisme proprement dit, ce mot, devenu ambigu, désigne plutôt aujourd'hui la doc-

(1) Voir *Pour et contre la philosophie;* Paris, Alcan, 1894.
(2) M. A. France, *le Jardin d'Épicure*.

trine qui attribue à l'esprit une existence plus ou moins séparée, plus ou moins substantielle, indépendante des relations du dehors, de l'espace et même, selon quelques-uns, du temps. Ainsi représenté, le spirituel ne semble plus aujourd'hui (comme le matériel) qu'un extrait du fait total, dont on a éliminé par abstraction les rapports mécaniques, pour en faire une sorte de « substance » ou d' « acte pur » capable de subsister par soi, avec les caractères « d'unité, d'indivisibilité, de pérennité ». Une telle conception (vraie ou fausse) est une thèse métaphysique; ce n'est pas le fait psychique de l'expérience, en sa réalité immédiate et concrète; quelle que soit donc la valeur de cette conception, elle ne peut venir qu'ultérieurement; le point de départ doit être le fait d'expérience interne. De là, chez les philosophes contemporains, cet « idéalisme » dont le vrai nom serait plutôt le « psychisme ».

En ce sens, le mouvement de la pensée idéaliste est visible pour tous ceux qui parcourent les revues spécialement consacrées aux questions philosophiques, morales et sociales. Fondée par M. Ribot et dirigée avec une haute impartialité, la *Revue philosophique* a publié, sur toutes les questions et dans tous les sens, une série de belles études qui ont maintenu et maintiennent encore très haut, à l'étranger, le renom de la philosophie française. Tout récemment une *Revue de métaphysique et de morale* fut fondée par des jeunes gens dont la plupart étaient élèves d'un de nos plus remarquables professeurs de Paris : M. Darlu. Incroyable est l'ardeur, incroyables aussi le talent, la science, la maturité d'esprit dont toute cette jeunesse fait preuve. Elle a l'ivresse sacrée de la métaphysique, — avec ses dangers et son vertige, — mais elle a aussi le vif sentiment des problèmes moraux et sociaux qui s'imposent de plus en plus à notre méditation. Une autre revue, moins proprement philosophique, mérite cependant d'être signalée, à cause de la transformation sociologique que subit de plus en plus la philosophie même, surtout la philosophie morale; la *Revue internationale de sociologie*, fondée par M. Worms, n'a pas seulement publié des travaux spéciaux : on lui doit des vues d'ensemble d'un haut intérêt, par exemple celles de M. Tarde sur les *Monades et la Science sociale*. Cette revue contribuera sans doute à établir les fondemens scientifiques de la sociologie, dont le rapport avec la morale est si étroit qu'on est allé jusqu'à vouloir absorber l'une dans l'autre.

En dehors des philosophes de profession, littérateurs et critiques ont subi l'influence de l'idéalisme renouvelé, et ils ont, pour leur part, donné au mouvement une impulsion plus vive.

M. Paul Bourget (comme plus tard M. Rod) a introduit dans le roman les préoccupations morales et même religieuses. Les travaux de M. Brunetière et sa lutte héroïque contre le naturalisme n'ont pas besoin d'être ici rappelés. Tout récemment encore, dans une éloquente conférence, il montrait la « renaissance de l'idéalisme » au point de vue de la littérature et des arts. Non moins présens à la pensée de tous sont les efforts de M. de Vogüé pour agrandir notre horizon moral et littéraire. Grâce à lui et à plusieurs autres, on a demandé des inspirations à Tolstoï, à Dostoïewsky, à Tennyson, à Browning, à Ibsen et à Björnson, à Wagner même, à tous ceux qui eurent « la religion de la souffrance humaine. » Si M. Jules Lemaître a maintenu plus volontiers dans la critique la tradition française, il n'a pas cessé, sous les apparences d'une pensée fluide et légèrement ironique, de rester attaché aux plus hautes doctrines morales et sociales, que M. Faguet, de son côté, a fermement défendues. Quant à M. France, est-il aussi sceptique qu'il en fait montre? Nous ne le croyons pas, et nous ne saurions oublier tant de belles pages où, lui aussi, il ramenait nos pensées vers l'idéal. Il y a quelques années, on a vu se fonder une « Union pour l'action morale » sous l'inspiration de M. Paul Desjardins, qui, sans être lui-même philosophe, avait emporté de l'École normale le culte de la philosophie idéaliste. On ne saurait trop encourager les Unions de ce genre, qui, peu à peu, agissent sur l'opinion et la ramènent au souci des choses sérieuses. Morale et métaphysique ne doivent point se séparer. Quand nous parlons des questions suprêmes, notre langue est trop imparfaite; certains Indiens, ne pouvant se comprendre sans les gestes, sont obligés la nuit d'allumer un feu pour converser et s'entendre; la métaphysique se comprend mieux jointe à la morale, comme la parole aux actions. Toutefois, on ne saurait oublier que la théorie doit toujours dominer et régler la pratique. L'Union que préside M. Paul Desjardins ne rapproche ses membres que par sa communauté d'*intention morale*, non par une croyance déterminée. Elle ressemble à la Société éthique que M. Adler a fondée aux États-Unis, mais elle se montre moins active et moins pratique : privée d'une foi précise, elle n'aboutit pas à des œuvres assez précises, elle semble ainsi arrêtée à moitié chemin, dans le domaine un peu trop neutre des bonnes intentions. Or, ce dont nous avons surtout besoin, — surtout en France, où les idées ont plus d'ascendant que partout ailleurs, — c'est précisément d'idées nettes sur lesquelles l'entente ait lieu. Une union morale fondée sur la simple harmonie des bonnes volontés est sans doute précieuse, surtout dans l'ordre social, où on peut s'accorder

à poursuivre telles et telles améliorations; mais l'union fondée sur une unité de doctrines serait autrement efficace. C'est par la théorie qu'il faut agir sur la pratique; c'est d'une conviction morale que nous avons besoin, et par cela même d'une doctrine du monde et de l'homme,

Cette doctrine s'élabore progressivement. On a beau représenter la philosophie comme vouée aux dissensions perpétuelles, les systèmes, à mesure qu'ils sont poussés plus loin, se rapprochent et convergent. Quoi de plus éloigné, au premier abord, que le positivisme, issu de la métaphysique matérialiste, et l'idéalisme, issu de la métaphysique spiritualiste? Cependant, si nous regardons plus loin que les apparences, nous voyons, de nos jours, le mouvement positiviste et le mouvement idéaliste tendre vers un même but, aspirer, pour ainsi dire, aux mêmes conclusions. La « synthèse objective » du savoir, que poursuit le positivisme, et la « synthèse subjective », que poursuit l'idéalisme, doivent elles-mêmes s'unir en une synthèse universelle. Il ne saurait y avoir, quoi qu'on en dise, de véritable divorce entre les résultats de la science positive et ceux de la philosophie.

II

Si nous remontons aux origines du mouvement actuel, nous constatons que le phénomène le plus marquant, dans la première moitié de notre siècle, avait été l'essor de la philosophie positiviste et humanitaire, provoqué lui-même par l'essor scientifique et social du siècle précédent. La marche rapide de la science, qui venait d'entrer en possession de ses véritables méthodes, le discrédit parallèle de la théologie et de l'ontologie abstraite, semblaient ouvrir à l'humanité une ère où la science aurait l'hégémonie, où se poursuivrait sans limites le progrès des connaissances et de l'industrie humaines. D'autre part, la Révolution avait été une mise en pratique plus ou moins heureuse des conceptions nouvelles, l'idée de la « société » avait grandi en même temps que celle de la « science »; il était donc naturel de concevoir dans l'avenir une application de la science même à la réorganisation de la société. Ainsi devaient se produire, puis se fondre en une seule les deux conceptions maîtresses du positivisme. Descartes, lui, avait déjà étendu le domaine de la science à la nature entière, mais non à la société humaine : il avait provisoirement mis de côté, avec la théologie, les sciences morales et politiques. L'extension de la science à tout ce qu'on avait exclu de son do-

maine fait la caractéristique du mouvement positiviste. A côté, la théologie et l'ontologie subsistent dans la première moitié du siècle, mais sans avoir devant elles le même avenir. La théologie lutte encore avec les Chateaubriand, les de Maistre, les Bonald, les Lamennais; mais son influence va diminuant. L'action de la métaphysique individualiste, — représentée surtout par les éclectiques, — est peu profonde. Vigny compare le froid rationalisme d'alors à la lumière de la lune qui éclaire sans échauffer : « on peut distinguer les objets à sa clarté, mais toute sa force ne produirait pas la plus légère étincelle. » La philosophie qui, peu à peu, tendait à devenir dominante, c'était un positivisme surmonté d'agnosticisme. Réduction du transcendant à l'inconnaissable, de l'immanent à l'objet unique de la connaissance, telle fut l'œuvre de la première moitié du siècle. On finit par s'en tenir aux *faits* donnés et à leurs *lois* spéciales; tout ce qui semblait « irréductible », du point de vue « statique » où les sciences d'alors étaient presque exclusivement placées, on le renvoyait à la sphère de l'inconnaissable : X.

Dans la seconde moitié du siècle, on cherche à réduire « l'irréductible » en passant du point de vue statique au point de vue « dynamique », en intercalant des moyens termes, des degrés, des phases insensibles entre les termes extrêmes qui semblaient à jamais séparés. C'est surtout la genèse des choses et leur développement qui attirent l'attention; la plupart des progrès ont lieu dans ce sens, qu'il s'agisse des recherches concrètes ou des théories abstraites. La conception de Laplace se développe; les nébuleuses irrésolubles apparaissent comme des mondes en formation; le prétendu « firmament » devient une histoire visible et sa solidité se fond en fluidité. Les astres ont des âges divers; étoiles et planètes représentent les stades successifs des formations cosmiques. Lyell explique l'histoire de la terre par l'action des mêmes causes que nous voyons aujourd'hui à l'œuvre. Enfin, dans le domaine de la vie, Darwin fait procéder les espèces les unes des autres. Dans la philosophie comme dans la science ne pouvait manquer d'apparaître l'idée nouvelle : celle de l'évolution. De là ce qu'on pourrait appeler un positivisme dynamique, où les discontinuités qu'Auguste Comte croyait définitives tendent à se changer en une continuité de développement. La seconde moitié de notre siècle est évolutionniste.

Auguste Comte voulait bannir toute hypothèse sur les origines des choses, sur leur essence, sur les causes premières et les causes finales, sur la réductibilité indéfinie des phénomènes, sur la transformation des forces, sur la transmutation des espèces; il

n'admettait que la recherche du comment, non celle du pourquoi; il déclarait que la synthèse philosophique n'embrasse pas l'unité de la nature en elle-même, mais qu'elle est seulement une classification des propriétés irréductibles des êtres, dans leur manifestation subjective et humaine. L'évolutionnisme, au contraire, admet la possibilité de résoudre, du moins dans l'ordre phénoménal, les questions d'origine et même d'essence, de réduire les phénomènes, les forces, les espèces, d'en expliquer les dérivations naturelles en s'élevant des phénomènes plus simples et plus homogènes aux plus complexes et hétérogènes.

Un fait caractéristique, dans cette période, c'est la réduction à zéro, ou presque, du mouvement théologique qui avait encore été si notable pendant la première moitié du siècle. A la théologie succède l' « agnosticisme », qui, jusqu'à nouvel ordre, semble le vrai triomphateur. Le Lamennais de la seconde moitié du siècle est Renan, qui se borne à combiner les souvenirs poétiques de sa religieuse enfance avec un hégélianisme inconséquent, et qui finit par réduire Dieu à la catégorie de l'idéal. Le catholicisme n'a plus rien inspiré de comparable à ce qu'il avait produit au commencement du siècle. Il ne reste guère, chez la plupart des esprits, que la « religion amorphe » de l'Inconnaissable, dont le grand prêtre est Spencer. L' « état théologique » est en décroissance manifeste. Il n'en est pas de même de la métaphysique, qui semble avoir hérité de tout ce qu'a perdu la théologie. On assiste alors à la lutte du naturalisme et de l'idéalisme. Et comme le mouvement des idées s'accélère, la seconde moitié du XIXe siècle nous offre elle-même deux périodes distinctes, l'une où le naturalisme prédomine et, vers 1855, envahit la littérature même, l'autre où l'idéalisme finit par prendre le dessus.

L'année 1851, qui fut en France l'année critique du siècle, avait vu s'effondrer tous les rêves de réorganisation sociale et religieuse, de liberté et de fraternité universelle. La force triomphait; on revenait en arrière, le fait donnait un démenti à l'idée. Témoin du triomphe des sciences positives et des sciences historiques, qui s'appuyaient sur l'idée d'évolution, Renan s'imagina que la philosophie se résolvait elle-même en histoire, que dis-je? en philologie, en « érudition » ! C'était du comtisme rétréci, en même temps que de l'hégélianisme décapité ! Taine, lui, voulait « souder » les sciences morales aux sciences naturelles; souder, rien de plus juste, mais identifier et confondre, tel était le danger. Taine, pour son compte, n'y échappa pas toujours. Il ne vit dans l'homme qu'un animal incomplètement apprivoisé, toujours prêt à redevenir féroce. Si encore c'était un animal sain ! Mais non,

il est malade et fou « par nature »; sagesse et santé ne sont que d'heureux hasards sur lesquels il est absurde de compter. De là un retour à la politique de Hobbes. Taine, cependant, devait être de ceux qui favorisèrent le mouvement idéaliste, parce qu'il avait lui-même préparé la voie dans son beau livre de l'*Intelligence*. Il y a sans doute quelque vague en sa conception du « double aspect ». Est-ce le mouvement qui fait le fond du sentiment, ou est-ce le sentiment qui fait le fond du mouvement? Taine flotte entre les deux doctrines, mais c'est en définitive à la seconde qu'il semble s'arrêter. Dans sa philosophie générale, il combine le positivisme avec une sorte de rationalisme logique et géométrique: le monde est le développement d'un axiome éternel s'énonçant lui-même dans l'immensité, sorte de *fiat* sans bouche pour le prononcer ni oreilles pour l'entendre, verbe abstrait et cependant fécond. Quant à Ernest Renan, le vice intellectuel, — on dirait presque moral, — de ce haut esprit fut l'affectation d'un dilettantisme ironique qui était plutôt dans la forme que dans le fond de ses idées. Aimant plutôt à se dérober, il préférait à la pleine lumière l'indécision des nuances, tandis que Taine, avec son naturalisme doctrinaire, se plaisait à faire saillir des contours nets et des couleurs tranchées. L'un était plus dogmatique qu'il ne le paraissait, l'autre l'était moins. On a dit avec raison que l'un avait trop d'esprit de finesse, l'autre trop d'esprit de géométrie; ni l'un ni l'autre ne donnaient pleine satisfaction aux tendances les plus élevées du génie national, qui ne s'accommode ni d'un idéalisme indéfini ni de réalités brutalement définies.

Par son livre hardi sur la *Métaphysique et la Science*, M. Vacherot avait appelé l'attention sur les grands problèmes. Cet ouvrage, dont la première édition parut en 1858, la seconde en 1863, résumait fidèlement l'esprit de l'époque : Dieu réduit à une sorte d'idéal incompatible avec l'existence, la réalité conçue comme une sorte de dieu immanent. C'était le panthéisme hégélien, sans la croyance qu'avait Hegel en la réalité suprême de l'esprit. La réalité et l'abstraction échangeaient leurs pôles : pour Hegel, la réalité était au sommet de la dialectique, dans l'esprit, et l'abstraction était dans l'être pur du début; pour M. Vacherot, c'est la perfection spirituelle qui est abstraite et c'est l'être imparfait qui est réel.

Au-dessous de Renan, de Taine, de M. Vacherot, — dont le naturalisme large renfermait tant de germes d'idéalisme, — Littré continuait de professer un positivisme rétréci, émacié, piteusement réduit à une moitié de lui-même, à la synthèse purement « objective ». Comment, dès lors, distinguer un tel système du

matérialisme? Littré avait beau invoquer l'inconnaissable; il avait beau, aux matérialistes comme aux spiritualistes, montrer du doigt « l'océan pour lequel nous n'avons ni barque ni voile »; toute la partie de ses doctrines qui n'était pas purement négative avait les apparences du « sec athéisme » reproché par Saint-Simon à Auguste Comte. L'essai de Littré pour fonder la justice et la moralité sur la considération purement logique de l'identité, qui fait que A=A et qu'un homme = un homme, ne pouvait, en quelque sorte, justifier la justice même.

Les esprits demeuraient donc, pour la plupart, abandonnés entre un idéalisme sans corps, sans vie, sans action, et un positivisme à forme matérialiste, à conséquences brutales (1). Joignez-y l'action démoralisante des théories de Darwin, qui, mal interprétées, étendues au delà de leurs limites légitimes, semblaient l'apologie de la force contre le droit; enfin les théories pessimistes de Schopenhauer et de Hartmann, qui ne firent qu'augmenter encore le découragement universel. La guerre de 1870 semblait avoir définitivement consacré le triomphe de la force sur le droit, du fait sur l'idée. Dans la littérature, le réalisme positiviste triomphait avec les Zola et les Goncourt; la peinture même se faisait réaliste avec Courbet et Manet. L'histoire abandonnait les vastes synthèses pour se perdre, comme les romanciers, dans le « document ». Enfin à la politique des idées avait succédé la politique positiviste des faits, ou mieux « des affaires ».

Cependant, les libres continuateurs de Victor Cousin et de Jouffroy, — non seulement M. Vacherot, mais aussi MM. Paul Janet, Jules Simon, Franck, Barthélemy Saint-Hilaire, de Rémusat, Lévêque, Bouillier, Caro, Nourrisson, Beaussire, — n'avaient cessé de lutter en faveur de l'idéalisme et du spiritualisme. Dans ses beaux livres sur la *Crise philosophique* et sur le *Matérialisme contemporain*, — que devaient suivre plus tard deux œuvres très importantes sur *la Morale* et sur *les Causes finales*, — M. Janet avait hardiment, dès l'année 1863, dirigé les efforts de sa dialectique contre le positivisme et le matérialisme alors en pleine faveur; il avait montré tout ce que, subrepticement, on introduisait d'élémens « spirituels », sous les noms de « forces » et de « qualités », dans l'incompréhensible idée par laquelle on se flattait de tout comprendre : celle même de matière. M. Cournot avait publié des ouvrages originaux, semi-positivistes et semi-kantiens, sur les fondemens de nos connaissances.

(1) C'est ce qu'a fait voir M. Paulhan dans son *Nouveau mysticisme*.

MM. Renouvier et Ravaisson étaient parvenus à remettre en honneur, soit la philosophie de Kant, soit celle d'Aristote et de Leibniz. Dans le dernier quart du siècle on vit enfin se produire une réaction métaphysique et morale contre les abus d'un naturalisme que tempérait mal un idéalisme nuageux. Par ses *Essais*, dont le premier parut en 1854, les autres de 1859 à 1864, et surtout, plus tard, par la fondation de la *Critique philosophique*, où se trouvait soutenu un néo-kantisme intransigeant, mais de haute inspiration morale et sociale, M. Renouvier, penseur subtil et profond, avait fini par exercer sur les esprits une action de plus en plus étendue. Obstiné en ses idées propres, peu accessible à celles d'autrui, mesurant tout à son système, critiquant sans merci tout ce qui lui semblait suspect de positivisme, d'évolutionnisme, de déterminisme, de substantialisme, de panthéisme, ce lutteur irréconciliable finit, à force de répéter les mêmes choses toutes les semaines sous toutes les formes et à propos de tout, par faire entrer dans beaucoup de têtes ses doctrines tranchées et tranchantes : « phénoménisme indéterministe », combiné avec l' « apriorisme » et avec la morale de l' « impératif catégorique ». Comte, Littré, Cousin, Taine, Renan et Spencer n'eurent pas d'adversaire plus infatigable. Il aborda toutes les questions avec une compétence universelle et montra partout la vigueur de sa pensée, l'inflexibilité de ses principes, la rigidité de sa méthode rectiligne et trop souvent unilatérale. Son action finit par se faire sentir dans l'Université même, à laquelle il était étranger, qu'il n'aimait guère alors, et où s'étaient produites parallèlement d'autres influences non moins importantes.

Le rapport de M. Félix Ravaisson sur la *Philosophie en France au* XIXe *siècle*, publié à l'occasion de l'Exposition de 1867, œuvre magistrale qui fit époque, avait donné l'impulsion aux plus hautes spéculations de la métaphysique. Ouvrant dans tous les sens de larges perspectives, M. Ravaisson prenait pour centre le « spiritualisme absolu », d'où a disparu l'idée de substance, ce vain reste de matière; comme Aristote, il suspendait le monde entier par l'amour à l'acte pur de la pensée. De la critique kantienne, M. Ravaisson tenait peu compte : la métaphysique lui paraissait, comme aux prédécesseurs et aux successeurs de Kant, la « science » par excellence. Sa philosophie, trop connue pour avoir besoin d'être résumée ici, n'était pas sans analogie avec la dernière philosophie de Schelling (1).

(1) De même pour celle de M. Secrétan, qui devait bientôt, lui aussi, avoir sa part d'influence dans notre Université. Dès l'année 1848, M. Charles Secrétan avait

M. Jules Lachelier, par sa profonde thèse sur l'*Induction*, où l'inspiration kantienne était dominante, et surtout par son long enseignement à l'École normale, qui avait commencé vers 1864, exerça un ascendant extraordinaire sur les jeunes maîtres de l'Université. Sa philosophie offre, comme on sait, trois parties superposées, ou plutôt trois « ordres » analogues à ceux de Pascal : mécanisme universel, finalité universelle, enfin règne de la liberté et de la grâce. Selon lui, l'être nous est donné d'abord sous la forme d'une diversité liée dans le temps et dans l'espace, et c'est sous cette forme qu'il est objet de connaissance ou d'intellection proprement dite : là le mécanisme règne en maître absolu. En second lieu, ou plutôt en même temps, l'être nous est donné sous la forme d'une harmonie, dont l'organisation nous offre le type le plus parfait, et, à ce titre, il est pour nous un objet de sentiment, c'est-à-dire tout à la fois de plaisir et de désir : là règne la finalité. Enfin nous saisissons, quoique bien imparfaitement en cette vie, et seulement dans les êtres semblables à nous, une unité absolue qui n'est plus celle de l'individu physique, mais celle de la personne morale, et qui est de notre part l'objet du seul acte véritablement libre : c'est-à-dire d'un acte de charité. Et ces trois choses ne sont pas trois espèces d'être, mais trois faces inséparables, au moins dans notre condition présente, du même être : chacun de nous est indivisiblement, et sans la moindre contradiction, matière brute, âme vivante, et personne morale; nécessité, finalité et liberté. De plus, par un parallélisme, ou plutôt par une identité absolue entre l'ordre de la pensée et celui de l'existence, tout acte intellectuel enveloppe la connaissance plus ou moins complète d'un mécanisme matériel, le sentiment d'une unité harmonique ou organique, enfin la libre affirmation de la liberté (ne fût-ce qu'en nous-mêmes) comme le dernier fondement et l'essence même de toute réalité. Cette grande doctrine, comme celle de M. Ravaisson, se rattachait à Leibniz, à Descartes, à Pascal; mais, tandis que M. Ravaisson admettait, avec Platon, Aristote et Schelling, une sorte d'intuition intellectuelle où l'esprit saisit le divin, M. Lachelier avait été amené, tout à la fois par son éducation chrétienne et par l'étude de Kant, à croire que le principe des choses se cache dans une nuit impénétrable à nos regards, et que nous ne pouvons l'atteindre que par des *croyances* fondées sur des *devoirs*. La critique la plus hardie et la plus indépendante aboutissait ainsi, chez M. Lachelier, à l'acte de foi moral et religieux; par là il représentait un état d'esprit très répandu de

publié le premier volume de sa *Philosophie de la liberté*, mais ses ouvrages ne furent connus en France que beaucoup plus tard.

notre temps : il donnait satisfaction au double besoin de douter et de croire.

Tous les autres maîtres qui ont enseigné la philosophie à l'École normale peuvent revendiquer l'honneur d'avoir à leur tour, quoique d'autres manières et par d'autres doctrines, contribué au mouvement idéaliste. L'un d'eux, — pour suivre l'ordre historique, — ramenant les Idées de Platon du ciel sur la terre, espérait, à tort ou à raison, concilier l'idéalisme et le naturalisme : il entreprenait de montrer en chaque idée une force qui se réalise dans la mesure où elle conçoit et désire sa propre réalisation; de restaurer dans le déterminisme l'idée et le désir de la liberté; de réintégrer dans l'évolution de la nature les facteurs psychiques et les états de conscience; de rétablir dans l'évolution de la société non seulement les droits, mais l'action efficace de l'idéal; et enfin de représenter la sociologie comme capable de nous faire entrevoir les lois les plus radicales de la cosmologie. Un autre, peu après, profondément versé dans la philosophie allemande et au courant de tout le progrès des sciences, s'efforçait de briser les mailles de la nécessité mécanique, pour faire place à une spontanéité qui assurât la « contingence des lois de la nature (1) ». D'autres montraient la part de la volonté, soit dans la « certitude morale », soit dans l' « erreur »; ou préparaient des livres de psychologie destinés à devenir bientôt classiques; ou mettaient en lumière l'influence de l'idéalisme français sur l'idéalisme anglais au XVIIe siècle (2).

En dehors de toute école, un esprit hardi et indépendant, trop tôt enlevé à la philosophie et à la littérature, avait grandement influé, pour sa part, sur l'orientation morale de la jeunesse. On l'a répété bien des fois non seulement en France, mais en Angleterre et en Allemagne, nul philosophe, nul moraliste peut-être n'a traduit avec plus de sincérité et d'émotion que Guyau les aspirations les plus diverses de notre temps. Son *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* pouvait, à première vue, paraître ébranler les fondemens de la morale; en réalité, elle conviait les esprits à une idée plus haute de la moralité

(1) M. Émile Boutroux, outre la *Contingence des lois de la nature* (2e éd., 1895), a publié l'*Idée de loi naturelle;* la traduction de l'*Histoire de la philosophie grecque*, par Zeller avec une introduction, des études sur les Stoïciens, sur Socrate, sur Leibnitz, sur Jacob Boehm, des articles importans sur Aristote et sur Kant dans la *Grande Encyclopédie*, des ouvrages de morale et de pédagogie : *Questions de morale et d'éducation*, etc.

(2) M. Ollé-Laprune : la *Certitude morale*, la *Philosophie de Malebranche*, la *Morale d'Aristote*, etc.; M. Brochard : l'*Erreur*, les *Sceptiques grecs*, etc.; M. Rabier : *Psychologie, Logique;* M. Lyon : l'*Idéalisme anglais*, la *Philosophie de Hobbes*, etc.

même : « la vie intensive et expansive aboutissant à l'universelle solidarité. » Pareillement, l'*Irréligion de l'avenir* semblait d'abord une œuvre destructive; en réalité, elle se terminait par un des plus beaux essais de synthèse philosophique et religieuse qu'on ait vus à notre époque. La destinée des mondes et de l'homme, telle que peut se la figurer, d'après les conclusions mêmes de la science, une philosophie « entreprenante et hardie », ne fut jamais mieux mise en lumière : c'était, au fond, une religion de l'avenir, toute philosophique d'ailleurs, purement morale et sociale, dont le jeune philosophe se faisait le prophète. Ses ouvrages annonçaient déjà une direction qui, de nos jours, est de plus en plus visible : je veux dire la direction sociologique, qui, — selon une pensée profonde d'Auguste Comte que lui-même n'a pas su réaliser, — cherche dans la plus complexe des sciences, celle des sociétés, la révélation la plus fidèle des lois de l'univers et du vrai rapport des individus au tout. Faut-il rappeler la dernière partie de l'*Irréligion de l'avenir* et cette noble conception « d'une sorte de ligue sacrée, en vue du bien, de tous les êtres supérieurs de la terre et même du monde? »

En ces dernières années, un courant nouveau s'est accentué dans la philosophie, qui remonte jusqu'à Lotze par l'intermédiaire de M. Renouvier et de M. Boutroux. Ce dernier, dans sa belle thèse sur la *Contingence des lois de la nature* à laquelle tout à l'heure nous faisions allusion, puis dans ses savantes leçons à l'École normale et à la Sorbonne, a contesté le principe du déterminisme universel et essayé de montrer que les sciences positives laissaient subsister un fond d'indétermination radicale échappant à la connaissance. Une inspiration analogue s'est retrouvée dans le très remarquable travail de M. Bergson sur les *Données immédiates de la conscience*, où le domaine intérieur de la « pure durée » est mis en contraste avec le domaine extérieur de l'étendue. Ainsi a reparu, sur un terrain nouveau, la lutte du déterminisme et de l'indéterminisme. Un évolutionnisme étroit avait prétendu ramener le déterminisme à l'une de ses formes particulières, la forme mathématique et mécanique, c'est-à-dire, en somme, la forme matérialiste. Par là, le mental étant réduit au rôle de simple reflet, il semblait que toute explication radicale fût de nature matérielle. Contre cette usurpation du mécanisme, il était juste de réagir. Mais nous croyons, pour notre part, que jamais la philosophie ne pourra s'en tenir à l'idée vide de contingence, que la seule méthode légitime est d'opposer aux déterminations inférieures, non pas l'« indétermination », mais des déterminations supérieures, enveloppant

toutes les autres et de plus en plus voisines du domaine moral et social.

Pour ne parler que de la période contemporaine et des travaux à tendance plus ou moins idéaliste, nous devons, outre les œuvres déjà mentionnées, rappeler encore ici les importantes contributions de M. Pillon à la *Critique philosophique* et à l'*Année philosophique*, les études de M. H. Marion sur la solidarité morale et sur l'éducation, celles de M. Liard sur la science positive et la métaphysique, de M. Gabriel Séailles sur le génie dans l'art, sur la philosophie de Vinci et sur Renan. Il est bien d'autres travaux encore d'inspiration idéaliste que nous oublions et qui tous témoignent d'une vitalité et d'une force incontestables dans la philosophie actuelle de notre pays.

En même temps que l'idéalisme, la philosophie positive n'a cessé d'y faire des progrès. Au reste, les deux principales directions de l'intelligence ont toujours été représentées chez nous : la tradition spéculative et idéaliste avec Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Maine de Biran, Lamennais, Victor Cousin, Renan ; le courant empirique et plus ou moins positiviste, avec Gassendi, Condillac, l'*Encyclopédie*, Cabanis, Broussais, Comte, Littré, Cournot, Claude Bernard, Taine, et beaucoup de philosophes contemporains. Nous assistons de nos jours à la constitution scientifique de la psychologie et de la sociologie. L'application de la méthode positive et l'élimination des controverses métaphysiques a produit dans la psychologie, comme dans les autres sciences, un progrès rapide. Cabanis et Broussais avaient déjà fait appel aux données physiologiques; Comte et Littré ne voulaient admettre que ces dernières; Stuart Mill, Bain, Lewes et Taine leur assignèrent leur place légitime. Bientôt on vit croître la psychologie physiologique, avec Müller, Weber, Fechner, Donders, Helmholtz et Wundt. En 1860 paraissent les *Elemente der Psychophysik* de Fechner, en 1874 la *Psychologie* de Wundt. En 1876, M. Ribot fonde cette *Revue philosophique* où les travaux de psychologie expérimentale ont eu une si place si importante. La même année, on voit paraître en Angleterre le *Mind*, en Allemagne le *Vierteljahrschrift für wissenchaftliche Philosophie*, dirigé par Avenarius et ayant Wundt parmi ses collaborateurs. Bientôt on publie le *Brain*. En 1878, Wundt crée à Leipzig le premier laboratoire de psychologie physiologique. Plus tard un laboratoire est créé à Paris (1). M. Ribot ne s'est pas contenté d'imprimer une heureuse impulsion aux recherches philoso-

(1) Voir le résumé de ses travaux dans l'*Année psychologique* publiée par MM. Beaunis et Binet; Paris, Alcan, 1894 et 1895.

phiques de toutes sortes par la fondation de sa revue si libéralement ouverte à toutes les doctrines ; est-il besoin de rappeler ces œuvres originales et durables sur l'hérédité psychologique, sur les maladies de la mémoire, de la personnalité, de l'attention, dont le savant professeur a lui-même enrichi la psychologie contemporaine? Les études de Charcot, de MM. Richet, Binet, Beaunis, Pierre Janet, comme celles de l'école de Nancy, sur les phénomènes hypnotiques, ont répandu une lumière nouvelle sur l'inconscient et le subconscient. La thèse si neuve et si intéressante de M. Pierre Janet sur l'*Automatisme psychologique* aboutit à une conception d'ensemble où la conscience joue un grand rôle, et les conclusions de l'ouvrage nous semblent avoir une portée qui dépasse la psychologie pure. La science de notre époque est d'ailleurs de plus en plus curieuse de faits mystérieux, magnétisme, hypnotisme, télépathie, spiritisme ou même occultisme ; mais c'est pour en dissiper le mystère, tandis que les vrais mystiques et occultistes, eux, ne cherchent qu'à l'épaissir. Ce qui semblait surnaturel et miraculeux, le psychologue et le physiologiste le ramènent aux lois de la nature. Il se peut qu'il y ait des lois que nous ne connaissons pas, c'est même chose certaine ; mais ce sont toujours des lois. Ce qui nous paraissait naguère impossible peut être démontré possible, mais ce sera par des causes naturelles, comme les rayons X. On peut encore rattacher au mouvement de la philosophie positive, mais très librement et très largement entendue, les importans travaux de M. F. Paulhan sur la loi de systématisation et de finalité dans l'ordre intellectuel, moral, social, ainsi que ses ouvrages sur les caractères, sur les phénomènes affectifs, sur la philosophie de Joseph de Maistre, sur le nouveau mysticisme.

En même temps nous assistons à un fait d'importance majeure : l'avènement de la sociologie, qui est le commencement d'une ère nouvelle pour la philosophie théorique comme pour la morale et les sciences politiques. Tout le mouvement sociologique dont nous sommes témoins, et qui finira par ramener les questions sociales à des questions scientifiques, procède d'Auguste Comte. La réputation acquise par Stuart Mill et surtout par Spencer ne doit pas nous faire oublier que toutes les idées importantes qui ont fait l'honneur de ces philosophes se trouvent déjà, sous une forme souvent plus exacte, chez le fondateur du positivisme (1). C'est ce dernier qui a établi des rapports scientifiques entre l'organisme collectif et l'organisme individuel, mais en maintenant, avec

(1) Voir les fortes études publiées ici même par M. Faguet.

une sagesse que Spencer n'a pas eue, la radicale distinction de la biologie et de la sociologie. C'est encore Auguste Comte qui a posé le principe et les lois de l'évolution. C'est lui qui a établi la féconde distinction de la statique et de la dynamique sociales. Quand on relit ses œuvres, on est étonné de la quantité d'idées, aujourd'hui courantes, faussement attribuées à l'influence anglaise ou allemande et qui se trouvent exprimées, avec une justesse supérieure, par le philosophe français.

Après être restée trop longtemps presque stationnaire dans le pays où elle avait pris naissance, la sociologie y a fait, dans ces derniers temps, des progrès notables. M. Espinas a appliqué, avec beaucoup de largeur et d'indépendance, les doctrines du positivisme, de l'évolutionnisme et du darwinisme à la solution des plus importans problèmes de la biologie et de la sociologie comparée. M. Perrier a étudié la nature des colonies animales. M. Tarde a publié une série de beaux travaux, éminemment « suggestifs », où les idées abondent et où les rapports de la sociologie avec la philosophie générale sont mis en relief. Nous avons déjà parlé de la direction sociologique donnée par Guyau à ses études sur la religion, l'art, l'éducation. On pourrait aussi rattacher à la sociologie la thèse de M. Marion sur la solidarité morale, dont nous avons déjà parlé, ainsi que les travaux de M. Gide sur la solidarité sociale. Enfin M. Durckheim a publié des livres de très haute valeur sur la division du travail social et sur la méthode même de la sociologie.

Ainsi, après avoir été longtemps l'apanage presque exclusif des économistes et des publicistes, les questions de l'ordre social, scientifiquement considérées, commencent à passer aux mains des philosophes.

III

La philosophie générale, en dépit de ceux qui la représentent comme toujours à recommencer, a une partie acquise et stable, une partie mobile et progressive. Nous ne parlons pas seulement ici des sciences philosophiques particulières, — comme la psychologie, la logique, l'esthétique, la morale, — où les résultats se sont accumulés, comme dans les autres sciences, et forment aujourd'hui un fonds de plus en plus riche. Nous parlons même de la philosophie générale. Il s'est fait dans ce domaine des travaux d'analyse et de critique dont les résultats sont désormais incontestables. S'imagine-t-on que rien ne demeure des analyses de Descartes, de Leibniz, de Hume, de

Kant? Croit-on que les notions de phénomène, par exemple, de substance, de causalité, soient aujourd'hui au même point que du temps de Platon? que les limites et l'étendue de la connaissance possible ne soient pas mieux déterminées, que l'ancienne mythologie pourrait renaître, que les idées de « l'âme », de « Dieu », de la « matière », n'aient subi aucune élaboration et se présentent toujours sous le même aspect? La partie même qui est la plus difficile et, de sa nature, toujours plus ou moins provisoire, je veux dire la synthèse des connaissances en une vue de l'univers, a fait elle-même, sous nos yeux, des progrès qu'on ne peut nier.

On a dit, non sans vérité, que l'orgueilleux édifice des sciences positives, lui aussi, a été élevé avec les colonnes brisées des anciennes expériences et des anciennes théories : l'édifice n'en est pas moins solide et monte toujours plus haut dans les airs. Il en est de même pour la philosophie; elle a profité du progrès même des sciences et, avec elles, a vu s'agrandir ses ouvertures sur le monde en même temps que sur l'homme. Philosophie et science positive sont deux espèces de savoir également légitimes et nécessaires, mais irréductibles l'une à l'autre. La science est la connaissance certaine ou probable d'une partie de l'univers, abstraite du reste, d'un groupe d'*objets* enfermés dans des limites naturelles ou conventionnelles. La philosophie est la connaissance, certaine sur quelques points, incertaine ou probable sur d'autres, de l'univers lui-même en son ensemble et du sujet qui le conçoit. Elle n'est donc pas seulement, comme l'a cru Comte, la systématisation des sciences; elle est aussi, comme l'a vu Kant, leur critique et leur délimitation; elle est surtout, comme Hegel l'a particulièrement compris, le complément des sciences au moyen d'idées qui elles-mêmes forment un système plus vaste et par lesquelles on s'efforce de se représenter l'unité réelle du tout. Faites abstraction d'un facteur toujours présent dans toute connaissance : à savoir le sujet sentant et pensant; ne considérez que les rapports des objets entre eux indépendamment de leur rapport au sujet : par là, vous vous tiendrez à un point de vue strictement objectif, c'est celui des sciences proprement dites, des sciences de la nature. Réunissez les résultats les plus généraux de ces sciences, de manière à exprimer le mieux possible les grandes lois du monde, vous aurez la « synthèse objective » que poursuit le positivisme, à laquelle il veut s'en tenir, et qui n'est cependant que la première partie de la philosophie générale. Auguste Comte, il est vrai, déclare qu'il faut ajouter une « synthèse subjective », mais il n'entend pas par là le rétablissement du rapport universel des objets au sujet sentant et pensant, ce qui entraînerait du même coup le rétablis-

sement du psychique comme facteur essentiel de toute science et, par extension, de toute existence. Non, Auguste Comte a banni la psychologie et le point de vue psychologique, pour ne laisser subsister que la biologie, science objective, et la sociologie, science encore objective à ses yeux. Qu'est-ce donc alors que sa fameuse synthèse subjective ? Une simple réorganisation des sciences par rapport à l'utilité humaine et sociale, une orientation utilitaire des connaissances en vue du bien collectif. En réalité, la conscience n'a pas de place dans ce système : tous les rapports des objets entre eux y sont plus ou moins fidèlement représentés, mais il y manque le rapport sans lequel tous les autres ne seraient pas conçus, ou même n'existeraient pas sous la forme de rapports, je veux dire la relation au sujet pensant. Or, au point de vue de la connaissance, tout objet ne suppose-t-il pas un sujet qui le pense selon sa propre nature ? « Point d'objet sans sujet », aimait à répéter Schopenhauer. Au point de vue de l'existence, n'est-ce pas le sujet seul qui saisit en lui-même l'existence réelle et concrète, sous forme de sensation, de pensée, de vouloir ? et n'est-ce pas là le seul type d'après lequel il peut se représenter toute autre existence ? Or, ces deux points de vue, le *connaître* et l'*être*, ne sont plus celui de la science positive, qui roule sur de simples rapports entre des objets, tels qu'ils apparaissent. Comment les choses peuvent-elles être *connues ?* comment *existent-elles ?* voilà les deux grands problèmes philosophiques. La science, en d'autres termes, poursuit la détermination des objets les uns par les autres, sans considération du sujet ; la philosophie poursuit la détermination des objets par le sujet sentant, pensant et voulant, qui les conditionne au point de vue de la connaissance et de l'existence.

Dans la philosophie générale, le signe de la vérité n'est plus simplement, comme dans les sciences, la relation logique et mécanique d'une partie à une partie, mais l'unité organique du tout. C'est la synthèse complète, idéal qu'on ne pourra jamais atteindre, mais dont on pourra toujours reconnaître qu'on approche de plus près. On le reconnaîtra à ce que l'unité sera de plus en plus parfaite, la diversité de plus en plus riche. L'unité la plus grande dans la plus grande variété, c'est-à-dire la conciliation, voilà le critérium. De toutes les philosophies, laquelle reste ? Aucune, répondait Schiller, mais la philosophie elle-même restera toujours. Elle aussi doit mourir pour revivre. Il n'y aura pas plus, a-t-on dit encore, de dernière philosophie que de dernier poète. Mais il n'en résulte pas que philosophie soit poésie. On a voulu parfois identifier la philosophie avec l'art, parce que son histoire,

comme celle des arts, nous montre des apparitions abruptes d'œuvres géniales dont aucune n'est définitive. On ne peut, a-t-on dit, donner la généalogie des poètes; on ne peut discerner la loi de succession de Chaucer à Spencer, à Shakspeare, à Milton, ni d'Aristote à Descartes et à Kant. Un poème commencé par l'un ne peut recevoir sa perfection de la main d'un autre; il y a des fragmens laissés par les poètes qui demeureront fragmens jusqu'à la fin des siècles. » « Le grand campanile est encore à terminer. » C'est qu'on peut bien relier ensemble des parties, mais non des touts : l'œuvre d'art est un tout. L'art ne procède pas par voie d'addition, mais par une série de créations nouvelles (1). Il y a dans cette assimilation de la philosophie à l'art l'exagération d'une vérité. Certes, l'œuvre de la philosophie première a, comme l'œuvre d'art, l'harmonie et l'unité pour loi; mais, dans l'une, c'est une unité subjective, qui est de notre fait; dans l'autre, c'est une unité objective. Il est inexact, en outre, de méconnaître un développement rationnel de la pensée quand on passe de Socrate à Platon, de Platon à Aristote, de Descartes à Kant, Schelling, Hegel, Schopenhauer.

A notre époque, le mouvement de la philosophie nous semble avoir parcouru trois stades, dont chacun était un progrès dans la voie de l'idéalisme. Le premier est la réduction de l'Inconnaissable à un rôle neutre, indifférent et nul : sublime sinécure. Les choses données à notre conscience sous une forme quelconque, ou celles qui pourraient lui être données, voilà tout ce qu'aujourd'hui on met en ligne de compte, soit dans le domaine de la connaissance, soit dans le domaine de la pratique. La limite de l'expérience possible, de la conscience possible, est aussi la limite de l'existence concevable. Le reste est X, et pour nous zéro. Si donc l'Inconnaissable existe, il est pour nous comme s'il n'existait pas. Dès qu'il prend une forme quelconque pour la pensée, il n'est plus qu'un spectre de la pensée même, le spectre du Brocken métaphysique.

Kant avait laissé subsister l'Inconnaissable sous le nom de Noumène. Pour lui, la pensée avec ses formes *a priori* est comme une lanterne sourde qui projette sa lumière superficielle sur toutes choses, excepté sur elle-même : de là un monde d'apparences et un monde de réalités impénétrables. L'évolutionnisme, à son tour, ayant cherché dans le mécanisme le lien universel, se trouva obligé, avec Spencer, de maintenir ainsi un Inconnaissable, pour rendre compte (négativement) de ce qui était irréductible au mé-

(1) Voir, dans le *Mind*, l'étude de M. Henry Jones sur *la Nature* et *les Fins de la philosophie*, et, en contraste, celle de M. James Ward.

canisme, c'est-à-dire, en somme, de tout le réel. Mais, dans ce dernier quart de siècle, on devait s'apercevoir que, au lieu d'invoquer l'Inconnaissable, il était beaucoup plus logique de se représenter le connaissable sous une forme supérieure au mécanisme, et dont le mécanisme même ne serait plus qu'un extrait ou un abstrait. C'était la substitution à l'évolutionnisme mécaniste d'un évolutionnisme psychique, où la force et l'influence du mental était rétablie. Dès lors, il n'est plus besoin d'admettre deux mondes, l'un de réalités, l'autre de reflets mentaux. L'existence est une. Notre conscience n'est pas une sorte de rivage d'où nous essaierions vainement de prendre notre élan, comme le baigneur, pour plonger dans le réel; nous nageons en pleine mer et nous n'avons aucun saut à faire pour atteindre la vague de l'être qui nous soulève.

L'unité de composition étant ainsi admise pour l'univers, il reste à savoir si cette unité était physique ou psychique. Le second stade atteint par la philosophie contemporaine a été précisément la réduction de tous les phénomènes au type mental, offrant des degrés de conscience infinis, jamais l'inconscience absolue. Tout est dans tout, disait Anaxagore. Dans l'harmonie musicale, cette grande loi devient sensible. Chaque note retentit dans les autres : tonique, médiante et dominante résonnent dans l'accord parfait; inversement, l'accord résonne dans chaque note, et ce que nous prenons pour un son isolé est un concert. Cette loi de l'harmonie règle non seulement les sons simultanés, mais les sons successifs : les accords qui se suivent doivent être liés de telle sorte que le premier se prolonge dans le dernier; c'est ce qui, au sein de la multiplicité même, fait l'unité. Telle est la nature. La sensation est un accord dont nous sommes pour ainsi dire la tonique, dont nos organes intermédiaires sont la médiante, dont les êtres extérieurs sont la dominante : l'accord retentit partout à des degrés divers, et la sensation elle-même résonne déjà, lointain écho, dans les élémens des choses, pour s'enfler et s'exalter dans notre conscience. Après avoir instinctivement, aux premiers âges, projeté sa personnalité dans les choses, l'homme, par la science positive, s'est abstrait des choses, les a dépouillées de lui-même et ne leur a laissé qu'un mécanisme vide; mais, par la philosophie, il rend aujourd'hui à toutes choses vie, sensation, volonté. L'idéalisme a donc gain de cause et le vieux matérialisme ne peut plus se soutenir.

De fait, parmi les philosophes de quelque valeur, où sont aujourd'hui les matérialistes? C'est une espèce disparue. Les derniers survivans ne s'en rencontrent plus que chez quelques

savans de profession peu au courant du progrès philosophique. Le matérialisme supposait, — chose prodigieuse, — que nous connaissons la matière telle qu'elle est et l'esprit seulement tel qu'il apparaît, ou même que nous ne le connaissons en aucune manière! La matière, disait-on, est en elle-même ce que nous la concevons par les sciences physiques: l'esprit n'est pas en lui-même ce qu'il se voit: il se ramène à des atomes de corps simples, tels que la chimie les suppose! La conscience ne nous fait saisir en nous que des fantômes, et les vraies réalités sont matérielles. Le matérialisme espérait ainsi rendre la nature intelligible, en laissant de côté l'intelligence. Il espérait saisir l'existence sur le fait et la comprendre en dehors du pouvoir constitutif de la pensée. Il s'en tenait au point de vue de la conscience vulgaire qui, s'oubliant elle-même dans la contemplation de ses objets, s'imagine qu'un monde intelligible peut exister sans aucune participation à l'intelligence même. L'intelligence n'était donc plus qu'un phénomène de surcroît, une sorte de reflet surérogatoire. Ce phénomène curieux et, comme on disait, « singulier », commençait sans précédens, finissait sans laisser de traces avec telle espèce particulière de mouvement dans telle espèce de matière. Le matérialisme prétendait assigner ainsi à la conscience, à la pensée, une origine extérieure et une fin extérieure, tâche que le positivisme même a reconnue impossible. Aujourd'hui, non seulement les choses en soi de l'ancienne ontologie et même les « noumènes » de Kant ont été ramenés à des faits de conscience, seules réalités connaissables ; mais encore les faits dits matériels ont été également ramenés à des états élémentaires de conscience ou de subconscience. La matière s'abîme donc dans l'inconnaissable, qui lui-même s'abîme dans le néant.

Ce progrès de la pensée en annonce un autre, qui déjà se dessine, que verra le siècle prochain. Une fois rétabli l'élément psychique au cœur même de la réalité, le besoin d'un monde transcendant et inconnaissable ne se faisant plus sentir, la réalité tout entière sera conçue comme homogène et une, soit dans ses élémens, qui sont psychiques, soit dans ses lois, qui, à une extrémité, sont mécaniques, à l'autre, sociologiques. A l'avenir restera la tâche de mieux déterminer, grâce au progrès croissant des sciences et de la philosophie, la nature ultime de cette unité à laquelle la pensée vient aboutir, surtout de concilier l'universel avec la multiplicité des consciences individuelles. Ainsi se posera le grand problème du « monadisme », qui admet que la pluralité des êtres est fondamentale, et du « monisme », qui admet leur

essentielle unité (1). Or, il semble que le monadisme, avec sa multiplicité non résolue, ne puisse fonder à lui seul, ni une doctrine de la connaissance, ni une doctrine de l'existence. Si la diversité des êtres était vraiment foncière, il y aurait entre eux une séparation qui rendrait impossible toute vraie connaissance de l'un par l'autre; impossible également serait l'action mutuelle. Il est donc vrai de dire que le monisme, étant la condition de toute certitude, doit avoir par cela même la suprême certitude. Le point de vue de la multiplicité est toujours provisoire : l'esprit ne se repose que dans l'unité, mais dans une unité capable d'envelopper la variété infinie. C'est donc une conciliation du monisme avec le pluralisme qui s'impose à la philosophie de l'avenir.

Selon nous, aucune conscience n'étant isolée, sinon par abstraction, et le moi enveloppant autrui, c'est dans l'unité fondamentale des consciences qu'on devra chercher le lien universel. On aboutira à concevoir tout le *matériel* du monde sous la forme biologique, comme vivant, tout le mental sous la forme psycho-sociologique, comme sentant, désirant et tendant à l'union avec autrui. Enfin, le mental étant désormais accepté comme le vrai contenu de la réalité dont le matériel n'est qu'une forme, la philosophie, parvenue à son dernier stade, considérera la société universelle des consciences comme le fond de ce qu'on appelait autrefois la Nature.

C'est donc, croyons-nous, la plus récente et la plus jeune des sciences, la sociologie, qui fournira ainsi le meilleur type de « synthèse universelle ». Nous pouvons redire aujourd'hui ce que nous avons déjà dit ici même il y a vingt ans, quand nous recherchions les fondemens et les conclusions de la science sociale : « L'identité des lois biologiques et des lois sociologiques permettra de passer au point de vue cosmologique et nous fera concevoir le monde entier, non seulement comme un vaste organisme où tout conspire et sympathise, σύμπνοια πάντα, mais encore comme un organisme social ou tendant à devenir social. » Tout récemment M. Tarde, lui aussi, représentait la sociologie comme capable de nous fournir les plus véridiques notions sur l'univers. A ses yeux les deux phénomènes sociaux par excellence, « invention » et « imitation », répondent aux deux grands aspects du monde : production du nouveau et reproduction de l'ancien. Mais M. Tarde semble s'en tenir à un « monadisme » où la pensée, croyons-nous, ne saurait trouver son repos. Ajoutons que l'année dernière, dans une thèse aux formes imaginatives, la

(1) C'est ce qu'a bien vu M. E. Boirac dans sa thèse récente de *l'Idée de phénomène* (Paris, Alcan, 1895).

conception « bio-sociologique » de l'univers était soutenue avec enthousiasme par un jeune philosophe qui, à son tour, admet que la notion de la « cité » donne la clef de bien des problèmes, le monde étant la cité universelle (1).

La philosophie première sera, selon nous, l'application de la psychologie et de la sociologie à la cosmologie; ainsi seulement pourra se produire la conciliation de toutes les sciences dans une unité plus haute. Les sciences de la nature séparent les choses de l'esprit; les sciences psychologiques, par une abstraction analogue, séparent l'esprit du monde avec lequel il est en relation. La philosophie, complétant la cosmologie et la psychologie l'une par l'autre, puis dépassant leur dualité, doit chercher à rétablir la complète unité de la connaissance et de l'existence, de la vie intérieure et de la vie extérieure.

IV

La morale est une œuvre collective et sociale; elle progresse par conséquent avec la société même. Le tout des sciences, y compris la philosophie, le tout de la pratique, y compris la morale appliquée, le droit et la politique, aboutissent à une expérience humaine de plus en plus large et, du même coup, à une modification de l'idéal humain. L'idéal, en effet, est une sorte de foyer où viennent converger les idées et désirs d'une société : c'est le prolongement anticipé des directions que cette société prend en vertu de son évolution même. L'idéal d'un Européen du XIX[e] siècle n'est plus celui d'un Européen du X[e]; il n'est pas non plus celui d'un Asiatique. La grande force motrice dans la vie est l'idéal plus ou moins conscient que chacun possède, qui détermine pour lui le sens de l'univers et vers lequel il fait effort, soit aveuglément, soit les yeux ouverts (2). Cet idéal prend conscience de soi dans la science et dans la philosophie. Un homme simple, voyant un arc-en-ciel sur ses arbres à fruits, s'imaginait que cette lumière y allait mettre le feu; quelques esprits ont peur de la philosophie et de la science comme si leur clarté allait incendier tous les fruits de la vie; en réalité, la morale n'a rien à craindre de la science et de la philosophie, qui peuvent, au contraire, lui donner un fondement à la fois réel et idéal.

Ce qui est vrai, c'est que les sciences particulières, à elles seules, ne sauraient établir la morale sur sa vraie et dernière

(1) M. Izoulet, *la Cité moderne* (Alcan, 1895).
(2) Voir Paulsen, *Einleitung in die Philosophie.*

base (1). La morale ne peut pas être fondée exclusivement sur les rapports des objets entre eux; car elle repose sur l'idée même qu'on se fait du rapport de tous les objets, quels qu'ils soient, au sujet pensant et voulant, du rang et du rôle qui appartiennent dans le monde à la conscience. L'oubli systématique de cette essentielle relation était le vice interne du positivisme. Le système de Comte devait être inadéquat à la vraie morale par cela même qu'il était inadéquat à la vraie philosophie. De là la réaction actuelle contre l'esprit positiviste. Au lieu de demander uniquement notre règle morale à la science proprement dite, entendue comme science objective, on a compris qu'il fallait la demander à une philosophie assez large pour rétablir en sa dignité supérieure le sujet conscient, en face et au-dessus des objets au milieu desquels il se développe. C'est cette philosophie, où le point de vue psychique et social est dominateur, qui peut seule fonder une morale digne de ce nom.

Dans les sciences positives, le monde des intérêts finis, comme celui des objets finis, s'est distribué en touts séparés et artificiels; en chacun, l'homme de science se fortifie et vit, comme disait Hegel, *securus adversus deos*, « dans l'indépendance de l'infini. » Aussi l'esprit de la science est-il essentiellement particulariste et « séculier ». Dès lors, ne faut-il pas que la philosophie vienne rétablir dans la conscience de l'homme l'unité du monde où il vit, monde infini où, par cela même qu'il le pense, il a des intérêts infinis, supérieurs à sa personnalité et embrassant la société universelle? La morale, en son principe suprême, c'est la philosophie; et réciproquement, la philosophie ne peut interpréter l'univers sans interpréter du même coup la vie humaine, la place et la fonction de l'individu ou de la société dans le tout. Agir moralement, c'est agir philosophiquement; c'est donner à ses actes une portée philosophique visant le réel, non pas seulement, comme dans le domaine de la science, des apparences bien liées. « Avez-vous jamais cru à l'existence des choses? demande Flaubert. Est-ce que tout n'est pas illusion? Il n'y a de vrai que les rapports, c'est-à-dire la façon dont nous percevons les objets. » Non, tout n'est pas illusion : nous croyons à l'existence réelle; sinon des « choses », du moins des consciences et des personnes; sans quoi il n'y aurait plus de morale. C'est chez un être pensant, capable de science et de philosophie, que la morale ne peut plus être purement « animale ». La conscience de soi, qui appartient à cet être et qui enveloppe indivisiblement l'idée de

(1) M. Brunetière l'a montré ici même, principalement pour les sciences physiques et naturelles.

tous les autres êtres, l'élève au rang d'un être *universellement sociable*, par cela même moral. Car telle est, à nos yeux, la définition même de la moralité. Pour trouver l'universel, l'individu n'a pas à sortir de soi, il n'a qu'à rentrer en soi : la société est au fond de la personnalité : *cogito, ergo sum, et es, et sunt*. Par une loi de relativité et de solidarité qui lui est essentielle, la conscience ne se pose qu'en posant les autres consciences, elle ne se saisit qu'en société avec elles : elle est essentiellement *sociale* et *sociable*. Partant de là, nous avons soutenu jadis et nous soutenons de nouveau qu'il existe dans la constitution même de l'intelligence une sorte d'altruisme, lequel explique, justifie, entraîne rationnellement l'altruisme dans la conduite. Il y a un désintéressement intellectuel qui fait que nous ne pouvons pas ne pas *penser* les autres, ne pas nous mettre à leur place, nous mettre en eux par la pensée. La conscience se trouve ainsi, par son fond même, reliée aux autres et au tout, au moyen d'une *idée* qui est en même temps un sentiment et une *force*. L' « impératif » est cette force inhérente à l'idée la plus haute que nous puissions concevoir : idée *impérieuse* par rapport aux idées inférieures, et qui pourtant, en elle-même, est libération, non sujétion ; car s'élever au-dessus de son individualité pour vouloir l'univers, c'est la liberté. Voilà pourquoi, pour notre compte, nous avons toujours appelé l'idéal « persuasif », plutôt qu' « impératif » ; mais par là nous n'entendons point qu'il soit arbitraire et contingent : l'homme ne peut pas ne pas concevoir, ne pas désirer cet idéal. — Encore faut-il, dira-t-on, pour y conformer sa conduite, avoir l'âme « bien disposée ». — Sans doute, mais tous les systèmes en sont là : les uns s'adressent au libre arbitre, les autres à la grâce, les autres à la nature ; tous ont besoin que la conscience soit disposée à s'ouvrir pour autrui. Développer cette disposition en faisant s'élever les intelligences et les cœurs jusqu'à la pensée et au sentiment de la société infinie, tel est l'objet de la morale. Ainsi conçue, la moralité est essentiellement le point de vue philosophique de l'universel arrivant à dominer, dans la pratique, le point de vue positif des sciences particulières et imprimant ainsi une direction supérieure à l'humanité. Edmond Scherer, dans de belles pages consacrées à notre critique des systèmes de morale contemporains, nous disait : « La conscience est comme le cœur ; il lui faut un au-delà. » Oui, mais cet au-delà est dans l'infinité des autres consciences : il est immanent, non transcendant. « Le devoir n'est rien s'il n'est sublime » ; oui, mais le sublime est dans la conscience même concevant le *tout*. « La vie devient frivole si elle n'implique des relations éter-

nelles » ; nous dirions plus volontiers des relations universelles, qui d'ailleurs, à ce titre, peuvent envelopper quelque éternité. En un mot, le mouvement de la philosophie présente fait descendre dans la conscience même cette transcendance à laquelle la morale aspire ; la « sphère naturelle de l'âme » n'est pas pour nous, comme pour Scherer, « le surnaturel », mais elle est la nature universelle, par conséquent la société universelle, dont le nom encore humain de Dieu exprime le fond et le ressort. — « Aventure ! » — Quand ce serait, Platon l'a dit : « Noble aventure, καλὸς κίνδυνος. » L'incertain, ici, vaut mieux moralement que le certain et fonde cette abnégation sans laquelle il n'y a point de vraie vertu. Mais l'incertitude n'est point aussi complète que le soutiennent les sceptiques. Si le monde était uniquement composé de la matière brute imaginée par les matérialistes, c'est alors que la moralité serait un contresens humain au sein de l'aveugle nature. Mais, nous l'avons vu, l'œuvre de l'idéalisme a été précisément de montrer partout le psychique et, avec le psychique, le germe même du social et du moral. La moralité n'est donc pas en contradiction, elle est en harmonie avec le vrai fond des choses ; loin d'être une simple « aventure », elle est une vision de ce que le monde *doit être*, de ce qu'il *peut* être en vertu de ses élémens constitutifs. Les autres hommes sont nos associés par la nature même de notre constitution intellectuelle ; déjà membres d'une société de fait, ils deviennent ainsi membres d'une société idéale. La notion complète de la conscience et de sa portée universelle n'a donc qu'à se traduire d'une façon adéquate dans tous nos actes pour constituer un règne de liberté et d'égalité, c'est-à-dire de justice.

On le voit, il est difficile de nier que la philosophie idéaliste, jointe à la science sociale, puisse être le principe d'une morale fondée à la fois sur les faits les plus certains et sur les idées les plus hautes.

V

C'est, en résumé, d'après le développement de ses sciences et de sa philosophie qu'on peut juger une époque et un pays, non d'après les agitations de surface. Si, à l'indifférence en matière de religion, état ordinaire en France, nous joignions l'indifférence en matière de philosophie, c'est alors que nous serions vraiment en dégénérescence : ce ne sont ni les sciences pures ni la pure littérature qui nous sauveraient, car elles ne porteraient

remède ni à la dispersion intellectuelle ni à la désorganisation morale. Mais on a vu combien le mouvement philosophique, comme le mouvement scientifique, est intense dans notre pays. Qu'il s'agisse de la philosophie idéaliste (principal objet de cette étude) ou de la philosophie positive, l'Angleterre et l'Allemagne peuvent seules aujourd'hui entrer en comparaison avec la France pour l'activité et la vigueur de la pensée; en outre, nous avons vu de plus en plus se confondre les deux courans idéaliste et naturaliste.

Pour toute affirmation de ce qu'on ignore, pour toute promesse au delà de ce qu'on peut tenir, pour tout empiétement des sciences particulières sur le domaine de la philosophie, de la philosophie sur le domaine des sciences particulières, l'échec final et la « banqueroute » sont assurés. La science positive n'a pas réussi à supprimer la philosophie : la prétention de certains savans sur ce point, née de leur ignorance, devait aboutir à une déconvenue. Dans le domaine des sciences particulières, les plus abstraites, — mathématique et mécanique, — n'ont pas réussi davantage à remplacer les plus concrètes, ni à ramener les élémens supérieurs aux élémens inférieurs, — ce qui, selon Auguste Comte, est l'essence même de l'explication matérialiste. Enfin, dans le domaine de la philosophie, le matérialisme n'a pas réussi à remplacer la philosophie idéaliste : on a vu le chemin que celle-ci a parcouru depuis Kant. Aujourd'hui, la question vitale n'est plus d'admettre avec Kant des formes prédéterminées de la pensée; c'est de savoir quelle est la valeur de la pensée même et de la conscience comme expression de la réalité une et universelle. Cette question s'est élucidée de mieux en mieux par le progrès des doctrines. Le monde apparaît d'abord comme objet de sensation, et c'est à ce point de vue que s'en tenait l'ancienne philosophie sensualiste : pour elle, la sensation pure et brute était la vraie et unique révélatrice. D'après ce système, en s'écartant de la sensation, la pensée s'écarterait de la réalité même; la réflexion serait moins vraie que la spontanéité, les « idées » seraient plus infidèles que les « impressions » : plus nous aurions conscience, moins nous serions dans le secret des choses; à mesure que la pensée monte dans la clarté, le monde descendrait dans les ténèbres. C'est là ce que l'idéalisme contemporain a refusé d'admettre. L'élaboration que la pensée fait subir aux matériaux bruts de la conscience ne nous paraît plus un éloignement du cœur de la nature. D'abord, en elle-même et par elle-même, la pensée est déjà une forme supérieure de la réalité : elle est le réel arrivé à la conscience de soi et d'autant plus réel qu'il a plus conscience.

Elle est aussi une *action* réelle, une puissance acquise sur la nature et s'exerçant sur la nature. Enfin, même au point de vue inférieur de la simple *représentation*, nous représentons mieux la vérité universelle quand nous pensons que quand nous percevons, quand nous percevons que quand nous sentons. En effet, par ce progrès de la sensation à la perception, de la perception à la pensée, nous nous mettons en relation harmonique avec un monde supérieur au monde proprement matériel, avec la société des esprits, plus vraie que le conflit des « corps ». Comment l'existence la plus pauvre serait-elle la plus fidèle traduction du monde? Voici un animal qui n'a que le toucher, un autre qui a de plus la vue : quel est celui qui « représente » le mieux la nature? Si l'œil, a dit le sage, n'était pas plein de soleil, il ne verrait pas le soleil. Le cristal n'est pas un meilleur « miroir de l'univers » que le végétal, le végétal que l'animal, l'animal que l'homme : tout au contraire. L'homme reflète mieux, parce que sa pensée, moins passive, est moins un pur reflet. De même, dans l'humanité, n'est-ce pas la vie la plus morale, par cela même la plus sociale, qui est la meilleure initiatrice du grand secret, ou croirons-nous que l'égoïste, fermé en soi, ait trouvé le mot de l'énigme? Non. L'idéalisme contemporain admet que plus la réalité est riche de déterminations supérieures, — conséquemment intellectuelles, morales et surtout sociales, — plus elle s'ouvre sur la vie universelle. Avec la complexité interne d'un être augmentent proportionnellement ses relations externes : on peut donc dire que, plus la subjectivité est compréhensive, plus aussi l'objectivité est extensive. L'idée n'est pas un pur résidu de l'abstraction; elle est une manifestation de réalités plus hautes; sa conception même est déjà une coopération consciente à l'œuvre éternelle. En paraissant construire un monde purement intelligible, nous construisons et enrichissons pour notre part un monde réel.

Au-dessus de la réalité présente, et par sa connaissance même, ce sera toujours la tâche de la philosophie que de déterminer ainsi l'idéal, qui n'est que le sens le plus profond et l'anticipation de la réalité future. A ce titre, la « science des idées », selon le mot de Platon, subsistera toujours comme directrice intellectuelle de l'humanité. A elle de tirer les conséquences générales de la science; à elle de marquer les limites de la science même; et, par là, d'entretenir chez l'homme la conscience salutaire de son ignorance. A elle, au-dessus des faits connus et des faits à connaître, de maintenir la loi suprême de la pensée et de la volonté. Enfin, bien plus que les sciences de faits, elle contribuera à maintenir dans la société humaine deux sentimens sans les-

quels tout progrès social est impossible : l'émotion esthétique et l'émotion morale.

> Les nuits, plus belles que les jours,
> Ont enchanté des yeux sans nombre.

Plus douce aussi, peut-être, pour l'œil intérieur est la philosophie avec son obscurité que la science avec sa lumière. Le jour, en nous enfermant dans notre système solaire, borne notre horizon; en éclairant les moindres choses, il semble supprimer pour nous l'au-delà; la nuit est l'ouverture sur l'infini de l'espace et l'infini des mondes : elle nous replace dans la société universelle. Elle nous fait songer non seulement aux vivans, mais aux morts mêmes, dont, sous d'autres cieux, nous concevons l'immortalité. Par delà le connu et l'incertain elle rouvre le mystère, par delà le fini, l'infini du rêve et de l'espérance. Elle aussi a son spectacle de vie, mais bien différent de celui que notre soleil nous montre : elle fait évoluer sur nos têtes la grande armée des étoiles, et il semble que nous assistions, non plus à de petits événemens terrestres et bornés comme ceux que le jour éclaire, mais à ces incalculables phases de la vie cosmique qui ont pour symbole le déroulement des constellations. Aux étoiles de la nuit ressemblent les idées, si hautes, si lointaines, indécises parfois et scintillantes, dont chacune est un monde perdu au milieu d'autres mondes et cependant en rapport avec eux par la force d'une secrète gravitation. La philosophie, cette nuit infinie semée d'étoiles, est plus belle que le grand jour borné de la science, — et c'est sa sublimité même qui fait sa moralité.

ALFRED FOUILLÉE.

BESSIE

PREMIÈRE PARTIE

I

Le soir tranquille et nuageux tombait, un soir d'août succédant à une journée relativement froide pour la saison; mais la température, à cette heure, de fraîche qu'elle avait été pendant la matinée, s'élevait. Les derniers rayons du soleil, pareils à d'immenses javelots incandescens, s'élançaient dans le ciel, transperçaient les nuages, striaient d'or leurs volutes grisâtres, et, glissant sur les champs de blé presque mûrs, venaient frapper, en les illuminant, les arêtes crayeuses de la colline. La silhouette du village, à demi plongé déjà dans l'ombre, se détachait nettement sur cet arrière-plan éblouissant de lumière, et chaque arbre, chaque masure, chaque objet prenait ainsi un relief plus accentué, acquérait un genre de beauté plus ferme, mieux caractérisé, une valeur plus importante dans le paysage.

A droite du chemin où, seul, marchait un vieux laboureur, se trouvaient des jardins qu'animaient, joyeuses, des voix d'hommes et d'enfans; au delà de ces jardins, dans le lointain, se dressait la tour carrée de l'église; à gauche, le terrain s'élevait en pente douce, et, en avant, les premières maisons du hameau, avec leur léger panache de fumée bleue que la brise crépusculaire chassait parmi les arbres, s'étageaient au flanc de la colline. Tout en avançant, l'homme remarquait ces mille petits faits de la vie agri-

cole que son existence de cultivateur l'avait accoutumé à observer. Il s'arrêta à la lisière d'un champ, cueillit deux ou trois tiges d'avoine qu'il examina avec attention; puis, relevant la tête et aspirant fortement l'air, il regarda l'aspect du ciel, pour se rendre compte de la direction que prenait le vent. — Le beau temps revient, pensa-t-il; malgré la saison tardive, deux ou trois jours de chaleur suffiront pour mûrir les blés et même les avoines. Tant mieux, se dit-il; car il se réjouissait à l'idée de voir promptement se terminer la dernière moisson qu'il ferait dans cette vallée de Clinton Magna, où, enfant d'abord, puis homme, il avait peiné pendant cinquante-six années, — vienne la Saint-Michel; sa dernière moisson! Et, à cette idée, un vague sentiment de soulagement le pénétrait, le rajeunissait, lui faisait trouver moins lourd le joug sous lequel, durant ce long esclavage, il avait vieilli, s'était voûté, quoique d'ailleurs il portât robustement le poids de ses soixante ans.

Des événemens inattendus s'étaient produits tous au même moment : M. Hill, le fermier pour lequel il travaillait depuis dix-sept ans, était mort subitement de la piqûre d'une mouche charbonneuse et le bail de la ferme prenait justement fin à la Saint-Michel prochaine. Lui, John Bolderfield, avait continué à servir la veuve de son ancien maître; mais, à son avis, elle n'était qu'une « propre à rien » et il lui semblait que plus tôt elle se retirerait avec ses enfans à Barnet, mieux cela vaudrait, moins il en coûterait à ses proches et à ses héritiers; car, jamais le produit des récoltes ne suffirait à éteindre les dettes toujours croissantes, jamais. Ce serait une ferme de plus qui retomberait sur les bras de M. Forrest, et il ne l'en plaindrait pas! les propriétaires méritaient la ruine! quant à ceux des ouvriers que le manque d'ouvrage forcerait à partir, il leur serait facile, en ce moment même, de trouver du travail sur la ligne du chemin de fer.

Puis, comme il reprenait sa marche, ses pensées s'assombrirent. De longues années de souffrances, de privations les avaient intimement liés, Élisa et lui; la peur de la solitude envahissait son cœur. Qui prendrait soin de lui, lorsqu'elle ne serait plus? Il avait bien une nièce mariée, Bessie Costrell; et une vieille cousine, la veuve Waller, devenue un peu idiote avec l'âge; ceux-là désireraient sans doute qu'il vînt vivre avec eux, chez eux, ah! sans doute; et, à cette pensée, un sourire amer plissa ses lèvres minces. Eux, comme tout le monde du reste, savaient son secret, et leur bienveillance à son égard s'expliquait ainsi d'elle-même; mais il n'irait ni chez les uns, ni chez les autres, il y était bien décidé; on ne le prendrait pas avec des flatteries; et cependant

il éprouvait pour Bessie et pour son mari une certaine affection. Bessie lui avait toujours témoigné beaucoup d'égards, — il sourit de nouveau, — et, s'il devait *le* confier à quelqu'un, lorsqu'il serait obligé de se rendre à Frampton pour l'ouvrage qu'on lui avait demandé d'y faire, aussi bien *le* confier à Isaac et à Bessie qu'à tout autre, se dit-il.

Les gens du village tournaient un peu en ridicule l'exaltation religieuse d'Isaac, on se moquait de la manie qu'il avait d'apprendre par cœur toutes les prières du service, « toutes ces fadaises » ; mais Bolderfield ne pouvait penser à lui sans une certaine appréhension. Si jamais homme avait été assuré de s'en aller tout droit au paradis après la mort, c'était bien Isaac Costrell. Au jour du jugement, il serait tenu compte sans doute, en sa défaveur, de ses emportemens, de ses colères folles; et on ne pouvait pas dire que ses enfans se conduisissent mieux que d'autres grâce aux prières de leur père; mais malgré tout, Bolderfield n'eût pas craint d'être à la même hauteur qu'Isaac dans l'estime du pasteur, et il se serait senti plus à son aise s'il avait obéi aussi strictement que le mari de sa nièce aux commandemens divins. Quant à Bessie, c'était la négligence et la dissipation personnifiées : jamais elle n'avait réussi à mettre un sou de côté, jamais, dans son armoire, elle n'avait eu un vêtement propre; mais, pensait John, on aurait facilement pu en trouver de pires qu'elle; ce n'était pas une de ces femmes, comme on en rencontre si souvent, à la parole amère, au caractère égoïste, acariâtre ou mesquin; elle était au contraire naturellement enjouée, amusante, rieuse, et sous ses défauts devait se cacher un bon cœur.

— Eh bien, comment va Élisa, monsieur Bolderfield? lui demanda une femme qui le croisait dans la rue du village.

Il s'arrêta, répondit, puis se remit en route lentement, redoutant le moment du retour au logis, l'arrivée dans la chambre étouffante où la vieille femme se mourait. Il n'était pas triste, cependant; ou du moins pas ici, en plein air, au milieu des champs, et puis aussi, et toujours, et partout, entre le chagrin et lui s'interposait une pensée faite de souvenir et d'espérance à laquelle il devait de n'avoir plus éprouvé de vraie tristesse depuis bien longtemps. Et ce soir-là, il traversa le village aussi paisiblement que de coutume, avec la même tranquillité dans le regard, malgré son appréhension de trouver Élisa, sa belle-sœur, morte, avec la même assurance dans sa démarche, malgré ses soixante ans.

A mi-chemin de la colline, s'élevaient côte à côte deux chaumières dont les seuils disparaissaient presque entre des touffes

d'œillets et de soucis; leurs fenêtres à meneaux de plomb étaient comme serties dans le feuillage de maigres rosiers grimpans, étiolés par la pauvreté du sol calcaire. Malgré leur peu d'apparence, ces chaumières relativement modernes et bien construites, avec deux chambres à coucher au premier étage, une cuisine et une chambre d'habitation au rez-de-chaussée, étaient infiniment préférables aux maisons plus pittoresques mais plus vieilles du village.

La première des deux, celle dans laquelle John entra, appartenait à Élisa. Il posa sur la table de la cuisine le cabas dans lequel il avait emporté son dîner, ôta ses socques alourdis de boue, ouvrit la porte de l'escalier qui lui faisait face et monta au premier étage.

Lorsque Louisa, la fille de Jim, qui gardait sa tante, aperçut dans l'ombre la tête blanche de Bolderfield, elle lui fit signe de la main de ne pas faire de bruit. John s'approcha à pas craintifs et, voyant l'altération survenue dans les traits de sa belle-sœur, depuis le matin, d'une voix contenue et tremblante :

— Elle s'en va, hein? demanda-t-il.

A voir sa figure ronde et endormie, ses yeux clignotans, le manque d'énergie de sa bouche, on aurait pu croire Louisa un peu simple; elle avait cependant soigné sa tante avec infiniment de sollicitude et d'intelligence.

— Non, répondit-elle, M. Drew est venu la voir et elle s'est endormie pendant qu'il lui parlait.

— L'avait-elle envoyé chercher?

— Oui, elle m'a dit comme ça cet après-midi qu'elle se sentait froid aux pieds, qu'il me fallait courir chez le pasteur, mais je ne crois pas qu'elle soit plus mal.

John regardait d'un œil morne la tête pâle qui reposait, nimbée de cheveux blancs en désordre, sur l'oreiller. Soudain Élisa se tourna de son côté.

— John, dit-elle d'une voix assez forte encore et qui fit tressaillir Bolderfield, John, M. Drew m'a recommandé de te dire qu'à son avis, ce que tu avais de mieux à *en* faire, c'était de *le* déposer à la banque. Il a ajouté que ce serait une véritable folie de ta part, que de t'obstiner à vouloir toujours *le* garder avec toi.

John ne répondit pas tout de suite : une espèce de sourire pinçait sa bouche comme si ce qu'il venait d'entendre lui eût paru risible.

— Tu sais, Lisa, fit-il, que je ne me suis jamais beaucoup soucié de ses paroles, à ton M. Drew!

— Assieds-toi, reprit-elle, et de sa main elle lui montrait la

chaise qu'en s'en allant Louisa avait laissée au chevet du lit. Si tu ne veux pas suivre les conseils de M. Drew, qu'*en* feras-tu?

Elle lui parlait avec lenteur, mais très distinctement. John se gratta la tête. Jeune, il avait dû avoir un teint splendide, car, maintenant encore, ses joues était fraîches, presque roses. L'expression fine et rusée de sa bouche contrastait étrangement avec la timidité, la naïveté de ses yeux.

— Cela me regarde, tu comprends, Lisa, répondit-il enfin ; ne crains rien, va, je saurai bien me tirer d'affaire tout seul, sans m'inquiéter de ce que pourront dire les autres!

— Ah! quant à ça, je n'en crois rien, interrompit la vieille femme. Souviens-toi donc de toutes les bêtises que tu aurais faites dans ta vie si je ne m'étais pas trouvée là pour t'arrêter à temps; maintenant, tu sais, je m'en vais, moi! En tous cas, écoute, promets-moi de ne pas le laisser chez Bessie.

— Pourquoi pas ? Bessie n'est-elle pas ma nièce?

Élisa sortit son bras droit du lit, et posant sa main sur celle de John :

— Si tu faisais cela, tu t'en repentirais, je te le garantis, dit-elle. Tu n'as jamais eu beaucoup de jugement, jamais tu n'as su réfléchir avant d'agir et... dis-toi bien que dans peu de temps je ne serai plus là. Laisse-le chez Saunders, John!

Après un moment de silence, Bolderfield répliqua d'une voix bourrue :

— Chez Saunders! Voyons, Lisa, tu dois pourtant savoir que Saunders et moi, nous n'avons jamais pu nous supporter, surtout depuis certaine affaire avec Mme Moulsey, que je t'ai racontée. Et tu voudrais maintenant que j'aille lui demander de me rendre service?

Élisa retira son bras sous les couvertures en poussant un long soupir et ferma les yeux; elle fut prise un instant après d'une violente quinte de toux qui la secouait tout entière. John dut la soulever pour qu'elle pût respirer et bientôt elle retomba sur son lit essoufflée et sans forces. Bolderfield était profondément ému par les souffrances qu'il voyait endurer à sa belle-sœur; et la pensée qu'il n'aurait bientôt plus Élisa pour le conseiller dans ses affaires l'inquiétait.

Quand la vieille femme eut repris haleine, il se pencha de nouveau vers elle, et, tout bas :

— Allons, Lisa, ne pense plus à tout cela! M. Drew t'a-t-il lu les prières? Te sens-tu tranquille?

Elle fit un signe affirmatif et impatient, montrant combien peu l'intéressait ce sujet-là, et le silence reprit, lourd, écrasant,

interrompu seulement par le bruit des pas de Louisa qui préparait en bas le souper.

John, fatigué de sa journée de travail, engourdi par la chaleur de la chambre à coucher, s'assoupissait quand Élisa lui adressa de nouveau la parole :

— John! eh, John! si tu le confiais à Mary Anne Waller!

Sa voix était encore assez distincte pour qu'on y sentît l'anxiété qui remplissait son esprit; John se leva, et stupéfait de cette suggestion inattendue autant qu'absurde, pensait-il, il se mit à rire bruyamment.

— Eh! d'où diable peux-tu bien sortir cette idée-là? Mary Anne! Mary Anne? Raisonnablement, crois-tu donc que j'aie jamais songé à elle en cette occasion? Toi-même, y as-tu songé plus que moi avant aujourd'hui?

— Peut-être que... dit-elle, puis, trop faible pour pouvoir continuer la discussion, elle se tut.

La voyant toute frissonnante de fièvre, John crut qu'elle allait perdre connaissance et il courut chercher Louisa.

Au milieu de la nuit, il s'éveilla soudain et s'assit sur son lit pour écouter : aucun bruit dans la maison; mais, pensa-t-il, on l'aurait appelé si la fin était venue. Il n'eut cependant pas le courage de se recoucher et, s'étant habillé hâtivement, il vint jusqu'à la porte entr'ouverte de la chambre d'Élisa; n'entendant rien encore, il entra.

La mort approchait rapidement; la pauvre vieille, n'ayant plus conscience de rien, râlait. Assises au chevet de la moribonde, la veuve Mary Anne Waller et Louisa, immobiles, tête basse, sommeillaient. Derrière le lit, sur le plancher, était posée une bougie dont la lueur vacillante et blafarde éclairait faiblement le plafond blanchi à la chaux et les murailles contre lesquelles pendaient de vieilles photographies jaunies, des bouquets de fleurs sèches couverts de poussière.

John traversa la chambre, et les deux femmes réveillées en sursaut s'écartèrent pour lui faire place auprès du lit.

— Ne peut-on rien lui donner à boire pour la soulager ? demanda-t-il à mi-voix.

Mary Anne fit signe que non.

— Le docteur Murch a dit qu'il fallait la laisser tranquille. Elle s'en ira au matin, probablement.

Petite, la figure hachée de rides, avec une bouche très mince, dont les lèvres tremblaient quand elle parlait, l'air toujours triste, Mary Anne passait partout inaperçue. Ni Bolderfield, ni sa belle-sœur ne s'étaient jamais occupés d'elle, quoiqu'elle fût la cousine

de John. Les voisins ne se doutaient de son existence que lorsqu'ils avaient besoin de ses services. Veuve depuis longtemps, ses enfans étaient maintenant d'âge à se tirer d'affaire eux-mêmes; ils ne se gênaient cependant pas, à l'occasion, pour revenir à la maison et vivre aux dépens de leur mère. Elle les recevait, les hébergeait, plus par crainte que par amour.

Lorsque Élisa qui, jeune femme, jouissait d'une santé superbe, avait été obligée de s'aliter, atteinte d'un mal incurable, Mary Anne était venue timidement lui offrir son aide, aussitôt acceptée. Elle faisait humblement tout ce qu'elle avait à faire, obéissant même aux ordres que lui donnait Louisa. Petit à petit, elle s'était rendue si nécessaire dans la maison qu'Élisa, surtout pendant les derniers temps de sa maladie, ne pouvait plus se passer d'elle. Maintenant qu'elle sentait s'en aller celle qui si longtemps avait été sa maîtresse, la petite veuve était désolée; les yeux pleins de larmes, elle regardait avec une tendresse craintive cette figure si connue qu'envahissait la mort. John pleurait, lui aussi. Au bout d'une demi-heure, comme il était sur le point de retourner dans sa chambre pour se recoucher, voyant qu'aucun changement ne se produisait, Mary Anne lui toucha le bras.

— Ne veux-tu pas l'embrasser, John? lui dit-elle tout bas, elle a toujours été bonne pour toi.

Pour la première fois de sa vie John accéda à une prière de Mary Anne; il se pencha et posa ses lèvres tremblantes sur le front humide de l'agonisante. Puis, sans oser se retourner, marchant avec le moins de bruit possible, pieds nus, il sortit de la chambre.

Les hommes ne subissent pas cette attraction morbide qui appelle et retient les femmes au chevet des mourans. Près d'Élisa, John s'était senti sur le point de défaillir; maintenant qu'il se retrouvait dans sa chambre à lui, le calme renaissait, il éprouvait une sorte d'apaisement égoïste et presque joyeux; seule l'idée qu'il lui faudrait retourner vers sa belle-sœur, quand enfin le dernier moment serait venu, le troublait encore. Malgré la toujours grande robustesse de sa constitution, il était fréquemment en proie à des frayeurs nerveuses terribles autant qu'irréfléchies, et, depuis des années déjà, il avait évité toutes les occasions qui s'étaient présentées à lui de contempler la mort.

Enveloppé dans les ténèbres de cette sombre nuit d'été, il s'était assis sur le bord de son lit et, peu à peu, l'impression de tristesse qu'il venait de ressentir s'effaça jusqu'à disparaître complètement devant une pensée, toujours la même, qui, jusqu'à présent, lui avait rendu courage dans ses heures d'abattement, lui avait fait

oublier toutes ses douleurs, toutes ses souffrances, grâce à laquelle il contemplait son avenir avec une tranquille confiance, pensée qui comblerait bien vite le vide causé par la mort imminente d'Elisa. Que lui importaient la solitude de demain, les ennuis, les blessures d'amour-propre de chaque jour, les amertumes, les chagrins de la vie? que lui importaient les fantômes de mort qui flottaient autour de la maison, dans l'ombre silencieuse ? N'avait-il pas là, tangible, une preuve de sa puissance, une assurance de bonheur pour les années qui lui restaient à vivre? Instinctivement, il ramena ses pieds sous son lit jusqu'à ce que ses talons touchassent un objet en bois qui se trouvait là. Du coup, la sensation qu'il éprouva chassa loin de lui jusqu'au souvenir de la mourante, et incontinent il se mit à former pour la millième fois les mêmes projets d'avenir, il édifia les mêmes plans de tranquillité, de paresse.

L'objet que ses pieds venaient de rencontrer était la caisse dans laquelle il déposait son argent. Elle contenait les économies de toute sa vie : soixante et onze livres sterling. Cette somme lui paraissait si considérable qu'il n'imaginait pas pouvoir la dépenser tout entière. Maintenant, enfin, le temps de l'épargne était passé ; le travail qu'il avait à faire à Frampton une fois achevé, il commencerait à jouir de ses richesses, avec modération tout d'abord, c'est-à-dire acceptant encore de temps à autre un peu d'ouvrage, puis se reposant jusqu'à la fin de sa vie.

Cette cassette représentait pour lui toutes les joies que peut donner l'existence et il pensa aux différens prêts d'argent qu'il avait faits à des parens et à des amis. Jamais il n'avait accepté un taux moindre ni demandé un intérêt supérieur au cinq du cent et il s'était bien gardé de faire d'avances à personne autre qu'à des voisins, à ces habitans du village qu'il pouvait voir chaque jour. Ses prêts, du reste, n'excédaient, sous aucun prétexte, le terme de trois mois, car ce lui était une véritable torture que de se séparer de son cher argent. Il se souvenait de l'intense émotion qu'il avait eue lorsque son frère James, le mari d'Élisa, lui avait emprunté l'énorme somme de trente livres sterling; mais bientôt capital et intérêts lui avaient été rendus, et aujourd'hui encore il retrouvait l'intensité de joie qu'il avait alors éprouvée à palper les belles pièces d'or qui lui revenaient.

M. Drew ! M. Drew ! Eh ! de quel droit se mêlait-il de ses affaires, ce M. Drew?

John s'était toujours rebiffé contre le conseil qu'on lui donnait de déposer sa fortune à la caisse d'épargne : l'unique ou tout au moins la principale raison qu'il eût de ne pas vouloir le suivre

était que la vie eût perdu toute espèce de charmes pour lui s'il n'avait pas su, pas senti sa précieuse boîte sous son lit. C'était dans le seul dessein de pouvoir plus facilement augmenter son magot qu'il était resté célibataire; tant que son argent demeurait là, tant qu'il pouvait le voir et le toucher lorsque lui en venait le désir, il n'éprouvait aucun regret des privations auxquelles il s'était soumis pour le gagner; et puis il partageait cette défiance que la plupart des ouvriers ont pour les bureaux, pour les paperasses auxquelles ils ne comprennent rien.

Lorsque l'aube parut, John pensait encore à ses pièces d'or; fatigué, il se retourna sur sa couche et au moment où il commençait à s'assoupir, Mary Anne et Louisa l'appelèrent. La dernière heure était venue, mais il ne versa plus une larme; il vit mourir cette femme qu'il avait eue auprès de lui pendant toute sa vie sans montrer la moindre émotion. La seule chose qui l'agita pendant les dernières minutes de l'agonie fut l'idée qu'il ne saurait jamais pourquoi sa belle-sœur s'était aussi obstinément opposée à son projet de confier l'argent à Bessie.

II

A Clinton Magna chacun trouva que John Bolderfield ne s'affligeait pas suffisamment de la mort de sa belle-sœur. Les femmes surtout s'indignaient, le déclaraient un « sans-cœur ». A peine la « pauvre Élisa » était-elle enterrée, — cette Élisa qui, pendant quarante années, l'avait choyé, entouré d'affection et de prévenances, — qu'on le rencontrait par les chemins, sifflant, chantant, gai comme une alouette. Élisa, cependant, n'ayant laissé à la « société des enterremens » dont elle faisait partie qu'une petite somme d'argent, John avait contribué pour une bonne part aux frais des funérailles; il avait, en outre, donné une robe de deuil à Louisa; mais cela ne signifiait rien, pensait-on, cela ne suffisait pas tout au moins et l'on n'en blâma pas moins sévèrement son apparente indifférence. On sentait instinctivement qu'il n'était pas aussi abattu qu'il aurait dû l'être ou le paraître, et chacun applaudit aux paroles de Mme Saunders, la femme du forgeron, lorsqu'elle déclara « que l'on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'un homme aussi riche que l'était Bolderfield pût avoir les mêmes sentimens que les autres hommes, » paroles dont on pourrait conclure que les capitalistes ne sont pas plus populaires dans les petites sociétés que dans les grandes. Quant à John, il se souciait fort peu de ces commérages et la seule pensée qui le préoccupât était de savoir ce qu'il devait faire de sa cassette.

Le jour où les dernières gerbes eurent été serrées à la grange, quand le repas de la moisson eut pris fin, John revint chez lui, à une heure avancée de la nuit, harassé de fatigue, mais heureux : sa vie d'ouvrier de campagne à Clinton était donc terminée ! Sans doute, la famille pour laquelle il avait si longtemps travaillé était ruinée, et chacun de ses membres obligé de s'en aller chercher fortune ailleurs ; mais, que lui importait à lui ? Son cœur exultait de joie : tant d'efforts, tant de privations derrière lui, tant de plaisirs en perspective !

Le lendemain, il commença à mettre en ordre ses affaires. Élisa avait légué ses meubles à son fils Jim, et Louisa s'était arrangée pour les faire transporter chez son père qui demeurait à une dizaine de kilomètres de Clinton. Elle devait partir le lendemain matin, et fermerait la maison en s'en allant ; John serait alors obligé d'aller vivre à Frampton où il avait déjà retenu un logement.

Plus que vingt-quatre heures, et il n'était pas encore décidé. A qui confierait-il son argent ? A Saunders, malgré tout ? A Bessie ? ou bien encore, le porterait-il à la caisse d'épargne ?

Comme il ficelait les derniers de ses paquets, Bessie Costrell frappa à la porte. Elle lui avait offert de garder chez elle tout ce qu'il lui conviendrait d'y laisser, et elle venait lui réitérer ses offres.

— Voilà, j'ai pensé que tu devais avoir bien des choses à faire, dit-elle en entrant, et je suis venue voir si je pouvais t'aider. Est-ce là ce que tu as l'intention de me remettre ? Elle montrait les paquets amoncelés sur le plancher. — John fit signe que oui. — La charrette de Field qui emporte les meubles de Jim déposera tout cela à la maison, en passant. Il y en a plus que je ne croyais ; mais, qu'importe, nous avons assez de place.

Elle s'assit, et le regarda faire le dernier paquet.

— Il y a des gens qui sont vraiment bien mauvais, dit-elle soudain d'une voix irritée.

— Tiens ! fit John, relevant la tête. Et, à propos de quoi cette remarque ?

— Oh ! c'est M. Saunders ! Il trouve toujours quelque chose à redire à la conduite des autres. Si on voulait, pourtant, ce ne serait pas difficile de lui rabattre le caquet, et Sally, sa femme, l'excite autant qu'elle peut, tu le sais bien !

Saunders, le forgeron du village, un grand gars, fort comme un chêne, dont la sagesse égalait, disait-on, la stature et la force, était l'arbitre auquel on avait recours pour trancher toutes les affaires en litige. Personne à Clinton Magna n'eût osé se déci-

der à rien sans avoir été tout d'abord prendre avis de lui ; aucun cas de conscience qui ne lui eût été soumis, aucune histoire de famille qu'il ne connût et dans laquelle il ne fût intervenu. Chacun avait en haute estime sa probité et personne ne se fût avisé de la mettre en doute ; mais, comme il ne craignait pas de dire nettement sa manière de voir à tout le monde, un parti d'opposition s'était tout naturellement formé contre lui. John s'assit à son tour, les sourcils froncés, les joues rouges de chaleur autant que de colère.

— Et qu'est-ce qu'il raconte de nouveau, demanda-t-il, quoique ses histoires m'importent assez peu ?

— Ah ! des choses ! Il dit que tu t'es fort mal montré après la mort d'Élisa ; que tu aurais dû faire beaucoup plus que tu n'as fait pour Louisa ; mais que, voilà, tu n'as jamais été autre chose qu'un vieux grippe-sou et que, n'eût-il été là pour t'en empêcher, tu te serais complu toute ta vie à duper le pauvre monde. Il a ajouté qu'il ne croyait pas que tu fisses jamais rien de bon de ton argent, maintenant qu'Élisa était morte ; car ce n'était que grâce à elle que tu avais réussi à le conserver, et puis...

— Ah ! il a dit cela, interrompit John dont les yeux étincelaient, il a dit cela, hein ? — Eh bien... et puis, tiens, ce n'est pas la peine de se fâcher, Saunders n'a jamais été qu'une brute et c'est dans la peau d'une brute qu'il mourra !

Son menton posé sur ses mains larges et calleuses, il continuait à grommeler rageusement.

Saunders, à plusieurs reprises, l'avait contrecarré dans ses projets financiers. Par exemple, lorsque Mme Moulsey, la tenancière du magasin, avait désiré acheter les deux maisons de Potter, lorsque Sam Field, le colporteur, avait voulu augmenter son commerce, c'était Saunders qui les avait empêchés d'emprunter de l'argent à Bolderfield, en leur disant qu'il leur demanderait un intérêt de juif. Un intérêt de juif, cinq pour cent, à trois mois de date ! C'était son prix, voilà tout ! Mme Moulsey et Field pouvaient l'accepter ou le refuser, libre à eux. L'intervention de Saunders les avait fait chercher ailleurs, et, de ce fait, John Bolderfield avait vu lui échapper quatre livres sterling. Et maintenant, ce même Saunders se permettait d'ergoter encore ! Que le diable l'emportât !

— Oh ! et puis, continua Bessie, il disait qu'il ne te croyait pas assez intelligent pour placer ton argent à la caisse d'épargne des postes : tu craindrais trop, ajoutait-il, qu'Edwards, le maître de poste, s'en allât le dépenser ! Et alors il s'est mis à rire comme un bossu. Selon lui, tu n'as aucune éducation, tu ne sais pas voir

plus loin que le bout de ton nez. Lui, Saunders, disait-il, aurait volontiers accepté de prendre soin de ta fortune si tu le lui avais demandé, mais il n'imaginait pas que tu vinsses l'en prier, attendu que depuis l'affaire de Mme Moulsey tu affectais de ne plus vouloir lui adresser la parole !

— Sur ce point-là, du moins, il a raison, répliqua John. Pour une fois dans sa vie il aura montré quelque bon sens. Je creuserais une fosse sur la colline et j'y enfouirais ma cassette plutôt que de la lui remettre, pour sûr... et il lança un formidable juron. Ces Saunders ne sont que des mécréans, des menteurs, des voleurs qui n'ont jamais rien fait d'autre que médire de leurs voisins après les avoir trompés.

Il ne cherchait plus à déguiser sa colère. Toute la haine qui s'était accumulée en son cœur depuis des années contre le forgeron se faisait jour. Cependant Bessie le regardait de ses beaux yeux bruns, avec autant de sympathie qu'il lui était possible d'en simuler.

— Ne te fâche donc pas tant, dit-elle enfin, cela n'en vaut pas la peine; c'est le dépit qui le faisait parler ainsi. Il sait bien qu'il ne serait jamais arrivé à économiser sur son gain ce que tu as économisé sur tes gages ; à moins toutefois que sa femme ne l'eût attaché à son enclume pour l'empêcher d'aller au cabaret du *Cerf tacheté*.

Elle se mit à rire de ses propres paroles et John sourit aussi, quoiqu'il ne fût guère disposé à la gaîté.

— C'est du reste à peu près ce que m'a dit M. Drew, l'autre jour, comme nous revenions ensemble du cimetière, continua Bessie. — Oui, madame Costrell, m'a-t-il dit, la conduite de John est surprenante à tous égards et on aurait raison de la donner en exemple à tous les jeunes gens du pays ; comment en effet pourrait-on ne pas admirer un ouvrier de campagne qui, gagnant tout au plus quatorze à quinze shillings par semaine en arrive à économiser une somme aussi considérable que celle que possède John ?

La figure de Bolderfield se détendit un peu, ses yeux reprirent l'expression de faiblesse, de contentement vaniteux qu'ils avaient d'habitude. Puis, pendant plusieurs minutes, le silence régna : Bessie, les mains croisées sur les genoux, près de la porte, regardait au loin.

Le terrain dévalait en pente rapide jusqu'au village pour s'élever ensuite jusqu'à un grand champ de blé récemment fauché. Des glaneurs courbés y ramassaient les derniers épis et leurs formes se dessinaient gracieuses sur l'horizon doré ; un bois ceignait le haut de la colline de sa large écharpe verte. A gauche,

une longue plaine s'étendait dans la direction du soleil, coupée de-ci et de-là par des haies et des bouquets d'ormeaux. La beauté de ce paysage, beauté particulière à certaines parties du centre de l'Angleterre, était calme, sereine, modeste en quelque sorte et résidait principalement dans la délicatesse des teintes, dans l'harmonieux contraste des ombres et des lumières, des bois et des prairies, des vallées et des collines.

Quelque doux que fût le spectacle qu'ils avaient devant leurs yeux, Bessie, non plus que John, n'y prêtait la moindre attention : mille calculs, mille pensées s'agitaient dans l'esprit de la jeune femme, cependant que ses regards erraient sur la campagne sans s'arrêter à rien ; John, d'autre part, s'était mis à considérer sa nièce avec une attention curieuse et inquiète. Largement éclairée, sa fine tête aux boucles brunes, se profilant délicatement sur le ciel bleu, avait une grâce exquise ; mais John, angoissé qu'il était par les tourmens de l'indécision, ne songeait pas à l'admirer.

— Écoute, Bessie, fit-il soudain, que répondrais-tu si je vous demandais, à Isaac et à toi, *d'en* prendre soin ?

Bessie eut un vif mouvement de surprise, puis, se tournant du côté de son oncle, elle le regarda bien en face. Ses yeux, sous l'arc très pur du sourcil, étaient brillans et gais, le soleil d'été avait un peu hâlé la peau mate de ses joues. Au village on la jugeait à peu près dans les termes dont John se servait pour juger la veuve de son ancien maître, le fermier Hill. On la disait frivole, étourdie, emportée ; mais elle jouissait d'une certaine popularité et comptait bon nombre d'amis.

C'était à elle, pensait-elle, que Bolderfield devait confier sa fortune pendant son absence ; et sa vanité avait été blessée de ce que John, dont l'indécision à ce sujet était connue de chacun au village, ne lui eût pas encore fait cette proposition. Du vivant d'Élisa et malgré la crainte du tort que pareil manque de confiance de la part de son oncle lui vaudrait à elle, ainsi qu'à son mari, elle n'avait pas osé suggérer cette idée à Bolderfield, car elle sentait fort bien qu'elle n'était pas dans les bonnes grâces de sa tante et elle redoutait d'être desservie par elle auprès de lui. Élisa était la seule femme devant laquelle Bessie qui, de coutume, ne s'effrayait de personne, eût jamais tremblé.

John avait de tout temps déclaré sa formelle intention de dépenser toute sa fortune, de n'en pas laisser un seul sou après lui ; mais une fois prise, il est bien difficile de se défaire de l'habitude de l'épargne ; aussi bien, était-il encore possible qu'il mourût plus tôt qu'il ne le croyait. C'était hantée du désir passionné que Bolderfield lui remît son argent qu'elle était venue cet après-midi ;

aussi savait-elle très bien que répondre à la question soudaine qu'il lui posa.

— Puisque tu me le demandes, répliqua-t-elle immédiatement, je dois te dire qu'il nous a toujours semblé tout indiqué, à Isaac et moi, que tu nous confies ton bien; nous sommes tes seuls parens, en même temps que d'anciens amis. Si nous n'en parlions pas, c'était pour ne pas avoir l'air de te pousser à faire une chose à laquelle tu ne semblais pas songer.

John se leva, rabattit les manches de sa chemise, endossa un habit et, avec un reste d'hésitation dans la voix :

— Et, où mettriez-vous ma cassette? demanda-t-il.

— Il y a suffisamment de place dans l'armoire qui est au haut de notre escalier, tu sais bien. La serrure est très solide; si même tu le désirais, pour plus de sûreté, nous en ferions faire une nouvelle.

Elle le regardait fixement, attendant avec anxiété les paroles, décisives cette fois, qu'il allait prononcer. Ce lui serait, pensait-elle, une douce vengeance d'amour-propre que de pouvoir annoncer aux personnes qui l'avaient froissée par le peu de crédit qu'elles lui accordaient, cette preuve de la confiance de Bolderfield.

John prit à son cou un ruban noir auquel étaient attachées deux clefs : la clef de sa chambre et celle, plus petite, de sa cassette.

— Eh bien, soit, finissons-en tout de suite, dit-il brusquement, puisque je dois m'en aller demain matin. Va chercher Isaac!

— J'y cours! répondit Bessie tout en jetant son châle sur ses épaules; je vais te l'envoyer dans un instant; au moment où je suis partie il finissait de prendre son thé.

Et elle sortit en toute hâte.

John était vaguement ennuyé, inquiet de tant de précipitation; mais le sort en était jeté. Il monta dans sa chambre pour y faire ses derniers préparatifs de départ.

Quant à Bessie, elle courut jusqu'à en perdre haleine. Lorsqu'elle arriva chez elle, — sa maison était située au milieu d'une prairie qui dominait la chaumière de Bolderfield, — elle trouva son mari fumant et lisant son journal sur le seuil de la porte. Trois de leurs enfans jouaient dans le jardin, il n'y avait personne autre aux environs.

Isaac l'accueillit d'un signe de tête, et son regard s'éclaircit un peu en rencontrant celui de Bessie, sans que pour cela, cependant l'expression sombre qui lui était habituelle se dissipât. Il était de beaucoup l'aîné de sa femme : son teint hâlé, ses che-

veux qui commençaient à blanchir, son front mélancolique et rêveur lui donnaient un certain air de distinction. Il remplissait les fonctions de doyen dans la petite chapelle dissidente de Clinton Magna. De temps en temps, de violens accès de colère le sortaient de sa mélancolie coutumière; mais d'ordinaire, Isaac était le plus soumis des maris, soumis jusqu'à la bêtise même, à ce que pensaient les voisins. Il ne s'occupait jamais des affaires de son ménage; jamais il n'aurait eu l'idée de se plaindre de la négligence ou du désordre de Bessie. Le soir, une fois achevés les travaux de jardinage qu'il avait à faire pour un propriétaire des environs, il restait plongé dans ses méditations religieuses. Ayant reçu une éducation un peu meilleure que celle de ses convillageois, il rédigeait quelques articles pour un journal religieux dissident. Il aimait ses enfans, et ressentait, sans en rien montrer, une fierté extrême de la grâce et de la gentillesse de Bessie, qu'il avait épousée en plein épanouissement de sa beauté, cinq ans environ après la mort de sa première femme.

Depuis longtemps les deux enfans qu'il avait eus de son premier mariage avaient quitté la maison. Sa fille était en place; quant au garçon, dès son jeune âge, il avait mal tourné et l'on ne savait trop ce qu'il faisait entre ses rares apparitions à Clinton Magna. Les enfans qu'Isaac avait de son union avec Bessie étaient tout jeunes encore; elle-même n'avait guère dépassé la trentaine.

Après s'être assurée que personne ne pouvait surprendre ses paroles, elle s'approcha de son mari, et, tout bas, lui transmit le message dont elle s'était chargée. Il lui fallait, lui dit-elle, aller le plus tôt possible chercher cette cassette; elle avait promis à Bolderfield qu'ils en prendraient grand soin! aucune crainte à avoir à ce sujet du reste, la serrure de l'armoire étant excellente.

Isaac l'écouta avec étonnement tout d'abord, puis, bientôt, sa figure prit une expression de vif mécontentement; Bessie lui avait déjà parlé de la fortune de Bolderfield, sans qu'il attachât à ses propos la moindre importance, aussi la demande de sa femme lui fut-elle très désagréable. Il lui répondit avec humeur qu'il ne se souciait nullement de prendre soin de l'argent d'autrui; que cette proposition, à supposer qu'ils l'acceptassent, ne pourrait leur causer que des ennuis, car, ajouta-t-il sentencieusement, « les fruits de l'avarice sont néfastes à ceux qui les amassent comme à ceux qui les recèlent. »

Après avoir supporté quelques-unes de ces objections en silence, Bessie perdit patience et, prenant comme prétexte à son emportement une récente visite que leur avait faite le fils aîné

d'Isaac, un ivrogne et un fainéant fieffé, qui lui était particulièrement antipathique, elle se répandit en un véritable torrent de doléances et d'amères récriminations. Sans doute, s'écriait-elle, il lui faudrait tout supporter sans se plaindre des enfans du premier mariage d'Isaac, tandis que ses enfans à elle seraient délaissés, réduits à la misère par l'indifférence de leur père. Mais vienne le jour où il aurait à lui demander un service, il verrait bien alors de quelle façon elle le recevrait! Puis, s'apercevant qu'Isaac continuait à fumer paisiblement, Bessie, pour le sortir de sa torpeur, se mit à parler d'un sujet qu'elle lui savait tout particulièrement pénible.

— Vraiment ta manière d'agir en cette occasion peint toute ta nature, tu seras du reste toujours le même. Jamais tu n'auras eu un bon mouvement pour mes enfans, pour nos enfans à nous, égoïste que tu es! Tu veux donc les faire mourir de faim. Sais-tu seulement à qui John laissera son argent? Sais-tu s'il ne l'aurait peut-être pas légué à ces pauvres innocens, — et d'un geste qu'elle s'efforçait à rendre tragique, elle montrait les enfans qui jouaient dans la cour, — si nous nous étions montrés un peu aimables avec lui. Mais tu t'en moques bien, toi! Ma parole, on dirait que tu en as les poches pleines, d'argent! et penser, mon Dieu, que ce pauvre chéri-là ne pourra peut-être jamais marcher, jamais travailler! — Sanglotant maintenant, elle désignait du doigt le second des garçons, menacé d'une maladie de l'épine dorsale.

Moins tranquille, Isaac fumait toujours. Un vague pressentiment, une crainte inconsciente le retenait encore; cependant la pression que Bessie exerçait sur lui commençait à l'influencer.

— Je ne crois pas, moi, que la serrure de l'armoire soit bonne! répondit-il soudain, en retirant sa pipe de ses lèvres.

Bessie s'arrêta court au milieu d'une nouvelle tirade. Les poings sur les hanches, elle était appuyée contre la porte, et ses yeux tour à tour se voilaient de larmes ou brillaient de colère.

— Eh bien! si elle n'est pas bonne, dit-elle d'un ton triomphant, je n'ai qu'à faire venir Flack, le serrurier, pour la réparer, ce ne sera pas bien long; j'irai le chercher après le souper!

— Et puis, continua Isaac d'une voix dolente, la vieille boîte de la mère tient toute la place!

— Vieux fou, dit-elle. Comme si nous ne pouvions pas mettre celle de John au-dessus! Allons, va vite chez l'oncle, mon chéri! Il t'attend. Qu'est-ce donc qui t'empêchait de consentir plus tôt? Naturellement, tu sais bien que je ne pense pas le premier mot de tout ce que je viens de te dire de toi; quant à Timothée, au fond, il m'est bien indifférent.

Isaac ne bougeant toujours pas, Bessie montra des signes d'impatience.

— On dirait vraiment que tu tiens à ce que tout le village connaisse la décision qu'a prise John! fit Isaac sarcastiquement.

— Moi? non! répondit Bessie, que veux-tu dire?

— Je veux dire que... que ce que tu as de mieux à faire, c'est de retourner chez l'oncle pour lui annoncer que je descendrai à la nuit tombante; il comprendra pourquoi, va; je te garantis qu'il ne tient pas à ce que j'aille chez lui auparavant!

A huit heures et demie, le soir venu, Isaac se rendit chez John. Ce fut Bolderfield lui-même qui lui ouvrit lorsqu'il frappa.

— Bonsoir, Isaac! Alors, tu consens à me *le* garder?

— Il le faut bien, puisque tu ne trouves rien de mieux à *en* faire; mais je dois t'avouer qu'en général je n'aime pas avoir à m'occuper des affaires et surtout de l'argent des autres!

Isaac s'approcha de la porte, regarda aux alentours pour s'assurer que personne ne les épiait, puis il revint vers Bolderfield, et ensemble ils soulevèrent la cassette.

Au moment où ils arrivaient au bout du jardin, la porte de la maison voisine, qui appartenait à Watson, le garde rural, s'ouvrit soudain; John, dans son agitation, eut une frayeur telle qu'il faillit lâcher l'extrémité de la boîte qu'il tenait.

— Eh! Bolderfield! exclama la voix joyeuse de Watson, qu'est-ce que tu emportes donc là dedans? Veux-tu que je t'aide?

— Non! non! je vous remercie bien, répondit John, et même, monsieur Watson, j'aimerais beaucoup que vous ne parliez à personne de ce que vous nous voyez faire!

Le gros garde regardait à tour de rôle Isaac, John et la boîte. Tout le monde était au courant du secret de John et le bonhomme comprit de quoi il s'agissait.

— Va, n'aie pas peur, mon vieux, dit-il en poussant un long éclat de rire, n'aie pas peur, je me tairai. Au revoir, puisque je ne peux pas vous être utile! Et il s'éloigna.

Les deux hommes prirent le chemin de la colline, se relayant pour porter la boîte qui, cerclée et doublée de tôle, était lourde autant que vieille. Isaac se demandait si c'était le coffre lui-même ou son contenu qui était aussi pesant, mais il se gardait de rien dire. Il n'avait aucune idée de la somme que John avait pu économiser, et pour rien au monde ne se serait permis de le questionner à ce sujet.

Les paroles de John, lorsqu'on lui parlait de sa fortune, étaient singulièrement contradictoires; jamais son argent ne sortait de

ses pensées non plus que de sa conversation; mais personne, depuis qu'il avait commencé à réunir ses économies dans cette cassette, n'avait eu le privilège d'en voir l'intérieur, à l'exception d'Élisa, et cela en une seule occasion; personne autre que lui ne savait au juste à quelle somme s'élevait sa fortune. Les commères du village en doublaient et triplaient le chiffre, et ces évaluations erronées lui permettaient de se vanter vaguement; aussi se gardait-il bien de les rectifier.

Quand Isaac et lui eurent atteint la maisonnette des Costrell, son premier soin fut d'examiner l'armoire. Il veilla à ce que le large coffre de bois dans lequel étaient rangés mille petits objets ayant appartenu à la mère d'Isaac fût placé au-dessus de sa boîte, puis, il essaya la serrure, qu'il déclara suffisamment solide, ne voulant pas que Flack vînt la réparer maintenant que sa fortune était dans l'armoire. Bessie, pendant ce temps, tournait autour des deux hommes, agitée et loquace ; et les enfans que l'on avait enfermés dans la cuisine se demandaient ce qui pouvait bien se passer.

Quand tout fut terminé et que l'armoire eut été fermée à double tour, Isaac en remit solennellement la clef à John. Celui-ci l'attacha au cordon auquel étaient déjà attachées deux autres clefs qu'il portait suspendues à son cou. Bessie ouvrit alors la porte de la cuisine aux enfans et les envoya au village lui acheter différentes choses dont elle avait besoin pour le souper. Elle était dans sa meilleure humeur et ne réussit jamais mieux ses plats que ce soir-là, mais sa gaîté laissait John silencieux et abattu.

Après mille hésitations, mille soupirs, il prit congé d'eux. Une demi-heure plus tard, au moment où Bessie et Isaac montaient se coucher, ils entendirent frapper à la porte : c'était Bolderfield qui revenait.

— Laissez-moi dormir ici, voulez-vous? demanda-t-il, montrant un vieux sofa placé près de la fenêtre, je ne comprends vraiment pas pourquoi je me sens aussi solitaire aujourd'hui.

Ses cheveux et ses favoris en désordre autour de sa tête, ses yeux clignotans, ses mains tremblantes, le faisaient paraître vieilli, malade ; et Bessie, pleine de sympathie, lui exprima son chagrin de le voir si souffrant. Elle lui arrangea un lit sur le sofa; il s'y coucha, agité et fiévreux. Jamais Élisa ne lui avait autant manqué que ce soir-là ; une vague sensation de tristesse, d'abandon, d'inquiétude l'oppressait.

Au milieu de la nuit, n'y pouvant plus tenir, il se leva sans bruit, monta sur la pointe des pieds au premier étage et, dans

l'ombre, essaya une fois encore la serrure de l'armoire. Elle était solide, décidément, et un peu tranquillisé, il redescendit.

Une ou deux heures plus tard, comme l'aube pointait, son sac sur le dos, sans dire un mot à personne, il partait pour Frampton.

III

Cinq mois plus tard, par une merveilleuse nuit de janvier, le ministre de l'église dissidente de Clinton Magna descendait la rue principale du village. Une épaisse couche de neige, étincelant sous la clarté de la lune, recouvrait le dos arrondi des toits. Quoique huit heures eussent déjà sonné, sur l'étang gelé, des enfans patinaient et faisaient des glissades en criant. Les bois qui s'étendaient derrière le hameau et ceux qui couronnaient la colline étaient enveloppés d'un brouillard argenté, cependant que dans les champs les troncs nus des arbres projetaient sur le sol blanc leur ombre noire, très nette.

Malgré l'ascétisme de sa foi, le pasteur était accessible au charme de douceur qui émanait des choses, et ce soir-là il se sentait l'âme pénétrée par la beauté de cette tranquille vallée, par les merveilles qu'y avait semées l'hiver, par l'apaisant contraste des timides lumières brillant aux fenêtres connues, avec la solitude glacée de la plaine déserte. Il rapprochait dans son esprit cette resplendissante pureté des objets extérieurs et cette autre pureté qu'a prêchée le Christ : la liliale et sereine blancheur d'une vie intérieure éclairée, purifiée par la confiance en Dieu, et, tout en marchant, ces pensées lui faisaient éprouver une sorte de joie mystique.

Soudain, il vit une femme traverser d'un pas rapide la prairie cachée sous la neige qui s'étendait devant lui. Un châle lui voilait la figure, il la reconnut cependant à sa démarche : c'était Bessie, la femme d'Isaac Costrell ; et la joie secrète qu'il venait de ressentir fit place à la tristesse. Elle se dirigeait en toute hâte du côté de la taverne du *Cerf tacheté*, située un peu au delà du village, sur la route du moulin. A plusieurs reprises déjà, cette semaine, il l'avait vue soit sortir du cabaret, soit y entrer ; on lui avait du reste rapporté qu'elle y allait presque chaque jour.

— Elle se perd, pensa-t-il, et cette idée l'attrista, aiguillonna en lui le sentiment des responsabilités qui incombaient à sa charge. Il considérait Isaac comme son bras droit ; silencieux avec tout le monde en effet, Costrell ne l'était pas avec le pasteur ; au contraire, il se laissait souvent aller à parler religion avec M. Drew, et la torpeur de ses regards se dissipait alors. Malgré sa timidité,

il discutait avec cette conviction, cette chaleur qui élèvent les paroles les plus banales à la hauteur de la grande poésie. Le ministre, plus péssimiste que ne le laissaient croire ses sermons, éprouvait un vif respect pour lui.

— Ne pourrait-on rien faire pour sauver la femme d'Isaac? se demanda-t-il.

Peu de temps auparavant, elle se comportait encore avec décence, quoique toujours frivole et étourdie; mais maintenant une cause inconnue à M. Drew avait fait pencher la balance du mauvais côté, et entraînait Bessie hors du droit chemin.

Au moment où il passait devant l'auberge, un homme en sortit; par l'ouverture de la porte, le ministre put apercevoir l'intérieur du cabaret et les buveurs qui y étaient attablés. Pendant un instant la tête excitée et brillante de Bessie apparut en pleine lumière. Puis le pasteur reconnut dans l'homme qui venait de sortir Watson, le garde champêtre, membre lui aussi de la secte dissidente. Ils s'abordèrent avec cordialité et prirent ensemble le même chemin.

M. Drew résolut de savoir immédiatement ce qui en était au juste de Bessie.

— C'était bien Bessie Costrell que j'ai vue dans le café? demanda-t-il.

— Hélas, oui! c'était la femme d'Isaac, répondit Watson d'une voix attristée.

Le ministre soupira :

— C'est vraiment abominable, la façon dont elle se conduit depuis trois mois. Je ne peux pas passer devant le *Cerf tacheté* sans l'y voir entrer ou l'en voir sortir.

— Abominable, oui, sans doute! Et j'aimerais bien savoir, ajouta Watson après un instant de réflexion, d'où provient tout l'argent qu'elle y dépense.

— N'a-t-elle pas hérité de quelqu'un au mois d'août? Cet héritage me semble avoir été une vraie malédiction pour elle; car depuis lors, elle a changé à tel point qu'il est difficile de la reconnaître.

— Oui, sans doute, sans doute, elle a bien hérité d'une tante, répondit le garde avec une certaine hésitation; mais je ne crois pas que cet héritage fût bien considérable. Elle a voulu nous faire accroire qu'il s'agissait d'une grosse somme, elle s'est vantée, comme lors de l'histoire du vieux John, comme toujours du reste.

— L'histoire du vieux John?

— Eh oui! l'histoire de son magot.

— Ah! et, à propos, a-t-on jamais su ce qu'il en avait fait?

— Il y en a qui croient qu'il l'a laissé chez Isaac, d'autres, qu'il l'a placé à la banque, à Bedford. Entre nous, Edwards m'a déclaré qu'il ne l'avait dans tous les cas pas déposé à la caisse d'épargne de la poste. D'autre part, Bessie a raconté à ma femme que John l'avait confié à son mari, mais qu'il lui était défendu, sous peine d'être battue, de dire où Isaac avait caché cet argent. Elle raconte la même histoire à qui veut l'entendre, se vantant, comme elle seule sait le faire, de la confiance que John a en eux.

— Et vous dites, reprit M. Drew, que cet héritage ne s'élevait pas à une somme bien importante?

— Voilà, monsieur, les amis que j'ai à Bedford, où vivait cette tante dont a hérité Bessie, m'ont tous dit qu'elle ne passait pas pour riche; maintenant, n'est-ce pas, on ne peut jamais savoir exactement ce qu'il en est.

— Isaac vous a-t-il jamais parlé de cela?

— Bien sûr que non, monsieur, vous le connaissez suffisamment pour savoir qu'il n'est guère babillard, et, ces derniers temps surtout, on pourrait croire qu'il a perdu sa langue. Il passe bien souvent toute une soirée au cercle sans ouvrir la bouche.

— Peut-être se fait-il des soucis à propos de sa femme, Watson?

— Peut-être bien; et pourtant je ne crois pas qu'il sache rien de ce qu'elle fait, tout au moins ne s'en occupe-t-il pas. Maintes fois, je l'ai vue attendre bien tranquille à la maison le moment où Isaac part pour son travail, pour le cercle, puis, dès qu'il a disparu, la voilà qui descend la colline en courant, en galopant, toute décoiffée; vrai, à la rencontrer dans ces momens-là, on la prendrait pour une folle. Oh! cela me semble louche, continua Watson, en scandant ses paroles, cela me semble tout à fait louche, et pensez donc à leurs enfans qui restent tout seuls...

— Je ne l'ai jamais vue ivre, et vous, Watson?

— Non, jamais, elle ne se grise pas; mais, si l'occasion s'en présentait, elle payerait bien à boire à tous les hommes de la paroisse. Tenez, je connais plusieurs jeunes gens qui s'en vont au *Cerf tacheté* uniquement parce qu'ils savent que Bessie réglera leurs dépenses. C'est du reste précisément ce qu'elle faisait lorsque vous avez passé; ils étaient là sept ou huit autour d'elle à qui elle offrait du gin. Et elle se sert de si curieuses pièces d'argent lorsqu'il s'agit de payer son dû, toutes de vieilles demi-couronnes à l'effigie de George III. Voyez-vous, monsieur, tout cela me paraît étrange, bien étrange.

Et les deux hommes continuèrent leur route en causant.

Pendant ce temps, à l'auberge du *Cerf tacheté*, Bessie Cos-

trell traitait copieusement ses amis et ses parasites. Les buveurs la complimentaient sur sa beauté; elle en était arrivée à l'âge de son plein épanouissement. Un verre de liqueur qu'elle venait de boire avait allumé ses regards; son agitation et l'atmosphère échauffée du cabaret lui enflammaient les joues. Ce qu'il y avait d'étonnant, c'est qu'aucun homme, aucun amant ne fût mêlé à ses habitudes de dissipation et de débauche. A cet égard, les personnes les plus malintentionnées du village ne pouvaient pas lui adresser de reproches. Depuis qu'elle était entrée dans cette nouvelle phase de sa vie, elle fréquentait les jeunes gens, elle buvait, elle aimait à causer, à rire avec eux, mais cela n'allait pas plus loin. Peut-être était-elle défendue par la froideur de son tempérament; car on ne pouvait croire que ce fût le souvenir d'un mari aussi ennuyeux que le sien qui la retînt.

Elle avait offert à tous ceux qui étaient avec elle autant de boisson qu'ils en désiraient, elle avait bavardé, ri et crié à s'en rendre la voix rauque, lorsque neuf heures sonnèrent lentement à l'horloge du village.

Surprise et calmée tout aussitôt, elle se leva pour payer.

— Tiens, encore une de ces demi-couronnes, Bessie, dit une jeune fille à la figure pâle, coiffée d'un vieux chapeau orné de plumes défrisées, comme Bessie tendait une pièce d'argent au cabaretier. D'où diable peux-tu bien les tirer?

— Ne me pose pas de questions indiscrètes, si tu ne veux pas que je te réponde des mensonges, fit Bessie rapidement. Pourrais-tu me dire, toi, d'où vient ton chapeau?

Tout le monde éclata de rire, et la jeune fille rougit jusqu'aux oreilles.

Pendant que les deux femmes, d'humeur chicanière, toutes deux, s'invectivaient, le tenancier du *Cerf tacheté* montrait au garçon la pièce qu'il venait de recevoir.

— Drôle, hein? dit-il. Je n'ai jamais vu de pièces comme celle-ci depuis que je suis établi au village, et il y aura vingt-deux ans de cela au mois d'août.

Un laboureur décemment vêtu, qui venait rarement au cabaret saisit ces paroles au moment où il s'approchait du comptoir.

— Montrez-la-moi, dit-il, puis après l'avoir examinée : Eh bien, moi, j'en ai vu. Je me souviens qu'au temps où j'étais gamin, il y a une vingtaine d'années, mon père emprunta de l'argent à John Bolderfield pour acheter une vache, et la moitié de la somme lui fut remise en pièces pareilles à celle-ci.

Ceux qui se tenaient près de lui entendirent sa réponse. Au même instant, Bessie et la jeune fille cessèrent de se disputer.

Le tenancier du *Cerf tacheté*, surpris, jeta un regard rapide sur Bessie qui s'approchait à son tour.

— Qu'est-ce que vous disiez là? demanda-t-elle.

L'homme répéta la remarque qu'il venait de faire.

— Eh bien, quoi d'étonnant à cela? dit Bessie, il y en a tant qu'on en veut de ces pièces. Celles-ci, je les ai reçues du notaire de Bedford chez qui je vais toucher l'argent de ma rente.

Elle jeta un regard de défi autour d'elle, personne n'osa rien répliquer; mais chacun la soupçonnait de mentir. Ce silence soudain eut quelque chose de lugubre.

— Voyons! reprit-elle s'adressant avec impatience au patron du cabaret, que cela ne vous empêche pas de me rendre ce que vous me devez? Je ne peux pas attendre toute la nuit.

Il lui compta sa monnaie, et Bessie partit, lançant à droite et à gauche, en s'en allant, des « bonsoirs » pressés, auxquels tout le monde ne répondit pas.

A peine eut-elle franchi le seuil de la porte que toutes les personnes qui étaient dans la salle firent cercle autour du comptoir et se mirent à parler à voix basse.

Bessie avait déjà traversé la prairie et commençait à monter le chemin de la colline d'un pas rapide. Le vent soulevait son châle mince, laissant à découvert ses bras et sa poitrine; mais elle ne sentait pas le froid, quoique la nuit fût glaciale, l'alcool qu'elle venait de boire l'avait réchauffée.

Tout en marchant, à plusieurs reprises, elle poussait de longs soupirs.

— Mon Dieu! mon Dieu! oh! mon Dieu! répétait-elle à mi-voix.

Comme elle approchait de sa maison, elle rencontra une voisine.

— As-tu vu Isaac? lui demanda-t-elle tout essoufflée.

— Non! Il est au cercle, n'est-ce pas? répondit la femme. Il n'en reviendra pas de bonne heure, ce soir. Jim m'a dit que M. Perris — M. Perris était le vicaire de Clinton, — avait à demeure un étranger, et qu'il devait l'amener ce soir au cercle avec lui pour y faire une conférence. C'est un évêque missionnaire, à ce qu'il paraît.

Bessie la remercia, lui souhaita une bonne nuit et reprit sa marche. Quand elle arriva chez elle. la lampe brûlait sur la table et le feu crépitait joyeusement dans l'âtre. Son fils aîné avait bien fait tout ce qu'elle lui avait recommandé de faire, et son cœur, lourd d'angoisse, s'attendrit. Elle disposa sur le buffet un peu de nourriture pour Isaac, puis, ayant allumé une bougie, elle monta

voir ses enfans qui couchaient dans la chambre de droite au haut de l'escalier, les deux petits garçons dans un lit, les deux filles dans l'autre.

Lorsqu'elle y entra, des remords la saisirent à la vue du désordre qui régnait dans cette chambre. Ces derniers temps, elle avait acheté pour les enfans un grand nombre de vêtemens et, comme on était peu accoutumé à ces largesses dans la petite maison, elle n'avait su où les serrer. Un veston neuf était jeté dans un coin; le chat dormait sur la jaquette, neuve aussi, du petit Arthur; un joli chapeau orné de coquelicots traînait sur le plancher, et, sous les lits, gisaient pêle-mêle des bottines récemment achetées et de vieux souliers éculés. Les enfans étaient naturellement aussi peu soigneux que leur mère, ils commençaient à prendre l'habitude de toujours désirer du nouveau. Ce qui les excitait plus encore que le charme des acquisitions, chaque jour plus fréquentes, c'était la défense que leur avait faite Bessie d'en jamais parler à leur père, de lui jamais montrer les habits qu'elle leur achetait. Elle leur avait déclaré que s'ils désobéissaient à cet ordre, elle les fouetterait. C'était la seule chose qu'ils eussent comprise, et leur vie était maintenant partagée entre la joie de faire parade de leurs beaux vêtemens, et la terreur que leur père les aperçût jamais.

Bessie n'essaya pas de remédier au désordre qu'elle avait sous les yeux, elle se pencha sur ses enfans, releva les boucles de cheveux qui tombaient sur leurs fronts, les embrassa tous avec tendresse, surtout son fils Arthur, puis elle sortit et ferma la porte derrière elle.

Pendant un moment, elle se tint immobile sur le palier de l'escalier, écoutant. Pas un bruit. Les murailles de la chaumière étaient cependant assez minces pour qu'elle pût parfaitement entendre marcher dehors. Elle avait probablement encore une heure de solitude devant elle.

Elle descendit et ferma la porte de la cuisine. Cette porte n'avait pas de serrure, sans quoi elle y eût donné un tour de clef; dans son agitation, elle oublia complètement la porte extérieure de la maison. Remontant ensuite, elle s'assit sur la dernière marche de l'escalier, et posa à côté d'elle la bougie qu'elle tenait à la main.

L'armoire dans laquelle John avait déposé sa cassette était tout près d'elle, à sa gauche. Une fois tranquille, son premier mouvement fut de se laisser aller au désespoir qui emplissait son cœur, elle sentait un flot de larmes lui monter aux yeux; elle se contint cependant. Soudain, une folle terreur s'empara d'elle : la

terreur d'être surprise par Isaac, et, au souvenir des paroles prononcées par le laboureur au café, une autre épouvante lui vint : l'épouvante que tout fût découvert.

Dans le mur, tout près de l'armoire, au ras du plancher, il y avait un trou de souris, elle y enfila son doigt et en tira une clef avec laquelle elle ouvrit sans peine l'armoire; les deux boîtes apparurent dans la même position où John les avait laissées. Dans sa hâte, Bessie tira la cassette de John de dessous l'autre et sursauta au bruit que fit en tombant sur la tablette la boîte supérieure. Toute la témérité dont elle avait fait montre au cabaret avait disparu. Elle n'était plus maintenant qu'une coupable, une voleuse que poursuivait le remords.

Il y avait longtemps déjà qu'elle avait forcé la serrure du coffre de Bolderfield, aussi le couvercle s'ouvrit-il très facilement. Une pile de couronnes et de demi-couronnes en or s'élevait d'un côté, séparée d'une autre pile de pièces d'argent par une planchette de bois. Elle compta les pièces des deux espèces, se trompant, obligée de recommencer à chaque instant son compte, tremblant au moindre craquement de la paroi.

Trente-six livres d'une part et trente shillings tout au plus, de l'autre. Quand John avait déposé sa cassette chez Isaac, elle contenait cinquante et une livres en or et plus de quarante demi-couronnes en argent. Ah! elle connaissait bien l'effigie de ces pièces.

Cet homme qui en avait parlé au *Cerf tacheté* la soupçonnait-il? Comme ils avaient tous paru frappés par ses paroles! Quelle folie aussi de sa part, de s'être servie de ces pièces d'argent, que leur rareté devait faire remarquer, au lieu de s'en tenir à l'or; mais, voilà, elle avait craint que l'on ne fût encore plus surpris de la voir toujours changer des pièces d'or.

Et John, quand reviendrait-il? Il avait écrit une fois de Frampton, disant qu'il souffrait d'une attaque de rhumatismes si violente qu'il serait probablement obligé de se faire soigner à l'hôpital. C'était en novembre; depuis lors, on n'avait plus entendu parler de lui. Il n'était pas prodigue de ses lettres, il est vrai. Qui sait s'il ne mourrait pas avant l'époque où, son travail achevé, il pourrait revenir? Personne dans ce cas ne se douterait de rien, Isaac excepté, et encore!... Puis d'épouvantables visions remplirent son esprit; elle se vit, traversant le village, menottes aux poings, escortée par Watson, comme elle se souvenait d'avoir vu passer ce braconnier qui avait donné des coups de couteau à un garde-chasse de M. Forrest; elle vit les hautes murailles de la prison de Frampton, et, par anticipation,

elle éprouvait en ce moment le sentiment de honte qu'elle éprouverait alors, qui la rendrait folle, la ferait mourir; à moins toutefois qu'Isaac ne la tuât avant que personne eût eu vent de l'affaire. Il s'était montré si emporté, si sombre, si taciturne ces dernières semaines, trouvant chaque jour quelque chose à redire à tout et à tous. Il ne lui avait pas parlé de ses courses au cabaret, non plus que des acquisitions nouvelles qu'elle faisait constamment. Il ne se doutait donc de rien, il ne savait rien des notes que l'on expédiait à tout moment à la maison. Aussitôt chez lui, il se mettait à fumer, sans dire un mot, plongé dans une morne rêverie, les regards perdus dans le vague; ou bien, il relisait les vieux livres que lui avait légués son père, de « bons livres » que Bessie n'avait jamais eu le courage d'achever; ou encore, il somnolait sur son journal.

Bessie ne pouvait cependant pas croire qu'il n'eût pas remarqué cette habitude de la boisson qu'elle avait prise. Tout le monde buvait à Clinton, sans qu'il y eût pour cela beaucoup d'ivrognes. On n'y connaissait pas les sociétés de tempérance; Isaac, lui-même, buvait sa mesure de bière et un verre de liqueur, de temps à autre, comme tout le monde. C'était elle, Bessie, qui allait au cabaret lui acheter sa bière. Sans doute, dans tous ses mensonges, dans toutes ses fourberies, elle avait été prudente; mais il existait des preuves indéniables de son crime. Que n'eût-elle donné à celui qui lui aurait indiqué un moyen de trouver, de gagner, pour les remettre dans la cassette, les trente livres sterling qui y manquaient. La tête serrée entre ses deux mains, elle ne pouvait penser à autre chose qu'à cela. Ce notaire chez qui elle allait, à Bedford, pour toucher sa rente, chaque mois, ne pourrait-il pas lui donner le capital entier en une fois, lui faire une avance tout au moins? Elle inventerait une histoire quelconque, lui offrirait une certaine somme pour acheter son silence. A maintes reprises déjà, elle avait songé à cet expédient-là; mais ne s'y était jamais arrêtée avec autant de décision qu'aujourd'hui. Oui, elle prendrait la diligence de Bedford le lendemain matin, pendant qu'Isaac serait à son travail, et essaierait de ce moyen.

Malgré tout, le sentiment de sa culpabilité la hantait atrocement. Ah! qu'il était difficile maintenant de récupérer cet argent qu'il avait été si facile de prendre et de dépenser!

Elle se souvint du jour, au mois de septembre, où lui était arrivée la lettre lui annonçant cet héritage, — six shillings par semaine, — qui lui venait d'une tante de son père dont elle avait presque oublié l'existence. Quelle folle joie elle avait alors éprouvée! Isaac gagnait seize shillings par semaine, et voici

qu'elle se trouvait posséder presque la moitié de cette somme. Le notaire l'avait bien avertie que cette rente ne lui serait servie que pendant deux ans. Que lui importait! C'était une fortune pour le moment; toute sa vie avant cet heureux événement ne lui avait plus semblé qu'un douloureux martyre fait de privations et de regrets; car elle était une de ces femmes qui dépensent pour l'unique plaisir de dépenser. Le vieux John avait souvent blâmé sa prodigalité, Isaac aussi; mais cette fois, personne n'aurait plus à s'occuper de l'emploi qu'elle pourrait faire de cet argent, qui lui appartiendrait à elle personnellement. Son mari, du reste, que des raisons religieuses avaient écarté de toute relation d'amitié avec les membres de la famille, n'avait pas voulu entendre parler de cet héritage. Bessie était donc libre d'en faire l'usage qui lui plaisait. Oh! la joie de ces premières courses à Frampton, lorsque les magasins lui semblaient ouverts pour elle seule, lorsque tout ce qu'ils contenaient paraissait lui appartenir. Et, comme la confiance et le crédit avaient été prompts à lui revenir au village! Combien cela l'avait amusée de se vanter, de faire un mystère de la somme qui lui avait été léguée. Cette vieille grippe-sou de Mme Moulsey, la tenancière du « magasin », était *alors* devenue tout sucre et tout miel pour elle.

Quelque temps après, six ou sept semaines plus tard, au commencement d'octobre, ces jours bienheureux avaient pris fin. Elle devait un peu à tout le monde et on cessait de nouveau de lui sourire. Quoique harassée de soucis et poursuivie de tous côtés par des créanciers, elle n'avait pu se faire à l'idée de renoncer à l'existence enchanteresse qu'elle venait de mener.

C'est alors qu'étaient arrivés les étonnemens coutumiers aux personnes de sa nature. Comment pouvait-il être si facile de dépenser, si délicieux de promettre, et si péniblement, si injustement difficile de payer? A ce moment elle avait été affolée par la peur de son mari; elle s'était mise à trembler à la pensée qu'il pouvait tout découvrir et, une nuit qu'elle était restée seule à la maison, accablée par l'obsession de ces dettes dont on lui réclamait le paiement, de l'une d'elles surtout, celle de ce petit bijoutier de Frampton auquel elle avait acheté à crédit une broche et un anneau d'or, la pensée de la fortune de John qui dormait là-haut, inutilement, dans sa cassette, s'était emparée d'elle et l'avait, pour ainsi dire, matériellement vaincue, terrassée.

Au même instant, le souvenir lui était revenu d'une armoire placée en bas dans la cuisine, en tous points pareille à celle dans laquelle était enfermée la boîte : la clef de l'armoire d'en bas ouvrirait-elle la serrure de l'autre meuble? Le sort, le mauvais

sort avait voulu que la clef répondît absolument à l'usage qu'en attendait Bessie; comment rester honnête dans de telles circonstances? Quant à la vieille serrure de la boîte elle-même, un coup de ciseau l'avait fait sauter en moins de rien. Cinq minutes avaient suffi pour tout achever, et personne n'avait interrompu la voleuse. Dieu ne l'avait pas foudroyée!

Depuis lors! Ah! tous les sourires, toutes les flatteries lui étaient revenus; elle s'était jetée en pleine orgie de puissance et de plaisir; de nouvelles passions, de nouvelles émotions étaient venues se greffer sur les premières; plus forte que toutes, cette passion pour la boisson avait subjugué la faible nature de Bessie qui ne pouvait résister à aucune tentation pendant longtemps. Et ainsi, petit à petit, le trésor avait fondu entre ses mains; avec quelle étonnante rapidité, quelle étrange aisance s'en étaient allées ces pièces d'or et d'argent! Mais, comment se pouvait-il qu'elle eût dépensé tant d'argent en friandises, en habits, en boissons?

Elle restait là, plongée dans ces pensées sombres, entourée comme d'un brouillard qui l'isolait de tout.

— Ah! bien! elle n'est pas mal celle-là, ma foi! exclama une voix basse et chevrotante au bas de l'escalier.

Bessie bondit sur ses pieds, poussa un cri de stupeur, son cœur cessa de battre. La porte d'en bas était grande ouverte et, dans les ténèbres du dehors, apparut la tête vicieuse et avinée de Timothée Costrell, le fils aîné d'Isaac.

Le jeune homme regardait alternativement Bessie immobile, comme clouée par l'effroi au haut de la montée, la chandelle qui l'éclairait et la boîte qui était ouverte devant elle. Puis une idée lui vint tout d'un coup; en quatre bonds, il grimpa l'escalier.

— Sacrebleu! exclama-t-il, en voyant l'or et l'argent qui étaient là devant lui. Sacrebleu!

Bessie, dans un effort surhumain, se jeta sur lui, essaya de le précipiter au bas de l'escalier.

— Qu'est-ce que tu viens faire ici, vaurien? demanda-t-elle d'une voix rauque; ses lèvres tremblantes étaient de la couleur de la muraille contre laquelle elle s'appuyait. File d'ici, hein! et rapidement, ou... j'appelle ton père!...

Il la repoussa en arrière dédaigneusement. Un pan de sa robe renversa le chandelier et providentiellement éteignit la bougie, sans quoi ses vêtemens se fussent enflammés. Maintenant, il ne restait de lumière que celle de la lampe qui brûlait dans la cuisine et éclairait d'en bas l'escalier. Bessie recula jusqu'au seuil de sa chambre à coucher, secouée par des frissons, haletante, guettant les moindres mouvemens de Timothée.

Il s'assit à la place qu'elle venait d'occuper et se pencha sur la cassette pour en mieux voir le contenu. Une carte, sur laquelle, en lettres maladroitement formées, pouvait se lire le nom de John Bolderfield, était clouée à l'intérieur du couvercle.

— Tonnerre! grommela Timothée, et ses yeux injectés de sang s'ouvrirent démesurément. Alors! comme ça, c'est avec l'argent du vieux John que tu fais la noce?

Il se tourna, souriant sinistrement du côté de Bessie, une de ses mains posée sur le rebord de la boîte.

Depuis trois mois, il avait disparu sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Ses vêtemens en lambeaux lui tenaient à peine au corps. Ses joues hâlées étaient caves et ridées. Il était comme imprégné d'une odeur de vice. Bessie l'avait vu plus d'une fois en état d'ivresse complète, mais jamais il ne lui était apparu aussi bestial que ce soir-là.

Elle reprit néanmoins un peu possession d'elle-même; s'étant redressée, elle s'approcha de lui, se pencha et brusquement tenta de fermer le couvercle de la boîte sur la main de Timothée.

— Va-t'en! va-t'en! cria-t-elle désespérément, le poussant de l'épaule, cet argent ne te regarde pas, il appartient à John qui va revenir. Il nous l'a donné à garder et je le comptais pour voir s'il n'en manquait rien. File! tu m'entends! Voilà ton père qui arrive! — Et de toutes ses forces elle tira la cassette à elle.

D'une violente secousse il la reprit et lança à Bessie un coup de poing qui la fit chanceler.

— Allons donc! tais-toi et laisse-moi tranquille! dit-il, le père ne revient pas et, s'il revenait, je serais bien de force à vous tenir tête à tous deux! Tu le comptais, hein, cet argent! Tu avais peur que les souris l'eussent mangé! pauvre petite innocente, va! C'est vraiment dommage que je sache tout ce que l'on raconte de toi. Je suis allé au *Cerf tacheté* ce soir, on n'y parlait que de la vie que tu mènes. Il n'y aura pas, demain matin, une seule bouche à Clinton qui ne prononce ton nom, tu vas devenir une personne célèbre, on t'enverra des reporters pour t'interviewer. « D'où peut-elle bien tirer tout cet argent? » qu'ils disaient au cabaret. Il se renversa en arrière et partit d'un lourd éclat de rire. Ah! par Dieu! je ne croyais pas que je le saurais aussi tôt! « Et elle change de si curieuses demi-couronnes », qu'ils disaient encore. En voilà de ces demi-couronnes, en voilà, tant qu'on en veut! Eh bien! tu peux m'en croire, à présent, tu vas passer un joli quart d'heure! et il la regardait avec une joie féroce.

Bessie, écrasée d'émotion, se sentant perdue, se mit à pleurer.

— Tim, dit-elle d'une voix entrecoupée de sanglots. Tim, si tu veux t'en aller et ne rien dire de ce que tu as vu, je te donnerai cinq livres sterling; mais cela seulement si tu me jures de ne pas parler au père.

— C'est cinq livres que tu veux me donner? Cinq! Eh bien, regarde! et plongeant sa main dans la cassette il prit une poignée de pièces d'or, puis une seconde et une troisième qu'il fourrait à mesure dans les poches de son pantalon et de son habit. Bessie se rua une seconde fois sur lui et tenta de nouveau de le précipiter au bas de l'escalier; mais alors il se releva et lui asséna en pleine figure un coup formidable qui l'envoya contre la porte de sa chambre à coucher; la porte s'ouvrit sous le choc et Bessie tomba à l'intérieur de la chambre sans connaissance, le sang coulant de sa tempe.

— Et maintenant, dit Timothée sans se retourner pour voir où elle était tombée, et maintenant, ce n'est pas cinq livres que je prendrai, c'est tout ce que contient la boîte. Et puis, non, ce serait faire trop de tort au vieux John, je lui laisserai deux livres, comme porte-bonheur...

Il boutonna son habit, jeta un regard de triomphe sur Bessie qui gisait inerte. Il avait toujours haï cette seconde femme de son père et se réjouissait de la voir ainsi perdue.

— Oh! tu sais, dit-il, il ne faut pas essayer de me faire accroire que tu es blessée, cela ne réussirait pas. Je te conseille de te relever promptement maintenant et de tout mettre en ordre; car, cette fois-ci, le père ne tardera pas à revenir.

Et il descendit rapidement l'escalier. Bessie commençait à reprendre connaissance, elle l'entendit ouvrir la porte de derrière, traverser le jardin et sauter par-dessus la haie.

Elle resta immobile à l'endroit où elle était tombée jusqu'au moment où elle perçut le son de pas éloignés encore, mais qui se rapprochaient. Ce bruit la fit se relever précipitamment. Elle saisit la cassette, la ferma fiévreusement et eut juste le temps de la remettre dans l'armoire dont elle ferma la porte avant que son mari entrât dans la cuisine. Elle regagna alors sa chambre, se jeta sur son lit, toute tremblante, et s'enveloppa la tête dans un vieux châle.

— Bessie! Bessie! où es-tu?...

Elle ne répondit pas. Isaac, étonné, ne trouvant point de bougie, prit la lampe et monta l'escalier; les marches étaient souillées de boue et, sur le palier, il se baissa, pour voir de plus près une plaque noirâtre. Du sang! Son cœur se mit à battre follement.

— Bessie! qu'est-ce qu'il y a? Que s'est-il passé? lui demanda-t-il, car il venait de l'apercevoir, couchée. Il posa la lampe sur la cheminée et s'approcha de sa femme.

— Je me suis embarrassée dans ma jupe, j'ai fait un faux pas, dit-elle d'une voix étouffée, comme je revenais d'aller dire bonne nuit aux enfans, je suis tombée et me suis blessée à la tête, va donc me chercher un peu d'eau.

La figure d'Isaac s'assombrit; mais il alla néanmoins chercher de l'eau et poussa une exclamation de surprise en voyant l'importance de la blessure. Il lava le sang coagulé sur les joues, banda le front de sa femme avec un morceau d'étoffe et arrangea du mieux qu'il put l'oreiller tout ensanglanté. Elle ne parlait pas. Il s'était assis auprès d'elle, indécis sur ce qu'il devait faire. Il venait de passer deux heures à écouter le récit d'une vie toute consacrée à Christ, au milieu des dangers les plus divers dans des pays sauvages encore. L'ami du vicaire qu'il avait entendu était un évêque missionnaire appartenant à l'église orthodoxe. Isaac, qui était dissident tant par ses convictions personnelles que par l'éducation qu'il avait reçue, n'aimait ni les évêques ni les *ritualistes*. Il avait été néanmoins profondément ému. La chaleur de l'orateur avait remué en lui tout un monde de sentimens. L'atmosphère religieuse dont il s'était senti entouré l'avait calmé, adouci, et le premier effet des paroles qu'il venait d'entendre, avait été d'aviver en lui l'idée de ses responsabilités de père de famille : tout en revenant à la maison, il avait pensé avec tristesse à sa femme et à ses enfans. Bessie allait-elle suivre le même chemin qu'avait suivi son fils aîné? Des remords l'avaient tourmenté au souvenir de ses accès de mauvaise humeur, de son silence méprisant. Soudain, il se décida.

— Bessie, dit-il se penchant vers elle et parlant d'une voix très douce qu'elle ne lui connaissait pas. Bessie! es-tu allée chez Dawson ce soir? — Dawson était le nom du tenancier du *Cerf tacheté*.

Bessie fut longue à répondre. Enfin, si bas qu'Isaac put à peine l'entendre, elle fit : — Oui!

Elle comprenait tous les sous-entendus de cette question et se demandait s'il allait, comme souvent, se mettre dans une de ces colères qui la terrifiaient, et la battre. Au lieu de cela, gauchement, il lui prit la main.

— Bessie, tu n'aurais pas dû y aller, tu n'y retourneras pas, n'est-ce pas? Cela te pervertirait, vois-tu! Je sais que je ne suis pas un bien aimable compagnon; je ne t'ai pas rendu la vie agréable jusqu'à présent; mais, j'y ai réfléchi, je me suis repenti,

et je tâcherai d'être meilleur avec vous tous dès maintenant et pour toujours!...

Bessie fondit en larmes. Il lui sembla que son cœur se brisait en elle. Jamais, depuis les premiers jours de leur mariage, il ne lui avait parlé ainsi. Et elle avait un si profond besoin d'aide, de pitié pour sortir de l'abîme dans lequel elle se sentait plongée. Elle eut une envie passionnée de s'asseoir sur son lit, de tout lui raconter, de rejeter toute la faute sur Timothée, de lui montrer la cassette forcée, la clef encore à la porte de l'armoire. Fallait-il l'oser en ce moment où Isaac semblait revenu à de meilleurs sentimens pour elle? Entre eux, peut-être pourraient-ils étouffer l'affaire, l'arranger. Puis le souvenir lui vint des paroles qu'avait prononcées le laboureur au cabaret. Comment lui serait-il possible de se disculper de ces accusations-là? Son émotion, sa crainte grandissaient du reste à tel point qu'il lui aurait été impossible de parler. Elle cherchait à se maîtriser, à retenir ses larmes quand elle entendit Isaac lui dire :

— Bon! je suis convaincu que tu t'amenderas! Je t'y aiderai de mon mieux. Je serai plus affectueux pour toi que je ne l'ai été jusqu'à présent, je te le jure; embrassons-nous, veux-tu? Elle se tourna de son côté et il l'embrassa sur la joue.

Puis, sur un autre ton il reprit :

— Ah! je viens d'apprendre au cercle une nouvelle qui t'intéressera. Parkinson assistait à la séance, il revenait ce soir même de Frampton où il était allé rendre visite à sa mère, et il m'a dit que John serait de retour demain ou après-demain. Il l'a vu hier, il l'a trouvé très changé, très vieilli, à ce qu'il paraît. John lui a annoncé son désir de revenir ici maintenant pour s'y reposer tranquillement, et vivre de ses rentes.

— Tu dis qu'il reviendrait demain? demanda Bessie d'une voix étouffée.

— Oui, demain, très probablement. Maintenant, il te faut t'endormir. Je vais éteindre la lampe!

Mais, toute la nuit, Bessie resta éveillée, tourmentée à la pensée de ce retour et sentant peu à peu s'endurcir son cœur au dedans d'elle.

Mme Humphry Ward.

(Traduit par M. L.-É. Coulin.)

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE RÉGIME DIRECTORIAL

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

« Les cinq Directeurs ne prétendaient point être des hommes de génie; mais nous étions sûrs d'être des hommes de tête et de cœur, éprouvés dans les périls de la guerre et de la Révolution. Nous pouvons encore les regarder en face! disions-nous; et nous jurions de vaincre ou de mourir. Je vais rapporter ce que nous avons fait ou tenté successivement pour rendre à notre pays l'ordre, la paix et la liberté... »

Ainsi parle Barras (1). C'est donc bien une apologie du Directoire que l'ex-Directeur a prétendu composer dans ses *Mémoires*, dont les deux premiers volumes sont déjà connus du public. Barras a-t-il réussi à réhabiliter le gouvernement quelque peu décrié dont il a fait partie? Ou bien, au contraire, ne nous aurait-il, sans le vouloir, fourni qu'un nouveau témoignage contre ce régime qu'une ironique destinée a placé, — comme pour le mieux accabler par la comparaison du voisinage, — entre la grandeur tragique de la Convention et la glorieuse, la réparatrice période du Consulat? C'est ce que va nous apprendre l'étude de la seconde partie des *Mémoires de Barras* (2).

I. — LA DISCORDE DANS LE GOUVERNEMENT

Dès les premiers mots, la profondeur des divisions qui travaillent ce gouvernement nous est révélée. Trois des Directeurs,

(1) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 3.
(2) Cette seconde partie, qui doit prochainement paraître à la librairie Hachette, se compose de deux volumes : tome III : *le Directoire, du 18 Fructidor au 18 Brumaire*, tome IV et dernier : *Consulat, Empire, Restauration jusqu'à 1828.*

Barras, Rewbell, La Revellière, sont en guerre avec deux autres, Carnot et Barthélemy. Guerre ouverte, sous forme d'altercations violentes qui éclatent entre eux à tout moment, et qui, de l'aveu même de Barras, transforment leurs délibérations en « combats de gladiateurs dans l'arène (1). » Guerre occulte, au moyen de venimeux articles de journaux qu'ils inspirent, de bruits perfides qu'ils sèment les uns contre les autres. Barras a sa police secrète, dirigée par un maître en la matière, Fouché, qui espionne pour lui Directeurs, ministres, députés, et lui adresse chaque jour des rapports (2). Et comment n'en aurait-il pas, « lorsque chacun avait sa police et sa contre-police... lorsque nous n'étions sûrs d'aucun de nos ministres »?

Carnot et Barthélemy sont chassés, proscrits. L'harmonie va régner sans doute entre les Cinq. La glorieuse épuration du 18 Fructidor n'a pas encore un mois de date, que déjà les dissensions recommencent : « On m'insinue que le nouveau Directeur, Merlin, veut me perdre;... Rewbell et La Revellière m'en voudraient aussi beaucoup, suivant certains rapporteurs (3). »

Et il en sera de même jusqu'à la fin. La discorde est tellement l'essence du régime, que le personnel gouvernemental a beau changer, se renouveler, soit par le tirage au sort légal, qui rend vacante chaque année la place d'un des Directeurs, soit par les coups d'État : les divisions, les conflits mesquins d'ambition, de vanité, d'intérêts, recommencent aussitôt entre ces cinq hommes. Ils se haïssent et se méprisent. On verra comment Barras, au cours du tome III de ses Mémoires, traite ses collègues. Je me contenterai de citer ces quelques lignes sur Merlin : « A la même époque, on me remit une pièce, de la main de Merlin, *qui aurait pu l'impliquer dans une association de fournitures très peu honorable*. Je dois à la vérité de ne pas émettre une pareille assertion sans produire la pièce (4)... »

Carnot n'a pas une police qui lui procure, — Dieu sait par quels moyens! — des papiers compromettans pour ses collègues. Mais, moins bien documenté que le prudent Barras, il n'est pas plus indulgent : « Cet homme (Barras), sous l'écorce d'une feinte étourderie, cache la férocité d'un Caligula... Rewbell était constamment le patron des gens accusés de vols et de dilapidations; Barras, celui des nobles tarés et des pourfendeurs; La Revellière,

(1) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 512. Voir la lettre où Lavalette rend compte à Bonaparte d'une séance du Directoire (thermidor an V).

(2) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 10 à 13.

(3) *Id.*, t. III, p. 64.

(4) *Id.*, t. III, p. 322.

celui des prêtres scandaleux... Il n'est pas d'homme plus hypocrite et plus immoral que La Revellière; la nature, en le rendant puant et difforme, semble avoir eu pour objet de mettre en garde ceux qui en approchent contre la fausseté de son caractère et la profonde corruption de son cœur (1)... » Nous ne nous portons pas garant des accusations de Carnot!

Lisez maintenant cette terrible déposition sur Barras: « ... Il avait un mauvais ton dans la société et manquait de distinction... Avec une belle taille et une figure mâle, il conservait toujours quelque chose de cet air commun et hardi que donne la mauvaise société... Il a une grande aptitude à l'intrigue; il y est infatigable... La fausseté et une dissimulation profonde, jointes à ses autres vices, n'avaient fait que se fortifier en lui avec l'âge. Au Luxembourg, il n'était entouré que des chefs de l'anarchie la plus crapuleuse, des aristocrates les plus corrompus, de femmes perdues, d'hommes ruinés, de faiseurs d'affaires, d'agioteurs, de maîtresses et de mignons. La débauche la plus infâme se pratiquait, de son aveu, dans sa maison... Le mensonge ne lui coûte rien, la calomnie n'est qu'un jeu pour lui. Il est sans foi, comme sans mœurs... Quoique brave comme soldat, il n'a aucun courage moral; en politique, il est sans caractère et sans résolution... Quoiqu'il eût toujours à la bouche le langage d'un patriote, et même celui d'un vrai sans-culotte, il s'environnait d'un faste extraordinaire. Il a tous les goûts d'un prince opulent, généreux, magnifique et dissipateur (2)... » C'est La Revellière-Lépeaux qui trace ce portrait de Barras : tant de fiel entre-t-il dans l'âme d'un théophilanthrope! Le témoignage de l'honnête Gohier, un peu plus mesuré dans la forme, est au fond presque aussi sévère pour Barras (3). Sieyès accuse Rewbell d'emporter des bougies dans sa poche au sortir des séances et colporte un méchant jeu de mots: « Ce monsieur Rewbell, il faut qu'il *prenne* tous les matins quelque chose pour sa santé (4). »

Ainsi parlent les uns des autres ces hommes qui, de 1795 à 1799, ont été appelés à l'honneur de gérer ensemble les affaires de la France. Les observateurs ironiques des petitesses et des laideurs de la nature humaine ne manqueront pas de sourire au spectacle des sentimens naïvement dévoilés que se portent ces anciens collègues, si ardens à se traîner mutuellement dans la

(1) Carnot, réponse à Bailleul, cité par M. Ludovic Sciout dans son *Histoire du Directoire*, t. I, p. 422 à 425.
(2) *Mémoires de La Revellière-Lépeaux*, t. I, p. 337 à 340.
(3) *Mémoires de Gohier*, t. II, p. 326 à 333.
(4) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 343, 344.

boue. Le cas paraîtra moins plaisant, pour peu qu'on veuille bien songer au prix dont un pays gouverné de la sorte a dû payer les dissensions de ses chefs. Barras va nous montrer qu'elles ont coûté cher, en effet, non seulement à la France, mais aussi à la liberté et à la République.

II. — LES PROCÉDÉS DE GOUVERNEMENT : 1° LA « POLITIQUE DE BASCULE »

D'un gouvernement, cet étrange pouvoir exécutif à cinq têtes n'a d'ailleurs que les apparences. Émanation de deux assemblées, les Anciens et les Cinq-Cents, que troublent de profondes, d'incurables divisions, le Directoire exécutif est comme elles en proie à l'esprit de parti et docile à toutes les suggestions de cet esprit.

Parti lui-même, il n'a pas la force de s'élever au-dessus des autres partis, de les dominer, de les rappeler à la concorde, de la leur imposer, s'il le faut, au nom de quelque haute et généreuse pensée de réconciliation nationale. Sans doute, les Directeurs s'appliquent à reproduire le geste et l'accent de leurs devanciers : pauvre parodie qui ne trompe personne, car il leur manque le souffle de foi qui rendait si vibrante la parole des grands conventionnels. Certes la Patrie, la Liberté, la haine des tyrans sont encore sur leurs lèvres. Mais quelque chose s'est insinué en eux, un ferment corrupteur que ne connaissaient guère les hommes de l'âge héroïque auxquels ils ont succédé : calculs égoïstes substitués à l'amour ardent de la chose publique; arrière-pensées d'intérêt personnel influant sourdement sur la direction donnée à la politique intérieure ou étrangère, sur le choix des généraux, des ministres, des moindres agens; favoritisme éhonté, exerçant une répercussion funeste sur les affaires du pays; toutes les misères, enfin, d'un régime où la conception des véritables devoirs d'un gouvernement s'est à ce point affaiblie, que les détenteurs du pouvoir sont les premiers à donner l'exemple d'exploiter l'État au lieu de le servir. Une des mesures du Directoire dès ses débuts n'est-elle pas d'assurer une indemnité pécuniaire à celui de ses membres que le tirage au sort privera chaque année de sa lucrative fonction (1) ! A ce trait, mesurez la distance qui sépare les nouveaux maîtres de la France du laborieux et intègre Comité de Salut public.

(1) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 33. L'indemnité devait être constituée d'abord par un prélèvement annuel sur le traitement de tous les membres. Mais bientôt on rejeta sur les finances de l'État cette charge importune.

Mais comment la chose publique serait-elle leur plus chère, leur unique pensée, alors que la surveillance attentive et inquiète de la bascule politique les absorbe, les retient, les yeux obstinément fixés sur un seul point, pleins de joie ou d'effroi, selon que les oscillations de la machine, ses hauts et ses bas, rassurent ou inquiètent leur mesquine ambition? Modérés d'une part, qu'on flétrit indistinctement du nom de royalistes; patriotes ou jacobins de l'autre, qualifiés désormais d'anarchistes : entre ces deux partis rivaux manœuvrer, louvoyer, en les opposant l'un à l'autre, en les accablant, au besoin, l'un par l'autre, ne voilà-t-il pas un programme, une politique (1)?

Politique d'équilibristes, non d'hommes d'État! Ministres de l'ancien régime ou tribuns de la Révolution se proposaient autre chose que de rester debout sur une corde raide et d'éviter la culbute. Tandis que son nouveau gouvernement, infidèle aux fortes traditions de travail, d'activité, de dévouement au bien public, de désintéressement, qui sont l'honneur de la Convention, songe à lui-même beaucoup plus qu'aux grands intérêts qui lui sont confiés, la France souffre, toutes les parties du corps social sont malades : le pays, épuisé, ruiné, dévasté, semble prêt à tomber en dissolution.

Mais qu'importe! Travailler au soulagement de ces misères, délivrer ce peuple du fléau de l'agiotage, du brigandage, de la guerre civile, imposer à tous les serviteurs de l'État la probité, la justice, l'exact accomplissement des devoirs de leur fonction, c'est besogne accessoire, à laquelle on se consacre seulement s'il reste du temps pour elle! L'essentiel, c'est de garder par tous les moyens ce pouvoir dont on use si mal; c'est d'opposer aux trames de ses adversaires d'autres trames plus adroitement et plus fortement tissues; c'est de triturer avec art la matière électorale, c'est d'acheter ou de proscrire quiconque vous porte ombrage. A ces traits, ne reconnaissez-vous pas cette noble science de la politique, avilie, rendue malfaisante, telle enfin que les politiciens l'ont faite? Et l'un des méfaits du Directoire, le pire de tous peut-être, est précisément d'avoir inauguré, avec les louches pratiques de son gouvernement intérieur, l'ère néfaste des politiciens.

(1) « *On se perd à chercher et à trouver le système politique de la France; il n'existe point.* Chaque ministre décide souverainement dans sa partie, de manière que rien n'est à la chose publique; et quand, dans le conseil du Directoire, les choses les plus graves se décident, ce ne sont pas les plus sages, mais les plus violens qui l'emportent... *Ballotté sans cesse d'un parti à l'autre, le Directoire suit une marche incertaine* et affaiblit l'opinion publique, qui est la seule force du gouvernement. » (Rapport du ministre de Prusse, Sandoz-Rollin, cité par M. Pallain, *Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, p. XXXIV.)

III. — LES PROCÉDÉS DE GOUVERNEMENT :
2° LE RESPECT DE LA CONSTITUTION, DE LA LIBERTÉ, DE LA JUSTICE

Dans une proclamation de Brumaire an IV au Peuple Français, le Directoire avait promis, — *risum teneatis!* — « que l'inflexible justice et l'observation la plus stricte des lois seraient sa règle. » Il s'engageait « à éteindre tout esprit de parti,... à régénérer les mœurs,... à étouffer l'agiotage (1)... » Protestations de respect pour la légalité, belles phrases émues sur l'inviolabilité de la représentation nationale, se retrouvent dans un Message aux Cinq-Cents du 21 Prairial an IV (2). Jamais gouvernement n'a violé avec plus d'impudeur les promesses de ses débuts.

Son respect de la légalité, c'est par des attentats contre les élus de la nation qu'il le manifeste. Coup d'État contre les royalistes au 18 Fructidor an V (4 septembre 1797) : opération superbe et fructueuse, cent quatre-vingt-dix-sept députés expulsés des Conseils par voie de proscription ou d'invalidation! Coup d'État, quelques mois après, le 22 Floréal an VI (11 mai 1798) contre les « anarchistes » : soixante députés républicains, légalement élus, sont cette fois privés du droit d'exercer leur mandat, et la politique de bascule compte un nouveau triomphe, non moins triste que l'autre, puisqu'il est, comme le premier, remporté sur la Loi. Et voici que l'émulation gagne les Conseils. Coup d'État du 30 Prairial an VII (18 juin 1799) : le pouvoir législatif, deux fois décimé, prend sa revanche sur l'exécutif et oblige deux Directeurs à se démettre, avec la complicité d'un troisième (3). En moins de deux années, de septembre 1797 à juin 1799, trois secousses violentes qui ébranlent la Constitution jusque dans ses fondemens.

Quand il ne viole pas par d'audacieux attentats la représentation nationale, le Directoire cherche à se rendre maître des élections en les sophistiquant. Candidature officielle (4) et corruption

(1) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 5.

(2) Voir t. II, p. 144.

(3) Voir *Mémoires de Barras*, t. III, p. 358 à 365, d'intéressans détails sur le 30 Prairial. Le Directoire avait songé d'abord à résister en prenant « un homme de tête et de cœur pour commander la 17e division » (Paris), c'est-à-dire à recommencer un 18 Fructidor contre les Conseils. Mais Barras, voyant les choses prendre mauvaise tournure, s'empressa de faire cause commune avec les « patriotes », et arracha à Merlin et à La Revellière la démission que les Conseils exigeaient.

(4) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 157. Voir aussi *Histoire de la République française sous le Directoire*, par M. Ernest Hamel, p. 106 : « Dans plusieurs localités, le Directoire désigna lui-même les candidats dont la nomination lui serait agréable, et ses commissaires ne manquèrent pas de peser de tout leur pouvoir sur les assemblées électorales. »

électorale sont ses moyens : 185000 francs sont affectés, de l'aveu de Barras, à « manœuvrer » les élections de l'an VI. Le président du Directoire reçoit 36000 francs pour sa part. « Revellière, Rewbell *lui-même* trouvent ce genre de mesure fort immoral en soi, *surtout dans une république, dont le principe est la vertu*... Mais le Directoire, *tout en rougissant*, croit devoir arrêter une distribution d'argent qui sera faite aux préparateurs et machinateurs des élections (1)... » Tartufe eût-il mieux dit?

Et c'est en rougissant aussi, je pense, que ce gouvernement pudique, ami de l'humanité comme de la vertu, condamne à la déportation sans jugement, après le 18 Fructidor, non seulement 53 députés, 2 Directeurs, 1 ex-ministre, 3 généraux, etc., mais en outre les imprimeurs, rédacteurs et propriétaires de 42 journaux (2) hostiles à sa politique; qu'il décide de porter sur la liste des émigrés les déportés évadés de la Guyane (3); qu'il repousse la requête de Siméon (4), en dépit de la lumineuse dissertation juridique qui l'accompagne; qu'il refuse, enfin, aux 100 prêtres détenus à Rochefort dans d'infects cachots les juges que ces malheureux demandent (5), de façon si digne et si touchante, avant d'être expédiés à Cayenne.

Liberté de la presse, justice, tolérance, humanité, respect de la loi et des institutions : de tout cela, le Directoire fait litière, avec un mélange de cynisme (6) et d'hypocrisie (7) dont aucune autre période de notre histoire ne fournirait sans doute un aussi parfait exemplaire.

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 194 et suiv.

(2) Voir Ernest Hamel, *Histoire de la République sous le Directoire et le Consulat*, p. 162.

(3) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 450.

(4) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 448 à 455. Siméon demandait à être déporté ailleurs qu'à la Guyane : « On sait, citoyen Directeur, que la Guyane et la mort sont à peu près la même chose. »

(5) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 458 à 463. Ce mémoire des prêtres détenus à Rochefort est, avec la requête de Siméon dont il vient d'être parlé, au nombre des plus intéressans documens contenus dans le troisième volume. A noter que la supplique de Siméon et des prêtres de Rochefort est de deux ans postérieure au 18 Fructidor (prairial an VII). Rien ne montre mieux la dureté de ce gouvernement que la barbare ténacité de ses rancunes contre ses adversaires politiques.

(6) « Les déportés sont déportés et doivent l'être ; qu'ils nous laissent tranquilles. » Mot de Sieyès sur la requête de Siméon, cité par Barras, t. III, p. 456. Cette requête fut repoussée « à l'unanimité ».

(7) Loi du 19 brumaire an VII, complémentaire de la terrible loi du 19 fructidor an V sur la déportation : « Ce sont, ose dire le rapporteur, *des précautions qu'on a prises contre eux* (les condamnés à la déportation); *ce ne sont pas des peines qu'on leur a infligées*. » (*Mémoires de Barras*, t. III, p. 451.) La Guyane, une précaution! Sur 329 déportés du 18 Fructidor, 11 étaient morts de privations et de mauvais traitemens pendant la traversée, 167 autres avaient succombé en deux ans. J'emprunte ces chiffres à un article de M. Paul Mimande, publié dans la *Revue Bleue* du 17 février 1894.

IV. — IMMORALITÉ FONCIÈRE DU RÉGIME : 1° VÉNALITÉ, CONCUSSIONS AU DEDANS

Et voici un autre aspect, plus répugnant encore, de ce gouvernement.

Parmi ses membres, il en est un qui demeure, alors que les autres ne font que passer et disparaître, — victimes les uns de la Constitution qui prescrit le renouvellement partiel et annuel du personnel exécutif, — les autres de coups d'État qui les expulsent du Directoire, au mépris de cette même Constitution. Ce Directeur, qui par un privilège unique exerce ses fonctions depuis le premier jusqu'au dernier jour du Directoire, est donc, aux yeux de la France, l'incarnation du régime : d'autant plus qu'à l'avantage d'être resté sur la scène tandis que ses collègues la quittaient l'un après l'autre, il joint le prestige du rôle retentissant joué en de mémorables événemens, tels que le 9 Thermidor et le 13 Vendémiaire, dont le souvenir remplit encore tous les esprits.

Il n'est donc pas excessif de dire que Barras fut l'âme de ce gouvernement (1). Et comme cette âme était une âme profondément corrompue, il en résulte que le gouvernement tout entier, bien que n'étant pas composé uniquement de malhonnêtes gens, porta néanmoins la marque propre à l'homme qui en était le moteur principal, et que le Directoire, considéré dans l'ensemble de ses actes, dans les procédés de son administration, de sa politique intérieure ou étrangère, fut, — de par l'action ininterrompue de la pensée perverse dont il subissait l'inspiration, — un régime de foncière immoralité.

Pour qu'il devînt tel, il n'était même pas nécessaire que certains de ses membres, Rewbell et Sieyès notamment, eussent — ainsi qu'on le prétend, à tort ou à raison — donné de tristes exemples d'avidité. Un gouvernement qui porte et garde dans son sein pendant toute la durée de son existence un ferment de corruption égal en malfaisance à celui que les vices de Barras y avaient déposé, ne peut pas, le voulût-il, être autre chose qu'un gouvernement corrupteur. Il ne peut empêcher les mœurs publiques de se modeler sur celles dont le scandaleux exemple est offert à tous les yeux par le plus brillant représentant du pouvoir: contre un

(1) Carnot et Sieyès auraient seuls pu balancer l'influence prépondérante de Barras. Mais Carnot sort du Directoire dès le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), et Sieyès n'y entre qu'en floréal an VII (avril-mai 1799), remplaçant Rewbell, désigné par le sort.

pareil poison, c'est un pauvre antidote que la théophilanthropie de l'honnête La Revellière ! Et il ne peut pas empêcher davantage — la probité personnelle de Carnot, de Gohier n'y suffira pas — que les agens de l'État, petits ou grands, voyant la concussion effrontément installée au pouvoir en la personne d'un des chefs de cet État, et du plus notable, ne se sentent par là autorisés à trafiquer de leur fonction, comme ce Directeur vénal trafique de la sienne. Barras seul eût suffi, — même sans que d'autres immoralités, voisines et imitatrices de la sienne, l'eussent inconsciemment aidé dans son œuvre, — à exercer sur la société, sur les mœurs gouvernementales et administratives de son temps, et par là sur la conscience même du pays, la dissolvante influence qu'il semble bien qu'on lui puisse équitablement attribuer.

Il ne me plaît pas d'en dire ici plus long contre celui que M. Ernest Hamel qualifie d'homme « de sac et de corde », toujours prêt à se vendre au plus offrant. Je me dispenserai donc de montrer par quels procédés le gentilhomme ruiné des premiers temps de la Révolution se trouvait en mesure, sous le Directoire, de subvenir aux énormes dépenses du train fastueux qu'il menait, tant à Paris que dans son domaine princier de Grosbois. Je me contenterai d'adresser aux lecteurs qui voudraient être édifiés complètement sur ce point la recommandation de lire attentivement les explications que Barras donne sur ses louches relations avec l'envoyé de Venise Quirini (1), et avec l'agent royaliste Fauche-Borel (2). Après avoir lu et pesé la valeur des argumens invoqués, — non sans adresse, — par Barras pour sa défense, les esprits impartiaux tireront telle conclusion qu'ils jugeront équitable.

Que Barras se soit engagé moyennant 700 000 francs à sauver la république de Venise, menacée par Bonaparte d'une subversion totale ; qu'il se soit laissé, moyennant douze millions, séduire à l'idée de préparer au prétendant Louis XVIII les voies d'une restauration, peu importe d'ailleurs. Un fait appartient sans contestation possible à l'histoire : c'est que le gouvernement directorial a donné au moins dans la personne d'un de ses membres, — si

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 93 à 95. Sur cette affaire, voir les conclusions — accablantes pour Barras — de M. Ludovic Sciout, dans son savant ouvrage sur le Directoire, t. II, p. 388 à 392. Voir aussi *l'Histoire du Directoire constitutionnel*, publiée en l'an VII par Carnot-Feulins.

(2) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 494 à 509. — Sur l'affaire Fauche-Borel, voir les *Mémoires de Gohier*, t. II, p. 326 à 331. — Dans un article sur *les Bourbons et la Russie* (*Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1885), M. Ernest Daudet déclare qu'il a entre les mains des documens inédits prouvant que Barras a été acheté par Louis XVIII, pendant le séjour du prétendant à Mittau, en 1798. — Voir enfin, dans l'*Histoire de la République sous le Directoire*, p. 187 et 188, ce que M. Ernest Hamel dit des origines de la fortune de Barras.

même il ne faut pas dire de plusieurs ! — les plus tristes exemples d'improbité.

Or ce ferment n'est pas resté confiné là où il avait pris naissance : il s'est répandu de proche en proche, il a gagné le corps même de la nation, gangrené la France tout entière. Et cette action corruptrice exercée par le régime auquel a présidé l'homme « sans foi ni loi (1) », le « plus effronté des pourris (2) » que fut Barras, est le second des crimes inexpiables que le Directoire a commis. Si je lui attribue le second rang seulement, c'est qu'il n'est en réalité qu'un complément nécessaire du premier : la création de la détestable politique des politiciens.

Tels maîtres, tels serviteurs. Les membres du Directoire exécutif, — certains d'entre eux tout au moins, — ont des appétits d'argent : leurs ministres en ont également. « Talleyrand a reçu de M. Sinking, envoyé de Hambourg, 500 000 francs pour le traité ; il en reçoit autant de Venise, et une somme énorme de l'Espagne pour influencer les élections et faire renvoyer la flotte (3). » Mais quoi, le protecteur de Talleyrand, — en attendant qu'il devienne son mortel ennemi, — le puissant Directeur qui a ouvert à l'ex-évêque d'Autun les portes du ministère ardemment convoité, Barras, ne brasse-t-il pas une affaire du même genre avec M. d'Araujo (4), ministre de Portugal ?

Truguet a été chassé par le 18 Fructidor du ministère de la Marine, « où il avait porté les vues les plus saines et les plus étendues ». On exile l'amiral disgracié dans une ambassade, à Madrid. Il réussit à merveille dans ce nouveau poste. Mais il refuse de favoriser certains tripotages financiers de Talleyrand, qui, sous le couvert de sa fonction de ministre des Relations extérieures, étend jusque sur les pays étrangers le réseau de ses spéculations. Merlin, d'autre part, convoite l'ambassade de Madrid pour une de ses créatures, le médecin Guillemardet, incapable, mais conventionnel et régicide, deux titres que le 18 Fructidor vient de remettre en honneur. Truguet est donc révoqué. Comme il ne se presse pas assez de rentrer en France, on couche sur la liste des émigrés cet excellent patriote, qui est en même temps un républicain éprouvé. Truguet est réduit à se réfugier en Hollande. Le pays perd ainsi un bon ambassadeur, un bon marin. Une odieuse iniquité est commise. Mais Talleyrand pourra se livrer en paix à ses petites opérations. Et voilà, si je ne me

(1) M. Ernest Hamel.
(2) Taine.
(3) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 389.
(4) Voir *le Directoire*, par M. Ludovic Sciout, t. II, p. 392, note 1.

trompe, un simple fait (1) qui éclaire d'une lumière assez vive les procédés, l'esprit, la moralité de ce gouvernement.

Sur toutes les avenues du pouvoir rôdent des hommes de proie en quête d'une fourniture, d'un marché: tel ce H... dont Barras nous dessine le profil de forban (2). Ils assiègent les ministères, circonviennent députés, ministres, Directeurs, achètent le droit de gruger impunément l'État. Les « pots-de-vin » coulent à flots. « Merlin est furieux contre Schérer. On en donne pour raison que le ministre de la Guerre *n'aurait pas donné à Mme Villars, maîtresse de Merlin, des pots-de-vin qu'elle avait sollicités*... Il paraît que Talleyrand n'aurait pas laissé aux choses attendues par Mme Villars le temps d'arriver à leur adresse (3). »

Une doctrine infâme se répand : c'est que toute fonction publique doit non seulement nourrir son homme, le rémunérer de son labeur, mais l'enrichir. Comment? Par de louches trafics, par l'exploitation de la parcelle de pouvoir, d'influence, dont tout fonctionnaire se trouve détenteur. « La place de Bourguignon (ministre de la police) a été l'objet de beaucoup de convoitises *parce que de gros bénéfices sont censés attachés à ce ministère, notamment la ferme des jeux et tant d'autres revenans bons* (4)... » Et, à tous les degrés de l'administration, on prévarique, on vole, chacun selon ses appétits ou selon les moyens qu'il a de les satisfaire. Énormes concussions des gros employés de l'État, rapines moindres des petits: un vent de malhonnêteté souffle — d'en haut — sur le pays. « Pillerie est leur devise », comme dirait Rabelais.

V. — IMMORALITÉ FONCIÈRE DU RÉGIME : 2° EXACTIONS AU DEHORS PAR LES AGENS ET LES ARMÉES DU DIRECTOIRE

Et ce n'est pas tout. La puissance corruptrice du régime est telle, qu'elle franchit les frontières, empoisonne les agens diplomatiques, les commissaires civils attachés aux armées, les administrateurs des pays conquis. « L'Italie est dans une déplorable situation; *de cruelles exactions ont soulevé les peuples* (5)... Les agens civils ont fui et sont rentrés en France *avec leurs rapines*... » Jourdan écrit : « La mauvaise administration des agens du Directoire dans les pays étrangers *a mis partout en horreur le nom*

(1) Voir *Mémoires de Barras*, t. III, p. 258 à 267, l'intéressant récit consacré à cette affaire.
(2) Voir t. III, p. 75 à 79.
(3) Voir t. III, p. 315.
(4) Voir t. III, p. 413.
(5) Voir t. III, p. 329 et 337.

français (1). » Si impudentes ont été les exactions commises en Italie par divers agens, notamment par Trouvé, créature de La Revellière, que le Directoire, dans un bel élan de vertu, se décide à surveiller et à châtier les concussionnaires. Barras propose Fouché. Fouché, l'ami, l'associé du bandit H..., Fouché, l'entrepreneur de fournitures à l'armée d'Angleterre (2), Fouché gardien et vengeur de la morale ! Un énorme éclat de rire aurait dû, ce semble, répondre à cette proposition. Non pas ! Fouché est nommé, lâché sur la Cisalpine. Et les malheureuses populations italiennes ont à subir de la part du citoyen « agent en chef » de la République française une nouvelle razzia (3).

Toutefois la gloire de Fouché pâlit auprès de celle d'un autre Verrès, Rapinat. Épurer le Directoire helvétique à la façon française (4), c'est-à-dire en expulsant de sa propre autorité d' « estimables citoyens » qui font partie de ce corps; les remplacer « par des gens tout à fait indignes d'estime »; de pareils exploits semblent trop minces à cet agent. Accompagné de deux secrétaires, Forfait et Grugeon, dont les noms symboliques encadrent assez heureusement celui de leur chef, Rapinat met en coupe réglée les finances helvétiques. Le scandale est tel qu'une plainte est adressée à Paris. Le Directoire délibère. Les faits sont patens : Rapinat « n'est pas seulement un exacteur impudent, c'est un faiseur de coups d'État audacieux. » Seulement, le drôle est beau-frère de Rewbell, qui lui a donné cet os, la Suisse, à ronger. Il serait regrettable de contrister l'âme de Rewbell... Rapinat est donc maintenu à ce poste, où il déshonore la République. Et la morale n'est vengée que par une épigramme :

La pauvre Suisse qu'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de rapine
Ou rapine de Rapinat (5).

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 348 à 352, *Lettre de Jourdan à Barras*, du 13 prairial an VII.

(2) Voir t. III, p. 73 à 79.

(3) Voir t. III, p. 288.

(4) Sur les procédés jacobins fréquemment employés par les agens du Directoire à l'étranger, voir le rapport du ministre de Prusse, Sandoz-Rollin, à son gouvernement (juin 1798). Treilhard a dit à ses collègues : « C'est à l'impéritie de vos agens qu'il faut attribuer l'alarme qui est répandue en Europe... Ne voit-on pas Garat donner au roi des Deux-Siciles le conseil de se faire jacobin? Ne voit-on pas Ginguené organiser une guerre contre le roi de Sardaigne et Gênes?... » (Cité par M. Pallain, *Ministère de Talleyrand*, p. XXXVI.)

(5) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 236, 237. On remarquera qu'un passage du récit consacré à Rapinat semble indiquer que M. Rousselin de Saint-Albin aurait été l'auteur de ce quatrain.

Destitution, inscription de Truguet sur la liste des émigrés; impunité, faveur de Rapinat : la politique même du Directoire résumée en deux actes cruellement significatifs, l'image du régime avec ses deux profils, l'un d'injustice et de violence, l'autre de cynique improbité.

Mais voici qui est plus douloureux, plus humiliant encore, — une autre plaie honteuse qu'il faut bien dévoiler aussi, et qu'on ne peut, après cent ans écoulés, exposer aux regards sans que quelque chose souffre au fond de nos cœurs. L'armée elle-même, cette généreuse armée où s'était réfugié pendant la Terreur le meilleur de l'âme ardente et pure de la Révolution, — l'armée est contaminée comme le reste; en sorte que, par le rayonnement du foyer de corruption qui réside en son chef, la France est pourrie jusque dans le plus sain de ses membres. Et c'est Barras encore qui va nous montrer combien les armées du Directoire sont inférieures, — non pas sans doute en vaillance dans les soldats ni en talens dans les chefs, mais en valeur morale, — à ces admirables armées de l'an II.

Notons d'abord que le pays est dégoûté de cette guerre qui ne finit pas. Ces campagnes, ces conquêtes lointaines, auxquelles il ne comprend plus rien, le touchent beaucoup moins que les combats livrés naguère sur la frontière menacée. Dans les dernières années du Directoire, comme dans les dernières années de l'Empire, et en vertu de causes identiques, la France ne veut plus se battre : « *les formes les plus inexorables sont employées pour lever la conscription* (1). » Lisez le récit des aventures de ce malheureux bossu (2), arrêté plusieurs fois par la gendarmerie, traîné de prison en prison comme réfractaire, malgré la dispense en bonne forme, pour cause d'infirmité physique, qu'il invoque : sommes-nous en l'an VII ou en 1813 ?

Dans ces armées, dont le recrutement devient difficile, la désorganisation règne : « *tout y est en dislocation; une partie des généraux est destituée et en instance d'être jugée; les soldats sont fatigués, demandent à rentrer dans leurs foyers* (3)... » Trop faible, trop divisé, trop mobile et trop ondoyant dans ses vues pour s'imposer avec la souveraine autorité du Comité de Salut public, le Directoire croit faire œuvre de gouvernement fort en prononçant de brutales et fréquentes révocations. C'est ainsi que Masséna est destitué. Le ministre de la Guerre s'interpose heureusement, obtient l'ajournement de la mise à exécution de

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 328.
(2) *Ibid.*
(3) Voir t. III, p. 385.

l'absurde décret (1) qui, au moment le plus critique, va priver la France d'un pareil homme de guerre. Ce jour-là, Bernadotte a bien mérité du pays ; car c'est précisément quelques semaines après cet incident que Masséna remporte sa belle et décisive victoire de Zurich (septembre-octobre 1799).

Au ministère le plus important, — puisque la République est en guerre avec une partie de l'Europe, — au ministère de la Guerre, les titulaires du portefeuille apparaissent, passent, s'évanouissent avec une rapidité d'ombres de lanterne magique. L'exemple le plus significatif de cette désastreuse instabilité est fourni par Bernadotte. Appelé au ministère dans des circonstances très critiques, après le désastre et la mort de Joubert à Novi (août 1799), Bernadotte a fait preuve d'activité, de résolution, tant contre les soulèvemens royalistes à l'intérieur que contre la coalition (2). Il a donc préparé, par une bonne administration, les deux grands succès de Brune en Hollande, à Bergen, et de Masséna en Helvétie, à Zurich (septembre-octobre 1799). Bernadotte, en butte à l'hostilité de Sieyès, qui voudrait la Guerre pour son protégé Marescot, n'en est pas moins chassé du ministère (3).

Autre trait qui, comme la résistance à la conscription, fait songer aux derniers temps de l'Empire : les généraux se jalousent, se montrent moins entreprenans, et, devenus trop riches, payent moins allégrement de leur personne sur le champ de bataille : « *la discorde fait des progrès parmi nos meilleurs généraux;... l'ardeur des chefs militaires commence à se ralentir : ils ont acquis la fortune...* (4) » Et comment l'ont-ils acquise? Hélas! en s'inspirant des exemples funestes que donnent les hommes qui gouvernent la France, en tirant profit de leurs commandemens, comme directeurs et ministres tirent profit de leurs fonctions, et, puisqu'il faut tout dire, en mettant au pillage les pays conquis.

La pénurie dans laquelle il est laissé par le gouvernement oblige Bonaparte à nourrir la guerre par la guerre, durant la campagne de 1796 et 1797. Des lourdes contributions qu'il lève sur l'Italie, deux parts sont faites : avec l'une, il nourrit, habille,

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 470-471.

(2) Voir au t. IV, p. 6 à 10, quelques-unes des circulaires de Bernadotte, rédigées par son secrétaire à la Guerre, Rousselin de Saint-Albin.

(3) Voir l'édifiante histoire de la destitution de Bernadotte, t. IV, p. 10 à 21.

(4) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 338 et 330. Voir aussi, même tome : « Masséna est piqué de se trouver placé sous les ordres de Jourdan » (p. 323). Bernadotte consent à servir sous Jourdan, mais non sous Masséna (p. 325). Macdonald brigue le commandement en chef de Championnet et mine sourdement son crédit auprès du Directoire (p. 318 et 325). Moreau intrigue contre Schérer (p. 332), etc.

solde son armée; avec l'autre, il aide, entretient le gouvernement (1). Le glorieux général de l'armée de Sambre-et-Meuse fait de même : Hoche met, lui aussi, de l'argent à la disposition du Directoire (2), et cet argent ne paraît pas avoir une provenance autre ni plus avouable que les millions expédiés à Paris par son collègue de l'armée d'Italie. Le plus répugnant des spectacles nous est ainsi offert : des généraux vainqueurs qui rançonnent impitoyablement les vaincus; un gouvernement qui encourage ces déprédations, puisqu'il ne rougit pas d'en percevoir la dîme. S'ils revenaient parmi leurs successeurs, Marceau et Dugommier devraient se voiler la face. Exactions et rapines sont désormais mœurs courantes dans les armées, comme dans l'administration, comme dans le gouvernement de la République. A tous ceux qu'il emploie, le Directoire communique la tare d'improbité qui est en lui.

VI. — L'ESPRIT PUBLIC : LASSITUDE ET DÉCOURAGEMENT UNIVERSELS; DÉCADENCE DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE

Cependant, le pays souffre chaque jour davantage.

La Terreur frappée à mort avec Robespierre, on a cru que la crise financière allait cesser; et cette idée ne fut certainement pas étrangère à la sensation de délivrance que la nation éprouva en apprenant le 9 Thermidor. Car, de même que la Bastille avait été le symbole de l'ancien régime, Robespierre avait fini par incarner aux yeux de la France le système terroriste et toutes ses violences, y compris celles de sa fiscalité.

Vain espoir ! Le pouvoir est aux mains des hommes qui ont tué Robespierre, et la crise financière dure toujours, puisque le duel engagé entre la Révolution et l'Europe, — cause profonde de cette crise, — n'est pas terminé. Et non seulement elle dure, mais elle rappelle par son intensité, comme aussi par le caractère des remèdes qu'on emploie pour la conjurer, les plus sombres jours du régime jacobin dont la France s'est crue délivrée. Conversion des assignats en mandats territoriaux, bientôt discrédités

(1) Voir *Mémoires de Barras*, t. III, p. 96 et 248 à 251. « Jusqu'en frimaire an V, sous le rapport financier, l'armée, en Lombardie, avait été habillée, nourrie et payée, un arriéré considérable avait été soldé, et *quelques millions avaient été successivement remis au gouvernement français*. La Lombardie seule avait procuré ces ressources, à l'exception de cinq millions payés par le Pape (p. 250)... »

(2) Voir t. II, p. 498. Quelques jours avant le 18 Fructidor, Hoche a dit à Barras : « Vous êtes ici sans argent : vos deux collègues m'en ont fait l'aveu. J'ai quelques fonds à l'armée : *je puis vous adresser quelques mille louis dont le Directoire peut avoir besoin dans la circonstance.* »

à l'égal des assignats eux-mêmes; emprunt forcé de 600 millions; augmentation des droits d'enregistrement et de timbre; droit de passe sur les routes; réduction de la dette publique au tiers par une sorte de banqueroute de l'État : pas une condition sociale qui ne soit atteinte, brutalement lésée dans ses intérêts par les expédiens désespérés d'une fiscalité aux abois.

Donc, Robespierre est mort, mais les procédés jacobins lui survivent. Rien n'est changé. Je me trompe ; il y a quelque chose de nouveau, un spectacle que ces jacobins détestés, que l'Incorruptible n'auraient pas toléré, et dont ils eussent avec raison lavé la honte dans le sang : la bande des agioteurs infâmes qui épie les réactions de ces mesures sur le crédit, qui guette les convulsions de la fortune publique, et, avec la complicité de certains hauts fonctionnaires de la République, dresse à grands coups de spéculations d'insolentes fortunes sur la ruine de tous. En sorte que ce peuple, si lourdement pressuré, n'a plus même comme autrefois dans sa détresse la consolation de se dire que c'est pour le salut de la patrie qu'on le réduit ainsi à la misère, puisqu'il sait, puisqu'il voit qu'une partie de cet or qu'on lui arrache reste aux mains de bandits, et puisqu'il reconnaît avec stupeur, au premier rang de ces bandits, quelques-uns des hommes — députés, ministres, Directeurs — qui le gouvernent. Écoutez Mallet du Pan : « Nul pinceau ne peut rendre le tableau de cette capitale (Paris) où le pain ne se distribue que tous les deux jours, où chacun voit périr entre ses mains le signe représentatif de sa richesse, où la livre de chandelles coûte 200 francs (en assignats), où la population se divise en dupes et en fripons qui se volent eux-mêmes dans les poches, pendant que le gouvernement s'occupe à son tour de les voler. Une licence affreuse, plus de devoirs, de morale, d'honneur, de sentiment, de respect humain... Cette dépravation et cette misère répondent au gouvernement de la soumission du peuple (1). »

Stofflet et Charette sont morts (25 février et 29 mars 1796); la Vendée est à peu près pacifiée par Hoche : et pourtant la guerre civile sévit toujours. Conjuré dans l'Ouest, le fléau reparaît dans le Midi, s'y installe, y prend, sous des formes diverses, le caractère d'une sorte de mal endémique. Routes infestées par le brigandage, pillage des caisses publiques, assassinats d'acquéreurs de biens nationaux, de fonctionnaires, de patriotes par les *Compagnons du Soleil* ou les *Compagnons de Jésus :* les excès de la Terreur blanche répondent dès la fin de 1795 aux excès de la Ter-

(1) *Correspondance avec la cour de Vienne*, t. I, p. 384.

reur révolutionnaire, les crimes des « chauffeurs » royalistes à ceux des tueurs jacobins de 1793.

La gendarmerie désorganisée est impuissante à contenir l'audace de ces bandes. Dans la Haute-Garonne, c'est une armée entière, 16000 hommes, marchant le drapeau blanc déployé, au cri de « Vive Louis XVIII! (1) » A Paris même, collision sanglante entre « chouans » et républicains, à l'occasion de la réunion de la société du Manège (24 messidor an VII-12 juillet 1799). Partout l'insécurité, la violence rendue plus hardie par l'impunité, le vol à main armée, le meurtre, un déchaînement de passions sauvages déguisées en représailles politiques, une sorte de retour à l'état de nature, les deux tiers de la France offrant le spectacle d'une ville prise d'assaut, mise à sac.

Contre ces excès, qu'il n'a su ni prévenir, ni châtier, le Directoire édicte une loi dite *des otages*, imprégnée du pire esprit de la Terreur, frappant sans pitié les innocens pour atteindre les coupables — loi aussi barbare que les mœurs à la répression desquelles ses auteurs la destinent. Et le jour même où il la promulgue, il lance au peuple français une proclamation dans laquelle « il jure de s'ensevelir sous les ruines de la République, plutôt que de souffrir qu'il soit porté atteinte à la liberté (2). »

Ce peuple pillé, massacré, le gouvernement l'accable sous le poids d'une législation tracassière et oppressive. Loi de police, soumettant à des formalités sans fin tous les Français de passage à Paris et non domiciliés dans cette ville ; peines correctionnelles contre quiconque se servira de cloches pour appeler les citoyens à l'exercice d'un culte ; célébration forcée du décadi, interdiction non seulement de tout travail, mais même défense aux commerçans d'étaler leurs marchandises, ce jour-là, sur la voie publique (décembre 1797) ; rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, « vieille loi barbare tombée jadis sous les coups de Robespierre et de Danton (3) » ; responsabilité des imprimeurs pour tous ouvrages sortant de leurs presses : pas une de ces mesures qui ne soit intolérablement vexatoire, pas une qui ait — comme la plupart des mesures tyranniques ou sanguinaires de la Convention — l'excuse d'être imposée par l'inexorable nécessité du salut public; pas une, enfin, qui ne procède de l'esprit le plus contraire à ces larges et généreux principes de 1789, dont ose se réclamer l'hypocrisie de ce gouvernement.

Sous le poids de toutes ces misères, la vieille morale répu-

(1) Voir Ernest Hamel, *Hist. de la République sous le Directoire*, p. 287.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 279.
(3) Ernest Hamel, *ouvrage cité*, p. 108.

blicaine, celle des premiers temps de la Révolution, si rigide, si fière, et qui donnait aux âmes une si forte trempe, s'est affaissée, relâchée. Barras lui-même l'atteste, et nous pouvons l'en croire, apparemment : « Le goût des places et même des ambassades continue et redouble. Nos anciens collègues de la Convention nationale disent : Pourquoi laisserions-nous aux aristocrates tous les avantages de la société, toutes les prérogatives que nous avons eu la modestie de rejeter si longtemps (1)?... » « Le relâchement de la morale républicaine continue à pénétrer dans toutes les classes. » Et il note avec tristesse, à l'appui de cette observation, qu'un certain nombre de députés des Cinq-Cents, militaires en non-activité, ont réclamé néanmoins des rations de fourrage. « Tout en reconnaissant que c'est un abus, le Directoire accorde les rations (2) », conclut mélancoliquement l'austère moraliste. Et c'est bien ainsi — par la capitulation de la loi et la mise au pillage des deniers de l'État — que devaient finir sous un pareil gouvernement ce petit incident et beaucoup d'autres, sans doute, de même nature, mais plus graves, dont Barras s'est dispensé de nous entretenir.

La qualité des âmes a donc baissé; simultanément l'idée républicaine a perdu le souverain empire que naguère encore elle exerçait sur ces âmes. Et ce n'est pas un médiocre honneur pour la République, telle que l'avaient conçue les hommes de l'âge héroïque et pur, que d'avoir commencé à décliner précisément à l'heure où commençaient à décliner aussi les vertus dont elle avait eu la généreuse ambition de donner l'exemple à tous les peuples. Un sourd travail de désenchantement s'opère dans la conscience française, désabusée du bel idéal qui quelques années auparavant avait provoqué en elle d'irrésistibles élans d'enthousiasme et de foi. Ces fruits, — amers ou pourris, — que la République parvenue à maturité a donnés, on les compare aux promesses de sa fleur : et c'est pour tous les dogmes, politiques aussi bien que religieux, le symptôme même de leur ruine prochaine, quand l'esprit d'examen commence à dresser, en regard de ce qu'ils ont promis, le bilan de ce qu'ils ont tenu. « La lassitude est à son comble », écrit Mallet du Pan dès 1796; « chacun ne songe qu'à passer en repos le reste de ses jours. *On ne vote plus, même quand il s'agit de se débarrasser d'administrateurs suspects*... On ne pense qu'à soi, et toujours qu'à soi... On ne pense qu'à piller et qu'à dépenser; *il n'existe plus d'opinion; on se moque de toutes les constitutions faites ou à faire*... Tous sont

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 239.
(2) Voir t. III, p. 242.

plongés dans une sorte d'insouciance et de léthargie sur leurs divisions politiques. Chacun ne se préoccupe plus que de boire, manger et jouir... »

Pour « ranimer l'esprit public », le Directoire prend un arrêté ordonnant à tous les directeurs des théâtres de Paris de « faire jouer chaque jour par leurs orchestres avant le lever de la toile les airs chéris des républicains. Dans l'intervalle des pièces, on chantera toujours l'hymne des Marseillais... » Obligatoire, cette *Marseillaise* qui jaillissait jadis avec une si ardente spontanéité de tous les cœurs! Deux jours après, le ministre de la police, Merlin de Douai, annonce dans un rapport qu'au théâtre Feydeau « *les airs chéris des républicains n'ont été accueillis que par des huées* (1). »

Et ce n'est pas la bourgeoisie seule qui s'est détachée de la République. Écoutez ce que dit Barras de l'esprit des faubourgs de Paris : « Cette partie de la population, si animée aux premiers jours de la Révolution, *avait éprouvé de si pénibles mécomptes*, qu'elle était depuis longtemps tout à fait portée au repos (2). » N'est-il pas étrangement significatif aussi, ce récit qu'il nous donne de la cérémonie commémorative de l'exécution de Louis XVI en l'an V (1797)? Le peuple accueille par des quolibets et des risées le défilé des ministres et des Directeurs, superbement drapés dans la pompe théâtrale de leurs costumes officiels. A ces chefs de l'État, parés, empanachés comme des mameluks, les femmes du peuple adressent au passage d'irrévérencieuses grimaces. A Notre-Dame, on jette, du haut des galeries de la nef, de la terre et des toiles d'araignée, on crache sur les Directeurs. Gamineries, direz-vous, incorrigible instinct d'opposition et de moquerie du peuple de Paris à l'égard du pouvoir. Soit! Mais le silence de ce peuple n'est pas au nombre de ses gamineries coutumières; son silence exprime toujours quelque chose de profond. Or « *le peuple demeura silencieux au cri de Vive la République! répété seulement par les autorités* (3). » Apparemment la République est déjà bien malade, puisque le peuple de Paris refuse de s'associer au mensonge de ce cri qui proclame la santé de la moribonde, et puisqu'il reste muet, — comme devant la mort, quand elle passe dans la rue sous ses yeux.

(1) De Barante, *Histoire du Directoire*, t. I, p. 64.
(2) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 434.
(3) Voir t. II, p. 285.

VII. — L'IDÉE DE COUP D'ÉTAT MILITAIRE ; LA DICTATURE FATALE ET IMMINENTE

De toutes les classes de la nation, c'est l'armée qui est restée le plus fidèlement attachée à la République. Et c'est l'armée pourtant, chose étrange, qui, sans le savoir ni le vouloir, va la mettre au tombeau. Or une large part de la responsabilité de ce fait pèse sur le gouvernement directorial lui-même. Barras va nous le prouver par de graves et irrécusables témoignages.

Durant les « guerres de la liberté », c'est-à-dire tant que la France révolutionnaire a été menacée dans son existence par la coalition, l'armée est restée étrangère à la politique. Sans doute, les grandes crises telles que la proscription des Girondins, le jugement et la condamnation de Danton, la chute et la mort de Robespierre, franchissaient l'enceinte de la Convention et retentissaient jusque dans les camps. Elles y soulevaient même d'ardens débats : qui donc, parmi les chefs ou les soldats, aurait pu rester, même à distance, spectateur impassible d'un tel drame? Mais l'intérêt passionné qu'ils portaient aux péripéties de la lutte engagée à Paris entre les partis n'impliquait nullement la tentation, pour les armées de ce temps, d'intervenir dans ces dissensions, d'y jouer un rôle direct, actif. Leur tâche était de défendre la Révolution et la Patrie contre l'ennemi du dehors. Elles la jugeaient suffisante. Elles ne la confondaient nullement avec celle de la Convention et de ses Comités, à qui incombait le soin d'exterminer l'ennemi intérieur, aristocrates, modérantistes, etc. Ces armées de 92, de 93, de 94 étaient, si l'on veut, des armées « citoyennes », puisque la chose publique était l'objet de leur plus ardente sollicitude. Elles n'étaient point des armées « politiciennes », si l'on peut dire, puisqu'elles restaient strictement confinées dans leur fonction héroïque — de laquelle nul ne songeait d'ailleurs à les détourner.

Avec le Directoire, tout change. Le gouvernement cherche dans l'armée le point d'appui qu'il sent se dérober sous lui dans la nation. Il l'invite à prendre parti en faveur de lui-même contre ses adversaires ; il l'encourage à approuver ses actes, en attendant qu'il la convie à y participer. En un mot, il introduit, — et ce n'est point là le moindre méfait de ce régime, — la politique dans l'armée, sans se douter, tant ses vues sont courtes, qu'il prépare ainsi sa propre ruine, ce qui importe peu, et, ce qui importe beaucoup plus, la ruine de la liberté.

Le pouvoir est à peine depuis quelques mois aux mains du

Directoire exécutif, que l'esprit nouveau des armées se révèle dans ses adresses au gouvernement. Lisez et méditez celle-ci, par exemple, dont Barras nous a transmis le texte :

« Citoyens Directeurs, de tous les animaux produits par le caprice de la nature, le plus vil est un roi, le plus lâche un courtisan, et le pire de tous, un prêtre »... Cette profession de foi semble devoir prêter seulement à sourire : c'est la phraséologie révolutionnaire dans toute la sincérité comique de son emphase. Mais écoutez la suite : « Si vous craignez les royalistes, *appelez l'armée d'Italie;* elle aura bientôt balayé les chouans, les royalistes et les Anglais. Nous poursuivrons ces assassins jusque dans la garde-robe de George III, *et nous ferons subir au club de Clichy le même sort qu'à celui du Raincy* (1). »

Ainsi une armée offre ses services, non contre l'Autrichien ou l'Anglais, mais contre un parti dont les progrès, légaux d'ailleurs, inquiètent les détenteurs présens du pouvoir. De quoi se mêlent ces soldats? Quelle est donc leur mission : combattre le club de Clichy, ou Davidovich et Wurmser? Qui leur a inspiré l'audace de parler ainsi sous les armes, d'adresser aux chefs de l'État de semblables ouvertures, si ce n'est la certitude que paroles et ouvertures seront bien accueillies? Et elles le sont en effet. Vainement Carnot et Barthélemy proposent de sévir contre une aussi flagrante violation de la discipline, de s'opposer énergiquement à l'introduction de pareilles mœurs dans l'armée. Rewbell et Barras approuvent hautement l'étrange démarche de la 21e brigade d'Italie; la proposition de Carnot est écartée; le droit d'ingérence des armées dans les actes de la politique intérieure, sous forme de blâmes, d'éloges ou de conseils, se trouve par là implicitement reconnu; — et les adresses expédiées par ces armées aux pouvoirs publics se succèdent désormais avec régularité, de plus en plus impérieuses et menaçantes. « La division Augereau *a fait une adresse tellement vigoureuse* que Bonaparte a hésité à la répandre; celle de la division Masséna, celle de Joubert, *l'une adressée au Directoire, l'autre à l'armée de l'Intérieur, nous sont parvenues.* Le nombre des pétitionnaires est de 12 000 (2). »

De l'instrument imprudemment mis entre leurs mains, les chefs ambitieux s'emparent aussitôt. Hoche et Bonaparte annoncent que les deux armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie « *parlent de rentrer en partie dans l'intérieur* pour y faire justice des assassins et des contre-révolutionnaires, *envers lesquels le Directoire*

(1) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 499.
(2) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 486.

s'est montré trop indulgent (1). » Il n'est pas jusqu'à un soudard comme Augereau qui ne prétende exercer, au nom des troupes qu'il commande, une pression sur les résolutions du pouvoir exécutif. Introduit au Directoire, « Augereau, de prime abord et sans préparation de discours, déclare que les braves de l'armée d'Italie *ne souffriront pas* que les royalistes opèrent la contre-révolution, que 12000 braves qu'il commande sont prêts à marcher contre eux (2)... » Le Directoire laisse dire, le Directoire approuve, heureux de placer les coups de force qu'il médite sous le patronage et la sauvegarde des vainqueurs de l'Europe : « Nous sommes convenus avec le général Hoche *que son armée se prononcera*, qu'elle fera des adresses au Directoire, qui se mettra en position de les soutenir (3). » L'armée *se prononcera*, l'armée de Sambre-et-Meuse! En quel pays sommes-nous : France ou Espagne?... Et c'est ainsi que cette pratique détestable et funeste, l'intervention de l'armée dans le conflit des partis, devient un système approuvé par le gouvernement, un des rouages essentiels du régime directorial.

Voilà donc l'armée introduite, jetée dans la politique. Qu'y fera-t-elle? Ce que tout le monde a fait depuis dix ans. Le peuple a eu ses journées : 14 Juillet, 5 et 6 Octobre, 20 Juin, 10 Août. Pouvoir exécutif et pouvoir législatif ont eu les leurs : 18 Fructidor et 22 Floréal pour l'un, 30 Prairial pour l'autre. L'armée seule n'a pas donné encore : son tour est venu. Quelle considération pourrait la retenir? Le respect de la loi? Tout le monde l'a violée. Le respect du gouvernement? Tout le monde le méprise. — Ainsi se forme, se précise peu à peu l'idée du coup d'État militaire libérateur, exécuté par l'armée pour le plus grand bien de la Révolution, mise en péril par les incapables et par les traîtres du gouvernement et des Conseils, par les complots des royalistes, par « l'or de Pitt » et par les chouans.

Ce coup d'État, d'ailleurs, l'aveugle gouvernement qui en sera la victime semble s'ingénier à y préparer d'avance les esprits de ceux qui le commettront, à les libérer de tout scrupule, à affaiblir, à ruiner en eux la salutaire doctrine qui, dans toute entreprise, dans tout triomphe de la force sur la loi, refuse de voir autre chose qu'un crime.

C'est avec la complicité de Hoche que le 18 Fructidor s'accomplit. Argent mis à la disposition du Directoire; offre de rapprocher ses troupes de la « ligne constitutionnelle », afin d'être mieux

(1) Voir t. II, p. 485.
(2) Voir t. II, p. 502.
(3) Voir t. II, p. 498.

à portée d'accourir, le cas échéant, et de prêter, dans Paris même, main-forte aux « triumvirs »; envoi secret à Paris de son chef d'état-major Chérin, qui vient, dès le 2 fructidor, assister Barras dans la préparation du complot tramé contre les Conseils (1) : il faut qu'on s'y résigne, Hoche a trempé dans le coup d'État. « Toutes ses démarches, déclare M. Albert Sorel, tendent à prouver qu'il avait partie liée avec Barras, et qu'il n'attendait qu'un ordre pour engager l'action (2). » Mais qui donc a distrait le chef de l'armée de Sambre-et-Meuse des besognes héroïques qui lui étaient plus familières que ces basses œuvres de la politique où nous rougissons de le voir engagé? Qui donc a fait du Pacificateur de la Vendée un général de *pronunciamiento?* Qui donc l'a suborné, l'a débauché de son devoir, de sa gloire; qui donc, sinon le gouvernement lui-même, a poussé le vainqueur de Neuwied à donner, le premier, l'exemple de méditer un attentat contre la représentation nationale, d'en appeler, contre les institutions de son pays, aux baïonnettes de ses soldats? Et qui pourrait être assez aveugle pour ne pas voir que si les intentions de Hoche et de Bonaparte ont différé, la conduite du premier en l'an V annonce déjà celle du second en l'an VIII et que Fructidor et Brumaire, enfin, sont deux frères jumeaux nés d'une même mère, la rébellion contre la loi?

Hoche du moins est resté étranger à l'exécution du coup d'État : non pas de son plein gré, d'ailleurs, et tout simplement parce que le Directoire, au dernier moment, préféra les services d'un moins important et par conséquent plus docile et plus sûr auxiliaire. Mais que dire du rôle qu'Augereau — l'Augereau de Castiglione — a joué dans l'événement! Écoutez Barras : « Augereau avait bu quelque peu de vin de Champagne pour se préparer... En apercevant Ramel, il lui arracha ses épaulettes et poussa la dureté jusqu'à lui en battre le visage (3)... » Voilà par quels exploits de policier ivre et brutal l'intrépide soldat d'Italie se signale au 18 Fructidor, voilà le titre rare qu'il a conquis à la récompense qu'on lui décerne quand « il n'est plus *utile à Paris* (4) »; voilà enfin les emplois que destine ce gouvernement aux plus illustres chefs de nos armées! Car il a pensé à Bonaparte et à Moreau comme à Hoche (5); il a hésité entre Bernadotte (6) et Augereau.

(1) Sur cette participation de Hoche au 18 Fructidor, voir *Mémoires de Barras*, t. II, p. 497 et 498; t. III, p. 7.

(2) Voir *Revue de Paris* du 1er août 1895, *les Vues de Hoche*, par M. Albert Sorel.

(3) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 19.

(4) Voir t. III, p. 40.

(5) Albert Sorel, *ubi supra*.

(6) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 16.

C'est de ses propres mains qu'il les dresse à l'insurrection contre les institutions de leur pays. Un de ses principaux soins n'est-il pas de placer toujours au commandement de la 17e division, c'est-à-dire à Paris, un homme sûr, qui puisse rendre de nouveau les services qu'Augereau a rendus, — un gendarme qu'il puisse lâcher, selon les exigences de sa politique, soit contre les « royalistes », soit contre les « anarchistes » des Conseils?

L'armée a donc désormais, outre sa mission propre, nationale, — la défense de la patrie, — deux tâches nouvelles, aussi peu glorieuses l'une que l'autre à remplir : au dehors, elle pressure les populations vaincues pour entretenir avec le fruit de ses rapines le gouvernement; au dedans, elle est la complice, ou même l'exécutrice des coups de force au moyen desquels ce gouvernement retient désespérément le pouvoir qu'il sent échapper à ses mains débiles et brutales. Il ne semble pas qu'on puisse formuler contre le régime directorial une accusation plus accablante que le simple énoncé d'une pareille conception du rôle de l'armée.

Or ce n'est pas en dévouement, mais en mépris, que le paie cette armée : et il est presque plus grave pour un gouvernement d'être méprisé que d'être haï. Voici deux généraux dont les convictions républicaines ne peuvent être l'objet d'aucun soupçon : Bernadotte et Joubert. Tous deux ont combattu, non sans gloire, pour la Révolution; Joubert même va, dans quelques mois, se faire tuer héroïquement pour elle à Novi. Barras rapporte une conversation de ces deux chefs en 1797. Joubert dit : « *On perd bien du temps en verbiage;* moi, quand on le voudra, *je finirai tout cela avec vingt grenadiers.* » Bernadotte approuve, et, en bon Gascon qu'il est, renchérissant sur le propos de son camarade, ajoute : « Vingt grenadiers, c'est trop; un caporal et quatre hommes, c'est bien assez *pour faire déguerpir les avocats* (1). »

J'ai montré plus haut les origines de l'idée du coup d'État militaire, et la part qu'il convient d'attribuer au gouvernement directorial lui-même dans la formation de cette idée. La voici parvenue à son expression définitive et parfaite, enrichie d'un élément nouveau : l'idée de dictature militaire, qui devait tôt ou tard se greffer sur celle du coup d'État exécuté par les mains de l'armée. Les jours du Directoire désormais sont comptés. Que ce soit Hoche ou Bonaparte, ou même un autre, qui débarrasse la France de ce régime dont elle est lasse jusqu'à l'écœurement, — car, à défaut de Hoche et de Bonaparte, un autre, il n'en faut pas douter, se

(1) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 361.

serait trouvé pour accomplir l'œuvre, — une chose est bien certaine, c'est que, dès 1797, le régime est condamné. « Le Directoire était arrivé à un tel point de déconsidération, qu'à défaut de Bonaparte, *quelque autre chef d'armée aurait fait un 18 Brumaire comme lui : Hoche peut-être, s'il eût vécu.* » Ainsi parle le républicain Carnot (1). On est dégoûté du gouvernement des assemblées, de leurs discussions, des misérables intrigues au milieu desquelles périclite, agonise même, la chose publique ; on souffre du spectacle de l'impuissance dans laquelle se débat le pouvoir exécutif.

Après le 18 Fructidor, Barras, s'il faut l'en croire, aurait reçu d'Augereau le conseil de s'emparer du pouvoir tout entier et de gouverner seul la France (2). Ambition trop haute pour un Barras ! A celui-là il suffit de jouir. Le pouvoir suprême à cet épicurien paresseux et sceptique ? Oh ! que non pas ! Bonne table, train fastueux, jolies femmes et de vertu facile, de l'argent : Barras n'en demande pas davantage.

Mais voici un homme d'une bien autre trempe, une âme ardente et fière, qui a goûté à la gloire sans que la gloire l'assouvisse, — qui voudrait maintenant goûter au pouvoir, qui se sent digne de l'exercer et qui l'est en effet. Devenir le Pacificateur de la France, n'est-ce pas un beau rêve pour le Pacificateur de la Vendée ? Hoche est prêt à la dictature (3) comme il l'était au coup d'État. Son refus du commandement de l'armée d'Irlande, — un exil déguisé, — ses paroles aussi bien que ses actes, le ton étrangement personnel qui règne dans sa correspondance pendant les derniers mois de sa vie, tout enfin révèle en ce noble chef l'inquiétude et l'orgueil d'une pensée hantée par de grands desseins.

Ainsi, — et c'est à cette constatation que tendaient les pages qui précèdent, — deux ans avant Brumaire, le divorce de la France et de son gouvernement est complet. La nation, qui souffre de mille maux auxquels le Directoire ne sait pas porter remède, l'accuse d'en être l'auteur ; l'armée, détournée par lui de sa fonction, les chefs militaires mêlés par lui aux conflits des partis, le méprisent ; le coup d'État militaire, ayant pour but de délivrer la France d'un régime tombé dans le plus profond discrédit, apparaît comme la ressource unique.

(1) *Mémoires sur Carnot*, par son fils, t. II, p. 29.
(2) *Mémoires de Barras*, t. III, p. 22, 23.
(3) Sur ce point, voir la belle étude, déjà citée, de M. Albert Sorel. L'auteur estime que les intentions de Hoche étaient « incontestablement pures » et que s'il était prêt à s'emparer de la dictature, il était aussi « décidé à l'abdiquer dès que le péril serait conjuré. » Hoche du moins l'affirme ; et cette affirmation paraît à M. Sorel suffisante.

Chose plus grave, plus significative encore du tort irréparable que le Directoire a fait à l'idée républicaine et de la décadence de cette idée : la considération que ce coup d'État militaire peut avoir pour conséquence logique le rétablissement du pouvoir d'un seul, d'une forme nouvelle de cette « tyrannie », contre laquelle tant de sermens d'éternelle haine ont été prononcés, — cette considération non seulement n'effraie plus personne presque, mais séduit au contraire un grand nombre d'esprits, même parmi les plus chauds partisans que la Révolution garde encore dans le pays. « La dictature, dit un contemporain, *ne trouvant de résistance ni dans la nation ni dans ses députés, s'avançait audacieusement sur les débris de la Constitution* (1). » En 92, 93, 94, le peuple français, décidément conquis au nouvel ordre de choses, avait achevé de se détacher de la Monarchie. La réconciliation de ce peuple avec l'idée de pouvoir suprême exercé par un seul homme a été l'œuvre du Directoire. Jamais gouvernement n'a creusé, avec une aussi aveugle persévérance que celui-là, la tombe où il allait être dédaigneusement jeté, comme une chose morte qu'il était, et où la République, — expiant injustement le tort qu'elle avait aux yeux de la nation de s'être identifiée avec un régime aussi malfaisant et aussi vil, — allait être ensevelie avec lui.

Barras raconte qu'en 1797, un prêtre émigré, rentré en France sous un déguisement de courrier, la parcourut, afin d'étudier l'état des esprits. Et la conclusion d'une lettre, interceptée par la police et transmise au Directoire, que ce prêtre adressait à l'évêque du Puy-en-Velay, était : *la France est grosse d'un roi* (2).

Ce prêtre a bien discerné les symptômes d'un prochain enfantement. Oui, la France est en travail. Mais où le sagace observateur se trompe, c'est quand il annonce que de cet effort pour mettre au monde une forme nouvelle et meilleure de gouvernement, la royauté va sortir. Un roi, non pas! Ce serait revenir au point de départ, à 1789, et la France, si désenchantée qu'elle soit du présent, est bien loin encore de songer à rétrograder vers ce passé. La Révolution n'a pas achevé son cycle, n'a pas trouvé la forme dernière qu'elle cherche obscurément. Laissez-la procéder à cette suprême et logique métamorphose. Sa vertu n'est pas toute épuisée ; elle se sent de la force encore à dépenser ; un grand destin, ébauché seulement, à remplir ; des idées à semer dans le

(1) *Le 18 Fructidor*, ouvrage anonyme en deux volumes, Hambourg, 1799, t. I, p. 117.
(2) *Mémoires de Barras*, t. II, p. 261.

monde en secouant sur lui les plis du drapeau conquérant de la France; de l'avenir, enfin, plein le cœur!

La France ne veut pas un roi, qui mettrait en péril sa chère égalité, épave de la Révolution, à laquelle le pays s'est attaché d'une prise invincible. Quant à la liberté, qu'elle sombre si elle veut : c'est une menteuse qui n'a pas tenu ses promesses!

La France est grosse, en effet : non d'un roi, mais d'un maître. Après les quatre années de l'impuissant gouvernement de ces cinq hommes, c'est une pensée ferme et lucide, c'est une volonté, une énergie, c'est une tête, un chef que le peuple réclame, — un dictateur, enfin, comme chez les Romains!

Hoche aurait pu être cet homme-là, et si la France l'a tant pleuré, c'est moins peut-être en souvenir des grandes choses qu'il avait accomplies, qu'en témoignage d'une vague et profonde espérance qui s'évanouissait avec lui.

Mais voici que, — pour remplacer Hoche, — au-dessus du bas horizon empesté par les miasmes de la pourriture directoriale, voici que se dresse, dans un nimbe doré par le soleil d'Italie et d'Égypte, une tête énigmatique, à l'impérieux profil de César. Des noms de victoires, sonores comme des fanfares, chantent autour de la radieuse apparition. Il est, cet ardent et pensif général, non pas un rejeton du vieux tronc desséché de la royauté, non pas un héritier suspect du passé, mais un fils, un vrai fils, de la Révolution. Il est la Gloire, il est la Force, il est l'Apostolat guerrier de la Révolution parmi les peuples. Alors, comme Jeanne d'Arc à la vue de l'archange saint Michel dans son armure resplendissante, la France éblouie tombe aux pieds du Héros et du Maître en disant : Le voilà!

Et c'est là, en même temps que la conclusion, la philosophie de cette étude.

George Duruy.

CŒURS MEURTRIS

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIV

Mme Divoire était rentrée à Faverges, et Jean Serraval avait repris docilement le chemin de Paris, mais il était parti avec la résolution bien arrêtée de revenir en Savoie dès qu'il aurait expédié les dernières plaidoiries dont il s'était chargé. Si, avant de retrouver Simonne, la carrière du barreau et une notoriété promptement conquise l'avaient un instant consolé de son isolement, maintenant qu'il se savait aimé, le succès ne lui semblait qu'une vaine gloriole. N'ayant aucune ambition, possesseur d'une fortune suffisante, il ne considérait plus sa profession d'avocat que comme une entrave et il lui tardait de regagner le coin de montagne où vivait son amie. Au Palais, parmi le va-et-vient bourdonnant de la salle des Pas-Perdus; dans les rues que noyait le brouillard de novembre; au fond de son cabinet, près de sa lampe de travail, tandis que la pluie fouettait les vitres; partout, il avait la nostalgie de son pays de Savoie. Il revoyait, comme un paradis perdu, le lac bleu avec ses plans de montagnes barrant la route de Faverges. Il suivait en esprit cette route droite et ensoleillée qu'il avait un matin parcourue avec Simonne. Il se représentait la jeune femme recluse en son vieil hôtel sonore, tandis que la neige drapait d'un manteau blanc les futaies du parc et les fontaines gelées. Mme Divoire lui apparaissait toujours telle qu'il l'avait vue pour la dernière fois, vêtue d'un peignoir

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 1er et 15 février, 1er mars.

flottant, les cheveux à demi dénoués, la tête reposant sur son épaule. Un frisson le secouait au souvenir de ce corps souple ployant sous son bras et de ces timides baisers à peine appuyés, pareils à ceux que donne une bouche d'enfant. Une onde de volupté se répandait en ses veines. Ses pensées, ses désirs s'en allaient impétueusement vers celle qu'il sentait maintenant toute à lui et qu'il brûlait d'étreindre plus étroitement, d'envelopper d'une affection fervente où se mêleraient les délicatesses de l'amitié, les ivresses de l'amour partagé.

Cet amour, dont il avait si longtemps désespéré et dont il se croyait sûr désormais, l'absorbait despotiquement et le faisait vivre dans une sorte d'atmosphère isolante. Il ne tenait plus compte de l'existence du mari, ni des angoisses de Mme Serraval, ni de la difficulté de dérober cette affection défendue aux yeux d'argus d'une petite ville. La flamme de sa passion l'entourait d'une particulière lueur qui ne lui permettait plus de voir le véritable aspect des choses. Il marchait comme dans le cercle lumineux d'un fanal mouvant, au delà duquel il n'y avait que des ténèbres. Les compromissions, les mensonges et les dangers de l'adultère disparaissaient dans une lointaine et profonde obscurité. Vers la mi-novembre, impatient d'avoir des nouvelles de son amie, il ne se fit aucun scrupule d'user de la permission octroyée par M. Divoire. Il écrivit au manufacturier et sachant que sa lettre serait mise sous les yeux de Simonne, il la rédigea de façon que celle-ci pût lire entre les lignes et deviner combien il pensait à elle, combien il trouvait longs les mois de la séparation.

Pendant quinze jours, il attendit fiévreusement une réponse. Rien ne venait et il commençait à être tourmenté de ce silence, lorsque enfin il trouva dans son courrier une lettre timbrée de Faverges. Il décacheta avec un léger tremblement l'enveloppe mauve, de forme oblongue, et eut un sursaut de joie en constatant que les quatre pages étaient couvertes d'une écriture féminine, serrée et menue. Alors, ainsi qu'on savoure une caresse longtemps espérée, il lut lentement ce qui suit :

« Votre lettre, mon ami, a été la bienvenue, et on me charge d'y répondre. J'en suis si heureuse que j'ai peine à le cacher et cette obligation de feindre me gâte mon plaisir. N'y a-t-il pas une sorte d'indélicatesse à affecter d'être indifférente quand on a de la joie plein le cœur? Il me semble que je commets une indigne tromperie et c'est un nouveau remords qui vient s'ajouter à ceux que j'ai déjà. Vous ne saurez jamais dans quel état de trouble et de confusion m'a laissée notre dernière entrevue. Moi, moi!... était-ce bien moi qui avais oublié si vite mes plus fermes réso-

lutions?... Car je suis trop sincère pour essayer de me leurrer: c'est bien spontanément que je me suis exposée au danger. Après votre départ, j'étais consternée, je me détestais. Je me disais qu'une fois rentré chez vous, vous me jugeriez et que vous me jugeriez mal. Et pourtant, au milieu de mon repentir, j'éprouvais une intime félicité à m'être serrée contre votre cœur. O mon ami, n'ayez pas mauvaise opinion de moi. Songez que vous avez été ma seule affection, et qu'après ce mariage accepté par lassitude votre amour est resté au fond de moi comme une fleur entre les pages d'un livre, une fragile relique qu'on ose à peine toucher, mais qu'on ne peut regarder sans que les yeux se mouillent. Je vous conservais précieusement dans mon âme; ne croyant plus jamais vous revoir, je vous chérissais en pensée et ma conscience ne me le reprochait pas. Vous m'avez aidée, sans le savoir, à supporter bien des ennuis, bien des froissemens et des déceptions. J'aurais mauvaise grâce à accuser un mari que j'offense moi-même si vilainement, mais je puis vous dire que ces douze années ont été mortellement lourdes. J'ai souffert dans mon amour-propre et mes tendresses de mère, en voyant chaque année mes filles ressembler davantage, physiquement et moralement, à leur père. Il y a eu un moment où je me suis sentie affreusement seule, et c'est justement à cette époque que je vous ai rencontré au Charbon. Ah! quelle secousse j'ai reçue, quand vous vous êtes tout d'un coup dressé devant moi dans le couloir qui conduit aux Échelles! Et quand, accoudée à côté de vous sur la roche, je vous ai entendu évoquer les souvenirs d'autrefois, combien il m'a fallu me contraindre pour ne point, dès ce moment, vous montrer ma faiblesse, pour ne point tomber dans vos bras! Dans l'état de détresse où je me trouvais alors, j'ai clairement compris que si je vous revoyais, je ne serais plus maîtresse de ma volonté et j'ai fait appel à votre loyauté pour que nous demeurions étrangers l'un à l'autre... Vaine précaution! Le hasard s'est complu à tout déranger. En désespoir de cause, je m'imaginais qu'une amitié acceptée sans arrière-pensée pourrait encore éloigner le danger. Mais après trois mois, j'ai été à bout de forces et vous n'avez eu qu'à me tendre les bras pour que je m'y jette désespérément... Voilà toute ma confession, mon ami, recevez-la comme la plus sûre marque de mon attachement. C'est un peu de moi que je vous donne; en vous ouvrant mon cœur, il me semble que je me serre encore contre le vôtre. Ce n'est pas sans avoir de nouveau essayé de lutter que je vous livre ainsi mon âme. Après votre départ, j'ai cru que, vous absent, je pourrais mieux me ressaisir et, dans un accès de contrition, je m'étais juré de mettre tout en œuvre pour parvenir

à vous oublier. Hélas! dès que je me suis trouvée seule à Faverges, j'ai senti combien vous me manquiez. Après cette intimité de trois mois, mon isolement me semblait si atroce, le souvenir des dernières minutes qui ont précédé notre séparation me revenait si tendre, si délicieux, que je n'ai plus eu le courage de me détacher de vous et que je me suis remise à savourer la douceur de mon péché... C'est humiliant ce que je vous dis là; je me trouve plus répréhensible en vous l'avouant, et, malgré cela, mon ami, je ressens une joie infinie à vous le dire. Ma conscience a beau murmurer, j'ai beau me répéter que je cesse d'être une honnête femme en vous aimant de la sorte, et que cette folie nous fera mutuellement souffrir... Je vous aime, et tout ce qui n'est pas vous ne m'est plus rien.

« Je m'arrête; c'est déjà trop... Je ne me relirai pas, de peur d'avoir à rougir de ce que je vous écris. Comme c'est moi qu'on a chargée de correspondre avec vous, vous pouvez me répondre directement; mais n'oubliez pas que votre lettre sera vue par un autre et soyez prudent. Ah! le rôle double que je joue me fait honte, et cette humiliation est déjà la punition de mon péché! Adieu, Jean; plaignez-moi et aimez-moi.

SIMONNE. »

Jean dévora cette lettre avec la volupté d'un homme qui a subi le supplice de la soif pendant une journée de marche et qui boit une première gorgée d'eau fraîche. Dans cette tendre et touchante confession il retrouvait Simonne tout entière. L'adorable candeur avec laquelle son amie envisageait comme autant de mortels péchés les innocentes caresses échangées au Toron, l'émut jusqu'aux larmes. Dans cette bouche sincère, l'expression de l'amour avait quelque chose de timide et de brûlant comme les baisers qu'elle lui avait donnés, lors de leur dernière entrevue. L'âme de cette femme de trente ans était restée aussi virginale que celle d'une jeune fille, et cette vierge éclosion de tendresse accrut encore la passion de Serraval. Son ivresse ne fut troublée que par l'impossibilité de répondre comme il l'aurait voulu, par l'odieuse obligation de n'écrire que des phrases banales. Cette contrainte, ce déguisement de sa pensée, furent pour lui un supplice, et en même temps, malgré tout, une chère occupation. Il recommença dix fois sa réponse, la trouvant tantôt trop expansive et tantôt trop froide. Il arriva pourtant à imaginer d'ingénieuses formules, très correctes, mais laissant néanmoins transparaître un peu de son cœur. Sa lettre une fois envoyée, l'inquiétude le prit. Il craignit d'avoir mis imprudemment trop de chaleur en de certains

passages et ce fut avec angoisse qu'il attendit la réponse de Mme Divoire.

Elle ne lui parvint qu'en janvier et fut une déception. Écrite sans doute sous les yeux de M. Divoire, elle ne contenait que des souhaits de bonne année et d'insignifians détails sur la santé de toute la famille, les corvées du nouvel an et les rigueurs de la saison. Quelques semaines après, heureusement, un billet très court venait le dédommager. Simonne profitait d'une course à Annecy pour le rassurer : — M. Divoire ayant tout à coup demandé communication de sa précédente lettre, elle avait dû la recommencer et en modifier le ton. Ce billet, daté d'Annecy et griffonné à la hâte, était imprégné de tristesse. On y devinait les terreurs, les scrupules et les remords qui tourmentaient l'âme loyale de la jeune femme. Elle s'alarmait de cette situation équivoque qui la condamnait à user de duplicité et de subterfuges. Elle suppliait Jean d'écrire plus rarement; elle préférait être privée de nouvelles plutôt que d'être obligée à ruser et à mentir.

Serraval partageait les tourmens de Simonne et se dépitait de demeurer si longtemps loin d'elle. Il avait peur qu'elle ne se décourageât et ne se repentît de l'aimer. Impatient de retourner en Savoie, il s'efforçait d'activer la conclusion des affaires qui le retenaient à Paris. Mais la justice marche d'un pied boiteux; la longueur des instructions, les incidens de procédure, les atermoiemens reculèrent jusqu'aux vacances de Pâques le moment de son entière libération. Enfin, au commencement d'avril, il put se débarrasser du dernier de ses dossiers et fixer la date de son départ. Il s'empressa de l'annoncer à sa mère et à ses amis de Faverges. Trois jours après, il recevait de Simonne la lettre suivante :

« Vous ne doutez pas, mon ami, de la joie que j'aurais à vous revoir. Ici, *on* vous attend avec impatience. Et *moi*, je viens vous prier d'ajourner votre retour jusqu'à la fin de mai. Ne m'accusez ni d'indifférence ni de mauvaise volonté. Dieu seul sait combien les mois d'hiver m'ont paru cruellement longs et combien je serais heureuse de vous sentir auprès de moi. Mais j'ai, pour vous demander de retarder votre arrivée, de sérieux, d'impérieux motifs. D'abord, j'attends d'un moment à l'autre la visite de mon père. Il nous la promet depuis longtemps déjà et j'espérais qu'il nous la ferait cet hiver. Il a été retenu à Turin par le mauvais temps et il nous informe qu'il sera à Faverges dans le courant d'avril. *Il ne faut pas* qu'il vous voie à la maison. Si, comme je le crains, sa rancune dure encore, — car il oublie difficilement les torts des autres, — il ne manquera pas de s'étonner de votre présence chez nous à titre d'ami. Il ne sait pas

se contenir et il se laissera aller à quelque esclandre qu'il faut éviter. C'est déjà trop qu'il demeure une quinzaine en compagnie de M. Divoire. Si par hasard ce dernier s'avise de prononcer votre nom devant lui, je redoute quelque fâcheuse allusion au passé.

« Ce n'est pas tout. Nous serons retenus jusqu'au 15 mai à Faverges, où Berthe doit faire sa première communion. Nous ne nous installerons donc au Toron qu'après cette solennité, que M. Divoire tient à célébrer en famille; — et ceci m'amène à une autre objection très grave. Vous le savez, bien que pratiquant insuffisamment, je suis restée pieuse. J'ai été élevée dans un milieu catholique très fervent, et mon père, en dépit de ses défauts, est intraitable sur le chapitre de la dévotion. Jusqu'à ces derniers temps, j'ai toujours accompli régulièrement mes devoirs religieux et, chez nous, il est de règle que les parens, lors de la première communion de leurs enfans, se présentent en même temps qu'eux à la Sainte Table. Ma fille s'en fait une fête, et tout le monde s'attend à ce que je ne déroge pas à cette coutume. Quant à moi, je suis dans un état d'anxiété que vous comprendrez aisément, et je vois approcher ce moment avec terreur. Si je refuse de m'associer à la communion de Berthe, ce sera une déception mortifiante pour cette enfant et, de plus, mon abstention paraîtra inexplicable à mon entourage. On s'étonnera, on me questionnera, je n'aurai aucune excuse valable à donner et je serai suspecte à tous. Je ne puis me dispenser de remplir mon devoir de mère et de chrétienne, et il est nécessaire que je m'y prépare dès maintenant... Non, ne revenez pas encore! Vous me troubleriez trop. Je sens que, si vous étiez ici, je manquerais de courage et de résolution. Ne reparaissez au milieu de nous que lorsque ma conscience sera tranquillisée. J'espère que Dieu, qui est tout amour, aura compassion de mon âme tourmentée. J'espère que le prêtre, qui lira dans mon cœur, y verra la pureté de mon affection. Ah! s'il en devait être autrement, si on m'ordonnait de ne plus vous voir, je n'aurais jamais la force de m'y résoudre!.. Pardonnez-moi de vous peiner de la sorte; mais vous êtes le seul à qui je puisse parler de mes angoisses, et jamais elles n'ont été aussi vives, aussi opprimantes. Ayez pitié de moi, mon ami; montrez-vous bon et patient. N'aggravez pas par votre présence le désordre d'esprit et les alarmes de votre triste amie.

SIMONNE. »

Cette lettre consterna Serraval. De tous les obstacles qui pouvaient entraver son amour, le seul qu'il n'eût pas prévu, se dressait tout à coup formidable. Ramené brusquement à une plus exacte appréciation des choses, Jean songeait au milieu dévot et prati-

quant dans lequel vivait Simonne, à l'influence que le prêtre y prenait sur les âmes. L'hypothèse d'un confesseur indulgent et capable de comprendre les délicates nuances de l'affection de Mme Divoire, lui paraissait chimérique. Au contraire, il voyait déjà en imagination la jeune femme sermonnée, dominée par un directeur austère et intransigeant, qui s'emparerait d'elle en la terrifiant, et la forcerait à répudier pour toujours un amour coupable.

A la pensée d'être de nouveau séparé de son amie par cette redoutable intervention, la passion de Serraval s'exaspérait. Pendant tout l'hiver, l'enivrant souvenir des adieux du Toron, et la première lettre reçue de Faverges avaient entretenu Jean dans une confiante sécurité. La perspective de sa prochaine rentrée en Savoie lui chauffait le cœur. Il se forgeait d'avance une voluptueuse félicité, regardant déjà Mme Divoire comme unie à lui par une inaltérable tendresse. Et voilà que l'édifice de son bonheur était soudain menacé par d'imprévus scrupules religieux. Là était le péril, et il fallait le conjurer à tout prix par un prompt retour. Devant ce danger imminent, les raisons invoquées par Simonne, pour retarder son arrivée, n'existaient plus à ses yeux. Peu lui importaient la présence de M. de Frangy et la curiosité soupçonneuse des habitans de Faverges. Ces considérations secondaires disparaissaient devant la nécessité de reprendre possession de l'âme troublée de son amie. Ne venait-elle pas d'avouer que, lui présent, elle n'aurait plus le courage d'accomplir ce désastreux sacrifice? « Profitons, se disait-il égoïstement, de cette heure où elle est encore hésitante... Ne la laissons pas s'immoler et moi avec elle!... »

Enfiévré par la crainte, Jean hâta son départ. Il arriva à Écharvines dans la seconde semaine d'avril. Comme autrefois, le bateau le déposa à Menthon par une fraîche matinée de printemps, et il fit à pied le trajet, parmi les prés fleuris de narcisses, le long des vignes où les ceps bourgeonnans se tordaient sur le sol caillouteux. Les mêmes ombres lilas tombaient des cimes du Lanfont, les mêmes vaporeuses fumées rampaient au flanc des montagnes d'Entrevesnes. Comme autrefois aussi, il gravit rapidement l'escalier du chalet et surprit sa mère, qui ne l'attendait pas sitôt. Mais, cette fois, les effusions maternelles n'eurent pas le joyeux abandon du temps passé. Il s'y mêlait des soupirs inquiets et une tristesse mal dissimulée. Tout en étreignant, avec une craintive tendresse, l'enfant qui lui revenait prématurément, Mme Serraval songeait que cette hâte n'était pas pour elle et pressentait que ses angoisses allaient recommencer.

XV

Bien qu'il fût à peine deux heures après midi, une demi-obscurité emplissait déjà la nef basse de la chapelle de la Visitation, à Annecy. Çà et là, par un vitrail entr'ouvert, un peu du jour extérieur pénétrait en minces faisceaux de rayons et faisait luire l'or d'une moulure, le marbre polychrome d'un chapiteau ou l'argent d'une lampe massive. Le reste du décor somptueux et lourd demeurait plongé dans la pénombre. L'atmosphère, imprégnée d'une vague odeur d'encens, était oppressive comme celle d'une chambre de malade. Le recueillement de ce sanctuaire assoupi était à peine troublé parfois par le choc d'une chaise remuée; le silence y était si profond qu'on pouvait percevoir, à travers les rideaux d'un confessionnal, les soupirs sifflans et la voix discrètement assourdie d'un Père jésuite occupé à sermonner sa pénitente. Celle-ci, dont la jupe de soie noire étalait ses plis amples hors du confessionnal de chêne, et dont l'agenouillement laissait deviner la souple ondulation d'une taille élégante, n'était autre que Simonne Divoire. Accoudée à la tablette, inclinée vers le grillage de bois, elle écoutait, avec un nerveux tressaillement, la parole véhémente du Père, qui disait :

— Non, vous ne pouvez pas continuer une fréquentation déjà périlleuse et qui ne tarderait pas à devenir coupable! L'homme dont vous me parlez masque du faux nom d'amitié une passion purement charnelle. Cette amitié entre personnes de sexe différent est souvent un piège tendu par le démon qui rôde autour de nous. Elle engendre une dangereuse familiarité qui allume la concupiscence dans les âmes les plus innocentes. Les désirs défendus acheminent à de blâmables privautés que remplacent bientôt des fautes plus irréparables. Vous en avez déjà fait la déplorable expérience. Arrêtez-vous sur ce pernicieux chemin; rejetez-vous comme en un refuge vers le sein du Dieu de miséricorde. Réchauffez votre courage par la dévotion. Comme l'a dit saint François de Sales, fondateur de ce couvent : « Sans la dévo- « tion, la femme est grandement fragile et sujette à déchoir. » Priez, veillez, châtiez votre chair; les pratiques pieuses vous donneront la force nécessaire pour rompre ce lien condamnable. Car il faut rompre sans tarder. Il le faut pour votre salut aussi bien que pour le salut de cet homme. Arrachez-le de votre cœur et ne le revoyez plus! L'absolution est à ce prix, et je ne vous la donnerai que lorsque vous reviendrez à ce tribunal m'affirmer que vous avez radicalement renoncé à cette menteuse amitié. Aujourd'hui, je vais vous donner ma bénédiction.

Tandis qu'elle balbutiait la fin de sa prière, il prononçait rapidement la formule de la bénédiction.

— Allez en paix et ne péchez plus! soupira-t-il.

Puis le volet mobile se referma avec un bruit sec.

Simonne se releva péniblement, sortit du confessionnal, alla s'agenouiller, la tête dans ses mains, sur une chaise, et y resta prostrée tandis que les paroles du Père bourdonnaient à ses oreilles. Le rude coup qu'elle venait de recevoir l'avait étourdie. Son cerveau était comme paralysé et elle ne pouvait plus rassembler ses pensées. Au bout d'un quart d'heure, elle se signa machinalement et quitta la chapelle. Au dehors, la lumière brutale de la rue ensoleillée l'éblouit. Elle chancelait presque. Elle se disait que les passans devaient remarquer son trouble et elle gagna précipitamment la rue solitaire de l'Évêché, qui la conduisait à l'embarcadère du bateau.

Ce ne fut que lorsque la *Couronne-de-Savoie* se mit en marche, lorsque l'air vif du lac eut rafraîchi le front de Simonne, qu'elle recouvra un peu de lucidité et put se rendre compte des incidens de la journée. Peu à peu, ils se représentèrent à son esprit dans leur ordre logique. — Le matin, elle avait déjeuné avant les autres, en annonçant qu'elle passerait l'après-midi à Annecy. Touchant à peine au repas qu'on lui servait, elle s'était sentie toute fiévreuse, en songeant qu'elle ne pouvait plus retarder l'épreuve tant redoutée et qu'elle se confesserait décidément ce même jour à la Visitation. Elle connaissait trop le curé de Faverges, elle avait honte de révéler l'état de son âme à un prêtre qu'elle était exposée à rencontrer quotidiennement. Du moins, à Annecy, elle s'adresserait à un étranger qu'elle ne reverrait sans doute plus. Et puis on disait que les Pères jésuites avaient l'esprit large, tolérant et par conséquent plus miséricordieux. Pendant tout le trajet elle s'était répété : « Comment oserai-je raconter ce qui s'est passé? Comment débuterai-je? Mon confesseur se contentera-t-il d'un aveu sommaire ou insistera-t-il pour avoir des détails? » Et en elle, une instinctive pudeur se révoltait contre cet interrogatoire auquel le Père la soumettrait, contre cette mise à nu de son âme, qui lui semblait presque une trahison envers Jean Serraval. Mentalement, elle formulait d'avance sa confession en s'ingéniant à la rendre sincère sans qu'elle fût trop explicite. Une fois au débarcadère, elle s'était dirigée rapidement vers la Visitation, puis, de nouveau irrésolue et craintive, elle avait hésité devant le portail de la chapelle. Enfin elle avait poussé le battant mobile; après une station dans la nef, elle avait aperçu un Père s'acheminant vers son confessionnal, et prenant une brusque détermination, elle s'était jetée à genoux dans l'un des compartimens...

Et maintenant elle connaissait la sentence du juge; — sentence impitoyable et sans appel, qui la condamnait à un atroce déchirement. — Il fallait rompre avec Jean et promettre de ne plus le revoir. L'absolution qu'elle était allée chercher ne lui serait accordée qu'à cette condition. Tandis qu'accoudée au bastingage, elle tournait et retournait cette pensée comme une lame aiguë qui lui labourait le cœur, le bateau filait doucement sur le lac. Il avait déjà stoppé aux pontons de Veyrier et de Menthon. Il longeait le Roc-de-Chère et entrait en décrivant une molle courbe dans l'anse de Talloires. Simonne contemplait au-dessous des neiges encore intactes de la Tournette les arbres bourgeonnans du Toron et les lacets de la route d'Écharvines. L'image de Jean surgissait à tous les coins de ce paysage printanier. En regardant les aubépines des ravins, les saules déjà verts, les cerisiers fleuris, Mme Divoire se sentait plus indissolublement unie à l'ami dont on voulait la séparer et tout à coup son être entier se rebellait à l'idée d'un absolu renoncement. Après avoir goûté les joies infinies de la tendresse partagée, retomber dans l'isolement comme en un désert aride, lui paraissait un sacrifice au-dessus de ses forces. La prière, les pratiques de la vie dévote, que le Père lui avait recommandées comme de puissans auxiliaires, n'en connaissait-elle pas déjà l'inefficacité? Ne savait-elle pas par expérience que ces pieux remèdes n'agissent guère, à moins qu'on y mette tout son cœur, et son cœur, de loin comme de près, restait invinciblement attaché à celui qu'on la forçait de quitter.

Le bateau se remettait en marche, il dépassait Duingt et Bredannaz et déjà, sur le débarcadère du Bout-du-Lac, Simonne distinguait en plein soleil la caisse jaune de l'omnibus de Faverges. A cet aspect, par une sorte de réaction, le sentiment de l'étroite réalité de sa vie bourgeoise rentrait en elle. L'époque de la première communion approchait. Qu'adviendrait-il si elle refusait de se soumettre au sacrifice exigé? Ah! si elle était seule au monde, la question serait vite tranchée! Mais elle vivait en famille, sous le regard curieux et malveillant des gens de sa petite ville. Pour expliquer sa conduite, que répondrait-elle aux sollicitations de sa fille, aux étonnemens de son mari? Quelque subterfuge qu'elle employât dans une circonstance aussi solennelle, aussi importante aux yeux de la population savoyarde, combien son abstention paraîtrait étrange! D'ailleurs ce refus serait-il accepté sans discussions et sans orages? M. de Frangy, avec son catholicisme intransigeant; M. Divoire, avec son goût pour le décorum, sa crainte du qu'en-dira-t-on, ses habitudes autoritaires, s'indigneraient tous deux et s'efforceraient de la contraindre à accomplir ce qu'ils considéraient comme un devoir; en ce cas, pousse-

rait-elle la résistance jusqu'au bout?... Non, en dépit des révoltes de son cœur, sa raison lui criait qu'il faudrait finir par se soumettre ou par tout avouer... Cette dernière extrémité, qui amènerait de pires misères et aboutirait à un résultat plus cruel encore, lui apparaissait comme une impossible folie.

Le bateau s'était arrêté. Elle monta dans l'omnibus et, tandis que les chevaux trottaient sur la route de Faverges, elle se répétait, navrée : « Il le faut... Le sacrifice est inévitable. » De chaque côté du chemin, les arbres fuyaient avec une hâte farouche ; aux cahots de l'omnibus, les vitres tremblaient sinistrement, et Simonne songeait : « Je lui écrirai, je lui expliquerai les choses, je le supplierai de se sacrifier comme moi... Heureusement, il n'a pas encore quitté Paris. J'aurai plus de courage à lui demander de loin un pareil renoncement. S'il était ici et que je fusse obligée de lui dire cela en face, mes forces me trahiraient et mon cœur se briserait... » Les chevaux, flairant l'approche de l'écurie, accéléraient le trot. Déjà on avait franchi le pont de Rovagny et, dans l'évasement des montagnes, le Mont-Blanc surgissait avec son dôme neigeux, enpourpré par le soleil couchant. Bientôt l'omnibus fit halte devant le logis du manufacturier. Simonne descendit et trouva dans le vestibule ses filles et son mari, accourus au roulement de la voiture.

— Enfin, te voici ! dit M. Divoire, je t'attendais impatiemment, parce que je t'ai réservé une surprise... Devine !

Simonne, encore étourdie du voyage, ouvrait de grands yeux, sans comprendre.

— Ne cherche pas, petite mère ! s'écria impétueusement Marcelle, je vais te l'apprendre, moi, la surprise... M. Serraval est arrivé.

Mme Divoire demeurait immobile, stupéfiée, Les pulsations de son cœur se ralentissaient et ses lèvres devenaient pâles. Elle ne trouvait même plus le sang-froid nécessaire pour se récrier et s'étonner.

— Hein ! tu ne t'attendais pas à celle-là ! reprit M. Divoire d'un air enchanté ; notre ami est au salon... Viens lui serrer la main !

Il lui avait saisi le bras, poussait la porte du salon et s'exclamait :

— Mon cher maître, voici ma femme !... Si elle ne s'était pas attardée à Annecy, vous auriez pu vous rencontrer sur le bateau et arriver ensemble par le courrier de trois heures...

Encore interdite, Mme Divoire semblait s'éveiller à peine d'un rêve.

Elle vit Jean s'avancer vers elle, la main tendue, et toutes les

résolutions prises en route s'éparpillèrent, emportées par l'émotion qui la secoua, à l'aspect de celui qu'elle croyait encore si loin. Au plus profond de son cœur une joie commençait à sourdre comme une eau souterraine; elle comprit qu'elle appartenait déjà trop à Jean pour qu'elle pût se reprendre, et en même temps elle trembla à la pensée des complications pénibles qui allaient se produire.

— Eh bien! ajouta M. Divoire, tu ne dis rien à maître Serraval?

Elle sentait que son émoi devait paraître étrange, et elle murmura quelques mots de bienvenue en serrant nerveusement la main que Jean lui tendait.

— Figure-toi, ma bonne amie, continua le manufacturier, que M. Serraval voulait repartir dès ce soir... Je lui ai fait entendre qu'on ne vient pas à Faverges entre deux courriers et que nous le garderions quelques jours. Dieu merci, la maison est assez grande et les chambres ne manquent pas!... Nous avons donc télégraphié à Mme Serraval afin qu'elle ne soit pas inquiète... A propos, c'est le jour des surprises : au télégraphe, on m'a remis une dépêche de ton père... Il se décide enfin à nous arriver ce soir, par la voiture d'Albertville; nous l'attendrons pour souper et je vais avec les enfans au-devant de lui.

Serraval et Simonne restèrent seuls dans le salon qui s'assombrissait, et il y eut entre eux une minute d'absolu silence; puis, comme la jeune femme se dirigeait vers la cheminée avec l'intention de sonner et de demander des lampes, Jean lui saisit le bras et essaya de l'attirer à lui. Brusquement elle se dégagea et recula effrayée.

— Vous m'en voulez d'être revenu malgré vos ordres? murmura-t-il tristement.

Elle secoua la tête :

— Non, mon ami..., mais vous me surprenez dans un moment de grand trouble; ce ne sont pas seulement de vagues pressentimens qui m'agitent, c'est la presque certitude d'un événement fâcheux... Songez-y, tout à l'heure mon père sera à la maison et en s'y retrouvant avec vous, que pensera-t-il? Comment agira-t-il?

— Il y a plus de douze ans que nous ne nous sommes vus et il m'a sans doute oublié; d'ailleurs je ne suis pas ici chez lui, mais chez M. Divoire.

— Oui, répliqua Simonne avec amertume, chez mon mari, auquel nous mentons tous deux! Prenez garde! mon père est clairvoyant, et s'il s'aperçoit de notre amitié, ses rancunes se réveilleront... Ah! pourquoi n'avez-vous pas voulu m'écouter?

— Parce que je vous aime, et parce qu'en recevant votre

dernière lettre, j'ai cru comprendre que vous m'aimiez moins.

— Moi? protesta-t-elle, vous êtes injuste!... Si vous pouviez lire dans mon cœur, vous sauriez que mon plus cruel tourment, c'est la crainte de vous perdre...

Ils furent interrompus par un bruit de voix dans le vestibule; la voiture d'Albertville s'était arrêtée devant la porte et M. Divoire était en train de faire descendre les bagages de M. de Frangy. Quelques minutes après, le beau-père et le gendre entraient ensemble dans le salon.

L'ancien propriétaire du Toron avait vieilli; sa figure bilieuse s'était ridée, il était devenu tout à fait chauve et sa barbe blanchissait; mais il ne semblait pas s'être bonifié en vieillissant. Une lueur maligne brillait dans ses yeux d'acier et un pli amer se creusait aux commissures de ses lèvres chagrines. Il donna une brève accolade à sa fille qui s'était avancée pour l'embrasser, puis à la lueur des lampes qu'on venait d'apporter, il aperçut Jean Serraval, le reconnut, et ses traits mobiles exprimèrent autant de mécontentement que de surprise.

— Beau-père, dit M. Divoire, jugeant à propos de rompre immédiatement la glace, je vous présente un de mes bons amis, M. l'avocat Serraval, dont la réputation est venue certainement jusqu'à vous.

— Oh! répondit sarcastiquement M. de Frangy, M. Serraval et moi, nous nous connaissons de longue date.

Les deux hommes se saluèrent froidement, tandis que le manufacturier reprenait avec insistance :

— M. Serraval arrive de Paris, et il a bien voulu passer quelques jours avec nous.

M. de Frangy ne répliqua pas, et fixa sur sa fille un regard aigu. Il y eut un moment de silence gênant, pendant lequel un frisson courut sur les épaules de Simonne. M. Divoire s'empressa de nouveau d'intervenir.

— Ma chère, dit-il, je vais conduire ces messieurs là-haut. Ils s'installeront chez eux et, pendant ce temps, tu veilleras à ce que le souper soit servi dans une demi-heure.

Il monta au premier étage avec ses hôtes, visita leurs chambres, puis, laissant l'avocat dans la sienne, revint trouver son beau-père qui réparait sommairement le désordre de sa toilette.

— Vous êtes donc lié avec Jean Serraval? interrogea ce dernier d'un ton aigre.

— Oui... le cher maître a eu l'obligeance de m'aider de ses conseils dans un procès que j'ai gagné, et depuis nous sommes devenus de bons amis.

— Je ne vous en fais pas mon compliment... Le père était un triste personnage, et le fils ne vaut guère mieux!

— Voyons, voyons, beau-père, ne vous laissez pas emporter par vos préventions.

— Mes préventions?... Qu'entendez-vous par là?

— J'entends que vous avez eu autrefois maille à partir avec le juge, à propos de votre *Société des Villas;* mais c'est une vieille histoire et il y a prescription, maintenant.

— Croyez-vous? ricana Frangy en haussant les épaules,

— En tout cas, je vous serai reconnaissant de mettre momentanément de côté vos rancunes, repartit sèchement le manufacturier; M. Serraval est mon hôte, et j'espère que vous ne l'oublierez pas.

— Rassurez-vous, riposta l'autre avec hauteur, je sais vivre...

M. de Frangy, on s'en souvient, ne supportait pas la contradiction. Il était de ces cœurs naturellement aigres, qui rendent pareillement acide et amer tout ce qu'ils reçoivent. Le ton sec et peu déférent avec lequel le traitait son gendre, lui remua la bile et l'irrita plus encore contre cet intrus dont on lui imposait la compagnie. Comme il avait une propension à ne considérer les choses que par leurs méchans côtés, il entra en méfiance et se demanda quels motifs poussaient l'avocat à cultiver l'amitié d'un personnage ennuyeux et outrecuidant tel que M. Divoire. Il n'en trouva qu'un : le désir de renouer des relations avec Mme Divoire. Jean Serraval était d'humeur galante comme son père; rien d'étonnant à ce qu'il cherchât à courtiser de nouveau celle qu'il avait failli épouser. « Mon gendre, se dit Frangy, est aussi aveugle que vaniteux; je ne puis pourtant lui apprendre moi-même que ma fille a aimé ce monsieur, et qu'elle l'aime peut-être encore!... Du moins, j'ouvrirai l'œil à sa place et, s'il y a quelque anguille sous roche, je saurai bien la dépister. » Il se promit, pendant le dîner, d'étudier l'attitude de Simonne et de son hôte, et de les surveiller de près.

A table, ses instincts policiers se réveillèrent. Il était placé à côté de sa fille et il avait l'avocat en face de lui. Tout d'abord il remarqua la préoccupation et la gêne de Simonne. Elle évitait de regarder Jean et ses yeux restaient presque constamment baissés. Il en conclut qu'elle se méfiait et se tenait sur ses gardes. En revanche, Serraval, beaucoup moins maître de lui, jetait par intervalles de furtifs regards vers la jeune femme. M. de Frangy en surprit quelques-uns et s'aperçut alors que Mme Divoire se troublait en devinant qu'elle était épiée. Elle devint nerveuse au point de laisser tomber à deux reprises la fourchette qu'elle tenait à la main. A un certain moment, M. Divoire, qui défrayait presque à lui seul la conversation, vanta les progrès de sa fille aînée et ajouta, avec une pointe d'orgueil paternel :

— C'est une grande fille, maintenant, elle va faire sa première communion.

— A quelle époque? demanda M. de Frangy.

— Le premier dimanche de mai... J'espère que vous serez encore avec nous, beau-père?

— Mais... répliqua le beau-père froissé d'une pareille question, j'ai toujours compté passer un mois à Faverges; par conséquent, je serai avec vous, à moins que vous n'y voyiez quelque inconvénient?

— Au contraire... Je serais désolé que vous ne fussiez pas des nôtres; nous donnerons un grand dîner pour fêter cette solennité religieuse...

— Vous verrez, grand-père, interrompit Berthe, ce sera très beau... Et puis maman m'a promis de communier avec moi, n'est-ce pas, petite mère?

M. de Frangy observa que sa fille rougissait et s'abstenait de répondre; en même temps il nota une lueur inquiète dans les yeux de Jean Serraval.

— Simonne ne fera que son devoir, déclara-t-il sévèrement... Dans un pareil jour une mère chrétienne doit s'approcher des sacremens en même temps que sa fille.

— Oui, approuva M. Divoire, c'est une coutume respectable et Simonne ne manquera pas de s'y conformer.

Toujours même silence de la part de Mme Divoire. Elle s'était retournée vers le domestique qui servait à table et paraissait très affairée à lui adresser de minutieuses recommandations.

Et M. de Frangy songeait en son par-dedans : « Pourquoi s'est-elle troublée et n'a-t-elle pas répondu? Pourquoi évite-t-elle les regards de Serraval? Serait-elle déjà coupable au point de redouter les questions de son confesseur?... Il se passe certainement ici quelque chose de louche. Dans tous les cas, s'il existe une intrigue, j'y mettrai bon ordre... C'est une chance que je sois arrivé juste à point à Faverges pour empêcher cet imbécile de Divoire d'être battu... et content... »

Sauf le manufacturier, tout le monde se sentait las et on se retira de bonne heure.

M. de Frangy était matineux. Il se leva au chant du coq. Après avoir procédé rapidement à sa toilette et dégusté son chocolat, il descendit dans le parc afin de ruminer les observations qu'il avait recueillies la veille. Comme chez tous les nerveux, la marche mettait ses pensées en mouvement et lui donnait des perceptions plus nettes. Le temps, du reste, était à souhait pour la promenade. Le soleil venait d'émerger au-dessus du Mont-Blanc, un

petit air vif remuait les feuilles déjà dépliées des marronniers et les oiseaux rossignolaient dans les massifs. Mais M. de Frangy admirait médiocrement la nature, l'éveil du printemps le laissait insensible. Parmi les beautés pittoresques du parc, ce qu'il appréciait le mieux, c'était le commode promenoir qui s'allongeait entre la double rangée des ifs et des buis, et qui lui permettait de cheminer de plain-pied sans que sa méditation fût troublée par des accidens de terrain.

Depuis une grosse demi-heure il allait et venait lentement, le front penché, les mains dans ses poches, quand son attention fut attirée par un discret bruit de voix, partant d'un chemin latéral dont il n'était séparé que par la haute et large haie de buis, épaisse comme une muraille. Il prêta l'oreille, reconnut qu'il y avait deux interlocuteurs, et que l'un d'eux était certainement Simonne. Ces deux causeurs invisibles s'avançaient lentement et parfois s'arrêtaient, de sorte que leurs paroles échangées à mi-voix parvenaient distinctement jusqu'à M. de Frangy, immobile et collé contre la verte paroi des vieux buis.

— Et alors vous vous êtes confessée? murmurait Jean Serraval.

— Oui... mais le prêtre m'a refusé l'absolution ; il ne veut me la donner que lorsque j'aurai renoncé à vous voir.

— Et vous retournerez à la Visitation?

— Hélas! Jean, vous savez bien que je n'en aurai plus la force... Quand vous étiez loin, il m'en coûtait déjà beaucoup... Maintenant que vous êtes revenu, je ne pourrai jamais... Et pourtant, mon ami, cela vaudrait peut-être mieux!... Vous avez entendu mon père, hier à souper. On aurait dit qu'il se méfiait, qu'il me soupçonnait déjà... Jean, je vous aime trop, je fais mal, et j'en serai punie.

— Pauvre amie, c'est moi seul qui suis coupable...

Les voix s'éloignaient, confuses. Dans son encognure M. de Frangy était devenu blême et serrait les poings. — Qu'avait-il besoin d'en savoir davantage?... Simonne aimait de nouveau Jean Serraval, ou plutôt elle n'avait jamais cessé de l'aimer. C'était toujours la même fille intraitable, qui tenait tête à son père, avant son mariage. Aujourd'hui encore, elle oubliait tout : père, mari, enfans, pour s'amouracher de cet avocat de malheur... Ha! ha! il n'avait pas forligné, le fils de Marius Serraval! Il se revanchait d'avoir été autrefois honteusement éconduit. Mais patience!... Il jouissait de son reste. Ce père qu'on bafouait arrivait à temps pour tout remettre en ordre. Pas plus tard que tout à l'heure, il forcerait sa fille à rentrer dans le droit chemin

et à renvoyer elle-même son amoureux... A bon chat, bon rat!

A voir la figure bouleversée et vindicative de Frangy, on eût dit que c'était lui-même qu'on trompait et qu'on affrontait. Et, en effet, au fond, il se souciait médiocrement de l'honneur de M. Divoire. C'était son orgueil blessé qui s'exaspérait, sa propre rancune qui ressuscitait. Il regardait l'offense comme s'adressant directement à lui et il jurait d'en tirer vengeance.

Il avait quitté l'allée de verdure, et traversant les parterres qui s'étalaient de chaque côté du perron, il se promenait de long en large devant la façade. Les deux coupables devaient inévitablement passer par là pour rentrer au logis. Il saisirait cette occasion pour emmener Simonne dans quelque coin où il pourrait l'interroger à son aise.

Au bout d'un quart d'heure, il la vit déboucher de l'un des sentiers du parc, mais seule cette fois. Dès qu'elle fut à portée, M. de Frangy la héla de sa voix aigre, et elle se dirigea vers lui :

— Vous m'avez appelée?

— Oui, répondit-il avec un calme apparent et une pointe d'ironie, puisque tu es si matineuse, tu ne te refuseras pas à faire avec moi un tour de promenade et un brin de causette.

Il lui offrit le bras et l'emmena vers un pavillon isolé où l'on prenait le café pendant les chaleurs, puis, la poussant devant lui, il dit brièvement :

— Entrons ici... J'ai à te parler...

XVI

Il referma vivement la porte de ce pavillon, qui était resté clos pendant tout l'hiver, et dont les murs, tendus de nattes, exhalaient une odeur de moisissure. Dès les premiers mots prononcés par son père, Simonne avait deviné qu'il allait être question de Jean. Avec un violent battement de cœur elle attendait que M. de Frangy commençât son interrogatoire, mais lui ne se pressait pas. Les mains derrière le dos, il arpentait le carrelage de briques, comme un juge d'instruction qui se complaît à prolonger l'inquiétude du prévenu et qui cherche par quelle insidieuse argumentation il lui arrachera des aveux complets. Il aurait pu la confondre du premier coup en lui disant : « Je sais tout! » mais il comprenait qu'en procédant ainsi il n'apprendrait que ce qu'il savait déjà, et il voulait la forcer à de plus graves révélations. Il se décida enfin à rompre le silence :

— Veux-tu, demanda-t-il en fixant ses yeux perçans sur sa fille, avoir l'obligeance de m'expliquer par quel singulier ha-

sard je trouve M. Jean Serraval installé chez toi à titre d'ami?

— M. Divoire vous l'a, je crois, déjà dit, et je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que ces relations se sont établies à mon insu, et que je ne pouvais les empêcher.

— Tu t'en serais bien gardée et tu as préféré laisser toute la responsabilité à ton mari!... Si Divoire avait su le rôle joué près de toi par ce bel avocat, avant ton mariage, je suppose qu'il se serait dispensé de le recevoir chez lui.

— Pourquoi alors ne l'en avez-vous pas informé vous-même, il y a treize ans?... Bien des choses ne seraient pas arrivées et vous vous seriez épargné, vous aussi, une lourde responsabilité.

— Hein? s'écria-t-il interloqué, tu te mêles de juger ton père! Tu es toujours la même fille irrespectueuse et insoumise... Il te plairait assez, n'est-ce pas, de mettre sur mon dos tes propres inconséquences!... Qu'est-il donc arrivé dont je puisse être rendu responsable?

— Je n'ai rien de plus à vous dire... Ne me forcez pas à revenir sur le passé.

— Il ne s'agit point du passé, s'exclama-t-il avec colère, mais du présent!... Crois-tu que je sois un père aveugle et que je n'aie rien vu de ce qui se manigance entre toi et M. Serraval? J'ai de bons yeux, Dieu merci! et j'ai l'ouïe encore meilleure... Ma chère, tu devrais parler moins haut quand tu te promènes dans le parc avec ton amoureux!... Je vous ai entendus ce matin, près de l'allée verte, et je suis édifié.

Simonne était devenue très pâle, et un froid subit la faisait frissonner.

— Tu trompes ton mari, reprit Frangy en baissant la voix, tu as un amant!

Sous le coup de cette brutale accusation, la jeune femme tressaillit, une rougeur lui remonta au visage et ses yeux se mouillèrent.

— C'est faux! protesta-t-elle. M. Serraval n'est pas mon amant, comme vous dites, mais mon ami... Un ami dévoué et respectueux.

— Ne jouons pas sur les mots... Je suis fixé sur l'amitié telle que la comprend M. Serraval... Je me souviens de votre conversation de tout à l'heure : « Il est seul coupable... Tu l'aimes trop! » Ce sont vos propres paroles, et quand on arrive à se murmurer ces choses-là, on n'est pas loin de choir; on a déjà péché, sinon par action du moins par désir...

— Si j'ai péché, répliqua-t-elle amèrement, vous devriez être le dernier à me le reprocher... Il y a treize ans, vous vous êtes

efforcé de nous séparer, et vous y avez réussi... Sans vous, je serais libre encore de disposer honnêtement de ma personne. Souvenez-vous de ma répugnance pour ce mariage que vous m'avez imposé!... En voyant mon chagrin, si vous aviez mieux compris votre devoir de père, vous m'auriez consolée, éclairée, calmée; vous ne m'auriez pas forcée à épouser un homme que je n'aimais pas... Je vous le répète, n'accusez que vous de ce qui est arrivé!

Elle parlait avec une véhémente sincérité et une émotion qui auraient attendri un être moins obstiné. Mais tel qu'était bâti M. de Frangy, ces protestations ne pouvaient que l'irriter et blesser son amour-propre.

— Nous avons chacun, repartit-il sarcastiquement, une façon différente d'envisager le devoir. En tout cas, sans m'embarrasser de tes arguties, je suis décidé à remplir le mien, comme je le conçois, et à te remettre bon gré mal gré dans le droit chemin... J'exige, tu entends, j'exige que M. Serraval parte d'ici dans les vingt-quatre heures et que tu ne le revoies jamais.

— Et si je refuse?

— Si tu refuses?... Alors, quoi qu'il m'en coûte, j'irai trouver ton mari, je lui révélerai ce que je sais, et je le mettrai en mesure de procéder à une exécution dont tu ne veux pas te charger amiablement.

— Vous êtes conséquent avec vous-même! murmura-t-elle avec une dédaigneuse ironie; ce sera une façon chevaleresque et intelligente de comprendre le devoir... Faites donc, je suis résignée à tout...

M. de Frangy la regardait, suffoqué et furieux de son entêtement. Il s'était attendu à la trouver plus humble et plus maniable.

— A tout? reprit-il d'un ton de menace, même à encourir la réprobation publique, à devenir la honte de ta famille, à être séparée de tes enfans?... Tu avais raison tantôt... tu aimes trop M. Serraval!

Elle demeurait immobile, la poitrine haletante, la gorge serrée, les yeux fixes.

Le mutisme de sa fille exaspérait M. de Frangy. Il frappa du pied et la défia du regard :

— C'est ton dernier mot?... Réfléchis encore!

— Je ferai ce que ma conscience me conseillera...

Elle tourna le dos, ouvrit la porte du pavillon, et s'éloigna sans s'inquiéter si son père la suivait.

Celui-ci était fort décontenancé. Il comptait foudroyer Simonne, lui arracher de complets aveux, lui dicter ses conditions,

et il se heurtait à une barre de fer. C'était lui qui se trouvait au pied du mur et obligé de mettre ses menaces à exécution. Or, au fond, il n'était pas pressé d'en venir à cette extrémité. Outre que, de sa part, ce rôle de dénonciateur avait un caractère odieux, il pouvait arriver que M. Divoire, aveuglé par sa vanité, ne voulût rien entendre et l'envoyât promener. Si, au contraire, il réussissait à convaincre le mari de la trahison de sa femme, si les choses tournaient au tragique, le manufacturier était capable de renvoyer Simonne, qui retomberait à la charge de son père, — et M. de Frangy se souciait peu de s'exposer à cette éventualité. Il sortit du pavillon notablement désappointé; mais la résistance qu'il rencontrait accrut son irritation et rengrégea la haine qu'il portait à Jean Serraval. Tout en rongeant son frein, il résolut d'atermoyer et de guetter une occasion où quelque imprudence des deux coupables les livrerait complètement à sa merci.

Lorsqu'on sonna le déjeuner, il errait encore dans le jardin, en train de rêver à sa déconvenue. Il ne rejoignit sa famille qu'au moment où Mme Divoire prenait le bras de l'avocat pour passer à table. Il fallait traverser le vestibule pour aller du salon à la salle à manger. Pendant ce court trajet, Simonne eut le temps de murmurer à l'oreille de Jean :

— Trouvez un prétexte pour repartir aujourd'hui... Je vous expliquerai pourquoi, demain, au Toron, où je passerai l'après-midi.

M. de Frangy marchait un peu en arrière; il surprit ce rapide chuchotement, qui lui parut suspect, mais dont il ne put deviner le sens. Dès qu'on fut assis, Jean dit à M. Divoire :

— Cher monsieur, n'y a-t-il pas un courrier qui se rend au Bout-du-Lac à deux heures ?

— Parfaitement... Avez-vous quelque commission pour madame votre mère ?

— Non, mais je me vois obligé de vous fausser compagnie; j'ai reçu tout à l'heure un télégramme urgent qui m'appelle à Annecy, chez mon notaire. Excusez-moi de vous quitter plus tôt que je n'aurais voulu...

Le manufacturier parut désolé, et Simonne, d'un ton très calme, exprima un regret poli. M. de Frangy fut frappé du sang-froid de sa fille. Il en conclut qu'elle connaissait déjà ce départ inopinément annoncé, et probablement combiné entre elle et Serraval. « Se serait-elle enfin décidée à m'obéir, se demanda-t-il, ou bien croit-elle par ce moyen me réduire au silence ? » Afin d'y voir plus clair, dès que le déjeuner fut terminé, il s'esquiva, poussa jusqu'au bureau de poste et, grâce à une adroite enquête,

acquit la conviction qu'aucun télégramme n'était arrivé à l'adresse de Jean Serraval. Ce dernier, ainsi qu'il l'avait annoncé, partit par le courrier de deux heures. Persuadé que cette brusque détermination devait masquer quelque manœuvre destinée à déjouer sa surveillance, M. de Frangy se perdait en conjectures. Rien n'exaspère les gens méfians comme de sentir autour d'eux planer un mystère et de ne pouvoir le pénétrer. Quand l'heure du souper réunit de nouveau la famille, Frangy s'attabla d'un air maussade et l'apparente tranquillité de sa fille acheva de le démonter. M. Divoire eut le loisir de pérorer tout à son aise. Son beau-père l'écoutait à peine. La mine renfrognée, enfoncé dans une méditation laborieuse, il ressassait les mêmes soupçons, agitait la même énervante question : « Pourquoi Simonne a-t-elle fait partir Serraval ? »

Quelques mots jetés dans la conversation l'éveillèrent en sursaut. M. Divoire parlait du Toron et énumérait les nouvelles améliorations qu'il projetait. Tout à coup M[me] Divoire dit d'une voix légèrement tremblée :

— Comme nous nous installerons là-bas aussitôt après la communion de Berthe, ne pensez-vous pas qu'il serait urgent de visiter l'appartement et de voir si tout est en ordre?... Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'irai demain au Toron et j'y passerai l'après-midi...

Cette proposition, immédiatement approuvée par M. Divoire, fut pour M. de Frangy un soudain trait de lumière : « J'y suis! pensa-t-il, elle lui a donné rendez-vous au Toron... Je les gêne ici et ils auront là-bas les coudées franches!... » Sa colère flamba de plus belle ; — non seulement Simonne ne tenait aucun compte de ses remontrances, mais elle le bravait en face. « Elle a toute honte bue, poursuivait-il, et sachant que je n'ai contre elle aucune preuve positive, elle se moque de moi et s'obstine dans sa folie... Ha ! ha! nous verrons qui aura le dernier ! Moi aussi, j'irai au Toron, je tomberai au milieu de leur rendez-vous et quand je les aurai pris en faute, je les forcerai bien à venir à jubé... » Il était furieux, mais encore qu'il sût mal se contraindre, il fit un violent effort sur lui-même et parvint à demeurer aussi impénétrable que sa fille.

Hélas! l'impassibilité de Simonne n'existait qu'à la surface. Jamais âme ne fut plus torturée que ne l'était la sienne, à ce moment. Si les injurieuses menaces de son père l'avaient tout d'abord indignée et si l'indignation lui avait donné la force de tenir tête à son accusateur, le coup porté par M. de Frangy n'en était pas moins meurtrier. Elle le jugeait très capable, dans un

accès de colère, de tout révéler à son mari. Elle songeait avec terreur au courroux de ce dernier; elle se voyait déjà condamnée, répudiée, déshonorée, et elle sentait qu'elle ne pourrait supporter une pareille honte. Lorsque, à sa sortie du pavillon, elle s'était trouvée seule, le désespoir l'avait prise. Elle s'était dit qu'en ce désastre il ne lui restait qu'un moyen de salut : — tout expliquer à Jean, faire appel à sa générosité et le supplier de s'éloigner définitivement. Mais pour obtenir ce sacrifice, il fallait pouvoir parler librement. Épiée comme elle l'était par M. de Frangy, elle comprenait l'impossibilité d'une semblable explication dans la maison de Faverges. C'est alors qu'elle avait pressé Jean de partir et lui avait assigné un suprême rendez-vous au Toron.

Dans l'exaltation de la peur, tout cela lui avait, au premier moment, paru facile. Maintenant, à mesure que la nuit venait, une noire tristesse, une angoisse inexprimable lui tombaient sur le cœur. Lorsque, à table, elle avait parlé de son projet d'aller le lendemain au Toron, tous ses nerfs s'étaient douloureusement tendus. Il lui semblait entendre sa voix résonner très loin dans le vide, et sitôt après sa phrase achevée, elle n'avait plus entendu la réponse de son mari que dans un confus bourdonnement. La soirée lui parut interminable et quand elle put se retirer dans sa chambre, elle était à bout. Agenouillée au pied de son lit, elle se blottissait dans les plis des rideaux, un tremblement nerveux la secouait. Elle avait des peurs d'enfant : peur de l'ombre qui noyait les angles de la pièce, peur de la lampe qui grésillait dans l'air humide.

Pendant cette nuit de terreur, il lui semblait qu'elle veillait au chevet d'un mort. Et en effet, sa seule consolation, son seul refuge, son amour, n'était-il pas en train d'agoniser, condamné à mourir le lendemain?... A la pensée de ce suprême déchirement, ses affres, ses remords, le souci de sa réputation, s'anéantissaient soudain, et l'image de Jean surgissait, mélancolique comme une apparition. Simonne la voyait tout près d'elle, agitant la main en signe d'adieu, puis reculant peu à peu, s'enfonçant dans l'obscurité, comme un voyageur dont la silhouette, après s'être profilée sur le couchant, décroît et disparaît à l'horizon. Alors des sanglots se nouaient dans sa gorge, des larmes montaient à ses yeux brûlans et coulaient lentement sur ses joues...

Le lendemain matin, elle se leva plus misérable encore. Elle tremblait que son père ne manifestât l'intention de l'accompagner, et, avec une hâte nerveuse, elle vaquait aux préparatifs du départ. Mais M. de Frangy se tenait sans doute confiné dans sa chambre, car elle ne l'aperçut pas, même au moment où, après

un solitaire et sommaire déjeuner, elle monta en voiture. Elle fit le trajet dans un complet désordre d'esprit, repliée sur elle-même, ne voyant plus rien du monde extérieur, souhaitant à la fois et redoutant d'arriver. Enfin, vers une heure et demie, le cœur horriblement serré, elle franchit la grille du Toron.

A peu près vers le même moment, Jean Serraval quittait le chalet d'Écharvines et marchait rapidement sous les noyers de l'ancienne route. Au carrefour des Granges, il aperçut de loin l'arbre de Judée non encore feuillu, mais déjà tout couvert de fleurs roses. La grille était restée entre-bâillée; il la poussa et gravit l'allée des pommiers.

Que de fois et en quelles différentes dispositions, il avait foulé le sable de cette avenue : — par la pluie ou le soleil, parmi les floraisons du printemps et les effeuillemens de l'automne, l'âme joyeuse ou déprimée, le cœur épanoui ou navré!.. Aujourd'hui, par ce tiède après-midi, il y cheminait, doucement ému à l'idée que Simonne l'attendait, qu'il la trouverait seule dans ce verdoyant Toron peuplé de chers souvenirs, et qu'il pourrait pendant quelques heures, sans craindre d'être troublé par des fâcheux, jouir du bonheur de la voir et de l'aimer. — Les entours de la maison étaient déserts. Les jardiniers, occupés à tailler des arbres dans la partie la plus reculée du domaine, ne révélaient leur présence que par de lointains bruits de serpe et de cisailles, Une paix profonde enveloppait les jardins; le silence n'était rompu que par des bourdonnemens d'insectes et des gazouillemens d'oiseaux. Jean franchit d'un pas léger les degrés du perron, se glissa dans le vestibule, et, encore ébloui par la lumière du dehors, aperçut confusément dans l'ombre Mme Divoire qui, sans parler, lui faisait signe de la suivre.

Elle entra dans le salon. La grande pièce sonore était restée telle que Jean l'avait vue à l'automne dernière. Les meubles dormaient sous leurs housses de coutil; la porte-fenêtre et les croisées avaient été ouvertes, mais les volets demeuraient clos, et, dans cette obscurité, l'atmosphère semblait encore imprégnée d'une subtile émanation de tendresse, encore résonnante du susurrement des premiers baisers.

Mme Divoire poussa l'un des contrevens. Une subite lumière pénétra dans le salon enténébré, et alors Jean s'effara en voyant le visage affreusement pâle de Simonne et ses yeux baignés de tristesse.

— Qu'avez-vous! demanda-t-il, que s'est-il passé?

Le chagrin serrait la gorge de la jeune femme, et elle ne put d'abord qu'ébaucher un geste désolé, puis elle fit un effort et murmura :

— Je crois que... je suis perdue!

Et comme Jean, interdit, la pressait de questions, elle parla enfin.

Par petites phrases hachées, désordonnées, pénibles, elle l'instruisit de l'entretien qu'elle avait eu la veille avec son père; elle lui conta les soupçons, les exigences et les menaces de M. de Frangy.

— Sa colère contre vous s'est rallumée, ajouta-t-elle. Il vous hait, et si je refuse d'obéir, il dira tout à M. Divoire.

— Hélas! s'écria Jean, atterré, que de larmes je vous ai déjà fait verser, ma chérie!... Et voilà que mon cruel égoïsme vous inflige un nouveau tourment!.,. Si je vous avais écoutée, si je ne m'étais pas entêté à revenir malgré vos prières, toute cette souffrance vous aurait été épargnée...

Simonne secouait la tête :

— Tôt ou tard je l'aurais subie... Un jour ou l'autre, on expie chèrement les fautes commises... Ce n'est pas seulement un mois que vous auriez dû rester absent, mais des années... mais toujours!

— Simonne, ce n'est pas possible... Vous n'exigez pas de moi que je renonce à vous voir!

— Je n'exige rien... Je vous dis seulement combien je suis misérable et je vous demande d'avoir pitié... On veut que je vous quitte... Si vous partez, je serai horriblement malheureuse, mais si vous restez, je suis perdue.

Jean, consterné, fixait sur elle ses yeux pleins de tendresse et de désolation.

— Non, déclara-t-il avec emportement, je vous aime trop et je ne puis pas vivre loin de vous!... D'ailleurs, il y a un moyen de ne pas nous quitter.

— Un moyen?...

— Oui, partir ensemble, et après, demander le divorce qu'on ne pourra pas vous refuser.

— Non... Cela, jamais! balbutia-t-elle, tremblante.

— Quels ménagemens avez-vous à garder avec un père qui ne vous a jamais aimée et un mari que vous n'aimez pas? Notre affection, à nous, date du jour où nous nous sommes connus; elle a résisté à douze années d'absence, elle est aujourd'hui plus forte que jamais; elle plane au-dessus des conventions et des préjugés. Après avoir souffert, après nous être résignés si longtemps, nous avons bien le droit de prendre notre part de bonheur et de nous aimer enfin librement.

— Y songez-vous? s'écria-t-elle avec véhémence, et mes

enfans, qui me reprocheraient un jour de les avoir abandonnées, et votre mère à laquelle vous porteriez le coup le plus cruel, votre mère qui me maudirait... Vous n'y pensez pas !

— Je ne pense qu'à vous.

— Eh bien ! répliqua-t-elle en lui saisissant les mains, si vous avez souci de moi, mon ami, soyez fort, montrez-vous vraiment bon... Partez, non pas pour des mois, mais pour des années... C'est un grand sacrifice que je vous demande, ce sera une infinie douleur pour nous deux, mais si vous m'aimez vraiment, vous aurez pitié et vous me quitterez !

— Vous l'ordonnez ? dit-il amèrement.

— Je vous en prie !

Il lui serra désespérément les mains et l'attira à lui.

— Soit, je partirai... Embrassons-nous, Simonne.

Il la regardait si tristement, si tendrement qu'elle ne put lui refuser cette dernière caresse. Elle lui tendit ses lèvres, et avec passion il l'étreignit dans ses bras. Elle-même s'était blottie contre sa poitrine et s'y oubliait. Leur embrassement semblait ne plus vouloir finir.

— Non, murmurait Jean en baisant les yeux mouillés de son amie, je ne peux pas partir... Je ne peux pas !

Comme poussé par un coup de vent, le battant de la porte-fenêtre s'écarta. Précipitamment leurs bras se désenlacèrent, et soudain, dans une flambée de soleil, M. de Frangy apparut sur le seuil.

Il s'avançait d'un air provocant, avec un mauvais sourire sur les lèvres. Simonne épouvantée s'était reculée près du piano. Comme à la lueur d'un éclair tragique, Jean vit le mortel danger auquel il avait exposé son amie. La douleur qu'il en éprouva lui rendit en moins d'une seconde son sang-froid ; en même temps, tout ce qu'il y avait de délicat et de généreux dans son cœur s'émut et tourna sa volonté vers un effort énergique pour sauver celle qu'il adorait.

— Pardon de déranger votre tête-à-tête, commença sarcastiquement M. de Frangy, mais je tenais à apprécier jusqu'où va cette respectueuse amitié dont on me parlait... Maintenant je suis fixé ; la femme trompe son mari, et l'ami s'introduit dans la maison de son hôte pour lui voler sa femme... C'est complet !

— Vous nous avez mal écoutés, monsieur, et vous vous trompez, répliqua Jean d'un ton ferme, je prenais congé de Mme Divoire, parce que je pars pour un long, un très long voyage. Dans quelques jours, je serai loin d'ici, de l'autre côté de la Méditerranée, et, comme des amis qui se séparent pour toujours,

nous nous serrions les mains... Ce sont des adieux que vous avez si étrangement interrompus.

Il passa devant M. de Frangy, qui demeurait ébahi, partagé entre un reste d'incrédulité et un vague sentiment de confusion, puis il serra une fois encore la main de M[me] Divoire.

— Adieu, Simonne !

Elle ne répondit pas, mais tout son cœur était dans ses yeux et d'un regard douloureusement reconnaissant, elle suivit de loin son ami qui franchissait le seuil de la porte-fenêtre.

Quand il eut disparu, elle se retourna vers son père et, brièvement, avec une hauteur méprisante dans laquelle il se reconnut :

— Vous en êtes venu à vos fins, dit-elle ; aujourd'hui, comme il y a treize ans, vous m'avez séparée de mon seul ami et je ne le reverrai plus... Vous devez être satisfait... Maintenant, pour Dieu, laissez-moi en paix !

Il comprit qu'elle était sincère et, haussant les épaules, il sortit. Simonne s'était accoudée au piano, la tête dans ses mains, et elle sanglotait, elle sanglotait à se briser le cœur, tandis que les rossignols chantaient tout là-bas, à l'orée des bois du Roc-de-Chère.

. . . .

Au chalet d'Écharvines, sur la galerie où la glycine balance ses grappes d'un violet pâle comme les lèvres d'une morte, Jean Serraval est assis auprès de sa mère. Dans la chambre voisine bâille une malle à demi pleine, car Jean doit partir le lendemain. Fidèle à l'engagement pris devant M. de Frangy, il mettra la mer entre Simonne et lui : il s'embarquera à Marseille pour la Tunisie. Le soleil s'est couché. Il ne reste dans le ciel occidental qu'une pâle clarté lilas, pareille à la teinte des glycines ; à cette mourante lueur, M[me] Serraval achève de ranger les vêtemens de son fils dans la caisse béante. La pauvre femme s'est longtemps contenue pour ne pas laisser voir son chagrin ; mais avec la tombée du crépuscule, à mesure que la malle se remplit, c'est plus fort qu'elle, et un sanglot s'échappe de ses lèvres. Jean lui prend les mains et l'oblige à s'asseoir près de lui.

— Ma bonne mère, murmure-t-il, pardonne-moi, je te fais trop de peine !... C'est un navrement de plus de songer que je t'ai si mal récompensée de ta tendresse... Et pourtant il faut que je parte !

— Je le sais, mon ami, je m'efforce de me résigner en me répétant que c'est tant mieux pour toi, pour *elle* et pour moi-même... Mais j'ai eu un moment de faiblesse en voyant le jour s'en aller et en songeant : « Où sera-t-il demain à pareille heure? »

Enfin, c'est la vie; elle est faite de plus de tourmens que de joie.

— Elle est mauvaise! dit Jean d'un air accablé, elle met en nous le désir d'aimer et elle nous défend de le satisfaire, elle nous donne la soif du bonheur et elle ne l'étanche jamais.

— Jean, mon pauvre ami, la vie n'est ni bonne ni mauvaise, elle est ce que nous la faisons... Il y a toujours une heure où nous tenons un peu de bonheur dans notre main, et si nous la laissons fuir, cette heure-là ne revient jamais... Souviens-toi!...

Elle s'arrête, les paupières lourdes de larmes, sans achever sa pensée, sans proférer un reproche, mais ils se sont compris et soudain, dans l'ombre de la nuit d'avril, l'image de Philomène Balmette passe comme un remords devant les yeux de Jean.

— Mon pauvre enfant, reprend Mme Serraval, quand te reverrai-je maintenant?... Te reverrai-je jamais?

Il se jette dans les bras de sa mère et tous deux pleurent silencieusement en songeant à l'irréparable...

Et le lendemain, Jean partit par une glorieuse matinée pleine de parfums et de soleil. Tandis que le bateau l'emportait vers Annecy, il embrassait d'un avide regard les cimes neigeuses, les bois bourgeonnans et le lac d'un bleu laiteux. Par-dessus les murs des villas éparses au long du rivage, des foisons de lilas répandaient comme d'énormes bouquets leurs grappes violettes. Des hirondelles caracolaient haut dans l'air. Au bord des vignes, les oiseaux jetaient des notes si allègres qu'elles dominaient le bouillonnement de l'eau battue par les roues du bateau. Des appels de bergers retentissaient dans la montagne, des rires de jeunes filles éclataient sous l'auvent des lavoirs, des sonneries de cloches tintaient dans des églises lointaines. Une bienheureuse sérénité était éparse dans l'air. Et au milieu de cette joie des choses, de cette ivresse printanière, trois êtres saignant d'inguérissables blessures, s'enfermaient obstinément dans leur douleur solitaire: — Simonne, la lèvre à jamais meurtrie par l'arrachement de ce calice d'amour auquel elle avait à peine goûté; — Mme Serraval pleurant comme une Niobé le fils qu'elle ne reverrait plus; — et Jean qui s'en allait vers l'exil en jetant un suprême adieu aux rochers du Charbon, — moins inaccessibles que le bonheur.

ANDRÉ THEURIET.

LES ITALIENS DANS L'ÉRYTHRÉE

La fortune a trahi cruellement les armes italiennes. L'armée du général Baratieri, après avoir eu l'un de ses détachemens écrasé à Amba Alaghi, et un autre obligé de capituler à Makallé, vient de subir en bataille rangée un terrible désastre. Que ce désastre, s'il n'est pas promptement réparé, doive avoir d'importantes conséquences, tant au point de vue de la situation intérieure de l'Italie qu'au point de vue de sa politique étrangère et peut-être des intérêts généraux de l'Europe, c'est ce qui n'est pas douteux. Il est plus difficile de les discerner exactement, et, pour en dégager la signification comme pour en mesurer la portée, l'événement est encore trop rapproché de nous. Nous nous contenterons donc aujourd'hui d'exprimer le vœu que ce qui vient de se passer en Érythrée n'ait pas de répercussion grave dans d'autres régions de l'Afrique, et surtout dans le monde musulman, où la défaite de l'Italie serait considérée comme une victoire de l'élément indigène sur le conquérant européen. Mais, quelque curiosité qui s'attache aux questions coloniales, si les circonstances qui ont amené les Italiens sur le littoral de la Mer-Rouge, les événemens qui en ont suivi, la politique enfin qui a créé la situation actuelle, ne sont peut-être connus qu'en gros, c'est le moment de les retracer; et c'est ce que nous essaierons de faire dans les pages qui suivent.

I

A peine constituée en corps de nation, l'Italie rêva d'expansion coloniale. Elle n'avait encore ni Venise ni Rome que déjà ses

regards se portaient vers de lointains horizons, au delà des frontières de la péninsule trouvées trop étroites. Ses hommes d'État et ses poètes parlaient volontiers de *primato*, de prépondérance méditerranéenne. S'il faut en croire certaines paroles officielles prononcées tout récemment au delà des monts, l'occupation italienne de la Tunisie aurait été, dès 1864, décidée en principe. Quelles considérations déterminèrent l'Italie à renoncer à cette résolution ? Les influences extérieures qui l'auraient encouragée dans cette voie aventureuse cessèrent-elles, au moment décisif, de se manifester dans un sens favorable à ses aspirations? Ou bien les ressources financières du jeune peuple parurent-elles à ses hommes d'État peu en rapport avec la grandeur de l'entreprise? C'est là un point d'histoire qui n'a pas encore été suffisamment éclairci. Toujours est-il que l'esprit de prudence l'emporta, et que le projet d'expédition fut abandonné; et quand, plus tard, ayant complété son unité, disposant d'une situation financière plus assurée, l'Italie voulut reprendre et réaliser l'idée caressée en 1864, elle trouva la route barrée devant elle, et ce fut la France, devenue plus soucieuse de ses intérêts algériens, qui s'installa à Tunis.

C'est hors des rives méditerranéennes que la destinée de l'Italie réservait à ses ambitions coloniales un champ d'action. Lorsqu'on étudie l'histoire du partage politique de l'Afrique, il est curieux d'observer combien de faits d'une importance jugée minime tout d'abord ont eu de graves conséquences au point de vue de l'expansion coloniale des puissances européennes dans cette partie du monde. L'occupation sur l'estuaire du Gabon d'un point destiné à servir de relâche pour nos navires chargés de la répression de la traite a été, pour la France, le point de départ d'un empire qui atteint le lac Tchad et le bassin du Nil. L'escale de Saint-Louis du Sénégal, considérée par les Anglais comme de peu de valeur et laissée à ce titre en 1815 à la France, nous a amenés à Tombouctou et demain nous amènera à Saï sur le Niger et à Barroua sur le Tchad. Quelques traités signés furtivement et à la hâte, dans la nuit du 15 juillet 1884, par le docteur Nachtigal avec de petits chefs du Cameroun ont conduit en dix ans les Allemands aux rives du Chari. L'établissement d'un dépôt de charbon sur un point à peu près désert de la Mer-Rouge par une compagnie de navigation a donné aux Italiens près de 3000 kilomètres de côtes sur la Mer-Rouge et l'Océan-Indien, les a mis en possession d'une partie du plateau abyssin et peut-être leur permettra d'être un jour les maîtres de l'Éthiopie.

A la suite de l'ouverture du canal de Suez, une compagnie

italienne, la compagnie Rubattino, cherchait sur le littoral de la Mer-Rouge un point qui pût servir de lieu de relâche et de ravitaillement à ses navires se rendant dans l'Océan-Indien. Le port d'Assab se trouva à sa convenance et fut acheté à la fin de 1869. L'établissement ne tarda pas à s'accroître à la suite de contrats passés avec des chefs indigènes, et peu à peu la compagnie devint propriétaire de tout le littoral de la baie d'Assab ainsi que des îles comprises dans les limites de cette baie. L'acquisition de la compagnie Rubattino passa d'abord à peu près inaperçue et ne fut pas considérée comme une colonie officielle. Les choses restèrent en l'état jusqu'au commencement de 1882. A cette époque, la France avait pris pied en Tunisie. Le ministère italien était accusé de n'avoir pas su montrer l'habileté ou l'énergie nécessaires pour empêcher cette occupation. Il fallait un dédommagement à l'opinion publique surexcitée. On se souvint alors fort à propos de l'acquisition faite par la compagnie Rubattino. La baie d'Assab fut rachetée le 10 mars 1882 par le gouvernement italien, qui en assuma l'administration directe. C'était un excellent poste d'observation qui lui permettait de surveiller de près le Choa et le midi de l'Éthiopie. Les événemens ne devaient pas tarder à lui fournir l'occasion de s'établir au nord de ce pays.

Vers le milieu de cette même année 1882, l'Angleterre songeait à établir un ordre de choses nouveau sur les bords du Nil. Les troupes anglaises, que la France laissa agir seules, furent victorieuses à Tell-el-Kébir et s'installèrent à Alexandrie et au Caire. Le cabinet anglais demanda alors à l'Italie tout récemment établie à Assab le concours que la France n'avait pas voulu lui donner. Tout d'abord, le gouvernement italien répondit par un *gran rifiuto* (grand refus). Cependant, morceau par morceau, l'empire fondé par Méhémet-Ali et ses successeurs dans le Soudan se détachait de l'Égypte. La puissance du mahdi grandissait. Seules, quelques places, étroitement surveillées d'ailleurs par les madhistes, représentaient encore l'autorité du khédive dans la vallée du Haut-Nil. Parmi elles, se trouvaient, avec Khartoum, les places de Géra, de Galabat et de Kassala aux extrêmes limites de la frontière du Soudan et de l'Éthiopie. Se sentant impuissante à arrêter la marée montante du mahdisme, l'Angleterre résolut d'évacuer la Nubie et le Soudan. Gordon fut envoyé à Khartoum, et l'amiral Hewett alla solliciter le négus Johannès de délivrer les garnisons de Géra, de Galabat et de Kassala. Pour prix de son concours il lui offrit, au nom de l'Égypte, Kéren et le pays des Bogos que convoitait le négus. Mais le roi Johannès, qui se montra

peu scrupuleux diplomate, s'installa à Kéren et chez les Bogos et fit la sourde oreille quand il s'agit d'aller secourir les garnisons égyptiennes que cernaient les derviches. Il fallut de nouvelles sollicitations et la promesse de 10000 fusils et d'une forte somme pour le décider à délivrer Géra et Galabat. Il laissa d'ailleurs Kassala à son triste sort. Gordon restait toujours enfermé dans Khartoum.

Un grand mouvement d'opinion se manifesta alors en Italie en faveur d'une alliance avec l'Angleterre. Une expédition anglaise, devant partir des bords du Nil et du rivage de la Mer-Rouge, s'organisait pour porter secours à Gordon. Pourquoi les troupes italiennes n'iraient-elles pas se joindre aux troupes anglaises et coopérer à la délivrance du héros? Pourquoi ne pas saisir au Soudan l'occasion d'intervention qu'on avait eu le tort de dédaigner sur le Nil? En vain quelques hommes prudens firent-ils ressortir la pénurie des finances italiennes; le côté plus utile de la colonisation à l'intérieur et notamment en Sardaigne; le caractère des populations arabes et abyssines, aussi sauvages qu'hostiles, avec lesquelles on allait se trouver en contact. Leurs voix ne furent pas écoutées. Pour justifier la coopération des troupes italiennes au Soudan, toute une série de considérations sentimentales furent invoquées. L'Italie, disait-on, devait affirmer sa situation de grande puissance. Elle devait accepter une mission dont le but était à la fois chevaleresque et utile. En allant donner main-forte aux troupes de Gordon serrées de trop près par les hordes du Mahdi, elle se faisait le champion de la civilisation et de l'humanité. Ce concours apporté à la plus grande puissance maritime du globe devait lui procurer honneur, gloire, profit. Dans ce langage imagé qui caractérise l'éloquence d'au delà les monts, une voix autorisée s'éleva dans le Parlement déclarant que l'heure des « hautes hardiesses » allait s'ouvrir. On s'écria même que l'on allait, avec l'appui de l'Angleterre, « pêcher dans les eaux de la Mer-Rouge les clefs de la Méditerranée » !

Le gouvernement italien donna satisfaction à cette manifestation de l'opinion. Le 5 février 1885, l'amiral Caïmi débarquait à Massaouah et annonçait aux habitans « que le gouvernement italien, ami de l'Angleterre, de la Turquie et de l'Égypte, lui avait donné l'ordre de prendre possession de la ville. » Une garnison égyptienne occupait la place; on la toléra quelques mois, puis le 22 novembre 1885, le gouverneur égyptien fut prévenu par les autorités militaires italiennes d'avoir à se retirer avec ses troupes. Toute résistance était impossible et le gouverneur dut s'exécuter. La ville de Massaouah avait été bien choisie comme base d'opé-

rations en vue d'une intervention à l'intérieur contre les bandes mahdistes. Cette ville est le port naturel de l'Éthiopie du nord, le centre de tout le trafic qui par Khartoum et Kassala provient du Soudan. C'est la tête d'étapes de la route qui mène à ces deux villes. Il y avait donc lieu d'espérer que les Italiens, maîtres de Massaouah, marcheraient sur Kassala et combattraient les troupes d'Osman-Digma, le lieutenant du Mahdi, qui bloquaient cette place, quand un adversaire auquel ils n'avaient pas pensé avoir affaire tout d'abord vint contrecarrer leurs projets.

Le roi Johannès, négus d'Éthiopie, qui avait réussi à ramener sous son autorité les diverses parties de ce pays livré à l'anarchie après la mort de Théodoros, convoitait la possession du littoral de la Mer-Rouge, qui eût ouvert à ses États un accès à la mer. Tant qu'il avait eu en face de lui les Égyptiens, souvent battus et qui avaient laissé quantité de munitions, d'approvisionnemens et vingt mille des leurs sur les champs de bataille de Gundet, de Gura et en d'autres rencontres partielles, il avait espéré atteindre le but désiré. En 1884, il avait été même sur le point de réussir. Des négociations avaient été entamées par lui avec l'Égypte en vue d'obtenir l'évacuation de Massaouah ou au moins la promesse que cette ville ne tomberait pas entre les mains d'une tierce puissance; et voilà que, du haut de ses montagnes, le négus voyait sa proie lui échapper, une puissance européenne occuper Massaouah et les débouchés de ses États se fermer vers la mer! Il en conçut une irritation profonde; mais, reculant devant une guerre longue et coûteuse, ne se sentant pas très rassuré sur la fidélité de ses vassaux et ayant surtout à faire face aux troupes mahdistes qui pouvaient, d'un moment à l'autre, envahir ses États, il consentit à abandonner toute prétention sur Massaouah, à la condition toutefois que les Italiens ne dépasseraient pas l'enceinte de la ville.

Mais ces derniers, qui pourtant avaient accepté ces conventions, n'en tinrent nul compte. Massaouah était pour eux un cul-de-sac. Ils avaient le sentiment d'y être enfermés comme dans une impasse. Il fallait que les soldats, ne fût-ce que pour refaire leur santé, anémiée sur le littoral, allassent sur les hauts plateaux. La garnison de Massaouah fut donc augmentée; un grand nombre de bachi-bouzouks qui avaient fait partie des troupes égyptiennes furent enrôlés; peu à peu les troupes italiennes occupèrent toutes les localités situées dans la plaine comprise entre les escarpemens du plateau et la mer, — Arkallo, Monkullo, Otumbi Saati, Arafalli, Vua, — s'avançant toujours ainsi progressivement vers l'intérieur.

Les Italiens ont fait du négus Johannès un portrait peu flatté. Ils l'ont dépeint comme un personnage faux, cruel, plein de jactance, et atteint d'alcoolisme chronique. Mais il y a une chose qu'ils n'ont pu lui contester : son courage personnel et son esprit de décision. Furieux de voir les Italiens ne pas observer les conventions intervenues, le négus retint prisonnière la mission Salimbeni que ces derniers lui avaient envoyée et demanda que les troupes italiennes évacuassent tous les points occupés en dehors de Massaouah. La réponse ayant été négative, le ras Aloula, gouverneur du Tigré pour le compte du négus, vint prendre position au sud de Saati, occupé par les Italiens.

Le 25 janvier 1887, la position fut attaquée et le ras Aloula repoussé. Le lendemain, une colonne commandée par le colonel de Cristofori se portait au secours de la garnison de Saati. Arrivé à peu près à mi-chemin de Massaouah et de Saati, à l'endroit nommé Dogali, elle fut, vers les 8 heures du matin, attaquée à l'improviste par les troupes du ras Aloula dont l'approche avait été cachée par les collines voisines. Au bout d'une demi-heure, les mitrailleuses encrassées ne purent fonctionner. Cristofori demanda du secours à Massaouah. Mais les munitions ne tardèrent pas à manquer. Un combat eut lieu à l'arme blanche. Cernés par d'innombrables ennemis, les Italiens succombèrent. Pas un seul n'échappa au désastre pour apporter à Massaouah la nouvelle de cette hécatombe. Quand, le lendemain, les renforts demandés par l'infortuné Cristofori furent arrivés sur le lieu de l'action, les troupes italiennes eurent sous les yeux un spectacle inoubliable. Les Abyssins avaient enlevé leurs morts, et l'on voyait, dans leur position de défense dernière, tous les Italiens tombés en ordre et leurs cadavres comme alignés. Dans la lutte corps à corps, aucun n'avait reculé. Tous avaient succombé à leur place de bataille. C'est à peine si, de ce monceau de morts, on put retirer un officier et 90 soldats encore à demi vivans.

Les Abyssins furent tout étonnés de leur victoire. Le ras Aloula n'osa pas poursuivre ses succès et, au lieu de marcher sur Massaouah, il se retira dans l'intérieur du Tigré. Effrayé des pertes qu'avait fait subir à ses troupes la bravoure italienne, le négus Johannès demanda la paix en termes pressans. « Je ne suis pas coupable, fit-il écrire au gouverneur de Massaouah; la faute en est à vous. Vous avez fortifié Vua et Saati qui m'appartenaient. Soyons amis de nouveau comme autrefois en restant chacun sur notre territoire. Je vous adresse cette lettre pour faire la paix. » Mais l'émotion produite en Italie avait été trop profonde pour que

les propositions de paix faites par le négus eussent chance d'être acceptées.

Chez le peuple italien, né d'hier à l'indépendance, le patriotisme a toute l'exubérance de la jeunesse. A la nouvelle du combat glorieux de Dogali, une explosion d'enthousiasme dans la péninsule éclata. C'était la première fois que, depuis sa réorganisation, la nouvelle armée italienne était appelée à faire ses preuves sur les champs de bataille, et partout dans le royaume on se disait avec orgueil que la lutte héroïque soutenue par les jeunes troupes de l'Italie honorerait la plus vieille, la plus aguerrie des armées. Les quelques rares survivans blessés, échappés au désastre, furent accueillis à Naples par une foule en délire. « L'histoire gardera un souvenir impérissable du combat de Dogali », disait de son côté le roi Humbert aux troupes partant pour porter secours à leurs frères d'armes sur la terre abyssine. Cinq millions furent votés d'urgence; les régimens de la péninsule se dégarnirent au profit du corps expéditionnaire; en une année, du 30 juin 1887 au 30 juin 1888, 60 millions furent dépensés pour l'armée d'Abyssinie; 20 000 hommes de troupes italiennes furent envoyés à Massaouah.

Le 7 janvier 1888, l'armée expéditionnaire forte de 30 000 hommes, dont 10 000 de troupes indigènes, se mit en marche et réoccupa Saati. Quatre armées abyssines pouvaient être opposées aux forces italiennes : l'armée du ras Aloula ou armée du nord, comptant 50 000 hommes; l'armée du Tigré ayant une force égale; l'armée du Godjam évaluée à 20 000 hommes; et l'armée du Choa comprenant 80 000 hommes que commandait Ménélik. Ce dernier, il est vrai, ne bougea pas. A la tête des trois armées du nord, du Tigré et du Godjam, le négus vint se présenter devant Saati. Sur ce point, les Italiens avaient accumulé les moyens de défense; ils avaient construit un vaste camp retranché défendu par des forts en acier et des torpilles terrestres et l'avaient pourvu de toutes les ressources que peut fournir la science moderne : voies ferrées, télégraphe ordinaire et télégraphe optique, téléphone, phares électriques et aérostats. Abondamment approvisionnés par la voie de mer, ils pouvaient de là défier les 100 000 hommes du roi Johannès. Ce dernier eut beau multiplier les démonstrations devant Saati et chercher à attirer les Italiens en rase campagne, ceux-ci restèrent dans leurs retranchemens. Bientôt le manque d'eau et de vivres se fit sentir dans le camp du négus, la maladie se mit parmi ses troupes, et il dut se retirer précipitamment.

Les opérations furent suspendues pendant l'été, et une bonne

partie du corps expéditionnaire dut rentrer en Italie. Quelque temps après, un nouvel échec atteignit les troupes italiennes laissées en Afrique. Un fort détachement, composé en très grande partie de troupes indigènes, surtout de bachi-bouzouks à la solde de l'Italie, fut surpris par les Abyssins à Saganéiti. Près de la moitié des soldats et tous les officiers, à l'exception d'un seul, restèrent sur le carreau. L'échec fut dû, il est vrai, à la trahison des indigènes qui, au début de l'action, passèrent à l'ennemi et tirèrent sur les troupes italiennes.

Malgré la grandeur de l'effort entrepris par l'Italie, Dogali n'était donc pas vengé. On s'était contenté d'occuper le pays fortement jusqu'à une distance de 30 kilomètres dans l'intérieur et la campagne se terminait en réalité par un nouvel échec. De grands sacrifices étaient de nouveau nécessaires et la lutte paraissait devoir se prolonger au grand détriment des finances italiennes. Mais, depuis son unification, l'Italie joue, on le sait, de bonheur, et la fortune qui veut qu'en Europe chacune de ses défaites soit suivie d'une augmentation territoriale devait lui continuer la même faveur en Afrique. Le 10 mars 1889, le roi Johannès fut tué dans une bataille livrée aux derviches près de Métamneh, à la limite de la frontière éthiopienne et du Soudan égyptien, et cette mort changea complètement la face des choses au profit de l'Italie.

Sur le champ de bataille de Métamneh, se sentant frappé à mort, le négus avait désigné pour lui succéder son fils naturel, Mangascia; mais les Italiens, qui depuis longtemps menaient de front les expéditions militaires et les intrigues politiques, avaient fait entrer dans leurs calculs l'éventualité de la mort de Johannès et cherché le meilleur moyen d'en tirer parti. Depuis leur établissement à Assab, ils étaient entrés en négociations avec Ménélik II, roi du Choa et vassal du négus, et espéraient faire de lui un empereur d'Éthiopie qu'ils auraient placé sous leur protectorat. Dans ce dessein, ils avaient accrédité auprès de lui un homme fort expert dans la connaissance des affaires d'Abyssinie, l'explorateur Antonelli. Ce dernier, ayant su capter les bonnes grâces du roi du Choa, le poussa à entrer en lutte avec Johannès et à devenir le maître de toute l'Éthiopie. Sous l'influence de ces conseils, Ménélik prit une attitude des plus équivoques avec le négus. Il commença par augmenter considérablement son armée qui finit par compter jusqu'à 80000 hommes, dont un tiers armé de fusils à tir rapide; puis, pour l'aguerrir, il alla attaquer Harrar, dont la prise fit tomber entre ses mains 20000 remingtons et quantité de munitions. Après le combat de Dogali, il trouva divers prétextes pour ne pas joindre ses forces à celles du négus devant les lignes

de Saati. Enfin, le 20 février 1889, il prit définitivement parti contre son suzerain, déclara qu'il entendait s'ouvrir la route de l'Aoussa vers la mer, et prit position sur le Nil-Bleu, à la frontière des États du négus.

Le malheureux Johannès se trouva donc avoir affaire à trois adversaires à la fois : aux Italiens à l'est, à Ménélik au sud, aux madhistes au nord et à l'ouest, et se vit enveloppé sur toutes ses frontières. Il se tourna d'abord contre Ménélik. Aussitôt les derviches envahirent ses États et entrèrent à Gondar, sa capitale. Courant au plus pressé, le négus fit volte-face, et ce fut alors qu'il engagea avec les madhistes cette sanglante bataille de Métamneh où il trouva la mort.

Le moment attendu par Ménélik et les Italiens était venu. Le 2 mai 1889, six semaines seulement après la mort de Johannès, au camp d'Ucciali, un traité cimenta l'alliance du roi de Choa et de l'Italie. Ménélik II se faisait proclamer négus, au mépris des dernières volontés de Johannès. Reconnu en cette qualité par l'abouna, le chef du clergé d'Éthiopie, il recevait la soumission de la plupart des chefs abyssins et obligeait Mangascia, l'héritier désigné de Johannès, à se réfugier dans le Tigré. En même temps, les Italiens, sous prétexte d'aider Ménélik, franchissaient la plaine sise au bas du plateau abyssin et pénétraient dans le Tigré. Le 2 juin 1889, ils entraient sans coup férir à Kéren. Deux mois après, ils occupaient dans les mêmes conditions Asmara, et faisaient fuir devant eux le ras Aloula, lieutenant de Mangascia, jusqu'à la rivière Belessa. Ils voulurent alors se donner la satisfaction d'entrer dans la capitale du Tigré, et le 26 janvier 1890, trois ans jour pour jour après le désastre de Dogali, ils occupèrent Adoua. Pris entre les troupes du Choa et les troupes italiennes, Mangascia se soumit à Ménélik, le reconnut comme négus, et accepta de lui la vice-royauté du Tigré.

Alors la diplomatie italienne put se réjouir des résultats que sa politique avait obtenus. Ménélik II était reconnu roi des rois, négus d'Ethiopie. D'autre part, les Italiens avaient pu enfin aborder le plateau abyssin et occuper Asmara et Kéren. Ils étaient liés au nouveau négus par un traité qui paraissait alors avoir été conclu à l'entière satisfaction des deux parties contractantes. Même, pour donner plus d'éclat à l'acte qui cimentait l'alliance italo-éthiopienne, Ménélik avait envoyé en Italie une mission de vingt personnes dirigée par son cousin, le dejiac Makonnen, et chargée de demander au roi d'Italie la ratification du traité du 2 mai 1889. Débarquée à Naples le 22 août en compagnie du comte Antonelli, la mission fut reçue avec tout le cérémonial di-

plomatique par le roi Humbert. Le 29 septembre 1889 le traité d'Ucciali était ratifié.

Par ce traité, chacune des parties contractantes pouvait nommer un agent diplomatique et des consuls auprès de l'autre. Une partie du plateau abyssin avec Kéren et Asmara était laissée en toute souveraineté à l'Italie. Celle-ci prenait l'engagement d'assurer la sécurité de la frontière d'Éthiopie vers la mer, et en échange Ménélik consentait à user de l'intermédiaire de l'Italie dans ses relations avec l'étranger. Par des dispositions subsidiaires, le gouvernement italien s'assurait de grandes facilités pour son commerce, organisait les services douaniers, fixait la composition et la valeur de la monnaie d'échange. Cette monnaie devait avoir la forme des écus de Marie-Thérèse portant l'inscription de Humbert Ier, roi d'Italie. Les quatre lettres F.E.R.T. qui existent sur les pièces italiennes devaient être remplacées par une formule rappelant le protectorat de l'Italie. En même temps, quatre millions remboursables en vingt annuités au taux de 5 et demi pour 100 étaient prêtés au négus par la Banque nationale italienne sur la garantie de l'État. L'article de la convention italo-éthiopienne établissant le protectorat fut notifié le 12 octobre aux puissances signataires de l'acte général de la conférence de Berlin. La France, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, la Suède et Norvège, la Belgique, la Hollande, donnèrent acte de la notification. Seule, la Russie garda le silence.

II

Ainsi les Italiens, débarqués à Massaouah en 1885, étaient parvenus en 1889 à s'installer sur le plateau abyssin, à Asmara et à Kéren, et à établir d'une manière prépondérante leur influence sur l'Éthiopie. A ce résultat, fort beau cependant, ne s'étaient pas bornées en ces quatre années les manifestations de leur activité coloniale. Tout en avançant sur le plateau, ils n'avaient cessé de s'étendre le long du littoral de la Mer-Rouge au nord et au midi de Massaouah. Alors même qu'ils étaient réduits à une situation des plus critiques, et que le roi Johannès les retenait immobiles derrière les retranchemens de Saati, ils prenaient successivement possession des divers points de la côte comprise entre Assab et Massaouah.

A la fin de janvier 1885, une section de marins occupait Béilul, au nord d'Assab. Zoula, à 56 kilomètres au sud de Massaouah, avait une garnison égyptienne composée de bachi-bouzouks : l'Italie prit tout d'abord cette garnison à sa solde ; puis, en 1888,

déclara cette ville possession italienne. La France, à la vérité, pouvait faire valoir certains droits sur Zoula, car, en 1840, une zone de terrain le long de la baie d'Adulis ainsi que l'île de Dessi lui avaient été cédées par un souverain du Tigré ; néanmoins, satisfaite des avantages que lui donnait la possession d'Obock, elle eut la générosité de ne pas protester et laissa l'Italie s'installer dans la baie d'Adulis. A quelque temps d'intervalle, les tribus qui vivent à l'ouest et au nord-ouest de Kéren, gagnées par les subsides et les cadeaux des gouverneurs de Massaouah, reconnaissaient la suzeraineté italienne ; il en fut de même des tribus habitant au sud et au sud-ouest de Massaouah. Restaient les États du sultan de Rahéita entre Assab et notre colonie d'Obock. L'Italie déclara les comprendre dans sa sphère d'influence, et toute la côte, depuis les limites du territoire d'Obock jusqu'au ras Kassar au midi de Souakim, sur une étendue de 1100 kilomètres, fut placée sous son protectorat. Au mois de mars 1890, un décret royal organisa l'ensemble des possessions italiennes sur la Mer-Rouge et leur donna le nom officiel de colonie d'Érythrée.

Dès lors une longue bande de littoral italien se trouva interposée entre l'Éthiopie et la Mer-Rouge. Le royaume des négus n'eut plus d'accès vers cette mer. A l'est par l'Érythrée, au nord par la prise d'Asmara et de Kéren, il se trouva enfermé dans un demi-cercle de postes fortifiés occupés par les Italiens. Cerné d'autre part à l'ouest par les États du Mahdi, il n'eut que sa frontière méridionale qui resta ouverte. Mais là encore les Italiens se hâtèrent de fermer cette issue de l'Éthiopie sur le monde extérieur.

La frontière méridionale de l'Éthiopie regarde vers l'Océan-Indien. Entre elle et le littoral se trouvent le pays des Gallas et les territoires de parcours des tribus en majeure partie nomades des Somalis. Divisés en de nombreuses tribus sans cohésion politique, Gallas et Somalis sont constamment en guerre, et leurs frontières sont, pour ainsi dire, dans un état continuel de migration. La côte somâl s'étend, sur l'Océan-Indien, du golfe de Tadjourah, à l'extrémité méridionale de notre colonie d'Obock, jusqu'à l'embouchure de la Tana, sur une longueur d'environ 2200 kilomètres. Le fleuve Juba, dont le nom revient souvent dans les traités de délimitation conclus depuis quelques années, la divise en deux parties inégales au nord et au midi. Au midi du Juba est le sultanat de Witou, Hohenzollern-Hafen (Port-Durnford) et Kismayou ; au nord, les ports zanzibarites de Brawa, Merka, Magadoxo et Warsheik, que l'on désigne sous le nom de ports de la côte de Ben-Adir, puis les sultanats d'Opia et de Medjourtines.

Le sultanat d'Opia s'étend de Warsheik au cap Aouad, celui de Medjourtines du cap Aouad au cap Guardafui et jusqu'aux possessions anglaises du golfe d'Aden.

L'Égypte autrefois occupait une partie de la côte somâl, du golfe de Tadjourah au 49e degré de longitude (Greenwich). Mais l'invasion mahdiste ayant eu pour résultat de couper en deux l'immense domaine des khédives, les Anglais en profitèrent pour occuper successivement Zéilah, Boulhar, Berbéra, Bender-Ghacem; bref, tous les points de la côte jusqu'au 49e degré de longitude. Ils avaient entendu ainsi acquérir un pays qui fût, pour leur colonie d'Aden, un centre d'approvisionnement et de ravitaillement, les Somalis étant agriculteurs et pasteurs et élevant de nombreux troupeaux de bétail. Ils négligèrent toutefois de s'étendre au delà du 49e degré de longitude et laissèrent au reste de la côte son indépendance.

Ce furent les Allemands, alors en quête d'annexions coloniales, qui jetèrent les premiers les yeux sur cette vaste région sans maître. Au commencement de septembre 1885, un agent de la compagnie de l'Afrique orientale allemande, M. Hœrnecke, arrivait à Halloula, résidence du sultan des Medjourtines, et y concluait un traité par lequel ce chef cédait à la compagnie le monopole du commerce, le privilège exclusif de cultiver les terrains vacans, d'exploiter les mines et les forêts, de pêcher les perles, etc. A la compagnie était en outre attribué le droit d'entretenir des troupes, d'élever des fortifications, de percevoir les taxes douanières. Ces droits exorbitans furent reconnus à la compagnie dans toute l'étendue du territoire que le sultan déclarait lui appartenir, c'est-à-dire, depuis la limite orientale des possessions anglaises du golfe d'Aden jusqu'au cap Aouad, par 5° environ de latitude nord. Le lieutenant von Anderten fut laissé comme résident auprès du sultan. Quelques mois après, le sultan des Medjourtines, ayant reçu la visite du sultan d'Opia, son parent et son allié, von Anderten en profita pour signer avec ce dernier un nouveau traité assez semblable au premier, qui mit tout le pays depuis le cap Aouad jusqu'à Warsheik sous l'influence de la compagnie allemande. Là ne s'arrêtèrent pas encore les acquisitions de l'ambitieuse compagnie. Il fallait qu'elle devînt maîtresse de la côte somâl tout entière. L'arrangement du 29 octobre-1er novembre 1886 relatif à la délimitation des sphères d'influence anglaise et allemande dans l'Afrique orientale n'était pas encore signé que le docteur Jühlke, un autre agent de la compagnie, hissait le drapeau allemand à Port-Durnford, qu'il appela Hohenzollern-Hafen, et conclut avec des chefs somalis du littoral de

l'Océan-Indien des traités qui donnèrent à la compagnie tous les territoires de la côte de Ben-Adir, depuis Warsheik jusqu'à l'embouchure de la Tana. La convention du 29 octobre-1er novembre avait reconnu en outre à l'Allemagne la souveraineté sur le sultanat de Witou.

Toute la côte somâl tomba dès lors dans la dépendance de la compagnie de l'Afrique orientale allemande. Elle put se vanter d'avoir acquis plus de 1 800 kilomètres de côtes sur l'Océan-Indien et, après l'accord de 1886 qui plaça dans la sphère d'influence allemande la partie méridionale du sultanat de Zanzibar, eut quelque raison de se considérer comme l'une des compagnies territoriales les plus puissantes du monde. Mais cette illusion fut de courte durée. Précisément au moment où elle pouvait espérer se livrer en toute sécurité à l'exploitation des ressources de la côte somâl, la plus grande des déceptions vint l'atteindre. Le gouvernement allemand, doutant de la valeur du pays somâl, ne ratifia pas les traités conclus par les agens de la compagnie et les chefs indigènes de la côte. Trouvant suffisantes les concessions qui lui avaient été reconnues à la suite de son entente avec l'Angleterre dans la délimitation de leurs sphères d'influence respective à la côte orientale d'Afrique, il ne voulut pas s'engager dans la voie que lui avait ouverte la compagnie de l'Afrique orientale allemande, et de toute la côte somâl il ne garda que le sultanat de Witou.

Ce fut alors que, l'Allemagne se dérobant, l'Italie entra en scène.

La vaste région dont l'Allemagne ne voulait pas avait pour les intérêts italiens une importance de premier ordre. Sans doute la côte somâl est d'une fertilité fort médiocre en elle-même : le rivage est aride, la plaine qui le continue dans l'intérieur est monotone, peu accidentée; les puits y sont avares; les ruisseaux y sont remplis d'eau saumâtre; la flore y est maigre et desséchée. Au delà l'Ogadine n'est qu'une immense steppe où les cultures sont rares et insignifiantes. Tout le pays est brûlé par un implacable soleil. Les tribus qui parcourent ces vastes solitudes sont réputées féroces et hostiles aux Européens. Mais la côte somâl est le débouché naturel du pays galla et par conséquent de l'Éthiopie méridionale vers l'Océan-Indien et le golfe d'Aden. Le possesseur du littoral devient le maître incontesté, au point de vue commercial et économique, de ces contrées. En l'occupant, les Italiens restaient fidèles à leur plan d'isoler l'Éthiopie de la mer, de la tourner, de l'envelopper de manière que cette dernière ne pût communiquer avec le reste du monde que par leur intermédiaire.

Déjà maîtres de l'Érythrée, ils continuaient autour de la frontière méridionale le cercle qu'ils avaient commencé à tracer le long de la frontière septentrionale et de la frontière occidentale. La prise de possession de la côte d'Érythrée avait isolé l'Éthiopie de la Mer-Rouge; l'occupation de la côte somâl eut pour but de séparer le royaume éthiopien de l'Océan-Indien et de l'investir complètement du côté du midi.

Mue sans doute par ces considérations, l'Italie résolut de se substituer à l'Allemagne dans l'occupation du littoral somâl. Elle fit offrir ses bons offices au sultan d'Opia. Ce dernier, voyant que les promesses qui lui avaient été faites au nom de l'Allemagne n'étaient pas tenues, se laissa convaincre et fit demander, à la fin de 1888, au consul italien de Zanzibar la protection italienne. Aussitôt le chevalier Filonardi accourut à Opia, et à bord même du *Dogali*, le 9 février 1889, fut signé l'acte de protectorat. Le sultan des Medjourtines suivit l'exemple de son allié, le sultan d'Opia, et le 7 avril suivant accepta le protectorat italien. Ces traités furent notifiés aux puissances européennes, conformément à l'article 34 de l'acte de la Conférence de Berlin. Depuis Warsheik jusqu'au cap Bédouin par 8° 30′ nord, tout le littoral, de par un trait de plume, fut ainsi placé sous l'influence de l'Italie.

III

L'établissement des Italiens à la côte somâl les a rendus les voisins des Anglais à la côte orientale d'Afrique. Ceux-ci, en effet, profitant du partage des États de Zanzibar, s'étaient implantés dès 1886 le long du littoral de l'Océan-Indien. La Compagnie anglaise, en contact avec les possessions anglaises de la côte de l'Afrique orientale, s'était fait accorder l'administration du pays depuis la rivière Wanga jusqu'à l'embouchure de la Tana avec les cinq ports de la côte de Ben-Adir : Kismayou, Brawa, Merka, Magadoxo et Warsheik. Mais, au lieu de contrecarrer leurs efforts comme l'ont fait malheureusement jusqu'ici les puissances européennes à la côte occidentale d'Afrique, Italiens et Anglais établis à la côte orientale ont eu la sagesse de comprendre que leur intérêt véritable est de marcher d'accord. Leur but était commun : la pénétration à l'intérieur de l'Afrique; pourquoi ne se prêteraient-ils pas un mutuel appui? Jadis, lors de l'occupation de Massaouah, le sentiment public en Angleterre et en Italie avait vu d'un œil favorable la possibilité d'une entente entre les deux nations pour la répression de l'insurrection mahdiste. Depuis, il

est vrai, Khartoum avait succombé, et Gordon avait été massacré. Après Khartoum, Kassala avait dû capituler. Assiégée dès le mois d'octobre 1883 par les troupes d'Osman-Digma, chargé de conquérir le Soudan oriental pour le compte du mahdi, la ville avait soutenu un de ces sièges qui rendent le nom d'une ville glorieux à jamais. La garnison égyptienne ne comptait que quinze cents hommes de troupes régulières. Vingt mois elle repoussa les assauts des mahdistes, comptant sur des secours venus du dehors. Mais le roi Johannès, malgré la parole engagée aux Anglais, ne donnait pas signe de vie. D'autre part, les Italiens étaient trop occupés à Massaouah pour pouvoir voler au secours de Kassala. La disette se fit sentir dans la place. Sommé de se rendre, le gouverneur répondit simplement qu'il était là pour défendre son poste, non pour le livrer. Les ânes, toutes les bêtes de somme furent mangés. Tout fut dévoré. Le 15 juin, la petite garnison, affamée, fit une sortie furieuse. Trois mille mahdistes furent tués et des troupeaux de bétail capturés. Cet héroïque effort ne put que prolonger l'agonie de la ville qui, le 30 juillet 1885, dut ouvrir ses portes à Osman-Digma. Ce dernier, au mépris des engagemens pris lors de la capitulation, fit mourir le gouverneur et les principaux chefs et, pour échapper à un pareil sort, le reste des défenseurs de Kassala dut entrer dans les rangs des mahdistes.

Mais, en dépit de la chute de Khartoum et de la reddition de Kassala, l'objectif poursuivi par les deux nations n'avait pas varié. La situation en 1890 était, au fond, la même qu'en 1885. C'était toujours le mahdi que devait viser l'Angleterre; c'était toujours l'Éthiopie que convoitait l'Italie. Les Anglais avaient toujours besoin d'un allié pour reprendre les régions du Haut-Nil occupées par les mahdistes, et d'autre part les Italiens ne pouvaient être assurés de la tranquille possession de l'Éthiopie que, si la paix régnait au Soudan égyptien. C'est de cette solidarité d'intérêts que sont sortis les derniers traités anglo-italiens.

Les deux puissances contractantes ont cherché à délimiter leur sphère d'influence respective à la côte orientale d'Afrique et à la côte de la Mer-Rouge de manière à éviter dans l'avenir toute cause de malentendu. Le premier traité, dont le protocole a été signé le 24 mars 1891 par le marquis di Rudini et lord Dufferin, fixe le point de démarcation des territoires anglais et des territoires italiens à la côte somâl, puis détermine la fontière entre l'Éthiopie et le Soudan égyptien. Sur le littoral, la ligne de démarcation remonte le thalweg de la rivière Juba depuis son embouchure dans l'Océan-Indien, presque sous l'équateur jusqu'au 6e latitude nord. L'Angleterre abandonnait généreuse-

ment à l'Italie les quatre ports zanzibarites de Brawa, Merka, Magadoxo, Warsheik, situés au nord du Juba, ne se réservant, des cinq villes de la côte de Ben-Adir, que la seule ville de Kismayou. La frontière suit le 6e parallèle jusqu'au 35e longitude est (Greenwich), puis ce 35e méridien jusqu'au Nil-Bleu. Au nord du Nil-Bleu cette frontière ne fut pas tout d'abord prolongée. La délimitation du côté de l'ouest ne fut complétée que le 15 avril suivant. Une ligne irrégulière fut alors tracée, qui, partie du Nil-Bleu, sous le 35e méridien, atteignit l'Atbara, à 30 kilomètres en amont de Kassala, et aboutit sur le littoral de la Mer-Rouge, au ras Kassar. Toute l'Éthiopie avec ses dépendances du Choa et du Kaffa, fut ainsi placée dans la sphère d'influence italienne. Il en fut de même de certaines villes situées aux confins du Soudan égyptien qui avaient fait partie, avant l'insurrection mahdiste, de l'Égypte. Quant à Kassala, le droit d'occuper cette place fut bien reconnu à l'Italie, mais à titre temporaire, et seulement si les intérêts de la défense de l'Érythrée exigeaient cette occupation. Les droits de l'Égypte étaient d'ailleurs réservés, et Kassala devait lui être restituée dès qu'elle se déclarerait en mesure d'y assurer le maintien de l'ordre.

Il ne resta plus à délimiter que le territoire italien du côté des possessions anglaises du golfe d'Aden. Sur cette partie de la côte somâl que baignent les eaux de ce golfe, l'Angleterre occupait le littoral à l'orient du golfe de Tadjourah jusqu'au 49e de longitude est de Greenwich. Dans cette direction, les Italiens s'étendaient jusqu'au ras Hafoun. Entre ce cap et le 49e de longitude est de Greenwich, le pays était indépendant. Le cap Guardafui, qui forme la pointe extrême de la grande corne africaine, était considéré comme *res nullius*, un de ces pays que les Anglais nomment *no man's land*, territoire de personne.

L'Angleterre s'est montrée ici fort libérale. Par le traité du 5 mai 1894, elle a cédé à l'Italie le cap Guardafui et le pays environnant, se contentant de reculer les limites de l'hinterland de ses possessions du golfe d'Aden à 300 kilomètres environ dans l'intérieur du continent. La limite des sphères d'influence de la Grande-Bretagne et de l'Italie dans ces régions est constituée désormais par une ligne à délimitations compliquées, laquelle part du point de Gildessa, arrive au 8e parallèle nord, suit ce parallèle jusqu'à son intersection avec le méridien de 48° de longitude est de Greenwich, atteint ensuite l'intersection du 9e parallèle nord et du 49e longitude est de Greenwich et suit ce méridien jusqu'à la mer. Une disposition subsidiaire stipule que les deux gouvernemens se conformeront, dans les régions du protectorat britannique et dans celles de l'Oga-

dine italien, aux stipulations de l'acte général de Berlin et de la déclaration de Bruxelles relatives à la liberté du commerce. En outre, dans le port de Zéila, il doit y avoir égalité de traitement pour les sujets et protégés des deux nations en ce qui concerne leurs personnes, leurs biens, et l'exercice de leur commerce et de leur industrie. En somme, tout le bastion formé par la grande corne orientale africaine dont le cap Guardafui constitue le front saillant fut reconnu possession italienne. Depuis le cap Hafoun jusqu'au 49e longitude est de Greenwich, c'est un développement de côtes d'environ 400 kilomètres dont ils ont bénéficié. Dans leur ensemble, les territoires somalis aujourd'hui soumis à l'influence italienne s'étendent sans interruption depuis le fleuve Juba presque sous l'équateur, jusqu'au delà du cap Guardafui vers le 49e de longitude est, sur le littoral du golfe d'Aden, et atteignent un développement de côtes d'environ 2000 kilomètres.

IV

Si l'Italie eût été prudente et sage, elle eût dû rester pour le moment sur les avantages que lui avaient acquis ces traités. Le souci de sa situation militaire en Europe, ses ressources financières précaires, son état économique peu brillant, eussent dû inspirer la ligne de conduite qui était à suivre en Afrique. Installée solidement à Asmara, à Kéren et à Massaouah, munie de traités qui lui assuraient un vaste hinterland pour l'avenir, elle eût pu adopter une politique expectante et ajourner toute idée d'extension ultérieure jusqu'à l'époque où, devenue plus forte sur le terrain économique et militaire, elle se serait trouvée en mesure de faire correspondre ses moyens d'action à ses hautes visées. D'ici là d'ailleurs sa politique d'expansion coloniale ne fût pas restée complètement inactive. Elle eût pu chercher à consolider sa position juridique vis-à-vis de la France en s'entendant avec cette dernière pour fixer les limites du territoire italien d'Assab et de la colonie française d'Obock et pour concilier de communes prétentions sur le Harrar. Elle eût pu faire œuvre colonisatrice en détournant sur le plateau érythréen quelques-uns de ces émigrans qui chaque année vont se perdre en Amérique sans profit pour la métropole, et en attirant à Massaouah une partie du commerce éthiopien. Vis-à-vis des indigènes qui pouvaient s'opposer à son expansion future, elle eût continué à user de la tactique qui lui avait si bien réussi jusqu'alors, et cherché à diviser pour mieux régner. Elle eût entretenu les mésintelligences qui sont à l'état chronique entre le négus et ses ras. Surtout elle

se fût bien gardée d'attaquer, au risque de les réunir contre elle dans une action commune, les derviches et les Abyssins.

Il semble bien que telle ait été tout d'abord l'intention du gouvernement italien, et maintes fois, au lendemain de l'occupation d'Asmara, fut faite à Monte-Citorio la déclaration que l'on ne dépasserait pas le triangle Massaouah, Asmara et Kéren. Mais les événemens furent-ils plus forts que la volonté des gouvernans? ou plutôt ces derniers, séduits et entraînés par l'exemple de la France et de l'Angleterre, ont-ils voulu « faire grand » en matière d'expansion coloniale et ne se sont-ils pas laissé arrêter par la perspective des sacrifices d'hommes et d'argent que coûte une pareille politique? Toujours est-il que la ligne de conduite avisée qu'avait préconisée le gouvernement italien ne tarda pas à être abandonnée et à la période d'action diplomatique ne tarda pas à succéder l'ère de conquête et d'occupation effective.

Le premier résultat de cette politique active fut l'entrée des troupes italiennes à Kassala, située à 180 kilomètres à l'ouest de Kéren. Tombée aux mains des mahdistes au mois de juillet 1885, cette place était devenue depuis leur centre d'opération contre Souakim et Kéren. Là ils concentraient en secret leurs troupes, amassaient les munitions et les approvisionnemens, puis envahissaient brusquement la partie nord du plateau abyssin, pillant et brûlant les villages, massacrant les habitans ou les réduisant en esclavage. Voulant se débarrasser de ces voisins incommodes, les Italiens réunirent à Kéren toutes leurs forces disponibles, puis construisirent le fort d'Agordat, à 120 kilomètres de Kassala, et celui de Mahallo. Cette invasion progressive du pays mahdiste n'eut pas lieu sans combats. En 1892, le lieutenant du mahdi, Osman-Digma, livra aux troupes italiennes une sérieuse bataille, que d'ailleurs il perdit. En décembre 1893, le fort d'Agordat faillit être surpris par les derviches. La lutte fut meurtrière de part et d'autre; toutefois l'armée d'occupation réussit à mettre encore une fois en déroute les mahdistes. C'est à la suite d'une incursion de ce genre que Kassala fut enfin repris aux Soudanais. Une troupe considérable de derviches avait fait, au commencement de juillet 1894, une razzia aux environs d'Agordat. Aussitôt prévenu, le général Baratieri, qui se trouvait à Kéren, accourut à Agordat avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Se lançant à la poursuite des derviches, il arrivait inopinément le 17 juillet devant Kassala. Surprise, la garnison n'en fit pas moins une vigoureuse résistance, surtout dans l'intérieur de la ville. Mais après une charge de cavalerie et une ferme attaque des

troupes d'infanterie, les derviches durent céder la place. Bon nombre d'entre eux, ne pouvant franchir le Mareb, dont les eaux avaient grossi, furent faits prisonniers ou se noyèrent dans la rivière.

Une forte garnison installée à Kassala, l'Italie voulut porter toute son attention sur les affaires éthiopiennes. Déjà, dès 1890, se trouvant trop à l'étroit dans les limites du triangle Massouah, Asmara et Kéren, elle avait cherché à s'étendre à l'ouest et au midi de cette ligne et porté sa frontière jusqu'au Mareb à la suite d'un accord conclu avec Mangascia, le vice-roi du Tigré. Mais cette extension ne fut pas encore suffisante pour l'appétit italien. Sous prétexte d'intrigues nouées par Mangascia avec les derviches, le général Baratieri franchit, au mois de décembre 1894, la rivière Mareb, entra à Adoua et conquit l'Agamé. Mangascia fut battu à Coatit, puis à Sénafé, et au courant de l'année 1895 des postes italiens furent installés à Adigrat, à Makallé et à Amba-Alaghi, à 400 kilomètres de Massaouah. Tout le Tigré fut soumis jusqu'à la frontière choane.

Tout paraissait sourire à l'Italie, et déjà, dans la péninsule, les esprits escomptaient la soumission entière de l'Éthiopie lorsque le désastre d'Amba-Alaghi est venu montrer ce qu'avaient de factice les conquêtes aventureuses du général Baratieri.

C'est que, depuis longtemps, les relations du négus Ménélik avec le gouvernement italien avaient cessé d'être bonnes. De graves dissentimens avaient surgi entre les deux anciens alliés. En signant le traité d'Ucciali, Ménélik s'était laissé dicter certaines dispositions fort habilement imaginées du reste, qui pouvaient aliéner son indépendance vis-à-vis de l'Italie. Indépendamment de la cession d'une moitié du Tigré avec Asmara et Kéren, le traité d'Ucciali admettait l'ingérence du gouvernement italien dans les relations intérieures de l'Éthiopie. Débarrassé de l'hostilité de Mangascia et des autres ras, Ménélik ne tarda pas à se repentir de l'énormité des concessions qu'il avait faites plus ou moins consciemment. Néanmoins, quand le ras Makonnen et le comte Antonelli, de retour de leur mission en Italie, rentrèrent au Choa, il consentit à ratifier le traité déjà signé par le roi Humbert. Mais de nouvelles prétentions de la part des Italiens achevèrent de l'indisposer contre eux. Le comte Antonelli ayant voulu, comme représentant du roi d'Italie, ceindre la couronne à Ménélik, ce dernier refusa. Dès la fin de 1890, de graves divergences de vues surgirent entre les deux alliés. Elles portaient sur deux points du traité d'Ucciali : sur l'interprétation à donner de l'article 17 et sur la détermination de la nouvelle frontière italo-éthiopienne. « Le

roi des rois, disait cet article, *iccialauccial* (devra ou pourra?) se servir de la diplomatie italienne pour traiter toutes ses affaires avec les puissances européennes. » Le texte italien traduisit le mot *iccialauccial* par « devra » ; Ménélik soutint que ce mot voulait dire simplement : pourra, s'il lui plaît. « J'ai stipulé, écrivait-il dans une lettre adressée au mois de septembre 1890 au roi Humbert, que par amitié les affaires éthiopiennes pourraient être *traitées* par la diplomatie italienne, mais je n'ai pas entendu prendre cet engagement par traité. Votre Majesté doit comprendre qu'aucune puissance indépendante ne ferait jamais pareille chose. » Quant à la question de délimitation de frontière, l'empereur d'Éthiopie prétendit qu'il n'avait entendu céder par le traité d'Ucciali qu'une partie de l'Asmara, tandis que l'Italie lui réclamait la plus grande partie du Tigré. Le comte Antonelli, envoyé pour aplanir ces difficultés, ne put régler ni la question de frontière, ni la formedans laquelle devait s'exercer le protectorat que l'Italie entendait s'arroger sur l'Éthiopie, et au mois de février 1893 le négus écrivit au roi Humbert qu'il entendait résilier le traité d'Ucciali et reprendre toute sa liberté d'action.

L'arrivée des troupes italiennes à la frontière choane a obligé Ménélik à quitter le terrain des protestations plus ou moins stériles et à entrer à son tour en action. Occupé à guerroyer dans le sud de l'Éthiopie, sur les confins éloignés des pays gallas, le monarque abyssin, comprenant toute l'étendue du danger, a rassemblé en hâte ses forces, et, au camp de Borromieda, a déclaré solennellement qu'il ne serait jamais le protégé de l'Italie et qu'il entendait avoir d'autres frontières du côté de l'Érythrée que celles qu'il avait consenties par le traité d'Ucciali, puis il s'est mis en marche vers le nord. Confians dans les intrigues qu'ils avaient nouées avec le roi du Godjam et le ras Makonnen, et aussi dans l'inaction où s'était complu jusqu'alors Ménélik, les Italiens avaient commis la lourde faute de réduire leurs troupes au minimum. C'est à peine si, au moment du désastre d'Amba-Alaghi, le corps d'occupation comptait 18 000 hommes, et encore, sur ce nombre, n'y avait-il que quatre bataillons européens. Ces troupes étaient d'ailleurs éparpillées un peu partout le long du littoral et sur le plateau ; il y avait des garnisons à Massaouah, à Kéren, à Asmara, à Kassala, à Makallé, etc., sur une longueur de 600 kilomètres. A l'extrémité de cette ligne démesurément étendue se trouvait le major Toselli, à Amba-Alaghi, sur la frontière choane.

Le 7 décembre 1895 le choc eut lieu. Les 2 500 hommes du major Toselli se trouvèrent aux prises avec l'avant-garde de l'armée abyssine, comprenant 20 000 hommes commandés par

Makonnen. Le combat dura six heures. Après une résistance acharnée, les ailes italiennes, trop faibles en nombre, étaient débordées, tournées, et la résistance du centre rendue inutile. Le major Toselli dut battre en retraite. Il fut enveloppé de toutes parts. A ses côtés se tenaient presque tous les officiers et sous-officiers italiens avec une poignée de braves, épuisés. On échangeait des coups de fusil à dix pas, et la petite phalange diminuait d'instant en instant, semant les morts le long de la route. Bientôt le major Toselli tomba, et avec lui presque tous ses lieutenans. Trois cents fuyards à peine réussirent à rallier une colonne qui s'était portée au secours du détachement d'Amba-Alaghi, et quand le général Arimondi demanda au capitaine Bodrero qui accourait seul : « Où est votre bataillon? — Il n'est plus, » put répondre l'officier échappé à la sanglante hécatombe.

La capitulation de Makallé, où l'on a vu une garnison italienne de 1500 hommes laissés sans secours à la merci de l'ennemi, a suivi de six semaines le désastre d'Amba-Alaghi. Ménélik est entré à Adoua, à Axoum, et a battu le général Baratieri, qui a dû reculer jusqu'à la rivière Belessa et a perdu ainsi tout le fruit de la campagne de 1895. Le général Baldissera, envoyé d'Italie, a pris le commandement en chef du corps expéditionnaire porté par des renforts successifs à 65000 hommes. Les troupes envoyées contre Ménélik auront été trois fois plus nombreuses que celles qui furent envoyées contre Johannès. C'est que l'armée éthiopienne est aujourd'hui autrement redoutable que celle qui obéissait à Johannès. En 1883, la plus grande partie de cette dernière était armée de fusils à piston, d'espingoles, de lances et de sabres; on n'y voyait d'autres fusils modernes que quelques milliers de Remington enlevés par Johannès aux Égyptiens dans les combats de Gudda-Guddi et de Gura en 1875-1876, tandis qu'aujourd'hui l'armée de Ménélik posséderait des Martini-Henry donnés au négus par les Anglais, des fusils Gras et des Wetterli envoyés en cadeau au moment de l'entente « ménéliko-italienne ». D'après des correspondances italiennes venues d'Érythrée, Ménélik aurait mis en ligne, pendant la campagne de 1895, 65000 fusils dont la plupart appartiennent aux meilleurs systèmes. Le négus possédait en outre une quarantaine de Hotchkiss de 56 millimètres.

L'armée italienne a en outre à compter avec les difficultés du pays. Celles-ci peuvent faire de la conquête de l'Éthiopie une entreprise des plus rudes. On a bien avancé que le royaume du négus était aux possessions italiennes de l'Érythrée ce qu'est la Kabylie aux possessions françaises d'Algérie, et que la soumission de l'Éthiopie ne présenterait pas d'autres difficultés que n'en

avait présenté celle de la région kabyle, mais la comparaison ne nous paraît guère juste. La Kabylie n'offre point d'obstacles considérables; on peut atteindre à cheval les sommets des hauteurs; d'assez bons chemins sillonnent le pays. De plus, il existe en Kabylie des centres construits; la population y est sédentaire; elle cultive la terre et se livre à l'industrie. Tout autre est l'Éthiopie, vraie citadelle de montagnes, aux escarpemens abrupts, aux vallées profondes, aux dangereux défilés, où les plateaux s'échelonnent et se superposent en lignes de défenses successives et se couronnent de sommets inaccessibles à une armée. Les villes y sont rares, la capitale se déplace et se trouve là où, temporairement, sont plantées les tentes du négus et de ses feudataires. La demeure ordinaire de l'indigène est la paillotte. La populationest y rude, pourvoit volontiers à sa subsistance par la rapine et est toujours prête à suivre ses chefs à la guerre. Ajoutez que les Français ont pu investir de tous côtés la Kabylie, tandis que les Italiens ne peuvent attaquer l'Éthiopie que par le littoral.

Mais, en admettant même que la fortune favorise enfin les armes italiennes, l'ère des difficultés sera bien loin d'être close. Ce serait s'abuser étrangement que de croire qu'un traité avec Ménélik assurant le protectorat de l'Italie mettra cette dernière en possession effective de l'Abyssinie, du Harrar, de l'Ogadine et de tous les pays gallas qui s'étendent entre le haut Nil, le fleuve Juba, et le littoral de la Mer-Rouge. Et puis, la conquête politique terminée, ne faudra-t-il pas tenter la conquête morale de ce peuple de sept à huit millions d'âmes, ne possédant que quelques primitifs rudimens de civilisation, chrétiens d'un culte spécial qui n'est pas celui de l'Italie et fort attachés à ce culte, réfractaires jusqu'ici à notre civilisation. En même temps s'imposera le problème de la colonisation et de la mise en valeur du plateau éthiopien et de la ceinture de terres adjacentes. Il faudra étudier les conditions dans lesquelles pourront être détournés dans l'Afrique orientale, dans une terre à elle et sous son drapeau, les centaines de milliers d'émigrans qui vont sous d'autres cieux se perdre chaque année sans profit pour la mère-patrie. Sans doute il est bon que l'Italie ait des colonies et spécialement des colonies de peuplement : le pays est pauvre et peu susceptible, pour une partie du moins, d'amélioration notable; la population y est dense, s'accroît dans de fortes proportions et envoie à l'étranger de deux à trois cent mille émigrans par an. Sans doute encore, l'Abyssinie, avec son climat tempéré et salubre, avec sa population clairsemée, réunit des conditions très favorables à l'expansion de

la nationalité italienne. Mais le moment a-t-il été bien choisi pour courir une si grosse aventure? Les ressources présentes de l'Italie sont-elles à la hauteur du but poursuivi par elle? Et le pays à conquérir sera-t-il jamais assez riche pour la dédommager des immenses sacrifices d'hommes et d'argent qui lui sont imposés? Nous aimons à être persuadé que le gouvernement italien voudra procéder avec la plus grande prudence dans l'occupation progressive et la colonisation de l'Érythrée; sera-t-il servi par les événemens? Nul n'est maître de sa destinée, a dit le poète, et sa parole est surtout vraie, appliquée aux peuples qui veulent avoir une politique coloniale active. On devait se borner au début à n'occuper que l'îlot de Massaouah, et on s'est étendu sur plus de 3000 kilomètres le long du littoral de la Mer-Rouge et de l'Océan-Indien. On ne devait pas franchir le fameux triangle stratégique Massaouah, Asmara et Kéren, et on est allé à Kassala, à Makallé et à Amba-Alaghi. Demain il faudra dominer au cœur de l'Éthiopie et plus loin, vers le Nil et le Juba. Ce qui est certain, c'est que, quel que soit le sort que l'avenir réserve à la colonisation de l'Érythrée, ce pays absorbera une partie non négligeable des ressources nationales, et dès aujourd'hui il est à prévoir que le peuple italien, si désireux qu'il soit de faire grand, trouvera dans l'immense région que baignent la Mer-Rouge et l'Océan-Indien un élément suffisant à son activité coloniale et n'aura plus besoin, pour la satisfaire, d'acquérir cette prépondérance méditerranéenne que faisaient luire à ses yeux, au temps où ils ne soupçonnaient pas encore le côté onéreux et absorbant de la politique d'expansion coloniale, ses poètes et ses littérateurs.

ROUIRE.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

III (1)

LE PRÉSIDENT DES ASSISES. — LE DUEL ORATOIRE

I

L'audience est suspendue : des groupes animés se forment dans la salle, qui s'emplit d'un bourdonnement de ruche. Le public raisonne, discute; il loue ou blâme les témoins, l'accusé, le président. Que le lecteur se glisse avec nous au milieu de ces groupes. Les propos volent, légers, impertinens, instructifs ou blâmables : écoutons-les. Voici qu'un étranger, désireux de s'instruire, chambre dans ce coin sombre un jeune stagiaire :

— Qui est le président?

— C'est un conseiller à la Cour d'appel ; le Parquet l'a choisi pour présider quelques sessions d'assises. Je le connais bien, mais son nom m'échappe en ce moment.

— Comment! c'est le Parquet qui nomme les présidens d'assises?

— S'il ne les nomme pas, du moins il les indique.

— Ainsi l'accusateur, qui est partie au procès, peut désigner lui-même son juge!

— C'est étrange peut-être, mais cela est ainsi.

— Vous dites qu'on choisit les présidens d'assises parmi les conseillers. C'est sans doute un corps de magistrats profondément versés dans l'étude du droit criminel?

(1) Voyez la *Revue* des 1er novembre 1895, 1er janvier 1896.

— Le droit criminel! Les conseillers s'en occupent peu!

— Que font-ils donc?

— Du « civil » : ils sont presque tous occupés à juger des affaires civiles.

— Comment cela?

— C'est parmi soixante-douze magistrats qu'on peut choisir le président des assises de la Seine; or plus de cinquante d'entre eux font le service des Chambres civiles, et les autres espèrent parvenir à en faire autant. Cela se comprend d'ailleurs, tous au Palais, du petit au grand, nous n'attachons d'intérêt qu'au « civil » et nous professons quelque dédain pour le droit pénal, ce droit rudimentaire qui...

— Ainsi, c'est du « civil », comme vous dites, que sort le président de cette cour d'assises? Enfin, il doit s'instruire par la pratique, et devenir ici peu à peu un éminent criminaliste.

— Il n'en a guère le temps! Après quelques sessions, quand l'expérience arrive, le président s'en va.

— Où donc?

— Mais au « civil ». Et plus il est brillant, plus il y revient vite. Qu'un conseiller se fasse remarquer dans le poste de président d'assises, qu'il y soit éclatant, vite l'on fait de lui un des présidens de la Cour. Parvenu à ces sommets, il est délivré à tout jamais de la procédure pénale.

— Ce n'est donc pas un poste envié que celui de président des assises de la Seine?

— On désire parfois le traverser pour monter plus haut, mais nul ne songe à y rester; ce n'est qu'une étape, et elle est dangereuse.

— Mais hiérarchiquement, c'est un très haut poste?

— C'est un poste de conseiller, inférieur à celui de l'avocat général que vous voyez siéger à cette audience.

— Comment! l'avocat général...

— ... a un traitement supérieur à celui du président des assises, et il faudrait qu'il eût bien de la malechance dans sa carrière pour être « assis » sur un siège de conseiller, et par conséquent pour pouvoir présider.

— Ainsi, cette fonction de président de la première cour criminelle de France n'est jamais une fin de carrière? Ce magistrat n'est là qu'en passant; et, comme vous le disiez tout à l'heure, il espère obtenir encore de l'avancement?

— Sans doute.

— Et qui peut le porter à de nouveaux honneurs?

— L'opinion du Parquet n'y sera pas indifférente.

— L'opinion du Parquet? Ainsi l'accusateur, après avoir choisi

le juge, peut encore servir sa carrière ou lui faire obstacle! Comment le juge, alors, ne pencherait-il pas du côté de l'accusation?

— Il peut, en effet, en être tenté.

— Eh bien! voilà un système de procédure pénale qui du moins ne pèche pas par excès d'indulgence! Enfin! il assure sans doute une très ferme répression; cela a bien son bon côté.

— Vous n'y êtes pas! le jury acquitte sans cesse et la récidive ne fait que croître.

— Quoi! cet énorme pouvoir accordé à l'accusation ne fait que... Comment explique-t-on une pareille anomalie?

— C'est une question bien complexe! Nos jurés ont sans doute l'esprit de contradiction... Mais silence, voici la Cour!

— Un mot encore : si j'en crois le tableau que vous m'avez tracé, notre président n'est pas un fort bon juge?

— Lui? C'est un digne magistrat, intelligent, consciencieux et fort indépendant.

— Vraiment? C'est donc un homme de grand mérite. Je sais bien qu'en tous pays, Dieu merci, on trouve de braves gens qui rendent supportables les institutions médiocres!

— Cela se rencontre heureusement chez nous... Mais l'audience est reprise.

Dans ce dialogue saisi au vol, voilà bien des questions effleurées d'une touche indiscrète ou légère! Voilà bien des affirmations qu'il importe pour nous de vérifier. Est-il vrai que le mode de nomination de notre juge criminel, que sa carrière antérieure le préparent mal à sa tâche redoutable, lui rendent difficile l'absolue impartialité? Dans son cadre restreint en apparence, cette question se lie à tous les problèmes de l'organisation judiciaire, et nous touchons, en parvenant à elle, au point central de ces études. Des bancs du jury, où le lecteur a bien voulu nous suivre, nous avons déjà noté en passant quelques traits de la physionomie du juge; aujourd'hui, approchant de la haute estrade où ce personnage est assis, nous allons l'étudier plus complètement, scruter son origine, définir sa fonction. D'où vient-il? quel est-il? et que devrait-il être?

II

De tous temps, l'importance de la fonction du président a été reconnue. Les législateurs peuvent construire le code des assises; lui chaque jour en façonne les mœurs. De son action personnelle permanente, dépend le succès ou l'inutilité de toute réforme. Nous n'hésitons pas à penser que, si l'institution du jury n'a pas porté jusqu'à ce jour les fruits qu'on en pouvait

attendre, cela tient pour beaucoup à notre conception fausse et insuffisamment élevée de la fonction du président. Nous l'avons démontré, on marche en ce pays à la suppression du jury criminel, à son abrogation par désuétude; si cette institution doit vivre ou revivre, c'est à condition qu'on rende à son rôle normal le président, moteur principal de cette machine judiciaire.

Quel est ce rôle normal? Quelle est la qualité qui, avant toute autre, est visiblement essentielle à ce président d'assises?

Nous dirons ailleurs qu'il faudrait, suivant nos idées, que ce magistrat fût, par sa situation et sa valeur, par sa connaissance du droit pénal et des sciences qui vont de plus en plus s'y rattacher, un des hommes considérables du pays; mais ce rêve fût-il demain réalisé, rien ne serait fait encore si le président de la Cour d'assises ne possédait ce qui constitue son essence même : la liberté totale, l'indépendance absolue. Or, prenons-y bien garde, cette qualité vitale n'est pas seulement nécessaire à ce président de notre première Cour d'assises de France, qui est un des grands justiciers de ce monde; elle est l'âme du juge et du juge à tous les degrés. Si, dans une nation, la liberté du magistrat n'est point évidente, intégrale, cette nation peut bien avoir les agens les meilleurs, les meilleurs fonctionnaires, cette nation n'a point des juges.

Hume a pu dire « que les flottes de l'Angleterre, sa puissance, sa monarchie et ses deux Chambres n'avaient qu'un but, maintenir la liberté des quinze grands juges du banc du roi. »

Dans sa forme emphatique, l'idée est belle et juste, et l'on peut affirmer que la liberté civile et politique n'est fondée dans un peuple que le jour où il veut, de volonté opiniâtre et constante, ce qui garantit tout le reste : des magistrats indépendans.

Mais qu'est-ce donc qu'un juge libre? C'est un juge qui tient la liberté, non pas seulement de son caractère et de sa vertu propre, mais de la loi, d'un ensemble de règles fixes qui organisent son recrutement et sa vie judiciaire de telle sorte qu'on ne puisse jamais le soupçonner d'être l'homme d'un parti, ou l'homme des ministres, ou l'homme du Parquet. Si cette conception primordiale de la fonction du juge se trouvait faussée, il n'y aurait point de réformes utiles. A tous les degrés, en effet, tant vaut le juge, tant vaut la juridiction, et le juge ne vaut que par sa liberté.

Qu'on songe, par exemple, à l'instruction préparatoire et aux mesures libérales par lesquelles on veut enfin l'améliorer. On rendra l'information moins mystérieuse ou bien publique; on communiquera les procédures à l'accusé et à son défenseur; on aura (peut-être avant la fin du siècle!) des expertises contradic-

toires... et on n'aura rien fait si le juge demeure ou paraît demeurer dans la main de l'accusateur. Qu'on place au contraire le juge aussi haut que possible, au-dessus des parties qui luttent dans l'enquête; tout le reste sera aisé. Notre président d'assises devra donc avant tout être maintenu par la loi au-dessus de toute influence possible, au-dessus même du moindre soupçon de partialité. Voyons si on a su lui créer cette situation supérieure, voyons comment depuis un siècle on a organisé sa fonction.

III

Et d'abord, qui le nomme?

En France, depuis la Révolution, on a essayé sur ce point de tous les systèmes, et en cette matière comme en bien d'autres, on s'est enfin fixé à la solution la moins libérale. Jetons en arrière un regard rapide.

Après la mort des Parlemens, dès que la Constituante eût invité à des vacances éternelles les propriétaires d'offices, on organisa le jury, et on songea naturellement à lui donner pour guide un élu du peuple. Les électeurs du département furent donc chargés de désigner le président du Tribunal criminel. Cet essai fut de courte durée. En 1804, quatre jours après la proclamation de l'Empire, Bonaparte, ouvrant au Conseil d'État la discussion sur le projet de Code de procédure pénale, pouvait s'écrier : « Il n'y a plus de justice criminelle en France. »

Il s'agissait d'en créer une. Et puisque, malgré les protestations de la Cour de cassation et de douze Cours d'appel, malgré les défiances de Napoléon, on allait garder le jury, il fallait s'occuper de désigner les présidens de cette juridiction criminelle. On fut d'accord, au Conseil d'État, pour déclarer qu'il était essentiel de relever et de fortifier cette fonction si haute. Au juge qu'on allait créer, il fallait « plus de dignité, plus de crédit, plus de liberté, en un mot, une constitution plus robuste. » On voulait un magistrat égal à sa haute fonction autant par sa capacité que par son indépendance. Bonaparte adopta d'abord cette idée si juste; sa vue perçante découvrait du premier coup les solutions logiques, qui souvent se déformaient ensuite, se pliaient aux besoins de sa politique. Il entrevit donc la solution vraie et salutaire : au sommet de grands juges, et peu de juges; des hommes haut placés, n'ayant rien à espérer ni à craindre, et rendant la justice, loin des compétitions publiques ou privées. Il faudrait, dit-il un jour, investir les juges présidant les assises « d'un grand caractère national qui leur donne beaucoup de dignité. » Et il se ralliait à l'idée d'instituer des « préteurs » destinés à présider les

assises dans toute la France, et choisis, soit parmi les membres de la Cour de cassation, soit parmi les conseillers d'État.

Treilhard, et avec lui des hommes éminens, voulaient à ce tournant de notre histoire judiciaire la constitution d'une telle magistrature; mais un parti puissant, celui des Portalis et des Bigot-Préameneu, désirait au contraire un retour aux habitudes de l'ancien régime, aux compagnies nombreuses et oisives, distraites et aiguillonnées par les soins de l'avancement et par le goût des récompenses, devenant le centre de ces rassemblemens d'officiers de justice, qui absorbaient une si grande part de la vie et de l'activité nationales.

Peu à peu, et notamment en ce qui touche la fonction et le choix du président des assises, Bonaparte passa du camp de Treilhard au camp de ses contradicteurs. On allait arriver, par de curieuses gradations, de la conception de quelques grands juges ayant un caractère national, à l'idée d'un président fonctionnaire, extrait de compagnies nombreuses, désigné par l'exécutif; et on allait arriver même à le désigner, non pas pour occuper son poste d'une façon permanente, mais bien pour y passer un trimestre, ou pour la durée d'une session, et peut-être en vue de telle affaire déjà prête et instruite, à lui personnellement réservée.

C'est entre 1804 et 1810 que l'on peut observer le début de cette évolution. Elle se fit en plusieurs étapes. Au début de l'Empire, on rêvait d'un « préteur »; ensuite on parut s'arrêter à un système plus modeste, mais encore libéral, et qui consistait à faire nommer le président d'assises par la Cour d'appel. L'Empereur et ses conseillers voulaient à ce moment animer d'un souffle de vie et de liberté les compagnies nouvelles, leur laisser une assez grande initiative. Ces idées, sitôt abandonnées, ont encore leur reflet dans certains textes, qui subsistent dans nos codes, intacts et délaissés.

Mais, dès 1808, des intentions moins libérales succèdent à ces vues. Cambacérès déclare « qu'il serait nécessaire de régler le mode d'après lequel la Cour impériale nommera le président des assises; qu'un scrutin secret serait peut-être une opération trop longue; qu'au surplus, on peut renvoyer ce point à la loi organique. » On allait aviser à faire un fonctionnaire du juge criminel. Lors de la discussion de la loi du 20 avril 1810 sur l'organisation judiciaire, on éleva des objections sans nombre contre le choix des présidens d'assises laissé à la disposition des Cours; c'était, dit M. de Noailles, « livrer ce choix à l'intrigue. » Combien il serait plus sage de le remettre au premier président! Cela fut convenu, mais on fit observer que le premier président

pourrait bien faire aussi des désignations dangereuses et pour y remédier on décida qu'extraordinairement le ministre de la justice pourrait nommer les présidens d'assises.

La formule du texte qui nous régit encore était enfin trouvée. Il résulte pourtant de cette loi du 20 avril 1810, « que le droit de nomination appartient ordinairement au premier président et extraordinairement au ministre. » Mais il était certain que de zélés commentateurs auraient vite fait de retourner la proposition, et il fut bientôt admis sans conteste que le premier président ne nommait les présidens d'assises que comme suppléant le ministre de la justice. Cela revient à dire que le choix appartient au ministre éclairé par ses procureurs généraux.

Ainsi, dans ce pays, s'achèvent et se concluent souvent par des mesures autoritaires les discussions les plus brillantes et les plus libérales. Et il est à la fois triste et intéressant d'observer avec quelle ardeur les gouvernemens successifs, quel que soit le principe au nom duquel ils se sont substitués au précédent, observent fidèlement les mesures de cette sorte. Le gouvernement impérial, au témoignage de plusieurs contemporains dignes de foi, fit rarement usage du droit de nommer les présidens d'assises. La Restauration, au contraire, obéissant à cette funeste tendance qui, dans les temps troublés, pousse les gouvernemens à s'emparer du pouvoir judiciaire comme d'une arme de guerre à leur usage, adopta pour règle constante ce qui jusque-là n'avait été qu'une faculté.

A la fin de ce régime, les premiers présidens n'étaient même plus consultés, et « le gouvernement montra dans ses choix une telle prédilection pour certaines opinions, que l'on parut craindre que la politique et la justice ne vinssent à contracter une dangereuse alliance. »

L'alliance était faite et devait être durable. Vainement, à l'aurore de la monarchie de Juillet, le parti libéral fit-il un valeureux effort pour la dénouer. Un député, discutant le mode de nomination du président d'assises, s'écria : « C'est là une des mille preuves de la volonté du gouvernement impérial de tenir dans sa dépendance tous les pouvoirs de l'État. » Il y eut un long débat. Si la Charte confère au roi le droit de nommer les juges, dit un orateur, « elle ne lui donne pas celui de les désigner pour prononcer sur un fait consommé ou sur une cause particulière ; autrement elle autoriserait la création de commissions judiciaires, contre lesquelles la nation a constamment protesté, parce que, du naufrage général de ses droits, elle a du moins sauvé cette règle tutélaire, cette maxime protectrice : que nul, en France, ne doit recevoir ses juges que de l'indication de la loi. »

Rien n'y fit. Quand les gouvernemens ont reçu de leurs prédécesseurs un legs si séduisant et si commode en apparence, ils ne s'en dessaisissent pas aisément.

Aussi le texte de 1810 resta en vigueur, et l'interprétation qu'il avait reçue sous le premier Empire fut consacrée par de nombreux monumens de jurisprudence. Quelques criminalistes protestèrent en vain, l'œuvre de l'Empire et de la Restauration subsista, la loi qu'ils avaient créée nous régit encore.

Nous savons donc par qui est désigné le président d'assises : le Parquet l'apprécie, le ministre le nomme. Voyons à présent dans quel corps il est choisi.

IV

Il y a, nous l'avons dit, soixante-douze magistrats qui peuvent être appelés à diriger le jury criminel de la Seine. C'est un nombre élevé qui se décompose ainsi : le premier président, les neuf présidens de la Cour d'appel, soixante-deux conseillers.

Le premier président a une situation personnelle et privilégiée par rapport à la présidence d'assises; il peut, quand il lui plaît et de sa propre autorité, s'attribuer cette haute fonction. Mais il y a bien longtemps, du moins à notre connaissance, que le premier président s'est abstenu d'user de cette prérogative.

Viennent ensuite les présidens de Chambre. Ils se consacrent aux affaires civiles qui, nous le verrons bientôt, ont « le pas » sur toute affaire criminelle, en vertu d'un préjugé aussi antique que peu justifié. Ils ne président pas la Cour d'assises.

Restent les conseillers ; c'est parmi eux qu'on désigne le président.

Les circulaires recommandent de le choisir parmi les conseillers attachés aux Chambres civiles. Mais même quand ils sont momentanément attachés à un service criminel, les conseillers sont tous, ou presque tous, des « civilistes », c'est-à-dire des magistrats dont la besogne quotidienne, depuis de longues années, consiste à statuer sur des procès civils, à juger des affaires de testament, ou de divorce, ou d'hypothèque, à s'exercer avec finesse sur des questions techniques, comme les incidens d'une belle saisie. Plus le conseiller choisi est un homme distingué, plus il est, par sa carrière passée et présente, étranger au droit criminel ; plus il est, par sa carrière future, destiné à franchir promptement, comme une étape quasi pénitentiaire, la présidence de la première Cour criminelle de son pays. Ceci ne saurait être nié. On peut parvenir au poste de conseiller à Paris par différentes voies; certains de ces magistrats auront été quelque temps juges

d'instruction, d'autres auront pu diriger un Parquet (ce sont là des hypothèses favorables au point de vue de leur connaissance de la procédure pénale), mais même s'ils ont traversé ces situations, ils n'auront pu songer à y approfondir les problèmes du droit criminel; ils auront sans cesse aspiré aux services civils, où un magistrat fait ses preuves, prépare son avancement. Pour les substituts à la Seine, les services correctionnels sont en général la corvée imposée aux derniers venus : on leur préfère les services civils, même aux audiences qu'on dit « muettes » parce que les affaires y sont tellement minimes que le magistrat du ministère public n'y peut vraiment rien dire, et ne figure là que pour obéir à d'anciennes exigences de symétrie légale. Le rêve est la première Chambre civile, où les grands avocats plaident les grands procès.

A la Cour d'appel il en est de même; le substitut, l'avocat général traverse avec impatience la Chambre des appels de police correctionnelle et l'inévitable année d'assises : il parvient rapidement et avec joie aux Chambres civiles; là il assiste encore à des procès souvent minimes; mais la dignité du genre ne souffre pas de l'exiguïté des causes. Et ce sentiment de la « dignité du genre » est poussé si loin que, dans le civil, même on distingue des degrés : il n'est pas très noble, par exemple, d'avoir à siéger dans une Chambre de « divorces » ou d' « accidens » où les questions confinent à la matière des délits; mais on sera heureux d'avoir à s'exercer indéfiniment sur des problèmes de procédure, sur des incidens compliqués, dont la discussion prête aux raffinemens de la logique la plus subtile.

Cette opinion des gens de loi sur la prééminence du civil peut revendiquer un partisan illustre. Napoléon, en effet, disait au Conseil d'État : « Il est naturel que les juges criminels soient moins considérés que les juges civils : la science du droit civil, supposant des connaissances très étendues, concilie plus d'estime à ceux qui la possèdent que la science très restreinte du droit criminel. Les fonctions de juge civil imposent aussi davantage aux avocats; car, comme ce sont les causes civiles qui font leur fortune, il est certain qu'ils auront toujours plus de ménagement et de respect pour les tribunaux qui jugent ces sortes d'affaires. »

La « science très restreinte du droit criminel »! Une telle phrase a pu être prononcée en 1808, même par un puissant esprit, et elle ne correspond que trop à l'état de la science pénale au commencement du siècle, tel qu'il est révélé par le Code qui nous régit encore; mais, si toutes les recherches philosophiques et scientifiques de ce siècle ne sont pas une vaine fumée, les bornes du droit criminel ont aujourd'hui étrangement reculé. Des

questions que Bonaparte ne soupçonnait pas s'y sont dressées, et il semble que des magistrats éminens pourraient utilement employer leur vie à étudier les problèmes moraux et sociaux que cette science soulève.

Mais nous sommes restés si étrangement stationnaires en ce siècle au point de vue des institutions judiciaires, que l'opinion exprimée par Napoléon règle encore les habitudes des gens de loi d'aujourd'hui. On dédaigne les problèmes du droit pénal, et ce ne sont point des criminalistes, mais des civilistes qui président notre Cour d'assises.

Sont-ils aptes à remplir cette tâche?

Si l'on en croit Garofalo, les juges civils sont moins aptes que tous autres fonctionnaires du gouvernement au travail du juge criminel :

« Accoutumés par le genre de leurs études à faire abstraction de l'homme, ils ne s'occupent que des formules. Car le droit est complètement indifférent à tout ce qui regarde le physique et le moral des individus; la bonté ou la méchanceté d'un créancier ne saurait avoir la moindre influence sur la validité de sa créance. Ce caractère strictement juridique est très éloigné de la science pénale, qui a pour but de lutter contre une infirmité sociale, le délit. Les points de contact sont rares entre les deux branches, qui sont pour nous deux sciences tout à fait différentes. Pourquoi donc se servirait-on des mêmes fonctionnaires dans deux services publics essentiellement étrangers l'un à l'autre? Le membre d'un tribunal civil, appelé à juger en matière pénale, garde toutes ses habitudes; ce n'est pas l'individu qui attire son attention; c'est la définition légale du fait qui le préoccupe... L'opération qu'il exécute pour infliger la peine est presque mécanique. C'est de l'arithmétique qu'il se sert. Il dénombre les circonstances, les additionne ou les soustrait les unes des autres, et applique au résultat le tarif qu'il trouve tout prêt... Enfin, le juge oublie facilement que la peine qu'il infligera doit, avant tout, servir à quelque chose; qu'on atteint l'utilité par des moyens divers selon les individus et que, partant, c'est précisément l'examen des individus qui doit déterminer l'espèce et la mesure de la peine. »

Mais on ne songe guère à ces raffinemens, et à la façon dont on juge les affaires correctionnelles, c'est-à-dire les neuf dixièmes des affaires criminelles, on voit bien que notre justice en est restée aux vues de Napoléon. « Allez à l'audience correctionnelle, dit M. Tarde, ni l'avocat ni le juge ne remarquent les graves problèmes posés par ces malheureux et ne croient utile d'interroger à fond leur passé, de consulter à leur sujet parfois un bon médecin légiste, un vieux gardien de prison, de faire

une enquête. » Cela demanderait « trop de temps et de frais. »

S'il « s'agissait d'une haie ou d'un chemin sans valeur que deux plaideurs se disputent, on ordonnerait un transport sur les lieux, un plan des lieux colorié serait dressé par un géomètre, rien ne serait trop coûteux... Mais il ne s'agit que des plus noires obscurités de l'âme à éclaircir... Pourtant, un siècle qui se dit savant se doit à lui-même, ce me semble, de juger savamment des délits dont il est si prodigue. »

Le magistrat civil ne sera donc pas apte à les juger *savamment*. Mais, nous dira-t-on sans doute, n'y a-t-il pas imprudence à tenter d'introduire dans le Droit, dans la pratique, des élémens de science bien nouveaux et bien incertains? Garofalo, dont nous citions l'opinion tout à l'heure, n'est-il pas un des maîtres de cette présomptueuse école italienne, l'école d'anthropologie criminelle, dont les affirmations téméraires ont effrayé tous les esprits sérieux?

Nous sommes loin, à coup sûr, de nous ranger au nombre des adeptes de l'école italienne. Elle a eu le tort très grave d'annoncer comme acquises des découvertes à peine entrevues ou rêvées, de tenter de construire un Institut Pasteur avant d'avoir trouvé le remède à la rage. Cependant nous croyons qu'après avoir trop attendu d'elle, on la dédaigne trop aujourd'hui; il faut lui reconnaître l'honneur d'avoir pressenti, par delà le droit pénal classique, vraiment trop rudimentaire, un horizon plus étendu, une science nouvelle à fonder sur des bases plus larges que celles qui soutiennent le Code de 1810.

Quelles que soient d'ailleurs les opinions sur cette école controversée, il faut reconnaître que l'idée de constituer deux magistratures distinctes ne lui est nullement spéciale.

Après la Révolution, cette séparation était un fait consommé; il y avait une magistrature criminelle et une magistrature civile, et la question de savoir si on les réunirait donna lieu, au Conseil d'État de l'Empire, aux discussions les plus passionnées.

Chose remarquable à observer! Partisans et adversaires de la mesure discutée étaient d'accord sur un point : ils reconnaissaient que tôt ou tard le jury viendrait à disparaître si les deux magistratures étaient confondues. — « On est unanime, disait Treilhard, sur l'impossibilité de conserver le jury, si la justice criminelle et la justice civile sont réunies. » Les uns disaient que les jurés souffriraient trop du contraste qu'ils étaient appelés à faire avec des juges instruits et expérimentés; les clairvoyans montraient qu'une magistrature reconstituée en compagnies nombreuses tendrait invinciblement à l'élimination du jury.

Il ne semble pas que cette éventualité et cette prédiction

effrayassent beaucoup l'Empereur, car il finit par se prononcer pour la réunion des deux justices. Fidèle à son idée de la suprématie du civil sur le criminel, il voulut cette réunion, dit-il, « pour former de grands corps, forts de la considération que donne la science civile. »

On peut trouver fâcheux les effets que cette réunion a produits. Si depuis cent ans un corps de magistrats attentifs, expérimentés, avait consacré tous ses instans à l'étude des problèmes du droit criminel, peut-être cette science aurait-elle marché avec le siècle. On n'aurait pas résolu les questions insolubles, mais on aurait trouvé des solutions d'une meilleure justice relative, et le droit criminel ne serait pas, comme il l'est aujourd'hui, une branche presque abandonnée de notre science judiciaire. Les choses ont suivi un autre cours, et on nous demandera sans doute si nous sommes aujourd'hui partisan de la séparation des deux justices.

Bien que sur cette question, comme sur toutes les autres, nous prétendions réserver nos conclusions à la dernière partie de ces études, il nous faut sur ce point prévenir tout malentendu. Nous ne croyons pas, à l'heure qu'il est, les esprits préparés à cette séparation radicale. Mais nul ne peut refuser de convenir avec nous qu'il est désirable de former dans la magistrature quelques criminalistes ouverts aux idées modernes, renseignés à la fois sur la science pénale et sur l'effort des sciences voisines, en un mot de mieux préparer à leur tâche les magistrats chargés de présider la Cour d'assises. Peut-être à cette intention faudrait-il, à un certain moment de la carrière, spécialiser quelques-uns d'entre eux, les attacher pour un temps plus long à des services criminels. Nous préciserons nos vues sur ce point; aujourd'hui bornons-nous à constater que notre Cour d'assises est présidée par un magistrat désigné par le Parquet, et choisi parmi des civilistes. Maintenant que son origine nous est connue, examinons-le dans sa fonction.

V

L'acte le plus caractéristique de la fonction du président, telle qu'elle est actuellement comprise, c'est à coup sûr l'interrogatoire. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que cet examen de l'accusé par le président, qui ne semble point prévu par la loi, a le plus souvent des dimensions et des allures qui ne nous paraissent pas d'accord avec la dignité de la fonction du juge. Nous avons opposé à ce sujet, aux allures militantes de notre président d'assises, la réserve stricte observée par le juge britannique, et nous n'avons

point échappé sans doute aux accusations d'anglomanie. Les Anglais eux-mêmes, a-t-on pu dire, et parmi eux Stephen, un de leurs grands juristes, ont souvent protesté contre la morne attitude de leur juge soliveau, lié dans le silence, empêché de poser aucune question à l'accusé, sorte de Bouddha bâillonné... Nos voisins en effet ont pu pousser un peu loin l'application d'un principe salutaire, et nous dirons nettement en quoi nous trouvons leur système excessif. Mais, entre un arbitre silencieux, poussant jusqu'au scrupule la recherche d'une impartialité absolue, et un président qui, pendant de longues heure, se fait, par un interrogatoire passionné, l'auxiliaire de l'accusation, nous n'hésiterons jamais à préférer le premier.

Ceux d'ailleurs qui sont sans enthousiasme pour un exemple venu d'Angleterre peuvent se rassurer. Ce principe si élevé de l'impartialité du juge, manifestée par une extrême réserve à l'audience, ne fut pas inventé dans le Royaume-Uni. Les Anglais l'ont, sans doute, compris et appliqué mieux qu'aucun autre peuple, mais c'est chez nos propres ancêtres, et en pays latin qu'il faut chercher son origine. Il avait, il y a vingt siècles, reçu du droit romain sa formule définitive.

Que le lecteur qui nous a suivi dans la salle d'Old Bailey veuille bien évoquer avec nous l'image d'un lieu plus célèbre, où il a peut-être promené ses pas. Qu'il revoie au pied du Capitole l'antique pavé de marbre de la basilique Julienne. La trace des piliers qui supportaient les voûtes de ce palais de justice de l'ancienne Rome est encore visible. Sur les piédestaux vides et sur les fûts brisés, redressons la forêt des statues, la forêt des colonnes, et pénétrons avec la foule sous cet illustre toit où quatre tribunaux rendaient la justice romaine. Voici une cour criminelle : j'aperçois des jurés, un accusateur et un accusé, au-dessus d'eux un juge. La procédure se déroule, telle dans ses moindres détails que je ne sais vraiment si je suis au Forum ou bien à Londres encore. Pourtant cet avocat qui plaide, n'est-ce pas Cicéron ? Ce magistrat, ce *judex quæstionum* qui est, fort exactement, un président d'assises, c'est peut-être Octave, le père d'Auguste. Va-t-il interroger, presser de questions l'accusé? Va-t-il descendre dans l'arène, prendre parti pour l'accusateur ? Non, c'est aussi un témoin muet, comme le juge de la reine; il entend, il médite, il s'apprête à statuer, il est au-dessus de la lutte, il se borne à maintenir l'ordre, à assurer « l'exécution des lois et des usages. » Voilà en plein Forum, sous la pourpre romaine, le modèle de juge, que les Anglais ont eu la force et la constance d'implanter dans leur île.

Quand nos aïeux immédiats, à nous Gaulois dont les éloquens

ancêtres eurent tant de succès d'avocats dans la basilique Julienne; quand Mirabeau, Brissot, quand les futurs constituans, pris d'enthousiasme pour la magistrature et le jury anglais faisaient, vers 1780, le pèlerinage d'Old Bailey, c'était donc le voyage de Rome qu'ils effectuaient en traversant la Manche. Mais sans aller aussi loin, ils auraient pu trouver dans nos vieux auteurs français cette antique notion du juge que le droit romain avait consacrée, et qui semble, aujourd'hui encore, si difficile à fixer dans notre pays. Qu'on lise cette vaillante page que l'éloquent magistrat Ayrault écrivait au XVI[e] siècle :

« Je dy que ce qu'il avoit de plus beau en l'Instruction criminelle des Anciens, estoit que l'action d'interroger les Parties, despendoit d'eux mesmes ou de leurs Advocatz, non pas des Iuges. Que c'estoit l'accusateur qui interrogeoit l'accusé: et l'accusé l'accusateur. Des tesmoings à samblable. Si cela est véritable, c'est bien avoir changé de formalité, veu que la nostre est si contraire, que si autre que le juge avoit interrogé l'accusé, et s'il l'avoit faict en présence de la Partie: tout seroit perdu. Le povre Iuge auroit immédiatement un *veniat!* Cependant interroger l'accusé, c'est « plustost advocacer que juger »; car, l'interrogatoire, pour estre bon, se doibt faire captieusement et subtilement; y venir tantost de droict fil, tantost en biaisant; maintenant en cholère, maintenant doulcement: qui sont toutes questions d'adversaire, ou de sophiste, non de juge ou de magistrat. La ruse, en celuy-là, c'est prudence, c'est gentillesse. Mais au Iuge: que peut-elle estre, qu'animosité ou passion? Certes, selon que l'interrogatoire est urgent, ou mol, il attire à soy des responces qui nuysent ou qui profitent, qui referment la playe, ou qui l'entament... C'est pourquoy beaucoup d'anciens ont estimé que le Iuge ne devoit rien apporter de son cru, que l'attention, l'audience, et puis en fin son iugement. Et de faict la charge est assez onéreuse et subjecte à assez de hargnes, sans luy adiouster une function que les Parties mesmes peuvent mieux faire. Informer, interroger, ouyr, examiner, chercher la vérité en toutes sortes, par ruses, finesses, dextéritez ou autrement, sont choses qui gisent en faict, en sollicitation, argumentation et diligence: conséquemment propres aux parties. Mettez-vous le Iuge à ces opérations et actions?... c'est le faire descendre au barreau et en l'oyant quereller, disputer et contester avecque les accusez, l'exposer luy-mesme au babil, ou à la calumnie de tout le peuple... c'est tout ainsi que qui eust tiré le Sénateur Romain du lieu où il estoit séant au Théâtre, et l'eust posé avecque les comédiens sur l'eschaffaut. »

Le lieutenant criminel Ayrault n'était pas cependant un ma-

gistrat sentimental ou faible ; il était redouté autant que respecté, et on lui avait donné, dans sa ville d'Angers, le surnom de « Pierre qui ne rit pas. » Mais il avait du rôle du magistrat une conception très haute, qu'il n'avait sûrement pas puisée en Angleterre, et qui inspirait cette vigoureuse critique des erremens de la magistrature de son temps.

Celle de notre temps mérite-t-elle les mêmes critiques? Pour en juger, voyons notre président à l'œuvre.

Ce juge est un homme consciencieux et laborieux. Il a, bien avant l'audience, lu, relu et compulsé la procédure écrite ; il a pris des notes, il a fait le plan de son interrogatoire, peut-être même a-t-il poussé le zèle jusqu'à le composer en entier. A l'audience, il a ses notes sous les yeux, le dossier à portée de sa main. L'interrogatoire commence, et trop souvent le colloque va devenir un duel.

D'abord, les questions ont une forme nettement interrogative, mesurée, prudente. Le président évite de parler en son propre nom : « L'accusation, dit-il, vous reprochera... » Le futur est l'indice de la réserve, de l'impartialité, car, enfin, quand le président ouvre la bouche, l'accusation n'a encore rien dit, n'a produit aucun témoignage, mais elle dira, elle prouvera... et il faut tout de suite que l'accusé réponde, découvre sa pensée, qu'il développe son *système*.

Son système! J'ai dit le grand mot, le mot dédaigneux qui maintenant, si l'accusé s'échauffe, se rencontrera à tout bout de phrase sur les lèvres du président : « Oui, j'entends bien, votre système consiste à soutenir que... » ou bien : « Je vous en avertis, votre système semblera peut-être inacceptable à MM. les jurés. » A ce moment, les formules changent, le ton s'échauffe et s'élève. A cette formule « l'accusation vous reprochera peut-être », le président a substitué cette autre plus brève : « L'accusation affirme, elle soutient et elle prouve... » Et bientôt, de l'accusation on n'a cure. Le président parle en son nom ; fiévreusement il compulse ses notes, — le dossier passe, de la petite table qui se trouve à portée de la main, sur son bureau même, — il prend les pièces aux endroits soulignés, il les regarde, il les invoque (oh! sans les lire, bien entendu), et les jurés voient par bribes et fragmens se dérouler devant leurs yeux, à un point de vue accusateur, les événemens révélés par l'instruction écrite qu'ils ne doivent pas connaître. « Vous niez cela, accusé, mais une autopsie a prouvé le contraire. » Quelle autopsie? L'avocat proteste. Peu importe, la semence est jetée, elle germera dans l'esprit du jury. Aux questions pressantes et sévères succèdent les affirmations : « Vous avez dit, vous avez fait telles choses. — Mais, s'écrie l'avocat,

M. le président ne fait allusion qu'aux dépositions défavorables à l'accusé! » Rien n'y fait désormais, l'interrogatoire conserve son allure. Lorsque l'accusé « peut s'asseoir », il paraît confondu; son « système » est réduit en poussière, l'accusation est établie, la défense est réfutée, le verdict pourrait être rendu. Telle est au moins l'opinion du président lui-même qui, de la meilleure foi du monde, est convaincu d'avoir fait son devoir s'il a formé l'opinion du jury avant l'apparition du premier témoin.

Est-ce vraiment là son devoir, et s'il manquait à interroger l'accusé de cette manière « le povre juge aurait-il son *veniat?* »

Cela était vrai sans doute au temps d'Ayrault, et après lui encore, sous le régime de l'Ordonnance de 1670. On sait qu'alors, jusqu'à la Révolution, tout reposait sur l'interrogatoire (quelque peu aggravé, nous en convenons, par la torture). Le but était d'arracher par tous les moyens l'aveu de son crime à l'accusé. La loi actuelle, du moins en ce qui touche à la procédure orale et publique, repose heureusement sur des principes tout différens. Qu'on parcoure les travaux préparatoires, les discussions et les rapports qui ont précédé le Code de 1808, aussi bien que ce Code lui-même; on n'y trouvera rien qui permette de croire que dans la pensée de l'Empereur ou de ceux qui ont fait la loi avec lui, le président d'assises ait reçu la mission de se constituer au seuil de l'audience, par un interrogatoire prolongé, le précurseur et l'auxiliaire du ministère public.

Cependant, comme les vieilles habitudes inquisitoriales devaient survivre bien longtemps à l'abrogation de l'Ordonnance de Colbert, très vite, dès 1820, un certain interrogatoire du président d'assises s'installa à côté de la loi dans la pratique judiciaire. A cette époque des arrêts commencèrent à dire que le pouvoir discrétionnaire du président lui confère le droit d'interroger l'accusé au moment qui lui plaît et « dans la forme qu'il juge nécessaire à la manifestation de la vérité. »

Dès lors, si l'interrogatoire n'atteint pas encore les proportions qu'il a prises aujourd'hui, c'est que le président, jusqu'en 1881, possède, avec le *résumé*, l'occasion d'un suprême et dramatique réquisitoire. Le résumé, morceau oratoire prononcé après la clôture des débats, met en œuvre toute la verve et tout le talent du président. La tendance nettement accusatoire est si visible dans ce résumé, qu'il fait naître des critiques de plus en plus acerbes et, semble-t-il, fort justifiées. La « suppression du résumé » devient bientôt un des articles du programme libéral.

Avec un singulier manque de clairvoyance on semble croire qu'il suffira de supprimer le résumé pour rendre le président à son véritable rôle. De ce magistrat lui-même, de son recrutement,

de ses relations de dépendance ou de voisinage avec le ministère public, on n'a cure. On s'attaque à l'effet, au résultat sans songer le moins du monde à rechercher ses causes. Sus au résumé! Sa déroute fera régner l'impartialité à la Cour d'assises! Enfin le résumé est aboli en 1881. Dès le lendemain, l'interrogatoire sort de l'ombre, abandonne les proportions discrètes qu'il avait gardées jusque-là, et, tandis qu'avant 1881 le résumé se plaçait à la fin de l'audience, il change simplement de nom et de place, et s'installe au début de la procédure. La source qu'on empêche de jaillir à une place se crée vite une issue à quelques mètres de là. On possède à présent un résumé avant la lettre.

Ainsi, la mesure prise pour réprimer sous une de ses formes la tendance accusatoire du président n'a eu aucun bon résultat. L'origine et la nomination de ce magistrat, les habitudes et les traditions du milieu où il s'est développé, ses relations constantes et familières avec le ministère public, tout aboutit nécessairement à le rendre favorable à l'accusation. Et si demain, après quelque incident, on arrivait à supprimer expressément, après le résumé, l'interrogatoire même, le président parviendrait malgré tout à exprimer le réquisitoire qui est dans sa pensée à son insu, et peut-être malgré sa volonté. Si l'on veut remédier à cet état de choses, qu'on ne recoure plus aux lois de circonstance, aux mesures superficielles qui déplacent le mal sans arrêter son cours. C'est sur le juge qu'il faut agir, pour l'élever, pour l'affranchir, pour le fixer dans son rôle d'arbitre. Que l'on creuse un fossé profond entre le président et l'accusateur, qui depuis longtemps semble gêner son indépendance.

Nous nous efforcerons d'indiquer dans nos conclusions les mesures qui nous semblent nécessaires à cet effet; mais disons ici que, quand le juge sera bien fixé dans son rôle véritable, nous serons d'avis de lui laisser, dans le cercle de sa fonction, la puissance la plus étendue. Qu'il conserve intact ce « pouvoir discrétionnaire » qui lui permet à certains momens de s'affranchir des règles ordinaires dans l'intérêt du droit et de la vérité, et qu'il ne reste pas comme le juge anglais figé dans le silence. Spectateur de la lutte qui se déroule au-dessous de lui, qu'il ait le droit d'intervenir avec sagesse, de demander des éclaircissemens à l'accusé lui-même, mais au cours du débat, par des questions discrètes, et non parmi les artifices d'un interrogatoire savamment calculé.

D'ailleurs, le juge dont nous parlons, n'étant plus accusateur, ne saurait produire rien de semblable à l'interrogatoire actuel. Pénétré de cette vérité : qu'il est aussi utile à la société de disculper l'innocent que de punir le coupable, il tiendrait strictement la

balance entre l'accusateur et l'accusé, inférieurs à lui-même et égaux à ses yeux. Son influence sur le jury deviendrait considérable, pour le plus grand intérêt de la justice et de la défense sociale, et au lieu d'être une arène vulgaire, la Cour d'assises, devenue un lieu d'études et de réflexion, ouvrirait aux penseurs un horizon qui s'entrevoit à peine. Nous appelons de tous nos vœux un tel juge, de haute compétence et de haute indépendance, juge qui dans des temps troublés, point fixe au milieu des luttes des partis, serait le meilleur garant de paix; grand juge national que Bonaparte avait entrevu, mais qu'il n'a pas su créer.

VI

Mais notre président n'est pas seul sur l'estrade; deux assesseurs, et à Paris deux conseillers comme lui, siègent à ses côtés. Certains auteurs déplorent même que ces assesseurs ne soient plus au nombre de quatre, suivant l'usage établi jusqu'à la fin de la Restauration.

Les pouvoirs du président et de ses deux collègues ne sont pas aisés à délimiter. Ces trois magistrats forment en réalité deux tribunaux distincts, d'attributions profondément différentes. Le président d'assises seul a un pouvoir, une juridiction toute personnelle; le président et les deux juges réunis forment une autre juridiction qui, par exemple, statuera sur l'opposition faite à des mesures prises par le président seul! Le mécanisme est fort savant; est-il indispensable autant qu'ingénieux, et ne pourrait-on pas, à notre Cour d'assises, faire l'essai du juge unique? Je sais que ce seul mot de juge unique effraie beaucoup de bons esprits, et il suffit pour soulever des protestations très ardentes de citer la phrase de Bentham: « Combien faut-il de juges dans une cour de justice? Dans le système d'une entière publicité, un seul suffit: voilà ma réponse; mais je vais plus loin, un seul est toujours préférable à plusieurs. »

C'est l'opinion contraire qui a prévalu en France. Notre Montesquieu a tranché la question un peu vite dans une phrase dictatoriale, appuyée, il est vrai, d'un exemple historique. Voici la phrase: « Un tel magistrat (le juge unique) ne peut avoir lieu que dans le gouvernement despotique. » Quant à l'exemple, il est tiré de Rome, comme on pense, et de l'histoire du décemvir Appius. Il paraît que ce décemvir, qui était un juge d'étrange sorte, et plutôt un tyran qu'un conseiller de Cour, n'aurait pu maltraiter l'infortunée fille de Virginius, si sur le tribunal où il rendit l'affreux arrêt, il avait eu à ses côtés deux ou

quatre assesseurs... La chose n'est pas très certaine, et, pour servir sa thèse, Montesquieu eût mieux fait de nous montrer, dans quelques cas heureusement choisis, les soixante magistrats de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, prévenant par l'effort de leur sagesse collective, et, comme on dit, par « le concours de leurs lumières » quelque très noir forfait légal. Mais de tels exemples étaient sans doute difficiles à trouver.

Nous n'avons pas à examiner à fond ici la question du juge unique; il y a, en thèse générale, de sérieux argumens pour et contre. Nous dirons cependant que dans toute assemblée, de trois ou de vingt magistrats, il y a souvent un juge unique, inconnu et voilé, maître anonyme qui dicte la sentence sans en avoir toute la responsabilité, et qui est ainsi plus dangereux que ne serait le véritable juge unique. Si Appius avait eu des assesseurs, ceux-ci, on peut le craindre, auraient opiné du bonnet et trouvé de grands torts à la fille de Virginius; mais du nombre des magistrats la sentence aurait pu tirer quelque apparence d'autorité morale, et le peuple aurait peut-être hésité à se retirer sur le Mont-Sacré, ce qui eût été fâcheux pour l'avenir de la République.

L'idée du juge unique, il faut le reconnaître, semble en ce moment en France faire certains progrès. Chacun admet avec faveur l'idée de l'extension des pouvoirs du juge de paix, à la condition (c'est toujours là qu'il faut en revenir) que ce juge unique soit digne par ses qualités morales et professionnelles de la compétence qu'il a et de celle qu'on lui prépare. De plus, nous voyons à Paris, depuis nombre d'années, que la juridiction du *référé*, c'est-à-dire du président du Tribunal de la Seine statuant seul dans une foule de cas importans, prend une grande extension et soulève fort peu de critiques.

Mais, nous le répétons, nous ne prenons pas, en thèse générale, parti sur cette grave question. Disons seulement que sur le point spécial qui nous occupe, quand il s'agit d'un juge statuant en audience publique à côté d'un jury, les esprits les plus réfractaires à la thèse du juge unique reconnaissent que les inconvéniens redoutés ne peuvent se produire en ce cas. Le rôle des assesseurs est d'ailleurs dans la pratique réduit à rien ou presque rien, et il est vraiment fâcheux que des magistrats de haute valeur soient ainsi condamnés à de longues pertes de temps.

Toutes ces choses ont été dites dans la discussion qui, en 1831, aboutit à réduire de quatre à deux le nombre des assesseurs du président d'assises. Dans ce débat ces magistrats furent un peu malmenés par MM. Guizot, de Rémusat, Philippe Dupin et bien d'autres. Le commissaire du gouvernement, qui était un homme fort distingué, M. Renouard, les traita d' « habitude historique. »

M. de Broglie, à la Chambre des pairs, déclara que « les fonctions d'assesseur passaient pour une sinécure accidentelle... » Cependant quelques députés ne manquèrent pas de prétendre que « le nombre des magistrats rehausse la dignité de l'audience, » et un de ces derniers, M. Isambert, déclara « qu'il avait vu le juge unique à Old Bailey à Londres, et que ce manque de solennité l'avait beaucoup blessé! » On ajouta que « pour résister à l'influence du ministère public » quatre magistrats valaient bien mieux que deux. Mais le nombre en cela ne fait rien à l'affaire, chacun le comprit bien, et les quatre assesseurs furent réduits à deux.

Nous verrions sans regret qu'on fît un pas de plus, et que sans nul souci des symétries décoratives, on laissât notre juge seul sur son estrade, dans son entier pouvoir, dans sa visible et entière responsabilité.

Ce juge libre, éclairé et puissant, aura à maintenir dans de sages limites le *duel oratoire* auquel nous allons maintenant assister.

VII

Tout semble avoir été dit quand ce duel oratoire commence. Après le long interrogatoire du président, les témoins à charge et à décharge, les experts ont été entendus, questionnés par l'accusation et la défense. Durant de longues heures il semble que chacun ait produit tous ses argumens... et cependant à ce moment un frisson d'attention parcourt l'auditoire : c'est maintenant que la bataille va s'engager!

Et nos anciens procéduriers, pleins de l'ivresse du duel commençant, s'écrient en voyant le ministère public se lever pour prendre la parole : « En voicy un maintenant qui joue des mains en bataille rangée! »

C'est donc toujours la preuve antique, le duel judiciaire. Il s'agit d'art, de guerre et de triomphe. Qui sera le plus fort ou le plus éloquent? Hier ces guerriers portaient la hallebarde, aujourd'hui ils ont pour arme la parole, mais ces deux systèmes diffèrent bien peu si on regarde la distance qui les sépare d'une recherche logique et rationnelle de la vérité.

Et qui sait, dans l'avenir lointain des âges, si l'histoire ne confondra pas dans les descriptions d'une époque primitive et quasi barbare les deux périodes du combat de justice : le combat par le verbe et le combat par l'épée.

Et pas plus qu'autrefois ce combat n'est égal. Voici qu'un adversaire a du talent et que l'autre en manque! C'est alors tout comme jadis quand un vilain appelait un gentilhomme au duel de justice : le seigneur combattait à cheval, couvert de son armure, le vilain à pied, armé d'un bâton. Et comment le haut et puissant seigneur de l'éloquence ne triompherait-il pas devant les jurés?

En vain irait-on jusqu'à répéter à ceux-ci les recommandations pressantes et peu courtoises que sir Richard Phillips adressait aux jurés londoniens : « Les jurés, disait-il, ne doivent pas se laisser séduire par l'éloquence et l'art oratoire des défenseurs... ils auront soin de se prémunir contre les préjugés et la perversité des juges et des avocats. »

Mais combien de temps ces jurés, dont l'attention est déjà fatiguée, surmenée par un long débat, pourront-ils résister aux artifices de l'éloquence? Comment déjoueront-ils les « finesses, cavillations et détours » par lesquels on va essayer d'atténuer la vérité? Comment reconnaîtront-ils ces tout petits mensonges dont Cicéron conseillait d'arroser les faits de la cause : *causam mendaciunculis adspergere?* Que deviendront-ils surtout, si un orateur puissant retrouve le secret de ces péroraisons de Lachaud que Gambetta a su décrire dans une phrase si caractéristique : « Il ressaisit, dans une brassée herculéenne, tous les élémens de l'accusation, il les broie, il les mélange, il les choque, il les heurte, il les brise, et les pousse d'un coup d'éloquence dans le rêve et dans la fumée! »

Pauvres jurés! ils sont, eux aussi, dans la fumée et dans le rêve, et le talent des orateurs est leur bien cruel ennemi. Il faut songer cependant, quand on serait tenté de critiquer trop amèrement ce duel peu rationnel, au progrès immense que représente, malgré tout, ce système, si on le compare au temps si voisin où l'accusé n'avait point de défenseur, où la justice criminelle était rendue en secret. Il faut songer aussi que l'ère du débat scientifique, tel que Ferri a tenté de le peindre dans ses *Nuovi orizzonti*, est encore dans les brumes de l'avenir le plus lointain. Voici le tableau de cette audience idéale.

Lors du jugement rationnel :

« Plus de rivalités à qui sera le plus rusé, plus de logomachie, plus de jugemens arrachés par la force des affections, au lieu d'être déterminés par un raisonnement droit et calme; plus de ces artifices de procédure qui font dépendre la déclaration d'innocence de l'habileté d'un avocassier... et qui diminuent la confiance du peuple dans l'administration judiciaire...; mais

une discussion scientifique sur les symptômes présentés par le délinquant, sur les circonstances qui ont précédé, accompagné ou suivi le fait, et sur leur signification anthropologique. »

Cette ère scientifique est, il faut le reconnaître, bien loin encore de s'ouvrir; et comme nous ne voulons pas ici poursuivre des chimères, réclamer des réformes qui ne seront mûres qu'après de longues années, nous acceptons le principe du duel oratoire, comme un mal qu'il faudra subir encore longtemps. Nous ne réclamons aujourd'hui qu'une chose : l'égalité des combattans, « l'agression et la défense marchant d'un pié et d'une mesure », maintenues dans la loyauté et la sagesse par un énergique et impartial juge du camp.

VIII

Et d'abord, avant toute remarque, il nous faut deux réformes auxquelles suffiront l'architecte et le costumier. Pourquoi l'avocat général est-il assis sur cette estrade et à côté des juges sur un fauteuil pareil aux leurs? Pourquoi, si la Cour entre ou sort, entre-t-il ou sort-il avec elle et par la même porte? Pourquoi tous ces signes visibles d'une inégalité choquante entre l'accusation et la défense, inégalité que le Code d'instruction criminelle a malheureusement établie, mais que des pratiques mauvaises n'ont fait qu'accentuer? Les ancêtres parlementaires des magistrats actuels du ministère public ne siégeaient pas à la Grande Chambre près des juges, ils se tenaient non sur l'estrade, mais sur le *parquet* de la salle, au rang des membres du barreau qu'ils tenaient à honneur de traiter en confrères. Le parquet, le barreau, c'est la poursuite, c'est la défense, c'est la lutte : le juge est au-dessus. Ainsi, que l'architecte renouvelle son plan et que, sur le *parquet* de notre Cour d'assises, l'avocat général se tienne désormais en face ou aux côtés de l'avocat son frère.

Et aussi que le costumier réserve la pourpre et l'hermine au président, au juge.

Puis, au bas de l'estrade, privé de son fauteuil, déchu de quelques pouces et revêtu d'insignes plus modestes, regardons l'avocat général. Est-il diminué?

Il aurait tort de le croire, et, s'il comprend son rôle, il se sent au contraire mis à l'aise par les mesures qui rétablissent l'équilibre : il est en meilleure posture pour parler à ces jurés, qui s'inquiétaient de sa puissance sur le juge, il se sentira plus libre.

mieux pourvu d'autorité morale dans l'accomplissement de sa tâche.

Mais quelle est cette tâche? Qu'est-ce que le ministère public dont il est le représentant?

On le sait, c'est un corps de magistrats amovibles destinés à assurer l'exécution des lois. Si la loi est violée, si un crime vient à se commettre, au moment où il s'agit d'en déférer l'auteur aux tribunaux, deux systèmes sont en présence :

Dans l'un, le citoyen lésé agit lui-même, prend en main sa propre cause, et conduit l'agresseur devant les juges. C'est le système accusatoire; celui de Rome et des Anglais.

Dans l'autre, le citoyen s'en remet du soin de la poursuite au ministère public. C'est le système admis en France où, suivant le mot de Montesquieu, « la partie publique veille pour les citoyens, elle agit et ils sont tranquilles. »

Bien que les Anglais aient un tempérament de forte initiative individuelle, qui s'accorde avec le système accusatoire, ils sentent depuis quelques années le besoin de créer un ministère public. Bien que les Français aient au contraire le goût de se mettre en tutelle et d'être « tranquilles » pendant que « la partie publique veille », ils sentiront tôt ou tard que l'excellente institution du ministère public a pris dans ce pays un développement exagéré. De sorte qu'à vrai dire les Anglais n'ont pas assez de ministère public, tandis que nous en avons un peu trop.

En Angleterre, le mouvement qui se dessine en faveur de l'institution du ministère public a conduit à la création assez récente d'un fonctionnaire qui, sous le nom de *director of public prosecutions*, est chargé d'exercer des poursuites dans un certain nombre de cas. Cet agent intervient dans les affaires criminelles importantes ou difficiles, ou lorsque des circonstances spéciales empêchent un citoyen d'assumer le rôle d'accusateur. Le nombre de ces interventions est jusqu'ici extrêmement restreint. Quand ce *public prosecutor* aura étendu son action à la plupart des crimes et délits, le ministère public sera fondé en Angleterre et nos voisins feront bien de ne pas songer à donner un plus large développement à cette institution.

J'imagine d'ailleurs que le *public prosecutor*, s'il a des rêves ambitieux, ne se voit pas encore régentant l'instruction, distribuant les dossiers aux juges de Bow-Street ou des autres tribunaux de police, siégeant à Old Bailey à côté du grand juge, le nommant par surcroît pour chaque session, et couvrant le pays d'une armée de substituts qui, après avoir exercé les poursuites, deviendraient avocats dans toutes les affaires et

devant toutes les juridictions, au civil comme au criminel.

Les Anglais n'accepteraient jamais une institution qui, ainsi étendue, pourrait devenir une puissante ventouse, chargée d'absorber au profit de l'État le pouvoir judiciaire. En France, les plus grands admirateurs de notre institution nationale du ministère public, ceux qui sentent le plus vivement ses bienfaits, sont cependant amenés à craindre que des empiétemens successifs ne l'aient quelquefois conduit à sortir de ses limites normales, et à porter ses pas sur le terrain du juge. Il n'est pas inutile à ce sujet de répéter ce qu'a pu écrire il y a quelques années M. Guillot, dans ses *Principes du Nouveau code d'Instruction criminelle :*

« La première condition d'une bonne organisation de l'instruction criminelle, c'est que le ministère public, étroitement renfermé dans son rôle, ait les moyens légaux de soutenir les intérêts de la société, sans avoir le pouvoir de diriger lui-même les investigations du juge, de le tenir sous sa dépendance. »

Cela est vrai à notre audience, autant que dans le cabinet du juge d'instruction. Il ne faut pas, à la Cour d'assises, que « la partie publique » puisse être soupçonnée de tenir en aucune façon le juge sous sa dépendance. A confondre les attributions de ces deux magistrats, à développer leur influence réciproque, on ne peut aboutir qu'à les affaiblir tous les deux.

Regardons maintenant la carrière antérieure du représentant du ministère public.

Comme le juge, il vient du civil, et s'apprête à y retourner. Comme lui, il subit le service de la Cour d'assises comme une épreuve passagère. Et cependant cette préférence du civil est moins explicable de la part de l'avocat général que de la part du président. Au civil, en effet, dans la plupart des affaires, il n'est pas très utile de faire entendre la voix du porte-parole de la Société. Au criminel, au contraire, il est fort important que l'accusation soit soutenue. Et c'est cependant au civil que le Parquet réserve ses troupes les plus fraîches, ses forces les plus vives. L'avocat général sera déchargé du service des assises après une seule année.

Or, n'est-ce pas précisément après une année que l'expérience acquise pourrait porter ses fruits?

J'imagine qu'un avocat général parvenant à cette fonction difficile qui consiste à prendre la parole au nom de la société dans les procès criminels de Paris, est bien forcé d'abord de subir le milieu, de s'abandonner aux courans et aux traditions qui le saisissent dès son entrée dans cette audience. Il ne dégage point

en un seul jour sa personnalité et sa volonté propre. Le voilà dévoué à la lutte oratoire; il s'abandonne à elle, il s'émeut, il s'indigne, donne trop au spectacle, et, comme il est un homme, si pure et élevée que soit sa conception de son rôle, il cède au goût ambiant, il est gagné par la fièvre des grands jours. Enfin, dans cette immense salle, où si souvent les choses ne sont prises et vues que du petit côté, il participe comme il peut, et d'abord à tâtons, à l'œuvre mal réglée de la justice criminelle.

Mais peu à peu il regarde; il observe; au contact des misères et des douleurs humaines son point de vue s'élève et s'agrandit. Il sait bien que l'œuvre de justice n'est pas une œuvre de colère et de vengeance, et il cherche ardemment, étant homme de cœur, la ligne exacte qu'il doit suivre, les limites dans lesquelles il doit maintenir son œuvre et sa parole pour faire quelque bien. Et peu à peu ses yeux s'ouvrent sur toutes les lacunes, sur les défauts immenses de ce Code pénal, ce tarif démodé dont les brutalités ou les lacunes le mettent souvent en si fausse position. Son horizon s'élargit, il aperçoit plus de problèmes et les comprend mieux, il cherche et il travaille, et il constate enfin que tout est à créer dans ces régions presque inconnues de la pathologie sociale, sur les graves questions du crime et de la récidive, du classement des délinquans, des systèmes pénitentiaires, et sur ces problèmes de la médecine légale si souvent mal posés, mal compris, résolus au hasard.

Lui n'a point la mission d'opérer les réformes; mais, dans la pratique et le détail quotidien de la direction des affaires, quels heureux coups de barre il saurait donner maintenant! Il est entré à la Cour d'assises comme l'on entre dans une lice, pour lutter contre le barreau, et maintenant l'expérience l'a rendu digne d'être dans toute affaire le conseil éclairé du jury... Mais l'année est finie; il part, il est parti! Parti aussi le président d'assises, et la juridiction est une sorte de couloir que le magistrat du parquet, comme celui du siège, ne fait que traverser en courant.

Mais pendant qu'il y est, quelle est son attitude? Il joue un rôle actif, il a la charge de la preuve : comment va-t-il la fournir aux jurés?

IX

Le public souvent s'imagine que le représentant du ministère public est contraint par la fonction et l'uniforme à accuser quand

même. Rien n'est assurément plus contraire à la réalité. Que l'avocat général soit éloquent ou non, cela est secondaire, mais il ne doit jamais oublier qu'il n'est point dans le monde de parole plus libre que la sienne, qu'il doit avant tout s'exprimer en homme sincère et courageux.

Cependant, dans une discussion qui eut lieu au Conseil d'État en 1804 sur la nature des fonctions des procureurs généraux, l'Empereur ne voulut point d'abord admettre qu'un simple membre du Parquet, nommé par le Grand Juge, pût conclure autrement que selon les vœux de ce Grand Juge. Vainement Regnault de Saint-Jean-d'Angély expliqua-t-il que le procureur général « doit être le défenseur de la justice et non de l'opinion du ministre. » Napoléon, très renseigné, comme on le sait, sur les traditions monarchiques et désireux d'en renouer le fil, répliqua que « dans les lits de justice où le roi était présent, le procureur général devait conclure conformément aux ordres du roi. » La raison n'était pas bonne, et il se trouvait là, pour rectifier le maître, un certain prince architrésorier de l'empire qui était plus ferré que quiconque sur les lits de justice et les us et coutumes des anciens Parlemens. Ce fut Lebrun, cet ancien secrétaire du chancelier Maupeou, devenu duc de Plaisance, qui renseigna l'Empereur : « Les procureurs généraux, dit-il, concluaient conformément aux ordres du roi lorsqu'il s'agissait de l'enregistrement d'une loi; dans toutes les affaires particulières, ils concluaient conformément à leur opinion personnelle. » Lebrun avait raison, et depuis son oracle nul n'a songé à contester à un avocat général le droit de conclure à sa guise et, si la preuve du crime n'est pas faite, de solliciter un acquittement.

Mais, quelle que soit la thèse qu'il soutient, la tâche importante, la réelle fonction du ministère public à la Cour d'assises ne se borne pas, à notre avis, au réquisitoire. Suivant les règles même tracées par le législateur, l'avocat général ne doit pas faire consister toute son intervention au débat dans ce discours apprêté qui fait partie du duel oratoire. Il doit, dès le début de l'audience, jouer le rôle actif de demandeur.

Or, nous avons convié le lecteur à suivre près de nous une cause célèbre; pendant une journée, et deux journées peut-être, il a vu à l'audience tous les rôles et tous les personnages accaparés par le président; c'est à peine s'il a pu distinguer à côté de la Cour un magistrat muet et immobile : c'était l'avocat général.

Souvent à Londres on voit l'accusation représentée par deux membres du barreau. Le plus important des deux, qui est souvent un *Queen's counsel*, c'est-à-dire un avocat parvenu aux

dignités de son ordre, « ouvre le cas », il expose l'affaire. Son confrère plus jeune se charge des interrogatoires.

A l'audience de notre Cour d'assises, ne semble-t-il pas que l'accusation est aussi représentée par deux personnages? L'un d'eux, le président lui-même, « ouvre le cas », il expose l'affaire, ensuite il interroge l'accusé, les témoins, et pendant cette première partie de l'audience, à coup sûr la plus importante, l'avocat général n'intervient guère. Qui dirait, à le voir, qu'il a la charge de la preuve? Il se tait, il écoute; il peut intervenir, mais il est de bon goût qu'il n'intervienne pas; cela est périlleux. Chose singulière, il a précisément l'attitude du juge anglais pendant le débat. Mais à peine le dernier témoin a-t-il été entendu que l'avocat général se dresse, et remplit son office décoratif de second accusateur dans un discours d'apparat.

Telle n'est point la procédure que le Code avait instituée. L'avocat général doit la preuve au jury, c'est lui qui en a la charge. Dès l'ouverture de l'audience, c'est lui qui doit commencer le débat. Il expose le sujet de l'accusation, puis il présente ses témoins, il les questionne, il fait sa preuve comme il peut; et quand l'enquête est close, l'accusateur, doit avoir rempli une partie importante de sa mission.

En Allemagne, quand le ministère public et le défenseur s'accordent pour demander à interroger eux-mêmes les témoins et experts, le président leur en laisse le soin. Ce système présente de sérieux avantages, puisqu'il laisse le président à son rôle, et puisqu'en même temps il éclaircit et abrège par avance, au grand profit des jurés, les développemens futurs du duel oratoire. Mais ce système, on le sait, n'est pas usité chez nous; l'accusateur est resté à peu près silencieux pendant l'enquête orale, il se lève maintenant pour prononcer son réquisitoire.

Il va soutenir la thèse qu'il a librement choisie; mais pour soutenir cette thèse tous les argumens lui seront-ils permis? Ou sera-t-il, comme l'avocat de l'accusation en Angleterre, enfermé dans de telles limites qu'il ne puisse, par exemple, se livrer à aucune incursion dans le passé de l'accusé? Qu'il ne puisse même, avant le verdict, faire aucune allusion à une condamnation antérieure que cet accusé aurait subie?

L'avocat général est chez nous entièrement libre, il peut tout dire, il n'est presque point pour lui de barrière officielle et légale. La loi française donne même à sa parole plus d'immunités et de privilèges que n'en possède la parole du défenseur. Mais, par une réaction naturelle (qui a sa source précisément dans les avantages accordés à l'accusation et dans leurs signes visibles), le jury est

en général plus sévère pour la parole du ministère public que pour celle de l'avocat.

Que l'avocat général se garde donc d'user sans modération de ses privilèges ! Pour les réduire à néant le jury possède toujours un moyen souverain, qui est son « droit de réponse » aux réquisitoires qui ne lui plaisent pas : l'acquittement.

L'avocat général qui aurait usé jusqu'au bout des droits qui lui sont conférés obtiendrait donc un résultat certain : celui de rendre plus sympathiques et plus séduisantes les paroles de pitié et de miséricorde que le défenseur va maintenant faire entendre.

X

On sait que Bonaparte aimait peu le barreau. « Les avocats, disait-il, sont sans doute sans importance par rapport au gouvernement, mais ils en ont beaucoup par rapport aux jurés, car ils séduisent, par des discours captieux, ces hommes peu accoutumés à démêler un sophisme. » Il faut, ajoutait-il, que « chaque juge puisse demander la répression de l'avocat qui en impose ou qui s'oublie. »

De tels sentimens inspirèrent un certain article 311 du Code d'instruction criminelle, qui chaque jour encore, au début de l'audience, donne lieu à la Cour d'assises à un manège singulier. Le défenseur se soulève à demi sur son banc, et, inclinant la tête, il reçoit du président, ainsi qu'une bénédiction balbutiée à voix basse et rapide, l'avertissement « de ne rien dire contre sa conscience ou contre le respect dû aux lois, de s'exprimer avec décence et modération. »

C'est un étrange avis, car autant il est nécessaire que le juge ait l'autorité suffisante pour réprimer tout écart de parole, autant il est fâcheux qu'une injonction comme celle de l'article 311 paraisse, dès l'abord, rompre l'égalité entre l'accusation et la défense et traiter celle-ci en suspecte.

D'ailleurs tout avocat habile, loin de se plaindre de ces petits mauvais procédés du Code, sait y trouver un bénéfice sûr. Sous l'injonction du président, il se penche, abattu, et comme une victime condamnée par avance... les jurés le vengeront bien !

Laissons donc cette mise en scène. Il faut que la défense soit libre, voilà le principe qui domine tout. Dans ce domaine de la procédure pénale, nous n'avons pas fait assez de conquêtes, certes, pour ne pas tenir à garder celle-là. La liberté de la défense doit être sauvegardée avec un soin d'autant plus jaloux, que,

lorsque l'avocat se lève pour prendre la parole, un immense effort, on le sait déjà, a été fait contre l'accusé, et à cet effort a parfois concouru, avec celui qui accuse, celui-là même qui devra juger.

L'avocat, il est vrai, a pu intervenir, et entrer dans la lutte avant la plaidoirie. Même il a eu grand tort s'il ne l'a point fait, car pour lui, comme pour l'avocat général, le vrai moment du combat est à l'heure des témoignages plutôt qu'à l'heure du discours d'apparat. C'est au moment où la preuve est produite que l'objection doit se dresser.

Lachaud, qui fut un homme de l'es-prit le plus fin en même temps qu'un grand orateur, savait cela mieux que personne. Il prenait au débat la part la plus active, questionnant les témoins, luttant avec l'expert, déployant dans cette escrime les ressources de l'esprit le plus ingénieux, et finissant par tout diriger... jusqu'à l'acquittement inclus. Il connaissait mille ruses pour parvenir au moment de l'enquête à conquérir la sympathie des jurés, pour rompre au bon moment leur attention précaire ! Puis, s'était-il mal engagé, comme cela peut arriver au tacticien le plus habile? un témoin faisait-il à une de ses questions une réponse écrasante? Lachaud, qu'on regardait, prenait l'air radieux, cet air content et ingénu de l'homme simple et bon qui a obtenu ce qu'il désire... et l'effet était dissipé.

Nous comptons fermement que ces belles manœuvres de notre suranné combat judiciaire feront, quelque jour, place à des recherches moins fantaisistes, à des analyses sincères, mais ce jour-là plus que jamais c'est à l'heure de l'enquête orale que chacun devra faire un effort décisif. Voilà les preuves, c'est-à-dire les témoignages; s'il y a des doutes scientifiques, voilà l'expert, voilà la pièce à conviction. C'est bien à ce moment, par d'utiles remarques et d'utiles questions que tout peut s'éclaircir. Le ton est naturel et chaque voix est calme; le président, bien loin d'instruire à charge, s'applique à faire ressortir les argumens sérieux et les objections de chacun, il fait préciser l'expertise. C'est ce colloque utile et grave qui est destiné selon nous à devenir la partie la plus importante du débat judiciaire, à refouler tous ces mots inutiles de la fausse éloquence, du discours apprêté.

En attendant, à l'audience où nous sommes, l'avocat est debout, il a pris la parole.

Tandis qu'il plaide, le juge a le devoir de protéger la liberté de sa parole, et en cette matière il est juste de dire « qu'il faut en quelque sorte excuser jusqu'à l'abus du droit pour ne pas paraître l'opprimer. »

Cet orateur est long... Qu'on se garde de l'interrompre! il n'abrégerait guère et semblerait persécuté! Faudrait-il cependant rétablir la clepsydre et limiter le temps des plaidoiries? Je doute que les magistrats de la Grèce et de Rome aient gagné grand'chose à ce procédé, qui devait allumer de terribles querelles entre les juges et le barreau! Cicéron se plaint amèrement qu'un certain jour, on ne lui ait accordé qu'une demi-heure à peine. Aujourd'hui le président d'assises écoute avec déférence, même si ce n'est pas Cicéron qui plaide; il supporte les allocutions les plus étendues, les plus chargées peut-être de ces citations inutiles dont Henri Heine, ce railleur sans respect, comparait l'effet dans le discours à celui des « raisins piqués dans le baba. »

Tout est long à la Cour d'assises et tout est surchargé de solennelles redites. Après les longueurs infinies de l'acte d'accusation, de l'interrogatoire, de tant de cérémonies, l'avocat semble encore modéré s'il sait tant soit peu se borner. Le goût du développement oratoire est le produit naturel de la machine judiciaire telle qu'elle est actuellement organisée. Ainsi qu'un moulin produit de la farine, cet organisme produit de la rhétorique, et il faudrait le modifier dans son ensemble pour modifier ce produit. Ainsi notre avocat peut plaider longuement.

Mais a-t-il le droit de tout dire?

On connaît le texte menaçant de l'article 311, mais un texte au Palais vaut bien peu par lui-même: il s'agit de l'interpréter. Nos voisins d'Angleterre, qui aiment pourtant la liberté, enferment l'avocat dans certaines limites. Leur principe (que nous indiquons seulement) est qu'il n'est point permis à l'orateur de troubler le jury et de chercher à « obtenir un verdict sans le secours de la preuve. » D'où il résulte que l'avocat, celui de la défense comme celui de l'accusation, « doit s'abstenir de rien avancer qui ne soit de nature à être confirmé par une preuve légale. »

Cette règle, on s'en aperçoit, diffère singulièrement des usages établis à notre Cour d'assises! Qu'un avocat anglais s'avise de dire au jury qu'il est « omnipotent », qu'il est « juge des lois », qu'il lui appartient de « faire grâce », il encourra un sévère rappel à l'ordre. Chez nous la loi elle-même, dans un texte vague et sentimental que nous avons analysé, peut prêter à une équivoque. En recommandant aux jurés de juger uniquement d'après leur *impression* et leur *intime conviction*, elle semble permettre à l'avocat de les placer au-dessus de la loi, dans le domaine du caprice.

Puis surtout (c'est là le point central auquel il faut toujours revenir) comment un président qui a semblé pendant un long

débat, se constituer auxiliaire du ministère public, aurait-il l'autorité nécessaire pour modérer la plaidoirie, pour la ramener au point du procès, pour user en un mot des pouvoirs étendus que la loi lui confère? L'avocat peut tout se permettre si, même aux yeux du juge, sa plaidoirie a l'air d'une revanche de l'interrogatoire. L'excès de l'accusation a légitimé d'avance l'excès de la défense.

L'avocat dira donc, sans contrôle effectif, tout ce qu'il croira de nature à séduire le jury, et si, lorsqu'il parvient à la fin de sa péroraison, ses derniers mots sont couverts par un « tonnerre d'applaudissemens », si les jurés, oubliant le procès pour le spectacle, et entraînés par le public, participent eux-mêmes à l'enthousiasme ou au tumulte, gardons-nous d'accuser ces jurés, ou le public, ou l'avocat lui-même. Rapportons ces effets au milieu qui les détermine — c'est le milieu qu'il faut transformer. Mais par quels moyens pratiques? N'avons-nous pas ici, après cet examen critique des principaux organes de la Cour d'assises, le devoir de conclure?

Nous approchons en effet de cette dernière partie de notre tâche. Mais il convient, avant de l'aborder, d'examiner notre juridiction dans l'accomplissement d'une fonction très importante, et très différente de celle que nous venons de lui voir remplir. Pour avoir une idée complète de la Cour d'assises de la Seine, il faut la voir statuer sur un délit de presse.

JEAN CRUPPI.

REVUE LITTÉRAIRE

L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE ET LES LIVRES DE M. LE DUC DE BROGLIE

Le nouveau livre de M. le duc de Broglie : *la Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin* (1), emprunte au sujet même qui y est traité un intérêt poignant. C'est au lendemain de nos désastres que M. de Gontaut recevait la mission d'aller représenter auprès du vainqueur la nation vaincue. Ce qu'une telle situation avait tout à la fois de pénible et de délicat, on le comprend assez pour qu'il ne soit pas besoin d'y insister. Mais en outre notre ambassadeur devait se heurter à des difficultés de toutes sortes. La paix mal affermie risquait chaque jour d'être compromise ou par quelque imprudence venue de chez nous ou par telle exigence intolérable et à laquelle nous n'aurions pu nous plier. En 1875 il s'en fallut de peu que tout ne fût remis en question. Ce qui compliquait encore la tâche de notre chargé d'affaires, c'était l'instabilité de notre politique intérieure, et cet état de division qui, ayant commencé d'éclater sous l'œil même de l'ennemi, ne devait plus cesser d'aller en s'aggravant. Par l'habileté de sa conduite et la dignité de son attitude M. de Gontaut sut se montrer à la hauteur des circonstances. Lorsque, rappelé en France, il vint prendre congé de l'empereur d'Allemagne : « Vous nous quittez? lui dit le vieux souverain dont les yeux se mouillèrent de larmes. C'est une grande affliction pour moi. C'est à vous que nous devons les bonnes relations avec la France; oui, ajouta-t-il, en prenant les mains de M. de Gontaut dans les siennes, c'est bien à vous! » On n'imagine pas pour un diplomate un plus bel hom-

(1) 1 vol. chez Calmann Lévy.

mage. Et sans doute il convenait de mettre en lumière les services rendus par l'homme qui, à force d'adresse et de tact, a su nous éviter de grands malheurs et fait respecter notre nom. L'impression qu'on emporte de la lecture de ce livre est étrange. Les événemens qui y sont racontés, les hommes qui aujourd'hui ont atteint ou dépassé la quarantaine les ont vus défiler sous leurs yeux. Ils en ont gardé, je ne dis pas le souvenir, mais presque la sensation encore présente. Ces douleurs, ces angoisses datent d'hier, et elles appartiennent déjà à l'histoire! En les retraçant, M. le duc de Broglie a fait preuve une fois de plus des qualités maîtresses de l'historien : la liberté de l'esprit et la hauteur des vues. Il a évité tels écueils de son sujet avec une réserve dont on n'ose le louer que parce qu'on en sait beaucoup d'autres à qui elle a fait défaut. Racontant des événemens où il a eu sa part, il ne cède jamais à la tentation de se mettre en scène, de justifier ses actes, de récriminer contre ses adversaires. Pour ce qui est de la clairvoyance, de la pénétration morale, de la dextérité à démêler le fil des intrigues, elles sont les mêmes qu'on a maintes fois signalées chez l'historien de la guerre de la succession d'Autriche. Si l'époque est différente, le sujet lui-même des récits de M. le duc de Broglie n'a pas changé. « Quand on veut bien comprendre Bismarck, il faut avant tout étudier Frédéric. » En fait, ce grand drame qui commence à l'avènement de Frédéric II et de Marie-Thérèse, est le même qui a eu son dénouement à Sadowa et son épilogue à Sedan, si tant est qu'on puisse parler de dénouement et d'épilogue pour ces drames de l'histoire où rien ne finit, où tout se développe et se continue. Aussi est-ce une occasion pour nous de reprendre les travaux antérieurs de M. le duc de Broglie et d'y rechercher grâce à quel ensemble de mérites ils intéressent non pas seulement la science historique, mais la littérature.

Il n'est guère de lecture plus attachante et plus entraînante que celle de ces livres où tout semble ménagé pour notre plaisir en même temps que pour notre instruction. Rien qui sente l'effort et qui appelle l'effort. Ce qui frappe au contraire, c'est l'aisance du narrateur, et ce qui séduit, c'est la facilité que nous avons à le suivre. La matière est entre toutes complexe et décevante. Négociations qui s'entre-croisent, ébauches de traités retouchées au gré des événemens et corrigées par la mauvaise foi, promesses qui se contrarient, conventions qui se démentent, arrangemens qui s'annulent, toute une diplomatie tortueuse où des ambitions rivales cherchent à se duper et des intérêts ennemis travaillent à se déconcerter, tel est ce domaine de l'obscurité où l'auteur a su répandre une sorte de lumière égale et continue. Tout s'éclaire devant nous, les intentions, les actes et leurs résultats. C'est un monde disparu qui revit, le monde des princes et de leurs ministres, le monde de quelques privilégiés pour lequel vivait l'humanité de jadis,

et pour lequel, en dépit des apparences, il se pourrait que l'humanité fût destinée à vivre en tous les temps. Nous entrons dans le conseil à l'heure des délibérations secrètes. Nous pénétrons dans la pensée de ceux dont la volonté ou le caprice engage l'avenir de tout un peuple. Nous assistons aux jeux de l'ambition, de la passion, de la vanité. Et après que nous nous sommes laissé conduire à travers toutes sortes de détours, guider parmi la minutie des détails, il se trouve que nous avons de l'ensemble l'impression la plus nette. Les faits nous apparaissent dans leur juste perspective, avec leur valeur et leur portée politique et aussi la signification morale qui s'en dégage. Il nous faut convenir que sagesse, hardiesse, fermeté du caractère sont pour déterminer la marche des affaires d'importans facteurs, et cependant que la sagesse est déjouée, que la hardiesse échoue, que la fermeté d'âme se heurte à des obstacles plus puissans qu'elle, et que le monde obéit à une force mystérieuse, celle même que les croyans appellent du nom de Providence. Par quel travail de recherche et de réflexion a d'ailleurs passé l'écrivain? Il n'est rien qui nous le révèle ou qui nous le donne même à soupçonner. A-t-il fallu remuer la poussière de beaucoup de documens? Un point particulier, et qui semble insignifiant, a-t-il coûté, pour être éclairci, de laborieux efforts? A-t-il fallu prendre le contre-pied de l'opinion courante, et partir de très loin pour aboutir à des conclusions qui semblent s'être présentées d'elles-mêmes avec la facilité de l'évidence? On a soin de ne nous en rien dire. Peu à peu nous en venons à oublier ce travail préparatoire qu'on nous dérobe avec un goût supérieur. Ces livres sur la politique du siècle dernier nous font l'effet de souvenirs écrits au fil de la plume par un témoin des événemens et un confident des principaux acteurs. Cela même les distingue de tant d'autres ouvrages historiques, dont on ne saurait sans doute contester le mérite, mais où la solidité s'achète au prix de la lourdeur, et dont les auteurs mettent leur coquetterie à manquer d'agrément. Dans ces travaux estimables et rebutans, l'appareil critique, l'échafaudage érudit, l'amoncellement des références, la maçonnerie des assises et des substructions, sont des remparts qui les protègent contre notre curiosité et qui en réservent l'accès aux seuls spécialistes. M. le duc de Broglie ne croit pas que l'histoire ne doive s'écrire que pour les historiens. C'est de quoi les lettrés lui sont d'abord reconnaissans.

Il s'est lui-même, à l'occasion, expliqué très nettement sur ce point. Il est d'avis que l'érudition peut bien être la base de l'histoire, elle n'est pas l'histoire même. Et il s'est élevé contre la manie de ceux qui, au lieu de laisser l'érudition à sa place en la faisant servir à l'histoire, ont, par un dédain des qualités littéraires trop facile à expliquer, sacrifié l'histoire elle-même à l'érudition. On les voit, dit-il, « s'effacer avec une abnégation exagérée derrière les documens qu'ils publient,

sans se permettre d'apprécier ni leur portée politique, ni même leur caractère moral, et paraissant craindre d'émettre un jugement personnel que tout le monde pourtant serait heureux de connaître... Si l'histoire était mise définitivement à un tel régime, elle devrait renoncer, pour en laisser le monopole au roman, à toutes les qualités vraiment françaises de la pensée et du style : la vivacité du récit, la netteté du trait, l'art de démêler et de peindre les situations et les caractères. On lui interdirait de s'élever à cette hauteur de vues d'où elle peut apercevoir l'enchaînement général des faits et suivre le développement des desseins de la Providence. Elle n'aurait plus le droit de tirer des leçons du passé une instruction d'une moralité utile pour l'avenir. Privée par là de la plus noble partie de sa tâche et de ses devoirs, elle serait véritablement découronnée. » On le voit, de toutes les parties dont se compose l'histoire seule digne de ce nom, M. le duc de Broglie n'en omet aucune. Au surplus, grâce à l'exemple de son œuvre, à l'impulsion qu'ont donnée un Taine, un Fustel de Coulanges, aux travaux de MM. Thureau-Dangin, Albert Sorel, Albert Vandal, on peut dire que la cause de l'histoire est aujourd'hui et pour un temps gagnée. On n'ose plus guère soutenir que tout l'effort de l'historien ne doive aller qu'à élucider une question de détail. On comprend que des recherches, si curieuses soient elles, ne servent qu'à réunir les matériaux qu'il reste ensuite à mettre en œuvre. Ceux qui se réduisent à colliger des textes, ce n'est pas qu'ils aient volontairement borné là leur idéal, c'est qu'ils ne peuvent faire mieux. Il n'y a pas d'œuvre historique sans composition d'ensemble. C'est ce qu'avaient compris les plus fameux historiens de la première moitié de ce siècle, et ce qu'ont montré à leur tour les écrivains que je viens de citer. Dans ce mouvement de renaissance des études historiques la part qui revient à M. le duc de Broglie, c'est d'avoir donné les modèles achevés de ce qu'on appelle l'histoire diplomatique. C'est un genre dont on peut d'après ses livres déterminer la nature, les conditions et les lois.

On a vu dans ces derniers temps les archives des capitales s'ouvrir et livrer leurs trésors à la curiosité des chercheurs. A Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Londres, à Turin comme à Paris, les publications de correspondances diplomatiques se sont multipliées. C'est une mine toute nouvelle et dont on comprend de reste l'importance. On suit le détail de négociations dont on ne connaissait jusqu'alors que le résultat. On assiste au travail lui-même, à ses échecs et à ses reprises. On surprend au vif, dans leur intimité et leur familiarité, des hommes politiques qu'on n'avait aperçus encore que dans l'attitude où ils avaient voulu se poser vis-à-vis des contemporains et de la postérité. On touche directement la réalité, sans passer par l'intermédiaire de narrateurs qui l'ont arrangée et déformée. Il est aisé de deviner le

charme mêlé de surprise du chercheur qui voit peu à peu la vérité se lever de ces lettres signées de noms illustres, de ces instructions dont le grand mérite pour nous est qu'elles n'étaient pas destinées à être connues de nous. Quelle est d'ailleurs, au point de vue du contrôle de l'histoire précédemment écrite, l'utilité des renseignemens qu'on tire de ces sources nouvelles ? M. le duc de Broglie a la franchise d'avouer que la plupart du temps, ils ne modifient guère les résultats déjà acquis. « On s'aperçoit le plus souvent que ces précieuses acquisitions changent peu de chose à la face générale des événemens, que les impressions des contemporains, habituellement justes, se sont transmises à la postérité sans trop se dénaturer, et que si la vérité a été quelquefois obscurcie de nuages, le temps seul a suffi à l'en dégager. » Peu importe, après tout, et quand même on n'arriverait dans la plupart des cas qu'à établir la certitude sur des bases plus solides, cela même a son prix.

Il arrive que l'exhumation des papiers diplomatiques aboutisse à des résultats moins modestes, et qu'elle serve non pas seulement à confirmer, mais à rectifier l'état des questions. C'est le cas pour tout ce qui touche au XVIIIe siècle. Ici, en effet, l'histoire ne nous apparaît qu'à travers les controverses suscitées par le mouvement philosophique. Ici pas un incident qui n'ait été exploité par cet esprit de parti dont M. le duc de Broglie définit justement le trait caractéristique : « une crédulité aveugle qui admet les soupçons les moins fondés dès qu'il en peut tirer profit, et conteste l'évidence même dès qu'elle le gêne. » L'histoire du XVIIIe siècle est tout entière à reviser, à refaire ou à faire. Les conclusions mêmes auxquelles aboutit le travail de M. le duc de Broglie en sont la preuve. Sur un point essentiel de la politique de Louis XV, la question de l'alliance autrichienne, l'historien se place à un point de vue précisément opposé à celui qui, jusqu'ici, avait été admis sans discussion. C'est ce qui fait en partie la nouveauté de ces belles études et leur donne leur valeur scientifique.

Depuis le temps de François Ier, tous nos rois avaient travaillé à une même œuvre : l'abaissement de la maison d'Autriche. En ce sens, la guerre de la succession d'Autriche avait été conforme aux traditions séculaires de notre politique. Or par un traité en date du 1er mai 1756, la France tendait la main à sa vieille ennemie. N'était-ce pas rompre violemment avec le passé, renoncer au bénéfice de tant d'efforts, de tant de luttes soutenues et de sang versé, détruire les résultats dus au génie de Richelieu, comme à la persévérance de Louis XIV et au bonheur de nos généraux ? Il le paraissait bien. Ce fut avec une sorte de stupeur que l'Europe accueillit la nouvelle de cette révolution. La postérité, il y a quelques années encore, partageait l'étonnement des contemporains et leur indignation. Il était admis par tous

les historiens, français aussi bien qu'allemands, que ce renversement des alliances avait été la faute capitale du règne. Cela même était au centre de la politique de Louis XV ; c'est ce qui lui donnait son caractère et qui en faisait la condamnation. D'ailleurs, sur ce fait si important, on n'avait que des renseignemens très incomplets, appuyés sur des anecdotes suspectes. Des commérages de Duclos, le récit intéressé de Frédéric lui-même, tel était le double témoignage qu'on ne songeait pas à récuser. La légende accréditée faisait retomber sur Mme de Pompadour la responsabilité d'une si grave affaire. C'est elle qui, blessée par les sarcasmes de Frédéric, aurait entraîné toute la France dans sa querelle. Sa rancune aurait été savamment exploitée par la cour autrichienne ; et c'est Marie-Thérèse elle-même qui avait entamé l'affaire dans la fameuse lettre adressée à la maîtresse du roi et où elle assurait *sa chère amie de son estime et de son amitié*. On en citait les termes avec assurance, comme si l'autographe en eût été vu quelque part. L'arrangement avait été conclu en quelques heures dans cette maison de Babiole dont le nom même semblait une ironie, par les soins d'un prélat bel esprit dont Frédéric avait raillé les vers. « Il n'en avait pas fallu davantage pour faire oublier au petit-fils d'Henri IV et de Louis XIV toutes les leçons politiques de ses illustres aïeux et lancer notre patrie dans une sanglante et désastreuse aventure. Rien de plus triste pour l'histoire de l'ancienne France, mais rien de mieux fait pour fournir matière soit à des contes grivois, soit à des déclamations révolutionnaires. De là, sur la fatale influence des faiblesses royales et des intrigues de cour, un concert d'abord d'épigrammes, puis de tirades démocratiques, enfin d'imprécations populaires, suivant jusqu'au pied de l'échafaud la princesse infortunée dont le seul crime fut, étant née fille d'Autriche, d'être montée sur le trône de France. » Tel est le chemin que suivent les idées. La conception maîtresse de notre politique avait passé du cerveau des hommes d'État dans le cœur de la nation, pour y prendre la forme d'une haine irréfléchie et aveugle.

M. le duc de Broglie, voilà quelque vingt ans, à l'époque où il composait son curieux livre : *le Secret du roi*, émettait le premier des soupçons sur la valeur des témoignages relatifs à la négociation de l'alliance autrichienne et sur la signification elle-même de ce grand acte. Depuis lors, la publication des souvenirs de Bernis, les travaux de M. d'Arneth sur l'histoire de Marie-Thérèse, les renseignemens fournis par les éditeurs de la correspondance politique de Frédéric II, sont venus confirmer pleinement ses suppositions et lui ont permis de jeter une pleine lumière sur la question. Dans le volume qu'il intitule : *l'Alliance autrichienne*, il rétablit les faits et il les explique ; il montre par quel enchaînement de causes, et aussi à

travers combien d'hésitations, de délais et de scrupules s'est accomplie cette union de la France et de l'Autriche qu'on représentait comme improvisée dans une heure de surprise par des passions féminines. Les alliances politiques n'ont qu'un temps : fondées sur la communauté des intérêts, elles se dissolvent naturellement quand les circonstances qui les avaient fait naître se trouvent modifiées. La politique de Richelieu avait atteint son but; elle n'avait donc plus de raison d'être, et c'était lui rendre hommage que de l'abandonner. Dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, ce n'est plus la domination autrichienne qui crée un danger pour la France; mais la naissance et le développement de la monarchie prussienne est pareillement pour la France et pour l'Autriche une menace qui doit avoir pour effet de réunir, en prévision de difficultés nouvelles, les deux rivales d'hier. Cette union, que Voltaire qualifie de monstrueuse, était rendue nécessaire par suite de l'altération survenue dans les conditions d'équilibre de la société européenne. Aussi bien Frédéric fut le premier à s'en rendre compte, et il prit les devans en se rapprochant de l'Angleterre. Certes la guerre que la France a soutenue avec l'Autriche contre l'Angleterre et la Prusse a été très malheureuse; du moins notre diplomatie n'a-t-elle pas été en faute quand elle s'est refusée à laisser la France isolée en face d'une coalition européenne. Telle est la conclusion qui se dégage du livre et qui est désormais un point acquis à l'histoire.

Le trait dominant de l'histoire diplomatique est que les causes individuelles y ont plus de part et y jouent un plus grand rôle que partout ailleurs. Quand il trace le tableau des mœurs, l'historien y constate les effets de certaines influences générales qui se font pareillement sentir à tous. Quand il étudie le progrès des institutions sociales, il suit la marche de certaines idées qui font nécessairement leur chemin et développent leur principe intérieur. Dans l'un et l'autre cas, il s'occupe de collectivités et n'a pas à tenir compte des traits particuliers qui se fondent dans l'ensemble. C'est le domaine de l'impersonnalité et celui pareillement de la nécessité. Dans les guerres elles-mêmes on tend à restreindre de plus en plus la part qui revient à l'initiative des chefs et à augmenter d'autant celle qui revient au hasard, aux forces obscures qu'il est également impossible de discerner et de diriger; d'après les théories les plus récentes, le Dieu des batailles ne serait que l'antique Fatalité. M. le duc de Broglie se range-t-il à ces théories? On peut au moins en douter quand on a lu les remarquables récits militaires qui ont trouvé place dans ses livres. Mais quand même on arriverait à bannir de toutes les autres parties de l'histoire l'initiative personnelle, il resterait que c'est d'elle que dépend presque entièrement la fortune des négociations. Les intérêts changent, mais il y a quelque chose qui ne change pas,

c'est le mobile éternellement puissant de l'intérêt. Le théâtre se renouvelle et des acteurs différens s'y succèdent; mais ce sont toujours les mêmes passions qui les font agir. Le cœur humain est le même dans les aristocraties et dans les démocraties, dans les cours et dans les parlemens. Aussi les reviremens diplomatiques ne se comprennent-ils qu'à la lumière de la psychologie, non de celle qu'on étudie dans les livres, mais de celle qu'enseigne la vie. Pour la même raison, il est essentiel de connaître le caractère des personnages qui se trouvent en présence. Ce n'est pas ici le jeu d'instrumens anonymes obéissant à des puissances aveugles. L'historien diplomate doit être un connaisseur des hommes et un peintre des caractères. C'est aussi bien le mérite éminent de M. le duc de Broglie. Les figures de Frédéric, de Marie-Thérèse, de Louis XV, partout présentes dans le récit, le dominent et s'y enlèvent en plein relief. Ou plutôt elles s'y dessinent à mesure et suivant que les événemens en mettent en lumière un trait nouveau. Nous démêlons peu à peu la complexité du caractère, de l'humeur, des instincts, du tempérament et nous voyons la physionomie se modifier avec le temps. Nous distinguons pour combien a pesé dans la balance l'impétuosité d'un Belle-Isle ou la lenteur d'un maréchal de Broglie. Ce n'est pas seulement la perspicacité de Kaunitz, l'élégante médiocrité du duc de Nivernais, c'est la maladresse d'un agent subalterne ou l'insuffisance d'un comparse dont nous apprécions les effets. Cela même fait l'intérêt humain de ce genre d'histoire.

Toutes les fois que des individus sont aux prises, et dans tout problème dont les passions humaines sont les facteurs, on sait assez qu'il n'est pas de solution mathématique et qu'il n'y a pas de place pour l'absolu. De là vient que la diplomatie n'est pas objet de science. « La diplomatie est par excellence le domaine de la pratique et de l'expérience; nul terrain n'est plus rebelle à la théorie. C'est un art bien plus qu'une science : on y recherche moins la direction logique des idées que la justesse du coup d'œil ou les ressources variées d'une intelligence souple et pénétrante. » Ce qui est vrai pour le ministre chargé de conduire une affaire, ne s'applique pas moins exactement à l'écrivain désireux d'en retracer les phases. Il n'en saurait avoir qu'une intelligence imparfaite, s'il n'a pas été témoin des démentis que donnent les faits aux prévisions et la pratique à la théorie. Ce qu'il doit connaître, c'est précisément la souplesse de la vie et comme elle échappe à une étroite et inflexible logique. Cette connaissance, la lecture la plus attentive des documens ne la lui donnera pas, et il ne la trouvera pas dans le fond des bibliothèques. Celui donc qui n'aura vécu que dans les livres et manié que des textes, eût-il d'ailleurs les plus rares qualités d'érudit ou de penseur, il lui manquera toujours un certain degré de pénétration qui ne s'acquiert que par l'expérience.

Rien ici ne remplace le maniement des hommes et la pratique des affaires.

C'est dire que l'historien diplomate doit avoir été lui-même mêlé à la vie publique, initié au mystère des négociations internationales, introduit dans les arcanes des chancelleries. Tel est le cas de M. le duc de Broglie. Chez lui on peut dire que c'est l'homme d'État qui a engendré l'historien. Il est également différent de l'érudit chez qui le désir de savoir suffit à éveiller la vocation, et du philosophe qui cherche dans les faits une confirmation de ses idées. Homme d'État, il a voulu, sur la fin de sa carrière, évoquer devant lui l'image de quelques-uns de ceux qui l'avaient précédé, et voir comment ils s'étaient comportés en présence de difficultés qui peut-être n'étaient pas sans analogie avec celles auxquelles lui-même s'est heurté. Il lui a plu de constater comment cette éternelle recommenceuse qu'est l'histoire va sans cesse en se répétant. Ce sont ses souvenirs qui l'ont guidé dans ses recherches, et c'est la lumière du présent qui a éclairé pour lui le passé. Il y a plus. On ne s'improvise pas diplomate. Il est des nuances et des délicatesses qu'ignoreront toujours certains ambassadeurs inattendus que la faveur des loges maçonniques installe dans des fonctions auxquelles ils n'avaient guère songé à se préparer. Les conditions de naissance et d'éducation sont ici loin d'être indifférentes. Non seulement, du plus loin qu'il se souvienne, M. le duc de Broglie se souvient d'avoir entendu parler de politique, mais le milieu où il a vécu est celui où se conservaient les traditions de l'ancienne diplomatie. Il les a recueillies par voie d'héritage. Elles lui ont révélé tout un ordre de sentimens et l'ont renseigné sur un état d'esprit aujourd'hui disparu. Il a qualité plus qu'un autre pour nous présenter les hommes dont il nous parle, attendu qu'il est de leur monde, quand ce n'est pas même de leur famille.

De là vient le caractère propre aux livres de M. le duc de Broglie, et par là s'explique qu'ils gardent au milieu d'autres travaux remarquables leur originalité. On ne saurait guère les comparer qu'à ceux de l'auteur de l'*Histoire des princes de Condé*. Partout ailleurs ce que nous admirons c'est l'effort grâce auquel un homme d'aujourd'hui arrive à sortir de lui-même, à s'échapper de son temps comme de sa personne pour entrer dans un ordre d'idées et dans un milieu d'affaires qui lui est étranger. C'est le triomphe de l'esprit critique, mais un triomphe acquis parfois au prix de beaucoup de peines. M. le duc de Broglie est de plain-pied avec ses personnages et se meut naturellement dans leur atmosphère. Il est au ton de leurs discussions, il a la clé de leurs procédés; il parle leur langue. C'est ce qui nous arrive quand nous avons à interpréter la conduite de personnes qui nous sont familières. Nous entrons d'abord dans leur façon de voir; nous

sommes à l'unisson de sentimens où il restera toujours pour d'autres, moins intimes que nous, quelque chose d'énigmatique. De là surtout, cette aisance souveraine, où tout à l'heure nous ne voyions qu'une source d'agrément et qui nous devient maintenant une garantie de pénétration et un gage d'exactitude.

Cela encore nous permet d'apprécier les qualités de l'art qui est celui de notre historien. M. le duc de Broglie est très persuadé que l'histoire en même temps qu'œuvre de science est œuvre d'art. Mais c'est à condition que l'art ne dérange en rien les lignes de la vie, et qu'il se modèle exactement sur la réalité. Analysant quelque part un récit de Voltaire il en fait ressortir les mérites de condensation et d'éclat; mais aussitôt il ajoute : « Je ne sais pourtant si je me trompe; mais, tout en rendant hommage à cet habile artifice, je trouve presque autant de charme à la vérité pure, racontée sans apprêt et sans fard... Quelle que soit la perfection de l'art humain, en fait de variété, d'éclat et de grandeur, la réalité, œuvre de Dieu, lui est encore supérieure. » Aussi s'interdira-t-il sévèrement tout ce qui pourrait trahir l'artiste soucieux de viser à l'effet. Il n'a garde de « faire le morceau » ou d'écrire une page. Rien ne se détache de la trame du récit où bien au contraire tout se fond dans une harmonie uniforme. Dans ces livres où ils sont constamment en scène, on chercherait vainement un portrait en pied de Frédéric ou de Marie-Thérèse. Ils se peignent par leurs actes, s'expliquent par leurs démarches ou par leurs paroles. Le peintre n'essaie pas de les faire poser devant lui, pour nous les présenter dans une attitude avantageuse et figée. En ce sens une étude du style de M. le duc de Broglie serait curieuse à faire et nous amènerait à des conclusions identiques. Ce style est fluide et transparent, la phrase est ductile, l'expression non seulement n'est pas recherchée, mais trahit une évidente négligence. Par horreur de l'épithète rare et de l'écriture artiste, l'écrivain accueille des façons de parler d'une élégance convenue. Est-ce mépris de grand seigneur pour le travail du style ? Cela n'est pas impossible. Mais en outre on sait le danger qu'il y a pour tout écrivain à devenir dupe de ses mots, à se prendre aux séductions de la forme. L'exemple de Taine prouverait assez comment un penseur vigoureux et désintéressé peut devenir prisonnier de son imagination, et l'influence que les métaphores peuvent avoir sur les idées. Le style de M. le duc de Broglie, qui a parfois l'allure de la causerie et qui se ressent des habitudes du langage diplomatique, n'est pas le manteau qui habille les idées et les choses ; c'est le voile qui les laisse transparaître. On voit assez comment tout contribue ici à nous donner l'impression de la vie, en lui conservant sa souplesse, sa variété, son agilité et jusqu'à ce je ne sais quoi d'incomplet et d'inachevé.

Si d'ailleurs on pourrait faire des réserves sur le style de M. le duc

de Broglie, ce qui dans ses ouvrages est au-dessus de tout éloge, c'en est la composition. Ici encore, les difficultés auxquelles l'auteur se heurtait n'apparaissent pas, mais elles sont considérables. L'histoire diplomatique n'étant en effet qu'une partie de l'histoire, si on laisse de côté toutes les autres, on risque de faire une œuvre violemment artificielle, abstraite et quasiment inintelligible. Pour expliquer les incidens de l'histoire diplomatique, et pour les présenter sous leur vrai jour, il faut sans cesse les rapprocher des faits de l'histoire générale. Mais ceux-ci même, campagnes militaires, intrigues de cour, affaires religieuses ou financières, dans quelle mesure a-t-on le droit de les rappeler sans qu'ils empiètent sur le domaine qu'on s'est choisi? C'est une première question. Une autre, non moins délicate à résoudre, consiste à savoir dans quel ordre et à quelle place on les rappellera. Faut-il suivre servilement l'indication des dates? Faut-il isoler ce qui dans la réalité ne se rencontre qu'à l'état complexe? Comment reproduire ou comment débrouiller cet enchevêtrement? Pour faire comprendre ce que ce travail a de malaisé, il suffit de dire que Voltaire même n'en a pas toujours su venir à bout, et de citer l'exemple du *Siècle de Louis XIV*. Le romancier ordonne à son gré des incidens qu'il invente à mesure. L'historien n'est pas maître de sa matière. Pas plus que le romancier d'ailleurs, l'historien n'a le droit d'introduire dans la réalité des divisions trop tranchées ni de la faire entrer dans des cadres trop rigides. Comment M. le duc de Broglie voyage d'une cour à l'autre, passe du récit d'une campagne à l'ébauche d'un traité, mêle les aperçus généraux aux traits individuels, c'est chez lui le secret d'un art subtil. Or on ne saurait trop le redire, plus encore que par l'éclat du style, par le fini des descriptions ou par l'éloquence, c'est par l'habileté de l'arrangement que valent les livres d'histoire, c'est le mérite de la composition qui y est essentiel.

Aussi bien ce ne serait pas donner une idée juste de ces livres, et ce serait même les trahir que d'en avoir signalé seulement les mérites extérieurs et loué l'agrément. Ou l'histoire ne s'adresse qu'à une vaine curiosité, ou elle comporte un enseignement. Il serait inutile de faire à travers le passé des étapes souvent douloureuses, si on ne pouvait espérer d'y trouver des avertissemens et des leçons pour l'avenir. Le sentiment qui se dégage d'abord de l'étude du passé d'un peuple, c'est celui de la solidarité, qui, en dépit de tout, unit entre elles les diverses générations. « Combien on sent que, quoi qu'on fasse et quel que soit l'effet prétendu des révolutions, l'histoire d'hier ressemble toujours à celle d'aujourd'hui! et quel lien intime, quelle solidarité étroite unissent entre elles les diverses générations d'un même peuple! Combien paraît vaine et téméraire l'entreprise d'étroits sectaires qui, taillant dans la réalité des faits au gré de leurs passions et de leurs pré-

jugés, s'obstinent à nous faire plusieurs Frances, une France de l'ancien et une France du nouveau régime, afin d'exalter l'une en dénigrant l'autre ! Non, ces mutilations sont impies : une grande nation est un être chéri et glorieux, dont la vie se prolonge à travers les siècles ; et dans le passé comme dans le présent, tout ce qui la grandit ou l'honore, comme tout ce qui l'afflige ou la blesse, vient toucher les mêmes fibres du cœur chez ses véritables enfans ! » De telles pages trahissent l'émotion et les angoisses du Français ; nous ne sommes guère tenté de les reprocher à l'historien au nom de je ne sais quel devoir d'impassibilité. Ici et là d'autres inquiétudes se font jour inspirées au moraliste par le spectacle de tant d'iniquités consacrées par le succès. Y a-t-il une moralité dans l'histoire, ou l'idée du juste et de l'honnête n'y est-elle, comme ailleurs, qu'une conception de notre esprit ? Des contrastes trop saisissans choquent nos regards dans le tableau confus des affaires humaines, et là encore le croyant en est réduit à faire un acte de foi dans la Providence et à s'en remettre à ses voies mystérieuses. L'histoire diplomatique n'est que l'histoire des conflits de la force et du droit ; et la diplomatie elle-même n'a été inventée que pour venir au secours du faible, « modérer l'arrogance du vainqueur en le rappelant aux règles du droit des gens et à la foi des traités. » On dit beaucoup que dans les conditions d'existence du monde moderne ce ne sont pas seulement les procédés de la diplomatie qui ont changé et ses traditions qui ont été bouleversées, c'est son rôle même qui, devenant de jour en jour plus inefficace, est à la veille de se terminer. M. le duc de Broglie ne le pense pas et il s'est montré maintes fois soucieux d'indiquer comment, dans l'Europe d'aujourd'hui, les traditions de l'ancienne diplomatie peuvent se concilier avec le droit nouveau. Ces préoccupations qu'il est aisé de deviner dans l'œuvre de M. le duc de Broglie lui impriment un singulier cachet de grandeur, Nous n'avons pas à y insister, mais nous devions du moins les signaler et rappeler en terminant comment s'unissent chez cet écrivain de race aux mérites les plus rares de l'esprit, les qualités qui font l'homme, le chrétien et le patriote.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Les origines italiennes de l'*Orphée* de Gluck.

Christophe Willibald Gluck naquit sur les confins du Haut-Palatinat et de la Bohême. De cet Allemand, ou de ce Bohémien, trois chefs-d'œuvre — les derniers — furent écrits en français et pour la France. Les deux autres, représentés d'abord à Vienne, ne parurent devant nous que retouchés à notre intention et selon notre goût. Enfin tout le monde vous dira que la fameuse querelle des gluckistes et des piccinistes se termina par l'écrasement de la musique italienne. Mais il semble qu'en ceci tout le monde se méprenne, ou du moins exagère. La fameuse querelle eut un effet moins absolu. La victime n'en fut que certaine musique et non toute la musique d'Italie. Quand Gluck partit en guerre, ce fut — ses manifestes en témoignent expressément — contre les abus et les scandales, contre la pratique vicieuse et corrompue, mais non pas du tout contre la saine doctrine et le vieux fond de l'idéal italien. Je voudrais essayer de montrer à propos d'*Orphée* comment la réforme de Gluck fut moins peut-être une révolution qu'une restauration ; la mise en un jour nouveau et plus éclatant, la promotion à la beauté supérieure et totale, du plus ancien et du plus pur idéal italien : celui de la Renaissance, celui des fondateurs de l'opéra : les Peri, les Caccini et les Monteverde.

Trois *Orphées* parurent au commencement du XVIIe siècle, c'est-à-dire plus de cent-cinquante ans avant l'*Orphée* de Gluck : celui de Peri et celui de Caccini à Florence, en 1600 ; en 1607, à Mantoue, celui de Monteverde. Les deux derniers ont été publiés — pour piano et chant, avec réalisation des basses — dans une collection qu'on ne saurait assez recommander (1). Il suffit de lire, comme nous venons de le faire, l'*Orphée* de Caccini et celui de Monteverde, pour y apercevoir en

(1) *Publikation älterer praktischer und theoretischer Musikwerke. — Die Oper von ihren ersten Anfängen bis zur Mitte des 18ten Jahrhunderts.* — 1er und 2er Theil. — Breitkopf und Haertel, Leipzig.

germe, en puissance — puissance déjà très sensible et singulièrement efficace — la beauté qui doit un jour s'épanouir dans le parfait chef-d'œuvre de Gluck. Et cette beauté peut se définir en trois mots, dont l'un s'entend assez, et les deux autres seront plus tard éclaircis : elle est antique, elle est verbale, elle est individuelle.

D'abord elle est antique. Entre la Renaissance de la musique et celle des autres arts il n'y eut qu'une différence de temps. L'esprit de l'une et de l'autre fut le même. Un récent et très érudit historien de cette époque l'a justement observé : « L'admiration passionnée de la Renaissance pour les œuvres plastiques de l'antiquité, l'aveugle confiance en la sûreté de ses règles se renouvela cent ans plus tard pour la musique (1). » Théorie, pratique, tout alors était grec ou se flattait de le redevenir. En 1581, Vincenzo Galilei publie son *Dialogue de la musique ancienne et moderne*. Quatre ans plus tard, Gabrieli met en musique les chœurs d'*Œdipe Roi*, pour la représentation du drame de Sophocle à Vicence, sur un théâtre antique élevé par Palladio. A Florence, en 1589, Luca Marenzio fait exécuter une cantate avec chœurs ayant pour sujet, comme autrefois le nome pythique, le combat d'Apollon et du serpent. Enfin le berceau de l'opéra florentin, le salon ou la *camerata* de Bardi, nous apparaît comme une sorte d'académie platonicienne. On y cultive les lettres, la philosophie, les sciences, et de cette universelle culture la musique n'est que la plus exquise fleur. J'imagine que certaines récitations lyriques chez le comte de Vernio différaient peu de celles qui jadis avaient lieu en Grèce après les banquets. A Florence comme à Athènes « c'était l'opéra en petit et à domicile (2) », et quand Jacopo Peri, le Zazzerino, comme on l'appelait à cause de ses cheveux blonds, chantait lui-même son *Orphée*, les hellénistes de la Camerata croyaient voir et entendre « Smerdiès, à l'abondante chevelure bouclée, qu'on était allé chercher jusque chez les Thraces Cicons (3). »

Lisez l'avertissement aux lecteurs des *Nuove musiche* de Caccini : il n'y est question que de « la manière si hautement louée par Platon et les autres philosophes. » Et n'est-elle pas toute platonicienne, cette définition de la musique : « image ou ressemblance véritable des éternelles harmonies célestes, de ces harmonies d'où viennent les plus grands biens de ce monde, car elles élèvent l'intelligence de qui les entend à la contemplation des délices infinies qui nous attendent dans le ciel (4). »

(1) *Histoire de l'opéra en Europe avant Lully et Scarlatti*, par M. Romain Rolland ; Paris, Thorin, 1895. Nous avons emprunté beaucoup à cet excellent ouvrage.

(2) Taine, *Philosophie de l'art.*

(3) *Id., ibid.*

(4) *Una sembianza vera di quelle inarrestabili armonie celesti dalle quali derivano tanti beni sopra la terra, svegliandone gli intelletti uditori alla contemplazione dei diletti infiniti in Cielo somministrati.*

Monteverde le Vénitien ne parle guère autrement que le Florentin Caccini. De génie plus large que Caccini, curieux, amoureux même de l'esprit plutôt qu'esclave de la lettre antique, Monteverde n'en reconnaît pas moins que pour écrire la plainte d'Ariane, pour arriver à l'imitation de la nature, à l'expression de l'âme, il n'eut d'autre maître que Platon, d'autre lumière que la lueur, lointaine hélas! et voilée par trop de siècles, de l'idéal platonicien.

Des œuvres ainsi conçues, ainsi préparées, ne pouvaient manquer de porter le signe ou le sceau de la beauté antique. L'*Orphée* de Caccini, celui de Monteverde, le portent en effet; quelques traits de l'empreinte y sont même plus profonds que dans l'*Orphée* de Gluck. La couleur pastorale et géorgique, le sentiment de la nature y paraît davantage. Orphée n'est pas seulement ici le héros conjugal par excellence, mais le poète, le *vates*, le chantre primitif des bois, des rochers, des eaux, des puissances élémentaires et vagues, auxquelles il semble encore uni et comme mêlé. Constamment il les évoque, il les atteste. Il porte en lui quelque chose de leur mystère et de leur mélancolie. Avant de connaître l'amour d'Eurydice, il était le rêveur errant; celui, disent les bergers ses compagnons, qui se nourrissait de soupirs et ne se désaltérait que de larmes, *cui pur dianzi furon cibo i sospir*, *bevanda il pianto*. Mais ce par quoi surtout l'*Orphée* de Monteverde l'emporte, au point de vue antique, sur l'*Orphée* de Gluck, c'est le dénouement. Au lieu de la fin trop heureuse, je dirais presque un peu bourgeoise de Gluck; au lieu de cette seconde restitution d'Eurydice, qui menace d'éterniser la monotone alternative de l'épouse perdue et retrouvée, combien je préfère la très haute, très surnaturelle conclusion de Monteverde. Sur la terre du moins, Eurydice ne sera pas rendue à Orphée. Apollon vient en informer son favori et le chercher pour l'emmener au ciel. « Mais là, s'écrie Orphée, ne verrai-je plus les doux rayons d'Eurydice bien-aimée? *dell' amata Euridice i dolci rai?* — Dans le soleil et les étoiles, répond le dieu, tu pourras adorer son apparence ou sa ressemblance immortelle. » Et cela me paraît infiniment plus beau, plus conforme surtout à l'idéal platonicien, à la belle théorie de l'amour qui, toujours s'élevant, se purifie toujours.

Inspirée de l'antique et désireuse de le reproduire, la musique de ce temps devait être verbale, c'est-à-dire s'attacher exclusivement à la parole et tirer de la parole presque seule tout ce que celle ci comporte et renferme de beauté. Les maîtres d'alors n'ignoraient point que la musique grecque ne procéda guère autrement, qu'elle était fondée avant tout sur la déclamation et la prosodie. Les anciens ont affirmé, dit Caccini, que la musique consiste d'abord dans la parole, puis dans le rythme et enfin dans le son. (Notez, je vous prie, l'ordre des facteurs.) Caccini s'en tint à cette affirmation et respecta cette hiérar-

chie. La déclamation constitue presque tout son art, éternel récitatif, où non seulement la carrure, mais la régularité même de la mélodie ne s'annonce presque jamais encore. L'accent y jaillit du mot et rien que du mot. Cela s'appelle : *in armonia favellare*, parler harmonieusement, ou bien : *un canto che parla.*

Il en est déjà autrement, un peu autrement, chez Monteverde. Beaucoup plus grand musicien que Caccini, Monteverde donne à la partie chorale, instrumentale surtout de son *Orphée* une importance et des proportions inattendues. L'orchestre de Monteverde ne comprend pas moins de trente-six instrumens, dont quatre trombones. L'acte des Enfers étonne encore aujourd'hui par la variété, quelquefois par la puissance des moyens employés. Ici la supplication d'Orphée n'est pas ainsi que chez Gluck une série de phrases mélodiques, mais une sorte d'improvisation éperdue, une mélopée très libre ; très ornée aussi et très fleurie, mais de fleurs sombres et comme sauvages. Des gammes de violons de l'effet le plus pathétique l'accompagnent ou plutôt l'entrecoupent et la hachent sans cesse. Aux apostrophes redoublées d'Orphée, c'est l'orchestre qui répond, et non le chœur. Il y a donc ici comme un premier soupçon de symphonie dramatique. Mais presque partout ailleurs la voix, c'est-à-dire la parole, n'en demeure pas moins souveraine. De cette parole, à peine soutenue par quelques accords, veut-on connaître toute la force et toute la beauté? Qu'on lise la déchirante réponse d'Orphée à Caron lui refusant le passage. On sentira tout ce que le langage humain, tout ce que les mots renferment de musique, et tout ce que le génie primitif de cette époque en a su arracher. *In principio erat verbum.* C'est bien le verbe qui était au commencement du drame lyrique, et le verbe alors était Dieu.

Enfin la beauté de telles œuvres — et tel est leur dernier caractère — est individuelle. Autrement dit, elle procède de l'unité et non pas du nombre. Chez Caccini presque toujours, et le plus souvent encore chez Monteverde, la musique n'est que monodie. Le principe de la personnalité, principe essentiel de la Renaissance, triomphe ici du principe collectif, qui avait été la loi des âges précédens et s'était manifesté dans l'art des sons par le contrepoint et la polyphonie. La grande invention des créateurs de l'opéra, la base et le fond de la musique nouvelle, ce fut le chant à une seule voix. En lisant les deux *Orphées* qui nous occupent, on assiste véritablement à la naissance de « l'idée » musicale. On voit se dessiner la ligne de chant. Presque horizontale d'abord et s'allongeant tout droit, à l'infini, elle s'infléchira peu à peu. Elle formera des figures, où s'introduira de plus en plus la régularité, la symétrie. Les strophes s'organiseront, ou les couplets. L'oreille et l'esprit souhaiteront, goûteront toujours davantage l'ordonnance des périodes, la douceur des rappels et des retours. Enfin, comme la statue

sort de sa gaine de marbre, du récitatif un jour et de la mélopée la mélodie formelle, plastique, la divine mélodie jaillira.

Si maintenant vous allez entendre l'*Orphée* de Gluck, vous y trouverez tenue — et avec quelle magnificence! — cette triple promesse de beauté.

Individuel, aucun chef-d'œuvre du maître ne le fut jamais davantage. Celui-ci l'est en chacun des élémens qui le constituent. Et d'abord, par la nature même du sujet. Le drame s'appelait à l'origine *Orphée et Eurydice*. *Orphée* tout court est préférable, car Orphée seul existe; il rassemble et condense tout en lui. L'Amour, Eurydice même, se perdent en son rayonnement, et la plus faible page de l'œuvre est sans doute le duo des deux époux. Il y a plus, et dans *Orphée* toute puissance, toute force musicale est en quelque sorte autonome et singulière. Un air, une mélodie, une phrase de Gluck vit en soi, agit par soi. On peut l'isoler pour la contempler, pour l'admirer à part. Est-il rien de plus unique, rien qui se suffise davantage, qui dépende moins de ce qui précède ou de ce qui suit, que l'air : *J'ai perdu mon Eurydice*. Il ne serait pas impossible, à propos de l'immortelle page, d'essayer l'analyse et peut-être de définir l'idéal, individuel et objectif, de cette forme ou de cette catégorie de la pensée musicale, qui est l'air d'opéra. Jusque dans l'instrumentation de Gluck, le principe de l'individualisme se manifeste et commande. Tout, ou presque tout effet d'orchestre est l'effet d'un seul instrument, comme presque tout effet lyrique est celui d'une seule voix. Rappelez-vous les abois de trombone si soudains — et terribles par cette soudaineté même — sur le *Non!* des foules infernales. Au seuil des Champs Élysées, prêtez l'oreille au murmure de la flûte solitaire, et quand paraît ébloui, mais anxieux encore, le mélodieux pèlerin d'amour, dites si la symphonie enchanteresse qui l'accompagne n'est pas dominée tout entière par la plainte d'un seul hautbois inconsolé. Enfin l'*Orphée* de Gluck est individuel en ce sens, que la conception dramatique de Gluck, ainsi qu'autrefois celle de Monteverde, et contrairement à celle de Wagner, est humaine et concrète. Gluck n'a pas de prétentions philosophiques. Il ne cherche point à résoudre l'énigme du monde. Son héros, comme celui de Monteverde, est celui d'Aristote, « l'homme moyen et pondéré, dont le cœur est parent du nôtre (1). » Il existe une musique, en quelque sorte architecturale, où toutes les parties se tiennent, se répondent et se commandent. Mais il est, ou plutôt il fut une musique analogue à la statuaire, à cet art qui « exige un esprit, des sentimens et un goût simple. Une statue est un grand morceau de marbre ou de bronze... On peut tourner autour d'elle (2). » De la musique sculpturale Gluck a créé les derniers chefs-

(1) M. Romain Rolland, *op. cit.*
(2) Taine, *op. cit.*

d'œuvre, et dans son *Orphée* il n'est pas une page, pas une phrase, dont on ne puisse faire le tour.

Pas une page non plus où, comme chez le primitifs italiens, la beauté ne procède de la parole. S'il l'avait connue, Gluck eût, je crois, souscrit à la définition de la musique par Caccini, d'après la théorie antique : la parole d'abord, puis le rythme, et en dernier lieu, le son. Qui pourrait douter que l'énergie des chœurs syllabiques de l'Enfer, par exemple, tienne autant, peut-être plus au rythme qu'à la mélodie elle-même ? Et le mot, quelle en est donc la puissance, en chacun des admirables récitatifs qui ne contribuent pas moins que les airs proprement dits à la sublimité continue de ce style ? Au premier acte : *Eurydice n'est plus, et je respire encore !* — Au troisième, avant le regard fatal jeté sur l'épouse reconquise, la seule exclamation : *O ma chère Eurydice !* Partout que de phrases à peine musicales, dont la notation, à peine mélodique, exige encore plus qu'une voix de cantatrice, l'accent, la diction, l'éloquence d'une tragédienne de génie. C'est à ce point de vue de la déclamation qu'on ne manque jamais aujourd'hui de comparer, d'assimiler Wagner et Gluck. On s'en va répétant que l'un et l'autre ont été les serviteurs, les adorateurs du verbe, qu'au verbe ils ont tout sacrifié, même la musique. Peut-être faudrait-il s'entendre. Si Gluck et Wagner se rencontrent et s'accordent ici en théorie, dans la pratique ils se séparent et s'opposent jusqu'à la contradiction. On ne saurait trouver deux manières plus opposées que les leurs de comprendre et de régler le rôle de la parole. Tandis que chez Wagner elle ne sert qu'à la détermination du sujet, de la situation, du sentiment que l'orchestre est chargé de rendre, chez Gluck elle est elle-même — elle seule parfois — le mode ou l'agent de l'expression ; en elle est le centre ou le sommet de l'œuvre, et comme le siège de la beauté. En un mot la parole est ce qu'on pourrait avec le moins de dommage enlever au drame lyrique wagnérien ; mais si peu qu'on la trahisse ou qu'on l'altère, voilà d'un seul coup le drame lyrique de Gluck anéanti.

Quant au sentiment, à la couleur antique de l'*Orphée* de Gluck, il serait sans doute et banal et superflu de s'y arrêter. Nous relisions il y a quelques jours, dans la *Philosophie de l'Art* de Taine, les chapitres qui traitent du génie grec. De tous les caractères de ce génie, aucun ne manque à *Orphée*. L'œuvre de Gluck est le plus bel exemple qu'il y ait dans l'histoire de l'art, de la résurrection de cet idéal. « Besoin de clarté, dit Taine, sentiment de la mesure, haine du vague et de l'abstrait, dédain du monstrueux et de l'énorme, goût pour les contours arrêtés et précis. » Quelle meilleure et plus complète définition pourrait-on donner du génie de Gluck ? « Les Grecs arrivent à la magnificence par l'économie » et « pourvoient à leurs plaisirs... avec une perfection que nos profusions n'atteignent pas. » Par

là encore, par cette magnificence et cette économie, l'auteur d'*Orphée* est antique. Enfin par la recherche et par la réalisation constante d'une beauté que la passion, même au paroxysme, ne déforme jamais, en un mot par tout son génie et toute son âme, ce fut bien un Grec — le dernier — que Willibald le Bohémien.

Ainsi nous nous proposions, avant de réentendre *Orphée*, de rattacher Gluck aux grands artistes gréco-latins, aux maîtres de la Renaissance italienne. Mais l'autre soir, dès les premières mesures, nous avons senti la misère d'un pareil dessein, et l'aridité, l'étroitesse surtout des considérations de doctrine ou d'histoire devant les chefs-d'œuvre absolus. Toujours ceux-ci dépassent et débordent la définition qu'on essaie d'en donner. Musique individuelle, disions-nous de cette musique, et dans l'air d'Orphée entrant aux Champs Élysées, dans la symphonie qui l'accompagne, nous n'écoutions que la voix seule du hautbois. Pourquoi, puisque ici tant d'autres s'y mêlent; puisque ici, par exception, l'orchestre, merveilleusement expressif et délié, coopère avec le chant, avec la mélodie? Aussi bien cette exception, ou ce miracle, ne contredit point au caractère général de l'œuvre, mais le confirme plutôt et l'accuse. Partout ailleurs, les magistrales observations de Taine demeurent applicables. Il écrivait encore, le maître qu'en ce sujet on ne se lasse pas de citer : En Grèce, « la vapeur vague qui flotte dans notre atmosphère ne vient point amollir les contours lointains; ils ne sont pas incertains, demi-brouillés, estompés, ils se détachent sur leurs fonds comme les figures des vases antiques. » Cela est vrai de presque tout *Orphée*; mais de l'unique scène des Champs Élysées cela cesse de l'être. Ici, au contraire, les contours s'amollissent et s'estompent, et sur le paysage crépusculaire, sur la pâle région des ombres, la symphonie frissonnante étend son clair-obscur délicieux.

Orphée, nous semblait-il encore, est beau de la plus concrète beauté. Formel avant tout, le génie de Gluck représente plutôt qu'il ne suggère. Et voilà qu'en écoutant cette musique nous en avons entrevu la généralité, l'étendue et le symbolisme infini. *Orphée* est antique, *Orphée* est païen. Mais *Orphée* n'est-il pas un peu chrétien aussi? Rappelez-vous l'avertissement, le cri d'alarme que jetait Bossuet : « L'ennemi est toujours aux portes, et le moindre relâchement, le moindre retour, enfin *le moindre regard* vers la conduite passée peut en un moment faire évanouir toutes nos victoires et rendre nos engagemens plus dangereux que jamais. » *Orphée* est impersonnel ou plutôt universel, et c'est pourquoi nous ne saurions nous étonner, comme d'autres l'ont fait, que le rôle ait été chanté et le puisse être, par un homme ou par une femme indifféremment. Qu'importe que cet amour, ce désespoir, ce deuil sublime emprunte une voix féminine ou virile! Plus que conjugal ici, plus qu'humain et mortel, dé-

gagé de toute figure corporelle, de toute chair et de toute sexualité, l'amour s'élève au-dessus de l'attache à la créature, jusqu'au désir et au regret du bien souverain et absolu. *Dove andró senza il mio ben?* chante l'Orphée italien sur le cadavre d'Eurydice. « Où irai-je *sans mon bien?* » Voilà le fond et la totale synthèse du sujet et du chef-d'œuvre. Que ce soit un époux ou une épouse expirée, que ce soit la joie des yeux ou la volupté des sens, que ce soit un être ou que ce soit une croyance, un sentiment évanoui, c'est son bien, tout son bien, que pleure, en les trois strophes immortelles, l'âme qui le possédait et ne saurait se consoler parce qu'il n'est plus.

On pouvait tout espérer de Mlle Delna dans *Orphée*. Elle a donné moins qu'on n'espérait ; elle a cependant donné beaucoup. Elle porte avec aisance, non sans noblesse même, un costume drapé longuement. Il a paru trop féminin, je ne sais pourquoi. N'est-ce pas le vrai costume du citharède, du prêtre d'Apollon, appelé par Virgile, conformément à la tradition grecque, « le prêtre thrace à la longue robe, *Threicius longâ cum veste sacerdos* (1). » Triste, tendre, touchante, Mlle Delna fut tout cela. Que ne fut-elle plus énergique et farouche ? Pourquoi cette voix qui fond les cœurs ne les a-t-elle pas fendus ? En maint passage consacré par le génie de Mme Viardot, nous attendions l'accent qui perce et déchire, ce que Lacordaire appelait le glaive froid du sublime. Le glaive n'a pas frappé. Monteverde se plaignait que la musique avant lui n'exprimât que la tristesse et la paix, mais non pas la violence douloureuse. On peut adresser à Mlle Delna ce reproche, ou ce regret. Et puis s'est-elle assez rendu compte qu'à la parfaite interprétation d'un tel rôle, la nature, l'instinct — même génial — ne suffit pas? Il y faut une éducation esthétique, une culture intellectuelle qu'on ne peut sans doute exiger d'une enfant de vingt ans, mais qu'on ne saurait trop lui recommander d'acquérir.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) Voir : *Monumens grecs relatifs à Achille*, par M. F. Ravaisson, membre de l'Institut; Paris, Imprimerie nationale, 1895.

REVUE DRAMATIQUE

Renaissance. — *La Figurante*, comédie en trois actes, par M. François de Curel.

M. François de Curel est un écrivain. Cela lui fait parmi les auteurs qui travaillent pour le théâtre une place à part. Il est de ceux dont nous appelons de tous nos vœux le succès, et nous nous sommes maintes fois efforcés de mettre en lumière les qualités qui lui sont propres : un mélange de subtilité et de vigueur, de pénétration psychologique et d'imagination poétique. Après comme avant *la Figurante*, M. de Curel reste une des plus belles espérances du théâtre contemporain. Pourquoi faut-il qu'avec lui nous en restions toujours aux espérances? Pourquoi son théâtre nous fait-il constamment l'effet d'être un théâtre d'essai? Pourquoi ses pièces nous laissent-elles l'impression que nous venons de voir l'esquisse inégalement poussée d'un artiste très bien doué? Si l'on pouvait croire un seul instant que ce fût de la part de l'auteur impuissance à réaliser ce qu'il entrevoit, à aller au delà d'un premier jet, et à finir l'ébauche, il n'y aurait pas lieu d'insister. Mais je suis convaincu qu'il le fait exprès et qu'il y met de la malice. Son cas est celui, fréquent en art, de l'artiste qui préfère en soi justement ses défauts et qui en devient dupe et victime. Surtout ce qui lui nuit c'est une sorte de paresse intellectuelle dont il est vraiment coupable et qu'on ne saurait, quand on lui veut du bien, lui reprocher avec assez d'âpreté. M. de Curel a des poussées d'imagination, un jaillissement d'idées ; une situation lui apparaît sous une forme scénique; cela est bon ou mauvais : il s'en contente. Il ne se soucie ni de mettre l'œuvre au point, ni de tirer d'un sujet ce qu'il y a lui-même enfermé.

Tout le monde a constaté ce qu'il y a de violemment exceptionnel dans la donnée de *la Figurante;* il est donc inutile d'y revenir. Mais il reste intéressant de voir comment s'y prend M. de Curel pour rendre très particulière, très extraordinaire et très invraisemblable une situation

qui de soi n'a rien d'exceptionnel, et comment il en élimine par cela même l'intérêt humain aussi bien que la valeur dramatique. Une femme marie son amant; cela n'est pas rare et se voit même assez fréquemment. Autant que possible elle choisit une comparse dont elle espère que l'avenir ne fera pas pour elle une rivale; cela est dans la nature et conforme à la logique de la passion. S'apercevra-t-elle au bout d'un certain temps qu'elle a commis une maladresse et trop présumé de son pouvoir, et aura-t-elle ce cuisant regret d'avoir travaillé elle-même à son malheur et d'avoir été l'ouvrière de sa propre souffrance? D'autre part, la « figurante » découvrira-t-elle quelque jour le hideux marché dont elle a été l'objet et en concevra-t-elle un immense mépris pour l'homme qu'elle se prenait à aimer? Tout cela est admissible, et vingt autres hypothèses le seraient également. Il n'en est guère qu'une seule à laquelle nous ne soyons pas disposés à nous prêter : c'est celle à laquelle l'auteur s'est arrêté. Il imagine que ce joli marché se fait au grand jour et, peu s'en faut, par-devant notaire. Tout le monde est dans la confidence, depuis le vieux monsieur cynique jusqu'à la jeune fille innocente. Mais alors ce qui suivra ne nous importe plus. Car si la figurante en vient à trouver que son rôle de figurante commence à lui peser, elle ne saurait s'en prendre qu'à elle-même d'une situation dont elle a par avance accepté les ennuis. Ou si la maîtresse souffre de se voir délaissée, elle ne sera guère admise à invoquer les clauses d'un contrat qu'elle a elle-même rédigé, on ne sait si c'est avec plus d'effronterie ou plus d'imprévoyance. Au lieu d'un de ces compromis de conscience dont la vie offre tant d'exemples, et si douloureux! nous assistons à une expérience savamment combinée par des esprits biscornus, qui se sont plu à en réunir et à en rapprocher les élémens afin de voir ce qui arriverait. Ce n'est plus une étude, c'est un jeu. Ce n'est plus de la psychologie, c'est de la physique amusante.

Passons d'ailleurs à M. de Curel sa donnée. Admettons la situation telle qu'elle est posée. Quels sont les personnages que nous allons y voir engagés? Ceci est tout à fait remarquable que le seul dont la physionomie ait quelque relief, est au surplus un personnage accessoire et à peu près inutile. C'est M. de Moineville, le mari trompé, que la paléontologie console de ses mésaventures conjugales. On n'a guère signalé, et je ne sais si, lui-même, M. de Curel, a très clairement vu la vilenie foncière du bonhomme. Ou plutôt je crains qu'il ne lui ait attribué une certaine grandeur d'âme et qu'il n'en ait voulu faire une manière de philosophe recommandable par la supériorité de son détachement. C'est qu'en ce temps-ci les notions se brouillent. Ce M. de Moineville a épousé une femme beaucoup plus jeune que lui. Bien sûr ce n'était pas par amour que celle-ci avait consenti à devenir sa femme; mais elle lui déclare en outre qu'il lui fait horreur.

M. de Moineville n'insiste donc pas pour lui imposer la corvée réglementaire; et il retourne à la paléontologie. Comme du reste il n'ignore pas que la chair a ses exigences, il admet que sa femme ait non pas une faiblesse, un égarement passager, mais un adultère régulier, installé, rangé. Mari complaisant, il poursuit les amans d'allusions piquantes, afin de mettre sa dignité à couvert. Je trouve que cette conduite est ignoble. Elle serait sans excuse, si nous ne savions que nous avons affaire à un maniaque. Quoi qu'il en soit, et tout mari de vaudeville qu'il paraisse, ce Moineville a une réelle individualité. Or on se passerait parfaitement de lui ; dans la pièce, tout comme dans son ménage, il n'est qu'un comparse. Il a l'air de tout mener, de tenir les fils de l'intrigue; il s'en vante. En fait, il ne joue que le rôle traditionnel du raisonneur; il est le sage de la pièce, abondant en aphorismes qui dans sa bouche sont assez mal en place. — D'un relief moins accusé, la silhouette de Renneval, le mari de la Figurante, est encore heureusement indiquée. Celui-ci est le pleutre, pareil sans doute à beaucoup des hommes que nous coudoyons chaque jour, et en qui les auteurs d'aujourd'hui se plaisent à incarner leurs contemporains. Égoïste et lâche, à demi conscient d'une veulerie morale où il voit peut-être quelque élégance, il imagine lui-même le compromis qui lui permettra de concilier les intérêts de son cœur avec ceux de sa position sociale, oublie sa maîtresse absente, retombe sous sa domination dès qu'il la revoit, non par amour mais par faiblesse, trahit tour à tour ou tout à la fois les deux femmes qui ont l'étrange fantaisie de l'aimer, et reste d'un bout à l'autre une image accomplie de la sécheresse du cœur et de l'inconsistance du caractère. — Mais apparemment dans *la Figurante* les deux personnages sur lesquels on devait concentrer la lumière, c'était celui de la figurante elle-même et celui de sa rivale, de Mme de Moineville et de Françoise. Ils sont l'un et l'autre parfaitement inexistans. Ce sont figures de convention où pas un trait individuel ne décèle la vie. Mme de Moineville est une femme quelconque qui a fait une maladresse et se voit prise à son piège. Pour ce qui est de Françoise, la petite pensionnaire effacée et disgracieuse, qui se trouve du jour au lendemain transformée en maîtresse femme, épouse désirable autant que politicienne émérite, nous ne pouvons un instant croire à sa réalité. Il est trop évident qu'elle est sortie ainsi tout armée du cerveau de l'auteur, qui l'a fabriquée à plaisir pour les besoins de la cause.

A la manière dont la situation est posée et les personnages nous sont présentés, il est inévitable que toute notre attention se fixe sur la rivalité des deux femmes. Comment l'une va-t-elle tenter la conquête de son mari, et l'autre s'efforcer de défendre la position? Voilà ce que nous sommes curieux d'apprendre. Mais M. de Curel commence

par écarter Mme de Moineville. Celle-ci fait une absence de trois mois, laissant le champ libre à Françoise. C'est donc qu'on se contentera de nous montrer comment Renneval va faire peu à peu la découverte de sa femme. Il se prendra à ce charme d'autant plus dangereux qu'il était insoupçonné; ce sera chez lui de la surprise d'abord, puis de l'émotion, puis de la tendresse. Chez Françoise, ce sera un mélange de candeur et de rouerie, avec un peu de coquetterie et beaucoup de sincérité. Sans doute c'était là matière à de jolis tableaux de genre et à une délicate analyse de sentimens. Et puisqu'on a comparé M. de Curel à Marivaux, il y avait en effet prétexte à d'ingénieux marivaudages. Cela non plus M. de Curel ne l'a pas tenté. Dès le début du second acte nous apprenons que Renneval passe des nuits atroces devant la chambre à coucher dont Françoise, bien près de céder, s'est obstinée jusqu'ici à barricader la porte. Eh ! alors la pièce est finie ; les rencontres entre Françoise et Mme de Moineville ne sont plus que des formalités sans intérêt. C'est bien pourquoi les deux derniers actes nous ont paru si froids, et si inutilement compliqués. L'auteur a passé à côté de son sujet : j'entends de celui qu'il nous avait lui-même indiqué. Il s'est taillé une matière à son gré, en exigeant de nous toutes sortes de concessions et de complaisances. Puis, le moment venu de la traiter, il s'est dérobé.

La *Figurante* est une pièce manquée par un auteur de beaucoup de talent, qui, dans un premier acte voisin de la perfection, avait commencé par donner sa mesure afin de nous mieux décevoir par la suite.

Le personnage de Renneval est dessiné avec beaucoup de finesse et de goût par M. Guitry. Par la trivialité de son jeu M. Antoine rend encore plus désobligeant le rôle de l'amateur de paléontologie. Mlle Thomsen est gracieusement insuffisante sous les traits de Françoise. Mlle Legault tire tout le parti possible d'un rôle ingrat.

R. D.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars.

M. le Président de la République vient de faire de Paris à Menton un voyage qui n'a pas ressemblé à ceux qu'avaient faits jusqu'ici ses prédécesseurs. Il y a eu là un signe des temps, et non des moins significatifs. Ce n'est pas un reproche que nous adressons à M. Félix Faure. Il n'avait certainement pas prévu, lorsqu'il a quitté Paris, toutes les manifestations auxquelles son voyage servirait de prétexte. Les souvenirs du passé étaient de nature à le rassurer. Ils se rattachaient tous à la présidence de M. Carnot et à la sienne propre. Si on remonte plus haut dans notre histoire contemporaine, c'est-à-dire à la longue présidence de M. Grévy, les points de comparaison manquent absolument. M. Grévy n'aimait pas à se déplacer. On le lui reprochait quelquefois; on accusait l'indolence de son caractère et l'immobilité dans laquelle il aimait à se confiner; il ne sortait que très rarement de son palais de l'Élysée; mais peut-être une grande part de finesse naturelle et de prévoyance politique se joignaient-elles chez lui à l'amour du repos et au médiocre penchant qu'il avait à se mêler aux foules, pour lui conseiller l'abstention à laquelle il était d'ailleurs si volontiers enclin. M. Grévy n'a fait qu'un seul grand voyage, qu'on a appelé le voyage des trois présidens, parce qu'il était accompagné du président du Sénat, qui était M. Léon Say, et du président de la Chambre, qui était M. Gambetta. Ce dernier était alors au faîte de sa popularité, c'est-à-dire à la veille d'en descendre. Ah! les admirables ovations dont il a été l'objet dans ce voyage de Cherbourg du mois d'août 1880! L'enthousiasme, le délire populaires ont pu atteindre avant et depuis le même étiage, mais ne l'ont certainement jamais dépassé. Et on était en plein nord, dans une province habituellement calme, réfléchie, réservée, assez rétive aux entraînemens de tous les genres, et surtout à ceux qui se produisent autour d'un homme. Mais il y avait chez Gambetta quelque chose de capiteux. Sa nature expansive et généreuse, son éloquence puissante et sonore, le patriotisme dont il avait donné des preuves si éclatantes, parlaient aux imaginations et les exaltaient. Il faut bien avouer qu'au milieu des ovations que provoquait sa présence, M. Grévy passait relativement inaperçu. Ceux qui voyaient celui-ci de près remarquaient

son air de dignité, son attitude pleine de tact, la parfaite convenance de toutes ses paroles; mais la foule, qui n'embrasse les choses et les gens qu'en gros et de loin, n'avait d'yeux et d'acclamations que pour Gambetta. M. Grévy en fut frappé, et même froissé. Il était trop habile pour en laisser rien paraître sur le moment· mais de retour à Paris, il disait à ses amis, en parlant de Gambetta : « Je crois bien qu'il aura atteint son apogée au cours de ce voyage. » Et il s'arrangea pour qu'il en fût ainsi. Quant à Gambetta, il était beaucoup trop fin, lui aussi, pour ne pas se rendre compte, au milieu de toutes ces démonstrations qui attestaient son prestige sur les masses, du danger qui déjà le menaçait. L'ivresse du premier moment une fois tombée, il comprit parfaitement ce qu'il y avait eu d'excessif, d'indiscret, et, pour tout dire, de fâcheux dans les manifestations dont il avait d'abord très vivement joui. Le rejet du scrutin de liste, auquel il avait attaché tout l'avenir politique de son gouvernement, lui en apporta bientôt une démonstration précise. Et à son tour il reconnaissait alors que le voyage de Cherbourg avait été une faute, ou un malheur.

On demandera pourquoi rappeler ces souvenirs. Nous n'avons plus aujourd'hui ni Grévy, ni Gambetta, et peut-être est-ce regrettable. Les conséquences du voyage de Nice ne seront vraisemblablement pas les mêmes que celles du voyage de Cherbourg. Malgré les ovations dont il a été l'objet, et qui ont quelque peu effacé celles qui ont entouré M. Félix Faure, M. Léon Bourgeois ne ressemble pas encore à M. Léon Gambetta. Et puis, à Cherbourg, aucun cri inconstitutionnel ne s'était fait entendre, et, à défaut de M. Grévy, M. Léon Gambetta ne l'aurait certainement pas toléré. La différence entre le nord et le midi restait quand même sensible. Enfin, dans la personne de Gambetta, comme dans celle de Grévy, bien qu'avec plus d'expansion et d'exubérance, c'était la république seule, non plus même militante, mais triomphante, qu'acclamaient les populations de Normandie. Les distinctions de parti, dans le sein de la république, n'avaient pas encore pris le caractère tranché qu'elles ont affecté depuis. On inaugurait le système de la concentration républicaine qui avait rendu de grands services au cours de la lutte pour l'existence, et qui devait durer encore, sans être sérieusement contesté, pendant une dizaine d'années. Le président de la République n'avait pas besoin de répéter à tout propos qu'il était au-dessus des partis, puisqu'en réalité il n'y avait qu'un parti, avec des nuances différentes, mais peu marquées. Nous ne parlons pas des adversaires de la république : s'ils n'étaient pas encore découragés, ils venaient d'être vaincus et se tenaient tranquilles. La situation ne ressemblait à celle d'aujourd'hui que par quelques traits isolés. Ce qui distingue celle-ci c'est précisément cette préoccupation constante qu'éprouve le président de la République de déclarer qu'il est au-dessus des partis, alors que

les manifestations de parti se déchaînent autour de lui avec une telle fougue que ses protestations d'impartialité restent un peu vaines, et témoignent beaucoup plus de ses bonnes intentions personnelles que de leur efficacité réelle. Sans que M. Félix Faure en soit responsable, son voyage dans le sud-est a provoqué le plus éclatant étalage d'esprit de parti que nous ayons eu depuis bien longtemps. Peut-être, si ce voyage s'était produit dans une autre région de le France, les manifestations n'auraient-elles pas été les mêmes? Peut-être auraient-elles eu lieu en sens contraire? Mais il n'y a rien là, tout au contraire, qui soit de nature à nous rassurer. Il ne faut pas que les voyages du président de la République aient pour conséquence de mettre au grand jour les divisions qui peuvent exister dans le pays, et d'en pousser l'expression à son paroxysme. Mais alors, que faire? Doit-on interdire au président de sortir de l'Élysée? Doit-on lui défendre de se montrer en province? Non, sans doute; ce serait un autre excès; il y a surtout ici une question de mesure. Mais à coup sûr le président de la République fera bien désormais de ne pas choisir, pour ses voyages, le moment où les passions politiques sont le plus excitées, le lendemain d'un conflit entre son ministère et l'une des deux Chambres, la veille d'une discussion redoutable entre ce même ministère et l'autre assemblée. Peut-être aussi fera-t-il prudemment de ne pas se laisser escorter par un président du conseil qui, de plus en plus dans l'avenir, représentera un parti, tantôt le parti radical et tantôt le parti modéré. Il est regrettable que le président soit surtout applaudi dans la personne de son ministre; et nous n'avons pas besoin de dire que, s'il n'était pas applaudi du tout, cela ne vaudrait pas mieux.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes entrés dans une ère nouvelle, et le voyage de M. Félix Faure, à défaut d'autre avantage, aura celui de le rappeler à ceux qui l'oubliaient trop. A la politique de ménagemens réciproques a succédé, avec l'accession au pouvoir des radicaux socialistes, une politique de lutte sans merci. Tous les moyens paraissent bons aux amis du ministère pour le maintenir au pouvoir et pour l'y exploiter plus longtemps. On voyait autrefois, dans un voyage présidentiel, l'occasion de manifester les sympathies qui s'attachent naturellement à un digne représentant des institutions nationales. Aujourd'hui, le but est tout autre. Autour du président, on a crié surtout, non pas : « Vive la République! » ou : « Vive Félix Faure! » mais : « Vive Bourgeois! vive le ministère! » et même : « A bas le Sénat! » Les cris qui s'adressaient à M. Bourgeois et à ses collègues étaient la glorification de leur politique, et, dans ce sens, ils étaient légitimes. Il ne peut venir à l'esprit de personne d'empêcher des citoyens d'acclamer le gouvernement qui leur convient. Nous aurions préféré toutefois que M. Bourgeois voyageât sans le président de la République, et qu'il n'eût pas l'air de se

faire couvrir par celui-ci. Quant aux cris : « A bas le Sénat! » ils étaient purement séditieux. M. Mesureur a déclaré depuis qu'ils avaient été isolés, clairsemés, et n'avaient jamais pris un caractère collectif; mais d'autres témoins des mêmes scènes en donnent une version très différente. En admettant que la vérité soit entre les deux, elle n'en reste pas moins regrettable. Des cris très nombreux sur certains points du territoire, notamment à la Ciotat, ont menacé la haute assemblée. Il faut bien le croire puisqu'un sénateur radical, M. Peytral, leur a imposé silence avec une vigueur qui l'honore. Il faut bien le croire puisqu'un député, M. Charles-Roux, en a exprimé tout haut son indignation, en s'étonnant qu'ils fussent tolérés. S'ils l'ont été, c'est sans doute parce qu'ils partaient de trop de poitrines pour qu'on pût les réprimer. Mais quel devait être, au milieu de ces vociférations inconstitutionnelles, l'embarras du président de la République? Il aime à répéter, et avec grande raison, qu'il est le gardien de la constitution. C'est là, en effet, son rôle principal. Le Sénat, apparemment, fait partie de la constitution; il en est même une des pièces essentielles. Placé au-dessus des partis, le président de la République s'est trouvé être le plus bel ornement de l'apothéose d'un parti. Gardien de la constitution, il l'a entendu bafouer sans pouvoir l'empêcher. Ce ne sont pas là de très heureux résultats de son voyage.

Encore une fois, ce n'est pas sa faute personnelle, mais celle des circonstances. Son langage officiel, pendant tout le cours de ce voyage, a été ce qu'il pouvait être. A Lyon toutefois, dans sa réponse au discours que lui adressait la Chambre de commerce, il s'est laissé entraîner à quelques déclarations dont l'intention était à coup sûr excellente, mais dont l'esprit de parti n'a pas manqué de tirer profit. Le président de la Chambre de commerce, M. Aynard, en ce moment indisposé, n'avait pas pu quitter Paris, et il avait envoyé un discours écrit qui a été lu par le vice-président, M. Isaac. Il était très éloquent, le discours de M. Aynard, sobre, nerveux, avec une note émue qui en augmentait la portée. Il prenait la défense de la liberté individuelle contre les entreprises du socialisme, et, dans une ville qui a tant fait pour alléger la misère, pour développer les institutions de prévoyance et de secours mutuels, pour faire enfin, en dehors du socialisme, œuvre de progrès social, il demandait qu'on laissât au cœur humain quelque mérite dans sa spontanéité généreuse, au lieu de vouloir tout imposer par la contrainte de la loi. M. Félix Faure a répondu, non sans une pointe d'humour, que la Chambre de commerce et la municipalité même de Lyon avaient donné le bon exemple en s'associant par des subventions à tant d'œuvres dignes de servir de modèles, et qu'elles ne devaient pas empêcher l'État de les imiter. Il y a une grande différence entre l'État et une chambre de commerce, ou même une municipalité ; mais nous ne voulons pas discuter ici les deux points de vue où se sont placés

M. Félix Faure et M. Aynard. Ils ne sont évidemment pas contradictoires, puisque M. le président de la République a protesté contre toute entreprise qui aurait pour conséquence d'empiéter sur la liberté d'autrui. Les socialistes ne s'en sont pas moins empressés de présenter son discours non pas comme une réponse, mais comme une réplique, et ils ont couvert M. Félix Faure d'une approbation dont il se serait sans doute bien passé. Les radicaux ont fait de même. Les politiques du parti, les doctrinaires, ont expliqué que M. le président de la République devait, par la nature même de sa fonction, parler toujours dans le sens de son ministère, aujourd'hui radical et demain modéré. Pour eux, le président doit être beaucoup moins au-dessus des partis que, successivement, avec tous ceux qui se remplacent au pouvoir. Il doit se faire la doublure de son ministère, quel que soit celui-ci. Avons-nous besoin de dire que les radicaux seront d'un avis tout différent dès qu'ils ne seront plus au pouvoir? Ils seront alors du nôtre, à savoir que M. le président de la République doit éviter avec soin tout ce qui, dans ses démarches ou dans ses paroles, le rattacherait trop étroitement à un parti. Comment pourrait-il être l'homme d'un jour s'il veut rester celui du lendemain? Et nous revenons toujours à la conclusion, qu'il est. préférable que le président de la République et le président du conseil voyagent séparément. Il n'y a pas d'autre moyen d'éviter entre eux des confusions qui peuvent quelquefois profiter au second, mais jamais au premier.

Ces critiques une fois exprimées, nous sommes heureux de dire qu'en ce qui concerne le but principal du voyage présidentiel, tout s'est passé admirablement. Jamais le soleil du Midi n'avait éclairé de plus belles fêtes que celles de Nice. La présence de plusieurs grands-ducs de Russie, et notamment du tsarewitch qui a voulu s'associer à la célébration d'un de nos grands souvenirs nationaux, a donné à ces fêtes un éclat et aussi une signification dont nous avons tout lieu d'être satisfaits. Dans ces villes si françaises de cœur, mais où des étrangers de tous les pays se donnent rendez-vous pendant l'hiver et composent une population cosmopolite où le monde entier est représenté, la sympathie universelle s'est manifestée avec chaleur et avec entrain. Pas le moindre incident n'a été à regretter. On sait que l'empereur d'Autriche, qui habite en ce moment le cap Martin, est venu faire au président de la République une visite de courtoisie, que celui-ci s'est empressé de lui rendre. L'empereur François-Joseph s'est montré touché, paraît-il, des marques de respect qu'il reçoit sur ce point extrême de la France : il rencontrerait sur tout notre territoire les mêmes égards. L'éducation politique du pays, après les malheurs que nous avons éprouvés, a fait plus de progrès qu'on ne l'imagine quelquefois au dehors. Nous tenons parfaitement compte, en France, des situations particulières des diverses puissances et des obligations

qui en résultent pour leurs gouvernemens. Personne n'en veut à l'Autriche d'être entrée dans la triple alliance, parce qu'on sait fort bien qu'elle n'a pas cédé, en le faisant, à un mauvais sentiment contre nous, et qu'à plusieurs reprises on a cru reconnaître dans les affaires de l'Europe l'action modératrice de l'empereur François-Joseph, aussi bien que le sincère désir de paix qui l'anime. Cet échange de visites entre le président de la République française et l'empereur d'Autriche a produit en France une heureuse impression. On n'a pas été moins sensible à l'hommage rendu par M. Félix Faure au plus illustre homme d'État de l'Angleterre, M. Gladstone. Il ne s'agissait plus cette fois d'un souverain, mais d'un citoyen qui, à travers la plus longue existence politique de ce siècle, a honoré son pays par sa fidélité à des idées libérales et à des sentimens généreux. La carrière de l'illustre vieillard est terminée aujourd'hui, bien qu'il ait conservé toute la vivacité et la chaleur de son esprit. C'est lui-même qui a voulu y mettre fin. La voix de la postérité se fait déjà entendre pour lui, et M. Félix Faure lui en a sans doute apporté l'écho. Les visites échangées avec le tsarewitch, avec l'empereur d'Autriche, enfin avec un simple mais grand citoyen, ont été la meilleure partie du voyage de M. le président de la République. Malheureusement, ces impressions n'effacent pas toutes les autres.

Si nous n'en voulons pas à l'Autriche de faire partie de la triple alliance, pourquoi ne pas avouer que nous n'éprouvons pas tout à fait le même sentiment à l'égard de l'Italie ? Pourtant on se tromperait beaucoup, de l'autre côté des Alpes, si on croyait que nous avons éprouvé du malheur de nos voisins une satisfaction qui serait indigne de nous. Nous n'avons oublié ni la solidarité qui unit tous les Européens sur le continent noir, ni les liens particuliers qui nous ont longtemps attachés à une nation de même race et de même sang que nous, ni les sympathies que nous y rencontrons encore chez une grande partie de la population. On a toujours distingué, en France, entre l'Italie et son gouvernement, et même entre son gouvernement et M. Crispi. Il nous est sans doute impossible de refuser notre admiration au courage et à l'énergie que déploient les Abyssins dans une lutte où ils n'ont pas été les agresseurs ; ils défendent, en somme, l'intégrité de leur territoire ; néanmoins, nous n'aurions pas été fâchés que l'Italie trouvât dans ses expéditions africaines assez d'avantages pour y persévérer, et assez de gloire pour que cette guerre lointaine occupât son imagination en même temps qu'elle se serait accordée avec ses intérêts. Les choses ont tourné tout autrement. La nouvelle du désastre d'Adoua est arrivée en Europe au moment où on se demandait si la saison des pluies ne retarderait pas un choc qui avait paru imminent pendant quelques jours, mais qui, ne s'étant pas produit aussitôt

qu'on l'attendait, semblait pouvoir être ajourné de plusieurs mois. L'impression en a été partout très vive. En Italie, elle a été cruelle. M. Crispi avait longtemps bercé son pays dans un rêve étoilé. Malgré les récens démentis que les faits lui avaient donnés, il annonçait la victoire finale avec une foi dont rien ne pouvait lasser l'obstination. Il croyait qu'il suffisait de vouloir pour vaincre. L'événement a dissipé ces chimères. Le coup a été brusque et brutal, et l'Italie en a éprouvé une secousse infiniment douloureuse. Ceux qui ont lu les journaux français nous rendront la justice que nous avons respecté la douleur de nos voisins. Le fait n'a guère été contesté que par le correspondant du *Times* à Rome, lequel a jugé à propos d'écrire à son journal que le désastre d'Adoua avait été annoncé de France plusieurs jours avant qu'il se fût produit, en ajoutant que cette circonstance était très commentée autour de lui. Il est peu honorable pour un journal comme le *Times* d'être aussi mal et aussi partialement renseigné par un de ses collaborateurs. C'est d'ailleurs tout ce que nous voulons dire d'un incident et d'un homme qui ne méritent pas d'autre attention.

Égarer les Italiens sur les vrais sentimens de la France à leur égard est une mauvaise œuvre. Évidemment, et sans qu'il y ait à cela de notre faute, ces sentimens ne peuvent pas être faits d'une sympathie sans réserves; mais il faudrait peu de chose pour que les réserves disparussent et pour que la sympathie seule restât. Nous n'en sommes pas encore là. Pourtant, la révolution ministérielle qui vient de se produire à Rome nous a fait plaisir, non pas que nous ayons jamais rendu M. Crispi seul responsable de la politique de son pays, mais parce qu'il lui a donné trop souvent une allure agressive, et qu'entre ses mains elle a toujours été passionnée, agitée, inquiète, inquiétante, non seulement pour la France mais pour l'Europe.

M. Crispi n'inspirait rien moins que la sécurité. Il avait gardé de sa vie d'autrefois des habitudes de conspirateur et de révolutionnaire qui laissaient dans une incertitude continuelle sur ce qu'il préparait, machinait ou complotait, enfin sur le lendemain qu'il nous réservait. Les règles ordinaires de la politique et de la diplomatie n'étaient pas à son usage; il s'en affranchissait avec un sans-gêne où on pouvait apercevoir de l'inconscience. Il ne reconnaissait d'autre souveraineté que celle du but. Son but, nous le reconnaissons volontiers parce qu'il faut être juste même pour ses adversaires, était la grandeur de l'Italie. M. Crispi était patriote, et c'est par là sans doute qu'il a eu une si grande prise sur l'imagination de ses concitoyens et sur l'esprit du roi Humbert. Son malheur est qu'il s'est absolument trompé sur les moyens à employer. Il a cru que l'intérêt de son pays était de contracter de grandes alliances et de courir les hasards d'une grande politique. Combien l'Italie n'aurait-elle pas été plus heureuse, à quel degré n'aurait-elle pas porté ses ressources, à quel point n'aurait-elle pas obtenu le respect et

la confiance de l'Europe, si, après avoir constitué son unité, elle avait consacré toutes les forces de son esprit qui est à la fois si brillant et si souple, toute son activité qui est si ingénieuse et si vive, à développer ses richesses, son industrie, son commerce, son expansion pacifique à travers le monde, soit sur terre, soit sur les mers ? Elle avait la bonne fortune de n'être menacée par personne. La nature elle-même ayant tracé ses frontières, elle les avait remplies. Ce qui peut lui manquer encore de territoires convoités est bien peu de chose à côté de ce qu'elle a déjà pris : elle n'avait qu'à attendre. Qui sait ce que le temps et une bonne politique auraient encore fait pour elle? Mais M. Crispi ne raisonnait pas ainsi. Son tempérament le poussait aux aventures ; il y a entraîné son pays. Doué d'une audace peu commune, d'une volonté indomptable, d'une confiance en lui-même sans limites, et n'étant d'ailleurs gêné par aucun scrupule, il a longtemps espéré que des complications européennes lui permettraient de se tailler un rôle en rapport avec son ambition, et ce n'est qu'après avoir vu que ces complications ne se produisaient pas, bien qu'il eût fait, en ce qui le concernait, ce qu'il pouvait faire pour les provoquer, qu'il s'est jeté dans la politique coloniale comme dans un pis aller. Il y a apporté toute l'ardeur et aussi le désordre de son âme, dédaigneux des difficultés, impatient des retards, jetant sans compter hommes et argent dans un gouffre qui devait tout engloutir, et qui reste béant pour engloutir encore. Il n'écoutait pas les avertissemens; il les dédaignait; lui seul devait suffire à la tâche entreprise. Les premières atteintes de la mauvaise fortune ne devaient pas l'éclairer : sa volonté avait besoin d'être aveugle pour rester forte. Les hommes de ce caractère sont toujours dangereux dans un pays. Ils ne peuvent rendre de services durables que si une vigoureuse éducation première a mis un frein à leurs qualités aussi bien qu'à leurs défauts. Ce n'était pas le cas de M. Crispi. Élevé dans les conspirations, et dans des conspirations finalement heureuses, au lieu de se rendre compte des ressorts qui les avaient fait réussir, il avait pris l'habitude de ne douter de rien. Les succès remportés en Europe par d'autres que lui, sans qu'il en ait mieux compris les causes profondes, non plus que l'habileté supérieure qui les avait assurés, avaient frappé son imagination impressionnable et jalouse. Pourquoi ne ferait-il pas aussi bien et autant qu'eux? Il n'est pas téméraire de croire que l'exemple de M. de Bismarck a eu sur lui une troublante influence. Au début de la prodigieuse carrière de l'illustre chancelier et avant que l'énigme qu'il portait en lui eût été déchiffrée, les augures posaient à son sujet le dilemme : Sera-t-il Richelieu ou Alberoni ? Il a été Richelieu, mais M. Crispi a été Alberoni. M. Crispi a voulu être un héros; il est resté un aventurier.

Que de fois pourtant n'a-t-on pas entendu dire qu'il était le seul homme d'État de l'Italie, hommage indirect rendu à la volonté, qui est

peut-être, en effet, la première qualité politique, à la condition toutefois qu'on n'en fasse pas un trop mauvais usage? C'est par elle, beaucoup plus que par la supériorité de son intelligence, que M. Crispi était arrivé à conquérir l'ascendant qui l'a maintenu au pouvoir jusqu'à hier, et qui s'exerçait avec une si grande force de suggestion sur l'esprit de son souverain. Il a fallu les derniers événemens pour révéler à tous les yeux à quel point le roi était épris de la politique de son ministre. On s'en doutait assurément; mais le roi Humbert s'était montré en toutes circonstances si scrupuleusement constitutionnel, qu'on s'attendait à ce qu'il abandonnât sans résistance M. Crispi devant les colères qu'il avait suscitées d'un bout à l'autre de la péninsule. Les journaux ont été remplis des manifestations qui se sont produites un peu partout; nous ne les rappellerons pas ici. Elles étaient telles qu'il a bien fallu en tenir compte. Ce n'était pas seulement M. Crispi qui était condamné, mais sa politique. Tout en sacrifiant l'homme, puisqu'il ne pouvait pas faire autrement, le roi Humbert a essayé pourtant de sauver le système. Il a voulu faire un cabinet Crispi sans Crispi. M. Saracco a paru être pendant vingt-quatre heures le pivot de cette combinaison. Comment un souverain aussi expérimenté que le roi d'Italie a-t-il pu se tromper à ce point sur le sentiment général du pays et sur la situation qui en résultait? C'est qu'il est avant tout un soldat, qu'il aime passionnément les choses militaires, et qu'à ses yeux le prestige de la monarchie tient étroitement à la gloire des armes. Il a le sentiment, en quoi il ne se trompe pas complètement, qu'une monarchie jeune comme la sienne, sortie un peu maculée de la révolution, et qui, malgré sa popularité, n'est pas encore acceptée par le pays tout entier, puisque le pape n'a pas cessé de protester contre son installation à Rome, a besoin, pour être définitivement consacrée et consolidée, de quelques lauriers héroïquement ramassés sur les champs de bataille. Le passé laisse à cet égard quelque chose à désirer. L'Italie a été plus heureuse dans la diplomatie que dans la guerre. Les souvenirs de Custozza et de Lissa pèsent encore sur elle, et le roi n'a pas de plus constante préoccupation que de les effacer. A défaut d'une guerre européenne qui ne venait pas, il s'est lancé dans la guerre africaine : là du moins il comptait sur le succès, il le voulait, il était décidé à tous les sacrifices pour l'obtenir. Sur ce point, il était absolument d'accord avec son ministre, et ce point dominait à ses yeux tous les autres. Avait-il tout à fait tort? Nous n'oserions pas le dire. Le désastre d'Adoua l'a placé dans la plus pénible des alternatives. L'impopularité des expéditions lointaines a pris un caractère si violent, si menaçant, qu'il a bien fallu se soumettre; mais c'est là l'impression du premier moment. Dans quelques années, la reculade à laquelle on est condamné, que la sagesse évidemment conseille et que la nécessité commande, sera peut-être jugée autrement qu'elle ne l'est aujourd'hui, et malgré

l'opposition que le roi y a faite, c'est sur la Couronne que la responsabilité en retombera. Une dynastie aussi ancienne que celle des Habsbourg, en Autriche, a pu supporter les plus grands désastres militaires de ce siècle sans en être ébranlée; la popularité personnelle de l'empereur François-Joseph n'en a pas été le moins du monde entamée. Qui pourrait assurer que les choses se passeront de même pour la dynastie de Savoie en Italie, pour le roi Humbert ou pour son fils? L'instinct auquel le roi a failli se laisser entraîner pendant deux ou trois jours ne le trompait donc qu'à demi. Malheureusement sa situation était inextricable : il n'a eu que le choix entre des inconvéniens et des dangers presque égaux, dans tous les partis auxquels il pouvait s'arrêter. S'il avait résisté à la volonté immédiate du pays, le péril était pour aujourd'hui même; en y cédant, qui sait à quelle sévérité de l'opinion il s'est exposé pour la suite? Problème délicat et cruel, sur lequel nous ne voulons pas insister davantage. Les journaux étrangers l'ont fait plus que nous, et il y a eu même quelque chose d'assez imprévu dans la diversité des opinions qui ont été exprimées en France et par exemple en Allemagne. Il aurait peut-être mieux valu pour nous que les Italiens persistassent quand même, contre vents et marées, dans leur entreprise africaine; et cependant, sous l'influence d'un sentiment généreux, puisqu'il était désintéressé, la presse française presque tout entière a approuvé l'arrivée au pouvoir de M. di Rudini, avec son programme prudent et restrictif. Les Allemands, au contraire, auraient dû voir avec un secret plaisir leurs alliés italiens cesser de gaspiller leurs forces dans une aventure ruineuse, et les conserver intactes pour des éventualités européennes; et cependant la presse allemande n'a pas caché à l'Italie qu'elle ne pouvait pas se résigner à sa défaite sans perdre en considération dans le monde. La grandeur d'un pays ne se compose pas seulement, à l'entendre, d'avantages matériels, mais aussi de quantités impondérables, de valeurs purement morales, auxquelles on ne peut pas renoncer sans déchoir. Les journaux anglais ne sont pas éloignés de tenir un langage analogue, mais on peut les considérer comme intéressés à ce que les Italiens, même au prix des plus grands sacrifices, continuent d'occuper Kassala et de détourner contre eux une partie des forces mahdistes. On voit que la question a des faces multiples, et ce n'est pas tenir un assez grand compte de la complexité des choses que de condamner sommairement les hésitations du roi Humbert et de ne pas comprendre ses anxiétés. Les rois voient peut-être de plus haut et de plus loin que les simples particuliers, et s'ils ne raisonnent pas toujours comme eux, cela ne veut pas dire qu'ils raisonnent nécessairement mal.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, l'arrivée au pouvoir de M. di Rudini a produit en Italie une détente immédiate, et a été accueillie en Europe avec satisfaction. L'homme est connu. Ce n'est pas la première fois qu'il

remplace M. Crispi, et il a déjà eu le mérite de rendre plus de jeu aux ressorts que celui-ci avait tendus au point de les rompre. Avec lui, la triple alliance ne court aucun risque. Il en est un partisan résolu, et il a même pris la responsabilité, il y a quelques années, de la renouveler avant l'heure, comme s'il avait craint que ce renouvellement ne rencontrât plus tard quelques difficultés. Nous ne pouvons même pas dire qu'il ait toujours pratiqué l'alliance avec tout le tact désirable, car il était au pouvoir, et il avait M. Brin pour ministre des affaires étrangères, lorsque le prince de Naples est allé parader à Metz auprès de l'empereur d'Allemagne, dans des conditions dont nous avons été légitimement froissés. On n'a pas vu depuis quel profit l'Italie, ou même la dynastie de Savoie, a pu tirer d'une démarche aussi déplacée, injure toute gratuite à notre égard. Il aurait suffi d'un peu de cœur pour ne pas commettre cette maladresse. Mais tout cela appartient au passé. Si nous le rappelons, c'est pour faire remarquer que M. Brin n'est pas, cette fois, ministre des affaires étrangères : il a été rendu à la marine, où il a une compétence plus incontestable que dans la diplomatie. C'est le duc de Sermoneta qui a été chargé du portefeuille des affaires étrangères. Le duc de Sermoneta appartient à la plus haute aristocratie romaine; sa famille s'est ralliée au nouvel état de choses dès l'entrée des troupes italiennes à Rome, en septembre 1870; il inspire pour ce motif une grande sympathie au roi Humbert, et on assure au surplus qu'il a un esprit très cultivé, très éclairé, et le caractère indépendant d'un grand seigneur. Le nouveau ministère, bien loin de relâcher les liens de la triple alliance, essaiera sans doute de les resserrer encore davantage. Ce n'est pas au moment où elle vient d'être malheureuse que l'Italie peut songer à s'éloigner de ses alliés; mais on se demande ce que ceux-ci peuvent pour elle. Ils ne lui restitueront ni ses forces perdues, ni son argent gaspillé. Quelle que soit leur bonne volonté, ils seront impuissans à l'exprimer d'une manière vraiment efficace. Sans doute, ils ne renieront pas l'Italie dans son infortune; ils l'entoureront même d'égards plus délicats; mais là se bornera leur action, parce que leurs moyens ne vont pas plus loin. La triple alliance restera intacte comme combinaison politique, mais non pas comme force effective. On aura vu un des trois alliés s'engager à fond dans une affaire et s'y perdre, sans que les deux autres aient même pu songer à venir à son secours. L'alliance n'a pas été faite pour cette hypothèse; soit! son insuffisance n'en devient pas moins évidente. La politique générale, lorsqu'elle a un caractère aussi déterminé, perd quelque chose de sa valeur dès qu'elle n'influe pas sur les accidens particuliers, et ceux-ci au contraire influent sur celle-là. La triple alliance sera donc maintenue, mais elle sera diminuée, parce que l'Italie elle-même restera affaiblie moralement et militairement. C'est là un grave échec, et il est dû presque tout entier à M. Crispi.

Avec lui, disparaît le dernier des hommes d'État qui ont joué un grand rôle en Europe au cours de ces dernières années. Nous avons déjà dit que l'Europe se renouvelle. M. Crispi était le dernier vestige d'un passé qui n'est plus. Il entre en frémissant dans la retraite à laquelle il est condamné, et ses journaux déclarent déjà une guerre implacable au gouvernement qui le remplace. C'est aussi ce qu'a fait M. de Bismarck : qu'en est-il résulté ? Que résultera-t-il de la mauvaise humeur et de l'irascibilité de M. Crispi ? Il a soixante-dix-sept ans, ce qui est un grand âge pour avoir le temps de laisser oublier de grandes fautes et de remonter un courant d'impopularité aussi impétueux que celui qui vient de l'emporter. Le personnel de la triple alliance n'est plus, sur aucun point, le même qu'autrefois. Le comte Goluchowski, le ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, vient de se rendre à Berlin, où il désire être présenté à l'empereur Guillaume. Ce voyage était arrêté avant les transformations qui viennent de se produire en Italie, et qui par conséquent ne l'ont pas provoqué. Le comte Goluchowski, comme le duc de Sermoneta, est un homme nouveau : il trouvera à Berlin une politique à laquelle le jeune empereur Guillaume a imprimé une allure toute nouvelle. Que reste-t-il du vieux monde politique de l'Europe continentale ? M. Crispi est le dernier débris qui en avait surnagé : le voilà qui sombre, sans doute pour toujours. Les choses changent, bon gré mal gré, avec les hommes qui les ont longtemps représentées. D'autres groupemens, survenus depuis peu, ne peuvent manquer d'exercer leur influence sur ce qui reste des anciens. Qui sait si la chute de M. Crispi ne marque pas la fin de toute une période historique, qui n'a d'ailleurs que trop longtemps duré ?

Quant à M. di Rudini, il faut l'attendre à l'œuvre. Nous savons déjà que, sans abandonner la terre d'Afrique, il réduira l'occupation italienne en Érythrée au triangle compris entre Massaouah, Kéren et Asmara. Tel était du moins son programme connu. On dit maintenant qu'il a fait quelques concessions au roi ; mais lesquelles ? Quelle sera sa politique intérieure ? Réduira-t-il les dépenses militaires, comme il en avait jadis l'intention ? Parviendra-t-il à mettre les finances en équilibre ? A-t-il déjà un plan pour y parvenir ? Il doit se présenter bientôt devant les Chambres, et c'est seulement alors que nous aurons une réponse à quelques-unes de ces questions.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MÉMOIRES DE BARRAS

LE 18 FRUCTIDOR[1]

Un message d'intérêt particulier a été adopté par le Directoire, sur la proposition du ministère des finances. Carnot et Barthélemy refusent de le signer. Il paraît que c'est un parti pris, et que toutes les décisions du Directoire n'obtiendront plus désormais que la signature de trois membres. Nos deux collègues sont convenus de s'abstenir de voter : ils ne peuvent empêcher que trois soient la majorité, mais ils font un appel à l'extérieur.

Ces deux appelans s'imposent d'ailleurs une grande circonspection dans leurs discours et même leurs regards : ils ont pris le parti de la dissimulation pour soutenir leur gouvernement occulte. Les diatribes qu'ils suggèrent contre les trois directeurs sont d'ailleurs à l'ordre du jour au Corps législatif. Des agens circulent, répandant l'alarme contre les patriotes. On parle de transaction aux uns et de division aux autres. On ose dire à La Revellière qu'il sera proscrit par les Jacobins, à Rewbell qu'il éprouvera le même sort, à Barras qu'il se repentira du 9 Thermidor. Jamais les robespierristes ne lui pardonneront : on cherche à l'isoler de ses collègues ; on le leur présente comme un chef de parti dangereux ; on dit que le Triumvirat (2) travaille pour le duc d'Orléans ; on parle enfin, comme de chose toute naturelle, de l'assassinat des trois directeurs : les inspecteurs de la salle, des députés et même quelques généraux participent à de pareilles délibérations. On arme les jeunes gens, on les munit de signes de reconnaissance. Plusieurs émigrés quittent Paris, poltrons invétérés, accoutumés à fuir au moment de l'incendie qu'ils ont allumé.

(1) Ce fragment est extrait du tome III des *Mémoires de Barras* que M. George Duruy doit faire prochainement paraître à la librairie Hachette.

(2) Barras, Rewbell, La Revellière.

Les deux armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse manifestent leur indignation contre les royalistes de l'intérieur. Celle du Rhin, quoique républicaine, n'a pas encore fait d'adresse; elle reste contenue par la prudence de Moreau, en harmonie avec les chefs qui n'ont pas la même opinion, ou qui, politiquement parlant, n'en ont aucune. Les meneurs du Corps législatif sont heureusement divisés: les uns agissent par l'Angleterre, les autres par Blankenbourg; Thibaudeau et Tronçon-Ducoudray font des rapports dirigés contre la majorité du Directoire, contre les armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse et leurs généraux : une partie des meneurs voudrait encore attendre les futures élections pour se décider, les autres voudraient agir sur-le-champ; les républicains se préparent de leur côté; tout annonce un choc prochain.

Dans les cercles des prétendus honnêtes gens, on discute sans cérémonie chaque jour sur les moyens les plus simples d'assassiner un ou plusieurs des triumvirs. D'après le système de tout brouiller, qui est celui de Rovère et son talent particulier, il a, d'accord avec ses collègues et complices les inspecteurs de la salle, fait afficher une diatribe de la force armée de Paris contre les grenadiers de la garde du Corps législatif. C'était une heureuse idée pour commencer la guerre civile entre les militaires; prévenue à temps, la police a fait arrêter l'afficheur.

Les royalistes s'organisent, ils éclatent en insolence; les patriotes sont sages, mais résolus, avec la majorité du Directoire, à faire triompher la République, comme ils l'ont fait déjà, par tous les moyens de l'énergie.

Bonaparte, qui a eu fort peu besoin d'encouragemens pour l'intrigue, n'avait pas attendu le moment où nous sommes pour pratiquer ce principe, dont j'ai dû reconnaître le mérite chez Talleyrand, « qu'il faut faire marcher les femmes dans les circonstances importantes. » La femme qui avait servi si utilement son mari lorsqu'il ne l'était pas encore, après le 13 Vendémiaire, Joséphine, n'a pas cessé un moment depuis son mariage d'être utilisée par lui chaque fois qu'il l'a crue nécessaire à ses desseins. Elle a été toujours activement employée dans ses intrigues aux approches de la crise où nous nous trouvons amenés. C'est presque toujours par elle qu'il m'a fait écrire sur la question la plus grave, comme si la correspondance qu'une femme tenait en pareille circonstance n'était pas celle même de son mari. Pour se mettre davantage dans mon intimité et tenir plus sûrement ce que nous croirions devoir rester secret, Mme Bonaparte m'avait demandé de prendre un chiffre de correspondance : elle m'avait, avec sa manie familière, ajouté que ce chiffre convenu resterait à nous deux;

qu'il ne serait pas même vu de son mari; qu'ainsi je pourrais me livrer à tous les épanchemens de mon cœur.

Dans ces momens où se préparait la guerre ouverte, mais où se faisait déjà la guerre occulte avec tous les moyens les plus actifs, lorsque chacun avait sa police et sa contre-police, il fallait bien que j'eusse la mienne, lorsque nous n'étions sûrs d'aucun de nos ministres. Sans que j'attache beaucoup d'importance à tout ce qui se fait ordinairement par voie de police ou se dit en son nom, je n'avais guère pu repousser les soins de quelques hommes qui se présentaient à moi avec tout l'extérieur du dévoûment, du patriotisme et les démonstrations les plus obséquieuses. Parmi ceux qui se faisaient fort de pouvoir nous tenir le plus au courant, parce qu'ils pénétraient partout, Fouché se trouvait en première ligne. Au nom même de tous les antécédens qui lui avaient été le plus reprochés dans la Révolution, il se présentait comme ayant la première initiation, celle qui nous procurerait les meilleurs renseignemens sur tous les partis que le Directoire avait intérêt à connaître et à surveiller. Je recevais donc tous les jours de Fouché des notes policielles.

Les inspecteurs de la salle ont depuis longtemps leur police, D'Ossonville en est le chef. Des cartes et des fusils sont distribués aux conjurés. Bretonnau, l'un des distributeurs, est arrêté. C'est sur Pichegru que comptent les factieux: un extrait de son discours est répandu avec profusion dans les départemens; on l'avoue publiquement pour chef des conjurés. Carnot et Barthélemy votent contre toutes les mesures salutaires qu'arrête la majorité du Directoire: l'un et l'autre paraissent plus rassurés à mesure que la crise approche.

Le Directoire s'occupe de la destitution et du remplacement de plusieurs administrations. Ces mesures sont commandées par les événemens. Le ministre de la guerre veut ménager tous les partis: il a fait baptiser son enfant par Pichegru. Les provocations des royalistes se succèdent au Corps législatif. Marbot, aux Anciens, signale la contre-révolution des Cinq-Cents. Les républicains de cette Chambre ne craignant point d'apostropher les amis des prêtres et de la royauté, ceux-ci vocifèrent contre le Directoire. La résolution relative au Bas-Rhin est rejetée. Les chouans des Conseils continuant à se distribuer les rôles, quelques-uns d'eux s'étaient chargés d'amuser le Directoire. Le président Siméon, ou complice ou dupe, est dirigé à ce sujet vers moi; je lui réponds: « Au lieu de personnalités, vous devriez rendre des lois sévères contre les émigrés, contre les prêtres et contre les royalistes; vous devriez vous occuper des finances, du Code civil et d'autres lois urgentes : voilà le moyen de calmer les

inquiétudes et d'avoir la paix à l'intérieur. » Le député Bailleul fait distribuer une déclaration à ses commettans : il est dénoncé. L'ordre du jour est adopté. Le parti contre-révolutionnaire du Corps législatif compte beaucoup sur Moreau. Un homme, à mon audience, s'est conduit de manière à faire croire qu'il avait des intentions perfides : il est envoyé au bureau central. Il paraît que les royalistes sont déterminés à attaquer le 18. Leurs partisans rentrent de toutes parts dans Paris.

Hoche est confirmé de nouveau dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse. Carnot voudrait que Moreau fût appelé près du Directoire; nous ne le trouvons pas convenable. Il voit bien, dit-il, que nous avons « un parti pris ». Je réponds à Carnot nettement : « Oui : le parti est pris de sauver la République; elle le sera malgré les projets criminels des valets de la royauté... »

Depuis quelque temps j'ai journellement des conférences avec des députés et des patriotes influens : je les mets en mouvement pour préparer le peuple au coup d'État indispensable que j'ai organisé. La Trésorerie entrave tous les services; Rewbell demande que ses membres soient mandés au Directoire : Carnot et Barthélemy font la grimace, ils parlent de ma violence. Je leur dis : « Vous m'accusez de violence, et moi je m'accuse de faiblesse, de n'avoir pas réprimé plus tôt tout le mal que vous avez fait. Chargé par le peuple de défendre notre nouvelle organisation sociale, responsable du maintien de la République, non seulement envers la France, mais envers le genre humain que nous avons appelé à la liberté, j'aurais dû ne pas attendre si longtemps pour lui montrer ses ennemis dans les premières autorités de l'État; le sang versé impunément depuis dix-huit mois l'a été par votre fait : nous aurions eu le retour de l'ordre si vous n'aviez pas paralysé les mesures répressives du Directoire. Le sang innocent retombera sur vous! »

Le 17, je suis informé que le gouvernement va être attaqué. Je crois qu'il est temps de se mettre en mesure de prévenir l'attaque. Je rends compte de l'état des choses à mes deux collègues. Je prépare les premiers ordres pour agir. Je mande Augereau, que j'avais vu tous les jours précédens et qui ne me paraissait pas sans quelque réflexion incertaine et timide sur les conséquences d'un acte politique aussi décisif. J'avais bien pensé à lui donner pour coopérateur Bernadotte, que Bonaparte n'avait pas envoyé à Paris dans une autre intention; mais, ayant plusieurs fois tâté celui-ci dans les visites continuelles qu'il me faisait, je n'avais pu rien obtenir de lui que les protestations vagues d'un dévouement sans bornes et qui ne s'arrêtait à rien.

Parmi tous les autres généraux qui m'obsédaient sans cesse et remplissaient mon antichambre, je reconnus enfin qu'Augereau était ce qu'il y avait de plus loyal, de plus définitif si l'on peut ainsi dire, en patriotisme et en dévouement. Lorsque je lui eus prononcé le mot « demain », je vis en lui ce premier mouvement qui se fait remarquer chez les plus vaillans soldats le premier jour où ils entendent le bruit du canon. Celui d'une révolution politique était pour Augereau une première sensation dans cet ordre d'idées; il avait fait héroïquement la guerre, et passé le pont d'Arcole, mais il n'avait pas été au feu de nos combats intérieurs, il ne s'était point aguerri au 10 Août, au 9 Thermidor, au 13 Vendémiaire, il fallait donc l'aguerrir en un instant.

Augereau me dit, avec une franchise qui n'était peut-être pas exempte de quelque incertitude politique, qu'il n'était pas tout à fait prêt : il manquait de voitures pour transporter les fusils de Vincennes à Paris; il fait informer du retard de l'exécution Rewbell et La Revellière par Izard, son aide de camp. Rewbell, qui avait cru, d'après ma promesse, se réveiller pour apprendre une chose terminée, se met dans une grande colère : « Tout est perdu : je quitte Paris; qu'on selle mes chevaux. » Izard, l'aide de camp d'Augereau, vient me rendre compte de cette sortie. Je cours chez Rewbell, qui était chez La Revellière, où je le trouve; il était dans une agitation extrême et voulait toujours quitter Paris. Augereau, d'autre part, avait dit vouloir retourner en Italie. Rewbell nous parle avec autant de simplicité que d'émotion de songes qu'il a eus les nuits précédentes. Il s'attend à la mise hors la loi. Enfin la faiblesse de moyens et de volonté qu'Augereau laisse voir en ce moment fait croire à Rewbell que tout est perdu. La Revellière et moi, nous cherchons à le dissuader, à le rassurer; il persiste dans son dessein de s'en aller, il sera à cheval sous une heure; alors je lui réponds : « Où iras-tu? Sais-tu bien que les fuyards ne sont jamais reçus aux armées? » Je le conjure de rappeler son courage : il n'y a de salut pour lui et pour nous qu'en exécutant le plan adopté contre les ennemis de la République. Je déclare à Rewbell que s'il se met en défection, il sera arrêté; que je vais faire appel au peuple; qu'il s'ensuivra peut-être des événemens désastreux; mais que je vaincrai sans lui et malgré lui : « Continue donc à vouloir partir, m'écriai-je. Trahis ton devoir et le peuple; Rewbell, couvre-toi de déshonneur! » La Revellière regarde Rewbell, et, se retournant vers moi : « Je sauverai avec toi la République, me dit-il, ou je partagerai ton sort : aucune lâcheté ne me sera jamais imputée. »

Après une conversation longue et même menaçante, Rewbell, convaincu de notre résolution, retrouve ses facultés et reprend :

« Je ne vous quitterai pas. — Eh bien, dis-je, nous attaquerons demain : notre succès ne dépend point d'Augereau, c'est son nom seul qui me l'a fait adopter; il marchera bon gré mal gré. » Rewbell fit l'aveu que ses idées avaient été obscurcies, qu'il était fatigué, mais qu'il irait avec nous. Je le reconduis chez lui et recommande à ses parens de ne pas le laisser seul, ni avec aucun étranger, de le tenir en famille : cela pourra rappeler son courage.

Les amis comme les parens de Rewbell, et Rewbell lui-même, m'ont déclaré que dans ce moment de crise il avait été réellement fou pendant l'espace de plusieurs heures. Ce n'est pas que Rewbell ne fût un homme de tête, il l'avait prouvé; mais il y a des momens où la tête la plus forte est arrivée à un tel excès de tension qu'elle semble pour ainsi dire craquer comme une machine dont on a forcé les ressorts. Tous les rapports survenus dans le jour sont faits pour effrayer sur la force et la détermination de nos ennemis. Ils doivent agir dans la nuit, ce soir peut-être, « Eh bien, il ne peut plus y avoir de difficultés, il ne faut en attendre aucune : il faut marcher en avant sans plus regarder ni à droite ni à gauche, il faut vaincre ou mourir dans la nuit. Toutes mes dispositions sont faites. »

La séance du Directoire fut sérieuse ce jour-là. Le soir j'envoyai chercher Augereau. Je lui dis : « C'est à minuit. » Je prends la plume et lui donne la désignation des postes et les ordres principaux. Je suis prévenu que les Conseils doivent le lendemain décréter leur permanence.

Je me rends avec Augereau chez mes deux collègues. Les ministres y sont mandés; je leur montre les cartes données aux contre-révolutionnaires; des fusils leur ont été distribués : il n'y a pas de temps à perdre; il faut agir comme il a été convenu, pour délivrer la partie républicaine des Conseils. Merlin arrive en hâte et paraît fort inquiet. Mes deux collègues, après avoir exposé le danger imminent qui menace la patrie, prennent la résolution « que la force armée s'emparera des palais des Conseils. Il y sera établi une garde pour que personne ne puisse s'y introduire. Le commandant de la garde du Corps législatif sera sommé d'en livrer les portes et de se réunir aux troupes républicaines; en cas de refus ou d'opposition quelconque, le général en chef est autorisé à employer les moyens de force mis à sa disposition. »

Après avoir tout prévu, tout aplani d'avance, je dis à Augereau : « Partez et soyez prêt pour minuit. Je serai à cheval près de vous. Le Pont-Neuf et le Pont-Royal doivent être occupés avec des canons; la place de la Révolution et les Tuileries seront cernées en même temps; une demi-brigade, dont je disposerai suivant les circonstances, stationnera au Luxembourg. »

Après avoir reçu l'ordre verbal des trois membres du Directoire de remplir sa haute mission, d'où dépend le salut de la République, Augereau se retire. Je laisse mes collègues entourés des ministres pour réunir sur divers points les militaires sans fonctions qui se sont rendus chez moi. Les personnes qui s'y trouvaient, entre autres les ambassadeurs Meyer et Staël, sont également consignées jusqu'à une heure après minuit, où les indiscrétions ne sont plus à craindre. Revenu près de mes collègues, nous arrêtons la rédaction d'une proclamation contre le retour de la royauté et de la Constitution de 93. Revellière et Rewbell veulent que pour tout tranquilliser on ajoute : « Et contre la famille du duc d'Orléans. » Cette famille, toujours poursuivie et toujours abandonnée par ceux qui auraient eu le devoir de la défendre, se trouve toujours comme une concession livrée par la faiblesse à la méchanceté. On a fait périr le père pour se défendre d'être son partisan ; on livre aujourd'hui les enfans par le même principe.

Mais nous ne sommes pas dans un moment où il soit possible de parler raison, et de soutenir des devoirs de justice, même avec ceux qui sont dans nos opinions ; les passions grondent et frémissent ; pour lutter contre celles qui nous attaquent, il faut ne point se séparer de celles de notre parti.

Nos proclamations sont également prêtes. Je rédige avec Scherer les divers ordres aux armées ; François de Neufchâteau montre un grand caractère. Minuit sonne : les colonnes s'ébranlent ; il est ordonné que Carnot et Barthélemy seront gardés à vue dans leurs appartemens. Le premier s'était échappé du Luxembourg. Le jour paraît : je fais tirer le canon d'alarme ; les grenadiers du Corps législatif s'embrassent et fraternisent avec les troupes de ligne.

Augereau avait bu quelque peu de vin de Champagne, pour se préparer, comme dans les jours de bataille : en apercevant Ramel, il lui arrache ses épaulettes et pousse la dureté jusqu'à lui en battre le visage ; puis il les remet à un aide de camp. Il faut bien que l'audace soit bonne en tout, car Ramel, qui ne manquait pas de courage, est stupéfait, il n'ose faire un mouvement : il se regarde comme arrêté de plein droit, par la seule raison qu'il vient d'être outragé.

Verdière, commandant de la place, est chargé de l'ordre d'arrêter les inspecteurs de la salle. Ils étaient réunis à leur salle, au deuxième pavillon, Marsan aujourd'hui. On monte, général, aide de camp, grenadiers, gendarmes, pour exécuter l'arrêté. Lorsque, ouvrant la porte, le général Verdière annonce, l'ordre du Directoire en main, qu'il vient arrêter MM. les inspecteurs, voilà qu'un

cri de tous poussé à la fois ne laisse plus entendre que ces mots : « Ton scélérat de Barras va périr, et toi aussi. » Ce cri retentissant est poussé plus haut que par tous par l'un des inspecteurs, Bourdon de l'Oise, homme roux, aussi violent que robuste. Il s'avance le poing sous le nez, menaçant le général Verdière qui essaye en vain de prononcer le premier mot de l'ordre du Directoire dont il est porteur. Il recule, toute sa suite militaire recule avec lui. Les inspecteurs les jettent jusqu'en bas de l'escalier, et voilà leur porte fermée et le général Verdière descendu avec les siens. Que va-t-il devenir vis-à-vis d'Augereau et du Directoire qui lui ont donné leur confiance ? « Vaincre ou périr, mon général : il faut emporter la place et les hommes », dit à Verdière son aide de camp, homme de tête et de cœur plus que son chef. A la voix de son aide de camp, Verdière remonte avec les siens. On frappe; on est obligé d'enfoncer la porte, que les inspecteurs avaient barricadée. On arrive à eux, on leur porte la main au collet : une lutte s'engage, ils succombent au nombre, on les attache, et on les jette dans des fiacres pour les mener au Temple.

Parmi les inspecteurs était Pichegru, qui, d'abord ayant fait de la résistance, avait fini par reconnaître qu'elle était inutile, et se résignait. Au nombre des exécuteurs d'ordre se trouvait un général Pincot, général réformé, et qui, sans mission et comme amateur, avait de lui-même repris de l'activité pour cette journée. Apercevant Pichegru dont il était l'ennemi personnel, Pincot prend le fusil armé de sa baïonnette de l'un des soldats : il est au moment d'en percer Pichegru, lorsque celui-ci, saisissant l'arme et s'emparant de la baïonnette, la ploie en deux d'une main vigoureuse, ne pouvant la briser, et, après l'avoir mise hors de combat, la rend dédaigneusement au soldat à qui elle appartenait.

On se rend au Temple. Le greffier, voyant arriver cette suite de voitures si matinales, et qui amenaient des députés, c'est-à-dire autant d'hommes inviolables d'après la loi constitutionnelle, le greffier avait pris la fuite, et il ne se trouvait personne pour inscrire les arrivans au registre d'écrou. Ils étaient là dans la cour, attendant un greffier, lorsque, à son défaut, l'aide de camp de Verdière fut obligé de prendre la plume et de faire lui-même les écrous.

Pichegru en particulier témoigna à cet aide de camp combien il était touché de ses procédés honnêtes. Il le pria de recevoir en témoignage de souvenir ce qui lui restait : c'étaient les pistolets qu'il avait dans sa poche, et qu'on n'avait pas songé à lui retirer. C'étaient les pistolets d'honneur de la manufacture de Versailles qu'il avait reçus du Directoire lui-même, en témoignage de sa belle conduite à la tête des armées de la République. Pichegru

désira ensuite savoir le nom de ce général réformé qui avait tout à l'heure voulu le tuer; en l'apprenant, il dit: « Je me rappelle: ah! c'est celui que j'ai été dans le cas de mettre aux arrêts en Hollande pour d'assez vilaines choses. »

M. Thibaudeau, qui était venu de grand matin se réunir comme amateur aux inspecteurs de la salle, eut l'adresse de les quitter à temps et de se glisser, pour se sauver, dans les Tuileries, comme il s'était glissé pour venir. Les vipères savent glisser, parce qu'elles rampent toujours. Le fait raconté depuis par Thibaudeau lui-même est l'une des rares vérités qu'il ait dites dans ses Mémoires.

Mes appartemens renferment grand nombre de députés, de citoyens, de généraux, de militaires. Les opérations d'Augereau épouvantent les conspirateurs, ils se dispersent et se cachent; les Tuileries et les salles d'assemblée du Corps législatif sont fermées: des gardes en défendent l'entrée. Le Conseil des Cinq-Cents s'assemble à l'Odéon, et le Conseil des Anciens à l'École de santé: ils déclarent que les troupes et les républicains ont bien mérité de la patrie; des lois populaires et de circonstance sont rendues; les députés conjurés avec Pichegru, leur chef, sont arrêtés. La conspiration découverte est imprimée et affichée. Les collets noirs sont déchirés et leurs élégans porteurs sont dispersés; pas une goutte de sang n'est versée dans cette mémorable journée qui sauve la patrie!

Dès le 19 fructidor on chercha à soulever le faubourg Saint-Antoine; mais les bons citoyens qui l'habitent firent justice des intrigans qui voulaient les tromper et leur faire méconnaître le but patriotique de la journée du 18.

C'était bien assez d'avoir eu la douloureuse nécessité de faire un coup d'État, qui mutilait à la fois les deux premières autorités de la République, sans y joindre le malheur, et l'on pourrait dire le crime, de tirer un profit personnel de cette journée, et de ne pas en laisser tous les résultats à la République. Mais ce n'est pas ainsi que le vulgaire comprend les grands actes de la politique: il ne peut pas s'imaginer que l'on fasse une entreprise d'autorité sans augmenter la sienne et même sans s'emparer du pouvoir souverain. C'était la chose la plus simple et la plus convenable, selon beaucoup de gens: le conseil m'en était astucieusement donné par des courtisans qui ne croyaient pas me trouver sourd à leurs insinuations, et même par des républicains qui pouvaient penser qu'il n'y avait rien de plus naturel que de m'emparer de la dictature, et qu'elle pouvait être le salut de tous. C'est ainsi qu'Augereau, qui passait en ce moment pour le coryphée du patriotisme, ne croyait point manquer du tout à ses

devoirs ni à sa position en me provoquant sur ce chapitre. Ce qu'il venait de me dire personnellement, il allait le déclamant et le proclamant partout : « Qu'est-ce donc que nous avons fait le 18 Fructidor si nous ne sommes pas plus avancés? Qu'est-ce que Barras imagine? Croit-il qu'il puisse rester encore avec ses quatre collègues! Il faut qu'il reste seul, et qu'il habite seul au Luxembourg. »

Augereau ne tenait pas ces propos seulement à moi, ce qui aurait pu ressembler à une flatterie, il les répétait dans la cour même du Luxembourg, et il les criait sur les toits. Réal, de son côté, alors plein d'enthousiasme pour ,moi disait qu'il n'y avait pas de révolution faite si l'on ne me mettait pas à la tête de tout, malgré moi; que sans cela la révolution du 18 Fructidor n'en était pas une; qu'elle était manquée, privée de toute énergie, et il s'exprimait dans ce sens d'une manière moins décente que je ne le rapporte; que la journée du 18 Fructidor enfin n'était pas du sexe viril; quoique le mot *roi* fût alors aussi impossible à entendre qu'à prononcer, les républicains, tels qu'Augereau et même Réal, ne craignaient point de me l'exprimer parlant à ma personne. Quant à moi, ma conscience me disait trop ce qu'il y avait à penser de tout cela, pour que j'y donnasse une sérieuse attention. C'est parce que j'étais franchement républicain, et pour ne pas cesser de l'être, que j'avais opéré d'une manière décisive au 18 Fructidor; et je remerciai ces messieurs de tous leurs complimens.

Talleyrand était en première ligne de ceux qui avaient dû désirer le 18 Fructidor : il était nécessaire à sa position nouvelle et la consolidait. Talleyrand était aussi de ceux qui, pour se donner l'air de la plus grande coopération dans la victoire, poussaient le plus vivement au châtiment des vaincus. « Il ne fallait pas moins que de les tuer », disait-il, au moins pour rendre hommage au principe de Barère, qui n'est pas tout à fait une vérité, qu'il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. Sans me vouloir donner pour meilleur et plus humain qu'un autre, j'étais bien loin de penser qu'il n'y eût que les morts qui ne reviennent pas; je croyais au contraire que la mémoire des morts innocens peut revenir toujours contre les vivans, et qu'après tant de douloureuses expériences on pouvait regarder l'humanité même comme un bon calcul. Ainsi j'étais vraiment heureux de voir que l'adoucissement des passions eût permis l'adoucissement du triomphe; que pas une goutte de sang n'eût coulé dans le 18 Fructidor, et que la mort restât absente au milieu des mesures de force qui avaient été indispensables. Lorsque je regardais comme une victoire remportée dans la victoire elle-même que nous eussions pu faire substituer la déportation aux exécutions atroces qui ensan-

glantèrent nos premières époques, pourquoi Talleyrand, que, dans ses relations avec des hommes éclairés et par ses opinions antérieures, on aurait pu croire incliné vers la modération, affectait-il d'y manquer aussi formellement, et prétendait-il prendre aussi le haut du pavé et de l'ascendant populaire! J'aime à croire que ce n'est pas chez lui l'acte d'une méchanceté purement gratuite, et qu'en cela comme dans toutes les actions connues de sa vie il y avait encore un calcul d'intérêt, dont son opinion n'était que la révélation.

Carnot et Barthélemy condamnés à la déportation, nous avions à nous occuper de leur remplacement : nous poussions cette opération auprès du Corps législatif, où plusieurs aspirans se présentaient avec leurs titres divers. Or voici le rôle que Talleyrand croyait échu à son ambition, dans cette concurrence à la dépouille des Directeurs déportés.

M[me] de Staël, en faisant Talleyrand ministre, avait cru remplir tous les vœux et les besoins de son ambition; mais ce n'était plus maintenant assez pour lui d'être ministre : « On ne peut, disait-il, que proposer des choses qui ne sont pas toujours adoptées, ou en exécuter d'autres qui souvent vous déplaisent infiniment. On n'a pas comme ministre assez de pouvoir pour faire le bien. Pour cela il faudrait être au moins Directeur. » Le 18 Fructidor, en offrant deux places vacantes, avait donné à Talleyrand la velléité et même l'espérance d'être l'un des remplaçans. Il n'hésita même pas de s'en ouvrir à moi, et commençant par honorer sa franchise dans ce qu'il allait me confier : « Vous êtes, me dit-il, l'homme essentiel du Directoire, l'homme de la guerre pour remplacer Carnot; vous êtes la tête et le bras du Directoire. Si j'avais le bonheur de devenir votre collègue, moi, je me glorifierais de vous obéir en tout comme un enfant obéit à son père. »

L'illusion de ma paternité n'allait pas jusqu'à me faire croire que je trouvasse dans Talleyrand un fils fort tendre ni un homme bien capable pour remplir la place de Directeur. J'aurais voulu d'ailleurs le faire membre du Directoire, que je n'aurais pu en venir à bout. L'opinion de Rewbell sur Talleyrand avait été proclamée par lui si haut, si fréquemment, devant tant de témoins membres des Conseils, que Talleyrand, malgré toutes les intrigues de tous les sexes, qu'il avait encore employées dans cette circonstance, ne pouvait prévaloir contre la déconsidération publique, jointe à un sentiment de crainte universelle sur la perfidie de son caractère.

Merlin, ministre de la justice, et François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, n'ont pas de peine à prévaloir sur Talleyrand : ils sont nommés membres du Directoire, en remplacement

de Carnot et de Barthélemy; ils ne perdent pas de temps pour venir s'installer au palais directorial.

S'il est une victime que les auteurs forcés du 18 Fructidor doivent éprouver le regret d'avoir comprise dans leur coup d'État, c'est bien certainement Carnot, qui depuis la Révolution a rendu tant de services à son pays, et qui ne pouvait être au fond qu'un sincère ami de la liberté. Il a échappé heureusement à la déportation en s'esquivant par une sortie du Luxembourg. J'en fus pour mon compte tout à fait heureux et reconnaissant envers ceux qui ont pu coopérer à cette évasion. Si je n'en avais pas été le premier complice, m'était-il difficile de la prévenir, lorsque j'étais investi de tous les pouvoirs, et que tous les moyens de surveillance comme d'action avaient été mis à ma disposition par la dictature que mes deux collègues m'avaient conférée? Cette dictature n'était-elle pas plus que sanctionnée par tous les militaires soumis à mes ordres, comme par la portion du Corps législatif qui marchait avec la majorité du Directoire?

Carnot a été assez troublé de l'événement qui l'enveloppait, il a été assez agité depuis ce moment dans toute son existence, pour avoir pu croire qu'on ne l'avait pas respectée et que, comme ils l'ont dit, lui et d'autres, on avait voulu le tuer. Il est aisé de répondre d'une manière complète à cet égard. Si l'on avait eu une pareille intention, je le déclare à Carnot, il était plus facile de le faire que de le dire, dans la disposition d'esprit de tous les militaires et des hommes d'action qui se trouvaient à mes ordres et ne demandaient qu'un signe de ma volonté pour donner à leur exaspération les suites de la plus terrible vengeance. Le ressentiment de Carnot a pu égaler l'irritation qu'il portait au Directoire. Il est plus excusable dans cette seconde partie, qui tient à ses malheurs, qu'il ne le fut dans cette irritation perpétuelle dont il nous a renouvelé les scènes pendant dix-huit mois, scènes arrivées au point où Carnot appelant à lui tous les ennemis de notre patrie pour le soutenir, nous ne pouvions plus le séparer de ces ennemis, dans la nécessité où nous étions de sauver la patrie et nous-mêmes de leurs attaques communes. Il paraît, au surplus, que le caractère violent et inflexible de Carnot n'avait pas seulement été combattu par nous, il l'avait été dans sa famille même : il avait, avant le 18 Fructidor, rencontré de bienveillantes contradictions et de fraternelles remontrances dans quelques-uns de ses parens qui lui étaient dévoués de cœur autant qu'ils l'étaient d'opinion à la liberté. Nous trouvâmes l'expression de ces sentimens bien manifestes dans des lettres qui étaient adressées à Carnot au Directoire par l'un de ses frères, interceptées dans la bagarre de la journée du 18 Fructidor. Elles me furent apportées

au Directoire : nous reconnûmes avec satisfaction le langage de sentimens purs qui auraient pu ramener Carnot en l'éclairant, si les passions pouvaient jamais consentir à se laisser éclairer.

Il y a une histoire du Directoire anti-fructidorienne, et qu'on peut appeler au moins très fraternelle relativement à Carnot, puisqu'elle a été avouée par un frère de Carnot, le général du génie Carnot-Feulins. Elle aurait pu être faite par Carnot lui-même, à qui il est arrivé plus d'une fois de se livrer à la pseudonymie, puisque dans cette histoire même on voudrait, par double pseudonymie, donner à croire que même la réponse à Bailleul ne serait pas de Carnot. Entre autres suppositions avancées dans cette histoire, on trouve qu'un adjudant général « appelé Mucherez répandait publiquement, à la faveur du crédit dont il prétendait jouir auprès de Barras, qu'il appelait son ami et dont il faisait voir un diplôme signé de lui comme président d'une société particulière, que s'il n'avait pas été assez heureux pour porter les premiers coups à Carnot, il avait aidé au moins à creuser sa fosse; que cet adjudant général mourut subitement à Troyes, où il était employé dans son grade, accusant son ami Barras de sa mort, bien digne récompense de pareils services. »

Il est possible qu'un mauvais sujet, comme il y en a tant dans les mouvemens révolutionnaires, qu'un énergumène n'étant pas plus démocrate qu'aristocrate, et voulant faire la cour au pouvoir triomphant, ait prétendu se donner l'honneur d'avoir contribué à débarrasser le Directoire de son adversaire le plus considérable par sa place et son opposition. On nous a même rapporté d'autres propos de ce genre, qui prouvent qu'il a existé de tous les temps des fanfarons de crimes, voulant tirer parti de ceux mêmes qu'ils n'avaient pas commis. Il est, par exemple, à la connaissance de plusieurs personnes existantes (notamment de M. Lemaire, doyen de la Faculté des lettres) qu'un général dès lors marquant dans la Révolution et dans la guerre, le général Loison, s'était vanté d'avoir été plus fossoyeur que Mucherez, d'avoir été véritablement l'assassin de Carnot; il ajoutait même à sa vanterie des détails particuliers et hideux, par exemple que « lorsqu'on avait tué Carnot dans le Luxembourg, son corps avait répandu une quantité de sang énorme qui avait inondé la terre, et qu'il avait fallu couvrir et recouvrir pour en dérober la trace. »

La première réponse à faire à ces propos contre Barras, c'est d'abord que Carnot n'avait nullement été assassiné; qu'il survivait en bonne santé et sûreté dans les pays étrangers, où il faisait toutes preuves de sa survivance, en écrivant sa réponse à Bailleul et même l'histoire du Directoire, dont son frère Feulins, quelque bien instruit qu'il pût être, n'a été que collaborateur. Comment,

dirons-nous avec calme, mais non sans reproches, comment celui qui se dit historien a-t-il la singularité de raconter, en haine de ses adversaires, des faits qu'il prouve lui-même être de pure invention, qui conséquemment ne peuvent retomber que sur les auteurs de l'invention? Comment le stoïcien Carnot, amant de la vérité, a-t-il pu lui manquer aussi complètement, en proclamant qu'il la rétablissait? O irritabilité même de l'honnête homme! elle le porte à s'ignorer et à paraître ignorer les choses mêmes qu'il avance contre les autres, et qui se trouvent revenir contre lui-même par la seule lecture de ses assertions.

Quant à moi, qui crois, selon mes opinions et la nécessité de l'époque, n'avoir pu échapper au douloureux devoir de combattre et même de terrasser des adversaires que je pouvais estimer au fond, et que j'avais le désir d'aimer, tels que Carnot, je puis jurer que tout mon vœu et même mon effort n'ont pas été, dans le moment même de la plus grande exaspération, au delà de nous débarrasser de la résistance qui entravait la marche du gouvernement et fomentait le ralliement de ses ennemis; que nos adversaires eussent été, le 18 Fructidor, mis hors d'état de nuire par la destitution forcée ou par leur retraite volontaire des affaires, le but, selon moi, était atteint et complet.

Danton n'en avait pas eu d'autre lors des combats de la Montagne avec la Gironde, lorsqu'il ne soutint pas seulement, mais qu'il provoqua même l'élimination des Girondins hors de la Convention nationale; mais il arriva ce qui surgit trop souvent dans les combats passionnés des révolutions, c'est que les vainqueurs ne sont pas eux-mêmes les maîtres du mouvement qu'ils ont lancé : ils le voient dépasser toutes les limites qu'ils croyaient avoir pu lui assigner; ils voient ces mouvemens, pour ainsi dire, sauter par-dessus leurs têtes, et finir par abattre la leur, en ayant commencé par abattre celle des autres.

Danton, qui avait très franchement demandé l'élimination des Girondins pour que l'action du gouvernement, qui avait à repousser l'ennemi extérieur, ne fût pas entravée, n'avait point eu l'idée qu'il fût possible qu'aucune conséquence de la journée du 31 Mai allât au delà de l'élimination. J'ai entendu raconter son désappointement et même sa douleur profonde lorsqu'il fut décidé que les vingt-deux Girondins appartenaient au Tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à l'échafaud.

Je retrouve cette manière de sentir et de juger dans la mienne même, pour ce qui est de mon fait dans la journée du 18 Fructidor. J'ai le droit de répéter que mon impression ne fut pas plus heureuse que ne l'a été celle de Danton après le 31 Mai, lorsque je vis le 18 Fructidor non seulement sanctionné, mais exagéré

par les lois du 19. Ces souvenirs me sont encore assez pénibles pour que je croie nécessaire d'ajouter une page à toutes celles qui sont déjà écrites sur ces événemens; ils sont assez tristes pour que ceux qui les ont retracés soient dispensés de l'exagération.

Je reconnais donc complètement, et sans restriction, que l'idée de l'élimination de Carnot et de Barthélemy fut tout à fait celle de Rewbell, de Revellière et de moi, qui crûmes ne pouvoir échapper à cette nécessité; mais je jure en même temps, devant le ciel et la terre, que jamais l'idée de leur ravir l'existence n'a été celle d'aucun de nous : nous avons été nous-mêmes menacés dans notre existence, par ceux qui méditaient le même 18 Fructidor. Nous les avons seulement devancés, peut-être de quelques jours, peut-être de quelques heures, peut-être seulement de quelques minutes, parce que MM. les inspecteurs de la salle, rassemblés sans cesse depuis un mois pour délibérer, venaient de se réunir la nuit même pour agir, et qu'ils ont été tout au plus surpris. Non seulement nous n'avons pas voulu tuer Carnot, mais nous avons été heureux qu'il eût échappé à l'arrestation. J'affirme même lui en avoir laissé ou plutôt donné les moyens, en le faisant intimider pour le faire sortir. Je sus à l'instant même comment il était parti, où il était allé; les personnes qu'il rencontra dans le Luxembourg, et qu'il croyait placées là pour l'arrêter, y étaient avec une destination contraire : la preuve en est dans le fait même de l'évasion de Carnot. La conduite que je tins en cette circonstance ne m'aurait pas été dictée par mon cœur, qu'elle l'aurait été par ma politique. L'époque ne comportait plus le régime de 1793. Oui, je le déclare, j'ai contribué à faire sauver Carnot, et, faut-il le dire, ce procédé, que je n'appellerai point générosité, est peut-être ce qu'il m'a le moins pardonné.

Au surplus, les amis de Carnot et ses parens, qui ne peuvent manquer d'être ses défenseurs, disent qu'il n'a point été surpris au 18 Fructidor; qu'il ne tenait qu'à lui de devancer ses ennemis, mais qu'il ne l'avait pas voulu, par la raison qu'il avait le sentiment que « sa victoire personnelle eût été celle du parti royaliste qu'il combattait et qu'il abhorrait », et que le rétablissement d'un pouvoir destructeur de la République, dont il était l'un des fondateurs, ne pouvait manquer de s'ensuivre à cette époque.

Cette défense de Carnot peut être regardée comme la plus forte accusation, si l'on raisonne dans le sens de la République; puisqu'il convient que le triomphe de son système amenait le renversement de l'ordre social qu'il était chargé de défendre.

L'ESSOR

PREMIÈRE PARTIE

I

Lucien Trénis, ajourné l'hiver précédent, devait se représenter devant le conseil de revision.

Il s'éveilla triste, cette corvée lui gâtant la journée. Il éprouvait pour les actes collectifs de la vie un éloignement maladif. La foule l'oppressait. Un enterrement, un mariage, l'atmosphère d'un bal ou l'électricité d'une salle de théâtre surexcitaient ses nerfs à l'excès. Il craignit l'épreuve. Dans une des immenses salles du Palais de l'Industrie, la loi, en gendarme, le saisissait. Désormais il ne s'appartiendrait plus. Nu comme au jour de sa naissance, on allait mesurer son corps, palper ses membres. Il ne serait plus un être de luxe et de sélection, mais, marqué d'un chiffre pour la boucherie, une des mille bêtes fauves de la guerre, toujours menaçante, possible demain.

Qu'elle éclatât, il partirait. Peut-être alors *la Marseillaise*, qu'il jugeait vulgaire, s'enflerait-elle d'un souffle sacré. Il marcherait d'un pas rythmé, emporté par un torrent d'épaules. Sous le feu, il se battrait bien comme un autre. Les Trénis n'étaient point lâches, témoin son grand-oncle de Boisfort et son père, tués l'un à Sébastopol, l'autre à Gravelotte.

Mais, l'ennui du service militaire, la corvée des démarches, l'employé grincheux de la mairie, voilà ce qui le hantait. Puis, la pudeur d'affronter tant de jeunes gens, les uns ironiques, les autres brutaux, comme au collège, les soirs de rentrée, si pénibles pour le nouveau.

Conscient d'être resté, à la veille de ses vingt-trois ans, un enfant de rêve et de solitude, orgueilleux et timide, sachant mal affronter les êtres et les choses, était-ce pour se donner courage et s'affirmer homme, qu'il avait fait de cette nuit une voluptueuse aventure? En amenant dans sa chambre l'étrangère blonde qui dormait si paisiblement, quelle compensation puérile, quelle protestation hardie avait-il cherché dans les baisers de cette jolie personne, modèle à ses heures, Mary Burns, pour les initiés Manon?

Le nom lui parut joli, et il appela, doucement :

— Manon !

Elle ne bougea point. Elle tenait son bras nu ramené sur ses cheveux de soie claire, qu'elle avait tressés pour la nuit en une natte d'enfant. Dans le jour filtré des rideaux, l'ovale de son visage s'allongeait sur l'oreiller. De l'ombre baignait le creux de ses paupières, le coin de sa bouche; une petite oreille, d'une fraîcheur de nacre, se détachait. La gorge délicate se soulevait avec une lenteur paisible, une ondulation profonde comme celle de la mer, dont elle rappelait la puissance mystérieuse et le soupir très doux. Penché sur cette poitrine, il y regardait naître et mourir le flux et le reflux de la vie.

— Manon! dit-il encore.

Elle lui échappait, aveugle et sourde, inoffensive et inquiétante, dans le mystère endormi de l'être. Il l'avait vue pour la première fois chez le peintre Symore, un ami de collège. Elle posait, les épaules et la gorge découvertes. Symore la traitait en camarade, d'un tutoiement dont la familiarité n'avait rien d'exclusif et de jaloux. « Non ! non ! déclarait-il depuis, la place est libre et si le cœur t'en dit?... » Certes ! Un dîner offert à propos, une soirée au cirque, prolongée dans une brasserie pseudo-littéraire, quatre ou cinq rencontres, assez pour s'éprendre d'une passade, et amener la jeune femme à un de ces jolis abandons qui ont la saveur d'un fruit croqué sur la grande route : voilà comment Manon, retrouvant la veille au café Lucien, en compagnie du gros Carbon, lui avait souri tendrement et, cédant à ses prières, avec cette franchise qui tenait lieu chez elle de vertu, lui avait fait la grâce de le suivre, docile amie d'un bonheur qui n'engageait pas l'avenir. D'y penser, cette facile victoire exaltait son amour-propre. Il vouait à Manon la reconnaissance attendrie qu'on doit à une charité spontanée, et que rien de vil n'entache. Car, affranchie par la libéralité d'un ancien amant, mort d'une affection de poitrine, à Biskra, elle ne dépendait que d'elle-même, et de ses caprices. Et la voluptueuse nuit, au clair de lune de la veilleuse, lui revint, chaude aux lèvres comme un parfum de sucre et de gingembre, sans cette honte qui suit,

d'ordinaire, les ivresses des sens. Elle avait, en effet, gardé une noblesse de lignes, et le charme souverain de la beauté, qui subsiste par delà l'oubli de la pudeur et le désordre de la volupté. Pourquoi ressentait-il donc ce malaise ?

Inassouvissement du cœur, déception du désir, regret de n'avoir pu pénétrer l'inconnu de cette âme, descendre au fond de l'eau magique de ces yeux verts ; ou bien, jalousie absurde, en songeant à tous ceux qu'elle avait reflétés, penchés comme lui et inquiets du même trouble, dans le miroir de ses prunelles ? Simplement, ce sommeil persistant le choquait-il comme un acte de sans-gêne, presque une impudeur ? Il ne sut, touché peu à peu d'une pitié protectrice, retenant son souffle pour ne pas disperser le refuge fragile, les limbes où flottait cette âme.

Sans bruit, dans son cabinet de toilette, il se douchait d'eau glaciale, avec un secret orgueil à raidir ses membres jeunes. Le gant de crin rougit sa peau ; il respira, léger, un sang fluide au cœur. Ses poings, levés en haltères, frappèrent sa poitrine, qui sonna. Il jouit à se découvrir des réserves de force et de santé, malgré sa délicatesse, dont on s'inquiétait parfois. La faim joyeuse criait en lui. Une clef tourna dans la serrure. Drapé d'un peignoir, il courut au-devant de Nanische, la vieille nourrice alsacienne qui, depuis vingt-deux ans, les servait, sa mère, son grand-père et lui.

— Chut, dit-il.

Elle tenait en main le plateau du déjeuner et, oppressée par son asthme, reprenait haleine, après quatre étages et un dédale de corridors ; car Mme Trénis habitait au premier, et Lucien, avide d'indépendance, depuis six mois occupait, sur la façade opposée, un atelier sous les toits.

— Tu vas me monter une autre tasse de chocolat !

Elle comprit. Ses gros sourcils se froncèrent, toute sa figure de pomme jaune et rose se plissa :

— Oses-tu ? fit-elle.

Et dans une velléité de résistance qui rendait plus dur son accent d'Alsace :

— *Che* n'apporterai pas d'autre tasse.

— Eh bien, je ne déjeunerai pas.

Elle entra vraiment en colère, le toisa de ses yeux gris. Ne trouvant rien à répliquer, elle murmura : — Si c'est possible ! — et tourna les talons. Lucien l'entendit tousser en s'éloignant, et fut ému, sachant qu'elle pliait. Il se reprocha le ton de sa réponse, revit le dos humble s'enfoncer dans l'escalier. Il fallait qu'elle l'aimât bien, pour servir ainsi ses « Maries Poupées », comme elle les appelait d'un terme méprisant, nuancé de bonhomie !

Il achevait de s'habiller, quand elle revint, avec un second bol et des rôties.

— Merci, Nanische, tu es gentille.

Elle bougonna :

— Elle dort donc, la princesse? C'est-il celle que je connais?

La curiosité lui revenait, bon signe! La curiosité, grand aiguillon et distraction suprême, dans la vie terne des pauvres gens, seul défaut de la servante et qui, chez elle, n'était pas une bassesse, mais une forme aiguë de l'intérêt qu'elle portait à ses maîtres. Lucien ne s'y trompa pas et dit, à mi-voix :

— Elle est bien plus belle!

— Ah! fit Nanische, mi-sceptique, mi-railleuse, satisfaite pourtant, par amour-propre pour lui. Mais sursautant :

— Et si ta mère savait ça. Tu n'as pas de honte?

— Tiens, fit-il en rapportant de la chambre, après un court pourparler avec Manon réveillée, les bottines et la robe afin qu'on les brossât. Nanische inspecta les semelles fines, le volant de la jupe. Cet examen la rassura. Elle passait sur l'étoffe ses doigts rudes, en hochant la tête d'un air si parlant, qu'il crut l'entendre dire, avec cette naïveté du peuple qui avait tant de saveur dans sa bouche :

« Ce n'est pas moi qui aurai jamais des nippes comme cela! »

Puis, avec son grand juron de colère :

« Et je n'en voudrais *sacremant* pas! quand le fils du roi me les donnerait! »

Enfin, pitoyable :

« Les pauvres poupées, il faut bien tout de même qu'elles aient ce plaisir! »

Et là-dessus, se détendant comme un ressort, encore rageuse du chocolat imposé :

— Pourquoi l'as-tu demandé, si on ne le *manche* pas?

Lucien rentra dans la chambre. Manon, assise, regardait autour d'elle. Ses yeux, pareils à de pâles émeraudes, foncées à l'ombre et claires au soleil, suivaient chacun de ses gestes, tandis que son visage gardait une indolence réfléchie. Elle sourit au déjeuner, qu'il disposait sur un guéridon, but à la tasse; le pain grillé craquait sous ses dents; et, ce faisant, elle prenait une expression nouvelle, de grâce enfantine et animale. Alors il se rappela comme elle avait peu parlé. Son silence expressif et le jeu de sa physionomie étaient son plus grand prestige. Qu'eût-elle dit, d'ailleurs, qui n'eût paru banal?

Le silence pourtant pesait. A qui, à quoi pensait-elle? Il y avait de la malice dans son sourire de Joconde, une douceur aimable dans ses mouvemens, mais les beaux yeux demeuraient

impénétrables. Fermée dans le sommeil, elle restait aussi énigmatique, maintenant qu'elle le regardait fixement. Regrettait-elle? Se reprenait-elle déjà? Il la perçut distante et, bien qu'à portée de son étreinte, séparée de ces quelques heures qui avaient consommé entre eux l'échange subtil et irrévocable.

Des mots tendres aux lèvres, il hésitait à employer le *vous* ou le *tu*. Ce dernier, symbole d'intimité dernière, convenait-il encore? Il lui sembla plus délicat de ne pas imposer cette marque de familiarité satisfaite à l'étrangère. Car décidément c'était bien une étrangère, au point qu'il éprouvait le besoin de s'affirmer son bonheur trop court. Il se revoyait, assis en face d'elle, sous les globes de lumière blanche du café. Tandis qu'elle le regardait, il sentait l'ivresse douce et subite d'un vin l'envahir. Sourires, vagues paroles, puis leur retour par la nuit gelée, sous les étoiles scintillantes. Il la suppliait : alors, leur montée à pas de velours dans le noir de l'escalier, et là-haut, la veilleuse éclairant le lit, le premier long baiser et la nuit délicieuse.

Tout cela, il ne l'avait pas rêvé, pourtant!

II

Dès qu'il l'eut mise en fiacre et se fut dirigé vers le Palais de l'Industrie, la corvée le lancina de nouveau, en rage de dents. Une bise aigre soufflait. Dans les avenues sèches et râpeuses, les cailloux perçaient le sol, les angles des trottoirs semblaient plus coupans, les arbres hérissaient mille petites griffes noires. Partout, l'hiver hargneux! Lucien, rétréci dans un paletot, regretta sa pelisse de fourrure, qu'il n'avait pas mise pour ne pas attirer l'attention, et qui l'eût enveloppé d'une si bonne tiédeur.

Des jeunes gens se hâtaient, dans la même direction. Un petit ouvrier à casquette, des garçons bouchers en complet noir et chapeau melon, des employés corrects. Arrivé devant le Palais, dont la froide toiture de verre avait l'éclat du gel, il ne put s'empêcher de songer aux Expositions qui tour à tour s'étalaient dans les salles baignées d'un jour d'aquarium, au Concours hippique, avec ses beaux chevaux, au Salon, avec ses statues et ses toiles nues. N'était-ce pas une exposition encore, devant le conseil de revision, ce défilé de tableaux vivans, d'animaux gras?

Il entrait, par une porte désignée sur les grandes affiches blanches des murs, quand deux gendarmes, au seuil, le tirèrent violemment en arrière, afin de laisser passer un capitaine qu'il précédait, sans s'en douter.

— Non, non! protesta l'officier, gêné par ce zèle brutal, et qui prit les devans, en saluant. Lâché par les énormes mains gan-

tées de daim, Lucien suivit. Son cœur avait bondi, de révolte irréfléchie. Être happé par ces rudes chiens de garde, et ne pouvoir rien dire!

— Pas par là! dit un sergent bourru.

Le ton de l'homme l'irrita. Toute son indépendance se raidit contre la contrainte qui le jugulait, avant qu'il eût rien fait de mal. Il entra dans une très vaste salle, fourmillante. Un bourdonnement l'emplissait. Au fond, sur une estrade que dominait une République entourée de drapeaux, des hommes, pareils à des examinateurs ou à des juges, se tenaient assis derrière une table verte. La poitrine chamarrée d'un général scintillait d'or, non loin d'une tunique galonnée d'argent; et des ceintures tricolores cerclaient les gros ventres d'officiers municipaux.

Peu à peu s'établit un lourd silence d'élément, qui était fait d'imperceptibles craquemens, de respirations confuses, du froissement de centaines d'êtres tassés, un silence que traversaient des toux et des éternûmens, le coup de clairon d'un nez dans un mouchoir. Un rire, tout à coup, faisait onduler un groupe d'épaules, une curiosité dressait des têtes que suivaient immédiatement d'autres têtes, des ondes électriques parcouraient en tous sens cette foule compacte, ramenée à une gaieté fébrile de gamins.

Tous les visages marquaient l'attente. Des gens qui ne se connaissaient pas éprouvaient le besoin de se confier entre eux. Le peuple dominait. Lucien, auquel personne ne faisait attention, se sentait perdu, au milieu de gaillards noueux, à faces rougeaudes. De-ci, de-là, il remarquait les yeux fatigués d'un adolescent pauvre, la mauvaise graisse d'un poussah, le nez astucieux d'un juif. Un boiteux, à l'extrémité d'un rang, accentuait le déhanchement de son corps; un masque lie de vin ricanait. Mais c'était l'exception: la force et l'allégresse fruste l'emportaient partout, larges épaules, biceps gonflés. Au-dessus de la masse émergeait un géant barbu, croisant paisiblement ses bras. Seul, un nain, à côté de Lucien, s'agitait convulsivement, enragé de ne rien voir; et ses coudes pointus agaçaient, comme une agression voulue.

On appelait les noms. Il y en avait de saugrenus, qu'un brouhaha soulignait. Déjà des conscrits défilaient nus. On s'égayait de l'aisance des uns, qui bondissaient sur le tremplin, de l'embarras des autres, qui cherchaient la porte pour s'en aller.

— Silence! grondaient les gendarmes, et le défilé interminable continuait : des grands, des petits, des gars velus comme des boucs, des profils de mouton, des mufles de bœuf, et dans cette chair de toutes provenances, des corps robustes apparaissaient roses de sang, à côté d'éphèbes d'une pâleur de cire.

Excédé, Lucien sentait s'appesantir sur lui une puissance morne. La monotonie des appels l'hébétait. Il songeait seulement que, dans une heure ou deux, il serait libre. Rien d'autre en sa pensée, sinon un regret très vague de Manon envolée, lointaine, et un détachement des choses qu'il aimait le plus, son logement de garçon, ses livres, ses bibelots. Il lui semblait qu'il n'en jouirait plus avec plaisir, comme s'il allait partir immédiatement pour la guerre, ou comme si ces biens d'intimité délicate lui paraissaient écrasés, piétinés par la botte forte du gendarme qui, en le contenant de son plastron bombé, personnifiait la rigueur de l'obligation militaire. Il bâilla férocement. L'atmosphère d'étable l'engourdissait. Et, pris d'un soupçon de nausée, il envia un individu qui saignait du nez, et qu'on envoya se laver à la fontaine.

Son tour approchait. On le prit par le bras. Pressé entre deux barrières, il subit le contre-appel d'un adjudant encombré de listes. Des gendarmes, à l'entrée d'un enclos de planches, le retinrent, puis le poussèrent. Une douzaine de jeunes gens se dévêtaient ou se rhabillaient, le long des bancs. A côté de lui, un séminariste blême, avec une inquiète componction, roulait pudiquement son linge en paquet. Un apprenti serrurier, aux doigts écrasés en spatules, ouvrait des yeux énormes. Un voyou, pareil à une grenouille, se disloquait avec une envie de faire la cabriole, que refréna l'œil torve d'un brigadier. Un homme maladif, à côtes d'ascète, regardait Lucien qui, tout à coup, sous ce regard, éprouva un dégoût du corps humain, dont cependant il était fier pour son propre compte, et qu'il jugeait beau, dans sa fermeté musclée et sa rondeur lisse. On l'appelait. Il grimpa des échelons, l'aspérité du bois lui racla les pieds. Il était sur l'estrade.

Il eut l'impression de figurer sur un théâtre : à ses mouvemens gauches correspondaient une lucidité aiguë et un sens très vif du grotesque. Une patte d'ours tomba sur son épaule; on le calait sous une toise, dont la marque riva son crâne. Autre main mise : le médecin militaire, une serviette pendue à sa boutonnière, et s'essuyant les doigts d'un air dégoûté, le palpait, l'auscultait, lui ouvrait la bouche. — Pas d'infirmités?

— Bon pour le service!

Il tourna les talons, emportant la vision de la table verte, des fonctionnaires ennuyés. Il se rhabillait en hâte, avec un inexprimable soulagement. Un instant, il avait espéré qu'on lui trouverait un cas de réforme. Mais déjà, repoussant ce souhait peu noble, il se retrouvait, avec un plaisir physique, dans les vêtemens familiers qui lui restituaient la personnalité dont il avait dû se dépouiller. Le séminariste rentrait dans l'enclos, extrême-

ment rouge, bien vite enfilait sa chemise, en tournant le dos. Le voyou dégringola, d'un saut de grenouille, les échelons. Et l'ascète reparut, la main sur son cœur qui haletait : on venait de le réformer.

— Par où s'en va-t-on? demandait déjà Lucien.

Mais il dut défiler devant le commandant de recrutement, assis dans une salle à part. Grognon, il soufflait dans ses moustaches, en toisant les conscrits et en leur demandant :

— Montez-vous à cheval? Savez-vous conduire?

Près de lui, un sergent, yeux clairs et jolie moustache, prenait le signalement de chaque individu, en le dévisageant avec un demi-sourire. Lucien s'entendit attribuer : une taille moyenne, un visage ovale, des yeux gris, des cheveux châtains. Signe particulier : aucun.

Quel ouf! il poussa! Devant la porte du Palais, des camelots l'assaillirent, le sommant d'acheter ces papiers coloriés et ces cocardes de rubans que les conscrits épinglent à leurs chapeaux. Il en vit qui, par bandes, escaladaient des voitures, décoraient le cocher d'un emblème tricolore, et saluaient les passans en vociférant, un bras en l'air, la *Marseillaise!*

III

— Hé! Trénis! Que fais-tu?

Le gros Carbon le hélait. Il sortait de la Chambre des députés, gonflé d'importance, un ample portefeuille sous le bras.

— Tu déjeunes avec moi? Au café Anglais? Prenons un fiacre!

Il avait cette manie d'inviter à tout propos. Quitte à se dérober, il offrait toujours quelque chose, depuis sa bourse jusqu'à la protection de son oncle Chartreux, le ministre des travaux publics, auquel il servait de secrétaire. Le moins qu'il fît miroiter était une loge à l'Opéra qui, en cas de convoitise, se transformait en billet d'entrée aux Folies-Bergère, ou à la Chambre. Les naïfs s'y laissaient prendre. Lucien, qui le connaissait, fut dupe, parce qu'il avait grand'faim. Il commandait d'avance une tranche de saumon sauce verte et des côtelettes d'agneau purée Soubise, quand Carbon, consultant sa montre, joua la contrariété.

— Sapristi! Il est plus tard que je ne pensais. Le patron m'attend! Si tu veux, mangeons sur le pouce un morceau en face du Ministère, chez Huchebœuf?

C'était un marchand de vins infâme, qui nourrissait les petits employés. Lucien comprit : Carbon réalisait une notable économie. Quelle nécessité de se ruiner pour un ami dont il n'attendait rien?

— Non, non, fit-il, si tu es pressé. Ce sera pour une autre fois.

— C'est cela, quel jour veux-tu? Samedi? lundi?

Et détournant la conversation :

— Accompagne-moi un peu, nous causerons.

Il était de ces égoïstes féroces qui, ayant horreur de la solitude, se font reconduire à l'autre bout de Paris, et là, d'une brève poignée de main, se débarrassent du malheureux qu'ils ont, de rue en rue, attiré par l'appât de leur fausse cordialité. Lucien l'escorta, pour parler de Manon. Carbon salua quelqu'un qui filait sur l'impériale d'un tramway : c'était son quatrième coup de chapeau.

— Tarpin-Malus, le sénateur.

Et il ramena les yeux vers son portefeuille, ne désespérant pas d'être quelque jour, lui aussi, le monsieur qu'on salue; il loucha même avec complaisance sur sa boutonnière, que fleurissaient le ruban académique et l'ordre du Nicham. Mais une femme très élégante les dépassait; elle lui arracha un compliment cru, qui sauta de sa bouche comme un gros crapaud dans la boue. Lucien sursauta, et la femme rougit, flattée peut-être, car guettant les voitures, sur le point de traverser la chaussée, elle se retourna pour voir ce crocheteur bien mis, qui venait de l'insulter. Cette hure de suif aux poils roux ne lui déplut sans doute pas, car elle esquissa une moue fugitive qui fit déclarer à Carbon, d'un ton de regret :

— C'est dommage, mais je n'ai pas le temps!...

Et sentant qu'il scandalisait :

— C'est qu'il y a des femmes qu'on prend avec du sucre, mon bon. D'autres préfèrent le caviar. Le tout est d'avoir l'œil!

Il l'avait. Certaines de ses bonnes fortunes stupéfiaient. Comment des femmes délicates, tout au moins d'apparence, pouvaient-elles s'éprendre de la sereine goujaterie du sire; par quelle perversité d'oreille goûtaient-elles ses propos, alors que Lucien, un homme, et sans pruderie, était constamment froissé, et ne pardonnait à Carbon que par lâcheté, en faveur d'une camaraderie de trois ans, à l'École de droit et dans les brasseries du boulevard Saint-Michel?

N'importe, parler avec lui de Manon, à présent, l'eût choqué. Mais l'autre, si bavard, n'en souffla mot. Réduit la veille au rôle désobligeant de comparse, la préférence accordée par la jeune femme à son ami l'avait piqué. Il enviait encore Lucien en y songeant, de même qu'il l'enviait pour son existence facile, l'air dégagé dont il traversait la vie, plein d'espoirs et d'illusions, alors que lui se consumait en ambitions pratiques et médiocres.

— Adieu, fit-il, à un de ces jours.

Et avant de rentrer au Ministère, il se glissa chez un pâtissier, où il dut déjeuner d'un sandwich et d'un verre d'eau.

Saumon sauce verte, purée Soubise, garçons noirs évoluant comme des clowns autour des petites tables de neige! Misérable Carbon, avec son café Anglais! Y manger seul, d'autre part, eût été chose triste, dont il ne fut pas même tenté. Si Manon était là, encore! Elle lui manqua du coup, extrêmement. Il avait faim, mais faim d'elle aussi. Et il souhaita de toutes ses forces le merveilleux, le féerique hasard qui l'amènerait à l'instant. Que de fois il avait rêvé ainsi la surprise, l'aventure, l'héritage, tout ce qui est trop beau pour se réaliser, le prodige qu'est pour le vagabond la pièce d'or luisant dans le ruisseau.

Un vieil homme, rencogné sous une porte cochère, le regardait venir, d'un air humble et sournois. Sillonnée par mille petites rides sales, sa tête, aplatie sous un chapeau trop grand, rentrait dans ses épaules gibbeuses; il tendit la main, tandis que ses yeux, divergens, épiaient les sergens de ville. Lucien passait sans rien donner, flairant une de ces pauvretés louches qui rapportent plus qu'un bon métier :

— Ayez pitié de moi, je n'ai rien mangé depuis deux jours!...

C'était vrai, pourtant! Des êtres semblables à lui ne mangeaient pas à leur faim. Quel crime et quel remords pour les riches! Il eut honte du misérable sang-froid avec lequel il passait, volontairement distrait, devant ces loques humaines. Sait-on jamais, d'ailleurs, à qui l'on a affaire? Dans le doute.... Un demi-tour! Il glissait une pièce blanche dans la main noire. Aussitôt le maigre masque s'épanouissait, montrait la face béate d'un de ces pauvres, gras comme des chiens nourris d'eau de vaisselle. Ce ne fut qu'un éclair. Les traits se tiraillèrent, et plus nasillard, l'homme gémit :

— Oh! merci bien, mon bon monsieur. Le bon Dieu et la sainte Vierge vous le rendent!

— Comptez là-dessus! fit une voix sarcastique. — Et Lucien se trouva en face d'un individu grand et sec, jeune encore, tout en noir, qui, sortant de la maison, avait surpris son aumône.

— Tiens, c'est vous, docteur?

Michel Favas, médecin à l'hôpital Necker, avait hérité de la fortune et de la clientèle de son oncle, le docteur Lucret-Favas, un des grands praticiens du faubourg Saint-Germain. C'est à ce titre que, depuis la mort du vieillard, qui comptait les Trénis au nombre de ses anciens cliens, il entretenait avec eux des relations suivies, et soignait le grand-père, M. de Vertsève, affligé de rhumatismes aigus.

La sympathie que toute la famille portait au jeune docteur

s'attendrissait de la pitié due à la perte affreuse qu'il avait faite, trois mois auparavant : sa femme et ses deux petits enfans, enlevés en huit jours par la diphtérie. Son désespoir avait fait craindre pour sa vie et pour sa raison. Sa profession absorbante, par bonheur, l'avait repris. De tout temps, il avait inspiré à Lucien un intérêt très vif, joint à cette contrainte qu'inspirent les tempéramens autoritaires, un ton incisif et un perçant regard.

— Ah! vous placez bien vos charités, fit-il en ricanant. Tenez, votre homme est déjà parti. Gageons qu'il va faire un bon petit déjeuner d'huîtres et de vin blanc. Car je le reconnais, le gaillard, il m'a passé par les mains à l'hôpital, et j'ai une mémoire qui ne pardonne pas. Maintenant, il mendie sous les portes. Autrefois, il se faisait écraser dans la rue.

— Vous dites?

— Je dis : il se faisait écraser. Métier lucratif! Un pauvre vieux traverse d'un air effaré le boulevard, au moment où une voiture de maître arrive grand train : il perd la tête et se jette sous les pieds des chevaux. Clameurs de la foule, procès-verbal, transport chez le pharmacien, lésions internes, forte indemnité. S'il a la chance d'avoir une fracture, c'est une rente pour la vie. J'en ai attrapé un comme cela, qui n'a plus recommencé. J'étais convaincu qu'il n'avait rien, j'ai feint de croire à l'urgence d'une opération terrible. Il a tenu bon jusqu'à l'amphithéâtre, mais quand il a vu chloroformer deux ou trois patiens, et gicler le sang sous les couteaux, il a tout avoué. Où allez-vous?

— Déjeuner n'importe où, fit Lucien. Je viens de passer devant le conseil de revision, ce qui a duré fort longtemps.

— Déjeunons ensemble alors, dit Favas, si pourtant ma misanthropie ne vous fait pas peur. Mais restons dans le quartier, car je veux voir un ami, un jeune sculpteur de grand talent, dont vous ne connaissez sans doute pas les œuvres, ni même le nom : Martial Guépratte?

— Non, dit Lucien, avec un geste qui s'excusait.

— Allons chez Poulard. Mon ami habite rue du Moulin-de-Beurre.

Chemin faisant, Lucien racontait ses impressions désagréables, le contact grouillant, la poigne des gendarmes.

Acerbe, Favas dit :

— Et pourquoi pas? Quels égards voulez-vous qu'on ait pour vous? A quel titre? Est-ce qu'un artiste comme Guépratte, qui donne des promesses de génie, n'aurait pas été condamné à faire un piètre soldat, à s'abrutir trois ans dans une caserne, si par bonheur on ne lui avait reconnu un cas de réforme? — Il haussa les épaules : — Démocratie stupide, tout le monde électeur, jus-

qu'aux crétins et aux goîtreux, tout le monde soldat, même les prêtres! Ah! ce sera beau, la guerre de demain : ces troupeaux qui lâcheront pied, écrasés per un ennemi invisible, ces multitudes si compactes qu'elles crèveront de faim, dans l'impossibilité de se nourrir. D'ailleurs, qu'importe! puisque la mort est la loi sacrée! mourir pour mourir...

Un découragement amer, et qui partait du plus profond, décomposa son visage. Il dit, sans lien apparent :

— Tenez, une des choses les plus pénibles de mon métier, et sur laquelle je ne puis me blaser, c'est l'impuissance de mes ressources contre la maladie et la souffrance. Tous les matins, par ce froid rigoureux, c'est une queue de pauvres gens à la porte de l'hôpital, une rangée de regards fiévreux qui implorent le lit blanc, le pain blanc, l'asile; des femmes, des vieux, des enfans. Et je suis forcé de faire un choix — si restreint! — moi qui voudrais leur ouvrir à tous grandes les portes! Il y en a de trop malades, et ceux-là, qui auraient le plus besoin de mourir en paix, je n'ai pas le droit de les accueillir, les demi-malades non plus, ils voleraient la place des autres. Je ne puis admettre que ceux dont la constitution est assez atteinte pour exiger des soins, assez résistante pour offrir des chances de guérison. Les autres!...

Il allongeait le pas, et Lucien sentait que le plus noir était ce qu'il ne disait pas, les ténèbres dans lesquelles il tâtonnait avec ce bistouri au cœur, la douce femme, les chers petits qu'il n'avait pu sauver, et que la mort bête et scélérate avait volés, arrachés à ses efforts éperdus.

Ils déjeunaient dans l'arrière-salle du cabaret.

A l'entrée, derrière le comptoir, le père Poulard, un bloc de viande, surmonté d'une tête phénoménale, avec une trompe et des yeux fins d'éléphant, servait chopine aux ouvriers. Une salle venait ensuite, où les petites gens du quartier déjeunaient. Dans la pièce du fond, n'entraient que les privilégiés auxquels il clignait de l'œil. Il criait : « Mme Poulard! » et quand, non moins énorme que lui, elle avait émergé du sous-sol, il allait serrer la main à ses hôtes et leur soumettre le menu.

Peu de restaurans de luxe étaient aussi bien assortis que le sien en poissons, pâtés de gibier, primeurs. Son café était célèbre parmi les gourmets. Et au lieu d'être harcelé par un garçon déplaisant, on voyait paraître la fille de la maison, Mlle Eugénie, une rousse au teint de lait imperceptiblement bleuté, aux yeux pâles, toute légère dans sa robe que relevaient les fanfreluches d'un tablier à bavette. Les peintres et les sculpteurs de Montpar-

nasse la connaissaient bien, et on la proclamait honnête ; du moins on ne lui savait pas d'amourette.

— Ah ! vous n'étiez jamais venu chez Poulard ! dit le docteur, qui expliquait les mérites de ce singulier cabaret et conseillait des pieds de mouton au blanc, une renommée de l'établissement. Alors Lucien s'avisa que Favas ne mangeait ni viande ni poisson, faisait maigre.

— Ne faites pas attention, je suis en train de devenir végétarien. Depuis plusieurs semaines, la viande me lève le cœur. Le meurtre des bêtes innocentes, l'idée que je me nourrissais de cadavres m'a tout à coup paru un acte immonde, oui, sauvage et immonde, fit-il en élevant la voix. Avez-vous jamais regardé brouter les moutons, regardé leurs yeux si doux, si vagues ? Et les grands bœufs pâles, dans les interminables convois des trains, passant leurs mufles aux barreaux ? Du reste — il haussa les épaules — je suis persuadé, contrairement à la généralité de mes confrères, que la viande n'est nullement nécessaire à l'homme, et qu'on s'alimente aussi sainement, sinon mieux, de laitage et de légumes !

Il disait cela de sa voix coupante, en regardant, avec un froncement de narines, la tranche de filet saignante que l'on venait d'apporter. Cette fois encore, il dépassait, en irritation, la note juste ; et Lucien, même s'il s'était senti porté à partager ses opinions, eût éprouvé, devant cet accent absolu, l'envie de le contredire. Cependant, il le savait bien, ce n'était pas à lui qu'en avait l'humeur souffrante du médecin ; et il s'en convainquit, ému, rien qu'à la façon lasse dont il le voyait piquer des bribes dans son assiette, sans pouvoir les porter à sa bouche.

Le silence était tombé. Favas, appuyé sur un coude, se laissait aller à une rêverie si douloureuse et si profonde, que Mlle Eugénie n'osa la troubler. Interprétant le regard, bien indécis pourtant, que lui jeta Lucien, elle se retira d'un pas léger, gracieusement. Un long instant coula, pendant lequel ils regardèrent tous deux courir des mouches sur la nappe, attentifs à leur aile de gaze, à leur corselet noir et brun, à leurs pattes en scie fine. Favas rabattit son bras, elles s'envolèrent.

Il commanda brusquement le dessert, d'un ton d'autorité qui peina Lucien ; il voyait bien que le veuf, sans s'en douter, cédait à un accès de misogynie, souffrait de la présence de la jeune fille, évitait de la regarder lorsqu'elle se penchait entre eux.

— Du café ! dit-il.

Un immense découragement nageait dans ses yeux noirs ; ils prenaient une tristesse d'encre, un noir funéraire.

— Accompagnez-moi chez Guépratte, demanda-t-il. Vous

verrez de belles choses, et je sens que je n'aurais pas le courage d'y aller seul.

Il dardait son couteau à dessert contre son pouce, et faisait ployer la lame d'acier, très coupante. Il la regardait avec une tension absorbée. Sans savoir de quoi, Lucien eut peur. Il insinua :

— Vous n'avez pas goûté ce gorgonzola, il est excellent.

— Non, dit Favas, c'est de la vie désorganisée, de la corruption.

Et cette fois encore, sans enchaînement visible :

— Ah ! que certains jours mon métier me fait horreur ! Je voudrais me fuir et le fuir, fuir le sang, le pus, la chair malade. Et ne pouvoir guérir, et ne rien savoir !... Allons-nous-en !

Le père Poulard fit l'addition sur une ardoise. Ils sortirent.

IV

— C'est là !

On se serait cru hors Paris. Entre une vacherie et un cabaret borgne, peint d'un affreux rouge, une remise tenait le fond de la cour d'une maison lépreuse, que défendaient une concierge et une marmaille dont le teint s'écaillait sous une sorte de gale bizarre. Derrière les fenêtres glauques, de rares faces transparaissaient noyées. A l'angle de la cour, une bande de terre, plantée de vieux petits arbres crevassés, s'allongeait entre deux murs, si étroite qu'elle inquiétait, comme une gageure absurde. L'endroit exhalait une odeur de pierre gâtée, d'eau triste.

Favas, faute de sonnette, frappait à la porte de la remise, puis à une autre porte plus petite, qui donnait contre un poulailler. Sachant que le sculpteur n'ouvrait pas toujours, il le héla de toutes ses forces, en se nommant. Au bout d'un moment, la porte lourde s'ouvrit, et, dans l'entre-bâillement, Martial Guépratte surgit, mince, d'une distinction de race en ses habits d'ouvrier, la figure jaune et tourmentée, peu de barbe, et d'admirables yeux dévorés de fièvre, qui clignaient au grand jour. Tout son visage portait l'expression du rêve ardent dont on venait de le réveiller. Interrompu en plein effort d'âme, il balbutiait, en introduisant gauchement les visiteurs, non sans avoir jeté un regard méfiant sur l'étranger.

Lucien surprit ce regard et s'en voulut d'être venu là, en intrus, sans titre que son goût vif pour les arts et ses essais de peinture, vanité puérile d'amateur.

L'atelier le frappait par sa nudité sévère ; à peine un divan

d'où jaillissait le crin, un fauteuil boiteux, quelques livres, de grands moulages blancs. La chaleur d'un poêle luttait en vain contre l'humidité des murs. Il leva les yeux. Sur un échafaudage en l'air, une jeune femme, en sarrau gris, achevait la statue en pied d'un homme nu, fendu dans un élan de lutte et brandissant un épieu. Au bout du pont de planches, le modèle, bel Italien à peau brune, indiquait cette pose, campé dans le même écartement de jambes. Son sourire affichait on ne sait quoi de servile et de satisfait, comme un orgueil à être vu, posant pour cette jeune fille. Car ce devait être plutôt une jeune fille, à la façon hautaine dont elle abaissa, vers les nouveaux venus, un visage mat, très beau, à nez épais de Slave. Elle leur avait lancé le froncement de sourcils olympien d'une artiste en crise de travail, qui craint qu'on la dérange; et elle le laissait bien voir, à la façon dont elle reprit sa tâche, le dos tourné. De sa nuque raide, casquée de cheveux de lin, s'échappaient, seule faiblesse et seul abandon de sa tenue, quelques frisons rebelles, sur un cou de Minerve.

Guépratte parlait. Elle était singulière, cette voix, enfantine et absolue, avec de soudaines chutes, comme s'il éprouvait une lassitude à s'exprimer. Et tout à coup l'accentuation s'élevait, nette et vibrante. En certaines émotions, quelque chose d'étrangement fêlé prenait le cœur. Son masque, torpeur et torpille, correspondait à la vie parlante de ses yeux, tantôt éteints et tantôt flamboyans. Ses mouvemens avaient la même langueur et les mêmes soubresauts de fièvre; et Lucien étonné, séduit, sentait là quelqu'un de rare.

Mais le sculpteur s'interrompit pour congédier, au fond de l'atelier, une très vieille femme, qu'on pouvait prendre pour une statue, tant elle se confondait avec l'immobilité blême des plâtres. Assise sur un fauteuil de pierre, le visage creux et dévasté, les mamelles flasques, les côtes zébrées, le ventre ridé, elle se leva, effrayante et vénérable, gagnant le paravent derrière lequel gisaient ses nippes.

Guépratte disait :

— Elle me sert pour des études de nu, tout un travail préparatoire. Je rêve l'enlacement d'un couple symbolique : la Luxure et la Mort.

Lucien demanda vivement :

— D'après la *Tentation de saint Antoine* de Flaubert?

— Oui, vous connaissez?

Vexé d'un doute, à cet égard, il phrasa comme pour lui-même la fin du dialogue, avec l'espoir que la jeune femme l'écouterait :

La Mort. — Je te découvrirai ce que tu tâchais de saisir, à la lueur des flambeaux, sur la face des morts, — ou quand tu vagabondais au delà des Pyramides, dans ces grands sables composés de débris humains. De temps à autre, un fragment de crâne roulait sous ta sandale. Tu prenais de la poussière, tu la faisais couler entre tes doigts; et ta pensée, confondue avec elle, s'abîmait dans le néant.

La Luxure. — Mon gouffre est plus profond! Des marbres ont inspiré d'obscènes amours. On se précipite à des rencontres qui effraient. On rive des chaînes que l'on maudit. D'où vient l'ensorcellement des courtisanes, l'extravagance des rêves, l'immensité de ma tristesse?

Là-haut, l'Italien souriait, en sa servilité d'animal louant son corps; il n'avait rien dû comprendre. La jeune femme n'avait point bougé; et Lucien, malgré lui, au risque de paraître indiscret, ne pouvait détourner les yeux de ce groupe, d'une singularité nouvelle pour lui. Il regardait vivre, de la vie des contours et du jeu des muscles, pétrie et caressée par les mains nerveuses de l'artiste, la statue de boue grise, le sosie bien supérieur au modèle qu'elle vivifiait d'un souffle, toute tendue dans son œuvre.

Guépratte se laissait aller à expliquer son projet, l'enlacement de la grasse Luxure et de la Mort maigre.

— Oui, conclut-il, ce serait beau, mais...

Le feu dont avaient rayonné ses traits pendant l'évocation magique s'éteignait, en prévision des difficultés, de ces jours de dégoût noir où l'on voudrait mourir.

Favas demanda :

— Ne voulez-vous rien nous montrer?

— Non, non.

Il guignait cependant une forme enlinceulée sous une toile; car, par pudeur d'artiste ou instinct de propriété jalouse, il dissimulait ses œuvres aux yeux des visiteurs. Favas s'était levé, sachant qu'il devait lui faire doucement violence. Près d'un baquet et d'une selle en bois, une petite maquette l'attira. Il n'eut pas de peine, et Lucien non plus, à reconnaître un roi Lear échevelé dans la tempête et accompagné de son fou. Ce n'était qu'une ébauche, et bien que réduit aux proportions d'un bibelot tragique, ce rien promettait une œuvre intense. Le visage accablé du vieux roi, la grimace du bouffon formaient un contraste poignant. Lucien ne dit rien, mais regarda Guépratte, dont les yeux cherchaient les siens, avec cette inquiétude altière de l'artiste qui, tout en provoquant le jugement d'autrui, s'y estime supérieur. Certainement, ce silence fut éloquent, car Guépratte rendit au jeune homme, qui en sentit tout le prix, un regard de brève communion d'âme. Favas hochait la tête.

Alors Guépratte encouragé releva le suaire qui cachait la statue. Le médecin, qui la connaissait déjà, dit :

— Io, harcelée par le Taon !

Femme encore, avant sa transformation en génisse, mais animalisée déjà par deux petites cornes jaillies de la chevelure, la vierge, d'un recul éperdu qui tordait son torse et renversait sa tête, protégeait sa face d'un bras ; l'autre ramait dans l'air, écartant le Taon invisible, déchaîné par la cruauté d'Héra. Son visage se crispait d'angoisse, et jusqu'au bout de ses cheveux hérissés en lanières, jusqu'à la pointe de ses seins gonflés et de ses doigts recroquevillés, elle trahissait l'horreur et l'affolement de la torture. Ses yeux, de larges yeux auxquels on pouvait reconnaître les yeux de la bête sacrée qu'apaiserait enfin le souffle de Zeus, exprimaient une épouvante divine. Des violences de muscles rétractés ou bandés brisaient désespérément la mollesse du corps féminin. Il se dégageait de cette œuvre un tel paroxysme, que tout d'abord on recevait un coup en pleine poitrine, et que l'on ne savait pas, de saisissement, si l'on devait s'irriter ou s'abandonner à l'ivresse généreuse que suscitait un effort aussi mâle et aussi hors de toute convention. Il était difficile, en effet, de ne pas être choqué, plus difficile de ne pas être emporté par cette force du talent.

Anxieux, Guépratte se taisait. Lucien, troublé aux larmes par une de ces défaillances qu'on ne peut ni prévoir ni maîtriser, et qui viennent du temps qu'il fait, de l'heure, d'un état d'âme instable, exhalé du plus obscur de nous, sentit ses yeux se mouiller. L'émotion de l'œuvre trop vivante le gagnait, un attendrissement pour cette faiblesse de femme aux abois, une sympathie irrésistible pour ce petit sculpteur chétif qui voyait si grand et rêvait de faire si beau. Guépratte le surprit, essuyant ses yeux pleins de larmes. L'artiste, à cette vue, remué d'une ardeur qui lui montait des entrailles, rougit jusqu'au sang, plus et mieux que si on l'eût comblé d'éloges. Honteux, repoussant l'admiration qu'il craignait de ne pas mériter, avec une délicatesse à s'accuser, il dit, s'adressant à Favas et évitant de regarder Lucien, un enfant pourtant, mais qui venait de lui causer une joie des plus vives et des plus pures :

— Trop d'intensité? Oh ! on me l'a déjà dit. Je m'attends à ce qu'on me le reproche au Salon, si toutefois on daigne me le reprocher, fit-il avec l'amertume d'un inconnu, d'un incompris. On trouvera cela brutal, et l'on aura raison. Comment concilier, reprit-il avec un geste d'impuissance, la beauté qui est le repos et la vie qui est le mouvement?

Il se tut, et comme s'il voulait invoquer un grand exemple, mais qu'il n'osât, dans l'humilité de sa faiblesse, il dit, à Favas toujours :

— Ah! j'ai reçu les photographies que j'attendais de Rome, dix figures de la chapelle Sixtine.

Il demanda à Lucien :

— Les connaissez-vous?

Il déplia un rouleau : de grandes photographies se déroulèrent. C'était le prophète Jérémie, la barbe dans sa main, et le coude sur son genou, plongé dans une mélancolie à laquelle il semblait que dix siècles ne pussent suffire. C'étaient les augustes Sibylles aux yeux de mystère : la *Sibilla Libica*, ouvrant le livre prophétique, tournant et abaissant de haut son regard sagace et dédaigneux; la *Sibilla Delfica*, un égarement sublime au visage, écoutant les voix de l'abîme. Puis, des figures sans nom, beaux corps de femmes, en des élans passionnés ou contenus, avec des expressions de rêverie extraordinaire ou de douleur infinie. Plus loin, Adam s'éveillant et souriant gravement à la vie. Ailleurs, une Ève qui étend sa main vers le fruit défendu, une Ève ramassée dans son désir, robuste et charnelle, portant une convoitise animale dans ses yeux presque farouches.

— La beauté, dit tout bas Guépratte, la beauté dans l'extrême force! Quel rêve encore, le *Moïse* cornu, à barbe de fleuve, avec sa majesté redoutable et monstrueuse. L'homme qui a fait cela n'est-il pas dieu?

Il roula lentement les photographies, tout triste et découragé de se sentir si peu.

— Faire violent et que cela reste beau! répéta-t-il obsédé. Il ajouta : — Je voudrais relire Baudelaire. N'est-ce pas lui qui a dit :

> Je hais le mouvement qui déplace les lignes,
> Et jamais je ne pleure et jamais je ne ris.

— Oui, dit Lucien; il ne put s'empêcher d'ajouter, tant son désir d'obliger Guépratte était vif : — Voulez-vous me permettre de vous prêter mon Baudelaire; je le possède dans l'édition originale avec le supplément des pièces condamnées. Vous l'aurez demain.

L'autre se défendit, accepta pourtant. Favas se leva pour partir. Lucien se demandait, en regardant la jeune femme : « Comment pourrons-nous la saluer? » Mais elle se retourna juste à point pour leur faire une légère inclination de tête, accompagnée d'une ombre de sourire. Dans la cour, Guépratte les accompagnait; le froid le prit, il frissonna.

— Rentrez vite, dit Favas.

Ils lui serrèrent la main et partirent. Un long moment ils restèrent silencieux. Il parut à Lucien, comme il allait interroger

Favas, que la figure du médecin, détendue dans l'atmosphère cordiale de l'atelier, se contractait à nouveau, dans l'isolement et le froid des rues.

— Il a une amie silencieuse? insinua-t-il.

Favas dit nettement :

— Une amie, en effet, et si l'on vous dit qu'elle est autre chose à Guépratte, soyez certain qu'on en aura menti.

Lucien acquiesça, curieux et confus de l'être :

— Certainement. L'apparence...

— Quelle apparence? C'est une jeune Russe, pauvre et indépendante. Elle est venue à Paris pour être artiste ; elle a dû, à cet effet, rompre avec toute sa famille. Son père est le général Souwrieff. Fière et honnête, que devenir? Par bonheur, elle a fait la connaissance de Guépratte, un jour, dans le petit « bouillon » d'ouvriers où il mange et où elle venait acheter des portions. Il lui a offert, sachant qu'elle ne pouvait faire cette dépense, la moitié de son atelier et elle profite de ses modèles. Mlle Souwrieff a du talent, elle a la foi, elle admire Guépratte; il la conseille. Et jamais elle n'a été pour lui qu'un camarade d'élection. Elle a une clef de l'atelier, elle vient le matin. Ils ne prennent pas même leurs repas ensemble. Et voilà!

— Mais comment Guépratte n'est-il pas amoureux?

— Qui vous dit qu'il ne le soit pas? Le contraire est aussi possible, je n'en sais rien, il ne s'est jamais confié à moi là-dessus, déclara Favas d'un ton presque bourru. Je vous répète seulement que cette communion de travail entre ces deux êtres ne cache rien d'équivoque.

— Guépratte est donc bien chaste?

— Absolument chaste, autant qu'un prêtre, qu'une vierge. Toute sa vitalité nerveuse s'use en création. Il aime son art et les statues qu'il fait, voilà tout.

— Et il est pauvre?

— Il ne meurt pas de faim.

Là-dessus, Favas dit :

— J'ai quelques malades dans le quartier, il faut que je vous quitte.

Il avait repris son visage creusé, ses yeux d'un noir terne; l'idée fixe, le regret inguérissable, l'angoissaient.

— Merci, dit Lucien, de m'avoir fait connaître votre ami.

Favas lui tendit la main sans répondre, une main froide et dure, qui ne serrait pas.

V

Mme Trénis était assise au coin de la cheminée, un écran la protégeait de l'ardeur des braises. Les hautes lampes versaient sur ses cheveux blancs et sa robe de faille héliotrope une lumière dorée. Le salon exhalait cette odeur d'aromates propre aux chapelles où de belles dames sont venues faire leurs dévotions. Rien qu'à cette atmosphère de recueillement mondain, qu'avivait le très fin parfum du samovar, Lucien aurait reconnu, s'il l'avait oublié, que sa mère avait reçu tout le jour.

— Bonsoir, maman.

Il lui baisa la main coup sur coup, une main de cire, aux mille imperceptibles rides, dont les doigts portaient de précieuses bagues et étaient onglés en pointe, d'un blanc d'ivoire si pur qu'il n'avait connu qu'à elle de tels ongles.

— Comme tu viens tard! J'étais inquiète!

Il s'était assis sur un pouf bas, devant elle, sous le regard de ses beaux yeux bruns, et il n'y avait indépendance ni vanité de jeune homme qui tinssent, il se sentait redevenir petit garçon, sous ces yeux qu'il avait toujours vus aussi éclatans, aussi chauds de tendresse, depuis le temps où elle se penchait sur son berceau.

— Quels beaux yeux tu as, maman!

— Tu trouves, mon chéri? fit-elle, flattée dans ce qui lui restait de coquetterie et avec cette mélancolie qui semble dire : « Autrefois, oui, j'étais belle. »

Elle dit :

— Raconte-moi ta journée. Pourquoi n'es-tu pas venu me voir ce matin avant de partir?

Il éluda :

— Je m'étais levé tard. J'ai dû courir à cette corvée. Pas amusant, ah non! Figure-toi que j'ai rencontré ensuite le docteur Favas qui m'a gardé à déjeuner.

Mme Trénis parut surprise et intéressée :

— Comment l'as-tu trouvé?

— Un ours... très gentil du reste. Il a l'air malheureux comme les pierres, le pauvre garçon.

— Ah! dit-elle, quelles consolations veux-tu qu'il trouve, n'ayant pas le bonheur de croire? Ce n'est pas en se raidissant et en maudissant qu'on peut reprendre courage à vivre après un tel malheur!

— Ah! maman! fit-il, sous-entendant des objections.

Il ne croyait pas, et se rappelait le chagrin qu'il avait fait à sa mère, deux ans auparavant, en lui avouant qu'il avait perdu la

foi et que pratiquer désormais lui semblerait une hypocrisie inacceptable. Croyante, elle avait beaucoup pleuré et ne s'était résignée qu'à la longue, dans l'espoir qu'il changerait, lui demandant seulement, par respect bien féminin des conventions, qu'il l'accompagnât quelquefois le dimanche à la messe.

Elle soupira :

— Oui, je sais... mais il changera d'idées. Il en changera ou il se tuera.

— Il est vrai que le suicide seul... et Favas a dû y penser plus d'une fois. — Il revoyait le médecin, à table, faisant ployer sur son doigt la lame du couteau. — Ah ! reprit-il, on a beau dire, un Dieu qui permet de telles souffrances, tant de misères et tout le mal qui règne sur la terre !...

— Lucien ! dit-elle à son tour. Ce fut le rappel à une trêve, l'invitation à ne point troubler leur affectueuse entente, le repos qu'elle avait bien gagné, à sa délicate satisfaction, car elle aimait le monde et croyait devoir se ménager d'opportunes relations dans l'intérêt de son fils.

Il lui raconta sa visite à Guépratte, essaya, — car elle n'était pas artiste, malgré le don particulier qu'elle avait de découvrir des bibelots et des meubles anciens, — de lui faire comprendre l'enthousiasme que lui avait inspiré le sculpteur et le commencement d'affection qu'il lui vouait déjà, d'où il espérait qu'une bonne amitié pourrait sortir.

— Ah ! fit-elle, peu convaincue, tu crois ?

Elle se défiait des artistes et elle n'augura rien de bon de l'histoire de la jeune Russe, confidence qu'ensuite il regretta. Tout ce qui sortait de l'ordinaire semblait à Mme Trénis louche et dangereux.

— Je ne comprends pas trop, dit-elle, que tu places tes sympathies chez des hommes de talent, je le veux bien, mais dont l'existence n'a ni la régularité nécessaire à l'équilibre des facultés ni la tenue morale qui vous assure la considération des gens sérieux. Oh ! tu es parfaitement le maître, ajouta-t-elle bien vite, mais pourquoi ne pas te lier avec des jeunes gens de ton milieu, il y en a de « si bien ».

— Cite-m'en un, chère mère, dit Lucien un peu piqué. Ce n'est pas Carbon, j'imagine, ni Roger Hardeuil ?

Elle ne releva pas la pointe, voulant rester dans la tiédeur de son bien-être ; et rappelée à un détail qu'elle oubliait, elle tira d'un livre à couverture de vieille soie un coupon de théâtre.

— A propos, voici une baignoire pour la Comédie-Française. Justement M. Carbon vient de l'envoyer. C'est pour ce soir :

Phèdre. Comme Mme Dionée et ma filleule étaient là, je leur ai offert deux places.

Elle ajouta :

— J'ai été bien aise de leur faire ce petit plaisir, elles n'en ont pas trop. Cela a paru ravir Ève-Lise. Elle était très en beauté aujourd'hui.

Lucien ne put s'empêcher de dire :

— Veux-tu parier que ces places seront revenues à Carbon au dernier moment, et qu'il n'aura su qu'en faire ?

Et comme elle repoussait cette supposition désobligeante, il lui raconta l'histoire du déjeuner. Elle en rit, du bout des dents, et indulgente :

— Chacun a ses défauts. J'ai toujours trouvé ton ami Carbon plein d'égards pour moi.

C'était une allusion au peintre Symore, négligent, qui ne leur avait pas envoyé de cartes pour l'ouverture d'une exposition. Lucien sourit, connaissant le point faible de Mme Trénis ; une marque de déférence la flattait plus que tout.

— Eh bien, petite mère, tu as bien fait d'inviter les Dionée. Nous irons voir *Phèdre*, quoique j'aie plus envie de dormir... Qui as-tu vu d'autre ?

— Mais les Anthénar, le colonel Charpe, la belle Mme Noyzé, Mme Hardeuil et ses filles, la vieille Mme Matha, Mme d'Artigues, et Mme Braüm, que j'oubliais.

Au fur à mesure, il les évoquait, les Anthénar, le président et sa femme, modelés l'un sur l'autre par la vie, arrivés à parler et à penser de même, deux vieilles figures de magots bonnes à se faire pendant au coin d'une cheminée. Le colonel Charpe, chef de division au ministère de la guerre, un raseur pointilleux, d'une politesse cassante. La mère Matha, asthmatique et boiteuse, qu'il détestait, parce qu'elle colportait les cancans, les inventait au besoin. Mme d'Artigues, la femme d'un avocat à la Cour de cassation, une petite chèvre noire et barbue, prompte à se cabrer, d'un entêtement incoercible, mère de sept ou huit chevreaux noirs et malfaisans. Mme Braüm, la femme du banquier, une grasse juive, dont le teint bilieux gardait un reflet d'or et dont la robe bruissait à la façon des billets de banque.

Dans tout ce monde, Lucien ne comptait de sympathies que pour la bonne Mme Dionée et Ève-Lise, Mme Noyzé, et Clotilde Hardeuil, si dédaigneusement belle à seize ans, avec son flot de cheveux *auburn*, son teint éclatant de fée. A côté d'elle, Ève-Lise avait dû paraître bien pâle, en sa robe modeste, sa grâce frileuse et rétrécie. Mme Trénis l'aimait et la protégeait : une vieille amitié l'attachait à Mme Dionée, veuve comme elle, et très

appauvrie depuis la mort de son mari, ruiné par des spéculations hasardeuses.

Mme Trénis disait :

— Mme Hardeuil a demandé de tes nouvelles avec insistance, elle se plaint que tu ne voies pas davantage son fils.

— C'est un serin, fit-il avec tout le mépris qu'il pouvait ressentir pour un grand bellâtre uniquement occupé de sa toilette, jouant aux courses, et méprisant tout ce qui n'était pas riche ou titré.

— Mais Clotilde ?

Il ne répondit pas, sachant bien qu'elle ne lançait pas ce nom au hasard, et qu'elle y joignait d'inavouées espérances, trop lointaines d'ailleurs pour n'être pas précaires, comme au plus beau parti qu'elle pût rêver pour lui. Certes, il se fût montré bien difficile en ne trouvant pas Clotilde à son gré ; quoiqu'il lui en voulût de ressembler tellement à sa mère et à sa sœur aînée, dont la morgue s'accentuait en un port de tête altier. Elles étaient millionnaires ; eh bien, après !

— Leur tante d'Aubuzon est bien malade ! dit Mme Trénis.

— Et elles vont hériter ? demanda-t-il ironiquement. Qu'elles sont à plaindre !

— Voilà ton grand-père.

M. de Vertsève entra, petit, voûté, la figure osseuse et glabre, vêtu de noir, avec cette correction sévère et digne qui convenait à un ancien président de cour d'appel. Il avait donné sa démission, lors de la réforme de la magistrature. C'était le regret de sa vie, bien qu'il n'eût pas cru devoir agir autrement. Détestant le régime républicain et parlementaire, il ruminait une amertume qui se mêlait à tous ses propos. Il était bien souvent en désaccord avec les goûts et les idées de Lucien, et c'eût été une cause de conflit dans le ménage, si M. de Vertsève avait gardé toute la verdeur qu'il montrait encore, cinq ans auparavant. Mais il déclinait, la vue et l'ouïe affaiblies ; il y avait plus d'automatisme que de force persistante dans son attitude, et bien souvent il était absent, alors qu'on le croyait là, enfoncé dans un de ces silences glacés dont il avait l'habitude.

Lucien s'écria avec effusion :

— Bonjour, grand-père !

— Bonsoir, dit le vieillard après un temps ; et sa main qui ne se livrait pas, son visage qui restait insensible, cette fois après tant d'autres troublèrent le jeune homme comme un blâme informulé, une défiance qui n'existait pas. Ce n'était que la sécheresse d'une âme blasée, qui se meurt aux émotions du dehors. Mais Lucien avait l'âge où l'on veut être recherché, choyé ; son égoïsme n'admettait pas celui de son grand-père.

Il sembla qu'une petite bouffée froide fût entrée dans le salon. L'intimité s'en ressentit.

VI

Mme Dionée et sa fille occupaient déjà la baignoire. Elles avaient dû dîner en hâte, prendre l'omnibus, du fond de Vaugirard.

En voiture, Mme Trénis avait dit à Lucien, qui se tenait raide pour ne pas froisser son plastron :

— Mais au fait, c'est jour d'abonnement !

Et elle ajoutait, passant par-dessus quelque scrupule inavoué :

— D'ailleurs, je suis sûre que ces dames sont parfaitement mises !

Elle venait de songer que les Braüm seraient dans leur avant-scène et Mme Noyzé au balcon. Son premier coup d'œil la satisfit. Tout en noir, Mme Dionée était la correction même, et Ève-Lise parut charmante, dans une robe gros bleu, échancrée en V. Un ruban de velours faisait ressortir la blancheur de son cou. A ce ruban pendait une croix de filigrane d'or, enchâssant des roses de belle eau. Mme Trénis, qui les lui avait données au jour de l'an, lui sut gré de l'attention. Affectueuse, elle retint les deux femmes sur le devant, mais Mme Dionée la força d'accepter sa place. Elle était énorme et agile, très fine sous son masque empâté, au milieu duquel un petit nez se retroussait, sur une bouche d'enfant.

La considération amicale qu'elle témoignait à Lucien, se nuança du sourire dont elle salua leur coude-à-coude. Elle savait bien que son embonpoint la rendait un peu ridicule, et elle se le faisait pardonner en se rencognant d'une façon discrète, respirant sans bruit.

Lucien se tenait derrière Ève-Lise ; il avait eu l'impression flatteuse qu'elle l'avait trouvé bien, à son entrée, et il revoyait la vivacité avec laquelle elle s'était retournée pour lui sourire. Très à l'aise, en son habit léger, il exagérait sa désinvolture.

L'entr'acte finissait. Des files d'habitués regagnaient leurs fauteuils. Certains, debout, le dos à la scène, envoyaient aux loges de petits saluts. Il tombait du lustre une lumière abondante et terne, d'or éteint. Lucien avait trop chaud, et le brouhaha de la salle lui rappelait le grouillement confus du Palais de l'Industrie, lui suggérait, sous l'habit noir conventionnel, les corps de tout âge et de toute structure qui apparaîtraient, grotesques, si le théâtre devenait, subitement, la salle du conseil de revision. Le contraste, à cette idée baroque, s'accusait entre les gars frustes de la matinée et ces mondains à figure pâle et fatiguée, qui

avaient tous un air de famille et semblaient liés par une franc-maçonnerie. Il y avait là des visages sur lesquels il ne savait mettre un nom, mais qu'il reconnaissait pour les avoir vus aux premières, ou dans le monde. Beaucoup même l'agaçaient, par l'insolence tranquille de leurs yeux clairs.

Quand il eut, en se penchant à droite et à gauche, passé la salle en revue, il lui fallut en revenir au petit chignon d'Ève-Lise, qui, tordu à l'anglaise, sous un chapeau de feutre, lui bornait l'horizon. Pendant un instant, il ne regarda plus que ce joli tampon de cheveux châtains, le cou très fin, sous le ruban de velours, les épaules tombantes, la grâce mystérieuse de la taille. Ève-Lise sentit peser sur sa nuque ce regard, qui l'attira. Rien qu'en ployant son cou et en redressant son buste, elle dessina, d'un trait, sa minceur élégante. Son visage, dans le clair-obscur de la baignoire, rayonna du charme inexprimable d'un regard et d'un sourire d'ombre, quelque chose d'aussi doux et d'aussi pénétrant que l'arome du bouquet de violettes qui s'exhalait de sa ceinture.

Elle avait rarement cet air de bonheur. Fallait-il l'attribuer au théâtre? Lucien voulut lui parler, et bien que familier, ainsi que l'y autorisait une connaissance de plusieurs années, il ne trouva pas tout de suite une phrase, même banale. Pourquoi? — Il ne ressentait à l'ordinaire ni gêne ni timidité vis-à-vis d'elle, et cependant un sentiment nouveau, né de la seconde, lui montrait, dans la petite amie d'hier et de toujours, la jeune fille en train d'éclore, l'être en fleur, particulièrement exquis et inquiétant ce soir-là. Devant cette candeur suave et noble, il éprouvait à la fois une pudeur de sa clairvoyance et une honte, en face de cette vierge, lui qui connaissait le mal et avait profané l'amour. A quoi se mêlait pourtant l'orgueil mâle et absurde, de la prépondérance qu'il en tirait.

— Voici le programme, dit-il en se penchant vers elle, et il lui offrit du même coup sa lorgnette. — C'est Mlle Bartet qui joue Phèdre; Mounet-Sully : Hippolyte.

Les trois coups retentirent. Chacun les perçut d'un petit tressaillement dans le dos. Le silence à mesure descendait, il devint rigoureux, quand, avec une lenteur magistrale, le rideau se leva.

Lucien écouta sans enthousiasme. Il songeait à l'*Hippolyte* d'Euripide, qu'il jugeait autrement poignant, à travers la traduction de Leconte de Lisle. Dans le chef-d'œuvre de Racine, la phraséologie allégorique, les métaphores disparates le rendaient injuste envers la noblesse des sentimens et l'âme délicate des personnages. Aussi bien, l'accablement de sa journée trop rem-

plie pesait sur lui, et il savait combien les sensations dépendent du moment. L'entr'acte venu, il courut acheter chez un confiseur de la Place une boîte de caramels verts au chasselas, délicieusement acides, pour Ève-Lise.

— Oh! dit la bonne Mme Dionée, sans manteau! Vous auriez pu prendre mal!

Ève-Lise, qui venait d'en offrir à Trénis et à sa mère, tendit la boîte à Lucien :

— C'est très imprudent!

Mais il vit bien qu'elle était touchée.

— Ah! les Braüm, dit-il en voyant se remplir une avant-scène. Tiens, qui donc est avec eux? M. Braüm a l'air d'avoir fait un mauvais coup. Parions que le gros monsieur rouge auquel il donne la meilleure place est un dindon qu'il va plumer.

Il voulait faire rire Ève-Lise, Mme Trénis lui jeta un regard irrité.

— C'est une mauvaise plaisanterie, maman, ne vous fâchez pas. D'ailleurs leur fils est très bien, avec sa figure poupine et ses yeux noirs caressans, le *choli* Éphrem. Regardez, Lise! C'est dommage qu'il ait les épaules voûtées de sa race; avec son menton relevé, cela compose un singulier mélange d'arrogance et de bassesse. Bah! — reprit-il avec un claquement de doigts, pour répondre aux nouvelles marques de mécontentement que donnait sa mère, — qu'ils soient comme ils voudront, ça m'est égal!

— Quel enfant terrible! soupira Mme Dionée en secouant la tête, très amusée.

Ève-Lise, pour faire diversion, fit passer les caramels.

La pièce de nouveau se déroulait. Lucien y prêtait une attention plus soutenue, gagné peu à peu. A ce moment, un mouvement de bras, un drapement de robe soulignant la hanche, accusèrent la féminité de l'actrice. Ce qu'il y avait de passionné dans la langueur fiévreuse de Phèdre apparut à Lucien tangible et matérialisé, son regard s'attacha aux bras nus, aux pieds nus sous le maillot chair. Son plaisir esthétique se dédoubla; et ce lui fut une jouissance encore, car il savait bien que sous la forme et le masque de Phèdre, qu'il voyait se mouvoir et entendait gémir d'une voix triste et pure, l'actrice, en corps et âme, existait pour son propre compte, si bien qu'il ne savait si cette attraction fugace qu'il ressentait le portait vers Phèdre ou vers l'interprète.

Que de fois, dupe d'une émotion semblable, avait-il senti vivement le charme trouble de la plastique théâtrale, abusé par ce prestige de la rampe qui met en lumière et en relief tout ce que la femme y livre d'elle. Que de fois il s'était laissé prendre à

l'illusion qui lui montrait, par exemple, la vieille Mlle Coryse de l'Odéon, toute jeune et désirable, sous le chatoiement des étoffes et le mensonge des fards! De là, à divers degrés, la séduction irritante qu'exerçait sur lui tout ce qui touchait au théâtre, décors, oripeaux, mirage des actrices, depuis la plus haute, étoile d'Opéra, ballerine en corolle de gaze, gymnaste souple, jusqu'à la saltimbanque de foire qui grelotte en maillot rosâtre. Ne revoyait-il pas, tel soir d'années disparues, un geste de la grande tragédienne de l'époque, levant le bras si haut qu'il distinguait, sous la manche fendue du blanc péplos, le creux blond de l'aisselle?

Là-dessus, il évoquait subitement Mme Noyzé, peut-être parce qu'elle avait un air de grande amoureuse, avec sa prestance et sa figure mobile, éclairée d'yeux pareils à des diamans noirs. Si bien qu'à l'entr'acte, il dit :

— Vous ne sortez pas? Je vais saluer Mme Noyzé.

— Et les Braüm? insinua Mme Trénis; mais il fit le sourd.

Il savait Mme Noyzé placée au balcon, du même côté qu'eux, juste au-dessus de leur baignoire, peut-être. Il songeait à la coquetterie et aux raffinemens de toilette qu'on lui prêtait, se rappelait un bavardage surpris entre Louisa, femme de chambre de Mme Noyzé, et Nanische, au cours duquel Louisa énumérait les richesses de linge dont regorgeaient les armoires de sa maîtresse.

« La belle Mme Noyzé! » Sa mère et lui l'appelaient malicieusement ainsi, depuis le jour où elle avait dit devant plusieurs personnes, avec une assurance drôle : — « Oh! je suis très belle et je ne m'en cache pas; je suis parfaitement faite. A Trouville, il y avait toujours cent personnes pour me voir sortir de l'eau! » Elle n'ajoutait pas ce que pensait de cela son mari, grand homme roux à torse de cent-gardes, portant la moustache et l'impériale cirées. Leur mariage avait fait beau bruit à Alençon. Fille d'un riche usinier de l'Orne, fougueuse, despotique, toujours à cheval et suivie de lévriers, elle s'était amourachée au cours d'une chasse de la belle mine de M. Noyzé, alors lieutenant de cuirassiers, pauvre et endetté. Pour forcer la main à ses parens, elle avait exigé qu'il l'enlevât, et leur union rendue indispensable, elle l'avait enrichi de sa personne et de sa fortune.

Depuis longtemps, il avait donné sa démission, menait la haute vie, faisait des affaires. Ils avaient un grand garçon de quinze à seize ans, adonisé, bichonné, traité en poupée par la mère, joli comme une fille, et dont le vernis élégant recouvrait un être fin et aimant, trop sensible pour ne pas souffrir de bonne heure, et pour lequel Lucien ressentait une de ces amitiés de collège qui attachent les grands aux petits. Il le plaignait d'avoir une

mère aussi frivole et un père... Mais comment définir M. Noyzé? Il possédait ce maintien épaulé, carré, qui répond d'avance à tout, et une réputation d'escrime qui paralysait les mauvais sourires, depuis qu'il avait tué, le plus correctement du monde, un clubman trop spirituel, M. de Blaynes.

S'il fallait croire, d'ailleurs, tout ce qui se dit! Pourquoi l'amitié qui unissait le couple au sénateur Tarpin-Malus, ce vieux renard jacobin, n'eût-elle pas été désintéressée? Les Noyzé n'étaient-ils pas riches, bien qu'après le krach des mines d'argent on les eût proclamés ruinés? En tout cas, leur fortune apparente, sans que les sources qui l'alimentaient fussent bien établies, les cautionnait dans le monde. Mme Trénis, peu encline à croire le mal, les croyait calomniés, comme ceux qu'on envie.

Lucien s'attardait sur le palier du foyer, quand des chuchotemens, suivant d'une flambée de poudre toute nouvelle gloire parisienne, soufflèrent :

— Hélys Fonpers! Hélys Fonpers!

Avidement, il regarda le poète célèbre des sonnets d'Atalante, l'auteur de *la Robe de Nessus*, roman d'une sensualité ardente et d'une magie de style extraordinaire. Quelques semaines auparavant, on avait acclamé à la Comédie-Française son drame en vers : *Lucrezia Sarpi*. Jeune encore, il remplissait Paris de ses succès, de ses bonnes fortunes, de la légende qui se formait autour de son dandysme et de ses excentricités. Les journaux illustrés avaient reproduit ses traits, mais aucun n'avait pu rendre la vigueur expressive de ce visage de prince maure, aux arêtes si fines et si nobles, ni la splendeur de ses yeux fauves, ni la patine chaude et mate de son teint.

Accompagnant la comtesse Gorska, que suivait le mari, sur des jambes torses de basset, Fonpers s'avançait la tête haute, un sourire félin aux lèvres, unique en sa façon de monter l'escalier de marbre, d'un pas lent, sous ces regards d'apothéose. La femme à laquelle il parlait, d'un air caressant et impérieux, semblait fière de l'effet qu'ils produisaient; elle rengorgeait, avec une grâce voluptueuse, un cou de cygne. Devant eux les habits noirs s'écartaient et se refermaient en un sillage, courtisans du triomphe.

Une ivresse courte, une admiration violente, saisirent Lucien : un dieu, un jeune dieu venait de passer, nimbé de grâce et de force, avec un amour de femme en litière à son orgueil. Il se jugea bien peu de chose, envia le talent de Fonpers, son bonheur. Dans l'ingénuité de son âge, quelque chose d'amer creva en lui. Devenir cet homme, dominer la foule, ou seulement, très obscur, être un grand artiste comme Guépratte!

Il en oubliait Mme Noyzé. Elle lui apparut à l'autre bout du

foyer, son fils à côté d'elle, comme un page. Elle s'avançait grande et souple, et ses yeux, le reconnaissant, lui dispensèrent ce rayonnement noir qui était leur sourire. Il fendit la presse, et aux premières paroles :

— Avez-vous vu Fonpers?

Elle demanda, ironique :

— Est-il avec Mme de Canges ?

— Non, avec la comtesse Gorska.

— Déjà ? fit-elle, non, je ne l'ai pas vu.

Elle ne méconnaissait pas le génie du poète, estimait seulement qu'on parlait trop de lui, feignait de croire que tant d'adulation pourrait le gâter : jalouse au fond, comme beaucoup de femmes, parce qu'il brillait dans une sphère supérieure, adressait son culte à des mondaines titrées auxquelles elle ne se comparait que pour se juger plus jeune et désirable. Désirable, certes, elle l'était! Et les regards des hommes qui les coudoyaient le disaient bien, regards qui, tenant peu de compte de ses deux jeunes gardes du corps, agaçaient singulièrement Lucien.

— M. Noyzé ne vous a pas accompagné? demanda-t-il, par un appel mental à la protection que le bras robuste du mari conférait à la jeune femme.

— Non, il est souffrant, d'un bobo au genou. Il s'est heurté je ne sais où, l'autre jour, à bicyclette.

Si l'impertinence de son ton faisait douter de la nature de ses sentimens envers son mari, ceux qu'elle vouait à son fils n'eurent rien d'équivoque, et un éclair de tendresse presque animale illumina sa figure lorsqu'elle ajouta :

— Vous savez que je monte aussi? J'apprends avec mon petit Serge.

L'adolescent enthousiaste dit :

— Oh! maman a tout de suite appris. Elle a un chic!

La sonnette de l'entr'acte tintait.

— Nous battrons le record cet été, dit Lucien, je m'entraînerai avant.

— Venez donc au manège, dit-elle. Serge vous écrira les jours et heures. Ce sera amusant de monter ensemble.

Il promit. Avec cette vivacité d'imagination qui lui montrait tout en éclairs, il se représentait la jeune femme sous ce costume d'homme, blouse et culotte bouffante, si disgracieux pour qui ne sait le porter, mais d'une séduction si perverse chez certaines. Inquiet, il lui semblait que Mme Noyzé était bien grande. Il eût préféré, pour elle comme pour lui, le cheval ; et la vision d'une amazone qu'il escortait passa, au trot, dans les allées de sable de la forêt de Fontainebleau. *Elle* tournait vers lui ses beaux yeux

de diamant sombre; la cerise de ses lèvres saignait, fendue au milieu et offerte au becquètement.

Il fut tout étonné de se retrouver dans la baignoire, un instinct machinal l'y avait reconduit. Ève-Lise et les deux femmes lui firent l'effet d'étrangères. Il ne se réhabitua que peu à peu, en respirant l'odeur tiède du petit bouquet de violettes, en reprenant possession du chignon brun et de la nuque fine d'Ève-Lise, qui lui masquaient une partie de la scène.

Mais le sens des vers lui échappait, quoiqu'il les perçût distinctement. Une émotion tumultueuse et vague l'agitait, sans qu'il sût si c'était son bref et suggestif entretien avec Mme Noyzé, ou bien le passage auréolé de Fonpers, qui remuaient ainsi son cœur avide, insatiable de sentir.

Puis, un apaisement se fit. Il se dit qu'il était délicieux de vivre avec cette intensité, cette complexité fugaces. Sa fatigue même donnait à ses sensations une acuité fiévreuse. Deux joies, en ce flot trouble, subsistaient, deux joies chastes, deux joies hautes parce qu'elles semblaient dénuées de tout intérêt personnel immédiat. C'étaient, la précieuse connaissance liée avec Martial Guépratte, et l'infiniment suave présence d'Ève-Lise.

VII

Trois semaines après, il achevait de s'habiller pour aller rejoindre, au manège de la Porte-Maillot, Mme Noyzé, et s'avisait que sa bicyclette, remisée en bas, à la garde des concierges, avait besoin d'une réparation, quand le timbre vibra. Il ouvrit à Serge, essoufflé des cinq étages.

— J'ai voulu vous éviter le dérangement, maman ne peut monter ce matin.

Il jeta son chapeau tyrolien sur une chaise, releva, d'un geste caressant, ses cheveux bouclés, en cherchant des yeux, instinctivement, un miroir. Son costume de bicycliste, gardé par coquetterie, moulait sa poitrine et ses hanches d'un jersey bleu, sur lequel s'ouvrait un veston court; une culotte dégageait ses jambes, nerveuses et fines sous des bas à côtes mi-couleur. Il était charmant, comme en travesti. Et, regardant Lucien avec un regard affectueux, il rappelait tellement sa mère que sa séduction en prenait une grâce équivoque.

— J'espère que Mme Noyzé n'est pas souffrante?

Lucien goûtait fort ces leçons en commun, où sa supériorité lui permettait de jouer le rôle de moniteur, soutenant la jeune femme, courant à ses côtés, prêt à lui ouvrir les bras en cas de chute. Elle partait, ma foi! Et légère, et souple, très gracieuse

en jupe courte. Le rose de l'audace et l'ivresse de l'effort allaient bien à sa figure éclatante; elle respirait avec un sourire d'oppression exquis, tandis que, sous le petit plastron de chemise d'homme, sa gorge s'enflait et s'abaissait en vague douce.

— Non, une migraine seulement.

Serge n'ajouta pas que cette migraine suivait une scène de rentrée de bal, faite par son père. Habitué à dissimuler ses émotions, il souriait en montrant les dents, qu'il avait petites et blanches. Lucien ne se douta pas que ce sourire eût voulu mordre, et que l'enfant redoutait et haïssait son père. C'était ainsi pourtant, soit que, par des maladresses ou des brutalités, M. Noyzé se fût aliéné ce cœur féminin, soit que, surprenant aux portes des discussions étouffées, Serge eût pris parti pour sa mère, étant tout son caractère, tout son sang. Il demanda :

— Je ne vous dérange pas, au moins?

— Pourquoi donc?

Serge fit, avec une malice provocante :

— Vous auriez pu cacher une belle dame dans un placard, celle avec qui je vous ai rencontré avant-hier?

— Où donc?

— Faites l'ignorant! Place de la Madeleine, au marché aux fleurs. Vous lui avez même acheté une gerbe de mimosas et d'œillets. Je passais en fiacre, avec maman. Elle est bien jolie, cette dame.

— Ah! dit plaisamment Lucien, vous vous y connaissez donc, à votre âge, polisson!

Et souriant, flatté :

— C'était Manon.

Il ne l'avait pas revue, depuis la nuit voluptueuse, ne l'avait pas même recherchée, par dilettantisme, gardant meilleur le souvenir poétisé des caresses, craignant peut-être de s'attacher à elle, ou détourné par son flirt avec Mme Noyzé. Cette rencontre, en six semaines, avait été la seule. Il est vrai que Manon, ainsi qu'elle le lui avait confié, avait été soigner sa mère malade, à Vannes. Voyageant seule? — Hum! Son inconstance était légendaire, ses coups de tête innombrables; mais le bon était qu'on la retrouvait la main tendue, les joues fraîches au baiser, en camarade, et qu'une tendresse avec elle pouvait avoir, pour symbole odorant et éphémère, la gerbe de fleurs qu'il lui avait offerte, sur une place publique, au milieu des passans.

— Tenez! dit-il.

Furetant dans un carton, il en tirait une feuille de papier, sur laquelle une aquarelle de Symore représentait Manon, de face, si bien venue que Lucien avait soutiré au peintre cette pochade,

dont la gorge et les épaules s'en allaient effilochées, en essuiement de pinceau. Serge s'anima, la rougeur de Chérubin vint à ses pommettes.

— Vous me la ferez connaître? implora-t-il câlinement.

Lucien lui passa la main sous le menton :

— Et que dirait votre maman? Mais m'a-t-elle vu?

— Bien sûr, elle a ri.

Et livrant le secret de son amour filial, de sa gratitude passionnée envers celle qui lui passait tout, il dit :

— Oh! maman! personne ne sait combien elle est indulgente, comme elle a les idées larges.

Lucien pensait: « Trop larges, si les médisances sont vraies. » Mais les illusions de Serge le touchèrent.

— Et votre « bachot », Serge ?

Il se demandait si cela lui nuirait auprès de Mme Noyzé : elle affectait de le traiter en enfant, en aîné de Serge. Si elle allait être un peu piquée de jalousie, contre Manon ? Son flirt y gagnerait-il ?

— Ah ! mon bachot ? Cela en fait, du tirage à la maison ! Maman s'obstine à me garder externe, veut me payer un professeur à la maison, tandis que mon père voudrait m'enfermer dans une « boîte », une sale « boîte » !

Ses traits se tiraient douloureusement, à cette menace qui ravivait sa rancœur contre son père.

— Mais, s'écria Lucien, sans se rendre compte des mobiles personnels qui le poussaient, voulez-vous que je vous serve de répétiteur ? Je ne suis pas si loin de mes examens que je ne puisse vous chauffer pour le vôtre.

— Mais vous n'auriez pas le temps !

— Oh ! j'en ai de reste, je ne prépare pas sérieusement mon agrégation de droit. Mon service militaire va dans quelques mois arrêter mes études.

Serge, très remué, dit:

— Vrâi, vous consentiriez ! Oh ! que maman sera contente ! Vous verrez, avec vous je travaillerai très bien. Quand commençons-nous ?

Et se mordant les lèvres, la voix soudain altérée :

— Je le disais bien à maman, que vous seriez un ami pour moi, et pour elle aussi, n'est-ce pas ? Elle a tant besoin d'affection, oh ! tant besoin !

Une ombre noire passa sur son visage, la cordialité de « grand », que venait de lui témoigner Lucien, touchait à vif ses sentimens opprimés de « petit »! Ce que sa pudeur, sa fierté, l'auraient empêché de dire, un peu de bonté, sa reconnaissance,

l'emportèrent. Et sanglotant tout à coup sur la poitrine de l'ami :

— Oh ! si vous saviez, papa la rend si malheureuse ! — Ce mot de « papa » lui était échappé, dans un reflux de ce qui pouvait lui rester de tendresse pour son père ! — Il ne la comprend pas, je crois qu'il ne l'aime plus, je ne sais pas s'il l'a jamais aimée ! Et il la gronde si souvent à cause de moi, il dit que je suis un paresseux. Mais un rien me rebute, mon professeur du lycée se moque si lourdement de moi. Pour elle, pour elle seule je veux réussir à mon baccalauréat ! Elle est si tendre, elle a pour moi des soins que je ne peux dire. Tous les soirs elle me borde dans mon lit. Vous la voyez qui sourit, qui se force à parler. Mais bien souvent elle est triste, elle a les yeux rouges. Je ne suis plus un enfant, il y a des choses que je comprends trop. Mon père est injuste pour elle, il est méchant, il lui parle durement : alors moi, moi, mon cœur se crève !...

Et son cœur se crevait, au pauvre enfant, et les grosses larmes gâtaient son joli visage, ruisselaient sur le coquet costume, qui paraissait là tout piteux et déplacé.

Très ému, Lucien dit :

— Ne pleurez pas, mon petit Serge. Devenez vite un homme. Ne pleurez plus !

Il lui essuyait les yeux, avec une envie folle de le serrer dans ses bras, de trouver les mots qui consolent, et c'était plus fort que lui, en même temps, il lui semblait que c'était Mme Noyzé, petite fille, qui se lamentait là. Il ne savait pas que Serge était venu le trouver, tout gros de chagrin, luttant contre une détente nerveuse, sous ses airs d'espiègle mauvais sujet.

Lentement, Serge se reprenait. Avec la mobilité de son âme si peu virile, sa coquetterie revenait, et comme ses yeux lui faisaient mal :

— Laisse-moi les mouiller d'eau fraîche, demanda-t-il fraternellement.

Il prit les mains de Lucien dans les siennes qui brûlaient.

— Je ne pourrais plus te dire *vous*, à présent.

VIII

Chez Mme Hardeuil, à 5 heures, en visite.

— Ah ! bonjour, Lucien, disait-elle avec indulgence. Votre mère va bien ? M. de Vertsève ? Il y a longtemps qu'on ne vous a vu ?

Il s'excusait. Sans l'insistance de Mme Trénis, peut-être eût-il remis à un autre mercredi cette corvée ; ce qui l'avait décidé

surtout, c'était l'espoir, donné par Mme Noyzé, qu'il l'y retrouverait. Et son regard alla la chercher, près de la table à thé, dans le salut correct qu'il adressait aux dames.

— Mlle Clotilde se porte bien ?

— Elle est sortie avec Mme Rim, elle va rentrer. Je crois qu'elle a quelque chose à vous demander.

Mme Hardeuil fut interrompue par l'entrée d'une grosse dame, la générale Couvillon, qui avait la figure enluminée et la voix rauque d'une vivandière, une façon militaire de passer le monde en revue, le nez en bataille sous un chapeau à plumes ; elle faisait un vivant contraste avec son mari, qui était petit, fin et myope. Il venait d'être nommé au commandement du 20e corps : on la félicita. Elle se rengorgeait, non sans de terribles oscillations du bouquet de plumes, retirant avec effort ses gants pour se restaurer d'un verre de porto et d'un sandwich.

— Une tasse de thé, monsieur Lucien ?

Il accepta. Mme Noyzé, près de laquelle il avait pris place, lui présenta le petit sucrier d'argent. Ils se sourirent.

On parlait de la soirée donnée par les Hartliff, des Américains millionnaires.

— Vous n'y étiez pas, monsieur Trénis ? Il faut que vous les connaissiez, Mme Hartliff réclame de bons valseurs !

Il grimaça intérieurement, trouvant qu'on avait assez abusé de ses jambes et qu'on pourrait bien, maintenant, l'inviter pour lui-même. Dépité, il regarda d'un air aimable Mme Hardeuil qui disait :

— Clotilde ne se lassait pas de danser. C'était son second bal, aussi...

Une dame s'écria :

— Elle a fait sensation, sa toilette était exquise !

— Oh ! bien simple ! dit Mme Hardeuil d'un air détaché, souligné par un jeu de doigts qui fit scintiller ses bagues. Enrichie par le labeur forcé, l'adresse et, ajoutaient les mauvaises langues, le manque de scrupules de son mari, ingénieur à idées vastes, très mêlé au monde politique et financier, elle affectait, au milieu du plus grand luxe, une simplicité dédaigneuse, vêtue de noir, encore belle sous des bandeaux sévères, les yeux volontaires en un teint mat et une expression recueillie de supérieure de couvent.

Une porte s'ouvrit. Clotilde, qui avait pris le temps de passer dans sa chambre ôter son chapeau, entra vivement. Le délicieux printemps ! Son visage, ses cheveux d'or brun, ses mains blanches furent une apparition de lumière, ses yeux et son sourire un rayonnement d'aurore. Elle embrassa sa mère au front, d'un élan

gracieux, où ploya sa fine taille et se modela la forme de son corps jusqu'à la légère fuite des jambes, sous la jupe de drap, Elle distribua des shakehands. Au contact de ses amies Sissy, Édith et Arabella Hartliff, elle prenait des manières franches et délibérées, conformes à sa nature primesautière et à son horreur du convenu. Son père l'appelait familièrement: *My boy.* Il l'adorait, et Clotilde le lui rendait, s'entendant mieux avec lui qu'avec sa mère, admirant, vénérant l'homme de travail, d'intelligence, de succès, si bon pour elle.

— Ah! dit-elle à Lucien, bonjour, écoutez! On nous permet!

Elle le tira dans une embrasure, là seulement cessa de lui tenir le bras entre des doigts qui pinçaient bien, doigts solides et longs de cavalière intrépide et de fine raquette au lawn-tennis.

— Voilà. Papa veut qu'on joue ici la comédie. Écoutez! Moi, je veux bien. Mais si c'est une pièce stupide comme celles qu'on donne dans les salons, n'en parlons pas. D'abord, je veux une pièce à costumes, et avec des gens qui me plaisent, et en vers, et pas de grandes machines qui ratent, et quelque chose où vous joueriez! Voilà!

Il fit le modeste, mais elle déclara :

— Pas de bêtises, vous jouez très bien. Allons, vite, une idée!

Au fait, il avait eu, jadis, des succès d'acteur mondain, dans des monologues ou des niaiseries, il est vrai. On pouvait se lancer. Il proposa diverses pièces. Elle murmura:

— Quel dommage que les misses Hartliff... mais il n'y a pas à y penser.

Rien de joli en effet, de comique aussi, comme l'indécision charmante, le petit accent avec lesquels Arabella, Édith et Sissy prononçaient le français, malgré les leçons de diction de l'excellent sociétaire Worms.

Il dit:

— Il y a deux piécettes de Théophile Gautier, n'en parlons pas, on ne vous les laisserait pas jouer.

Il connaissait les scrupules bourgeois des parens.

— *Le Passant*, de Coppée? Du Banville? Tenez, *le Beau Léandre?*

— Pourquoi pas les deux? dit Clotilde enthousiaste, prise par la griserie que dégage, d'avance, toute atmosphère théâtrale. Qu'est-ce que c'est, racontez!

Il lui disait la trame sommaire, la répartition des rôles.

— Vous feriez Léandre? demanda-t-elle.

Il y avait songé, mais une meilleure idée lui vint, de ce que Mme Noyzé était là, se retournant vers eux ainsi que d'autres dames qui souriaient, parce qu'on devinait de quoi ils parlaient.

— Non, j'en ai un sous la main, — et presque à l'oreille toute menue de Clotilde : — Serge Noyzé.

— Un enfant, fit-elle de même, avec le beau dédain de ses seize ans.

— C'est ce qu'il faut, vous verrez, il a le physique du rôle.

— Soit, mais ne disons rien à personne. Apportez seulement les brochures. Papa décidera, je m'en charge.

— Chut, alors?

— Chut!

Ils se mêlèrent aux groupes. Mme Hardeuil souriait. Lucien se dit qu'il ne s'était pas fait assez prier; un retour vaniteux gâtait toujours ses premiers mouvemens. Et cependant l'aubaine le ravissait, ce rêve, jouer, avec un être exquis, avec la jeunesse même en robe de printemps, un de ces poèmes aux rimes tintinnabulant en clochettes d'or, qu'il aimait par-dessus tout. Déjà il se voyait, sous le masque zébré des grimes, Cassandre hargneux et toussotant, étayé sur un jonc à pomme d'argent. Comme Clotilde serait vivante en ingénue!

Mme Noyzé se levait; il surprit un regard de Clotilde qui l'invitait à partir en même temps, afin d'obtenir d'elle que Serge jouât. Il prit congé, avec un plaisir un peu perfide, rattrapa Mme Noyzé dans la rue. Il pleuvait.

Ouvrir son parapluie, l'abriter, la forcer à prendre son bras, fut l'affaire d'un instant.

— Voulez-vous que je vous mette en voiture?

Elle consulta sa montre, une noisette vitrée dans un bracelet d'or.

— Il ne pleut guère, il faut que j'aille aux magasins du Louvre.

— Puis-je vous accompagner jusque-là?

— Certainement.

Ils traversèrent la place de l'Opéra. Elle avait une peur affreuse des voitures; l'assurance qu'il montrait, se faufilant légèrement entre les lourds omnibus, ne la rassurait pas.

— J'ai vu écraser une femme, dit-elle d'un petit haut-le-corps. Pendant bien des nuits, j'ai entendu le cri qu'elle a poussé sous les roues.

— C'est affreux, dit Lucien avec un sourire apitoyé.

— Elle s'était jetée au-devant des chevaux. Elle voulait mourir. Les journaux en ont parlé.

— Un drame d'amour?

— D'amour.

Et dans sa voix, dans son regard, quelque chose passa, de fugitif et de profond.

Lucien saisit l'occasion :

— Bah! qu'importent les dangers, le désespoir, la mort, toutes les choses noires de la passion, pourvu qu'on aime et qu'on soit aimé.

Elle répéta, écho ironique et doux :

— Aimé!

De larges flaques de lumière mouillée alternaient sur le trottoir avec des mares d'ombre. Elle s'arrêta devant les feux étincelans d'une devanture de joaillier, sans quitter pour cela son air sentimental et maternel.

Lucien serra doucement le bras qu'il tenait dans le sien, un bras moelleux dans une jaquette d'astrakan, et dont la chaleur gagnait le sien, tandis que s'exhalait, dans l'air mou, un parfum de fourrure.

— Donnez-moi un bijou, fit-elle par plaisanterie.

Il ne comprit pas tout de suite, mais comme elle répétait :

— Lequel me donnez-vous?

... Il examina gravement les bagues de pierreries, les colliers de diamans, les broches de perles, qui scintillaient sur le velours des écrins.

— Je vous donne cette petite bague, ce cercle d'or qui enchâsse un serpent d'émeraude.

Soit qu'il eût deviné juste son désir imaginaire, soit qu'elle se prêtât à son choix fictif, elle déclara :

— C'est celle que je désirais, merci!

Il dit, en l'entraînant :

— Entrons donc!

Elle le regarda stupéfaite.

— Pour quoi faire?

Il dit simplement :

— Pour l'acheter.

— Vous êtes fou! se récria-t-elle. Comment, vous avez cru!... Mais je plaisantais!

— C'est bien pour cela que je ne vous ai pas *donné* la rivière de diamans du milieu, mais cette babiole.

— Enfant, fit-elle, enfant! Faut-il que vous soyez enfant! Est-ce que je puis accepter une bague? Et de vous, encore?

— Pourquoi pas?

— Parce que...

Ce fut elle qui l'entraîna, il se sentait triste et humilié de son refus; et cependant, cette dépense n'eût-elle pas été une folie, de toute manière?

— Tenez, dit-elle, comme ils passaient devant un grand confiseur, achetez-moi plutôt des bonbons.

Il répondit, brutal :

— Pourquoi pas des sucres d'orge?

Piquée de ce ton :

— Eh bien, je ne veux rien de vous, répliqua-t-elle.

Alors il dit très bas :

— Pardonnez-moi.

L'inconvenance d'avoir manqué, si peu que ce fût, à une femme, la peur d'avoir déplu à celle à laquelle entre toutes il voulait plaire, le confondit. Il se serait mis à genoux sur la chaussée.

— Pardonnez, répéta-t-il, je ne sais ce que j'ai ce soir. Dites-moi que vous ne m'en voulez pas?

Elle secoua doucement la tête, comprenant bien sa nervosité, puisqu'elle en était cause. Lucien sentit la manche d'astrakan peser avec abandon sur son bras; et de promener en silence cette grande belle femme, bien d'accord et du même pas, lui parut plus suave encore que tout à l'heure.

Il lui contait les projets de théâtre. Elle objecta le temps que perdrait Serge. Il se fit fort de le lui faire rattraper; il pouvait lui donner des répétitions plus souvent.

Elle parut heureuse et dit :

— Vous êtes bon pour mon petit Serge.

S'il avait osé, comme il eût dit :

— Ça m'est très facile, puisque je vous aime.

Il murmura seulement :

— Je suis trop heureux de vous faire plaisir.

Ils arrivèrent aux vitrines en feu du Louvre. Elle dit :

— A bientôt.

— A vendredi, pour la leçon de Serge!

— A vendredi, fit-elle d'un sourire.

Un garçon bleu lui ouvrit la grande porte de cristal. S'engouffrant dans un chatoiement d'étoffes, un va-et-vient de gens, elle se perdit à ses yeux. Maudissant sa gaucherie, il sentit alors toute la convoitise et tout le regret qu'elle lui laissait. Il croyait percevoir encore le parfum de fourrure, et le frôlement de son corps.

PAUL MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

ROME ET LA RENAISSANCE

LE JEU DE CE MONDE

1509-1512

I

« Le pape, — disait de Jules II, dans une occasion solennelle, l'ambassadeur vénitien Domenico Trevisano, — le pape veut être le seigneur et maître du *jeu de ce monde* (1)... » Donnons-nous pour quelques instans le spectacle de ce jeu plein de ruses et de surprises : les étranges vicissitudes de la Ligue de Cambrai nous feront peut-être mieux comprendre, dans la suite, certaine stance de Raphaël au Vatican, telle peinture de Michel-Ange dans la Sixtine.

La ligue conclue à Cambrai, le 10 décembre 1508, entre le pape et les trois souverains de France, d'Autriche et d'Espagne, — et auxquels vinrent se joindre aussitôt les princes italiens de Ferrare, de Mantoue et d'Urbino, — ne visait à rien moins qu'au démembrement total de la République des lagunes : ce fut la réponse de Jules II au refus obstiné de la Signorie de restituer au Saint-Siège les villes importantes de la Romagne (Ravenne, Faenza, Cervi, Rimini), qu'elle détenait très indûment. « Je réduirai encore votre Venise à l'état de hameau de pêcheurs dont elle est sortie, » avait dit un jour le pape ligurien à l'ambassadeur Pisani, à quoi le fier patricien n'a pas manqué de répliquer : « Et nous, Saint-Père, nous ferons de vous un petit curé de village, si vous n'êtes pas raisonnable... » Ce langage donne la mesure de l'aigreur à laquelle on était arrivé de part et d'autre.

(1) *Il papa vuol essere il signore e maestro del giuoco del mondo.* (Rapport lu par l'envoyé Trevisano devant la Signorie, le 1er avril 1510. Alberi, *Relazioni*, III, p. 33.)

Dans la bulle d'excommunication lancée bientôt après (27 avril 1509) contre les Vénitiens, ceux-ci étaient accusés « d'unir l'habitude du loup à la férocité du lion, et d'écorcher la peau en arrachant les poils... »

Une seule bataille gagnée par les Français dans la plaine d'Agnadel (14 mai 1509) suffit pour abattre l'orgueilleuse patrie de Pisani, pour lui faire perdre du coup toutes ses conquêtes dans la péninsule et la réduire à ses canaux et à sa lagune. « Là, écrit le chroniqueur Saint-Gelais, furent vaincus une nation de gens saiges, puissans et riches et qui n'avoient oncques esté subjuguez qu'à cette fois, depuis Attila roy des Huns... » Dans son extrême détresse, la Signorie prit la sage résolution de ne pas disputer aux armées de la coalition les villes de la Romagne et de la Pouille, et de ne songer qu'au recouvrement de la Terre-ferme tombée aux mains de Louis XII et de l'empereur Maximilien. Elle voulut aussi se concilier à tout prix le principal auteur de ses maux : *Sanabit qui percussit!* écrivait-elle à Jules II, que cet appel ne laissa point de toucher. La possession de la Romagne une fois assurée, le Rovere n'avait en effet aucun intérêt à la destruction de l'antique et glorieux État des doges, et bien des considérations lui recommandaient de conserver à l'Italie son grand boulevard sur l'Adriatique. « Si votre terre n'existait pas, il faudrait en créer une, » déclarait-il quelques mois plus tard à Domenico Trevisano. Il commença à se dégager lentement d'une ligue devenue importune, et entama de longues négociations avec la République pour la relever de l'interdit qui pesait sur elle. Les cardinaux français à Rome avaient beau représenter que cet interdit était stipulé par un article formel du traité de Cambrai, et que l'absolution blesserait profondément Louis XII, lui porterait le coup au cœur (*dare coltello nel petto*) : Jules II passa outre. « Ces Français voudraient toujours faire du pape le chapelain de leur roi, » est un des mots caractéristiques du Rovere qu'on relève dans les documens vénitiens (1)... Admirez au passage combien certaines « paroles ailées » qui ont eu une si grande vogue de nos jours, — ces aphorismes sur un État qu'il faudrait inventer s'il n'existait pas, sur le « pape-chapelain », et sur le « coup au cœur », — sont déjà de date très ancienne, de l'époque de Jules II!...

Le 24 février 1510, Rome eut le spectacle extraordinaire et grandiose d'un Canossa en pleine Renaissance. Sur le perron de la vieille basilique vaticane déjà à moitié abattue par Bramante, devant la porte de bronze de Filarete, cinq envoyés de la Signorie,

(1) *Questi Francesi voleno pur ch'io sia capellano del suo re.* (Dépêche de Girolamo Donato, 19 juin 1510.)

tous vêtus d'écarlate et portant les noms les plus illustres du Livre d'or, — les noms de Mocenigo, Capello, etc., — se tenaient à genoux et demandaient au pape pardon pour la République de Saint-Marc. Jules II, assis sur le trône pontifical, avait en main une verge d'or, ainsi que chacun des douze cardinaux qui l'assistaient. Le *Miserere* fut chanté, et à chaque verset du psaume, le pontife et ses assistans touchaient légèrement de leurs verges à l'épaule des *nobili* repentans. La cérémonie d'expiation terminée, une foule immense reconduisit les envoyés vénitiens avec des acclamations frénétiques.

Certes, la conduite du pape dans toute cette affaire d'absolution fut d'une désinvolture superbe à l'égard de ses bons alliés de Cambrai : mais les Vénitiens n'en avaient pas autrement agi, en 1508, envers Louis XII, en l'abandonnant au beau milieu d'une alliance pour conclure une trêve de trois ans avec son adversaire, l'empereur Maximilien ; et Maximilien, de son côté, ne s'est pas fait faute, la trêve à peine signée, d'entrer dans la grande conjuration des puissances contre la République de Saint-Marc. C'était là *le jeu de ce monde* d'alors, la politique constamment pratiquée dans le glorieux *Cinquecento*, et je n'oserais pas affirmer qu'elle soit tout à fait inconnue dans notre siècle de progrès. Aussi Ferdinand le Catholique supporta-t-il l'affront sans trop crier, en homme avisé et qui a déjà reçu sa récompense : les places convoitées dans la Pouille. L'empereur Maximilien cria fort, il est vrai, et, comme toujours, commença par se démener terriblement ; mais comme toujours aussi, il finit par montrer ses coudes percés, par demander de l'argent à tout le monde, — il en demanda même au pape ! — et par se morfondre dans son impuissance agitée. Il en fut tout autrement du roi très chrétien, qui, à bon droit, pouvait se dire indignement trahi par l'homme qu'il n'a fait qu'obliger et combler, auquel il a procuré Bologne en 1506 (1), et tout récemment les villes de la Romagne. Le promoteur de la Ligue de Cambrai faisant sa paix avec le doge en dehors et au détriment de la France ; l'ancien confident et ami des Valois et qui de tout temps, — déjà du temps d'Alexandre VI, — a fait son possible pour les entraîner dans les affaires italiennes, parlant soudain de les renvoyer de l'autre côté des Alpes : en vérité, il y avait là de quoi profondément étonner le successeur de Charles VIII ; et il n'était

(1) En 1506, Louis XII était l'allié également du pape et de Bentivoglio ; à ce dernier il avait même garanti la possession de ses États. En apprenant la marche de Jules II sur Bologne, le roi ne voulut d'abord y croire : « Décidément le pape a trop bu !... » Il finit cependant par se résigner, par prêter même huit mille hommes au Rovere et lui écrire de *faire vite !*... Jules II a montré à Machiavel la dépêche royale. (Machiavelli, *Seconde légation à la cour de Rome*. Lettre de Civita-Castellana, 28 août 1506.)

pas encore au bout de ses surprises. Ferrare passait alors pour le poste avancé et la place forte de la France dans la péninsule, et son duc, le vaillant et cruel Alphonse d'Este, a toujours été l'homme lige de Louis XII, son allié le plus constant et le plus dévoué. Il avait accédé à la ligue dès l'origine et continuait de combattre pour elle contre les Vénitiens. Sa femme, la fameuse et trop calomniée Lucrèce Borgia, charmait les guerriers gaulois par ses grâces et ses « vertus » ; elle était proclamée « la perle du monde » par Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche. « J'ose bien dire, écrit le *Loyal Serviteur*, que de son temps, ni beaucoup avant, il ne s'est point trouvé de plus triomphante princesse, car elle étoit belle, bonne, douce et courtoise à toutes gens... » Mais voici qu'un jour le pape s'avise de sommer brusquement le duc Alphonse, « comme vassal du Saint-Siège », d'avoir à cesser toute hostilité contre la Signorie sous les peines canoniques les plus sévères; et il finit par exécuter la menace, en lançant contre lui (9 août 1510) une excommunication furibonde qui le déclarait dépouillé de ses États, de ses titres, honneurs et droits, et prononçait la réunion de Ferrare et de son territoire au patrimoine de l'Église. L'excommunication s'étendait *à tous les partisans du duc*, et touchait ainsi de très près le roi très chrétien lui-même. C'en était trop, et Louis XII n'eut plus de ménagemens pour le prêtre ingrat et félon, « fils de paysans qu'on devrait mener à coups de bâton ». Il convoqua à Tours (15 septembre 1510) « les évêques, prélats, docteurs et autres gens de bonnes lettres du royaume » ; et ce synode déclara que le roi pouvait en sûreté de conscience « *guerroyer le Saint-Père* pour sa défense et celle de ses alliés. » Il fut même parlé de convoquer un concile général « pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. »

Le Rovere ne s'émut pas trop des armes spirituelles qu'on forgeait contre lui en Touraine, et continua de faire avancer ses troupes dans le duché de Ferrare. Il avait résolument pris son parti ; il voulait en finir avec ces étrangers, Français ou Allemands (il n'osait pas ajouter Espagnols), qui depuis tantôt vingt ans, ravageaient la malheureuse péninsule : *fuori i barbari!* devint désormais son grand cri de guerre... Le cri fit tressaillir plus d'un cœur italien, et les humanistes surtout acclamèrent avec enthousiasme le *second Jules* et son courageux *alea jacta.* Le jeu ne laissait pas cependant d'être des plus périlleux, et les gens froids, les gens rompus et corrompus aux affaires, hochaient gravement la tête. « Je ne comprends pas ce pape, écrivait Francesco Vettori à Machiavel le 3 août 1510, comment est-il possible qu'il veuille faire la guerre à la France, lui seul avec les Véni-

tiens (1)!... » Mais le Rovere avait une armée fort respectable et un trésor bien rempli. Les Vénitiens, ensuite, n'étaient plus à ce moment les vaincus effarés d'Agnadel : ils avaient repris courage, reformé leur armée et leur flotte, recouvré plusieurs places dans la Terre-ferme, battu les généraux de l'empereur Maximilien et fait prisonnier un des chefs de la ligue, François Gonzague, marquis de Mantoue. Enfin, et avant tout, Jules II avait eu la bonne fortune d'évincer Louis XII dans un marché avec les Suisses (4 mars) et de s'assurer leur concours pour cinq ans (2). Or les vainqueurs de Granson et de Morat étaient réputés à cette époque les soldats les plus vaillans de la terre; Machiavel les croyait capables de conquérir le monde. Le pape comptait beaucoup sur ces enfans de Tell. « Les Suisses sont des médecins excellens pour le *mal français* », aimait-il à répéter, faisant allusion à la terrible épidémie qui sévissait alors dans la péninsule (en France on l'appelait le *mal italien*). « On verra bien, disait-il encore, on verra si j'ai les reins aussi solides que le roi de France (3)... »

Le plan de campagne fut supérieurement combiné. Pendant que les Suisses prendraient les Français à revers dans le Milanais, une flotte vénitienne les attaquerait à Gênes sur leur flanc, et l'armée pontificale donnerait la main aux troupes du doge à travers le Ferrarais. Le 17 août 1510, Jules II quittait Rome pour se rendre sur le théâtre des opérations militaires : « Délaissant la chaire de saint Pierre, — comme s'exprime le chroniqueur français, — pour prendre le titre de Mars, Dieu des batailles, desployer aux champs les trois couronnes et dormir en eschauguette, et Dieu scet comment ses mitres, croix et crosses estoient belles à veoir voltiger parmy les champs... »

(1) Fragment de lettre inédite cité par M. Nitti, *Macchiavelli nella vita e nelle dottrine*, I, p. 399.

(2) En même temps Jules II stipulait, pour lui *et ses successeurs*, un corps de deux cents hommes qui auraient toujours la garde du palais apostolique et de la personne du pape : la *guardia Svizzera* qu'on voit encore aujourd'hui et dont l'uniforme consistait alors déjà dans l'ancien pourpoint et haut-de-chausse suisses avec la toque de velours noir. Les couleurs n'ont pas toujours été noir, rouge et jaune : dans la *Messe de Bolsène*, de Raphaël, le costume des gardes suisses a les nuances du vert et du gris (blanc?) à côté du rouge et du jaune (or). Les descriptions du célèbre *possesso* de Léon X en 1513 disent que la garde suisse portait un costume rayé de blanc et de rouge. Enfin, dans le rapport des orateurs vénitiens de 1523 (Albéri, III, 43), je lis : *La guardia degli Svizzeri tutti vestiti di una livrea bianca, verde e gialla.* May (de Romain-Motier), *Histoire militaire de la Suisse* (Lausanne, 1788, vol. VIII, p. 525-528) manque de renseignemens à ce sujet, et se borne à dire : « L'uniforme est jaune, tailladé en incarnat et bleu. »

(3) J'atténue l'expression pour pouvoir la traduire : *Vederò si averò si grossi li cogl... come li ha il re di Francia.* (Lettre d'un témoin citée par M. Gozzadini, *Atti e Memorie... di storia patria di Romagna*, 1887, p. 186.)

II

Bologne devint le quartier général de Jules II dans cette campagne mémorable. Il y fit son entrée le 22 septembre, et passa en revue les troupes qui se dirigeaient sur Modène, et que commandait Francesco Maria della Rovere, alors âgé de vingt et un ans. Francesco Maria était le neveu du pape, le neveu aussi (par sa mère) de Guidobaldo, le dernier des Montefeltri, auquel il avait succédé en 1508 dans le duché d'Urbino, et il est généralement admis que Raphaël a reproduit ses traits dans la figure en manteau blanc qui se détache au second plan de l'*École d'Athènes*, à gauche, au-dessus du groupe de Pythagore : figure magnifique et d'une beauté idéale (1). Ce ravissant éphèbe, au visage si gracieux et candide, savait cependant, à l'occasion, assassiner son homme avec beaucoup de prestesse; c'est lui également qui, gonfalonier de l'Église en 1527, laissera faire Charles de Bourbon, et, pour se venger des Médicis ses spoliateurs, assistera les bras croisés au néfaste sac de Rome... Dans cette année 1510, toutefois, Francesco Maria ne fut que le chef nominal de l'armée du Saint-Siège : le chef véritable qui dirigeait toutes les opérations, le « Mars, dieu des batailles », c'était ce vieillard valétudinaire qu'on voyait passer dans les rues de Bologne, précédé du saint sacrement et suivi de quatorze cardinaux.

Mars, dans des circonstances si extraordinaires, fut peut-être excusable d'oublier les obligations qu'il avait envers Apollon; il se trouva en tout cas quelqu'un pour le lui rappeler d'urgence. Il avait quitté Rome sans laisser de fonds pour Michel-Ange ni de dispositions à son sujet; et celui-ci, toujours ombrageux et hargneux, n'eut rien de plus pressé que d'aller relancer le pape jusque dans son camp et de lui mettre le marché à la main. Les biographes de Buonarroti redoublent, à cet endroit, de récriminations contre le Rovere, contre ses lésineries et procédés impardonnables envers l'homme de génie : j'avoue cependant que je pencherais plutôt à bien admirer Jules II d'avoir, dans un pareil moment, et au milieu de tant de soucis, daigné écouter les doléances de son peintre bourru. Il satisfit à sa demande et eut pour lui des paroles encourageantes, ainsi qu'en témoigne une lettre

(1) M. de Reumont (*Geschichte der Stadt Rom.*, III, 2, p. 848) met cependant en doute le bien fondé de cette tradition, dont on ne trouve pas trace dans Vasari. « On ne peut imaginer rien de moins ressemblant au portrait authentique de Francesco Maria par Titien, qui se trouve aux Uffizi de Florence [salle des Vénitiens, A]. La grande différence d'âge n'explique pas la profonde divergence des figures. Rien de commun entre le jeune homme blond et svelte de l'*École d'Athènes*, et l'homme brun et trapu aux traits bien marqués et peu sympathiques du cadre vénitien. »

écrite par l'artiste à son père, après son retour de Bologne (1) Chose curieuse, la correspondance de Michel-Ange pendant les cinq ans passés sous la voûte sixtine est constamment chagrine et morose; on n'y entend que des griefs et des plaintes; aucun signe de contentement ou seulement d'amour pour son œuvre, aucun appel à la gloire, aucune perspective des jours meilleurs n'y viennent éclairer l'horizon sombre et chargé de nuages; seule la lettre écrite à ce retour de Bologne fait exception. Elle trahit une préoccupation de succès et exprime une espérance d'avenir; on y trouve même une parole de sympathie, j'allais presque dire d'attendrissement pour le Rovere. « Cher père, je suis allé parler au pape... et je suis retourné ici mercredi matin. Il m'a fait payer par la *Camera* quatre cents ducats en or... Priez Dieu que mon travail me fasse honneur et que je contente le pape; car si je le contente, j'espère qu'il nous en reviendra quelque bien. *Priez Dieu aussi pour lui...* »

Le pape, à ce moment, avait en effet grand besoin qu'on priât pour lui : car il était tombé gravement malade dans les premiers jours d'octobre, et courut de plus le danger d'être fait prisonnier. Le maréchal français Chaumont, gouverneur du Milanais, avait brusquement abandonné sa position devant Modène pour courir sur Bologne, alors complètement dégarnie de troupes; le 18 octobre il n'était plus qu'à trois lieues de la ville. « Ils ne m'auront pas vivant, criait le terrible pontife en se tordant sur son lit de douleur; ils ne m'auront pas vivant : *je prendrai du poison* (2)!... » De ce lit, il sut cependant leurrer le chef français par des négociations dilatoires jusqu'au moment où lui arrivèrent des secours, et ce fut Chaumont qui mourut bientôt après du dépit de s'être laissé éconduire par un vieillard agonisant, du remords aussi, — trait caractéristique du temps! — d'avoir porté les armes contre le vicaire du Christ; il lui en demanda l'absolution avant d'expirer... Le pape ne recouvra la santé qu'au bout de deux mois (décembre 1510), furieux d'avoir perdu un temps précieux, furieux contre les Suisses qui s'étaient joués de lui dans le Milanais, et contre les Vénitiens qui avaient échoué dans l'attaque sur Gênes; furieux surtout contre le duc d'Urbino qui ne parvenait pas à prendre la place de Mirandole, place considérée comme la clef du duché de Ferrare et vaillamment défendue par la signora Francesca Trivulzio, veuve du comte Louis de la grande maison Pico della Mirandola. Il n'y tint plus; et le premier jour de

(1) *Lettres de Michel-Ange*, édition Milanesi, p. 33. La lettre est sans date; mais celle qui la suit et s'y rapporte étroitement (p. 34), a la date du 11 octobre 1510.

(2) Dépêche du protonotaire Lippomano, du 20 octobre 1510, *ap. Sanuto*, XI, 268. (Moritz Brosch, *Papst Julius II*, p. 351, note 34.)

l'an 1511 il se mit en route pour rejoindre l'armée du siège. Cette fois encore il faillit tomber aux mains de l'ennemi. Le duc de Ferrare et Bayard lui avaient dressé une embuscade au delà du château San Felice, où il avait couché la nuit; il eut à peine le temps de se rejeter en arrière et de regagner le château. « Subitement et sans ayde, — raconte le *Loyal Serviteur* — sortit de sa litière, et lui-mesme ayda à lever le pont : qui fut (le) fait d'un homme d'esprit, car s'il eust autant demouré qu'on mectroit à dire un Pater noster, *il estoit croqué.* » Le chevalier sans peur et sans reproche fut « bien *melancolié* d'avoir manqué le pape... »

On était au cœur de l'hiver, et d'un hiver exceptionnellement rigoureux; les chevaux enfonçaient dans la neige jusqu'au poitrail, et le séjour dans les tranchées de Mirandole devenait une véritable souffrance pour les soldats les mieux aguerris. Jules II, à peine rétabli de son grave accident, ne faisait attention à tout cela, et demeurait des heures entières sous le ciel inclément, exposé aux rafales et couvert de flocons de neige. Pour l'intrépidité devant les boulets, — ils pénétraient dans la masure qui lui servait d'habitation et y tuaient des hommes à ses côtés (1) ; — pour l'endurance aux fatigues et aux intempéries, le pape ne le cédait aux plus rudes parmi ses soudards, et il les dépassait malheureusement pour les jurons et les mots crus (2). Il avait laissé pousser sa barbe depuis sa maladie de Bologne, ce qui lui donnait un aspect insolite, presque sauvage, — *cum la barba, che pare un orso*, écrit l'envoyé Antonio Gattico à son seigneur de Mantoue, — et l'accoutrement dont il s'affublait pour résister au froid ajoutait encore à l'étrangeté de son apparition. Un très curieux cadre que j'ai vu au palais Bruschi, à Corneto, — travail d'un artiste de second ordre, mais qui manifestement a peint *de visu* et sur place, — nous représente le grand Rovere à ce moment historique. Dans le costume, rien qui révèle le pontife, ou seulement le prêtre : une grosse houppelande fourrée recouvre l'armure et enveloppe tout le corps jusqu'au menton; sur la tête, en forme de casque, un monstrueux capuchon de laine épaisse et grise, un *cuffiotto*, comme diraient les Italiens d'aujourd'hui. La barbe est encore courte et hirsute, l'expression du visage est dure et dépourvue de noblesse : nous sommes loin des portraits de Jules II tracés à diverses occasions par Raphaël!... A regarder de près cependant, cette tête du cadre de Corneto fait l'impression d'être bien res-

(1) Jules II offrit un de ces boulets à la *Santa Casa* de Lorette, où on le voit encore attaché au plafond par une chaîne.

(2) Un échantillon seulement de ce langage impossible à traduire : *La Santita Sua... cum dir che'l Duca da Urbino e un figatello et che'l vol che ritorna indretto al bordello.* Dépêche d'Antonio Gattico, l'envoyé mantouan, du 3 janvier 1511. Luzio, *Federico Gonzaga ostaggio*, p. 569.

semblante; elle rappelle la célèbre médaille de Caradosso; elle rappelle aussi le profil du jeune cardinal Giuliano della Rovere dans la fresque de Melozzo; il faut seulement tenir compte de la différence des années : trente ans d'activité et d'ambition dévorantes (1).

Mirandole capitula le 21 janvier 1511; et le Rovere fut si impatient d'en prendre possession qu'il n'attendit pas qu'on dégageât les portes barricadées de la ville et se laissa hisser dans une sorte de panier jusqu'à une brèche faite la veille dans le mur d'enceinte (2). Tant que la place a résisté, il n'a parlé que d'en passer la garnison au fil de l'épée et de traiter la comtesse Francesca comme la dernière des créatures. Il ne fit rien de tout cela une fois vainqueur; il reconduisit même la comtesse très galamment et en personne jusqu'à la frontière et écouta avec un sourire d'indulgence ses menaces d'une revanche prochaine. Il n'eut, au contraire, que des rebuffades pour le comte Castiglione (l'auteur du *Cortegiano*), qui vint le féliciter au nom de son maître le duc d'Urbino. La scène ne manquait pas certes de piquant : le fin et distingué comte Baldassare, — rappelez-vous seulement son merveilleux portrait au Louvre de la main de Raphaël, — le jouisseur le plus spirituel de cette époque de la Renaissance et son *arbiter elegantiarum*, haranguant un pape qui portait cuirasse et *cuffiotto*, et n'avait à la bouche que des *bestemmie* et des propos de corps de garde!... Jules II retourna triomphalement à Bologne, « et ce fut, — dit Paris de Grassis, — une grande joie pour le peuple de voir le pape, vénérable par son âge et sa longue barbe, monté sur un cheval fringant comme un jeune guerrier (*quasi juvenis bellicosus*). Il était en simple rochet, sans étole, sans qu'on portât devant lui le saint sacrement... » Pendant tout le reste de l'hiver, on le vit ainsi aller et venir d'une ville de la Romagne à l'autre, pour négocier et pour armer, pour traiter avec les divers ambassadeurs, ou pour mettre les places en état de défense. Il allait par la neige, par la pluie, par la boue, traîné et cahoté dans les affreux coches encore aujourd'hui en usage dans

(1) C'est le cher et regretté M. Geffroy, l'ancien directeur de l'École française à Rome, qui m'a indiqué le portrait si curieux de Corneto. M. le comte Bruschi a eu la bonté de me permettre de faire exécuter une photographie de ce cadre, qui porte la souscription *Jul. II Pont. Max.* Je n'ai pu obtenir l'accès dans l'*Armeria* du Vatican où, d'après la tradition, se trouve conservée l'armure de Jules II. — On sait que la fresque de Melozzo est maintenant (transportée sur de la toile) à la Pinacothèque du Vatican, 3e salle.

(2) Dans la *Galleria geografica* du Vatican (prolongement de la galerie de la Bibliothèque), où sont les cartes des provinces et les plans des villes appartenant au Saint-Siège, Jules II est représenté faisant (bien plus convenablement) son entrée à Mirandole sur la *sedia gestatoria* et avec un dais au-dessus de sa tête. Inutile d'observer que les peintures de cette galerie ne sont pas contemporaines, ni même du XVIe siècle.

ce pays, chariots à hautes roues attelés de quatre bœufs (*in helice vectus, quattuor bobus simpliciter trahentibus*)...

En France, en Allemagne, dans d'autres contrées encore, on n'eut que des cris de stupeur et d'indignation à ces nouvelles d'un successeur des apôtres commandant des armées, enlevant des places fortes, donnant la chasse à une femme, à une veuve, qui défendait l'héritage de ses enfans. Les faiseurs de pamphlets et de caricatures eurent libre carrière à Paris; le jeune Ulric de Hutten, bientôt après, ameutait l'opinion sur les bords du Rhin par sa *Descriptio Julii II* et nombre d'épigrammes mordantes; Pierre Martyr écrivait d'Espagne que les cheveux se dressaient sur sa tête (*cristæ mihi præ horrore riguerunt*) à la lecture de certaines bulles du Rovere. Le sentiment fut tout différent de ce côté des Alpes, dans le doux pays *dove il sì suona*. Quelques méchantes langues à Rome — la cité éternelle n'en a jamais manqué,— avaient beau dire que « le pape avait jeté les clefs de saint Pierre dans le Tibre, pour ne garder que l'épée de saint Paul (1); » les patriotes italiens, les poètes, les humanistes, portèrent aux nues le soldat en tiare « qui rendait au Latium son antique honneur, sa liberté si longtemps foulée aux pieds par les barbares (2). » A ce *Latium* à la fois raffiné et énervé, le vieillard tonsuré et armé du glaive apparut comme une grande figure biblique, comme un second Moïse, — un *pontefice terribile*, dans lequel on ne trouvait à reprendre que... la barbe : depuis Étienne Ier, depuis le IIIe siècle, Rome n'a jamais connu, prétendait-on, que des papes au visage glabre!... On est vraiment étonné de l'importance que les hommes d'alors ont attachée à ce détail de toilette, de la grande place que la barbe du Rovere tient dans les dépêches et écrits du temps. Diplomates et chroniqueurs en parlent d'abondance, y reviennent sans relâche, et commentent « l'événement » sur tous les tons. Cette barbe, décidément, a fait sensation, a fait scandale : après la mort de Jules II, son propre concile de Latran ne manquera pas de rappeler à tous les membres du clergé l'obligation canonique du rasoir (3)... Comment la critique allemande ne s'est-elle pas encore avisée de chercher dans

(1) Vers du Pasquino. Roscoe, *Léon X*, II, p. 85.

(2) *Jo. Antonii Flaminii Ad Julium II. Carmina Ill. Poetarum. Ital.*, IV, 357.

(3) Séance IX du Concile de Latran, 5 mai 1514. — Léon X et Adrien VI eurent le menton rasé. Après le sac de Rome, Clément VII laissa pousser sa barbe en signe de deuil et fit publier un traité sur le sujet par Valerianus : *Pro sacerdotum barbis*. Depuis lors, beaucoup de pontifes ont porté la barbe apôtre. Paul V Borghèse fut le premier à porter une barbe Henri IV. A partir de Clément XI jusqu'à nos jours, les papes n'ont plus eu de barbe. J'emprunte la plupart de ces détails à Moroni (s. v. *barba*), qui me semble l'autorité par excellence en la matière. Avant de devenir l'estimable érudit que l'on sait, auteur d'un volumineux dictionnaire ecclésiastique, le bon chanoine a, pendant de longues années, fait la barbe au pape Grégoire XVI.

ce plaisant fait d'histoire un argument, un *motif* pour la barbe phénoménale du *Moïse* à San Pietro in Vincoli?...

On eut bientôt des sujets plus sérieux à commenter. L'hiver avait forcément ralenti les opérations militaires; mais à l'approche de la belle saison les « barbares » reprirent vigoureusement l'offensive, et le nouveau commandant des troupes françaises n'eut ni les hésitations, ni les scrupules du pauvre Chaumont. Ce nouveau commandant avait même une injure personnelle à venger, car il n'était autre que le maréchal Jean-Jacques Trivulce, le père de la comtesse Francesca de Mirandole. Il prépara sa revanche avec un art consommé, noua des relations avec le parti des mécontens à Bologne, et un beau jour (21 mai 1511) le brave peuple de l'antique Felsina se révolta, chassa le légat du pape, le cardinal de Pavie Alidosi, rappela ses anciens maîtres, les Bentivoli, et mit en pièces la grande statue de Jules II devant San Petronio, l'œuvre de Michel-Ange. Le duc d'Urbino, appelé au secours par le légat, arriva juste à temps pour trouver la ville déjà occupée par Trivulzio, qui lui infligea une défaite écrasante. La comtesse Francesca rentra dans son castel de Mirandole; le duc Alphonse d'Este reprit Modène et les autres places dans le Ferrarais : l'armée du Rovere se débanda dans le plus grand désordre.

C'est à Ravenne, où il était allé chercher et organiser de nouvelles ressources pour la guerre, que le pape apprit la catastrophe de Bologne; et bientôt parurent devant lui le légat et le général pour se rejeter mutuellement la responsabilité du désastre. Au sortir d'une audience orageuse chez le pontife, Francesco Maria rencontra dans la rue le cardinal Alidosi et le perça de son épée en plein jour (28 mai). Le jeune homme de vingt et un ans n'était pas à son coup d'essai : quatre ans auparavant déjà, il avait assassiné à Urbino un nommé Andrea Bravo, l'amant de sa sœur (une comtesse Varano) et le favori de son père adoptif, le vieux duc Guidobaldo. Il a été dans la destinée de Francesco Maria de tuer les favoris de ses deux plus grands bienfaiteurs : Jules II portait au cardinal de Pavie une affection sans bornes, c'était peut-être la seule personne au monde qu'il eût vraiment aimée.

On raconte qu'un jour, au commencement du règne d'Alexandre VI, Alidosi a sauvé la vie au cardinal Giuliano della Rovere, en l'empêchant de toucher à un breuvage préparé pour lui par le Borgia; il fut son compagnon d'exil en France et devint dans la suite son confident le plus intime au palais Vatican. Il partageait les goûts artistiques du maître et eut le mérite de protéger et d'honorer Michel-Ange comme le premier génie

de l'époque. Dans la grande brouille de l'artiste avec le Rovere en 1506, le cardinal de Pavie apparaît en médiateur zélé, ardent à amener une réconciliation et se portant garant des bonnes dispositions du souverain pontife. C'est lui aussi qui signe, au nom de Jules II, le contrat pour les peintures de la voûte Sixtine. On ne saurait assez regretter la perte de la correspondance qu'Alidosi a entretenue avec Buonarroti dans des circonstances diverses : nous ne possédons qu'une seule lettre, datée de Ravenne 3 mai 1510 (un an avant l'assassinat), et écrite sur un ton de déférence et de cordialité comme n'en usaient guère alors les puissans de ce monde envers les artistes. « Ayant construit à la Magliana, à la satisfaction de Sa Sainteté, un grand édifice avec une petite chapelle, je voudrais compenser l'exiguïté de ladite *capelletta* par l'excellence de ses peintures, et notamment d'un baptême du Christ (1) de votre main, à laquelle nulle autre ne peut être comparée. Je crois pouvoir compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi en toute occurrence. Je sais que vous êtes très occupé; néanmoins je vous prie et vous conjure, si jamais vous avez tenu à me faire quelque chose d'agréable, de faire ces deux petites figures en fresque (le Christ et Saint Jean), que j'estimerai beaucoup plus que tout l'édifice et dont je vous aurai une obligation éternelle... » La lettre porte sur le *versò* l'adresse emphatique : « A Michel-Angelo, prince de la peinture et de l'art statuaire. »

Cette construction d'Alidosi à la Magliana (2) existe encore aujourd'hui, à l'état de triste ruine il est vrai, mais dans la ruine, on démêle sans peine le plan général de l'architecture due probablement à Giuliano da San-Gallo. La cour rectangulaire, précédée d'un fossé et entourée de murailles à créneaux guelfes, est antérieure à l'époque de Jules II et remonte au pontificat d'Innocent VIII : la porte monumentale de la cour une fois franchie, on se trouve devant « le grand édifice » dont parle la lettre à Michel-Ange. Au rez-de-chaussée, en face, cinq arcades ornées de pilastres appliqués donnent accès à un spacieux vestibule; au-dessus, au premier étage, s'élève une vaste et belle salle, dont les parois étaient décorées de fresques représentant Apollon avec les Muses. L'aile gauche du bâtiment rejoint au bout un casino primitif érigé par Innocent VIII et reconnaissable à ses piliers octogones ; dans l'angle formé par cette aile et le corps du logis,

(1) La chapelle était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. La lettre d'Alidosi a été publiée par Danielli, *Carte Michelangiolesche inédite* (Milan, 1865, in-4°), p. 14.

(2) A six kilomètres de Rome, première station sur la ligne ferrée Rome-Civita-Vecchia.

un second vestibule en bas conduit à la *capelletta*. Un élève de Perugino, Giovanni di Pietro, dit lo Spagna, a peint aussi bien la grande salle des Muses que trois des lunettes de la petite chapelle, — *Dieu le Père bénissant le monde*, une *Annonciation* et une *Visitation ;* — la quatrième lunette, au-dessus de l'entrée et en face de l'autel, devait avoir pour sujet le *Baptême du Christ*, et c'est ce baptême que le cardinal de Pavie avait désiré voir exécuté par Buonarroti. Le cardinal faisait honneur de toute la construction à son auguste maître : le nom de Jules II s'étale au-dessus de chacune des fenêtres extérieures qui donnent sur la cour; seule l'entrée de la chapelle porte l'inscription : *F. card. Papiens. Julii II Alumnus.* — Comparée aux autres villas célèbres de Rome, à celle notamment que le fameux banquier Agostino Chigi érigeait vers la même époque dans le Transtevere (la *Farnesina*), le « grand édifice » d'Alidosi a l'aspect bien modeste, et témoigne beaucoup plus des sentimens reconnaissans du fondateur que d'un goût excessif pour la magnificence et le faste. La splendeur et le renom de la Magliana ne datent que du règne suivant, alors que Léon X en fit son séjour de prédilection et le point central de ses « douces chasses », comme il les appelait (*dulces venationes*) et qui s'étendaient de là jusqu'à Ostie, Palo et Cervetri. Il aimait à passer des mois entiers de l'année dans sa Muette aux bords du Tibre, au milieu de ses chasseurs, de ses musiciens, de ses poètes et de ses bouffons ; et sur ses livres des comptes qui sont parvenus jusqu'à nous, on trouve mainte indication des dépenses faites pour les aqueducs, écuries, garennes, chenils, volières et fauconneries de la Magliana. Il ne reste toutefois aucun vestige de ces travaux médicéens; la place qui a retenti jadis des *hallali*, des concerts et des banquets du pontife Luculle, est aujourd'hui un des points les plus déserts et les plus désolés de la *campagna* (1).

Un autre édifice encore, et à Rome même, dans la cité Léonine, garde, lui aussi, le souvenir d'Alidosi, bien qu'il ne soit généra-

(1) Gruner et Platner (*I freschi della Cappella Magliana*, Londres, 1847) ont encore vu les peintures de la chapelle sur place et en font le mieux connaître la disposition. Depuis lors, toutes les fresques de la Magliana ont été dispersées. Celles de la salle des Muses (avec l'Apollon jouant du violon, comme dans le *Parnasse* de Raphaël) sont maintenant dans la galerie du Capitole (salle I, n° 1-10). On les a transportées sur toile et déplorablement retouchées. La lunette du *Dieu le père bénissant le monde* de la chapelle, a été acquise pour le Louvre. A la place du *Baptême du Christ*, qu'avait désiré le cardinal de Pavie et qui n'a jamais été exécuté, on voyait autrefois un *Martyre de sainte Félicité*, que nous ne connaissons plus que par une gravure de Marc Antoine avec la souscription : *Raphaël Urbin*. Je crois, en effet, et contrairement à M. Dollmayr (*Raphaël's Werkstatt*, Vienne, 1895, p. 106-108), que le *Dieu bénissant le monde* (du Louvre) et le *Martyre de sainte Félicité* ont été peints d'après des dessins de Raphaël, et cela après la mort d'Alidosi, probablement sur la commande de Jules II. Je reviendrai sur le sujet dans la suite.

lement connu aujourd'hui que sous le nom de *Convento dei Penitenzieri* (1). Le palais a été originairement bâti (1470-1490) par Domenico della Rovere, cardinal de San Clemente; les armes de ce neveu de Sixte IV, ainsi que sa devise *Deo soli*, sont sculptées avec profusion dans les appartemens de l'intérieur. La cour spacieuse, avec ses colonnes octogones et sa décoration fruste en *graffito*, porte la marque de l'époque qu'à tort ou à raison on désigne du nom de Baccio Pontelli; et au premier étage on peut admirer un ravissant plafond de Pinturicchio, moitié en fresque et moitié en stuc, avec de délicieuses représentations de centaures, sirènes, griffons et autres sujets mythologiques et allégoriques : il est seulement déplorable que les bons pères pénitenciers aient défiguré la magnifique salle par d'affreuses cloisons. Le cardinal Domenico mourut en 1501, et quelques années plus tard il est fait mention de son hôtel comme du quartier général des artistes qui, sous la direction de Bramante et avant la venue de Raphaël, étaient chargés de peindre les « chambres supérieures » du Vatican; mais déjà vers 1509, ainsi qu'il ressort des *Mirabilia* d'Albertini, le palais devint la demeure d'Alidosi. Ce fut probablement un gracieux cadeau de Jules II, et le nouveau propriétaire se mit en devoir de décorer surtout splendidement la grande chapelle de sa résidence : décoration singulière, et on ne peut plus caractéristique! Dans ce sanctuaire de la foi, rien ne parle de Dieu, tout est rapporté à l'homme, à deux hommes, le pape ligurien et son dévoué *alumnus* : on ne saurait imaginer d'antithèse plus piquante au *Deo soli* de l'ancien fondateur... La chapelle, par sa construction, rappelle la Sixtine : c'est un long vaisseau rectangulaire avec une voûte en berceau; sur chacun des deux tympans se dresse un grand chêne (l'emblème de Rovere) dont les rameaux de deux côtés ombragent un chapeau cardinalice et dont le tronc est traversé par une inscription quelque peu recherchée (2); la voûte est tout en carrés, où le blason du pape et celui du cardinal de Pavie (une aigle noire avec un lis blanc sur la poitrine) alternent sans cesse sur un fond d'or. L'intimité du maître et du serviteur est proclamée ici avec bien de la redondance et de l'ostentation; mais il serait injuste de ne pas reconnaître la simplicité élégante et harmonieuse de l'ensemble.

Le croirait-on? Ce favori et « nourrisson » de Jules II, — l'ami de Michel-Ange et d'Érasme de Rotterdam, le descendant des antiques et illustres seigneurs d'Imola, et qui aux dons brillans

(1) *Piazza Scossacavalli*, n° 145, en face du palais Giraud-Torlonia. Il est surprenant que M. Schmarsow ait passé sous silence le *Convento dei Penitenzieri* dans son ouvrage : *Pinturicchio in Rom*, Stuttgart, 1882.

(2) *Agite mortales ocia, quos cibo et umbra quercus alit.*

de l'esprit unissait encore les avantages d'une beauté remarquable (1), — ce cardinal de Pavie fut néanmoins un des hommes les plus vils, les plus rapaces et les plus cruels qu'ait portés la terre : ainsi l'affirment Paul Jove, Guichardin et tous les autres historiens du temps!... Bembo (son obligé pourtant!) a buriné son portrait de ces mots concis et tranchans : *Vir cui nulla fides, nulla religio, nihil pudicum, nihil unquam sanctum fuit.* « Si j'avais à raconter ses trahisons et scélératesses de tout genre, un volume n'y suffirait pas, » dit à son tour Paris de Grassis... Comment le Rovere a-t-il pu ignorer tout cela, ou, s'il ne l'a point ignoré, comment a-t-il pu y demeurer indifférent, lui qui ne fut jamais cruel ni méchant, et qui, malgré ses violences et ses emportemens, a presque toujours fait preuve d'une véritable élévation d'âme?... J'avoue que c'est là pour moi une des plus cuisantes énigmes du règne de Jules II; mais il est sûr que la fin tragique d'Alidosi fut partout accueillie avec des transports de joie et qu'on n'eut pas un mot de blâme pour son meurtrier : on n'eut que des éloges et des panégyriques. P. Jove célèbre dans des vers enflammés le jeune duc justicier : il le compare à Hercule terrassant Cacus et l'hydre; Fausto Maddaleni déclare que jamais main plus noble n'a abattu pareil mélange de Verrès et de Catilina (2); il n'est pas jusqu'au sec et pédantesque maître des cérémonies de la cour pontificale qui ne devienne lyrique à cet endroit : « *Bone Deus!* que vos jugemens sont justes, et que de grâces nous devons vous rendre d'avoir puni le perfide traître selon son mérite; car il convient de dire que ce supplice a été commis ou du moins permis par vous, sans la volonté de qui pas une feuille d'arbre ne remue. Encore une fois donc, grâces vous en soient rendues (3)!... »

(1) M. Eugène Müntz a voulu reconnaître un portrait d'Alidosi dans le fameux *Cardinal* de Raphaël, qui se trouve au musée de Madrid et y porte faussement le nom de Bibbiena (*Archivio Storico dell' arte*, 1891, p. 328). Si séduisante que soit l'hypothèse, j'hésiterais cependant à l'accepter. Vasari ne fait mention que d'un portrait d'Alidosi à Imola de la main de Bagnacavallo (V. *Vita di Bagnacavallo*). Le cardinal de Pavie ne semble pas avoir eu de rapports avec Raphaël; il était un partisan trop exclusif de Buonarroti.

(2) Le quatrain de Maddaleni (encore inédit), se trouve dans le recueil manuscrit de ses poésies à la Bibliothèque vaticane, n° 3419, p. 59.

D. M. Francisci Alidoxii.
Moribus et vita Verres, Catilina cadendo,
Sed non pugnando fortiter, interii.
Unum tamen misero laus est, unumque levamen :
Non poteram dextra nobiliore perire.

(3) Avec cela, ni Paris de Grassis, ni Guichardin, ni P. Jove, ni Bembo et *tutti quanti* ne produisent *un seul fait positif* à l'appui ou à l'illustration des horreurs qu'ils reprochent au cardinal de Pavie, car sa sévérité envers la population turbulente de Bologne ne peut guère entrer ici en ligne de compte, et encore moins

Pour Jules II, le coup fut atroce, déchirant : il en souffrit, comme souverain, comme pontife, comme ami de la victime, comme parent du meurtrier. Il ne put supporter l'aspect des lieux ensanglantés par un crime aussi épouvantable : deux heures après le funeste événement, on le vit monter en litière pour prendre le chemin de Rome ; il pleurait !... Arrivé à Rimini (28 mai) il lut aux portes de la cathédrale des placards annonçant la convocation d'un concile général à Pise pour le 1er septembre, — un concile « pour réformer l'Église en son chef et dans ses membres », — et l'appel portait la signature de neuf cardinaux. Ainsi Louis XII et Maximilien exécutaient audacieusement leur menace de Tours ; ce qu'on n'avait jamais osé contre le Borgia, on ne craignait pas de le faire contre lui, le neveu de Sixte IV !... Depuis le désastre de Bologne, la tragédie se déroulait avec une rapidité étourdissante ; et, comme toute tragédie vraie et humaine, elle avait aussi ses épisodes comiques, bouffons même : par exemple l'étrange fantaisie qu'eut vers ce temps Maximilien de vouloir remplacer le Rovere sur le trône pontifical ! Il l'annonçait expressément à Ferdinand le Catholique, à Lichtenstein, à sa fille Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas ; la lettre à Marguerite, écrite en français, est signée : *Maximilianus, futur pape !...*

Le 27 juin 1511, Jules II rentrait morne et abattu dans cette cité éternelle qu'il avait quittée dix mois auparavant avec des espérances si radieuses. L'épée de saint Paul s'était brisée dans ses mains, et bien des gens se demandaient s'il lui serait encore donné de repêcher dans le Tibre les clefs de saint Pierre.

III

Le premier acte du pontife, après son retour à Rome, fut la promulgation (18 juillet 1511) de la bulle *Sacrosanctæ*, par laquelle il convoquait un concile général pour le 19 avril de l'année suivante dans la basilique de Latran, en même temps qu'il frappait d'anathème et d'excommunication tous ceux qui prendraient part à la réunion schismatique de Pise. C'était, comme s'exprimait déjà à ce sujet un grave historien contemporain, « chasser un clou par un autre (1) », jeter le désarroi parmi les dissidens et leur ôter tout prétexte d'agitation. A partir de ce jour, en effet, le Concile de Pise, — le *conciliabule*, ainsi qu'on ne tarda pas à

admettra-t-on qu'Alidosi ait été en connivence avec Trivulzio contre le pape. La jalousie contre le favori unique et omnipotent du Rovere aussi bien que le désir de plaire au duc d'Urbino, ont peut-être beaucoup contribué à noircir la mémoire d'Alidosi devant la postérité. Je crois que son procès demande encore à être revisé.

(1) *Ut quod ajunt, clavum clavo truderet.* H. Borgii *Hist. de bello Ital.*, VI, p. 93.

l'appeler — perdit toute raison d'être, canonique ou logique, et n'eut plus qu'une existence factice et factieuse. Composé presque exclusivement de Français, répudié par la généralité du monde catholique, mal vu des populations au milieu desquelles il essaiera de tenir ses séances, il se transportera successivement de Pise à Milan, de Milan à Asti, d'Asti à Lyon, et finira par disparaître dans les brouillards du Rhône.

On avait pu craindre un instant, au lendemain de la catastrophe de Bologne, que Trivulce ne saisît une occasion si favorable pour marcher tout droit sur Rome; mais on fut bien vite rassuré. Loin de vouloir pousser sa victoire jusqu'au bout, Louis XII rappela son maréchal à Milan, et envoya (juillet) un très proche parent du Rovere, un Orsini, avec des propositions de paix pour le Vatican, propositions étonnamment modérées. C'est que, malgré le synode de Tours et la licence par lui donnée de *guerroyer le saint-père*, les scrupules de Chaumont étaient au fond de bien des cœurs; c'est aussi qu'à trop vaincre et s'étendre en Italie, le roi très chrétien risquait d'éveiller la jalousie, et par suite la conscience des autres princes catholiques. Déjà l'année précédente, à Blois, où il se trouvait en mission auprès de la cour de France, Machiavel, nullement suspect de tendresse pour la papauté, avait fait la malicieuse remarque « qu'il n'y avait de plus honnête prétexte à employer contre un prince que de déclarer vouloir défendre contre lui la sainte Église, et que le roi, dans cette guerre, pourrait se mettre sur les bras tout le monde (1)... » Jules II accueillit avec empressement les ouvertures françaises, mais pour gagner du temps seulement, pour refaire son armée, raffermir son pacte avec les Suisses, et négocier avec tous les États hostiles à la France, avec l'Espagne notamment et l'Angleterre. Les négociations furent menées avec une rapidité surprenante pour l'époque : au bout de six semaines, vers le milieu d'août, les principaux articles de la *sainte ligue* étaient déjà fixés, et n'attendaient plus que la ratification solennelle.

Au reste, rien de changé au train habituel du pape pendant ces six semaines critiques, angoissantes. Ses repas sont toujours très copieux, très arrosés d'un certain vin fort et épais (2); il va à la chasse; il prend le frais de temps en temps dans les villas d'alentour. *È una terribile cosa como manza Sua Santita*, écrit (12 juillet 1511) à Isabella Gonzaga, marquise de Mantoue, un nommé Grossino, du domestique de son fils Federico, qui habi-

(1) *Tirarsi adosso tutto il mondo.* (Lettre de Blois, 26 juillet 1510.)

(2) M. le comte Gnoli, le très obligeant préfet de la Bibliothèque nationale (Vittorio-Emanuele) a bien voulu m'indiquer la plaisante anecdote qui suit dans un livre assez rare, intitulé : *Facetie, Motti e Burle*, de Lodovico Domenichi (Venise,

tait alors Rome et était logé au Belvédère (1). — « Le pape a chassé plusieurs jours à Ostie, en compagnie de signor Federico. Sa Sainteté était pleine d'allégresse chaque fois qu'elle abattait quelque gros faisan; elle le montrait alors à tout le monde, parlant et riant beaucoup... » — « Aujourd'hui (25 juillet) le pape est allé à la *vigna* de messer Agostino Chigi (la *Farnesina*) et il y est resté toute la journée; il y a dîné et soupé. C'est un beau *palazotto*, mais il n'est pas encore fini, très riche d'ornemens variés, surtout de marbres magnifiques et de couleurs diverses. Signor Federico a mangé avec le pape, et a récité devant lui une églogue latine pendant le dîner... » C'était déjà la seconde visite que le Rovere rendait dans ce même mois à l'heureux propriétaire du *palazotto* (la première eut lieu le 5 juillet), et je soupçonne fort que ces *gentilezze* n'étaient point complètement désintéressées. Nous savons d'autre source que le pape, vers cette époque, a emprunté au puissant banquier siennois la somme de quarante mille ducats, en lui laissant pour gage la célèbre couronne pontificale de Paul II, *il regno*, comme on l'appelait par excellence; or c'est précisément dans l'intervalle de ces deux visites faites à la villa transtévérine, que Grossino mande (12 juillet) à la marquise de Mantoue, sans se douter en rien de la transaction financière : « Sa Sainteté trouve grand plaisir à contempler des joyaux : hier, elle s'est fait apporter (du château d'Ange) les deux *regni*, l'un de la valeur de deux cent mille ducats, et l'autre de cent mille. Je crois que je ne verrai jamais de joyaux aussi beaux, avec tant de perles et de pierres précieuses... » L'année suivante (décembre 1512), Jules II, victorieux et triomphant, reprendra au banquier le *regno* sans façon et sans paiement, en chargeant tout simplement le *bargello* de s'emparer du gage, et, à défaut, de la personne même du détenteur (2)... Messer Agostino Chigi a dû trouver ce jour-là que les emprunts d'État, même sur gages, ne constituaient pas toujours le plus sûr des placemens.

1584, p. 20) : « Dans une des chambres décorées pour lui par Raphaël, le pape Jules II s'est fait représenter, d'un côté écoutant la messe à genoux, et de l'autre revenant du Belvedère porté par les palefreniers. Ce second portrait était beaucoup plus fort en couleur (*molto più colorito*) que le premier, et bien des gens blâmèrent Raphaël pour n'avoir pas traité les deux portraits de la même manière. Mais Marc-Antonio Colonna leur répondit qu'ils étaient dans l'erreur tous et que Raphaël avait bien gardé les convenances (*haveva servato benissimo il decore*), le pape étant sobre à la messe, et haut en couleur au retour du Belvédère, après avoir bu... »

(1) J'emprunte les citations de la correspondance de Grossino à l'intéressant travail de M. Aless. Luzio : *Federico Gonzaga, otage à la cour de Jules II*, dans l'*Archivio di storia patria Romana*, 1886, vol. IX, p. 509-582.

(2) Manuscrit de Tizio, cité par M. Cugnoni (*Archivio di storia patria Romana*, III, p. 295). — Sanuto a une version un peu différente de cet incident (Moritz Brosch, *Papst Julius II*, p. 364, note 58).

Point n'est besoin d'ajouter que, depuis son retour à Rome, le Rovere pense souvent aussi à ses collections et entreprises artistiques. Il s'occupe de l'installation de ses *anticaglie* dans le ravissant *cortile* que leur a construit Bramante. « Le pape, — dit une lettre de Grossino du 12 juillet, — a fait placer au Belvédère un Apollon qui est estimé aussi beau que le *Laocoonte* (1) » ; plus tard, il y fait encore transporter le *Tibre* (aujourd'hui au Louvre) et la *Cléopâtre* (Ariane). Pendant ce même mois de juillet, il pose pour son portrait dans la fresque des *Décrétales;* sous la date du 16 août, la correspondance de Grossino parle déjà incidemment de « la chambre où Sa Sainteté est dépeinte par Raphaël *al natural con la barba.* » Il va voir les travaux de Michel-Ange dans la Sixtine et obtient de l'artiste qu'à l'approche de la grande fête de la Vierge la chapelle sera temporairement dégagée des échafaudages et rendue au culte. La veille et le jour de l'Assomption, il vient y entendre vêpres et messe et jouir de l'ensemble des peintures de la voûte (2).

Deux jours après (17 août), il est à toute extrémité : il a attrapé une fièvre pernicieuse dans une dernière chasse à Ostie, et on le croit perdu. Le bruit de sa mort se répand dans la ville, et alors a lieu une scène étrange, fantastique, renouvelée des temps de Rienzi et de Porcaro. Les héritiers des grands noms féodaux de Colonna, Orsini, Cesarini, Savelli, etc., montent au Capitole et appellent le peuple romain à reprendre ses antiques libertés. Dans une harangue passionnée et bien caractéristique de l'esprit qui animait cette revendication hypocrite des droits populaires, le jeune Pompeo Colonna, évêque de Rieti, abbé de Subiaco et de Grotta Ferrata (3), retrace le régime honteux sous lequel est tombée la grande république qui jadis a dominé le monde : « Régime abject, comparable seulement à celui qui existe en Égypte, où la dignité du sultan ni les grades des *Mammalucchi* ne sont pas héréditaires non plus. Mais le sultan du Caire et ses mameluks sont-ils au moins gens braves et fiers,

(1) Ceci paraît en contradiction avec *Albertini* (Mirabilia) qui déjà, en 1509, plaçait l'Apollon au Vatican. Ne faudrait-il pas distinguer ici entre le Vatican et le Belvédère? — Sur le *Tiberinus* (Tibre) et la *Chleopatra*, Grossino donne de très curieux détails dans ses lettres des mois de janvier et février 1512. (Luzio, *loc. cit.*, p. 435 et la note.)

(2) *Pontifex in Vigilia et Die Gloriosæ Virginis Assumptæ voluit interesse Vesperis et Missæ in majori Capella Palatina per Sacristam celebratis festivitate Nam ea capella Assumptioni prædictæ dicata est, et ad eam Pontifex venit, vel ut picturas novas ibidem noviter detectas videret, vel quia sic ex devotione ductus fuerit;* Paris de Grassis, 15 août 1511, II, p. 221. (Je cite toujours d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale à Rome.)

(3) C'est le même Pompeo Colonna qui plus tard, comme cardinal, préluda par le guet-apens du 20 septembre 1526 au grand sac de Rome. J'emprunte son discours capitolin à Guichardin, *Storia*, X, 3.

ennemis de toutes les mollesses de la vie, tandis que Rome est l'esclave de fainéans, de poltrons, d'étrangers et de roturiers. » Déjà les deux *conservateurs* de Rome, Altieri et Stefaneschi, proposent le rétablissement de la République, l'armement du peuple et l'occupation du château Saint-Ange, quand soudain arrive du Vatican la nouvelle que l'agonie supposée du pape n'a été qu'une syncope, et que le *rabbi* (le médecin juif de Sa Sainteté) donne encore de l'espoir. Aussitôt la place se vide; les nobles tribuns se dispersent dans toutes les directions : Pompeo Colonna cherche un refuge à Subiaco, Orsini et Pietro Margano s'enfuient jusqu'en France.

On eut soin de cacher au malade la folle journée du Capitole ; il finit néanmoins par en avoir connaissance, par apprendre aussi que beaucoup de cardinaux (Grossino en compte jusqu'à quinze) ont trempé dans le complot des barons. Ces barons romains, il les avait pourtant délivrés de la tyrannie sanguinaire des Borgia, et plus d'un de ces Colonna et de ces Orsini était allié aux Rovere par des liens de famille ! Et que dire de ces membres du sacré collège dont les uns prenaient ouvertement part au conciliabule de Pise et dont les autres ameutaient sourdement la ville contre le souverain pontife ? Il se voyait trahi et livré par ceux-là mêmes qui lui devaient le plus de gratitude et d'attachement. Son parent le plus proche, le duc d'Urbino, il a dû l'excommunier et le mettre en jugement pour un crime épouvantable; se sentant près de la mort, il lui accorda l'absolution et l'admit à son chevet, sans cesser de se défier de lui jusqu'au bout. Des visages qui entouraient son lit de douleur, un seul ne lui fut point suspect: ce jeune Federico dont le nom a été déjà souvent prononcé, mais dont il reste encore à expliquer la présence au Belvedère.

Francesco Gonzaga, marquis de Mantoue et un des chefs de la Ligue de Cambrai, avait été fait prisonnier par les Vénitiens à la bataille de Legnano en août 1509. Sa femme, la célèbre Isabella d'Este Gonzaga, après s'être adressée à tous les puissans de la terre, — à l'empereur, au roi de France, et jusqu'au Grand Turc, — finit par comprendre que seul Jules II avait assez de crédit auprès de la Signorie de Saint-Marc pour obtenir la libération du redouté capitaine. Il l'obtint en effet (juillet 1510); mais Isabelle avait dû auparavant consentir à ce que son fils Federico, alors âgé de dix ans, demeurât auprès du pape comme otage, garant de la conduite du marquis à l'avenir. N'allez pas vous récrier contre le manque de générosité de la part du Rovere! Le « chevaleresque » Maximilien et Louis XII Père du Peuple avaient fait à la pauvre mère exactement la même demande « inhumaine et impie », comme elle dit dans ses lettres désolées: ces hommes

de la Renaissance aimaient à prendre leurs sûretés. Dans l'été 1510, le petit Federico vint donc à Rome avec un nombreux domestique (notre Grossino en faisait partie); il logea au Belvedère auprès du pape, et rien ne fut épargné pour qu'il reçût l'éducation la plus brillante, selon les idées du temps (1). Il ne revit ses parens qu'après la mort de Jules II.

Le Rovere prit l'enfant en grande affection. Il le fit venir à Bologne pour quelques mois, pendant la campagne de Mirandole; Bibbiena et Molza furent alors les maîtres du jeune captif. A Rome, il l'emmenait à ses chasses, dans ses villégiatures, se faisait réciter par lui des vers pendant les repas, et jouait avec lui au trictrac (*al gioco de triche trache*) parfois jusqu'à trois ou quatre heures dans la nuit. Il regrettait de n'avoir pas de nièce pour la lui faire épouser plus tard. « Sa Sainteté a dit qu'elle veut que Raphaël fasse le portrait de signor Federico dans une chambre où elle est elle-même représentée en grandeur naturelle avec la barbe (2) », écrit Grossino le 16 août, la veille du jour où le pape eut son dangereux accès de fièvre. Jules II n'a jamais été un malade résigné et docile : il le fut moins que jamais pendant cette crise du mois d'août 1511, venue à la suite de tant et de si poignantes secousses. Il pestait, il jurait; il parlait de jeter par la fenêtre médecines et médecins, « juifs, *maranes* et mécréans. » Il refusait obstinément toute nourriture, et se démenait avec une violence qui faisait le désespoir de son entourage. Seul le petit Federico parvenait à le calmer, à lui parler raison, à lui faire prendre un *consumato* « par amour pour lui et pour la madone de Lorette ». *Sunt lacrymæ rerum :* et la pensée s'arrête émue devant ce *pontefice terribile* qui, dans son extrême misère, ne croit plus qu'au sourire et ne se rend qu'aux persuasions d'un enfant de onze ans, son prisonnier, son otage !... « A Rome, mande-t-on à

(1) Éducation bien singulière pourtant!... Voyez, entre autres, la lettre de Stazio Gadio au marquis de Gonzague (11 janvier 1513. Luzio, p. 550-551) sur un souper présidé par la signora Albina, *cortesana romana*, et auquel assistait Federico, alors âgé de douze ans à peine...

(2) La fresque des *Décrétales.* Cette fresque ayant été exécutée bien après l'*École d'Athènes*, il ne faut chercher le portrait de Federico ni dans l'élève agenouillé du groupe de Bramante (ainsi que le fait Vasari), ni dans l'enfant placé derrière Averroës (comme le pense M. Cavalcaselle). Évidemment Jules II n'a pas donné suite au propos que rapporte Grossino dans sa lettre du 16 août et dont il n'est plus question dans le reste de sa correspondance. Il est certain, au contraire, que sur la demande d'Isabelle Gonzague, Raphaël a commencé en janvier 1513 un portrait à l'huile de Federico dans le costume que celui-ci a porté lors de l'ouverture du Concile de Latran; mais dès le 19 février (Jules II était alors à l'agonie; il mourut le surlendemain), le peintre rendait le costume à Grossino et s'excusait de ne pas continuer le travail « n'ayant pas maintenant la tête (*il cervello*) à cela. » (Luzio, p. 548-9). — Il paraît toutefois que Raphaël, plus tard, a achevé le portrait, et que le cadre a fait partie, au XVII[e] siècle, de la collection du roi Charles I[er] d'Angleterre. (V. Cavalcaselle, *Raffaello*, II, p. 209-211.)

Isabella Gonzaga, 23 août, on dit tout haut que, si le pape en réchappe, il le devra à signor Federico... »

Il en réchappa. Les 30 et 31 août on lui faisait déjà de la musique dans sa chambre, « et il y trouvait un plaisir comme il n'en avait jamais eu ». Il se rétablit peu à peu, et bien des cardinaux commencèrent à trembler (1). « Ils se mouraient à mesure qu'il revenait à la vie », écrit le protonotaire vénitien Lippomano; mais ni alors ni depuis (c'est une justice à lui rendre), le Rovere n'a recherché les auteurs de la farce capitoline et n'a pensé à en tirer vengeance (2). Il ne pensa qu'à sa grande entreprise contre Louis XII, si malencontreusement retardée par l'accès de fièvre du mois d'août; et le 5 octobre il put enfin célébrer en personne une messe solennelle à Santa Maria del Popolo et y faire annoncer la formation de la *Sainte-Ligue*... La ligue se déclarait contre le conciliabule de Pise, et s'engageait à restituer au Saint-Siège « toutes les places lui appartenant immédiatement ou médiatement. » Le traité avait reçu la pleine signature du roi catholique et de la République de Saint-Marc; l'adhésion du roi d'Angleterre était assurée; et comme dernier trait piquant, la faculté d'entrer dans la nouvelle alliance était expressément réservée à l'empereur, à l'impayable Maximilien, qui à ce moment rêvait de ceindre la tiare!... Jules II connaissait bien son homme: « Il est simple comme un enfant nouveau-né », avait-il dit de lui déjà en 1509, parlant à l'ambassadeur de Venise.

La France envahie au sud par les Espagnols, au nord par les Anglais, et ses forces militaires en Italie écrasées sous l'attaque simultanée des Suisses, des Vénitiens, des soldats du pape et de ceux du vice-roi (espagnol) de Naples : tel était le tableau bien séduisant qui se présentait à l'esprit du Rovere en ce mois d'octobre 1511... Les débuts de la ligue furent loin cependant de répondre à ces espérances. Les Suisses d'abord faussèrent compagnie comme dans l'année précédente, malgré toutes promesses données et arrhes reçues. Descendus du Saint-Gothard, vers le milieu de novembre, au nombre de 20 000, ils s'étaient avancés sans obstacles jusqu'aux portes de Milan; mais gagnés par l'argent français, ils prétextèrent du manque de canons, du retard de la

(1) Voici un extrait de la lettre incroyable adressée le 7 septembre 1511 à la marquise de Mantoue par Lodovico Canossa, évêque de Tricarico : « La mort de Perotino (un petit chien dont il avait fait anciennement cadeau à la marquise) m'a causé beaucoup de chagrin; j'avais cependant espéré depuis m'en pouvoir consoler par la mort *d'un autre chien*, beaucoup moins utile au monde. Aujourd'hui, je ressens d'autant plus douloureusement la mort de l'un et la vie de l'autre... » (Luzio, p. 527-528.) — Lodovico Canossa est un des principaux interlocuteurs dans le *Cortegiano* de Castiglione.

(2) L'évêque Pompeo Colonna ne fut déposé de ses dignités qu'à la suite de nouvelles intrigues et bravades, peu de temps avant la mort de Jules II.

solde, de l'état affreux des routes et de la rigueur de la saison pour repasser les Alpes par Bellinzona (27 décembre). Les Vénitiens de leur côté, au lieu de joindre en grande hâte les Suisses dès leur apparition en Lombardie, perdirent un temps précieux à disputer aux Impériaux quelques places insignifiantes dans le Véronais. — Henri VIII d'Angleterre répudiait, il est vrai, bien hautement, le conciliabule de Pise, et déclarait avoir en horreur tout ce qui de près ou de loin ressemblait à un schisme (c'était le même Henri VIII, qui depuis...); avant, toutefois, de dénoncer la paix, il voulait encore toucher un dernier terme de la pension annuelle que la France lui devait en vertu du traité d'Étaples. Enfin Ferdinand le Catholique n'entreprit rien aux Pyrénées, et son lieutenant à Naples, Cardona, ne se mit en marche que fort tard dans l'hiver (janvier 1512) pour aller assiéger Bentivoglio à Bologne, de concert avec les troupes du Saint-Siège. L'horizon s'assombrissait de plus en plus autour de Jules II, et les Romains, toujours frondeurs et grondeurs, prédisaient une revanche française immanquable au printemps.

Louis XII, en effet, avait gardé une attitude expectante pendant les premiers mois de la Sainte-Ligue, et en décembre 1511 avait mieux aimé se servir de l'or que du fer pour ramener les Suisses à leur frontière de Bellinzona; mais il n'entendait pas pour cela se soumettre aux exigences hautaines d'une coalition qui se montrait si peu pressée d'agir. Il continua l'œuvre du concile ou du conciliabule; il fit frapper une médaille avec la légende omineuse : *Perdam Babylonis nomen !* et laissa fortement travailler l'opinion par ses écrivains à gages. Durant le carnaval de 1512, — au moment où l'armée française en Italie allait reprendre l'offensive contre « les papaux », — les *Enfans sans souci* égayèrent beaucoup le public parisien par la représentation d'une *moralité* qui avait pour titre *l'Homme obstiné,* et pour auteur Pierre Gringoire, le pamphlétaire ordinaire de Sa Majesté très chrétienne (1). L'*Homme obstiné*, c'était Jules II introduit en personne sur la scène; il était flanqué de *Simonie* et d'*Hypocrisie*, tandis que *Punition* tenait la foudre suspendue sur sa tête... Sur le théâtre de la guerre, le rôle de *Punition* échut à un acteur tout nouveau, un jeune homme de vingt-trois ans, qui se révéla du coup un héros, et, selon le mot magnifique de Guichardin, « fut grand capitaine avant d'avoir été soldat. » Gaston de Foix n'attendit pas même la belle saison pour débloquer Bologne (5 février 1512), tirer une vengeance terrible de Brescia révoltée (19 mars), et

(1) On a de lui plusieurs autres élucubrations contre Jules II; l'une d'elles, de l'an 1510, est intitulée : *la Chasse au cerf des cerfs,* par allusion à la formule connue de *Servus servorum Dei.*

triompher et mourir dans l'épique journée de Ravenne (11 avril).

A deux lieues de l'ancienne capitale de Théodoric et de Galla Placidia, dans une vallée traversée par les eaux paresseuses du Ronco, un petit monument appelé encore aujourd'hui la *colonna de' Francesi* marque la place de cette bataille mémorable, la plus sanglante que connut jusque-là l'Italie depuis la chute de l'empire. Un tiers de l'armée victorieuse et deux tiers de l'armée vaincue périrent dans cette plaine le dimanche de Pâques 1512. On dit qu'à un certain moment de l'affreuse mêlée, la formidable artillerie du duc de Ferrare aurait ravagé sans distinction Français et Espagnols, amis et ennemis, et que, sur l'observation qui lui fut adressée à ce sujet, l'allié si précieux de Louis XII aurait répondu : « Laissez faire; l'ennemi est tout aussi bien de ce côté que de l'autre... » Arioste a visité les lieux le lendemain du carnage : « Je fus là où les champs étaient rougis du sang *barbare et latin*, et je vis les morts si pressés les uns contre les autres qu'on ne pouvait poursuivre son chemin qu'en piétinant sur eux pendant plusieurs *miglie* (1). » La fleur de la chevalerie française fut fauchée ce jour-là par la mort, et Gaston de Foix était du nombre. « Le roi a gagné la bataille, mais la noblesse de France l'a perdue », écrivit avec amertume le seigneur de Bayard. Du côté de la Sainte-Ligue, presque tous les capitaines de renom furent fait prisonniers : Fabrizio Colonna, Pedro Navarro, Juan Cardona, Pignatelli, Bitonto et le marquis de Pescaire, l'époux si tendrement aimé (si médiocrement sympathique au fond) de Vittoria Colonna et futur vainqueur de François Ier à Pavie. Parmi les captifs se trouvait aussi le nouveau légat pour la Romagne (à la place d'Alidosi), le cardinal Jean de Médicis; dans un an il s'appellera le pape Léon X. Il a assisté à l'action en habits sacerdotaux, monté sur un cheval blanc turc: c'est sur ce même cheval qu'il tiendra à faire son fameux tour du *possesso* en 1513 (2), et à être peint par Raphaël dans la fresque d'*Attila*.

(1) *Eleg.*, X, 37-43 :

Io venni dove le campagne rosse
Eran del sangue barbaro e latino,
Che fiera stella dianzi a furor mosse;
E vidi un morto all' altro si vicino,
Che, senza premer lor, quasi il terreno
A molte miglia non dava il cammino.

(2) Le *possesso* est la procession que le pape, après son couronnement à Saint-Pierre, fait en grand cortège pour aller prendre possession de la basilique de Latran, siège de l'épiscopat romain. Le *possesso* de 1513 (4 avril, jour anniversaire de la bataille de Ravenne) est célèbre par la pompe extraordinaire que Léon X y a déployée. Le cheval turc, à partir de cette procession, se reposa dans les écuries du pape et ne fut plus monté par personne. (Voyez Cancellieri, *I possessi*, 1513.)

A Rome, la terreur fut indicible, et les cardinaux se rendirent en corps (14 avril) auprès du souverain pontife pour l'implorer à genoux d'accepter les conditions de la France. « Sa Sainteté a beaucoup fait pour l'exaltation de l'Église et la liberté de l'Italie et sa gloire en demeurera impérissable. Mais dans cette pieuse entreprise, la volonté de Dieu lui a été contraire et s'est manifestée par des signes impossibles à méconnaître. Persévérer plus longtemps contre la volonté d'en haut, ce serait amener la ruine totale de l'Église. Il appartenait au Seigneur seul de prendre soin de son épouse; que Sa Sainteté, s'inspirant des préceptes de l'Évangile, voulût bien mettre fin à ses propres angoisses et à celles de toute sa cour qui ne désire et ne crie que la paix!... » Les membres du sacré collège, poursuit Guichardin, insistèrent aussi sur les graves dangers à l'intérieur, sur la turbulence croissante des barons et l'esprit de plus en plus mauvais des foules. Dès le milieu du mois de mars, en effet, le pape avait cru prudent d'aller habiter le château d'Ange. Le Rovere dut promettre d'entrer en négociations avec le roi très chrétien; mais il prévint sur-le-champ les envoyés d'Espagne et de la République de Saint-Marc qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps et qu'il restait inébranlablement attaché à la Ligue.

Peu de semaines après cette grande remontrance des cardinaux, Louis XII ne possédait plus un seul village dans la péninsule, et Jules II y prenait le titre de libérateur de l'Italie (1)... La vaste combinaison de l'*Homme obstiné*, qui avait si mal réussi dans l'automne de 1511, fit merveille au contraire au printemps de 1512. Vingt mille Suisses descendirent de nouveau de leurs montagnes, mais dans le Véronais cette fois, loin de l'argent tentateur des Français, et au milieu des Vénitiens empressés de les lancer contre l'ennemi (mai 1512). Pour ne pas être coupée de sa base d'opération au nord, l'armée de Gaston de Foix, commandée maintenant par La Palice, dut évacuer en toute hâte la Romagne et regagner la Lombardie; bientôt (en juin), elle abandonnait même cette dernière province, pour courir éperdue, décimée, à la défense du sol français envahi dans la Navarre par les Espagnols, et en Normandie et en Guyenne par les Anglais. « Depuis que la France est France, — écrivait vers ce temps, de Blois, un agent impérial à Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, — jamais ceux-ci ne furent si étonnés; ils doubtent merveilleusement de leur destruction et ont si grand'crainte que l'empereur ne les abandonne qu'ils en pissent en leurs brayes... » L'effondrement si soudain et si complet de la puissance française

(1) *His omnibus magna felicitate gestis, Julius pontifex liberatæ a Gallis Italiæ nomen prætulit.* (Ciaconius, *Vitæ Pontificum*, III, 232.)

en Italie, au lendemain même de l'éclatante victoire de Ravenne, semblait tenir du prodige, du miracle, faisait penser Paris de Grassis à l'Ange du Seigneur qui vint détruire en une nuit tout le camp de Sennachérib afin de préserver la ville sainte des « flèches, retranchemens et terrasses des Assyriens. » Le *Journal* intime du maître des cérémonies à la cour vaticane est ici un témoignage précieux, plus probant, à mon sentiment, que mainte chronique et maint panégyrique de l'époque, parce qu'il est tout à fait spontané et naïf. Le greffier curial qui, jusque-là, avait uniquement pris note des réceptions, pompes et solennités officielles et avait laissé passer sous silence les faits les plus graves de l'histoire; le pédant insipide qui ne connaissait d'autres questions au monde que celles des chapes, des rochets et du nombre de croix et de cierges requis pour les divers genres des *funzioni;* ce scribe du protocole et de l'inventaire change tout à coup de style, d'allure et de nature dès qu'il entame le chapitre *De Gallis expulsis.* Il exulte, il s'exalte, il déborde; il pousse des cris de joie sauvage à chaque revers de ces Gaulois « barbares, profanateurs du temple, vrai fléau de la chrétienté »; il ne tarit pas sur les soulèvemens, fêtes et illuminations qui ont partout marqué la retraite des soldats de Gaston. Car il va sans dire que sous le coup de tant de désastres, la France perdit en un tour de main tous ses partisans dans la péninsule; que Bologne chassa encore une fois ses Bentivoli, après les avoir déjà tant de fois chassés et repris; que Milan acclama à nouveau le nom de Sforza, naguère si abhorré, et Gênes celui de Fregoso, jadis si honni. « Et est la nature de ce peuple d'Italie de ainsi complaire aux plus forts », a dit Commynes, le grand connaisseur des hommes et des nations, mort précisément l'année précédente. Il n'est pas jusqu'au duc de Ferrare qui ne songeât maintenant *à complaire au plus fort;* muni d'un sauf-conduit, il alla (23 juin) demander son absolution à Rome.

La présence inopinée (4 juillet) dans la ville éternelle de l'excommunié de 1510, ne laissa pas d'y produire une vive sensation et de tenir la curiosité en haleine. On savait qu'Alphonse d'Este était un des plus vaillans capitaines de l'époque, — on allait même jusqu'à lui attribuer tout l'honneur de la journée de Ravenne (1), — mais on savait aussi que personne n'avait fait

(1) Dans la célèbre strophe sur la bataille de Ravenne (*Orlando furioso,* III, 55), l'Arioste ne fait pas même mention du nom de Gaston de Foix; toute la victoire est attribuée uniquement à Alphonse d'Este :

Costui sarà, col senno e colla lancia,
Ch'avrà l'onor', nei campi di Romagna,
D'aver dato all' esercito di Francia

autant que lui pour s'attirer la haine du Rovere. Il était le gendre d'Alexandre VI, le client de Louis XII, et depuis deux ans il avait eu sa large part dans toutes les défaites et humiliations du pape. On se racontait que récemment encore il avait fait fondre la statue de Jules II à Bologne, l'œuvre de Michel-Ange, en une coulevrine monstre : il l'avait baptisée du nom de *Giulia*, et placée à l'entrée de son château de Ferrare. Aussi bien les Romains se promettaient-ils un spectacle tout à fait extraordinaire le jour de l'absolution du duc; il allait, disait-on, recevoir les verges devant la porte de la basilique, à genoux, la corde au cou et en chemise de pénitent. Mais la foule qui, dès le matin (9 juillet), avait rempli la place immense de Saint-Pierre, fut cruellement déçue dans son attente; la cérémonie eut lieu à l'intérieur du Vatican, à huis clos et dans la forme la moins blessante possible. La question politique était beaucoup plus difficile à régler, car Jules II maintenait toujours les droits du Saint-Siège au territoire ferrarais : « J'ai donné au duc un sauf-conduit pour sa personne, mais non point pour ses États », dit-il à l'envoyé vénitien Foscari. Une commission de six cardinaux fut déléguée pour traiter de ce point délicat avec Alphonse d'Este; en attendant celui-ci occupait ses loisirs ou trompait ses inquiétudes à examiner les curiosités de la ville, entre autres « les chambres du pape Alexandre qui sont toutes très belles » et qui devaient avoir un intérêt particulier pour le mari de Lucrèce Borgia. Il alla un jour aussi, avec la permission du pape (c'est encore par Grossino que nous apprenons cet intéressant détail), visiter la chapelle Sixtine, « et le seigneur duc resta en haut à s'entretenir longtemps avec Michel-Angelo et à regarder ces figures, n'en pouvant rassasier ses yeux... (1) » Qu'on aimerait bien à savoir sur quels sujets a roulé ce long entretien! L'artiste bourru a-t-il demandé à l'illustre visiteur des nouvelles de *Giulia*, la coulevrine monstre?...

Au bout de quinze jours, Alphonse d'Este prit peur tout à coup et s'enfuit de Rome, protégé par les Colonna (19 juillet). Il prétendit que le Rovere en avait voulu à sa liberté, ce que Jules II

La gran vittoria contra Giulio e Spagna.
Nuoteranno i destrier fin alla pancia
Nel sangue uman per tutta la campagna :
Ch'a seppellire il popol verrà manco
Tedesco, Ispano, Greco, Italo e Franco.

(1) Luzio, p. 540-541. La suite de la lettre de Grossino dit : « Le signor Federico (qui accompagnait son oncle Alphonse d'Este dans cette excursion), voyant que Son Excellence restait si longtemps en haut, a mené les gentilshommes (du duc) voir les chambres du pape et celles que dépeint Rafaello da Urbino... » Il y a donc à distinguer entre les chambres habitées par le Rovere et les *stances*. De l'ensemble de la précieuse correspondance des Mantouans publiée par M. Luzio, il ressort que Jules II habitait le Belvedère, et à certaines occasions le château d'Ange.

a toujours nié; mais après un pareil éclat, qu'aggravait encore l'intervention des Colonna, le pontife n'eut plus les moindres ménagemens envers l'homme dont il avait appris à connaître le cœur atroce, implacable (1). Nous ne savons pas au juste ce que le fugitif a fait pendant les trois mois qui suivirent son évasion, ni par quels chemins il est retourné dans son duché; une lettre d'Arioste, son compagnon de route, nous apprend seulement que le 1er octobre il était caché quelque part aux environs de Florence... Le chantre enjoué et brillant « des dames, des cavaliers, des armes et des amours » a décidément eu du malheur avec le grand pape ligurien. Il avait rempli auprès de lui plusieurs missions, en 1509 et 1510, dans l'intérêt du duc Alphonse et de son frère, le cardinal Ippolito, mais ni les personnes ni les causes pour lesquelles il plaidait n'étaient de nature à lui gagner la faveur du Rovere; il lui fut même signifié un jour (août 1510) d'avoir à vider la place incontinent, sous peine d'être jeté dans le Tibre (2). Retourné deux ans plus tard sur les bords inhospitaliers de ce fleuve avec son prince en quête d'absolution, il dut le suivre dans sa fuite précipitée et partager les périls dont parle la lettre si curieuse du poète, du 1er octobre 1512. Elle est adressée au prince Louis Gonzague. « Je suis sorti des fourrés et terriers des bêtes, et me voici dans un milieu humain. Des dangers courus, je ne puis encore parler : *animus meminisse horret luctuque refugit.* Pour ma part, je ne suis pas encore quitte de la peur, étant toujours pourchassé et traqué par des limiers desquels Dieu me préserve! J'ai passé la nuit dans un lieu de refuge près de Florence avec

(1) Dans la lettre *chiffrée* écrite par le duc à son frère, le fameux cardinal Ippolito, deux jours avant sa fuite de Rome et la faisant déjà pressentir, il n'est nullement question de sa liberté menacée. Alphonse d'Este y parle seulement des exigences territoriales exorbitantes du pape et de *sa demande qu'on lui remît Ferrante...* Ferrante était le jeune et malheureux frère naturel auquel le cardinal Ippolito avait (1505) fait crever les yeux, trop loués à son gré par une dame du palais à laquelle lui-même (le cardinal) faisait la cour. Le pauvre aveugle voulut se venger, conspira, fut saisi et emprisonné (avec un autre frère encore) pour toute sa vie dans le donjon du château ducal. Jules II, qui était le parrain de Ferrante (il l'avait tenu sur les fonts baptismaux), demanda sa mise en liberté et la permission pour lui de venir habiter Rome. « Je ne donnerai ni Ferrare ni Ferrante », écrit Alphonse d'Este dans sa lettre du 17 juillet 1512 (Cappelli, *Lettere di Lodovico Ariosto,* Milan, 1887, p. CXIV). — De son côté, Fed. Catanei, écrivant au marquis de Mantoue le 27 juillet, rend ainsi compte des paroles du pape dans une audience qu'il lui a accordée : « Si j'avais voulu m'emparer de lui (Alphonse d'Este), qui est-ce qui m'en eût empêché? Si nous n'avions pu arriver à une entente, ma volonté était de le faire reconduire à Bologne et puis à Ferrare. La première chose que je lui demandai. c'était de me donner les frères; le cardinal de Ragona les croyait même morts déjà (qu'Alphonse les a déjà fait mourir)... » Luzio, p. 541.

(2) Lettre du cardinal Ippolito, datée de Massa, 31 août 1510 : « *Il mio gentilhomo* (Arioste) *non solamente pottete avere gratia o conclusione alcuna da sua Santita, ma fu minazato d'essere butato in fiume se non se le toleva denante...* » (Campori, *Notizie per la vita di Ariosto,* Modena, 1871, p. 43). — Sur les différentes missions du poète auprès de Jules II, voyez Cappelli, *loc. cit.*, p. XXXVII seq.

le noble déguisé (*col nobile mascherato*), l'oreille aux écoutes et le cœur en soubresauts (1)... » Le duc gardait encore le déguisement à son arrivée à Ferrare (14 octobre). Il y apprit que les troupes du Saint-Siège s'étaient emparées, entre temps, de la plus grande partie de ses États; il ne lui restait que sa capitale avec Comacchio et Argenta.

Plus fortuné que le duc de Ferrare, l'empereur Maximilien, — cet autre allié de Louis XII, — était aisément parvenu à faire sa paix avec Jules II. Depuis le 17 mai, il comptait déjà virtuellement parmi les membres de la Sainte-Ligue et adversaires plus ou moins déclarés du roi très chrétien. Le pape eut pour lui toutes les indulgences et toutes les complaisances; il n'hésita même pas à le contenter aux dépens de ses amis les Vénitiens, et à lui adjuger plusieurs places dans la Terre-ferme. C'est qu'il savait combien ce nom d'empereur exerçait encore de fascination sur les esprits, combien surtout ce nom était indispensable à la réussite de son concile de Latran! Car le Rovere avait fidèlement tenu la parole donnée au monde chrétien, l'année précédente, et la bataille de Ravenne n'a retardé que de quinze jours l'ouverture solennelle de la grande assemblée œcuménique promise par la bulle *Sacrosanctæ* pour le printemps 1512... Réunie toutefois au milieu de la tourmente politique générale qui étendit ses ravages jusqu'aux portes de Rome, réunie en dehors et à l'encontre de la France et de l'Allemagne, l'auguste assemblée du Latran n'était guère composée que de prélats italiens et pouvait difficilement prétendre à représenter l'Église universelle. La situation changea considérablement du jour où l'empereur Maximilien déclara vouloir faire accès à la Sainte-Ligue; ce même jour (17 mai), le concile, qui n'en était encore qu'à sa seconde séance, fut prorogé jusqu'au mois de novembre, afin de donner aux membres « transmontains et transmarins » le temps d'arriver; et à l'approche de l'automne le synode de Jules II était déjà reconnu par tous les pays catholiques à l'exception de la France. L'Espagne, l'Angleterre, l'Écosse, la Pologne, la Hongrie, la Norvège, le Danemark, etc., avaient successivement fait acte d'adhésion et d'obédience; Mathieu Lang, évêque de Gurk, vint en dernier lieu (4 novembre) accomplir le même acte au nom de l'Allemagne et de l'empereur Maximilien.

L'évêque de Gurk, — *il Gurcense*, ainsi que l'appelaient les Italiens, — fut la grande curiosité de Rome dans ce mois de novembre, ainsi que l'avait été au mois de juillet le duc Alphonse de Ferrare. Ministre et négociateur principal de Maximilien pour les

(1) *Lettres d'Arioste*, éd. Cappelli, 1887, p. 23.

affaires de la péninsule, Mathieu Lang s'était fait connaître de ce côté des Alpes par une hauteur et une superbe qui allèrent souvent jusqu'à l'insolence. L'année précédente, à Bologne, il avait déclaré au-dessous de sa dignité de s'aboucher avec une commission de cardinaux : représentant du souverain le plus auguste du monde, il ne pouvait traiter qu'avec le vicaire de Jésus-Christ en personne, devant lequel il entendait rester assis et la tête couverte ; et il s'en était retourné à Mantoue sans avoir pris congé du pape : *barbarus est, barbare egit,* écrivit alors, dans son *journal* intime, Paris de Grassis. Il venait maintenant à Rome faire, au nom de son empereur, amende honorable de bien des bravades et incartades passées ; et Jules II trouva piquant d'accabler cette fois l'ambassadeur, si infatué de son importance, d'honneurs « tout à fait princiers (1). » Il le reçut sur le trône en plein consistoire ; il le créa cardinal, lui passa même la fantaisie de garder son choquant costume de chevalier tudesque pendant les solennités les plus grandes, à la profonde consternation du maître des cérémonies et de maints dignitaires de l'Église. Poètes et rhéteurs célébrèrent à l'envi la présence du *Gurcense* dans la cité éternelle ; il y eut des illuminations et des réjouissances populaires, des festins et banquets avec des spectacles et intermèdes variés et brillans. « Hier, — mandait Stazio Gadio le 11 novembre au marquis de Mantoue, — pendant le dîner de Sa Sainteté, fut représentée une comédie où sont intervenus Apollon et les Muses pour chanter les louanges du pape, de l'empereur et du *Gurcense.* Puis Sa Sainteté et l'ambassadeur impérial ont couronné deux poètes, l'un de Parme et l'autre de Rome. Un docte aveugle (*uno cieco dotto*) a aussi chanté des vers latins, en s'accompagnant sur la lyre.., » Involontairement on pense ici à l'Homère du *Parnasse* dans la stance vaticane... Bien des gens étaient d'avis que le Rovere allait trop loin dans ses complaisances envers le « barbare », fils d'un bourgeois d'Augsbourg ; mais on ne tarda pas à connaître la rançon de toutes ces gracieusetés, et on fut forcé de la proclamer magnifique. C'était le 3 décembre, le jour où le concile reprenait dans la basilique Saint-Jean les travaux interrompus depuis le mois de mai. Le pape, les cardinaux, les soixante-douze évêques, les généraux des ordres et les « orateurs » des puissances étaient tous présens. Sur l'*ambo* apparut Fedra Inghirami, à l'embonpoint redoutable et à la tête si spirituelle. De sa voix sonore et mélodieuse qui a tant charmé Erasme de Rotterdam, le bibliothécaire de Jules II, et secrétaire du synode œcuménique, donna lecture d'une lettre par laquelle

(1) Pierius Valerianus, *De honoribus... Gurcensi Urbem ingredienti habitis.* Ap. Freher, *Rer. germ. Script.*, II, p. 293 seq.

l'empereur déclarait son adhésion pleine et entière au concile de Latran, et sa condamnation formelle des conciliabules arrangés par la France à Tours et à Pise : le bon Maximilien disait son *mea culpa* en frappant sur la poitrine de son complice d'hier. Mathieu Lang se leva ensuite pour amplifier sur la palinodie de son auguste maître... L'effet fut immense, entraînant : toute l'assemblée entonna le *Te Deum*, le chant d'allégresse et de victoire... C'était en effet la victoire la plus éclatante que la papauté eût remportée depuis les temps d'Innocent III.

Les stances vaticanes nous présentent jusqu'à trois portraits du pape ligurien, tous exécutés dans les vingt derniers mois de son règne. Dans la fresque des *Décrétales*, Raphaël a peint Jules II, aussitôt après son retour à Rome, en juillet 1511 ; et l'expression triste et accablée de « l'homme au manteau » nous dit assez que nous sommes au lendemain de la catastrophe de Bologne et du défi outrageant de Pise. La *Messe de Bolsène* nous fait voir le chef de la Sainte-Ligue encore grave et soucieux, mais déjà supérieur à l'adversité, confiant dans son droit, saluant à genoux un grand miracle qui se passe sous ses yeux ; et ce n'est pas certes sans intention, ni à l'insu du Mécène, que l'artiste a placé derrière le pontife les gardes suisses, ces enfans d'Helvétie qui ont été les vrais sauveurs du Saint-Siège après la bataille de Ravenne : *Defensores ecclesiasticæ libertatis*, tel est le titre que leur a conféré pour les temps à venir un bref daté du 12 juillet 1512. Enfin la fresque d'*Héliodore* nous montre le Rovere dans tout l'épanouissement de la force et de la puissance ; il a le regard dominateur et le geste impérieux : on dirait qu'il est porté en triomphe sur sa *sedia gestatoria* pour le *Te Deum* de la basilique Saint-Jean. Il a écrasé le schisme de Pise et fait reconnaître son concile ; il a délivré l'Italie et rejeté les « barbares » au delà des Alpes ; il a recouvré le patrimoine de Saint-Pierre, châtié d'abord et préservé ensuite — *percussit ac sanavit* — la République de Saint-Marc ; il a rétabli les Médicis à Florence et les Sforza à Milan : il est le « seigneur et maître du *jeu de ce monde.* »

JULIAN KLACZKO.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

TROISIÈME PARTIE (1)

Paris, 26 octobre 1858.

Madame,

Je suis arrivé ici il y a quelques jours en assez bon état de conservation, mais avec le remords d'être resté bien longtemps sans vous donner de mes nouvelles. Je crois vous avoir écrit après avoir quitté Venise, m'en retournant par Gênes à Paris. Tel était du moins mon projet, mais le temps était si beau, la mer si calme, que je me suis senti invinciblement appelé à Florence. J'y ai passé un mois qui s'est écoulé comme un jour, formant souvent le dessein de vous écrire, et un peu honteux de vous dire que j'étais là sans avoir pris vos commissions. Je voulais cependant prendre mon courage à deux mains et aller voir de votre part Mlle de F... Malheureusement elle n'était pas à Florence. En revanche j'y ai rencontré Ampère, que je croyais à Rome et qui m'a servi de cicerone à Fiesole et autres lieux.

Je vous ai avoué, je pense, que la première vue de Venise ne m'avait guère plu. J'en suis sorti le cœur gros. Il n'en a pas été de même à Florence. J'ai été ravi dès mon arrivée, et cela

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

a duré tout le temps de mon séjour. Les vieux palais avec leurs grands anneaux de fer, les églises, les rues, et les habitans même, tout m'a enchanté. Le parler de ces gens-là a quelque chose de musical qui me va droit au cœur, et j'aime jusqu'à la façon dont ils prononcent le C. Cela ôte à l'italien ce qu'il a d'un peu efféminé. Ma plus grande joie a été de voir une foule de tableaux que je connaissais par des copies ou par des gravures; c'est dommage que les musées soient mal éclairés et mal tenus. Y avait-il déjà de votre temps aux Uffizi l'*Orateur étrusque*, cette belle statue de bronze de l'école réaliste? On l'a placée le dos au midi, et les jours de soleil on ne voit absolument rien. J'ai trouvé dans la sacristie de Santa Croce (je crois) un tombeau d'une cousine ou sœur de Mlle de F... Cela est un peu recherché et coquet, mais plein de grâce. Je ne tiens pas à ce que l'on trouve les bonnes choses sans travail: l'important c'est de produire du bon. Je suis encore furieux d'avoir vu dans la même église le tombeau de ce méchant plagiaire d'Alfieri entre Dante et Machiavel. La duchesse d'Albany s'est fait enterrer modestement dans la sacristie. De Florence, dont je ne veux pas vous dire toutes les merveilles que vous connaissez mieux que moi, je suis allé à Pistoie et à Sienne, où je me suis donné une indigestion de préraphaélites; puis je me suis acheminé à Nice à petites, très petites journées, le long de la Corniche. Depuis la Spezzia, c'est une suite de tableaux admirables, même pour quelqu'un qui avait encore devant les yeux les montagnes de la Suisse, de Salzbourg et du Tyrol. Dans cette saison surtout, c'est un voyage délicieux. Enfin, ce qui ne gâte rien, on trouve partout de bonnes auberges, sans animaux ennemis du repos des voyageurs. Au reste, je crois qu'il n'y en a plus, ni de mauvaises auberges, qu'en France. Je disais à Sa Majesté qu'elle devrait réformer ce scandale et faire venir dans quelques villes une colonie d'aubergistes suisses et de « kellners » pour civiliser notre patrie. Observez, madame, l'influence qu'une mauvaise nuit a sur les impressions de voyage. S'il y avait des hôtels en France, il y aurait des voyageurs, et en effet il y a, même assez près de Paris, quantité de lieux qui valent ce qu'on va voir outre-mer ou outre-monts. Je suppose, madame, que vous n'avez quitté la Brie que pour la Touraine. J'ai reçu, il y a quelques jours, la visite d'Édouard C... arrivant de Jérusalem et de Moscou. Son père m'a écrit; il se trouve médiocrement bien dans ses foyers, mais n'en veut pas sortir avant d'avoir marié sa fille. Quant à Édouard, il passera son hiver ici. Il est présentement en Angleterre, mais seulement pour quelques jours. Pas un chat à Paris, ce qui me convient

assez. Le ciel est gris, l'air froid. Je me repens d'être revenu si tôt. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

1858.

Madame,

Je ferai de mon mieux pour les géraniums, mais je ne réponds de rien.

Comme vous avez deviné la marquise de Brinvilliers entre tant de portraits, je suis sûr que vous devinerez ce que veut dire ce sujet, mais d'abord voici la tradition. On dit que le château est celui de Rimini, et que l'écusson aux pieds du monsieur en bas rouges est d'un Malatesta. En effet dans l'original (qui a souffert), on distingue à peu près une tête, ou plutôt une ombre de tête, comme on dit dans la langue du blason. C'est peut-être d'un des Malatesta. La tête de mort du pèlerin est un autre Malatesta. Le costume du pèlerin m'est inconnu. Les clefs en sautoir et la croix rouge désignent peut-être un ordre religieux. Dans les tableaux du Giorgion, les petits détails ont souvent un sens. Ainsi il y a un arbre desséché, un lièvre, deux chiens qui se battent, un berger... tout cela me passe, aussi bien que la chasseresse en bas noirs et son compagnon. La devise latine sur le bassin est : *Stultum est in illo statu vivere in quo non audet mori.* « Il est insensé de vivre dans un état où on n'ose mourir. » Le latin est assez mauvais, mais le sens de la légende est moral et assez bon. Bien que Giorgion fût à ce qu'on dit un grand vaurien, il avait parfois de bons momens. Enfin, madame, voilà mon essai de peinture *cirée* que je vous offre tel quel. Grâce à la cire, cela pourra allumer votre feu, lorsque vous vous en ennuierez.

Je devais partir jeudi ; le ministre de l'Instruction publique a voulu conférer avec la commission de la bibliothèque samedi, et il m'a fallu rester. Je devais partir dimanche ; mais Sa Majesté éprouve le besoin de dîner avec moi lundi. Je ne partirai donc que mardi s'il n'arrive pas de nouvelle anicroche. Avez-vous jeté les yeux sur ma mythologie ? Il me semble que vous êtes un peu faible sur cet article. Vous ai-je montré au musée des antiques Jason avalé par le dragon de Colchide ? C'est un renseignement nouveau et des plus curieux à ajouter à la masse des mythes où le héros succombe, et c'est la même idée que celle de l'arbre de la science dans la Genèse. Le marquis de Mascarille voulait mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, les Grecs ont mis en contes de Ma mère l'Oie toutes les idées philosophiques.

Si vous êtes à Paris à mon retour, comme je l'espère, vous savez que vous me devez une visite à la collection de M. Pourtalès.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Lundi, 19.

Paris, 22 décembre au soir, 1858.

Madame,

Lorsque j'ai reçu votre aimable lettre, le sort de M. l'abbé Cruice était déjà décidé, et il avait obtenu l'unanimité de nos suffrages. Je lui avais donné le mien par pur amour du grec dès que j'ai su qu'il voulait publier les *Philosophoumena*. Rarement on accorde toute la somme demandée pour les frais d'impression, mais cette fois tout le devis a été voté sans la moindre opposition. Vous voyez, madame, que vous ne m'avez aucune obligation. M. Cruice est venu me voir avant-hier matin quand malheureusement j'étais encore au lit avec un peu de fièvre, et je n'ai pu lui faire moi-même mes complimens. C'est ce temps abominable qui m'a donné un rhume dont je vais me guérir à Cannes, où je serai avant la fin de l'année.

Je voulais, madame, vous écrire de Compiègne, mais j'ai été retenu d'abord parce que je n'avais à vous conter que des choses qui ne vous auraient pas intéressée, puis surtout parce que je ne savais où vous adresser ma lettre. Vous ne sauriez croire comme cette pensée d'une lettre errante, arrivant longtemps après avoir été écrite, me tracasse quand je veux écrire à quelqu'un. Pendant que je faisais mes calculs pour deviner le lieu que vous habitiez, le temps se passait et la poste partait. Quand je dis que le temps se passait, c'est une façon de parler, car je l'ai trouvé assez long. Cependant j'ai appris deux choses : premièrement, c'est qu'on peut vivre au grand air et dans un four sans inconvénient et même avec avantage pour la santé ; secondement, j'ai appris à faire des glaces, j'entends des glaces de Saint-Gobain. J'ai beaucoup admiré là le savoir-faire de mes maîtres, à qui on a fait une réception merveilleuse. J'ai surtout été charmé de voir une jeune personne que j'avais connue assez indifférente aux choses qui ne l'amusaient pas, prendre maintenant goût à son métier, et le faire en conscience et réussir complètement. Le peuple français étant donné, je ne crois pas la chose très difficile, mais il faut y prendre quelque peine et s'y mettre tout à fait.

Vous avez vu les tableaux bibliques de Martin, ou du moins les illustrations de Milton et les lumières fantastiques dont il

éclaire ses paysages. On nous a donné en revenant de Saint-Gobain à la nuit, le spectacle de trois lieues de bois et de collines éclairées par des flammes du Bengale de toutes les couleurs. C'est un des plus beaux spectacles que j'aie vus, et si j'avais de la mémoire ou le talent de Martin, je vous enverrais un croquis de cette illumination.

Vous me demandez des nouvelles, madame, comme si j'en savais. On parle beaucoup de ce que le grand-duc Constantin est venu faire, et il n'y a sorte de dessein qu'on ne lui prête. On m'écrit de Londres les inquiétudes qu'on a du nouveau *Reform Bill;* la jalousie de nos relations trop tendres avec le frère de ce même grand-duc, puis beaucoup de *scandal.* Le second fils de lord W... a été poursuivi, d'autres disent arrêté, par des *policemen,* au moment où il entrait dans une maison par la fenêtre. Comme il n'y avait pas moyen de le prendre pour un *housebreaker,* cela a fait du tort à la fille de M. J... G.., une Mrs. D... On dit encore que le marquis d'A... *has run off with somebody's wife,* etc. Il me semble que l'aristocratie anglaise commence à se négliger comme faisait la nôtre vers 1780. Nous sommes dans un temps où il ne faut pas faire de fautes sous peine de les payer. Pourtant je crois que les *exclusions* de Londres ont encore une longue carrière.

Si je ne vous ai pas parlé de Gênes, c'est, madame, que cette ville m'était trop connue. Je ne l'aime pas beaucoup. Les rues y sont trop étroites, et je n'entends pas un mot à leur vilain dialecte. J'ai cependant une passion à Gênes, c'est une marquise de Brignole peinte par Van Dyck et qui est ravissante, bien qu'elle n'ait pas de crinoline. Quand on a le courage de monter bien haut, on voit à Gênes une mer magnifique, mais il vaut bien mieux la côtoyer jusqu'à Nice en s'arrêtant comme j'ai fait, partout où l'on se trouve las. C'est une suite de paysages ravissans, et les petites villes qu'on rencontre sur le chemin ont toutes l'air d'avoir été bâties uniquement pour le plaisir des yeux. A vrai dire, en Italie, il semble que ce soit partout le grand but et les paysans qui font semblant de travailler à la terre ne sont peut-être que des figurans chargés d'animer le paysage. Avez-vous quelquefois cherché à retrouver l'Italie antique sous l'Italie moderne? à vous représenter un consul romain à Rome, ou même un Côme de Médicis à Florence? Jamais je n'ai pu y parvenir. J'ai vu dans les rues de Florence des gens tellement ressemblant à ce Père de la Patrie, que je jurerais qu'ils sont bien réellement ses fils. Dans le Transtevere, on rencontre à chaque pas des têtes dont on a vu la copie en marbre au Vatican, mais je n'ai jamais pu saisir la transition entre le caractère des Italiens d'autrefois et celui

d'aujourd'hui. Nous sommes, au contraire, les mêmes Gaulois qui prirent le Capitole et furent mis en déroute par des oies, et ce, malgré toutes les invasions et conquêtes que nous avons subies. Pourquoi le bourgeois romain est-il un être en général si drôle, tandis que le citoyen romain était un être si terrible?

Je n'ai pas de nouvelles de Mme de C.... Elle est toujours à la campagne, et je n'ai pas eu le courage d'aller la voir. M. de C..., que j'avais rencontré sur le lac des Quatre-Cantons, me dit qu'elle passe presque toute sa vie couchée, et qu'elle ne peut se lever que deux ou trois heures par jour. Je la plains de tout mon cœur, mais je ne sais que lui dire. Entre elle et moi il n'y a pas de ces atomes crochus qui font les relations suivies. Je crains que mes atomes à moi ne perdent tout leur pouvoir accrochant.

Je suis revenu des fêtes où vous m'avez vu *in the mind's eye* un peu plus ours que devant. Il faut que je sois mis en train, monté comme un tournebroche, pour aller dans le monde, et c'est en grande partie pour l'éviter que je vais à Cannes. Je crois outre cela que je suis réellement malade, et que je n'ai pas bien longtemps à faire mes fantaisies. Voilà l'excuse que je me donne à moi-même quand je me reproche ma paresse et mon oisiveté. Elle n'est pas pourtant aussi grande que vous pouvez vous le figurer. On me charge de faire quantité de choses ennuyeuses que je n'ai pas le courage de refuser. C'est un ami qui me demande une *tartine* pour son livre, ou un ministre qui veut avoir un mémoire sur la bibliothèque. Je passe ainsi mon temps à faire des choses assez ennuyeuses et assez inutiles, mais au fond du cœur ma grande raison pour ne pas refuser net, c'est que si je ne le faisais pas, je ne ferais rien du tout. Lorsque j'avais un but, c'était bien différent. J'avais une grande envie de plaire, et je m'appliquais. Maintenant je rencontrerais sous mes pieds les plus beaux diamans que je ne me baisserais pas pour les ramasser, faute d'avoir quelqu'un à qui les offrir. Je vais peindre à Cannes toute la sainte journée, et puisque vous avez déjà bien voulu agréer quelques-unes de mes croûtes, je vous demanderai à mon retour la permission d'augmenter votre collection. Adieu, madame, je vous souhaite une bonne année et un peu du beau ciel que je vais voir. Pourquoi n'allez-vous pas l'hiver dans le Midi? Je vois beaucoup ici Édouard C... qui me paraît se plaire fort ici et ne pense guère à retourner en Amérique. Sa sœur n'est pas encore mariée, et le père ne reviendra pas probablement avant qu'elle ne soit établie. Veuillez me pardonner, madame, mon bien long bavardage et agréer l'expression de tous mes hommages respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 5 février 1859.

Madame,

Je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre, et je suis très fier que vous m'ayez gardé pour la fin, car je vois que je tiens par là une place honorable parmi vos correspondans. J'avais eu déjà de vos nouvelles par mon voisin M. d'E..., qui m'a dit qu'une lettre de vous à lui ou à sa femme « était pleine de questions sur mon compte ». Je crois lui avoir dit à cette occasion que la dernière fois que j'avais eu l'honneur de vous voir, c'était dans une malencontreuse visite au musée Pourtalès, et que je me proposais de vous écrire prochainement. Ai-je eu tort? Si oui, je vous en demande pardon, et ne le ferai plus. Bien que très proches voisins, je vois très peu M. d'E... et encore moins sa femme. Mais je passe mon temps à courir par monts et par vaux, et le soir je suis trop fatigué pour m'habiller et faire des visites comme à Paris. Je ne comprends rien du tout à M. d'E... Il m'a paru instruit et particulièrement fort en conchyliologie, et l'autre jour il m'a dit une telle énormité en matière de homards que je le soupçonne de ne pas observer par lui-même les curieuses choses de ce monde. Si j'ai du papier de reste je vous conterai une expérience que j'ai faite sur un Bernard-l'Ermite, mais d'abord je veux répondre à plusieurs articles de votre lettre. Je n'ai pas vu M. de C... Je ne connais absolument ici que les personnes que j'ai rencontrées chez lord Brougham, c'est-à-dire M. de Bunsen et quelques Anglais. Mon *nid,* qui m'a bien fait rire, est un appartement meublé où je demeure avec deux Anglaises d'un âge très canonique, vieilles amies qui me soignent merveilleusement. J'ai devant ma fenêtre la mer qui, la semaine passée, m'empêchait de dormir, contre l'usage de la Méditerranée et du golfe de Cannes, qui est la douceur même. Mais, madame, comme disait mon patron de barque qui me mène quelquefois à l'île Saint-Honorat, « il ventait la peau du diable. » Ce n'était pourtant qu'un *libeccio.* Ici nous sommes à peu près protégés contre le mistral. A droite, j'ai les montagnes de l'Esterel, qui, après celles de l'Attique, ont les formes les plus élégantes que j'aie vues. Le soleil entre dans ma chambre de très bonne heure et ne la quitte que pour se coucher. Ce serait un pays de cocagne que Cannes si la cuisine n'y faisait pas défaut. Cet art est très peu avancé, et bien que je ne sois pas difficile, je ne mange guère. Il est vrai que cet air de montagnes nourrit et donne des forces. J'ai de petits spasmes de temps en temps, moins forts qu'à Paris. C'est peu qu'une vieille machine ne soit pas plus détraquée.

Comment pouvez-vous croire un instant, madame, que je n'aie

été très touché et très sérieusement attendri de ce que vous me dites à l'occasion de la conversion de saint Paul. C'est de tous les saints le plus grand à mon avis, car c'est lui qui a le premier appris aux hommes à faire abstraction des castes et des nationalités. Ce qui est un truisme aujourd'hui, était au premier siècle la plus grande pensée et en apparence la plus difficile à faire admettre. Cependant il y avait déjà une tendance, et Sénèque avait inventé le mot d'*humanité*, qui était un néologisme alors et qui dut soulever l'Académie latine. Je me garderai bien de discuter le miracle de sa conversion. Nous serons d'accord sur un point, c'est qu'il eut la grâce, et malheureusement elle n'est pas donnée à tout le monde. Lorsque je lisais autrefois les *Provinciales*, l'inflexible logique de Pascal m'avait rendu presque jésuite, car j'admirais fort alors les efforts que les jésuites avaient faits pour dénaturer l'Écriture (et aussi la nature) dans l'intérêt de la civilisation. Mais il n'est que trop certain que tout le monde n'a pas la grâce. Tout le monde n'a pas la faculté d'être heureux, et certainement la foi est un des grands moyens de l'être. Je ne crois pas l'avoir jamais. Cela ne m'empêche pas, madame, d'être bien sensible aux témoignages d'intérêt que vous me donnez. Il y a très longtemps que je me sens de plus en plus étranger aux hommes, et dans le brouillard d'insouciance dans lequel on vit et je vis, je pense souvent avec joie et avec beaucoup d'orgueil que j'ai mérité un peu d'affection d'une âme comme la vôtre.

Je vous donnerai des nouvelles fraîches du comte de Chambord, qu'un de mes amis a vu à Venise il y a peu de jours. Il faisait froid à Venise, et le carnaval était très languissant.

Je fais beaucoup de mauvais lavis, et je rapporterai une formidable collection de souvenirs de Cannes. Si vous voulez me le permettre, je vous enverrai à mon retour mon portefeuille et vous ferez votre choix, ou vous me direz quel dessin je dois finir pour le rendre moins indigne de vous, car ce ne sont que des pochades faites pendant mes longues excursions.

Savez-vous, madame, ce que c'est qu'un Bernard-l'Ermite? c'est une langouste très petite, de trois centimètres au plus, dont la queue est dépourvue d'écailles. Elle serait fort exposée à être mangée, si elle n'avait l'instinct de mettre cette queue nue dans une coquille. Il y a des naturalistes qui prétendent que Bernard mange le coquillage avant de prendre sa maison. C'est peut-être un cancan. Je ramassai l'autre jour un gros Bernard logé dans une coquille d'où on ne voyait sortir que le bout de ses antennes et ses deux petites pinces. Avec toutes les précautions possibles, je cassai la coquille et je mis la bête dans un plat d'eau de mer. Elle y faisait piteuse figure, la queue reployée, et les pinces en avant, déter-

minée pourtant à se défendre jusqu'au bout. Je plaçai à quelque distance une coquille vide. Aussitôt Bernard s'en approcha, en fit le tour, étendit ses deux bras pour mesurer l'ouverture, puis leva en l'air un seul bras, évidemment pour apprécier la hauteur de la maison. Il parut méditer pendant une minute. Son calcul de tête terminé, il plongea un bras dans la coquille pour s'assurer qu'elle était vide, puis faisant une cabriole il se lança la tête en bas et la queue en l'air de façon à retomber dans la coquille où il s'engaina comme un sabre dans son fourreau. Un moment après il se promenait fièrement dans le plat, traînant sa nouvelle coquille, avec l'aplomb et l'assurance d'un homme qui a un habit neuf. J'ai tellement admiré ce petit mathématicien que je l'ai reporté le lendemain à son rocher. Voilà, madame, mon histoire. J'aurais encore à vous conter celle d'une mante, *mantis religiosa* — qu'on appelle ici *Prega Diou*, prie-Dieu — que j'ai transportée de Nice à Paris et de Paris à Cannes, mais elle est morte hier. C'était une étrange bête dont je vous ferai le portrait de grandeur naturelle. Elle marche debout sur quatre pattes, ses deux pinces rapprochées sous le menton. C'est pour cela qu'on l'appelle en patois prie-Dieu. Elle mangeait ses trois mouches par jour, mais à Paris elle avait jeûné pendant deux mois. Ses serres et son bec vus à la loupe étaient des armes terribles.

Adieu, madame, vous voyez que j'admire la création dans les petites merveilles, non moins merveilles que les grandes. Je pense être à Paris vers la fin du mois. Je crains tellement le mauvais temps que je manque à tous mes devoirs politiques pour me soigner. Adieu, madame. Veuillez agréer l'expression de tous mes vœux pour votre bonheur et mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 17 mars 1859.

Madame,

Me voici enfin à Paris. J'ai tardé tant que j'ai pu, j'ai lanterné de mon mieux sur la route, à Aix, à Avignon et ailleurs. Je suis parvenu à éviter les mascarades, mais non les dîners et les soirées. Décidément, il faut vivre à la campagne. Il me semble que vous m'avez fait un portrait bien ressemblant de M. d'E... Il est ce qu'on appelle en anglais *very gumptious*. Autrefois cela me mettait en fureur et je me mettais en quatre pour détromper les gens sur la bonne opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes. A présent, je suis très tolérant. Cela ne me fait pas souffrir le moins du monde. Quelquefois même cela m'amuse, et d'ailleurs je tâche d'apprendre quelque chose de ceux qui savent tout. J'ai appris

de M. d'E... un peu de conchyliologie. Je suis bien de votre avis, madame, les sciences naturelles n'offrent d'intérêt que par les généralités, mais il est bon qu'il y ait des gens qui étudient trois ans et dix ans les lavandes pour qu'on connaisse mieux les lois générales et si curieuses de l'organisation des végétaux. Et à propos de végétaux, connaissez-vous les palmiers de Bordighera, près de Menton? Ils fournissent à une partie du nord de l'Italie des palmes pour le dimanche des Rameaux; mais les feuilles de quelques arbres croissent pliées de la manière la plus étrange, recoquillées, plissées comme un jabot. Si j'étais resté à Cannes ce carême, je vous aurais envoyé une de ces palmes bénites.

Vous avez raison contre moi, madame, sur le fait de saint Paul. Cependant ma remarque subsiste en ce que sa doctrine est sans contredit la plus libérale et la plus générale, et qu'il s'est appliqué plus constamment à détruire les préjugés païens. Bien que citoyen romain, il était Grec de langue et d'esprit. Vous connaissez ma partialité pour tout ce qui est grec. C'est peut-être le secret de mon admiration pour saint Paul. J'en demande pardon à saint Pierre.

Je viens de lire un livre qui m'a intéressé, c'est le dernier volume de la correspondance du comte de Maistre. Un homme d'esprit se dévouant à servir les plus grands imbéciles, continuellement contrecarré dans ses efforts pour leur ouvrir les yeux sur leurs véritables intérêts, et n'y parvenant jamais, n'est-pas une sorte de long martyre presque aussi touchant que s'il eût sacrifié sa vie? Puis le caractère de l'homme est si carré, si vigoureux et énergique que, bien que nous n'ayons guère deux opinions communes, je ne puis m'empêcher de l'aimer. Connaissez-vous son fils? A-t-il une fille? Les filles en général héritent de l'esprit des pères.

Je n'ai pas vu à Cannes M. de C... Il vivait fort retiré et moi de même. Je n'avais pas d'introducteur auprès de lui. Quant aux esprits frappeurs, j'y croirai quand ils auront fait un sonnet spirituel au lieu des tours de passe-passe qui leur sont ordinaires. Dans ma jeunesse, j'ai étudié la magie. J'ai tiré la bonne aventure et j'ai fait plus d'une prédiction qui s'est vérifiée. J'ai prédit à l'Impératrice qu'elle monterait sur un trône, j'ai prédit la naissance du prince impérial, ou plutôt que ce serait un garçon, la veille de sa naissance. J'ai fait tourner des tables, et une fois la tête d'une gouvernante, une fort jolie personne, qui avait bien envie de faire des folies et à qui je donnais, par la magie, de très bons conseils. Mais c'est précisément à cause de cela que je ne crois plus aux esprits. Si vous voulez me confier un enfant de huit ans pendant une semaine, je m'engage à lui faire voir toutes

sortes de belles choses dans une goutte d'encre, mais je crois qu'il fera mieux d'apprendre son rudiment et son catéchisme.

Je trouve Paris fort triste. Dame, on ne prêche pas pendant vingt ans le culte des intérêts matériels sans qu'il n'y ait beaucoup de prosélytes à cette belle doctrine! Que doivent penser de nous nos ancêtres les Gaulois qui passèrent les Alpes seulement pour aller boire du vin? Nous avons reçu hier M. Laprade à l'Académie, qui nous a fait un discours plus édifiant qu'amusant. Vitet, qui le recevait, a été merveilleux d'esprit et de grâce académique. Je suis allé un peu dans le monde depuis mon retour. Il me semble que le règne des femmes est tout à fait fini. Mais voici ce qui me met *martello in testa*. Les femmes aujourd'hui ont été beaucoup mieux élevées, je me trompe, ont appris beaucoup plus de choses que celles d'autrefois. On leur fait des cours de tout. Une jeune personne de seize ans pourrait passer un examen pour le doctorat. D'où vient qu'elles n'ont pas de goût pour la littérature, qu'elles ne s'occupent que de futilités, qu'elles sont très ennuyeuses et, je le crains, très ennuyées? Connaissez-vous une femme âgée de moins de trente-cinq ans qui ait de l'esprit? Croyez-moi, quand je vous jure que parmi les jeunes femmes les mieux nées et les mieux élevées, il y en a un certain nombre qui copient l'esprit et les manières des lorettes. Pourquoi cela? Je voudrais bien que vous me dissiez le pourquoi. Je suis prêt à convenir qu'elles ont beaucoup plus de vertu qu'on n'en avait dans ma jeunesse, mais il y a moins de tentations aujourd'hui. J'ai parmi mes amis trois ou quatre jeunes gens ayant tout ce qu'il faut pour se faire aimer et distinguer dans le monde. Ils le fuient. Je suis exposé à bien des confidences de la part de ces jeunes gens, qui me croient de l'expérience et de la discrétion. Leurs romans sont d'une platitude désespérante. Je ne suis pas encore assez ermite pour que de temps à autre je ne me trouve en assez mauvaise compagnie. (Ici je dois avouer que je ne l'ai jamais aimée, mais que j'ai eu de la curiosité. Je regarde une actrice ou une demoiselle de la rue de Bréda, comme je regarde un *prégadiou*.) La mauvaise compagnie de ma jeunesse était assez gaie. Vers 1830, il y avait, dans les chœurs de l'Opéra cinq ou six femmes qui n'avaient pas les mots de Sophie Arnould, mais avec lesquelles on riait aux larmes depuis le commencement d'un souper jusqu'à la fin. J'ai soupé hier chez un des jeunes gens dont je vous parlais, et j'ai vu là trois sommités du demi-monde très jolies, habillées de la façon la plus ridicule, bêtes comme des choux, et cherchant à faire les belles dames. Les jeunes gens étaient sérieux, parlaient de politique et de chevaux, et faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour imiter des maris dans

leur maison. Sauf les cigares que nous avons fumés (*the ladies as well as the gentlemen*), je vous assure qu'un Anglais se serait trompé et aurait cru se trouver dans le monde ordinaire. En revenant chez moi avec un homme de mon âge, je lui ai demandé si de notre temps les choses se passaient ainsi. Je crains toujours que la vieillesse ne me fasse voir le présent trop en laid. Il m'a dit : Combien de fois a-t-on ri pendant les deux heures que nous venons de passer? Je me suis rappelé qu'on avait ri quand une de ces dames avait renversé avec sa dentelle une saucière pleine de sauce. Et puis? Plus. Or, en 1830, c'étaient des *risa sbudellate*. Conclusion : le monde est malade. Rien ne s'y fait selon l'ordre naturel. Mais pourquoi, pourquoi? Dites-le-moi, je vous en prie, madame, si vous le savez. Bien avant l'étude des insectes, celle du cœur humain est intéressante. C'est, je le dirai, ce qui m'intéresse encore le plus et ce que je comprends tous les jours un peu moins.

Adieu, madame, voilà des causeries fort peu édifiantes, vous me les pardonnerez, j'espère. Je suis un provincial arrivant à Paris, tout m'étonne. Quand donc y reviendrez-vous et quand vous mènerai-je voir les couronnes de Reccesvinthe à l'hôtel de Cluny? Veuillez agréer, madame, mes excuses pour tout ce bavardage et l'expression de tous mes hommages respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

10 juillet 1859.

Madame,

Je vois par votre aimable lettre que vous n'avez pas reçu mes aquarelles. Si je vous en parle, c'est pour que vous ne supposiez pas que je les ai oubliées. Je les ai envoyées chez vous, trois jours après votre commande, mais vous étiez partie. Histoire que vous sachiez que je suis homme de parole.

Je suis toujours à Paris, où il fait plus chaud que l'année passée à pareille époque en Italie. Je ne voulais pas partir tant qu'il y avait des bulletins, maintenant je n'ai pas le courage de me mettre en route. On me demande en Angleterre, en Écosse et en Espagne. Probablement j'irai en Espagne vers la fin de septembre; il paraît présentement que c'est une fournaise. Vous ne me donnez pas votre adresse. D'après votre lettre, je suppose que vous êtes en Vendée ou en Bretagne; à tout hasard, j'adresse ma lettre à votre quartier général de Paris. Cette guerre m'a remué horriblement, j'aurais bien voulu être jeune pour y aller, bien que tout n'ait pas tourné précisément comme je l'aurais

désiré. Je plains beaucoup les blessés, mais pas du tout les morts. Il me semble qu'il n'y a pas de fin meilleure qu'une belle balle sur un champ de bataille. *Kalo molyvi*, une bonne balle, c'est le souhait que les Clephtes se faisaient dans leurs toasts. J'ai relu hier ce que M. de Maistre dit de la guerre. Il me semble qu'il se tire habilement d'affaire en attribuant à un instinct divin le goût de tous les hommes pour cette étrange manière d'argumenter. Mais, au fond, son raisonnement ne me satisfait pas. Sans doute, comme il l'observe très bien, la guerre est un grand instrument de civilisation, quoiqu'elle étouffe parfois pour un temps la civilisation, mais pourquoi employer un pareil moyen? Il est curieux de voir que, dans toutes les idées anciennes de la divinité, on l'a représentée ayant besoin d'outils et de matériaux pour arriver à ses fins. Ainsi, dans toutes les cosmogonies, on fait former l'homme de limon ou d'autre chose, mais toujours il y a quelque chose qu'*emploie* la volonté divine. Or, je demande pourquoi, dans nos élémens constitutifs, on a mis l'instinct de destruction à un plus haut degré que chez tous les animaux? Il y a quelques années, en ma qualité de juge d'un concours de linguistique, j'ai lu un mémoire fort curieux d'un Allemand sur les Ariens. Il appelle ainsi la race humaine dont nous sortons et dont le sanscrit, ou un dialecte sanscrit, a été la langue primitive, d'où la nôtre et bien d'autres sont venues. Cet Allemand a été surpris de trouver que, dans toutes les langues dérivées du sanscrit, les mots qui expriment les relations de famille, les notions élémentaires d'agriculture qui se rapportent à la vie patriarcale sont les mêmes. Ainsi le mot fille qui, en grec, en latin, en russe, en allemand, est assez différent quant au son, a partout le sens de *trayeuse*, indiquant ses fonctions dans la vie patriarcale. Et, chose très étrange, les noms des premières armes, arc, lance, etc., sont différens de son et de sens dans les différentes langues provenant du sanscrit. Mon Allemand en tirait cette conclusion que la guerre était inconnue à la race arienne avant la séparation de ses tribus. Nous lui avons donné le prix et je regrette que son mémoire n'ait pas été imprimé.

Il y a un temps infini que je n'ai lu les lettres de Mme du Deffand, il ne m'en est resté qu'un souvenir peu agréable : point de cœur et de l'esprit cherché. Je me suis toujours représenté Mme du Deffand comme lady H... la mère du lord H... d'aujourd'hui. J'en avais une peur horrible. Elle était méchante comme le diable, insolente au possible, mais charmante à caqueter avec M. de Talleyrand. Lorsque à dîner Macaulay, qui aime un peu à disserter, s'embarquait dans une leçon d'histoire, elle lui envoyait son page qui disait à demi-voix, mais tout le monde entendait :

Lady H... compliments to M. Macaulay and wishes he should broach another subject. Elle avait un ami homme d'esprit et philosophe qui lui faisait des mots et la rassurait quand elle avait peur de mourir. C'était M. A..., qu'on appelait lady H...'s *atheist*, comme on aurait dit d'un autre, son chapelain. Cette génération était certainement fort aimable, mais elle m'a toujours paru manquer de passions généreuses. Elle savait user de la vie et de l'argent beaucoup mieux que la génération présente. Avec une très grande licence, ou corruption, si vous voulez, dans les mœurs, on avait conservé une politesse exquise ; on recherchait la science et on s'y intéressait sans trop la comprendre ; mais enfin on avait bien des manières de s'amuser par l'intelligence sans parler d'amusemens moins moraux. Les plaisirs de vanité, je crois, étaient moins recherchés que les autres. Pour la génération actuelle, la satisfaction de la vanité est le premier besoin. Croyez-vous qu'il y ait à Paris beaucoup de membres du Jockey-Club qui préfèrent leur plaisir à l'opinion de la douzaine de personnes dont ils tiennent à exciter l'envie ? S'il vous tombe sous la main un livre de la fin du siècle dernier écrit par le duc de Lauraguais et intitulé *Lettres de Lauraguais*, sautez à la fin du volume et lisez un fragment des mémoires de la duchesse de Brancas sur Mme de Châteauroux, sa vie et sa mort. C'est un petit chef-d'œuvre littéraire très peu connu et qui mérite de l'être.

Ed. C... n'est pas encore parti. Il barguigne beaucoup à nous quitter. Son père avait eu un instant envie de venir nous faire une visite et puis il paraît y avoir renoncé.

Paris est absolument désert, ce qui ne me déplaît pas trop. J'aime les longues soirées que je passe dans ma robe de chambre à lire. Je voudrais écrire, mais je n'en ai pas la force. Cependant j'ai fait l'autre jour un article sur les marbres d'Halicarnasse, que vous seriez digne de voir et d'admirer. C'est les *marbres* que je dis. C'est de la sculpture grecque romantique, de Praxitèle ou de Scopas, très différente de la sculpture de Phidias, moins noble mais avec plus d'imagination ; quelque chose comme Sophocle comparé à Homère.

Adieu, madame, je ne partirai pas sans prendre vos commissions, soit pour le nord, soit pour le sud. Si vous découvrez quelque dolmen inconnu, prenez-en note et recommandez-le à vos Bretons. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Mercredi soir, 27 juillet.

Madame,

Vous m'humiliez beaucoup en vous accusant de fautes d'orthographe. *Tutto il mondo è paese*. Nous en faisons tous, et Voltaire en faisait, c'est pourquoi il faut se consoler. Mais l'erratum qui me fait beaucoup plus de peine, c'est celui de *sans but*. Me croyez-vous donc si susceptible et pouvez-vous penser que vous avez besoin de prendre des précautions pour me dire mes vérités? Il est trop vrai que ma vie est sans but. Lorsque j'en avais, ce n'était pas grand'chose, je l'ai appris depuis à mon très grand regret. Figurez-vous la figure qu'on fait lorsque, après avoir admiré pendant de longues années ce qu'on croyait un diamant, on s'aperçoit que c'est un morceau de verre. Je suis encore tout abruti d'une découverte pareille que j'ai faite, il y a cinq ou six ans. J'en ris quelquefois maintenant, mais jaune, et voilà pourquoi je n'ai le cœur à rien. Je crois, sans compliment, que vous êtes la personne à qui maintenant j'ai le plus d'envie de plaire, mais j'ai trop d'estime et d'affection pour vous pour être hypocrite avec vous, voilà pourquoi je suis toujours sceptique.

Votre histoire du petit groom qui voudrait tuer est curieuse et vient de cire pour illustrer nos réflexions sur la guerre. M. Cuvier disait que l'inspection d'une mâchoire humaine révélait un animal essentiellement destructeur. Les enfans le sont encore plus que les grandes personnes; cet âge est sans pitié. Pendant ma campagne du mois de juin 1848, j'ai observé la férocité des gamins, qui m'a paru épouvantable. Heureusement on devient plus humain en vieillissant. Je me rappelle avec quel ravissement j'ai vu les premiers combats de taureaux; maintenant ils ne me plaisent presque plus. Il me semble, madame, qu'il ne faut pas désespérer de l'Italie, ni jeter le manche après la cognée. Je suis de ceux qui trouvaient dur de se faire casser les os pour en faire un peuple. Moyennant quelques batailles, leur position est fort améliorée, et s'ils sont sages, ils peuvent faire beaucoup pour leur bonheur ; s'ils font des sottises, tant pis pour eux! Je crois la restauration de la duchesse de Parme assurée, celle du jeune grand-duc de Toscane difficile, et celle du duc de Modène à peu près impossible. Je tiens le dernier pour l'avant-dernier des mauvais princes et je n'en ai aucune pitié. Je ne vous parlerai pas du pape, car sur ce sujet nous ne pourrions jamais nous entendre; j'aimerais mieux être sujet de l'empereur du Maroc que du cardinal Antonelli. Je vais me faire donner les lettres de Mme du Deffand. Il faut qu'elles soient bien amusantes, puisqu'elles vous ont amusée. J'ai grand besoin de livres pour la solitude où je vis.

Hier, après avoir dîné chez un collègue, je suis allé avec lui au Pré-Catelan; nous y avons trouvé le directeur de l'établissement, qui nous a conduits dans les coulisses, ou plutôt dans les allées d'un jardin où il y avait quarante danseuses espagnoles arrivées de la veille. J'ai causé avec ces demoiselles et j'ai admiré ce petit trait d'orgueil national. Je leur ai demandé si elles étaient Andalouses; elles m'ont dit qu'elles étaient de Valence, et elles mentaient, car elles parlaient très bon castillan entre elles; et ma principale interlocutrice s'appelait Agueda, nom qui ne se trouve pas hors de la Vieille-Castille. Savez-vous pourquoi elles se disaient de Valence? C'est que Valence, pour un Castillan, ce n'est pas l'Espagne, et qu'elles avaient honte de leur métier et qu'elles ne voulaient pas qu'un étranger crût que des Castillanes de *sang bleu* fissent métier de danser en public. Le jour de la fête de sainte Agueda, il y a une cérémonie très extraordinaire dans un certain village de la Vieille-Castille qui porte son nom. L'alcade, le notaire, l'alguazil, etc., se démettent de leurs fonctions, où ils sont remplacés par des femmes. Je n'ai jamais pu me procurer la légende de sainte Agueda, qui, je le suppose, a été une maîtresse femme en son temps. L'Agueda non sainte m'a demandé si j'avais vu Valence; je lui ai dit que j'y avais été dans ma jeunesse, à quoi elle a répondu : « Il y a bien longtemps, n'est-ce pas? » et j'ai eu la franchise de traduire la réponse à mes amis. Toutes ces femmes avaient des pieds extraordinaires de petitesse. Elles avaient un cortège de mères ayant l'air de revenir du sabbat. Voyez à quoi sert de défendre la traite des noirs. La plus vieille de ces danseuses n'a pas dix ans. Maintenant l'idée générale en Espagne chez les filles qui se trouvent jolies, c'est qu'elles feront fortune à Paris. Vous ai-je conté l'histoire de Mlle B..., de Grenade? On annonce dans la loge de son père, à Grenade, que Mlle de M... épousait l'empereur. Elle s'écrie : « Qu'on me mène à Paris! Ici, il n'y a pas d'avenir pour une jeune personne. »

Je n'irai pas tout de suite en Espagne, mais à la fin de septembre pour profiter des derniers beaux jours. Je tâcherai de revenir au commencement de décembre. Je dis, je tâcherai, parce qu'on ne quitte pas Madrid comme on veut. Je tâcherai de vous rapporter une aquarelle d'après un tableau de Velasquez ou de Murillo, et si je vais à Tolède, je m'y procurerai quelque belle image de la Vierge de la cathédrale. Elle a une parure en émail blanc et or que Charles-Quint lui a donnée : c'est ce que j'ai vu de plus charmant comme travail d'orfèvrerie.

Je vais, en attendant le mois de septembre, faire une visite à Trouville et peut-être une autre en Écosse; mais le Nord, que vous vous représentez si poétiquement, ne me sourit guère. Les

brouillards et la pluie ont tant d'influence sur ma santé et mon humeur que je crains de les affronter dans leur quartier général. Il n'y a que la cuisine qui me plaise absolument en Écosse, mais je commence à n'être plus gourmand. Je perds mes défauts en vieillissant, madame, et si j'arrivais à la centaine je serais un vrai prodige ; malheureusement je deviens tous les jours plus patraque. J'ai des crispations d'estomac très douloureuses et très fréquentes qui me mettent d'une humeur de chien. Il n'y a rien de plus triste que les maux dont on ne voit pas le siège.

Je suis charmé d'apprendre qu'on travaille à Chinon, malheureusement il y a bien peu d'argent. Je ne sais pas si la ville qui nous en promettait s'est enfin exécutée. Adieu, madame, je m'aperçois qu'il est l'heure d'aller à l'Académie : vous saurez que j'en suis directeur pour deux mois encore. J'ai une peur affreuse qu'un de mes confrères ne me fasse le tour de mourir sous ma présidence. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 9 août 1859.

Madame,

J'ai à vous remercier beaucoup des lettres de Mme du Deffand que je lis avec le plus grand plaisir. Il ne m'était pas resté une trop bonne impression de son temps ni de la dame elle-même. Ce nouveau volume me réconcilie un peu avec tous les deux. Les gens du XVIIIe siècle nous semblent à certains égards des enfans, parce que nous sommes nés vieux de toute leur expérience et qu'il ne nous en a rien coûté pour savoir ce qu'ils ont appris à leurs dépens. Mais ce que nous ne verrons plus guère, et c'est grand dommage, c'est de vivre en société, chacun travaillant à se rendre la vie agréable et à la rendre telle aux autres. Ne remarquez-vous pas combien aujourd'hui il y a peu de ces affections durables et fortes comme il y en avait tant vers 1760 à Paris. Certainement Mme du Deffand et la duchesse de Choiseul et Horace Walpole avaient vécu dans un milieu à dessécher le cœur et à montrer le mal de toute chose. Cependant tous ces gens sont pleins de sentimens affectueux et tendres. Ils oublient leurs principes d'égoïsme lorsqu'il s'agit de leurs amis. Ce sont de bonnes natures, assez mal élevées, imbues d'assez mauvais principes, mais en qui n'entre pas un grain de méchanceté ni d'hypocrisie. On leur voit faire des choses qui nous paraissent aujourd'hui assez sales et plates, comme, par exemple, de faire la cour à Mme de Pompadour. Mais les mêmes actions n'ont pas la même valeur

dans tous les temps. Je parierais bien que la société n'est pas moins corrompue qu'elle n'était alors : seulement l'opinion a changé sur la question du scandale. On était fort tolérant sur cela il y a un siècle. Alors que toute femme avait un amant, il eût été trop injuste d'empêcher les rois d'avoir leurs maîtresses. Je crois qu'aujourd'hui on attache beaucoup trop d'importance à la chasteté. Non pas que je nie que ce ne soit une vertu, mais il y a des rangs dans les vertus comme dans les vices. Il me semble absurde qu'une femme soit bannie de la société pour avoir eu un amant, tandis qu'elle peut aller partout étant avare, fausse et méchante. La morale de ce siècle-ci n'est pas assurément celle qu'on enseigne dans l'Évangile. A mon avis, il vaut mieux trop aimer que pas assez. Maintenant les cœurs secs sont au pinacle. Connaissez-vous dans le monde des femmes et des hommes ayant des relations dévouées et des amitiés à l'épreuve comme il y en avait en 1759? Pour moi, je n'en connais pas, si ce n'est peut-être parmi de vieilles gens qu'on peut à peine compter dans notre siècle. Parmi les hommes je n'en vois guère plus, et c'est encore parmi les gens qui ont passé la cinquantaine que l'on trouve des amitiés vraiment solides.

Je viens de faire un petit voyage en Normandie dont je ne me suis guère bien trouvé. Je suis tombé d'un rocher sur un autre qui avait beaucoup de pointes, comme celui de Sancho et je me suis meurtri le coude, la jambe et la main, puis j'ai descendu et remonté une falaise qui pour la raideur et les casse-cou l'emporte sur tout ce que j'ai vu dans les Alpes ou les Pyrénées, et j'en ai rapporté une courbature. Enfin, de l'ensemble de mon voyage, j'ai rapporté des douleurs d'estomac et la fièvre. J'étais hors d'état de vous écrire hier. Aujourd'hui je me trouve très faible, mais tolérablement et j'en profite pour vous remercier de votre bonne lettre du 1er août, que j'ai reçue au moment de monter dans le chemin de fer. Vous avez tort de dire du mal de votre papier. Il a le mérite de tenir plus de prose que l'ancien, et je le préfère quand il s'agit de la vôtre. Comment! vous avez voyagé dans la Sierra de Ronda! Je vais chercher dans mon capharnaum de croquis pour retrouver une vue du Tajo de Ronda que vous vous rappelez sans doute. Il y a quelques vingt-neuf ans que j'entrai dans Ronda sur un cheval efflanqué qui me déposa mollement sur les cailloux qui pavent le pont qui traverse le ravin. Mais je n'en ai gardé nulle rancune.

Je trouve ici dans mon journal deux nouvelles qui pourraient avoir quelque influence sur mon voyage. L'une que le fils de la duchesse d'Albe est malade à Vittoria, l'autre que le choléra est à Murcie. Ces deux motifs pourraient bien éloigner de Madrid

Mme de M... et alors je n'aurais plus à passer les Pyrénées. J'espère toutefois qu'il y a beaucoup d'exagération dans les deux nouvelles. Mme de M... qui est très poltronne avec ses filles, ne l'est pas lorsqu'elle est seule, et si elle se déterminait à rester à Madrid, ce serait une raison de plus pour moi d'aller lui tenir compagnie, car probablement il y a une espèce d'émigration. Je me crois à l'abri du choléra pour l'avoir vu très souvent, et notamment à sa première apparition où j'étais officiellement une des autorités chargées de le réprimer. Vous savez comme j'ai rempli ma tâche. Il m'a semblé que ce n'était pas la mort probable qui m'est destinée, et de plus qu'elle est assez douce. Enfin je suis seul au monde, et ma peau ne vaut pas grand'chose. Mais je ne partirai pas sans prendre vos commissions. J'ai été frappé de la ressemblance du Cotentin avec l'Angleterre. Le pays et les hommes sont les mêmes. A Cherbourg, j'ai trouvé beaucoup de très belles personnes, blanches, roses et sans expression. Je pense aussi que les jupons ne sont pas si amples ni si longs qu'à Paris ou à Londres. Adieu, madame, veuillez agréer tous mes respectueux hommages.

1859.

Madame,

Voilà le Tajo. Excusez les fautes de l'auteur, qui n'a plus d'yeux et qui a travaillé en fin cette fois afin de profiter de l'occasion de la poste.

Je ne suis plus si content du second volume. Il y a énormément de rabâchage, et la vieille dame devient bien aigre. Il faudrait des notes et il n'y en a que lorsqu'on n'en a pas besoin. L'auteur, que je présume être le fils de mon ancien confrère le marquis de Saint-A... se trouvait à un bal avec moi il y a bien longtemps. Nous regardions danser tous les deux la fille de la duchesse de G... qui, moins belle que sa mère, était cependant charmante, et qui dansait une contredanse aussi bien que Mlle Taglioni. (Ce n'est pas peu dire, car j'ai vu danser Mlle Taglioni à un bal chez elle, et je vous assure qu'elle était admirable, et qu'on ne sentait pas le moindrement du monde l'actrice dans sa façon de faire.) Il paraît que ma figure exprimait l'admiration. M. de Saint-A... me dit : « Est-ce que vous faites de la différence entre une femme qui est jolie et une autre ? — Assurément. — Moi, je n'ai jamais pu y trouver de différence. » Il disait cela d'un air si candide, qu'on voyait bien qu'il ne disait que la vérité. Son père était un homme d'esprit au contraire, très aimable et d'une politesse bienveillante qui me charmait. Ces deux qualités gagnent beaucoup à être réunies. Les notes du fils sont aussi

niaises que celles de mon confrère M. Walckenaer sur les fables de La Fontaine : *Lionceau*, le petit d'un lion, etc.

Je vois par mon journal que le fils de la duchesse d'Albe est hors d'affaire. Quant au choléra, je ne sais qu'en penser.

Je viens de commencer la lecture d'un livre assez curieux. C'est un tableau du clergé séculier en Russie, écrit en russe, mais de l'autre côté de la frontière, par un prêtre russe, à ce qu'on dit. Cela est fort difficile à lire, parce que je suis obligé continuellement d'avoir recours au dictionnaire, et puis parce que l'auteur écrit avec une certaine emphase orientale particulière à la langue de l'Église dans son pays, mais cela est fort intéressant. On m'assure que cela est très vrai. Il est évident qu'il va y avoir un schisme en Russie. Il y a déjà 11 millions de sectaires. L'Église russe, comme l'Église anglicane, est une institution politique organisée par Pierre le Grand. Si le pouvoir spirituel est enlevé aux tsars, le temporel en souffrira beaucoup. Nous aurons un protestantisme grec.

Adieu, madame, on vient me chercher pour me mener à l'Institut. Je ne veux pas tarder à vous envoyer ce mauvais croquis, car vous avouez que vous aimez la promptitude. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Mercredi.

15 août 1859.

Madame,

Autrefois j'ai su assez bien et en détail l'histoire du schisme d'Orient pour en avoir souvent causé avec un grand théologien, mais j'ai à peu près tout oublié. Il me semble que la querelle vint vers le IXe ou Xe siècle lorsque Photius, que nous révérons parce qu'il nous a conservé des renseignemens intéressans sur les auteurs grecs, se querella avec le pape Nicolas sur le symbole. Les Latins avaient ajouté à cette phrase : « Nous tenons que le Saint-Esprit procède du Père *et du fils* ». Photius disait que c'était une impiété. Je crois que cette dispute se rattache à une autre plus ancienne sur la question de savoir si le fils était consubstantiel ou pareil au Père. En grec, les mots se ressemblent à un *i* près : *Omoousios* ou *omoiousios*. Tout cela rentre dans les mystères. La grande distinction entre la croyance grecque et la latine, c'est que la première a été beaucoup plus tolérante et moins soucieuse de la puissance temporelle. En Russie, c'est la religion qui a empêché l'asservissement du pays aux Polonais vers 1612. Pierre le Grand, qui n'avait aucune croyance religieuse, voulut rendre le clergé russe encore plus docile qu'il n'était. Il destitua le

patriarche et se fit le chef de la religion. Il changea aussi la liturgie d'une manière notable. Ces altérations n'ont pas été toutes adoptées, et il y a toujours eu des protestations. La plupart des sectaires tiennent pour les vieilles pratiques antérieures à Pierre le Grand. D'autres ont adopté quelques-unes des opinions des puritains; enfin il y en a qui font toutes les extravagances possibles et qui font même du suicide un article de foi. Les Grecs disent avec beaucoup de raison, je crois, qu'ils sont beaucoup plus près de la primitive Église que les catholiques. Les catholiques, d'un autre côté, disent qu'ils n'ont pas *ajouté*, comme on le leur reproche, mais qu'ils ont *développé*. D'ailleurs, en dépit de Bossuet, je ne trouve pas que les variations des églises réformées soient une preuve de la fausseté de leur dogme. Les catholiques ont, dans l'organisation de leur Église un pouvoir interprétant. Il est clair que tant que ce pouvoir interprétant sera reconnu, on ne pourra l'accuser de divisions et de variations. On peut comparer l'Écriture à un recueil de lois, le Saint-Siège à la cour de cassation, Au moyen de la cour de cassation, on supplée toujours à l'insuffisance de la loi. Mais comment avoir une cour de cassation toujours composée de jurisconsultes habiles?

C'est assez, ce me semble, de trois pages de théologie. J'aurais mieux fait de vous parler de mon livre russe, qui me semble bien fait et qui m'intéresse. Mais il y a des choses encore plus intéressantes. Vous me faites venir l'eau à la bouche en me parlant de l'Écosse et de la chance de vous y rencontrer. Malheureusement, je suis toujours dans la même incertitude sur mes voyages. Vous me reprochez de ne pas parler ouvertement et de détourner la conversation, dans les rares occasions où nous avons pu causer. *I was not aware of the fact.* Mais il est possible. Alors cela a tenu sans doute à deux causes : ou bien j'ai craint de dire quelque chose qui vous déplût, ou bien j'ai craint d'être engagé sur un sujet pénible, sans avoir de soulagement ou de consolation à espérer. Quand on ne croit guère à la médecine, il ne faut pas parler de ses maladies. Mon malheur à moi c'est de connaître très bien les miennes et de les savoir incurables. Je vois avec peine que vous faites grand cas de Walter Scott. Je l'ai beaucoup aimé; maintenant, je ne puis le relire. Il a des rabâchages qui m'excèdent, et c'est un petit esprit et une nature basse. En littérature, c'est une manière de Gérard Dow qui peint merveilleusement une cruche, et qui n'a jamais su faire une figure. Dans le temps où les romans historiques sont revenus à la mode, il a exploité habilement ce genre bâtard et il a fait de détestables disciples. Il a donné des idées fausses sur l'histoire, comme le *Voyage du jeune Anacharsis* a donné des idées fausses sur l'anti-

quité pour avoir mêlé le vrai et le faux. Puis il est d'une ignorance crasse. Dans un de ses romans il fait mourir Tilly après Gustave-Adolphe, etc.

Adieu, madame, j'ai été bien mouillé à la revue. C'était très beau. Rien de plus extraordinaire que les Kabyles; rien de plus drôle que les zouaves défilant avec toutes sortes de bêtes, notamment un chien savant habillé qui marchait en tête avec évidemment la conscience de son importance et le sentiment le plus vif de l'honneur du corps. Il était curieux de voir toutes ces figures européennes de tant de teintes différentes passées uniformément à un même glacis, en opposition avec la teinte violet clair des turcos, teinte à laquelle ni la poudre ni le soleil ne peuvent rien ajouter. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

30 août 1859.

Madame,

C'est *hétéroclite* que je suis, non pas *étéro* ni *clyte*. Cela veut dire en grec que je penche *autrement*, que je suis un *substantif dont la déclinaison est irrégulière*. Hélas ! que voulez-vous? Je croyais avoir trouvé moyen de vous être agréable et de faire un compliment au catholicisme en disant qu'il avait dans son organisation un système de perfectionnement, et j'étais tout fier de ma comparaison avec la cour de cassation, qui vous indigne. Vous ai-je dit que les sectaires russes s'élevaient à vingt millions ? Il n'y en a que *onze* millions. Je vous soupçonne d'apporter un peu d'enthousiasme dans les chiffres. Mais vous en avez pour tout, et je vous aime et je vous en admire davantage. Comment se fait-il que vous soyez ce que vous êtes, étant née en France et ayant vécu dans le monde? J'ai été enthousiaste, moi aussi, dans ma jeunesse, mais il m'est arrivé ce qui arriva à un chat que j'avais élevé dans la persuasion que le mal n'existait pas. Il ne connaissait que le bien. Il monta un jour sur les toits et revint avec la patte cassée, cent coups de griffes, et la robe déchirée. Depuis il fut prudent, méfiant et pessimiste, au demeurant un assez bon chat. Pour ma justification, je vous avouerai en outre qu'en vous parlant du chien Magenta, je cherchais à vous faire ma cour. Il me semblait que vous n'aimiez pas les grands côtés de *ce* régime. J'ai eu tort; pardon, mais je voulais vous plaire, je m'y suis mal pris. Cependant ayez un peu d'orgueil de cet aveu. Je ne crois pas qu'il y ait maintenant trois personnes à qui je me soucie de plaire.

Heureusement pour vous, on m'a interrompu en cet endroit de ma lettre, et si j'avais continué, vous auriez pu me croire encore enthousiaste. Je suis charmé de nous trouver si conformes d'avis au sujet de Walter Scott. Mais je voudrais bien savoir si vous êtes comme la plupart des femmes, ennemie de l'histoire véritable! Savez-vous quelque gré à un homme qui lit de vieux papiers, de vieux bouquins, interroge tous les témoignages pour arriver à la connaissance d'un fait? Lorsque j'ai cessé d'écrire, l'histoire était la seule chose qui m'intéressât encore en fait de littérature. Je vous soupçonne de ne pas aimer la vérité et de tenir à des illusions agréables. A côté de l'histoire vraie, le peuple, toujours poétique, en fait une romanesque qui a son mérite assurément, mais qui raconte les choses comme elles auraient *dû* se passer. Vous vous représentez Du Guesclin comme le prototype de la chevalerie. Seriez-vous bien aise qu'on vous montrât en lui un profond politique, très dépourvu de préjugés, passablement avide d'argent, très spirituel et aimant *la France* au lieu d'aimer *son seigneur* et *sa province?* Il fut, avec Charles V, le seul homme de son temps qui eût cette grande idée. Vous aurez lu que, lorsqu'il passa près d'Avignon avec les grandes compagnies, il pria le pape de lui donner cent mille francs; que, sur le refus du pape, il se mit à piller; sur quoi le pape mit un impôt sur les bourgeois d'Avignon et le lui donna. Ici le peuple espiègle et aimant à rire des gens d'église, a ajouté « que Du Guesclin ayant su l'origine de l'argent, avait dit : Nous ne faisons pas la guerre pour les bourgeois d'Avignon, nous voulons de l'argent du Saint-Père et des cardinaux », et qu'il fallut en passer par où il voulut. J'ai trouvé une charte curieuse qui prouve que Du Guesclin prit l'argent sans demander d'où il venait. J'ai encore trouvé qu'il avait tiré immensément d'argent de Henri II, pour l'aider à renverser et à tuer le roi légitime D. Pedre, qui n'était pas beaucoup plus cruel que l'autre. J'ai raconté tout cela fort exactement et cherché à expliquer par quels raisonnemens il avait agi. Ne préférez-vous pas la tradition à l'histoire et la poésie à la prose?

C'est ce que vous faites pour la religion. Vous ne voulez pas admettre de doute; vous ne voulez pas entendre parler des inconvéniens; vous ne voyez que les grands et beaux côtés. Comme vous êtes grande, bonne et enthousiaste, tout est pour le mieux. Mais avec la foi, quand on l'a, et qu'on n'est ni grand ni bon, savez-vous ce qu'on fait? On invente l'inquisition comme Torquemada. On commence par faire brûler des Juifs, puis on finit par vouloir brûler tout le monde, et faire de la monarchie de Charles Quint le royaume de l'innocente Isabelle. Croyez que le doute a son bon côté, pratique, s'entend, pour cette vie. Voyez les bêtises et

les horreurs des philosophes convaincus en 1793, contre-partie, aussi vraie de la Saint-Barthélemy en 1572. Si mon papier ne me faisait défaut, je vous en dirais bien d'autres, mais je n'ai de place que pour vous prier d'excuser mon entêtement et vous offrir l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je viens de retrouver un croquis que j'ai fait autrefois. Il ne tiendrait qu'à vous d'y voir une sainte Élisabeth changeant ses pains en roses, mais mon amour de la vérité m'oblige à vous avouer que c'est un portrait de la marquise de Ganges, celle que ses beaux-frères empoisonnèrent et assassinèrent assez mal au XVII[e] siècle. Cela vient du couvent de Villeneuve près d'Avignon. Je vous le donnerai si cela peut vous être agréable. La susdite marquise peinte par Mignard est en habit de religieuse.

Je ne puis souffrir la princesse des Ursins, non plus que M[me] de Maintenon. Je viens de lire les *Mémoires* de la princesse Daschkoff, qui n'apprennent rien et ne valent rien, c'est-à-dire qu'ils valent trente francs, grand dommage!

Paris, 5 septembre 1859.

Madame,

Je suis au contraire enchanté de vos opinions sur l'histoire et la vérité historique. Je n'aurais pas cru que vous allassiez si loin dans la bonne voie. Je ne puis m'empêcher seulement de trouver que vous tenez encore un peu trop aux illusions. Remarquez bien que l'histoire vraie ne démolit jamais un grand homme. Elle ne change pas en petit ce qui passait pour grand; elle explique seulement. Henri IV, par exemple, que vous citez et que vous voulez qu'on respecte, sera toujours un des plus grands rois que nous ayons eus. Cependant on ne peut dire que ce fût un bon homme, ni surtout qu'il fût franc. Il reste un des plus habiles politiques, et un des hommes les plus spirituels de notre pays, et, de plus, ce qui est plus important, un de ceux qui ont le mieux compris et préparé les destinées de la France. Il y a en lui quelque chose de très séduisant; c'est le caractère aventureux qu'il devait à sa nature gasconne et à son éducation. Il se mettait très souvent dans de très mauvais pas, sûr de s'en tirer ensuite à force d'esprit. N'avez-vous pas connu des gens de ce caractère? Ce sont les plus aimables.

Je pars ce soir pour Tarbes, où je resterai une semaine. Je serai à Paris du 12 au 15, où j'espère que vous serez encore, et que nous pourrons faire une visite aux couronnes wisigothiques, si le cœur vous en dit. Cependant, pour le cas où vous ne feriez

que traverser Paris, je vous envoie la marquise de Ganges en religieuse. Si elle vous paraît immorale ou trop laide, faites-en un autodafé. Je ne me suis pas bien expliqué pourquoi ce portrait se trouve dans la sacristie du couvent des religieuses à Villeneuve, à côté du *Couronnement de la Vierge* attribué au roi René. Peut-être la marquise était-elle une des bienfaitrices dudit couvent. Ce qui m'a toujours fâché c'est que ses beaux-frères n'aient pas été pendus.

J'irai en Espagne à la fin de septembre, et je suis dans de grands embarras au sujet de la route à suivre. J'ai peur de la mer et du golfe du Lion, dont j'ai fait une mauvaise expérience il y a quelques années. D'un autre côté, on me dépeint la route d'Irun à Madrid comme quelque chose d'atroce. C'est celle que j'ai parcourue souvent, mais qui n'a pas été réparée. Enfin *sarà lo che sarà*. On devient tous les jours plus douillet, et vous avez bien raison de regretter le bon temps où l'on voyageait à cheval et où une grande princesse s'en allait d'Espagne en Flandres sur son palefroi sans crainte de se casser en route. Mais comme toutes ces belles dames devaient être sales! Je crois que c'est cette considération qui m'a empêché de trouver du plaisir à lire l'Arioste. J'entends dire à quantité de gens en qui j'ai confiance que c'est admirable. Je serais charmé qu'il ne vous plût pas, parce que j'ai confiance en votre jugement, en matière de poésie surtout. Voici une chose qui m'étonne : pourquoi les femmes, qui ont tant d'imagination, ne sont-elles pas poètes? Il y a bien Sapho, qui a fait la plus belle ode connue, quoique très immorale, mais ce n'était pas plus une femme que la vivandière des zouaves qui a tué tant d'Autrichiens. Nous avons donné le prix de poésie cette année à une demoiselle qu'on dit très maigre. Plus maigre encore était son œuvre. Vous avez raison de dire que la tâche de M. Villemain était bien difficile. Une des premières difficultés, c'est de lire les œuvres des lauréats, et il faut avoir la vie dure pour pouvoir en dire quelque chose. Je vous quitte pour faire mes paquets, madame. Je charge la marquise de vous présenter tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 10 septembre au soir.

Madame,

Il ne faut pas dire *di* mais *de* Abrantes. Mondoñede est une ville, ou soi-disant telle, en Galice, et à moins de trouver un porteur d'eau retournant de Madrid dans ses foyers, je ne sais

trop comment on pourrait envoyer le petit paquet à son adresse. Ce qui me paraît beaucoup plus facile, c'est d'adresser cela à la Corogne par les bateaux à vapeur de Bayonne, qui font le service des dépêches. Si vous approuvez ce système, veuillez m'en faire part avant le 27 de ce mois. Je pourrai au besoin recommander le livre au consul de France.

La *Victoire* de Brescia est une *Victòire*, comme ses ailes le témoignent. La Vénus de Milo est une grande divinité, peut-être une *Vénus victorieuse.* La Victoire de Brescia est un des plus beaux, sinon le plus beau bronze antique qu'on connaisse, et d'une conservation incroyable. Il n'y a qu'un bout d'aile cassé, encore l'a-t-on retrouvé, mais non ressoudé. Contre l'ordinaire des bronzes antiques, couverts de pièces appliquées au marteau, celui-ci est fondu avec une habileté rare. On l'a trouvé au lieu même où la statue est exposée, dans un temple d'Esculape, avec une inscription au nom de Vespasien. Il y avait autour de la statue, tombée de son piédestal et couverte de cendres, une douzaine de bustes, dont quelques-uns très curieux. On a couvert le temple avec un toit moderne et on en a fait un musée. Les Brescians n'avaient pas voulu laisser mouler leur statue jusqu'à présent. De plus, les Autrichiens avaient voulu l'emporter, mais les Français sont entrés dans la ville avant qu'on eût scié la tige de fer qui maintient la statue sur son socle, en sorte que les barbares n'ont eu que le temps de prendre leurs jambes à leur cou, sans rien emporter. Si j'avais été le général français qui est entré à Brescia, j'aurais laissé emporter la statue, puis je l'aurais reprise, et gardée, bien entendu. C'est déjà beaucoup d'avoir un moule.

Je suis charmé que la marquise de Ganges vous plaise. On dit, à Villeneuve-lès-Avignon, que ce portrait est de Mignard. Je ne le garantirais pas. Il a un peu souffert du soleil. A présent on en a un peu plus de soin. Dans le même couvent, il y a un *Couronnement de la Vierge* attribué au roi René, selon moi trop beau pour venir d'une main royale. Mon aquarelle est beaucoup trop noire, comme tout ce que je fais, dont j'enrage.

Je voudrais bien ne pas avoir à répondre à une autre partie de votre lettre, parce que nous n'allons plus nous entendre. Il y a deux façons de croire : l'une fondée sur des présomptions contrôlées par une critique raisonnée ; l'autre ne s'appuie que sur un sentiment intime. Produire ce sentiment sans avoir recours à la raison, est une faculté ou un don que tout le monde n'a pas. Je comprends très bien ces paroles : « Cherchez et vous trouverez, » mais je ne les crois pas applicables dans mon cas. Si l'on applique à l'histoire religieuse les règles ordinaires de la critique historique,

l'authenticité de la tradition sera encore moins croyable que le récit de Tite-Live des premières années de Rome. Quiconque lira la Bible comme un livre ordinaire, sans croire *a priori*, n'y verra qu'une compilation très ancienne, remplie des défauts et des beautés de la littérature orientale. Le Nouveau Testament, à part la légende biographique, se distingue de tous les livres antiques par une admirable morale, présentée du côté pratique et s'adressant à tout le monde. C'est le résumé des meilleurs principes, jadis réservés par les philosophes grecs pour un petit nombre d'adeptes, maintenant mis à la portée de tous les hommes sans exception. Il me paraît évident qu'il n'y a pas de meilleure règle de conduite à suivre, quelque doute qu'on puisse avoir d'ailleurs sur l'origine du livre.

En toute occasion, il est extrêmement difficile d'acquérir une conviction, du moment qu'on n'a pas la foi et qu'on applique à tout les mêmes règles de critique. Malheureusement dès qu'on arrive à chercher le fond des choses, on se trouve presque aussitôt dépourvu de tout moyen de critique. Il est trop évident qu'il y a quelque chose en ce monde qui nous échappe et que nous ne pouvons pas comprendre. Si dans une autre planète il existe des êtres possédant six sens, il nous serait impossible, faute d'un sixième sens, de comprendre le leur, car pour le comprendre il faudrait l'avoir. Pour comprendre les choses surhumaines, il faudrait avoir une nature surhumaine. Nous sommes donc réduits, soit à nous contenter d'une explication, qui n'est en général qu'un mot incompréhensible, substitué à une idée incompréhensible, ou bien à demeurer dans le doute. On a écrit des milliers de volumes sur les propriétés de l'aiguille aimantée, mais depuis que l'aimant est connu, on n'a pas avancé d'une ligne dans la connaissance de la cause du phénomène. Si nous ne pouvons comprendre le plus simple des phénomènes que nous avons sous les yeux, pouvons-nous espérer de deviner des problèmes bien plus compliqués qu'il ne nous est pas même possible d'examiner? On m'a donné à lire dernièrement un livre très curieux d'un astronome anglais sur les *nébuleuses*. Ce sont ces taches blanches qu'on voit dans le ciel par une nuit sereine. Lord Ross a construit le plus grand télescope connu avec lequel, au lieu d'une tache blanche, on aperçoit des myriades d'astres. Chacun de ces astres est un soleil, beaucoup plus gros que le nôtre, et probablement le centre d'un système. Au delà de ces astres, il est probable qu'on en voit beaucoup d'autres, car il n'y a presque pas de place dans le ciel, où, avec un bon instrument, on n'aperçoive, soit des astres, soit des lueurs qui font présumer des astres. Il y en a quelques-uns dont la lumière met dix mille

ans à venir à la terre, à raison de 32 millions de lieues par sept minutes. Comment nous, qui occupons une des plus petites places dans un des plus petits systèmes, pourrions-nous jamais parvenir à comprendre la cause de tout cela ? Et s'il fallait employer à cette occasion les règles ordinaires de la critique, ne pourrait-on pas présumer que les explications données sur cette terre à nous, étant uniquement applicables à ladite terre, sont par cela même fort suspectes ? Nous sommes une cinquième roue à un carrosse et nous prétendons que le carrosse roule pour nous.

J'en aurais long à dire sur la propreté des belles dames d'autrefois. C'est une mode moderne, comme beaucoup d'autres, renouvelée des Grecs. Êtes-vous allée à Versailles? Avez-vous lu Dangeau et Saint-Simon? Louis XIV se faisait faire la barbe deux fois par semaine. Il n'est pas prouvé qu'il ait pris un bain dans sa vie. Il se lavait les mains avec un peu d'esprit-de-vin. Je m'arrête parce qu'il ne faut pas tout dire, et que cela n'empêche pas qu'il ne fût un grand roi. Il y a dans Brantôme cette phrase : « J'ai connu beaucoup de gentilshommes qui, premier que porter leurs bas de soye, prioient leurs dames et maîtresse de les porter devant eux quelque huit ou dix jours, du plus que du moins, et puis les portoient en très grand vénération et contentement d'esprit et de corps. »

N. B. Que la cour de France était alors la plus propre de l'Europe, sauf peut-être celle du Sultan, qui, en sa qualité de Turc, nous était probablement supérieur en ce point.

PROSPER MÉRIMÉE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

V (1)

LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

Une Chambre des députés élue au suffrage universel direct par tous les citoyens, égaux, mais répartis, suivant leur profession, en un petit nombre de catégories très ouvertes, en trois ou quatre groupes très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège, chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant; avec une double circonscription : la circonscription territoriale, déterminée par le département, et la circonscription sociale, déterminée par la profession; — un Sénat, dont les membres seraient nommés, dans chaque département : pour un tiers, par et parmi les conseils municipaux; pour un deuxième tiers, par et parmi les conseils généraux; pour le dernier tiers, par et parmi ce qu'il est de droit ou de coutume d'appeler les corps constitués; — *l'individu* représenté à la Chambre, mais dans le *groupe professionnel*, et, au Sénat, les *unions* représentées, unions locales, administratives et civiles que la loi énumérerait : — ainsi, nous semble-

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre et 15 décembre 1895.

t-il, pourrait-on (sans préjudice d'autres réformes qui, toutes, resteraient réalisables, dont plusieurs en seraient rendues plus faciles, et quelques-unes même deviendraient nécessaires) organiser le suffrage universel, et avec lui, sur lui, construire enfin ou, en un certain sens, achever l'État moderne.

Et ce serait bien *organiser* le suffrage universel, l'organiser profondément, jusque dans la personne de l'électeur, puisque, de l'abstraction que cet électeur est à présent, on referait un homme qui aurait sa place marquée et qui tiendrait à d'autres hommes ; ce serait bien construire l'État moderne, puisque le vide se trouverait comblé entre l'individu et l'État, reliés l'un à l'autre par leurs intermédiaires naturels. Toutes les qualités que doit avoir, toutes les conditions auxquelles doit répondre le suffrage universel, support et moteur de l'État moderne, on n'aurait pas grand'peine à montrer que, organisé de la sorte, il les réunirait, autant qu'arrangement légal et institution politique peuvent les réunir ; c'est-à-dire que, à peu près toutes et toutes à peu près, il les présenterait. Car il importe de ne se point faire d'illusions, de n'en point donner et de ne pas promettre, des vertus d'un système, plus qu'aucun système ne saurait tenir. Mais si, comme il est évident d'ailleurs, c'est relativement et par comparaison qu'il convient de juger de la valeur des arrangemens légaux et des institutions politiques, pourquoi craindrait-on d'avancer que le suffrage universel organisé serait au suffrage universel inorganique ce que l'ordre est au désordre? et que le régime représentatif issu de lui serait à notre parlementarisme décadent ce qu'une démarche ferme et calme est aux sautillemens de l'ataxie ou aux contorsions de l'épilepsie?

Reste l'argument, à la fois méprisable et redoutable, de quiconque n'en trouve pas d'autre : « Oui, sans doute, ce serait préférable à ce que nous avons; mais, malheureusement, ce n'est pas pratique. » Tout de suite, ici, il faut s'expliquer. Si par « pratique » on entend « praticable quand on le voudra », nous prouverons de la manière la plus positive qu'il n'y a, dans les changemens proposés, rien qui ne soit parfaitement pratique. Si, maintenant, ce mot signifie qu'une pareille idée n'est pas d'une application immédiate et ne serait adoptée par les Chambres ni aujourd'hui, ni même demain — eh! certainement! Ni aujourd'hui, ni même demain, les politiciens des deux Chambres ne se résoudront à voter un projet où il n'est question que de leur mort. Ce serait, pour eux, comme l'envoi du cordon en Turquie ou du sabre au Japon : l'Orient seul a encore de ces obéissances ou de ces dévouemens, et il commence à s'en fatiguer; l'Occident

ne les connaît plus, si jamais il les a connus. Il n'y a donc pas à compter sur une soudaine poussée de scrupules, sur une subite illumination de conscience, qui, dans une seconde et non moins mémorable nuit du 4 août, inclinerait et obligerait presque nos politiciens à un suicide que de si nombreuses raisons, et de si bonnes pourtant, justifieraient.

Il serait chimérique, on l'avoue, de s'en remettre de ce soin à un parlement médiocre et égoïste, incapable de voir et d'entendre au delà des couloirs où il s'agite; qui se noie en de petites intrigues, ne se raccroche qu'à de petites passions, se fait à lui-même une atmosphère artificielle où tout se rétrécit et se dessèche, professe que la terre tourne, puisqu'il y a un ministère, et ne sent pas qu'il a coupé ses communications avec la vie. Mais ce n'est pas être trop naïf et prêter à rire à ceux qu'aveugle et assourdit la possession d'état que de compter sur une force qui, après tout, mène le monde : la force des choses. — Force indéfinie et indéfinissable, faite des fautes des uns et du dégoût des autres : avec laquelle conspirent, en tout temps, le mécontentement et même l'indifférence ; avec laquelle conspire, en ce moment, la lassitude des millions de braves gens pour qui le scandale n'est pas le pain quotidien ; tandis que, plus haut ou plus près des pouvoirs publics on s'étonne, et l'on s'inquiète, de voir ce que sont, depuis quelques années, et ce que font les pouvoirs publics. — Or, la force des choses qui peu à peu nous écarte d'une forme du gouvernement représentatif usée, vidée et discréditée, peu à peu aussi (nous voulons du moins l'espérer) nous en apportera, grâce à un mode de suffrage meilleur, une forme plus jeune, plus pleine, plus riche en œuvres et en hommes.

Quand donc? Dans un délai qui sera peut-être assez long, qui peut-être sera, de beaucoup, plus court qu'on ne l'imaginerait. Cette force, dont on ne sait pas seulement au juste ce qu'elle est, on en saurait encore moins calculer la vitesse; mais il est sûr qu'elle ne cesse pas d'agir. Comment s'opérera la transformation? On ne le sait pas davantage et, à la vérité, dans la procédure ordinaire, elle semble impossible à prévoir; mais il est sûr que, celle-là ou une autre, une transformation s'opérera — et, si l'on ne sait ni quand ni comment, on sait bien pourquoi. — Parce que, d'une part, ce qui est impossible, moralement et matériellement, c'est que « cela dure et cela marche ainsi »; parce que, d'autre part, là est l'unique solution libérale, et l'on ose ajouter : démocratique, à la crise de l'État moderne. Disons plus, en disant tout court : là est l'unique solution à cette crise, puisque le collectivisme révolutionnaire, non plus qu'un césa-

risme, quel qu'il soit, ne serait une solution. Dès lors, si la République ne veut ni finir dans le sang ni languir dans l'imbécillité, la solution pacifique et logique, il faudra tôt ou tard qu'elle y recoure. Et ce sera celle qu'on vient d'indiquer, ou quelque chose d'approchant. En principe, on peut affirmer que le suffrage universel sera organisé et que, par lui, l'État moderne s'organisera ; — ou qu'il ne sera pas ; — ou qu'il continuera, comme il l'a fait, à travers les bouleversemens et les tâtonnemens du siècle, à se chercher sans se trouver.

Là, encore une fois, est la solution véritable et, selon le train des affaires humaines, définitive à la crise de l'État moderne; là, dans la représentation réelle du pays, du pays réel, du pays vivant tout entier; et cette solution, que, pour plus de clarté et de brièveté, il est permis de qualifier d'organique, on peut affirmer que c'est vers elle que nous devons tendre et vers elle que la force des choses nous conduit. Étant cela, elle est le but. Mais on ne conteste pas, au demeurant, qu'on sache mal de quel pas nous y allons, ni que ce but puisse être assez lointain et assez ardu à atteindre. Il nous apparaît comme au bout, au sommet d'une grande pente où l'on gravit par des plans successifs; autrement dit, entre le point où nous sommes et cette solution intégrale qui s'imposera un jour, s'interposent, échelonnées, étagées, diverses solutions moins complètes, moins satisfaisantes, accessoires ou provisoires; demi-solutions, si l'on veut, mais qui nous seraient au moins des haltes de repos dans le chemin. Seulement, il ne faut pas perdre de vue que si, plus bas, les tentes peuvent être plantées, ce n'est que là-haut que la maison de granit et de ciment sera construite.

Ce pauvre État, affolé par ses cent ans passés de vagabondage, ne se rassiéra, ne se fixera que dans la représentation réelle du pays, par le suffrage universel organisé. Aussi voudrions-nous : premièrement, faire voir que c'est à elle, à la représentation de tout ce qui vit dans la nation, qu'aboutissent en somme, et la théorie et l'histoire; en second lieu, montrer que les législations étrangères en fournissent des exemples intéressans ; en troisième lieu, établir, sur des données extraites des statistiques officielles, que son application, même immédiate, à la France de ce jour et de cette heure, ne rencontrerait pas dans les faits d'obstacle insurmontable, et que les résistances ne viendraient point de l'inflexibilité des chiffres, lesquels ne sont cependant pas suspects de complaisance pour les bâtisseurs de systèmes. — Enfin, comme l'introduction de cette représentation plus sincère ne serait pas la seule réforme, comme elle en entraînerait d'autres et comme

elle ne serait pas acceptée sans transition, nous essayerons de dire par quoi elle peut être préparée, accompagnée et consolidée; ou, comme la force des choses n'est pas à nos ordres, ce qu'on pourrait faire en attendant, afin de hâter son travail et de l'aider.

I. — FONDEMENS THÉORIQUES OU PHILOSOPHIQUES. LA VIE ET LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS.

D'abord, et avant tout, nous rejetons le dogme, absurde et gros de conséquences désastreuses, de la souveraineté du peuple. Ou, pour qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, nous rejetons absolument la notion même de la souveraineté, — du peuple ou de n'importe qui, — cette notion étant incompatible avec celle de l'État moderne, État de droit, construit par en bas. Froidement et sans la tristesse habituelle des abdications, nous faisons, en ce qui nous concerne, abandon volontaire de notre part de souveraineté, ne réclamant, en échange, que notre part de vie dans la vie nationale. Autant, en effet, il est clair, quand on salue le peuple du titre de « souverain », que l'on se moque de nous, que l'on nous fait « lâcher la proie pour l'ombre » — ou prendre une bulle de savon pour le globe impérial; — autant le plus humble des citoyens est fondé légitimement à prétendre vivre dans la nation, être de sa personne dans l'être collectif.

De là une différence essentielle. Qui se croit souverain ignore ou dédaigne les autres. Qui se sait vivant ne peut oublier qu'il n'est pas seul à vivre, que sa vie se mêle à d'autres vies et que d'autres vies se mêlent à la sienne. La souveraineté se sépare, se replie sur elle-même et s'isole : elle se pose en s'opposant; la vie se répand et se solidarise : elle se développe en se communiquant. La souveraineté est condamnée à demeurer une; si elle se partage, elle dégénère en anarchie et se détruit; plus la vie se partage, plus elle se multiplie, plus elle est harmonique, plus elle est féconde.

Elle se compose, la vie nationale, de toutes nos vies, dont les plus simples sont déjà composées; l'être collectif est fait non seulement de la multitude des individus, mais d'une foule d'êtres collectifs de divers degrés, dans les divers ordres. Et non seulement la vie nationale est plus que la somme des vies individuelles, lesquelles sont loin d'en contenir tous les élémens, mais chaque vie individuelle s'embranche en quelque manière et se soude à des vies collectives qui la protègent, l'alimentent et l'accroissent prodigieusement. A telles enseignes que l'individu

est, dans la nation, comme une cellule, voisine de milliers de cellules semblables, qu'unit avec elle et entre elles tout le tissu des lois, des mœurs, des relations sociales; qui prêtent de la vie à ce corps, pour partie formé d'elles, et qui en retirent de la vie, des milliers de fois plus qu'elles ne lui en ont donné. La politique, vue d'un peu haut, est donc la science de la vie des sociétés et l'art de diriger la vie sociale pour le plus grand bien de la société et de chacun de ses membres, l'art de porter à leur plus grande puissance et de tenir en un juste équilibre la vie de l'individu et celle de l'ensemble.

D'où il suit que, si la vie est la matière et l'objet de la politique, elle en est aussi la méthode, pour ainsi dire, ou le moyen; et dans une nation où la vie est partout diffuse, qui ne vit pas uniquement par la tête, la règle de la pratique doit être : *répartir l'action selon la vie;* faire dans l'État une place et fixer dans l'État sa place à tout ce qui vit individuellement ou collectivement : organiser l'État sur le suffrage organisé lui-même d'après tout ce qui est organique dans la nation.

Mais cette image de « vie » et d' « organisme » appelle une réserve que de fréquens abus de langage rendent, à notre sens, indispensable. Ce n'est qu'une image, et lorsque au lieu de « fonctions » et d' « organes », on parle, à propos de la société, de la nation et de l'État, de « machine » et de « rouages », ce n'est qu'une image encore. Et lorsque, combinant et confondant les deux séries, on annonce solennellement, de quelque tribune ou de quelque fauteuil, — ainsi que le faisait naguère un homme politique promu à une position éminente, — que l'on s'efforcera d'assurer le fonctionnement normal « des *rouages* de notre *organisme* », ce n'est encore qu'une image ou plutôt ce ne sont que des images... brouillées.

Organisme ou mécanisme, vie ou mouvement, il y a toujours là dedans quelque dose de métaphore; et c'est à quoi il n'est que prudent de prendre garde, si nous sommes d'instinct entraînés, comme par un espèce de vanité d'esprit, à faire étalage de termes empruntés aux vocabulaires techniques, et si les analogies que l'on s'est, avec plus ou moins de raison et plus ou moins de succès, ingénié à établir entre les sciences naturelles et les sciences sociales n'ont fait que nous y disposer davantage. J'aime à penser que Herbert Spencer, quand il a commencé à décrire les procédés d'intégration et de différenciation des sociétés, la croissance sociale, la structure sociale, les fonctions sociales, les métamorphoses sociales; quand il a distingué dans le corps social des organes et des appareils d'organes, un appareil producteur, un

appareil distributeur, un appareil régulateur, j'imagine qu'au début du moins, il sous-entendait le mot « comme » et le mot « presque ».

Ce n'est que plus tard et sous le coup de cette griserie d'idées à laquelle tout philosophe est exposé, qu'il a identifié ce qu'il s'était d'abord borné à rapprocher, et mis l'absolu où d'abord il n'avait vu que le relatif; le système a appelé le système. Puis les disciples, comme c'est la coutume, ont voulu dépasser le maître: la sociologie est devenue une physiologie et la politique, une hygiène et une thérapeutique des sociétés. Et puis après les exagérations de l'école, sont venues les déformations des vulgarisateurs, et il faut voir ce qu'est, à présent, la doctrine, ou, pour n'en retenir que l'une des propositions capitales, ce qu'est, par exemple, l' « évolution » traduite, — et combien trahie! — travestie par les gazettes radicales à l'usage des convens maçonniques ou des agapes ministérielles!

La belle et lumineuse comparaison scientifique s'est épaissie, empâtée, figée en un matérialisme politique, bas et bête. Mais nous, nous y maintenons le mot « comme » et le mot « presque », ne voulant ni perdre, en la reniant, ce qu'elle dégage de clarté, ni fausser, en la forçant, ce qu'elle enferme de vérité. Quand, ici même, nous avons dit qu'il s'agissait d'organiser le suffrage universel, de « l'organiser » presque au sens qu'a le mot en biologie, il y avait « presque »; et quand nous proposons de « répartir l'action selon la vie » en accordant une représentation dans l'État à tout ce qui, individus ou collectivités, a de la vie dans la nation, — nous ne prétendons nullement que les collectivités y vivent suivant la définition qu'un Claude Bernard ou un Darwin eussent donnée de la vie.

Pour nous, c'est un jeu d'imagination que de regarder les sociétés comme des animaux géans, ayant forme et figure typiques, reconnaissables à certains caractères, atteignant, à l'âge adulte, une certaine taille, et occupant alors tant de place à même l'espace, durant un tel temps environ. Non, les sociétés ne sont pas, proprement et sans métaphore, douées de la vie animale, sujettes à la mort animale. Le mot « comme » est sous-entendu: Dans la nation, qui est « comme » un organisme vivant, l'individu et le groupe sont « comme » des cellules. Dans le pays qui est « comme » un corps vivant, les chemins de fer et les routes sont « comme » les artères, par où se distribue et circule la richesse.

Ainsi du reste. On ne nous fera pas aller au delà de « presque » et de « comme ». Qui ne sentirait le ridicule d'écrire d'une

académie de province ou d'une chambre de notaires qu'elle est un « organisme vivant », c'est-à-dire, proprement et sans métaphore, un animal ? Et si l'on n'ose l'écrire de ces petites collectivités, comment l'oser, de la grande collectivité qu'est une société ou une nation ? Aussi ne l'écrirons-nous pas et nous méfierons-nous de toute cette physiologie de la politique qui, par un détour imprévu, mais avec des inconvéniens non moins graves, en rejoint la métaphysique. Naturalistes en politique ? Pourquoi ? s'il suffit d'être réalistes ; et c'est justement le réalisme qui conseille et commande de s'y garder de la physiologie.

Maintenant, une fois faites ces réserves indispensables, — et tous ces termes de vie, d'organisme social, de fonctions sociales étant pris comme ils doivent être pris, comme on vient de les prendre, avec l'atténuation qu'on vient d'y mettre, — deux points subsistent : 1° la société, la nation est « comme » un être vivant, où « vivent » physiquement et socialement des millions d'individus, où « vivent » socialement et « presque » physiquement des milliers de groupemens ou de collectivités ; 2° tout ce qui « vit » ainsi, ou bien vit « presque », est « comme vivant » dans la nation, c'est raison, justice et nécessité qu'on le retrouve, ou qu'on en retrouve un peu, dans les institutions.

Ces « vies » individuelles et collectives représentées, et, par elles, des cadres tracés à l'exercice du droit électoral, laissé à tous, égal pour tous : voilà ce qu'on réclame en réclamant le suffrage universel « organisé », la représentation « organique », la représentation « réelle du pays », la représentation du pays « vivant ». Et là-dessus, depuis que l'État est fondé sur l'élection, les théoriciens sont, pour ainsi dire, unanimes ; c'est même une chose curieuse qu'il n'y ait pas dans la politique moderne de plus grosse question, et que pourtant il n'y en ait pas non plus de moins controversée. En revanche, c'est une chose curieuse aussi, qu'il n'y en ait guère de plus ignorée, ou de plus dédaignée, dans « le monde parlementaire ». Chacun sait qu'il est de bon ton d'y railler finement « la théorie » et « les théoriciens », et peut-être pourrions-nous rire nous-mêmes de ces plaisanteries, si ce n'était sur nous, tant que nous sommes, que les charlatans, les « rebouteux » de la politique se livrent à des opérations, qui ne laissent pas d'être douloureuses, et ruineuses par-dessus le marché et, au bout du compte, mortelles. On les étonne donc bien, nos plus distingués politiciens, à qui jamais l'idée n'est venue d'étudier la politique, pas même « un peu..., dans Aristote », en préconisant devant eux la représentation réelle du pays, par le suffrage universel organisé. — C'est, à une question dont à peine ils soup-

çonnaient l'existence, une solution qui ne leur apparaissait point, le groupe de « la gauche avancée », la loge Saint-Jean de Thémis, le bureau de leur comité et le *Phare* ou l'*Abeille* de leur arrondissement ayant jusqu'ici négligé de s'en occuper.

Mais ce n'en est pas moins une solution sur laquelle l'accord est fait pour la quasi-unanimité des théoriciens, — et non point d'hier. Ce n'est point d'hier qu'ils ont adopté le principe, sinon arrêté la formule, de la représentation organique. Et ils peuvent bien différer d'opinion quant au degré : l'appliquera-t-on aux deux Chambres? ou seulement à la Chambre haute? ou encore à la Chambre basse? — et quant au mode : divisera-t-on la société en trois grandes classes, déclarées arbitrairement égales, capital, travail, intelligence? Ou bien séparera-t-on les villes des communes rurales? Ressuscitera-t-on au préalable les corporations de métiers? Ou ne se servira-t-on que de la profession libre? — Quant à la forme et au style du cadre, s'il sera copié de l'ancien, ou simplement imité, ou d'un modèle tout nouveau, chacun conserve ses préférences, mais tous reconnaissent qu'il faut qu'on refasse à l'État et qu'on fasse au suffrage un cadre. Ou, pour ne pas encourir le reproche qu'on adressait à d'autres de mêler les séries d'images, chacun peut vanter son remède, comme le plus prompt ou le plus sûr; mais tous ont reconnu que ce qu'il faut, c'est refaire des os à la nation.

Avant même que l'État moderne fût né, et parlant de l'État en général, Montesquieu ne disait-il pas : « C'est dans la manière de diviser le peuple en classes que les grands législateurs se sont toujours signalés et c'est de là qu'ont toujours dépendu la durée et la prospérité de la démocratie »? — Et sans doute l'on s'aperçoit, à quelques-unes de ses expressions, que l'*Esprit des lois* est antérieur à la naissance de l'État moderne. Mais la même pensée n'a jamais cessé de revenir, ou le même fond, plutôt, de persister sous les variations du langage, qui s'est accommodé au milieu et au temps. Elle reparaît, cette pensée, dans les livres de Sismondi, et dans les ouvrages considérables, qui touchent tout ensemble à la philosophie, à l'histoire et au droit, d'Ahrens et de Robert von Mohl.

Elle fait, en Allemagne, une fortune nouvelle, ou plus exactement, malgré les révolutions politiques et sociales, elle n'y perd rien de son ancien crédit. Loin d'y céder du terrain, au moins dans le domaine de la théorie, elle en reconquiert, et vers 1865, lorsqu'on publie l'espèce de consultation demandée à quatre éminens professeurs des universités les plus fameuses sur « les conditions et les effets du principe constitutionnel », Held est

peut-être plus net que Gneist, et Waitz est peut-être moins décidé, plus hésitant que Kosegarten. Mais voici ce que dit Held : « La fin du régime constitutionnel est de diriger vers l'État les meilleures forces politiques qui se trouvent dans le peuple... Des quatre bases habituelles de l'élection : 1° les États (*Stände*, les classes, corporations ou métiers), 2° les intérêts, 3° le chiffre de la population, et 4° la vie communale, toutes sont vacillantes et mobiles : il faut donc les prendre toutes à la fois et les concilier dans un système supérieur. »

Et voici ce que dit Gneist : « Quand, faute de participation à la gestion des affaires publiques, le vide se produit entre l'individu et l'État, on ne le remplit pas avec des spéculations abstraites ni des doctrines philosophiques. Des groupes plus ou moins nombreux de citoyens, que réunit la seule communauté du droit électoral, ne forment pas un corps politique et ne peuvent pas engendrer une action politique. Voter, lire, parler, écouter, et c'est tout : fausse manière de concevoir le gouvernement représentatif; entre l'individu et l'État il est urgent que le vide soit rempli par des institutions intermédiaires. »

Waitz, tout en recommandant « de préférer le simple à l'artificiel et de prendre les choses comme elles sont », tout en observant que l'élection par *ordres* ou *états* est impossible, puisqu'il n'existe plus ni ordres ni états, et que l'élection par catégories professionnelles n'irait pas, en pratique, sans des difficultés assez sérieuses, conclut quand même, au risque de sembler se contredire : « Ce qui importe le plus, c'est de chercher les forces vives de la société et de leur assurer l'influence qu'elles méritent. » Pour les Chambres hautes, au moins, « là où n'existe point d'aristocratie historique, la représentation doit être formée de la grande propriété, de la grande industrie, de l'Église, des universités, des corporations qui subsistent, et des grandes villes. »

Kosegarten enfin, franchement réactionnaire, se soucie moins de « prendre les choses comme elles sont » que de les remettre comme elles ont été, et comme, à son gré, elles auraient dû continuer d'être : il déplore le peu de respect où l'on tient de nos jours les idées de « tradition » et de « collectivité », vante leur valeur politique et ne cache pas qu'il reste partisan de l'antique représentation par états ou par ordres.

Des *états* ou des *ordres*, les théoriciens qui suivent et, à leur tête, l'un des plus écoutés, Bluntschli, ne veulent pas ou ne veulent plus, parce que c'est l'État moderne qu'ils construisent, lequel, jaloux d'égalité, exclut les ordres ou états comme les castes.

Mais, par compensation, ils acceptent les *classes*, car les classes ne sont ni les *castes* ni les *ordres* — et ils donnent une définition docte, subtile et longuement filée, de la *caste*, de l'*ordre* et de la *classe*. N'eût-il pas même admis la classe (dans l'acception étroite et rigoureuse, on comprendrait qu'il ne l'eût pas admise) si Bluntschli a su voir — et il l'a fortement noté, — le défaut commun, le vice originel des systèmes électoraux qui partent de l'individu isolé, c'est là l'essentiel. L'essentiel est qu'il ait reconnu, — et il l'a hautement enseignée, — la supériorité comme base de l'élection des groupemens divers qu'il englobait sous l'étiquette, d'ailleurs vague, d' « unions organiques locales » ou de « membres organiques du pays. » Ainsi, *sa* représentation organique peut être, en son arrangement, différente de celle de Held ou de Kosegarten, mais, tout de même et à coup sûr, c'est *la* représentation organique; et comment la représentation, *une* représentation organique ne fût-elle pas sortie de la théorie organique de l'État?

Mais ce qui reste vague avec Bluntschli se dessine, s'assemble et se précise avec Holtzendorff. Ce que sont les « unions organiques locales », Bluntschli ne nous l'a pas appris, mais Holtzendorff va nous l'apprendre. Adoptant, faisant sienne la doctrine de Mohl sur « la société, et la développant, il estime que la société n'est pas seulement une somme d'individus, mais encore et peut-être surtout une somme de « formations collectives. » Si bien que « les hommes qui vivent dans l'État ne doivent pas être considérés seulement comme des unités, indépendantes, autonomes, mais comme des parties ou des fractions de communautés d'intérêts, matériels, moraux ou intellectuels. » Ces communautés, il les énumère : les unes venant de la nature même : la famille, la parenté, autrefois la tribu ou le clan, maintenant la commune; autrefois la race, maintenant la nation; autrefois la caste, l'ordre ou la classe, maintenant la position sociale; les autres, produits de la société, telles que : associations professionnelles (syndicats); corps de fonctionnaires; corps savans, académies, universités, corps enseignans des degrés inférieurs; associations religieuses; communautés d'intérêts économiques; grande et petite propriété foncière, urbaine et rurale; métiers; commerce en gros ou en détail; capital et travail industriel.

Dans l'un quelconque de ces groupemens, dans au moins un, tout homme est engagé : ils sont en quelque sorte le *lieu social* de l'homme. De ce lieu social il faut faire le *lieu politique*. « Les nouvelles formes représentatives doivent tendre à représenter le peuple d'après la multiplicité de ses élémens constitutifs. » Et

l'axiome ainsi posé a bien on ne sait quoi de flottant et d'obscur, mais qui se fixe et s'éclaire, lorsqu'on y regarde mieux, si les élémens constitutifs du peuple, ce sont toutes ces formations collectives, toutes ces unions locales, toutes ces communautés d'intérêts, tous ces « lieux sociaux » des individus dans l'État.

En français, nous dirons : le régime représentatif doit tendre à assurer la représentation réelle et totale du pays; pour qu'il y ait représentation réelle et totale du pays, l'individu doit être représenté, mais l'individu à la place qu'il occupe, en son lieu social; rien ne doit être omis, il doit être tenu compte dans l'État de tout ce qui constitue la société, individus et unions organiques, c'est-à-dire collectivités ou groupemens, en l'un au moins desquels il est impossible à un citoyen, quel qu'il soit, de ne point se trouver engagé et par lesquels sa vie individuelle, participant à une vie collective, se trouve reliée à la vie nationale.

Mais se plaindra-t-on peut-être que, Holtzendorff et les autres, voilà bien des Allemands cités? Le fait est que de, Gneist à Kosegarten et de Mohl à Bluntschli, sujets prussiens, ou bavarois, ou autrichiens, ou citoyens suisses expatriés, ils sont tous Allemands, de cette « plus grande Allemagne » où règne la pensée et où sonne la langue allemandes :

So weit die deutsche Rede klingt!

Or il est convenu qu'il ne nous vient de l'est que des brouillards, et bien que nous dussions cependant savoir que les vapeurs de la spéculation se condensent parfois là-bas en une politique très positive, ce qui est dit en allemand n'est jamais pour nous que nuée et buée. C'est pourquoi l'on s'abstient de citer en outre, — à des dates et dans des régions assez distantes entre elles, — Krause et Stahl, Schäffle et Lilienfeld, dont les deux derniers ne montrent que trop de zèle pour la théorie organique de l'État, ne s'y plongent que trop avant, n'en bannissent que trop indiscrètement le mot « comme » et le mot « presque ; » et sont donc, explicitement ou par voie de conséquence, les partisans déterminés d'une représentation organique.

Ils sont Allemands : passons; mais veut-on des Anglais? puisque, dans l'opinion sommaire qu'on se forme des nations et de leur génie, si l'Allemand est toujours « utopiste », l'Anglais, au contraire, est toujours « pratique ». Eh bien! quoiqu'on ne puisse pas ranger John Stuart Mill parmi ces « partisans déterminés » de la représentation organique, telle ou à peu près telle qu'elle apparaît maintenant, il est certain que, tous les maux et

tous les périls du suffrage universel inorganique et anarchique, il les a devinés et dénoncés; et il y avait bien, au fond de l'adhésion qu'il donnait aux idées de Thomas Hare, trace d'une préoccupation de ce genre, comme elle perce aussi, cette préoccupation, dans les motifs qui inspiraient à Thomas Hare lui-même son projet de réforme. Mais ces maux, ces périls et les menaces de la « fausse démocratie », qui les a plus énergiquement, plus sévèrement, plus durement condamnés, que sir Henry Maine, un Anglais? Qui? si ce n'est, en Angleterre, et avant Maine, Macaulay, et, avant Macaulay, Edmond Burke? N'est-ce pas un Anglais, Spencer, qui a rédigé le symbole de l'État, de la nation, de la société organiques? et si l'on en veut venir au point particulier de « la représentation organique », c'était bien elle, sous un de ses aspects, c'était vers elle que regardait lord Grey, lorsqu'il demandait que les ouvriers, comme tels, — ou le travail, — fussent représentés et que les universités, comme telles, — ou l'instruction — fussent représentées dans l'État, étant des forces de la société.

Mais avec M. James Lorimer, il n'y a plus de doute ni d'équivoque; et s'il la qualifie lui-même de *dynamique*, et si, quand il passe aux actes, il s'égare en d'inextricables combinaisons de nombres, la doctrine, en tant que doctrine, n'en est pas moins reconnaissable : c'est la théorie organique, puisqu'elle se résume en ces termes : « Envisager l'État comme un corps organisé, dont le régime représentatif et le suffrage qui le met en œuvre ont à recueillir les énergies, afin de les utiliser toutes... »

Sur quoi, l'un de ses commentateurs faisait les réflexions suivantes : « La différence fondamentale qu'on observe dans la société et qui se doit refléter dans l'État est celle des individus et des institutions sociales. A côté des individus travaillent, dans la vie, d'autres activités réelles et positives qui, — il le faut, — doivent avoir leur juste représentation dans l'État; parce que, sans cela, l'État ne serait point l'image de la société, le parlement ne serait pas le miroir ni la photographie de la nation. Et tandis que, dans l'ancien système (le suffrage inorganique), le pouvoir dérive de la qualité de citoyens, commune à tous, dans le nouveau, chacun la tient comme membre de l'organisme où se déroule sa vie : église, université, commerce, agriculture, industrie, en un sens; commune, province ou colonie, en l'autre. » Et le résultat, quel serait-il? « Le parlement y recouvrerait la variété de composition qu'il a perdue : seulement, au lieu de ces élémens historiques, aristocratie, clergé, peuple, propriété, etc., il comprendrait ceux qui représenteraient les institutions, les organismes et

les forces sociales auxquels, présentement, appartient une existence réelle et positive. »

C'est, on le voit, — ou rien ne l'est, — la théorie de la représentation organique, — et tout à l'heure sur la conception organique de la société, de la nation et de l'État, en général, on a déjà nommé Herbert Spencer, — mais on peut encore invoquer son autorité (une de celles qui par exception, et de confiance, ont du crédit auprès des assemblées) quant à ce point particulier de la représentation réelle du pays. Lord Grey, Lorimer et Spencer : trois Anglais authentiques, pour n'en citer que trois ; mais enfin récusera-t-on les Anglais après les Allemands? Seront-ils suspects, à leur tour, en souvenir des lointaines origines germaniques, d'un mélange de sang saxon, et des brumes éternelles qui enveloppent les fiords danois ou norvégiens d'où s'élancèrent les pirates-rois?

Plus sérieusement, objectera-t-on que cette idée germanique ou anglo-saxonne ne correspond pas à l'idée française de la société, non plus que l' « organisation » sociale elle-même, la structure même de la société, sa charpente osseuse et son âme ne sont, en Allemagne ou en Angleterre, ce qu'elles sont chez les peuples latins? — Mais si M. James Lorimer est suspect comme Anglo-Saxon, son commentateur est un Latin de pure race, un Espagnol, M. de Azcárate qui, en même temps, analyse et critique Held, Gneist, Waitz, Kosegarten, et d'autres Allemands, et d'autres Anglais. Or, reprenant pour son compte la thèse de la « représentation organique », Azcárate arrive à cette conclusion ferme : « Si, antérieurement, les électeurs étaient les corporations et sont aujourd'hui les individus, c'est un effet du caractère que revêt tout le mouvement politique moderne; en partie juste, parce que, les individus étant le premier élément composant de la société, ils doivent avoir leur nécessaire représentation ; en partie défectueux aussi, parce que, du fait que la plupart des anciennes corporations sont mortes, il ne s'ensuit pas que l'on doive méconnaître le droit de celles qui subsistent, comme de celles qui se sont formées et se forment. On peut dire même que c'est le devoir de la Révolution dans sa seconde période, de favoriser l'esprit corporatif, pour faire cesser l'atomisme, aujourd'hui encore dominant. »

Et sa conclusion, avec notre besoin latin de lumière, ce Latin, avant de finir, en accentue le relief et en serre le contour : « Si, ajoute-t-il, c'est une erreur de ne voir dans la société rien de plus que les individus, c'en serait une autre de soutenir qu'elle se compose uniquement de corporations; et c'est pourquoi

doivent coexister les *corps* électoraux et les circonscriptions électorales; ceux-là, pour que les organismes sociaux (ou collectifs) aient dans l'État la représentation qui leur est due, et celles-ci, pour que les individus, eux aussi, aient la leur. »

Quoi de plus? et cet Espagnol ne serait-il pas assez Latin? C'est alors à un Italien, Diomede Pantaleoni, que nous voulons en appeler. Il écrivait : « Je ne vois qu'un moyen de sauver les démocraties modernes : c'est d'attribuer un pouvoir prédominant à un sénat qui renfermerait les hommes « représentatifs » des forces sociales: l'agriculture, l'industrie, le commerce, la science surtout sous toutes ses formes. » De cette phrase, la dernière partie au moins est à retenir; elle contient l'essence de la pensée et ce sera, après coup, une question secondaire, de savoir si c'est le Sénat seulement ou la Chambre des députés ou, les deux ensemble qu'il serait bon de soumettre à ce régime électoral. Mais voici des Belges, — presque des Français : — M. Hector Denis, M. Guillaume de Greef, M. Adolphe Prins qui a consacré à ce sujet plusieurs livres, — tous importans; — j'omets M. de Laveleye qui a fait la préface d'un de ces livres.

Exige-t-on davantage? et peut-être faut-il que, pour avoir droit à notre attention en ces matières, on soit Français depuis trois générations? Mais que de bons Français n'en jugent pas différemment du régime représentatif, depuis Montesquieu, il y a cent cinquante ans, jusqu'à des contemporains, il y a six mois! Et notez que les théoriciens dont on a constaté l'accord viennent non seulement de tous les pays : Allemands, Anglais, Espagnols, Italiens, Belges, Français; mais de tous les points de l'horizon intellectuel : philosophes, juristes, historiens, sociologues ou sociologistes, — lequel est le moins barbare? — médecins même, car Pantaleoni l'était : médecin philosophe, il est vrai, mais muni du diplôme! nous revendiquons pour lui cet honneur, non qu'il en retire plus de crédit à nos yeux, mais dans l'espoir qu'il pourra trouver grâce auprès de la centaine de médecins que nous avons dans nos Chambres. Notez, par surcroît, que ces théoriciens viennent de tous les partis, comme de tous les pays et de toutes les facultés; qu'il y a parmi eux des conservateurs, absolutistes ou constitutionnels, des libéraux, des radicaux, des socialistes même.

Tenant à ne faire déposer, en ce débat, que des théoriciens contrôlés, on a passé volontairement sous silence l'avis des publicistes qui ne seraient que des journalistes et des politiques qui ne seraient que des politiciens. Mais quand il se rencontre des hommes d'État, dignes d'un si beau titre, pour qui ni la théorie

ni l'histoire n'ont été une préparation superflue, comment ne pas les en croire, dans les choses d'État? Comment ne pas en croire M. Cánovas del Castillo lorsqu'il nous avertit que « la démocratie individualiste est un délire ridicule », qui, « scientifiquement et pratiquement, sera bien vite condamné »? Ce qui signifie qu'entre la « démocratie individualiste » fatalement anarchique, et la « démocratie collectiviste », fatalement révolutionnaire, il n'y a que ce moyen terme, la « démocratie organisée. »

Mais ce ne sont pas seulement les idées qui, de tous côtés, convergent en ce point : ce sont les faits eux-mêmes; ce ne sont pas seulement les théoriciens de toute école qui arrivent à cette conclusion : philosophes, juristes et autres; ce ne sont pas seulement les historiens : c'est l'histoire.

II. — FONDEMENS HISTORIQUES. — LES TROIS PHASES DU RÉGIME REPRÉSENTATIF.

En effet, on peut dire — et, du reste, on l'a déjà dit — que le régime représentatif a jusqu'ici passé par deux phases distinctes. Dans la première de ces phases, le groupe seul était représenté; et l'individu seul est représenté dans la seconde. Dans la première phase, la représentation était corporative; dans la seconde, elle est individuelle.

Quelques auteurs ont réservé, pour la seconde des deux phases, le nom de régime représentatif, en l'opposant à la première, où dominait le système des *ordres*. Entre le système des ordres et le régime représentatif, ils ont relevé des différences tranchées, dont les plus remarquables sont : que, dans le système des ordres, la représentation de chaque ordre est séparée et que les derniers ordres, souvent, ne sont pas même représentés; dans le régime représentatif, au contraire, la nation entière est représentée, tous ordres abolis, en une représentation commune. Dans le système des ordres, certains individus (grands seigneurs ou grands dignitaires) avaient droit de siéger par et pour eux-mêmes, non moins que pour et par elles-mêmes, certaines corporations ou universités : et, au contraire, dans le régime représentatif, le droit, quoique personnel, est commun, égal, conféré par l'État en vue de l'intérêt général.

Dans le système des ordres, les députés des villes et des corporations recevaient des instructions impératives; ils n'étaient guère que des mandataires particuliers; dans le régime représentatif, au contraire, il n'y a plus de mandat, au sens du droit civil,

de mandat particulier : il n'y a charge que du bien public. Dans le système des ordres, chaque ordre votait à part et en bloc; au contraire, dans le régime représentatif, les votes ont lieu par tête, à la majorité des représentans confondus. Dans le système des ordres, chaque ordre consentait à part les impôts nouveaux à sa charge; impôts toujours spéciaux et parfois accordés sous condition; dans le régime représentatif, au contraire, les Chambres dressent le budget de l'État, et autorisent la levée de l'impôt, universel comme le suffrage, établi par la loi, qui est obligatoire pour tous, sans exception ni condition.

Ainsi de suite, de caractère en caractère; mais nous pouvons nous en tenir là et répéter, en simplifiant un peu : dans la première phase de la représentation, ce qui était représenté, c'était le groupe, corporations de métier, villes ou ordres; dans la seconde, c'est l'individu hors du groupe, hors du métier, à peine rattaché au sol, non situé, non localisé, *non domicilié socialement* et se mouvant en toute fantaisie de coin en carre et de bas en haut dans l'État.

Même dans la première phase, deux espèces d'État : l'État communal et l'État national — ou plutôt deux variétés de la même espèce : le système des ordres. La commune est un petit État fondé sur les lignages et les métiers — comme le grand État, l'État national, sur les ordres; dans ce petit État, le lignage et le métier sont de petits ordres. C'est le régime représentatif, ou c'est *un* régime représentatif, qui repose sur les institutions corporatives : fraternités, ghildes, hanses, arts, métiers. Il en est ainsi dans tout l'occident de l'Europe : en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, en France, en Suisse, en Italie. Seulement de ce qu'il y a représentation, il ne faut pas se hâter de déduire qu'il y a nécessairement élection. Loin de là : l'élection semble n'avoir pas été la forme ordinaire, mais bien une forme assez rarement usitée, de constituer la représentation dans les villes. Si la représentation ne s'offre plus guère à nous que liée à l'élection, tirée d'elle et créée par elle, c'est un phénomène récent : ce n'en est ni une nécessité, ni une condition, ni même une tradition. En droit, il peut y avoir, et, en fait, il y a eu, pendant très longtemps, représentation, sans qu'il y eût élection; et l'on ne soutiendrait pas que ce fût le régime représentatif en sa définition toute pleine, mais c'est sûrement un mode ou un degré de ce régime, qu'on lui en donne ou refuse le nom. La force corporative en est la grande et presque l'unique force; le métier y est presque tout : certaines familles, les lignages, y sont beaucoup ou quelque chose, suivant les lieux; nulle part, l'individu isolé n'y est rien.

A Bruxelles, sept lignages et quarante métiers, réunis en neuf nations de métiers, se partagent l'échevinage et les conseils. A côté des conseils, une assemblée où siègent les centeniers ou chefs des quartiers de la ville. En somme, d'individu point, ni d'élection aucune. Comme unités sociales et politiques, les sept lignages, les neuf nations de métiers, les quartiers. Ni dans le lignage, ni dans le métier, ni dans le quartier, l'individu n'est, lui, cette unité sociale et politique. Civilement, il n'existe que dans son groupe, ou même plus : ce n'est pas lui qui existe, c'est le groupe.

Partout ainsi. A Gand, qui est représenté dans le corps communal? Les grands bourgeois, les tisserands, les cinquante-deux petits métiers. A Ypres? Des chevaliers, des propriétaires et notables, quatre collèges de petits métiers. A Liège? Encore des lignages et des métiers. Il en est en France comme dans les Flandres, et d'un bout à l'autre des provinces qui sont notre France d'aujourd'hui. A Amiens, les doyens des corporations nomment douze échevins qui s'en adjoignent douze autres. Cela, en Picardie. En Languedoc, à Sommières, la ville est divisée, d'après les métiers, en quatre quartiers, avec trente-deux magistrats supérieurs, conseillers ou notables. A Rouen, à Bourges, des quartiers, dont les délégués s'unissent aux membres du conseil ou à l'échevinage pour nommer les nouveaux conseils.

Passez la Manche. A Londres, le maire est désigné par les ghildes privilégiées et le conseil communal; les aldermen sont nommés à vie par les citoyens (ceux qui ont droit de cité, les bourgeois) des quartiers de Londres; le conseil communal, qui contribue à l'élection du maire, est élu annuellement, à raison de quatre membres par quartier, lesquels sont très souvent désignés, du reste, par les corporations marchandes. Passez le Rhin. A Augsbourg, vous retrouverez les lignages et les métiers. Et vous les retrouverez à Ulm. Passez les Alpes. Ce n'est pas toujours chose facile de se reconnaître dans les mutations du gouvernement de Florence, malgré les témoignages précieux de Machiavel et de Guichardin. Mais les *case*, ne sont-ce pas les lignages, comme les *arts* sont les métiers? arts majeurs et mineurs, peuple gros et menu, ou selon les temps, peuple *puissant*, *médiocre* et *bas*. Prenez un de ces temps de Florence qui se succèdent si rapidement. Au XIVe siècle, en 1323, c'est le sort qui désigne les magistrats de la seigneurie, mais qui donc établit la liste de ceux entre qui le sort opère? Cinq corps indépendans : 1° les prieurs ou doyens des grandes corporations; 2° les gonfaloniers ou chefs de la milice; 3° les capitaines du parti guelfe; 4° les juges du com-

merce pour les marchands; 5° les consuls des métiers pour ce qu'on appellerait à présent l'industrie.

Et l'on voit bien ici les quartiers et les métiers, les corporations; et l'on voit, en plus, la milice et le parti guelfe; ailleurs, on a les quartiers, les métiers et les lignages; d'un seul mot, on voit le groupe, naturel ou social, mais l'individu, où est-il? Où est-il, en Angleterre même, où, de bonne heure, la personne humaine a plus de prix? où est-il, dans cette Florence même de la Renaissance, du moins dans les institutions de cette Florence, d'où bientôt pourtant il va sortir, si merveilleusement et parfois si tragiquement, si horriblement fort? On ne l'aperçoit pas : le groupe seul se montre, et l'État communal, on le répète, est partout fondé sur *le groupe*.

Ensuite, mais toujours dans le système ancien, quand les États s'agrègent et se centralisent; quand la royauté, d'une part, et d'autre part, la nation prennent conscience chacune d'elle-même en prenant contact l'une avec l'autre; quand, en face d'un gouvernement plus entreprenant, plus constant et plus continu, se fait sentir le besoin, s'affirme l'urgence d'une défense et d'un contrôle; lorsque l'État, de local et communal, devient central et national, la représentation, elle aussi, devient centrale et nationale. Mais qu'est-ce que cette représentation? et qui est représenté? qui? ou quoi? Par l'autre, dans l'État communal, c'étaient certaines familles, les quartiers, les métiers; par celle-ci, dans l'État national, ce sont plutôt des classes, presque des castes, et des ordres.

Ce sont, en Angleterre, les lords spirituels et temporels et les communes, c'est-à-dire les *cinq ports de mer*, les villes, les bourgs, les comtés, les universités. Au *Reichstag* de l'empire, à la Diète, ce sont les grands-électeurs, les princes, les cinquante et une villes impériales, en leurs deux bans, de la Souabe et du Rhin. Dans les assemblées provinciales, ce sont les états (*Stände*), le haut clergé, la haute noblesse, la noblesse moyenne, la bourgeoisie des villes; tout au bas de l'échelle, les paysans, quoique constitués en état distinct (*Bauernstand*), ne sont pas habituellement représentés. A toute époque, en Allemagne, l'organisation sociale et politique a les états, les ordres, pour armature ou pour charpente : dans la première période, libres, nobles, grands, recommandés, non libres, demi-libres; dans les deuxième et troisième périodes, libres, princes et seigneurs, échevins héréditaires (*Schœffenbaren*), chevaliers, paysans libres et non libres; dans la quatrième période, du xvie siècle à la fin de l'empire, noblesse, bourgeoisie, paysans; autant de *Stände*, d'états, chacun

d'eux existant comme ordre ou comme classe et n'existant que comme ordre ou comme classe.

Aux Cortès d'Aragon et de Castille, la noblesse, le clergé et les villes représentées par des « procureurs » ; en Portugal, trois états ou trois ordres, clergé, noblesse et peuple, — de même qu'en France ; clergé, noblesse et bourgeoisie ou tiers état. En France, les villes ou certaines villes ne figurent pas comme unités représentées (ainsi qu'en Angleterre, dans l'Empire, en Espagne) mais, avec les bailliages et sénéchaussées, elles forment des circonscriptions territoriales, et, par elles, le régime a racine dans le sol. Ordres ou états, villes, comtés, bourgs, ports, universités, ce sont toujours des groupes ; et, dans l'État national fondé sur les ordres, — comme dans l'État communal fondé sur les corporations, — il n'y a représentation que du groupe. L'individu n'est jamais représenté, pour cette raison péremptoire qu'on ne lui reconnaît point de vie politique ou sociale, et que ce n'est pas d'individus, mais de groupes que la société et la nation sont faites.

Et tous ces groupes sont des groupes fermés. On dit « fermés », quoique dans cette société même, si hiérarchisée et si peu mobile qu'elle soit, puissent se produire des déclassemens ; groupes fermés, en tout cas, dans la mesure où le passage d'un groupe à l'autre, l'accès au groupe supérieur est difficile et demeure exceptionnel. C'est contre une telle société, faite tout entière d'ordres, de classes, de corporations, tout entière faite de groupes et de groupes fermés, que la Révolution française s'est levée, et jamais révolution ne fut plus profondément sociale et politique, puisque, loin de se borner à un changement de prince ou de dynastie, ou même de régime, elle a changé jusqu'à la structure sociale et politique, brisant le groupe, et affranchissant, et couronnant l'individu.

Mais, la structure sociale et politique changée, c'est toute la vie sociale et nationale qui change ; et c'est, par conséquent, la représentation qui se transforme. Plus de privilèges, plus d'ordres, plus de corporations, plus de groupes ; donc plus de représentation de groupes. L'individu, comme unité sociale et politique ; et donc l'individu comme unité de représentation. En France d'abord, et puis, par rayonnement, dans les autres pays de l'Europe occidentale, là où, corporations ou ordres, État communal ou État national, on n'avait vu, auparavant, que des groupes représentés. Et sans doute, dans tel ou tel de ces pays, persisteront des survivances de l'antique représentation des groupes, ou même, par endroits, quelque chose en renaîtra : — survivances et renais-

sances plus fréquentes qu'on ne serait porté à le croire, et que mettra au jour l'examen des législations étrangères. Mais le fait typique et spécifique, qui forme ligne de partage entre l'ancien système et le nouveau, est celui-ci : substitution de l'individu au groupe dans la vie et dans la représentation nationales.

Jusque-là on n'avait pas compté, dans les institutions, avec l'homme, en tant qu'homme. Comme le pouvoir n'était limité qu'en fait, pour limiter le pouvoir en fait, il fallait en avoir la force, et c'est à peine si vis-à-vis de la féodalité et de la monarchie grandissantes les corporations et les ordres y pouvaient suffire. Mais maintenant que le pouvoir allait être limité en droit, et que ce droit, on le tirait des droits naturels de l'homme, tout homme, en tant qu'homme, compterait. L'individu émancipé faisait éclater le double moule de la corporation et de l'ordre. Il ne restait que lui, dans les institutions retournées de fond en comble; c'était lui qui, directement, se posait devant l'État, et c'était sur lui que, directement, on posait l'État.

Excès en deçà et excès au delà. Le groupe, jadis, était tout, et l'individu n'était rien; désormais l'individu serait tout et le groupe ne serait plus rien. Non seulement le groupe disparaissait comme *unité sociale*, mais on ne le gardait même pas comme *lieu social*. Non seulement on délivrait l'individu des entraves qui le gênaient, mais on le déliait de tout lien et même de ceux de ses liens qui étaient moins des liens que des attaches et des communications. Non seulement on en faisait l'homme et le citoyen, mais on en faisait le souverain. Société, nation, État, après avoir tout démoli, on prétendait tout reconstruire par lui seul, pour lui seul, sur lui seul, avec lui seul. De la société, de la nation, de l'État, chaque individu devenait la seule partie composante, et toute la société, toute la nation, tout l'État n'était que la somme des individus, uniformes, identiques, comme un est identique à un, et interchangeables entre eux.

Le plus fort, c'est qu'on se flattait d'obtenir ainsi l'équilibre, comme si, sur une barque trop chargée où tout le monde se jetterait à tout moment d'un bord à l'autre, on pouvait obtenir l'équilibre, et comme si la seule chance de stabilité — et de salut — qu'il y ait n'était pas que chacun eût sa place fixée et s'y tînt. Mais non : point de place fixée : caprice et fantaisie; on dirait que l'ordre est attentatoire à la liberté, à l'égalité, à la « souveraineté ». Allez, homme, citoyen, souverain; allez, venez, tourbillonnez, ruez-vous d'ici là, et de là ici, et où vous voudrez, et quand vous voudrez, et comme vous voudrez! Jetez-vous au hasard d'un bord à l'autre de l'État; déplacez-en sans cesse et sans règle le poids et la

masse; nous, cependant, avec des élémens que nous ne pouvons connaître, nous essayerons de gouverner!

Et voilà cent ans qu'on l'essaye, et voilà cent ans que l'on y échoue. Voilà cent ans que l'on expérimente toutes les formes et tous les dosages du suffrage inorganique, et voilà cent ans d'anarchie. La plaisante chose de dire qu'en France, dix-huit années sont à peu près la durée normale des gouvernemens ! Comment y aurait-t-il une durée normale dans une situation qui est anormale ? Dix-huit années marquent l'intervalle de nos crises les plus violentes, et c'est tout. Ce n'est que l'intermittence de notre fièvre; et, comme il y en a de tierces et de quartes, la nôtre revient tous les dix-huit ans ! Mais les années de répit ne sont pas des années de santé; et depuis cent ans nous sommes malades. Nous le sommes davantage depuis cinquante ans : malades d'avoir désorganisé l'organique et voulu organiser par l'inorganique.

Toutes nos douleurs et tous nos malheurs viennent de là, et là est la grande cause. On ne guérit pas un excès par un autre; tyrannie du groupe fermé ou tyrannie de l'individu déchaîné, deux tyrannies : servitude et servitude. Et la deuxième phase du régime représentatif s'achève à présent sous nos yeux, en d'amères désillusions, avec des sursauts d'agonie, sans que rien ait été tenu des promesses qui furent prodiguées ; et les cent ans qu'elle a duré n'ont été qu'une longue banqueroute.

Assez de cent ans ! C'est assez ! Et si la deuxième phase s'achève, pourquoi la troisième ne commencerait-elle pas ? Deux excès contraires, a-t-on dit. Mais entre ces excès, n'y a-t-il pas le juste milieu, où sont la raison et la vérité ? L'ancien système exagérait, et la Révolution est allée droit à l'opposé, à l'exagération contraire. Des erreurs qu'elle a pu commettre, il n'en est pas de plus franchement reconnue que celle où elle était tombée, dans l'ordre économique, en proscrivant, par haine de la corporation, même le droit d'association. De même, dans l'ordre politique. Sans la renier en ce qu'elle eut de bon et d'utile, sans blasphémer (puisqu'elle n'est que chose humaine et œuvre humaine, faillible comme toute œuvre humaine; et plus humaine et plus faillible que d'autres, si elle fut plus passionnée), on peut, où elle s'est trompée, et sur quelque point, défaire ce qu'elle a fait ou refaire ce qu'elle a défait; défaire et refaire prudemment et jusqu'où il faut.

Non point jusqu'à la corporation, mais jusqu'à l'association, dans l'ordre économique. Et, dans l'ordre politique, non point jusqu'au groupe qui supprime l'individu, mais jusqu'au groupe qui l'encadre, où il s'encadre spontanément. Non point jusqu'au groupe,

unité sociale où l'individu s'absorbe et s'abîme, mais jusqu'au groupe, *lieu social* de l'individu. — Nous ne voulons, en effet, ni de la corporation, ni de l'ordre, ni d'aucun groupe fermé ou imposé. Et non seulement nous ne demandons pas qu'on y retourne, mais très résolument, pour nous, nous refuserions d'y retourner. Nous ne voulons que du groupe ouvert et libre, lieu et milieu social, et, par rapport au suffrage, simple circonscription sociale ajoutée à la circonscription géographique, sans que, d'être de tel ou tel groupe ou de voter dans telle ou telle circonscription sociale entraîne jamais rupture d'égalité ni différence dans le droit. — Ouvert et libre, nous voulons le groupe, et nous ne le voulons pas fixé, arrêté une fois pour toutes : nous le voulons en vie et en mouvement comme la société elle-même.

La besogne à faire est une besogne d'action, non point de réaction. Hier est mort et aujourd'hui meurt; ne nous attardons pas à restaurer hier ni à prolonger aujourd'hui. Mais demain vit déjà en nous, et, si la politique est une science et un art de vie, la politique de demain est la seule qui vaille la peine qu'on s'en occupe. Près d'elle et du problème qu'elle pose, — ce problème étant de savoir si l'État moderne sera enfin construit et si nous sortirons de l'anarchie dont les manifestations se succèdent et se précipitent, — qu'est-ce que les vaines démarches d'un ministère? ou le conflit des Chambres? ou les chicanes juridiques sur le vrai sens de l'article 6 de la Constitution? Laissons cet aujourd'hui misérable qui meurt, et, de la *politiquaille*, tâchons de dégager une politique.

CHARLES BENOIST.

BESSIE

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV

Le lendemain, au coucher du soleil, un voyageur descendit du train venant de Frampton à la station de Clinton Magna. Les employés le reconnurent et le saluèrent, et deux ou trois ouvriers de campagne qui se trouvaient là lui souhaitèrent aussi le bonsoir au moment où il se mettait en marche pour se rendre au village qui était éloigné de deux kilomètres environ de la gare.

— Alors, comme ça, John, tu nous reviens? fit l'un d'eux, un vieillard, en lui tendant la main. A te voir, on ne peut vraiment pas dire que le climat de Frampton t'ait rajeuni, sais-tu!

John avait, en effet, triste mine; il marchait comme accablé de fatigue, en s'appuyant lourdement sur sa canne.

— Pour ça, non! répondit-il, un sale trou que ce Frampton, le plus vilain endroit où je sois jamais allé; rien qu'à voir ce village-là, on en prend des rhumatismes. Et puis, voilà, du jour où j'y arrivai, j'ai mené une chienne de vie, une chienne de vie, ma parole; mais, bast, maintenant que je suis de retour, cela ne tardera guère à mieux aller.

— Sans doute, l'air de Clinton te fera vite recouvrer tes forces; où t'en vas-tu coucher ce soir? chez les Costrell, hein?

John fit signe que oui.

— Ils ne savent pas que je reviens, dit-il; mais il leur sera

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

toujours facile de me loger pendant quelques jours, quelques jours seulement; car, dans peu de temps, j'aurai ma maison à moi et quelqu'un pour prendre soin de mon ménage. — Et il redressa son dos voûté, comme si, de songer à sa fortune lui rendait le sentiment de sa supériorité.

Le groupe de laboureurs accueillit ses paroles avec un rire plus moqueur que bienveillant.

— Ah! ah! bon! Tu vas te passer toutes tes fantaisies maintenant, quoi! reprit l'homme qui avait adressé la parole à John. Quand Votre Seigneurie nous paie-t-elle à boire?

Les autres sourirent.

— Dis donc, John, où as-tu laissé ton argent? demanda au nouvel arrivant le plus jeune de ses interlocuteurs; en le regardant fixement.

John tressaillit.

— Mêle-toi de tes affaires, s'il te plaît! répondit-il avec humeur. Allons! bonsoir à tous! continua-t-il, il me faut rentrer avant la nuit, — et il s'éloigna.

Au premier coude de la route, il se retourna et remarqua que les ouvriers avec lesquels il venait de parler étaient restés à la place même où il les avait quittés, et, à son grand étonnement, il lui sembla qu'ils le suivaient des yeux.

Le crépuscule étendait sur la vallée toute blanche sa lueur mélancolique, un vent glacial qui soulevait des tourbillons de poussière de neige, fouaillait le vieillard, le faisait trembler de froid. Combien il se sentait heureux cependant de marcher sur cette route dont il savait jusqu'aux moindres accidens, entre ces haies qui lui étaient familières! combien il lui était doux de voir en face de lui la silhouette bien connue du clocher, et, à sa droite, la colline aux arêtes noirâtres! La joie, l'espérance, remplissaient son cœur à cette heure.

Pendant tout le temps qu'avait duré son travail à Frampton, pendant le long séjour qu'il avait dû y faire à l'hôpital, il avait au moins autant souffert moralement que physiquement. Le souvenir de la mort d'Élisa l'avait attristé beaucoup plus qu'il ne s'y attendait; le poids des années aussi l'avait accablé; il avait compris qu'il devenait trop vieux pour se pouvoir faire à de nouveaux visages, à un milieu nouveau. Lorsqu'il était tombé malade, l'envie lui était venue d'écrire à Isaac pour lui demander de lui envoyer un peu de son argent afin de se faire soigner dans la chambre où il s'était établi; et puis, après de longues luttes contre lui-même, il s'était décidé à se rendre à l'hôpital, tenant ainsi la parole qu'il s'était donnée de ne pas détourner un seul sou de

son magot, tant qu'il n'aurait pas achevé la besogne qu'il avait entreprise à Frampton ; tant qu'il ne serait pas définitivement revenu à Clinton pour s'y reposer.

Son entêtement de campagnard l'avait aidé à surmonter son désir; il n'aurait du reste jamais pu se résoudre à se séparer de ses clefs, à permettre à Isaac d'ouvrir sa précieuse cassette; et cloué dans son lit par la souffrance, sentant peu à peu diminuer ses forces, il avait vécu de cruelles semaines, hanté par l'épouvante de la mort. Il avait même été sur le point de rédiger son testament, puis, des craintes superstitieuses avaient arrêté sa main, et, depuis ce moment, chaque fois que lui revenait le souvenir des hésitations par lesquelles il avait passé à ce sujet, il se félicitait de la décision qu'il avait prise, comme si elle l'eût fait échapper à un danger véritable.

Il entendait dépenser, lui seul, tout ce qu'il possédait; que de fois ne l'avait-il pas répété à Élisa, à Mary-Anne, à Bessie! Il lui était atrocement pénible de s'imaginer que quelqu'un d'autre que lui pût jouir, même après sa mort, de la fortune qu'il avait gagnée ; quand cette pensée lui venait, il lui semblait qu'on le dépossédât en quelque sorte de son bien. Mais aujourd'hui, enfin, les longues semaines d'angoisse étaient derrière lui ; il touchait au but attendu, espéré ; quelques jours encore à patienter et il pourrait s'asseoir à ce foyer qui serait sien uniquement, sous son toit.

Soudain, ayant levé la tête, il aperçut à mi-montée de la colline la chaumière des Costrell, au-dessus de laquelle flottait un léger panache de fumée que le vent chassait à travers les branches des arbres nus. Il poussa un long soupir de soulagement, presque d'allégresse; mais cette joie ne provenait plus, comme autrefois, de cette satisfaction orgueilleuse et vaine qui lui avait fait si vite oublier la perte d'Élisa; non, car ce sentiment-là n'existait plus en lui. Maintenant, de toutes ses forces et par-dessus tout, il aspirait au repos, à la tranquillité, et la seule perspective de la vie calme qu'il allait mener suffisait à emplir son cœur de bonheur. Il vivait déjà par la pensée les momens de rêverie qu'il allait bientôt vivre en réalité, au coin du feu, le soir, au soleil, pendant la journée, fumant sa pipe, entouré des soins de Louisa, n'ayant d'autre obligation que celle de prendre, de temps en temps, lorsqu'il en aurait besoin, une demi-couronne dans sa cassette, sans le souci du labeur quotidien par le froid et la pluie. Sa vieillesse du moins n'aurait pas à s'incliner comme celle de tant d'autres devant la fortune ou devant la force ; lui, désormais ne manquerait de rien.

Mille espérances simples, paisibles germaient en lui, le consolant du pénible passé. La vallée qui s'ouvrait devant ses pas, lui semblait une mère tendant les bras à son fils qui revient, et il accéléra sa marche pour se cacher plus tôt dans le calme et la sérénité des choses.

A quelque distance des premières maisons du village, il aperçut, venant à sa rencontre, revêtu d'un uniforme, un homme qu'il reconnut immédiatement pour Watson.

Le garde rural, car c'était lui, s'arrêta court à la vue du voyageur et John remarqua, non sans étonnement, l'étrange et subite altération qui se manifesta dans les traits de Watson.

Le garde lui serra cependant très affectueusement la main.

— Eh bien, vrai ! mon vieux John, je suis heureux de te revoir ici. Cette fois-ci, n'est-ce pas, tu nous reviens pour ne plus nous quitter?

— Oui! oui! je reviens pour de bon! Vous pouvez compter que je ne m'éloignerai plus de Clinton. J'ai suffisamment peiné pour mériter le repos que je vais prendre.

— Sans doute ! Mais, dis-moi, n'as-tu pas été malade? Tu en as l'air à coup sûr. Où vas-tu t'établir? Chez les Costrell, hein?

— Oui, probablement, jusqu'à ce que j'aie trouvé ce qu'il me faut. Les avez-vous vus dernièrement? Bessie se porte-t-elle bien?

Les deux hommes, qui s'étaient arrêtés, se remirent en route dans la direction du village, Watson revenant sur ses pas.

— Je vais faire un bout de chemin avec toi, dit-il au vieillard, je ne suis pas pressé. Bessie? Mais elle se porte très bien, à ce que je sais. Je suppose que tu as entendu parler de l'héritage qu'elle a fait?

— Un héritage? Non! jamais! De qui a-t-elle hérité?

— D'une tante, à ce que j'ai compris, et il paraît même qu'il s'agit d'une somme assez ronde.

— Une tante, dites-vous? Savez-vous comment elle s'appelait? demanda John.

— Je ne me souviens plus du nom; c'était, je le crois du moins, une personne habitant Bedford.

John, soulagé par les derniers mots de Watson, car il lui aurait été pénible de découvrir que sa nièce était plus riche que lui, se mit à sourire.

— Ah! je sais maintenant, fit-il, ce doit être la vieille Sophie Clarke. Son mari avait acheté dans le temps la propriété du bail de deux petites maisons situées dans la rue de l'Église; pendant un certain nombre d'années, ce contrat devait lui rapporter six shillings environ par semaine, et Sophie comptait léguer à Bes

sie la jouissance de ce revenu au cas où elle viendrait à mourir avant que le dernier terme du bail fût échu; mais, si je ne me trompe, ce bail prend fin l'année prochaine; la dernière fois que j'ai vu la vieille Sophie, il y a eu un an de cela à la Saint-Michel, elle m'avait expliqué tout au long cette affaire, m'interdisant d'en parler à personne. Je n'avais pas appris sa mort. Vous savez, ce n'est pas une grosse fortune qu'elle a laissée là; sans doute, c'est toujours autant de gagné; mais pas grand'chose, vraiment!

— Six shillings par semaine! interrompit Watson en fronçant les sourcils, ce n'est pas mal tant que cela dure; j'imaginais, moi, que Mme Costrell avait hérité d'une somme beaucoup plus importante.

— Oh! vous la connaissez! Cette Bessie est une telle dépensière! reprit John. C'est effrayant de voir la façon dont coule l'argent entre ses doigts. Six shillings par-ci, six shillings par-là, et cela, sans qu'elle se donne jamais la peine de réfléchir. On ne trouverait pas pareille « gâche-tout » à vingt lieues à la ronde. Quant à moi, je lui ai toujours prédit que, si elle continuait à aller du train dont elle va, elle finirait ses jours à la charge de la paroisse.

— Six shillings! exclama Watson en riant. Ce ne sont pas des six shillings qu'elle dépense ces deux derniers mois; mais bien des souverains et, ma parole, à voir les largesses qu'elle fait, on pourrait croire qu'elle a de l'or plein ses poches. Tu fais sans doute erreur quant à cet héritage, mon vieux John! Elle a dû hériter de beaucoup plus que tu ne le dis!...

John, au mot de « souverains », s'était arrêté court, stupéfait.

— Des souverains! dit-il, tout tremblant, des souverains! Mais Bessie n'en possède pas un seul, elle n'en a jamais possédé aucun. Isaac, vous le savez bien, gagne tout au plus seize shillings par semaine!

Ses joues, ses lèvres même avaient pâli. Watson le regarda fixement pendant un instant tout en se demandant quelle conduite il devait observer. Au fait, pensa-t-il, mieux valait ne pas parler, ne rien dire de ce qu'il savait, ni de ce qu'il supposait.

— Tu m'as l'air bien vieilli, mon vieux John, fit-il, changeant brusquement de sujet et passant son bras sous celui du vieillard pour l'aider à marcher. Veux-tu que je t'accompagne jusque chez les Costrell?

John repoussa son bras.

— Des souverains! répétait-il d'une voix rauque. Elle n'en a point, point, je vous le garantis. Eh! parbleu! je le sais bien, moi!

Il lança cette dernière exclamation presque en criant, puis, soudain, sans ajouter un mot, il partit en courant aussi vite que le lui permettaient ses jambes affaiblies, dodelinant de la tête à chaque pas.

Watson s'élança à sa suite, craignant à tout moment de le voir buter contre les pierres du chemin et tomber. Mais, au lieu de cela, John semblait avoir repris des forces ; il se dirigeait tout droit vers la colline, sans faire la moindre attention aux personnes de sa connaissance qui s'arrêtaient sur son passage pour lui souhaiter la bienvenue.

Arrivé à la montée, c'est à peine s'il ralentit son allure ; quant à Watson, essoufflé d'une course aussi rapide, décidé à n'aller pas plus loin, une fois devant sa maison, il s'arrêta et se contenta de suivre des yeux le vieillard qui continuait son chemin en titubant; puis, lorsqu'il l'eut vu franchir la porte du jardin de Bessie, il entra chez lui, dit quelques mots à sa femme et alla se poster à la fenêtre de son arrière-cuisine, attendant les événemens et repassant dans son esprit les causeries qu'il avait eues, le matin même, avec Mme Moulsey, la tenancière du magasin, avec Dawson au *Cerf tacheté*, et avec Hall, le boucher.

« Pauvre vieux John, pensa-t-il, pauvre vieux, va! »

Une fois dans le jardin des Costrell, pendant un moment Bolderfield resta appuyé contre un des poteaux de la barrière pour recouvrer son souffle.

« Il s'agit maintenant de ne pas perdre la tête, de conserver tout son sang-froid, se dit-il. Du calme, Bolderfield, du calme, ne te conduis pas comme un fou! »

Il était là depuis quelque temps déjà, lorsque Arthur, le fils infirme de Bessie, ouvrant la fenêtre pour pousser un des contrevens, l'aperçut. Deux minutes après, la porte de la maison fut ouverte toute grande, et les quatre enfans, se cachant les uns derrière les autres, apparurent sur le seuil. Craintivement, ils contemplaient le nouvel arrivé, qu'ils reconnaissaient bien ; mais, six mois s'étant écoulés depuis qu'ils ne l'avaient vu, ils se sentaient un peu intimidés.

— Où est ta mère, Arthur ? demanda John, qui avait enfin repris haleine et s'avançait d'un pas tranquille vers la maison.

— Sais pas !

— Où était-elle, la dernière fois que tu l'as vue ?

— Dans la chambre, quand elle nous a donné notre thé, répondit le cadet des garçons; mais elle n'a rien voulu manger du tout.

John avec impatience poussa les enfans de côté et pénétra dans la cuisine.

— Taisez-vous, leur dit-il, et surtout ne bougez pas d'ici.

Il se dirigeait vers la porte de l'escalier, lorsque Arthur s'approcha de lui, et le retenant par les pans de son habit :

— Il ne faut pas monter, fit-il, maman ne le permet à personne.

John, d'un brusque mouvement, se dégagea de l'enfant.

— Elle ne permet à personne de monter, dis-tu ? tu vas bien voir ! Allons ! ôte tes mains de là, vilain garnement, sinon gare à toi ! — Et il brandit sa canne au-dessus de la tête de l'enfant.

Arthur épouvanté recula, et John, ouvrant la porte, se précipita dans l'escalier. Il était si excité que sa main tremblante ne pouvait s'emparer du ruban passé autour de son cou auquel étaient attachées les clefs. Ayant enfin réussi à le prendre, il l'ôta, et, après de longs efforts, réussit à introduire la clef dans le trou de la serrure. A peine les vantaux de l'armoire furent-ils ouverts que les enfans, restés à la cuisine, entendirent un cri aigu, puis le bruit d'une boîte que l'on traînait sur le plancher, suivi d'un grincement de charnières ; un second cri plus long, presque un gémissement ; et tout retomba dans le silence.

Terrifiés, ils se tenaient serrés les uns contre les autres ; bientôt, les deux petites filles se mirent à pleurer ; Arthur alors, rassemblant tout son courage, ouvrit la porte de la montée. Le vieillard était affaissé au haut de l'escalier, appuyé contre la muraille, la tête inclinée en avant, les deux mains posées sur ses genoux, immobile et pâle comme un mort.

A ce spectacle, les quatre petits, toujours plus effrayés, s'enfuirent dans le jardin, appelant de toutes leurs forces : « Maman ! maman ! »

Le vent du nord, qui soufflait avec rage, emportait au loin leurs cris, et une femme cousant à la fenêtre d'une maison voisine les entendit. Elle vint sur le seuil de sa porte pour se rendre compte de l'endroit d'où partaient ces appels.

— C'est chez Bessie, se dit-elle. Que peut-il bien être arrivé aux enfans ?

Arthur, qui venait de l'apercevoir, se dirigea en courant vers elle ; quoique le soir fût presque complètement tombé, elle pouvait voir très distinctement les formes grêles de l'enfant se détachant en noir sur la neige ; elle le reconnut à sa démarche chancelante.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Arthur ? Que se passe-t-il, mon chéri ?

— Oh ! cousine Mary-Anne, cousine Mary-Anne ! C'est... c'est oncle John qui vient de mourir.

A ces mots, saisissant Arthur par le bras, et le traînant après elle, elle se mit à courir dans la direction de la chaumière des Costrell.

— Où est-il, Arthur? N'aie pas peur; mon petit; où est-il, oncle John? disait-elle tout en courant.

L'enfant la suivait, empêché par ses sanglots de lui répondre.

En un instant, ils furent au haut de l'escalier auprès de John toujours étendu sans connaissance.

Mary-Anne regarda avec surprise l'armoire et la cassette ouvertes. Puis elle allongea le corps du vieillard sur le plancher, cherchant à se rappeler les conseils que lui avait un jour donnés le docteur pour faire revenir à elles les personnes évanouies. Elle alla prendre de l'eau et envoya Arthur demander du vinaigre chez un voisin.

— Où est donc ta mère? dit-elle à l'enfant au moment où il allait partir.

— Sais pas! répondit le petit garçon d'une voix hébétée.

— Bonté du ciel! soupira Mary-Anne, hier, avant-hier soir, elle y était déjà! pourvu qu'elle ne soit pas retournée de nouveau au *Cerf tacheté;* alors que son oncle se meurt là chez elle, sans personne pour le secourir. Ah! misère!

John fut si longtemps avant de reprendre connaissance que, dans son ignorance, Mary-Anne, mettant les choses au pire, le crut mort. Cependant, à l'instant même où elle disait à l'aînée des petites filles de mettre son manteau et de courir chez le docteur, le vieillard revint à lui.

Après de longs efforts, aidé de Mary-Anne, il parvint enfin à s'asseoir. Une fois dans cette position, il promena autour de lui ses regards ahuris, puis, apercevant les deux souverains qui gisaient au fond de la boîte, il poussa un cri de rage, et d'un seul coup se dressa sur ses jambes.

— Où est Bessie? fit-il. Où est-elle donc cachée, cette sorcière de malheur? Où est-elle, que je la traîne devant les tribunaux? Ah! pardieu! on verra bien si je ne lui fais pas rendre gorge à cette voleuse, on verra bien, mille tonnerres!

— Voyons! John, qu'est-ce qu'il y a donc, mon pauvre? demanda Mary-Anne en le tenant par le bras de peur qu'il ne roulât au bas des escaliers.

— Aide-moi à descendre, répondit-il avec colère. Nous finirons bien par la découvrir, cette vagabonde, et alors, tu verras comme je lui ferai me redonner mon argent, à cette salope, à cette chienne voleuse! Ne crains rien, va! je saurai lui faire avouer où elle prenait tous ces souverains qu'elle dépensait. Allons! aide-moi à descendre, m'entends-tu?

Clopinant, pouvant à peine se tenir debout, il descendit, accompagné par Mary-Anne que l'émotion et la peur avaient rendue toute tremblante. Quand il entra dans la cuisine, les enfans se retournèrent et restèrent immobiles à le regarder; à ce moment, un bruit de pas traversant le jardin les fit tous se tourner du côté de la porte qui s'ouvrit, — et Bessie apparut sur le seuil.

A sa vue, John sembla perdre complètement la tête; il s'élança sur elle, l'injuriant, l'implorant tour à tour, cependant que Mary-Anne s'efforçait de le retenir par son habit, par les bras, dans la crainte de le voir se livrer à quelque voie de fait sur sa nièce.

Bessie s'appuya contre la porte qu'elle venait de fermer et croisa ses bras. Elle était très pâle, frissonnante, mais en pleine possession d'elle-même. John et Mary-Anne étaient l'un et l'autre trop excités pour remarquer que le maintien de Bessie, la dureté de sa voix, son sang-froid, son manque absolu de surprise, l'accusaient, la condamnaient plus que leurs soupçons ne pouvaient le faire.

— Eh ! bon Dieu ! que veut donc dire tout ce bruit que tu fais à propos de ton argent? demanda-t-elle à John en le regardant fixement, qu'en pourrais-je bien savoir, de cet argent, et de quel droit te permets-tu de me traiter comme tu le fais de voleuse? Cela me regarde-t-il qu'il ait disparu? M'avais-tu chargé d'en prendre soin ?

Exaspéré par ces paroles, hors de lui, John lui disait maintenant la position dans laquelle il avait trouvé sa cassette, au-dessus de la boîte sous laquelle il l'avait placée, il lui disait la serrure qu'il avait trouvée faussée; il lui déclarait savoir combien elle avait changé de souverains au village; il lui racontait ce que Watson lui avait dit à son sujet, et, à bout d'argumens, il termina, en exigeant qu'elle lui rendît immédiatement son bien.

— Écoute, Bessie, rends-le-moi cet argent! suppliait-il en tendant vers elle ses deux mains tremblantes. Ce n'est pas possible que tu aies tout dépensé et tu n'aurais pourtant pas jeté des pièces d'or par la fenêtre.

Puis, s'emportant de nouveau devant son mutisme :

— Oui! oui! sans doute tu l'as caché quelque part; mais je saurai bien le découvrir, va! je saurai bien te faire rendre ce que tu m'as pris, oui, dussé-je en mourir!

Bessie, impassible, immobile, surveillait chacun de ses mouvemens. Aucune marque d'émotion ne l'avait trahie lorsque John lui avait répété les paroles de Watson.

— Ce que l'on n'a pas, il n'est pas plus possible de le donner que de le rendre! répondit-elle enfin. Je ne comprends pas le

premier mot de tout ce que tu me chantes là, je te l'ai déjà dit, j'ignore où peut se trouver ton argent. Il me semble pourtant qu'il peut y avoir par le monde d'autres scélérats que moi. Qu'il soit entré quelqu'un ici de nuit, que cette personne ait forcé la serrure de l'armoire et celle de la boîte, rien d'impossible à cela, ce ne sont pas les voleurs qui manquent dans le pays. Ce coup n'offrait rien de bien difficile à exécuter : tu sais qu'Isaac et moi, nous avons le sommeil lourd.

— Voyons, interrompit Mary-Anne qu'irritait le ton de Bessie; voyons, Bessie, n'es-tu même pas peinée de ce qui lui est arrivé; est-ce là toute la compassion que tu as à lui témoigner? Et du doigt, elle montrait le vieillard affaissé sur sa chaise.

Bessie se retourna brusquement vers elle :

— Eh! sans doute que je suis fâchée de ce qui lui arrive! dit-elle, mais si je ne l'étais pas, serait-ce là une raison pour qu'il m'accablât d'injures dès mon arrivée, ainsi qu'il l'a fait? Comment veux-tu que je sache quoi que ce soit de son argent? C'est lui-même qui l'a enfermé, et il a emporté les clefs avec lui.

— Et alors, ces souverains? s'écria John en frappant le plancher de sa canne, ces souverains que tu changeais, peux-tu m'expliquer d'où ils te venaient?

— D'où ils me venaient? De Sophie Clarke! C'est du moins son notaire qui me les a remis, et puis, tu sais, ce n'est pas là ton affaire!

Cette dernière phrase exaspéra le vieux Bolderfield; il recommença à invectiver Bessie, l'appelant voleuse, menteuse, scélérate, et, arrivé au paroxysme de la colère, il continuait à parler, à crier, à vociférer, sans que ses paroles eussent plus aucun sens.

Elle soutint le choc sans perdre une seule seconde sa présence d'esprit: à part ses beaux yeux qui étincelaient, on eût pu croire que son visage était un masque de cire. Dans cette scène c'était elle qui jouait le rôle de la dignité tragique, alors que John ne représentait que la faiblesse et la grossièreté.

Enfin Mary-Anne s'approcha d'elle, et, la prenant par le bras, l'éloigna de la porte qu'elle ouvrit.

— Laisse-nous sortir, lui dit-elle, je vais emmener John chez moi, cela n'avance à rien de parler tant qu'il est dans cet état. John! allons, John! viens-t'en avec moi! Si tu veux, j'irai chercher Saunders, lui peut-être pourra te donner quelque bon conseil. Allons-nous-en!

Un rayon d'espérance éclaira soudain le visage du vieillard. Il n'avait pas pensé à Saunders; Saunders était un homme de tête, lui, qui réussirait bien vite à faire la lumière au milieu de ces ténèbres.

— C'est une bonne idée que tu as là, répondit-il, en s'approchant de Mary-Anne. Allons ensemble chercher Saunders. Viens, accompagne-moi, partons tout de suite!

Mary-Anne aida John à franchir le seuil de la porte auprès de laquelle était restée Bessie; puis revenant en arrière et touchant le bras de la jeune femme :

— N'est-ce pas, Bessie, fit-elle, à voix basse, ce n'est pas toi qui as volé cet argent? dis-moi que ce n'est pas toi!

Bessie lui lança un regard moqueur et méprisant. L'émotion qu'elle avait sentie dans la voix de Mary-Anne l'avait irritée.

— Toi aussi, tu dois être folle, ma pauvre Mary-Anne! C'est là tout ce que je peux te répondre! dit-elle en haussant les épaules.

Mary-Anne s'éloigna rapidement, et bientôt, elle et son compagnon avaient disparu dans la nuit.

Quand elle eut refermé la porte sur eux, Bessie, transie autant de froid que de peur, s'approcha du feu; elle se laissa choir au coin du foyer et cacha son visage entre ses mains. Silencieusement, ses enfans s'approchèrent d'elle; son premier mouvement fut de les repousser, puis tout à coup, elle saisit dans ses bras celui d'entre eux qui était le plus près d'elle, serra sa tête blonde avec passion contre sa poitrine, puis, presque brutalement, le repoussa. De coutume, à la veillée, ils causaient, ils jouaient avec elle; mais ce soir ils restaient absolument muets. Ils la regardaient immobiles, apeurés; bientôt la sensation de leurs yeux interrogateurs qu'elle sentait comme rivés sur elle l'oppressa à tel point qu'elle leur ordonna de monter se coucher. Ils obéirent immédiatement; au haut de l'escalier, ils s'arrêtèrent un moment auprès de la boîte restée ouverte, puis vinrent se nicher tous sur le même lit dans la nuit glaciale de leur chambre pour se faire part de leurs impressions de la journée. Bessie était très capricieuse d'humeur avec eux; mais Isaac leur père était sévère; aussi, quoique naturellement tapageurs et turbulens, les enfans étaient-ils assez obéissans et faciles à mener.

Seule de nouveau, Bessie, qui s'était levée, vint se rasseoir silencieusement auprès du feu, ses fines lèvres serrées, et se remit à penser. Oui, elle y était bien décidée, elle nierait tout, tout, tout! Qu'ils découvrissent ce qu'ils pourraient découvrir! Qui donc témoignerait de la somme que John avait laissée dans sa cassette? Qui réussirait à prouver qu'elle n'avait pas reçu ces demi-couronnes dans un magasin quelconque où elle avait changé de l'argent? Mais les réflexions qu'elle avait faites pendant la journée avaient rempli son cœur de regrets profonds et amers : pourquoi n'avoir

pas suivi son premier mouvement, n'avoir pas rejeté toute la faute sur Timothée? Pourquoi n'avoir pas immédiatement raconté à Isaac ce qui venait d'avoir lieu, alors que sa tête était encore toute sanglante des coups que lui avait portés son beau-fils? C'était la seule chance de se disculper qui se fût présentée à elle et, stupidement, elle l'avait laissée échapper. Si elle l'avait saisie, cette occasion, son mari eût été tenu de prendre sa défense; Timothée seul eût porté le poids du crime; et qui aurait pris au sérieux les explications qu'il aurait données?

Elle se haïssait de sa bêtise, se frappait les genoux de ses poings fermés. Dire maintenant les choses telles qu'elles s'étaient passées, c'était s'avilir à jamais dans l'esprit d'Isaac. Il ne la croirait pas, personne ne voudrait la croire. Quel motif alléguer en effet pour expliquer ce silence de vingt-quatre heures, alors qu'elle savait imminent le retour de John? Isaac la mépriserait d'autant plus que plus tenacement elle accuserait son fils.

Puis de nouveau lui revinrent à l'esprit les commérages que l'on avait faits au cabaret à propos des demi-couronnes, les paroles de Watson; elle se sentait glacée d'épouvante, une sueur froide perlait sur son front.

Quand Isaac reviendrait-il? Qui lui raconterait la chose? Et prévoyant l'effet que produirait sur lui ce récit, elle tremblait de tous ses membres. S'il l'y forçait, il faudrait bien qu'elle lui dît elle-même les faits. Que lui importait après tout? pensa-t-elle, du moment où il fallait que cela fût. Mais bientôt, à la pensée d'Isaac, au seul souvenir de son nom, des larmes lui montèrent aux yeux. Ce matin, pour la première fois depuis de longs mois, il s'était montré doux avec elle, il avait causé gaîment avec les enfans.

Un bruit de pas éloignés sur la route! Elle bondit sur ses pieds, mit un tablier, emplit rapidement une terrine avec de l'eau qu'elle alla pomper à l'arrière-cuisine, la posa sur la table et se mit à laver les tasses à thé et les cuillères qui étaient devant elle, les remuant bruyamment au fond de la terrine.

Les pas, confus encore, se rapprochaient de la maison; puis on frappa à la porte.

— Entrez! cria Bessie.

Trois personnes franchirent le seuil; la haute forme de Saunders apparut la première, et derrière lui John, puis Mary-Anne Waller. Saunders ôta poliment sa casquette. A la vue de sa tête chauve, de son double menton, de sa bouche qu'un tic nerveux semblait toujours faire rire, Bessie ne put retenir un mouvement de colère. Elle répondit à peine au salut qu'il lui adressa.

— Vous nous autorisez bien à entrer, n'est-ce pas, madame Costrell? demanda-t-il de sa voix la plus étudiée.

— Si cela vous plaît, répondit froidement Bessie, tout en retirant de l'eau une tasse à thé.

Saunders se retourna, passa entre les deux personnes qui le suivaient et ferma la porte.

— Assieds-toi, John! Asseyez-vous, madame Waller! fit-il en revenant sur ses pas.

John s'assit ainsi que Saunders l'y invitait. Sa figure sillonnée par la trace des larmes exprimait le plus complet désespoir; ses cheveux étaient en désordre, sa chemise entr'ouverte laissait voir la peau ridée de son cou. Ses regards restaient attachés sur le visage de Saunders dont il écoutait religieusement les moindres paroles.

— Hélas! madame Costrell, je suis forcé de vous avouer que c'est une triste affaire qui nous réunit ce soir, une très triste affaire, fit Saunders après s'être commodément installé sur une chaise. Vous voudrez bien, je l'espère, nous permettre de vous adresser quelques questions?

— Sans doute! répondit Bessie, tout en essuyant la tasse qu'elle venait de retirer de l'eau.

— Eh bien, donc, pour commencer par le commencement, madame Costrell, vous convenez bien, n'est-ce pas, que M. Bolderfield, ici présent, a déposé une somme d'argent représentant sa fortune dans une armoire qui, paraît-il, se trouve au haut de l'escalier?

— Oui, c'est là en effet qu'il a déposé sa cassette, répliqua Bessie; mais, continua-t-elle en se tournant vers John qui poussait un profond soupir, comment pouvions-nous savoir ce qu'elle renfermait, ta cassette? Nous en avais-tu jamais montré le contenu? L'avais-tu jamais montré à Mary-Anne, à qui que ce fût à Clinton, hein?

Anxieusement, elle attendait sa réponse.

— En as-tu jamais montré le contenu à personne? répéta Saunders.

John poussa un long soupir, et, se balançant sur sa chaise :

— Non! dit-il, jamais, jamais à personne! Élisa exceptée, et elle est morte, elle; elle ne pourra pas en témoigner.

— Allons, John! du calme, mon bon, ne perdons pas la tête, interrompit Saunders lui posant la main sur l'épaule. Tout d'abord, avant de te désoler, il nous faut aller au fond des choses, posément, avec méthode. N'as-tu dit à personne la somme d'argent que contenait ta cassette?

— A personne, Élisa exceptée ! répondit le vieillard.

— A coup sûr, je sais bien que tu ne me l'as pas dit à moi, reprit Saunders sans méchanceté.

Sous le regard du forgeron, John baissa la tête. Ah ! si seulement il avait eu un peu plus de bon sens ! S'il n'avait pas été aussi sottement rancunier ! S'il avait suivi le conseil d'Élisa et confié ses économies à Saunders ! Quoi qu'il y pensât, Saunders s'abstint de lui faire ce reproche en ce moment. Assis, tournant mollement sa casquette entre ses mains, il promenait ses regards rusés tout autour de la cuisine, les ramenant à chaque instant sur Bessie, qui continuait à laver et à essuyer les tasses et les soucoupes à thé. Saunders, remarquant le calme absolu de son visage, son indifférence si bien simulée, comprit qu'il avait affaire à un adversaire très fort, digne de toute sa finesse, et cela excita son émulation.

— A ce que je comprends donc, madame Costrell, dit-il, lui parlant avec une politesse volontairement exagérée, l'armoire dans laquelle John avait déposé son argent se trouve au haut de l'escalier, non dans une chambre quelconque, mais sur le palier ? Vous voudrez bien me reprendre si je fais erreur.

Bessie fit un signe affirmatif.

— Oui, au haut de l'escalier, à droite, soupira John.

— Et John l'avait fermée lui-même et en avait emporté la clef ? continua Saunders.

John tira de sa poitrine le cordon auquel étaient attachées les deux clefs.

— Dis-moi, John, lorsque tu as ouvert l'armoire aujourd'hui, la serrure était-elle encore en bon état ?

— En parfait état, monsieur Saunders, je vous le garantis.

Saunders réfléchit pendant un instant, puis :

— Et cette armoire qui est là, fit-il soudain en désignant du doigt le meuble qui se trouvait à côté du foyer, a-t-elle aucun rapport avec l'armoire d'en haut, John ?

— Peut-être bien, répondit Bolderfield tout surpris de cette suggestion. Puis, après un instant d'observation attentive : — Oui, monsieur Saunders, c'est identiquement le même genre de meuble !

Saunders se leva.

— Peut-être, dit-il lentement, Mme Costrell nous permettra-t-elle d'examiner un peu cette armoire-ci ?

Il traversa la chambre et s'approcha du meuble. Bessie s'était vivement retournée, et s'appuyant contre la table, atrocement angoissée, surveillait tous les mouvemens du forgeron.

— Tiens! il n'y a donc pas de clef, dit Saunders qui s'était penché pour regarder la serrure de plus près. Essaie un peu la tienne, John!

John se précipitait en avant quand Bessie, s'interposant, l'arrêta.

— J'aimerais bien savoir de quel droit vous vous mêlez des choses qui sont chez moi? fit-elle avec emportement. Je vous ai déjà dit et je vous répète que je ne sais rien de ce qui a rapport à ce maudit argent; maintenant, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vous occuper de vos affaires et non des miennes. J'entends rester maîtresse dans ma maison, et je ne tiens nullement à y recevoir des personnes qui n'y viennent que pour m'insulter. Ce que vous avez donc de mieux à faire, c'est de filer de ma cuisine! Vous m'entendez?

Saunders boutonna tranquillement son manteau.

— Certainement, madame Costrell, très certainement, nous vous entendons, dit-il avec emphase. Allons-nous-en, John, puisqu'il en est ainsi. Le moyen le plus simple, à ce qu'il me semble, serait d'aller quérir Watson et de lui remettre le soin de cette enquête. C'est lui qui est le représentant de la loi à Clinton, peut-être bien Mme Costrell daignera-t-elle l'écouter, lui!

A ces mots, Mary-Anne épouvantée s'approcha de Bessie.

— Bessie! Bessie, ma chérie! lui dit-elle, ne les oblige pas à aller chercher Watson, laisse-les voir ce qu'ils veulent, ce sera bien plus simple pour toi, ma chérie, bien moins pénible!

Bessie, haletante d'effroi, les regardait les uns après les autres; puis se rapprochant de la table :

— Eh! je me moque bien de ce qu'ils peuvent faire! fit-elle; qu'ils examinent ce que bon leur semble. Plus ils découvriront de choses et mieux cela vaudra!

Le tic de Saunders s'accentua; le coin gauche de sa bouche se relevait plus haut encore que d'habitude; on aurait vraiment pu croire, fait bien rare! qu'il souriait, ce qui n'était nullement le cas en ce moment. Il fit un signe de tête à John qui ôta les clefs suspendues à son cou et les lui tendit, lui indiquant celle des deux qui ouvrait l'armoire dans laquelle avait été déposée sa cassette. Saunders l'introduisit dans la serrure du meuble qui se trouvait devant lui; la clef y entrait et en faisait jouer le pène sans difficulté.

— Hum! voilà qui est étrange! dit-il en la retirant et en la faisant sauter dans sa main. Tu n'avais donc pas pensé, John, qu'il pût y avoir dans la maison une autre clef que la tienne dont on pût se servir pour ouvrir ton armoire?

Le vieillard, trop accablé, trop anéanti pour injurier Bessie à nouveau comme il s'en sentait le désir, s'affaissa en arrière sur sa chaise en pleurant.

— Oh ! dites-lui, sanglotait-il, dites à Bessie, monsieur Saunders, de me rendre mon argent. Tenez, je ne lui demande même pas de tout me rendre, mais qu'elle m'en rende au moins une partie, monsieur Saunders, une petite partie. Il n'est pas possible qu'elle ait tout dépensé, elle l'a caché quelque part. Parlez-lui, monsieur Saunders, dites-lui qu'il est cruel de voler un vieillard, de voler son oncle. Dites-le-lui, je vous en supplie, monsieur Saunders, et toi aussi, Mary-Anne.

L'un après l'autre, il les implorait du regard. Ses supplications ne réussirent qu'à exaspérer Bessie. Croisant les bras et se tournant de son côté, elle lui lança :

— Tout naturellement, n'est-ce pas ? tu t'imagines que je suis la seule personne qui ait pu te voler. Impossible que ce soit quelqu'un d'autre, parbleu ! On n'a jamais vu de mendians, de vagabonds, de rôdeurs de nuit ! Non, bien sûr, pas un ! A Clinton Magna, du reste il n'y a qu'un être qui soit capable de voler, et cet être, c'est moi, pas d'erreur, n'est-ce pas ? Mais, va ! tu peux compter que tu ne m'auras pas accusée sans qu'il t'en cuise ! Cela, je te le jure ! Pour le moment, — s'adressant aux trois personnes qui la regardaient, — je vous répète que je vous serais reconnaissante de vouloir bien vider les lieux. Il me va falloir tout nettoyer après votre départ, — elle montrait les traces de boue qu'avaient laissées leurs souliers sur le plancher, — et il se fait tard !

— Un instant encore, madame Costrell, dit Saunders qui se frottait les mains d'un air narquois, un instant ! Avec votre permission, John et moi, nous allons jeter un regard sur l'armoire qui est en haut ; après cela, nous viderons les lieux, comme vous dites. Je vous avoue que, pour mon compte, je serais désireux de savoir, toujours avec votre permission, si nous ne pouvons pas arriver à découvrir le moindre indice qui nous mette sur la voie.

Bessie hésita, puis, jetant brusquement les cuillères qu'elle tenait à la main dans la terrine qui était devant elle :

— Allez où bon vous semblera ! dit-elle, et elle se remit à rincer sa vaisselle.

Saunders, suivi immédiatement par John, s'engagea dans l'étroit escalier. Le forgeron avait l'air intrigué.

— Singulière affaire que celle-là, se disait-il. Comment peut-elle avoir dépensé tout cet argent ? Quelqu'un d'autre est-il mêlé à cette affaire sans qu'Isaac le sache ? Serait-ce Isaac lui-même ?

Cependant, Bessie, restée à la cuisine, faisait tous ses efforts pour se rappeler l'endroit où elle avait mis la clef après avoir fermé l'armoire la nuit précédente. Le coup qu'elle avait reçu, sa chute, semblaient avoir brouillé tous les souvenirs de la scène qui s'était passée avec Timothée. Comment pouvait-il se faire, par exemple, qu'elle n'eût pas replacé la cassette dans la position que toujours elle occupait? Elle se prit la tête à deux mains, cherchant à se remémorer les moindres détails de la soirée précédente.

Mary-Anne, pendant ce temps, était assise à une petite distance, ses bras croisés sur ses genoux, dans l'attitude humble qui lui était habituelle. Ses yeux gris très doux, voilés de larmes, étaient tournés du côté de Bessie, qui ne s'apercevait pas de sa présence, avait même oublié jusqu'à son existence.

Saunders, en montant, avait fermé la porte derrière lui, et Bessie ne pouvait entendre en haut que des bruits vagues. Au bout de quelques minutes, dévorée d'inquiétude, elle ne put s'empêcher de s'approcher de la porte et de l'ouvrir.

A la lueur d'une bougie que tenait John, elle aperçut le forgeron assis au haut de l'escalier; son ombre se dessinait sur la muraille; soudain, elle le vit se baisser rapidement, elle entendit une exclamation suivie d'un bruit métallique.

Le cri qui lui échappa surprit les deux hommes qui ne l'avaient pas entendue.

— Tout à l'heure, madame Costrell, fit Saunders en se retournant et la voyant, tout à l'heure; ne craignez pas, nous allons descendre dans un instant!

Elle rentra à la cuisine avec comme un brouillard devant les yeux, et se laissa tomber sur sa chaise au coin du feu. Elle repoussa Mary-Anne qui s'était approchée d'elle.

Inquiète, la petite veuve restait debout, cherchant à deviner d'après les bruits qu'elle percevait ce qui se passait en haut.

Au bout de quelques minutes, quand Saunders eut examiné tout ce dont il désirait se rendre compte, il redescendit, portant la cassette sur ses épaules; les marches craquaient sous son poids. Il entra le premier dans la cuisine.

A l'instant où John qui le suivait apparaissait à son tour, la porte du dehors s'ouvrit, et, précédé d'une bouffée de vent glacial, Isaac Costrell franchit le seuil et pénétra dans la chambre.

— Tiens! John! fit-il surpris, et... Saunders!

Il les regarda, regarda Mary-Anne et enfin sa femme, attendant une explication; il y eut un moment de silence complet. Puis John s'avança en chancelant au-devant du nouvel arrivant.

— Ah! je suis bien heureux que tu arrives enfin, Isaac; pour

cela, oui, j'en suis bien heureux, bien reconnaissant, car maintenant, c'est toi qui vas nous dire ce que ta femme a fait de mon argent. Tu te souviens bien de cette boîte, tu te rappelles que c'est toi et moi qui l'avons apportée ici de nuit? Watson nous a même rencontrés ce soir-là comme nous sortions de chez moi. Et tu pourras témoigner que tu m'as vu la fermer ainsi que l'armoire dans laquelle je l'avais mise; tu m'en as vu attacher les deux clefs autour de mon cou, tu te rappelles, n'est-ce pas, Isaac? Eh bien, — sa voix rauque se mit à trembler, — eh bien, des soixante et onze livres sterling qu'elle contenait, tu entends bien, soixante et onze livres moins quelques shillings, il ne reste que deux souverains et une demi-couronne! Tu vas faire rendre à ta femme tout ce qui manque, Isaac, j'y compte, n'est-ce pas?

Il l'implorait du regard.

Isaac tressaillit et pâlit, absolument immobile, comme pétrifié. Saunders ne le quittait pas des yeux.

Étant un des piliers de l'église orthodoxe, Saunders n'avait pas une très haute opinion d'Isaac qui comptait au nombre des plus fervens dissidens de la localité. Les deux hommes du reste n'avaient jamais été en bons termes l'un avec l'autre, et, dans cette affaire, Saunders avait usé avec plus de plaisir encore que de coutume du pouvoir discrétionnaire qu'on lui avait depuis longtemps reconnu au village.

Un moment après que John eut fini de parler, Isaac s'approcha de Saunders.

— Laissez-moi voir cette boîte! dit-il péremptoirement. Posez-la ici!

Saunders, qui avait appuyé la cassette sur le dossier d'une chaise, la plaça délicatement sur la table, aidé par Isaac. Bessie était à quelques pas d'eux, tenant dans sa main serrée le torchon dont elle venait de se servir et suivait des yeux son mari. Celui-ci regarda les deux souverains qui gisaient sur un vieux morceau d'étoffe au fond de la boîte, ainsi que la demi-couronne qu'avait oubliée Timothée. Il passa ses doigts le long des bords de la cassette, secoua le morceau d'étoffe dont elle était doublée, examina la serrure qui avait été forcée, puis, sa main posée sur le couvercle rabattu, il resta pendant un moment silencieux, les yeux fixés droit devant lui, dans le vide, comme plongé dans un rêve.

Saunders commençait à s'impatienter. Il poussa John de côté et s'approcha de la table sur laquelle il s'appuya, voulant ainsi attirer l'attention d'Isaac.

— Écoutez, Isaac, dit-il enfin d'une voix sévère, toute différente de celle dont il avait parlé jusqu'à présent, il s'agit maintenant de

causer sérieusement de cette affaire; comment nous les éclaicirons je n'en sais rien, mais, en deux mots, voici les faits: John laisse son argent dans votre armoire; ensemble, vous et lui, en fermez la porte à clef, et John part, les clefs attachées autour de son cou. C'est bien ainsi que se sont passées les choses, n'est-ce pas? Bon! Or, il se trouve dans cette maison une autre clef absolument pareille à celle que John a prise et avec laquelle on peut ouvrir l'armoire où se trouvait enfermé son argent. — Il fit un signe de main répondant au mouvement de surprise que faisait Isaac, puis il reprit: — Sans doute, je veux bien croire que vous ignoriez l'existence de cette seconde clef; mais, — montrant l'armoire qui était auprès du foyer, — essayez plutôt la clef de John à cette serrure-ci, vous verrez qu'elle en fait facilement jouer le pène. Ayant découvert ce fait, je me demandai ce que pouvait être devenue la clef de cette armoire-ci qui n'était pas à la serrure. John et moi, nous montons au premier étage pour examiner les lieux, et, au bout d'un rien de temps, j'aperçois un trou de souris dans la paroi. J'y introduis mes doigts, bon Dieu! au moment même où j'ai vu ce trou-là, je m'étais dit que la clef devait s'y trouver, ce qui n'a pas manqué d'être le cas, la voici! — Et triomphalement, il montrait la clef.

Jamais avocat général soutenant quelque importante accusation ne se posséda mieux que ne se possédait en cet instant Saunders.

— Résumons donc les faits! — Et il les énuméra sur ses doigts. Primo : une cassette enfermée dans une armoire; secundo : une seconde clef inconnue à John s'adaptant exactement à la serrure de ladite armoire; tertio : l'argent qui se trouvait dans la cassette disparu; quarto: la clef cachée. Mais ce n'est pas tout, bien loin de là! Il y a un autre côté à cette affaire, tout différent.

Saunders se redressa, fourra ses mains au fond de ses poches, et toussa pour s'éclaircir la voix.

— Peut-être ne savez-vous pas, continua-t-il, je suis certain, ou tout au moins, j'ai lieu de croire que vous ne savez pas que Mme Costrell, ici présente, — et il s'inclina du côté de Bessie — dépensait beaucoup, beaucoup d'argent à l'auberge du *Cerf tacheté* où elle allait quatre et cinq fois par semaine : vous entendez bien, quatre et cinq fois par semaine! Elle avait pris l'habitude d'offrir à boire à tous les jeunes gens, comme à tous les vieux qui se trouvaient au cabaret; bon nombre d'entre eux revenaient au *Cerf tacheté* à la seule fin de se faire payer à boire par Mme Costrell. Il ne vous faut cependant pas croire qu'elle prît rien à crédit, non pas! elle payait tout à Dawson, très régulièrement et rubis sur l'ongle, et toujours, ou presque toujours en demi-couronnes. Or ces demi-couronnes étaient d'assez curieuses pièces,

peu communes dans les échanges quotidiens. Dawson eut l'idée de les mettre de côté et de s'enquérir d'où elles pouvaient bien provenir et, pardieu, nous le savons maintenant ! Les gens, tout naturellement, commençaient à parler pas mal de ces prodigalités. Hier au soir, paraît-il, il y eut une petite discussion au moment où Mme Costrell remettait de nouveau une de ces pièces à Dawson, et il m'est revenu, comme il est revenu à Watson, quelques-unes des choses qui ont été dites alors. Sur ce, Watson et moi, pour savoir à quoi nous en tenir, nous nous sommes mis à faire une première enquête sommaire. M. Dawson a eu l'obligeance de me prêter quelques-unes de ces pièces ; sur ce, permettez-moi de poser une question à John Bolderfield. — Ayant mis sa main dans la poche de son gilet, il en tira une pièce de monnaie.

— Cette pièce est-elle à toi, John ?

John s'en empara et poussa un cri de surprise.

— Sans doute, monsieur Saunders. Elle m'appartient ! Tiens, Isaac, vois-tu, c'est la tête du roi. C'est Guillaume et pas Victoria. J'ai mis cette pièce-là de côté quand j'étais encore enfant et que je travaillais à Mason ; regarde plutôt, voici la marque que j'y ai faite, là, dans le coin, avec mon couteau. Toutes mes demi-couronnes portaient, au même coin, cette même marque.

Tout en disant cela, il mettait la pièce sous les yeux d'Isaac et lui montrait une petite croix gravée au coin supérieur, près de la tête.

— Tiens, en voici une autre, John, deux autres ! dit Saunders tirant deux nouvelles demi-couronnes de sa poche.

John les reconnut toutes deux.

— C'est bien ! fit Saunders en frappant solennellement du doigt sur la table. Il ne me reste donc plus qu'une chose à dire, et quelque peine que j'éprouve à le faire, il me faut la dire. Ces pièces d'argent, Isaac, — et il montra du doigt Bessie, dont la face pâle et contractée tressaillit, — ces demi-couronnes ont été remises hier et avant-hier au soir à Dawson par cette femme qui se tient là, par votre femme ! Qu'elle le nie, si elle l'ose !

Pendant un moment, personne ne bougea, personne ne prononça un mot. Puis Isaac marcha droit à sa femme, et la saisissant par les deux bras :

— Est-ce vrai ? lui demanda-t-il d'une voix terrible.

Il la tenait droit devant lui et la regardait au fond des yeux. Lentement, elle s'affaissa et serait tombée sur le plancher, sans une chaise qui se trouvait derrière elle.

— Brute ! animal ! dit-elle, tournant pendant une seconde la tête du côté de Saunders, et de nouveau, à voix plus basse encore et comme un sanglot, elle jeta ce seul mot : Brute !

Isaac s'approcha de la porte et l'ouvrit.

— Pour le moment, fit-il sèchement, s'adressant aux trois personnes qui étaient debout, faites-moi le plaisir de partir, n'est-ce pas? Je verrai ce que je dois faire!

Saunders, John et Mary-Anne sortirent sans prononcer un mot de plus.

V

Le mari et la femme demeurèrent seuls dans la cuisine. La porte ne fut pas plutôt fermée derrière Saunders et ses compagnons qu'Isaac fut saisi par une impression singulière. Il lui semblait vivre dans un monde imaginaire, impression qui, dans certaines circonstances, s'empare fréquemment des esprits habitués à rêver; épouvanté, il passa la main sur son front. Le feu pétillait gaîment dans l'âtre, les tasses, les soucoupes, les cuillères du thé qui venaient d'être nettoyées brillaient sous les reflets de la lampe; le chat dormait, couché en rond, comme de coutume, dans le fauteuil où Isaac s'asseyait habituellement après le dîner pour lire le *Monde chrétien*, et cependant les choses lui semblaient avoir un aspect nouveau, inconnu. Qu'était-ce donc qui avait changé?

Alors, en face de lui, de l'autre côté de la cassette de John qui était restée sur la table, il vit sa femme immobile, assise sur la chaise où elle s'était affaissée. Il vint se mettre tout près d'elle, et, posant son menton dans sa main, le coude appuyé au rebord de la table :

— Comment as-tu dépensé cet argent? demanda-t-il, surpris, à mesure que sortaient les mots de sa bouche, du son de sa propre voix devenue dure et mauvaise.

Les regards de Bessie se tournèrent vers lui, cherchant sur son visage quelque promesse, quelque assurance d'aide, d'affection pour l'avenir. Elle n'en vit aucune apparemment, car ses traits, un instant détendus par l'espérance, reprirent l'expression amère et défiante qu'ils avaient auparavant.

— Je ne l'ai pas dépensé! fit-elle; Saunders a menti!

— De qui donc as-tu reçu ces demi-couronnes?

— C'est M. Grimstone de Bedford qui me les a données!

Isaac, le cœur torturé de honte, la regardait fixement. Ainsi c'était en volant qu'elle s'était procuré de l'argent, et pour en quoi faire, pour le boire! Elle lui avait naturellement menti, la nuit précédente, en lui racontant la façon dont elle était tombée, dont elle s'était fait à la tête cette blessure que l'on pouvait apercevoir sous la mèche de cheveux qu'elle avait rabattue pour

la cacher, elle était ivre ! La vue de cette marque rouge, la pensée de cette ivresse excitèrent en lui un insurmontable dégoût.

Au fond, il n'était jamais arrivé à maîtriser complètement ses passions et, à l'idée d'un crime aussi vil, aussi méprisable, à l'idée du déshonneur, de l'opprobre qui allait rejaillir sur son foyer, sa religion lui fit défaut et sa brutalité reprit le dessus.

— Quand as-tu ouvert cette cassette pour la première fois ? lui demanda-t-il, montrant par cette question le peu de créance qu'il accordait à ses dénégations.

Elle fondit en larmes, se couvrant les yeux de son tablier, balbutiant tour à tour des insultes et des excuses qu'il ne daignait pas écouter. Près de lui, dans une tasse que Bessie avait oublié de laver, il vit un reste de thé froid ; il étendit la main, prit la tasse, en avala le contenu, une gorgée, pour humecter ses lèvres sèches.

— Tu seras condamnée à la prison pour ce vol ! lança-t-il en reposant la tasse sur la table.

Il la vit frissonner ; il comprit que son courage allait lui faire défaut. Elle continuait à sangloter convulsivement ; mais elle avait cessé de parler. Quant à lui, il savait bien qu'il ne pleurerait pas, il avait conservé tout son calme et se demandait seulement quand et de quelle manière il arriverait à la faire avouer.

— Te décideras-tu bientôt à me dire quand tu as dérobé cet argent et à quoi tu l'as dépensé ? Je t'avertis que, si tu ne le fais pas, j'irai chercher Watson qui, lui, réussira bien à te faire parler !

Si bas qu'elle se comprît tombée, de telles paroles venant de son mari lui parurent dénaturées, infâmes, et les remords qu'une minute auparavant elle sentait monter en elle, redescendirent, comme une marée qui se retire, au fond de son cœur. Elle ne lui répondit pas un mot.

Il posa sa montre d'argent sur la table.

— Je te donne deux minutes pour te décider ! fit-il.

Aucun bruit ne se faisait entendre dans la maison ; seuls, les sanglots convulsifs que Bessie ne pouvait arriver à maîtriser, rompaient le silence.

Au bout de deux minutes, Isaac se leva, prit son chapeau et partit sous la neige qui recommençait à tomber à gros flocons.

Bessie resta ainsi, écrasée, sanglotant toujours, ne s'apercevant de rien, une de ses mains jouant avec un foulard d'enfant posé à côté d'elle sur la table, l'autre essuyant ses yeux inondés de pleurs ; et tout le temps, fiévreusement, son esprit travaillait. Puis, peu à peu, elle en arriva à arrêter ses larmes qui coulaient encore en dépit de sa volonté.

Isaac ne revint qu'au bout d'une heure. A son retour il ferma

soigneusement la porte derrière lui, et, s'avançant jusqu'au milieu de la chambre, jeta son chapeau sur la table. Sous le hâle qui la couvrait sa figure était blême.

— Ils ont tout découvert ! dit-il d'une voix rauque. Ils savent où et à quoi tu as employé trente-six livres sterling et plus. La plus grande partie de cet argent, tu l'as dépensée à Clinton même. M. Miles en témoignera. Watson ira demain à Frampton pour s'y faire livrer le mandat d'arrêt !

Cette nouvelle fit trembler Bessie des pieds à la tête. Épouvantée, incapable de prononcer une parole, elle leva les yeux sur son mari.

— Mais ce n'est pas tout, continua-t-il, de loin ! Tu m'entends? Qu'as-tu fait du reste de cet argent? Prends garde, ma pitié est à bout ! Si tu ne me réponds pas immédiatement, je ne te ménagerai plus, je te rouerai de coups jusqu'à ce que tu avoues !

Arrivé au paroxysme de la souffrance, écœuré de dégoût, il était incapable du moindre sentiment de commisération. Sa femme le comprit bien, et les menaces qu'il venait de proférer étaient inutiles ; son silence en aurait dit autant que ses paroles.

Mais le tour de Bessie était venu, elle allait rendre coup pour coup. Avec une sorte de triomphe elle releva la tête et répondit aux questions d'Isaac par le récit exact des faits.

— Eh bien, oui ! fit-elle, je parlerai et je souhaite que mes réponses t'éclairent suffisamment ! J'ai pris trente et une livres de l'argent de Bolderfield ; mais, écoute-moi bien, le reste ce n'est pas moi qui l'ai pris, comprends-tu ? Ce n'est pas moi ! C'est quelqu'un d'autre, quelqu'un que tu connais bien, et cela, devant moi et, quand j'ai essayé d'arrêter cette personne, tiens, regarde ce qui m'est arrivé !

Elle porta la main à son front, souleva la mèche de cheveux qui cachait la cicatrice rougeâtre et la lui montra du doigt.

Isaac s'appuya lourdement sur le coin de la table. Un soupçon atroce venait de pénétrer en lui. L'avait-elle déshonoré plus indignement encore qu'il ne le savait? Haletant, prêt à la tuer, il se pencha sur elle :

— Qui était-ce?

Elle éclata d'un rire sardonique :

— Qui était-ce? Qui était-ce? C'était ton doux, ton précieux fils Timothée !

Il recula d'un pas.

— Tu mens ! s'écria-t-il d'une voix effrayante, tu mens ! Tu t'imagines pouvoir me leurrer, pouvoir rejeter la faute sur quelqu'un d'autre ; mais tu n'y arriveras pas ! Comment donc Timothée aurait-il pu s'emparer de l'argent qui était dans notre armoire

alors qu'il y a plus de trois mois qu'il n'est pas revenu à Clinton ?

— Comment ? C'est bien simple ! Je t'accorde en effet que, depuis trois mois, il ne s'était pas montré à Clinton jusqu'à hier au soir; mais, hier au soir, tu m'entends, hier au soir, il est revenu, hier au soir, devant moi, il a pris quarante et une livres sterling dans la cassette de John Bolderfield et s'en est allé sans t'attendre, comme tu peux le comprendre ! Je suis fâchée si ce qui me reste encore à te dire ne te plaît pas, mais je ne changerai pas un mot à la vérité, je n'éviterai rien de ce qui pourra te faire souffrir ! Écoute, plutôt ! Écoute !

Et, levant une main qui tremblait pour lui enjoindre de se taire, elle lui raconta enfin dans tous ses détails la soirée de la veille. Au commencement, elle parlait d'une façon confuse, presque inintelligible; mais, toute la partie du récit qui concernait Timothée, elle la narra d'une voix claire, incisive, convaincante, rendant dans toute son horreur l'impression complète de l'acte lui-même.

Isaac écoutait, sa figure cachée dans ses mains. Tout cela était vrai, atrocement vrai. Sans aucun doute, elle jetait le plus de tort possible sur Timothée; elle avait dû prendre plus et Timothée moins qu'elle ne l'avouait; mais c'étaient eux deux, sa femme et son fils, qui avaient commis le crime.

— Lorsque je t'ai entendu revenir, hier au soir, dit-elle en finissant, j'ai pensé tout te raconter, et puis, j'étais si épouvantée des commérages que l'on avait faits au village et chez Dawson au sujet de ces demi-couronnes, que je n'ai pu me décider, ne sachant comment me tirer de là, et puis aussi... et puis...

Elle s'interrompit soudain, la gorge serrée, caressant toujours machinalement de sa main droite le foulard qui était posé sur la table.

Lui, se souvenait maintenant des paroles affectueuses qu'il lui avait dites, et ce souvenir ne faisait que rendre sa douleur plus poignante.

— Et il n'y a plus moyen de l'éviter, dit-il en relevant la tête. La semaine prochaine, tu comparaîtras devant le juge d'instruction et ton cas sera jugé aux assises de février, tu en auras pour six mois de prison, si ce n'est plus !

Elle se leva, quoique les derniers mots d'Isaac l'eussent comme assommée.

— Non, je n'irai pas en prison, murmura-t-elle faiblement, je ne veux pas !

Isaac eut un sourire moqueur.

— Tu aurais dû penser à cela plus tôt, répondit-il. Et vois-tu, ce que tu viens de me raconter de Timothée ne change rien à

ton cas, rien du tout, sois-en sûre. C'est toi qui l'as amené à faire ce coup; sans toi, il ne se serait pas douté de la présence de cet argent chez nous. Tu l'as fait tomber plus bas encore qu'il n'était; mais tu t'es mise, tu nous as tous mis, les enfans et moi, dans une position plus vile encore que celle où il se trouve. Et cette habitude de boire, de mentir! Ah! vois-tu, quand j'y pense, je me sens mourir de honte. Et dire qu'il y a douze ans que je t'ai épousée, douze ans que je vis avec toi! Comme je bénirais le Seigneur aujourd'hui de ne t'avoir jamais rencontrée, de n'avoir pas vu naître nos enfans. Pendant toute leur vie, on dira d'eux, pauvres agneaux! qu'ils ont eu pour mère une voleuse!

A mesure qu'il parlait, sa colère augmentait; il lançait sur elle des regards meurtriers, ses mains se crispaient rageusement sur la table. Sa vie lui apparaissait comme à jamais souillée. Pendant bien des années, son zèle, sa probité, lui avaient valu d'être cité au nombre des hommes les plus honorables, les mieux vus du village, au nombre de ceux qui, au jugement dernier, seraient comptés parmi les justes. L'autorité que lui donnait le respect attaché à son nom était devenue une des nécessités, en même temps qu'une des joies de son existence. S'en voir soudainement dépouillé, se sentir non seulement avili par la conduite de sa femme, mais mis au rang des brebis galeuses, cette pensée lui était trop douloureuse pour qu'il essayât de comprendre, de plaindre, de pardonner; au contraire, il sentait toutes ses passions mauvaises monter en lui et il ne cherchait plus à les chasser. Qui donc entendant raconter les faits relatifs à ce vol ne l'accuserait pas d'y avoir participé? N'avait-il pas mangé et bu une partie du bien dérobé? Ses enfans n'étaient-ils pas habillés de vêtemens payés avec cet argent maudit?

Bessie resta silencieuse, ne le regarda même pas. En tout autre moment elle eût été épouvantée de sa colère; mais la seule chose qui la terrifiait maintenant, c'était l'image qu'elle avait dans l'esprit. Elle se voyait conduite à travers le village, menottes aux mains, puis enfermée dans cet horrible bâtiment qu'elle connaissait bien, sevrée de tous plaisirs, privée de sa liberté, seule, méprisée, séparée de ses enfans, de tout ce qui lui était cher.

Soudain, elle se leva, passa dans l'arrière-cuisine et ouvrit la porte qui donnait sur le jardin.

Dehors, tout était blanc; une nouvelle trombe de neige s'avançait au-dessus de la vallée au fond de laquelle dormait le village. On devinait derrière le voile des nuages un clair de lune pâle et mélancolique. Les formes confuses des maisons, la silhouette allongée de la colline, s'estompaient sous les ténèbres; mais, dans

le petit jardin, Bessie pouvait distinguer jusqu'aux moindres détails des choses. A l'extrémité d'une allée se dressait la margelle arrondie du puits, de ce puits profond, creusé en plein calcaire qu'enviaient les voisins quoique les Costrell leur permissent volontiers d'y puiser leur eau quand ils désiraient. A droite et à gauche, les branches noueuses des arbres fruitiers, les tiges de choux desséchées se détachaient en noir sur la blancheur mate de la neige.

Bessie adossée à l'embrasure de la porte regardait devant elle, sans se soucier du vent qui la fouaillait. Sur la pente, au-dessous du jardin, elle vit une lumière à une des fenêtres de la maison de Watson; d'autres lumières dans la grande rue du village perçaient l'obscurité. Sans doute, en ce moment, la salle du *Cerf tacheté* devait être pleine de gens qui tous parlaient d'elle et d'Isaac. Ses regards, dans la crainte de reconnaître les fenêtres de l'auberge, revinrent rapidement en arrière et s'arrêtèrent sur la margelle du puits toute couverte de neige.

— Ferme cette porte! lui cria Isaac. Elle obéit et rentra à la cuisine. Pendant une ou deux minutes, elle marcha fiévreusement de long en large dans la pièce, se sentant dévisagée par son mari comme par un ennemi mortel.

Un désir subit et tout physique de chaleur et de repos s'empara d'elle. Brusquement, elle ouvrit la porte de l'escalier et monta dans le seul dessein de s'étendre sur son lit, de se cacher sous ses couvertures pour se préserver du froid et des regards. Puis, changeant d'avis, elle entra dans la chambre de ses enfans et resta assise pendant quelques momens au pied du lit où dormaient ensemble les garçons.

Les enfans, Arthur surtout, maintenus éveillés et tremblans par les bruits étranges qu'ils avaient entendus derrière leur porte et les voix qui montaient à travers le plancher, étaient restés longtemps inquiets et agités; mais le profond silence qui était survenu dans la maison lorsque Isaac s'était rendu chez Watson leur avait permis de s'endormir, si profondément même qu'Arthur, sur les maigres joues duquel se voyait encore la trace des larmes, ne se douta pas de la présence de sa mère. Elle ne les embrassa pas et ses yeux restèrent secs à leur vue. Tour à tour, elle les contemplait avec tendresse à la lueur de la bougie qu'elle avait placée auprès d'elle sur une petite table, puis, comme surprise par un bruit, une respiration qu'elle croyait entendre derrière elle, elle se retournait rapidement apeurée.

Au bout de quelques minutes, grelottant de froid, elle s'en vint dans sa chambre et, machinalement, commença à se dévêtir comme pour se coucher; mais bientôt les mains lui tombèrent le

long du corps et elle resta ainsi absolument immobile, puis, après un moment de réflexion, elle jeta un châle sur ses épaules et redescendit.

Lorsqu'elle ouvrit la porte du bas de l'escalier, elle aperçut Isaac, à l'endroit même où elle l'avait laissé en s'en allant, dans la même posture : assis, le corps incliné en avant, les bras appuyés sur les genoux, suivant des yeux les dernières flammes qui sautillaient dans l'âtre.

— Isaac ! appela-t-elle.

Il leva la tête, avec le mouvement d'impatience d'un homme qui entend une voix dont le timbre lui est antipathique, et la vit debout sur la dernière marche de l'escalier avec ses cheveux noirs épars sur ses épaules. Sa poitrine haletante soulevait le châle dont elle s'était enveloppée, et à la lueur de la bougie qu'elle tenait à la main, on pouvait percevoir l'angoisse dont étaient pleins ses yeux.

— Isaac, est-ce que tu montes? demanda-t-elle.

Cette question l'exaspéra. Il se tourna davantage pour la regarder plus en face.

— Si je monte ? Non, je ne monte pas ! Quant à toi, ce que tu as de mieux à faire, c'est de t'en aller d'ici, m'entends-tu?

Elle se mit à trembler.

— Est-ce que tu comptes dormir en bas, Isaac ?

— Oui ! si cela me plaît ! Ce n'est pas ton affaire, car, à partir de ce soir, tu ne dois plus me considérer comme ton mari. Va-t'en d'ici ! va-t'en ! Je ne veux pas d'une voleuse pour femme ! Je ne veux pas une voleuse sous mon toit ! Je ne veux plus te voir ! Va-t'en !

Au lieu de s'en aller ou de remonter, elle entra dans la cuisine. Les paroles qu'il venait de lui dire avaient achevé de l'anéantir et, de nouveau, elle se mit à pleurer.

— Isaac ! fit-elle d'une voix suppliante, je l'aurais rendu cet argent ! Je comptais aller à Bedford voir M. Grimstone, il se serait arrangé, sur ma demande, à me remettre en une seule fois toute la somme qu'il doit me payer. J'aurais cherché de l'ouvrage, j'en aurais certainement trouvé et j'aurais pu remettre dans la cassette tout l'argent qui y manquait, n'eût été ce qu'a fait Timothée ! Si tu veux m'aider, cependant, et c'est ton devoir, car, quoi que tu dises, tu es mon mari, nous pourrons parfaitement dédommager John quelque jour. Tu devrais aller le voir ainsi que Watson et, à tous deux, tu leur dirais que, petit à petit, nous restituerons la somme entière. Fais-le, Isaac ! Je peux parfaitement reprendre par exemple mon travail de vannerie, je pourrais aussi aller travailler en journée pour Mme Drew, qui

m'en priait encore la semaine dernière. Pendant mes absences Mary-Anne prendrait soin des enfans. Va chez John, Isaac! Vas-y dès demain matin et chez Watson aussi. Tout ce qu'ils demandent, c'est que nous leur rendions l'argent. Tu ne voudrais, tu ne pourrais pas me voir mener en prison, Isaac!

Suppliante, elle essuyait d'un des pans de son châle les larmes qui lui coulaient des yeux.

Ses supplications ne réussirent qu'à énerver encore davantage Isaac, dont le caractère froid et pessimiste se cabrait devant la futilité de ces propositions, devant l'absurdité de cette espérance qu'après ce qui s'était passé, après que la plainte avait été déposée, il y eût encore moyen de se tirer d'affaire. Son fils maudit étant loin de lui, c'était sur sa femme que devait se déverser le trop-plein de sa fureur. Sa nature sombre que, par le passé, la religion avait adoucie, domptée, reprit tous ses droits; il redevint ce qu'il était réellement : une sorte de bête fauve à qui il faut une proie.

Se levant brusquement, il s'approcha d'elle, les yeux étincelans, les lèvres blanches, le bras droit levé, lançant de brèves exclamations de rage, puis, se retournant, il courut prendre une lourde canne qui était appuyée à la paroi.

Bessie qui épiait tous ses mouvemens s'enfuit précipitamment dans sa chambre à coucher dont elle verrouilla la porte. Elle l'entendit grommeler dans les escaliers où il l'avait poursuivie, jeter sa canne et redescendre.

Une fois encore, pendant plus de deux heures, le silence complet régna dans la maison désolée. Bessie, à demi évanouie de peur, s'était laissée choir sur une chaise au chevet de son lit et, la tête enfoncée dans son oreiller, demeurait là, inerte.

Peu à peu, son étourdissement se dissipa, et la conscience des faits lui revint, suivie de son cortège de terreurs et de tortures mortelles : Isaac la haïssait, il la laisserait donc arracher à ses enfans, et elle sentait déjà la main de Watson se fermant autour de son poignet, elle voyait sur son passage apparaître des visages moqueurs et méprisans à toutes les portes du village. Par moment l'épouvante du lendemain la subjuguait. Comment se pouvait-il donc faire qu'elle fût tombée aussi bas, elle qui deux jours auparavant était encore l'amie de tout le monde!

La vie jusqu'alors n'avait-elle pas été une suite de joies et de plaisirs? Sans doute, elle avait vécu des heures d'épreuve, de douloureuse épouvante même avant la scène grosse de menaces qui s'était passée au *Cerf tacheté*, mais toujours quelque pensée, quelque espérance qu'elle savait vaine et à laquelle néanmoins elle s'attachait, se présentait à son esprit et la réconfortait : John ne

reviendrait pas de longtemps, de bien longtemps... D'ici là, sans aucun doute, il lui aurait été possible de restituer la somme qu'elle avait... empruntée. Elle ne reprendrait plus du tout d'argent, presque plus. Et les heures s'écoulaient, toutes variées, chacune apportant grâce à la richesse, les plaisirs toujours nouveaux que réclamait et dont seul pouvait jouir un esprit comme le sien, en dépit de la position fausse dans laquelle elle se trouvait.

Ces derniers mois avaient éveillé en elle tout un monde de désirs et de jouissances qu'elle avait jusqu'alors ignoré. Peu à peu, elle en était venue à comprendre, à aimer la société, le plaisir, l'agitation qui ensoleillent l'existence : elle avait entrevu une vie plus pleine et plus riche que n'avait été jusqu'alors la sienne.

Assise dans les ténèbres et la solitude de sa chambre, elle se souvenait avec de vagues regrets des heures passées au cabaret, de la gaîté du lieu, et le besoin, la passion de la boisson, se fit impérieusement sentir.

C'était cette passion qui, l'après-midi même du retour de John, l'avait poussée à descendre au village quoique, n'ayant pas osé ouvrir de nouveau l'armoire et la cassette, elle fût sans argent; aussi, n'avait-elle fait que se promener de long en large sur le chemin qui menait au *Cerf tacheté*, souffrant physiquement, torturée par la soif.

Tout était accompli maintenant, un abîme s'était creusé devant ses pieds qu'elle ne pourrait pas combler; l'inévitable catastrophe s'était produite à laquelle elle sentait bien qu'il n'était plus possible de remédier.

Dans sa frayeur, en montant, elle avait oublié de prendre aucune lumière, aussi la chambre n'était-elle éclairée que par le triste reflet de la neige qui tombait lentement. Il lui fallait cependant voir clair, car elle venait de se résoudre à écrire une lettre; après de longs tâtonnemens dans la nuit qui l'entourait, elle mit enfin la main sur des allumettes et elle les enflamma les unes après les autres pour chercher dans le désordre des tiroirs un encrier et une plume qu'elle savait être là.

Elle les trouva et, avec mille peines, tenant allumette après allumette dans sa main gauche, elle réussit à tracer quelques lignes parsemées de taches sur un morceau de papier déchiré. Elle était peu instruite, et ce fut un long travail pour elle. Quand elle eut achevé, elle glissa la feuille dans l'encadrement de la glace, de façon à ce qu'on la vît aisément. Puis, elle prit ses vêtemens, les remit rapidement, quoique ses mains engourdies par le froid eussent peine à faire les nœuds. Ses dents claquaient lorsque, complètement habillée, elle noua autour de sa taille son vieux châle.

Elle se baissa, ôta ses souliers, puis, retirant le verrou de sa porte silencieusement, elle descendit. Comme elle approchait de la porte d'en bas, le son de deux ou trois longs soupirs réguliers frappa son oreille. Son cœur se serra à la pensée de son isolement : son mari dormait, ses enfans dormaient, alors qu'elle...

Elle pénétra dans la cuisine, s'approcha de la chaise où sommeillait Isaac et le contempla de tout près attentivement. La lampe était presque éteinte, elle pouvait cependant distinguer chacun de ses traits. Elle se tenait très droite, les bras le long du corps; une ride profonde plissait son front, ses yeux brillaient d'un éclat étrange.

— Eh bien! adieu, Isaac! dit-elle d'une voix basse et ferme.

Puis, sans plus prendre garde au bruit qu'elle pouvait faire, elle se dirigea à grands pas vers la porte qui donnait sur le jardin et l'ouvrit; le loquet grinça, les charnières gémirent.

— Isaac! cria-t-elle alors fortement, Isaac! adieu!

Elle entendit un bruit dans la cuisine, bondit dans le jardin et se mit à courir sur le sol couvert de neige.

Isaac, réveillé en sursaut du sommeil dans lequel l'avaient plongé les successives émotions de la journée, se leva; il sentit le courant d'air froid qui pénétrait par la porte de derrière et, sans réfléchir à ce qu'il faisait, se dirigea hâtivement de ce côté.

Le vent furieux avait refermé cette porte, il la rouvrit et, dans la lueur blafarde qui tombait du ciel, il entrevit une forme qui se penchait au-dessus de la margelle du puits; il entendit que l'on jetait quelque chose sur le sol.

Aussitôt, il se précipita dans cette direction la figure fouettée par le vent et le grésil, mais il arriva trop tard. Un cri perçant traversa la nuit.

Au moment où il se penchait à son tour au-dessus de la margelle, il entendit ou crut entendre un vague gémissement. Il lui sembla que quelqu'un se débattait dans l'eau, puis, plus rien.

Les appels d'Isaac attirèrent l'attention d'une voisine qui veillait avec sa fille auprès du berceau d'un nouveau-né, elle envoya son gendre querir de l'aide, quoique ce fût au milieu de la nuit.

Watson arriva parmi les premiers. Deux hommes et lui, cependant que la neige les couvrait lentement, descendirent Isaac attaché avec des cordes au fond de la citerne glacée et l'en retirèrent inondé, tenant dans ses bras le cadavre de Bessie.

Un murmure d'épouvante accueillit l'apparition de la figure ensanglantée qui reposait sur l'épaule de Costrell quand la clarté des lanternes l'éclaira. Au-dessus de l'œil, on pouvait voir une profonde blessure provenant sans doute d'un choc contre quelque

projection calcaire des parois du puits, qui à elle seule avait causé la mort.

Isaac emporta sa femme serrée contre lui dans la cuisine et la déposa devant le foyer où le feu brûlait encore. Un frisson d'horreur le secoua tout entier lorsqu'il se pencha sur elle. La nouvelle blessure avait effacé toutes les traces du coup porté par Timothée. Hélas! combien peu de temps s'était écoulé depuis que, à cette place même, Bessie lui avait montré la première cicatrice!

Ses traits étaient déjà rigides. Personne n'avait plus la moindre espérance et cependant avec cette tendresse futile que l'on témoigne aux morts, tout fut essayé. Mary-Anne Waller, pâle et silencieuse, s'approcha et de nouveau pour ranimer la morte, s'efforça, en attendant son arrivée, de suivre les prescriptions que lui avait données le docteur. D'autres femmes qui se trouvaient là l'aidèrent; Bessie fût-elle revenue à la vie que sans nul doute quelques-unes d'entre elles l'auraient abreuvée de leur mépris, et lui auraient fait boire jusqu'à la lie la coupe de la honte; mais du moment où elle avait eu recours à la mort comme à sa seule amie, elles éprouvaient de la pitié pour elle.

Leurs efforts n'aboutirent à aucun résultat. Bessie s'était décidée à mourir et elle avait réussi dans son dessein.

Au bout d'un moment, le docteur qui, arrivé depuis peu, venait pour la dernière fois de poser son oreille contre la poitrine de la jeune morte se releva, et d'un geste dit l'inutilité de tout essai nouveau pour la ranimer.

— Faites sortir tout le monde! ordonna-t-il à Mary-Anne; mais vous, restez!

Watson l'aida à faire évacuer la chambre, puis Isaac et lui portèrent le corps au premier étage.

Un vieillard courbé, brisé, les suivait, se hissant avec peine dans l'escalier en s'appuyant d'une main sur sa canne. Par compassion Watson redescendit pour l'aider.

— John, lui dit-il, tu ferais beaucoup mieux de retourner d'où tu viens et de te mettre au lit; tu n'es bon à rien ici!

— Il me faut attendre Mary-Anne, répondit Bolderfield d'une voix chevrotante. Il me faut attendre Mary-Anne pour rentrer!

Et, restant appuyé sur sa canne, il se tenait debout au seuil de la chambre, ses yeux rougis par les larmes tournés du côté de sa cousine, la bouche bée.

Bientôt Mary-Anne pleurant fit signe à une femme qui avait suivi la petite procession de s'approcher, et elles s'apprêtèrent à faire la dernière toilette de Bessie.

— Allons-nous-en jusqu'à ce qu'elles aient achevé! dit affectueusement le docteur à Isaac en lui posant sa main sur l'épaule.

A ce moment, Watson ayant jeté un dernier regard autour de la chambre aperçut contre la glace le morceau de papier déchiré qu'y avait fixé Bessie.

« Ah! ah! se dit-il, voici une lettre! Il y a toujours une lettre dans ces cas-là! »

Il s'en approcha, la regarda, la prit et la tendit à Isaac. Celui-ci, l'air égaré, passa sa main sur son front, il lui semblait reconnaître l'écriture; mais, sans la lire, sans prononcer une parole, il mit la lettre dans sa poche. Watson lui toucha le bras.

— Il ne faut pas la déchirer, au moins! lui dit-il, on en aura besoin pour l'enquête!

Les hommes redescendirent, Watson et le docteur partirent immédiatement, John et Isaac restèrent seuls ensemble dans la cuisine. Isaac se pencha près du feu que l'on avait rallumé dans l'espérance de réchauffer la noyée, il tira de sa poche la lettre de Bessie et, inclinant la tête pour mieux voir, en commença la lecture.

« Isaac, décidément, tu es un mauvais mari pour moi, et je ne vois pas d'autre moyen que celui auquel je me suis arrêtée.

« Tout d'abord je n'avais pas eu l'intention de mal faire; mais, à quoi bon parler, t'expliquer à toi qui ne veux pas comprendre? Je ne peux plus supporter la façon dont tu me regardes, dont tu me parles et puis je ne veux pas aller en prison, cela, non, jamais! Ce qui m'épouvante, c'est la pensée que tes enfans vont ne plus avoir de mère, et sans moi je ne sais ce qu'ils deviendront, surtout Arthur.

« Tu n'as pas voulu me témoigner la moindre pitié, et je ne vois pas ce que je pourrais faire d'autre.

« Je vous ai aimés, les enfans et toi; mais la passion de boire s'est emparée de moi.

« Il te faudra veiller à ce que les pansemens d'Arthur soient bien faits, et de temps en temps, il te faudra mener Edye chez le docteur pour ses yeux.

« Je suis bien fâchée; mais je te répète qu'il ne me reste rien autre à faire que ce à quoi je me suis décidée.

« Quand on m'aura rapportée, j'aimerais que tu m'embrasses en me disant : Bessie, je te pardonne! Cela ne te coûtera pas beaucoup, et peut-être t'entendrai-je sans que tu t'en doutes. Voilà! Adieu, Isaac!

« Ta femme qui t'aime,

« Bessie. »

Tout en lisant cette lettre, Isaac qui jusqu'alors était resté pâle et froid s'appuya contre la cheminée et fondit en sanglots, terrassé par des remords qu'il ne pouvait plus chasser.

John, assis quelques pas plus loin, le regardait attristé. Ses lèvres s'ouvraient de temps en temps comme pour parler, puis se refermaient. Toutes ses idées se brouillaient dans sa tête. Accablé par le désespoir d'avoir perdu sa fortune, il éprouvait néanmoins de temps à autre un curieux sentiment de culpabilité qu'il ne comprenait pas. Ce sentiment semblait se rattacher à la pensée de Bessie quoiqu'il lui fût impossible d'en parler.

Ils restèrent ainsi jusqu'au moment où Mary-Anne appela Isaac du haut de l'escalier.

Isaac poussa un long soupir, se leva et, s'efforçant de maîtriser son émotion, monta, suivi par John. Mary-Anne se tenait près de la porte de la chambre à coucher où les deux hommes entrèrent, marchant sans bruit.

Elle et la femme qui l'avait aidée pleuraient tout bas. Elles avaient revêtu la morte d'une robe blanche et lui avaient croisé les mains sur la poitrine. Un linge était serré autour du front et du menton, cachant la hideuse blessure, et la face, ainsi encadrée comme par un frontal et une guimpe, semblait celle d'une nonne, avec l'étrange sévérité de son expression.

Isaac se pencha au-dessus du corps et le regarda longuement.

Était-ce donc là Bessie? Bessie, la femme gaie, frivole et coupable sur laquelle il avait exercé son autorité de maître et de mari, la grondant et la cajolant, tour à tour, suivant les circonstances et son humeur. Toute sa vie, il s'était cru de beaucoup son supérieur, de par le fait qu'il était homme et chrétien alors qu'elle n'était qu'une femme pécheresse.

Maintenant il osait à peine toucher sa main. La dignité, la calme noblesse que donnait la mort à sa figure, l'intimidaient, l'accusaient, l'accuseraient toujours jusqu'au moment où, enfin, lui aussi dormirait son dernier sommeil. Elle l'avait prié de l'embrasser et, faisant effort sur lui-même, il obéit, passivement, incapable cependant, tant ses lèvres tremblaient, de prononcer les paroles de pardon qu'elle lui avait demandées.

Il s'assit au chevet du lit et y demeura longtemps silencieux. John, à deux ou trois reprises, essaya de lui parler, sans obtenir la moindre réponse. La seule présence de Bolderfield dans cette chambre semblait l'irriter. Mary-Anne saisit les regards sombres et haineux qu'il jetait au vieillard, et comprenant instinctivement ce qu'elle avait à faire, elle persuada à John de s'en aller. Ne voulant pas qu'il partît seul dans la nuit, elle l'accompagna. L'autre femme demeura avec Isaac toujours plus morne.

« Si personne ne veille sur lui, pensait-elle, il fera ce qu'ont fait son père et ses frères. Il a déjà l'air d'y songer. Quand viendra le jour, j'irai chercher M. Drew pour qu'il lui parle. »

Aux premiers rayons du soleil, Bolderfield se leva du lit dans lequel, deux heures auparavant, Mary-Anne, l'engageant à rester tranquille et à dormir, l'avait aidé à se coucher. Il endossa son habit, le seul vêtement qu'il eût ôté, et, prenant sa canne, il s'en vint jusqu'au seuil de la porte laissée ouverte par la petite veuve qui était allée chercher du pain.

L'orage de la nuit s'était dissipé et la brise plus douce commençait déjà à faire fondre la neige tombée la veille. Des rayons d'or glissaient joyeusement sur les champs tout blancs au loin; le vieux laboureur sentit le retour du printemps. Cette pensée en éveilla mille autres en lui et remplit son cœur d'une amère tristesse. Que deviendrait-il maintenant, affaibli comme il l'était et dénué de toute fortune? L'horreur de la mort de Bessie n'était plus assez présente à son esprit pour le distraire du désespoir que lui causait la perte de son argent; bientôt il ne se souviendrait plus de sa nièce que pour la haïr.

Mary-Anne revenait par la prairie portant une cruche et un pain. Sa maigre figure était toute pâlie et bouffie par la fatigue. Lorsqu'elle aperçut John cependant, ses regards s'éclaircirent et elle accourut auprès de lui.

— Pourquoi être descendu, John? Je t'aurais monté ton déjeuner dans ta chambre.

Il la regarda, puis regarda la nourriture qu'elle portait, et ses yeux se remplirent de larmes.

— Je ne peux pas te payer! dit-il, frappant le sol de sa canne. Tu sais bien que je n'ai plus d'argent!

Mary-Anne le força à rentrer, le grondant doucement de sa voix la plus affectueuse. Elle le fit asseoir pendant qu'elle rallumait le feu, puis elle lui servit son repas. Quand elle l'eut obligé à manger un peu, s'approchant de lui, elle posa sa main sur son épaule.

— John, dit-elle, toussant pour s'éclaircir la voix, John, je te jure que tu ne seras pas dans le besoin tant que je vivrai. J'ai promis à Élisa de toujours prendre soin de toi, et je ne faillirai pas à ma promesse. Je peux encore travailler, il y a bien des personnes qui m'offrent de l'ouvrage, et peut-être, lorsque tu seras remis des émotions que tu viens de traverser, peut-être pourras-tu, toi aussi, faire quelque chose de temps en temps. Nous réussirons bien d'une manière ou d'une autre à nous tirer d'affaire. Aussi longtemps que je conserverai ma santé, tu ne manqueras de rien, je te le promets. Et, tu *lui* pardonneras tout ce qu'elle a pu faire, n'est-ce pas? — elle fondit en larmes. — Oh! oui, car, vois-tu, il me serait impossible d'entendre prononcer une seule mauvaise parole contre Bessie chez moi!

John se cacha la figure entre les mains sans répondre, sans même la remercier d'un geste des promesses qu'elle venait de lui faire. Il se sentait anéanti, écrasé, il n'éprouvait plus qu'un immense désir de repos, de sommeil; mais, lorsque Mary-Anne eut cessé de pleurer et qu'il l'entendit aller et venir dans la chambre, le son de ses pas, la pensée de sa douce présence auprès de lui commencèrent à dissiper pour la première fois l'étreinte douloureuse qui enserrait son cœur. Il avait été faible et dépendant, malgré l'argent qu'il gagnait et celui qu'il possédait. Il serait sans doute bien plus dépendant encore maintenant et à l'avenir; mais, de nouveau, il avait trouvé une femme sur la tendresse de laquelle il pouvait s'appuyer et, tout en la regardant continuer à lui servir son déjeuner, il se dit que c'était cette humble et pauvre créature tant et si souvent méprisée par lui qui verserait sur sa cuisante blessure la première goutte de baume.

Pendant ce temps, dans la chaumière des Costrell, M. Drew, le pasteur, malgré la certitude de l'inutilité de son entreprise, s'efforçait à vaincre l'endurcissement qui était entré dans le cœur d'Isaac. L'homme qui avait refusé toute pitié à sa femme ne pourrait pas comprendre, aurait même en horreur l'idée de la miséricorde divine.

L'âme d'Isaac était étrange, autant qu'indécise; mais ceux qui l'appelaient hypocrite le connaissaient mal.

Pendant les années qui suivirent la mort de Bessie cependant, tant qu'il ne fut pas sous l'influence de ses longues attaques de mélancolie, Isaac trouva dans la religion une certaine paix, et dans la religion seulement.

Notre vie ne serait pas acceptable, en effet, si nous ne nous sentions pas perpétuellement entourés, pénétrés de forces consolatrices et réconfortantes. Le malheur incite la pitié, le désespoir se confie à la tendresse divine. Et ceux qui ont la grâce de la foi, de l'espérance et de la charité savent que c'est du ciel seulement que descend la voix qui les rendra capables de supporter les épreuves de leur voyage ici-bas, que ces épreuves soient « la chute des rois », ou, dans un ordre inférieur, celles qui précédèrent et suivirent la mort de la pauvre Bessie Costrell.

Mme Humphry Ward.

(Traduit par M. L.-É. Coulin.)

LE PÉRIL PROCHAIN

L'EUROPE ET SES RIVAUX

L'Europe est atteinte d'un mal qu'elle soupçonne à peine ou plutôt qu'elle ne veut pas voir, de peur d'en être trop effrayée; elle en souffre au point qu'il commence à arrêter sa marche; mais, loin d'en rechercher la cause, elle n'en aperçoit que les symptômes qu'elle prend pour le mal lui-même, et dans son impatience d'un soulagement, elle s'imagine comme tous les malades qu'elle serait guérie si ces symptômes disparaissaient... Et naturellement le mal suit son cours à la faveur de cette ignorance; il suit son cours en s'aggravant, avec quelle rapidité!

Quel est ce mal? N'est-ce pas la vieillesse tout simplement? Non, ce n'est pas la vieillesse seulement; c'est la fatigue, le résultat du surmenage d'abord et de la concurrence ensuite. L'Europe a trop vécu depuis cinquante ans. Elle a développé sa production outre mesure, sacrifié son agriculture à son industrie, donné à son activité un tel essor qu'elle s'est mise sur le pied d'approvisionner de ses marchandises le monde entier. Elle a inventé la vapeur, supprimé les distances et s'est imaginée qu'elle serait seule à bénéficier de ces progrès qui l'ont grisée. Elle s'est entraînée, outillée en conséquence; elle a monté ses ateliers, ses usines, ses administrations sur le pied que l'on sait; elle a assumé des charges énormes, développé non seulement ses dépenses militaires, mais ses besoins de luxe, de jouissance; elle a exalté, propagé le culte de la richesse; elle s'est endettée. Puis, cela fait, ces engagemens une fois pris, ces habitudes et ces désirs une fois dans son sang, quand sa soif est devenue ardente, impérieuse, les sources qui devaient la désaltérer se tarissent; elle s'aperçoit que les produits de ses machines n'ont pas été seuls à franchir les mers, que la machine elle-même a pris son vol et s'en est allée,

infidèle, éveiller les peuples dont elle avait fait nos clients, les éveiller, les mettre en état d'abord de se suffire à eux-mêmes, au lieu de nous acheter nos produits, puis de fabriquer et de vendre à leur tour ces produits à la place des nôtres. Elle a transformé en un mot les consommateurs en vendeurs et nos clients en concurrens. Les États-Unis tout d'abord ont donné le premier signal de cette émancipation ; mais leur exemple n'a pas tardé à être suivi à leur détriment comme au nôtre, et c'est dans tous les mondes, dans l'Amérique centrale et méridionale, en Australie, aux Indes, au Japon, que les rivaux surgissent et que nos débouchés se ferment; dans tous les mondes, à l'exception de l'Afrique, la nouvelle cliente de l'Europe, suprême ressource qui fut négligée si longtemps, non sans motifs, et jusqu'à la dernière extrémité.

Le mal se trahit cependant par des signes nombreux, simultanés, apparens, indiscutables comme l'affaiblissement, la maigreur, la fièvre, et dont l'énumération raisonnée tiendrait ici trop de place : dépopulation, émigration, — double émigration, celle des travailleurs d'abord, celle des capitaux ensuite, et cette dernière émigration qui commence à se dessiner nous atteint deux fois, elle nous affaiblit et elle fortifie nos rivaux, on le verra plus loin;—abandon des campagnes ; encombrement, mécontentement, licence des villes; augmentation des charges et diminution des ressources publiques; avilissement du prix de nos produits agricoles et industriels; pléthore de fonctionnaires; chômage, grèves, vagabondage; agitation socialiste, etc., et ces signes se manifestent dans toute l'Europe occidentale et non pas en France seulement. Certains d'entre eux sont plus inquiétans même, beaucoup plus inquiétans, à mon sens, ailleurs que chez nous ; ailleurs, dans des pays conservateurs, aristocratiques et monarchiques, ce qui ne peut nous consoler, mais ce qui doit nous faire réfléchir, nous rendre plus justes et plus sages. Combien d'entre nous en effet se laissent envahir, accabler par le découragement! Combien encore vont jusqu'à se bercer imprudemment de l'espoir absurde et malsain d'une révolution qui nous guérisse ou d'une dictature qui rétablisse chez nous une santé parfaite..., la santé qui n'existe plus non seulement dans la vieille Europe, mais même aux États-Unis, pays jeune pourtant, mais atteint déjà comme nous, plus que nous, car là, la crise qui nous menace se compliquera d'une rivalité de deux races, les blancs et les noirs, les noirs chaque jour plus nombreux.

Les causes du mal sont au-dessus de nos préoccupations habituelles et c'est pourquoi elles nous échappent : nous nous querellons sous les nuages qui s'amoncellent et nos propres clameurs

nous empêchent d'entendre les grondemens d'orages qui se succèdent et se rapprochent. Faudra-t-il que la foudre éclate pour nous faire lever la tête? Ou bien, notre vieux monde a-t-il achevé sa carrière, joué son rôle? Est-ce la civilisation qui nous quitte et commence une émigration nouvelle? Se prépare-t-elle à abandonner l'Europe pour aller régner sur d'autres continens? Pourquoi resterait-elle attachée à l'Europe où elle n'est vraisemblablement pas née?

Autant de questions qui arrêtent la pensée, mais qu'il nous faut laisser de côté, quant à présent, pour nous borner à un travail préliminaire, indispensable. Avant de perdre courage, en effet, commençons par rechercher si des causes très simples ne suffisent pas à expliquer des résultats complexes. Étudions avec précision, essayons de mesurer les progrès de cette concurrence qui peut nous réduire à l'inaction et à la ruine : nous saurons ainsi jusqu'à quel point l'Europe, — nous ne parlons que de l'Europe occidentale, — est touchée déjà. Plus tard, pour ne pas nous en tenir à un travail négatif et attristant, nous tenterons de chercher non pas le remède, ce qui serait une folie, mais des remèdes, des moyens de prévenir, d'atténuer les crises que nous prévoyons.

I

Le fait brutal n'est pas niable. L'Europe, — nous ne parlons, répétons-le encore une fois, que de l'Europe occidentale, — l'Europe commence à travailler à perte. La crise est incontestée dans l'agriculture, sensible aussi dans certaines branches de plus en plus nombreuses de l'industrie. Combien d'entre nous ont vu en France le blé se vendre jusqu'au prix légendaire de 40 francs le quintal. De ce chiffre, et prenons plutôt celui de 35 francs qui fut normal, il est descendu progressivement à 30 francs, puis à 25, à 22, à 20. Il oscille aujourd'hui entre 18 et 15 francs. Et cependant nos blés sont protégés contre la concurrence des importations exotiques. Les blés étrangers ne peuvent être vendus sur nos marchés qu'après avoir payé des droits de douane élevés successivement de 3 francs à 5 francs, puis à 7 francs le quintal, ce qui augmente d'autant, mais à notre bénéfice, leur prix de revient. On ne peut guère élever au-dessus de 7 francs ces droits protecteurs sans faire monter le prix du pain. Or, combien nos cultivateurs dépensent-ils pour produire ce quintal qu'avec l'aide du gouvernement ils vendent cette année de 15 francs à 16 fr. 50? on a fait ce calcul, peut-être exagéré. On a dit que le quintal de blé coûtait 25 francs en moyenne à son producteur. Au lieu de 25 francs, admettons

23, ou même 20 francs. La perte serait donc de 5 à 8 francs par quintal.

Et ce calcul est fait pour la France. En Angleterre la perte est bien plus sérieuse; il faut y ajouter 7 francs, le montant du droit protecteur qui n'existe pas. Aussi y cultive-t-on le blé de moins en moins. On n'en cultiverait plus du tout si la terre n'appartenait à de grands propriétaires qui peuvent (pas toujours) établir des moyennes et si, dans un pays d'aristocratique élevage, la belle paille n'était pas un produit de première nécessité.

C'est bien pourquoi la situation de l'agriculture anglaise a été présentée non comme mauvaise, mais comme *désastreuse* dans le dernier discours du trône (11 février), d'accord sur ce point avec les précédens messages, aux termes près qui n'avaient jamais été si alarmans. Les deux partis n'ont qu'une même opinion sur la gravité du mal; il n'y a que leurs conclusions qui diffèrent. Tandis que lord Rosebery ne voit pas de remède et reste avec le parti libéral inébranlablement fidèle au libre-échange et au mono-métallisme, le parti conservateur, par la bouche de MM. Balfour, Chaplin, Lowther, etc., manifeste des incertitudes qui nous intéressent. Lord Salisbury lui-même, tout cela s'enchaîne très nettement d'année en année, a rompu le premier le charme et lancé il y a quelque temps déjà un avertissement significatif. Il n'a pas dit, comme on le lui a reproché et comme il s'en défendait encore ces jours-ci, qu'il devenait protectionniste, mais il a laissé entendre que l'Angleterre n'était pas armée contre les tarifs étrangers tels que le bill Mac-Kinley ou notre tarif général, et que pour se défendre, pour avoir des moyens de négociation, elle devrait peut-être recourir non pas à des tarifs protectionnistes, mais à certains droits de réciprocité, droits sur nos vins par exemple, et qui porteraient une atteinte de plus à notre agriculture.

Ces avertissemens, si on se donne la peine de bien regarder, ne sont-ils pas, quoi qu'on en dise, déjà soulignés par des indices très clairs? On en jugera. L'agriculture anglaise, si elle ne peut produire à bon compte les céréales, trouve, comme la nôtre, des compensations dans l'élevage du bétail; elle a toutefois à lutter contre l'importation des pays voisins, la Hollande, notamment, la Suède, le Danemark; et n'est-ce pas un moyen indirect et détourné, ressemblant fort à la protection, que celui qu'elle a employé dans ces dernières années en interdisant ces importations pour des raisons d'hygiène et par crainte de la contagion de la péripneumonie! Les craintes étaient fondées, nous n'en doutons pas, mais l'interdiction n'en a pas moins servi les intérêts des éleveurs, de même que les mesures destinées à arrêter l'immigration des indigens étrangers sont des mesures protectrices de

la main-d'œuvre nationale. L'agriculture, puis l'industrie prendront goût à la protection, et c'est une douce habitude qui ne se perd pas facilement. En tout cas, la crise agricole est plus intense en Angleterre que partout ailleurs, et en obligeant le gouvernement britannique à édicter des taxes prohibitrices, elle peut avoir chez nous sa répercussion. Beaucoup d'Anglais considèrent comme un luxe des temps passés les derniers champs de seigle ou de blé qui émaillent encore de place en place leurs pâturages. Ils disent qu'ils cultivent le blé comme les ananas, comme le raisin de serre, avec moins de profits toutefois.

On n'est pas obligé de semer du blé, disent les optimistes qui ne veulent prévoir ni guerre ni disette : M. Paul Deschanel a démontré le contraire dans un discours éloquent et probant; de même M. Viger tout récemment; bien d'autres encore; et M. Paul Leroy-Beaulieu auparavant avait publié, dans son bel ouvrage sur la colonisation, les intéressans témoignages anglais de la fin du XVIe siècle, établissant déjà très nettement que l'abandon de la culture du blé et la transformation du pays en pâturage, c'est le dépeuplement des campagnes : « Là où il y avait un grand nombre d'habitans, il n'y aura plus qu'un berger et son chien! »

Mais admettons que nous puissions renoncer à produire du blé, croit-on que nos autres cultures ne seront pas aussi menacées? Les pommes de terre se vendent-elles mieux que les céréales? Non certes. Nous avions du moins la ressource de les transformer, sans grand bénéfice, en fécule, en amidon, mais l'industrie a trouvé le moyen de les remplacer par le riz qu'elle fait venir d'Asie.

Alors faisons du bétail! Mais là encore la concurrence s'exerce et s'ingénie à perfectionner les moyens de nous surprendre. On s'est trop pressé de jeter la pierre à M. Méline; les faits ne lui donnent que trop raison. L'importation du bétail vivant en Europe augmente d'année en année : elle n'est pas insignifiante en France, une discussion toute récente, 3 février, à la Chambre des députés, a établi que nous recevions des quantités assez considérables de bétail vivant d'Amérique; mais c'est l'Angleterre surtout qui en souffre puisque ses portes sont grandes ouvertes : l'Angleterre a consommé, en 1894, 415000 animaux d'espèce bovine et plus d'un million de moutons importés; et ces animaux commencent à être introduits non seulement pour la boucherie, mais pour la reproduction, et, ce qui est plus grave, pour l'élevage.

Quant aux viandes mortes, l'apport en est énorme, a déclaré officiellement M. Viger, et je crois en effet qu'on ne saurait évaluer le chiffre des bœufs, des moutons, des porcs, etc., que l'Europe reçoit d'Australie, d'Amérique et d'ailleurs, et qu'elle achète

sous forme de viande gelée, salée, fumée ou conservée : « Un navire en plein chargement, a-t-il été dit au cours de la discussion du 3 février, peut transporter 1800 moutons vivans, 10 000 moutons gelés et davantage. » Encore si nous savions que nous achetons de la viande gelée! mais en Angleterre, et même en France, assure-t-on, elle est confondue savamment par plus d'un boucher avec la viande fraîche, et j'ai certainement mangé à Londres sans m'en douter plus d'un gigot d'outre-mer simplement naturalisé. Beaucoup de bouchers anglais vendent ouvertement des viandes dégelées; et la preuve qu'elles ne sont ni d'une qualité ni d'un goût bien inférieur à celles du pays, c'est qu'on les achète couramment et qu'on ne les paie pas beaucoup meilleur marché, le bénéfice restant au boucher.

De la viande passons aux volailles, à tous les produits de la terre, de la ferme : est-on rassuré quand on lit que le Canada, par exemple, vient de créer dans les douze principales villes d'Angleterre des agences pour faciliter la vente directe de ses produits?...

Que dire des beurres? la Bretagne, la Hollande, la Normandie ne conserveront pas le secret de les fabriquer mieux que d'autres contrées où le bétail abonde à vil prix; et la margarine constitue une concurrence de plus!

Tout, jusqu'au lait, devient suspect! Les Suisses nous ont fait concurrence d'abord, puis l'Amérique a pris le pas, et aujourd'hui qu'apprenons-nous? Les Japonais fabriquent à leur tour du lait suisse, lait condensé, dont ils commencent à inonder la Chine, les lignes de paquebots, en attendant qu'ils en approvisionnent le monde entier! Les fromages, cela va sans dire! Quant aux œufs, c'est plus difficile, mais si la chimie, — autre rivale! — n'a pas réussi à les fabriquer encore parfaitement, elle les conserve, Dieu sait comment! Oui, même les œufs viennent de fort loin! J'en ai fait l'expérience plus d'une fois à mes dépens. Je me souviens d'avoir mangé à Londres, au mois de janvier, un œuf que, par un scrupule de conscience, on avait daté au crayon; une date seulement : *18 juillet!* mais combien éloquente au mois de janvier! D'où venait cet œuf? D'Australie sans doute. Peut-être avait-il fait le tour du monde?

Le temps est proche, — il est venu pour bien des produits, — où le consommateur européen trouvera son avantage à faire son marché en Amérique ou en Australie plutôt qu'à sa porte. Quel sera le sort alors du producteur, du cultivateur? Et quel sera le sort de l'ouvrier réduit à chômer? Le producteur aura du moins quelques réserves, mais l'ouvrier n'en aura pas. Que se passera-t-il? Voilà le problème. Comme les choses ont marché vite!

Quand le blé coûtait en France 35 francs le quintal, on ne parlait guère que de la concurrence de la Russie. L'Amérique était alors encore le *Nouveau Monde;* elle est devenue l'aînée de mondes plus nouveaux. L'Amérique du Sud produit en masse les céréales, comme les Indes rajeunies. L'Australie développe ses ressources spéciales avec rapidité, malgré l'insuffisance de sa population, mais elle est suivie elle-même de près par l'Afrique australe à peine née.

Partout ailleurs qu'en Europe les terres sont vierges; elles ne coûtent rien ou presque rien; elles ont la jeunesse et sont affranchies de la plupart des charges accumulées avec le temps sur les nôtres, même le plus souvent des charges militaires. Elles produisent beaucoup sans frais, sans engrais; ou bien les engrais sont en abondance. Partout des chemins de fer économiques ont été créés. Voyez les Indes, malgré le trouble que produit la crise monétaire : Bombay, Madras, Calcutta sont reliées à l'Himalaya. Toutes les richesses agricoles de cette terre promise sont ainsi mises en valeur, drainées vers la mer, et par conséquent multipliées. De même aux États-Unis, au Canada, le chemin de fer ramasse la récolte sur place pour aller l'emmagasiner dans les bateaux ou les entrepôts, d'où elle n'attend plus qu'un ordre télégraphique pour venir inonder l'Europe. La traversée de l'Océan coûte aujourd'hui moins cher et prend moins de temps qu'un voyage de Paris à Marseille il y a cinquante ans. Les bateaux se font concurrence. Ils trouvent ailleurs qu'en Europe, en Australie, au Japon, au Tonkin, des charbons qui leur permettent d'abaisser encore leur fret; des charbons qu'on expédie jusqu'à San Francisco, jusqu'à Bombay! On prévoit même qu'on les enverra bientôt avec profit jusque dans les ports d'Angleterre! Et qu'arrivera-t-il le jour, prochain peut-être, où l'on aura découvert le moyen d'employer un combustible moins encombrant et moins cher que la houille; le pétrole, par exemple? Quelles tentations seront alors ouvertes aux importateurs qui nous menacent?

Dans les pays neufs, l'agriculture se développe à pas de géant; elle n'est gênée ni par la routine ni par un matériel vieilli, qu'on ne peut changer fréquemment; elle profite du premier coup de toutes les découvertes, de tous les essais, sans passer par des tâtonnemens et des écoles coûteuses; elle applique les meilleures méthodes, les moyens les plus perfectionnés, les simplifications auxquelles aboutissent de longues et laborieuses recherches et toute une lente succession de progrès. Elle emploie la machine en grand. L'homme, l'Européen, le blanc n'est plus pour elle un instrument, un bras ou un contribuable; il dirige, il exploite. Un Européen à lui seul, avec quelques auxiliaires indigènes, met

en valeur toute une contrée. Que de forces économisées et multipliées! que de risques et de dépenses évités! Comment le résultat ne se traduirait-il pas par une récolte plus rémunératrice?

Sol libre d'impôts, sol vierge, sans limites et sans prix, moyens de culture et moyens de transport perfectionnés, bas prix du fret, voilà bien des avantages déjà qui assurent aux nouveaux mondes une supériorité considérable sur l'ancien, mais ce n'est pas tout. Le prix des marchandises se règle, à qualité égale, d'après l'offre de vente la moins élevée et suivant cette formule expressive : le prix tombe au niveau du marché le plus bas. Tous les marchés du monde sont en communication télégraphique. Nous sommes à la merci des producteurs de l'Amérique et de l'Australie, mais eux-mêmes doivent compter avec les Indes, dominées à leur tour par l'extrême Orient, où les salaires sont à vil prix, où des ouvriers innombrables et très habiles se font concurrence, mais font aussi concurrence à tous les ouvriers du monde, concurrence écrasante car ils sont habitués à l'existence la plus misérable et se contentent de salaires dont nous n'avons pas une idée. J'emprunte les chiffres qui suivent aux plus récens rapports des consuls français et anglais, tous unanimes, au nouveau livre de M. Henry Norman, au travail du ministre allemand en Chine, M. de Brandt (1).

La filature de Kanegafuchi, au Japon, choisie par ce dernier comme un modèle de l'industrie japonaise et de ses moyens d'action, compte 5 800 ouvriers se relevant jour et nuit, chacun travaillant douze heures. Ces ouvriers ne sont pas des manœuvres ordinaires et doivent réunir des qualités assez nombreuses; ils ne sont payés que 40 centimes en moyenne *par jour*, et sur cette somme est prélevée une retenue obligatoire pour subvenir aux frais de maladie (environ 1 franc par mois). Mais ce n'est pas tout. Les fabricans japonais ont trouvé le moyen d'abaisser encore ces salaires en employant les femmes en majorité. (Les Indiens (2) employaient des enfans de 9 ans, travaillant de douze à quatorze heures par jour. Et sur ces 5 800 ouvriers, on compte 3 700 femmes payées de 11 centimes à 46 centimes, soit en moyenne 20 à 22 centimes, *quatre sous par jour*. M. Norman donne des chiffres plus bas encore dans des filatures où les fillettes font concurrence aux femmes et où le travail est de vingt-quatre heures par jour, divisées en deux équipes ayant chacune qua-

(1) 1° Collection des rapports des agens diplomatiques et consulaires publiés par les ministères des Affaires étrangères et du Commerce. Chine, Japon, Indes, années 1894, 1895; 2° Collection des rapports de même nature, publiés en Angleterre sous forme de *blue books*. — V. aussi Henry Norman, *Peoples and politics of the Far East*, 1895; et enfin M. von Brandt, *die Zukunft Ostasiens*. Stuttgart, 1895.

(2) V. Brenier, *l'Évolution industrielle de l'Inde*.

rante minutes de repos sur douze heures, pour les repas. Et ce sont les salaires de l'industrie ! On peut, d'après ceux-là, juger des salaires de l'agriculture par rapport aux nôtres.

Mais il y a plus : ces maigres salaires sont payés dans la monnaie du pays, bien entendu, en argent. L'argent n'a pas, quoi qu'on en dise, — j'ai mille témoignages pour un à l'appui, — baissé de valeur depuis vingt ans dans les immenses régions surabondamment peuplées dont les habitans ne connaissent pas d'autre monnaie, depuis l'Amérique centrale et méridionale jusqu'en Asie, mais il a baissé de moitié par rapport à l'or, ou bien c'est l'or qui a monté, comme on voudra. Une pièce d'argent qui, en 1876, valait 5 francs en Chine, vaut toujours 5 francs, en ce sens qu'elle paie le même travail et la même quantité de marchandises indigènes qu'antérieurement; elle vaut 5 francs pour l'indigène, mais pour l'Européen elle n'a plus que la valeur fictive d'une monnaie d'appoint; sa valeur vraie se mesure pour lui selon la valeur de l'argent par rapport à l'or, c'est-à-dire qu'elle est presque dépréciée de moitié et ne vaut approximativement que 2 fr. 50. L'Européen, l'étranger ne peut donc accepter cette pièce en paiement des marchandises qu'il importe, ou bien il faut qu'il se résigne à abaisser leur prix presque de moitié, c'est-à-dire à vendre sans bénéfice ou à perte. En revanche, les marchandises produites en Chine ont tout avantage à venir se vendre en Europe, où elles sont payées en or, c'est-à-dire le double de leur valeur, ou peu s'en faut. Celui qui les a vendues rapporte en extrême Orient une pièce de 5 francs en or qu'il échange contre 8 ou 10 francs. Il double presque son gain. L'industriel qui dispose d'un capital en or l'augmente donc sensiblement par le fait seul qu'il l'emploie en extrême Orient; ce n'est pas 4 sous par jour, en effet, c'est 2 sous seulement qu'il donne à l'ouvrière indigène, ou plutôt il lui suffit de débourser 2 sous pour payer 4 sous. Il réalise deux bénéfices énormes, l'un sur le bon marché de la main-d'œuvre et des frais de production, l'autre sur le change, et il en résulte que les marchandises achetées dans des conditions si avantageuses, blé, riz, coton, matières premières ou fabriquées, peuvent se vendre à vil prix à la place des marchandises européennes produites à grands frais et à prix d'or.

Il est difficile d'affirmer que l'adoption du bimétallisme international mettrait fin aux désordres profonds qu'entraîne cet écart entre les deux monnaies du globe. Nous ne voudrions pas nous prononcer dans le grave conflit qui met aux prises les économistes comme l'or et l'argent divisent le monde en deux parties très inégales, mais il est clair que la dépréciation de l'argent ou la rareté de l'or n'apporte pas seulement une gêne au commerce, qui

ne peut plus compter sur la stabilité ou tout au moins sur la certitude des prix dont il a besoin et qui se trouve, par suite, réduit à des opérations aléatoires de spéculation plutôt que d'échange; elle constitue en outre une véritable prime à l'exportation pour les marchandises des pays à métal blanc et une barrière presque infranchissable pour les marchandises des pays à étalon d'or. Cela est vrai pour les produits de l'industrie comme pour ceux de l'agriculture, et il n'y a qu'une voix sur ce point parmi les agens européens en extrême Orient, nous n'aurions que l'embarras du choix si nous avions assez de place pour les citer (1).

« La dépréciation de l'argent est à la fois une source de bien-être pour les Orientaux et de malaise pour les Européens, dit M. de Brandt; c'est une complication et une menace, un danger qui va s'aggravant. » Et en effet, à mesure que les distances disparaissent et que les mondes les plus fermés les uns aux autres entrent en relations, ils cessent, par une anomalie vraiment déconcertante, d'avoir entre eux le lien qui leur est bien plus indispensable qu'une langue commune, ils cessent d'avoir entre eux, pour estimer leurs marchandises, une même mesure d'échange ; bien plus, deux mesures distinctes, rivales, n'ayant entre elles aucun rapport, se disputent la suprématie, et en attendant de savoir à qui appartiendra la victoire bien incertaine, c'est l'Europe qui supporte seule toutes les charges de la lutte, avec les États-Unis qui d'un jour à l'autre peuvent faire défection et passer du côté des pays d'argent.

L'or, heureusement, devient moins rare et va baisser, disent ses partisans. Alors, répondent leurs adversaires, le prix des marchandises européennes s'élèvera et les marchandises exotiques ne seront pas moins favorisées par cet avantage.

En attendant, l'écart subsiste, et notre agriculture en souffre profondément, il n'est que trop facile de le comprendre.

II

Laissons maintenant l'agriculture, qui paraissait seule menacée. L'avenir est à l'industrie, disait-on; l'agriculture en Europe ne compte plus, et de même aux États-Unis, où cette thèse a été brillamment soutenue : l'homme prend sa revanche sur la nature; il était l'esclave d'un ciel capricieux; abondance ou disette de pluie au printemps, gelées tardives, grêle, ou quelque maladie nouvelle, phylloxera, oïdium, ou bien le vulgaire ver blanc, ou encore une épidémie, une inondation, pouvaient réduire à néant

(1) V. les rapports de M. Hunt, de M. Troup, de M. J. Hannen, de M. Jamieson, de M. de Brandt, de M. Klobukowski, de M. Dubail, etc.

les fruits d'un long et dur labeur. A présent nous ne dépendons plus que de nous, vive la machine! Elle fabrique sur notre commande et produit ce que nous voulons. Vive l'industrie; l'agriculture est démodée!

Il faut en rabattre aujourd'hui et voir les choses avec moins de présomption. L'agriculture n'est plus seule atteinte, et à son tour l'industrie européenne est menacée; elle est menacée par les mêmes concurrens et plus gravement peut-être que la terre. En France nos exportations de l'an dernier sont en progrès sensible sur celles de l'année précédente; espérons, sans trop y compter cependant, que cette augmentation durera; mais c'est en Angleterre encore qu'il faut étudier la question, car c'est là que l'industrie moderne est née, s'est développée, et c'est là aussi, par conséquent, qu'on peut le mieux mesurer les progrès du mal dont elle souffre. Des documens nombreux et tout récens nous aideront à compléter ou à contrôler nos souvenirs personnels. La crise industrielle comme la crise agricole en Angleterre ont fait l'objet des préoccupations constantes du gouvernement et du parlement; elles ont en effet pour conséquence immédiate, brutale, non seulement un appauvrissement, mais la menace d'une crise sociale, le chômage, — toujours le chômage; en sorte que dans ces dernières années, les enquêtes sur la situation se sont multipliées sous toutes les formes : officielles, parlementaires ou privées, et qu'on n'a qu'à ouvrir les yeux pour s'éclairer. En dehors des travaux anglais, il faut noter aussi d'excellens ouvrages qui viennent de paraître en France, l'un sur la question ouvrière en Angleterre de M. Paul de Rousiers (1), l'autre de M. René Lavollée sur les classes ouvrières en Angleterre également (2). Le premier, très optimiste, contre-balancera ce que les constatations qui suivent ont peut-être de trop alarmant : M. de Rousiers croit que l'Angleterre, dédaigneuse de toute barrière protectrice, a prouvé *qu'elle ne redoutait aucune concurrence* et que ses ouvriers doivent avoir confiance dans l'avenir; mais je doute qu'il fasse aisément partager, même en Angleterre, ses enthousiastes convictions. Quant à M. Lavollée, avec un esprit très sobre, très froid, il a accumulé des observations du plus grand intérêt, observations moins rassurantes que celles de M. de Rousiers, mais non pessimistes cependant. Tous les étrangers qui vivent en Angleterre un peu de temps se font très facilement des illusions, car l'Angleterre est obscure et difficile à pénétrer; mais à la longue les yeux s'habituent à ce demi-jour, et on découvre des qualités et des lacunes qu'on ne soupçonnait pas au début. En cela comme en beaucoup d'autres

(1) Firmin-Didot, 1895.
(2) Guillaumin, 1895.

études, il ne suffit pas de regarder, il faut regarder longtemps.

Les rapports de l'Inde et de l'Angleterre offrent un des spectacles les plus instructifs qui soient au monde actuellement ; car ils soulèvent les problèmes économiques à la fois les plus graves et les plus délicats, problèmes non seulement anglais, mais européens et nés d'hier. Au lieu de semer du froment, l'Angleterre avait pris son parti de fabriquer du fer, du coton, des vêtemens, et d'extraire de la houille, comptant avec ces quatre grands produits faire fortune ; elle a réussi, mais les États-Unis ont commencé à fabriquer et à vendre les mêmes produits, et placés dans une situation géographique très favorable, les ont exportés par le Pacifique en extrême Orient, puis un peu partout. Les Indes, rapprochées d'Europe par le percement de l'isthme de Suez, restaient néanmoins comme un marché qui semblait ouvert indéfiniment à la Grande-Bretagne, particulièrement à ses cotonnades ; qu'on lise attentivement ce qui suit.

Lord George Hamilton, secrétaire d'État actuel pour les Indes, disait, il y a quelques semaines, en présence d'une imposante manifestation de l'industrie du Lancashire qui lui portait ses doléances (18 décembre 1895) : « Je ne sais pas si on se doute que, d'après les statistiques des dix dernières années, les exportations de cotons comptent pour 25 pour 100 dans les exportations générales de l'Angleterre et représentent le total énorme de 60 millions de livres sterling, un milliard cinq cents millions de francs. Et l'Inde est notre grand débouché pour ces marchandises. Sa population numérique constitue le cinquième de la race humaine et elle a acheté pendant ces dix années 30 à 40 pour 100 de nos exportations de coton ! »

Il est donc bien clair que, si ce marché venait à se fermer, une perturbation énorme en résulterait dans la production de la métropole, et que cette perturbation se transformerait en un désastre si les autres marchés tels que le Japon et la Chine se fermaient à leur tour ou, ce qui revient au même, ouvraient leurs portes à des marchandises produites à meilleur compte par des concurrens.

Or les Indes se mettent comme l'Amérique à produire et à vendre tout ce qu'exportait l'Angleterre ou à peu près. L'industrie du fer y est dans l'enfance, mais déjà un observateur qui n'est pas suspect, Sir William Hunter prévoit qu'elle fera concurrence aux maîtres de forges anglais, déjà si menacés par les États-Unis. Quant au charbon, elle en produit, et ce qui lui manque, au lieu de le faire venir de Cardiff, nous le verrons, elle le reçoit du Japon. D'une façon générale la grande colonie britannique fabrique en partie et produit elle-même ou bien elle commence à acheter au Japon ce qu'elle faisait venir d'Europe auparavant. Là aussi, aux

Indes mêmes, les capitaux commencent à émigrer. Bien plus, embarrassée par la nécessité de payer en or à Londres les intérêts de sa dette, alors qu'elle touche en argent ses revenus, trop prudente aussi pour risquer de mécontenter gravement les populations indigènes en augmentant les taxes qu'elles n'acceptent pas toujours volontiers, l'administration des Indes a été réduite pour équilibrer son budget à entourer la péninsule d'une ceinture de droits de douane ou d'accise qu'elle impose à la métropole elle-même, à la métropole surtout, puisque c'est avec elle que s'opère encore la plus grande partie de ses échanges européens.

Aussi voyons-nous dans un même empire, le vaste, de plus en plus vaste empire britannique, se multiplier ces démonstrations de toute une contrée venant protester contre une autre, d'une industrie se débattant pour essayer de conserver des débouchés indispensables qui lui échappent. Tout cela passe inaperçu à peu près en France, comme si ce n'était pas le prélude de toutes les difficultés qui nous menacent, qui menacent l'Europe entière, le premier acte d'une crise qui commence et qui est déjà conmencée. Les efforts surhumains de la région industrielle du Lancashire pour surnager, pour résister à la marée montante d'une concurrence universelle auraient un caractère vraiment tragique si on voulait voir d'un peu loin, pas très loin, hélas ! Les Indes, au lieu d'acheter, produisent ou achètent ailleurs qu'en Angleterre. Qu'allons-nous devenir, s'écrient les ouvriers, les patrons, la population tout entière des centres industriels, des cités usines sorties du sol avec la houille, édifiées en quelques années et monstrueusement développées dans l'unique dessein d'alimenter des marchés qui se ferment. Qu'allons-nous devenir, nous qui exportions un milliard cinq cents millions de marchandises? Que vont devenir, disent les armateurs, les flottes que nous avions construites pour transporter ces marchandises? Que vont devenir les marins, les chargeurs des docks, les millions d'intermédiaires que fait vivre une si colossale industrie ! — Aussi le droit que les Indes imposent aux marchandises d'importation sans distinction de provenance ou d'origine n'a été frappé sur les cotonnades qu'à la dernière extrémité, mais il a été frappé cependant et il augmente encore les charges pesant sur les fabricans anglais dont les protestations n'ont pas été accueillies et qui viennent dire : « On a qualifié nos craintes d'imaginaires il y a un an. Aujourd'hui on peut constater que l'établissement du droit de 5 pour 100 a eu pour conséquence une prospérité sans précédent dans la fabrication indienne et un désastre sans précédent également dans celle du Lancashire ! »

On leur répond : Les exigences financières dont vous vous

plaignez ne sont pas des exigences locales; si ces taxes n'étaient pas édictées, le budget de l'Inde ne pourrait être en équilibre, et c'est aux contribuables anglais qu'incomberait la charge de combler le déficit. Mais les filateurs répliquent non sans raison : Pourquoi supportons-nous seuls pour tout le Royaume-Uni ce sacrifice? Et ils soulignent ce qu'il y a d'anormal, d'extraordinaire dans ce fait que le pays du libre-échange par excellence autorise ses colonies à édicter des tarifs protecteurs, à les édicter contre lui-même. Les plaintes de la colonie, les ménagemens que comporte son administration, l'impossibilité d'augmenter certains revenus dont la source est très critiquée comme ceux de l'opium, par exemple, l'ont emporté sur les plaintes de l'industrie métropolitaine à laquelle on ne laisse d'autre consolation que d'espérer l'abrogation du droit qui la frappe, le jour où l'équilibre du budget indien sera assuré!

Mais ce droit, s'il favorise, au détriment de l'industrie britannique, le développement de l'industrie indigène, s'il suffit à arrêter les importations des marchandises anglaises surchargées de frais de production, ne gêne pas outre mesure, et en tout cas n'arrête pas les marchandises similaires japonaises produites à vil prix d'argent. Le Japon comprend à merveille la situation; il a trouvé du premier coup le meilleur moyen de faire concurrence à l'Angleterre avec succès. Il lui a emprunté ses méthodes, mais en les perfectionnant. L'Angleterre avait déjà, depuis longtemps, découvert le secret par rapport à l'Europe de fabriquer à bon marché. Le Japon, connaissant beaucoup mieux encore le fort et le faible des acheteurs orientaux, qui tiennent non pas à la qualité, mais au bas prix et à l'effet, à l'apparence des choses, est arrivé tout de suite à cette simplification : vendre MAUVAIS ET BON MARCHÉ (j'emprunte cette formule expressive à M. de Brandt); que la marchandise soit mauvaise, peu importe, pourvu qu'elle ait de l'œil et qu'elle se vende bon marché.

Les cotonnades japonaises menacent donc les cotonnades indiennes, et avilissent encore leur prix, comme les cotonnades indiennes ont fait elles-mêmes à l'égard de celles d'Angleterre.

Dans quelle proportion cette dernière concurrence de l'Inde s'est-elle effectuée, c'est ce qu'il est très important de mesurer, car nous sommes au cœur de notre sujet. On verra que les industriels indiens n'ont pas attendu d'être protégés pour prendre leur essor.

Il y aurait un livre à écrire sur l'histoire du coton dans la dernière moitié de ce siècle, M. H. Brenier en fournit les premiers élémens dans les articles que j'ai cités et d'où j'extrais à dessein ces chiffres, d'autant plus éloquens qu'ils sont fournis par un optimiste. Au 30 juin 1891, à la faveur des conditions énu-

mérées plus haut, l'Inde avait déjà développé son industrie cotonnière au point de compter 134 manufactures, 24531 métiers, 3351674 broches, employant en moyenne par jour 111000 personnes. La première manufacture date de 1854; en 1865, on en compte 13, toutes situées à Bombay et dans la présidence, et ce nombre reste stationnaire; c'est en 1875 seulement que le mouvement s'accentue, — sous l'influence de la dépréciation de l'argent, pense lui aussi M. Brenier; à partir de 1875 et surtout de 1881; le nombre des broches a plus que doublé de 1881 à 1891. L'exportation des cotonnades indiennes s'est élevée de 400 pour 100 en quinze ans, de 1877 à 1893, passant de 15 à 80 millions de yards (Brandt). Fait intéressant à noter, ajoute M. Brenier, la plupart de ces manufactures sont entre les mains de capitalistes indigènes. Certains petits princes indépendans... ne dédaignent pas de se faire industriels ou tout au moins de commanditer des filatures... Les grands intéressés sont les Parsees de Bombay... Les résultats financiers de ces entreprises justifient d'ailleurs aussi bien la vogue dont elles sont l'objet aux Indes que les inquiétudes qu'elles provoquent en Angleterre, car, d'après l'enquête faite par la Chambre de commerce de Manchester sur le développement de la concurrence industrielle de Bombay, elles ont donné des dividendes souvent énormes et toujours très beaux, 10 à 20 pour 100.

M. de Brandt constate que l'Institut colonial britannique a établi, dans une de ses réunions, les chiffres suivans : 67 filatures du Lancashire sont à présent en perte; ces pertes se sont élevées à 411000 livres sterling, soit à 10 millions de francs environ, tandis que 31 filatures japonaises, dans l'arrondissement consulaire de Osaka Yogo, ont donné de 28 à 8 pour 100, soit en moyenne 17 pour 100 de dividende. Ces 37 fabriques employant 5780 ouvriers et 19219 OUVRIÈRES, avec salaire moyen pour les hommes de 45 centimes et pour les femmes de 21 centimes *par jour*, les 21 centimes en argent, les quatre sous réduits à deux sous que nous connaissons.

Veut-on comparer, d'après une autre source encore, le mouvement des exportations des cotonnades de l'Inde et des cotonnades anglaises en extrême Orient en dix ans, de 1881 à 1891? Dans quelle effrayante proportion n'ont-elles pas augmenté en faveur des Indes, diminué au détriment de la métropole? Voici ce tableau sommaire :

Exportation de cotonnades.

	1881 — liv. sterl.	1891 — liv. sterl.
De la Grande-Bretagne en Chine et au Japon.	47500000	28000000
De l'Inde en Chine et au Japon.	28500000	165500000

Les exportations anglaises ont diminué presque de moitié en dix ans. Celles de l'Inde ont passé de 28 millions à 165 millions de livres sterling.

Aussi M. R. Lavollée, qui publie ces chiffres, ajoute-t-il : « Il y a longtemps que l'on a prédit, chez nos voisins comme chez nous, la défaite de l'ouvrier européen par la machine américaine, puis l'écrasement de l'un et de l'autre par les dix doigts agiles de l'ouvrier jaune travaillant pour quelques sapèques et vivant d'une poignée de riz (1). » M. Norman, dans son tout récent ouvrage déjà cité, trahit les mêmes impressions : « L'habileté de l'ouvrier oriental, sa sobriété extrême, ne font de doute pour personne, ne sont contestées par personne. Entre deux ouvriers également habiles celui qui est le plus sobre est déjà assuré de la supériorité; il en sera bien plus certain encore s'il se contente d'un salaire très inférieur à celui de son concurrent : or c'est le cas de l'ouvrier jaune par rapport à l'ouvrier blanc. Celui-ci est vaincu d'avance. L'ouvrier jaune tient l'ouvrier blanc à sa merci. Le développement de l'industrie japonaise soulève une question beaucoup plus sérieuse, spécialement pour l'Angleterre, dit M. Norman, qu'on ne le croit généralement. La vérité est que beaucoup de nos manufactures sont évincées des marchés orientaux par les Japonais, et que les observateurs les plus compétens prédisent *l'accélération rapide de ce mouvement.* »

On s'est beaucoup moqué d'un livre fort indépendant et dont les vues originales, hardies ont fait sensation, mais avant l'heure, le livre de l'Australien Pearson (2). Il vaut pourtant beaucoup plus que d'autres la peine d'être médité : il nous montre les pays de races blanches envahis ou débordés par les races qu'il qualifie d'inférieures : les Indiens, les nègres, les jaunes ; — il calcule que les blancs ne peuvent vivre dans beaucoup de contrées du globe où les autres races pullulent dans une proportion infiniment plus forte que les blancs ne se multiplient chez eux. Il se demande ce que deviendront les États-Unis le jour où les nègres émancipés et peu travailleurs y seront les plus nombreux et les plus forts, et l'Europe le jour où les races jaunes, munies par elle de tous les instrumens perfectionnés de production, se mettront en marche; elles y sont déjà, suivant lui.

Je ne crois pas à l'invasion des Chinois, mais, ne nous y trompons pas, l'activité, l'ambition ou simplement le développement numérique des races rivales de la race blanche vont avoir, elles ont déjà de graves conséquences pour l'Europe. Pour ne parler que des Japonais, avant même leur victoire sur les Chinois, ils préten-

(1) René Lavollée, p. 541 et 228.
(2) *National life and Character*, 1893.

daient ouvertement à l'hégémonie en extrême Orient; et comment entendaient-ils exercer cette hégémonie? ils n'en faisaient aucun mystère. S'inspirant de l'exemple des États-Unis, ils se flattaient d'appliquer à leur profit la doctrine de Monroe : l'Asie aux Asiatiques, l'Asie fermée aux produits européens, non seulement par tous les privilèges que nous avons énumérés déjà, mais par des tarifs protectionnistes et par d'autres mesures de rigueur. Nous n'avons aucune illusion à nous faire à cet égard. On ne ménagera plus l'Europe. La victoire du Japon sur la Chine ouvre un chapitre nouveau dans l'histoire du monde. L'Europe perdra très vite la clientèle de l'extrême Orient. M. Norman cite, dans cet ordre d'idées, plus d'une preuve des ambitions, certainement imprudentes mais enfin des ambitions japonaises, et notamment le discours d'un ministre des affaires étrangères, le comte Okuma, qui ne se contente pas de prédire publiquement à son pays les destinées les plus glorieuses, mais déclare l'Europe vieillie, condamnée, finie; oui, finie : « Elle montre déjà, dit-il, des symptômes de décrépitude; le siècle prochain verra ses constitutions en morceaux et ses empires en ruine... »

M. de Brandt est plus circonspect dans ses pronostics, mais le péril n'est pas cependant imaginaire ni très lointain à ses yeux, car affectant de ne parler que des États-Unis, — mais les États-Unis servent d'exemple, — il observe que les Américains en comprennent et depuis longtemps la gravité, et que, s'ils ont, avec les Canadiens, les Australiens et les New-Zélandais, expulsé, chassé les Chinois, comme une invasion de rongeurs, ce n'est nullement pour céder à des haines de race, mais tout simplement parce qu'ils ont eu peur de leur concurrence. Ce qui est à craindre, ce n'est pas l'invasion chinoise, c'est la substitution de l'ouvrier jaune à l'ouvrier européen réduit au chômage, à la faim.

Ceux qui jugeraient par trop sombres ces appréhensions trouveront une réfutation des argumens profonds et serrés de Pearson dans le récent livre de M. Curzon sur les problèmes du *Far East*. M Curzon voit les choses en beau, tout au moins pour ce qui concerne l'Angleterre; mais je dois dire que son meilleur, pour ne pas dire son unique argument, c'est sa foi et son éloquence, sa confiance inébranlable, enthousiaste et même grandissante dans les destinées de la Grande-Bretagne en extrême Orient. Si les autres États de l'Europe auront leur part dans ces destinées, là n'est pas pour lui la question, mais, bien loin d'être ému par les perspectives de la concurrence « formidable » des ouvriers jaunes, il voit au contraire ces ouvriers et ceux de son pays se tendre les mains à travers l'espace; il voit dans un ho-

rizon lumineux se former entre l'extrême Orient et l'Occident des liens de solidarité! Belle parole; et comment ne pas en être émerveillé, sinon convaincu?

Continuons l'exposé des faits.

Si les filatures indiennes n'appartenaient qu'à des indigènes, la lutte resterait difficile; la métropole pourrait cependant à force d'énergie la soutenir, car les Indiens n'ont su jusqu'ici fabriquer que des qualités inférieures, et l'Europe conserverait le privilège, le monopole des qualités plus fines. Mais il n'en est pas ainsi, et on peut dire que la férocité de la concurrence pousse nos industries au suicide. Si M. Brenier avait envisagé cet ordre d'idées, il serait peut-être moins optimiste. Les Indiens sont arrivés à nous imiter, à tisser des cotonnades telles qu'ils les vendent non plus seulement aux indigènes, mais aux Européens eux-mêmes, et qu'on peut les contempler à côté des échantillons de Manchester dans les plus beaux magasins de Londres, où elles sont appréciées et même à la mode. Beaucoup d'élégantes maisons de campagne en Angleterre tendent leurs murs de cretonnes indiennes, comme elles ont leurs parquets couverts de tapis fabriqués aux États-Unis avec les laines d'Australie.

Il faut dire à l'honneur de l'industrie anglaise que, loin de se décourager, sa résistance est admirable, et que pour soutenir un pareil combat elle fait preuve d'une ingéniosité, d'une hardiesse et d'une vitalité vraiment remarquables; mais la lutte est trop inégale et l'issue n'en peut être douteuse, à mon sens, parce que soit faiblesse, soit aveuglement, l'industrie anglaise, en se défendant d'une main, arme de l'autre et approvisionne ses rivaux. J'ai touché du doigt ce phénomène qui devient, hélas! très commun; j'ai vu en Écosse des industriels dont la concurrence indienne paralysait les affaires : ils avaient attendu d'année en année un relèvement des prix de vente, et en attendant, les prix baissant, marchaient à la ruine, à la ruine vraiment. On pourrait croire en effet qu'ils avaient trop de prétentions et demandaient à leur industrie des bénéfices exagérés; mais il n'en est pas ainsi; les prix tendent à se niveler dans le monde entier pour les produits de la grande industrie comme pour ceux du sol, et dans les pays où les salaires sont élevés, les fabricans doivent nécessairement réduire leurs bénéfices à la dernière limite sous peine de provoquer des grèves ou de ne pas vendre; c'est ce qui résulte d'ailleurs des enquêtes poursuivies en Angleterre à ce sujet. Des ouvriers ont déclaré que dans l'intérêt général, il n'y avait plus guère de sacrifices à demander aux patrons, qu'ils étaient allés jusqu'au bout, qu'ils avaient fait ce qu'ils avaient pu : « Nous croyons, déclare un des délégués des ouvriers anglais devant la commis-

sion du travail, nous croyons avoir serré la vis aux patrons autant qu'il a été possible (1). » Mais les ouvriers, s'ils sont maîtres de modérer eux aussi leurs prétentions, ne sont pas maîtres d'arrêter les effets de la concurrence, et les commandes venant à manquer, les industriels auxquels je fais allusion ont pris un parti extrême. Avec l'initiative et la ténacité qui caractérise la race écossaise, quelques-uns d'entre eux se décidèrent, au lieu de se désespérer, à emprunter les capitaux nécessaires pour aller transporter leurs usines aux Indes. Là, avec un petit état-major européen et des ouvriers indigènes payés à vil prix, en argent, mais très souples, ils sont vite arrivés à améliorer la fabrication locale, ou plutôt ils ont installé aux Indes de véritables fabriques européennes et ont alors vendu avec bénéfice les marchandises qu'ils ne pouvaient produire qu'à perte en Angleterre.

Leur exemple a naturellement été suivi et menace de l'être de plus en plus. Quoi de plus simple en effet. Vaincus par le marché indien ils ne se sont pas laissé abattre et sont passés du côté du vainqueur.

L'opération est fort habile à leur point de vue personnel, mais elle est désastreuse pour la métropole qu'ils vont combattre, désastreuse aussi pour la région où leurs usines restent désertes. Qu'on ne s'y trompe pas ; on parle beaucoup en ce moment dans toute l'Europe, et nous avons dit deux mots de l'émigration des capitalistes. Les émigrations ne portent pas toujours bonheur aux émigrés. Les capitalistes une fois partis, que deviendront les ouvriers ? Abandonnés à eux-mêmes, sans travail dans des villes que les capitaux auront fuies, que feront-ils? Il ne manque pas dans l'histoire du siècle dernier de précédens pour nous renseigner.

Si la concurrence du moins s'arrêtait! mais non; après les États-Unis, l'Amérique centrale, l'Amérique du sud, l'Australie, le Cap, les Indes, après les Indes le Japon, après le Japon la Chine... Et l'ouverture de tout nouveau foyer de production amènera chaque fois, fatalement, dans l'ensemble du monde un nouvel avilissement des prix. L'Afrique, il est vrai, tient en réserve des débouchés, et c'est pourquoi nous montrerons plus tard la colonisation du continent noir comme une ressource, si toutefois cette colonisation est raisonnablement entreprise, mais en Afrique même l'industrie européenne n'en aura pas moins à soutenir de rudes combats contre ses concurrens aux aguets, et ses chances de triomphe seront médiocres si elle est affaiblie par des défections, si nos capitaux se déplacent pour aller fon-

(1) Lavollée, p. 230.

der dans les pays où les moyens de production sont très avantageux, en Russie par exemple, dans l'Amérique du sud, au Japon, en Chine, des fabriques rivales des nôtres.

C'est ce qui s'est passé aux Indes, c'est ce qui se passe au Japon, c'est ce qui va se passer en Chine : et déjà les résultats de ce déplacement de la production industrielle sont très sensibles, bien que nous ne soyons qu'au début de l'évolution ; ils s'accusent avec netteté dans le ralentissement des affaires en Angleterre. Nous avons parlé tout à l'heure de la diminution des exportations de cotonnades en extrême Orient, mais cette diminution est générale. Le mouvement du commerce anglais, après avoir atteint le chiffre énorme de 18 milliards 776 millions en 1870, a subi un temps d'arrêt ; il est tombé au-dessous de 17 milliards. L'exportation générale des produits britanniques est tombée de 6 milliards 738 millions en 1890 à 5 milliards 396 millions en 1894, soit de plus d'un milliard, 1 milliard 342 millions en quatre ans ! C'est beaucoup. N'est-ce qu'une diminution momentanée ?

Pour en juger, quittons l'Europe, l'Amérique, l'Australie, les Indes, dont nous avons assez parlé, et portons nos regards sur le Japon, dont nous n'avons fait mention qu'incidemment jusqu'ici.

III

M. de Brandt estime que les Chinois sont bien supérieurs aux Japonais, qu'ils sont plus sûrs, plus intelligens, qu'ils ont plus de fond, et que l'hégémonie leur appartiendrait en Asie si tous les progrès, tous les actes même de l'administration la plus élémentaire, n'étaient pas rendus impossibles par les abus dont s'enrichit ou se nourrit un peuple de fonctionnaires sans scrupule, livrés à eux-mêmes au milieu de la désorganisation qu'ils ont bien soin d'entretenir puisqu'ils en profitent.

Il faut rendre cependant aux Japonais cette justice qu'ils savent se conduire et se conduisent non seulement avec beaucoup d'habileté, mais avec esprit. Le ministre du Japon en Angleterre prononçait récemment à Londres un discours dont l'ironie discrète, mais transparente, est très significative. Il adressait au commerce anglais toutes sortes de complimens ; il reconnaissait que l'industrie japonaise naissante faisait du tort à ce commerce, mais il ajoutait que les importations anglaises représentaient encore un chiffre élevé, et, bien loin de s'en plaindre, il disait : « Vos importations sont les bienvenues au Japon, elles ne nous font pas concurrence, elles nous sont utiles, elles nous fournissent des marchandises

que nous ne consommons pas. » Cela voulait dire, si j'ai bien compris : elles nous fournissent des rails, des machines, des locomotives, des bateaux, des métiers, des outils, en un mot, des marchandises qui servent à développer la production japonaise et dont on n'aura plus besoin dans peu d'années, car elles nous apportent de véritables armes défensives à l'aide desquelles nous arrêterons rapidement l'importation des produits européens. Un autre Japonais faisait encore cette réflexion plus expressive peut-être : « Je ne comprends pas l'intérêt puéril qu'on attache en Europe à obtenir de nous des réductions de droits de douane sur des marchandises qui, bientôt, ne seront plus du tout importées au Japon !... »

Oui, le Japon a l'intention légitime et très louable de se suffire à lui-même, et ce qui était vrai la veille de la guerre l'est encore plus et beaucoup plus au lendemain de la victoire. On a pu mesurer ses progrès déjà, par ce qui précède; mais ce n'est pas assez; il faut lire, pour avoir des notions précises en même temps que des impressions plus vives, le rapport de notre consul général à Yokohama sur l'Exposition de Kioto; il faut avoir suivi cet observateur attentif et clairvoyant dans ses visites à la galerie des Machines, aux pavillons de l'Industrie, de l'Agriculture, des Forêts, des Produits maritimes, des Beaux-Arts, des Postes et Télégraphes, des Charbonnages, etc., pour comprendre comme lui « avec quelle rapidité marche le Japon dans la voie qu'il s'est résolument tracée il y a vingt-cinq ans (1). »

Quatre expositions déjà se sont succédé à Kioto depuis vingt ans. La première date de 1877, la seconde de 1881, la troisième de 1890, la dernière de 1895. Les progrès réalisés d'une exposition à l'autre sont tels qu'on peut se demander si on rêve en les constatant. Qu'est devenu le Japon légendaire de notre jeunesse, la terre privilégiée des chrysanthèmes et des azalées, patrie des fleurs rares et des chefs-d'œuvre raffinés? L'énergie, l'ambition vivace de ses habitans sont en train d'en faire une usine.

Mais non, je calomnie les Japonais; ils n'ont pas maltraité la nature qui les favorise; ils ne nous empruntent que les moyens de tirer tout le parti possible des dons qu'elle leur prodigue, sans la gâter, assure-t-on...

« Au point de vue purement agricole, écrit M. Klobukowski, nous n'avons plus rien à apprendre aux Japonais. Ils se sont servis de nos machines, ils ont profité de toutes nos études, de notre expérience... Ils ont tiré de leur sol fertile un excellent parti, et

(1) Notre ministère du Commerce, — je signale cette innovation heureuse et hardie avec l'espoir qu'elle ne restera pas sans suite, — n'a pas craint de mettre en vente ces publications consulaires : c'est un progrès dans notre pays de routine, on l'ignore trop; on peut les acheter à la librairie Paul Dupont pour quelques centimes.

l'on peut dire qu'ils ont transformé leur territoire en véritables jardins bien entretenus, et d'un aussi riant aspect que les plaines de la Beauce et les environs de Paris. »

Au point de vue industriel, entrons dans la galerie des Machines. Une puissante dynamo, de la compagnie japonaise Shibaura, distribue la force et donne le mouvement. Partout des métiers européens sont en action, depuis les modèles classiques et consacrés jusqu'aux plus nouveaux, tricoteuses, fileuses, cardeuses, machines à imprimer les tissus, à compter les fils, etc. Dans un coin figurent modestement des métiers de notre connaissance, le métier Jacquard fabriqué au Japon, très bien exécuté et « d'un bon marché dérisoire ». Rien ne manque; la bicyclette elle-même est largement représentée; la bicyclette fabriquée aussi au Japon, lourdement encore, mais au prix de 85 piastres, en argent, environ 200 francs, grâce au change, tandis qu'une machine importée d'Amérique ou d'Europe coûte beaucoup plus; et ce prix de 200 francs diminuera avec le poids, car les Japonais, plus avancés que nous, ont déjà tiré grand parti du nouveau moyen de locomotion et l'ont adopté dans les services publics de la poste, de la police, comme dans l'armée.

Bien entendu on continue à importer beaucoup d'articles européens ou américains, mais ainsi qu'on l'a vu plus haut, des articles *qu'on ne consomme pas*, des articles qui servent soit de modèles, soit de producteurs, et qui permettent au Japon d'arriver plus rapidement à faire une concurrence victorieuse à l'Europe et à l'Amérique. Ainsi l'importation des locomotives a quintuplé dans ces dernières années, comme l'importation des rails, des dynamos; celle des métiers pour filature vient d'atteindre le chiffre le plus élevé qu'on ait eu à constater jusqu'à présent : 2 858 351 yens, soit environ 15 millions de francs. C'est l'Angleterre qui les importe en majorité par l'intermédiaire de la maison Hicks Hargreave et C°, l'Angleterre toujours imprévoyante du lendemain et trop avide, l'Angleterre qui fait concurrence à l'Angleterre, car il est clair que l'importation des métiers anglais tuera l'importation des cotons anglais au Japon, des cotons anglais et du reste... Continuons.

Les Japonais mettent tout en œuvre pour encourager ces imprudences; ils constituent *par milliers* les sociétés financières ayant en vue le développement de la production indigène au moyen des machines et des procédés européens; oui, *par milliers;* on comptait 4 523 sociétés en 1893. La baisse de l'argent et l'avilissement du taux de l'intérêt en Europe ont favorisé à tel point le placement des capitaux en extrême Orient, que le 15 février 1893, il s'était fondé au Japon un millier de sociétés nouvelles

créées en moins de six mois, au capital d'environ 280 millions de francs, et que ce chiffre avait plus que doublé en juin 1895, et cela avant la guerre... Que sera-ce à présent?

Il serait plus aisé d'énumérer ce que les Japonais n'ont pas entrepris que d'essayer de parcourir le champ vraiment sans limite où leur initiative prétend s'exercer. Ils ont, bien entendu, l'éclairage électrique; un réseau de tramways électriques a été créé à Tokio; ils étudient non seulement les moyens d'atteindre du premier coup le dernier degré du perfectionnement mécanique dans leurs filatures, qui ne sont pas encombrées comme les nôtres d'un matériel vieilli qu'il nous faut bien utiliser, mais encore les moyens d'installer des hauts fourneaux, des forges, des aciéries. Et nous les aidons! Nous les armons, nous les instruisons, nous leur vendons nos procédés, nos machines, nous leur envoyons nos chefs d'ateliers! Et pourquoi, sous notre direction, avec nos conseils, avec notre aide, ne réussiraient-ils pas à nous imiter dans une industrie comme dans l'autre, ces Orientaux si adroits, si fins, qui ont fondu, sculpté, tissé, peint ou brodé tant de chefs-d'œuvre que nos amateurs les plus éclairés se disputent?

Allons-nous prendre notre parti de n'importer en Extrême-Orient, comme on l'a dit, que des idées? Faudra-t-il désormais nous contenter du noble rôle de l'inventeur dont les découvertes n'enrichissent que son prochain? Nous inventerons le télégraphe, le téléphone, etc., mais les Japonais fabriqueront les appareils, les poseront chez eux et finiront par les exporter...

Ils ont le fer, la houille.

La houille! Quelle révolution n'a pas accomplie déjà ce grossier minerai? Que serait l'Angleterre aujourd'hui sans le charbon? Le charbon a créé des usines, des villes, des flottes, des colonies; ce n'est pas les machines seulement, c'est tout un peuple qu'il a mis en mouvement, et dont il a quintuplé la force active. Mais si ce même charbon se trouve ailleurs et se répand à la place du charbon anglais dans le monde, voilà l'industrie, la navigation anglaises qui reçoivent une atteinte de plus. Or il s'en trouve et en abondance en Amérique, et en Australie, et en Asie. En Asie, nous savons ce qu'on en extrait déjà au Tonkin, et on peut prévoir ce qu'en fournira la Chine. Quant au Japon, deux chiffres suffiront pour donner un aperçu de l'importance de ses ressources à cet égard et de l'activité de son exploitation. Le seul port de Moji, exceptionnellement bien situé, il est vrai, a exporté ou fourni à des navires étrangers, en 1890, 106 845 tonnes. En trois ans, ce chiffre a quadruplé, passant de 100 000 à 400 000 tonnes (430 000); et dans ces chiffres ne sont pas compris les chargemens effectués

sur des navires japonais, chargemens évalués à 500000 tonnes, ce qui donne pour un seul port un total d'un million. Le nombre des navires entrés à Moji pour y prendre un chargement ou y faire du charbon a été en 1893 de 350 bâtimens étrangers et de près de 5600 bâtimens japonais. 5600! J'emprunte ces indications à un autre rapport officiel tout récent (1895) celui du vice-consul de France à Kobé, le port rival, et rival heureux, du port de Yokohama.

La baisse de l'argent, écrit également ce fonctionnaire, a stimulé les exportations du Japon en général, mais pour celles du charbon, elles se sont surtout développées à la faveur « des grèves désastreuses qui ont sévi en Angleterre l'année dernière. » Nous reviendrons sur cette note grave que nous relevons en passant; ce que nous exposons quant à présent ce sont les faits, et ce qui est certain, ce que nous avons déjà constaté en parlant de Bombay, c'est que le charbon japonais a dépassé non seulement Singapour, mais les Indes, et qu'il s'expédie jusqu'à Aden. Quant aux Indes, sa consommation a atteint 116000 tonnes et les expériences faites ont été si satisfaisantes qu'on peut s'attendre à voir le charbon japonais, dont la consommation est de 8 pour 100 plus forte que celle du cardiff, mais dont le prix de revient *à Bombay* est de 50 pour 100 moins cher, faire dorénavant dans les usines indiennes une concurrence sérieuse au charbon d'Angleterre. Le cardiff, écrit M. de Brandt, et, sur ce point encore, l'unanimité des témoignages est complète, est devenu un combustible de luxe et n'est plus acheté au Japon que par la marine de guerre étrangère. Entre les charbons d'Australie, ceux du Tonkin et du Japon, il aura bien de la peine à se conserver une place.

M. Klobukowski écrit de son côté : « Le charbon japonais, grâce à la baisse de l'argent, envahit peu à peu tous les marchés asiatiques et a même pénétré aux États-Unis, à Vladivostock, en Australie. » Enfin M. de Brandt encore, — nous multiplions à dessein nos références, pour bien attester ce que nous avons dit au début quant à l'unanimité de tous les représentans de l'Europe en face des signes manifestes du péril qui nous menace, — M. de Brandt cite à l'appui de son opinion personnelle une déclaration de l'Institut colonial britannique, d'après laquelle plusieurs grandes compagnies de navigation auraient fait avec le Japon des contrats pour leurs approvisionnemens de charbon, et se feraient livrer par centaines de milliers de tonnes, à Singapour, le charbon japonais à 5 dollars et demi la tonne, c'est-à-dire 12 à 15 francs, tandis qu'elles payaient 25 francs celui qu'elles faisaient venir auparavant d'Angleterre.

Tout s'enchaîne; l'exploitation de la houille développe la navigation japonaise, qui, à son tour, encourage les exportations de charbon. Le chiffre de 5 600 bâtimens japonais fréquentant le port de Moji est à retenir, d'autant plus que, depuis la guerre, le Japon augmente sa flotte. C'est là encore un des buts qu'il poursuit : développer sa navigation indigène, au point d'éliminer peu à peu de l'Extrême-Orient les pavillons européens. Dans cette vue rien n'est épargné; les armateurs, les industriels japonais se coalisent, et « boycottent » ceux d'entre eux qui essaient de résister; certaines marchandises importées par navires étrangers paient des surtaxes; le coton, par exemple; tout commerçant japonais qui fait venir du coton de Bombay par navire étranger paie une très forte amende; la navigation indigène au contraire est encouragée. Enfin les sociétés de navigation font bien les choses et ne craignent pas de s'imposer de lourds sacrifices. Tout est conçu en grand. Les Japonais ont pris modèle non pas seulement sur l'Europe, mais sur ce qu'il y a de plus moderne en Europe et aux États-Unis. La Nippon Yusen Kaisha est une compagnie des plus importantes. Bientôt peut-être nous verrons flotter dans nos ports son pavillon. Elle compte 47 paquebots, dont plusieurs éclairés à la lumière électrique, aménagés avec grand luxe et faisant de longs voyages déjà. Elle a commencé même à faire concurrence à nos Messageries, mais surtout à la compagnie anglaise Péninsulaire et Orientale, en créant un service bimensuel du Japon à Bombay. Avant peu, dit-on, elle aura organisé un service régulier reliant Yokohama à l'Australie, à l'Europe et à l'Amérique. L'ouverture du canal de Suez a favorisé la mise en valeur et l'émancipation économique de l'Asie; le percement de l'isthme de Panama attirera sur nous directement une véritable invasion des bâtimens et des produits de l'extrême orient...

Mais n'insistons pas, nous en avons dit assez pour qu'on sente combien trois des principales industries européennes, celles des transports, des cotonnades et de la houille, sont menacées. Avons-nous fini ? Pas encore.

Les fers sont en Extrême-Orient dans la période naissante; l'importation des aciers d'Europe ou d'Amérique continuera à s'effectuer jusqu'au jour où les aciéries japonaises fonctionneront. Des établissemens métallurgiques européens sont déjà installés, d'autres en voie de s'établir, non seulement au Japon, mais en Chine. Nos paquebots trouvent là-bas des docks et des ateliers qui leur permettent d'entreprendre sur place les réparations qu'on avait réservées jusqu'ici pour le retour et qui échappent ainsi à notre industrie. M. de Brandt croit que le fer se trouvera de

plus en plus en abondance au Japon, et déjà les usines indigènes y font concurrence aux importations étrangères. Les Belges, qui ont mis en mouvement plus d'une usine en Russie et ailleurs, ont installé une fonderie importante à Hang-Kéou sur le fleuve *Yang-tse-Kiang*, et cette fonderie, qui n'était autre qu'une annexe des établissemens, Cockerill de Seraing, serait passée, dit-on, au compte de la maison Krupp, laquelle ne tarderait pas à êtrê suivie de près par les maisons Schneider, Armstrong, etc. Des missions s'organisent en effet en Europe en vue d'établir principalement en Chine des succursales de nos grandes industries. Pour ce qui nous concerne, la Chambre de commerce de Lyon, et d'autre part les maîtres de forges de France, auraient envoyé des délégués étudier de près la question. On ne l'étudiera jamais trop; nous ne pouvons laisser nos concurrens agir et nous abstenir; mais que l'Europe ne se laisse pas trop entraîner, ou plutôt qu'elle s'instruise de l'exemple de l'Angleterre, et, s'il en est temps encore, qu'elle prenne garde de ne pas forger elle-même, en vue d'un bénéfice éphémère, les armes qui doivent la frapper.

Si l'importation des marchandises européennes « qu'on ne consomme pas » se maintient et même augmente au Japon, en revanche on voit baisser sensiblement et disparaître les autres. Les bières allemandes dont les Japonais étaient friands se fabriquent maintenant dans le pays. On a fondé à Osaka une raffinerie de sucre, une autre à Nahégama au capital de 750000 dollars. Les chapeaux, les casquettes constituaient un article considérable d'importation de l'Angleterre; les Japonais les imitent et les confectionnent à si bas prix qu'ils les exportent à présent. De même pour les flanelles dont l'Allemagne faisait un commerce rémunérateur.

Rappelons que les Japonais profitent non seulement du bas prix de la main-d'œuvre et des frais généraux de production, non seulement de la dépréciation de l'argent, mais encore des découvertes européennes que les brevets d'invention, les marques de fabrique protègent insuffisamment. Moyennant une très légère modification introduite dans le mécanisme d'un métier européen, qu'ils n'achètent que pour le copier, ils s'approprient, dit-on, la machine tout entière, l'avantage de la fabriquer, de la vendre et de l'exploiter. C'est en partie pour ce motif que les cotonnades japonaises font victorieusement concurrence à celles de l'Inde, tissées avec des machines déjà plus anciennes.

Mêmes avantages pour les filatures japonaises de soie et celles de laine. Le coton nous touche moins en France qu'il n'intéresse l'Angleterre mais il n'en est pas ainsi pour les tissus de laine. Le Japon ne néglige rien non plus dans cette voie; il a

même un allié naturel, l'Australie, qui vit sur la toison de ses moutons et qui, naturellement, cherche à trouver le plus près possible un marché régulier pour y vendre ses laines. L'Australie disposait des États-Unis, qu'elle a mis à même de fabriquer ainsi les tapis européens que nous avons vu vendre à Londres; elle est en train de découvrir le Japon, et d'apporter à l'activité déjà suffisante de ce jeune peuple un stimulant de plus, l'ambition d'enlever à l'Europe le commerce des tapis, des étoffes de drap et des lainages. « Une mission australienne semi-officielle s'est rendue récemment à Tokio afin de s'entendre avec les autorités sur les moyens de développer les transactions entre les deux pays... » L'Australie espère, concurremment avec la Chine, importer au Japon les laines brutes que les Japonais fileront, tisseront, et vendront chez eux d'abord, ailleurs ensuite, à la place des nôtres.

Ces rapprochemens entre les nouveaux mondes et l'Extrême-Orient, entre les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine et le Japon auront des conséquences que nous n'avons pas encore mesurées, mais dont la plus certaine sera de laisser les producteurs européens à l'écart, isolés, tandis que les échanges se multiplieront directement entre de gigantesques producteurs et des industriels qui, récemment encore, n'existaient pas ou ne comptaient à nos yeux que comme consommateurs.

Voici dans quelle proportion le Japon a acheté des laines d'Australie de 1891 à 1894.

En 1891.	158 000	yens (le yen vaut au pair 5 fr. 16).
En 1892.	169 000	—
En 1893.	247 000	—
En 1894.	380 600	—

« Aussi, écrit notre consul, l'opinion publique japonaise réclame-t-elle aujourd'hui comme une nécessité d'ordre général la création de lignes subventionnées desservant les grands ports d'Amérique et *surtout d'Australie.* »

Pour les cotons et pour la houille l'effort est fait ; il commence seulement pour la laine. Préparons-nous à la résistance et comprenons bien surtout qu'à présent ces questions intéressent toute l'Europe et non l'industrie seulement. Même les gens de lettres et les artistes souffriront d'une crise qui paraît ne menacer que la terre ou que l'usine ; car si la laine baisse comme le blé, l'argent manquera pour les faire vivre ; les directeurs de théâtres, les entrepreneurs d'expositions ne voudront plus courir le risque de faire connaître leurs chefs-d'œuvre à un public trop réfractaire, trop appauvri. Le temps est venu où chacun de nous doit com-

prendre qu'il faut à tout prix aider notre production nationale à se soutenir pour que chacun de nous puisse continuer à vivre tant bien que mal, sinon comme auparavant.

Le Japon, tout en s'attaquant à la fabrication et à la vente des grands produits de consommation, ne dédaigne pas non plus les petits. Il apporte, au détriment des États-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne et de la France, des ravages dans le commerce des horloges, des pendules, et même des montres. « Une transformation complète est à la veille de s'opérer dans le commerce de l'horlogerie au Japon. Dans le courant de 1893, une compagnie américaine s'est formée pour établir à Yokohama une grande fabrique de pendules et de montres, avec un matériel perfectionné acheté aux États-Unis et tout un personnel américain... Des capitalistes japonais sont alors entrés en négociations avec la compagnie... et il est probable que l'on verra cette année l'entreprise projetée passer aux mains des Japonais... »

Et c'est ainsi qu'on voit baisser, puis disparaître, par l'effort des principaux intéressés eux-mêmes, les importations les plus florissantes d'Europe et d'Amérique au Japon, et le prix des pendules avili descendre jusqu'à trois francs! Nous verrons bientôt, jusqu'au fond même de nos campagnes, ces pendules prendre la place des nôtres qui resteront dans nos magasins remplis de marchandises, vides d'acheteurs et d'ouvriers.

La fabrication des allumettes japonaises a pris un développement extraordinaire; depuis dix ans, elle a décuplé. D'un bon marché vraiment inattendu, les allumettes japonaises sont mauvaises, — plus mauvaises qu'en France? je n'en sais rien, — mais elles sont rangées dans des boîtes qui imitent à s'y méprendre celles d'Europe, et elles se vendent par millions de grosses, trouvant tant en Extrême-Orient, en Australie, aux États-Unis qu'en Autriche « un immense débouché ». Elles se vendent moins d'un centime la boîte, deux boîtes presque pour un centime, 90 centimes la grosse de 144 boîtes.

Et les parapluies! Mais qui donc achètera des parapluies japonais? personne en Europe, pense-t-on, si ce n'est pour décorer un atelier, une salle de bal ou un magasin. C'est une erreur, car les Japonais fabriquent des parapluies européens, et dans ces mêmes conditions fantastiques que les pendules et les allumettes. Ils en pénètrent l'Extrême-Orient tout entier. Les parapluies, dans l'exposition de Kioto, valent une mention spéciale : en 1883, le Japon en exportait déjà 75745; dix ans plus tard seulement, en 1893, ce chiffre s'élève à 1531828; il atteint aujourd'hui et dépasse 2000000. Le parapluie européen du Japon fait fureur jusque dans l'intérieur de la Chine; on le vend en Russie, aux

États-Unis. Il coûte aussi bon marché que les pendules; les plus ordinaires, les plus appréciés ne coûtent pas beaucoup plus d'un franc pièce!

Le Japon fabrique aussi des parapluies de premier choix; les fabricans d'Osaka sont nombreux, celui de Tokio est célèbre; il a probablement imité et perfectionné les procédés de la réclame américaine. « SUZUKI, *rue Tachibana* », nul ne doit ignorer cette adresse en extrême Orient.

Parlerons-nous du papier? Cela va sans dire, et non du papier japonais, mais bien du papier d'Angoulême, du papier anglais, et du papier pour tenture! et des simili-tapisseries, et des cuirs « imitant les cuirs de Cordoue! » et des malles, des « Gladstone bags »... et la verrerie, verrerie de Venise, de Bohême, et la céramique, la poterie, la faïence, la porcelaine, expédiée pour rien, en guise de lest et vendue pour rien dans nos magasins, et les chaussures, les courroies, les couvertures, les balances, les lampes; et les bouchons, les couvertures, les mouchoirs, la lingerie, les boutons de métal, les broderies, les cigarettes rangées comme les allumettes dans des boîtes européennes ou américaines, et la parfumerie, le savon, les plumes, le lait... tout enfin, tout, jusqu'au ciment de Portland!

Tout cela n'arrive pas encore, sauf exception, en Europe, mais se vend de plus en plus sur les marchés qui appartenaient à l'Europe, et dans les colonies européennes elles-mêmes, au détriment des produits métropolitains.

Donnons rapidement un aperçu de la situation qui est faite par exemple à la colonie anglaise de Singapour. Nous avons parlé de la place qu'y ont prise les charbons japonais : cela est frappant et il en est de même pour beaucoup d'autres produits. Singapour était en quelque sorte la porte anglaise de l'extrême Orient, c'est là que se ravitaillaient nombre de bâtimens européens et qu'ils échangeaient leur chargement : aujourd'hui cette porte est en train de passer aux mains du commerce japonais.

Rien ne permet mieux de se rendre compte de ce qu'ont perdu les Anglais dans leurs colonies par le fait de la concurrence locale ou japonaise que les chiffres suivans extraits d'un rapport de notre consul à Singapour daté de 1895.

De 100 000 dollars (1), les importations de parapluies anglais

(1)

	1890	1891	1892	1893	1894
	dollars.	dollars.	dollars.	dollars.	dollars.
Angleterre. . .	104 463	115 585	87 853	38 653	2 115
France.	16 289	52 610	35 795	62 115	46 599
Japon	180	1 665	320	74 843	268 666

sont tombées à 2000 en quatre ans. Celles des Japonais se sont élevées d'environ néant à 268000.

Pour les allumettes c'est le même bouleversement. En 1891, les Anglais en importaient pour 121000 dollars; en 1895 ils n'en importent plus que pour 2000. Les Japonais, en revanche, en importaient pour 31000 dollars en 1891; ils en importent aujourd'hui pour 451000.

La progression est non moins sensible pour les importations de cotonnades qui passent de 21000 à 380000 dollars; elle est sensible aussi pour les soieries, qui s'élèvent de 1300 dollars à 46000, la bonneterie, de 1400 dollars à 191000; l'ébénisterie, l'horlogerie, la verrerie, la chapellerie, etc.

Même observation pour d'autres marchés d'Extrême-Orient.

Le consul général d'Angleterre à Bangkok, dans un rapport tout récent, constate que « le Japon a récemment conquis le marché du Siam pour différens articles de bas prix : allumettes, parapluies, bière, » et il ajoute : « on craint que progressivement d'autres articles ne viennent à échapper au commerce de l'Europe. »

Ce qui est évident pour l'Angleterre, parce que la démonstration s'appuie sur des chiffres considérables, ne l'est pas moins pour d'autres pays : Russie, France, Allemagne, Espagne, États-Unis, Anstralie même. Le Japon, puis la Chine, se servent du concours des uns et des autres, il est vrai, mais *pour arriver plus sûrement à se passer de tout le monde.*

M. Renan entendait un jour vanter devant lui les beautés et les séduisantes promesses des diverses grandes lignes de chemins de fer qui, soit au sud, soit au nord, doivent relier l'Europe à l'Asie; il écoutait sans interrompre, la tête penchée et en souriant, comme d'habitude; mais quand le brillant tableau fut terminé, il dit seulement : « Oui, ce sera très beau... si ce n'est pas le grand chemin de l'invasion. » Il revint ensuite sur cette crainte et se mit à parler de Tamerlan.

Je ne crois pas, je le répète, que nous ayons à redouter ce péril parce que les populations de race européenne ont en elles quelque chose qui vaut beaucoup mieux que le nombre pour résister à une invasion, et ce quelque chose c'est une belle et noble intelligence, supérieure de mille coudées à l'habileté technique la plus développée; elles ont en outre un grand courage, l'habitude et le goût des armes : elles ont tant lutté, tant lutté pour défendre soit leur sol, soit leurs libertés, soit leur religion; tant lutté et si vaillamment, que l'héroïsme en elles est atavique et ne disparaîtra, s'il peut disparaître, qu'après des siècles; non, l'invasion des hommes jaunes n'est pas à craindre, et ce n'est pas

là sans doute ce que voulait dire Renan, c'est l'invasion de leurs produits, et c'est bien pire, car l'invasion des hommes jaunes stimulerait notre énergie, tandis que l'invasion de leurs produits nous décourage, nous mécontente et nous divise; elle réduit à l'oisiveté et à la misère des armées entières d'ouvriers dont elle fera nécessairement des révoltés et qui seront les vraies armées, les irrésistibles armées de destruction, si on n'y prend garde. Je reviens à dessein sur ces perspectives très sombres : le moment est venu d'y penser, il faut aviser; et comment prévenir le danger si on n'ose pas le regarder en face, le mesurer? Ne craignons pas de le répéter, nous fermons les yeux; c'est là jusqu'ici notre seul système de défense...

Nos concurrens profitent de tout, sans rien négliger; et presque tout les favorise; nous n'avons pour nous que notre habileté traditionnelle, notre goût, notre science, un long passé d'efforts accumulés, mais dont les résultats peuvent aujourd'hui rapidement s'acquérir grâce à la machine-outil qui a dépouillé l'ouvrier européen de l'inappréciable héritage d'un savoir professionnel, d'une force acquise au prix d'efforts suivis et répétés depuis des siècles; oui, presque tout favorise nos concurrens.

Prenons les grèves : incontestablement elles ont toutes ou presque toutes pour cause première la concurrence. Le charbon du Japon fait baisser le charbon de Cardiff, comme le blé ou les cotonnades orientales font baisser le blé et les cotonnades d'Europe et du monde entier. Or les grèves provoquées par la production du Japon profitent à qui ? à la production du Japon. C'est le Japon qui sème et qui récolte. Tout profit pour lui, toute perte pour nous. En effet, tandis que la grève arrête la vente des produits européens, les produits japonais prennent leur place. Cela est fatal, inévitable, et d'ailleurs nettement constaté. Sur ce point encore l'unanimité des agens européens est absolue. La grève des mineurs anglais a ralenti l'importation des charbons de la métropole à Bombay, écrit notre consul dans cette ville, et *en même temps* les charbons japonais ont fait leur apparition.

Si du moins la Chine nous restait, comme on l'imagine, et nous offrait, avec ses 400 ou 500 millions d'habitans un inépuisable marché, nous serions rassurés; mais il est à craindre que la Chine ne suive l'exemple du Japon et qu'elle n'ait la prétention de nous vendre, elle aussi, des produits similaires des nôtres, dès qu'elle le pourra, au lieu de nous les acheter. Les progrès de l'industrie nous réservent aussi tant de surprises! notre colonie d'Indo-Chine elle-même ne se trouve-t-elle pas faire concurrence à notre agriculture avec un produit qui semblait pourtant bien inoffensif, le riz. A combien d'entre nous les importations de ce

petit grain qui se manipule, se transforme ou bien se conserve si aisément paraissaient-elles sans aucun danger il y a quelques années? Et cependant quelle erreur! on connaît la difficulté. Nous y avons déjà fait allusion plus haut (1).

Si la Chine, grâce à des efforts bien intentionnés plus que réfléchis de l'Europe, si la Chine arrive à développer ses ressources, elle sera dans une situation plus favorable que le Japon pour nous faire concurrence, parce que ses populations sont beaucoup plus nombreuses et, assure-t-on, fournissent des ouvriers supérieurs et plus sobres encore s'il est possible.

Le Japon aussi a ses charges; élevant ses impôts, il élèvera ses salaires; il les élève déjà; ce qui est vrai pour l'Angleterre et pour l'Europe, l'est tout autant et davantage en Extrême-Orient. On ne vit pas impunément au-dessus de ses moyens, comme c'est la tendance universelle de notre temps, et c'est une ambition très belle, mais dangereuse, pour un peuple jeune que de vouloir posséder tout à la fois une puissante flotte et des armées. Cela coûte cher, et surtout cela mène plus loin qu'on ne pense peut-être; on emprunte, inévitablement; on multiplie les monumens, les fonctionnaires, etc., comme nous avons fait peu à peu. Et si la Chine produit à meilleur compte encore que le Japon, c'est le Japon à son tour qui ne pourra plus faire face à ses obligations; ses industriels seront obligés d'aller, ils vont déjà exploiter en Chine les salaires plus bas que chez eux; ils se feront comme nous, comme les Américains, concurrence à eux-mêmes, et ainsi, pour l'Europe le remède sortira peut-être de l'excès du mal. Mais ce remède, le krach du Japon, le krach de nos rivaux, est hypothétique, tandis que le péril est certain.

Nos capitaux, les capitaux européens se tournent du côté de la Chine; ils ont pris cette direction. Nous avons parlé des missions qui s'organisent partout, depuis la dernière guerre et le traité sino-japonais. Le Comité des Forges de France fusionné avec le Comité des Houillères a consacré 500000 francs, dit-on, pour aller faire étudier les moyens de créer en Chine des industries, aujourd'hui que les étrangers sont admis à y établir des manu-

(1) Les riz provenant de nos colonies sont naturellement exempts de droits à leur entrée en France, tandis que les riz étrangers paient 3 francs les 100 kilos. Il est tout simple que nous favorisions nos colonies. Elles en profitent. A la faveur de ce régime, l'importation des riz indo-chinois, qui n'était que de 2630 tonnes en 1889, a dépassé 73000 tonnes en 1893. En quatre ans elle est devenue environ trente fois plus considérable. Et que résulte-t-il de ce développement? C'est que nos paysans ne vendent plus leurs pommes de terre, parce que ces riz sont transformés en glucose et en amidon, de même que la pomme de terre; mais comme ils sont à bas prix, peu encombrans et ne se gâtent pas dans les magasins, ils sont assurés de la préférence, et notre dernière récolte de pommes de terre est encore en tas dans les champs et dans les granges, où elle germe et s'avarie.

factures. « Toute l'Europe s'en mêle, et si nous n'y allons pas, me disent des industriels français, la place sera prise par d'autres : c'est à qui, en Europe, va s'efforcer de créer en Chine des industries rivales des nôtres... »

Un autre s'exprimait ainsi :

« Depuis des années, l'Europe semble s'être appliquée à développer dans le monde entier, avec ses capitaux, une population industrielle qui produise plus que nous à meilleur marché. » Que n'ont pas tenté déjà les Anglais à Shanghaï? Des Européens qui ont réalisé là-bas de grandes fortunes en commençant par faire venir d'Europe du charbon, des navires, etc., ont construit à présent des filatures, et, changeant de rôle, vendent des produits que fabriquent pour eux les Chinois. Aussi entendons-nous prédire de tous côtés un grand avenir à Shanghaï. Le *Times* voit dans ce beau port, où les Européens ont si bien su mettre à profit la main-d'œuvre indigène, le Manchester et le Liverpool de l'extrême Orient. M. H. Norman déclare qu'il se présente à première vue au voyageur sous un aspect plus imposant que New-York et San Francisco. Je le veux bien, mais, s'il en est ainsi, que deviendront les Manchester et les Liverpool du vieux monde, quand les Yokohama, les Shanghaï et les Bombay, sans parler des Chicago, des Melbourne et tant d'autres cités immenses et nées d'hier, et créées par nous, auront pris tout à fait leur place?

Il n'est guère besoin de savoir lire entre les lignes pour deviner les appréhensions qu'éprouvent, pour le commerce de leur pays, les représentans étrangers qui ont quelque expérience et qui réfléchissent. Les impressions de M. Hannen, consul général d'Angleterre à Shanghaï, invoquées par M. de Brandt à l'appui de son opinion, sont décisives ; il voit les filatures chinoises s'élever autour de lui comme par enchantement, et Shanghaï devenir non plus un port seulement et une magnifique escale, mais *un grand centre industriel* qui fera tort à ceux du Lancashire, « la Chine pouvant produire à bien meilleur compte à cause de la dépréciation de l'argent. » Et il faut tenir compte de l'extrême réserve qui s'impose à des agens dont les rapports sont publiés. Non seulement ils sont tenus à beaucoup de ménagemens concernant le pays de leur résidence, mais ils doivent aussi et par-dessus tout éviter les conclusions trop pessimistes, trop personnelles. Allemands, Anglais ou Français, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, les fonctionnaires ne vont pas volontiers jusqu'au bout de leur pensée ; ils craignent de heurter l'opinion courante, ou simplement celle de leurs chefs, et de s'exposer à quelque disgrâce en signalant, avant l'heure où tout le monde les entrevoit, des dangers nouveaux qu'ils pressentent.

Un autre agent anglais, M. Jamieson, ne craint pas cependant, lui non plus, d'écrire (et encore une fois la netteté de tous ces témoignages me frappe autant que leur unanimité) : « La Chine, longtemps arriérée dans son essor industriel, s'éveille à son tour... Mes constatations sont vraiment inquiétantes... » La différence énorme entre les conditions économiques permet à l'industriel de l'Extrême-Orient de *vaincre sans effort* celui de l'Occident qui lutte de son mieux. Et M. Jamieson confirme tous les chiffres, toutes les appréciations que j'ai cités plus haut ; il les présente même sous un jour beaucoup plus sombre, montrant les anciennes industries anglaises couvrant avec peine leurs frais ou même accusant des pertes sensibles, tandis que des industries nouvelles et rivales surgissent rapidement en Extrême-Orient, et malgré leur peu d'expérience et les fautes de la direction, donnent de beaux revenus, des dividendes *moyens* de 12, 16, 18 pour 100. Et M. Jamieson présage que le danger ira croissant, que les progrès déjà constatés dans l'industrie du coton, par exemple, seront de plus en plus rapides, car on a commandé un outillage considérable dont une partie pour des filés de qualité plus fine. On a prouvé surabondamment, ajoute-t-il, qu'un simple coolie chinois pouvait être promptement transformé en un ouvrier habile ; on connaît sa résistance au travail, sa sobriété ; la main-d'œuvre est si abondante et le territoire si vaste que bien des années s'écouleront avant qu'une hausse puisse se produire sur les salaires.

Un de nos agens français les plus distingués résume la situation comme il suit :

« Les produits manufacturés sur le lieu même de production ou le plus près possible du lieu de production, tel est le cours des choses partout et particulièrement en Extrême-Orient. Les étrangers sont aujourd'hui libres d'établir avantageusement des manufactures en Chine ; ils en profiteront. Dans le sud, ils fabriqueront des cotonnades, à Canton, Shanghaï et ailleurs. Manchester y perdra. Ils fabriqueront aussi des soieries d'après nos modèles, et Lyon y perdra. Dans le nord de la Chine, dans les steppes de la Mongolie où abondent les troupeaux, ils fabriqueront des lainages, des feutres, du drap, des tapis ; les marchés russes, américains et allemands y perdront. Au début sans doute les industriels qui auront eu la hardiesse de transporter leurs usines là-bas gagneront beaucoup d'argent... mais jusqu'au jour où ils seront évincés, et ils le seront ; car le marché chinois depuis quarante-cinq ans s'affranchit de plus en plus des intermédiaires que son expérience acquise rend peu à peu inutiles. »

Suivant une expression anglaise qui commence à passer avec

beaucoup d'autres dans le langage international, les producteurs d'Extrême-Orient sont par trop *handicapés*, favorisés dans leur course aux bénéfices; la concurrence n'est plus possible; ils ont sur nous par trop d'avance.

Ce qui n'empêche que l'importation des machines européennes va se multiplier en Chine, et que ce sera pour nous le résultat le plus certain de la dernière guerre : elle aura ouvert à la civilisation l'empire des ténèbres. Un monde qui dormait va s'éveiller. Des chemins de fer, des usines vont jeter la vie dans ces multitudes engourdies qui consommeront et surtout produiront davantage. Des services de paquebots vont remonter ces grands fleuves dont les noms étranges ont égayé notre enfance; des centres populeux, congestionnés, trouveront l'emploi de leur activité au bord de ces fleuves et de leurs affluens dans les vallées fertiles, inexploitées. Les Chinois recevront nos commandes, vendront du charbon, du fer, des tissus de coton, de soie, de laine, sans parler du reste; — que leur vendrons-nous en échange?

Et quand la Chine, éveillée comme le Japon, se sera mise au travail avec nos outils; quand ses masses encore inertes viendront à notre appel, par centaines de millions, activer encore la concurrence déjà effrénée où l'Europe lassée s'épuise; quand nos ouvriers, en un mot, verront leurs ateliers se clore, leurs heures de travail se réduire et leur gagne-pain, celui de leurs enfans, disparaître, qu'arrivera-t-il?

Quand les Amériques, l'Australie, le Cap, les Indes, l'extrême Orient nous auront fermé leurs portes et nous disputeront les marchés de l'Afrique qui nous restent; quand les vastes empires que l'Europe avait savamment asservis ou patiemment ouverts à son commerce pourront se suffire à eux-mêmes, se passer de nous, quand ces gigantesques cliens, en un mot, n'auront pas craint de se changer en concurrens, quand une puissante colonie ne sera plus en fait qu'une redoutable rivale, n'est-ce pas toute une révolution dont on n'ose envisager les conséquences politiques, économiques, sociales?

Puissé-je n'être qu'un visionnaire et me tromper grossièrement. Puisse quelque surprise, quelque découverte inattendue me donner tort, réduire à néant mes craintes et démontrer que l'Europe est jeune encore et pleine de ressources. N'a-t-elle pas sur tous ses rivaux l'avantage de posséder des réserves anciennes, immenses, accumulées? Ne lui suffira-t-il pas pour rester prospère de subvenir aux besoins de bien-être et de luxe qui vont se développer dans le monde et peuvent renouveler notre clientèle? Avec quelle ardeur je le souhaite! Avec quelle

joie je dirai que je suis tombé, moi aussi, dans l'erreur facile des pessimistes!

Mais si je m'exagère le danger, il mérite cependant qu'on y réfléchisse, et qu'on en parle, car il existe et il explique, oui, la concurrence qui menace l'Europe explique tous ses embarras, son malaise, les maux dont elle souffre; et c'est déjà beaucoup que de s'en rendre compte; et cette conviction seule peut apaiser bien des colères, mettre fin à bien des conflits.

Et non pas des conflits seulement d'ordre intérieur; j'ai montré le parti que nos rivaux lointains tiraient de nos divisions, de nos grèves, mais je n'ai pensé qu'à leur concurrence en temps de paix. Avec quels avantages bien autrement grands ne s'exercerait-elle pas en temps de guerre! S'ils profitent de nos querelles de famille, s'il suffit d'une révolte de mineurs éclatant en Angleterre pour qu'aussitôt la production et la vente des charbons japonais prenne un essor nouveau et ravisse à l'Europe les marchés qu'elle avait créés à grands frais, que serait-ce le jour où nos ouvriers, au lieu de se mettre par milliers en grève sur quelques points, cesseraient partout, par millions, de travailler pour aller rejoindre leurs régimens; le jour où la production de l'Europe, arrêtée subitement, laisserait le champ libre, grand ouvert, à des concurrens attentifs et tout prêts à prendre la place? La guerre finie, les ouvriers européens trouveraient plus difficilement que jamais de l'ouvrage; l'industrie européenne se verrait fermer un grand nombre des débouchés qui lui restent à l'étranger. Le lendemain de la guerre serait pire peut-être que la guerre elle-même; et c'est une raison de plus pour que ceux qui pourraient d'un mot la déchaîner et qui la préparent au prix des plus écrasans sacrifices s'attachent en même temps à la prévenir; pour qu'ils comprennent peut-être ce qu'il y aurait de noble et de grand à vouloir la rendre impossible. Et c'est pourquoi l'Europe, toute l'Europe, malgré tant de difficultés, tant de complications qui la tourmentent, n'a jamais si ardemment et sincèrement désiré la paix; parce que la guerre ne serait pas seulement la guerre, mais le commencement de temps nouveaux, impénétrables et dont l'obscurité nous fait reculer. C'est pourquoi aussi une responsabilité bien lourde devant l'histoire pèsera sur ceux qui n'auront pas craint d'attrister cette paix, de la rendre sombre et précaire pour satisfaire d'injustes et de malheureuses ambitions.

D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

LE DERNIER VOYAGE D'EXPLORATION

DU PRINCE HENRI D'ORLÉANS

La Société de géographie a résolu de décerner cette année sa grande médaille d'or au prince Henri d'Orléans, comme témoignage d'admiration pour le beau et hardi voyage qu'il vient d'accomplir du golfe du Tonkin au golfe du Bengale, en compagnie de M. Roux, enseigne de vaisseau, chargé surtout du service de la carte, et de M. Briffaud, l'un de nos premiers colons au Tonkin, qui a rempli la délicate et pénible mission de diriger la caravane. Le prince Henri, qui a pris et rapporté beaucoup de notes, publiera un récit détaillé de sa laborieuse expédition; il en a fait le 11 mars un récit succinct à une très nombreuse assemblée que le grand amphithéâtre de la Sorbonne avait peine à contenir. On l'a écouté avec une religieuse attention ; on a vivement goûté la manière simple et sobre, la bonne grâce, la modestie du narrateur ; on a décidé d'une commune voix qu'il avait su mieux que personne « se faire pardonner d'être prince », qu'il avait bien mérité sa médaille d'or et la croix qui lui a été offerte par le gouvernement de la République.

Ayant déjà fait deux voyages dans l'Indo-Chine, il s'était proposé cette fois d'explorer les montagnes de l'Annam. Il s'est ravisé, il a pensé faire une œuvre plus utile en parcourant les provinces chinoises situées au nord de nos possessions, et qu'on peut considérer comme la zone de notre future expansion commerciale. Les trois voyageurs ont visité les plus importans marchés du Yunnan occidental et recueilli des renseignemens qu'il ne tiendra qu'à nous de mettre à profit. Ce ne sont pas seulement nos commerçans qui leur auront des obligations, ils ont travaillé pour les géographes. Ils ont traversé des contrées où aucun Européen n'avait encore pénétré. Ils ont parcouru près de 600 kilomètres dans un pays où des Anglais avaient déclaré qu'il

était impossible de passer. Ils ont remonté le Mékong, ce fleuve désormais plus qu'à demi français, et ce qui n'avait pas été tenté jusqu'alors, ils ont reconnu son cours en Chine, dans le Yunnan, c'est-à-dire sur un espace de plus de 1 000 kilomètres du Laos jusqu'aux frontières du Thibet. Ils ont rencontré et étudié dans ces districts montagneux des peuples appartenant aux races les plus diverses, sur lesquels nous n'avions encore que des notions très confuses.

Arrivés à Tsekou, ils ont conçu le hardi projet d'opérer leur retour par l'ouest, à travers la région inexplorée qui sépare la Chine de l'Inde, en se tenant le plus près possible de la frontière sud du Dzayul. D'étape en étape, franchissant de nombreux cours d'eau et des cols de plus de 3 000 mètres de hauteur, ils ont traversé dans toute sa largeur la contrée mystérieuse que les Thibétains appellent le pays du rotin, et passé du bassin du Mékong dans la vallée du Brahmapoutra. Chemin faisant, ils ont résolu le problème de la Salouen et de l'Iraouaddy, rectifié de graves erreurs, et les Anglais devront reviser et réformer leurs cartes.

Le public qui a chaudement applaudi la conférence du prince Henri a été moins frappé peut-être de l'utilité du voyage qu'on lui résumait à grands traits que de la hardiesse de l'entreprise; il a moins admiré les résultats obtenus que les qualités déployées par les trois explorateurs, leur généreuse audace, leur persévérance, leur héroïque entêtement à exécuter le plan qu'ils s'étaient tracé. « Un explorateur est avant tout un homme de foi », disait un jour M. Jules Ferry, qui n'était pas un bigot. Après une longue préparation, après avoir tout combiné et calculé ses chances, il abandonne beaucoup au hasard; il croit à son courage, il croit à son idée, à son étoile, à son bonheur. Les gens qui ne croient pas restent chez eux, les pieds sur leurs chenets, et bercent leur vie jusqu'à ce qu'elle s'endorme; quiconque s'est agité, remué et a risqué sa vie pour son idée était un croyant. La foi, qui est un don de la nature et de la grâce, a été définie par saint Paul la démonstration de ce qui ne se peut démontrer, la vue des choses qu'on ne peut voir. Quand le prince Henri et ses compagnons partirent de Tsekou pour se frayer un passage jusqu'aux Indes à travers l'inconnu, le seul renseignement qu'ils avaient pu recueillir était qu'au delà de la Salouen ils rencontreraient un grand fleuve appelé Kiou-Kiang, lequel coulait dans un pays très difficile, habité par des sauvages qui allaient tout nus. « Qu'importe? dirent-ils, partons, nous verrons bien! » C'est le mot de l'explorateur, à toutes les objections qu'on peut lui faire, il répond : « Nous verrons bien. » Mais avant de voir avec les yeux du corps, il a déjà vu avec les yeux de l'âme, et il croit fermement à sa vision. Il se sent poussé, conduit par un instinct comparable à celui de l'hirondelle qui n'a pas encore passé la mer et qui croit à l'Égypte.

M. Bonvalot, qui enseigna jadis au prince Henri l'art des aventureux voyages, me disait un jour qu'il se proposait d'écrire un livre où il montrerait qu'Ulysse, fils de Laërte, fut le premier ancêtre, le type et le modèle des grands explorateurs. Ulysse était un homme de foi; il était fermement convaincu que sa destinée s'accomplirait, que ni les Cicones, ni les Lotophages, ni les chants des Sirènes, ni la baguette de Circé, ni les aboiemens de Charybde et de Scylla ne l'empêcheraient de revoir Ithaque et la fumée de son toit. A vrai dire, ce croyant eut ses défaillances; il oublia sept ans son idée dans les bras de Calypso; heureusement, paraît-il, on ne rencontre ni à Tsekou, ni dans le pays du rotin, des Calypso et des Circé. Hâtons-nous d'ajouter que si la foi est nécessaire, elle ne suffit point. « Nous ne sommes jamais trop vieux, disait Buffon, quand notre moral n'est pas trop jeune. » Ce qui complique le cas du grand explorateur, c'est qu'il doit avoir à la fois le moral très jeune et tout le flegme, toute la prudence d'un vieillard. Si jamais M. Bonvalot écrit son livre, il nous expliquera comment s'y prenait Ulysse pour être à la fois très vert et très mûr, pour joindre à l'éternelle jeunesse de l'espérance, de la curiosité et du désir les vertus et les dons qui sont le partage des barbes grises, la circonspection cauteleuse, les longues patiences, toutes les ruses de la sagesse.

Les témérités et les découragemens de ses sots compagnons exercèrent beaucoup la patience du divin Ulysse; celle des explorateurs modernes est mise à de dures épreuves par les contradictions et le mauvais vouloir des guides, des porteurs, des interprètes dont ils ne peuvent se passer, et qui ne partageant aucune de leurs curiosités, ne s'occupent que de se rendre la tâche plus facile et d'alléger leur fardeau. Dans la première partie de leur voyage, nos trois Français eurent beaucoup de peine à gouverner leur monde, à retenir leurs hommes dans le devoir. Ils élevaient des difficultés sur tout; il faudra user d'artifices, de stratagèmes pour les entraîner hors des grandes routes, des chemins battus. Ils diront en faisant la grimace : « *Siaio lou* : petit chemin! » Ce sont précisément les petits chemins que les explorateurs préfèrent; ils recherchent aussi les endroits où il n'y en a plus du tout, ni petits ni grands.

Le prince Henri a dû refaire deux fois sa caravane. A Mongtsé, il avait passé contrat avec un chef muletier ou *makoteou* et ses six hommes; l'interprète était un Chinois de Changhay. « A la merci de gens bas, avides, n'épousant jamais nos intérêts, mal servis par un interprète orgueilleux, dont le langage frise parfois l'insolence, nous n'avons d'autre recours contre eux que la patience. » On se tient à quatre pour ne pas se fâcher, on feint de ne pas entendre les murmures, on affecte l'indifférence... « Au bout de deux jours, nos *mafous* sont déses-

pérés et parlent de nous quitter. Quelques-uns se laissent aller comme des femmes et pleurent. Il nous faut sortir tout un arsenal de belles promesses et faire reluire à leurs yeux l'espoir de jours de plaisir dans les grandes villes. » Il leur arrivera de se tromper volontairement de route pour prendre la plus directe et la plus connue jusqu'à Talifou. « Nous sommes obligés de revenir en arrière pour les mener où nous voulons aller; ce sont deux jours de perdus. Puis, nous devons laisser le chef muletier, incapable qu'il est de continuer. Il a été criblé de coups de couteau par un de ses hommes, qui exerce contre lui une vengeance couvée depuis un mois et demi. » Quelques jours plus tard, c'est à l'interprète qu'il faut donner son congé. Cet orgueilleux s'est oublié : « Deux gifles vigoureusement appliquées de la main de M. Briffaud viennent lui rappeler fort à propos que ce n'est pas impunément qu'on répond à un Français par le mot de Cambronne. » Ce n'était pas le seul grief qu'on eût contre lui; deux fois il avait incité l'escorte à la révolte. Cet insolent était un personnage dangereux; on s'arrange pour se passer de lui.

A Talifou, on achète d'autres mulets, on loue d'autres muletiers. La nouvelle troupe était bien supérieure à la première. Elle fit bientôt ses preuves. Pour aller dans le nord en remontant le bassin du Mékong, il n'y avait pas de route en état; il fallut la faire, se transformer en cantonniers; le pic à la main, le chef muletier, homme grave, consciencieux, ne se plaignant de rien, dirigeait les travaux par une pluie battante. Le nouvel interprète, qu'on appelait Joseph était un Chinois comme il y en a peu, élevé, façonné dès son jeune âge par un de nos missionnaires, le Père Leguilcher. Dévoué, infatigable, il deviendra un véritable ami. Il n'avait qu'un défaut, il ne savait pas le français; en revanche il se débrouillait assez bien en latin. On conversera avec lui en jargon latino-chinois, et ce sera parfois un laborieux exercice. Curieux de son naturel, s'intéressant à tout, il se fera expliquer un soir les mystères du phonographe, et ce n'est pas une petite affaire que d'expliquer en latin le phonographe à un Chinois.

A Tsekou, la caravane se transforme de nouveau. On conserve précieusement l'interprète Joseph, on enrôle vingt-six hommes de l'endroit, ou des environs, qui, vêtus à la thibétaine, parlent entre eux thibétain, mais savent le chinois, le mosso, le lissou. Le plus grand nombre de ces métis polyglottes étaient devenus chrétiens. Quoique le prince Henri fasse grand cas de nos missionnaires, qu'il qualifie avec raison de héros inconnus, il m'a confessé que dans sa caravane, les indigènes convertis et les autres se valaient, qu'ils avaient tous les mêmes qualités, le même zèle, le même dévouement, et peut-être aussi les mêmes défauts. Les premières habitudes, des notions presque innées, des principes sucés avec le lait ont plus d'influence sur la conduite que les

croyances acquises, et il est des signes de race que l'eau baptismale n'effacera jamais.

En Asie comme en Afrique, les conversions de barbares ou de sauvages ne sont le plus souvent que des cotes mal taillées. Le fétichisme est la religion naturelle et persistante de l'homme jaune ou noir. Les Européens eux-mêmes, quelque haute idée qu'ils aient de leurs lumières et de leur raison, ne laissent pas d'avoir leurs fétiches et leurs magiciens. A Tsekou, le prince Henri eut la bonne chance de mettre la main sur des manuscrits hiéroglyphiques mossos qu'il a rapportés. J'ai contemplé ces grimoires avec une respectueuse admiration. Il a bien voulu m'expliquer qu'ils contiennent un traité de cosmogonie. Ces hiéroglyphes enseignent que le monde était à l'origine un inextricable chaos, qu'un grand sorcier se chargea de débrouiller. Il s'ensuit de là que les sorciers sont des puissances avec lesquelles il faut compter, que quiconque veut prospérer, avoir sa part des rosées du ciel et de la graisse de la terre, doit être en bons termes avec eux, les consulter souvent, les bien traiter et les bien payer. On peut être certain que dans les cas troubles et les situations critiques, un Mosso, si converti qu'il soit, après avoir interrogé sa conscience renouvelée par le baptême, interrogera aussi le sorcier. Ne les méprisons point; nos somnambules comme nos tireuses de cartes font un métier fort lucratif.

Ce n'est pas seulement envers leurs hommes, leurs porteurs, leurs muletiers, leur *mafous*, que, comme Ulysse, les explorateurs doivent user de beaucoup de diplomatie. Ils sont tenus de négocier continuellement avec les peuples dont ils traversent le territoire, et qui, très défians à l'endroit des gens qui ne restent pas chez eux, sont toujours disposés à leur refuser le passage. Il faut parlementer sans cesse pour en obtenir des vivres ou les informations nécessaires, ou pour se garder de leurs mauvais desseins. Si l'étranger n'est pas toujours pour eux un ennemi, il est toujours un suspect, la curiosité désintéressée étant de toutes les passions humaines celle qu'ils comprennent le moins. On a marché tout le jour, on est las, harassé, on a les reins rompus, les pieds meurtris, et avant de se reposer, il faut trouver les paroles qui persuadent ou qui rassurent, s'épuiser en d'interminables *palabres*.

De tous les peuples auxquels il eut affaire, celui que le prince Henri goûte le moins est le Chinois. Il rend justice à la merveilleuse industrie des Célestes. De Manhao à Ssemao, le pays, toujours montagneux, est en partie cultivé en rizières. « Celles-ci, encore sous l'eau, s'étagent au flanc des collines comme des escaliers géans dont les marches auraient des miroirs à leur surface. L'effet est bizarre, et on ne peut s'empêcher d'admirer le parti que les Chinois tirent de terrains qui paraissent ingrats. La moindre parcelle de terre cultivable est utilisée. » Mais le prince Henri reproche à ces remarquables agriculteurs leur

morgue, leurs hautains mépris, leur dureté de cœur, leur duplicité, leurs fallacieuses promesses, leur astuce, leur fourbe subtile. « Nous fûmes souvent obligés de jouer au plus fin avec eux, et qui connaît les habitans du Céleste Empire comprendra qu'il n'est pas aisé de rouler les premiers diplomates du monde. » Quand, le 13 mars, il atteignit Issa, jolie ville assise sur les collines ombreuses qui dominent le Fleuve-Rouge, ce riant tableau lui épanouit le cœur; mais son plaisir lui fut gâté par les obsessions de la foule chinoise : « Nous sommes entourés de cette multitude jaune, sale, insolente, que nous retrouverons dans toutes les villes de quelque importance, et qui, sans être hostile, viendra tourner, s'agiter, bourdonner autour de nous comme une nuée de moustiques. »

Les Chinois sont les premiers diplomates du monde parce qu'ils ont plus qu'aucun autre peuple le génie commercial. L'art d'acheter et de vendre est leur plus chère étude, leur talent national. Toutes les nations de la terre sont attachées à leur intérêt, mais elles ont des distractions : le Chinois n'en a jamais. Le prince Henri me racontait qu'il n'avait rencontré nulle part deux Célestes causant ensemble avec animation et des heures durant, sans être sûr d'avance que la question qui les occupait était de savoir combien se vendait tel article en tel endroit, et ce qu'on pouvait gagner en l'y portant. Il m'a raconté aussi un trait de mœurs, qui prouve que leurs enfans, à l'âge où l'on joue à la marelle, sont déjà de petits vieillards âpres au gain et de savans calculateurs. Le missionnaire français de Tsekou avait parmi ses élèves un petit Chinois qu'il voulut mettre à l'épreuve en lui donnant trois ou quatre sapèques. Il le fit suivre pour savoir quel usage l'enfant jaune en ferait. On le vit entrer dans une pâtisserie, et on fut tenté d'en conclure que, moins vieux et plus gourmand qu'on ne l'avait cru, il employait ses sapèques à acheter des gâteaux pour les manger. On se trompait : il en acheta, mais ne les mangea point; il les revendit avec bénéfice à plus gourmand que lui.

Aux Chinois du Yunnan, dernière province qu'ait conquise la Chine et où se parle dans toute sa pureté la langue mandarine, se trouvent mêlées des populations de toute provenance, dont l'histoire est encore inconnue. Par endroits elles vivent presque côte à côte et forment des agrégations bizarres, composées des élémens les plus disparates.

On tient les Hou-Nis pour des aborigènes. Tandis que leurs voisins ont des légendes qui attestent qu'ils sont venus du Nord ou de l'Est, il semble que dès les temps les plus reculés, les Hou-Nis aient occupé les montagnes de cette marche occidentale du Yunnan. Ils sont sauvages mais pacifiques ; les Chinois les traitent de pirates parce qu'ils ont peu de goût pour les exactions et pour les maîtres qui s'enrichissent à leurs dépens. Les Thais sont les débris d'une race qui s'étendait au Sud

jusqu'à la presqu'île de Malacca, à l'Est jusqu'à la rivière de Canton. Comme les Laotiens, ils sont tatoués et portent leurs cheveux en chignon. Les Lochais, voisins des Lolos, ont l'humeur farouche; nos voyageurs obtinrent difficilement la permission d'assister à leurs danses. Ils eurent moins de peine à faire danser les Lissous des bords du Mékong, dont les rondes sont pittoresques et rappellent la bourrée d'Auvergne, Ces beaux danseurs aiment à chanter, et dans leurs improvisations ils célèbrent les louanges « des grands hommes qui, en passant chez eux, leur apportent la paix et la prospérité. » Quelques mois plus tard, le prince Henri et ses compagnons feront connaissance, près du bassin de l'Iraouaddy, avec les Kiouts, qui ne ressemblent à personne et n'ont d'autre vêtement qu'une ceinture : ce sont de beaux hommes de taille moyenne, au teint pâle, aux grands yeux, aux traits réguliers, dont la figure fine est abritée sous une forêt de cheveux noirs qui leur tombent sur les épaules et sont coupés en couronne sur le front.

Le héros-diplomate qu'Homère a chanté aimait à visiter les peuples étrangers, et il était habile à connaître leurs pensées. Ce n'est pas une petite affaire que de connaître les secrètes pensées des Mossos, des Lolos et des Lochais. Ces peuples souvent très voisins ont des mœurs très différentes. Les uns sont durs comme les rochers auxquels ils disputent leur maigre existence ; d'autres sont timides, craintifs; d'autres aiment le plaisir, les amusemens, la parure ; ceux-ci ont le brigandage dans le sang, ceux-là se contentent de rançonner les passans. Il faut, en traitant avec eux, les prendre par leur faible, leur parler la langue qu'ils comprennent. Le prince Henri a retrouvé à Khampti, dans une plaine traversée par la branche occidentale de l'Iraouaddy, ces mêmes Thais, qu'il avait vus au Laos et dans le Yunnan. Ils lui parurent plus civils, mais moins hospitaliers que les sauvages au milieu desquels il venait de vivre : « Après six jours de palabres d'autant plus longs que pour expliquer la moindre chose il nous faut passer par une chaîne de quatre interprètes, nous sommes obligés, pour obtenir des vivres et des guides, de céder plusieurs winchesters et une somme rondelette de roupies. Je me console en me rappelant que jadis, au Thibet, nous avons dû causer pendant quarante jours pour obtenir le droit d'avancer. » Le jour de son départ, le fils du roi lui fit savoir qu'il serait heureux d'avoir ses bottes. Demander ses bottes à un voyageur qui depuis quelque temps déjà était réduit à aller à pied ! Ce fils de roi fut refusé tout à plat.

Ce qui facilitait un peu les choses, c'est que la caravane s'était acquis une bonne réputation, qui les précédant sur les routes et colportée de village en village, leur procurait presque partout un honnête accueil. Cependant, si bien établies que soient les réputations, on est

à la merci des accidens : le prince Henri se vit une fois sur le point de faire le coup de feu, et cette aventure lui arriva chez les Hou-Nis, chez ces aborigènes du Yunnan avec qui il avait toujours eu de faciles rapports. Il avait pris un jour les devans en compagnie de son homme de confiance, de son fidèle Sao, Annamite qui l'accompagna jadis au Laos, domestique dévoué, bon chasseur et excellent préparateur. La nuit les surprit ; avisant près d'un village une maison isolée, ils frappèrent à la porte. Personne n'ayant répondu, ils entrèrent dans la cour, et ils commençaient à desseller leurs chevaux, quand survint une vieille femme, qui se met à pleurer, à crier, et qui est bientôt rejointe par un vieillard en guenilles. Ils s'appliquent vainement à la rassurer. Au cours de l'entretien, ils entendent du côté du village de grandes rumeurs, des coups de fusil, ils voient courir dans les bois des lueurs étranges. Le prince ouvre la porte ; il aperçoit une troupe armée se dirigeant vers lui. Il prend et charge son fusil, ordonne à Sao d'en faire autant. La troupe a pénétré dans la cour ; ils sont entourés d'un cercle de sabres menaçans, de lances, d'armes à feu braquées sur eux. « Les torches dont s'éclairent les combattans les grandissent et donnent à la scène un caractère sauvage, qu'il est impossible de rendre. »

La vieille femme larmoyante avait envoyé secrètement sa fille avertir le village que des pirates, des bandits venaient d'envahir sa demeure. S'il avait été possible de s'entendre, on eût bientôt débrouillé ce quiproquo. Mais Sao ne parlant que l'annamite, on ne s'entendait pas. Il lui vint une inspiration de génie ; il s'avisa de tracer avec son doigt des caractères chinois sur le sable. Ce qu'il désespérait de faire comprendre en le disant, il l'écrivit. L'annamite s'écrit en caractères chinois, et l'avantage d'une écriture idéographique, commune à plusieurs langues, est que pour la comprendre il n'est pas besoin de les savoir ; chacun la traduit en son idiome. La cour se trouva bientôt transformée en une grande ardoise, sur laquelle Sao et le chef du village s'interrogeaient et se répondaient tour à tour. La vérité finit par s'éclaircir ; on donna gracieusement aux prétendus pirates du riz, du thé, des herbes, qu'ils mangèrent de grand appétit, et les Hou-Nis rentrèrent chez eux. Le prince assure « qu'il n'en avait pas moins passé un des quarts d'heure les plus désagréables de son existence. » Nous l'en croyons sans peine.

Il devait en passer de plus désagréables encore. Les explorateurs font un rude métier, et l'héroïque endurance est la première de leurs vertus. Si Homère a vanté souvent l'ingénieuse diplomatie et les finesses d'Ulysse, il a cru le louer davantage en le définissant un homme qui savait souffrir : « O mon cœur, souffre encore ceci, ton jour viendra. » C'est dans la dernière partie de leur voyage que le prince Henri et ses compagnons ont le plus pâti. Ayant entrepris de

passer de la Chine dans l'Inde à travers des régions inconnues, leur marche était perpendiculaire aux bassins des fleuves et des rivières, et partant ils s'étaient condamnés à gravir l'une après l'autre de nombreuses chaînes de montagnes, dont les cols atteignent jusqu'à 3600 mètres de hauteur. Que de montées! que de descentes, suivies de nouvelles escalades! A vrai dire, ces montagnes sont boisées, et au fond des vallées coulent de larges torrens, dont les eaux sont d'un beau bleu. Mais on finit par se lasser des eaux bleues et des forêts; on les remplacerait volontiers par une terre unie, grise et nue, où l'on aurait la joie de marcher à plat. Le cuisinier Nam, originaire des belles plaines de la Cochinchine, s'épouvantait en songeant à toutes les chaînes qu'il faudrait encore passer avant d'atteindre les Indes.

Les chemins n'étant que des sentiers de chèvres, on avait dû renvoyer les mulets. « On escalade les côtes à quatre pattes, en s'aidant autant des mains que des pieds, en s'accrochant tant bien que mal aux racines, lorsqu'on en trouve; on gravit les rochers en cherchant un point d'appui sur les moindres anfractuosités; lorsque la roche est trop haute, les rares passans ont dressé contre elle un tronc d'arbre, marqué d'encoches; c'est l'échelle sur laquelle il faut se hisser. » Et sans cesse il y a des torrens à franchir. On réussit quelquefois à les passer à gué; plus souvent on les traverse à l'aide de ponts en rotin, auxquels on se suspend dans une sorte de cerceau, ou l'on jette sur le cours d'eau un bambou, sur lequel il faut garder l'équilibre. Parfois aussi on utilise ces torrens comme voies de communication. « C'est alors la marche la plus pénible; durant deux ou trois jours on les suit sautant de pierre en pierre, glissant, tombant sans cesse; cet exercice, qu'il faut continuellement recommencer, devient exaspérant. » Quand on a le bonheur de ne pas tomber dans l'eau tout de son long, la pluie se charge de vous mouiller : il pleut beaucoup dans ces montagnes auxquelles le cuisinier Nam ne pensera jamais sans horreur.

Les villages qu'on y trouve étant fort misérables et très distans les uns des autres, le ravitaillement devenait de plus en plus difficile. Cependant on ne laissait pas d'avancer. Le 24 novembre, la caravane quittait la vallée de Khampti; elle se sentait le cœur léger, on l'avait assurée qu'elle n'était plus qu'à dix ou douze jours de marche des Indes. Elle partit en chantant, elle ne se doutait pas des dangers qu'elle allait courir. La maladie l'avait jusqu'alors épargnée. Malheureusement Khampti est un pays malsain; on ne s'était pas assez défié de ses nuits brumeuses; on emportait avec soi les germes de la fièvre. Les hommes anémiés, rendus et recrus, succombent sous leur charge. Les plus forts viennent au secours des plus faibles; on s'entr'aide et on continue.

On avait été mal renseigné; on découvre que pour atteindre le pre-

mier village d'Assam, il faut quinze longues étapes. Huit porteurs indigènes se sont enfuis; épouvantés de la longueur du chemin, des déserts succédant aux déserts, ils ne se sentaient plus la force de suivre ou de traverser des torrens, d'escalader des rochers, de garder leur équilibre sur des ponts de bambous, de franchir successivement cinq chaînes de montagnes. M. Roux a la fièvre; M. Briffaud est atteint à son tour; le prince est en proie à de mortelles angoisses : « Vous pouvez vous imaginer les émotions par lesquelles j'ai passé; j'ai encore le cœur serré à la pensée du désastre épouvantable dont notre troupe a été sur le point de devenir victime. »

On était alors à mi-chemin; on ne pouvait songer ni à retourner sur ses pas, ni à s'arrêter et à consommer, à épuiser ses provisions, au risque de n'en plus trouver. Il faut avancer. La caravane se divise en deux, puis en trois colonnes : les premiers arrivés enverront des vivres aux retardataires. Abattu par la fièvre, M. Roux est désormais incapable de marcher. Il adjure le prince de prendre la conduite de la seconde colonne; il lui signe un papier certifiant qu'il l'a instamment sollicité de partir. Le prince est réduit à la cruelle nécessité d'abandonner dans la montagne son compagnon malade; il sent que son devoir est de forcer sa marche et d'assurer le ravitaillement.

Il laisse M. Roux avec deux hommes et douze jours de vivres; il part avec M. Briffaud, affaibli, languissant, mais soutenu par sa gaieté, qui résiste à tout. Deux jours après, par un temps neigeux, ils franchissaient le col haut de 3 000 mètres qui conduit au bassin du Brahmapoutra. Au bas du col, ils trouvent deux hommes de la première colonne, en quête d'un vieillard qui s'est perdu dans la nuit. « Hélas! on ne l'a pas retrouvé. Les tigres sont nombreux... Sur une terrasse, au milieu des rhododendrons parmi lesquels nous sommes campés, nos hommes se réunissent en cercle, et, tournés vers Tsekou, s'agenouillent pour réciter pendant près d'une heure de longues litanies. Ils prient pour leur aîné qu'ils ne reverront plus. Des rafales de vent d'ouest font frissonner la cime des arbres, tandis que quelques bûches à demi consumées éclairent mal cette scène lugubre. De ma vie, je n'ai vu de spectacle aussi saisissant et aussi profondément triste... Pendant les jours qui suivent, c'est une marche forcée, à longues étapes. Chacun cherche tout ce qu'il peut donner de forces. On comprend qu'il faut avancer coûte que coûte. On fuit devant la mort. »

On est depuis longtemps à la ration. On ne fait que deux repas par jour; trois écuellées de riz largement étendu d'eau, et c'est tout. Bientôt on ne fait plus qu'un repas, on n'a plus de quoi mettre sous sa dent, on marchera vingt-quatre heures sans manger. Il faut laisser en chemin deux malades, qui ne peuvent plus avancer. On rencontre un porteur de l'avant-garde, avec un sac de riz; on est sauvé. Le prince pro-

met une forte récompense à qui portera secours aux deux malades. Un vieux Thibétain se lève ; il ramènera ses camarades, après les avoir nourris. On arrive dans un village habité par des Mishmi. On va à la provende, on s'occupe d'approvisionner M. Roux et ses hommes.

Le 16 décembre, on atteignait Bishi. On y trouve des Singphos plus aimables et plus hospitaliers que les Thais de Khampti. On s'arrête pour attendre l'arrière-garde. Qu'est devenu Roux? Point de nouvelles. On s'inquiète, on se tourmente ; si la fièvre l'a empêché de partir, il est perdu ; hélas ! on ne peut plus rien pour lui. « Bien nous a pris d'attendre. Vers dix heures, tandis que j'écris mes notes, j'entends crier : « *Louta jen !* le grand homme Roux ! » Un instant après, mon compagnon tombait dans mes bras. » Ce sont des momens qui rachètent tout, qui font tout oublier, les infranchissables rochers, les forêts où l'on s'égare, les torrens où l'on a failli se noyer, la faim, la fièvre, l'horreur des séparations, les suprêmes détresses.

On était au bout de ses peines. Hormis le pauvre vieillard mangé par les tigres, on se trouvait tous réunis, sains et saufs. Après quelques jours de marche facile en pays plat et un court trajet en pirogue, on arrivait à Sadia, premier poste anglais, où la caravane reçut de l'agent politique, M. Needham, l'accueil le plus cordial. On y arrivait à la fin de décembre ; on était parti de Mongtsé le 27 février.

On ne peut douter que le métier d'explorateur, si dur qu'il soit, n'ait ses délices, car ceux qui en ont tâté se promettent d'en tâter encore. Mais il faut avoir la vocation ; il faut pouvoir dire comme le prince Henri d'Orléans : « Oh ! combien je préfère aux bonnes auberges et aux ressources des villes une belle prairie dans les montagnes, un ruisseau clair, un maigre dîner, le grand repos et la grande liberté ! » Avoir du riz à discrétion après en avoir manqué, l'abondance succédant à la disette et les détentes du corps aux cruelles lassitudes, une existence plus rapprochée de l'état de nature, les difficultés vaincues, les dangers dont on se tire, des hasards qu'on fait servir à ses desseins, le plaisir de constater ce qu'on peut et ce qu'on vaut, de faire ce que personne ne fit, de voir ce que personne ne vit jamais, l'attrait de l'inconnu et l'ivresse des découvertes, les âpres douceurs de la souffrance volontaire, une idée dont on est amoureux et à laquelle il en coûterait peu de sacrifier sa vie, ce sont là des voluptés auxquelles ne sont sensibles que les âmes fortes et tourmentées par l'inquiétude des curiosités savantes. Un Espagnol me disait qu'il est bon de se défier des hommes qui ne mettent jamais leurs pantoufles ; il faut pardonner aux explorateurs de mépriser ceux qui ne les ôtent jamais.

Malheureusement leur métier deviendra, faute de matière, de plus en plus difficile. Notre terre est, somme toute, un fort petit globe, et

avant peu l'homme aura fait du nord au sud et du levant au couchant le tour de son jardin; il ne lui restera qu'à le cultiver. Comme M. Le Myre de Vilers, le prince Henri pense que, « s'il y a encore bien des espaces blancs sur la carte, bien des contrées mal connues, bien des régions à étudier, l'ère des grandes explorations, des longs itinéraires tracés en pays nouveau d'une mer à l'autre est close. » Il faudra se contenter de refaire ce qui a déjà été fait, de revoir ce que d'autres ont déjà vu. On ne pourra plus dire : « Avant moi, personne ne vint ici. » Dès aujourd'hui, les explorateurs ont quelquefois le chagrin de découvrir que quelqu'un avait passé avant eux dans certains endroits perdus, et il y a dix à parier contre un que ce quelqu'un était un Anglais.

Rousseau raconte dans ses *Rêveries* qu'étant parti un jour pour herboriser dans une montagne du pays de Neuchâtel, de bois en bois, de terrasse en terrasse, il parvint en un réduit mystérieux et sauvage, qu'entouraient de toutes parts de noirs sapins entremêlés d'énormes hêtres, dont plusieurs, tombés de vieillesse, formaient d'impénétrables barrières. On ne voyait au delà que des roches coupées à pic et d'horribles précipices. Il s'assit sur la mousse; se comparant aux grands voyageurs qui découvrent une île déserte, il se disait avec complaisance : « Sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici. » Tout à coup il entendit un bruit qu'il crut reconnaître, et s'étant ouvert un passage à travers un fourré de broussailles, il s'avisa que dans une combe, à vingt pas plus loin, il y avait une manufacture de bas.

Le prince Henri et ses compagnons éprouvèrent une surprise du même genre quand, parvenus dans cette large plaine de Khampti, que traverse la branche occidentale de l'Iraouaddy, ils apprirent que le léopard britannique avait déjà étendu sa griffe sur ce fertile territoire, que le père du jeune prince qui rêvait d'avoir des bottes avait reconnu la suzeraineté anglaise. Cette nouvelle inattendue fit travailler l'imagination de l'interprète Joseph, et comme il savait mieux le latin que le français : « *Inqui-jen*, dit-il, *prehendunt regiones valde bonas :* Quand les terres sont bonnes, les Anglais les prennent. » Ils en conviennent eux-mêmes ; ces grands preneurs font gloire de leur insatiable avidité. Il leur est doux de prendre, il leur est plus doux encore de ne pas rendre ce qu'ils ont pris.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES REVUES HOLLANDAISES

Deux romanciers : M. Louis Couperus et M. Marcellus Emants.

Avec Mme Lapidoth Swarth, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, M. Louis Couperus est incontestablement, aujourd'hui, le plus remarquable des écrivains hollandais. Il l'est pour ses précieuses qualités naturelles d'observation et de style, la richesse de sa fantaisie, la précision et l'éclat de ses images, mais davantage encore, peut-être, pour ce noble désir de bien faire qui l'a porté à s'essayer tour à tour dans les genres les plus différens, depuis les peintures naturalistes de sa *Fatalité* et la subtile psychologie de son *Eline Vere* jusqu'au poème philosophique, où il paraît s'être définitivement arrêté. Ses deux derniers livres, *Majesté* et *la Paix du Monde*, sont en effet de grands poèmes en prose plutôt que des romans ; ou plutôt le roman et la poésie y sont intimement confondus, un peu comme dans le *Triomphe de la Mort* et *les Vierges aux Rochers* de M. d'Annunzio. Et c'est en vérité un spectacle singulier de voir ces deux hommes de races si opposées, ce Napolitain et ce Hollandais, marchant par des voies semblables à la poursuite d'un même idéal. Tous deux, après avoir d'abord suivi l'évolution du roman français, s'efforcent à présent de la dépasser ; et les voici qui essaient, l'un et l'autre, de substituer à la forme accoutumée du roman une forme littéraire nouvelle, plus libre, en quelque sorte, et plus vaste, admettant à la fois plus d'idée et plus de musique.

Mais tandis que, dans l'œuvre entière de M. d'Annunzio, l'amour reste toujours la passion dominante, et comme le centre autour duquel se groupent harmonieusement émotions et pensées, c'est à peine

si l'amour joue un rôle dans les deux romans de M. Couperus. Les nobles âmes qu'il y met en scène sont, elles aussi, inquiètes et fiévreuses, des âmes malades, partagées entre leur désir d'agir et leur impuissance à agir, également incapables de renoncer à leurs rêves et de les réaliser. Mais leurs rêves ne se tournent point du côté de l'amour. Ce sont des âmes moins sensuelles et plus sentimentales. Indifférentes à toute considération de plaisir personnel, s'oubliant dans leur amour de l'humanité, la chimère du bonheur universel est la seule qui les tente. Elles veulent abolir la souffrance, assurer au monde le triomphe du bien. Chimère sublime : mais les déceptions qu'elle leur vaut leur sont d'autant plus cruelles. Car tout en n'ayant de goût que pour cette action bienfaisante, elles se rendent compte à chaque pas des obstacles que leur oppose la réalité ; et les plus forts de ces obstacles sont ceux qu'elles sentent au dedans d'elles-mêmes, une irréparable faiblesse, une méfiance de soi, le conflit permanent de leurs aspirations instinctives et d'une réflexion trop aiguë.

Ainsi le cœur du jeune empereur Ottomar, le héros de *la Paix du Monde*, est déchiré des mêmes angoisses que celui de Georges Aurispa dans le beau roman de M. d'Annunzio. Et de même que celui-ci a toujours pris soin de nous présenter ses amoureux comme de beaux jeunes hommes indépendans et riches, n'ayant d'autre affaire que d'aimer, de même M. Couperus s'est plu à incarner dans une âme de souverain le magnifique et stérile effort qu'il a entrepris de nous peindre. Disposant d'un pouvoir absolu et illimité, adoré de ses sujets, en paix avec les pays voisins, Ottomar semble n'avoir affaire, lui aussi, que de travailler à la réalisation de son noble rêve. Et ce rêve est chez lui naturel et légitime, le seul rêve qui soit digne d'un prince. Aussi n'avons-nous point de surprise à l'en voir si profondément imprégné ; et l'avortement final de ses tentatives a pour nous tout l'intérêt d'une catastrophe tragique.

On pourrait même pousser plus loin encore la comparaison des deux romanciers, et noter, par exemple, dans quelle large mesure ils s'inspirent l'un et l'autre de modèles étrangers. A chaque page de la *Paix du Monde* nous retrouvons des souvenirs d'œuvres antérieures, de la *Guerre et la Paix*, des *Rois* de M. Jules Lemaître, du beau roman de M. Elemir Bourges, *l'Oiseau s'envole et la Fleur tombe*, pour ne point parler d'*Hamlet* et des variations sans nombre qu'on en a tirées. Mais point davantage qu'aux romans de M. d'Annunzio, ces imitations n'ôtent rien à *la Paix du Monde* de ce qui constitue sa véritable originalité. Elles n'ont d'influence que sur l'accessoire de l'œuvre ; et sous elles le fond reste bien nouveau, entièrement propre à l'écrivain hollandais. Car ce fond de son œuvre, ce n'est pas la peinture d'une âme de souverain, mais d'une âme de rêveur enthousiaste et sceptique, s'épuisant à

poursuivre un but qu'il sait qu'il n'atteindra jamais. Sa royauté n'est que pour donner un champ plus ample à cette vaine poursuite, et pour nous rendre plus saisissant l'échec fatal où elle aboutit. Et ainsi, tout en nous rappelant tant d'autres livres d'une beauté peut-être plus pure, le dernier roman de M. Couperus n'en est pas moins un beau livre.

Mais un beau livre *hollandais :* et c'est un point sur lequel je ne puis me défendre d'insister en passant. Car tandis que tous les autres pays de l'Europe ont adopté des façons communes de sentir et de penser, il semble en vérité que la Hollande soit seule demeurée obstinément fidèle à son vieux génie national. Sa littérature porte, aujourd'hui encore, un cachet si particulier, qu'avant de pouvoir l'apprécier un lecteur étranger doit d'abord, pour ainsi dire, se mettre au point, se familiariser avec ce qu'il y a dans la vie hollandaise de plus intime et de plus local. Je sais que les compatriotes de M. Couperus lui ont longtemps reproché ses tendances au cosmopolitisme, l'usage qu'il faisait trop volontiers de mots, de tours de phrase français. Je sais en outre que lui-même a l'ambition de s'adresser à un public plus large que celui de sa patrie, et que personne peut-être ne fait plus d'efforts pour se tenir au courant des diverses littératures de l'Europe. Mais avec tout cela, ses romans gardent un caractère profondément hollandais ; et j'ai l'idée qu'à vouloir, par exemple, traduire en français cette *Paix du Monde*, on risquerait de lui faire perdre toute sa saveur. Jamais les lecteurs français ne s'accommoderaient de ces minutieuses peintures, de ces redites, de ces explications et préparations infinies, où se plaît un public épris du détail précis, un public d'esprits sérieux et solides, un peu lents eux-mêmes, et que les lenteurs ne risquent point d'ennuyer. Il faut à ce public une autre littérature qu'à nous : il la lui faut plus abondante et plus positive, d'une expression plus appuyée, sans rien de vague ni de sous-entendu. Mais il n'y a point en revanche de questions si hautes que ce public n'admette jusque dans le roman : et c'est ce qui a permis à M. Couperus de prendre pour sujet cette aventure d'un prince philosophe, n'ayant au cœur d'autre sentiment que son amour passionné de l'humanité.

Mais il est temps que j'en vienne à cette aventure elle-même, et que, faute de pouvoir traduire le roman de M. Couperus, j'essaie au moins d'en indiquer rapidement le sujet.

*
* *

La Paix du Monde est la suite directe d'un autre roman, *Majesté*, dont la première édition a paru en 1894. L'auteur racontait dans ce roman l'enfance et la jeunesse du prince Ottomar, fils aîné de l'empereur des îles Lipari. Il le montrait partagé déjà entre ses aspirations et ses doutes, plein de nobles projets et ne pouvant point se décider à

l'action. « J'ai toujours aimé le peuple, disait-il, dans un grand entretien avec son père, et je ne puis penser qu'à le secourir. Mais j'y pense dans le vague, d'une façon tout abstraite. J'étends mon bras devant moi, sans savoir de quel côté je dois le tourner; et je me désespère à n'étreindre jamais que le vide. » A la fin du roman, l'empereur Oscar était assassiné par un anarchiste, et Ottomar, après avoir un instant voulu renoncer au trône, acceptait, avec une résignation mêlée d'inquiétude, la lourde charge du pouvoir.

Nous le retrouvons, au prologue de *la Paix du Monde*, se promenant avec son fils, le petit Xaverius, dans le voisinage d'un de ses châteaux. Xaverius est un enfant souffreteux et débile, moins armé encore que son père pour la lutte de la vie; mais déjà, lui aussi, inquiet, avide de vérité, préoccupé de mille questions au-dessus de son âge. Les médecins lui ont recommandé la marche, et c'est pour le faire marcher qu'Ottomar est sorti avec lui : ce qui ne l'empêche point de le prendre dans ses bras dès qu'il le voit un peu fatigué. Ils vont ainsi, tristement, parmi de radieux paysages, l'âme perdue dans leurs rêveries. Puis ils rentrent au château, et Ottomar remet l'enfant entre les mains de sa mère, la jeune impératrice Valérie, pour aller conférer dans son cabinet avec son chancelier et l'un de ses ministres.

L'idée lui est venue d'organiser dans la capitale de son empire, à Lipara, un congrès international de la paix, où, en présence des délégués de tous les pays de l'Europe, il proposerait lui-même le désarmement général et la constitution d'un tribunal d'arbitrage. Il lui a semblé en effet que la guerre, et l'entretien des armées, qui en est la conséquence, comptaient parmi les sources principales du malheur des hommes : et il s'est dit qu'en prenant personnellement l'initiative de ce congrès de la paix, il aurait chance d'entraîner l'adhésion des autres États. Car l'empire de Lipari est un grand et puissant empire, et ce n'est pas sur le modèle des rois de Hollande, mais plutôt sur celui du tsar ou de l'empereur d'Allemagne, que M. Couperus a conçu l'importance politique de son jeune héros.

Le congrès va donc s'ouvrir, et l'empereur veut en régler d'avance les détails avec ses deux conseillers. L'un d'eux, le chancelier Ezzera, est un politicien de l'ancienne école, fort ennuyé de voir son maître s'engager dans de si étranges aventures. Il l'exhorte du moins à ne pas assister en personne à ce congrès, où sa dignité impériale risque de se trouver compromise. Tout au contraire Wlenczi, l'autre ministre, parle avec enthousiasme du projet de congrès. Ayant avant tout pour principe de plaire au souverain, il commence un beau discours sur l'horreur de la guerre, supplie Ottomar de venir lui-même présider les séances, et finit par esquisser tout un vaste plan d'organisation internationale, où le pape aurait le droit de trancher les conflits. Ce rhéteur

parle si longtemps, et avec tant d'élégance, que l'empereur, en l'écoutant, se sent repris de son doute. Il se demande si un tel congrès pourra vraiment produire quelque résultat : il songe qu'après tout son désir n'est pas de veiller au bonheur du monde entier, mais d'être un bon prince pour ses propres sujets. Qu'a-t-il fait pour eux? Et n'est-ce pas un temps qu'il leur dérobe, celui qu'il emploie à ces grands projets internationaux?

Un extrait de son journal intime, écrit quelques jours après, porte la trace des mêmes réflexions. Ottomar est épouvanté de sa faiblesse et de son isolement. Toujours hésiter, douter, passer de l'espérance à la désillusion! Il envie le calme bonheur de sa femme, qui, d'instinct, par la seule grâce d'une nature droite et saine, s'acquitte si parfaitement de son rôle d'épouse, de mère, et d'impératrice. N'est-ce pas elle qui est dans la vérité? Et son cœur se serre à la pensée qu'il va devoir s'éloigner d'elle, quitter ce frêle enfant qui a tant besoin de son appui. Mais il ne peut se dérober à l'obligation qu'il s'est imposée. Et il part, il entre en triomphe dans sa capitale. Toutes les rues sont pavoisées sur son passage. Une foule, accourue des quatre coins de l'empire, le salue comme le bienfaiteur, le sauveur des peuples, le Prince de la Paix.

C'est en effet la mode, en Liparie et dans l'Europe entière, de se passionner pour l'idée de la paix universelle. Dans les cafés, dans les salons, il n'est question que de paix, de désarmement, d'arbitrage, et d'autres grands mots de même genre. Les séances du congrès ont un succès prodigieux, toute la presse s'en occupe, les discours les plus insignifians sont reproduits, commentés, discutés, d'un bout à l'autre du monde. Mais surtout on admire le discours du jeune empereur : tandis qu'il a suffi à celui-ci d'entrer dans la salle des séances pour comprendre aussitôt, d'une façon désormais certaine et définitive, la parfaite inutilité de son entreprise. Des mots, rien que des mots! Avec une résignation découragée, il subit le discours pompeux de Wlenczi, ceux des délégués des autres pays. Hélas! quel bien pourra jamais résulter de ces vaines paroles? Empêcheront-elles les hommes de souffrir, et de se haïr, et de s'entre-dévorer quand l'instinct fatal les y poussera? Ce ne sont point des mesures générales, ni des congrès, ni des lois, qui peuvent assurer le bonheur de l'humanité. Mais alors que faire? Se résigner, laisser les hommes à leur destinée, ou agir encore, tenter autre chose?

Le congrès est clos. L'empereur revient au palais impérial, dans sa calèche, accompagné de deux aides de camp. A droite, à gauche, il salue, pour répondre aux acclamations de la foule, lorsqu'il aperçoit soudain, debout, devant le palais des Parlemens, un homme qui se tient immobile, la tête couverte, les mains dans ses poches, et qui

jette sur lui, au passage, un regard froid et dur. « Cela ne dura qu'une seconde; mais il n'en fallut pas davantage à Ottomar pour lire dans ce regard la haine, une haine profonde, une haine qui s'adressait en même temps à sa personne et à ses idées, aux réalités existantes, et aux rêves qui voulaient se réaliser. C'était le salut de Melena, l'anarchiste, au Prince de la Paix. »

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis la clôture du congrès lorsque des événemens d'une gravité terrible achèvent brusquement de faire oublier aux habitans de Lipari, et à leur empereur lui-même, la noble chimère de la paix universelle. La colonie pénitentiaire de Xara se révolte contre ses chefs : l'insurrection se propage de proche en proche, à travers l'empire, et jusque dans Lipara, la capitale. Une insurrection dont on ne peut ni indiquer la cause, ni prévoir la fin : fomentée, çà et là, par des prédications anarchistes, mais qui paraît n'être plutôt que la manifestation soudaine d'un besoin inconscient de révolte, caché jusque-là au fond de l'âme populaire. C'est un vent de folie et de cruauté qui souffle sur la foule, qui la pousse droit devant elle, hurlante et frémissante. On brûle les palais, on tue les généraux, et personne ne sait au juste ni ce qu'il veut, ni ce qu'il fait, ni ce qui peut sortir de ce grand mouvement.

Surpris, atterré, l'empereur se voit dans la nécessité d'agir en souverain. Il proclame l'état de siège, fait arrêter les meneurs de la révolte, tient tête, dans son palais, à la meute furieuse. Un miracle le sauve, et l'empire avec lui. L'anarchiste Melena, le voyant debout sur le balcon du palais, lève son revolver, le vise, et manque son coup. Et aussitôt une détente se produit dans la foule, un revirement brusque, inexplicable, aussi mystérieux que l'a été le début de l'insurrection. On se jette sur Melena, on le met en pièces, on acclame l'empereur, le bienfaiteur du peuple, le Prince de la Paix. Jamais d'ailleurs on n'a cessé de l'aimer, et l'on découvre à présent que ce n'était pas contre lui qu'on s'était révolté, mais contre ses ministres, qui trop longtemps l'avaient empêché d'entrer en contact avec ses sujets.

L'épilogue nous montre Ottomar malade, désespéré, honteux de lui-même et de l'humanité. Les médecins l'ont condamné au repos, et l'inaction le ronge, sans qu'il sache d'ailleurs le moins du monde dans quel sens il pourrait agir. Enfin son nouveau chancelier lui conseille d'entreprendre, avec sa femme et son enfant, un grand voyage à travers son empire. Il s'informera des besoins du peuple, il étudiera sur place les réformes urgentes, mais surtout il se distraira, en se donnant l'illusion d'agir. C'est ce que son chancelier ne lui dit pas; mais on devine que tous deux l'entendent bien ainsi. Et en effet l'empereur, peu à peu, revit. Il reprend goût à l'action : de nouvaux rêves, de nouvelles chimères lui reviennent en tête.

Si du moins son fils, après lui, pouvait continuer son œuvre, d'une main plus ferme et plus sûre, s'il pouvait réussir à rendre l'humanité plus heureuse ! « Mon fils, lui dit-il aux dernières lignes de son journal, je t'impose là une charge très lourde. Je t'ai déjà imposé la charge de la vie, et voici maintenant, peut-être, que mon amour même va devenir une charge pour toi. S'il en est ainsi, pardonne-moi, Xaverius, pardonne-moi à cause de ce que tu liras dans ces feuilles jaunies, de ce que tu y liras de ma souffrance, et de mon remords, et de mon ignorance, et de mes recherches, et de mes espoirs, et, hélas ! de mon impuissance à rien trouver et à rien produire. Et maintenant viens près de moi, et dis-moi que tu m'aimes. Jette tes bras autour de mon cou, et dis-moi que tu m'aimes. Les enfans pardonnent si rarement à leurs parens que je me sens tout anxieux devant toi... Xaverius, Xaverius, quand tu liras ces feuilles, mon enfant, pardonne-moi ! »

Tel est, réduit à son sujet essentiel, ce curieux roman de M. Couperus. J'ai laissé de côté à dessein, dans mon analyse, deux aventures épisodiques, mais traitées avec une abondance de développement qui nuit, plus d'une fois, à l'unité du récit. Le premier de ces épisodes est même tout à fait malheureux. C'est l'histoire d'une jeune et belle princesse secrètement mariée au nihiliste Melena, et qui flirte avec un parent de l'empereur, jusqu'au jour où son mari la tue d'un coup de revolver : non point d'ailleurs par colère ni par jalousie, mais dans un accès de folie homicide. Histoire, comme l'on voit, romanesque et banale, et qui serait mieux à sa place dans un roman-feuilleton.

L'autre histoire, au contraire, est assez touchante. L'auteur en a fait une sorte de nouvelle, indépendante du reste du roman, et intercalée entre les deux parties principales sous le titre d'*Intermezzo;* mais on comprend aussitôt qu'elle n'est pas sans jouer son rôle dans l'ensemble de l'œuvre. Elle sert à nous rappeler que, pour si hautes que soient les aspirations des princes, et si amères les souffrances qu'elles leur causent, ni ces aspirations ni ces souffrances ne les délivrent des tristesses ordinaires de la vie, et qu'il y a toujours en eux, sous le souverain, sous le philosophe, un homme pareil à chacun de nous. Et c'est encore, je crois, un des objets de cet *Intermezzo* d'accentuer la tendance pessimiste du roman, en nous montrant ce qui se cache de douleur et d'anxiété sous les apparences du bonheur le plus assuré. Cette jeune et belle impératrice Valérie, dont l'empereur, au prologue du livre, enviait la douce sérénité, elle porte, elle aussi, dans son cœur, une blessure ouverte et sanglante. Elle a aimé autrefois un prince qui l'aimait ; et c'est contre son gré, pour obéir à la raison d'État, qu'elle est devenue la femme d'Ottomar. Mais toujours, en secret, elle garde à son fiancé de jadis un tendre souvenir ; et lui, de son côté, vainement il a

essayé de renoncer à elle. Et il s'est tué ; et une cantatrice célèbre, avec qui il s'était marié dans la vaine espérance d'oublier Valérie, une certaine Estelle Desveaux, vient donner des représentations à Lipara, au théâtre de la cour. C'est alors, autour de l'impératrice, tout un jeu d'intrigues, de démarches faites contre son gré pour interdire les représentations, des menaces de scandale : de sorte que la malheureuse, affolée, s'ouvre à son mari de son triste secret.

— Et maintenant, lui demande Ottomar, cette femme va chanter ?

— Demain soir.

— Il vaut mieux, Valérie, que nous n'aillions pas au théâtre, à cause de Xara...

— Oui, Ottomar, à cause de Xara.

Et tout à coup désespérée, sanglotant de toute son âme, elle se jette dans ses bras : « Ottomar, par pitié, secours-moi, secours-moi ! Je suis si faible ! Pardonne-moi, Ottomar... Cela ne pouvait durer ainsi... Impossible de rien dire à personne, pas même à Sophie... A toi seul, n'est-ce pas? à toi seul je puis parler... Ottomar... tiens... »

Elle cherche sur sa poitrine, s'arrache du cou une chaîne avec un médaillon.

— Tiens, Ottomar, prends cela, jette, brûle cela ! C'est cela qui me rend si faible. Depuis des années, c'est cela qui m'enlève toute force; depuis des années cela me ronge, comme si c'était du poison... »

Elle se laissa tomber à ses pieds, avec de terribles sanglots... Et Ottomar vit dans le médaillon le portrait du prince Léopold.

Il pâlit, abaissa un regard sur Valérie, toujours sanglotante à ses pieds. Oui, elle avait dit vrai : c'était en effet du poison. Et brusquement, il brisa le médaillon, le jeta au loin.

Alors il se pencha vers sa femme, il la releva, la tint dans ses bras. Et il l'écoutait pleurer, debout devant la fenêtre, les yeux fixés sur son empire assoupi dans la nuit.

Xara, dont parle Ottomar, c'est la colonie pénitentiaire où vient d'éclater la révolution : et l'on voit aussitôt ce qu'il y a de profondément tragique dans la coïncidence de ces deux catastrophes, brisant du même coup les deux rêves les plus chers du jeune empereur.



Ce sombre pessimisme est d'ailleurs un trait commun à plusieurs écrivains hollandais. Il se retrouve, notamment, dans les nouvelles et les contes de M. Marcellus Emants, mais, hélas ! bien dépouillé de l'harmonieux appareil de faste et de poésie dont l'a revêtu l'auteur de *la Paix du Monde*. On ne saurait imaginer de récits plus prosaïques, je veux dire plus rigoureusement réalistes, et d'une minutie d'analyse plus impitoyable. que les deux histoires publiées récemment par M. Emants, l'une dans le *Gids*, l'autre dans la *Tweemandeliiksch Tiidschrift*. Ou plutôt ceux-là seuls d'entre nous peuvent se faire une idée de ce genre qui ont lu, et qui n'ont pas achevé d'oublier, les pé-

nibles romans de Champfleury et de Duranty. Non pas au moins que j'accuse M. Emants de les avoir démarqués! Mais on dirait que, d'instinct, il a repris leur manière, tant il apporte d'insistance à noter les détails les plus insignifians, aussi bien dans les sentimens de ses personnages que dans le décor où il les fait vivre. Et je ne vois pas, après tout, ce qui empêcherait cette manière d'en valoir une autre; il me semble même que les *Malheurs d'Henriette Gérard*, le roman de Duranty, si le style en était seulement un peu plus varié, pourrait compter parmi les produits les plus honorables de l'école réaliste. Les nouvelles de M. Marcellus Emants, en tout cas, rachètent par plus d'une qualité de premier ordre ce qu'elles ont toujours d'un peu fatigant. L'analyse y est trop minutieuse, mais avec cela si exacte, si nette, qu'on ne se repent pas de l'avoir suivie. Et surtout ce sont des nouvelles d'un caractère profondément hollandais. On songe, en les lisant, à ces intérieurs de Pieter de Hooghe ou d'Isaïe Bourse, où il n'y a pas un meuble, un pli d'étoffe, un cadre sur le mur, qui ne soient traités avec le même soin que les mouvemens des personnages et leur expression. Un charme se dégage, peu à peu, de cette réalité si honnêtement reproduite : et sous les longueurs et les redites, sous la banalité de l'intrigue, sous des exagérations de pessimisme assez inutiles, c'est un charme semblable qu'on éprouve aux mélancoliques récits de M. Emants.

Pas davantage que les vieux peintres hollandais, M. Emants ne se met en frais d'invention pour le choix de ses sujets. On dirait même qu'il s'est choisi, une fois pour toutes, un sujet unique, un sujet d'ailleurs très simple, très touchant, et qui s'accommode à merveille de variations innombrables. Le thème constant de ses récits, c'est l'agonie de l'amour, la lente ou soudaine désaffection de deux cœurs, et les regrets, les remords, les désespoirs qui s'ensuivent. Tantôt, comme dans la nouvelle que vient de publier le *Gids*, une femme s'aperçoit avec épouvante qu'elle n'aime plus son mari : d'autres fois c'est le mari qui, après des années d'indifférence, sent renaître en lui l'ancienne tendresse, et qui s'avoue tristement qu'il est trop tard, que le fossé qu'il a lui-même creusé ne se comblera plus, et que le temps du bonheur est pour lui à jamais passé.

Mais nulle part M. Marcellus Emants n'a traité ce sujet avec autant d'émotion et de vérité que dans deux grandes nouvelles parues naguère en volume sous un titre commun, et évidemment destinées à se faire pendant. *Dood*, la Mort, c'est ainsi qu'il les a appelées, et toutes deux nous font assister en effet, avec une précision, une richesse de détails, une rigueur d'analyse des plus remarquables, à la mort de l'amour, et de la confiance, et de toute paix et de toute joie, dans l'âme de deux êtres jeunes et beaux, qui s'étaient donnés l'un à l'autre.

La première surtout de ces deux nouvelles est, je crois, l'une des œuvres les plus caractéristiques de la littérature hollandaise. Un officier, Van Harden, rentrant chez lui après des manœuvres, apprend à sa jeune femme qu'on fait courir des bruits de guerre. Et devant l'idée que peut-être son mari va partir, qu'il va peut-être mourir, la malheureuse ne retient plus un secret qui depuis longtemps déjà lui coûte à garder. Elle avoue à son mari qu'elle a aimé un autre homme, qu'elle a même été sur le point de s'en aller avec lui. Et, tendrement, humblement, elle demande son pardon. C'est le point de départ du récit; quelques lignes suffisent à M. Emants pour nous l'exposer : et alors commence un long monologue, trente pages de menues réflexions, énumérées avec toute leur suite. Tour à tour le mari se fâche, se résigne, se désespère, espère de nouveau. Mille souvenirs lui reviennent à l'esprit de paroles qu'il a dites et qu'il aurait dû ne pas dire; mille projets surgissent devant lui, puis aussitôt se dissipent. Et quand, une heure après, il se retrouve auprès de sa femme, il comprend que quelque chose d'essentiel s'est brisé, en elle et en lui, que ce qui les faisait vivre jusque-là s'est brusquement écroulé, par sa faute, par leur faute à tous deux, ou plutôt par la seule faute de la destinée. Désormais ils resteront, sous le même toit, étrangers l'un à l'autre. Sous les apparences de la santé et de la vie, ils ne seront plus que deux morts. Mais aucun résumé ne saurait donner l'idée de ce genre, qui ne vaut que par l'abondance et la variété du détail; et je crains que le charme des patientes analyses de M. Emants ne soit décidément trop hollandais pour pouvoir être jamais apprécié en dehors de son pays.

***

Je voudrais signaler encore, avant de finir, deux revues hollandaises illustrées, où j'ai trouvé une foule d'intéressantes études et d'agréables images. L'une, l'*Elsevier's geeillustrerd Maandschrift*, est faite sur le modèle des *magazines* américains, mais, au contraire de la plupart de ceux-ci, le texte y est aussi soigné que l'illustration; et il n'y a pas un écrivain un peu notable de la Hollande ou des Flandres dont le nom ne figure dans la longue liste de ses collaborateurs. C'est dans cette revue que l'éminent directeur du Musée Plantin d'Anvers, M. Max Rooses, publie la série de ses articles sur les peintres flamands au musée du Louvre.

L'autre revue, *De Hollandsche Revue*, récemment fondée à Harlem par M. Frans Netscher, à l'imitation de la *Review of Reviews* anglaise, publie tous les mois un excellent résumé du mouvement littéraire européen; les publications françaises, en particulier, y sont analysées et jugées avec une intelligente sympathie.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars.

S'il est permis de commencer une chronique par la fin, nous annoncerons tout de suite que le ministère radical est sauvé, au moins provisoirement, mais que M. Berthelot, ministre des affaires étrangères, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Bourgeois, président du Conseil, dont le propre remplaçant à l'intérieur n'est pas encore choisi. Ceci dit, nous reprenons l'ordre chronologique des événemens en y mêlant les réflexions qu'ils comportent.

Les dernières séances de la Chambre des députés ont présenté un phénomène tout nouveau, et à quelques égards inespéré : à savoir le réveil du parti modéré. La bataille annoncée depuis longtemps au sujet de l'impôt sur le revenu a eu lieu : elle n'a pas été gagnée, mais avant de dire qu'elle a été perdue, il faudrait savoir quelle sera par la suite l'attitude du parti qui l'a livrée. Napoléon, qui s'y connaissait, a dit qu'une bataille perdue est une bataille qu'on croit perdue. L'écart entre la majorité et la minorité a été si faible qu'on peut le regarder comme insignifiant. Le ministère survit, ou se survit. Il dispose encore à la Chambre, grâce à l'équivoque qu'il a établie, d'une majorité de six ou sept voix, en comptant les siennes. Ce n'est pas assez pour gouverner bien longtemps contre le Sénat et contre le vœu du pays. S'il y avait eu seulement deux ou trois scrutins de plus, le ministère était renversé. Ses amis l'ont si bien senti que, sur la minute même de leur triomphe, ils ont proposé à la Chambre de suspendre sa session et de ne la reprendre que le 19 mai prochain. Les radicaux et les socialistes étaient si heureux, et en même temps si étonnés d'avoir sauvé le cabinet du danger, qu'ils ne voulaient pas l'y laisser exposé un jour de plus. Qui sait, en effet, ce qui peut arriver? La situation intérieure est pitoyable; la situation extérieure l'est encore plus. Nous n'avons plus que des loques pendantes de gouvernement : au moindre souffle elles seront emportées. La Chambre, par

une sorte de pudeur, n'a pas voulu favoriser cette fuite à la débandade. Elle a décidé qu'elle aurait encore quelques séances. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle ait l'intention arrêtée d'inaugurer des luttes nouvelles : de part et d'autre les forces sont, non pas épuisées, mais un peu fatiguées. Il était bon, toutefois, de bien marquer que chacun restait sur ses positions, et que si le champ de bataille paraissait devoir être déserté à la hâte, c'était par les prétendus triomphateurs.

Le parti modéré, il faut bien le dire, n'avait pas eu depuis l'inauguration du ministère radical l'attitude qui convient à un parti d'action. Après quelques essais, quelques tentatives d'attaque qui n'avaient pas réussi, il s'était replié sur lui-même, inquiet, hésitant, intimidé, convaincu qu'il n'y avait pour lui rien à faire, ou du moins rien d'immédiat, et que la sagesse politique consistait de sa part à rester sur l'expectative. Toutes les fois que, chez un de ses membres, se manifestait la moindre velléité d'initiative, les autres se précipitaient sur lui, l'entouraient, l'enveloppaient, et tantôt directement, tantôt indirectement, ne négligeaient aucun moyen de lui faire sentir que sa hardiesse était jugée imprudente et ne serait pas soutenue. Combien de bonnes volontés, qui auraient pu se produire utilement, n'ont-elles pas été ainsi découragées ! Le centre de la Chambre en était venu à présenter un spectacle désolant. Il aurait fallu des volontés actives, et l'on ne trouvait que ce que Mirabeau a si bien caractérisé du mot expressif de « nolontés ». L'impossibilité de vouloir est la mort d'un parti politique. « Il est difficile, a dit très justement La Bruyère, de décider si l'irrésolution rend l'homme plus malheureux que méprisable, de même, s'il y a toujours plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti qu'à n'en prendre aucun. » Le centre n'en prenait aucun ; il attendait on ne sait quoi, et le temps s'écoulait sans rien amener de favorable. L'opinion s'était naturellement répandue dans le public que c'en était fait de lui, qu'il avait abdiqué, qu'il n'existait plus. Il était tombé dans une léthargie si profonde que ceux qui le croyaient mort avaient pour eux toutes les apparences : un médecin, même expérimenté, s'y serait trompé. Pourtant il n'était pas mort, et ce qui vient de se passer en donne une preuve éclatante. Mais rien n'est plus dangereux pour un parti que de se laisser aller à ces intermittences d'inaction absolue, d'où on peut croire qu'il ne sortira jamais plus. Si c'est une tactique, c'est la pire de toutes, parce qu'elle n'est généralement pas comprise et qu'elle fait trop de dupes parmi ceux qui devraient en être complices. Ces choses-là ne se voient d'ailleurs qu'en France. Dans le reste du monde un parti battu, — et il y a lieu de faire remarquer que le parti modéré n'a même pas été battu sur une question de son programme : il a été simplement évincé du pouvoir, — dans le reste du monde, un parti battu entre gaillardement dans l'opposition avec

armes et bagages, et entame la lutte contre ses successeurs. Cela se voit en Angleterre à chaque changement ministériel. Cela se voit en Italie aujourd'hui même, et dans des conditions qui sont propres à faire réfléchir. S'il y a jamais eu un ministre qui soit tombé d'une lourde chute, assurément c'est M. Crispi. Il a donné sa démission, ne pouvant faire autrement en face de la clameur universelle qui s'élevait si impétueuse qu'elle menaçait de passer par-dessus sa tête pour atteindre beaucoup plus haut. Dès le lendemain, M. Crispi, malgré ses soixante-seize ans, est venu s'asseoir à la Chambre afin de grouper autour de lui son parti et de le lancer contre l'adversaire. Ses anciens ministres, le général Mocenni, M. le baron Blanc, M. Sonnino, ont donné de leur personne et se sont présentés comme des gens qui avaient été momentanément trahis par la fortune, mais qui n'en avaient pas moins eu raison. Nous laissons de côté le fond des choses : il ne s'agit que de la tactique qui convient à un parti au moment où le pouvoir lui échappe. Qu'on juge de la différence entre ce qui se passe dans les autres pays et chez nous. Lorsque M. Crispi et ses amis se jettent dans la première bataille, ils savent trop bien qu'ils ne la gagneront pas pour se décourager parce qu'ils l'auront perdue. Et en Angleterre, croit-on que lord Rosebery à la Chambre des lords et que le sympathique M. John Morley à la Chambre des communes ne savent pas qu'ils n'ont aucune chance de briser, dès maintenant, la majorité la plus compacte qui ait existé contre eux depuis longtemps? Mais cela ne les empêche pas de lui livrer assaut, et le dernier en particulier lui a fait, depuis quelques jours, sur les points les plus sensibles, des blessures qui iront sans cesse en s'élargissant. C'est là un exemple à imiter.

On oublie trop en France, quoi ? la France elle-même. Il n'y a pas de plus déplorable habitude que celle qui incline les partis politiques à s'enfermer dans l'enceinte du Palais-Bourbon, et à borner leur horizon politique à ses étroites murailles. Le pays finit par devenir prodigieusement indifférent à un jeu d'échecs dont il ignore la règle et dont les résultats ne le touchent pas. Alors, il cherche autre chose. Son imagination se détourne des travaux, d'ailleurs stériles, de ses représentans. Les incidens du dehors prennent à ses yeux une importance d'autant plus considérable qu'ils occupent une place laissée vide. En attendant, la rupture devient de plus en plus complète entre le pays et la Chambre. Que peuvent penser les générations nouvelles, qui seront à l'œuvre demain, et qui aujourd'hui arrivent, émergent en quelque sorte à la vie intelligente ? Elles commencent à comprendre, elles regardent, et que voient-elles ? Le parti radical et socialiste bruyant, tapageur, ayant l'air sûr de lui, plein de promesses, et, au surplus, maître du pouvoir. Par opposition, le parti modéré paraît atone. Il est d'un calme effrayant. Il est inactif, anxieux, silencieux. Comment les générations dont nous

parlons, les générations qui montent, déjà prêtes à envahir la scène, hésiteraient-elles, dans leur inexpérience des choses, à choisir entre les perspectives colorées et riantes que leur ouvre le parti radical et socialiste, et les perspectives grises que leur présente le parti modéré? D'un côté sont la vie, l'entrain, l'espoir des grandes réformes; de l'autre il n'y a eu, jusqu'ici du moins, que des choses neutres, qu'on a qualifiées de négatives et qui ont mérité en partie ce reproche. L'homme ne vit pas seulement de pain, et surtout de pain sec. N'est-il pas à craindre que les générations jeunes, encore ignorantes de la vie, ne se laissent entraîner du côté où le radicalisme et le socialisme les appellent à de grandes et à de fraternelles agapes? Beaucoup croient qu'elles y vont en effet, et peut-être ne se trompent-ils pas tout à fait. Elles en reviendront sans doute avec une déconvenue amère, écœurées et lassées; mais ne vaudrait-il pas mieux lutter pour leur épargner la déception du voyage et la tristesse du retour? Ce désenchantement pèse quelquefois sur toute la vie.

Nous nous sommes peut-être trop abandonnés à des considérations rétrospectives, qui étaient plus vraies hier qu'elles ne le sont aujourd'hui. Le parti modéré, après une longue somnolence, s'est réveillé tout d'un coup; il a cessé de mériter la plupart des reproches qu'on lui adresse encore par habitude. Depuis quelques semaines, il flambe vraiment d'un beau feu : toute la question est de savoir si ce sera feu de paille ou feu durable. Dans le premier cas, nous retomberons dans la situation dont nous venons de reproduire les principaux traits; dans le second, nous serons débarrassés bientôt du cabinet radical. Il ne saurait résister longtemps à des assauts du genre de ceux qu'il a subis depuis quelques semaines et dont il est sorti à peine vivant. Rendons au Sénat la justice que c'est lui qui a donné le signal du mouvement. Sans lui, peut-être la Chambre serait-elle encore dans son premier état d'engourdissement. Le Sénat a soulevé le premier l'affaire Rempler-Le Poittevin et l'a placée dans son vrai jour. La Chambre s'en est emparée à son tour, et une première grande bataille a été livrée au ministère. Que le Sénat eût eu raison dans ses critiques, personne n'en doutait; la majorité de la Chambre le savait parfaitement bien; mais l'habileté du gouvernement a été de ramener la question sur le terrain politique, et sur celui de tous où les hésitations et les défaillances individuelles devaient être le plus nombreuses. C'est pour faire la lumière dans les affaires du chemin de fer du Sud de la France que M. Rempler, juge d'instruction, a été remplacé par M. Le Poittevin. On n'imaginerait pas à quel point cette promesse de faire la lumière agit sur la Chambre : nul ne veut s'exposer au soupçon de s'y opposer. Le gouvernement, bien que sa mainmise sur l'indépendance de la magistrature eût produit partout l'impression la plus pénible, a donc eu une

majorité de circonstance. Mais depuis lors, on attend toujours la lumière et on ne voit pas qu'elle se produise. Peut-être M. Rempler était-il un peu lent dans la manière dont il conduisait l'instruction qui lui avait été confiée. Pendant quelques jours, M. Le Poittevin a montré une ardeur surprenante. Les assignations à comparaître devant lui pleuvaient partout, à tort et à travers. Il semblait qu'on était à la veille de grandes découvertes. Puis le silence s'est fait. L'obscurité est restée aussi profonde. Quelques affaires latérales avaient été entamées par le gouvernement, et l'une d'elles avait provoqué une grande émotion dans le public : nous voulons parler des chantages auxquels se seraient livrés quelques journalistes. Le résultat n'a répondu ni à la longueur de l'attente, ni à l'éclat de la première mise en scène. On commence à se demander si, dans cet étalage de vertu prouvée par ce grand nombre de poursuites, il n'y a pas, de la part du gouvernement, le désir de faire diversion à d'autres soucis et en même temps de paralyser l'opposition d'adversaires qui s'arrêtent et se taisent dès qu'on paraît les accuser de mettre obstacle à cette explosion de lumière dont on parle toujours et qui ne vient jamais. Le gouvernement a aujourd'hui Arton entre ses mains : qu'en fait-il? Il y a longtemps que sa cause est connue, puisqu'elle a été plaidée par les avocats de notre ambassade devant la justice anglaise : pourquoi n'est-elle pas évoquée devant nos propres tribunaux? Tous ces accusés, tous ces suspects semblent constituer une sauvegarde sacrée autour du ministère. Ils l'ont sauvé le jour de l'interpellation de M. Barthou sur le remplacement de M. Rempler. Mais enfin ce moyen s'use, et, à force d'attendre en vain, le public se demande s'il n'y a pas là une pure mystification.

En tout cas, depuis cette interpellation, l'attitude du parti modéré à la Chambre s'est complètement transformée. A voir l'animation qu'il apporte dans la lutte et l'ardeur avec laquelle il soutient les orateurs qui parlent en son nom, on sent en lui une volonté toute nouvelle. Déjà le développement d'une autre interpellation sur les fautes multiples que le gouvernement a commises dans les affaires de Madagascar avait révélé ces dispositions à la bataille ; elles se sont manifestées d'une manière encore plus significative à propos de l'impôt sur le revenu. Depuis longtemps, le rendez-vous était pris, de part et d'autre, sur cette question, la plus grave que la Chambre ait eu à traiter dans cette législature. Nous avons parlé trop souvent du projet en lui-même pour avoir à y revenir. On sait que la Chambre l'avait condamné dans ses bureaux en nommant une commission qui lui était presque à l'unanimité hostile ; mais, entre la Chambre votant à huis clos sur le choix de ses commissaires, et la Chambre votant en séance publique sur des propositions formelles, il y a souvent quelque différence : on vient de le voir une fois de plus. Que devait faire la Commission du budget?

Nommée pour repousser le projet du gouvernement, elle devait le repousser en effet, et c'est ce qu'elle a fait. On lui a reproché de n'en avoir pas présenté un autre à la place. On l'a accusée d'avoir mis la Chambre dans l'alternative de se prononcer entre un projet mauvais à coup sûr, mais qui pouvait être amendé, et rien. Jamais grief n'a été plus mal fondé. La Commission du budget n'a pas à remplir le rôle du gouvernement et à faire un budget en son lieu et place. L'autorité et les moyens matériels d'exécution lui manquent pour cela. Elle ne pouvait que mettre la Chambre en mesure de se prononcer sur le principe même du projet ministériel, et si elle le repoussait, d'indiquer un autre principe sur lequel le gouvernement et elle auraient à travailler à l'avenir. A-t-elle manqué à ce dernier devoir? Non, puisque après avoir condamné le principe de M. Doumer, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu général avec déclaration préalable ou taxation administrative et arbitraire, elle s'est ralliée à la proposition de M. Guillemet, qui, conformément à ce qu'avaient préparé les gouvernemens antérieurs, demandait qu'à l'impôt personnel mobilier et à l'impôt sur les portes et fenêtres fût substitué un impôt, étudié à part, sur chacune des branches du revenu. Assurément la proposition de M. Guillemet reposait sur un principe; elle contenait en germe tout un système; elle n'était pas, comme on l'a dit, un pur néant. Il n'est donc pas vrai de prétendre que la Commission n'ait rien apporté à la Chambre. La Chambre n'a pas eu seulement une condamnation à exprimer, mais un choix à faire, et, chose étrange, bien peu propre assurément à augmenter son prestige déjà si atténué, après s'être prononcée dans un sens par l'élection même de la Commission du budget, elle s'est prononcée dans le sens opposé par son vote du 26 mars. C'est un triste spectacle de contradiction et de décousu donné au pays.

Mais si la Commission du budget a été battue pour être restée fidèle à ses origines, elle a conduit le débat avec une résolution et une habileté qui lui font honneur. Pendant cinq jours, elle n'a pas faibli un seul instant; ses orateurs ont toujours été sur la brèche, répondant à tous les argumens, repoussant toutes les attaques; et dans le centre de la Chambre plusieurs députés, tels que M. Léon Say, M. Méline, M. Poincaré, lui ont apporté spontanément le concours le plus précieux. L'animation, l'agitation de l'assemblée témoignaient de l'intérêt passionné qu'on prenait de part et d'autre à un débat dont nul ne méconnaissait l'importance. Pour la première fois depuis longtemps, on voyait deux partis face à face, combattant sur toute la ligne, avec toutes leurs armes. Pas un coup ne se perdait. Les orateurs de la Commission et du centre, se sentant soutenus comme ils ne l'avaient jamais été, ont déployé un talent que peut-être ils ne se connaissaient pas eux-mêmes. Nous ne parlons pas de M. Léon Say, ni de

M. Méline, ni de M. Poincaré qui ont depuis longtemps fait leurs preuves; mais M. Turrel, M. Delombre, M. Georges Cochery ont pris rang parmi nos meilleurs orateurs d'affaires. M. Delombre, rapporteur général du budget, était connu surtout comme brillant publiciste; il s'est fait du premier coup une belle place de *debater* parlementaire. Quant à M. Georges Cochery, président de la Commission, c'est à lui que revenait la principale responsabilité dans la direction du débat, et il s'est montré de taille à la soutenir. Le discours vigoureux par lequel il a clos la discussion générale n'a laissé debout que le gouvernement, mais peu de chose de son projet. Si on met en regard de ceux qui l'ont attaqué les orateurs qui ont défendu ce projet, il est impossible de ne pas constater chez ces derniers une infériorité marquée. Il n'y a eu, en réalité, que M. Doumer qui ait adroitement exposé son système et qui ait montré quelque souplesse de talent dans une mauvaise cause. Nous ne parlons pas du président du Conseil, M. Bourgeois, parce qu'il a paru peu familier avec les questions de finance et qu'il a pris rapidement le parti de faire de la politique. C'est par là, il est vrai, qu'il a exercé une action efficace sur une partie de l'assemblée. Il s'est fait très modeste. Il n'a demandé à la Chambre que de voter sur le principe du projet, se montrant extrêmement coulant sur ce qu'il a appelé les voies et moyens, c'est-à-dire sur les procédés d'exécution. Pourvu qu'on lui accordât le mot d'impôt sur le revenu, il s'est déclaré satisfait: on verra ensuite après les vacances, après les élections municipales, comment il sera possible d'en faire l'application. C'est sur ce point qu'a porté l'équivoque, et c'est grâce à cette équivoque que le gouvernement a réussi à se sauver. Il n'y a pourtant qu'un moyen d'appliquer l'impôt sur l'ensemble du revenu, c'est de demander au contribuable une déclaration de ce revenu, ou, à défaut de celle-ci, de le taxer d'office. Si on procède autrement, si on cherche à deviner le revenu, à le supposer d'après les signes extérieurs qui le manifestent, on revient au système actuel, et on ne peut le compléter qu'en ramenant les revenus, à l'exemple de l'Angleterre, à un certain nombre de cédules sur lesquelles on opère séparément. L'impôt global, ainsi qu'on l'appelle d'un mot dont nous demandons pardon de nous servir, mais qui est devenu courant, a pour conséquence logique, nécessaire, inévitable, la déclaration du contribuable ou la taxation discrétionnaire de l'administration. Et c'est précisément pour ce motif que nous le condamnons. M. Méline a insisté pour que la Chambre votât qu'elle ne voulait ni de la déclaration, ni de la taxation administrative, et il est hors de doute qu'elle n'en veut pas. Mais M. Pourquery de Boisserin, d'accord avec le cabinet, a demandé que la question fût réservée. On verra plus tard, à loisir, s'il y a lieu de recourir à ces procédés ou à d'autres. Le gou-

vernement et la Commission feront cette recherche en commun. — Je ne propose pas, a dit M. Bourgeois, de décider dès maintenant qu'on recourra à la déclaration ou à la taxation administrative, mais seulement de ne pas repousser *a priori* ces procédés, non plus qu'aucun autre. — Là a été toute l'habileté du ministère. Il sait mieux que personne que, sans déclaration ou sans taxation arbitraire, son projet est irréalisable, et dès lors il y aurait eu courage et loyauté de sa part à exiger que la majorité se prononçât sur ce point. Il a préféré retarder la solution du problème, afin de retarder sa chute par la constatation de son impuissance. Lorsqu'on donne à une Chambre dans l'embarras un moyen de s'en tirer par un ajournement, il est rare qu'elle ne se rallie pas à un expédient qui, laissant tout en question, a l'air de ne rien compromettre. C'est ce qui est arrivé. La Chambre, à une majorité de quelques voix, a réservé une partie du projet, bien que cette partie fasse avec le reste, c'est-à-dire avec le principe, un tout indissoluble. Et voilà comment le ministère, à la veille des vacances, s'est assuré deux mois de vie.

Les radicaux et les socialistes ont poussé des cris de joie en entendant proclamer le résultat du vote. La séance s'était prolongée jusqu'à dix heures de la nuit, ce qui suffit à montrer quel acharnement on a mis de part et d'autre à la lutte. Lutte un peu artificielle, car tout le monde sait bien que le projet du gouvernement ne sera pas voté. S'il l'était par la Chambre, il ne le serait certainement pas par le Sénat; mais il ne le sera pas par la Chambre même. « Démission! Démission! » ont crié les radicaux et les socialistes en se tournant vers le banc où siège la Commission du budget. La Commission ne se démettra pas de son mandat. La Chambre lui a renvoyé le projet du gouvernement en lui demandant de l'étudier : c'est une étude qui sera bientôt faite. Au lieu de repousser le projet dans son ensemble, on le repoussera en détail, article par article. Ce sera plus long; mais c'est tout ce que demande le gouvernement, puisqu'il ne cherche qu'à durer. Ce sera du temps perdu; mais le ministère n'y répugne pas. En présentant un projet d'impôt sur l'ensemble du revenu, il n'a pas eu le moindre espoir de le faire voter par le Parlement : il s'est préparé une plate-forme électorale pour les élections prochaines? Sera-t-elle populaire et solide, comme il semble le croire? Nous en doutons.

Voilà donc l'existence du cabinet radical assurée pour quelques semaines. Il continuera de diriger notre politique intérieure et notre politique étrangère. Celle-ci n'est plus confiée à M. Berthelot. Au dernier moment, et lorsque rien ne faisait prévoir cette détermination, M. Berthelot s'est démis de ses fonctions. Est-ce vraiment, comme l'a dit une note officieuse, pour des motifs de santé et des raisons de

famille ? On pourrait le croire puisqu'il a été remplacé par M. Léon Bourgeois, qui, en sa qualité de président du Conseil, a pris une responsabilité directe dans la politique extérieure que nous avons suivie Quelle a été cette politique ?

L'intérêt particulier qui s'est attaché aux dernières séances de la Chambre nous a amené à leur consacrer plus de place qu'il ne nous en reste pour parler comme il conviendrait des incidens très graves qui se sont produits au dehors. Ils ont pourtant fait naître dans tout le pays une émotion extrêmement vive et qui n'est pas près de se calmer. Nous ne parlons pas de la crise italienne : elle est terminée. M. di Rudini a pris possession du pouvoir, et il a tenu devant la Chambre un langage plein de sagesse : l'Europe y a applaudi. Mais il s'en faut de beaucoup que l'initiative brusque et imprévue du gouvernement anglais ait rencontré partout, et notamment en France, la même approbation. Les Italiens ont été battus à Adoua, ce qui est regrettable ; toutefois, comment prendre au sérieux l'intention qu'affiche l'Angleterre de faire une expédition sur Dongola afin de dégager Kassala menacé par les troupes mahdistes ? La distance entre Wadi-Alfa, point terminus actuel de l'occupation britannique en Égypte, et Kassala occupé par les troupes italiennes, est beaucoup trop considérable pour que la marche des Anglais, à supposer même qu'elle commence tout de suite, puisse avoir un résultat immédiat. Et si elle devait avoir un résultat lointain, c'est celui que le duc Caetani de Sermoneta, le nouveau ministre des affaires étrangères d'Italie, a laissé entrevoir dans un discours au Sénat, à savoir que les Italiens seraient probablement amenés à remettre un jour Kassala entre les mains des Anglais, dénouement qui ne serait pas sans ironie. La vérité est que la situation de Kassala se sera dénouée, de manière ou d'autre, longtemps avant que les Anglais aient fait un pas décisif du côté de Dongola. Au reste, cette situation ne paraît avoir en ce moment rien de particulièrement critique. Tout fait croire, grâce aux dispositions conciliantes de M. di Rudini, que la paix sera signée prochainement, et sur des bases équitables, entre le gouvernement du roi Humbert et celui du Négus. Dès lors les Italiens, débarrassés de leur seul adversaire redoutable, n'auront pas beaucoup de peine à se maintenir à Kassala, pour peu qu'ils y tiennent, ce qui n'est pas bien sûr. Les perspectives que leur ouvre l'expédition britannique ne sont pas, on vient de le voir, tout à fait rassurantes au sujet de Kassala même, dont la garde pourrait finalement leur échapper. L'amitié de l'Angleterre leur a déjà causé quelques déceptions, et si la manière officielle dont elle s'étale aujourd'hui provoque en Italie des manifestations non moins officielles de reconnaissance et de satisfaction, il n'est pas très difficile de discerner en écoutant un peu plus bas, un peu plus profondément

dans l'âme populaire, d'autres voix qui commencent à se faire entendre, et qui n'expriment pas tout à fait les mêmes sentimens.

Mais nous n'insistons pas : il y aurait de notre part quelque naïveté à discuter plus longuement ce point particulier. C'est en dehors des Italiens et de la sympathie qu'ils excitent qu'il faut chercher le but de l'expédition britannique. Ce but est tout politique. Toutes les fois qu'il a été question de l'évacuation de l'Égypte, le gouvernement anglais n'a pas manqué d'annoncer au monde qu'il était plein d'inquiétude au sujet du Soudan. Le mahdi est un personnage commode, dont on joue à volonté, et qui se prête à tous les rôles : le rôle devient menaçant aussitôt que les Anglais en ont besoin pour écarter, au sujet de l'évacuation, toute interrogation qui leur paraît indiscrète. Ne faut-il pas, avant tout, veiller sur la frontière et en assurer la sécurité? Cette fois, le gouvernement de la Reine, obéissant sans doute aux suggestions énergiques, mais dangereuses, de M. Chamberlain, est allé plus loin qu'à l'ordinaire : il a annoncé le projet non seulement de fortifier la frontière, mais de la reculer très au loin vers le sud et, pour tout dire, de reconquérir, au profit de l'Égypte, la portion du Soudan qu'il lui a fait ou laissé perdre autrefois. Quand nous disons au profit de l'Égypte, on sait ce que cela signifie. Les hommes politiques anglais s'habituent de plus en plus, dans leurs discours, à confondre l'Égypte avec les autres pays placés sous leur dépendance : c'est une habitude que, quant à nous, il nous est impossible de prendre et contre laquelle nous ne cesserons de protester.

A-t-on fait à l'Angleterre, dans ces derniers mois, quelques insinuations au sujet du maintien injustifié de son occupation? Peut-être. Elle y a répondu en annonçant la résolution d'entreprendre une affaire de très longue haleine, qui durera au moins six ans d'après un de ses ministres, mais, en réalité, tout juste le temps qu'on voudra. Rien dans l'état actuel du Soudan ne justifiait cette détermination qu'on doit regarder comme toute spontanée. Il est de notoriété publique que le gouvernement anglais était pressé de la prendre par quelques-uns de ses agens, auxquels leur situation avait permis de tout préparer pour l'exécuter. Comment des militaires, placés à la porte du Soudan, n'auraient-ils pas eu l'idée de la forcer? Jusqu'ici le gouvernement anglais avait eu la prudence de ne pas céder à ces suggestions : aujourd'hui il franchit le pas, et, au risque de provoquer, dans un temps peut-être prochain, les complications les plus redoutables, il se laisse entraîner dans la voie des aventures. Il a rencontré d'abord une difficulté financière. Ayant voulu puiser dans les fonds réservés et affectés de la Caisse de la Dette, il s'est heurté à l'opposition de la France et de la Russie. Cette opposition était aussi prévue que pouvait l'être l'adhésion des autres puissances.

On y a passé outre; mais nous restons convaincu que les commissaires de la Dette ne pouvaient prendre, en pareil cas, une résolution valable qu'à l'unanimité. La question a été portée sur le terrain judiciaire; nous avons confiance dans les tribunaux de la Réforme. Au surplus, cette difficulté n'est pas la plus grave de celles que l'expédition anglaise ne manquera pas de rencontrer. Le Soudan égyptien n'est plus politiquement dans la situation où il était lorsque les Anglais l'ont abandonné. Des intérêts qui n'existaient pas autrefois, intérêts de voisinage et d'équilibre, s'y sont formés. On a pu s'en apercevoir lorsque le traité conclu entre l'Angleterre et le roi du Congo a provoqué les protestations énergiques de la France et de l'Allemagne. Il s'agissait précisément de disposer, sous forme de bail, de territoires qui appartenaient à l'Égypte, et où on introduisait d'autres occupans. Les intérêts qui se sont groupés alors pour la défensive, et dont il a bien fallu tenir compte, subsistent. Peut-être l'Angleterre a-t-elle voulu prendre contre eux quelque revanche, mais cela n'est pas sans danger : on s'en apercevra un jour ou l'autre. En tout cas, l'initiative de l'Angleterre déplace la question d'Égypte. Elle était réduite jusqu'ici à des proportions parfaitement connues et dont les élémens étaient relativement simples. Elle se pose aujourd'hui, ou du moins elle se posera demain, sur un terrain nouveau, où des intérêts très divers sont les uns déjà formés, les autres en voie de formation. Ces intérêts n'abdiqueront pas au profit exclusif de l'Angleterre. Or c'est d'elle seule qu'il s'agit. S'il s'était agi de l'Égypte, il aurait fallu la consulter, et nous ne mettrons pas en doute qu'elle n'eût préféré de beaucoup sa libération immédiate à la conquête hypothétique du Soudan. Il aurait fallu consulter le gouvernement ottoman, et sa réponse aurait été, s'il est possible, encore moins douteuse.

Nous ne parlons pas des difficultés inhérentes à l'entreprise elle-même : à cet égard les souvenirs du passé sont suffisamment instructifs. Lorsque M. Berthelot, dans sa réponse à une question du prince d'Arenberg, disait que tout le fonds de réserve de la Caisse de la Dette risquait d'être employé à l'expédition soudanaise et ne suffirait pas à y faire face, il n'avait que trop raison. L'expédition coûtera très cher, et il n'est pas sûr que les embarras financiers soient les plus considérables auxquels on se heurtera. Qui sait si le gouvernement anglais n'y trouvera pas quelques surprises à l'italienne? Cela lui est arrivé déjà, et bien qu'il supporte ces mésaventures plus allégrement que son ami de Rome, on ne saurait le voir s'y exposer sans des appréhensions d'autant plus vives que les conséquences ne s'appliquent pas seulement à lui. D'autres puissances encore sont intéressées à ce que l'état relativement pacifique et calme du Soudan ne soit pas troublé. Lorsqu'on présente, à Londres, l'expédition projetée comme conforme au bien

général, lorsqu'on s'étonne que la France en particulier ne soit pas la première à en apprécier les avantages, on se moque un peu de ceux à qui s'adressent ces surprenans sophismes. En réalité, l'entreprise annoncée est, pour employer un mot qu'un orateur anglais a mis à la mode, l'acte de non-amitié le plus caractérisé que l'Angleterre ait depuis longtemps accompli à notre égard. L'espèce de coup de force par lequel on essaie de briser, sous le poids d'une majorité brutale, l'opposition légitime de la France et de la Russie, ajoute un mauvais procédé à l'atteinte directe portée à nos intérêts. Depuis quelques mois, nos rapports avec l'Angleterre s'étaient améliorés, et on avait pu croire que cette amélioration était appréciée à Londres comme à Paris : c'était une erreur. L'Angleterre, cantonnée dans le « majestueux isolement » dont M. Goschen s'est récemment montré si fier, trouve qu'elle n'a pas encore assez d'affaires sur les bras et qu'elle rencontre trop de sympathies dans le monde. L'expérience montrera si elle se trompe ou non. L'opinion, chez elle, est indécise et inquiète. Il s'en faut de beaucoup que la politique de chauvinisme impérial soit approuvée par tout le monde, et le parti libéral, hier encore déconcerté et abattu, a trouvé là une occasion de reprendre des forces et d'asseoir une politique. Lui aussi s'est ressaisi à propos des affaires d'Égypte. Quant à nous, nous aurions besoin plus que jamais d'un gouvernement capable et durable. M. Bourgeois a jugé que nous ne l'avions pas avec M. Berthelot au ministère des affaires étrangères : mais l'avons-nous davantage avec lui ?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

I

PRÉLIMINAIRES ET NÉGOCIATION DU MARIAGE

L'histoire est-elle plus intéressante que le roman, ou le roman plus intéressant que l'histoire? C'est une question qui pourrait donner lieu à d'interminables disputes, car chacun sera toujours tenté de la résoudre au gré de sa nature, et peut-être aussi suivant les goûts de son âge. A l'entrée de la vie, lorsque le terme de la route qui se déroule devant nos yeux se perd encore dans un horizon lointain, notre imagination aime à peupler de ses fantaisies cette route inconnue, et les brillans fantômes dont elle l'embellit font cortège et fête à notre jeunesse. Mais lorsque la route est plus d'à moitié parcourue, et lorsque l'horizon se rapproche, nos regards se tournent plus volontiers en arrière, et la réalité commence à nous paraître plus attrayante que la fiction. Pénétrer les ressorts secrets qui firent mouvoir nos semblables d'autrefois, savoir de quelles joies ou de quelles tristesses leurs cœurs furent émus, de quelles passions leurs vies furent troublées, pique autant et même davantage notre curiosité qu'une longue succession d'aventures imaginaires. Nous cherchons dans ces vies

comme un ressouvenir de la nôtre, et l'histoire se venge ainsi du roman, pour lequel elle s'était sentie autrefois dédaignée.

Parfois même, comme pour compléter sa vengeance, l'histoire semble à son tour se plaire aux jeux romanesques. Elle s'attache à certaines figures, en particulier à certaines figures de femmes. Elle les pare de tous les ornemens; elle les revêt de toutes les grâces; elle leur donne l'éclat, la beauté, la fortune. Puis, tout à coup, elle les précipite dans quelque abîme de calamités, et s'acharne à leur faire payer les présens dont elle les avait comblées. Ou bien au contraire, elle les fait disparaître en pleine jeunesse, les dérobant avant l'heure à l'adoration comme à l'espérance, et laissant à jamais irrésolue l'énigme de leur destinée. Pour ces figures d'autrefois, la postérité éprouve des sentimens, peu s'en faut, aussi passionnés que ceux de leurs contemporains, et si leur vie s'est compliquée de quelque chose d'obscur ou d'inexpliqué, une curiosité tout aussi vive s'attache à la découverte de ce mystère qu'aux péripéties d'un roman d'aventures. C'est qu'il y a dans la réalité une saveur que le temps ne saurait altérer. La fiction adapte toujours ses formes aux goûts passagers de la génération qu'elle veut séduire. La réalité n'a pas besoin d'avoir recours à ces artifices, et, dans ce miroir éternellement fidèle, l'homme se complaît toujours à retrouver ses traits.

La duchesse de Bourgogne est une de ces figures auxquelles l'histoire prête les grâces du roman. Fleur de Savoie éclose au flanc des rudes Alpes, elle a été transplantée, à peine ouverte, dans le riche jardin de la France. Pendant seize ans elle s'y est épanouie. Elle l'a orné de ses couleurs, et enchanté de ses parfums. Puis, en un jour, elle s'est flétrie, et si, pour la louer dignement, quelque nouveau Bossuet s'était rencontré, il aurait pu redire : « Madame a passé du matin au soir ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces vous le savez; le soir, nous la vîmes séchée, et ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales. » Mais ni l'amour dont elle fut environnée, ni la douleur que fit naître sa mort n'ont réussi à préserver complètement sa mémoire. Vivante, son honneur de femme a été mis en doute, et morte, sa loyauté de princesse, sans qu'à ces questions l'histoire ait encore répondu d'une façon précise. Un peu d'énigme se mêle à sa grâce, et cette petite âme obscure, qui peut-être ne se connaissait pas bien elle-même, s'est envolée sans avoir dit son secret.

Un intérêt d'une autre nature se peut encore trouver à la vie de cette princesse charmante. Le mariage d'Adélaïde de Savoie avec

le duc de Bourgogne n'a été en effet qu'un épisode de cette alliance savoyarde qui, tantôt rompue, tantôt renouée, a tenu à travers les siècles une place si importante dans notre histoire. Il est certains pays auxquels leur situation géographique donne une importance singulièrement disproportionnée avec leur surface territoriale et leur force militaire. Lorsque des souverains avisés ont su jouer de cette situation, lorsqu'ils ont, de père en fils, poursuivi avec application un but judicieusement choisi, et lorsque cette politique nationale a eu pour constant appui la fidélité d'un peuple, il est rare que peuple et dynastie ne recueillent pas à la longue la récompense de ce qu'un historien récent de la diplomatie savoyarde appelle : *la grande virtù del perseverare* (1).

Telle a été l'histoire de cette petite patrie de notre duchesse de Bourgogne, qui, de progrès en progrès, à l'aide de moyens parfois douteux, mais toujours habiles, a su pousser ses frontières du pied des Alpes jusqu'à l'extrémité de la péninsule. Pour que notre récit soit complet, il y aura lieu de détacher de cette longue histoire quelques épisodes auxquels, plus ou moins directement, la duchesse de Bourgogne a été mêlée. En eux-mêmes, ces épisodes ne paraîtront peut-être pas tout à fait dénués d'intérêt, car on verra la part qu'y ont prise des personnages diversement illustres. Oserons-nous ajouter que quelques enseignemens s'en peuvent également tirer, et qu'à l'école d'un petit peuple même un plus grand peut apprendre quels profits viennent à la longue récompenser *la vertu de persévérance.*

I

« Je vous prie, comme bon prince et vassal du Saint-Empire, et tant pour le bien public que pour l'assourement du repos d'Italie, et par conséquent de tous les chrestiens, que veuillez employer de tout votre pouvoir à faire bien garder les passaiges (des Alpes), afin que les Français n'y puissent passer (2). »

Ainsi écrivait, il y aura bientôt quatre cents ans, l'empereur Charles-Quint au duc Charles III de Savoie. Gardiens des passages, portiers de l'Italie, telle a été, en effet, à travers de longs siècles, la situation exceptionnelle, à la fois dangereuse et privilégiée, des suzerains de la Savoie, l'antique *Sabaudia*, qu'ils fussent comtes, ducs, ou même rois, et cela depuis le jour où Odon, fils d'Humbert *aux Blanches mains*, qui avait hérité de son père plu-

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia.* Introduzione.
(2) *Lettre de Charles-Quint à Charles III, duc de Savoie*, citée par Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*, t. I, p. 270.

sieurs seigneuries éparses dans la Maurienne, la Tarentaise et le Chablais, épousa la marquise Adélaïde de Turin, qui lui apporta en dot, avec Turin, Pignerol et Suse, les comtés de Saluces et de Mondovi.

La Maison de Savoie remonte à une date presque aussi reculée que la Maison de France, et l'un de ses plus éminens historiens a pu dire, non sans orgueil, qu'en 1024, c'est-à-dire à l'époque où Humbert *aux Blanches mains*, dont l'origine est demeurée un peu obscure, fondait cette Maison, les rois de France n'étaient guère de plus grands potentats que les comtes de Savoie(1). Mais la fortune des deux Maisons fut, et devait jusqu'au bout demeurer singulièrement diverse. La Maison de Savoie est aujourd'hui la plus heureuse. Elle règne encore sur partie des États qui formèrent son berceau, et à ces États elle a su en ajouter d'autres. En revanche, son agrandissement a été autrement difficile et lent que celui de sa puissante rivale. Ces portiers des Alpes avaient deux portes : l'une s'ouvrait sur l'Italie, l'autre sur la Suisse et la France, et c'était tantôt par l'une, tantôt par l'autre, que leur humeur inquiète et ambitieuse faisait irruption. Avec Thomas, dit *le Petit Charlemagne*, ils acquéraient le Faucigny, s'étendaient dans le Chablais, mettaient la main sur le canton de Vaud et poussaient une pointe audacieuse jusqu'aux portes de Fribourg. Avec Amédée V, dit *le Grand*, ils s'enrichissaient, par mariage, de la Bresse et du Bugey. Avec Amédée VI, dit *le Comte Vert*, ils étendaient leur domination sur le pays de Gex. Mais avec Amédée VII, dit *le Comte Rouge*, ils acquéraient Nice, c'est-à-dire un port sur la Méditerranée. Avec Amédée VIII, le premier des neuf ducs, qui devait être pape sous le nom de Félix V, ils arrachaient Verceil et son territoire au duc de Milan. Sans doute toutes ces conquêtes ne demeurent pas entre leurs mains ; mais ce qu'ils perdent sur un versant des Alpes, ils le regagnent de l'autre. Battus du côté qui regardait la Suisse ou la France, ils se réfugient de l'autre côté des monts, *in partibus Pedemontii*, dit en 1245 la première charte où l'on rencontre le nom de Piémont. Battus en Piémont, ils se cantonnent en Savoie, demeurant ainsi toujours maîtres de l'une des entrées du défilé, et si, pendant cette longue rivalité entre la France et l'Espagne qui ensanglanta l'Italie, ils avaient le désagrément de voir leurs États occupés tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ces redoutables adversaires, si en particulier, pendant trente-huit ans, de 1536 à 1574, Impériaux, Espagnols, Français, occupèrent le Piémont ensemble ou tour à

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della corte di Savoia*.

tour, et le foulèrent aux pieds, ils virent aussi leur alliance plusieurs fois recherchée, et ils surent, en la marchandant habilement, la mettre au prix que les faibles, quand ils sont avisés, savent parfois faire payer aux forts.

Après six siècles d'une existence agitée, un jour vint cependant où les princes savoyards eurent une vision plus claire de la route qu'ils avaient intérêt à suivre. Ce jour est celui où, après bien des péripéties, fut signé, entre Charles-Emmanuel I[er] et Henri IV, le traité de Lyon (17 janvier 1601). Par ce traité, Charles-Emmanuel abandonnait à Henri IV la Bresse, le Bugey, le pays de Gex. Mais Henri IV lui abandonnait le marquisat de Saluces, enclavé dans le territoire du Piémont, et sur lequel la France prétendait des droits. Le duc de Savoie renonçait à conserver un pied en France. Le roi de France renonçait à conserver un pied en Italie. Chose étrange ! et qui cependant se rencontre souvent dans l'histoire, ce traité si sage fut critiqué avec une égale vivacité des deux côtés des Alpes. Les sujets du duc de Savoie lui reprochaient l'abandon de provinces dont la richesse contrastait avec la pauvreté de leurs territoires, et, colère feinte ou réelle, Charles-Emmanuel lui-même disgracia les deux commissaires qui avaient signé le traité en son nom. « Le roi a fait paix de marchand, et le duc de Savoie a fait paix de prince », disait de son côté Lesdiguières. Lesdiguières se trompait. Le roi avait bien fait paix de prince en renonçant à ces aventures italiennes qui avaient coûté à ses prédécesseurs tant de sang inutile, et en tournant de nouveau les visées de la France vers les Flandres et le Rhin. Quant à Charles-Emmanuel, c'était bien en effet paix de prince qu'il avait conclue, et de prince plus avisé, à plus longue et juste vue qu'il ne s'en rendait compte lui-même. Il tournait définitivement vers l'Italie les ambitions de sa Maison. « A partir du traité de Lyon, a écrit avec raison le marquis Costa de Beauregard (1), la Maison de Savoie n'a plus été par le fait qu'une puissance italienne. Elle n'a plus considéré ce qui lui restait au delà des monts que comme un seigneur vivant dans l'opulence, au sein d'une vaste cité, considère le fief antique dont il porte le nom et qu'il visite rarement. » Quelle que fût sa perspicacité, Charles-Emmanuel ne pouvait pas se douter qu'un jour viendrait où ses descendans sacrifieraient jusqu'à ce fief antique en échange d'un royaume.

Dans la pensée de Henri IV, le traité conclu avec la Savoie ne comportait pas seulement paix, mais alliance; alliance avec

(1) *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie*, par le marquis Costa de Beauregard; Turin, 1816, t. II, p. 122.

appui mutuel et avantages réciproques. Déjà l'habile souverain, en avance de deux siècles, avait négocié la cession éventuelle de la Savoie contre l'appui prêté pour la conquête du Milanais sur l'Espagne. Sa mort vint mettre un terme à d'aussi sages projets. A cette politique mesurée et féconde, les successeurs de Henri IV et de ses ministres ne surent pas rester fidèles. La lourde main de Richelieu s'appesantit sur la petite Savoie. De l'allié il voulut faire un vassal. La Savoie essaya de se dérober; elle n'y put réussir et fut ramenée par la force. Mais Louis XIII commit une faute que son père n'aurait pas commise, lorsque au lendemain de l'affaire du Pas de Suze, où une si brillante valeur fut déployée par lui, il laissa Charles-Emmanuel, le vieux duc âgé de soixante-neuf ans, que Henri IV avait toujours traité avec égard, au fils duquel il avait donné sa fille, venir éperdu à sa rencontre, lui demander grâce et pardon, et embrasser sa botte « sans le moindre semblant de l'en empêcher, » ajoute Saint-Simon, d'après le récit de son père, témoin oculaire. Seize mois après, Charles-Emmanuel, qu'un instant ses sujets avaient appelé *le Grand*, mourait de honte et de douleur, mais il mourait debout, comme l'empereur romain, l'épée au côté, le collier de l'Annonciade au cou, le manteau ducal sur les épaules, léguant à ses sujets, avec quelque chose de sa fierté, la haine de la France qui l'avait inutilement humilié.

Cette politique d'humiliation fut continuée contre son successeur. Victor-Amédée Ier se vit imposer le traité de Cherasco (1631), par lequel la France se faisait céder « à perpétuité et nonobstant tout traité contraire fait ou à faire » Pignerol et le Val de Pérouse, situés en plein cœur du Piémont, à quelques lieues de Turin. Ce que, par ce traité néfaste pour la Savoie, Richelieu voulait assurer à la France, c'était, suivant son expression, des portes. Avec l'ambassadeur vénitien, il s'en exprimait librement (1). « Nous voulons, lui disait-il, restituer au duc de Savoie tout ce qui lui appartient, en nous réservant seulement un poste qui tienne le passage dans cette province toujours ouvert. »

Richelieu ne songeait qu'à sa lutte avec la maison d'Autriche contre laquelle il voulait avoir une base d'opération en Italie. Mais au point de vue des relations avec la Savoie, le traité de Cherasco était une faute. Pignerol aux mains des Français devint ce qu'avait été, deux siècles auparavant, pour la France, Calais aux mains des Anglais, le lambeau de chair arraché, la plaie ouverte. Or ce n'est jamais impunément qu'on arrache à un pays un lambeau de sa chair, et qu'on fait une plaie à son honneur. Jusqu'à

(1) Dépêche de Giorgio Zorzi, l'ambassadeur vénitien, citée par Carutti, t. II, p. 283.

la fin du siècle, nous allons voir toute la politique de la Savoie tourner autour de cet unique objet : la restitution de Pignerol. Toutes ses manœuvres, toutes ses ruses, toutes ses duplicités, s'expliqueront par là. Elle sortira sans scrupule d'une alliance pour entrer dans une autre, suivant qu'elle se croira plus ou moins de chances d'obtenir Pignerol pour prix de son changement.

Les griefs que cette situation dépendante amoncelaient dans les cœurs savoyards, parurent cependant sommeiller pendant la régence successive de deux princesses, aveuglément soumises à l'influence française, l'une propre fille de Henri IV, Madame Royale Christine, veuve de ce Victor-Amédée Ier qui avait dû souscrire au traité de Cherasco, l'autre également appelée Madame Royale, Jeanne-Baptiste de Nemours, veuve de Charles-Emmanuel II et mère de Victor-Amédée II. Mais ils renaîtront quand Madame Royale se verra contrainte de céder le pouvoir à son fils, le père de notre duchesse de Bourgogne. Avec ce prince entre en scène un acteur dont nous aurons longtemps à étudier le rôle, puisqu'il survécut à sa fille. Quelques mots sur l'éducation qu'il reçut, et sur les épreuves avec lesquelles sa jeunesse se trouva aux prises ne seront pas inutiles.

II

L'enfance de Victor-Amédée fut douloureuse. Il avait neuf ans lorsqu'en 1675 son père, Charles-Emmanuel II, fut emporté par une fièvre maligne. L'ambassadrice de France, Mme Servient, était présente à cette mort. A peine Charles-Emmanuel avait-il fermé les yeux que Victor-Amédée s'approchait d'elle, et lui disait en pleurant « qu'il priait M. l'Ambassadeur d'assurer Sa Majesté qu'il était son très obéissant serviteur, et qu'il le suppliait très humblement de bien vouloir lui servir de papa, puisqu'il avait perdu le sien (1). » Était-ce accent sincère et juste instinct d'un orphelin qui sent sa solitude? Était-ce, au contraire, calcul et duplicité précoce d'un enfant dont un ancien précepteur du prince d'Orange, Chapuzeau, disait, déjà trois années auparavant, après l'avoir vu à Turin : « A cet âge où les autres enfans ne peuvent que bégayer il a des reparties surprenantes et merveilleuses. » On serait plutôt tenté de le croire, lorsqu'on voit, par la suite, se développer chez lui cette extraordinaire puissance de dissimulation qui a fait dire que « son cœur était couvert de montagnes comme son pays. » Il n'avait pas encore treize ans

(1) Servient à Pomponne (cité par C. Rousset dans son *Histoire de Louvois*, t. III, p. 75).

que déjà l'abbé d'Estrades, ambassadeur de France à Turin, écrivait à Pomponne : « Ce prince est naturellement caché et secret; quelque soin qu'on prenne de savoir ses véritables sentimens, on les connaît difficilement, et j'ai remarqué qu'il fait des amitiés à des gens pour qui je sais qu'il a de l'aversion (1). » L'éducation qu'il reçut devait encore fortifier chez Victor-Amédée ce penchant naturel au secret, et les tristes spectacles dont son enfance fut témoin, durant la régence de sa mère, firent, pour lui, de la dissimulation une nécessité et presque un devoir.

Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, dite, dans l'histoire de Savoie, Madame Royale, est encore un personnage que nous retrouverons, car une tendre affection devait l'unir plus tard à la duchesse de Bourgogne, qui semble l'avoir préférée à sa propre mère. Elle était fille de ce duc de Nemours, de la maison de Savoie, qui fut tué par son beau-frère, le duc de Beaufort, dans un duel célèbre. Sa jeunesse s'était écoulée à la cour d'Anne d'Autriche, au milieu des aventures galantes de la Fronde. Mariée à son cousin Charles-Emmanuel, elle n'avait pas quitté sans regret le pays où elle avait été élevée, et auquel elle demeura toujours attachée. Il fallait qu'elle eût du charme, car elle y laissait et y conserva toujours des amies fidèles, entre autres la comtesse de la Fayette. Cette amitié a même valu à la pauvre comtesse d'assez injustes attaques. Mais il faut convenir que pour une aussi discrète personne que Mme de la Fayette, Madame Royale était une amie un peu compromettante.

Tenue par son mari à l'écart de toute influence, et outrageusement délaissée, Madame Royale, quand elle se trouva veuve et régente, eut le tort de prendre une double revanche. Elle s'empara du pouvoir avec avidité, et ne parut dominée que par une idée : celle de le garder le plus longtemps possible. Loin d'associer progressivement son fils à l'autorité qu'elle exerçait en son nom et qu'elle devait lui restituer un jour, Madame Royale le tenait systématiquement dans l'ignorance de toutes les affaires, et l'abandonnait aux mains de personnages subalternes qui veillaient à peine sur lui. Tous les jours, à une certaine heure, son gouverneur l'amenait baiser la main de sa mère, et c'était le seul échange de caresses qu'il y eût entre la mère et le fils. Elle réservait ses tendresses pour d'autres, et se vengeait tardivement des dédains dont sa réelle beauté avait été l'objet. « Il y a peu de princesses au monde, dit l'auteur anonyme d'une rela-

(1) Dépêche citée par G. de Leris dans son *Etude historique sur la comtesse de Verrue et la cour de Victor-Amédée II de Savoie*, p. 14.

tion qui se trouve aux Affaires étrangères (1), dont le mérite ait fait plus de bruit que celui de Madame Royale, et il semblerait qu'à parler d'une personne qui n'est plus jeune, puisqu'elle passe quarante-cinq ans, on devrait taire tous les avantages du corps pour ne s'arrêter qu'à ceux de l'esprit. Cependant il est constant que, jusques à l'heure présente, l'âge n'a rien diminué des grâces de cette princesse et qu'elle efface encore aujourd'hui les plus belles femmes de la cour par la noblesse de son air, et par je ne sais quels agrémens qui lui sont particuliers. » Mais le véridique auteur de la relation ne peut s'empêcher d'ajouter : « Tant de perfections et de belles qualités se trouvent néanmoins ternies par le peu d'empire qu'elle a sur son cœur et par ses galanteries. »

Madame Royale avait, en effet, des galanteries, et, qui plus est, publiques. C'était d'abord avec le comte de Saint-Maurice, dont le père était un des principaux personnages de la cour de Savoie. Ce premier favori, par ses fatuités et ses vantardises, n'ayant pas tardé à se rendre désagréable, Madame Royale, pour s'en débarrasser, l'envoyait en ambassade. Son secrétaire particulier, un certain Lescheraine, se hâtait avec joie d'en informer Mme de la Fayette; mais celle-ci ne se réjouissait pas autant que lui, car elle n'avait pas confiance dans la sagesse à venir de sa royale amie. « Je vous ai trouvé, répondait-elle (2) à Lescheraine, si rassuré, d'un ordinaire à l'autre, sur un chapitre où il faut des années entières pour se rassurer, que je ne sçay si vous m'avez parlé sincèrement ; encore quand je dis des années entières, c'est des siècles qu'il faut dire, car à quel âge et dans quel temps est-on à couvert de l'amour, surtout quand on a senty le charme d'en être occupé ? On oublie les maux qui le suivent; on ne se souvient que des plaisirs, et les résolutions s'évanouissent. Je ne sçaurais vous croire si rassuré sur le *Niçard*, et sur d'autres dont vous ne m'avez point encore parlé. Je souhaite que vous n'ayez rien à me dire. »

Le *Niçard*, c'était un certain comte de Masin, et Mme de la Fayette avait raison sur Lescheraine. En revenant de son ambassade, « ce pauvre chien » de Saint-Maurice se trouvait remplacé, et une histoire scandaleuse dont l'auteur de la *Relation sur la cour de Savoie* se fait l'écho ne tardait pas à courir Turin. Fort de ses anciens privilèges, il entrait un jour brusquement dans la chambre de Madame Royale, mais il trouvait en son lieu et place le comte de Masin. Aussitôt il mettait l'épée à

(1) Aff. étrang. *Correspondance Turin*, vol. 94.
(2) *Lettres de Mme de la Fayette à Lescheraine*, publiées par M. Perero; Turin, 1880.

la main, et si le *petit homme* ne s'était sauvé assez piteusement, il lui aurait coupé la gorge.

Cependant Victor-Amédée grandissait silencieusement dans un double sentiment qui devait inspirer toute sa politique : la haine de sa mère et la haine de la France. A sa mère, il en voulait de son indifférence, de la sujétion où elle le tenait, du déshonneur public dont elle couvrait son nom. Si un jour, par extraordinaire, elle l'embrassait, on le voyait ensuite essuyer sa joue avec violence, comme s'il eût touché un pestiféré. A la France, il en voulait de l'appui qu'elle prêtait à sa mère contre lui, et de l'état de vasselage où elle tendait peu à peu à réduire la Savoie. Louis XIV, malgré de grandes qualités d'esprit auxquelles on ne rend pas toujours suffisante justice, était, par orgueil, enclin à la politique à outrance. Il était encore poussé dans cette voie par Louvois, aussi mauvais conseiller en matière de diplomatie qu'il était habile ministre de la guerre. Rien n'était épargné, en effet, pour faire sentir à cette fière nation la dépendance où la France entendait la tenir. Il faut lire, dans la belle *Histoire* de M. Camille Rousset, le récit peut-être même atténué de ces vexations. Revenant après treize ans écoulés sur ces griefs, Victor-Amédée avait véritablement le droit, au moment où il signait sa paix avec Louis XIV, et où les relations diplomatiques allaient être renouées entre les deux cours, de dire avec vivacité : « Suppliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos domestiques. Le charbonnier doit être le patron dans sa cassine, et depuis le jour que j'ai eu l'usage de raison jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi passé une semaine que l'on n'ait exigé de moi par rapport à ma conduite ou à ma famille dix choses où, lorsque je n'en ai accordé que neuf, on m'a menacé (1). »

La servitude où, depuis le traité de Cherasco, la France avait réduit la Savoie allait devenir encore plus étroite, lorsque, à la suite d'une longue négociation, un instant compromise par la trahison de l'agent Mattioli, Louis XIV acheta Casal au duc de Mantoue. Casal et Pignerol aux mains de la France, le libre passage de ses troupes exigé de l'une à l'autre place, c'était le Piémont ouvert, comme la Lorraine avec ses routes militaires, et bientôt voué au même sort. Arracher Casal à la France non moins que recouvrer Pignerol va devenir à partir de ce jour un des principaux objectifs de la politique savoyarde. Il faudra cepen-

(1) Tessé au Roi, cité par Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 535.

dant que Victor-Amédée s'impose une longue dissimulation avant de pouvoir donner libre carrière à ses desseins... Pour parvenir à gouverner ses États plus absolument « et à se tirer de la sujétion où il prétendait que les ministres de France le voulaient tenir », comme lui-même le disait à l'ambassadeur Rebenac (1), il aura nécessairement recours à l'arme des faibles, c'est-à-dire à la ruse. Pendant près de trois ans, depuis le jour (17 juillet 1686) où fut signée entre l'Empereur, l'Espagne, la Suède, la Hollande et la Bavière, la célèbre ligue d'Augsbourg jusqu'à celui où il fit adhésion publique à cette ligue, Victor-Amédée jouera un double jeu, dupant à la fois Rebenac et Croissy, c'est-à-dire la diplomatie publique de Louis XIV, Catinat et Louvois, c'est-à-dire sa diplomatie secrète, car déjà le roi avait son *Secret*, et Rebenac et Catinat travaillaient à l'insu l'un de l'autre. Ce jeu fut enfin percé à jour. Louvois, dont la clairvoyance rachetait au moins les emportemens, le fit sommer par Catinat de livrer au Roi, comme gage de sa fidélité, non seulement la place de Verrue, mais la citadelle de Turin, c'est-à-dire rien moins que sa propre capitale. A cette demande « si crue et si peu conditionnée », disait Catinat lui-même, Victor-Amédée n'eut garde cependant de répondre par un refus péremptoire. Il réussit à gagner encore du temps, adressant chaque jour à Catinat, qui était aux portes de Turin, un envoyé nouveau, disputant sur les conditions auxquelles la citadelle de Turin serait livrée, sur le moment où elle lui serait rendue, écrivant lui-même à Louis XIV, offrant d'envoyer à Versailles un nouvel ambassadeur qui traiterait de l'affaire. En même temps, il faisait mettre Turin en état de défense, et appelait les troupes espagnoles qui tenaient garnison dans le Milanais. Lorsqu'elles furent assez proches, il jeta enfin le masque.

« M. le duc de Savoie est si haï dans son pays, écrivait quelques mois auparavant Louvois à Catinat, qu'il ne trouve personne qui veuille prendre parti dans ses troupes (2). » Louvois se trompait. Les exigences intolérables de Louis XIV avaient au contraire réveillé en Savoie le sentiment national, et Victor-Amédée avait fort habilement exploité ce sentiment. Dans cette cour si française au temps de Madame Royale Christine et de Madame Jeanne-Baptiste, le nom français était devenu odieux. Aussi, lorsque le 4 juin 1690 Victor-Amédée faisait savoir à Rebenac que l'extrémité dans laquelle le roi le réduisait l'avait enfin porté à recevoir les offres de secours que les Espagnols lui avaient inu-

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 5. *Mémoire des affaires qui ont été traitées pendant l'ambassade du comte de Rebenac.*
(2) Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 287.

tilement faites plusieurs fois, et lorsque, d'un ton fier et gai, il adressait à quatre cents personnes de la noblesse réunies dans son palais une harangue belliqueuse où il annonçait l'intention « d'entrer dans la cause universelle et d'aller chercher l'armée française à la tête de son peuple fidèle (1) », cette harangue était accueillie par des applaudissemens enthousiastes. De la noblesse l'enthousiasme gagnait les soldats, puis le peuple au point que l'ambassadeur était obligé de se tenir enfermé dans son hôtel, pour échapper aux insultes d'une populace de plus de soixante mille personnes qu'on ne contenait qu'avec peine. Ce même jour Victor-Amédée signait de sa main un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur Léopold.

Ainsi se trouvait anéanti, au bout de quatre-vingt-neuf ans, ce sage traité de Lyon, auquel Henri IV avait apposé sa signature, qui consacrait l'alliance équitable des deux pays, et à leurs ambitions également légitimes donnait les Alpes pour barrière. Cette barrière naturelle allait être de nouveau franchie par les deux peuples, les armes à la main, et sans profit pour aucun. L'année 1690 et la rupture avec la Savoie marquent un dernier tournant dans l'histoire diplomatique et militaire du règne de Louis XIV. A la politique judicieuse et nationale qui étend peu à peu la France vers les Flandres et vers le Rhin, c'est-à-dire vers ses limites naturelles, succède la politique intempérante et personnelle qui sacrifiera les avantages positifs aux rêves de grandeur, la réalité à la chimère, et soulèvera en même temps contre la France la haine de l'Europe, — politique qui a toujours été funeste à notre pays, qu'elle ait eu pour chefs et pour inspirateurs Louis XIV ou Napoléon. Nous avons assez mis la faute en lumière; voyons maintenant comment Louis XIV, du moins, essaiera de la réparer.

III

La faute était si visible, qu'aux yeux des contemporains elle apparut clairement. Ne parlons pas de Saint-Simon, toujours disposé à charger Louvois. Mais consultons un curieux document, non signé, qui existe aux Affaires étrangères, et qui a pour titre : *Réflexions sur la rupture de Savoie*, avec ces mots ajoutés d'une autre main : *et sur la mauvaise politique de M. de Louvois* (2). « De quelque opinion qu'on soit prévenu pour lui (Louvois), dit l'auteur de cette note, on ne s'abusera point en disant que la rupture

(1) *Ibidem*, p. 344.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

de Savoie vient de son imprudence, et les ennuis qu'elle fera naître décrieront sa mémoire. » Il continue en se faisant l'écho d'une rumeur qui avait dû courir Turin, au moment de la déclaration de guerre. Ce serait une lettre blessante de Louvois au duc de Savoie, lue en plein conseil, qui aurait déterminé la rupture. Après avoir entendu cette lettre, « le duc de Savoie se leva brusquement, et dit ces mots que le vif ressentiment arracha de son cœur : « C'en est trop. Il faut périr ou se venger. » Il fit entrer l'envoyé du prince d'Orange, prit le traité et le signa. »

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, qui paraît un peu suspecte, cette note n'en traduit pas moins fidèlement l'opinion de ceux qui voyaient dans Louvois le principal auteur de la guerre, et partant le principal obstacle à la paix. La meilleure preuve qu'ils avaient raison, c'est que les négociations en vue d'un arrangement pacifique recommencèrent aussitôt après sa mort. Le duc de Savoie avait trop souffert des débuts de la guerre pour ne pas désirer un accommodement. La perte de la bataille de Staffarde, l'envahissement d'une partie de ses États, lui avaient fait sentir à quel rude adversaire il avait affaire, et pour lui venir en aide il ne pouvait guère compter sur ses nouveaux alliés, qui, sur d'autres champs de bataille, n'avaient pas été plus heureux. On se montrait à Turin une caricature où l'on voyait l'Empereur et le roi d'Espagne, en chemise, regardant piteusement leurs hardes foulées sous les pieds de Louis XIV. Celui-ci cependant était en train de dépouiller le duc de Savoie, qui s'écriait, en s'efforçant de retenir sa chemise : « Empêchez donc qu'il ne me l'ôte. » A quoi les deux autres répondaient : « Patience, nous vous la ferons rendre, quand nous aurons repris nos habits. »

C'était bien sa chemise que Victor-Amédée avait perdue en perdant la Savoie, et il avait raison de ne pas compter beaucoup sur ses alliés pour la lui faire rendre. Aussi n'est-il pas étonnant que les dispositions pacifiques prédominassent à Turin. Ce qui a lieu de surprendre davantage, c'est qu'on fût dans les mêmes sentimens à Versailles. Mais Louvois étant mort, Croissy, qui ne s'était jamais montré partisan de la rupture, avait repris l'entier gouvernement des affaires extérieures, et Barbezieux, le successeur de Louvois à la guerre, n'était pas de taille à le lui disputer. Aussi Louis XIV envoyait-il, le 27 décembre 1691, à Pignerol, en lui donnant les pouvoirs secrets les plus étendus, le marquis de Chamlay qui, pour les choses militaires, avait en partie remplacé Louvois dans sa confiance. Mais, à en juger par les quelques lettres de lui qui sont aux Affaires étrangères et à Turin, Chamlay apportait encore un peu trop dans cette négociation les procédés hau-

tains de Louvois, à l'école duquel il avait été formé. Aussi, se voyait-il obligé d'écrire à Croissy après deux mois de pourparlers : « Je ne crois pas qu'il y ait présentement rien à faire avec M. de Savoye (1). » Peu de jours après il quittait Pignerol. Pour réussir dans cette délicate entreprise, il fallait un diplomate plus habile et plus souple, que nous allons voir entrer en scène.

L'histoire a ses caprices, comme la mode : elle met certaines figures en lumière ; elle en laisse d'autres dans l'ombre, sans que l'importance du rôle joué ou des services rendus suffise toujours à expliquer des traitemens si divers. Mais, comme la mode aussi, elle a ses retours. Elle va chercher dans l'oubli où ils languissent certains personnages qu'elle avait mis de côté : elle essuie la poussière qui avait recouvert leur figure ; elle leur redonne un nouvel éclat, et dans sa tardive justice, elle leur paye un tribut d'hommages que parfois, même de leur vivant, ils n'avaient pas connus. Pareille fortune est arrivée à René Mans de Froulay, comte de Tessé. Il y a quelques années, ceux-là seuls connaissaient son nom qui étaient familiers avec le XVII[e] siècle. Encore le tenaient-ils, sur la foi de Saint-Simon, pour un homme de guerre assez médiocre, et pour un homme de cour assez plat. Ceux-là, plus rares encore, qui avaient eu la curiosité de lire ses soi-disant *Mémoires*, rédigés en réalité par le général de Grimoard, d'après les papiers laissés par lui, n'en avaient pas conçu une opinion très différente. Il faut en revenir ; mais ce n'est ni l'homme de guerre, ni même l'homme de cour qui a droit à meilleure justice. C'est le négociateur, et surtout l'épistolaire. A plusieurs reprises, Tessé fut activement mêlé, et d'une façon heureuse, à des négociations importantes. De plus, il écrivait beaucoup, et des lettres charmantes. On le sait aujourd'hui qu'il a eu l'heureuse chance de trouver un éditeur intelligent et dévoué en la personne de M. le comte de Rambuteau, qui a tiré de sa volumineuse correspondance un livre des plus brillans et des plus agréables (2). C'est à cette publication qu'il doit le regain de sa renommée et la revision de l'injuste, ou plutôt, des injustes portraits (car il n'y en a pas moins de trois) qu'a tracés de lui Saint-Simon (3).

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94. Chamlay à Croissy, 10 février 1692.

(2) Les papiers de Tessé, qui ne forment pas moins de quinze volumes (et encore sont-ils incomplets), étaient devenus la propriété de M. le comte de Barthélemy d'Hastel, l'historien regretté des filles du Régent, allié à la descendance de Tessé. Ils ont été mis à ma disposition par ses héritiers avec une obligeance dont je ne saurais être trop reconnaissant, et m'ont beaucoup servi pour ce travail. J'ai également consulté les nombreuses lettres de Tessé, qui sont aux Archives des Affaires étrangères, au Dépôt de la Guerre et aux Archives de Turin.

(3) Saint-Simon, *Mémoires*, édition Chéruel, t. I, p. 228; t. III, p. 387. *Additions au Journal de Dangeau*, t. IX, p. 96.

A l'en croire en effet, Tessé n'eût été qu'un pur intrigant. C'était « un Manceau digne de son pays, fin, adroit, ingrat à merveille, fourbe et ambitieux. » Force lui est bien de reconnaître qu'il était « un homme fort bien et fort noblement fait, doux, poli, obligeant, d'un esprit raconteur et quelquefois point mal. » Mais il s'empresse d'ajouter « qu'il était au-dessous du médiocre, si on excepte le genre courtisan et tous les replis qui servent à la fortune, pour laquelle il sacrifia tout... Il était ignorant à la guerre, qu'il n'avait jamais faite, ne dut son avancement qu'à la faveur des *puissans valets* et au hasard d'avoir été partout et de s'être toujours trouvé à côté des actions et de presque tous les sièges... Il poussa la fortune jusqu'à la singularité d'être devenu maréchal de France sans avoir essuyé un coup de mousquet. » Voilà comme, à diverses reprises, en parle Saint-Simon. Or on ne risquerait rien à prendre, sur certains points, tout juste le contre-pied de ses assertions.

Loin qu'il n'ait jamais fait la guerre, Tessé la fit au contraire un peu partout, en Flandre, en Italie, en Espagne. Loin qu'il n'ait jamais reçu un coup de mousquet, il fut blessé deux fois, entre autres au siège de Veillane « par un éclat de grenade gros comme un œuf de poule, qui, écrivait-il avec bonne humeur à Louvois, m'a pris par le plus charnu de ma plantureuse f... et, las de cheminer parmi tant de chair, s'est arrêté à l'extrémité de l'os de la hanche, auquel obligeamment il a laissé le périoste qu'il a seulement découvert (1). » Il était donc sinon grand général, du moins homme de cœur et bon militaire, car il soutint avec honneur un bombardement à Pignerol et un blocus à Mantoue. Cependant, la réparation à laquelle il a droit ne doit pas conduire jusqu'à tenir pour fidèle ce portrait qu'il traçait de lui-même (2) : « Je suis un bon gentilhomme qui n'entend de finesse en rien, et qui essaye d'aller rondement en toutes choses. » Bon gentilhomme, sans doute, car sa famille, sans être des plus grandes, était une des meilleures du Maine; mais n'entendant finesse en rien, non pas, car sa rondeur apparente cachait au contraire un esprit des plus déliés, et c'est comme négociateur qu'il a surtout brillé. A lui revient incontestablement l'honneur (et nous allons tout à l'heure le voir à l'œuvre) d'avoir détaché Victor-Amédée de la ligue d'Augsbourg, et préparé ainsi la paix

(1) Tessé à Louvois, cité par C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 487.

(2) Tessé à Saint-Thomas, 22 octobre 1695. *Archives d'état de Turin. Lettere a varii allegati*, 1691-1695. Beaucoup de lettres de Tessé se trouvent également à Turin dans les deux volumes consacrés aux négociations secrètes de Pignerol et dans un fonds spécial.

de Ryswick. Si nous pouvions le suivre dans sa longue carrière, nous le retrouverions, à quelques années de là, en Italie ou en Espagne, informateur utile et donneur d'excellens conseils. Comme Catinat, il fut à la fois militaire et diplomate; très inférieur à Catinat comme militaire, très supérieur comme diplomate, et aussi comme écrivain, car dans un temps où presque tout le monde écrivait bien, il est un des plus rarement doués pour la vivacité de l'expression, la clarté de la pensée, le naturel et le piquant du tour.

D'où vient donc que le rôle joué par lui est demeuré, de son vivant, si généralement inconnu, et que l'histoire ne l'a point porté au rang qui lui est dû? C'est qu'il appartient à cette race d'hommes, très nombreuse sous l'ancien régime, qui savaient servir et bien servir, sans demander la récompense de leurs services à la renommée. Qui servaient-ils? Le Roi, sans doute, dont la personne leur inspirait un culte peut-être excessif, mais non pas seulement le Roi; ils servaient aussi l'État, c'est-à-dire une sorte d'idée abstraite qui représentait à leurs yeux tout à la fois l'autorité, la tradition et l'intérêt du pays; idée qu'ils savaient parfaitement distinguer de la personne du Roi (la preuve en est que Bossuet faisait à la sœur Cornuau une obligation de conscience de prier tous les soirs pour l'État, après avoir prié pour le Roi), mais qui, dans une certaine mesure, se confondait aussi avec elle; et cette confusion même était une force, car les idées abstraites gagnent singulièrement en puissance, lorsqu'elles se peuvent incarner dans un être de chair. Ces hommes-là ne servaient pas seulement avec fidélité, mais avec abnégation. Un ordre leur suffisait. « Je partis par obéissance pour l'Espagne le 10 octobre 1704 », dit Tessé à la première ligne de son journal de voyage; et un ordre leur suffisait, en effet, pour sacrifier leurs commodités personnelles, pour compromettre leur santé et leur fortune, parfois pour jouer obscurément leur vie.

Il ne faudrait pas aller jusqu'à les prendre pour des modèles de désintéressement et de modestie. Ils n'ignoraient assurément pas l'art de se faire valoir, et de demander à propos la récompense de leurs services. Tessé, en particulier, ne néglige rien pour y parvenir, et, dans sa correspondance, on le voit demander ou remercier sans cesse (car les rois ne sont pas toujours aussi ingrats qu'on le prétend) tantôt pour lui, tantôt pour son frère, tantôt pour son gendre, tantôt pour sa sœur. Mais quand leurs services silencieux n'avaient point obtenu la récompense à laquelle ils croyaient avoir droit, leur mauvaise humeur ne s'exhalait point en récriminations publiques et en indiscrétions. Ils boudaient tout au plus,

mais ils étaient toujours prêts à repartir « par obéissance » quand ils en recevraient l'ordre. Et puis, pour la plupart, ils finissaient bien. Après une longue vie passée dans les affaires, dans les ambitions, parfois dans les intrigues, ils savaient se retirer et se recueillir à temps, lorsqu'ils sentaient les approches de la vieillesse. Si un Colbert, accablé par le mal, regrettait tout haut d'avoir sacrifié au Roi le soin de son salut; si un Louvois, brûlé par la fièvre, mourait en plein travail, d'autres se préoccupaient au contraire, suivant la belle expression d'alors, « de mettre un intervalle entre la vie et la mort », comme ce Claude Le Pelletier, ministre d'État, contrôleur général, qui, à l'âge de soixante-six ans, en pleine santé de corps et d'esprit, prenait un jour congé du Roi, à la fin du Conseil, et se faisait directement conduire, par son carrosse, en sa maison de Villeneuve-le-Roi, où il tenait jusqu'à la fin une exacte retraite; comme ce Pontchartrain, qui passait directement de la chancellerie d'État à l'Oratoire; comme Tessé lui-même, qui, à l'âge de soixante-huit ans, achetait une petite maison au monastère des Camaldules, près de Grosbois, et partageait son temps entre cette modeste retraite et un appartement dans l'enclos de l'hôpital des Incurables. Il en sortait bien, sur l'ordre de Louis XV, pour accomplir une dernière mission en Espagne, mais il avait hâte de solliciter la permission d'y revenir, et il y mourait, peu de temps après, en chrétien, n'en déplaise à Saint-Simon, qui ne craint pas de dire, sans aucune preuve : « Sa fin a été subite de rage et de désespoir : son cœur fut trouvé fendu ! » Que ces gens-là servissent le Roi et l'État, ou, comme nous dirions aujourd'hui, en termes un peu plus pompeux, la France et la patrie, peu importe! ils servaient bien, et la France, la patrie, ont perdu en eux des instrumens utiles dont il serait injuste de dire que l'espèce a disparu, car on en pourrait découvrir encore quelques types, parmi les fonctionnaires de rang modeste qui ont échappé aux caprices de la politique mais dont les échantillons se font de plus en plus rares. *Ich dien*, je sers, disait une vieille devise, dévolue aujourd'hui, à l'héritier d'une des plus solides monarchies de l'Europe. Prince, noble ou bourgeois, n'est-ce pas une devise dont chacun a le droit de s'enorgueillir, lorsqu'il a consumé au service du pays une vie tout entière de labeur et de dévouement?

Ce fut au mois de novembre 1691 que Tessé vint s'établir à Pignerol, en qualité de « commandant pour le service du Roy dans les places et frontières du Piémont. » Soit qu'il eût reçu sur ce point quelques instructions particulières, soit qu'il obéît à son naturel empressé, une de ses préoccupations principales

semble avoir été d'établir les relations sur un pied de courtoisie. Dès les premiers jours qui suivirent son arrivée, il écrivait au marquis de Saint-Thomas, secrétaire d'État et principal conseiller de Victor-Amédée : « Je dois vous assurer que la respectueuse inclination que j'ai toujours eue pour Son Altesse Royale et la considération particulière qui se doit à votre mérite me portent à faire agréablement tout ce qui dépend de mes soins et qui ne sera point contraire à la fidélité de mon ministère pour plaire à sa ditte Altesse Royale (1). » A ce rôle de conciliateur Tessé était apte autant qu'homme du monde, car il avait de la bonne grâce et de l'obligeance, et il faut avouer que les usages de la guerre, tels qu'on les entendait alors, singulier mélange de cruauté et de courtoisie, lui facilitaient les choses. Durant les cinq années que dura son commandement en Italie, on ne le voit négliger aucune occasion de se rendre personnellement agréable soit à Victor-Amédée, soit à ses ministres. C'est ainsi qu'en 1693, Victor-Amédée ayant été dangereusement malade, Tessé écrivait à Saint-Thomas : « Nous avons tous icy une extresme joie du meilleur estat de la santé de Son Altesse Royale. Je n'ay jamais osé prendre la liberté de vous offrir les plus excellens médecins de France que, d'un bout à l'autre du royaume, le Roy se seroit fait un plaisir d'envoyer auprès de lui, plus salutaires assurément pour la maison royale de Savoie que toutes les ordonnances de la maison d'Autriche (2). » Saint-Thomas lui-même ayant été malade, Tessé lui propose des passeports pour aller prendre les eaux en France, ou bien il offre de lui faire venir celles qu'il choisira. C'est également avec le plus grand empressement qu'il lui fait tenir les laissez-passer nécessaires pour un corps saint que la duchesse Anne de Savoie désirait adresser au monastère du Val-de-Grâce. Tessé étend encore plus loin ses attentions délicates. « Je vais, écrit-il à Saint-Thomas, vous parler comme à un confesseur (3). » Le marquis de Legañez, qui commandait à Milan, lui a envoyé un cheval d'Espagne, « pour le petit plaisir qu'il lui avait fait en lui renvoyant un de ses gens qui était tombé dans un des partis français. » Tessé ne veut pas demeurer en reste, et désire à son tour envoyer à Legañez une pendule, faite par les meilleurs ouvriers de France que le Roi a bien voulu lui prêter pour cette bagatelle. Il demande à Saint-Thomas que cette pendule soit rendue à Milan par un porteur, avec tout le soin imaginable. Parfois même il s'adresse à Saint-Thomas pour des choses plus personnelles. C'est

(1) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 1er décembre 1691.
(2) *Id.*, *Ibid.*, 21 mars 1693.
(3) *Id.*, *Ibid.*, 27 avril 1694.

ainsi qu'il se plaint, tout en s'excusant de la liberté, que cent aunes de velours cramoisi, commandées pour lui par un des gens de Saint-Thomas, soient si mauvaises qu'il n'en recevra plus de pareil. Mais ces échanges de procédés courtois ne l'empêchaient pas de réclamer, avec beaucoup de vivacité, à propos de quelque infraction faite au cartel d'échange des prisonniers, ou de la mauvaise réception faite à un tambour qui était venu, en vertu de ce cartel, réclamer le comte de Coconas. Plutôt que d'appuyer ses réclamations sur le droit des gens et les usages de la guerre, il préférait cependant leur donner un tour personnel et original. C'est ainsi qu'à l'époque du blocus qu'eut à subir Pignerol (août 1693), il demandait à conserver la liberté de sa correspondance avec la France, et il ajoutait : « Si c'estoit moi seul qui eust une maîtresse en France, je n'oserois peut estre témoigner l'empressement d'avoir de ses lettres, mais j'ai affaire icy à plus d'un amoureux. Ils attendent la décision de Son Altesse Royale que je vous supplie de vouloir bien assurer de tous mes respects (1). » Le duc de Savoie se refusait à cet arrangement. Tessé était bien obligé d'en prendre son parti, mais il ne pouvait s'empêcher d'écrire avec humeur à Saint-Thomas : « Vous savez mieux qu'un autre que depuis que j'ai l'honneur d'avoir commerce avec vous, j'ai eu lieu d'accoustumer mon cœur aux surprises et aux tribulations. »

Ce commerce auquel Tessé fait allusion, et qui devait lui occasionner en effet plus d'une tribulation, était la négociation secrète dont il ne tarda pas à se trouver chargé, et où il devait apporter plus de souplesse que Chamlay. Pendant quatre ans, de 1692 à 1696, cette négociation se poursuivit par *hoquets*, comme disait l'un des correspondans de Tessé, avec des *intercadences* qui la firent plus d'une fois rompre et reprendre, sans que pour cela les hostilités fussent suspendues. En même temps qu'avec une bravoure, et même une témérité héréditaires dans sa race, Victor-Amédée combattait à la tête des Impériaux, il se préparait à les trahir, et il entretenait avec Louis XIV un commerce dont le prince d'Orange n'était pas sans se douter, mais dont il ne put jamais acquérir la preuve. L'intermédiaire habituel de ce commerce était un certain Groppel (ou Gruppel), qui est qualifié de bailli de Veillane et d'auditeur de guerre de Son Altesse Royale. Le métier que faisait Groppel n'était pas sans fatigues ni périls. Il se présentait dès l'aube aux portes de Pignerol, en habit de paysan, ayant marché à pied toute la nuit pour échapper aux par-

(1) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 17 août 1693.

tis, tant allemands que français, qui battaient la campagne. Aussi arrivait-il généralement exténué, et la première chose qu'il faisait, c'était de demander à manger et à dormir. Tessé l'enfermait alors sous clef, car il fallait que sa présence à Pignerol demeurât inconnue, et il s'empressait d'informer tantôt Croissy, tantôt le Roi lui-même, de l'arrivée de celui qu'il appelait *son petit homme* ou *son petit négociateur*. Il le gardait quelques jours à Pignerol, discutait pied à pied avec lui les conditions d'un accommodement possible avec le duc de Savoie, et le laissait ensuite repartir comme il était venu, non sans railler les terreurs auxquelles le pauvre bailli était en proie. « Je ne saurais assez exprimer la frayeur naturelle et sans affectation qui lui prist en nous quittant, sur la fantaisie qu'il eust que Ruvigny auroit peut estre eu quelque vent de son absence, me répettant avec des mouvemens de peur incroyable que si cella a pu estre, le dit Ruvigny estoit homme à le faire assassiner pour avoir ses papiers (1). »

En habile négociateur, Tessé dès le début ne négligeait rien de ce qui pouvait aider au succès de l'affaire : « Je ne dois pas oublier, écrivait-il, que j'ai promis à l'oreille de Groppel 30 000 écus une fois payés et 4 000 écus de pension pour le marquis de Saint-Thomas, comme aussi 4 000 écus pour Groppel une fois payés et 2 000 écus de pension. Je puis assurer Sa Majesté que la proposition de cette grâce du Roi a esté placée en sorte que je n'ay rien sur cella à désirer ni pour la manière, ni pour la sorte dont il m'a paru qu'elle était reçue (2). »

Ce serait tout à fait sortir de notre sujet que de raconter les interminables péripéties de cette négociation, dont les pièces, éparses tant à Paris qu'à Turin, pourraient former plusieurs volumes. Nous ne voulons mettre en lumière que les incidens qui ont trait au mariage de la duchesse de Bourgogne. Durant ce long échange de communications entre Versailles et Turin, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'audace et de l'habileté de Victor-Amédée, ou de la modération et de la patience de Louis XIV, depuis qu'il avait échappé à l'influence de Louvois. C'était lui qui était le vainqueur. Depuis l'origine de la guerre, il n'avait pas subi un seul revers, tandis que Victor-Amédée avait été outrageusement battu. Son armée occupait la moitié des États de son adversaire, et campait aux portes de Turin. Néanmoins il semble que ce soit Victor-Amédée qui lui fasse la loi. Bien que l'habile

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé à Croissy, 18 avril 1696. Le marquis de Ruvigny, huguenot, Français d'origine, était résident britannique à la cour de Savoie.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94. Tessé à Croissy, 31 mai 1693.

Savoyard proteste dans les termes les plus humbles de son désir « de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces du roi », en réalité, c'est lui qui pose les conditions. Il veut affranchir le Piémont, en arrachant Casal à la France, et en recouvrant Pignerol. C'est le but légitime qu'il s'est proposé en entrant dans cette guerre, jusqu'à présent néfaste pour lui, et pour l'atteindre, il joue avec habileté de la situation que les événemens lui ont faite.

Guillaume d'Orange est l'âme de la coalition; il souffle aux puissances qui la composent sa haine de la France. Mais c'est Victor-Amédée qui en est le nœud. C'est lui qui relie d'un côté l'Autriche à l'Espagne, de l'autre Guillaume d'Orange à l'empereur Léopold. Ce nœud défait, la coalition se dissoudra d'elle-même. Il le sait bien. Louis XIV le sait aussi. De là la hardiesse singulière avec laquelle Victor-Amédée, vaincu, n'en demande pas moins pour prix de sa défection, non seulement que ses États soient purement et simplement évacués, et que la France ne garde rien de ses conquêtes, mais qu'une indemnité de guerre lui soit payée, et que Pignerol lui soit rendu, démantelé. Moyennant cela, il sortira de la Ligue et s'emploiera auprès de l'Empereur et du Roi Catholique pour amener la paix générale. Si ses anciens alliés s'y refusent, il se rangera ouvertement du côté du Roi très Chrétien. De là aussi la patience avec laquelle Louis XIV écoute et discute ces propositions exorbitantes. Il consent à ne rien garder de ses conquêtes, pas même ce comté de Nice dont il s'est emparé, et qu'il soutient, en invoquant des argumens juridiques, n'être qu'une dépendance de l'ancien comté de Provence. Il consent même, non sans répugnance, à rendre cette place de Pignerol que Richelieu jugeait indispensable à la France. En retour de ces concessions, il ne demande qu'une chose : des garanties contre la mauvaise foi du duc de Savoie.

Quand il aura restitué toutes ses conquêtes, rappelé ses troupes et rendu Pignerol, qui lui répond que ce prince s'emploiera, comme il le promet, à la paix générale, et s'il y échoue, qui lui répond que, la guerre continuant, il pourra compter sur son alliance? Aussi est-ce sur la question des garanties réclamées par Louis XIV, en exécution des promesses du duc de Savoie, que, pendant trois ans, roulera uniquement la négociation. Louis XIV voudrait conserver provisoirement certaines places, ou tout au moins les remettre entre les mains des Suisses, des Vénitiens, ou du Pape qui en demeureraient séquestres jusqu'à la paix générale. Victor-Amédée en propose d'autres. A peine celles-ci sont-elles acceptées, — car Louis XIV va de concessions en concessions, avec une modération toute nouvelle chez lui, — que Victor-Amédée soulève

quelques difficultés et revient sur ses engagemens. Tessé s'indigne de ces variations perpétuelles, et compare le duc de Savoie tantôt « à un malade capricieux et subtil », tantôt à un baladin qui, devant un public de foire, fait passer un objet d'un gobelet dans un autre : « Cinq sous qu'il est dedans! cinq sous qu'il est dehors! » Mais si des places de guerre peuvent difficilement passer, comme une muscade, d'un gobelet à un autre, il n'en était pas tout à fait de même d'une garantie d'une autre nature que Victor-Amédée offrait en même temps, comme nous allons le voir, de deux côtés à la fois, et qui n'était rien moins que sa propre fille.

C'était un usage assez fréquent de l'ancien droit des gens, dans les cas où quelque engagement conditionnel était pris par un traité ou une convention, que des otages fussent constitués pour répondre de l'accomplissement de la condition. En principe les otages répondaient sur leur vie. En fait, et par suite de l'adoucissement relatif des mœurs, il n'y avait guère en jeu que leur liberté, pourvu toutefois que ce fussent des otages de qualité, car pour les autres on n'y regardait pas toujours de très près (1). Ce n'en était pas moins une proposition assez singulière que faisait le duc de Savoie, lorsque dès le début de la négociation, il proposait d'envoyer en France une de ses filles comme otage de sa parole, en même temps que le fils aîné du prince de Carignan, alors l'héritier présomptif de la couronne. La princesse ainsi proposée ne pourrait-elle pas tenir lieu des places qu'on lui demandait en garantie? L'offre était au début assez vague, et, dans les instructions données à Groppel, il lui était même recommandé formellement de laisser dans le doute laquelle de ses deux filles Victor-Amédée offrait ainsi. Cependant, au cours des communications qui s'échangeaient, par lettres chiffrées, entre Pignerol et Turin, la proposition prenait corps et se précisait. C'était de l'aînée des deux princesses qu'il s'agissait. Elle n'avait pas huit ans, étant née le 6 décembre 1685. Aussi la proposition paraissait-elle peu sérieuse à Versailles. « Je balancerais, dit une note de Croissy (2), sur la demande d'envoyer en France, comme otage de sa parole, la princesse sa fille, et le fils du prince de Carignan. Ces sortes de conditions sont plutôt une marque offensante de la mauvaise opinion de la parole de ceux auxquels on la demande qu'une sécurité pour la faire tenir. On sait que des enfans de cet âge ne courront point de fortune, quoi que puisse faire M. le duc de Savoye, et l'on ne

(1) Voy. Vattel, *Droit des gens*. Édition de 1883, t. II, p. 242.
(2) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94, 8 février 1693. Il semblerait résulter des termes de cette note que l'initiative de cette proposition serait venue de la France. D'autres documens établissent au contraire qu'elle venait de la Savoie.

croira pas de l'humeur qu'il est, que la tendresse et le plaisir de la revoir fussent bien capables d'arrêter ou de suspendre les résolutions qu'il aurait prises. »

Le projet d'envoyer, en même temps que la princesse Adélaïde, le fils du prince de Carignan échouait devant l'opposition formelle de ses parens, qui ne pouvaient se résoudre à se séparer d'un enfant en bas âge. Mais la tendresse paternelle n'était pas pour arrêter beaucoup le duc de Savoie, qui avait ses visées. « Le sieur Groppel avait insinué, dit une note postérieure (1), l'extrême désir qu'avait M. le duc de Savoye que Mademoiselle sa fille estant en France, y puisse estre élevée dans l'espérance du mariage de Mgr le duc de Bourgogne. M. de Tessé avait déjà le pouvoir de lui faire espérer cet honneur, et S. M. lui a donné ordre de le confirmer. »

Ainsi encouragé, Tessé donnait suite à l'affaire, et les négociations entre Groppel et lui étaient poussées assez loin pour qu'à la date du 3 mai 1693, Groppel lui communiquât un projet de traité dont il ne voulait pas à la vérité lui laisser prendre copie, mais dont, à force de lui faire répéter les termes, Tessé pouvait transmettre à peu près mot pour mot la teneur à Versailles. Ce projet est écrit sur deux colonnes (2), les réponses de Tessé étant en regard des propositions de Groppel. L'article 3 des propositions de Groppel était ainsi conçu : « Que le mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec Mademoiselle la princesse de Savoye se traittera incessamment, pour s'effectuer lorsque les futurs seront en âge, et que le contrat se fera présentement. » A cette proposition Tessé répondait : « J'aurai l'honneur de traitter au nom du Roi et de Monseigneur du mariage de Mgr le duc de Bourgogne avec Mademoiselle la princesse de Savoye, dont le contrat sera signé et conclu en même temps que le présent traitté, pour en estre la consommation remise au temps que l'âge le permettra. » Mais avant que cet accord ne fût réalisé, l'affaire devait encore passer par bien des péripéties, et la négociation se trouver suspendue par une vigoureuse reprise d'hostilités. C'était sans doute pour mieux cacher à ses alliés le jeu qu'il jouait vis-à-vis de la France que Victor-Amédée venait mettre le siège devant Pignerol, où il ne jetait pas moins de 4000 bombes (août 1693). Mal lui en prenait, au reste, car Catinat s'avançait pour secourir Pignerol, et le forçait à livrer la bataille de la Marsaille qui fut pour lui une sanglante défaite (4 octobre 1693). Il est même surprenant qu'un mois après cette défaite Victor-Amédée ait, en grand secret, envoyé de nouveau Groppel à Pignerol pour reprendre la négocia-

(1) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94, 20 avril 1693.
(2) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94.

tion au point où elle en était restée, sans rien rabattre des conditions qu'il posait pour se détacher de la Ligue, et que Louis XIV, au lendemain de cette nouvelle victoire, ne se soit pas montré plus exigeant. Pour avancer les choses, le duc de Savoie exprimait le désir de voir Tessé venir en personne à Turin. Pareille manière de négocier convenait tout à fait au caractère aventureux de notre homme, beaucoup moins timoré que le bailli Groppel, et il n'eut garde de refuser.

Le 30 novembre au soir, Tessé s'avançait donc jusqu'à une certaine distance de Turin (1). Là, il trouvait un trompette qui lui apportait une casaque à la livrée du duc de Savoie. Tessé s'affublait de cette casaque, ainsi que d'une perruque noire, et sous ce déguisement, il arrivait à onze heures et demie du soir à la porte de secours du palais de Turin, où il était introduit et logé dans un appartement magnifique. Il y passait quatre jours dans le plus grand secret, et ces quatre jours étaient dépensés tout entiers en conversations avec le duc de Savoie lui-même. Revenant sur les causes de sa rupture avec la France, ce prince ne laissa pas de tenir à Tessé un langage assez fier : « Je me flatte, lui dit-il, que le Roi me rendra la justice dans le fond de son cœur de croire que je ne me suis lié avec ses ennemis que pour ne pas tomber dans le mépris et la dépendance dont j'étais menacé, et bien que ce fût par lui, il est trop juste pour ne pas s'être aperçu que, si j'ai eu le malheur de perdre son amitié et sa protection, j'eusse été beaucoup plus à plaindre si j'eusse perdu son estime. Je ne suis à son égard qu'un tout petit prince, mais le caractère des souverains, quelque opprimés qu'ils soient, est indélébile. J'ai toujours respecté le Roi, mais j'ai cru devoir lui faire connaître que je ne le craignais pas (2). »

Avec force protestations de son désir « de l'honneur de rentrer dans les bonnes grâces du roi », il tenait bon cependant sur les conditions auxquelles il était prêt à se détacher de la Ligue : évacuation de ses États envahis, restitution de Pignerol, envoi de sa fille en France comme otage, mais avec l'espérance qu'elle deviendrait un jour l'épouse du duc de Bourgogne. Ce point était le seul sur lequel il n'y eût point de difficulté. Victor-Amédée ne négligeait rien cependant de ce qui pouvait servir à assurer l'affaire. « Un des jours qu'il estoit avec le comte de Tessé, il voulut lui faire voir les princesses ses filles, et les ayant appelées de la

(1) Le récit de cette négociation se trouve incomplètement et parfois même inexactement rapporté dans l'ouvrage improprement appelé : *Mémoires de Tessé*. J'ai pu compléter et parfois rectifier le récit de ces *Mémoires* à l'aide de documens que j'ai trouvés aux Archives des Affaires étrangères, et avec les papiers originaux de Tessé lui-même

(2) *Mémoires de Tessé*, t. I, chap. III, p. 53.

chambre voisine où elles étoient, il leur parla quelque temps et luy en donna assez pour les voir (1). » Les choses paraissaient à peu près conclues, et le duc de Savoie frappant dans la main de Tessé « jurait sa foy et parolle d'homme d'honneur et de prince et que s'il y manquoit il vouloit passer pour un fripon et un chien (2). »

Restait à obtenir l'agrément du Roi. Il demeurait convenu qu'aussitôt que Tessé, qui devait se rendre à Versailles, lui aurait fait savoir les dispositions favorables de Sa Majesté, Victor-Amédée dépêcherait, de son côté, à Vienne l'abbé Grimani. « Cet abbé, d'une des premières maisons de Venise, avait eu la principale confiance de ce prince dans tout ce qui s'estoit traité entre luy et l'Empereur, et par là il le croioit plus propre à y faire reconnoître la nécessité où il se trouvoit de traiter avec la France (3). »

C'est ainsi que Victor-Amédée colorait aux yeux de Tessé la mission qu'il allait confier à l'abbé Grimani. En réalité, cette mission, dont le fait même a bien été connu des contemporains mais dont le véritable caractère leur a en partie échappé, avait, comme nous l'allons voir, un tout autre but. Lorsque, avant de conclure un traité avec la France, Victor-Amédée dépêchait un envoyé à Vienne, il se souvenait de cette parole d'un de ses ancêtres « que la casaque des ducs de Savoie a deux envers. » C'était une vieille tradition de sa maison, placée qu'elle était entre l'Allemagne et la France, de faire affaire avec le plus offrant et dernier enchérisseur. Les petits États aux prises avec de plus grands qu'eux en sont souvent réduits à cette politique, et la maison de Savoie n'a pas fait, à tout prendre, autre chose que la pratiquer avec plus de persistance, et généralement avec plus de bonheur qu'une autre.

IV

Le nouveau négociateur, qui va entrer en scène, était pour Victor-Amédée une relation de jeunesse, moitié compagnon, moitié mentor. C'était à Venise, en 1686, qu'ils avaient fait connaissance, durant certain carnaval fort gai que Victor-Amédée y avait passé, soi-disant à se divertir, en réalité à nouer son premier commerce avec l'Empereur. Voici comment Denina s'exprime sur son compte dans sa *Vie de Victor-Amédée* (4) : « Ce gentilhomme, né avec beaucoup de talens, instruit par ses études

(1) Aff. étrang. *Turin*, vol. 94. Note du 10 décembre 1693.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* Note du 18 décembre 1693.
(4) Cette *Vie de Victor-Amédée*, par l'abbé Denina (l'auteur des *Révolutions d'Italie*), se trouve en manuscrit à la bibliothèque du Roi à Turin.

et ses voyages, avait toutes les qualités requises pour entretenir un prince qui cherchait à connaître le monde. » Victor-Amédée avait, depuis cette rencontre à Venise, conservé grande confiance en ce gentilhomme abbé, qui devait mourir cardinal, après une existence assez remplie et agitée. A plusieurs reprises depuis son entrée dans la Ligue, Victor-Amédée s'était servi de lui pour faire parvenir ses griefs à l'Empereur : « Vous avez trop d'esprit et de lumière, lui écrivait-il au mois d'avril 1691, pour ne pas voir le malheureux estat de mes affaires, et le juste accablement où je suis de voir que non seulement on ne peut pas me secourir comme il seroit nécessaire, mais qu'on ne veut pas faire du moins ce qu'on pourroit, si on le vouloit tout de bon (1)... »

Rien n'était donc plus naturel que le choix de ce négociateur, mais la mission dont il était chargé était loin d'avoir le caractère que, vis-à-vis de Tessé, Victor-Amédée s'était efforcé de lui donner. Cela résulte avec la dernière évidence des nombreuses et verbeuses dépêches que, durant toute l'année 1694 et les premiers mois de 1695, Grimani adressait de Vienne à Victor-Amédée (2). La mission de Grimani avait un double but : obtenir que de nouveaux renforts fussent envoyés en Italie, à la tête desquels serait placé le prince Eugène ; mais surtout proposer pour le fils de l'Empereur, le roi des Romains, un mariage avec cette même princesse Adélaïde de Savoie dont Tessé avait été chargé de proposer la main au duc de Bourgogne. Cette seconde partie de sa mission était, aux yeux de Grimani, beaucoup plus importante que la première, et c'était sur les avantages de cette alliance qu'il s'étendait dans une audience qu'il obtenait de l'Empereur au mois de janvier 1694, et dans un long mémoire qu'il lui remettait. Au cours de cette audience et de ce mémoire, Grimani ne manquait pas de faire valoir l'attachement personnel de Victor-Amédée pour l'Empereur et son dévouement à la maison d'Autriche, la fidélité qu'il avait jusqu'à présent gardée à la Ligue et qui lui avait coûté si cher, l'importance dont était pour la cause générale le maintien de la Savoie dans l'alliance puisqu'elle barrait à la France le chemin du Milanais, enfin l'avantage qu'il y aurait pour elle à écouter les propositions de paix séparée que la France lui faisait déjà. Le moyen le plus sûr de la retenir dans l'alliance n'était-il pas un mariage qui unirait plus étroitement les intérêts des deux maisons? Si l'Empereur repoussait cette offre, et

(1) Arch. Turin. Victor-Amédée à Grimani.

(2) Les dépêches de Grimani font partie à Turin de la collection : *Lettere Ministri Austria*. Mais elles sont classées à part, et distinctes de celles de l'ambassadeur ordinaire, le marquis de Prié.

si, la guerre continuant, la fortune des armes se prononçait en faveur de la France, Louis XIV pourrait bien entraîner la Savoie dans son alliance, et demander à son tour la main de la princesse Adélaïde pour son petit-fils. Quelle raison aurait Victor-Amédée pour repousser une offre aussi avantageuse, et, s'il s'y refusait, Louis XIV n'aurait-il pas le moyen de l'y contraindre?

Enfin, pour achever de porter la conviction dans l'esprit de l'Empereur, Grimani faisait valoir la convenance d'un mariage avec une princesse catholique, parente au degré successible de la reine d'Angleterre (1), mariage auquel le roi d'Espagne se montrait favorable. Sans doute la jeune princesse n'était pas nubile, mais le roi des Romains n'était pas non plus en âge de contracter mariage. Quand la princesse aurait quatorze ans, le prince en aurait dix-neuf. Les âges se convenaient donc parfaitement, et jusqu'au mariage Victor-Amédée était prêt à envoyer sa fille à Innspruck pour y être élevée sous les yeux de l'Impératrice. Quant à la dot, sans doute, on voudrait bien dispenser Victor-Amédée de l'acquitter, en considération des lourdes charges que la guerre lui avait imposées, et de l'indemnité qui lui était due de ce chef. En un mot les propositions que Grimani faisait à l'Empereur de la part de Victor-Amédée étaient identiquement les mêmes que celles que Tessé était chargé, de sa part également, de faire à Louis XIV. Il n'y avait à changer que les noms (2).

A cette ouverture Léopold était loin d'opposer un refus; mais il demandait à réfléchir, et ces réflexions duraient longtemps, au grand désespoir de Grimani, qui, dans ses lettres, se plaint incessamment des *lunghezze di questa corte*. En bon mari, il voulait consulter l'Impératrice, qui était opposée au mariage, en souverain sage le conseil aulique dont il invitait Grimani à voir successivement tous les membres, en père consciencieux son confesseur, l'abbé Errera, auquel il le renvoyait également, et partagé entre tant de conseils, il n'était pas possible de tirer de lui une réponse définitive. Chaque fois que Grimani le pressait, c'était quelque objection nouvelle qui surgissait. Moins politique et moins résolu que Louis XIV, Léopold ne pouvait se résigner à s'engager pour une époque aussi éloignée. Sans doute la jeune princesse présentait toutes les apparences de la santé. Mais elle n'avait que neuf ans. Avant l'époque fixée pour le mariage, il se ferait un *cambiamento in sua costitutione*, et qui pouvait garantir qu'après ce change-

(1) La princesse Adélaïde était en effet petite-fille de Madame, Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II, qui était l'oncle de la reine Marie, femme de Guillaume d'Orange.

(2) Arch. Turin. Grimani à Victor-Amédée. Lettre du 30 janvier 1694 et copie du Mémoire adressé par Grimani à l'Empereur, 28 mars 1694.

ment, la succession au trône serait assurée? L'abbé avait beau répondre qu'en ce cas, il ne serait pas passé outre au mariage, cette incertitude paraissait au prévoyant souverain une raison suffisante pour ne prendre aucun engagement. Ou bien, il tirait objection de l'âge du roi des Romains. Sans doute le prince n'avait que seize ans; mais il était déjà *di naturale igneo e di gagliarda inclinazione al senso*. Une si longue attente lui paraissait *insopportabile*, et, si on la lui imposait, on craignait qu'il ne contractât *qualche viziosa consuetudine* (1).

En même temps qu'il opposait à Grimani ces raisons dilatoires, Léopold usait vis-à-vis de Victor-Amédée d'un procédé peu loyal. « Par les voyes souterraines que les souverains se gardent d'ordinaire entre eux pour s'informer mutuellement de ce qui peut concerner le bien de leurs affaires » pour emprunter le langage de Tessé, il informait Louis XIV de la mission que Grimani était venu remplir auprès de lui. A la vérité, il n'en rendait pas compte tout à fait exactement. « L'empereur, écrivait Tessé à Saint-Thomas, n'a pas manqué de faire savoir au Roy, par un chemin que je vous diray, si j'ay jamais l'honneur de vous voir, que l'abbé Grimani n'a agi à sa cour que pour l'engager à envoyer un nombre considérable de trouppes en Piémont, et à procurer de la part de M. le prince d'Orange des remises assés fortes pour pouvoir agir plus offensivement que les années précédentes. » Ainsi Léopold, tout en trahissant Victor-Amédée, trompait en même temps Louis XIV sur le principal objet de la mission de Grimani, ce qui n'empêchait pas Tessé d'ajouter ironiquement : « Je suis bien certain que la noirceur de cet avis, dont j'ai cru qu'il étoit bien à propos que j'eusse l'honneur de vous informer, doit au moins faire faire des réflexions dont, par respect, je ne parle point, et comme je me suis livré par bonne foy sur bien des choses, je ne diray mon *meâ culpâ* qu'alors que, par ordre de Son Altesse Royale, vous m'annoncerés que j'aurois été la dupe de tout ce qui s'est passé (2). »

A cette demande directe d'explication, Saint-Thomas, fort embarrassé, répondait, en s'excusant d'employer un style rude et barbare, « que Son Altesse Royale avait été extrêmement agitée entre le désir de donner la dernière main au traitté et la réflexion des accidens et des dangers auxquels elle auroit été exposée, jouant un pareil tour à l'Empereur et au roi d'Espagne qui peuvent avoir si aisément des troupes en Italie. » C'était ce qui avait obligé Son Altesse Royale, après y avoir pensé et repensé cent fois, « à prendre le party de concilier son désir et sa

(1) Arch. Turin. Grimani à Victor-Amédée. 26 juin 1694.
(2) Arch. Turin. Tessé à Saint-Thomas, 18 mars 1694.

sûreté, en participant à l'Empereur les puissantes raisons qui la convient à songer à une paix particulière, devant que de le faire à son insçeu. » C'est pour cela qu'elle avait dépêché à Vienne l'abbé Grimani, et Saint-Thomas n'y voyait point d'autre mal que la longueur dans laquelle on le traînait. Aussi Son Altesse Royale, n'ayant point de réponse catégorique, avait-elle peu de jours auparavant envoyé un extraordinaire pour presser l'Empereur, « et l'animer à mettre tout en ordre pour conclure et parvenir à son but, sans plus de dilation (1). »

Il était bien vrai que Victor-Amédée, sentant sans doute son jeu découvert, avait dépêché un courrier extraordinaire à Vienne pour obtenir enfin réponse sur l'affaire du mariage de sa fille avec le roi des Romains. Mais la réponse que le courrier lui apportait était loin de répondre à son désir. C'était une lettre autographe de l'empereur Léopold (2) écrite en italien *all' serenissimo Duca, signore cugino mio amatissimo.* « J'ai su beaucoup de gré à Votre Altesse, lui disait-il en substance dans cette lettre, du désir qu'elle m'a fait témoigner par l'abbé Grimani de voir sa fille unie en mariage au roi mon fils. Mais, considérant la jeunesse de ces deux enfans, il ne me paraît pas possible d'en arriver quant à présent à quelque détermination arrêtée. J'espère qu'en son temps la Providence divine voudra bien accorder ces bonnes dispositions de nos âmes, et j'assure Votre Altesse que je tiendrai toujours la susdite princesse en estime particulière. J'ai voulu profiter du retour de l'abbé Grimani pour assurer Votre Altesse de ces sentimens, en même temps que la remercier de son zèle ardent (*vivo zelo*) pour la cause commune. »

Quel dépit ce refus déguisé fit naître dans l'âme d'un prince orgueilleux comme Victor-Amédée, il est assez aisé de se l'imaginer. Son *zèle ardent* ne devait pas résister à cette épreuve. Aussi s'empressait-il de reprendre avec la France le cours des négociations qu'il traînait volontairement en longueur depuis un an. Pour y parvenir, il employait un moyen adroit. Impériaux, Espagnols et Savoyards réunis venaient de mettre le siège devant Casal. Cette place importante, que Louis XIV avait cru habile d'acheter au duc de Mantoue, devenait pour lui un embarras, par l'impossibilité où il se trouvait de la secourir. Victor-Amédée s'entremit. Il proposa qu'après un semblant de défense, une chamade fût battue et la place remise, démantelée, non pas à l'Empereur ni au roi d'Espagne, mais au duc de Mantoue, son ancien propriétaire. Tessé fut encore l'intermédiaire de cette négociation singulière, au moyen de laquelle Victor-Amédée obtenait, malgré cinq années

(1) Arch. Turin. Saint-Thomas à Tessé, 1er avril 1694.
(2) L'original de cette lettre est au musée des Archives de Turin.

de revers ininterrompus, un des principaux résultats qu'il s'était proposés, en entrant dans cette guerre. Mais ce prince avisé ne négligeait pas de rappeler en même temps le souvenir de l'autre affaire, dont la conclusion avait été suspendue par l'envoi de Grimani à Vienne. Le 17 avril 1695, c'est-à-dire quelques jours à peine après que le refus de l'Empereur avait été connu à Turin, Barbezieux écrivait à Tessé : « Le Roy a vu le portrait que le sieur Groppel vous a remis de la fille de M. le duc de Savoye. Sa Majesté a été surprise que l'on vous l'ait envoyé, cela ne paraissant avoir aucun rapport avec l'affaire dont il s'agit » (1). Toutes les affaires se tenaient dans la pensée du duc de Savoie. Celle de Casal à peine réglée, il en entreprenait deux autres : la conclusion du mariage, et la restitution de Pignerol.

L'affaire du mariage ne souffrait point de difficultés. Dans une nouvelle *Disposition d'articles pour la paix d'Italie* arrêtée le 18 avril 1696 entre Tessé et Groppel (2), se trouve une clause ainsi conçue : « Le mariage de Monseigneur le duc de Bourgogne avec Madame la Princesse, fille de Son Altesse Royale, se traittera incessamment pour s'effectuer de bonne foy lorsqu'ils seront en âge, et le contrat se fera présentement, ou quand on fera l'échange des ratifications; après lesquelles la princesse sera remise incessamment entre les mains du Roy, et dans le même moment que l'on restituera à Son Altesse Royale ses places et estats. » Il n'y avait pas davantage de difficulté sur une question à laquelle Victor-Amédée n'était cependant pas indifférent, et qui, pour s'agiter entre princes, et dans un temps assez différent du nôtre, ne laissait pas d'avoir déjà son importance : celle de la dot. Provisoirement, cette question était ainsi réglée : « Son Altesse Royale donnera pour dot à Madame la Princesse sa fille, deux cent mile escus, pour le paiement desquels Son Altesse Royale fera une quittance de cent mile escus deus du reste du mariage de Madame la Duchesse Royalle, avec les intérêts échus et promis, et pour le restant, le Roy le remet en faveur du présent mariage, Son Altesse Royalle s'obligeant d'ailleurs de donner à la princesse sa fille ce que l'on appelle en piémontois, *fardel*, et en françois, présent de noces, et dans le contrat de mariage sera stipulé le douaire que Sa Majesté accordera, suivant la coustume et usage de France. »

Il n'en était pas de même de la question de Pignerol, qui tenait particulièrement à cœur à Victor-Amédée. « M. le duc de Savoye, dit une note de Croissy, s'est trop expliqué de la peine de voir son pays toujours ouvert par cette place, et du chagrin d'en entendre les tambours de Turin, pour doutter qu'elle n'en fasse toute son am-

(1) Papiers Tessé.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 94.

bition. C'est le fruit unique qu'il se propose de cette guerre. Il lui a été promis par les traittés de la Ligue, et s'il ne les peut obtenir par un accommodement avec la France, on ne peut guère doutter qu'il ne hasarde tous les événemens de la guerre pour y parvenir (1). » C'est, en effet, sur la question de la restitution de Pignerol et sur celle connexe des garanties demandées par Louis XIV en échange de cette restitution, que vont encore rouler pendant plus d'une année ce que Tessé appelle assez irrévérencieusement les *chipotteries* du duc de Savoie, chipoteries qui donnent lieu de part et d'autre à d'incessantes communications épistolaires. « Vous connaîtrez, écrivait Tessé à Barbezieux, par les papiers ci-joints, comme quoy si nous ne concluons pas des choses importantes, au moins escrivons-nous beaucoup, et comme quoy nous nous escrimons, M. le duc de Savoye et moi, car vous pouvez conter que son homme ne m'escrit pas un mot qui ne soit bien veu, corrigé, relu et examiné par luy-mesme (2). »

Pour hâter les communications, Victor-Amédée sollicitait Tessé d'envoyer à Turin son secrétaire, un certain Valère, qui lui servait en même temps de copiste, et dans une longue lettre Tessé rend compte à Louis XIV du rapport dudit Valère. Le nom aidant sans doute, il semble qu'on assiste au récit d'une scène de comédie, Victor-Amédée essayant de tous les moyens pour obtenir quelque chose de ce messager subalterne, le tournant et le retournant de cent façons pour lui arracher quelque parole imprudente, tantôt le *gracieusant*, tantôt feignant la colère pour l'intimider ; Valère se cantonnant au contraire, comme un serviteur bien dressé, dans son rôle secondaire, se défendant d'être autre chose qu'un simple copiste, ne demandant qu'à souper quand on voudrait le faire causer, mais finissant cependant par dire avec fermeté au duc de Savoie qui voulait rouvrir avec lui la discussion sur certains articles : « Je suis ici pour obéir à Votre Altesse Royale, mais elle me permettra de lui dire que tout cela est inutile tandis que vous ne voudrès pas donner au Roy les assurances dont Sa Majesté ne peut se départir. Votre Altesse Royale mesme sçait bien que le Roy de Suède fut tué d'un coup de mousquet. M. de Turenne le fut d'un coup de canon. M. le prince de Condé est mort dans son lit, mais vous, Monseigneur, qui de la manière dont vous vous exposès, pouvès tous les jours avoir le sort des deux premiers, faites réflexion dans quel estat seroient les affaires du Roy si, s'estant dépouillé de tout ce que vous exigès, un successeur qui n'auroit pas pour Sa Majesté les mesmes engagemens de cœur que vous promettez, prenoit d'autres intérêts, tels que ceux dans lesquels Votre Altesse

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin,* vol. 94.
(2) Dépôt de la Guerre. *Italie,* vol. 1373. Tessé à Barbezieux, 25 avril 1696.

Royale est depuis la guerre. Et pour lors, l'ostage de Mme la princesse ne seroit qu'un faible gage d'une union très incertaine. » Victor-Amédée sourit à ce discours; mais il prit son parti de laisser repartir Valère, non sans avoir expliqué au trompette qui l'accompagnait « qu'entre mourir et estre pris en le reconduisant à Pinerol c'estoit la mesme chose (1). »

L'accord finissait cependant par s'établir sur les places que le Roi demandait à conserver en garantie de l'exécution des engagemens pris par le duc de Savoie, et le 29 mai 1696, Tessé et Groppel signaient à Pignerol une convention qui consacrait cet accord. Mais à peine ce dernier était-il rentré à Turin, que, plus mort que vif, il écrivait à Tessé, que son maître l'avait désapprouvé d'avoir accepté certaines modifications relatives aux conditions de la restitution de Pignerol et qu'il refusait de ratifier la convention. Tessé n'était guère moins troublé, car il craignait que cet incident imprévu ne lui fît tort aux yeux de Louis XIV, et ne compromît son renom d'habile négociateur. Aussi cherchait-il par avance à s'excuser : « Quand un prince se veut barbouiller et déshonorer et désavouer ce que son ministre a fait, ce sont choses que toutes les pénétrations du monde, ni les mesures possibles ne peuvent éviter. Votre Majesté me permettra d'ajouter qu'un théatin consommé dans la patience, s'impatienterait à ma place de tout ce qui m'arrive avec ces gens-là dont j'avoue que les variations et les procédés m'excèdent de douleur et de chagrin (2). »

Pour sortir de cette difficulté nouvelle, Tessé ne voyait qu'un moyen. C'était de se prêter à une dernière entrevue avec Victor-Amédée. Il se rendait de nouveau à Turin, dans la nuit du 4 au 5 juin, cette fois sous le déguisement d'un valet de l'adjudant général de Savoie. « Votre Majesté, écrivait-il à Louis XIV, en lui rendant compte, dans une longue lettre (3), de son expédition, n'aurait pu s'empêcher de rire, de me voir avec une perruque bien noire de M. le maréchal de Catinat. » Cette fois il fut reçu par Victor-Amédée en personne qui, inquiet de son arrivée, l'attendait seul dans son jardin. Ils se promenèrent quelque temps le long du rempart non sans que, avouait plus tard Tessé à Barbezieux, le diable ne le tentât de « jeter du haut en bas ce cauteleux prince et de lui rompre le col. » Le duc de Savoie le conduisit ensuite, au travers de deux ou trois rues obscures, chez le marquis de Saint-Thomas qu'ils trouvaient malade et couché « dans un lit dont la chambre, les meubles, et deux tristes chandelles de suif, ne marquaient ni les bienfaits du maistre, ni la commodité

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 1er mai 1696.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 1er juin 1696.
(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 10 juin 1696.

du ministre. » En présence de son secrétaire d'État, Victor-Amédée essaya de remettre en question quelques-uns des articles sur lesquels l'accord paraissait établi, et comme Tessé lui opposait la signature de Groppel : « Cependant, répondit Victor-Amédée, si j'ai été assez malheureux pour avoir employé un sot auquel vous avez tourné la teste, et qui, non seulement a excédé mes instructions, mais a signé tout ce que je lui avais défendu de signer, je ne prétends pas tenir ni rattifier les articles par lesquels il a excédé son pouvoir. » « Ni moy, Monseigneur, répliqua Tessé, je ne prétends pas être assez malheureux pour rien changer à un traitté signé, envoyé au Roy mon maistre, et duquel j'attends la rattification d'un moment à l'autre. »

« Sur cela, continue Tessé, la conversation de sa part commença un peu de s'eschauffer. J'essayois de me retenir, mais enfin la gourmette se lascha un peu, et lui ayant demandé la respectueuse liberté de lui parler franchement, je fis une petite récapitulation de ce qui s'étoit passé entre luy, son ministre, son envoyé et moi. » La difficulté soulevée par le duc de Savoie ne portait au fond que sur un point : à quelle époque Pignerol rasé lui serait-il rendu? Louis XIV voulait que ce fût seulement après la conclusion de la paix générale, à laquelle Victor-Amédée promettait de s'employer. Victor-Amédée voulait que ce fût sur-le-champ, et, pour obtenir cette dernière concession, il donnait une assez surprenante raison, c'était « que pour faire une extrème infamie telle qu'estoit celle de changer d'escharpe sans en avoir de prétexte réel, il falloit au moins prétexter cette action d'un extrème avantage. » « Le Roy est trop juste, ajoutait-il, pour vouloir qu'en me déshonorant pour son service, je n'aye pas un prétexte. » « Quoy, Monseigneur, répliquait Tessé, pour me servir des mesmes termes dont V. A. R. se sert, vous voulès, dittes-vous, vous déshonorer pour la possession de Pinerol razé dans trois mois, et vous ne le voulès pas pour la possession de Pinerol razé dans six. » La conversation durait sur ce ton jusqu'à cinq heures du matin, pour reprendre le lendemain au soir, et ne se terminer qu'à une heure après minuit. Enfin Victor-Amédée, voyant qu'il ne pouvait rien tirer de Tessé, se décida à le faire reconduire avec les mêmes précautions. Tessé ne put regagner Pignerol et échapper aux partis qui tenaient la campagne, qu'en se cachant à plusieurs reprises dans les blés.

Après cette infructueuse tentative pour obtenir quelque concession dernière, Victor-Amédée prit enfin son parti, et, le 29 juin, le traité était définitivement signé par Tessé et Saint-Thomas, munis de pleins pouvoirs. Ce traité devait demeurer provisoirement secret, mais il était convenu que, par une lettre

publique, Catinat offrirait au duc de Savoie l'évacuation de la portion de ses États envahie, la restitution de Pignerol démantelé, et le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse Adélaïde, moyennant la conclusion d'une trêve, et la promesse, une fois la trêve expirée, « d'agir conjointement avec l'armée française contre les autres puissances belligérantes en Italie (1). »

« Dès que cette trêve, dont l'éclat ne peut pas tarder, sera rendue publique, écrivait Tessé à Louis XIV (2), je ne comprends pas comment M. le prince d'Orange, l'Empereur et tout de suitte tous les princes compris sous le nom de la Ligue ne devineront pas, sans qu'on leur dise, qu'il faut qu'il y ait un traitté secret entre V. M. et le duc de Savoye. Car enfin, Sire, c'est une chose risible et qui, pour parler en terme vulgaire, montre la corde, qu'un général de la pénétration de M. de Catinat, à la teste de l'armée de V. M., propose par une lettre portée par un trompette le mariage de M. le duc de Bourgogne. Il ne faut pas, ce me semble, estre grand prophète pour deviner qu'une telle mission est concertée, et M. le prince d'Orange en sait trop pour ne pas voir que tout ce que nous faisons n'est qu'une comédie dont la principale scène est conclue. »

La comédie se déroulait en effet acte par acte. Le 12 juillet, la trêve était signée, et sur la demande expresse du duc de Savoie, Tessé acceptait d'aller provisoirement comme otage à Turin, bien qu'il eût peu de goût pour ce personnage. « Il me souvient, écrivait-il à Barbezieux (3), d'avoir ouï dire que l'on pendit par provision un ostage à Bordeaux, sauf à lui de rappeler de la condamnation très injuste qu'il essuyoit. Ne me laissès pas trop longtemps dans ce personnage ambigu d'ostage, qu'en vérité je n'accepte que parce que j'entrevois que personne n'y pourroit peut estre, dans les conjonctions présentes, servir le Roy comme j'espère de le faire. Je regarde le personnage que je fais comme un sacrifice de ma volonté qui me couste plus que je ne dis. »

Tessé, suivant son désir, ne devait pas jouer longtemps ce personnage ambigu. Troublés par cette brusque défection (bien qu'elle ne fût point tout à fait inattendue), les alliés s'efforçaient bien de retenir le duc de Savoie dans leur cause. L'Empereur en particulier dépêchait auprès de lui l'abbé Grimani qui avait ordre d'offrir le Montferrat avec l'alliance du roi des Romains. Le hasard faisait même que Tessé se rencontrait précisément avec Grimani, au moment où celui-ci sortait du cabinet du duc de Savoie. Mais Victor-Amédée tenait bon et disait à Tessé : « Je vous prie d'informer le roy que j'ay répondu à l'abbé que, quand on

(1) *Mémoires de Tessé*, t. I, ch. III, p. 72.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 5 juillet 1696.
(3) Dépôt de la Guerre. *Italie*, 1373. Tessé à Barbezieux, 16 juillet 1696.

me donneroit dorénavant le Milanois joint au Montferrat je les reffuserois, que mon party est pris et que je ne désire que le retour des bonnes grâces de Sa Majesté (1). » En effet, le 29 août suivant, Tessé signait solennellement, et comme un instrument nouveau, un traité qui n'était que la reproduction de la convention arrêtée à Pignerol, entre Groppel et lui, quelques mois auparavant. En particulier l'article relatif au mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne, ainsi que les stipulations relatives à la dot, ou plutôt à l'absence de dot, y étaient exactement reproduites. Victor-Amédée en était quitte pour promettre un *fardel*, et Louis XIV s'engageait en échange à la constitution d'un douaire. Par ce même traité Victor-Amédée obtenait une distinction que sa maison ambitionnait depuis longtemps et que Louis XIV, auquel il s'alliait, aurait eu mauvaise grâce à lui refuser : ses ambassadeurs seraient traités désormais en France comme ceux des têtes couronnées et le titre d'Altesse Royale lui serait donné à lui-même dans tous les actes publics. Quelques semaines après, intervenait un nouveau traité, auquel la France n'était pas partie directe, mais dont les négociations n'en avaient pas moins été suivies de près par Tessé et par le Roi lui-même. Ce traité, signé à Vigevano le 7 octobre 1696 entre les plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche, du roi d'Espagne et du duc de Savoie, assurait la neutralité de l'Italie et l'évacuation immédiate de son territoire. C'était par l'entremise de Victor-Amédée que ce résultat était obtenu, et Tessé avait le droit de lui rappeler la prophétie qu'il lui faisait un jour que « lorsqu'il prendroit un party ferme et qu'il parleroit de même, il arriveroit qu'il se rendroit glorieusement l'arbitre de la paix générale (2). »

Victor-Amédée avait peine à dissimuler sous un air de gravité digne la joie pétulante que lui causait l'heureuse transformation de ses affaires et la situation nouvelle qui lui était faite. « Je sais, écrivait Tessé au Roi (3), que dans son petit particulier, quand il n'est vu que de ses valets, il saute vis-à-vis de son miroir, se remercie de la grande affaire qu'il a faite, et gambade comme un homme auquel la joye donne des mouvemens involontaires qui se montrent naturellement quand on lâche la bride à l'humanité. » Plus mesurée, mais très vive encore était l'expression de son contentement dans une lettre qu'il adressait au pape Innocent XII pour lui annoncer la conclusion imminente de la

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 29 juillet 1696.
(2) *Ibid.*
(3) Dépêche citée par Camille Rousset. *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 536.

paix. « Très Saint Père, lui écrivait-il (1), c'est à V. S. qui daigne regarder avec tant de bonté les avantages de ma maison, qui vous est si parfaitement dévouée, que sont dus les premiers avis que je luy donne par cette lettre... des offres qui m'ont été faites par M. le Maréchal de Catinat pour parvenir à un établissement de la neutralité en Italie. Ces offres consistent à me rendre tout ce qu'on m'avait pris pendant cette guerre, et me remettre Pinerol après en avoir démoly les fortifications, place dont l'importance est assez connue de V. S., au mariage de ma fille avec monsieur le duc de Bourgogne, mariage qui se célébrera, lorsqu'ils auront atteint l'âge requis, dont on passera cependant le contrat, et dès à présent elle sera reçue en France, et le roi lui assignera sa dot, sans qu'il m'en coûte rien, avec d'autres conditions qui me sont avantageuses. »

Ce n'était pas seulement la joie d'avoir marié sa fille *sans qu'il lui en coûtât rien* qui emplissait le cœur de Victor-Amédée. C'était la juste fierté d'avoir, en poursuivant avec persévérance un double but, la restitution de Casal au duc de Mantoue et celle de Pignerol à lui-même, tiré la Savoie de la dépendance où Richelieu et Louis XIV avaient voulu la réduire. Ajoutons que l'heureuse issue de cette négociation, bientôt suivie de la paix générale signée à Ryswick, ne fait pas moins d'honneur à Louis XIV qui, par l'intermédiaire de Tessé, l'avait dirigée jour après jour, et dans le moindre détail. Chose rare dans l'histoire ! le vainqueur avait su rendre d'injustes conquêtes. En abandonnant Pignerol, en déchargeant la Savoie du joug qui pesait sur elle depuis le traité de Cherasco, il réparait l'erreur de Richelieu et les fautes de Louvois; il en revenait, malheureusement pour un temps trop court, à cette politique de juste mesure dans l'ambition et de modération dans la victoire dont la France ne s'est jamais départie sans dommage, et à laquelle aucun pays ne saurait manquer sans laisser en suspens la paix de l'Europe; enfin il rétablissait avec une nation voisine et naturellement amie des relations cordiales qui étaient et seront toujours de l'intérêt commun des deux pays. De ces relations, une jeune princesse de onze ans allait être le gage fragile. Nous venons de voir comment il avait été disposé d'elle à son insu. Dans une prochaine étude, nous montrerons quel visage elle sut faire à sa nouvelle fortune.

HAUSSONVILLE.

(1) Papiers Tessé. La même lettre se trouve en italien aux Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 95.

L'ESSOR

DEUXIÈME PARTIE [1]

IX

Le vendredi matin, il neigeait.

— Pile ou face? se demanda Lucien en jetant un louis en l'air. Une paresse ou un scrupule le retenait de sortir, une de ces envies lâches qu'on a de rester à lire devant les braises, les reins calés dans un grand fauteuil.

— Si c'est face, j'irai, dit-il sans regarder la pièce qui roulait sur le parquet de l'atelier. Il se pencha : c'était pile.

Donc le scrupule l'emportait : scrupule vague, et qu'il atténuait encore en s'affirmant que son flirt n'irait pas au delà des bornes; scrupule tenace, car il savait bien que ce qu'il désirait de la jeune femme, il serait coupable, à elle de le céder, à lui de l'obtenir. Comment pourrait-elle disposer d'elle-même, ayant un maître? Un maître peu commode! Mais les risques n'eussent-ils pas donné plus de saveur à la tentation?

Puis, serait-ce si coupable? Est-ce que le mariage, si peu respecté par l'homme, si souvent trahi par la femme, union de ruses et de mensonges, était chose si respectable? Devait-on le tenir pour plus qu'une devanture sociale, un couvert d'hypocrisie? Mme Noyzé, si son mari la rendait malheureuse, — et d'abord, il la trompait avec des actrices! — serait-elle condamnée à une fidélité perpétuelle? Le tout était de garder les apparences, et de conserver à la faute, si faute il y avait, le charme du mys-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

tère et le goût du péché. D'ailleurs avait-elle été toujours irréprochable? Tarpin-Malus?...

Une écharde imperceptible, mais douloureuse, le piqua. Il avait rencontré dans un salon ce radical à figure aigre, ayant du poil aux oreilles et d'inquiétans yeux jaunes, d'une mobilité astucieuse et cruelle. Il l'avait vu sourire, à dents pointues et voraces. Il savait, par Carbon, que le sénateur avait deux logis, l'un officiel, l'autre secret. Le premier, dans une pauvre maison meublée, occupait deux pièces sur cour, glaciales et rigides. Dans l'une, s'amoncelaient des piles de dossiers, qu'un secrétaire famélique dépouillait sur une table de bois; dans l'autre, trois meubles d'acajou râpaient de leurs pieds un tapis maigre, devant une cheminée sans feu que dominait le buste de Robespierre. Là, il recevait ses cliens, jouait au Spartiate et à l'Incorruptible. L'autre logement, vrai entresol de lorette, moelleux, capitonné, permettait à M. le sénateur de se vautrer sur des divans. Des cigares et des liqueurs couvraient les guéridons. En compagnie d'intimes, il soupait avec de belles filles, révélait un Tarpin-Malus que peu de monde connaissait, celui des trafics et des marchandages de presse, des tripotages de toute nature. Et ce serait un tel homme qui aurait soutenu, pendant des années, la fortune des Noyzé, la femme se prêtant à la pire prostitution, le mari à un semblant d'ignorance, dont sa crânerie ne pouvait faire oublier la sale complicité? Allons donc! C'était une de ces infamies que le monde débite couramment; il n'y pouvait, n'y voulait croire. D'ailleurs, avait dit Carbon, qui devait le savoir, parlant sous l'empire d'une rancune de son oncle Chartreux, Tarpin-Malus vivait sous le joug d'une vieille maîtresse obscure, aussi laide que lui, et qu'il entretenait à Passy.

Allégé, il respira, contemplant, à la baie vitrée, les flocons de neige qui, de haut, coulaient en cendres grisâtres et, en bas, s'éparpillaient en ouate fine. Il apercevait au travers un jardin mélancolique, contrastant avec le coin vivant du boulevard Saint-Germain, un jardin séparé de la rue du Bac par un mur treillagé de lattes verdâtres; dans les allées, où ne se promenait jamais personne, les bassins morts reflétaient les volets clos d'un pavillon Louis XVI, et des vols de corneilles, obstinés, tournoyaient à la cime des peupliers centenaires.

— Cet affreux renard! répétait-il, dans un ressaut de colère, et il le voyait ramper autour du beau corps blanc, qu'il se représentait tel qu'une possession imaginaire le lui offrait en cette pièce même, sur un écroulement de coussins d'Orient.

Il ferma les yeux, ne les rouvrit que pour regarder la neige chaste et froide, s'y geler la pensée. Mais, de même qu'un regard

qu'on sent dans la nuque vous fait tourner la tête, de même l'atelier intime et doux l'attirait par les mille liens subtils des habitudes et des rêveries familières, par la hantise des bibelots. Derrière lui, sur un guéridon de mosaïque, il « voyait », sans se déranger, un drageoir Renaissance qui lui était cher; au mur, ces deux profils exquis, la Lucrezia Tornabuoni, de Botticelli, princière, mélancolique, une aigrette aux cheveux, et la Simonetta Vespucci du Polajuolo, avec son front bombé, ses yeux d'enfant, son petit nez retroussé et son serpent autour de la gorge. Ces deux belles photographies se regardaient. Le divan propice s'allongeait sous un trophée de lames d'Orient, affilées comme des rasoirs, aiguës comme des flèches, dont les reflets, bleu d'acier et blanc d'argent, suggéraient l'envie de donner la mort ou la peur de la recevoir. Décor bien fait pour une ivresse! Lucien s'en était fait un refuge où Mme Trénis ne montait jamais sans prévenir, et comme en visite, avec un mantelet de sortie. Pour M. de Vertsève, qui avait fort blâmé la liberté d'un appartement particulier, il n'y montait point, par abstention voulue, et parce que ses rhumatismes craignaient les étages.

« Tout de même, se dit Lucien, j'ai eu tort de n'y pas aller! » La neige fondait en touchant le sol, elle n'était donc pas un empêchement. Serge avait tant besoin qu'on le fît travailler. Et il aurait vu Mme Noyzé, fraîche au sortir du bain, émergeant des dentelles d'un peignoir de peluche mauve, aux plis révélateurs. Il aurait eu la joie de son shake-hand à main fondante, une main lénifiée par les onguens, trop suave et trop parfumée pour appartenir à une honnête femme, une main dont il rêvait, dans ses insomnies, comme d'une nudité.

« C'est fou! dit-il. Autrefois, je ne pensais pas à elle. Où cela peut-il me conduire? »

Eh! parbleu! au nirvânâ des étreintes, à ce point de dissolution exquise où la volupté affranchit l'âme de la matière, où l'on s'évade du temps, du lieu, de soi-même pour n'être plus qu'un souffle à fleur de chair, un feu follet dont l'extrême vibration va s'évanouir. Quoi de meilleur! Quel vin, quelle morphine valent cette ivresse des sens, et sans elle que serait la vie?

Le péché? Mais Lucien n'était plus religieux. Sans doute, très jeune, on lui avait fait peur de la chair; et ses premières initiations n'avaient rien eu, certes, d'assez glorieux, d'assez exalté pour l'empêcher de sentir le dégoût et la tristesse qui suivent l'abandon complet. Des femmes qu'il avait cru aimer, pendant des mois, des semaines, une heure, aucune, hélas! dont il se souvînt avec orgueil. Pauvres rencontres, sentimens poussés dans la boue, comme les petites fleurs de rue qu'il portait le dimanche,

alors collégien, à une prostituée poitrinaire. La conquête facile d'une tenancière de cabinet de lecture, trop grasse. Quoi encore? L'idylle avec une couturière blonde qui travaillait à la maison, et que Mme Trénis renvoyait à temps : tout un bouquet douteux, dont la rose la plus fraîche était encore cette jolie Manon, rose que d'autres que lui avaient respirée, et qui, selon le vers du poète, n'en gardait pas moins son parfum :

Bocca bacciata non perde ventura...

Et si Mme Noyzé elle-même?... Mais il repoussa la vision, tenant à s'affirmer qu'elle était pure, afin sans doute que son bonheur, comme sa mauvaise action, fussent plus pervers et plus complets, sans même l'excuse que d'autres avaient respiré la rose, effleuré la bouche.

Leurre du désir! Mais en bravant le délit d'adultère, le péché mortel, puisqu'il le prenait de si haut avec le verdict social et l'anathème religieux, ne s'élevait-il pas en lui une obsession honteuse, un vilain reproche? Il ne devait compte à personne de ses actes; soit! Il affrontait le péril; bien! Qu'elle consentît à l'aimer, et ils s'étreindraient sans remords, de toute la force du sang et de toute l'ardeur de la volupté. Mais alors, pourquoi voyait-il le visage du petit Serge se tourner vers lui, le regard du petit Serge lui reprocher, avec un mépris et une douleur indicibles, d'avoir trompé sa confiante amitié, d'avoir avili, sous ses yeux, celle qu'il aimait plus que tout, qui pour lui demeurait sacrée, sa mère?

La neige ne tombait plus, les braises pourpres s'aplanissaient. Lucien s'étirant, fredonna le *leit-motiv* de *Tristan et Iseult*. Pourquoi donc cette soif de toute femme, ce souhait éperdu d'amour qui lui gonflait le cœur? Pourquoi cette griserie sentimentale et sensuelle, qui tantôt l'exaltait de rêves capricieux et charmans, tantôt le jetait en des ardeurs de bête? Pourquoi un vers, une lecture, une statue de jardin public, l'image inepte d'un journal, la silhouette d'une passante, un pli de jupe, moins encore, un gant sur une table, la plainte d'un orgue dans une cour, un souvenir, un parfum, un souffle, alimentaient-ils ce feu trouble et malsain, dont il repoussait ensuite, de sens rassis et avec un léger dégoût, les cendres?

« Aimer, être aimé! »

Mais il n'aimait pas Mme Noyzé, voyons! Il ne sacrifierait pas sa vie pour elle, il ne l'enlèverait pas au bout de la terre. Il la désirait, parce qu'elle était très belle et jeune encore, bien que Serge eût seize ans, — jeune, avec tout ce que l'expérience ajoute, l'art de la toilette, les raffinemens d'une comédienne élégante

qu'elle était, que toute femme du monde se doit d'être, avec les silences et les regards, les attitudes qui mentent, avec une aisance telle que, pour l'acquérir, il lui avait fallu sans doute... — Encore cette obsession! cette jalousie d'un rival avilissant!

Lucien allait et venait, d'un pas énervé. Le sentiment net de la situation lui revint.

« Non, s'imaginait-il vraiment qu'elle lui céderait comme cela, au beau moment, pour lui faire plaisir! »

Il haussa les épaules. Que redoutait-il donc? N'était-elle pas gardée par sa prudence, sa tranquillité, son honnêteté peut-être? Et congédiant toute la fantasmagorie, l'hallucination dont sa rêverie solitaire l'entourait :

— Allons, j'aurais dû y aller!

X

Manon épinglait son chapeau; ses bras levés dégageaient la cambrure de sa taille dans la glace.

Le soleil entrait, des canaris en cage saluaient le beau temps. De ce nid plongeant sur Paris, on apercevait des horizons de toits, des tuyaux noirs de cheminées qui avaient l'air d'hommes au guet. Les nuages passaient rapides, blancs, sur un ciel bleu pâle, trempé d'ondées. En bas, les voitures et les passans étaient tout petits. Deux chiens folâtrant au long du ruisseau, jouaient à cache-cache autour d'un sergent de ville, qui, se promenant les mains derrière le dos, ne leur donnait pas de coup de pied, en sa placide satisfaction de vivre.

Lucien se retourna. Quelle bonne idée il avait eue de venir surprendre Manon chez elle, dans ce petit appartement qui ne sentait pas le garni, dont les meubles, pitch-pin clair et aquarelles gaies, la chambre en cretonne, la cuisine propre tenue par une servante aux joues rouges, affirmaient l'indépendance du chez soi, sans bouts traînans de cigarette étrangère.

Elle avait dit, avec sincérité :

— Mes folies, voyez-vous, sont celles d'une personne très sage; je me prête, je ne me donne pas. Il me serait odieux de cesser de m'appartenir.

C'était au moment des confidences, dans sa chambre. Sans paraître surprise du coup de sonnette, elle lui avait souhaité la bienvenue, mettant son couvert, improvisant avec la Bretonne un déjeuner. Elle savait sans nul doute que son charme opérait à distance, inspirait une douceur de regret, une nostalgie de désir, l'on ne sait quoi, au moment où l'on s'y attend le moins, qui vous prend à la gorge et vous hisse, la bouche avide, au nid

haut perché, au joli nid où l'on sait trouver une belle et bonne fille, celle qui étanchera la soif amoureuse et saura, grâce à ses fréquentations d'artistes, rire, parler ou se taire presque à propos, jamais sotte, souvent spirituelle.

— Eh bien,dit-il, voyant qu'elle mettait ses gants. En route! Le viatique, auparavant?

Elle releva sa voilette et tendit sa bouche qui sentait la framboise : la communion de leurs lèvres fut savoureuse. Lucien pourtant, d'être venu chercher le philtre d'oubli, ressentait une obscure honte. La joie des sens ne pouvait-elle donc lui remplir le cœur? Éternel conflit de ses aspirations païennes, de son légitime effort à satisfaire les tendances de tout l'être, avec son éducation pieuse, ses scrupules de moralité, un vieux et persistant remords du péché de la chair!

Manon et lui étaient libres, ne faisaient tort à personne. Pourquoi donc ce malaise, comme s'ils avaient mal agi, et que le plein jour, tel qu'un reflet de la clarté d'Éden, les poursuivît, après qu'ils eussent « goûté au fruit défendu et reconnu leur impudeur? »

Dans l'escalier en spirale qui s'assombrissait à mesure, Lucien plongeait en une sensation de vertige et de chute, jointe au dépaysement de ne pas se reconnaître. Dans ce même escalier, la montée vers le jour avait été, tout à l'heure, un affranchissement de soi-même, une aspiration au plaisir sans regret. Pourquoi ce regret, maintenant? L'air lui manquait, des yeux de paon lumineux scintillaient sous ses paupières. Enfin il salua le soleil, l'air tiède dont le faux printemps l'avait grisé, complice d'un de ces retours du cœur et des sens qui déroutent notre ingénuité.

— Ce fiacre, Manon?

Ils y montèrent. Elle allait voir une amie malade, à la Bastille. Il entrerait au concert Colonne, sachant y retrouver Symore et peut-être Guépratte. Il se rappela que sa mère et son grand-père iraient à Lamoureux. Son absence au déjeuner les aurait choqués, car ils avaient la religion du dimanche et de l'après-midi familiale. Le fiacre roulait, au milieu d'une foule en fête, ouvriers poussant des bébés dans de petites voitures, femmes heureuses de goûter un jour de repos et de sortir leur robe neuve de l'armoire.

— Où passerez-vous l'été, Manon?

Elle fit, du menton, une moue d'ignorance.

Il avait pris sa main gantée de suède et la serrait :

— J'irai à Montigny, vous devriez y venir, ou à Marlotte.

Il la voyait installée au village. Symore ne devait-il pas faire,

aux environs de Fontainebleau, des études de plein air? Il ajouta :

— Nous tirerions notre coupe dans le Loing. Vous savez nager?

— Non, j'ai très peur de l'eau.

— Je vous apprendrais.

Le *tu* ne s'établissait pas entre eux ; effusion d'un instant, il faisait vite place au *vous* correct; de même leur attitude irréprochable succédait à l'abandon passager.

— J'irai peut-être à Dinan, dit-elle, si Nora est rétablie et peut supporter l'air de l'Océan.

Elle parla de cette amie, improvisée actrice d'un de ces théâtres spontanément éclos : le Théâtre-Libre et l'Œuvre. On l'y avait remarquée pour son réalisme mordant, les silhouettes à l'eau-forte qu'elle avait tracées. Une chute en scène, le pied déboîté dans un trappillon la clouait sur son lit de souffrance, oubliée déjà, pauvre.

— Un type! disait Manon, mais, vous savez, empoignante au possible. A la ville, vous diriez : « Elle est laide! » Sur la scène, vous ne la reconnaissez plus !

Lucien, par une pensée délicate, jetait alors au cocher l'adresse d'un magasin de primeurs; il avait songé aux convoitises des malades, aux oranges fraîches qu'en ce beau dimanche de petites bourgeoises, des ouvrières déposaient sur le lit de leur homme, à l'hôpital. Il fit choisir à Manon des raisins de serre, des poires énormes, et comme elle se défendait, il dit gentiment, dans le fiacre qui roulait à nouveau :

— Vous lui direz, en faisant la dînette, que c'est l'hommage d'un petit ami auquel vous avez raconté son histoire.

La place du Châtelet s'élargit autour d'eux. Il se fit descendre, sur un baisemain au creux du gant de Manon, et répéta tout haut l'adresse qu'elle indiquait, joliment penchée à la portière.

Un baiser encore, lancé du bout des doigts, et il se retourna nez à nez avec la vieille Mme Matha, qui le transperçait d'un regard fixe. Elle l'avait reconnu, en passant sur la place. Une capote de fleurs jaunes, sur des bandeaux gris sale, encadrait sa face sournoise. Sans lui permettre de s'esquiver, elle l'entreprit :

« Ne travaillait-il pas trop? Elle lui trouvait le teint pâle. Quelle jolie personne il venait de quitter! Sa cousine, Mlle Dionée, peut-être? — Non, pas du tout! Ah! que d'excuses... avec ses mauvais yeux, il lui avait semblé... En effet, Mlle Ève-Lise ne ressemblait que de loin, — oh! oui, de très loin, — à cette jolie personne. Oh! mon Dieu! quelle indiscrétion elle venait de commettre! Elle espérait que M. Lucien ne lui en voudrait pas. D'ail-

leurs, elle n'avait rien vu, elle ne savait rien. Ce n'est pas elle qui se mêlait de ce qui ne la regardait pas... »

Et ses yeux, pétillans d'une curiosité jalouse, criaient : « Oui, oui, on sait ce qu'elles valent, les créatures auxquelles on envoie des baisers dans la rue ! »

Il piétinait de dépit, en répétant avec son plus grand air :

— Je ne sais, madame, ce que vous voulez dire !

Elle le retenait, jouissant de sa fureur, quand, au bout du pont, apparut Guépratte. Un salut raide et Lucien courait au sculpteur, tout en noir, d'une élégance romantique sous un large chapeau mou et dans une cape agrafée d'argent qu'il portait rejetée sur l'épaule.

Leur poignée de main exprima une sympathie franche. Bien qu'ils ne se fussent revus que trois ou quatre fois, leurs goûts communs, leurs différentes façons même de sentir les avaient rapprochés, si bien que, lorsqu'ils se retrouvaient, leur amitié avait fait un grand pas. Ils en étaient aux attentions charmantes, et ce sentiment neuf, en sa fraîcheur, se manifestait par des délicatesses presque féminines. Guépratte répondait à l'admiration chaleureuse qu'il sentait monter vers lui, et Lucien lui savait un gré infini de ne pas mépriser son hommage presque profane. Tous deux se sentaient relevés aux yeux l'un de l'autre par le prestige si puissant de la considération personnelle. Et déjà l'autorité des idées de Guépratte se faisait jour, imposait à l'autre.

Ils se dirigeaient vers la queue formée devant le théâtre.

— Il est tôt encore, dit Guépratte, nous avons le temps.

Il s'était retourné ; suivant son regard, Lucien aperçut de loin l'amie du sculpteur, Mlle Souwrieff, qui s'avançait, en compagnie de trois ou quatre femmes. Il craignit d'être indiscret en imposant sa présence, mais Guépratte, devinant son scrupule, assura :

— Non, ces dames vont ensemble, et moi de mon côté.

Il avait tiré de sa poche un coupon d'amphithéâtre. Lucien fut un peu confus de penser que tandis que le sculpteur grimperait tout en haut, lui se prélasserait aux fauteuils d'orchestre avec Symore. Guépratte ne connaissait pas le peintre, mais désirait faire sa connaissance depuis qu'il entendait vanter ses qualités et son talent.

Mlle Souwrieff, au milieu de ses compagnes, passa devant eux, répondant, d'une inclination de tête et d'un fugitif sourire, à leur coup de chapeau. Elle avait toujours son air fier. Il sembla à Lucien que toutes ces femmes avaient eu pour Guépratte un regard de connaissance ; il avait remarqué au passage une Anglaise à lorgnon, une Scandinave aux cheveux de maïs, aux

yeux de fjord bleu; une Petite-Russienne au nez épaté et à la tignasse crépue. Serrées en groupe, avec cette bravoure agressive que l'union donne aux femmes, elles allaient droit devant elles, perçant la foule, laissant l'obscure impression de créatures en lutte contre l'oppression masculine. La Suédoise, dit Guépratte, était étudiante en médecine; l'Anglaise vivait de traductions, la femme au nez épaté peignait sur porcelaine. Olga Souwrieff connaissait d'autres solitaires : une missionnaire piétiste qui revenait d'Afrique, une empirique bossue guérissant les maladies nerveuses. Il s'interrompit; une main se posait sur l'épaule de Lucien, qui s'écria :

— Symore, nous t'attendions!

Il les présenta l'un à l'autre. Gros, large, avec une barbe de fleuve et des yeux de taureau, un de ces athlètes terribles qui ont une douceur d'enfant, malgré leur voix retentissante, Symore bégaya une phrase aimable, dont il eut peine à sortir. Guépratte, à tous ceux qui ne le connaissaient pas, inspirait cet embarras. Il fallait, avec lui, toujours rompre la glace, et bien des gens prenaient pour de la froideur ou du mépris ce qui n'était de sa part qu'une altière pudeur et l'horreur du banal. Ils entrèrent.

Lucien écoutait. Le lieu, le temps, tout avait disparu. Hypnotisé par la masse sombre de l'orchestre étagé sur la scène, taches noires d'habits, blanc des plastrons, violons fauves et cuivres jaunes, il contemplait cette mer mouvante où la cadence des bras et le souffle des bouches déchaînaient la tempête. On jouait des fragmens de la *Damnation de Faust*. Après l'admirable Invocation à la nature et le duo de Faust et de Méphistophélès, c'était la vertigineuse Course à l'abîme. A ses oreilles bruissait un océan de sanglots, de cris, d'appels désespérés ou furieux, dont les vagues s'enflaient et s'affaissaient, au commandement de l'archet magique du chef d'orchestre, inquiétant à voir avec ses gestes fous et son dos secoué de frissons hoffmannesques. Des applaudissemens éclatèrent. Il les entendit avec souffrance : ils dissipaient son ivresse.

En promenant sa lorgnette sur la salle, il aperçut au balcon Clotilde Hardeuil et son père, découvrit les Braüm père et fils aux derniers rangs de l'orchestre. Il s'inclina, Clotilde venait de le reconnaître. Il lui sembla que du battement de son éventail elle l'appelait, mais il craignit que le temps lui manquât, ensuite, pour regagner sa place. Tirant sa montre, avec un coup d'œil vers la sortie, il proposa, par cette pantomime, d'attendre la fin du concert.

— Tu connais Hardeuil? souffla-t-il à Symore, qui, hochant négativement la tête, examinait à la dérobée Clotilde.

Très élégante en jaquette de loutre, elle s'était faite belle pour son père, qu'elle accompagnait fréquemment à ces concerts du dimanche, seule distraction que se permît cet homme surmené. Une belle tête, ce Hardeuil, des cheveux bien plantés, des mâchoires de dogue sous une courte barbe rousse, des yeux bleus entêtés, et par tout le visage une tension nerveuse qui par momens tournait à la souffrance, livrait la tare de cet organisme soumis à des excès de travail ou à des luttes intérieures dont il gardait amèrement le secret.

Les journaux l'avaient fort attaqué, pour la part qu'il avait prise à la dernière Exposition universelle. On parlait de marchés mal tenus, de malversations dans les fournitures. Mais il avait fait face, répondant de sa plume et de son épée, et sa belle attitude avait fait taire ces insinuations. Pour plus de sûreté, disaient les sceptiques, il avait acheté le silence des plus enragés. On ne pouvait nier en tout cas son intelligence, son autorité. Parti de rien, petit ouvrier mécanicien, il était maintenant célèbre dans les deux mondes. Il n'était pas jusqu'à la présence de sa fille, à son côté, cette jeunesse fière, qui ne lui ralliât des sympathies, surtout pour ceux qui croyaient savoir que Mme Hardeuil s'entendait peu avec son mari, sous les dehors d'une union correcte. Il avait marié sa fille aînée au comte de Chalys, qui vivait dans ses terres, et dont on interprétait la rare présence chez les Hardeuil comme un blâme des opérations de son beau-père.

Bien des gens estimaient qu'Hardeuil sauterait tout d'un coup!

Le petit archet frappait le pupitre, le dos noir du chef d'orchestre se gonflait d'attente; le bras se leva, lança la foudre : la dernière partie du *Faust* de Schumann, la mort de Faust, traversée d'invocations sereines, de chœurs stridens de lémures. La voix humaine y mêlait sa noblesse pénétrante, son ardeur magnifique. Le monde enchanté avait repris Lucien et frappé d'une stupeur d'extase cette salle immobile. Symore oppressé respirait à peine, et si Lucien avait pu se distraire de son émotion, il aurait vu les beaux yeux de Clotilde troublés comme l'eau qui reflète l'orage, et là-haut, tout là-haut, le groupe des amies d'Olga Souwrieff penché, fasciné dans le vide, et Guépratte, cachant sa tête dans ses mains, succombant à un écrasement de larmes délicieux, où s'épanchait le trop-plein de son exaltation nerveuse, et qui, dans son amour passionné du beau, était une défaillance de ses admirations trop vives.

Le programme se terminait par la marche du *Tannhœuser*, mais Lucien, que Wagner remuait d'habitude au plus profond, avait épuisé sa réserve de sensibilité : il s'étonna d'entendre distraitement la fin du concert, tout à la préoccupation de ne pas man-

quer Clotilde à la sortie. Il entraînait Symore dans la cohue qui débouchait des couloirs et des escaliers, gagna le péristyle du théâtre, d'où, un peu à l'écart, ils virent s'écouler la foule.

— Tiens, Favas!

A cet appel, le médecin venait à eux, avec ce sourire à grandes dents, demi-hargneux, demi-affectueux, qui, depuis son deuil, crispait sa bouche en un retroussement bizarre.

— Comme ils ont joué mollement Berlioz! dit-il d'un ton rêche. J'ai failli m'en aller d'énervement.

— Tiens, dit Symore, je n'ai pas trouvé : la Course à l'abîme a été enlevée. Et puis la Mort de Faust de Schumann, il me semble...

— Oui, concéda Favas, ça, c'était bien, je ne dis pas. Très bien, même.

Au fond il n'avait pas été mécontent, mais il lui fallait se plaindre, de tout et de tous : son cœur jugeait la vie mauvaise, depuis qu'elle lui était si cruelle; et on le plaignait, parce qu'on le voyait malheureux.

— Adieu, dit-il, je n'ai pas le temps de serrer la main à Guépratte. Peut-être a-t-il passé, du reste, sans que nous l'apercevions. Je suis furieux contre lui, il se tue de travail, c'est idiot, idiot! Il sera bien avancé s'il attrape une fièvre cérébrale. Dites-le-lui! Il ne m'écoute pas. Qui est-ce qui écoute son médecin?

Il partit, en haussant les épaules. Tantôt il ne croyait pas à la médecine, décourageait ceux qui s'adressaient à lui. Tantôt, pour une prescription négligée, il entrait en des rages.

Clotilde, au bras de son père, apparut.

— Bonjour, vous, — et elle demanda : — N'est-ce pas M. Symore qui était avec vous? Mon père aime beaucoup ses tableaux.

La présentation faite, et tandis que les deux hommes échangeaient quelques complimens, elle dit vivement :

— Cause gagnée! Nous jouerons le *Beau Léandre*. Et papa entend faire bien les choses : il veut des décors exprès. — Et baissant la voix : — Est-ce que vous croyez que votre ami consentirait à nous les faire?

— Voilà une petite fille, dit alors M. Hardeuil en souriant, qui a une grâce à vous demander.

Symore devint très rouge! Il ne sut pas refuser, du reste, à une demande si gentiment faite par Clotilde, intimidée bien à tort par son masque truculent, et qui, sur ce qu'il avait été l'aîné de Lucien au collège, s'attendait à voir un petit jeune homme. A peine avait-elle pris congé avec son père, que les Braüm, qui attendaient leur voiture, se concertèrent; Éphrem, avec son air caressant et insolent à la fois, vint serrer la main de Lucien :

— Présentez-moi, je vous prie, à M. Symore ; mon père et moi raffolons de son talent et désirons depuis longtemps faire sa connaissance ?

Il entraînait, avec dextérité, les deux hommes auprès du banquier, qui les accueillit, Lucien, avec juste ce qu'il fallait de courtoisie, Symore, flatteusement. Livide, les yeux caves, jaune d'hépatite, il avait l'air d'un mort, et ne vivait que d'une vie artificielle, l'estomac activé par la pepsine, les membres fouettés par l'électricité, et, quand il souffrait trop, de la morphine sous la peau, qui lui donnait cet étrange regard sournois de haine et de dégoût pour l'humanité. Il avait l'amour des tableaux, et Éphrem, lui servant de rabatteur, lui faisait acheter, à des artistes de talent, lors de leurs premiers succès, de la peinture en passe de se vendre cher plus tard. Jamais il n'achetait des tableaux de maîtres consacrés, cela coûtait trop. En revanche, il revendait très bien les toiles qu'il avait eues à bon compte quelques années auparavant. C'est ainsi qu'il faisait des affaires, même dans ses plaisirs, et passait pour un protecteur des arts. Le bon est qu'il avait acquis de la sorte des œuvres qu'il ne pouvait souffrir, des Monticelli par exemple, dont il s'était défait dès qu'il l'avait pu, avec un bénéfice.

Il flattait Symore à phrases courtes et léchées, qui faisaient penser aux coups de langue râpeux des chats. Éphrem, lui, employait des superlatifs immodérés, mais son sourire un peu perfide restituait aux mots leur vraie valeur. Rendez-vous pris pour aller visiter l'atelier du peintre, et la portière du coupé refermée par le valet de pied, le gros cocher à palatine de fourrure enleva les chevaux piaffans sur le pavé. Guépratte, tout seul près d'un arbre, regardait d'un autre côté.

— Eh bien ? dit Lucien, satisfait et moqueur.

— C'est la gloire ! fit Symore d'une intonation de rapin. Seulement, je connais le coup de la protection des arts. S'ils n'y mettent pas le prix, bernique !

Ils rejoignirent Guépratte, et cette fois la conversation se lia vite. On parla musique. Des affinités se déclarèrent. Symore proposa :

— Voulez-vous monter un moment chez moi ?

On acceptait. Ce fut une lente ascension vers Montmartre, toute en causerie. Dans son atelier, Symore allumait de vastes lampes à réflecteurs, montrait ses tableaux, de riches et grasses chairs, des sous-bois gonflés de sève, des eaux lourdes et profondes, tout un art puissant, libre et mâle qui ne lui coûtait que l'effort matériel et où triomphaient un robuste amour de la vie, un respect naïf de la nature, une santé d'artiste équilibré.

Tout en lui était à l'avenant. Au restaurant, il broyait les os des victuailles et s'amusait à terrifier les gens avec des yeux d'ogre; il savait une centaine de chansons populaires et les chantait à plein gosier; il étreignait dans ses bras noueux les femmes qui défilaient chez lui. Brave garçon, incapable d'une vilenie, il aimait les bonnes filles, les vins généreux, le travail bien fait; et s'il plut tel à Guépratte, ce fut certainement par le contraste physique de leurs natures.

Il offrit de dîner ensemble. Le sculpteur mit pour condition que chacun paierait son écot. Il avait une fierté intransigeante qui donnait de l'allure à sa pauvreté. Tous trois descendirent vers la rive gauche et dînèrent chez la mère Lannes, au milieu d'élèves de l'école des Beaux-Arts, parmi les cris sauvages, les rires jeunes et fous, le fracas des assiettes. Ils s'y attardèrent, discutant art et littérature, brassant les vérités et les paradoxes, s'exaltant pour les chefs-d'œuvre. Guépratte se livrait peu à peu, et Lucien, silencieux dans le nuage bleu de sa cigarette, voyait se dessiner un visage et une âme dont il n'avait pas encore soupçonné la pureté et la grandeur.

Ce fut une des bonnes soirées de sa vie.

XI

Ce mercredi, Lucien arrivait très en retard au déjeuner.

Le vieux valet de chambre de M. de Vertsève, attaché à son maître comme Nanische l'était à Mme Trénis, Arsène, servait le rôti avec ces gestes compassés et ronds, cet art de glisser sans bruit, qui donnaient à son service une correction diplomatique. Lucien ne l'aimait pas, peut-être à tort, soit que la froideur polie du domestique l'empêchât d'être à l'aise, soit qu'il le soupçonnât d'avoir conté à M. de Vertsève, autrefois, quelques-unes de ses frasques. Il lut, dans son engoncement d'épaules, l'attente ironique d'une scène.

En effet, le grand-père répondait à peine à son bonjour joyeux, et Mme Trénis ne put déguiser son appréhension mécontente :

— Nous t'avons attendu jusqu'à midi et quart.

— Pourquoi donc? fit-il.

— Par politesse, dit sèchement le vieillard.

Arsène tourna la tête, pour prendre sur le dressoir une fourchette, et sourire, sans doute.

— Je suis bien désolé qu'on m'ait attendu seulement une minute. Il m'a été impossible de rentrer plus tôt. Ces répétitions font perdre un temps!

— Beaucoup trop, fit la même petite voix sèche. — Et le grand-père évitait de le regarder; ce qui chez lui en disait long.

« Ma foi, tant pis, pensa Lucien, qu'ils boudent s'ils veulent! » Et il ne s'occupa que de les rattraper, mettant les bouchées doubles.

— Ne mange pas si vite, tu te feras mal! ne put retenir Mme Trénis; elle redoutait une discussion, et d'autre part l'air ravi de Lucien l'intriguait fort. Si elle le contrariait, il la punirait en gardant le silence : rien ne lui serait plus désagréable, surtout sur la digestion. Depuis que, sortant beaucoup, il n'apparaissait plus qu'à de rares instans, elle se montrait particulièrement curieuse, étant de ces mères qui voudraient que leur fils leur confiât tout.

Le déjeuner s'acheva morose, mais Lucien était en proie à un plaisir indicible, dont le reflet mal déguisé inquiétait presque Mme Trénis, comme tout sentiment vif dont le motif échappe chez autrui.

Dans le salon, il ne put garder son secret, et s'adressant à sa mère :

— Tu sais que nous montons chez les Hardeuil le *Beau Léandre* et que Clotilde voulait jouer une seconde pièce. Devine de qui elle sera?

M. de Vertsève sucrait méthodiquement son café, la face rigide, avec son air des « condamnations à mort ».

— Je ne sais pas, dit la mère.

— Tu donnes ta langue? Eh bien, nous jouons un acte, un acte en vers, un délicieux poème de jeunesse à peine connu, de... de qui, voyons? Un homme dont tu as admiré la pièce, tout récemment. Un homme qui remplit Paris de son succès foudroyant, du jeune, du beau...

— Je ne devine pas!

— Fonpers! Hélys Fonpers! Et ce dont tu ne te douterais jamais, c'est que je viens en ce moment de chez lui, c'est qu'il m'a autorisé à jouer *l'Heure qui passe*, et cela d'une façon noble et charmante. Je viens de passer avec lui une heure enchantée; c'est le causeur le plus exquis, le plus...

— Comment, M. Fonpers! s'écria-t-elle abasourdie, tant elle subissait, en vraie Parisienne, le prestige de cet auteur qu'elle jugeait captivant et dangereux, mais dont le talent, grâce à la suggestion corruptrice du succès et de la fortune, lui semblait hors de pair, comme l'homme lui-même, avec sa légende.

— Oui, maman, Fonpers en personne! Il m'a reçu, dans un intérieur d'un goût, d'un raffinement, je te dépeindrai cela! Il a paru touché, amusé surtout. Il m'a mis bien vite à l'aise, car je

t'avoue que le cœur me battait un peu. C'est le brave Symore qui m'a conduit chez lui. Ils se connaissaient pour avoir déjeuné ensemble chez le prince Sobieski.

Mme Trénis sentit grandir sa considération pour Symore; elle ne lui supposait pas de si belles relations. Lucien même prenait à ses yeux un lustre tout nouveau.

— Mais raconte, raconte! Tu as dû éprouver une émotion, nerveux et passionné comme tu l'es pour les belles choses et les grands écrivains?

Mais la voix du grand-père cingla sa vanité :

— Alors, les Hardeuil laissent jouer à leur fille une pièce de ce monsieur?

— Mais, grand-père, la pièce n'a rien d'inconvenant.

— Hélys Fonpers est un auteur indécent! affirma le magistrat.

— Indécent! dit Lucien, indigné de ce qu'on touchât à son idole. Soyez assez bon pour me dire en quoi, grand-père!

— Son drame, *Lucrezia Sarpi*, est un appel à la passion; son roman, que je n'ai pas lu, mais qu'on m'a raconté, met en scène des gens qui, sous l'ingénieux prétexte qu'ils ont des âmes d'élite, commettent des actions parfaitement coupables. Quant à son recueil de vers, je puis en parler, c'est un bréviaire d'immoralité; et si la magistrature qui a poursuivi et condamné « ton » Baudelaire faisait son devoir en ce temps comme au mien!...

— Grand-père, dit Lucien avec une colère contenue, les grands poètes ont des immunités qui les placent au-dessus des jugemens du vulgaire. Quand on a, comme Baudelaire, exprimé l'âme moderne avec ses lassitudes, ses dégoûts...

— Sa pourriture! dit durement le magistrat. Ah! ah! — il ricanait amèrement, — ces messieurs vraiment achètent leur gloire, puisque gloire il y a, à trop bon marché.

— Son talent, grand-père!...

— Du talent! oui, c'est votre grand argument, à vous autres, comme si le talent autorisait tout, répondait à tout. Et la conscience, qu'en faites-vous? Alors, ce n'est rien, le mal qu'un livre peut faire à des âmes ignorantes; ce n'est rien, ces tableaux fangeux, ces décrépitudes morales...

— Grand-père, parlez-vous de M. Fonpers? Je vous assure qu'à ma connaissance, il n'a jamais rien écrit de bas, de commun, de vil.

— C'est un autre genre, reprit M. de Vertsève avec une ironie acerbe. Là, on exalte les fautes, on divinise le mal, on fait des lits de roses à l'infamie. Mais décidément, je suis d'une autre époque, je ne comprends rien à celle-ci.

— Je crois, grand-père, dit poliment Lucien, que nous appartenons en effet à des générations très différentes.

Il y eut un silence. Le vieillard avait déposé sur la table sa tasse de café; un petit tremblement de la soucoupe trahit son irritation, dont Mme Trénis s'inquiéta, sachant bien qu'elle en subirait le contre-coup, l'inévitable reproche de trop gâter son enfant. En même temps, Lucien regrettait d'avoir contredit son grand-père, mais vraiment, cette intransigeance le poussait à bout. D'ailleurs, comment expliquer le plaisir que M. de Vertsève, bibliophile et lettré, prenait à savourer en latin Horace, Martial et Pétrone? Il y avait donc deux morales : l'une ancienne, l'autre moderne?

Le magistrat regardait, d'un air absorbé, une rangée de miniatures qui, sur la cheminée, représentaient, d'abord lui-même, en robe rouge de président de cour, puis l'oncle de Boisfort, colonel de chasseurs d'Afrique sous le second Empire, large figure léonine aux admirables yeux, ravinée de haut en bas par un coup de sabre. Le père de Lucien, à côté, montrait un visage calme, tel que le colonel Charpe, son ami, chargeant botte à botte avec lui à Gravelotte, l'avait vu, sous les balles, quand l'une d'elles l'allait frapper au cœur. Venait ensuite Mme Trénis, toute jeune mariée, avec des bandeaux plats et une robe de mousseline. Lucien fermait la série, à quatre ans, demi-nu, tout rose et blanc.

— C'est un grand malheur, dit le vieillard d'une voix basse, quand les pères ne sont plus là pour diriger leurs enfans!

— Père, soupira Mme Trénis, je t'en prie.

— Oui, dit-il à Lucien, regarde ce portrait. C'était un honnête homme que ton père. Puisse son exemple, à défaut de ses conseils, être toujours devant tes yeux. Il ne raffinait pas sur le sentiment, lui, il ignorait la psy-cho-lo-gie, il connaissait mieux son règlement de 1832 et la manœuvre des escadrons que les livres à succès. S'étant fait tout seul, sans maîtres, sans écoles, il n'avait pas passé, comme toi, de brillans examens; je te souhaite cependant, non de le valoir, ce qui me semble impossible, mais de ne pas déchoir en comparaison.

Lucien fut blessé au vif. « Tout cela parce que je suis arrivé en retard au déjeuner, pensa-t-il. Les manies à cet âge ont l'intolérance de la goutte. Si on les frôle, fût-ce avec de la ouate, ce sont des jérémiades à n'en plus finir. » Peut-être grand-père couvait-il, aussi, une de ces crises de rhumatisme aigu qui le faisaient tant souffrir. Volontiers il eût ramené à lui ce vieil homme qu'il aimait, au fond; mais comment? M. de Vertsève offrait si peu de prise à la sensibilité, allait se desséchant chaque jour. Le silence était encore la meilleure ressource, un silence qu'il s'efforçait de rendre respectueux, immobile, les yeux au tapis.

— Au reste, reprit le grand-père, que Mlle Hardeuil joue dans une pièce de M. Fonpers, cela regarde ses parens; que tu y joues toi-même, cela regarde ta mère. Si elle ne trouve rien à redire au temps que tu perds...

« C'est cela, il va mettre maman contre moi, à présent!... »

— Il est certain, insinua Mme Trénis, que tu négliges ton droit en ce moment.

« Là! qu'est-ce que je disais? » pensa Lucien, qui garda le même silence amer, après un bref coup d'œil vindicatif, asséné sur sa mère. Elle comprit et jugea inutile d'insister :

— Mais du moment que tu as promis aux Hardeuil! C'est que ton grand-père (elle hésita) avait jugé que, dans l'intérêt même de ta carrière, tu... tu devrais, ne fût-ce que pour les six mois qui te séparent de ton année militaire, entrer comme secrétaire chez notre vieil ami, M. d'Artigues. Son cabinet d'avocat est surchargé d'affaires; tu te ferais à la pratique; tu te romprais à l'étude des causes et à la préparation des plaidoiries. Je sais, par Mme d'Artigues, que son mari cherche quelqu'un d'intelligent.

Elle ne parla pas des émolumens, qui étaient dérisoires.

Lucien vit la souricière, l'abandon de sa liberté chèrement conquise, une mainmise étendue sur lui. Outré qu'on voulût le surveiller, il répondit, avec une déférence ironique :

— Vous me permettrez bien d'y réfléchir?

M. de Vertsève dit avec emportement :

— De mon temps, on ne demandait pas à réfléchir, on obéissait!

Et avec un petit rire où s'exhalait sa haine du temps et des idées nouvelles :

— C'est vrai, j'oublie toujours. Nous sommes en république. Anarchie dans les pouvoirs, anarchie dans la famille. La famille? — Il hocha prophétiquement la tête : — Elle s'en va, comme tout ce qui fut grand, avec l'idée de société, avec l'idée de patrie. L'armée, vos députés l'attaquent et la déconsidèrent! Et vous avez chassé Dieu des écoles!

Il se leva, une émotion vraie au cœur :

— C'est heureux, dit-il en prenant dans ses mains le petit portrait du commandant Trénis, c'est heureux que ton père ne voie pas ces choses. Ah! jeunes gens raffinés, sceptiques, gouailleurs, dilettantes, ce ne sont pas vos marchands de phrase, vos poètes et vos psychologues qui nous sauveront, quand la guerre ou la révolution saccageront la France!

Il remit, de ses mains tremblantes, la miniature sur la cheminée et, tout droit, tout raide, quitta le salon.

— Pauvre grand-père, dit Lucien quand il le supposa rentré dans son appartement; c'est dur, de vieillir!

Mme Trénis, que ces scènes affectaient, essuya une larme qui avait peine, d'ailleurs, à tomber :

— Ne le contrarie plus, je t'en supplie.

Et curieuse, avec un effort pour reprendre son enjoûment :

— Voyons, raconte-moi tout. Ces pièces, est-ce que ce sera joli? Alors Hélys Fonpers t'a parlé. Qu'est-ce qu'il t'a dit? Est-il aussi « bien » qu'on l'assure?

XII

Le fiacre cahotait, et Lucien en devançait l'arrivée, impatient d'arriver au petit hôtel de la rue Saint-Simon, où Mme Noyzé l'attendait. Bien peu avait suffi pour qu'il aspirât de nouveau à ce qu'un tel flirt lui réservait de délicieusement absurde, d'inconnu, de possible : qui sait! Elle n'avait eu qu'à lui sourire avec cet air de donner un peu d'elle; et pris, plus que jamais, à la magie des grands beaux yeux, il négligeait Manon et son corps parfait pour s'adonner au sortilège dont l'envoûtaient ces yeux pareils à du café noir, à reflets d'or.

D'ailleurs, oubliait-il Manon? Point! Il savourait au contraire le plaisir de rencontres passagères, sans souci ni charge, et la diversité de convoiter, en même temps, Mme Noyzé. Les clairs soleils, les giboulées tièdes de mars, les sursauts d'un sang actif, de muscles forts, échauffaient en lui ce désir, comme une fièvre. Depuis que les répétitions marchaient, il s'abandonnait à des sensations complexes et intenses, et trouvait à la vie un goût âpre et nouveau.

C'était une grosse affaire, cette mise à l'étude de *l'Heure qui passe*, le poème de Fonpers. Comme toujours, ces sortes de représentations, d'abord les plus simples du monde, devenaient un engrenage où le temps se perdait en rendez-vous, discussions, conciliabules avec la couturière, le costumier; puis entraient en scène les machinistes, toute une installation compliquée et difficile, au cours de laquelle on s'agitait, on s'énervait. Le *Beau Léandre*, de Banville, allait tout seul. Mais *l'Heure qui passe!...* Cette œuvre relevait du *Théâtre en liberté* de Hugo. Rien de plus hardi que la jouer. Faite pour être lue dans un fauteuil, comment l'entourer, à la lumière d'une rampe, de la féerie qu'elle comportait? On y travaillait pourtant, et Lucien ne doutait pas qu'on y réussît. Le beau feu de la jeunesse l'exaltait; il répétait avec sentiment tel passage de son rôle, la déclaration à la princesse Rose :

Tout le printemps joyeux rit dans ta chevelure.
Et puis j'aime tes yeux changeans et leur brûlure,
Ils sont clairs comme un glaive et doux comme le miel.
Regarde-moi : tes yeux sont semblables au ciel!

Quelle triomphante idée il avait eue de dénicher, dans les œuvres de jeunesse de Fonpers, cette piécette fraîche comme une aurore de mai! La notoriété actuelle du poète conférait une consécration certaine à ce conte de fées d'une grâce si légère! Le Tout-Paris de la politique, de la finance et des arts applaudirait le poète, l'œuvre, et aussi les interprètes. Qui sait si la belle Mme Noyzé serait insensible au succès de son fils, au succès de Lucien qui y était lié? Ce rêve fou, lui chanter la romance à madame, après la représentation, agenouillé sur un coussin, dans son costume de Prince charmant!... Être, par delà la scène, le héros même du conte, le « Prince Mai » tout velours et satin, beau comme un dieu enfant, et lui plaire, dans un vertige de flamme, l'épouser, dans une rumeur de sang où tinterait à leurs oreilles l'écho des applaudissemens!... Illusion despotique du théâtre, atmosphère de mensonge des gestes, de paroles amoureuses : plus rien ne lui semblait absurde, tout lui devenait possible!

Dans l'escalier étroit du petit hôtel, un chuchotement derrière une portière, un loquet qu'on fermait, lui firent tourner la tête. Il montait au second, à la chambre de Serge, qui entre-bâillait sa porte, à peine vêtu d'une chemise bouffante à jabot et à manches de dentelles, pris à partir de la ceinture dans un maillot de soie orange, qui dégageait, en une impression de nudité, la sveltesse des jambes. Il battit un entrechat.

— J'essayais mon maillot. Il me va, n'est-ce pas?

Et le poing à la hanche, ployant un genou sur lequel courait la lumière de soie, il se cambrait, avec une sérénité d'impudeur et de coquetterie. Une glace le reflétait, de haut en bas, et Lucien, troublé, regardait cette image.

— Sais-tu tes rôles?

Serge ne répondit pas : le regard insistant de son ami le faisait rougir : un incarnat tendre envahit son front, son cou, l'empourpra encore plus, à l'idée qu'on le voyait rougir.

— Mes rôles, répondait-il, dissimulé derrière un paravent en se rhabillant. — Mais je les sais à fond. Je les pioche. Je n'en dors plus.

Le maillot vide, lancé par lui, alla s'affaler, jambe de-ci, jambe de-là, sur son lit, gardant une apparence de vie fatale et de peau fine.

— Et le « bachot »?

— Ffuit!

Toutes leurs leçons, maintenant, se passaient en répliques à voix basse, ou haute, quand on savait M. Noyzé absent, en recherches d'intonations, en coulées de regards, en arrondissemens

de gestes, en une mimique tâtonnante qui fixait certains effets, en découvrait d'autres. A ce jeu palpitant, excitant au possible, ils enviaient le métier d'acteur, en goûtaient l'illusion. Serge disait bien les vers, d'une voix pure et nette. Il les disait même trop simplement au gré de Lucien, qui l'engageait à faire valoir les rimes, à accentuer le rythme.

— Comme cela? demandait Serge.

Et Lucien jouissait d'une supériorité d'aîné, d'une satisfaction d'initiateur; le petit Serge n'ayant encore lu que des niaiseries, il s'imaginait qu'il allait développer en lui le goût des belles choses, sans voir que ce qui séduisait le plus son élève était le cabotinage amusant et le paillon riche.

— Maman va venir, dit-il en reparaissant dans un joli complet printanier. Elle reçoit quelqu'un.

Lucien se rappela le chuchotement, le loquet fermé. Serge dit, le regard mauvais :

— J'espère qu'il ne va pas la « raser » longtemps, ce vieux.

Lucien fit l'étonné, mais déjà sa jalousie avait deviné.

— Tarpin-Malus, fit Serge. Descendons, il s'en ira peut-être. Il voulait parler à mon père, mais papa est sorti.

Ainsi elle était seule avec lui? Le loquet fermé, dans l'imagination de Lucien, devint le verrou coupable. Oui, tout ce qu'on disait d'elle était vrai! Il la détesta. Avec ce vieux!... Il en aima encore plus Serge, en eut pitié. Comment ne se respectait-elle pas davantage, dans la maison de son fils? Allons, il était fou! Encore une fois, l'image hallucinante, en feu d'éclair, venait de le mystifier. Pourquoi avait-il de si vives sensations, lui chez qui les actes étaient si hésitans? Toujours ce « hamlétisme », ce mal du rêve joint à l'atonie de la volonté, dont il souffrait, comme tant d'autres de sa génération, enfans de la guerre et de la défaite, nés sous l'influence de l'affolement des mères. — Bah! billevesées que tout cela.

Serge, insolent, dans le salon labourait le piano, en tirait une valse frénétique qui éclatait en parodie. Une porte s'ouvrit presque aussitôt. Tarpin-Malus entra, derrière Mme Noyzé. Était-ce un leurre? Elle avait un air préoccupé qui se fondit, aussitôt, en sourire. Le vieil homme au nez futé dévisagea sarcastiquement les jeunes gens, hocha la tête, quand on lui présenta Lucien.

— De beaux jeunes premiers! fit-il d'un ton qui blessa celui-ci comme une insulte, tandis que Tarpin-Malus n'y voulait mettre qu'un compliment aigre-doux, car il détestait la jeunesse, surtout élégante et bien faite.

— Nous irons les applaudir, dit-il en passant familièrement la main dans les cheveux de Serge, qui retira sa tête, d'un rejet

d'épaules. Tarpin-Malus, suivi de Mme Noyzé, gagnait la porte, avec une assurance, un air d'être chez lui des plus irritans. Serge, derrière le dos du vieux renard, lança le geste du gamin de Paris, claquant sa nuque d'une main et projetant l'autre en avant, tandis qu'il sautait à cloche-pied. Mme Noyzé en rentrant le surprit.

— Serge ! fit-elle blessée.

— Écoutez, maman, je le déteste, vous le savez bien ! Il est faux et méchant. Il est si laid !

Elle rougit, en essayant de prendre un visage sévère. Serge courut à elle, la serra dans ses bras.

— Oh ! maman, maman, ne faites pas la moue. Voulez-vous que je lui ressemble ?

Et avec cette vivacité grimacière, qui lui avait valu déjà bien des pensums, il imita si parfaitement l'allure sautillante et voûtée, le profil pointu du vieux, que Lucien et Mme Noyzé ne purent s'empêcher de rire.

Une pendule sonna. Bien vite, craignant d'arriver en retard chez les Hardeuil, Mme Noyzé se fit apporter son chapeau et son mantelet par la femme de chambre, une petite blonde que Serge, d'un air fat, dévisageait, de façon à laisser croire à une complicité entre la servante et lui : quelque bagatelle sans doute, baisers volés ou taille pincée dans les couloirs. Elle, la mine éteinte et convenable, présentait l'en-cas à sa maîtresse.

Un fiacre les emportait tous trois, Serge devant eux sur la banquette, si à l'étroit qu'il forçait Lucien à serrer sa jambe contre celle de Mme Noyzé : ce contact le troubla singulièrement. Il demanda :

— Je ne vous fais pas mal ?

— Non.

Et elle le regardait. Il but dans ses yeux le philtre noir à reflets d'or, s'enivra d'y plonger. Si forte fut son illusion qu'elle domina l'instinct purement sensuel dont il était dupe, lui fit croire que ce qu'il éprouvait pour elle avait une source noble et vive, venait de la sympathie profonde et du culte de la beauté. Si elle pouvait seulement l'entendre ! « Je l'aime ! se criait-il, oui, je l'aime ! » Et il le croyait.

— A quoi pensez-vous, maman ? demanda Serge, lisant en elle une mélancolie.

Elle répondit :

— A rien, mes petits, au plaisir d'être avec vous.

Ce mot ravalait Lucien, d'une part, mais il était si doux, de l'autre, qu'il en fut pénétré, oublia tout désir trop précis, pour ne rêver qu'une amitié, une camaraderie féminines. Il regardait affectueusement Serge, qui s'empara d'une des mains de sa mère.

— C'est ma main — dit-il, avec cette grâce un peu mièvre qui avait tant de charme chez lui, — ma bonne main, ma chère main !

Lucien demanda, plaintif et comique, d'un ton de baby :

— Est-ce qu'il n'y en a pas une pour moi ?

Elle lui abandonna l'autre. A l'exemple de Serge, il entra ses doigts dans les doigts gantés de la jeune femme, posséda et pétrit cette main grande et souple. Un lien magnétique unit leurs âmes et leurs sourires; ils se sentirent tous trois très amis et très heureux : cet instant fut exquis.

Clotilde, en les voyant, s'écria :

— Vite, vite, répétons, ce sera autant de pris !

Elle se méfiait des bavardages, des dérangemens de toute sorte.

— Pas de brochures, on répète sans brochures ! Mme Rim nous servira de souffleur. N'est-ce pas, madame Rim ?

Depuis vingt ans dans la famille, l'institutrice, après avoir élevé la sœur aînée, Berthe de Chalys, restait attachée à la personne de Clotilde qu'elle accompagnait au dehors, sorte d'amie subalterne, dont l'effacement moral correspondait à l'attitude discrète, à la façon de s'asseoir au bord des fauteuils. Elle n'avait pas d'âge, ni jolie, ni laide, la peau mate, les cheveux ternes, les dents sans éclat, des yeux gris où l'on pouvait lire de la bonté, de la résignation, et l'indéfinissable retrait d'une âme qui souffre et n'ose se révolter. Elle était veuve depuis longtemps, sans enfans, toujours habillée de teintes sobres, d'une correction claustrale qui serrait ses corsages au cou et ne laissait jamais passer le bout du pied sous la robe. Malgré cela, ou à cause de cela, une séduction pauvre, mais pénétrante, pour qui la connaissait; car elle se fermait aux étrangers. Lucien éprouvait vis-à-vis d'elle un malaise, peut-être parce qu'il la pressentait supérieure à sa position. Clotilde, malgré bien des vivacités, l'aimait et consolait, par sa bonté prime-sautière, les blessures que faisaient à Mme Rim le dédain poli de Mme Hardeuil, l'oubli ingrat de Berthe, qui n'avait jamais sympathisé avec elle.

— N'attendons pas les misses Hartliff, commençons ! dit Clotilde. M. Veyrieu est toujours en retard.

Mais au même moment, le musicien entra et salua, d'un sourire, cette assertion :

— Pas cette fois-ci, mademoiselle !

Prix de Rome, directeur du chant à l'Opéra-Comique, très fêté dans le monde, Veyrieu, tout jeune, très séduisant, s'était prêté volontiers à mettre en musique le poème de Fonpers. Son talent ingénieux et souple garantissait d'avance le tact avec lequel

il plierait ses accords aux vers, s'en tenant, d'une bonne grâce parfaite, à accompagner l'action, à donner une atmosphère diaphane aux décors que préparait Symore, et dont les modèles réduits, en cinq toiles toutes fraîches, passaient en ce moment aux mains de Mme Noyzé.

Lucien les reconnaissait, tous pareils, tous différens. C'était, d'abord, le parc du premier tableau, éclatant de verdure, d'herbes et de fleurs, parc joyeux : au printemps. Venaient ensuite le parc d'été, riche et touffu, d'une verdure presque sombre; le parc d'automne, feuilles jaunes et pourpres, coucher de soleil de rouille; le parc d'hiver, tout blanc et bleu sous la lune. Enfin, pour le dernier tableau, le parc du printemps reverdi, d'un printemps plus jeune et plus frais que le premier, d'un vert d'or et d'argent, de rosée, d'aube pâle.

— Hein! s'écria Lucien : ça y est, j'espère?

Il était fier de Symore, et touché de la complaisance avec laquelle il prodiguait son temps et sa peine, afin que cette unique représentation laissât un beau souvenir de fête de l'esprit et de collaboration d'art. Mais Clotilde, impatiente, remarquant les attentions de Lucien pour Mme Noyzé, dit, sèchement :

— Quand il vous fera plaisir!

— J'attendais la fin du prélude, dit-il, un peu piqué.

Elle répliqua, moqueuse :

— Il faudrait qu'on l'eût commencé.

Veyrieu aussitôt laissa tomber ses mains sur les touches : le parc exhala ses brises, ses parfums; un rossignol chanta l'amour. Des souffles d'harmonie enveloppèrent les acteurs, créant en eux l'illusion scénique. La musique faible et suave grandit, l'aurore s'épanouit. Ce fut le jour, puis le recueillement joyeux des fleurs, des feuilles, des oiseaux, le tremblement du vent sur les roses trémières, si doux que, lorsque les vibrations du piano se turent, on croyait les entendre encore.

Lucien et Clotilde s'avancèrent, dirent leur rêve enchanté. Le prince Mai adorait la princesse Rose. Devant eux, selon des vers que Fonpers avait écrits, jadis, dans ses *Sonnets d'Atalante* :

... La jeunesse adorable marchait.
Elle marchait, tu t'en souviens, dans la lumière,
O chants d'oiseaux, parfums légers dans la clairière,
Cœurs frémissans sous d'invisibles coups d'archet!

Perdus dans leur rêve, ils passaient, mains enlacées, regards unis, dans l'échange de leurs sermens éternels. La princesse Rose soupirait, au moment où ils quittaient la scène :

Mon beau prince, car moi je t'aimerai toujours!

— Passons les tableaux vivans, dit alors Clotilde. Les misses Hartliff pourront les répéter à part.

A son vif plaisir, en effet, la distribution des rôles s'était merveilleusement prêtée à l'emploi de ses amies. Chacune d'elles devait figurer une saison : la brune et opulente Jessie l'été, la rousse et altière Édith l'automne, et Arabella l'hiver, avec sa grâce mignonne et ses cheveux cendrés. Seulement, on avait coupé les récitatifs en vers par lesquels chaque saison exprimait sa réalité fugace, et on avait fait appel à Veyrieu pour soutenir, de sa musique, les tableaux vivans qui montraient l'été en faneuse, assoupie sur une gerbe de blés, de bleuets et de coquelicots, l'automne en Diane chasseresse, retenant ses deux lévriers fauves, l'hiver en fée fileuse de neige et de verglas.

— Allons, en scène ! A vous, Serge ! dit Clotilde d'une voix brève. Elle détournait la tête, agacée parce que Lucien, penché derrière le dos de Mme Noyzé, regardait à mesure avec elle les aquarelles représentant les costumes de la pièce, tout un ensemble de couleurs harmonieuses, peint par Symore, sur les indications de Fonpers.

De nouveau, en ce cinquième tableau, dans le parc à nouveau reverdi, la princesse Rose repassait au bras d'un prince tout semblable au premier, mais plus jeune, comme l'attestait le frais visage de Serge, comme devait en témoigner aussi son costume de satin chatoyant, d'un vert de feuille neuve, d'un vert-Nil plus tendre que le costume, en vert myrte, de Lucien. Et c'étaient, entre la princesse Rose et le prince Avril, un délicieux et menteur dialogue rappelant le premier, des extases, des balbutiemens, de grandes protestations d'amour qu'écoutait, frappé au cœur, le prince Mai, caché derrière un arbre. Il écoutait, une amère douleur, une jalousie affreuse sur la face, et quand son oublieuse aimée, enlacée par le Printemps rival, disparaissait, il pleurait son rêve et défaillait mort sur la mousse.

Alors le prélude reprenait, dans le parc d'aurore ; Veyrieu, sous ses doigts légers, évoquait le renouveau, l'âme éternelle des choses, la fuite de l'heure toujours semblable et différente.

— Maintenant, le *Beau Léandre*, vite ! dit Clotilde frappant dans ses mains. Nous reprendrons ensuite l'*Heure qui passe*.

Veyrieu tira sa montre, prit congé. On l'attendait au théâtre, puis il devait donner une leçon avenue des Champs-Élysées, aller dans deux soirées. Ce don d'ubiquité aidait à ses succès.

— A quand, monsieur Veyrieu ? demanda Clotilde, très aimable.

Il donna son heure, Mme Rim le reconduisit. Au même moment, derrière Mme Hardeuil, Mme Matha se faufila. Elle avait son air de vieille curieuse impudente, ses yeux furetaient, son sourire

irritant semblait dire aux jeunes gens : — « Ah ! ah ! j'entre malgré vous ! » — en même temps qu'elle affectait de dire :

— Non, non, je ne veux pas déranger, je sais qu'on n'a pas le droit d'entrer.

Clotilde, qui la détestait, prit tout bonnement les modèles des décors et alla les jeter, roulés, dans une commode, tandis que Lucien rassemblait, pour les cacher aussi, les aquarelles des costumes. Mme Noyzé dit en riant :

— Vous trichez, Mme Matha. On n'admet que les mères d'artistes.

— Non, non, répétait obstinément la vieille, très déçue, je m'en vais, je ne veux pas rester !

Elle s'imposait, pourtant; Lucien piétinait d'impatience, en lui souhaitant mille calamités, le pal, la cuisson dans l'huile bouillante. Elle semblait jouir de son mécontentement, le guignait du coin de l'œil.

— Eh bien ? demanda Mme Hardeuil, vous ne répétez pas ?

— Tout à l'heure.

Et Clotilde s'assit.

Elle en voulait à sa mère, sachant bien que Mme Hardeuil, qui voyait sans entrain les préparatifs de la soirée, n'amenait Mme Matha que pour lui être désagréable. Il y eut un froid. Mme Noyzé comprit le regard suppliant que lui jetait Serge, et coupant court à la conversation languissante :

— Déjà 4 heures ! Je me sauve. Venez-vous ? dit-elle à Mme Matha. Je vous déposerai en voiture où vous voudrez !

La vieille hésita, partagée entre sa curiosité taquine et le plaisir d'économiser ses jambes, aux frais d'autrui. L'espoir de se faire payer à goûter, chez un glacier en renom, la décida. Elle savait s'amener à point ces aubaines, par une habile conversation. Elle disparut, et Mme Hardeuil, maussade, battit en retraite à son tour.

Clotilde regarda les deux jeunes gens avec des yeux lumineux et indignés :

« Hein, croyez-vous ? » disait son regard. Il y eut une alerte. Mme Matha reparaissait, elle avait à dessein oublié un de ses gants.

— Travaillons maintenant ! dit Clotilde. Ma bonne madame Rim, vous soufflez ?

Alors seulement, délivrée de toute contrainte, la répétition marcha, arrêtée, reprise : tout un joli et fiévreux travail, qui faisait à Clotilde des pommettes rose vif, donnait à ses gestes une grâce alerte et charmante. Arrivés à la fin du *Beau Léandre*, quand le père Cassandre jette sa fille aux bras de Léandre, qui la lui rejette, en ce jeu de raquette qui se renouvelle trois ou

quatre fois, Clotilde trouvait une façon hardie de rebondir élastiquement, de l'un à l'autre, et c'était, pour Serge et Lucien, merveille que de tenir, une seconde, et de se lancer ce corps de vierge, si plein de vie et si ferme de jeunesse.

Mme Rim elle-même en avait un pâle et inquiet sourire. Mais le charme se rompit encore. Le frère de Clotilde, Roger, si nettement qualifié de serin par Lucien, entra, l'air indolent et protecteur. Ce tiers incommode ne tardait pas à les énerver par des observations banales, puis, quand on l'eut réduit au silence, par l'attention avec laquelle il lissait ses moustaches, louchant pour les apercevoir. Il avaït aussi une façon choquante de bellâtre de se renverser sur le canapé, trop près de Mme Rim, qui dut se reculer. La semelle relevée de sa bottine qu'il agitait, d'un va-et-vient continuel, faisait mal au cœur à Serge. Ce fut avec une touchante unanimité qu'on le regarda partir, quand Clotilde, le voyant allumer une cigarette, lui eut dit :

— Si tu allais fumer dehors ?

— Je vous gêne?

— Oui, tu nous gênes !

Il ricanait et s'en allait. Mais la répétition ne marchait plus. On parla des invitations. Fonpers viendrait, les derniers jours, donner ses conseils. La robe que porterait Clotilde serait divine, fendue aux manches, à plis et à cassures de lumière, d'un rose de fleur.

XIII

Serge et Lucien suivaient, ensemble, deux semaines plus tard, la rue Vieille-du-Temple.

— C'est une peste, disait Lucien, en parlant de Mme Matha. — Et il exhala sa rancœur contre ces vieilles femmes qui, sans intérieur, sans famille, vivent de la vie des autres, interviennent toujours, en fée Carabosse, là où elles n'ont que faire.

Ce matin, Mme Trénis ne lui avait-elle pas dit, de l'air de fausse insouciance dont elle l'interrogeait, sur sa vie intime :

— Qu'est-ce que c'est qu'une demoiselle Manon, dont mon petit doigt m'a parlé ?

Il craignait d'abord que, par un espionnage d'Arsène, elle n'eût appris la nuit unique passée par Manon chez lui ; mais bien vite, il découvrait que Mme Matha avait raconté leur courte entrevue, sur la place du Châtelet.

Tranquille, il répondait :

— Rien, c'est une fleur à ma boutonnière.

— Alors, rien de sérieux ? Je ne m'inquiète pas ?

Elle avait très peur d'une liaison durable; quant aux caprices, après avoir beaucoup pleuré la première nuit où Lucien avait découché, elle se montrait indulgente et pardonnait presque à ces étrangères qui lui prenaient un peu de son fils, pourvu qu'elles fussent jolies et ne coûtassent rien. Autant même que sa dignité le lui permettait, elle eût aimé les apercevoir à la dérobée, connaître leur caractère. En même temps, son honnêteté protestait et s'accusait de faiblesse. Mon Dieu! il fallait passer certaines choses à un jeune homme; elle regrettait pourtant qu'il dût céder à des tentations pareilles. Son vœu secret était qu'une femme du monde, haut placée, assez libre de ses actions pour ne lui faire courir aucun danger, le prît en tutelle. Cela l'eût flattée sans qu'elle osât se l'avouer; — et elle se persuadait que de telles bonnes fortunes ne menaçaient ni la santé ni la bourse.

Forcée d'avouer que c'était Mme Matha qui l'avait mise en éveil, elle prétextait les bonnes intentions de la bavarde :

— Je t'assure, c'est par amitié pour nous. Il y a de tels dangers, des attachemens qu'on ne peut plus rompre; on y laisse sa jeunesse, sa fortune. Parfois toute la vie en reste empoisonnée. Quand tu auras des fils, tu comprendras mes craintes.

Il avait répondu, en se rengorgeant :

— Sois tranquille, maman. Je ne suis pas assez bête pour m'y laisser pincer.

Elle avait demandé en souriant, car ses assiduités rue Saint-Simon étaient trop visibles :

— Et où en est ton flirt, avec Mme Noyzé ?

Il prenait un air discret et amusé :

— Toujours au flirt, maman.

— Mais je l'espère bien. Du reste, elle est soigneusement gardée.

Cette allusion à M. Noyzé l'agaçait.

— Peuh ! fit-il avec dédain.

Elle ajoutait :

— Vois-tu, c'est Clotilde Hardeuil que tu devrais épouser dans quelques années, ta position faite.

Il éludait, ne se souciant pas d'entendre reparler du poste de secrétaire chez M. d'Artigues. Et elle :

— Mais il faut avoir plusieurs cordes à son arc. Je pense déjà à d'autres jeunes filles. J'écoute, sans avoir l'air de rien; je me renseigne. Si, plus tard, tu ne fais pas un beau mariage, mon chéri, ce ne sera pas de ma faute.

Pourquoi avait-il pensé alors, sinon par le contraste de leur existence mince, à Mme Dionée et à Ève-Lise? Il ne l'avait pas revue depuis *Phèdre*. Elle travaillait beaucoup, allait passer bientôt son examen pour le brevet supérieur.

Un coup de coude, qu'un passant lui enfonça dans les côtes, le ramena à la réalité; irrité du choc, il fondit à nouveau sur la mère Matha :

— Quand je pense, dit-il à Serge, qu'elle a osé dire à ta mère que je me compromettais en pleine rue avec Manon ! Comme si ça pouvait l'intéresser, ta mère !

C'était fort d'impudence, tout de même ! Concevait-on cette vieille?... — Il revit l'occasion perdue, les cinq minutes pendant lesquelles il était resté seul avant-hier, avec Mme Noyzé. D'un coup d'audace. il lui avait dit ce qu'il éprouvait : c'était une fièvre, douce et ardente ; il ne dormait plus, il ne pensait plus qu'à elle. N'avait-elle pas répondu, avec un sourire et un regard provocant :

— Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela !

Et comme il s'étonnait :

— A qui donc ?

Elle avait répondu : — Vous savez bien ce que je veux dire.

Il insistait, alors elle laissait tomber :

— Cette... personne, avec laquelle on vous rencontre.

Manon ! Elle savait donc !... Oh ! il ne s'en souciait guère. Et il avait renié sans vergogne son amie, en jurant à Mme Noyzé qu'il n'aimait qu'elle. Elle lui avait mis la main sur la bouche, pour le faire taire. Il avait baisé follement cette main. Comme il devenait plus audacieux :

— Finissez !

Il ne s'arrêtait pas.

— Mon mari est dans la chambre à côté. Il va nous entendre !

Et se défendant des deux mains :

— Finissez ! disait-elle très haut, comme un appel.

Un silence d'attente, de rancune, suivait cette courte scène. Mme Noyzé feignait un dédain ironique :

— Pour qui me prenez-vous vraiment ?

Il avait dû s'humilier, protester de la sincérité de ses sentimens. Était-ce sa faute, si elle l'affolait ?

— Taisez-vous, répétait-elle, vous mériteriez...

Elle s'était apaisée, pourtant, haussant les épaules, pour plaindre son enfantillage absurde ; et du demi-sourire équivoque qui lui avait plissé les lèvres, il tirait une suspicion. Qu'est-ce qui prouvait que M. Noyzé fût dans la chambre voisine ? L'eût-elle appelé, dans ce cas ? En même temps, il regrettait sa fougue intempestive, en plein jour, dans ce boudoir où tout le monde pouvait les surprendre.

— C'est là ? demanda Serge.

— C'est là.

Ils s'arrêtèrent devant la vitrine. Des masques de carnaval y bombaient leurs faces barbouillées de carmin, à côté de perruques poudrées et de fausses barbes. Sur la porte vitrée, on lisait en lettres de cuivre : *Postiches en tout genre.*

Le coiffeur, homme gras au front énorme, décolleté dans un faux-col très bas, avant même qu'ils eussent parlé, devina. Expansif, il leur offrait tout son magasin. Il servait ces dames et ces messieurs des théâtres. Il se coiffa le poing d'une perruque, le modèle de celle que portait Chose, des Variétés. Mme Machin, de l'Opéra-Comique, portait cette toison rousse. Et sous les doigts amusés des jeunes gens, défilaient des crânes blancs de clowns, des têtes en carton chauves, des houppes de paillasse. Ce qu'ils voulaient, c'étaient deux perruques blondes, à longues boucles d'or pâle, comme aux enfans, et surtout, exactement pareilles.

— Parfaitement. Claude ! appelait-il.

D'une succession d'arrière-pièces venait à eux, reflétée par des glaces, une femme qu'à sa longue blouse noire, ses cheveux ras, ils prirent d'abord pour un garçon. D'âge douteux, des paupières cernées, le teint mat, point de gorge ni de hanches, elle suscitait un obscur malaise. A côté, l'homme lui-même devenait inquiétant, avec son cou échancré, son sourire tenace. Et l'atmosphère aussi, relent de chevelures et de pots de fard, troublait.

Sur la tête de la femme qu'il faisait osciller, d'un doigt au menton, le coiffeur essayait diverses perruques. Serge, imberbe, réclamait de petites moustaches blondes. L'homme aussitôt en appliqua sous le nez du mannequin de chair, et quand le vernis eut pris, pour prouver qu'il tenait bien, il tira sur les moustaches, relevant un coin des lèvres qui souriaient mécaniquement, tandis que le visage restait impassible.

— Des pattes de lièvre? Du blanc gras? Des crayons de maquillage?

Il en zébrait, en tatouait les joues de la femme. Serge et Lucien l'arrêtaient, avec la hâte d'en finir, éprouvant une gêne, jointe à une curiosité aiguë, à le voir ainsi disposer de ce pâle et docile androgyne. La femme congédiée, son amabilité redoublait. Il était lent à envelopper en paquet les fards et les cosmétiques achetés; et en promettant des perruques de choix, — c'est à Serge qu'il s'adressait, pendant que ses mains s'attardaient à lui mesurer la tête, des mains molles, blanches, aux ongles très pointus.

— Ouf! dit Lucien en sortant.

Serge dit :

— Tu ne t'es pas fait raser la moustache, comme tu en avais l'intention.

— Non, je n'ai pas voulu qu'il me touchât.

Serge ne lui demandait pas pourquoi.

Lucien souriait, à cette idée de se raser le visage, afin de se conformer au rôle de Cassandre. Il croyait entendre le cri d'horreur que pousserait sa mère. Quel mal y aurait-il, cependant, à ce qu'il ressemblât pour quelques jours à un acteur?

Serge disait :

— Tu déplairas à Mlle Hardeuil ! Elle a déclaré que cela ne t'irait pas !

Et gardant rancune à la jeune fille de quelques vivacités :

— Elle est bien belle, mais je ne l'aime pas !

Lucien dit :

— Qu'en sais-tu?

— Non, ce n'est pas mon genre. Ah! Arabella Hartliff, oui. Celle-là me plaît.

Il fredonna un air d'opérette à la mode.

— Ne chante donc pas ces inepties ! dit Lucien agacé. — Il avait essayé d'intéresser Serge aux concerts du dimanche, aux musées, aux beaux livres, du moins à ceux qu'il aimait. La frivolité de l'enfant rendait vains ses efforts.

— Je n'aime que ce qui m'amuse, répondait-il. — Et Lucien se rappelait le supplice infligé à Serge, bâillant à se décrocher la mâchoire, les yeux tirés, à pleurer, un jour qu'avec Symore il l'avait traîné, pendant deux heures, à travers les galeries du Louvre. Il se rappelait avoir vu le même air d'ennui excédé à Mme Noyzé, au sortir d'une audition de Wagner. Les livres qu'elle préférait, et qu'elle trouvait « bien écrits », étaient l'article-Paris, la bimbeloterie des flirts, des adultères ; il fallait que l'action, romanesque et sensuelle, mais gazée, déroulât ses fausses élégances dans un monde de luxe.

Elle avait pour principe qu'un écrivain « pouvait tout dire, avec des formes » ; Lucien, revoyant l'air dont elle disait cela, avait l'impression que, sans doute aussi, elle jugeait qu'on pût tout entendre et tout permettre, avec des formes. Il est vrai qu'il en avait manqué, avant-hier. Mais peut-être n'était-ce que d'à-propos. D'autres circonstances le serviraient mieux. Il épia son compagnon à la dérobée, chercha en lui la ressemblance attirante. Pourquoi n'éprouvait-il pas de honte, à l'idée de tromper un ami? D'où lui venaient, par instans, ces oblitérations du sens moral? S'était-il donc, déjà, fait à l'idée d'agir mal, avant même toute réalisation? Était-ce le fruit de l'idolâtrie d'esprit, de

l'admiration passionnée qu'il vouait à Fonpers, héros de roman et de scandale?

Rien de dangereux comme cette influence occulte de l'exemple.

Sans s'en douter, il subissait le prestige triomphant de cet homme en pleine fleur de talent, en pleine ivresse de vie. Tout ce que Fonpers avait écrit, il se l'était assimilé; les trois ou quatre fois qu'il avait approché le « grand homme », il avait bu ses paroles et le vin des paradoxes l'avait grisé. En tous ses pores, le charme subtil était entré, par la belle confiance de la jeunesse, par la vanité de se trouver en tel contact, par la séduction inexprimable, toute cérébrale et physique, dont il avait été ensorcelé. Jouer une idylle de Fonpers, incarner l'âme du poète, se faire son porte-voix et son masque, en de telles conditions, l'enfiévrait. Quelle crainte d'échouer, de trahir l'honneur dont il était investi! Et cette fièvre et cette angoisse étaient bien, en ce moment, le meilleur de sa vie. Capable de rimer élégamment un sonnet, comme de déchiffrer une sonate au piano, de brosser un tableautin, et, depuis qu'il voyait travailler Guépratte, de modeler quelque cire, n'avait-il pas traduit, en une pièce de vers, son culte pour Fonpers?

Tout encens est bon aux hommes célèbres. Fonpers l'avait remercié par une lettre tracée de sa belle écriture artificielle, aux arabesques fines. Cet autographe, Lucien le gardait précieusement; pour un peu, il l'eût enfermé dans un sachet de soie brodé d'or. Quelques phrases de l'écrivain hantaient sa mémoire, sa prédilection pour les Mémoires de Casanova, si amusans et si immoraux, ses boutades envers les femmes; il n'était dupe de la vertu d'aucune. Lucien savait déjà par cœur presque tous les *Sonnets d'Atalante*, où le poète avait chanté la gloire de la chair païenne et les langueurs de l'amour mystique; il se les déclamait souvent. Alfred de Musset seul, quand il avait dix-sept ans, puis Baudelaire, et au-dessus le colosse et le dieu, Victor Hugo, lui avaient inspiré cette obsession du rythme, des images poignantes ou attendrissantes comme des êtres.

L'admiration littéraire qu'il ressentait pour Fonpers, allait même jusqu'à le rendre injuste envers des écrivains rivaux qu'il aimait auparavant. Il avait beau s'en défendre ; lui aussi, comme tout Paris, subissait l'influence magique du succès, si forte qu'elle fait illusion et tient lieu parfois de talent. Quelle que fût, par exemple, son admiration pour Guépratte, il ne pouvait se le représenter que dans la noble pauvreté de son génie inconnu. Fonpers, lui, rayonnait, nimbé d'or. Puis, même lorsqu'il la savait absurde, Lucien était impressionné par la légende qui s'attachait à

l'homme à bonnes fortunes, à la fine lame, au joueur heureux, à cet homme qui semblait n'écrire de beaux livres qu'en amateur, et qui gardait dans tous ses actes une supériorité de dilettante et une élégance de grand seigneur.

Cet homme-là, il lui avait parlé, il le connaissait, il était, si peu que ce fût, un grain de sable dans sa vie, l'éclair fugitif d'une de ses milles pensées. A la représentation des Hardeuil, Fonpers le regarderait, l'écouterait. Il en éprouvait une angoisse délicieuse, et son cœur se remplissait d'orgueil!

Ah! qu'il avait raison, ce maître, qui avait daigné dire devant lui :

— Avant tout, il faut vivre!

Vivre! A une époque d'action, se jeter dans la mêlée; à vingt ans être un des généraux de la Révolution, à trente-cinq un maréchal d'Empire, dormir au canon, enlever des villes, avoir des amours brèves comme des assauts; dans une époque stagnante comme cette fin de siècle, ressusciter le romanesque et l'aventure, épuiser les sensations, chercher le bonheur dans la femme, dans l'art, dans tout.

Seulement Fonpers, qui avait réalisé cela, était un grand artiste.

Et Lucien n'était qu'un gentil garçon, entre mille.

Il y a deux ans, il avait rêvé d'être peintre. La gloire des lettres l'avait aussi tenté, celle des arts. Maintenant, la sève ardente du printemps montait en lui. Il secouait son harnais d'études. Il voulait vivre!

Ils traversaient le Vieux-Temple. Sur le marché, des étalages d'oripeaux accrochaient en l'air des défroques humaines, robes de soie, dominos de bal. Des étoffes fripées, roses, jaunes, cerise, s'amoncelaient, en chatoiemens de velours et replis de dentelles, le long d'allées étroites, gardées par de vieilles femmes. D'une voix rauque, ricanant, elles hélaient Serge et Lucien, avec des appellations familières. Une surtout était terrible à voir, avec un mufle énorme, des yeux louches, deux dents pointant aux coins de la bouche, en défenses de sanglier. Une autre, violette de congestion, fleurant la caque de hareng et l'eau-de-vie, s'avança, telle qu'une ogresse, ouvrant des bras comme des moignons, pour arrêter Serge au passage.

— Le beau chéri, viens voir mes jolis costumes!

Elle les injuria, parce qu'ils passaient vite. Des ressouvenirs de Pétrone hantaient Lucien. Le long de la rue, des boutiques de vieux-neuf laissaient apercevoir, dans l'ombre, des ballots disparates. Ici, on ne vendait que des livrées, là que des panta-

lons militaires. Un cor de chasse s'enroulait autour d'une seringue. De vieilles chaussures formaient montagne, au seuil d'une échoppe. De chaque comptoir, des yeux embusqués guettaient les jeunes gens, des appels à mi-voix les poursuivaient. Un vieux juif horloger, dont la barbe blanche flottait jusqu'au ventre, leur dit paternellement :

— Foulez-fous de pelles montres, bas cher?

— Drôle de quartier! dit Serge, qui ne connaissait pas son Paris, n'allait qu'aux beaux endroits. Il faisait une petite moue, en prenant garde de salir ses souliers vernis. Lucien s'orientait, dans un dédale de rues bizarres.

Serge dit :

— Rentre avec moi. Ton costume de prince Mai doit être bâti, tu l'essaieras.

Ces costumes pareils des deux princes, une couturière les taillait chez Mme Noyzé, en des coupons de soie anglaise, d'un délicieux vert de deux teintes. Symore avait copié le dessin de ces costumes au Louvre, sur celui de « l'Indifférent » de Watteau. Ils devaient ondoyer, à la fois collans et flous, d'une grâce légère.

Pour le décider, Serge, ingénument corrupteur, ajouta :

— Viens donc, maman sera heureuse de te voir!

Et pour l'intriguer sans raison :

— Elle a quelque chose à te dire!

Lucien hésita; puis l'espoir de revoir Mme Noyzé, de reconquérir ses bonnes grâces en jouant auprès d'elle le chérubin sage, l'emporta sur le plaisir qu'il se promettait à aller surprendre Guépratte, dans son atelier.

XIV

— Vous!

Dans le cadre de la porte, Mme Noyzé se détachait très grande, en costume gris d'argent. Une vibration très douce de la sonnerie persistait, et l'antichambre obscure s'était éclaircie, au jour du palier. Le sourire et les yeux de la jeune femme avaient une grâce d'Apparition en visite.

— J'étais inquiète. Qu'est-ce que cette fièvre? Un bobo?

Lucien dit :

— Oh rien! je garde la chambre par précaution.

Il devina ce qui la préoccupait :

— Je serai parfaitement remis pour la soirée. C'est un léger refroidissement.

Il l'avait introduite dans son atelier; assise sur le divan, elle se dégantait. Elle lui prit le poignet, sentit battre le pouls.

— Oui, un peu de fièvre, il faut être prudent.

Il dit tendrement :

— Comme c'est gentil d'être montée!

C'était la première fois qu'elle visitait son logement, acquittant une promesse déjà ancienne.

— J'ai failli me perdre dans les corridors. J'ai laissé votre mère en proie aux Anthénar et à Mme d'Artigues.

C'était le jour de Mme Trénis, en effet. Nul danger qu'elle montât. Dans sa surprise heureuse, Lucien restait ébloui. Il n'osait aller jusqu'au bout de son rêve. Elle était là, chez lui; s'il osait!... Un feu courait dans ses veines; en même temps, la langueur d'être souffrant, après une nuit de frissons, répandait en lui un attendrissement. Il eût voulu, sentimental, se coucher à ses genoux.

— Mon Dieu, fit-il oppressé, comme vous êtes belle!

Elle sourit :

— Si belle que ça!

Il dit, et les larmes lui vinrent aux yeux :

— Vous ne pouvez deviner le plaisir que vous me faites. Je vous vois là, personne n'est entre nous, personne n'y peut venir. Je m'ennuyais tellement. Trois jours sans vous voir. J'étais malade de vous!

Elle le dévisageait, une malice amicale dans les yeux.

— Tiens, vous avez coupé vos moustaches? Vous êtes gentil. Vous avez l'air d'avoir quinze ans !

Il lui avait pris les mains, et doucement, pour ne pas l'effaroucher, caressait ses mains si blanches, d'une soie veloutée, aux imperceptibles stries, ces mains nues, qui semblaient plus nues que les mains d'une autre femme!

— Oui, dit-elle en riant, quinze ans, Bébé, va!

Il pressa, entre les bagues, les doigts qu'elle abandonnait.

— Vous me serrez trop fort! dit-elle. Montrez-moi votre appartement, vos travaux.

Elle s'était levée, se dirigeait vers une toile ébauchée, sur chevalet.

Prestement il retourna cette toile, le portrait de Manon.

— Vous savez bien que je ne travaille pas, que rien ne m'intéresse hors vous. Je n'ai rien à vous montrer.

Curieuse, elle poussait la porte de son cabinet de travail, une petite pièce intime, exhalant l'odeur des tapis d'Orient et, plus subtil, un parfum de papier, de livres. De belles reliures mon-

traient, derrière la vitre d'une bibliothèque, leurs vélins blancs gravés d'or, leurs chemises de soie passée, le doux cuir fauve des éditions anciennes.

— Mais on doit être bien là, pour travailler.

Il lui montra quelques livres galans du XVIII[e] siècle. Elle n'en fut point troublée. Des deux mains, en un joli reploiement de bras qui donnait une grâce particulière à la courbe de ses épaules, elle tenait les fins volumes. Et il y avait de l'or dans ses yeux noirs, une petite flamme d'or, que Lucien eût voulu capter, et qui était le sourire et l'âme de ce visage éblouissant. Dieu! qu'elle sentait bon; comme son corsage se gonflait d'un beau rythme de respiration! Elle se sentait dévorée par son regard, magnétisée par une force, et elle ne levait pas les yeux, pour ne pas avoir à se défendre contre les supplications muettes de son être.

Une faible rougeur aux joues, elle contemplait le tapis. Une gravité presque dédaigneuse la rendait lointaine. Quelles visions poursuivait-elle? Une atroce jalousie étreignit l'adolescent, il revoyait l'ignominieux rival de son imagination, le renard aux yeux jaunes, velu et grisonnant. Il ouvrit une petite armoire curieusement sculptée, en sortit un plateau qui portait un flacon de xérès et des biscuits au gingembre.

Elle s'écria, moqueuse et complaisante :

— Oh! la dînette!

Elle accepta un doigt de xérès, but et lui tendit le verre. Ce n'était qu'une goutte, elle le grisa comme s'il avait posé sa bouche sur la sienne.

— Maintenant, dit-elle, vous connaissez ma pensée.

Il répondit, ému, à ce qui n'était chez elle qu'un badinage :

— Je voudrais la connaître. J'ai peur de me tromper. Si vous pouviez savoir ce que je ressens auprès de vous! Aucune femme ne m'a fait éprouver une semblable ivresse. Vous êtes belle, et, je le sais, plus belle encore que mon imagination n'ose le rêver. Comme vous avez hanté mon insomnie! Je vous appelais de toute mon âme. Ne comprenez-vous pas quel mal délicieux vous me faites souffrir!

Ses yeux brûlaient, sa voix tremblait.

Elle avait abaissé les paupières, et il en admirait la chair de rose, un peu bombée, presque transparente.

— Pourquoi ne parlez-vous plus? dit-elle.

Son ton donnait de l'espoir; pourtant, il crut y sentir une frêle ironie, tant il se méfiait de lui-même, convaincu sans doute, mais trop lucide pour ne pas se dédoubler, apprécier la justesse de ses propres intonations ou leur emphase.

Elle s'était cambrée, dans un grand fauteuil à dossier droit, aux bras durs, un meuble dont la raideur la protégeait, tout en lui permettant ce jeu dangereux d'entendre parler et de parler d'amour.

— Que puis-je vous dire pour vous convaincre? balbutiait-il.

Et se laissant glisser à ses pieds, il lui enserra les genoux. Il les sentit vivans sous l'étoffe molle, et défaillit en proie à un vertige de désir et de possession.

— Soyez sage!

— Ah! fit-il amèrement. Cela vous est donc bien aisé à dire? Êtes-vous insensible, vous qui avez dû être si ardemment aimée! Dans la rue, tous les regards vous frôlent. J'en souffre. Mais non, vous êtes bonne. Ayez pitié de moi. Je ne suis qu'un enfant qui vous aime.

Elle lui caressait les cheveux, d'une façon si légère que le fluide frôlement descendait jusqu'en ses fibres les plus ténues. Elle soupira mélancoliquement :

— Vous venez trop tard, je suis une vieille femme.

D'un bond il s'était levé, l'attirait aux poignets, la mettait face à face avec un vieux miroir de Venise dédoré, à l'eau glauque et gelée :

— Quelle raillerie! Les femmes qui vous ressemblent sont l'éternel printemps. Elles passent, et le cœur des hommes reste embaumé. Contemplez-vous seulement! Vos yeux sont si noirs et si doux! Votre bouche est si délicieuse quand elle sourit. Ah! faites-m'en l'aumône, si vous saviez comme je soupire après vos lèvres!

Il se haussait, la tenant emprisonnée dans son étreinte. Elle renversa le cou, fit mine d'esquiver le baiser, et tout à coup, vaincue, dans un soupir, ne se détourna plus.

Il voulut l'entraîner, lié à elle si étroitement que son corps se fondait au sien. Elle résista :

— Mon Dieu, ne serez-vous jamais raisonnable? Venez là, ou je me sauve. Là, près de moi, et ne brutalisez pas ma robe!

Elle lui faisait place sur le divan, dans l'atelier dont le grand jour, le parquet ciré, l'apparence moins intime que la petite pièce la rassuraient. Il fit tomber les stores; et ce fut une ombre tamisée de chapelle, où, dans le fond, la Lucrezia Tornabuoni et la Simonetta Vespucci se regardaient, celle-ci enjouée comme l'aurore, celle-là grave comme le crépuscule.

Elle s'écria en le regardant :

— Mais c'est qu'il boude, il boude vraiment!

Humilié, le cœur gros, il la sentait échapper; ces mots le jetèrent en une merveilleuse fureur :

— Vous vous moquez de moi!

Son visage s'était contracté. Il tendit les bras comme un homme ivre :

— Je vous aime, il faut m'aimer, aimez-moi!

Il roulait son visage sur le sien, plongeait son souffle dans son cou; il scella de baisers les paupières qu'elle fermait, et appuya toute son âme, dans leur creux suave.

— Fou! fou! disait-elle. Comme vous me punissez!

Alors il osa. Mais elle se défendit.

— Non, non, pas cela.

Une lutte s'engagea. Elle résistait, maîtresse d'elle, avec une force incroyable. Sa voix subitement changée, d'une douceur rauque, répétait :

— Pas cela, c'est impossible.

Il y eut une trêve. Lucien haletait; elle souriait, Sphinx doux et terrible, toute rose de sa défense. Il comprit qu'il ne l'aurait pas.

— Pour qui vous réservez-vous donc? dit-il, dans un de ces ressauts de haine qui font partie de l'amour.

Elle se leva. Il lui barra le passage, et comme elle voulait passer outre, il saisit, sur un plateau de cuivre, un stylet florentin, aigu et mince, menaça de s'en frapper.

— Faut-il, demanda-t-il avec un sourire insensé, faut-il? — Et peut-être l'aurait-il fait, dans un paroxysme de volupté inassouvie et d'amour-propre exalté jusqu'à la rage ; en tout cas, elle le crut. Avec un cri, elle lui tordait la main, lui arrachait l'arme en s'éraflant la paume à la pointe; une goutte de sang perla sur sa peau. A cette vue, il devint blanc et fondit en larmes.

Elle avait caché le poignard, et en suçant la goutte pourpre qui renaissait d'elle-même, elle le regardait curieusement sangloter. Une âme trouble flottait dans ses grands yeux.

— Je ne vous savais pas si passionné, dit-elle avec une coquette tendresse.

— Ah! je vous ai fait mal. Vous devez me détester! répétait-il, et un désespoir sincère jaillissait vraiment de son cœur humilié.

— Non, dit-elle, non.

Et lui passant sur le front sa main enveloppée d'un petit mouchoir :

— Mais vous ne me ferez plus des peurs pareilles?

Alors, par la vertu d'un attendrissement absurde et irréfléchi comme celui qui suit les émotions de théâtre, ils se regardèrent, et Mme Noyzé baissa les yeux.

Il murmura :

— Si vous pouviez m'aimer. Non? C'est trop demander? Si seulement je pouvais ne pas vous être indifférent?

Elle répliqua, d'un ton indéfinissable :

— Enfant, vous ne m'êtes pas indifférent. — Tenez! et elle lui donna son petit mouchoir piqué de sang.

Elle ajouta très bas :

— Il est tard, laissez-moi partir.

Il la conduisait lentement, le bras à la taille, dans l'antichambre. Ses pleurs l'avaient soulagé ; sans espoir précis, il espérait :

— Vous reviendrez?

— Pas ici.

Il admira sa délicatesse, au fond prudente, et suggéra :

— Mais ailleurs? — avec la vision nette de l'entresol furtif, nid d'adultère.

Elle se mira dans ses yeux et dit :

— Ne me regardez pas ainsi, j'ai honte.

Un frisson le secoua de la tête aux pieds.

— Oh! comme je vous aime! soupira-t-il.

— Adieu, soignez-vous, promettez-le. Il faut être vaillant pour samedi.

Il sourit; cette représentation si désirée ne lui causait plus aucune joie.

Ils se séparèrent sur une poignée de main, qui ne se déchirait qu'à regret. L'air absorbé de Mme Noyzé allait bien à sa beauté.

Longtemps, Lucien la vit descendre, puis il épia sa sortie dans la rue, suivit l'ondulante démarche. Elle disparut.

Alors, sa gorge se serra. Il alla se regarder dans la vieille glace de Venise où elle avait un instant miré ses yeux. Il se vit rasé comme un acteur, se méprisa. Quel rôle il avait joué! Mais n'était-il pas sincère aussi? Et il n'eut qu'à s'enfouir le visage dans le petit mouchoir, pour que, à ce parfum d'œillet, revinssent le hanter le tissu rose des paupières bombées, le fruit de la bouche, et la divine nudité des mains.

XV

La répétition générale avait eu lieu la veille, sans personne que les Hardeuil, les Hartliff, puis Berthe de Chalys et son mari, venus passer le printemps à Paris, tous deux d'une correction un peu guindée de province, elle hautaine, lui rogue, avec l'encolure râblée d'un gentleman-farmer, occupé de chevaux et de

chiens. Les choses avaient assez mal marché. La lumière électrique manquait son entrée, un portant du petit théâtre s'était décroché. Serge, troublé, bafouillait dans la scène finale. Enfin les lévriers Tigris et Loo, que la rousse Edith conduisait en chasseresse, l'avaient entraînée immédiatement vers la coulisse, les yeux hors de la tête, en tirant une langue d'étranglés, — effet comique qui décida leur suppression.

On avait répété plusieurs fois de suite les tableaux vivans et réglé l'éclairage. M. Hardeuil avait dû s'en mêler et se réserver expressément les projections. Le grand Roger n'ayant pas même su faire tomber le rideau, Symore s'en chargea. Ses décors, heureusement, étaient exquis. Avec cette ingéniosité pratique, cette agilité de doigts qui caractérise les peintres, il les avait si habilement disposés, qu'un enfant, rien qu'en tirant une cordelette, pouvait les transformer à vue d'œil. Les menuisiers qui avaient exhaussé la scène et établi le théâtre, s'amusaient comme des enfans de le voir planter des clous, raboter une planche, avec autant de facilité qu'eux; tout d'abord, il leur avait imposé par sa force, soulevant des charpentes d'un bras gonflé, où des noix de fer semblaient courir.

Seul, il avait gardé sa bonne humeur, alors que tout le monde s'énervait. Edith, altière, après le fou rire provoqué par la pantomime de Tigris et de Loo, avait déclaré qu'elle ne jouerait pas. Arabella protestait qu'elle serait aveugle à force de migraine. Clotilde s'était prise de pique avec Serge et lui avait parlé trop vivement. Lucien, ayant eu le malheur de s'entremettre, avait reçu un de ces regards de feu qui la rendaient si redoutable.

— Oh! du moment que « votre ami » a raison! s'écria-t-elle.

Et le ton dont elle avait lancé ce mot : « votre ami » lui était une révélation. Elle était jalouse, non seulement de Serge, mais de Mme Noyzé, par bonheur absente, ce soir-là, mais dont, aux répétitions précédentes, à certaines allusions ou phrases directes de Lucien, elle avait pris ombrage, trop chaste pour soupçonner le sens de ces hommages rendus à une rivale, trop femme déjà pour ne pas sentir qu'ils lui faisaient tort, étaient un manque d'égards, et comme une trahison de leur bonne camaraderie.

Mais alors... et il s'était dit : « Quoi! Clotilde m'aimerait si peu que ce fût, croirait avoir des droits sur moi? »

Cela l'avait troublé; il escomptait si vaguement l'avenir. Comment croire qu'un engagement, même inconscient et informulé, pût les lier déjà? Et cependant, il n'en pouvait douter : elle était jalouse. Il se rappelait les petites brusqueries qu'elle avait eues,

lorsqu'il parlait devant elle à Mme Noyzé. N'était-ce pas de quoi le faire hésiter? Si jeune que fût encore Clotilde, lui plaire, n'était-ce pas l'intérêt, et peut-être le bonheur de sa vie? Pourquoi donc ne renonça-t-il pas à la conquête de Mme Noyzé, ne chercha-t-il pas, du moins, à savoir ce qui se passait dans l'âme de Clotilde? Eut-il peur de s'enchaîner? Craignait-il que ce fût trop tôt? La trouvant fleur délicieuse, mais en bouton, eut-il cette égoïste pensée de la laisser s'ouvrir et fleurir, et, en attendant, de ne pas renoncer à la grande rose épanouie qu'il convoitait, si grisante aux yeux et aux lèvres?

La hantise éprouvée, depuis la visite de Mme Noyzé, ne cessait point. Il en était tellement étourdi qu'il lui semblait avoir une autre âme, toute de fièvre et de vertige. Eternel mystère des femmes! Pourquoi, la première fois, s'était-elle raidie, invoquant la protection absente du mari? Pourquoi, quelques jours après, venir chez lui, laissant presque espérer de délicieuses, de défaillantes minutes? Pouvait-il lâcher cet espoir diabolique, courir après un bonheur plus jeune, plus frais, pur en tout cas, mais d'une réalisation douteuse et lointaine? Qu'est-ce qui lui prouvait que les Hardeuil consentiraient à ce mariage? Il leur prêtait même d'avance des objections, plaidait contre lui-même, afin de décharger sa conscience et de se réserver toute liberté. L'idée ne lui vint pas que Clotilde pût être clairvoyante, par son seul instinct, et qu'il risquait de se perdre pour toujours dans son cœur. N'était-elle pas encore une enfant! Et il se bouchait les oreilles à la voix qui lui soufflait : « Ton bonheur futur est peut-être là, si frêle, si vierge. Couve-le, préserve-le, mûris-le de toute ta tendresse d'adolescent et de tout ton sérieux d'homme. Fais-le lentement éclore. Quel but plus noble que celui d'assurer un franc et loyal amour? Ne veux-tu pas qu'elle t'estime? Le pourrait-elle, soupçonnant quelle vilenie tu médites? »

Là, son orgueil s'insurgeait. Des phrases moqueuses et cinglantes de Fonpers lui revenaient. — Oh! certes, une morale pour la masse; il fallait bien étayer de mensonges la plus hypocrite des sociétés. Mais qu'au moins de libres esprits n'en fussent pas dupes! Le bien, le mal, mots de convention, n'ayant absolument d'autre sanction que le bicorne du gendarme ou la robe rouge du juge, ces fantoches du guignol humain. Mais en somme, d'eux et de Polichinelle, qui avait raison, sinon le fantasque bossu, débauchant la servante, rossant le guet, se roulant dans l'ivresse et le meurtre, sans préjugés ni scrupules, trop cynique, soit! manquant de nuances et d'hypocrisie, mais admirable par sa glorification de l'instinct, l'insatiabilité de ses désirs, la frénésie de ses

vices. Et il cherchait à se rappeler les paradoxes mêmes de Fonpers, sa voix nette et harmonieuse, son sourire, tout ce qui chez lui séduisait irrésistiblement!

Au fait, n'était-ce pas à Fonpers aussi que tenaient l'inquiétude et l'agacement des acteurs? Le poète n'avait pu venir, malgré sa promesse, aux dernières répétitions, forcé d'aller assister à Londres un ami malade. Son absence le faisait paraître plus redoutable, et l'idée qu'il faudrait jouer devant lui sans le connaître. Un télégramme avait annoncé son retour. Certainement, ce soir, il serait là.

Un trac nerveux, dès son réveil, saisit Lucien et ne fit que grandir tout le jour. Il doutait de son aplomb, de sa mémoire, se forgeait des monstres grotesques : la maille de ses bas se romprait en scène, ou un moucheron lui entrerait dans l'œil, à l'instant pathétique. Pourquoi s'était-il fourré dans ce guêpier? A l'idée d'un « four », il eut froid dans le dos, l'inévitable l'entraînait, de minute en minute, vers la catastrophe; en même temps, il trouvait l'attente intolérable. Le matin, une séance au Hammam, l'après-midi passée à ouvrir au hasard et à lire les *Sensations d'Italie* de Paul Bourget, une courte flânerie sur le boulevard Saint-Germain à l'heure où les réverbères s'allument dans le crépuscule, un dîner léger, en l'absence du grand-père retenu dans sa chambre par un retour de rhumatismes, et voilà qu'un coupé de remise l'emportait avec sa mère.

Des lumières de rue, des bocaux de pharmacien fulguraient à travers son cauchemar éveillé. Sa pensée retournait alors, ce qui lui arrivait assez fréquemment ces derniers temps, vers les dames Dionée, à leur petit appartement, au fond de Vaugirard. Elles avaient refusé en remerciant l'invitation qu'il avait voulu leur procurer. C'était peut-être par économie d'une robe neuve, et cette pensée lui fit un réel petit chagrin. Cependant mieux valait qu'Ève-Lise ne parût point à cette soirée. Pourquoi? Il cherchait à s'en donner la raison. Il n'eût pas voulu, sans doute, la voir éclipsée par des jeunes filles vaniteuses et riches, perdue en ce monde d'affaires et d'argent. Et aussi — mais à peine s'avouait-il un sentiment aussi singulier — il lui semblait qu'Ève-Lise était la seule personne devant laquelle il serait gêné d'apparaître sous un masque de théâtre, incarnant une personnalité différente de la sienne. Nul plaisir cependant n'était à son sens plus vif : sortir de soi et s'évader de la vie. N'importe! Il lui en eût coûté de se renoncer en présence d'Ève-Lise, et cela, en présence d'Ève-Lise seulement. Ce n'est pas qu'elle l'intimidât. Il la jugeait douce et bonne; pourquoi donc redoutait-il, en pareil cas,

de voir se tourner vers lui son visage candide et noble, ses indéfinissables yeux couleur pensée?

Au sortir du cabinet de toilette de Roger, qui lui avait servi de loge, il ne trouva, dans le boudoir réservé aux artistes, que Veyrieu, feuilletant sa partition, et Roger, qui salua d'un rire son entrée podagre en Cassandre. Un domestique en livrée, impassible, mettait une lampe au point.

— Et Serge?

— Il achève de s'habiller.

Impatient maintenant, d'une allégresse comme celle que donne le champagne, Lucien sentait circuler en lui une vie frémissante. Il examinait, dans une grande psyché étoilée de flambeaux, son costume et le trouvait réussi, avec le masque blafard de grime, qu'il accentuait en se faisant une bouche cousue d'avare. Roger l'examinait, d'un sourire où entrait un peu du dédain qu'on a pour les acteurs, un peu de l'envie qu'ils inspirent.

Serge, effronté, joli comme un page, entra, svelte dans son costume de satin azur et soie orange, un chapeau à plumes crânement posé sur des boucles châtain qui le féminisaient encore, en dépit des brins de moustaches qu'il s'était ajustés. Des rires joyeux précédèrent l'invasion des misses Hartliff. Elles étaient en robe de bal, car, ne figurant que dans la seconde partie du programme, elles voulaient assister dans la salle au *Beau Léandre*. Elles distribuèrent des poignées de main garçonnières, s'exclamant, avec un rien de l'intonation plaisante des clowns :

— Oh! bonjour! très joli! *Where is Clo?*

Roger plaisantait avec Sissy; Arabella prêta son éventail à Serge et le reprit pour l'éventer, gentiment. Édith s'éclipsa; Veyrieu, qui lui parlait, la suivit sans affectation. Des habits noirs entrèrent d'une poussée, des amis de Roger, un brun à tête de cheval, un blond gras qui, pour dissimuler une épaule trop haute, accusait sa hanche à l'opposé. Carbon paraissait, important, avec ce plastron bombé, ces coudes en dehors qui s'implantaient toujours à la première place, ne s'effaçaient, et alors platement, que devant les grands chefs :

— Tu ne te plaindras pas de la salle, j'espère? Un monde fou! Mon oncle a promis d'arriver pour *l'Heure qui passe*. Il a Conseil, ce soir.

Son œil, plein de sécurité, sondait sur les visages l'impression produite : personne n'ignorait que cet oncle était Chartreux, le ministre des Travaux publics, un gros bel homme sympathique. Ceux qui ne le savaient pas s'informaient, et on leur disait : « Voilà

son secrétaire, M. Carbon. Voulez-vous que je vous présente? » Carbon avait ce regard qui va au-devant des gens et les recrute, pour peu qu'ils en vaillent la peine; sinon, il les dédaignait; nul n'esquivait mieux un raseur. Il accompagna Lucien sur la scène, au trou du rideau. Un brouhaha venait de la salle, voix et rires doux, par-dessus la rampe ardente.

— Voilà ma tante, dit Carbon, au premier rang, entre la générale Couvillon et Mme Braüm.

Il dit cela assez haut, afin qu'un ouvrier électricien, qui se tenait dans la coulisse en redingote des dimanches, l'entendît.

On les appelait. M. Hardeuil, affairé, dit :

— Êtes-vous prêts? Veyrieu est au piano. Clotilde?

Elle se tenait dans le boudoir, devant la psyché. Mme Rim lui recousait une bouffette de sa robe. Elle avait un éclat de jeunesse éblouissant, avivé par le rose et la poudre de riz. Sa jupe un peu courte dégageait un pied délicat, des chevilles dont la blancheur perçait le pointillé des bas. Une inquiétude charmante se mêlait à sa grâce mutine. Elle sourit à Lucien.

— Oh! j'ai si peur maintenant. M. Fonpers est là?

— Non, dit son père. Allons, je frappe les trois coups?

— Oh! attendez, attendez! cria-t-elle. Laissez-moi me placer dans la coulisse!

Son regard éperdu rencontra Lucien, qui lui dit :

— Cela ira très bien. Allons!

Mais le trac lui serrait la gorge à lui-même, et après un court prélude au piano, qui chatouilla délicieusement ses nerfs, les trois coups lui retentirent dans l'épine dorsale. Symore levait le rideau. Tout un parterre de femmes, robes vives et épaules nues, avec des haies profondes d'habits noirs derrière, se déployait sous les lustres. Lucien sentit son cœur s'arrêter. Il était déjà sur scène, salué d'un frémissement. Le dos voûté, frappant le plancher de sa canne, il commença d'une voix légèrement altérée; un tremblement imperceptible lui fourmillait dans les jambes. Léandre, presque aussitôt, entra, puis Colombine.

Coupée de rires, d'applaudissemens, enlevée par une verve qui s'aiguisait à chaque minute, la saynète de Banville eut un grand succès; ils la jouèrent fort bien, Serge, insolent et spirituel, Clotilde délicieuse de finesse et de malice. Pour Lucien, son rôle le portait, et désormais en possession de ses moyens, il le jouait avec une lucidité singulière, se dédoublant pour se juger au passage, veillant à tout, soufflant même une réplique, seule défaillance de Clotilde, et qui passa inaperçue. La pièce et l'ivresse de vie hallucinée qu'elle comportait, avec la vibration des lumières, l'ondoie-

ment des éventails et le frémissement des rires, toutes ces sensations ailées durèrent si peu et se tarirent si vite que, sur la réplique finale, dans les applaudissemens, Lucien et Clotilde éprouvèrent une surprise à saluer les spectateurs, connurent le regret qui suit les ivresses éphémères. Heureusement, ils devaient jouer encore l'*Heure qui passe*.

— Charmante! dit Lucien, suivant Clotilde, dans le noir de la scène, — vous avez joué d'une façon exquise.

Serge joignait ses complimens aux siens, tout à cette griserie du succès qui fait oublier les désagrémens antérieurs.

Elle ne lui répondit pas, très émue, demandant à Symore, tout réjoui dans sa barbe :

— Vraiment, cela n'a pas été trop mal?

Lucien lui répétait avec émotion :

— Exquise, absolument!

Elle lui sourit, le sentant sincère. Des gens envahissaient le boudoir. Mme Noyzé venait la féliciter. Elle était très belle, en robe de soie brochée soufre, montrant ses admirables épaules. Son mari, qui l'accompagnait, félicita Lucien. Son œil dur marquait une force tranquille. Sa moustache rousse, coupant une face de reître, se retroussait en croc. Ferme, au milieu de l'afflux des complimenteurs, il n'inspirait à personne l'envie de le coudoyer. Mme Noyzé produisit sur Lucien un effet inattendu : il la sentit en possession d'un maître, et offrant à sa convoitise, non plus l'agréable séduction d'une femme libre, mais la tentation périlleuse d'une esclave. Il crut reconnaître sur son visage épanoui, sur ses rondes épaules nues, l'empreinte d'une autorité qui disposait d'elle. Et s'il fut jaloux des droits qu'exerçait le mari, ce ne fut nullement de la même jalousie que provoquait en lui l'image odieuse de Tarpin-Malus. Maîtresse de ce dernier, elle disposait du moins d'elle. Asservie à M. Noyzé, elle subissait le plus humiliant servage. Il se la représenta avilie, par ce que l'habitude et la promiscuité ont de plus secrètement dégradant. Certains maris rendent plus frappante cette tare qu'ils infligent à leur femme, rien que par cela qu'ils sont le mari. Lucien souffrit : il croyait voir un beau fruit véreux, exquis pourtant. Il chercha des yeux Clotilde, elle avait disparu.

Aussi s'esquiva-t-il, regagnant sa loge.

L'intermède de musique commençait. Ayant le temps, il se dévêtait lentement; mais Serge, dans la chambre voisine, lui parlait, et il comprenait mal le sens de ses phrases. Il revoyait Mme Noyzé exhibant à tous ses épaules, et, par contraste, la fière et chaste élégance de Clotilde. Que n'avait-elle deux ans de plus? Mme Noyzé

lui parut tout à coup gardée, défendue par le torse important de son garde du corps; il la désira d'autant plus.

Pour cet homme, il le détestait, d'une répulsion physique à travers laquelle se faisaient jour toutes les vilaines insinuations, tous les on-dit. Un aventurier, ce Noyzé! et il ne recula même pas devant le mot populacier qui stigmatise ceux qui trafiquent des femmes. Voir et entendre son petit ami Serge, pendant ce temps, lui causait une sensation contradictoire des plus étranges.

Quand il descendit :

— Apercevez-vous M. Fonpers ? Montrez-le-moi! dit Clotilde.

Lucien, en son bel habit de soie émeraude, tout jeune sous la perruque blond pâle, la dirigeait au trou du rideau :

— Là, là, près du marquis d'Arbelles! Il s'incline pour parler à Mme de Vieuxménil. Le voyez-vous? Il sourit. Tenez, il salue quelqu'un.

— Oui, je vois. Et elle resta, sérieuse, à l'examiner.

— Votre mère lui parle.

— Je vois.

— Je suis sûr, que s'il ne vient pas avant que la pièce soit finie, c'est pour ne pas nous intimider. J'espère qu'il aura quelque plaisir de surprise. Nous allons enlever ça, hein?

Et attendri par la suavité de la jeune fille, dans la demi-ombre qui la faisait paraître mystérieuse en sa robe rose, le cou et les bras libres, il murmura :

— Vous avez l'air d'une princesse-fée. Savez-vous que vous êtes divine ainsi? Je vais être jaloux de Serge.

— Il n'y a vraiment pas de quoi! répondit-elle à cette allusion au rôle triomphant que jouait Serge en prince Avril. Et son ton laissait percer le dédain qu'elle ressentait pour le « petit Noyzé », comme elle l'appelait.

Penchée au rideau, elle examinait la salle et revenait toujours à Fonpers.

— N'est-ce pas qu'il est bien? demanda-t-il.

— Qui donc? fit-elle, quoique le sachant bien. Elle le trouvait mieux qu'elle ne s'y attendait. Tant d'hommes célèbres l'avaient déçue. Il ne ressemblait à personne, avec sa figure olivâtre et ardente, son corps mince et robuste, son air de race. Tout à coup, elle se retira vivement: elle avait rencontré le regard de Fonpers, et bien qu'il ne pût la voir, ni même la soupçonner, elle eut la honte de quelqu'un qui épie au trou d'une serrure et qu'on surprend.

On envahissait la scène ; M. Hardeuil et l'ouvrier électricien

se plaçaient à leur poste, Mme Rim, pour souffler, dans la coulisse, Symore à portée des décors. M. Hartliff, sa barbe de yankee étalée sur un gilet blanc, secouant joyeusement une grosse tête dure et musclée, se dépêchait de regagner sa place en criant à ses filles :

— *Go ahead, children!*

De nouveau l'enchantement, l'hallucination! Sans savoir comment, Lucien se trouvait en scène, au bras de la princesse Rose, dans un murmure charmé qui enveloppait leur jeunesse. Il soupirait les beaux vers d'une voix tendre et chaude; elle répondait, et il percevait chaque harmonie de ce duo délicieux. La vitalité de ses sens était décuplée. Il jouissait de l'enivrement d'être un instant le prince charmant que chacun rêve d'incarner; il jouissait de l'intrépide grâce de sa partenaire; il jouissait de cette atmosphère lumineuse et brûlante, de ce parterre de femmes; il jouissait de se sentir enlevé par le succès qui allait à l'auteur à travers les interprètes; et dans son exaltation nerveuse, tout lui était âprement exquis, jusqu'au fait de distinguer, sur le tapis vert mousse qu'ils foulaient, une épingle à cheveux tombée de la chevelure de Clotilde, et d'en adorer le scintillement ondulé, noir. Son rêve enchanté le poursuivait, sorti de scène avec sa princesse, dans une rumeur d'applaudissemens, et la main qu'il lui tenait, il continuait à la serrer doucement, sans qu'elle la retirât.

Ils se blottirent dans une étroite coulisse, y regardèrent, en une attente anxieuse et égoïste d'échapper au péril, les tableaux vivans où figuraient les misses Hartliff.

La musique de Veyrieu s'élevait déjà, disait l'été lourd et puissant. La belle Sissy, en tunique jaune d'or, s'étendait sur une gerbe, un bras nu sous sa tête; des bleuets et des coquelicots parsemaient ses cheveux bruns. Elle apparut ainsi, dans un sommeil accablé de faneuse, un sourire de songe aux lèvres, la poitrine soulevée d'un souffle lent. Il y eut un : Ah! puis un silence, une montée de plaisir et un fracas d'applaudissemens. Édith, en un décor d'automne, blanche et rousse comme Diane, un grand arc à la main; ensuite Arabella, toute menue sous sa chevelure poudrée à frimas, filant une quenouille de neige sur un rouet de cristal et jetant des fils de givre d'un arbre à l'autre, sous la lune et la neige, excitèrent un croissant enthousiasme.

Ravi, Lucien n'eut que le temps de composer son visage pour le dernier tableau. Clotilde, qui devait faire son entrée du côté opposé, l'avait quitté. Sans cause alors, du milieu de son enchante-

ment fiévreux, une angoisse soudaine de néant l'étreignit. Il se demanda pourquoi ce mensonge, à quoi rimait cette vanité d'acteur; ne l'avait-elle pas entraîné à jouer la tragédie l'autre jour? Ce stylet, ces larmes?... Et c'est ce qui avait le plus impressionné Mme Noyzé, femme en cela, puérilement femme! Quelle misère! Mais cette amertume singulière, cette goutte de fiel dans sa vanité, cette conscience du vide, de l'illusion que sont les émotions humaines, relevaient d'une singulière saveur cette minute présente, unique. Ah! s'étourdir éperdument! épuiser toutes sensations! Rien égalait-il cet essor vertigineux, ce hachich fou de la pensée et des sens surexcités, tendus à se rompre!

Le rideau se levait, il parut.

Il dit son tourment, sa jalousie, sa haine du rival plus jeune et plus heureux. Dissimulé derrière un arbre, quand le prince Avril et la princesse Rose entrèrent dans le parc en se jurant leur amour, il trouva une mimique saisissante de douleur muette et de rage. Ils passaient, les yeux dans les yeux, le bras à la taille, et il les regardait s'éloigner avec un désespoir dont il s'émouvait lui-même, expirait sa plainte et succombait de douleur, tandis que la musique chantait le renouveau cruel, la splendeur ironique de « l'heure qui passe ».

Trois fois, on les rappela. Fonpers, dans la salle, joignait ses applaudissemens à ceux qui allaient se retourner vers lui, en ovation. Il s'y attendait et il s'y déroba en accourant féliciter ses interprètes. Il les remercia, chacun d'un mot juste et charmant. Le reste de la soirée, pour Lucien, s'évanouit en un rêve éveillé, une ivresse de champagne et de louanges, le vertige voluptueux de valser avec Clotilde, les misses Hartliff, Mme Noyzé, d'autres jeunes femmes. La tête lui tournait, et il se sentait dix jeunesses!

PAUL MARGUERITTE.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE RÈGNE DE L'ARGENT

VI [1]

LA FINANCE, LA HAUTE BANQUE ET LE COSMOPOLITISME FINANCIER

Nous avons entrepris d'étudier le rôle de l'argent et de ce qu'on appelle le « capitalisme » dans la société contemporaine, et cela, il est bon de le rappeler, moins au point de vue économique qu'au point de vue moral, au point de vue politique, au point de vue social. Même ainsi restreinte, la tâche reste assez vaste et assez lourde. Plus nous avançons, plus nous en sentons le poids ; pour la mener jusqu'au bout, il importe grandement de la délimiter.

Après avoir cherché s'il avait vraiment surgi, du fond de nos démocraties modernes, une féodalité nouvelle, et après nous être arrêtés devant les grandes compagnies qu'on nous donne comme l'incarnation du régime féodal, nous voici arrivés au cœur de notre sujet, en face de la puissance qu'on nous représente volontiers comme la suzeraine du monde contemporain, devant la finance dans laquelle la naïveté des simples et la haine des violens aiment à personnifier toutes les usurpations de l'or et toutes les iniquités sociales. C'est ici le centre du royaume de l'Argent. La finance, n'est-ce pas le donjon de la forteresse qu'assiègent bruyamment, de concert, les pamphlétaires de l'anti-

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril, 15 juin 1894, 15 février et 15 mai 1895.

sémitisme et les utopistes du socialisme, sonnant chaque matin à l'envi la fanfare de l'assaut?

Ici, surtout, nous devons prier le lecteur de ne pas oublier quel est notre but, et de ne pas chercher dans ces pages ce qu'il n'est pas de notre intention d'y mettre. Il ne s'agit point, pour nous, de décrire les opérations de la Bourse et les procédés de la spéculation, comme l'avait fait Proudhon dans son célèbre manuel, comme l'a fait, dans son dernier ouvrage, le regretté Claudio Jannet (1). Notre but est différent, et tout en nous servant des études faites avant nous, tout en y renvoyant au besoin le lecteur, nous négligerons ce qui est trop technique, nous en tenant, de préférence, au côté moral et au côté social des questions financières, nous montrant partout plus curieux de l'homme que des choses, plus jaloux des intérêts spirituels que des intérêts matériels, et j'ajouterai, plus soucieux de la fortune publique et de la grandeur nationale que de la richesse privée. Cela, encore une fois, ne laisse pas que de rester un sujet assez vaste. Aucun ne prête à plus de confusion, aucun peut-être ne passionne davantage le public, et aucun n'est plus mal compris du public. Tout se réunit pour l'obscurcir : les déclamations de l'envie, les élucubrations de rêveurs ignorans, les rancunes des convoitises évincées, le chantage de la mauvaise foi. Il va nous falloir cheminer entre les broussailles et les ronces des préjugés, à travers l'épais fourré de préventions aveuglantes. Cela, grâce au ciel, n'est point pour nous arrêter. La finance, nous le savons, est devenue une région suspecte, une terre mal famée où les gens qui se respectent n'osent guère mettre le pied; c'est une contrée mystérieuse sur laquelle courent des fables et des légendes. Raison de plus pour en tenter la description. Afin de n'être pas trop incomplets, nous serons obligés de diviser notre étude en plusieurs articles. Le premier aura pour objet la finance en général, et ce qu'on appelle l'internationalisme financier; le second traitera du pouvoir de la haute banque et de ce que d'aucuns nomment la « bancocratie »; le troisième sera consacré à la Bourse, à la spéculation, à l'agiotage; un quatrième enfin sera réservé aux financiers eux-mêmes, aux potentats de la Bourse, à ceux que la jalouse admiration de leurs contemporains nomme les rois de l'Or. Cela fait, si nous espérons en avoir terminé avec la finance, nous n'en aurons pas encore fini avec l'argent. Si nous voulons donner à ce trop long travail des conclusions pratiques,

(1) Proudhon, *Manuel du spéculateur à la Bourse*, d'abord anonyme (1853-54); Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance au XIXe siècle* (2e édition, 1893).

il nous faudra envisager les efforts des modernes pour s'affranchir de la tyrannie de l'Argent, examiner les moyens d'émancipation préconisés par ses ennemis attitrés, antisémites ou socialistes.

I

Quand on compare la finance à l'industrie, une chose frappe d'abord. Dans l'industrie, les sociétés par actions, les compagnies ont presque partout pris la première place, substituant de plus en plus les collectivités anonymes aux patrons individuels; dans la finance, le premier rang reste encore à ces derniers. Ce n'est point, nous l'avons déjà remarqué (1), que les compagnies n'osent se risquer sur les sables mouvans de la finance; loin de là, les banques anonymes ont ouvert dans nos capitales de massifs et vastes palais; elles couvrent la province et l'étranger de succursales qui étendent leurs opérations sur les deux hémisphères. Partout, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Autriche-Hongrie, en Russie, jusqu'en Angleterre et aux États-Unis, les nouveaux établissemens de crédit, les banques par actions ont, depuis une quarantaine d'années, pris un développement considérable. Ils n'ont pas cependant conquis la première place. Ils ont beau, chaque jour, élargir le cercle de leurs affaires, chiffrer leurs opérations annuelles par milliards et leurs bénéfices par dizaines de millions; ils ne sont pas parvenus à évincer les plus puissantes des grandes maisons de banque fondées au début du siècle. Prenez les pays les plus riches, les marchés les plus vivans; les sociétés par actions ont généralement renoncé à la lutte contre les anciennes puissances financières. Satisfaites d'avoir conquis leur place au soleil, heureuses de s'être emparées presque entièrement de certaines branches d'affaires, de l'escompte du papier de commerce notamment, elles ne songent plus à disputer aux potentats du marché la lucrative royauté de la Bourse. Après quelques infructueuses tentatives de révolte contre la suprématie des anciennes dynasties de la finance, les sociétés par actions semblent presque partout s'être résignées à la primauté des puissances qu'elles n'ont pu renverser. Au lieu de s'obstiner à les détrôner, elles s'inclinent devant leur suzeraineté. Ce siècle, qui a brisé tant de sceptres, a épargné celui de la finance. Les plus fortement constituées ou les mieux dirigées des grandes maisons de banque en nom individuel ou collectif sont demeurées debout, dominant le

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1895.

royaume de la Bourse et le monde des affaires de toute la hauteur de leur réputation et de toute la puissance de leurs capitaux, pareilles à une lignée de rois légitimes dont les sujets n'osent plus contester les titres.

La raison en est simple; si bien administrées que soient des sociétés, une entreprise menée par un homme intelligent, actif, seul maître de ses actes et seul juge de sa conduite, gardera toujours des avantages sur les compagnies à plusieurs têtes où la responsabilité s'affaiblit en se partageant, où les rivalités de personnes et les conflits d'opinions rendent toute initiative plus malaisée et l'unité de direction plus difficile. Cela est si manifeste que les établissemens de crédit dont la fortune a été la plus rapide et la plus brillante sont ceux dont le président ou le directeur a su conquérir une telle autorité qu'il en a été comme le maître absolu. Le lecteur en trouverait une preuve éclatante en France même. C'est que, en affaires plus encore qu'en politique, le régime monarchique, quand le monarque est doué d'intelligence et d'énergie, peut aisément se montrer supérieur à la république, et le gouvernement d'un seul l'emporter sur une démocratie ou sur une oligarchie. Là encore, l'éducation, la tradition, l'hérédité, peuvent, durant quelques générations au moins, transmettre, de père en fils, le sens des affaires, avec l'esprit de gouvernement. Cela est particulièrement vrai de la finance qui, par plus d'un côté, ressemble à la guerre. Comme la guerre, elle veut une décision prompte et au besoin des initiatives hardies; elle exige souvent le secret, et elle demande toujours l'unité du commandement. Un chef, seul responsable de ses capitaux et seul maître de ses ordres, n'ayant ni avis à prendre d'un conseil d'administration, ni comptes à rendre à des assemblées d'actionnaires, sera toujours, pour les campagnes d'affaires et pour les batailles de la Bourse, un général en meilleur posture qu'un président ou un directeur de société anonyme, lié par des règlemens et entravé par des considérations de toutes sortes. Il n'y a donc pas à s'étonner si, dans la finance, à l'inverse de l'industrie, la prépondérance est demeurée aux grandes maisons individuelles ou familiales, qui concentrent l'autorité en une seule main.

Ces grandes maisons, reines incontestées des marchés financiers, constituent, à proprement parler, ce qu'on appelle emphatiquement la haute banque, nom vague et fastueux qui éblouit les imaginations, les remplissant à la fois d'un involontaire respect et de confuses terreurs que de nombreux pamphlétaires s'évertuent à transformer en haines. Affaires de Bourse, industrie, finance,

politique intérieure, politique étrangère, le public est porté à découvrir partout la main de cette mystérieuse haute banque, qu'on lui représente comme toute-puissante. Quoi qu'il arrive, les badauds se croient tenus de tout expliquer par son intervention occulte. C'est ici, surtout, que se donnent carrière l'amour du merveilleux et l'esprit de suspicion, si bizarrement accouplés chez les foules à la fois sceptiques et crédules. De la haute banque on croit tout, on soupçonne tout, on redoute tout, ayant pleine foi dans son omniprésence et dans son omnipotence.

A force d'en magnifier le rôle et d'en outrer la puissance, le public se méprend, étrangement, sur cette haute banque. Dupe de préjugés que lui inculque, chaque matin, une presse de pamphlétaires, il ne voit plus les faits les plus simples qu'à travers des préventions qui les déforment grossièrement. Ce qui est vrai, c'est que par l'ascendant de leur nom comme par la puissance de leurs capitaux, par l'étendue de leurs relations ou par la solidité de leurs alliances, et aussi, nous n'avons pas le droit de l'oublier, par l'habileté de leur direction, certaines maisons ont conquis sur les marchés financiers une prééminence incontestée. Leur seul patronage est, pour une affaire publique ou privée, une recommandation qui entraîne toutes les Bourses de l'Europe. Individuelles ou collectives, les maisons les plus nouvelles ou les moins solides ont accepté la royauté des plus anciennes ou des plus fortes. Il y a ainsi, dans la banque, une sorte de hiérarchie des puissances financières, et si l'on veut, une façon de vasselage des maisons de second ordre vis-à-vis de celles de premier rang. Les petites se contentent d'être les satellites des grandes, cherchant à se faire une place à leur ombre; en ce sens, on est libre de dire que la finance a quelque chose de féodal. Rien là du reste de particulier à la France, ou rien qui ressemble à un privilège. En Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Russie, en Angleterre, et, plus que partout ailleurs, aux États-Unis, on voit parfois, en dehors même de la finance, certaines branches d'affaires, le charbon, le pétrole, le coton, le cuivre, les mines d'or ou d'argent, la métallurgie, tomber, comme disent les Anglo-Saxons, sous le « contrôle », c'est à dire sous l'empire de telle ou telle maison. Alors même qu'il semble ainsi se constituer une façon de monopole de fait, il n'y a là, d'habitude, ni monopole légal ni privilège d'aucune sorte; ce qu'a fait l'ascendant d'une maison ou d'un groupe, l'initiative de plus hardis ou de plus habiles peut toujours le défaire. Quant aux hommes qui ont voulu nous représenter cette sorte de primauté de quelques grandes maisons de banque comme un phénomène de race, ce qu'ils appellent un

trait sémitique, est-ce bien la peine de montrer ce qu'ont d'enfantin de pareilles théories? Pour en sentir l'inanité, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les pays anglo-saxons, sur les États-Unis notamment, où le sceptre de la Bourse n'est pas encore en des mains juives. Il n'y a là, en réalité, qu'un phénomène d'ordre économique, inhérent aux affaires de banque et n'ayant rien à démêler avec la race ou la religion; car peu importe en soi l'origine ou le culte des potentats de la Bourse. C'est là du reste un point sur lequel nous comptons revenir pour l'édification des âmes crédules qui auraient la simplicité d'expliquer les mystères de la finance par les révélations de l'antisémitisme.

N'importe, juive ou chrétienne, la haute banque est, pour le peuple, l'incarnation suprême de cette féodalité financière que dénoncent, deux fois par jour, à ses haines, les libelles quotidiens d'une presse passionnée. En cette haute banque se personnifient, pour les masses, la toute-puissance et l'usurpation de l'argent. La crédule superstition des foules et l'envieuse admiration de ses ennemis la nimbent, involontairement, d'une sorte d'auréole aux reflets sinistres. Elle semble à beaucoup un pouvoir mystérieux, en possession d'arcanes redoutables, qui, du fond de ses palais, dicte des ordres occultes aux rois comme aux parlemens, et gouverne le monde de derrière ses guichets. Pour plusieurs, c'est une sorte d'obsession. Comme les grandes compagnies, et plus encore que les grandes compagnies, ses vassales, la haute banque est un des fantômes qui hantent l'imagination de nos contemporains; c'est un des spectres les plus faciles à évoquer devant les hommes assemblés, et un de ceux dont l'apparition soulève, le plus aisément, les colères ingénues et les haineuses terreurs des foules ignorantes. Rien de surprenant si quelque pauvre diable, exalté par ces troublantes visions, dépose une bombe sous la porte de ces rois de la finance, ou leur expédie quelque missive explosive. A nombre de bonnes âmes, cela semble presque œuvre pie.

Les financiers, les *traitans*, ont toujours été peu populaires, et cela, pour plus d'une raison. Peut-être excitent-ils, de nos jours, encore plus d'aversion que sous l'ancien régime. Ils ont contre eux, outre les défiances malveillantes des masses, les jalouses rancunes des classes moyennes ou des aristocraties anciennes qui se prétendent exploitées ou dépouillées par eux. Des nuées d'écrivains de toute école et de toute couleur, pareils à des moustiques importuns, tourbillonnent bruyamment autour d'eux, les poursuivant sans trêve de leurs piqûres venimeuses. Les folliculaires qui n'ont pu la faire chanter à leur gré se sont donné comme mission d'ameuter contre cette haute banque l'esprit de suspicion et

les sentimens d'envie. Besogne facile et lucrative, qui n'a pas seulement pour aides ces auxiliaires complaisans qu'on nomme la jalousie et l'ignorance, car, par sa nature même, par le genre de ses opérations, la finance prête à tous les soupçons et à toutes les accusations. Son office propre étant de manier l'argent, de dispenser le crédit, de commanditer les affaires, le public voit moins les services qu'elle rend que les fautes qu'elle commet ou les bénéfices qu'elle encaisse. Comme ses opérations sont souvent secrètes, que ses négociations sont menées dans le silence et dans l'ombre, — ou bien, qu'étant publiques, elles échappent à la compétence du public ; comme elles sont parfois accompagnées de manœuvres plus ou moins licites, qu'elles exigent souvent l'autorisation des États ou la connivence peu désintéressée de politiciens aux mains trop cupides pour être toujours honnêtes ; comme il est de règle, aujourd'hui, qu'aucun emprunt d'État, aucune émission de quelque importance ne peut réussir sans l'appui d'une presse dont la vénalité a été trop souvent dévoilée pour qu'on ait confiance en sa probité, toutes les démarches de la finance sont devenues suspectes ; elles prennent aisément, aux yeux des masses, un caractère malfaisant ; on lui en veut de savoir le prix de trop de consciences ; on la rend responsable des abus, voire des chantages, des pots-de-vin, des ignobles pratiques auxquelles la rapacité publique ou privée l'oblige de se plier. Et ainsi, elle semble aux peuples la grande puissance corruptrice ; elle apparaît aux simples comme une espèce de sorcellerie diabolique, une façon de magie noire qui tient dans ses mains prestigieuses la fortune des États et qui légitime, par ses maléfices, tous les griefs et toutes les malédictions.

Et cet amas de haines et de rancunes entassées contre la finance s'accumule, encore une fois, sur la tête de ce monstre aux contours vagues que l'on appelle la haute banque. C'est, aux yeux de beaucoup, la coupable de tous nos maux, le suppôt du Malin sur la terre, l'agent du Prince de ce monde, c'est-à-dire de Satan. Nombre d'âmes simples, des artisans dans la poussière de leur atelier, de petits marchands dans leur boutique délaissée, de braves curés entre les murs nus de leur presbytère, se font de cette lointaine et superbe haute banque des visions apocalyptiques. Interrogez tel jeune prêtre, frais émoulu du séminaire et pris pour les questions sociales d'une belle passion de novice, il vous dira que c'est elle, la Bête aux sept têtes et aux dix cornes qui portent chacune un diadème, la Bête pareille à un léopard avec la gueule d'un lion, devant laquelle toute la terre est en admiration, et que le monde adore en disant : « Qui est semblable à la

bête, et qui peut combattre contre elle (1)? » Et cela est vrai, en un sens; car si le monde la hait, le monde l'admire, et le monde l'adore.

Écoutez le concert discordant d'anathèmes et d'envieuses acclamations qui, d'en bas jusqu'au faîte de notre société, monte chaque jour vers la finance, comme si tous les biens et tous les maux de ce monde sortaient de ses coffres-forts. Le fantastique s'y mêle au réel, et les fables y défigurent la vérité. Elle est née de l'agiotage, et elle vit des jeux de la spéculation. Elle a construit sa fortune sur la ruine de millions de petites gens. Elle est cosmopolite et demeure étrangère aux intérêts des pays où elle réside, ne songeant qu'à lancer des affaires et à spolier les nations. Elle domine le monde, elle règne sur les sociétés modernes et met les peuples en servitude. A en croire les philosophes ou les économistes de la presse populaire, c'est elle qui établit, elle qui change, à son gré, les lois économiques, aussi bien que les lois politiques. Démocratie ou monarchie, elle s'est assujetti les États, et elle tient les gouvernemens en laisse; c'est par elle que les rois règnent, c'est pour elle que les républiques s'agitent et que les peuples travaillent. Suffrage universel ou suffrage restreint, elle étend son filet d'or sur tous les régimes, les prenant tous aux mêmes amorces, achetant indifféremment les cours et les parlemens, subventionnant les démagogues de la main qui pensionne les princes. Des millions d'hommes sont convaincus que c'est elle qui gouverne, elle qui décrète la paix et la guerre, elle qui jette, à son caprice, les peuples dans les aventures coloniales, précipitant l'Europe sur les déserts de l'Afrique ou sur les deltas fiévreux de l'Asie pour agrandir son champ d'action et arrondir ses domaines. A en croire les nouveaux précepteurs des peuples et les maîtres d'une récente philosophie de l'histoire, le XIXe siècle aura été le siècle de l'hégémonie de la haute banque. Les princes de la Bourse ont réussi là où avaient échoué les Grégoire VII, les Charles-Quint, les Napoléon, les dominateurs des âmes et les héritiers des Césars. Sans se préoccuper des limites passagères des États ou des formes changeantes des gouvernemens, sans avoir l'enfantillage de s'arrêter, comme les papes ou les empereurs, aux dehors extérieurs de la puissance, la haute banque serait parvenue à réaliser, à son profit, la monarchie universelle. Le tout est de savoir ce que durera cet empire de l'or. Ce qui eût semblé naguère un paradoxe est un des lieux communs de la presse quotidienne. La foi en la toute-puissance

(1) *Apocalypse*, XIII, 4.

de l'or et en l'omnipotence de la haute banque est devenue un dogme populaire; si bien qu'on aurait tort d'en sourire, et que force nous est de chercher ce qu'il s'y mêle de vrai et de faux.

II

Une des choses le plus souvent reprochées à la finance, à la haute banque notamment, c'est d'être cosmopolite. On se plaît à signaler en elle une sorte d'Internationale, l'Internationale de l'or, l'Internationale jaune, autrement puissante et non moins dangereuse que l'autre, l'Internationale rouge, l'Internationale prolétarienne.

Les princes de la finance, entend-on répéter, sont, eux aussi, des sans-patrie; ils ne tiennent pas au sol sur lequel ils vivent, alors même qu'ils y sont nés. Beaucoup, parmi eux, sont des hommes d'une autre race, d'une autre religion. Ils ont beau édifier leurs hôtels sur les avenues de nos capitales, ou bâtir des châteaux à la lisière de nos forêts, ils ne sont qu'en apparence fixés parmi nous; ils ne prennent point racine dans la terre de France. Ils n'identifient pas leur vie et leur fortune avec le pays où ils résident. A vrai dire, ajoutent les plus indulgens, ce n'est pas leur faute, ni même celle de leur origine ou de leur race; c'est celle de leur profession. L'or n'a pas de patrie; il ne connaît que ses intérêts; juifs ou non, les ministres de l'or, les gros banquiers, ne voient dans les peuples et les États qu'une mine à exploiter. Ils ont soin, d'habitude, d'asseoir leur fortune sur plusieurs pays à la fois. Ils nouent, sans scrupule, des alliances par-dessus les frontières. Ils lient volontiers partie avec tous les États, ne voyant en tous que des cliens à pressurer, et, pour en extraire un peu plus d'or, ils ne craignent pas de les mettre aux prises les uns avec les autres; en cela encore, ils font leur métier, car guerre ou paix, la vie des nations n'a pour eux d'intérêt qu'autant qu'elle intéresse leur bilan. Victoire ou défaite, conquête ou démembrement, peu leur importe ce qui met les peuples en joie ou en deuil, pourvu que se remplissent leurs caisses.

Voilà, me semble-t-il, dans toute sa gravité, un des griefs les plus populaires contre la finance et les financiers. C'est ici, particulièrement, qu'il importe de démêler le vrai du faux. Il est très vrai que, à certains égards, la banque, la finance, sont cosmopolites. Ou mieux, pour être plus exact, au risque de complaire aux socialistes, je dirai que, en un sens, c'est le capital lui-même qui est cosmopolite. Sous ce rapport, il me semble l'avoir déjà re-

marqué (1), la richesse mobilière diffère essentiellement de la richesse territoriale qui, étant incorporée au sol, est liée au pays. Le capital mobilier, représenté par du papier qui peut provenir de toute nation, n'est point dans la même dépendance du sol. Il n'est pas forcément attaché à un peuple et enchaîné à un État. Un homme, une famille peut habiter une ville, une province, un État, et avoir ses principaux intérêts au dehors. Il n'est même pas, pour cela, besoin d'être banquier. Pour le capitaliste, les divers pays forment comme autant de bassins qui communiquent entre eux. Le capital ressemble à l'eau qui cherche son niveau, mais à une eau intelligente qui saurait tourner les obstacles, choisir sa voie, s'arrêter sur la pente. Il a la fluidité des liquides, coulant selon la déclivité du terrain, allant où il est attiré, ici par le taux de l'intérêt, là par la sécurité, se répandant partout où les chances de profit lui paraissent supérieures aux chances de perte.

Pour la finance, le monde en dépit des cloisons nationales et des murailles douanières, le monde, civilisé surtout ne forme guère qu'un marché. On a souvent comparé le capital au sang, au liquide nourricier qui circule d'une extrémité à l'autre du corps vivant. L'image est exacte; les « sociologues » qui se croient obligés d'assimiler les sociétés à un corps vivant, comparent justement la banque, la finance, au cœur et aux vaisseaux sanguins, et le mouvement du capital à la circulation du sang. La différence, de nos jours au moins, est que la circulation des capitaux ne se limite pas à un peuple, qu'elle ne s'arrête pas aux frontières nationales; et, en dépit de toutes les barrières monétaires, et de tous les tarifs fiscaux, cela, est, déjà presque aussi vrai du commerce que de la finance. Si chaque nation conserve, à cet égard même, sa vie propre, le monde moderne est pareil à un vaste polypier ou à un immense madrépore, à un agrégat vivant dont la vie est collective, de façon que tous les individus sont, malgré eux, plus ou moins solidaires. Commerce ou finance, le monde tend, de plus en plus, à former un tout où le capital circule d'une extrémité à l'autre de la planète, portant partout la vie et le mouvement. Les rois et les républiques ont beau marquer les monnaies de leur écusson et les frapper de leur effigie, comme pour les assujettir à leur autorité, l'argent échappe au pouvoir des princes et des parlemens. L'or ne se laisse asservir à aucune autorité; le capital rompt toutes les entraves, ou délie tous les liens, sûr de trouver bon accueil dans les deux hémisphères.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1894, l'étude intitulée : *le Capital et la Féodalité industrielle et financière.*

Le marché de l'argent est, de sa nature, universel, partant international. Il l'était, déjà, au moyen âge. Ce qu'on appelle le cosmopolitisme de la finance date de l'époque où est née la finance. De tout temps, une des principales fonctions des financiers a été de servir d'intermédiaires entre les différens peuples; et, de tout temps, une des causes du succès des juifs dans la finance et la banque, c'est que leur dispersion au milieu des peuples les rendait particulièrement aptes à ce rôle d'intermédiaires, de courtiers entre les nations. Aujourd'hui encore, c'est une des raisons de leur force et de leur fréquente prééminence sur les champs de la Bourse. Veut-on se reporter au passé, on trouve que les rivaux des juifs, leurs compétiteurs ou leurs successeurs du moyen âge n'ont guère été moins cosmopolites que les fils d'Israël.

Pourquoi les chevaliers du Temple étaient-ils devenus, dès le XIIe siècle, les grands banquiers du pape et du roi, des seigneurs ecclésiastiques ou laïques de l'Occident (1)? Était-ce leur règle monastique, qui prédestinait à la finance ces religieux armés pour la défense du Saint-Sépulcre? Non; c'est que l'ordre du Temple avait un caractère international; que ses grands-maîtres étendaient leurs relations à l'Orient comme à l'Occident; que ses commanderies, répandues dans toute la chrétienté, lui permettaient d'exécuter partout, pour le compte de ses cliens, les opérations les plus diverses, recouvremens ou versemens. Et ces opérations de banque, les religieux au manteau rouge ne les exerçaient pas gratuitement; ils savaient fort bien les faire rémunérer; de là, en grande partie, les richesses que leur reprochait l'hypocrite avidité de Philippe le Bel. Ni la chute de cette haute banque monastique, ni l'expulsion des juifs successivement bannis d'Angleterre, de France, d'Espagne, ne rendit le commerce de l'argent plus national. Aux Templiers et aux juifs succédèrent les subalpins, les « Lombards » qui étendirent le réseau de leurs affaires sur l'Occident tout entier. Durant trois ou quatre siècles, la banque fut partout en des mains italiennes. Florentins et Lucquois, Génois et Vénitiens fondèrent des comptoirs dans toute l'Europe. Les catholiques, ardens à dénoncer « le capitalisme cosmopolite » de nos jours, feraient bien de ne pas l'oublier : pour les Lombards, comme pour les Templiers, comme pour les juifs eux-mêmes, l'internationalisme financier était favorisé par l'internationalisme religieux. Les Lombards étaient les percepteurs ordinaires des papes; la curie romaine se servait d'eux pour encaisser les droits, recueillir les taxes que levait le Saint-Siège sur les transalpins de France, d'Angleterre,

(1) Aucun doute, à ce sujet, depuis le savant *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* de M. Léopold Delisle, 1889. Voir la *Revue* du 15 janvier 1891.

d'Allemagne. Ces banquiers lombards ou florentins que les antisémites d'alors traitaient parfois déjà de juifs chrétiens pires que les juifs, la papauté ne se faisait pas scrupule d'employer ses foudres spirituelles à les défendre contre les haines du populaire ou contre la cupidité des princes (1). Ainsi, au rebours du préjugé vulgaire, le personnel de la banque était, sans conteste, plus cosmopolite au moyen âge que de nos jours. Juifs ou chrétiens, le commerce de l'argent se trouvait le plus souvent aux mains d'étrangers; nos Cahorsins mêmes n'étaient que des Lombards établis en Quercy.

Nous sommes plutôt, à cet égard, en progrès; si les affaires sont plus cosmopolites que jamais, le personnel financier l'est incomparablement moins. En France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, en Russie même, la haute banque est, en grande majorité, nationale ou nationalisée.

En plusieurs États, il est vrai, se rencontre encore, dans les conseils d'administration des compagnies de chemins de fer, des sociétés industrielles, des établissemens de crédit, un certain nombre d'étrangers. Ainsi en Espagne et en Portugal, ainsi même en Autriche-Hongrie, ainsi surtout en Turquie et dans les petits États d'Orient, ou encore chez les républiques sud-américaines. Cela s'explique, d'habitude, par la nature de ces entreprises et par l'origine des capitaux qui les ont créées. Quand les États doivent leurs chemins de fer, leurs banques, leurs télégraphes, leurs phares, leurs grandes manufactures, aux ingénieurs ou aux capitaux de l'étranger, quoi de plus naturel que de laisser, dans toutes les grandes affaires, une place à l'élément étranger? De quel droit s'étonner si, au début surtout, l'étranger y garde la prépondérance? Il est légitime que ceux qui ont fourni les capitaux ou introduit les inventions gardent la direction. Les pays qui profitent de cet afflux des capitaux seraient mal venus à regretter l'ingérence féconde des capitalistes du dehors. Sur le terrain économique, le *farà da se* ne saurait convenir qu'aux nations les plus avancées, aux peuples les mieux pourvus de capital; pour les autres, agir par soi-même, ce serait se condamner à la stagnation. L'exemple de la Chine montre où ce système conduit. Quant aux pays riches et industrieux comme la France, ils travailleraient, manifestement, contre eux-mêmes en protestant contre l'exportation des capitaux. Le protectionnisme nationaliste, qui va répétant : « la France aux Français », se retournerait au dehors contre nos nationaux. Les vieux pays d'Europe ne gagne-

(1) Voyez Claudio Jannet : *le Capital, la Spéculation et la Finance*, p. 104,

raient rien à la proscription de tout élément étranger; ils perdraient beaucoup à la nationalisation des affaires réclamée par l'inintelligence de l'exclusivisme national.

III

Le personnel de la finance est moins cosmopolite qu'au moyen âge; — en toutes choses, du reste, le moyen âge inclinait à une façon d'internationalisme; — mais combien le marché est plus vaste! Si les grandes affaires, la banque, le grand commerce, tendent, en dépit de tous les obstacles, à franchir les étroites limites des États, cela tient à toute notre civilisation; car, quoi que l'on en pense, c'est notre civilisation elle-même qui redevient cosmopolite. Je retrouve ici, comme partout, l'action des grandes inventions modernes. La finance a dû, elle aussi, se faire à la vapeur et à l'électricité; ses procédés en ont été changés, son domaine en a été démesurément agrandi, ses perspectives élargies. Il lui faut avoir l'œil ouvert sur les cinq parties du monde à la fois. Tous les marchés, toutes les Bourses d'Europe et d'Amérique sont reliées par le télégraphe et par le téléphone; les mouvemens, les oscillations, les perturbations de l'un se répercutent, instantanément, sur les autres. Le télégraphe, dont ils entendent les appareils tinter sans repos, fait ressembler la Bourse et le Stock Exchange à de délicats sismographes qui enregistrent, chaque jour, tous les mouvemens en hausse ou en baisse des deux hémisphères. Pour le financier et le spéculateur, les différens États civilisés ne forment plus qu'un seul monde, presque une seule cité. Les divers pays se trouvent, malgré eux, de plus en plus solidaires. C'est pour la Bourse surtout qu'il n'y a plus de distance, et qu'il n'y a plus de frontières. La finance est un des grands agens de l'unification du globe et du rapprochement des peuples. Une révolution aux bords de la Plata, une guerre civile au Brésil ou au Chili a son contre-coup sur les rives de la Tamise et de la Seine. N'avons-nous pas vu les coupables folies de la République Argentine entraîner la chute de la plus ancienne maison de la City, et toutes les Bourses des deux mondes justement inquiètes de la liquidation Baring? Le petit rentier de Paris ou de Francfort voit ses titres baisser, parce que le Brésil ou le Pérou sont en révolution, parce que Cuba s'insurge contre l'Espagne, parce que le massacre des chrétiens d'Arménie menace la paix de l'Orient, parce que la baisse de l'argent métal amène une crise aux États-Unis. C'est que, on en a fait mainte fois la remarque,

les Bourses de Paris, de Londres, de Berlin, de New-York ont beau garder leurs valeurs locales, elles ne sont plus que des compartimens du marché général des valeurs mobilières (1). Une place, une Bourse, ne saurait s'isoler entièrement des autres. Nulle part, peut-être, l'isolement n'est plus difficile que dans ces égoïstes royaumes de l'argent. Cette solidarité croissante des marchés financiers est une forme inattendue de la solidarité humaine, et d'autant plus saisissante qu'elle est moins volontaire.

Les marchés d'un continent entier sont souvent pris à la fois de la même fièvre, du même emportement, obéissant, presque en même temps, aux mêmes engoûmens, aux mêmes terreurs, aux mêmes curiosités inquiètes. Tantôt ils s'excitent et s'entraînent mutuellement, tantôt ils se modèrent et s'arrêtent les uns les autres. On voit Londres, Paris, Berlin, Hambourg, Amsterdam, tout ce qui, dans la vieille Europe, a le souci de faire fortune, tourner simultanément les yeux vers un coin du monde, parfois presque ignoré la veille. Ainsi, depuis quelque dix-huit mois, l'Europe qui calcule, l'Europe qui spécule, l'Europe qui fait des placemens est prise d'un intérêt passionné pour l'Afrique australe. Coulissiers parisiens et *jobbers* de Londres ont appris à épeler les noms néerlandais des campemens du Transvaal. Le *veldt*, naguère désert, où les paisibles descendans des colons hollandais promenaient lentement leurs chars attelés de dix paires de bœufs est envahi par les ingénieurs et par les lanceurs d'affaires des deux mondes. La carte du Witwatersrand est plus étudiée que tous les atlas de géographie politique ou physique. Telle maigre ferme des Boers est devenue plus célèbre que plus d'une capitale d'Europe ou d'Amérique, et la Chambre de commerce de Johannesburg ou le *Kaffir Circus* du Stock Exchange est la Mecque vers laquelle convergent, d'Orient ou d'Occident, les regards anxieux de tous les dévots de l'or.

Il ne faut pas croire que cette action et cette réaction incessantes des diverses Bourses les unes sur les autres n'aient, pour le public, que des périls. Loin de là; si cette influence réciproque, cette involontaire solidarité des divers marchés provoque parfois des crises ou agrandit l'aire des crises, elle tend, le plus souvent, à en diminuer l'importance et à en mitiger la violence. Les oscillations des valeurs en sont plus fréquentes sans doute, mais l'amplitude en est réduite. Le marché est plus agité à la surface, mais le fond est moins remué. Sans cette solidarité internationale, les perturbations locales seraient plus profondes, les « kracks »

(1) Voyez, par exemple, M. de Molinari : *l'Évolution économique au XIX*e *siècle.*

locaux ou nationaux, feraient plus de ruines; des secousses qui, en se prolongeant au dehors, ébranlent à peine la place, renverseraient les maisons les plus solides. Grâce à leurs relations, les différens marchés, viennent, en cas de besoin, au secours les uns des autres. N'avons-nous pas vu, il y a quelques années, la Banque de France faire une avance à la Banque d'Angleterre? Mais, d'habitude, il n'est pas besoin de pareils concours. Les diverses Bourses se prêtent appui, sans même en avoir la volonté ou le sentiment. Une place dans l'embarras réalise, sur une autre, son portefeuille international; des offres que, à telle heure, un jour de crise, le marché intérieur, désemparé, laisserait forcément, tomber dans le vide trouvent sans peine une contre-partie à l'étranger. Par le seul jeu de l'offre et de la demande, et par cette façon de libre-échange des valeurs, il tend à s'établir une sorte d'équilibre entre les diverses places, comme entre les plateaux d'une balance. Au lieu d'être une cause de trouble, d'inquiétude, de ruine, le « cosmopolitisme financier », dénoncé par la niaiserie des badauds, est plutôt, pour les divers marchés, par suite pour les divers pays, une cause de sécurité, de stabilité.

Et ce n'est là, faut-il le répéter, que le moindre avantage d'un marché universel de l'argent et des placemens internationaux. Pays riches et pays pauvres, exportateurs et importateurs de capitaux, gagnent, pareillement, à ce libre-échange financier. Les uns, en prêtant leurs capitaux, touchent au dehors une rémunération qu'ils ne pourraient obtenir au dedans; les autres, en empruntant à l'étranger, reçoivent, de lui, des instrumens de transformation économique qui, sans ce concours, leur feraient longtemps défaut. Que les pays riches commanditent les pays relativement pauvres, que les vieilles nations soient créancières des jeunes sociétés, cela est dans l'ordre, et chacun y peut trouver un profit égal. Encore une fois, à quoi bon insister sur une vérité aussi manifeste? le tout est de ne point dépasser la mesure, d'opérer avec prudence, de ne pas avancer à un peuple des sommes qu'il ne puisse rembourser, ou de ne pas exiger de lui un taux d'intérêt qu'il ne puisse payer. C'est ici que doivent intervenir les banquiers, les établissemens de crédit, les financiers. Leur rôle, à cet égard, rôle malaisé assurément, est d'éclairer les capitalistes, grands et petits, de frayer au capital des voies nouvelles, de les explorer pour lui avant de l'y engager, de l'y suivre, de l'y accompagner pour l'empêcher de s'égarer, pour lui éviter les pièges et les fondrières, pour le défendre, au besoin, contre les bandits exotiques et les voleurs de grand chemin. Or, cette fonction délicate entre toutes, il faut bien dire que nos banquiers et nos établisse-

mens de crédit l'ont, trop de fois, durant ces dernières années, mal remplie.

On fait beaucoup de reproches à nos financiers; tous ceux que leur adresse une presse aussi partiale qu'ignorante ne sont pas mérités; mais ils en méritent parfois qu'on ne songe guère à leur faire. Ils ne pèchent pas seulement par imprudence, par indifférence pour les intérêts du public, par incurie; mais aussi par timidité, par apathie. Ils sont, en toutes choses, trop portés à suivre les vieux erremens; ils se sont, trop longtemps, cantonnés dans les emprunts d'État, de villes, de provinces, — sans même avoir su se renseigner sur les ressources ou sur l'honnêteté des pays où ils entraînaient leur clientèle. Ainsi en Grèce, ainsi en Portugal, ainsi dans la République Argentine. La faute de nos financiers n'a pas été d'attirer les capitaux français dans les pays neufs; leur faute a été de le faire sans assez de soin et de précautions, sans savoir s'éclairer eux-mêmes ou sans vouloir éclairer leur clientèle. Ils ont encouru, par là, des responsabilités morales qui, sans les lacunes de nos codes et sans les fissures de nos lois, eussent dû, plus d'une fois, se transformer en responsabilités matérielles. C'est là, du reste, un sujet sur lequel nous aurons à revenir prochainement (1). En ouvrant leurs guichets à des affaires exotiques, nos banquiers et nos établissemens de crédit semblent n'avoir, trop souvent, d'autre souci que de faire des affaires, d'émettre des emprunts, de placer des titres, de toucher une commission. Peut-être, aussi, ont-ils été trop pressés de souscrire ou de pousser à des conversions de rente parfois hâtives et presque toujours onéreuses pour les intérêts nationaux, dont ils étaient les défenseurs naturels. En tout cas, si les placemens à l'étranger ont donné lieu à des déboires et à des pertes, la faute n'en doit pas incomber à l'internationalisme financier, mais à la coupable légèreté des émetteurs d'emprunts et à la trop fréquente déloyauté des emprunteurs exotiques.

Ainsi donc, il est vrai, nos banquiers et nos établissemens de crédit n'ont pas toujours rempli leur devoir envers le public. Ils n'ont pas su être, pour lui, des guides sûrs. Ils l'ont engagé dans des voies souvent périlleuses pour l'y abandonner bientôt; mais, encore une fois, ce n'est pas là le seul reproche à faire à nos financiers, ni la seule façon dont ils aient été infidèles à leur vocation. Nous aurions, contre eux, un autre grief. La banque et la finance françaises pèchent, le plus souvent, par routine, par manque d'initiative, par défaut d'esprit d'entreprise. Elles ne savent guère

(1) Lorsque nous étudierons la Bourse et la Spéculation.

sortir de l'ornière ; elles s'enferment, paresseusement, dans leurs affaires habituelles, emprunts d'État, souscriptions de chemins de fer. Elles n'ont pas su élargir leur champ d'opération avec les découvertes géographiques du siècle et les grands courans de colonisation du monde moderne. Les pays neufs, les contrées lointaines en train d'être conquises par la civilisation demeurent, trop longtemps, pour nos banquiers, une *terra incognita* sur laquelle ils n'osent pas se risquer. Ils se sont laissé, presque toujours, distancer par les Anglais, par les Américains, par les Allemands. Voici, par exemple, l'Afrique australe, une contrée nouvelle, d'accès facile, placée de longue date sous des gouvernemens chrétiens ; une contrée qui, par ses mines d'or et ses richesses minérales de toute sorte, attire, depuis cinq ou six ans au moins, l'attention du monde civilisé. Qu'ont fait nos banquiers pour ouvrir le Transvaal et le Witwatersrand à nos capitaux français? Ils sont demeurés, des années, spectateurs indifférens ou inattentifs d'un des grands événemens économiques du siècle ; ils n'ont rien su tenter pour y faire participer la France ; et lorsque à la fin, sur le tard, ils se sont décidés à présenter au marché français les titres des mines sud-africaines, ils n'ont pu que nous offrir les restes d'autrui, les reliefs du Stock Exchange. Il nous a fallu, de ce chef, payer aux Anglais des primes de plusieurs centaines de millions, si bien qu'on se demande si des valeurs tellement majorées laissent encore une marge au bénéfice. Ce n'est pas calomnier nos maisons de banque que de dire qu'elles ont manqué de prévoyance et de décision. Un pays comme la France devrait avoir sa part de toutes les grandes affaires du globe ; la mission des banquiers serait de l'y préparer, de l'y aider. A cet égard, je crois que, au lieu de leur reprocher leur cosmopolitisme et leur exotisme, on pourrait plutôt les accuser d'être trop routiniers et trop casaniers.

IV

Les hommes qui, sous prétexte de patriotisme, réprouvent en bloc les placemens exotiques sont des esprits courts. Ce nationalisme exclusif va contre les vrais intérêts de la patrie française. L'exportation des capitaux, la colonisation par les capitaux est une des formes les plus légitimes et les plus fécondes de l'activité et de l'expansion nationales. Elle a des avantages pour la paix, et elle en a pour la guerre. S'il ne peut empêcher la guerre, ce que vous appelez le cosmopolitisme financier sait en atténuer les maux et en panser les blessures. Je ne sais rien qui contribue

davantage au relèvement des peuples frappés par la défaite. A cet égard, l'égoïste argent est souvent plus secourable que les philanthropes ; il est le premier à tendre la main aux vaincus. Les neutres, les indifférens, le vainqueur lui-même, viennent en aide au vaincu de la veille, en lui avançant les fonds dont il a besoin pour se refaire, ou pour payer la rançon imposée par l'ennemi. Ainsi en a-t-il été de notre France, au lendemain de la guerre de 1870-1871. Nos grands emprunts ont été couverts, en partie, à l'étranger ; et en souscrivant à nos emprunts de libération du territoire, en les faisant coter sur toutes les places de l'Europe, la haute banque, soi-disant cosmopolite, n'a pas seulement servi ses propres intérêts ; elle a concouru au prompt rétablissement de notre fortune ; car, sans cette aide du dehors, nous étions obligés d'émettre nos emprunts à un taux plus onéreux, et nous demeurions privés des capitaux indispensables à la reprise de nos industries, à la réfection de notre richesse et de notre puissance nationales.

Encore n'est-ce là, peut-être, que le moindre des services que nous a rendus, aux premiers jours de notre convalescence, « l'Internationale capitaliste ». Ce cosmopolitisme financier, tant vilipendé des ignorans, il a concouru encore, d'une autre manière, à la libération et au relèvement de la France, après le terrible ébranlement de 1870. Les peuples civilisés, les vieux pays riches du moins, ont, en cas de crise nationale, en cas de révolution ou de défaite, une autre façon de venir au secours les uns des autres. C'est, tout simplement, la réalisation de leur portefeuille international. Qui ne sait que la France n'a pu liquider les dépenses écrasantes de la guerre de 1870 qu'à l'aide de ses valeurs étrangères ? Si elle n'avait, déjà, été richement nantie de titres de tout pays, c'est-à-dire si elle n'avait été créancière de l'étranger pour une bonne dizaine de milliards de francs, il lui eût été impossible de solder, si rapidement, la formidable rançon allemande. Elle n'aurait pu éviter une crise monétaire intense et prolongée ; comme la Russie, comme l'Autriche-Hongrie, comme l'Italie après 1866, elle fût tombée au régime du papier-monnaie, et après un quart de siècle, elle n'en serait peut-être pas encore sortie. Au lieu de cela, pour se libérer, pour recouvrer son indépendance économique, elle n'a guère eu qu'à réaliser son portefeuille exotique, qu'à vendre ses créances sur le dehors, sur l'Europe et l'Amérique. C'est en papier étranger qu'elle a, pour la plus grande partie, payé ses dépenses de guerre (1), si bien qu'on

(1) Voyez, par exemple, le rapport de M. Léon Say sur les emprunts de liquidation.

pourrait dire que la France a été financièrement sauvée par ses valeurs étrangères.

La France s'est rétablie, depuis 1870; en dépit des fautes de ses gouvernans, malgré les charges de budgets démesurément grossis, elle a refait sa fortune par le travail et par l'économie. Elle a, aussi, reconstitué son portefeuille de valeurs étrangères, et quelque mauvais papier qu'elle ait laissé s'y glisser, c'est là, de nouveau, une de ses forces économiques. Si elle est restée, ou si elle est redevenue une des grandes puissances du globe, elle le doit, beaucoup, à sa richesse, à ses ressources financières, à l'expansion de ses capitaux. Un statisticien évaluait, en 1893, nos placemens au dehors à vingt milliards de francs, soit un quart environ de la fortune mobilière de la France (1). Ce chiffre doit être sensiblement dépassé aujourd'hui, tant grâce aux placemens nouveaux qu'à la hausse du taux de capitalisation, par suite de la baisse du taux de l'intérêt (2). Nous sommes donc créanciers de l'étranger pour une vingtaine de milliards de francs. L'Angleterre, seule dans le monde, l'emporte, à cet égard, sur nous. On évalue ses placemens étrangers ou coloniaux au double, peut-être au triple des nôtres, à deux milliards, peut-être à trois milliards sterling. C'est là un signe et à la fois une cause de la colossale puissance financière de l'Angleterre. Elle n'a garde, pour ses placemens, de s'enfermer dans ses îles et ses trois royaumes; elle couvre le monde de ses capitaux, et elle s'en trouve bien. S'il est, quant à l'argent, un peuple cosmopolite, c'est l'Anglais, et je ne vois pas que cela refroidisse son patriotisme insulaire. L'Allemagne, sans que nous osions formuler de chiffres, l'Allemagne nouvelle est, sous ce rapport aussi, devenue une grande puissance; elle s'est efforcée de mettre ses ressources financières et commerciales au niveau de sa grandeur militaire, et elle y est parvenue. Entre les petits États, il en est, à côté de nous, tels que la Suisse, la Hollande, la Belgique surtout qui par l'ancienneté de leur civilisation, par leur industrie et leur esprit d'entreprise, ont acquis une importance financière fort supérieure à leur importance politique.

Il y a ainsi, dans le monde, des pays qui sont devenus comme

(1) M. Alf. Neymarck, *Une nouvelle évaluation du capital et du revenu des valeurs mobilières en France*, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques. M. de Foville estimait déjà, en 1888, au chiffre de 18 milliards et demi nos placemens à l'étranger.

(2) Les placemens en valeurs russes ont encore augmenté durant ces dernières années, puis sont venues les mines de l'Afrique australe. L'*Économiste français* admettait, il y a près d'un an déjà, que la France avait acquis pour environ 500 millions de valeurs sud-africaines; ce chiffre doit être presque doublé aujourd'hui.

les banquiers et les commanditaires du globe : l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique. Ils jouent, entre les nations, le rôle odieux de capitalistes. Ce sont, par excellence, les pays riches, possédant, de longue date, une fortune acquise ; et à côté d'eux, grandissent des peuples plus jeunes qu'on pourrait appeler les parvenus de la richesse, tels que les États-Unis.

Grands ou petits, jeunes ou vieux, ils sont cinq ou six peuples qui détiennent la plus grande partie du capital circulant de l'humanité. Socialistes et antisémites pourraient les appeler usuriers entre les nations ; car ils font métier de prêter aux autres, et souvent à gros intérêts. Ils commettent, collectivement, tous les crimes perpétrés, individuellement, par le capitaliste, par le bourgeois ; ils possèdent au loin des terres, dont ils tirent des revenus, sans même les avoir foulées de leurs pieds ; ils ont des hypothèques sur de vastes territoires qu'ils font cultiver, à leur profit, par des nègres d'Afrique et des coolies chinois, voire par des blancs d'Europe ou d'Amérique ; ils sont actionnaires de mines ou d'usines dont ils touchent les dividendes, sans les avoir jamais vues de leurs yeux ; en un mot, ils s'engraissent sans scrupule du travail d'autrui. Si c'est là un crime contre l'humanité, l'Europe occidentale est la grande criminelle ; elle mérite d'être mise au ban du genre humain ; c'est une « exploiteuse » et une « accapareuse » qui, avec ses capitaux, met en coupes réglées les quatre parties du monde.

Car ce ne sont pas seulement les banquiers, les financiers, les hommes d'argent qui écument ainsi le globe et pratiquent cette coupable usure internationale ; ce sont les capitalistes de toute classe, grands et petits ; autant dire que ce sont les nations elles-mêmes, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande. Tout commerçant qui fait une opération au dehors, tout rentier, tout travailleur, tout père de famille qui place un peu de ses écus ou de ses économies à l'étranger, fait du cosmopolitisme financier. Que de petites gens dans cette soi-disant internationale de l'or ! Beaucoup de ceux qui flétrissent bruyamment le « capitalisme cosmopolite » en sont, à leur insu, les adeptes, les complices. Qui détient une obligation sud-autrichienne, une obligation égyptienne, une obligation espagnole, voire une obligation russe, s'est enrôlé au nombre de ces internationalistes. Combien sont-ils, aujourd'hui, chez nous, en France ? des centaines de milliers, peut-être plus d'un million ; et l'on peut assurer que leur nombre va grossissant, chaque jour ; car tout y pousse, et la baisse du taux de l'intérêt, et la difficulté croissante des affaires en France, et les obstacles de toutes sortes apportés

à l'industrie et au commerce, et les grèves ouvrières, et les procédés du fisc, et, par-dessus tout, les menaces du socialisme et de son fourrier politique, le radicalisme.

V

Nous touchons ici à un point sur lequel il vaut la peine de s'expliquer. S'il est utile pour un pays riche, à territoire borné, comme la France, d'avoir une partie de sa fortune placée au dehors, il serait désastreux que les capitaux français en vinssent à déserter, systématiquement, les entreprises françaises et les industries nationales. C'est là, pourtant, ce dont nous risquons fort d'être témoins, pour peu que la faiblesse de nos gouvernans incline davantage vers les décevantes doctrines des socialistes et les thèses ineptes du radicalisme. Nous assisterons à l'exode des capitaux à l'étranger. Mais à qui en incombera la faute? Est-ce au cosmopolitisme financier, à l'internationalisme de la haute banque? Non, hélas! la faute en sera à ceux qui dénoncent, quotidiennement, le capital comme un ennemi public; à ceux qui, en attendant de le saisir et de le dépouiller, le pourchassent dans leurs discours et leurs journaux, et qui n'ayant pu encore le traquer, par la loi, se plaisent à l'épouvanter de leurs menaces. Le capital a toujours été soupçonneux; l'argent est défiant de sa nature; il prend peur aisément; on ne peut faire mine de l'attaquer sans le pousser à se cacher, à se dérober, à se mettre à l'abri. Il a besoin de sécurité pour se montrer; s'il se sent en danger, il s'ingénie à se dissimuler, et pour cela, il ne va plus, comme autrefois, se terrer, niaisement, dans des cachettes plus ou moins faciles à découvrir; il aime mieux se réfugier dans les caisses des pays voisins et les valeurs de l'étranger. C'est plus sûr, et c'est plus productif. Que ce soit donc bien entendu; s'il y a jamais, chez nous, une grève des capitalistes et une émigration des capitaux, la responsabilité en retombera, tout entière, sur les détracteurs et sur les spoliateurs du capital. Est-il vrai que, au lieu de rester en France à féconder nos champs et alimenter nos industries, les capitaux français tendent de plus en plus à émigrer, et à émigrer sans esprit de retour, la haute banque et l'Internationale de l'or en sont bien innocentes. Radicaux, socialistes, antisémites, auraient tort de s'en plaindre; ne font-ils point tout ce qui est en leur pouvoir pour décourager les capitalistes, pour effrayer les capitaux, et les décider à se réfugier en des pays plus hospitaliers? Il vaut la peine d'y réfléchir en ces temps brouillons où de verbeux réformateurs préco-

nisent, en aveugles, des mesures de rigueur contre le capital et ce qu'ils appellent « la richesse acquise ».

Toute loi vexatoire, toute persécution fiscale tend à faire sortir le capital du pays, si bien que toutes les déclamations contre le capitalisme doivent aboutir à l'appauvrissement de la nation. — « Nous en revenons, malgré nous, au moyen âge, me disait, il y a quelques mois, un israélite français; il faut nous préparer à reprendre le bâton de voyage de nos ancêtres. Nous vendons nos maisons, nous réalisons nos rentes, et nous achetons des mines d'or; nous serons bientôt prêts pour l'exil et mûrs pour l'expropriation. Croyez-moi, le jour du pillage ou de la confiscation, l'on ne trouvera pas grand'chose dans nos caisses. » Et ce ne sont pas seulement des juifs, en butte aux aboiemens monotones de l'antisémitisme, qui raisonnent ainsi. Nombre de chrétiens, de toute origine et de toute opinion, font des réflexions analogues, et beaucoup commencent à prendre des précautions du même genre. Elle grandit chaque année, dans toutes les classes, l'opinion qu'il est prudent d'avoir une bonne part de sa fortune à l'étranger. Ne croyez pas que cette idée se fasse jour, seulement, chez des financiers, des banquiers, de gros capitalistes — ou encore chez des conservateurs endurcis, des trembleurs ou des ennemis de la démocratie. Les démocrates de profession, les plus plats courtisans du peuple sont parfois, quand il s'agit de leur bourse, parmi les plus timides. Des hommes qui, par leur position et par leurs doctrines, qui, par l'emphase impudente de leurs adulations envers la foule, sembleraient devoir être les plus confians envers la démocratie, sont souvent les plus pressés de mettre leurs écus à l'abri des caprices de leur idole.

Les indiscrétions de la loi anglaise nous ont naguère révélé les craintes, assurément prématurées, d'illustres citoyens qu'on eût crus d'un républicanisme moins défiant. Victor Hugo et le président Grévy resteront le modèle de ces bruyans démocrates, secrètement jaloux de voir leurs économies à l'abri de nos révolutions et des atteintes du fisc français. Ces grands patriotes avaient si peur d'être rançonnés par leur pays, qu'aucun coffre-fort français ne leur paraissait assez sûr; leur confiance dans le gouvernement de la République était si solide qu'ils avaient, tous deux, silencieusement, placé la totalité de leur fortune mobilière à l'étranger (1). Victor Hugo et Grévy ont déjà bien des imitateurs; puissent les lois fiscales de la troisième république ne pas gé-

(1) Voyez l'*Économiste français* du 14 juillet 1894. Cf. *the Statist* de Londres du 30 juin 1892 (p. 126). La succession mobilière de M. Grévy a été déclarée en Angleterre (1891) pour la somme de 172106 livres sterling, soit 4302650 francs.

néraliser les pratiques timorées de ces deux grands saints du calendrier républicain! Veut-on que les familles riches ou aisées prennent l'habitude de déposer leurs fonds au dehors, que les capitaux français se détournent de toutes les entreprises françaises, ou des colonies sur lesquelles notre fisc peut étendre la main; veut-on que les caisses de Londres, de Genève, de Bruxelles, se remplissent de notre or, il n'y a qu'à décourager l'industrie en fomentant des grèves incessantes et en renonçant à défendre la liberté du travail contre les empiètemens des syndicats; il n'y a qu'à faire voter, par notre parlement, des lois comme l'impôt progressif sur les successions, ou l'impôt personnel sur le revenu global.

Le capital est, de sa nature, timide et défiant; il a besoin de sécurité, il redoute l'inquisition des agens des contributions directes. Nos législateurs ne peuvent se flatter de changer son naturel; plus ils feront mine de le pourchasser, plus il sera enclin à se dérober aux regards indiscrets des préposés du fisc. Radicaux et socialistes comptent l'envelopper d'un réseau de lois; mais il est mobile et difficile à prendre; pour s'évader, il s'ingéniera à passer entre les mailles du filet des lois fiscales. Au besoin, il se fera nomade.

Qu'on ne vienne pas, ici, comparer les capitalistes à la féodalité, et la finance contemporaine à la noblesse de l'ancien régime : les émigrés de la Révolution n'avaient qu'une fortune territoriale; ils ne pouvaient emporter leurs fermes dans le coffre de leurs berlines. Il en est autrement de la prétendue féodalité financière; le capital peut émigrer, avec ou sans le capitaliste; en cas de besoin, ce dernier n'aurait qu'à le rejoindre — sauf à laisser aux griffes du fisc des châteaux ou des hôtels grevés d'hypothèques. L'hypothèque sur ses immeubles, pour une valeur égale à leur valeur réelle, est encore une des ressources qui, en cas d'appréhension, s'offrent au capitaliste prudent. Antisémites ou socialistes, ceux qui préconisent la confiscation auraient de cruels mécomptes au jour, tant invoqué, de la « grande liquidation ». S'ils réussissaient à mettre la main sur la tirelire des petits, ils trouveraient les coffres-forts vides.

Il n'est, hélas! pas besoin d'en venir à ces extrémités pour ruiner un pays. Les radicaux y suffiraient, même sans l'aide des socialistes; il n'y a, pour cela, qu'à persécuter le capital, et à vexer le capitaliste. Radicaux et socialistes auront beau être maîtres du pouvoir, le pouvoir ne saurait toujours maîtriser la richesse; il lui est plus facile de la détruire et d'en tarir les sources que de les capter. La violence faite au capital ne saurait que précipiter sa

fuite ; je ne sais qu'un procédé pour retenir le capital et avec lui la richesse, c'est de lui donner la sécurité. Comme aux époques anciennes, la sécurité du capital va redevenir un des facteurs de la richesse des nations. C'était naguère un des avantages de l'Europe sur l'Asie ; c'était une des choses par où l'Occident chrétien l'emportait sur l'Orient musulman, et, par suite, une des causes de la supériorité de notre société et de notre civilisation. Cette longue supériorité, elle est en danger, aujourd'hui ; nous tendons à retourner, sous une autre forme, aux époques barbares où la fortune des particuliers était à la merci des caprices d'un prince ou des convoitises d'un favori. Toute la différence est que le prince, aujourd'hui, s'appelle peuple, et que le favori se nomme légion ou syndicat, ce qui ne légitime pas l'usurpation et ne diminue pas les inconvéniens de la confiscation. Comme dans l'Inde ou dans la Turquie anciennes, il deviendra inutile d'épargner, inutile d'inventer, inutile de travailler.

Il est, à notre époque de concurrence universelle, une prédiction aisée à faire : savez-vous quel sera, au xxe siècle, le gagnant du prix que se disputent les nations, le vainqueur de la course à la richesse? Quel sera le peuple le plus riche du monde, partant le peuple où l'aisance et le bien-être seront le plus répandus? Ce sera celui qui donnera au capital le plus de sécurité, par suite à l'industrie, au travail, à l'esprit d'entreprise, le plus de garanties. En ce sens aussi, pourrions-nous dire, l'avenir est au plus sage.

VI

Il nous sera permis de le constater en terminant : le « cosmopolitisme financier » n'a ni les inconvéniens ni les dangers que lui suppose le vulgaire. Faut-il tout dire ? s'il n'y avait, par le monde, d'autre cosmopolitisme que celui des capitaux, d'autre internationale ou d'autre franc-maçonnerie que celle de la haute banque, notre patriotisme aurait moins d'anxiété pour l'avenir de la France et pour les destinées de l'Europe. Car cette sorte de cosmopolitisme ne s'attaque pas aux fondemens mêmes des nations ; elle n'est pas en contradiction, inconsciente ou voulue, avec l'idée de patrie ; tout au plus pourrait-on dire qu'elle en diminue la force en donnant aux citoyens des intérêts au dehors de leur pays et en affaiblissant chez eux l'esprit de sacrifice. Soyons justes envers chacun ; si les hommes d'argent semblent trop souvent, enclins à donner la préférence aux intérêts matériels ; si, alors même que, du fond de leur cabinet, ils embrassent de leurs

regards le vaste monde, leurs yeux demeurent fixés sur les biens matériels, comme hypnotisés par la richesse; ils ne se distinguent pas, en cela, de la masse de leurs contemporains. Ceux qui les dénoncent, le plus bruyamment, n'adorent souvent pas, dans leur cœur, d'autre idéal. Et nous qui réprouvons la prédominance des intérêts matériels, qu'ils soient personnifiés par l'insatiable avidité des riches ou par les brutales convoitises des pauvres, nous n'ignorons pas que l'homme ne vit point uniquement de pensée, de science, d'art, et que les intérêts matériels ont, eux aussi, après tout, le droit de se faire leur place au soleil. Ce que nous leur dénions, c'est le droit de primer l'âme, la patrie et l'humanité.

Allons plus loin, sans crainte de heurter le préjugé. Il est bien vrai, — en quel sens, nous l'avons montré, — que le capital est cosmopolite. Il est bien vrai, — plus vrai même peut-être que ne le soupçonnent ses adversaires, — que le capital travaille à l'unification de la planète, à l'union de l'humanité, à la diminution des haines de race, à l'affaiblissement des antipathies nationales, à l'abaissement des barrières et des frontières. Mais pourquoi irions-nous lui en faire un crime? En cela, le capital, la banque, la finance, sont les collaborateurs, volontaires ou non, de la Science, de la Religion, de l'Art, qui, eux aussi, chevauchent par-dessus les frontières des nations: ils agissent dans le même sens, ils coopèrent, souvent sans le savoir, à l'œuvre ultime de la civilisation, à l'unité future de l'espèce humaine dans la paix et dans la liberté. Le banquier dispensateur du capital, âme du commerce, fait, dans la sphère matérielle, ce que font, dans la sphère spirituelle, le missionnaire, le savant, l'artiste. Rapprocher les peuples, les races, les continens, en leur donnant des intérêts communs et en éveillant, chez eux, la conscience de cette communauté d'intérêts; les rattacher les uns aux autres, les associer, en dépit de leurs préjugés réciproques, malgré les obstacles en apparence insurmontables de la nature, voilà, certes, une œuvre qui ne manque pas de grandeur. Pour être devenu, depuis un demi-siècle, un lieu commun d'une banalité fastidieuse, cela n'en demeure pas moins vrai : transpercer les montagnes, dérouler un double ruban de fer à travers les steppes et les déserts, coucher au fond des mers, sur le sable des océans, des câbles invisibles, ce n'est pas seulement unir les pays, rapprocher les peuples, et, selon le cliché usé, supprimer les distances, faire en un mot l'unité matérielle du globe; c'est aussi rapprocher les intelligences et les âmes, diminuer les différences entre les esprits, combler les abîmes entre les civilisations, atténuer les inégalités entre les

peuples et les races, par suite préparer l'unité morale du genre humain.

Regardez une sphère terrestre avec son lacis de chemins de fer aux mailles de plus en plus serrées, avec ses fils télégraphiques aériens ou sous-marins enroulés autour du monde, avec ses multiples lignes de navigation sillonnant les océans des deux hémisphères; la planète Terre apparaît, pour la première fois dans l'histoire, comme un tout, dont toutes les parties se tiennent et sont volontairement reliées ensemble. Si, aux cieux qui nous enveloppent, il est, quelque part, en des astres voisins, des spectateurs invisibles qui suivent la Terre dans sa course silencieuse à travers les espaces, notre globe, encerclé d'un réseau de fils artificiels, se montre à eux, pour la première fois depuis la création originaire, comme la vivante demeure d'une race intelligente et unie. Or, cela est l'œuvre du capital, et l'œuvre de la finance, aussi bien que l'œuvre de la science. Ce gigantesque appareil de circulation, cette sorte de système nerveux, encore incomplet, dont le XIX[e] siècle a doté notre planète, le capital y a non moins de part que la vapeur et l'électricité; car, sans lui, la vapeur et l'électricité seraient de stériles curiosités de laboratoire.

Le commerce aux pieds ailés a, de tout temps, été regardé comme le grand intermédiaire entre les peuples. Poètes et peintres l'ont, à l'envi, représenté nouant des liens entre les races et les nations. Cette allégorie serait peut-être plus vraie encore de la finance, du capital qui, après la science, est le grand agent de transformation des sociétés modernes. L'idée de la solidarité humaine que les rivalités nationales obscurcissent en vain de leur ombre passagère, la notion de la fraternité des peuples qui, tôt ou tard, sera une des idées directrices de l'humanité civilisée, la finance et la banque travaillent à la répandre ou à la fortifier.

A cet égard, qu'on nous pardonne la remarque, la finance et le commerce nous semblent supérieurs aux deux grandes puissances productrices, à l'agriculture et à l'industrie, deux grandes choses assurément, plus nobles peut-être en elles-mêmes, mais qui, ayant un champ moins large ou un objet plus limité, tendent parfois à replier les peuples sur eux-mêmes, à les parquer dans l'enceinte de leurs frontières, les disposant trop souvent à un nationalisme exclusif et leur conseillant de rehausser les barrières nationales. Tout au rebours, jusque dans leur égoïsme, la banque, la finance, tendent à élargir l'horizon des peuples et enseignent aux hommes à se donner la main par-dessus les frontières. L'air confiné n'est guère plus sain pour les peuples que pour les individus; elles préparent les destinées futures de la civilisation,

les puissances pacificatrices qui s'emploient à rendre les cloisons nationales moins hautes ou moins épaisses, tout en laissant à chaque peuple son individualité. Quoi qu'en prétendent les avocats attardés d'un chauvinisme suranné, il est bon pour l'humanité, il est bon pour eux-mêmes que les peuples se sentent intéressés à la prospérité les uns des autres. Cosmopolitisme, si vous voulez, c'est là un cosmopolitisme fécond, et qui n'a rien d'incompatible avec le patriotisme. Humanité et patrie ne sont-ils pas deux termes qui se doivent concilier? tout, ce qui sert à combler les fossés entre les peuples, tout ce qui accroît le sentiment de la solidarité humaine est un facteur de progrès. Ainsi de la finance, ainsi du capital; ce sont, malgré tout, des forces unificatrices, des forces convergentes qui, en rapprochant les continens, tendent à diminuer, sinon à supprimer les inégalités entre les races et les haines entre les hommes. Assez d'autres forces, hélas! agissent en sens inverse, dressant entre les peuples des palissades de préjugés. Ne soyons pas injustes envers celles qui, fût-ce à leur insu, et fût-ce par un instinct égoïste, aplanissent les voies de l'avenir et préparent de loin l'unité de la famille humaine.

Si jamais ce monde terrestre, émancipé de l'antique loi de la guerre, doit former une libre cité spirituelle; si jamais les peuples, les races, les continens doivent s'unir dans la paix, par une sorte de fédération fraternelle embrassant l'humanité réconciliée, la finance et la banque n'y auront pas été étrangères. Peu importe qu'elles en aient, ou non, le sentiment; en poursuivant la fortune sur toutes les plages de l'Océan, en enserrant dans le réseau de leurs calculs intéressés les peuples barbares et les États civilisés des cinq parties du monde, les hommes d'argent, les plus dédaigneux de l'idéal, collaborent de loin à la réalisation du rêve le plus hardi des philosophes profanes et des voyans d'Israël. Et, chose que n'ont prévue ni les prophètes du Moriah ni les sibylles alexandrines, si les débris des tribus dispersées aux quatre vents du ciel concourent encore à l'accomplissement de l'antique vision messianique, c'est peut-être surtout par la main de ceux d'entre les fils de Juda qui détiennent, parmi les nations, le sceptre cosmopolite de l'or.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

PROSPER MÉRIMÉE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Madrid, casa de la Exma Sa del Montijo
22 octobre 1859.

Madame,

Il m'a été impossible d'aller à Madrid par Bayonne, toutes les places du courrier et des deux diligences étant prises jusqu'à la fin de ce mois. Force m'a été de m'embarquer pour Alicante, où je suis arrivé après une très longue et très ennuyeuse navigation. De là je suis allé en chemin de fer jusqu'à la porte de Madrid, et j'en suis reparti pour Carabanchel. C'est là qu'est mon principal établissement, attendu qu'on se figure être à la campagne et que la campagne est quelque chose de bon à la fin d'octobre, à trois cents mètres au-dessus du niveau de la mer; mais je vais et viens, et c'est de Madrid que je vous écris. Ma première visite a été au portier du duc d'Abrantès, lequel m'a dit que M. Rubinos était encore de ce monde, sur quoi je lui ai remis lettre et livre. J'espère qu'il trouvera moyen de l'envoyer à votre ami le chanoine. J'ai trouvé ici bien des changemens. La civilisation y fait

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars et du 1er avril.

des progrès très considérables, trop considérables pour nous autres amateurs de la couleur locale. La crinoline a absolument dépossédé l'antique *saya,* si jolie et si immorale. On s'occupe beaucoup de la bourse et on fait des chemins de fer. Il n'y a plus de brigands et presque plus de guitares. Mais ce qui est bien plus triste, c'est que les jeunes personnes que j'avais laissées avec des tailles *à la main,* comme dit Henri IV, ont pris un embonpoint déplorable. Quelques-unes ont profité de quatre ans d'absence pour se marier et avoir trois enfans. Lundi dernier, je suis allé au Musée, d'où aux taureaux. Les Raphaëls sont restés toujours admirables, les taureaux ont dégénéré. Nous en avons mis un à la porte, tant il était bête, ne sachant ce qu'on lui voulait, mais bien déterminé à ne faire de mal à personne. Les autres n'ont pas montré beaucoup plus de courage. Il n'y en a pas un seul qui se soit jeté franchement sur le matador. Dans le bon temps, c'était tout autre chose. Cependant il y a eu tant d'entrailles de chevaux mises à l'air, et tant de sang répandu que je suis resté deux jours sans manger de viande.

Vous seriez contente de l'esprit public espagnol. La guerre contre le Maroc est accueillie avec enthousiasme. Il me semble être aux temps des croisades. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que les modérés, et même vos amis les légitimistes s'abstiennent de ces sentimens généreux, annoncent des revers, et tâchent par tous les moyens de s'opposer à la guerre. Il y a une espèce de fatalité qui pousse les oppositions aux bêtises. Il suffit que le gouvernement qu'on n'aime pas ait une bonne idée pour qu'on la reçoive mal, et comme le ministère est vicalvariste et progressiste, c'est-à-dire comme il est le ministère, l'opposition le combat, et se perd dans l'opinion. Tant pis pour lui! Les Anglais aussi ont fait, dit-on, des efforts pour empêcher la guerre, ce qui les rend particulièrement odieux en ce moment. Les militaires annoncent qu'ils prendront Gibraltar en revenant de Fez. Je ne les en empêcherai pas.

Que faites-vous, madame, en ce moment? Si j'en crois le froid et la pluie qu'il fait ici, vous ne devez pas avoir trop beau temps en France. Je vous écris à Paris à tout hasard. Il me semble qu'un château féodal en Touraine doit être un peu trop lugubre à la fin d'octobre. Les feuilles qui tombent me rendent triste. Voilà pourquoi Cannes me plaît tant. Il n'y a que des feuilles qui durent. C'est dommage que l'on ne puisse emporter tous ses amis dans cette terre de promission. Je pense qu'on m'y a retenu un appartement pour les plus vilains mois de l'hiver, et je commence à songer au retour. Dans une vingtaine de jours, je me remettrai

en route pour le nord, c'est-à-dire pour la Provence, beaucoup plus chaude que Madrid. Si je passe quelques jours de suite à Madrid avant mon départ, j'espère vous rapporter un croquis du Musée. Malheureusement mon hôtesse est très éprise de la campagne et ne se dispose pas à revenir à la ville. Lorsque j'y vais, il est tard, et il faut revenir de bonne heure. Adieu, madame. Je ne vous ai pas donné de nouvelles de *my precious self*. L'animal est très bien portant : le moral à cent degrés au-dessous de zéro, mais meilleur qu'en France cependant. Lorsqu'on est en voyage, on ne voit jamais bien plus loin que le bout de son nez, et c'est bon. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madrid, 7 novembre.

Madame,

Comme je passe ma vie à la campagne et que je ne vais guère à Madrid qu'en visite, je n'ai pas pu travailler au Musée. Je voudrais bien pourtant vous en rapporter quelque chose. Je suis plus sensible que je ne pourrais dire aux prières que vous avez faites. C'est une preuve d'affection qui me touche d'autant plus que je ne suis pas gâté sous ce rapport. Quant à la prière que vous me conseillez de faire, je la ferai si cela vous fait beaucoup de plaisir, mais exactement comme je remplirai la commission que vous m'avez donnée. Si je croyais aux prières, ce n'est pas à la Vierge que je les adresserais. Je ne puis me représenter Dieu comme un souverain qui accorde des faveurs à la sollicitation de ses proches. Le culte de la Vierge serait pour moi une grande objection contre le catholicisme, si je n'en avais d'autres. Cela me paraît tout bonnement une superstition et un sacrifice fait aux idées populaires du paganisme. Je vous dis cela, bien que je craigne que cela ne vous fasse de la peine, mais parce que je me crois obligé de vous dire la vérité sur moi. Je pense très souvent à Dieu et à l'autre monde, quelquefois avec espérance; d'autres fois avec beaucoup de doutes. Dieu me semble très probable, et le commencement de l'Évangile de saint Jean n'a rien qui me répugne. Quant à l'autre monde, j'ai bien plus de peine à y croire. Il m'est bien difficile de n'y pas voir une invention de la vanité humaine. Ma principale objection que je voudrais voir résoudre est celle-ci. Depuis que je m'observe, mon âme a changé très souvent. Il est certain que je suis absolument différent de ce que j'étais autrefois. Si je vis longtemps, mon âme

s'affaiblira de plus en plus en même temps que mon corps. Un jour ne deviendra-t-elle pas, ce qu'était ma force à vingt-cinq ans, mon intelligence d'hier? Ai-je été jamais libre de faire bien ou mal? C'est encore une question tourmentante. Comme juré, je n'hésiterai jamais à condamner un homme qui a commis un crime. Si j'avais à donner ma voix au Jugement dernier, ce serait tout autre chose. Cet homme est bête, il a une organisation passionnée, il n'a eu ni éducation, ni bons exemples. Est-il réellement responsable de ce qu'il a fait? Je rencontre un loup et je lui tire un coup de fusil. Je fais bien, parce que ce loup peut me manger ou en manger d'autres. Mais est-il coupable de manger les petits enfans, ayant des dents canines et étant organisé pour vivre de chair crue? Je m'arrête, car je suis d'humeur sombre aujourd'hui.

Je ne sais si je vous ai raconté notre excursion dans la Manche, à deux ou trois lieues du Toboso, pour voir un vieux château de l'Impératrice. J'y ai trouvé trois demoiselles assez gentilles qui n'avaient jamais vu Madrid et qui dansaient des *manchegas* en remuant les bras comme on les dansait probablement sous Philippe II. J'ai passé quatre jours en plein moyen âge : malheureusement il faisait un temps gris et froid et j'ai eu des crampes d'estomac toutes les nuits, de plus un rhume abominable. J'ai fait connaissance avec un chanoine assez instruit et assez aimable et j'ai mangé trente-cinq espèces de confitures et de gâteaux faits par des religieuses dont la comtesse est la patronne.

L'enthousiasme guerrier va toujours croissant. Les volontaires abondent, et les grands seigneurs font des dons patriotiques comme on n'en fait plus chez nous. Les dames fabriquent de la charpie et vous demandent vos vieilles chemises. Tous les jeunes gens vont en Afrique et les demoiselles ne peuvent plus danser. Je crois que je vais être obligé d'aller à Paris pour deux ou trois jours vers le 20 de ce mois. Cependant je suis toujours irrésolu, attiré d'un côté vers Paris, de l'autre vers Cannes, où il paraît qu'il y a du soleil. Ici il y en a depuis deux jours seulement et le Tage a son *sourcil*, c'est-à-dire un petit nuage blanc qui est mauvais signe.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vous savez que Mary se marie, que M. Ch... revient et qu'Édouard reste à Paris.

Novembre 1859.

Madame,

Je vous accorde sans peine que pour croire il n'est pas besoin de preuves. Il suffit d'une disposition particulière de l'esprit. Cette disposition existe plus ou moins fortement chez tous les hommes. Chez un petit nombre, elle est constante; chez la plupart, elle est transitoire. Par exemple la passion fait croire quelque chose sans démonstration. Puis, quand la passion cesse, la raison critique la croyance et elle s'efface. Il est très probable que ceux qui croient toujours sont plus heureux que les autres. Mais, encore une fois, comment croire sans passion? Pratiquement parlant il me semble que le doute a moins d'inconvéniens que la croyance. Il n'y a rien de plus terrible qu'un homme convaincu quand il est logicien et qu'il part d'une donnée fausse. Un des hommes les plus convaincus qui aient existé me paraît être Philippe II, et je le tiens pour le plus abominable tyran et l'homme qui a fait le plus de mal à son pays. Il raisonnait juste, et jamais la conséquence d'une de ses convictions ne l'arrêtait, quelque horrible qu'elle fût. Lisez, je vous prie, dans Prescott ou dans Gachard, l'histoire de Montigny : c'est une des plus curieuses qui se puissent trouver.

Vous avez probablement raison de dire que les massacreurs de la Saint-Barthélemy n'étaient pas de bons catholiques, et vous ne savez pas que, dans ma jeunesse, j'ai été honni pour avoir imprimé que ce massacre était une émeute populaire comme les Vêpres siciliennes. Mais cela n'a pas empêché que la cour de Rome, qui n'y avait pas pris part, ne louât le fait et ne fît frapper à cette occasion une belle médaille. Cela ne prouve pas que le pape fût cruel. Je ne le suis pas, et j'étais bien aise que nos canons rayés tuassent beaucoup d'Autrichiens. En 1572, on ne distinguait pas encore très nettement la différence qu'il y a entre tuer en bataille ou en guet-apens. Les catholiques fervens se félicitèrent de la Saint-Barthélemy parce qu'ils croyaient que c'en était fait de l'hérésie. S'il n'y avait pas eu d'autres protestans que ceux qui périrent alors, et s'il était certain que de leur sang il n'en naquît pas d'autres, un logicien catholique serait obligé d'approuver la mesure de rigueur prise le 24 août. Je ne veux pas traiter un point qui m'entraînerait trop loin, et je suis déjà fâché d'en avoir tant dit. Je crains de vous faire de la peine, ce qui m'en ferait à moi.

Avila est une petite ville de la Vieille-Castille, pas très loin de Guisando où il y a des taureaux de pierre élevés par les Cel-

tibériens. J'y fus mangé jadis par beaucoup d'insectes, mais je ne me rappelle pas de tableau ayant appartenu à sainte Thérèse. J'ai connu quelques-uns de ses parens, entre autres le général Alava, qui avait sa robe. On m'a dit qu'il existait des portraits de sainte Thérèse, mais je n'en ai jamais vu. Je m'informerai à Madrid de la *Vierge* et des portraits, mais je ne vous promets pas d'aller à Avila en cette saison. C'est au pied des montagnes, et il doit déjà y faire très froid. Si vous avez quelque chose à me commander à Tolède, j'irai sans doute y faire une visite. Il y avait là un chanoine, le P. Gijon, homme très aimable, qui m'a fait voir plusieurs fois toutes les merveilles de la cathédrale, entre autres les bijoux de la Vierge. Il y a des bracelets en or, perles et émail blanc, donnés par Charles-Quint, qui sont admirables. Je voudrais que nos orfèvres les eussent à leur disposition pour apprendre leur métier. Adieu, madame, pardonnez-moi mes doutes, mes entêtemens et le reste. Je voudrais bien me convertir si vous en aviez plus d'affection pour moi, et si je ne croyais pas qu'avant tout vous estimez la sincérité. Voilà pourquoi je me montre à vous tel que je suis. Croyez au moins que je suis bien sensible à l'intérêt que vous avez pour moi et que j'y pense souvent quand je suis triste, comme à une consolation. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Le château d'Arteaga est en Biscaye, ou plutôt en Guipuzcoa. C'est une des seigneuries de l'Impératrice, qui l'a fait réparer. Je ne sache pas qu'on y ait découvert quelque chose. Je suis allé à Saint-Sauveur l'autre jour et j'y ai reçu une forte *perruque* pour avoir mal parlé du duc d'Albe et de ses vivacités à l'égard du comte d'Egmont. L'Empereur a un chien des Pyrénées que je voudrais vous faire voir. Il est grand comme un âne. J'ai bien ri des obligations sénatoriales du mari d'Anastasie. Vous avez bien raison de dire qu'il serait précieux à garder dans un coffre pour l'interroger quand on en aurait affaire; mais c'est que quand il commence il ne finit pas.

Cannes, 27 décembre 1859.

Madame,

Il y a je ne sais combien de jours que je veux vous écrire, mais j'avais pris une de mes grandes résolutions de n'écrire de lettres que lorsque j'aurais fini un article nécrologique dont je ne

pouvais venir à bout. En partant de Paris, j'avais appris la mort d'un de mes amis et confrères. M. Lenormant. Nous n'avions pas une idée en commun peut-être, mais c'était un excellent homme qui avait toujours été bienveillant pour moi. Sa femme m'a prié de parler de lui dans un journal. Cela m'a semblé singulier, mais je ne pouvais refuser. J'ai donc griffonné pendant plusieurs jours sans pouvoir faire quelque chose de tolérable. Il me semble que j'aurais pu vous dire dans une lettre tout le bien que je pensais de lui, mais il faut tourner cela pompeusement pour le public, et cela m'a mis au désespoir. Enfin j'ai envoyé à Paris un nombre suffisant de pages dont je suis très mal satisfait.

M. Lenormant s'est converti sous mes yeux, et voici comment. Nous étions ensemble en Grèce, allant aux Thermopyles et descendant un ravin très roide à pied, tenant nos chevaux par la bride. Nous vîmes tout à coup, sur la crête de la pente opposée dudit ravin, un homme qui, malgré l'escarpement et les rochers, allait courant comme s'il tombait. Il avait pourtant un grand manteau blanc, un long fusil et un daim mort sur les épaules. Il fut au fond du ravin avant nous et là nous nous rencontrâmes. Je lui demandai s'il voulait nous vendre son daim. Il me répondit : « Je veux le manger avec mes amis. » Cela se dit en grec : *toûs filous mou.* Ce mot de *filous* me fit rire, car cet homme avait très mauvaise mine. Il disparut dans les broussailles en un bond ou deux. Au moment de remonter à cheval, M. Lenormant me demanda ce que je pensais de cet homme. Je lui répondis qu'il m'avait tout l'air de Samiel le chasseur sauvage. — Non, dit-il, je crois que c'est le diable. — C'est très probable, lui dis-je, et je partis en avant avec Ampère. Au bout d'un instant, surpris de ne pas entendre de pas de chevaux derrière moi, je me retournai et je vis M. Lenormant par terre, avec l'épaule démise. C'était très loin de tout secours; nous le portâmes comme nous pûmes dans un village, et il se passa deux jours avant que nous pussions trouver un médecin. Pendant ces deux jours il resta à peu près seul dans le village, et plus tard, il a dit qu'il avait employé son temps à réfléchir et qu'il s'était converti. Il a raconté depuis, dans son cours, qu'il avait vu le diable et moi aussi. C'était un grand savant et un aimable homme. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que son fils obtienne une place à la Bibliothèque.

Nous avons eu notre hiver à Cannes, terrible aussi, bien que fort différent du vôtre. Trois ou quatre jours de gelée, puis une mer horrible, qui a emporté le parapet de la jetée de Cannes. Après cela, le beau soleil est revenu, et nous sommes en plein printemps.

Aujourd'hui j'ai fait une longue promenade sans paletot, et j'ai dessiné en plein air jusqu'après le coucher du soleil. Je suppose que vous êtes en plein dégel, et qu'on ne voit pas la maison de son voisin à trois heures du soir. Je ne suis pas beaucoup mieux portant que je n'étais en partant, mais cependant je respire un peu mieux que lorsque j'étais en Espagne. A propos, avez-vous reçu des nouvelles de votre chanoine et du livre que j'ai remis à un M. Rubinos, majordome du duc d'Abrantès?

Je suis ici avec les deux C... Le père se croit plus malade qu'il n'est. Je le trouve fort nerveux, toujours préoccupé de l'accident qui lui est arrivé et craignant un peu trop le vent et la fatigue. Le fils, qui s'ennuie horriblement ici, est un vrai modèle de tendresse filiale. Il a soin de son père à chaque instant et fait tout ce qu'il peut pour l'amuser et l'intéresser. Nous avons encore deux dames russes dont une fort jolie, et une autre qui a une maison agréable et du thé jaune. Avec lord Brougham et sa belle-sœur qui parle trois fois plus que lui, voilà toute notre société. Pour moi, la seule que j'aime c'est la plage ou la montagne. J'ai pris Paris en grippe, et bien que j'aie encore du temps devant moi avant d'y retourner, je n'y pense qu'avec une espèce d'horreur. L'idée de s'habiller après le dîner m'est toujours pénible, et je jouis de penser que cet ennuyeux commencement d'année se passera dans la campagne, sans obligations officielles ni habit doré. Je crois qu'au fond cela annonce que je suis devenu bien vieux. Je m'en aperçois chaque jour davantage. Il y a dans une fin d'année quelque chose de très désagréable : c'est la revue qu'on fait involontairement de cette année. Qu'ai-je fait? Rien. Et j'ai vieilli, et c'est à peine s'il me restera quelques souvenirs de cette année-là qui a passé si vite. Je m'étais promis il y a longtemps de savoir tous les ans quelque chose de plus, et je trouve que j'ai oublié bien plus. Hélas! hélas! pourquoi le temps passe-t-il si vite, et si peu comme on voudrait? Voilà bien des lamentations, madame, qu'il faut pardonner à un pauvre vieux garçon qui n'a guère dormi cette nuit et à qui les battemens des vagues ont donné l'insomnie la plus mélancolique.

Vous devez me regarder comme un Gascon. Je vous avais promis un croquis du musée de Madrid. J'ai fait ce croquis et c'est un tour de force, car à vingt-cinq pieds de distance il rappelle assez bien la couleur de l'original, mais cela n'est plus compréhensible quand on le tient à la main. J'ai donc rapporté de Madrid une lithographie du tableau, et avec cette lithographie j'ai retrouvé les formes de l'original, la couleur avec mon croquis. Malheureusement j'ai été invité à Compiègne et n'ai pas eu le temps d'achever

mon œuvre. Vous ne l'aurez que trois jours après mon retour à Paris, c'est-à-dire au commencement de mars. Vous me demanderez pourquoi je ne l'achève pas à Cannes? C'est que c'est collé sur une énorme planche qu'il était impossible de transporter. Enfin, si cela s'achève comme je l'ai commencé, cela sera presque aussi bien dans son genre que le mouchoir de Nipi, qui a excité votre hilarité.

Je suis à me demander s'il existe un lieu où l'hiver ne se fasse pas sentir. On me parle de l'Égypte au delà des cataractes, mais il faut huit jours de mer et je ne sais combien de temps en barque sur le Nil pour y arriver. D'ailleurs j'ai une aversion très prononcée pour les hiéroglyphes et les antiquités égyptiennes toutes jetées dans le même moule. L'esprit de suite des ouvriers égyptiens avait quelque chose de tuant pour la pensée. On me dit qu'on ne connaît pas de vers dans leur langue. Ils ont vécu des milliers d'années sans imagination. Avez-vous lu le roman traduit par M. de Rougé? Il n'y en a guère non plus. Adieu, madame, je me trompais tout à l'heure en accusant les vagues. C'est la pensée de deux articles à faire qui me tenait éveillé. Gardez-vous des gens de lettres! J'ai appris ici la mort de ce pauvre lord Holland, et je suis très inquiet de son testament. Il disposait absolument de sa fortune, et je ne sais s'il aura pensé à sa femme.

Veuillez agréer, madame, tous mes vœux pour la nouvelle année et l'expression de tous mes tendres et respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 8 février 1860.

Madame,

Le tableau de Velasquez, dont je vous ménage la surprise, est un Couronnement de la Vierge. La singularité, c'est qu'il n'y a que du rouge et du bleu, mais les deux couleurs sont dans une harmonie délicieuse, dans l'original s'entend. Je ne parle guère de *foi* à Édouard C... et je ne le pervertis pas : vous l'avez déjà perverti. Je veux dire que les charmes des salons de Paris l'ont séduit au point que, sans eux, il ne croit pas qu'on puisse vivre. Nous avons ici un baron Bunsen, Allemand et même Prussien, qui a été ministre de son pays à Rome et en Angleterre pendant nombre d'années. Il nous prête des livres, c'est-à-dire les siens. J'en lis un en sept volumes sur les origines du christianisme. Il y a une érudition immense et un fatras abominable. C'est en anglais ou plutôt en baragouin. A l'exemple de la plupart de ses

compatriotes, il est extrêmement affirmatif et peu logique. Il fait des dissertations à perte de vue où il substitue des mots aux idées et embrouille tout ce dont il parle. Il est violemment antipapiste. Il se dit chrétien et est, je crois, panthéiste à son insu. Son galimatias m'amuse cependant, grâce à la partie historique où il y a de bonnes recherches. Il a retrouvé et traduit du copte et du grec des règlemens des premières communautés chrétiennes, faits vers le II[e] siècle de notre ère, qui m'ont beaucoup intéressé. La prétention des protestans et surtout des Allemands, c'est que leurs croyances sont celles des premiers chrétiens. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour concilier les textes avec la raison que le P. Canaye avait tant en horreur, mais je trouve qu'ils en usent bien lestement avec les textes. Je me suis fait donner autrefois des leçons de théologie par un chanoine de Saint-Thomas de Strasbourg, grand luthérien, qui me prouvait que saint Jean était arien.

Vous m'avez envoyé un très joli paysage qui représente, je pense, Cannes, telle que vous vous la figurez. C'est Cannes au XV[e] siècle. Les Cannais ont depuis longtemps quitté leur montagne et la protection du château pour s'étendre le long de la mer. C'est maintenant une rue d'une lieue de long bordée des fantaisies architecturales les plus grotesques qui puissent venir à l'imagination d'un Anglais. Ici les Anglais dominent. Ils ont acheté tous les jolis endroits et les ont gâtés avec des châteaux gothiques et des cottages baroques. Cannes a encore cette singularité qu'elle renferme une quantité d'églises dissidentes extraordinaire pour sa population. Nous avons une chapelle écossaise, une anglicane, une méthodiste, une protestante calviniste et une *vaudoise*, ce qui ne se trouve pas ailleurs, et ce qui m'a appris qu'il existait encore des vaudois. Elle est à côté de chez moi, et on me dit qu'il y a dans la partie montagneuse du département un certain nombre de villages vaudois, ce qui montre que les moyens de rigueur ne sont pas trop bons pour l'extirpation des hérésies.

J'ai appris que le P. Lacordaire était mon confrère. Je ne sais trop pour qui j'aurais voté si j'avais été à Paris, mais il me semble que, si j'avais l'honneur d'être moine et prédicateur, je ne serais pas académicien. Savez-vous qu'il va devenir bien difficile de trouver du gibier académique, et je pense souvent à la peine qu'on aura à me remplacer. Cependant je crains que la nécessité ne s'en fasse sentir bientôt. Je me sens saisi par la vieillesse. J'ai depuis quinze jours un rhumatisme à la hanche pour avoir dessiné dans une gorge avec un vent glacé sur le dos. *Nel cuor più non mi sento bel fior di gioventù.* Je me résigne, mais

mal. Ce qui me fait plus de peine que je ne saurais dire, c'est que je ne crois pas que je voulusse revivre les années de ma jeunesse, peut-être même quand on m'offrirait de profiter de mon expérience pour les employer mieux que je n'ai fait.

Il m'est arrivé ici une chose singulière. Depuis cinq ou six ans j'étais poursuivi par un fantôme, ou pour parler moins poétiquement, j'avais un souvenir (non pas un remords) qui me rendait très malheureux. Je me suis aperçu l'autre jour que ce souvenir ne m'était rappelé que par accident, et qu'il n'était plus aussi pénible. Est-ce que je suis devenu philosophe ou que je commence à me momifier? Le dernier est malheureusement le plus probable.

On me donne de bien tristes nouvelles de Mme de Boigne. Elle est fort malade et dangereusement. Il me semble que vous ne l'aimez pas. Pour ma part j'en fais grand cas. Il y a en elle deux personnes : la femme du monde qui veut avoir un salon et qui en fait le programme et la police; puis une personne de cœur et d'esprit qui, dans l'intimité, a une foule de qualités qu'on s'étonne de rencontrer dans le monde. Je lui dois quelques bons conseils dont je lui serai toujours bien reconnaissant. Adieu, madame, je suis ici jusqu'à la fin du mois. Il y aura le 23 un discours encore plus intéressant que celui du P. Lacordaire, mais quitter mon soleil! Diogène avait bien raison. Trois jours après mon arrivée, la Vierge de Velasquez sera chez vous, mais ne l'encadrez pas. Mettez-la dans un carton, et quand vous l'ouvrirez, pensez à l'artiste croûton qui est toujours bien heureux de votre souvenir et qui y trouve une consolation bien réelle dans les momens où les *blue devils* lui font la guerre.

Savez-vous que je suis inquiet de la santé du jeune C...? Il est vrai qu'à son âge j'avais la force d'un lionceau et je ne puis m'accoutumer aux jeunes gens d'aujourd'hui. Il a un médecin homéopathe, et bien souvent je lui trouve mauvaise mine. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes vœux et mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 21 février 1860.

Madame,

Je crois comme vous qu'il ne faut pas trop compter sur le catholicisme de l'Académie française. Il est probable que, si l'empereur voulait rétablir l'autorité papale dans la Romagne, elle

aurait nommé M. About. Cependant la réception sera drôle, M. Guizot protestant recevra M. Lacordaire, et l'un et l'autre se diront des douceurs. Combien de temps durera l'Académie et cet usage de présenter le nouveau venu au public comme un monstre marin? Je me rappelle encore avec horreur ma réception à moi et la peur que me causaient les chapeaux roses et blancs qui ont bien voulu y venir : mais, chose étrange, lorsque j'ai eu à recevoir un immortel, je n'ai pas eu l'ombre d'une émotion.

Je ne crois pas du tout aux nouvelles que vous me donnez. Je tiens la Romagne comme définitivement perdue, au moins pour le pape, car je crois bien que si les Autrichiens ou autres la prennent aux Piémontais, ils la garderont pour eux. Au fond je m'explique très bien que le pape proteste, mais ce qui me paraît la dernière des folies, c'est d'enrôler des déserteurs autrichiens et toute la racaille de l'Allemagne catholique pour achever de se ruiner et de compromettre le peu qui lui reste. Observez, madame, que dans le siècle où nous vivons il est devenu nécessaire partout de changer ses habitudes. A Constantinople on n'étrangle plus; on ne donne même plus de café empoisonné aux vizirs que l'on renvoie. Lorsque le cardinal Antonelli a tenu bon sur cette sotte affaire du petit Mortara et sur l'affaire beaucoup plus grave d'un autre juif à qui on avait pris sa femme, ce jour-là il a ôté la clef de la voûte du pouvoir temporel du Saint-Siège.

Je ne me plains pas du temps qu'il fait à Cannes, quand je lis dans mon journal celui qu'il fait ailleurs. Nous avons du soleil, mais pas trop de chaleur, quelquefois du vent. Hier j'ai voulu mener un de mes amis qui était venu me voir à un endroit très curieux à la pointe de la montagne de l'Esterel. C'est un pont naturel entre des roches énormes et la mer au-dessous. La veille il y avait eu une espèce de bourrasque, mais la mer sous mes fenêtres était si calme que nous avons cru que nous pourrions entrer facilement dans l'espèce de chambre qui précède le pont. En arrivant auprès des rochers, nous avons trouvé que la *vieille* mer, c'est-à-dire la bourrasque, de la veille, faisait encore le diable à quatre; elle entrait et sortait de la chambre avec un bruit et une écume admirables. Nous avons regardé le bouillonnement de cette grande chaudière à une distance respectueuse, car notre petite barque, si elle y était entrée, aurait été fracassée en un instant. J'avais à la fois une peur horrible et une envie démesurée d'y entrer. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que la prudence a eu le dessus. Je ne connais pas de puissance plus irritante que la mer, et je conçois très bien le courroux du roi Xerxès et ses mauvais procédés à son égard. Il y a une infinité de

choses moins réellement grandes que la mer qui me paraissent bien plus imposantes. Mon professeur de géologie me disait que si le globe terrestre était représenté comme une boule de la grosseur d'une orange, le doigt ne sentirait pas plus les aspérités de l'Himalaya qu'il ne sent les petites saillies d'une orange véritable. Cependant les montagnes me font toujours un grand effet et me donnent l'idée d'un mystère. Le mouvement continuel de la mer et sa persistance à battre le rivage sans l'entamer me paraît misérable. Je suis tenté de lui demander, comme Nicole : De quoi cela guérit-il ?

Cela ne guérit pas les rhumatismes. Je souffre toujours de l'amour du paysage et des soleils couchans. Ce sont les plus traîtres, car cinq minutes après le bouquet du feu d'artifice, survient un petit frais humide dont les gens prudens se doivent garder. Je suis toujours plongé dans la lecture de M. de Bunsen. J'ai fait venir de Paris une inscription grecque trouvée à Autun, en fort mauvais vers, comme on en faisait au IIIe siècle, mais il semble que l'auteur de l'inscription a mis dans une espèce d'acrostiche le symbole de foi de son époque, et, à mon avis, la croyance à la présence réelle y est assez clairement exprimée. Je ne sais trop comment le protestantisme du baron va prendre cela. Je déjeune demain avec lui, et nous verrons ce qu'il dira. Vous voyez, madame, que je travaille à convertir les hérétiques. Il est une heure du matin, mon feu est éteint et mon papier fini. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes sentimens respectueux.

PROSPER MÉRIMÉE.

Je serai à Paris vers le 3 ou 4 de mars.

Paris, 11 mars 1860.

Madame,

Voici votre portrait qui m'a fait grand plaisir. Je l'ai lu et relu et bien souvent, j'ai revu *in the mind's eye* notre pauvre Cordelia. Mais voici mes critiques. Savez-vous que j'ai trouvé dans ce portrait le défaut dont je vous aurais le moins soupçonnée ? Oui, madame, trop d'impartialité. Comment se fait-il que vous qui voyez tout avec passion, vous jugiez aussi sagement ? Si j'avais l'audace de retoucher à un morceau excellent, je marquerais plus hardiment les défauts, comme aussi les qualités. Pour les qualités, vous ne parlez pas assez de son dévouement admirable à un homme fort indigne, selon moi, d'une amie pareille. Elle est morte

à la peine, se sacrifiant toutes les minutes de son existence à un vieux fat qui ne l'a jamais ni comprise, ni aimée. J'en aurais long à dire sur ce sujet. Quant aux défauts, voici celui qui m'avait choqué d'abord et qui pendant bien longtemps me l'avait rendue assez odieuse. Le monde lui avait donné une telle habitude du mensonge qu'elle en faisait usage à tout propos, sans but, sans utilité. La vérité ne venait dans sa bouche que par distraction ou quand la passion l'emportait. Comme presque tous les menteurs, elle croyait que tout le monde mentait, et de plus elle faisait à chacun l'honneur de croire qu'il se proposait un but, qu'il avait un projet. Elle a été très longtemps à deviner que je n'allais chez elle que parce que je m'y amusais. Nous avons eu l'un de l'autre la pire opinion pendant des années, mais je crois que, lorsqu'elle est morte, nous nous connaissions assez bien et nous nous aimions assez. Je voudrais encore que vous disiez quelque chose de son goût pour l'intrigue, variété de l'article mensonge. Elle aimait à tisser une toile, non pas pour y prendre des mouches, mais par amour pour l'art apparemment, car je ne pense pas qu'elle intriguât jamais pour faire quelque méchanceté. Faire quelque chose simplement lui était impossible, comme à un crabe de marcher droit.

Je suis arrivé à moitié mort de Cannes, bien que je me sois arrêté çà et là sur la route afin de ne pas me tremper trop brusquement à la manière de l'acier. Il y a huit jours tous nos Anglais se promenaient avec un parapluie blanc doublé de bleu pour ne pas attraper de coups de soleil. Tous les champs étaient couverts d'anémones, tous les amandiers en fleurs, et le lit de nos torrens était tellement rempli de grosses violettes qu'on les sentait à cent pas de distance. Quel changement! J'ai retrouvé ici mon esquisse de Velasquez que j'avais cru laisser plus d'à moitié faite. Pas du tout. Quand j'y ai eu travaillé pendant deux jours, il m'a semblé qu'elle était moins avancée que lorsque je l'avais quittée pour aller à Cannes. Cependant vous l'aurez à la fin de cette semaine, à moins d'accident. J'ai passé ma journée d'hier à faire et défaire une barbe. Je regrette bien d'avoir commencé trop en grand, mais mes yeux deviennent si mauvais que j'avais cru bien faire en sortant de mes proportions ordinaires. Enfin vous verrez. La vierge est, je crois, le portrait de Mme Velasquez : Murillo faisait sa fille, et Raphaël, des coquines du Transtevere. Voilà de quoi s'inspirent ces gueux de peintres.

Votre proposition du Jardin des Plantes me plaît fort. Nous donnerons à manger aux bêtes, ce qui est toujours fort amusant pour elles et pour leurs bienfaiteurs. Avez-vous vu la *Victoire de Brescia?* Vous savez que le plâtre, le premier qui ait été moulé,

est à Paris. C'est une chose à voir. Il y a encore des moules des marbres d'Éleusis, l'imitation de *Triptolème* selon Vitet, qui le met au rang de la *Vénus de Milo?* Je ne l'ai pas encore vu, ce *Triptolème*, et je doute.

Je n'ai encore vu personne. Je suis effrayé de rentrer dans le monde sortant ainsi du désert. Un habit noir à porter me semble bien lourd. Que sera-ce lorsqu'il faudra endosser l'habit brodé; mais à chaque jour suffit sa peine.

Assurément vous avez vu la fontaine de Vaucluse. Quand? Je l'avais déjà vue trois ou quatre fois, les eaux étant basses. J'y suis retourné l'autre jour. Toute la caverne était pleine et l'eau sortait à la racine du figuier qui en est en temps ordinaire à plus de quarante pieds. C'était beaucoup moins beau, quoique très beau encore. Les coquilles d'écrevisses se mangent toujours à l'hôtel de Pétrarque et de Laure, et elles sont faites, à présent, par une très belle personne blonde, quoique Provençale, de cinq pieds six pouces, une espèce de Vénus de Milo vivante; elle m'a plu plus que la fontaine, et plus que le portrait de Laure qu'on montre à la cathédrale, mais auquel je ne crois guère.

Dites-moi ce que fera Mgr l'évêque de Moulins de sa succession? Il hérite de M. de Dreux-Brézé, lequel avait hérité du marquis de Villette, lequel était mort dans l'admiration idolâtrique de Voltaire. Monseigneur se trouve posséder la canne de Voltaire, trois de ses perruques, son bonnet de nuit, et un certain nombre de poésies légères inédites, à ce qu'on prétend. Brûlera-t-il cela? Ne vaudrait-il pas mieux le vendre au profit des pauvres, malgré ce que pourraient dire les mauvais esprits? Vous savez que La Fontaine offrait à son curé l'argent d'une nouvelle édition de ses contes.

J'ai laissé les deux C... certainement en meilleure santé qu'ils n'étaient venus. Ils ont un médecin homéopathe allemand, et par conséquent un peu plus charlatan qu'il ne faut. L'un et l'autre semblent se trouver bien de ses ordonnances, que le soleil de Cannes rend encore meilleures. L'homéopathie, les tables tournantes et bien d'autres choses me donnent une pauvre idée de mon siècle.

Je n'ai pu convertir le baron de Bunsen, qui s'est moqué de mon inscription grecque. Le fait est qu'elle est en très mauvais vers et peu intelligible. Je croyais y avoir vu la preuve qu'au IIIe siècle on croyait à la présence réelle, mais M. de Bunsen nie par vives raisons. J'ai lu les trois quarts de son livre qui m'a intéressé. C'est un fatras très indigeste, mais très savant. Et on voit que l'auteur est au fond un excellent homme. En fait de lion, nous avons eu à Cannes M. Cobden, qui m'a plu beaucoup. Je ne sais

pourquoi je me l'étais représenté comme une espèce d'ours socialiste, mal léché. C'est un homme du monde très poli et très spirituel, infiniment moins anglais que lord Granville ou lord Brougham. Adieu, madame, je vous ai écrit sur grand papier par la même raison que je fais mon Couronnement majuscule, pour ménager mes yeux, mais je ne puis plus écrire gros et je vous accable de ma prose. Veuillez m'excuser, il y a si longtemps que je n'ai causé. Mille remerciemens de votre billet, de votre album que je vous rends. Veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 mars 1860.

Madame,

Le portrait était très joli, mais pas assez vrai, et je suis content que vous n'en soyez pas l'auteur. Je vous ai retrouvée dans ce que vous dites de Mme de C... dans votre dernière lettre. Il me semble qu'elle devait être bien jeune lorsque Mme de Staël est morte.

L'outremer est une couleur qui devrait être interdite aux faiseurs d'aquarelle. Quand on n'a pas du papier merveilleux, cela fait des taches, des embus, toutes les misères possibles. Malheureusement la Vierge a un manteau bleu, et pour le faire plus brillant voilà trois esquisses que j'ai condamnées. J'ai commencé la quatrième aujourd'hui. Vous verrez, madame, que j'ai de la patience, sinon du talent, mais accordez-moi quelques jours de plus. A force de recommencer j'ai appris mon tableau par cœur, et je crois que je pourrais le dessiner les yeux fermés.

Je mène une vie ridicule. Je dîne en ville tous les jours, et depuis huit jours j'ai arboré trois fois les *tight* inexpressibles. Dimanche, j'ai entendu aux Tuileries chanter Mme Conneau. Elle a une voix de soixante mille francs, et, ce qui devrait se payer le double, beaucoup d'âme. Je regrette que vous ne l'ayez pas entendue. Quand je ne mange ni ne suis en uniforme, je lis le dix-septième volume de M. Thiers, qui me fait mal à l'estomac. Il est poétique à force d'être simple et vrai. Êtes-vous de ces cœurs français qui souffrent de la perte de la bataille de Poitiers? Moi, j'en suis; et cela m'empêche d'avoir, en lisant Froissart, une bonne partie de la satisfaction littéraire qu'un académicien devrait éprouver. Est-ce faiblesse ou bon sentiment? Je connais des gens très estimables absolument dépourvus de patriotisme, ou, comme on dit maintenant, de chauvinisme.

J'ai vu hier matin M. d'E... qui m'a paru très changé. Sa

femme est très souffrante et ne peut se consoler. Cela me fait penser que je ne vous avais jamais dit que j'avais vu M. de C..., qui s'intéresse à une église de Bretagne, pas trop belle, mais il y a aussi beaucoup de patriotisme dans l'appréciation de l'architecture. Hier l'architecte de cette église est venu me voir et m'a promis d'aller dans peu de temps voir comment elle se porte. Êtes-vous contente de la réparation de la petite église de Rivière? L'architecte de Tours l'a saccagée et nous l'avons raccommodée avec amour. C'est une des plus anciennes de votre pays. Vous devriez bien persuader à vos Chinonais de conserver le dolmen de l'île Bouchard qu'ils ont à moitié démoli.

Avez-vous entendu *Pierre de Médicis?* Hier on en a chanté quelques morceaux qui m'ont plu. Cela m'a paru mieux que de la musique de prince, et très supérieur à la musique d'un autre prince, Bavarois à la vérité, qui fait aussi des opéras.

Vous avez fait semblant de ne pas comprendre mon insinuation au sujet du bas-relief d'Éleusis. Je crains que vous n'ayez des préjugés contre la mythologie grecque, comme M. Rio qui disait que les Grecs étant païens n'avaient pu exceller dans les arts. Cela se passait au Louvre, il y a quelques années, en présence d'une très nombreuse société, très admiratrice de M. Ingres, qui manqua éclater dans sa peau. Adieu, madame, il est trois heures du matin, et je vais tâcher de dormir. Vous a-t-on dit comment se nomme le roi de Piémont? Annexandre Ier.

Si vous vouliez la semaine prochaine voir ce bas-relief ou bien aller voir les bêtes, il me semble que le temps se remet. Ce qui ne m'empêche pas d'être abominablement enrhumé.

Mardi soir.

Madame,

A qui parlez-vous de tête perdue? J'ai passé trois jours à chercher mes dessins de voyage, au nombre de deux ou trois cents, et par conséquent formant une masse comme un grand in-folio, sans pouvoir me rappeler où je les avais mis. Ma gouvernante les a dénichés, lorsque j'avais pris mon parti de leur perte, et que je faisais des conjectures sans fin sur le mauvais goût du voleur qui n'avait pris que cela chez moi. La Vénus de Milo a une tête assurément, et M. de Laborde a la seule tête de Phidias qui ait subsisté; j'entends tête des statues du fronton. J'en ai un moule. Si vous n'étiez pas effrayée d'aller chez un garçon, je vous la montrerais et bien d'autres belles choses. Mais, pour ne pas sortir du chapitre *têtes*, vous m'effrayez en me disant que vous ne tenez pas au manteau de la Vierge, mais seulement à sa tête et que

l'expression soit ce qu'il faut. Cela me rappelle le conseil que donnait un académicien à un jeune auteur qui lui montrait une tragédie de sa façon. « C'est très bien, dit-il, mais pour assurer le succès de l'ouvrage, vous feriez bien d'y mettre quelques petits traits dans le genre du « qu'il mourût » de Corneille ou quelque chose d'approchant. » Moi, madame, je n'ai jamais su faire de tête. Je me casse la mienne à essayer de vous donner une idée de l'arrangement des couleurs de Velasquez. Lui s'est contenté de faire le portrait de sa femme, ou peut-être de celle d'un autre, car la sienne était un peu brune, et cette Vierge est blanche. Enfin j'aurai bientôt fini et je vous enverrai le dessin par M[lle] Sophie, qui est une personne assez futée, mais très méchante.

Je suppose que vous me croyez fort malade. J'ai en effet trois ou quatre maladies mortelles, et de plus des *blue devils* qui sont pires que tous les maux. Cependant, je ne mourrai pas ici. Probablement ce sera sur une grande route ou dans une auberge. J'en ai toujours eu le pressentiment. Je pense à faire un très grand voyage en Orient. Depuis deux ou trois jours j'en suis très préoccupé et j'aurais envie de mettre une annonce dans le journal : « *Wanted an agreable companion.* »

J'ai eu de la prose à faire pour les monumens historiques et je n'ai pas encore commencé le livre que vous m'avez envoyé. Cet abbé n'est-il pas le même que vous m'avez recommandé pour les *Philosophoumena* d'Origène ?

Que ferions-nous de l'abbaye de Saint-Wandrille ? Elle est horriblement ruinée, et nous n'avons pas assez d'argent pour soutenir de plus beaux monumens encore existans, mais menacés de ruine. Nous avons acheté il y a deux ans un des plus beaux châteaux de France, avec tours, créneaux, mâchicoulis et des logemens pour une garnison de deux mille hommes, mais il ne nous en a coûté que 3 000 francs. C'est le château de Bonaguil, dans le département de Lot-et-Garonne. L'abbaye de Saint-Wandrille coûtera plus cher, et nous sommes bien pauvres cette année ; enfin, tenez pour certain qu'il y a en France bien des ruines plus belles que celles de Saint-Wandrille. Les archéologues normands sont des gascons et ils ont fait grand bruit de leur architecture dans un temps où l'on n'y entendait pas grand'chose, et où la France était un pays à peu près inexploré. Maintenant ce sont les Bretons qui crient pour leurs monumens. Ils n'ont que des dolmens. Cela n'empêche pas qu'à votre considération, je ne fasse des efforts pour le Folgoët, si tant est qu'il ait besoin de réparations de notre compétence. Notre architecte doit y aller très prochainement. Avez-vous lu le dix-septième volume de M. Thiers ? Il m'a charmé, sauf la conclusion qui m'a paru un peu longue. L'auteur prend

ses lecteurs pour des députés à qui il faut mâcher et remâcher ce qu'on leur sert. Adieu, madame, vous savez que vous n'avez qu'un mot à dire pour me faire aller aux bêtes comme sainte Perpétue. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Samedi soir.

Madame,

Je crois que ma Vierge est finie. Si vous voulez permettre, je vous l'enverrai par Sophie lundi dans la matinée. Vous trouverez une personne très futée qui fait enrager ma cuisinière et moi, et autrefois mon domestique, mais maintenant j'ai pris son frère dont je ne me trouve pas trop bien, mais j'aime la paix dans mon ménage et je crois que je suis assez commode à servir. J'ai bien envie de ne pas couper ce dessin avant d'avoir eu vos critiques.

Je suis allé aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts. Les marbres d'Éleusis ont été envoyés au moulage et ne seront remontés que dans une huitaine de jours. J'allais vous proposer de les voir.

Si vous ne me faites rien dire, je vous enverrai Sophie lundi.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Madame,

La vérité est que j'avais fait des croquis d'après presque tous les Velasquez du Musée de Madrid, excepté deux, ce *Couronnement de la Vierge*, et un beaucoup plus beau et plus grand qu'on appelle *les Fileuses*. Ce dernier est d'un effet de lumière très extraordinaire, très sombre au premier plan; au second il y a des personnages qui s'enlèvent sur un fond de tapisserie éclairé et des couleurs les plus vives. J'ai préféré la Vierge parce que cela m'a semblé plus facile d'une part, et de l'autre parce que j'ai pensé que le sujet vous plairait. La Vierge a les yeux fermés, ou du moins tellement baissés qu'on n'en voit rien. La singularité, c'est de n'avoir employé que trois couleurs. Il m'a semblé d'ailleurs que cela n'avait pas été fini, je suppose que c'est un des derniers ouvrages de Velasquez, commencé probablement peu avant le mariage de Louis XIV, pour lequel, en sa qualité de chambellan, il se donna tant de tracas qu'il en mourut. Si je retourne jamais à Madrid je tâcherai de faire *les Fileuses*. Il n'y a plus de bon papier depuis que les chiffons coûtent si cher, et celui dont je me suis

servi était particulièrement mauvais, outre cela je n'ai plus ni yeux ni main, et je n'ai pas eu l'esprit de me pourvoir d'un pinceau neuf. Enfin, puisque cela vous a fait quelque plaisir, j'ai réussi. Mettez-le dans un carton, ou vous verrez tous les rouges disparaître et les violets devenir tout bleus. J'ai oublié de vous dire que l'original était de la grandeur de demi-nature.

Comme je ne suppose pas que vous ayez beaucoup de goût pour les batailles, je ne vous ai pas envoyé les cartes à joindre au dix-septième volume de M. Thiers. Si vous y tenez, elles sont à vos ordres, mais je crois que le pays vous est bien connu, puisque vous y avez un château. J'ai vu l'auteur avant-hier. Il est très heureux de son succès. Sept mille nouveaux souscripteurs depuis le seizième volume, et on tire à cinquante mille exemplaires. Il y a encore deux volumes dont le premier sera l'histoire des dix mois de la Restauration et du congrès de Vienne, sur lequel il a eu des communications très curieuses de plusieurs ministres, entre autres de M. de Metternich. Ce qu'il m'a dit du caractère de Louis XVIII m'a très intéressé et m'a paru vrai.

Je n'ai pas reçu une ligne des C... J'ai laissé le fils s'ennuyant et le père ne s'amusant pas trop : le premier calomniant le climat parce qu'il ne comporte pas les toilettes des salons de Paris, seul objet de son admiration; le second parce qu'il n'a plus la force nécessaire pour faire de grandes courses. Il n'y a pas de mistral à Cannes, mais du *libeccio*, qui est quelquefois très désagréable, comme cette année par exemple où il y avait beaucoup de neige en Italie. Je prêchais le mariage à Éd... quand j'étais à Cannes, et il me répondait des niaiseries. Le paraître est la grande affaire pour lui, et comme la plupart des jeunes gens de ce temps, la plus jolie femme du monde ne lui plaisait pas si elle n'avait pas une robe et une tournure *chic*. J'ai été plus romanesque dans mon temps, mais j'ai peut-être eu tort.

Vous savez donc le latin, madame, car vous l'écrivez à merveille. Ce latin que Cicéron aurait pris pour du langage barbare, est assez beau; mais les mêmes magnifiques paroles existent dans toutes les religions. On en disait autant aux initiés aux mystères d'Éleusis, mais en bon grec. Changer les ténèbres en lumière, ne se peut; mais, quand on ferme les yeux de parti pris, on voit trente-six mille bougies, comme disait le baron de Vidille, qui ne pouvait se résoudre à prononcer le mot plébéien de chandelles.

J'ai lu avec plaisir quelques pages de l'abbé Cruice. Il est trop concis et pas trop clair. Ce qu'il dit des premières hérésies m'intéresse, mais je n'y comprendrais absolument rien si je n'avais lu quelques bouquins sur le même sujet. Je voudrais qu'il eût cher-

ché un peu le pourquoi de ces hérésies. Il me semble que chacune a eu son motif, sa raison d'être, et qu'en masse elles offrent une histoire de l'esprit humain. Voilà pourquoi cela m'intéresse. Voltaire a tort de dire qu'on s'est querellé toujours pour des mots. Sans doute les trois quarts des gens qui se querellent ne comprennent pas les mots sur lesquels roule le débat. Mais sous ces mots il y a toujours des idées que quelques-uns comprennent et dont presque tous ont un sentiment instinctif. Adieu, madame, il m'a paru que vous aviez fait beaucoup plus la conquête de Sophie qu'elle n'a fait la vôtre. Veuillez agréer tous mes respectueux hommages.

Prosper Mérimée.

Mardi soir.

Mercredi.

Madame,

Ni la *Proserpine* ni la *Victoire* ne sont visibles en ce moment. On les moule et elles sont en pièces. Mais nous irons voir le Raphaël qu'on vient de rentoiler, si vous n'avez rien de mieux à faire, ou bien les sculptures, ou bien tout ce que vous voudrez. Je suis charmé que l'histoire de Thiers vous ait plu. Il est à un point de vue si différent du vôtre qu'il faut un talent rare pour qu'il ne vous ait pas choquée comme je le craignais.

Je viens de recevoir une lettre d'Espagne très triste, où l'on me parle de la mort de ce pauvre Ortega, que j'ai vu souvent à Madrid, et qui était un très aimable garçon, avec toutes sortes de bonnes qualités, mais avec une ambition démesurée. Il a été condamné à mort par un homme qui a fait exactement ce que Ortega a fait, seulement il a réussi. Je croyais plus de chances au comte de Montemolin dans le pays où il a débarqué. Autrefois Cabrera y était une espèce de Dieu. Mais il y a de cela douze ans, et on oublie vite par le temps qui court. D'ailleurs Cabrera n'est pas venu. Il a épousé une Anglaise avec beaucoup de millions, et depuis lors il est moins héroïque que lorsqu'il courait les montagnes du Maestrizgo. A la place de l'innocente Isabelle, je n'aurais pas pris mon cousin. On dit qu'on l'enverra aux Canaries.

Adieu, madame, je ne sortirai pas avant quatre heures. Si vous ne pouvez me prendre, je m'en consolerai en faisant de la prose que j'ai en train.

Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

Prosper Mérimée.

Voici le livre de l'abbé Cruice, qui m'a intéressé, mais ce n'est qu'un abrégé, et je voudrais plus de détails. Il y a une bonne traduction du martyre de sainte Perpétue.

Mardi soir, 1er mai.

Madame,

Il est bien dur de quitter ainsi les gens lorsque le printemps n'est pas encore venu et qu'il n'y a pas de feuilles aux arbres, et que nous aurions pu malgré la pluie voir des ossemens de mammouth et un petit morceau de la crinière d'un éléphant trouvé confit dans la glace sur les bords de l'Obi ou de l'Amour. Voilà ce que je montrais aux étrangers de distinction lorsque j'étais dans les bonnes grâces de M. Cuvier.

Je vous remercie beaucoup du charmant volume que vous m'avez envoyé. Je n'aime pas l'auteur, qui s'aimait trop lui-même et qui a fait autant de mal à ce pays-ci que Richelieu et Mazarin y avaient fait de bien. Que dites-vous de cette maxime : « La vérité est toujours bien reçue quand on me l'apporte avec respect et sans passion. » Comme il vous aurait envoyée à la Bastille, vous, madame, si vous lui aviez dit la vérité ; assurément ce n'aurait pas été pour faute de respect. Il y a un livre de M. Pierre Clément assez curieux sur Louis XIV et ses ministres. Il montre combien on lui cachait de vérités *par respect*, et je dois dire à sa louange qu'en mainte occasion, en particulier lors de la révocation de l'Édit de Nantes, il n'a commis de fautes que parce qu'on le trompait indignement sur l'état des choses. Il me semble qu'un des plus grands reproches qu'on puisse adresser à Louis XIV, c'est de s'être appliqué à énerver sa noblesse, lorsque le temps approchait où elle allait avoir besoin de toutes ses forces pour défendre le trône. Après le cardinal de Richelieu, la noblesse n'était plus à craindre pour la royauté.

On m'a montré la lettre d'adieu de ce pauvre Ortega à sa femme ; elle est extrêmement touchante. Par contre, on me dit que le comte de Montemolin est disposé à reconnaître l'innocente Isabelle, ce qui ne serait pas héroïque. Tout cela me paraît faire les affaires des rouges qui foncent en couleur et augmentent en nombre tous les jours de l'autre côté des Pyrénées. On dit qu'on parle tout haut à Madrid de la nécessité d'une régence. Voilà encore un pays qu'on me gâte abominablement.

Je vois que vous avez lu Thiers en conscience et je suis sûr que vous avez été entraînée comme toutes les âmes généreuses par le mouvement du récit. Il voit les choses d'un point de vue si différent du vôtre, qu'en *théorie* vous serez en complet antago-

nisme, mais dans la pratique et les détails vous vous rencontrerez par le cœur qu'il a très bon, quoi qu'on en ait dit, et bien meilleur que ses anciens collègues. On m'a prêté un livre qui m'amuse assez, c'est l'*Histoire des Girondins* par Granier de Cassagnac. Il les entreprend par leur côté faible, en faisant voir qu'ils étaient bêtes. Je trouve qu'il en fait aussi trop des scélérats. C'étaient des imbéciles et des fous enragés, mais l'auteur ne tient pas assez compte des épidémies morales qui passent sur un peuple comme la grippe et le choléra. Je suis bien d'avis qu'on tue les chiens enragés, mais il ne faut pas dire que ce sont de mauvaises bêtes. C'est la rage qui est mauvaise. Lisez cela, je crois que vous serez intéressée, bien que l'auteur ait ôté beaucoup de poésie à l'histoire et que vous aimiez beaucoup trop la poésie.

J'ai retrouvé les deux C... en meilleur état que je ne m'y attendais, l'un et l'autre très brunis, mais plus forts et mieux portans que je ne les avais laissés. Édouard est dans le ravissement de son Paris. J'en voudrais être à cinq cents lieues et je vous envie de le quitter. A propos, vous ne m'avez pas dit de quel côté vous portiez vos pas : en Brie, ou bien en Touraine; dans l'incertitude je vous adresse ma lettre à Paris.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Vendredi soir, 10 mai 1860.

Madame,

Il y a plusieurs jours que je veux vous écrire et que je ne le fais pas, parce que je souffre de l'estomac et que je suis beaucoup trop *sombre*. Hier je suis allé faire une longue promenade dans les champs, qui m'a fait du bien, et je suis revenu ici avec une petite provision d'air pur dans les poumons. Je suis allé à Bellevue, d'où je suis parti pédestrement, et tantôt dessinant, tantôt regardant les herbes et les insectes, je comptais aller dîner à Versailles, mais il s'est trouvé qu'après quatre ou cinq heures de marche je me suis aperçu que je m'étais égaré complètement, et après avoir encore bien trotté je me suis trouvé dans les bois de Fleury, où j'ai bien dîné, dans le même restaurant que trois étudians ayant chacun son étudiante, qui toutes les trois se sont mises à fumer. Cela m'a fort amusé et rendu jeune pour quelques heures. Ce monde-là vaut mieux, à ce qu'il m'a semblé, que le monde des salons. Je ne prétends pas dire qu'il vaille grand'chose, mais il a moins d'affectation et entre autres n'a pas celle de vouloir avoir l'air de ne pas s'amuser.

Convenez, madame, que les critiques qui nous reprochent, à nous autres, pauvres romanciers, d'écrire des choses invraisemblables, sont des niais, qui ne savent ce qu'ils disent. L'histoire que nous voyons et que nous faisons tous les jours est infiniment moins vraisemblable que les romans de Dumas et de Balzac. L'expédition du comte de Montemolin et celle de Garibaldi appartiennent au moyen âge tout pur, si ce n'est au temps des géans et des princesses errantes. On croit rêver. Le plus drôle c'est qu'on parle encore de civilisation, de droit international, etc. Je ne crois pas que Garibaldi obtienne plus de succès que le comte de Montemolin, mais j'espère qu'il se montrera plus *game* que l'autre. Et puis on nous parle encore d'une croisade contre les Turcs, afin de délivrer les chrétiens d'Orient qui ne valent guère mieux au fond que leurs oppresseurs. Tout cela promet pour cet été, mais j'ai bien peur que ce goût si général des aventures et de l'aventure n'attire à l'Europe un peu plus de tracas que besoin n'est, pour rendre les gazettes intéressantes.

Bien que j'aie joui beaucoup hier du spectacle de la pure nature — je parle des bois et des champs, non des étudians, — je me demande comment vous pouvez passer le temps en Brie par les pluies et les brouillards qu'il fait. Je ne me suis jamais représenté votre vie à la campagne, et comme je ne fais jamais de questions, Édouard ne m'a rien appris à ce sujet. Je vois dans Giraud-Saint-Fargeau que C... a une population de deux cent soixante-huit âmes, et j'en conclus qu'il n'y a pas trop de pauvres, que vous les voyez tous et secourez tous en bien peu de temps. Du reste de votre journée je ne sais que faire, et cela me tracasse quelquefois. Plantez-vous ou bâtissez-vous? Il paraît que c'est un grand bonheur. J'ai un cousin qui y passe toute sa vie, et s'en trouve bien. Il était un peu tourmenté des *blue devils* comme moi, et cela paraît l'avoir entièrement guéri. Pour moi, je crains la propriété, comme une responsabilité et j'évite à présent jusqu'à celle d'un chat.

Je me suis remis à écrivailler, et de l'histoire ancienne. Le moderne n'a jamais eu pour moi beaucoup de charmes. En somme, le reproche que je fais aux modernes c'est de n'avoir jamais eu la franchise, ou, si vous voulez, l'audace des anciens. Dans toute affaire il y a deux côtés : l'officiel et le réel. Alexandre allait en Asie pour conquérir. Aujourd'hui on n'annexe pas un village sans assurer ses contemporains de son désintéressement. Les gouvernemens parlementaires qui ont trouvé ce système établi depuis longtemps l'ont singulièrement perfectionné, comme aussi l'art de mentir. Je lis le soir pour m'endormir les *Lettres* de Cicéron. Quoique parlementaire, il dit les choses plus franchement qu'on

ne les dit aujourd'hui, et, il me semble, plus honnêtement. Si vous avez sous la main les traductions des auteurs latins de Nisard, lisez les *Lettres* de Cicéron, je suis sûr qu'elles vous intéresseront comme Saint-Simon ou les *Mémoires de La Rochefoucauld*. Quand vous les aurez lues, il ne vous restera plus qu'à lire Hérodote, et alors vous deviendrez enthousiaste de l'antiquité. Les C... se meublent. Mme de Circourt est installée à la campagne. Il me semble qu'on commence à s'en aller de Paris; cependant les dîners, les soirées et les concerts ne cessent pas, et j'en sors deux fois plus triste.

Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 21 juin 1860.

Madame,

J'étais vraiment trop enrhumé pour oser vous écrire. On est dans un tel état d'abrutissement après une quinte de toux et d'éternuemens, qu'on est incapable de penser. Voilà comme j'étais encore hier. J'ai gagné mon rhume à porter des bas de soie dans les longs et froids corridors de Fontainebleau, où j'ai passé deux semaines, très malade vraiment. Ce qu'il y a de désagréable c'est de penser que l'on mourra d'un rhume, car on ne meurt que de cela, quand on n'a pas la chance des coups de canon. C'est une mort bête et qui ne doit pas être trop douce. Enfin il paraît que ce n'est pas encore pour cette fois.

J'ai trouvé bien peu de soleil, mais de très beaux arbres à Fontainebleau. J'étais logé à deux pas du lieu où Monaldeschi eut tant de désagrément. Je n'ai pas vu son ombre, non plus que le grand veneur, que Sully prétend avoir aperçu, ce qui m'a toujours laissé de grands doutes sur la bonne foi de ce grand financier. Nous avions beaucoup de belles femmes; deux petites Péruviennes ayant des pieds impossibles, une princesse polonaise qui improvisait en français, etc., toutes en crinolines d'une telle envergure que la descente du grand escalier était presque scandaleuse. Bien qu'il soit assez agréable de voir des bas de toutes sortes de couleur, comme on les porte le matin, j'ai passé mon temps assez mélancoliquement. Mon humeur est maintenant beaucoup trop dépendante du soleil et de la pluie. Il me faut absolument un ciel bleu.

J'ai très souvent causé (histoire, archéologie, morale) avec le maître de la maison; et toujours je pensais à vous pendant et après ces conversations. Vous me demanderez pourquoi? Parce que je me

disais que, si vous étiez à ma place, si vous le voyiez, sans opinion arrêtée d'avance, sans convictions ni attachemens antérieurs, il vous plairait infiniment. Vous vous moquerez de moi, si je vous dis que je n'ai jamais rencontré un homme plus *naïf*. Il ne dit jamais rien d'appris. Ses idées sont quelquefois bizarres, étranges, mais bien originales. Il a un talent singulier pour gagner la confiance et mettre les gens à leur aise. C'est l'effet qu'il a produit toujours sur les gens de ma connaissance très intime qui ont eu affaire à lui. Cependant il n'a pas l'air de le chercher. Il est extrêmement poli et bienveillant, mais réservé. Il sait faire parler. La carte des Gaules qu'il fait faire lui a donné le goût des études archéologiques et de l'histoire romaine. Comme je suis coupable de deux gros volumes sur les derniers temps de la République, je suis assez fort sur ce sujet, pas assez pourtant, parce qu'il voudrait savoir ce qu'on ne saura jamais. J'ai bien lu en grec et en latin que César était l'amant de la femme de Pompée et de la sœur de Caton, mais je n'ai jamais pu découvrir quel chapeau, bonnet ou couvre-chef était à son usage. Je disais donc à *Mine host* qu'un des traits les plus extraordinaires de ce César, c'est d'être devenu amoureux fou de Cléopâtre à l'âge de 53 ans. Cela l'avait rendu romantique, et il voulait remonter le Nil avec elle dans une cange pour chercher la source du fleuve, mystérieuse dès cette époque. Cela me mena à raconter comment de cette liaison était né un joli garçon qu'on appelle Césarion, et qui était bien son fils, ajoutai-je, *car* Auguste le fit mourir. L'anecdote qu'il ne savait pas, et peut-être aussi mon *càr* lui firent faire une exclamation de surprise et d'indignation, si honnête, que je fus tout honteux de m'être montré plus machiavélique que je ne le suis. Je suis charmé d'apprendre que mes géraniums ont des rejetons présentables. Je suis chanceux en fait de fleurs. Un de mes amis avait donné mon nom à un œillet magnifique, mais dont toutes les marcottes ont produit des fleurs déplorables. J'irai le mois prochain en Angleterre et peut-être en Écosse, et si vous avez quelque commission florale, vous savez que je suis tout à vos ordres. Le pauvre père C... ne va pas trop bien. Il me paraît perdre courage et envie de vivre. Sa fille et son gendre sont ici. La jeune femme a pris toutes les petites manières polonaises, *a little ingenuity and artifice*, comme le veut Mrs. Malaprop pour une demoiselle bien élevée. Le mari m'a plu assez. Il y a un petit garçon fort gentil qui ne parle que polonais.

Il y avait à Fontainebleau des photographies de Palerme prises pendant, ou tout de suite après la bataille. Les barricades sont misérables pour nous autres connaisseurs parisiens. J'ai vu cependant une invention nouvelle. C'est une grande

voile tendue par le haut seulement, à l'entrée d'une grande rue, pour cacher ce qui s'y passe. Il paraît que le bombardement a été sérieux, car on voit quantité de maisons absolument renversées dans les plus beaux quartiers. Capituler honteusement après avoir bombardé, c'est le coup de grâce pour la monarchie napolitaine. Nous vivons dans un drôle de temps et comme il me semble en plein moyen âge. Garibaldi est un vrai Normand, un roi de mer. Lui et ses gens ont tout fait. Les Napolitains d'un côté et les Siciliens de l'autre ont brûlé quantité de poudre à se fusiller hors de portée. Quand ils avaient épuisé leurs cartouches, chacun se sauvait de son côté. Voilà ce que sont devenus les descendans de Timoléon et des Samnites. Je viens de lire le troisième volume de M. Guizot. Il m'a moins intéressé que les précédens. Adieu, madame, ne viendrez-vous pas à Paris un de ces jours voir les hippopotames ? Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Glenquoich, 23 août 1860.

Madame,

J'erre depuis si longtemps que je n'ai pu vous écrire comme j'en avais envie. Les plumes d'auberge sont difficiles à manier, ou quand on est en visite, le déjeuner, le lunch et le dîner prennent tant de temps qu'on n'a jamais celui d'écrire. Je suis en Angleterre depuis six semaines, et en Écosse depuis trois, dans un pays magnifique quand on peut le voir, malheureusement ce n'est pas tous les jours qu'on le peut. La pluie et le brouillard font rage. Ajoutez à cela les *midges*, qui sont des espèces de cousins microscopiques, mais des plus venimeux. Ma figure ressemble en ce moment à une carte en relief de la Suisse. Tout cela ne nous empêche pas de faire de belles promenades à pied, en voiture et en bateau sur les lacs. Nous en avons deux tout auprès de la maison, un d'eau douce, c'est celui de Glenquoich, et un d'eau salée : loch Hourne, c'est-à-dire lac d'enfer. Malgré ce nom lugubre, c'est un très joli lac, enfermé de montagnes couvertes de bruyères et débouchant en face de l'île de Skye. Nous allons y pêcher des harengs et des *truites de mer*, poisson très distingué dont je viens de faire la connaissance et qui est très supérieur à ses cousins terrestres. Nous avons ici assez nombreuse compagnie. En France cela serait ou plus amusant ou plus ennuyeux. Ici on est peu sociable, mais on ne se prend pas en grippe ni on ne se joue de méchans tours comme cela se faisait chez nous au temps de ma jeunesse. Les Anglais ne savent pas causer. Après la demi-heure qui suit la retraite des dames au

dîner, on a épuisé tout ce qu'on avait à dire sur le droit du papier et sur M. Gladstone, et quand on rentre au salon, chacun prend un livre ou un journal et laisse son voisin libre d'en faire autant. Après tout, je ne sais pas si cette manière d'être n'est pas la meilleure de toutes.

J'ai trouvé en Écosse comme en Angleterre la mode du volontairisme. Elle y est même portée beaucoup plus loin. Il y a des gens qui font quinze milles à pied par jour pour se donner le plaisir d'apprendre la charge en douze temps. Je m'attendais à trouver l'organisation des volontaires très aristocratique. Au contraire, il me semble qu'il y a tendance démocratique. Ainsi, les soldats nomment leurs officiers, comme autrefois dans notre garde nationale. En Écosse et dans beaucoup de comtés d'Angleterre, les grands propriétaires ont été nommés colonels, leurs intendans lieutenans, etc. Mais dans d'autres endroits, dans les villes manufacturières, il n'en a pas été de même. Comme on a la prétention de paraître une nation de soldats, il est question d'armer jusqu'aux ouvriers de Manchester et de Birmingham, et il ne manque pas de gens d'esprit pour dire des bêtises à ce sujet, comme, par exemple, lord Elcho qui prétend que les ouvriers, en passant par la discipline militaire, deviendront plus dociles et plus résignés. Pour moi, je ne doute pas que, si l'on met ce projet à exécution au premier *Strike* d'une ville manufacturière, on ne voie une émeute à la carabine remplacer les antiques émeutes à coups de poing. Mais cela n'arrivera pas encore tout de suite, et je crois même que pour quelque temps encore les volontaires seront un appui aux institutions de pays, tout de même que la garde nationale a été un appui pour Louis-Philippe. Ce sont des appuis auxquels il est prudent de ne pas trop se fier.

Que devenez-vous, madame ? Je vois par les journaux que le temps n'a pas été moins rigoureux pour vous qu'il ne l'est pour nous. Je crains bien que l'hiver ne soit rude pour les pauvres gens. Ici la récolte est à peu près perdue. Il est vrai qu'on n'a que de l'avoine et çà et là un peu d'orge. Il en est de même en Angleterre. Tous les blés étaient couchés quand je roulais sur la ligne de Londres à Édimbourg. Lorsque la pluie cesse pendant deux heures, il fait tant de vent que les chemins sont secs autour du lac et qu'on peut aller à la promenade. Je dessine quand je puis, mais je ne réussis guère. Le mérite des paysages d'Écosse c'est de changer d'effet à chaque minute. Les montagnes ne gardent pas un instant les mêmes teintes, et je passe mon temps à effacer ce que je viens de faire. Adieu, madame, je serai à Paris presque aussitôt que cette lettre. J'attends un

mien ami qui vient loger chez moi. Je ne vous donne pas d'adresse avant Paris, parce que je crois que je ne m'arrêterai nulle part. Je n'ai pas de nouvelles de M. C.., si ce n'est qu'il se trouvait assez mal du séjour des Eaux-Bonnes. Adieu encore, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 6 septembre 1860.

Madame,

J'ai trouvé votre aimable lettre à mon arrivée, qui m'a remis d'un affreux passage, où j'avais été si trempé par les embruns que mes cheveux étaient couverts de cristallisations salines. Que les Néréides doivent avoir de peine à se friser! J'ai fait hier un croquis de l'île de Skye d'après un autre croquis fait sur place, et je vous l'ai envoyé à Paris. C'est un drôle de pays où l'on vit longtemps, dit-on, mais il me semble que ce n'est guère la peine. Cette île est habitée par les puritains les plus durs à cuire de toute l'Écosse. M. Ellice, chez qui j'étais à Glenquoich, y mena l'évêque d'Oxford, lequel débarqua dans une redingote bien boutonnée qui cachait son tablier (1), et se mit à distribuer des six pence aux mendians. Comme il les avait épuisés, il fut accosté par une vieille femme de cent ans bien comptés, qui lui demanda l'aumône. En faveur de son âge il lui donna une demi-couronne. La vieille se répandait en bénédictions très éloquentes dans sa langue, lorsque M[me] Ellice, qui a appris un peu de gaélique, lui dit : « Savez-vous qui vous a fait l'aumône? C'est un évêque anglican. » La vieille fut saisie d'horreur comme si elle avait vu un capucin : pour les puritains, un évêque est un prêtre de Baal. Elle avait bien envie de rengainer ses bénédictions, mais il aurait fallu rendre la demi-couronne. Ramassant tout ce qu'elle savait d'anglais, elle lui dit : *I hope you sh'ant be damned.*

Vous regrettez le beau temps de la chevalerie, madame, mais nous sommes en plein moyen âge. Le droit de l'épée décide de tout comme au temps de la chevalerie. Le chevalier errant d'aujourd'hui, c'est Garibaldi. Sa dame c'est l'Italie. Les chevaliers errans n'avaient pas toujours des belles bien fidèles, mais ils les faisaient valoir à grands coups de sabre. Au fond, tout cela est abominable. C'est de la barbarie toute pure (comme au moyen âge). Mais savez-vous une jolie chose? Don Juan, le frère du comte de Montemolin, s'allie aux républicains d'Espagne et vient de

(1) Sorte d'ornement liturgique (en anglais *apron*) que les évêques anglicans portent, avec la perruque, en officiant.

lancer un petit manifeste qui fait grand bruit. Après les folies de son frère, je dis folies par euphémisme, il a voulu faire mieux. J'ai dîné à Londres chez lord Shaftesbury, très *high churchman* qui a dit au Parlement que les Druses étaient les plus honnêtes gens du monde, très disposés à accueillir les missionnaires protestans, mais qu'ils avaient été poussés à bout parce que l'Empereur leur avait envoyé des missionnaires catholiques. Je lui ai demandé s'il avait lu l'ouvrage de M. de Sacy sur les Druses. Il n'en avait jamais entendu parler. Alors, je lui ai appris que les Druses adoraient le *grim gentleman below* , ce qui l'a un peu épouffé. C'est une chose admirable, comment ce peuple si sensé, je ne parle pas des Druses, mais des Anglais — prend facilement des vessies pour des lanternes — dès que la passion s'en mêle. Je ne crois pas que l'expédition européenne fasse grand bien en Asie. Ce qui me paraît probable, c'est qu'elle fera massacrer les chrétiens à Konieh, à Orfa et à Diarbekir où il est impossible d'aller. Le sultan Abdul Medjid se trouve avoir mangé d'avance ses revenus de 1861. Il est impossible que cela dure. Le mal, c'est qu'il n'y a rien en Orient de prêt à mettre à la place des Turcs. Vous ai-je écrit d'Écosse le grand scandale de lady Grey et de l'amiral Keppel? C'est une histoire qui illustre les mœurs de ce pays si moral. Mais je crains de vous l'avoir déjà contée. J'ai vu hier les C... Le père m'a paru bien mal. Il dit qu'il veut passer l'hiver à Paris, parce qu'il s'ennuierait trop à Pise et qu'il ne sait pas l'italien. Je lui ai offert de le recommander par mes amis, mais il me paraît avoir peu de disposition à changer de place. Son fils l'a mis dans un appartement assez joli, mais qui n'a ni air ni lumière. Pour moi ce serait une prison. Ils m'ont dit que Mme de Circourt allait un peu mieux, cependant elle est obligée de demeurer couchée une partie de la journée. Voici le beau temps revenu, mais toujours froid. J'espère que vous êtes aussi bien traitée que nous par le soleil. Je voulais en repassant par Londres vous rapporter des géraniums, mais lord Ashburton qui a une très belle serre, était parti, et je n'ai trouvé aucun fleuriste à qui m'adresser. Adieu, madame. veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

21 mars 1861.

Madame,

Vous autres poètes vous êtes terribles pour le pauvre monde qui ne possède pas comme vous un vocabulaire d'adjectifs et d'épithètes. Je me suis permis de blâmer les bottes de S. M. Napoli-

taine et son manteau soi-disant catalan. Cela n'empêche pas qu'elle ne se soit fort bien conduite à Gaëte et qu'elle n'ait tiré tout le parti possible de la situation, cela n'empêche pas qu'il ne faille pas mettre des bottes dans une ville où on ne peut aller à cheval, ni se masquer pour soigner des blessés. Oserai-je vous demander si Mme la duchesse de Berry eût fait pareille chose? Pour Ferdinand II quand on a dit qu'il avait fait son devoir trop tard, malheureusement il me semble qu'on parle bien et sérieusement. Si vous lui donnez du héros, etc., que pourrons-nous dire, nous autres pauvres diables de prosateurs, quand nous voudrons parler de Léonidas, de Charles XII, et de quelques autres rois qui avaient encore plus de mérite et autant de courage?

Mon Bulgare est plus ressemblant que l'ours, bien qu'il posât beaucoup moins bien, mais j'ai peu d'habitude avec les ours. Que ferons-nous de ce monde-là, je parle des Bulgares, en Orient? Je suis de ceux qui croient que le malade de l'Empereur Nicolas est pour tout de bon à l'agonie. Il n'y a pas trop à le regretter. Mais ses héritiers ne valent pas mieux que lui.

Je vous demande bien pardon de ne pas m'être rappelé notre visite au Musée de Cluny. Je me rappelais très bien que nous avions fait une expédition ensemble, mais je ne me souvenais plus où nous étions allés. Nous pourrons voir l'École des Beaux-Arts où il y a de nouveaux moulages rapportés par le fils de M. Lenormant, qui est mort en Grèce. Les chinoiseries ne vous auraient pas trop intéressée je crois, d'après ce qu'on m'en a dit, car je ne les ai pas vues. Mais il y avait la collection d'armures du prince Soltykof que je connaissais et qui sont vraiment belles. Si j'avais su que vous fussiez à Paris, je vous aurais proposé de les voir sans penser que vous pussiez y avoir quelque objection. Je conçois qu'on n'aille pas voir les gens pour lesquels on n'a pas de goût, mais pourquoi ne pas visiter les choses que l'on aime? Nous nous serions querellés sur la chevalerie et les chevaliers qui, malgré toute la poétique ferraille qui les couvrait, ne valaient pas nos militaires modernes sachant braver des dangers beaucoup plus grands qu'autrefois, sans armure défensive et recevant la mort sans la donner. Croyez que le courage a fait quelque progrès depuis la belle invention (quoique bien démocratique) de la poudre.

Comme j'arrive des pays barbares et que je ne me suis pas encore trop mis au courant, je n'ai appris que l'autre jour le mariage prochain de Mme de H... Il me semble que c'est ce qu'on appelle un beau mariage. Je la crois une excellente femme et elle a, à mon avis, presque toutes les bonnes qualités de sa mère, et quelque chose de sa grâce. Je ne connais guère le futur. On ne le dit pas très fort. Si c'est un bon homme, c'est quelque chose.

Je ne sais pas ce qu'est devenue l'autre pauvre sœur depuis la mort de son mari.

Je vais faire une petite course de quelques jours, je pense être à Paris dans les premiers jours d'avril. Je suis horriblement ennuyé de la société cette année, elle me paraît encore plus aigre que l'année dernière et malgré cela guère plus spirituelle. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 11 avril 1862.

Madame,

Il y a huit jours que je suis à Paris, ayant toujours sous les yeux la dernière lettre que vous m'avez adressée à Cannes, qui est pour moi un remords. Mais j'ai trouvé tant d'affaires et de tracas en venant ici que je n'ai pas eu le temps ou la disposition de vous écrire. Je suis toujours horriblement triste en rentrant à Paris. Il faut un courage surhumain pour quitter Cannes en ce moment, lorsque tout fleurit. Si vous pouvez vous figurer des champs entiers d'anémones rouges, bleues, roses et blanches, les unes simples, les autres doubles, des fossés et des lits de torrens tapissés de violettes de Parme, peut-être que cela vous donnera l'envie d'aller à Cannes. Au mois d'octobre prochain, ce sera la chose la plus facile du monde, car le chemin de fer sera ouvert jusqu'au Var, c'est-à-dire jusqu'à une demi-lieue de Nice. A partir de Toulon ce chemin n'est qu'une suite de panoramas charmans. Il faut faire ce voyage, ne fût-ce que pour y passer une semaine.

J'ai trouvé le peu d'amis que j'ai, encore vieillis, et quelques-uns m'ont paru radoter. Peut-être leur ai-je produit le même effet. Tout le monde m'a semblé aussi un peu plus aigre que je l'avais laissé. Quant à cela, moi je suis revenu très doux et moins méchant que je ne l'étais en partant. Je crois que la solitude dans un beau lieu est une bonne médecine pour l'âme. Elle perd ses épines comme font certaines plantes lorsqu'on les met en bonne terre.

Je n'ai pas eu le temps d'aller voir en passant l'évêque de Marseille, mais mes amies anglaises ont été se casser le nez à sa porte. Il était à la campagne avec sa sœur qui, dit-on, se porte remarquablement bien depuis qu'elle est dans le Midi. L'effet de ce climat particulièrement sur les natures du Nord est extraordinaire. Nous avons renvoyé le petit prince anglais engraissé, tanné et guéri. Il avait une drôle de maladie. Sa peau s'écorchait à la

moindre occasion. On dit que cela arrive aux tempéramens ultra-lymphatiques. Le pauvre Édouard a la jaunisse, à ce qu'il m'écrit. Je n'ai pas encore eu le temps d'aller le voir. Les affaires de son pays semblent aller mieux, et voilà le Nord qui a décidément la corde. Je crois que la paix se fera bientôt, et alors Dieu sait quelles misères nous feront les vainqueurs qui auront pris l'habitude de la guerre, très probablement le goût d'icelle, et qui ont *in store* de vieilles rancunes.

Je vais à Londres dans une quinzaine de jours; on m'a nommé membre du jury international pour les papiers peints. On m'avait d'abord mis à la faïence, qui ne m'allait guère. Très probablement on me donnera la médaille, — je veux dire à ma classe, et je n'en aurai pas pour bien longtemps. Il y en aura toujours assez pour me faire faire du mauvais sang. Nous allons avoir des dîners de quatre heures et des *speeches* au dessert. On m'écrit que l'exposition combine la laideur et l'incommodité, cependant c'est un officier du génie qui l'a faite. La dernière fois c'était un jardinier. Ces Anglais ont toujours des idées à eux. J'ai laissé la duchesse de Vallombrosa mieux portante et la princesse de Beauvau plus mal qu'à mon arrivée. Son mari ne paraît pas se douter de son état, elle encore moins, me dit-on, ce qui est presque toujours le cas avec les maladies de poitrine. Est-il vrai que le pape soit malade et qu'on lui ait déjà nommé ou plutôt désigné un successeur? c'est ce que me disent mes amis Italiens. Ils prétendent qu'en cas grave on se dispense des formes ordinaires d'un conclave. Je n'ai aucune idée là-dessus.

Il y a dans ce moment un tableau de M. Ingres qu'on va voir, c'est *Jésus parmi les docteurs*. Je l'ai vu il y a bien longtemps avant qu'il ne fût terminé, et cela me semblait une magnifique chose. Il avait eu l'idée de mettre l'enfant sur le siège d'une grande personne, les pieds ne touchant pas la terre. Cela caractérisait parfaitement l'âge et faisait le contraste le plus heureux avec les figures des docteurs. Je vais écrire à M. Ingres pour lui demander un billet, et je vous demanderai, s'il me l'envoie, quand vous voudrez vous en servir. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

British Museum,
10 juin au soir 1862.

Madame,

Je reçois votre lettre un peu tard; elle m'est apportée par un de mes amis qui a eu l'esprit de passer chez moi et de prendre ma

correspondance attardée. Je ne vous croyais pas à Paris par le beau temps qu'il doit y faire. Sous ce rapport nous ne sommes pas gâtés. Je vous écris au coin du feu, et bien qu'il fasse jour jusqu'à neuf heures (il en est sept et demie), c'est à peine si je vois la maison en face de ma fenêtre. Je ne sais si je vous ai dit comme quoi on m'avait chargé de soutenir à Londres les intérêts des papiers peints. Il y a plus d'un mois que je m'acquitte de mes fonctions avec une résignation extraordinaire. Elles n'ont rien de très agréable. C'est une tour de Babel que notre jury et je ne crois pas que nous valions beaucoup mieux que les constructeurs de ladite tour. Nos compatriotes ont encore plus de goût et plus de sentiment des arts que les Anglais, mais la distance qui nous séparait tend à se rétrécir tous les jours. Nous nous laissons gagner de vitesse ; et si nous n'y prenons garde, nous pourrons bien nous trouver un jour distancés, comme l'a été cette année le cheval favori le *Marquis*, battu par un cheval inconnu.

Il y a ici, outre l'exposition qui vous amuserait, peut-être oui, peut-être non, une autre exposition qui vous intéresserait davantage et que vous devriez bien voir. C'est encore une de ces grandes et belles choses que fait l'aristocratie dans ce pays-ci. On a réuni dans le musée du South-Kensington tous les objets de curiosité épars dans deux cents châteaux, et cela remplit plusieurs salles immenses. Il y a depuis des baignoires d'argent du XVIe siècle jusqu'aux bijoux les plus délicats de la Renaissance. Vingt-trois vases de la faïence de Henri II sur trente-six ou trente-sept que l'on connaît dans le monde. On nous a donné l'autre soir une belle fête dans ces salles illuminées au gaz *al giorno* avec accompagnement de belles dames fort décolletées et de très mauvaise musique. Les assiettes de Faenza et de Gubbio faisaient un effet merveilleux à la lumière du gaz. La seule chose drôle c'était le grand nombre de policemen le chapeau sur la tête qui se promenaient dans cette foule d'élite, et non sans raison, car il y avait de quoi tenter les amateurs les plus vertueux. Je dîne en ville tous les jours depuis un mois. Vous n'avez pas d'idée du plaisir que j'aurais à manger une côtelette chez moi. J'en ai pourtant pour une quinzaine de jours encore, après quoi, j'aurai fait mon temps et je reviendrai à Paris Si vous y étiez encore, madame, nous ferions cette visite au Musée Campana, que je connais très imparfaitement et que j'aurais bien du plaisir à étudier avec vous. Je vais dîner aujourd'hui chez un M. Baring qui a les plus beaux tableaux du monde. Il n'a voulu me les montrer que moyennant que je dînerais avec lui. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Paris, 15 octobre 1862.

Madame,

Je pensais qu'il y avait bien longtemps que je n'avais eu de vos nouvelles, et je me disais qu'aussitôt sorti de mon lit je vous écrirais, lorsqu'on m'a apporté une lettre de vous. Elle me confirme dans cette résolution généreuse d'écrire, qu'il n'est pas toujours facile de mettre à exécution, surtout à Paris. J'y suis depuis fort peu de jours. Vous m'avez laissé, je crois, à Londres, dînant vingt-sept jours de suite en ville, délivrant des *speeches* et faisant des rapports sur les papiers peints. (J'en ai fait un supplémentaire pour annoncer à nos industriels que, s'ils ne se mettent pas à travailler sérieusement, les Anglais leur dameront le pion dans toutes les applications de l'art à l'industrie.) Toute cette prose dite et écrite, je suis parti pour Bagnères-de-Bigorre, en compagnie de mon ami, M. Panizzi, et j'ai pris des eaux, c'est-à-dire que je me suis baigné trente jours de suite et j'ai avalé soixante verres d'une eau chaude pas trop bonne. Cela m'a fait beaucoup de bien d'abord, puis beaucoup de mal, et je m'en suis revenu à Bordeaux assez mal en point. Après nous être restaurés quelques jours dans la capitale de la Gironde, nous sommes allés à Biarritz chez des hôtes très gracieux que je ne vous nommerai pas. Panizzi nous a quittés, et moi je suis resté jusqu'à la fin du séjour, ce qui m'a procuré un petit empoisonnement par le vert-de-gris, dont douze ou quinze personnes ont été plus ou moins atteintes. Je suis ici pour peu de jours. J'irai à Compiègne pour la fête de l'Impératrice, et aussitôt après je partirai pour Cannes. Voilà, madame, l'histoire très complète de mes pérégrinations. Je n'aime pas trop la Suisse, mais j'aime beaucoup le Tyrol, qui est aussi beau que la Suisse et qui a l'avantage de ne pas avoir de Suisses. Les femmes ont des bas verts et baisent la main des voyageurs qui leur donnent un *trinkgeld*. J'ai gardé un tendre souvenir des Tyroliennes, particulièrement d'une musicienne de la grosseur d'un éléphant, ayant le plus beau contralto du monde, qui me chantait toutes les gargouillades de son pays pendant mon dîner. Le seul inconvénient de tous ces beaux pays est qu'il y pleut trop.

J'ai entendu parler du tableau que vous dites. Il paraît que ce n'est pas un Raphaël et que cela ne vaut pas grand'chose. Le *puff* est poussé aujourd'hui aux dernières limites.

Puisque vous vous livrez à l'agriculture, madame, pourquoi ne faites-vous pas venir chez vous M. Daniel? M. Daniel est un Hollandais, ami de l'empereur d'Autriche, qui fait des merveilles. Je l'ai rencontré cette année à Tarbes, chez M. Fould. Il court

le monde pour répandre ses découvertes et les donne *gratis pro deo*. Il tortille les branches d'un arbre fruitier et les abaisse vers la terre selon un certain angle, moyennant quoi il vient énormément de fruits. Semez deux radis : dès que les feuilles d'un de ces radis paraîtront, couchez-les vers la terre au moyen de deux petites pierres; laissez l'autre radis tranquille. Trois jours après, vous trouverez le premier radis grossi du double de son confrère. La sœur de M. Fould a fait arranger son potager de Rocquencourt l'année dernière et elle a eu cette année une récolte surprenante. On fait en ce moment des expériences en grand dans les fermes de l'Empereur. M. Daniel a inventé aussi un petit instrument avec lequel vous grefferez quatre mille arbres en un jour. *E questo e nulla*. Il fait un poêle au milieu d'un champ, et ce champ se trouve fertilisé comme si on y avait apporté cent charettes de fumier. Et encore bien d'autres belles choses que je ne comprends pas, en ma qualité de Parisien, n'ayant jamais cultivé que du chiendent dans un pot pour mes chats. Quant à ce moyen d'augmenter le rapport des arbres en courbant leurs branches, je me suis rappelé qu'à Cannes, où on est bête et où l'on fait de la prose sans le savoir, on attache les branches des rosiers aux tiges voisines de cette manière. Je croyais que c'était pour empêcher les maraudeurs d'entrer dans les champs de roses, mais il paraît que cela a la plus grande influence sur le rapport des rosiers. Convenez, madame, que vous êtes un peu surprise de me trouver si savant. J'en suis moi-même étonné et je me hâte de vous transmettre le résumé de mes connaissances avant que je ne les oublie.

Édouard m'a écrit bien tristement et très philosophiquement au sujet de la guerre civile de son pays. Son gouvernement lui prend 21 pour 100 de son bien et son banquier 31, total : 52 pour 100, et je crains qu'il ne soit pas au bout du compte à payer. C'est son oncle qui commande les confédérés. Il me semble que de part et d'autre on se bat assez mal, mais qu'on se tue beaucoup. Ils me font penser à des singes qui ont volé un rasoir. On dit que l'Angleterre presse beaucoup la France d'intervenir et de reconnaître le Sud, mais je doute que les Yankees d'ailleurs aient assez de bon sens pour écouter des conseils. Ce qui gouverne dans le Nord à présent, c'est une espèce de gens qui, n'ayant rien à perdre, trouve l'état des choses très agréable et rempli d'émotion. Comme d'ailleurs ils sont braves, très coquins et plus qu'à demi sauvages, la guerre leur convient parfaitement, et je n'y vois pas de fin, car c'est un grand préjugé que de croire qu'on ait besoin d'argent pour se battre. Nous avons bien montré, dans la Révolution, que c'était un luxe inutile. D'autres nouvelles, je ne vous en dirai pas, sinon qu'hier soir M. Thouvenel et M. de Per-

signy n'étaient plus ministres, mais trois ou quatre autres voulaient les suivre et on cherchait à les retenir. Je ne me charge pas d'ailleurs d'expliquer ce qui se fait, et encore moins de deviner ce qui se fera. On disait que le pied de Garibaldi n'allait pas trop bien. Que dites-vous des batailles de Hyde-Park? Je regrette de n'avoir pas vu cela. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

PROSPER MÉRIMÉE.

Cannes, 28 février 1863.

Madame,

Je reçois ce matin une très aimable lettre de vous, *sans lieu ni date*, comme on décrit certains livres très rares dans les catalogues de vente. Je suppose que vous êtes à Paris, car vous appartenez à l'école mondaine qui passe dans les brouillards les plus beaux jours de l'année. Si vous voyiez nos champs couverts d'anémones, vous les trouveriez, je crois, encore plus beaux que le pavé de votre rue.

J'ai passé mon hiver assez douloureusement, respirant juste assez pour ne pas étouffer, attrapant chaque jour un rhume nouveau, et me guérissant de l'ancien. Si vous aviez pratiqué ce climat, madame, vous comprendriez la chose. Il fait très chaud depuis 10 heures jusqu'à 4 heures, ou plutôt, jusqu'au coucher du soleil. Cette chaleur et le grand air, et le parfum des bois de pins et des buissons de myrtes vous guérissent de vos maux et singulièrement de vos rhumes. On se met à dessiner, et on se laisse prendre au coucher du soleil, qui vous jette sur la tête un air froid et humide qui vous extermine. Aux charmes de la peinture que je pratique avec le succès que vous savez, je joins ceux de l'*archery*. Un médecin anglais m'a conseillé de tirer de l'arc pour donner du jeu et de la force aux muscles de ma poitrine. Je m'en trouve en effet assez bien. Je fais la guerre aux pommes de pin, et je suis devenu assez adroit pour en abattre beaucoup avec un arc chinois qui me donne des cors aux doigts des mains. Le soir, je varie mes plaisirs en écrivant la biographie d'un affreux drôle nommé Chmielnicki, hetman des Cosaques de l'Ukraine, vers le milieu du XVIIe siècle, qui paraît avoir inventé la guerre des nationalités. Voyez comme je prends mes héros à contretemps. Ce grand homme voulait délivrer les Petits-Russiens, ou les Cosaques, ses compatriotes, du joug des Polonais, qui, dans ce temps-là, faisaient toutes les misères possibles aux paysans de leur pays. Aujourd'hui, à ce qu'il me semble, les Polonais ont repris faveur.

Le défaut de mon œuvre, c'est qu'elle manque de diversité. Autant de Cosaques que les Polonais peuvent attraper, autant ils en empalent. Autant de Polonais pris par les Cosaques, autant d'écorchés vifs. Cela est un peu monotone. Je voudrais varier, mais la vérité historique me retient. Cela se publie dans le *Journal des Savans* dont je suis un des rédacteurs, quoique indigne, et à mon retour à Paris je vous demande la permission de vous envoyer cette affaire.

Celles du Mexique me tourmentent beaucoup, j'espère qu'on ne les compliquera pas en les mêlant de celles de Pologne. Bien que les Polonais soient bons catholiques, je ne puis oublier qu'ils ont donné deux fois de la mort aux rats au marquis Wielopolski, et qu'ils ont voulu trois fois l'assassiner, parce qu'il tâche de rendre la Pologne heureuse avec le gouvernement de l'empereur Alexandre. De plus, je me souviens qu'en 1848 j'ai entendu parler polonais sur toutes les barricades.

Quel drôle de temps que le nôtre, et comme il serait amusant d'en lire l'histoire dans deux ou trois siècles! Tout est possible, disait M. de Talleyrand. Voici l'Autriche devenue libérale et les Prussiens marchant grand train à un petit 93. Mon ami, M. Odo Russell, a pris au sérieux une plaisanterie du pape, et lord Russell, son oncle, en a fait une grosse affaire. Que devient celle de la reine de Naples, et qui acceptera la succession ou plutôt la banqueroute du roi Othon? J'ai eu l'honneur d'être le cicerone de son horreur de père, il y a deux mois. C'est un homme de beaucoup d'esprit, très vicieux et de très bonne humeur. J'ai fait des efforts inouïs en lui montrant les lions d'ici, pour le faire parler de deux personnes, que je n'ai jamais nommées, bien entendu, Lola Montes et le roi Othon. Il a très bien vu mon intention et a déjoué toutes mes attaques avec une tactique admirable. C'est pourquoi je n'ai pas eu l'ordre royal du Chien vert, sur lequel je comptais en menant le monarque à l'île Saint-Honorat. Je pense être à Paris dans quelques jours. Je viens de faire des bassesses pour que le chemin de fer, qui n'est pas encore ouvert, daigne me mener à la prochaine station. Je compte ne faire qu'un très court séjour à Paris, et revenir prendre mes amies anglaises à Pâques. Adieu, madame, mille remerciemens de votre aimable et bon souvenir.

Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

Prosper Mérimée.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

L'expédition de Madagascar vient d'attirer encore les regards sur la Légion étrangère (1). On l'avait vue au Tonkin, à Formose, au Dahomey, incarner cet esprit « d'en avant » à outrance, cette endurance, cette impassibilité stoïque devant la misère destructrice, qui donnent la trempe d'un métal de soldats. Ses merveilleuses qualités ont retrouvé leur relief dans cette lugubre campagne de Tananarive, où l'énergie du combattant a dû suppléer toute la préparation absente, et où, pour elle, comme pour les autres volontaires de carrière, la comparaison s'est affirmée si écrasante, au détriment des appelés du service obligatoire. L'on s'est demandé pourquoi les légionnaires, comme l'infanterie de marine, comme aussi les tirailleurs algériens, ont seuls gardé leur ressort intact jusqu'à la fin, seuls fourni l'effort nécessaire à la construction de cette route maudite qui court entre des champs de tombes, qui fut le champ de bataille de cette expédition de souffrance, qui valut aux pelles et aux pioches l'appellation de fusil modèle 1895, et qui se lie au souvenir inexpiable des voitures Lefebvre? Pourquoi nos jeunes troupes de France, parties d'un si bel élan, ont-elles été si vite dévorées par le climat, ruinées d'âme et de corps avant d'avoir pu agir? Et c'étaient les meilleurs, ceux-là, le produit d'une sélection toute particulière, exercée sur toute l'armée, conduits par des officiers éprouvés, dont le choix témoignait d'une valeur peu ordinaire, entre tant de compétitions ardentes! C'est une nouvelle et terrible leçon de choses qui

(1) *Journal de marches et opérations des régimens étrangers. La Légion étrangère*, par le général Grisot et le lieutenant Coulombon. — *Journal de siège de Tuyen-Quan.* — Conférences de garnison faites par le lieutenant Camps sur Son-Tay et Tuyen-Quan.

démontre ce qu'on savait depuis longtemps, que les climats coloniaux ne s'affrontent qu'avec des troupes spéciales, chez qui l'âge et la formation complète sont une condition primordiale; et qui affirmerait par surplus, pour les observateurs attentifs, cette autre vérité, en désaccord avec la loi du nombre, que les foules armées de l'avenir ne vaudront jamais, en qualité militaire, les élites rationnelles du passé.

La Légion se présente avec ce double caractère : on s'y engage jusqu'à quarante ans; elle est composée de soldats de métier, pour qui la carrière des armes est un refuge, le pain assuré, souvent un titre de naturalisation, parfois une réhabilitation, c'est-à-dire, pour un temps au moins, une véritable profession. Dans cet hybride milieu, où l'homme entre masqué, sans papiers d'identité, de nationalité, sans extrait de casier judiciaire, sans rien qui le recommande, rien qui parle de son passé, il y a d'étranges mélanges de bons et de mauvais, d'héroïsmes latens et d'âmes à tout jamais dégradées; mais l'on peut dire que, de cet ensemble indéfinissable, se dégage une énergie de fer, l'instinctive passion des aventures, une étonnante fécondité d'initiatives, un suprême dédain de la mort, toutes les originalités sublimes des vertus guerrières. Et cette impression de l'ensemble se reflète chez le légionnaire isolé, qu'il passe libre dans la rue, la taille bien prise en sa ceinture serrée aux reins, ou qu'il rende les honneurs, figé dans son immobilité de factionnaire : c'est toujours cet air décidé, cette allure dégagée, qui révèlent l'homme, dans la mâle acception d'action, de virilité et de supériorité. Aucun soldat n'a cette tenue irréprochable, ce fier salut, cette discipline d'extérieur impeccable. L'autorité du chef digne de lui commander revêt à ses yeux quelque chose de mystérieux et de grandiose ; il attend tout de cet être supérieur ; il en subit docilement l'influence à l'heure même des pires entraînemens, il lui garde un culte et une tendresse qui se manifestent par une ingéniosité d'attentions touchantes. Vivant, il le suivrait au bout du monde ; mort, il n'y a pas d'exemple qu'il l'ait abandonné. Il procure à celui qui l'a conquis la puissance exaltée du commandement. Que le chef se présente à la manœuvre, les armes résonnent, le rang se grandit, l'allure s'affermit, la troupe se fait imposante; mais, qu'il vienne à disparaître, on n'en donne plus aux gradés ordinaires que pour leurs galons; et ce n'est pas beaucoup. Car il n'a rien d'un automate, le légionnaire : si les émulations, les circonstances développent en lui un admirable élan, il répond à la monotonie de la vie de garnison par une indifférence dédaigneuse de perfectionnemens d'instruction, une volonté bien arrêtée de ne pas se fatiguer inutilement, et le sentiment non

dissimulé qu'il n'est pas fait pour les besognes accoutumées du temps de paix.

Aussi, à l'officier nouveau venu cause-t-il une première déception; il apparaît soldat peu instruit, mauvais tireur, médiocre marcheur, et ces infériorités qui résultent de bien des causes que nous exposerons tout à l'heure, on est enclin à l'en rendre seul responsable, sans lui faire honneur de son âme indomptable, qu'il n'appartient qu'aux événemens de mettre en pleine lumière. Il est vrai d'ajouter qu'en dehors de ces circonstances dramatiques, auxquelles elle se sent appelée, qu'elle provoque de toute la fièvre de ses désirs, elle est souvent insaisissable, cette âme, pour qui n'a pas la clé des obscurités de son passé, de ses détresses ambiantes, des déchiremens qui l'ont poussée hors de sa voie naturelle. Au légionnaire qui s'en croit si fermement le maître, n'échappe-t-elle pas plus souvent que de raison, lorsqu'elle flotte entre les fictions embrumées et la réalité décevante, lorsqu'elle le jette aux hasardeuses bordées, aux imaginations des aventures impossibles, aux rêveries mauvaises de l'indépendance des grands chemins? Qui soupçonnera jamais ce qu'il germe d'idées incohérentes ou grandioses, d'idées d'un autre âge surtout, dans ces cerveaux troublés par excès d'ardeur, d'où se dégage, seulement l'élément de toutes les conquêtes : l'énergie?

Le légionnaire vit dans son rêve. Quel est ce rêve? Nul ne le précisera, pas même lui; mais il le rendra responsable de ses mésaventures, il lui a donné un nom, c'est *le cafard ;* et à qui l'interrogera sur le mobile d'une de ses frasques, il ne trouvera pas d'autre explication, il n'inventera pas d'autre réponse : le cafard! Cela suffit, en effet; il en dit long, ce simple mot de son langage imagé. Est-il étonnant que le sombre nuage des trop lourds souvenirs d'un passé en rupture avec son présent pèse parfois, en l'obscurcissant, sur son intelligence; peut-on sourire à la navrante fiction de l'insecte rongeur, enfanté dans les vétustés et les ruines de la vie, promenant sa silhouette d'ombre sur cette âme éteinte au bonheur, s'y attaquant aux dernières espérances? De même que la vie normale n'est pas le fait du légionnaire, il lui répugne d'accepter les événemens dans la monotonie de leur forme et de leur cause ordinaires. Sa tendance est à dramatiser, à tout draper de légende; à la vérité plate qui l'ennuie, il préfère son invention qui l'amuse; il s'y passionne et n'en démord, jusqu'à ce que, pris à son propre roman, il arrive, par une inconscience progressive, à lui attribuer une part de réalité, et non la moindre, dans sa propre histoire. Cela principalement rend l'investigation difficile dans son existence antérieure, qu'il est loin de dissimuler, à moins de raisons très spéciales, et dont, au

contraire, il aimerait à faire parade, en l'enjolivant, pour y gagner du relief. Il a surtout besoin de s'affirmer comme un être pas ordinaire, et, certes, il ne l'est pas; c'est un *outlaw* qui a sauté par-dessus les barrières d'une société où il se sentait mal à l'aise; qui a soif des risques mortels, pour y jouer une vie, seul bien qui lui reste et dont il fait bon marché ; et qui se donne, quand il le faut, avec l'élan du soldat des grandes époques.

D'où viennent-ils, les légionnaires? L'on peut répondre hardiment : De partout. De toutes les classes, de tous les pays, des plus hauts comme des plus bas échelons, savans ou illettrés, rompus à la vie en y essayant leur première adolescence, amoureux des armes ou simplement épaves de nos civilisations vieillissantes. Beaucoup en rupture de famille, échappés du toit paternel pour de futiles motifs, à d'invraisemblables jeunesses, à peine quinze ans d'âge parfois; en fuite des charges d'un ménage trop lourd ou mal assorti, les enfans à la rue, la femme abandonnée à d'autres ou à la faim. Il faut croire que ce lien de famille est le plus fort, car, de l'avoir brisé, certains en meurent par désespérance : c'est l'habituelle cause des suicides à la Légion, et l'on peut dire qu'elle frappe surtout sur des êtres de première jeunesse et de conduite irréprochable. Beaucoup aussi en rupture de nationalité; la désertion après la faute, et, chez les Allemands, principalement par lassitude des mauvais traitemens; ou, pour les natures aventureuses, l'attirance de la grande nation, à qui ne manquent pas les occasions d'utiliser ses soldats, par drainage des petits peuples qui n'ont pas l'emploi des leurs. Et, à côté de ceux-là, beaucoup d'autres, au contraire, par triomphante survivance de patriotisme chevillé au cœur d'une bonne race. Il faut les avoir vus venir, les avoir interrogés, ces petits, très jeunes, pauvrement vêtus, incapables souvent de bégayer une simple parole française, et les avoir entendus vous répondre de leur voix enfantine, leurs yeux clairs pleins d'assurance : « Je suis ici parce que je ne voulais pas servir l'Allemagne. » Et devant l'humble défilé de ces déshérités de la Patrie, revenant en étrangers au drapeau diminué, qui jadis portait leurs droits, et ne flotte plus jusqu'à eux, il y a trop à se souvenir, et l'âme se serre sur la vision douloureuse.

De même que, balayés sous la rage du cyclone, les oiseaux les plus divers se jettent au même abri, la tempête de la vie rassemble à la Légion les passés les plus disparates, les professions les plus variées. Nombreux y sont les anciens officiers français, victimes d'une démission irréfléchie ou involontaire, ou même chassés par réforme, et recommençant, sac au dos, la première étape d'une carrière dont ils avaient déjà franchi les

grades inférieurs. Nombreux surtout les anciens sous-officiers qui, au sortir du régiment et à l'assaut d'une existence civile, ont trouvé le mur trop haut, sans brèche pour y passer, et se sont découragés d'attendre : quelques-uns aussi, et non les moins bons, qui, sortis de l'honneur par un coup de passion, sont venus conquérir, avec la paix de leur conscience, le droit d'échapper à l'anonymat sinistre qui s'abat sur le déserteur. Et des armées étrangères, il en vient aussi de ces officiers, de ces sous-officiers, brisés en cours de route. Les uns avouent leur passé, les autres le cachent; tous gardent, au coin le plus reculé d'eux-mêmes, leur indéfectible rêve en la destinée guerrière, ou simplement la suprême ambition de bien mourir.

A qui se sent perdu, il arrive aussi que cette légion, connue du monde entier, apparaît comme le dernier recours en grâce de la vie. Voici un commissaire de police qui s'échappe d'une sous-préfecture de province; il vient d'abandonner sa femme, quatre enfans, il a pris le train pour aller se tuer; le dégoût lancinant des missions de bassesse et de mensonge, au service de la politique, l'ont amené là. La Légion le sauve pour un temps. Ou bien encore, un nihiliste s'y est jeté, lui demandant d'envelopper de mystère une vie menacée par de sectaires vengeances. Mais celles-ci l'y découvrent, la délation le signale à ses chefs comme anarchiste dangereux; ses papiers sont saisis et révèlent simplement la vérité, dans une curieuse correspondance avec une jeune fille, affiliée, puis réfractaire comme lui, maintenant étroitement unie à son sort, dans un commun besoin de préservation capitale. On l'envoie au Tonkin; le poignard n'atteint pas si loin. Qui expliquera pourquoi ce lettré arabe, professeur de littérature orientale, a échangé sa chaire d'Égypte contre cette rude vie du légionnaire, sa belle science poétique de là-bas pour l'inconnu de ce milieu aux races mélangées d'Europe ? Il a l'air d'un sage pourtant; est-ce le mystère de cette humanité étrange qui l'a tenté? Mais qui ne comprendrait, au contraire, que cet inventeur y soit? Il est fils d'un officier d'artillerie, et il présente un fusil qui tire sans interruption six cents coups, à l'aide d'un chargeur; question d'atavisme probablement. Toute la valeur de l'invention tient dans un explosif dont il a expérimenté les foudroyans effets au Tonkin, en présence d'un certain nombre de camarades; malheureusement tous les témoins qu'il cite affirment catégoriquement n'avoir aucune souvenance de ces expériences. Peu importe, il aura été inventeur, comme il avait été explorateur avec Soleillet, spahi sénégalais, roi nègre, déserteur condamné, disciplinaire, comme il finira légionnaire. Légionnaire! c'est-à-dire propre à tout, embarrassé de rien, constructeur au Tonkin, pour

se reposer d'une expédition, agriculteur en Afrique, entre deux colonnes, légionnaire enfin, d'après la grande physionomie de son ancêtre, le soldat romain !

II

Ils datent de longtemps en France, les régimens étrangers. Elle en a eu à sa solde d'Écossais, d'Anglais, d'Irlandais, de Suisses, de Polonais, d'Allemands. C'étaient de magnifiques troupes, manœuvrières et guerrières, d'un commandement très recherché. Elles eurent l'honneur de colonels peu ordinaires, qu'on peut citer au hasard : Trivulce, Gondi, Broglie, Rantzau, Lowendahl, Stuart, Berwick, Luckner. Facilement on y eût ajouté le prince Eugène et Marlborough, qui briguèrent sans succès d'y servir ; les ministres de la guerre n'ont pas toujours la décision heureuse.

La fidélité héroïque des régimens suisses est devenue légendaire : l'idée du devoir militaire trouva chez eux sa plus sublime expression. La révolution les avait massacrés sur les marches du trône ; ils se laissent brûler, en 1830, dans le poste du Palais-Royal. Ce fut leur dernier sacrifice, et, de leur suppression naquit l'organisation actuelle de la Légion étrangère. La loi du 9 mars 1831, qui la consacra, admettait des engagés de dix-huit à quarante ans, pour des engagemens de trois et de cinq années ; elle groupait par bataillon les hommes d'une même nationalité. Cette mesure mit en tel péril l'esprit de corps que, dès 1835, on y renonça, pour adopter le mélange absolu des élémens de recrutement, sans distinction d'origine, excellente méthode dont on ne s'est plus départi par la suite.

En cette même année, la Légion qui, depuis sa création, était employée en Afrique, sa place naturelle, se vit tout à coup cédée à l'Espagne, afin d'y soutenir les droits d'Isabelle II, à qui les carlistes disputaient la succession de Ferdinand VII. L'effet de cette cession, aussi imprévue qu'injuste, fut douloureusement ressenti ; tous, officiers et soldats, protestèrent de leur droit de servir le pays, auquel ils s'étaient liés librement, et non toute autre puissance. Mais, menacés de perdre le bénéfice de leur position et de leurs services antérieurs, ils durent se soumettre, et, pendant trois années, ils versèrent, sans compter, leur sang pour l'Espagne, qui ne sut même pas tenir ses promesses à leur égard. Partis 4 100, ils en revinrent 500.

Cependant la disparition de la Légion accusa bientôt un tel vide dans l'armée d'Afrique qu'on dut se préoccuper d'en former une nouvelle. Un bataillon de cette deuxième Légion, commandant Bedeau, eut l'immédiate fortune de la seconde expédition de

Constantine. Après s'être couvert de gloire sur le Coudiat-Aty, en repoussant, dans des mêlées furieuses, les sorties des Kabyles, il fournit, au jour de l'assaut, deux pelotons de cent hommes, capitaines Serviez et de Saint-Arnaud, à la colonne d'attaque du colonel Combe. L'on connaît ce fait de guerre sans précédent. A sept heures, la colonne Lamoricière franchit la brèche, s'engage dans la ville, se heurte à une résistance acharnée et reste ensevelie, presque entière, sous une mine qui éclate et un mur qui s'écroule. A sa suite, la colonne Combe est lancée par détachemens successifs. Au milieu des fougasses qui sautent, des incendies qui s'allument, des terrasses qui s'effondrent, la deuxième colonne, à moitié détruite, aborde la barricade qui a arrêté la première, l'arrache enfin à la rage des Turcs et des Kabyles, en perdant son chef blessé mortellement, se jette sur une deuxième barricade aussi désespérément défendue, s'ouvre un cheminement par les maisons, et refoule dans la Kasbah la résistance brisée.

Jusqu'en 1854, ces soldats uniques le portèrent, sur tous nos champs de bataille d'Afrique, leur bel élan de légionnaire; ils furent les préférés de tous ces victorieux de notre grande conquête, qui semblent d'un autre âge aujourd'hui, tant la gloire s'est éloignée de nous, et le plus bel éloge qu'on en puisse faire, c'est qu'ils étaient dignes de chefs comme Lamoricière, Bugeaud, Changarnier, Pélissier, Canrobert. Sur toutes les pentes insurgées des montagnes kabyles, ils se dressèrent invincibles, comme ils foncèrent à travers les Ksours, aux jardins palissadés, aux impénétrabilités meurtrières: Zaatcha les vit tels qu'à Constantine, effrayans combattans des mêmes luttes sauvages. Il n'est pas de ravin fameux aux rouges flancs des collines de là-bas, où ils n'aient couché de leurs cadavres, pas de blanc marabout, au plus élancé des cimes, qu'ils n'aient atteint, dans leurs bonds invaincus. De l'ouest à l'est, ils allèrent, et partout on les voyait les mêmes, qu'ils fussent de l'unique Légion, ou qu'elle se dédoublât en deux régimens étrangers; on eût dit des hommes de fer, infrangibles aux extrêmes tensions du combat. Et quand la guerre chôma, ils bâtirent des villes, ils défrichèrent des steppes, Bel Abbès fait partie de leur histoire : dans la richesse de sa grande plaine aux denses cultures, il y a bien du courage de légionnaire !

Autant ils ont d'élan, autant ils possèdent de résistance. La faim par les chemins, la soif dans le sud, la misère dans l'inconnu, ne les démoralisent ni ne les arrêtent. La souffrance les met en valeur, comme tout risque à affronter, même les épidémies, s'il s'en trouve. Le choléra ne les avait pas épargnés à Batna.

Aux portes de la Crimée, ils le retrouvèrent à Gallipoli et l'accueillirent avec la même hautaine indifférence, sans que les ravages du fléau pussent ébranler leur insouciance. De ce début cruel, la bataille de l'Alma les récompensa. Ils y parurent en leurs seules compagnies d'élite, formées en un unique bataillon, destiné, dans l'esprit du général Canrobert, à frapper la suprême victoire, à donner le coup de marteau aux colonnes russes. Au moment de l'attaque du plateau, lorsque l'Alma franchie, les troupes ont mis sac à terre et emportées par leur ardeur, par l'exemple affolant des zouaves, roulent vers l'ennemi, dans une fureur de vague, Canrobert, impuissant à maintenir l'ordre, aperçoit un bataillon qui s'avance comme à la parade; il l'a reconnu, et, galopant à lui, il lui crie : « A la bonne heure, servez d'exemple aux autres, braves légionnaires ! » Et lui accolant deux batteries, il le lance pour faire brèche.

La guerre de Crimée ne pouvait que mettre en un relief saisissant la haute valeur militaire d'une troupe telle que la brigade étrangère. Dans cette rude campagne, où l'endurance, les aptitudes variées, la bravoure native de notre armée, se haussèrent au prodige, les légionnaires se taillèrent une réputation d'élite. Il y a quelque part un tableau très simple, où Detaille a campé un légionnaire dans la tranchée, devant Sébastopol, lequel rend, avec une vérité profonde, la physionomie très particulière de ce soldat de race. L'homme est droit; peut-être gagnerait-il à se baisser pour s'abriter davantage, mais c'est sa nature de légionnaire de se présenter debout au danger. Il est enveloppé de sa *criméenne* à pèlerine, un mouchoir serré à la nuque et noué sur la visière; on devine sur le devant sa grande cartouchière d'Afrique; il tient son arme des deux mains, le canon appuyé sur la plongée, attendant l'événement, prêt à mettre en joue. Son visage de vieux soldat s'est immobilisé dans la contention d'une pensée, durci d'une froide résolution. Sous la tristesse du jour d'hiver qui tombe, l'on sent qu'il s'est savamment protégé contre le froid intense, avec son ingéniosité des choses de la guerre, et qu'ainsi rendu indifférent à tout ce qui n'est pas l'ennemi, son âme reste implacablement concentrée dans l'unique préoccupation de bien mourir au poste, dont il a l'honneur et la garde. Après l'avoir regardé, l'on est sûr que rien ne le fera bouger de là.

Quand on a l'expérience d'une pareille troupe, il devient impossible de s'en passer aux heures décisives. A peine s'ouvrait la campagne d'Italie que la brigade étrangère était appelée à Gênes et attribuée au corps du général de Mac-Mahon. Elle y gagna de conquérir le village de Magenta, de s'y implanter et de le garder, dans la simplicité héroïque qui s'inspire de la phrase

célèbre de Malakoff, dont le héros, en cette journée du 4 juin, allait devenir aussi celui de Magenta.

Au moment de l'expédition du Mexique, il n'y a plus qu'un régiment étranger, mais la tradition n'a pas varié. L'on y apprend tout à coup que les zouaves viennent d'être seuls désignés pour marcher. Les officiers s'indignent, adressent directement une pétition à l'empereur, sont réprimandés pour cette infraction à la hiérarchie, mais quelque temps après, leur inspecteur général, le général Deligny, prend en main leur cause et le régiment reçoit l'ordre d'embarquer.

Il eût été vraiment dommage de priver la Légion de l'immortalité de Camaron, et les fastes de l'armée française d'un des plus brillans faits d'armes qu'on ait dressés à sa gloire. L'histoire en est inoubliable (1). C'est le 30 avril 1863 que le capitaine Danjou et les sous-lieutenans Vilain et Maudet, à la tête de la 3e compagnie du 1er bataillon, forte de soixante-deux hommes, se rendirent au-devant de deux convois venant de la Vera-Cruz. L'on partit à une heure du matin; à Palo-Verde on s'arrêta pour le café. Tout à coup, la plaine se peuple de cavaliers mexicains; l'air manque autour du détachement : on renverse les marmites et on se dirige sur le village de Camaron. Il est fouillé, dépassé, mais la route est barrée, les assaillans sortent de toutes parts. Le carré est formé; le feu des faces a raison de la charge; on profite d'un répit pour escalader un talus et gagner un peu de champ. Une seconde charge est encore repoussée. Alors, fonçant à leur tour, les légionnaires font une trouée et gagnent une maison isolée, contiguë à la route. Attenante à cette maison est une cour bordée de hangars ouverts, avec deux grandes portes sur une face. Le capitaine Danjou s'en empare, barricade les portes, mais ne peut occuper qu'une moitié de la maison; l'ennemi a déjà pris l'autre. A neuf heures et demie, le capitaine est sommé de se rendre; il refuse et le feu continue, furieux. A onze heures, le nombre des ennemis ne laisse plus d'illusions; ils sont là plusieurs milliers, on se sent perdu. Danjou fait jurer à ses hommes de se défendre jusqu'à la mort, tous jurent. Quelques instans après, il est tué, et le sous-lieutenant Vilain prend le commandement.

Vers midi, on entend battre et sonner; est-ce le régiment qui arrive? on se croit un moment sauvé. Non, il ne s'agit que de trois nouveaux bataillons mexicains qui apportent leur appoint aux assiégeans. Des brèches sont percées qui donnent des vues sur toute la cour; la situation devient intenable. A deux heures, le sous-lieutenant Vilain est tué, le sous-lieutenant Maudet lui suc-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1878.

cède. La chaleur est accablante, il y a neuf heures qu'on se bat, les hommes n'ont rien mangé depuis la veille; ils chargent et tirent, impassibles, tête nue, la capote ouverte, noirs de poudre, embarrassés dans les cadavres qui encombrent la chambre, silencieux comme des êtres qui vont mourir. L'ennemi met le feu aux hangars, la flamme et la fumée se font intolérables, mais les survivans se cramponnent quand même à leurs créneaux et font feu désespérément. A cinq heures, les Mexicains se concertent, leur chef les exhorte à en finir et ses paroles parviennent jusqu'aux légionnaires, aussitôt traduites par l'un d'entre eux. Ils renouvellent le serment de ne pas se rendre. Alors l'ennemi se rue de toutes ses forces sur la maison, débordant par toutes les ouvertures; les portes cèdent, les rares défenseurs sont pris ou massacrés, la poussée humaine étouffe ces héros. Le sous-lieutenant Maudet lutte encore un quart d'heure, avec cinq légionnaires, au milieu des débris fumans d'un hangar écroulé, puis, la dernière cartouche brûlée, tente de se faire jour. Dès qu'il bondit hors de l'abri, tous les fusils le couchent en joue; le légionnaire Cotteau se jette devant son officier, le couvre et s'abat foudroyé. Maudet reçoit deux balles et tombe, c'est le dernier. Il est six heures du soir et le soleil descend sur cette scène de géans.

Ce fut une belle campagne que celle du Mexique pour la Légion; elle y laissa beaucoup des siens, elle y montra son abnégation inlassable au fond des Terres-Chaudes, où on l'oublia trop longtemps, et quand, après avoir été réduite de moitié par le feu et le *vomito*, on la renforça de son troisième bataillon, elle reparut dans les opérations actives, notamment au siège d'Oajacca, aussi brillante, aussi invincible. Aux pages de son journal de marches, étincelantes de noms connus, sont accrochés de beaux lambeaux de carrière de nos généraux les plus aimés. Ils étaient là, capitaines ou commandans, comme Saussier qui, durant dix-sept ans à la Légion, éprouva des facultés de commandement auxquelles l'avenir réservait une si haute consécration.

De nos luttes douloureuses, la Légion eut aussi sa part. Venue en France dès le commencement d'octobre 1870, elle subit la triste fortune de l'armée de la Loire et ensuite de l'armée de l'Est. En avril 1871, elle campait à Saint-Cloud devant l'insurrection parisienne, elle menait la tête de l'attaque de Neuilly et enlevait, à elle seule, les Buttes-Chaumont. La Commune vaincue, elle quittait la France pour revenir à l'ordinaire théâtre de ses exploits, où la grande insurrection kabyle et le soulèvement du sud Oranais lui gardaient encore des lauriers.

III

Depuis 1883, la Légion, troupe d'Afrique, troupe d'Europe, est entrée en possession d'un troisième rôle : elle est devenue troupe coloniale. C'est assurément beaucoup, et comme elle est seule, dans notre système militaire, à suffire à d'aussi multiples obligations, il n'est pas sans intérêt de rechercher si on l'a créée d'assez robuste constitution pour y répondre. Montrer l'état présent de ses institutions nous permettra de conclure à tout ce qui leur manque pour sauvegarder l'exceptionnelle vitalité qu'elle tient de sa tradition passée, que nécessite encore plus impérieusement son mode d'emploi actuel, et qu'elle est en danger de perdre par l'incohérence d'une réglementation qui n'avait pas envisagé sa dernière transformation. Rien n'est d'ailleurs plus ignoré, même des militaires, que son organisation, son recrutement en hommes et en cadres, l'insuffisance de ses moyens d'instruction et de commandement, sa situation aux colonies. Après l'avoir connue et aimée, et au moment où certains projets d'armée coloniale s'emparent d'elle sans la comprendre, il nous a paru utile à sa cause glorieuse de faire luire la vérité. En ce jour baissant de nos suprématies nationales, il devient urgent de savoir si l'on veut en toutes choses se complaire aux troubles horizons précurseurs de la fin ou si l'on doit revivre en faisant effort vers la lumière?

A dater du 1er janvier 1885, la Légion étrangère a constitué deux régimens étrangers, chacun à cinq bataillons, deux compagnies de dépôt, une section hors rang, une section de discipline.

Sur cette force, chaque régiment détache en permanence deux bataillons au Tonkin, sans liens avec leur corps dont ils ne tirent que leurs relèves, sans liens entre eux, dépendant uniquement du commandant supérieur des troupes de l'Indo-Chine. Des uns aux autres les relations se bornent donc à un va-et-vient perpétuel, le Tonkin absorbant les élémens frais, l'Algérie recueillant les débris fatigués, les détachemens réclamant les combattans formés, les portions centrales vouées à la pérennité des besognes de dépôt. Une seule règle préside à ces mouvemens; l'obligation pour le corps de se sacrifier sans arrière-pensée aux seules considérations de sélection physique et militaire qu'impose une saine entente des conditions coloniales. Les bataillons du Tonkin ne peuvent, par suite, que bénéficier des meilleurs soldats, et ceci est leur droit de troupes en campagne. La règle est sage aussi qui, dans des régimens de volontaires, use du stimulant d'un tel choix comme efficace moyen de commandement. Il n'en résulte pas moins que les bataillons d'Algérie s'allègent périodiquement

de leurs sujets d'élite, s'alourdissent dans une proportion équivalente des déchets du Tonkin, gardent religieusement leurs non-valeurs physiques et morales et finissent par présenter une force douteuse où les recrues, insuffisamment instruites, les incorrigibles de toute nuance, les invalides de toute catégorie usurpent, dans l'effectif, une majorité inquiétante.

Si anormale que soit, en temps de paix, une pareille situation, elle ne se révèle pas aiguë, en raison des habitudes de travail anodines de l'armée d'Afrique, de son instruction sommaire, de sa préparation de mobilisation embryonnaire; mais qu'imaginer si les circonstances exigeaient soudain de la Légion, et simultanément, son maximum d'emploi, qu'elle reparût sur un champ de bataille d'Europe, tout en faisant face à l'insurrection arabe sans quitter son poste avancé d'extrême Orient? Une telle supposition est-elle invraisemblable? C'est celle de la guerre de demain, celle qui enferme tout le but à atteindre, qui marque la limite de l'effort à produire. Or, en l'état actuel, sans aucun doute possible, les troupes étrangères ne la supporteraient pas. Les vices de leur organisation trop peu étudiée y entrent pour quelque chose, et il est loisible d'y remédier, mais le service colonial en est surtout la cause, et de ce côté il n'y a pas d'atténuation possible.

Oui, la part prise par les colonies, et c'est la meilleure, il faudra encore défalquer de ce qui reste, tout ce qui n'aura ni la vigueur, ni l'instruction, ni la discipline d'un combattant d'Europe, éloigner tous les hommes des nationalités suspectes, c'est-à-dire celles dont la coalition nous menacera, et alors, que restera-t-il? Et à quel moment s'opérera cette indispensable sélection? Est-ce à l'heure même de la mobilisation? En ce cas, qu'espérer d'élémens disparates, soudés vaille que vaille, au début de l'acte exceptionnellement grave qui réclame la plus impeccable cohésion, qu'on n'aborde qu'armé de toutes les prévoyances, en règle avec toutes les prévisions? Les choses seront-elles réglées d'avance en incorporant, dans les mêmes compagnies, les seuls hommes mobilisables? Ce sera alors ressusciter les anciens groupemens par nationalité, reconnus si funestes à l'esprit de corps. Cette fois aura-t-on conquis la stabilité de mobilisation requise? Nullement, puisque les conditions des détachemens en Algérie s'opposent à leur permanence, et que leur relève annuelle remettra toujours sur le métier cette trame de Pénélope.

Il vaut donc mieux renoncer à l'appoint d'un ou deux bataillons, le moment venu, que de les obtenir au prix de l'irrémédiable désorganisation du corps qui les fournit; et ce sera une sage mesure de cantonner à l'avenir les régimens étrangers dans leur rôle colonial, en leur laissant toute leur valeur d'occupation

en Algérie, où l'on sera un jour content de les retrouver. De quelque illusion que se flatte un ministre de la guerre, il est, en effet, difficile de se figurer l'Algérie se gardant toute seule, quand s'ouvrira la prochaine guerre européenne.

Il ne l'est pas moins de douter de la gravité de la situation où une pareille éventualité placerait nos nombreuses colonies. Avec leur force armée déjà bien restreinte du temps de paix, elles ne sauraient suffire à faire face aux périls qui peuvent fondre sur elles à l'improviste. Les abandonnera-t-on sans remède quoi qu'il arrive; n'est-il pas plus sage de leur faire une minime part dans les prévisions, en ne disposant pas pour un autre usage des dernières ressources des troupes normalement affectées à leur service?

A une tâche coloniale, comme la nôtre, de jour en jour plus ardue, il y a longtemps qu'il eût fallu répondre par la création d'une armée coloniale : nous n'avons eu jusqu'ici que des moyens de fortune, et il est à craindre que nous n'en ayons jamais d'autres. Ainsi le veulent du moins les temps que nous traversons, dont tout le génie d'invention ne consiste qu'à imiter ou à contrefaire les institutions de voisins qui ne nous ressemblent pas. Hors l'infanterie de marine et la Légion, à moins d'expéditions de toutes pièces, nous n'enverrons personne aux colonies, pas même les tirailleurs algériens dont le recrutement s'en accommoderait mal. C'est pourquoi, si réduits comme troupes coloniales, est-il au moins nécessaire que nous les ayons bonnes, spécialisées pour leur but. Par sa nature, la Légion se trouve merveilleusement appropriée à cet usage; il est la raison d'être de la richesse de son recrutement. Toutefois il reste à mettre celui-ci en rapport avec des exigences auxquelles il ne paraît pas qu'on ait suffisamment songé.

IV

L'engagement au titre étranger est de cinq ans, et se contracte de dix-huit à quarante ans. Ces deux limites sont une erreur.

Depuis que la nécessité a été sagement reconnue de n'envoyer, dans les pays chauds, que des hommes complètement faits, en écartant d'une part les trop jeunes, que leur formation incomplète rendrait vite la proie du climat, et de l'autre les trop vieux que l'excès d'alcool ou de misère a précocement usés, l'usage s'est établi à la Légion de fixer l'âge d'admission aux détachemens coloniaux entre vingt-deux et trente-cinq ans. Outre cette considération supérieure, de quelle valeur pourraient être, dans un corps exclusivement colonial, des enfans de dix-huit ans ou des barbons de quarante?

Lorsque leur âge leur permettra d'être désignés pour les colonies, les premiers n'auront plus une durée suffisante de service à courir. Ils seront donc restés une force perdue sous le rapport colonial, peut-être même bien souvent une non-valeur absolue, si l'on calcule qu'épuisés par la chaleur d'Algérie, vaincus par les marches dans le Sud, anémiés, guettés par le germe typhique, ils n'auront cessé d'encombrer les hôpitaux, pour y traîner, quand ce n'aura pas été pour y mourir. Et que dire de ces engagés de quarante ans et plus, — car aucune pièce ne justifie de leur état civil, et nous verrons que leur acceptation est souvent bien légère, — sinon que leur usure physique ne s'accorde que trop avec leur dégradation morale?

Mélanger ces trop vieux à ces trop jeunes ne peut avoir moralement et militairement que des conséquences désastreuses, par l'ascendant d'expérience qu'exerce l'âge en tous les milieux humains, ici à l'exclusif profit du vice, où s'est formée celle de tous ces *chevaux de retour*.

Pour ces différentes raisons, il serait à souhaiter que les limites d'âge à l'engagement au titre étranger fussent ramenées entre vingt et trente-cinq ans. La composition des régimens étrangers y perdrait en nombre, mais sa valeur y gagnerait; elle deviendrait rationnelle et homogène. L'État de son côté y réaliserait des économies bien entendues. Conçoit-on, en effet, un argent plus mal dépensé que celui qui entretient un noyau d'ivrognes dont la main tremblante est incapable d'ajuster un coup de feu, dont les jambes ruinées refusent le service aux premiers kilomètres, dont la tête ne s'éveille qu'à l'idée de boire et aux mauvais instincts qui lui font cortège? N'est-elle pas incompréhensible, la législation qui permet aux plus détestables sujets, refusés à se rengager au titre français, de s'imposer à l'armée envers et contre tous, par des engagemens successifs au titre étranger, jusqu'à arracher à l'État une pension de retraite, qu'on eût crue réservée à d'autres droits acquis?

D'autre part, il y a beaucoup à dire sur la manière dont les bureaux de recrutement comprennent leurs devoirs, dès qu'il s'agit d'acceptations à délivrer pour la Légion. La fluctuation d'appréciations, ou la facilité d'examen, permet toujours à celui qui se donne la peine de frapper à plusieurs portes de passer au travers des mailles du filet. Si limitée que soit leur tâche à la simple constatation de l'aptitude physique, encore devraient-ils se souvenir que cette aptitude se réclame ici d'un service militaire tout spécial et particulièrement pénible. L'on est forcé de s'avouer que les choses ne se passent pas comme elles le devraient, si l'on en juge par l'étonnante proportion d'infirmes et de ma-

lingres que reçoivent les régimens étrangers, importante à ce point qu'on hésite à prononcer les réformes nécessaires, par crainte d'engager trop de responsabilités, et qu'on laisse ainsi à l'État, comme c'est l'usage, la charge de toutes ces négligences. A leur arrivée au corps, beaucoup d'engagés prétendent couramment qu'ils n'ont subi aucune visite de médecin, ou qu'ils l'ont subie sans se déshabiller. Mais l'incurie ne s'arrête pas là. L'homme examiné, accepté par le recrutement, n'est pour ainsi dire jamais conduit à la sous-intendance, où il doit contracter son engagement; il s'y rend à sa fantaisie, et cette latitude, en permettant aux substitutions de se produire, explique seule que des hommes réformés déjà deux fois à la Légion aient pu y revenir porteurs d'un acte régulier.

A cet état de choses, les remèdes sont élémentaires : ce n'est que question d'ordre, de soin et de limitation des responsabilités. Il importe de décider que les engagemens pour la Légion ne seront reçus qu'en certaines grandes villes, comme Paris, Lille, Mézières, Nancy, Épinal, Besançon, Lyon, Marseille, Nice, et d'armer chacun des bureaux de recrutement de ces villes d'états signalétiques spéciaux, dans la forme des états de mensuration dressés à la préfecture de police, concernant tous les hommes ayant déjà servi à la Légion et qu'il est prudent d'en écarter par la suite, soit pour raison de santé, soit pour raison de conduite. L'on exigerait naturellement que le trajet du bureau de recrutement à la sous-intendance se fît militairement sous la conduite d'un gradé. Enfin l'on stipulerait qu'au moment de l'embarquement à Marseille ou à Port-Vendres une nouvelle visite médicale procéderait à une dernière vérification de l'aptitude physique, avant d'engager l'État dans la dépense d'un voyage outre-mer.

Nous ne saurions cacher que notre but, en excluant le plus possible de la Légion les non-valeurs physiques, se double de l'intention d'y atteindre en même temps les non-valeurs morales. Chacun sait que les deux sujets se touchent étroitement. L'amour-propre excessif du légionnaire le fait tout bon ou tout mauvais : celui qui n'a pas la conscience de sa valeur physique et morale n'accepte pas l'effacement du déshérité; sous les influences perverses qui s'agitent autour de lui, il descend vite l'échelle des déchéances, et croit se relever dans l'opinion générale, en s'abaissant très bas, puisqu'il n'a pas l'étoffe de paraître très haut. Plus la masse des légionnaires est excellente, disciplinée, extraordinaire de vigueur et d'entrain, admirable d'élan, moins on a le droit de la contaminer au contact d'une lie de grands chemins, sans courage et sans honneur. Du bon grain qui a su donner de telles moissons de gloire, il faut résolument séparer l'ivraie. C'est y

tâcher d'abord que de serrer les conditions du recrutement aujourd'hui trop relâchées. Mais la mesure la plus efficace consistera certainement à fermer l'accès des troupes étrangères aux professionnels de conseil de guerre qui, en vertu du système actuel, y font, après chaque condamnation, leur rentrée obligée, en qualité de disciplinaires réintégrés.

Les sections de discipline des régimens étrangers se distinguent des compagnies de discipline destinées aux incorrigibles des régimens de France, mais ce n'est pas à leur avantage. Tandis qu'en effet, chez celles-ci le cadre est fixé et le régime rigoureusement réglé, celles-là changent leurs gradés tous les six mois, et n'exigent, stationnées qu'elles sont intégralement au même point, qu'un travail pour rire de leurs disciplinaires. La section de discipline de chaque régiment étranger s'alimente en principe de tous les condamnés du corps ayant achevé leur peine, et sert en outre de dernière répression, à l'égard des soldats d'un exemple dangereux qu'il importe de retrancher d'un milieu militaire. Malheureusement la ressource de cette épuration salutaire échappe au régiment dont l'effectif disciplinaire dépasse le chiffre réglementaire, ce qui l'expose à une double alternative également fâcheuse : garder ses pires sujets quoi qu'ils fassent; ou niveler, coûte que coûte, la section au-dessous de sa limite imposée, en lui reprenant, sans y regarder de près, tout ce qu'il est possible décemment d'en tirer.

Sans hésiter, l'on peut affirmer que, dans ce système, tout est néfaste, tout est à changer. Comment la section effraierait-elle les légionnaires qui la voient de tout près, qui vivent avec ceux qui en sortent, qui savent qu'on y passe le temps commodément, rétribué sans presque travailler, dans un bon poste, à côté d'anciens camarades complaisans, toujours prêts à procurer l'alcool ou le tabac désirés? L'idée d'une pareille répression trahit son but, puisqu'elle ne prévient pas la faute, en effrayant sur les conséquences. Si l'on songe, en revanche, à ce qu'un pareil milieu a de délétère, l'on s'explique que le disciplinaire réintégré soit devenu la plaie vive des régimens étrangers, et l'on regarde comme indispensable de fermer le cercle de discipline, à de rares exceptions près, sur ceux qui l'auront franchi. C'est une compagnie de discipline, dotée de gradés permanens, qu'il faut attribuer aux deux régimens étrangers, avec un régime de travail approprié à la répression, comme la création ou l'entretien des routes; avec un cadre d'existence en rapport avec l'isolement nécessaire, celle de notre Sud algérien, ou, ce qui vaudrait encore mieux, celle de nos colonies les plus nouvelles, où les rudes besognes ne manquent pas et leur seraient réservées. En rendant

au milieu disciplinaire tout ce qu'une telle sanction aurait de redoutable, on en éloignerait beaucoup de ceux qui y sombrent aujourd'hui avec une regrettable facilité, que ce soit du fait de l'homme lui-même, insouciant de la pente où il glisse, ou du fait de l'autorité, plus encline à user d'une répression, lorsqu'elle ne lui attribue pas une portée irrémédiable.

Les mesures de salubrité morale que nous réclamons en faveur de la Légion ne donneraient que des résultats incomplets, si la porte fermée à l'invasion des élémens dangereux continuait à s'ouvrir toute grande à la sortie des sujets de choix, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. L'admission au rengagement dans l'infanterie de marine donne droit à une prime qui, pour cinq ans, s'élève à six cents francs; elle ne procure aucun avantage pécuniaire s'il est contracté dans les troupes étrangères. L'on conçoit dès lors facilement qu'après leur naturalisation les meilleurs soldats quittent la Légion, quoique à regret, pour bénéficier ailleurs d'une prime qu'on leur refuse où ils sont. Ce que l'on conçoit moins aisément, c'est que des corps participant aux mêmes fatigues, voués aux mêmes risques, ne jouissent pas des mêmes privilèges, et qu'il faille attendre que la valeur de la troupe déshéritée s'en trouve compromise, pour s'apercevoir qu'on ne commet pas impunément de pareilles injustices de traitement.

V

Avoir montré ce que sont les légionnaires, c'est avoir indiqué ce que doivent être leurs officiers : à des soldats d'élite, il est naturel que correspondent des officiers de choix. L'on semble, depuis quelque temps, s'être pénétré de cette vérité au ministère de la guerre, et les nominations de ces dernières années sont pleines de promesses pour l'avenir. Mais il n'en a pas toujours été de même; pendant longtemps la facilité déplorable avec laquelle fut conférée la nomination d'officier au titre étranger encombra les cadres de la Légion d'étrangers dont on eût bien fait de ne pas priver leur pays, et surtout de Français qu'on eût bien dû laisser à leur ornière. Elle permit de réintégrer dans l'armée beaucoup d'anciens officiers qu'elle n'avait pas sujet de regretter et qui parfois l'avaient quittée très peu volontairement; d'entr'ouvrir une porte dérobée à certains officiers de réserve dont l'instruction ou les moyens s'étaient effrayés de la grande porte des écoles militaires; et d'étaler la plaie du favoritisme dans un milieu militaire où il est encore plus haïssable qu'ailleurs.

En vérité, il ne peut y avoir qu'une manière de devenir officier français : c'est la voie légale et normale, qu'elle s'appelle Saint-

Cyr ou Saint-Maixent; et aux étrangers qui nous viennent de tous les pays du monde, pour la première idée qu'ils aient à se former de nous, il serait au moins étrange de leur présenter autre chose que notre beau type d'officier, dans toute sa pureté. En cette matière, le choix s'impose avec une précision d'autant plus rigoureuse, qu'aujourd'hui les officiers passent vite à la Légion. Ils y viennent attirés par l'appât d'un grade à conquérir, d'une expédition à courir, en accident de la vie militaire habituelle, qui se fait de moins en moins nomade, de plus en plus rebelle aux hasards. Il faut reconnaître que si cette pratique n'est pas pour avantager la Légion, elle ne peut avoir que d'excellens résultats généraux. L'exacte tradition de la vie de campagne se perpétue mal dans une armée, où la majorité des chefs n'y est initiée que par ouï-dire: c'est une grande force de commandement, pour un officier, quand il peut enseigner, par expérience personnelle, comment s'affronte le feu; il lui en reste un prestige aux regards du soldat, que toute la science des livres ne lui donnerait pas. Ouvrons donc très large à nos officiers d'avenir l'accès de la Légion, mais qu'ils n'y éternisent pas leur carrière sur la dune d'Aïn Sefra, ou dans la brousse de Cao-Bang; qu'ils reviennent s'instruire à la grande école de guerre de notre VI[e] corps, après avoir appris, au contact de ces légionnaires, qui sont des hommes dans toute l'acception du terme, la pratique de l'humanité et la science du commandement.

La tâche des officiers à la Légion se complique, non seulement de la nature et du nombre des hommes placés sous leurs ordres, mais aussi de la pauvreté numérique, militaire et morale des gradés dont ils ont l'emploi. Certes, il s'en trouve d'exceptionnellement méritans, parmi ces gradés subalternes; mais, on en consomme tant, et le hasard a souvent une telle part dans leur investiture, qu'ils n'ont pas tous, il faut bien l'avouer, la figure que commande l'autorité qu'ils détiennent et aussi le milieu où ils l'exercent.

Numériquement ils sont insuffisans, parce que, aux compagnies des troupes étrangères qui atteignent à 250 hommes, on mesure les cadres sur le pied des compagnies de France dont l'effectif est de 100 hommes. C'est déjà peu; mais, où la situation devient intolérable, c'est que ces cadres, déjà si réduits, ne peuvent jamais être au complet. Les régimens étrangers ont, en effet, l'obligation de fournir à leurs détachemens coloniaux les relèves de cadres nécessaires, avant qu'il soit procédé au rapatriement des gradés arrivés au terme de leur séjour aux colonies. Toutefois, il leur est interdit de les remplacer dans leurs propres cadres, qui restent ainsi ouverts, pour recevoir les futurs rapatriés; et comme ceux-

ci, en touchant terre, bénéficieront d'un congé de convalescence, les vacances s'éterniseront, durant de longs mois, au grand préjudice des compagnies d'Algérie. A coup sûr, il serait inadmissible d'autoriser ces compagnies à maintenir leurs gradés au complet réglementaire, comme en usent celles du Tonkin, puisque ce serait accepter le double excédent des cadres en route pour l'aller et le retour. Mais ne pourrait-on les doter du complet de guerre, en sous-officiers et caporaux, comme la permanence de leur effectif de guerre le réclame en droit strict? De la sorte, l'écart serait moins choquant entre les moyens d'instruction nécessaires et ceux si cruellement dérisoires dont nos compagnies étrangères sont obligées de s'accommoder.

Quand on songe que des compagnies de dépôt, fortes souvent d'un millier d'hommes, ne sont pas mieux partagées en instructeurs naturels, l'on s'effraie des résultats d'une instruction aussi problématique, ou plutôt on ne trouve pas assez d'admiration à témoigner à ces commandans de compagnie qui, à force de dévouement et d'ingéniosité acharnés, en face des quatre-vingts recrues, la plupart ignorans de notre langue, qui leur viennent chaque semaine, arrivent, avec rien, à en faire des soldats! Nous avons sous les yeux l'état des militaires ayant été affectés, à un titre quelconque et au cours de l'année 1895, à une compagnie de dépôt: les chiffres sont instructifs. La compagnie a compté 1789 hommes de troupe lui ayant appartenu, 2130 subsistans du corps, 207 subsistans étrangers, et 738 prisonniers au titre du gîte et geôlage: c'est un total de 4864 hommes ayant figuré sur ses contrôles, ayant eu part à son administration.

Si l'on parle maintenant de la valeur militaire de ces cadres, on la trouve bien disparate, et l'on aurait mauvaise grâce à s'en étonner, devant la variété de leur recrutement, de leurs aptitudes et de leurs pérégrinations. Le peloton spécial des élèves caporaux, qui est loin d'en être l'unique pépinière, possède une tenue d'instruction ne le cédant en rien à celle des élèves caporaux de nos régimens de France. Malheureusement ses ressources sont toujours inférieures aux besoins, autant par suite des éliminations résultant de l'ignorance de la langue française ou de hautes convenances morales, qu'en raison des hésitations des compagnies à se dégarnir à son profit de leurs meilleurs sujets, dans la crainte d'aliéner tous leurs moyens d'instruction. Ces instructeurs de compagnie, qu'on ne peut dès lors exclure des nominations, concourent donc, avec les élèves du peloton spécial, pour les places de caporaux, et cela n'est pas trop juste ni très réglementaire, attendu que les services qu'ils ont pu rendre ne compensent pas l'infériorité de leur savoir. Quoi qu'il en soit, ils peu-

vent encore compter parmi les choix heureux, quand on se reporte aux caporaux promus aux colonies, au hasard glorieux sans doute, mais aveugle, d'une expédition ou d'un fait de guerre. Il en naît beaucoup de ces surprises, infiniment trop, qui encombrent les cadres d'incapacités incorrigibles.

Si encore ils en restaient là, ils se dissimuleraient dans une pénombre relative, mais le choix colonial est impitoyable et transforme en sous-officiers des sujets chez qui une heure de bravoure compense mal l'absence de valeur de toute une vie. Ils se traînent alors, sans volonté, sans prestige, à la remorque de fonctions qui les écrasent, dominés par l'intelligence de ceux qu'ils devraient commander, obéissans plutôt qu'obéis, et, si la propreté morale leur manque par surcroît, comble d'abaissement, dans leur autorité ridiculisée.

Aussi bien ne peut-il être que néfaste à l'instruction militaire de tous les gradés, le régime des colonies, où l'exercice est inconnu, les théories lettre morte, et où la tactique le plus souvent consiste à cheminer en file indienne, sur une digue, ou au long d'abrupts sentiers par les bois. Les caporaux, venus de la portion centrale, y perdent tôt leur qualité d'instructeurs, et lorsqu'ils regagnent l'Algérie, leur temps terminé, avec d'autres galons bien gagnés, ils ont oublié tout ce qu'ils avaient appris.

Sans doute par permutation ou par changement de corps, la Légion s'enrichit parfois de quelques sous-officiers de France, mais le nombre en est si restreint qu'on ne peut les compter dans l'évaluation de ses ressources. Il y aurait cependant, de ce côté, quelque attention à porter, en attribuant le caractère d'une mesure périodique à ce qui n'est aujourd'hui qu'un accident; ce serait donner satisfaction à la légitime ambition de faire campagne qui tourmente beaucoup de nos sous-officiers en même temps qu'infuser un sang nouveau et très riche à ces cadres subalternes, si appauvris par leurs charges multiples, de nos troupes étrangères. La considération morale qui inspire cette proposition n'échappera à personne, si l'on réfléchit à ce qu'il faut de volonté et de dignité de caractère au sous-officier qui, transplanté dans ce milieu, doit s'y maintenir en perpétuel exemple des vertus militaires. Que lui reste-t-il à cet homme, pour reposer les aspirations de son cœur de la vie bruyante de la caserne, de sa dépense de forces journalières, de la fatigue de l'incessant coudoiement humain? Ira-t-il, comme en nos garnisons de province, accueilli dans une famille de braves gens, même au risque d'un mariage peu fortuné, y retremper son honnêteté native, y retrouver l'illusion des douceurs familiales? Aura-t-il la distraction mouvante des rues flambantes de nos grandes villes, leurs

théâtres attrayans, l'amusant imprévu des quotidiennes rencontres, ou le lien trop prévu d'une tendresse de fortune? Rien de ces choses en Algérie, rien dans les postes du Tonkin.

Beaucoup sombrent, hélas! ils n'étaient pas d'étoffe; l'alcool les prend surtout et les ruine petit à petit. A certains le passé est si lourd à porter! Mieux vaut, qui sait, l'hébétude voulue de la conscience assoupie, que la claire perception de la chute irrémédiable! L'on comprend, si peu qu'il faille insister, que, de toutes les indigences dont souffrent les cadres inférieurs de la Légion, la pauvreté morale ne soit pas la moins préoccupante.

VI

Comme toute situation issue de circonstances pressantes, accommodée hâtivement aux besoins du moment et conservée ensuite dans sa forme provisoire, celle de la Légion au Tonkin pèche par une organisation trop rudimentaire. La faute en remonte à bien des causes, dont la principale sera toujours l'empressement inconsidéré de devancer les événemens, en substituant l'occupation régulière à la conquête, avant que celle-ci soit terminée. Imposées par des considérations budgétaires, les réductions d'effectif ont été prématurées, et nos troupes, incapables d'affirmer numériquement leur supériorité, ne l'ont maintenue qu'à force de mobilité et vivent sur un pied d'expédition perpétuelle.

La Légion a donc gardé ses postes de combat sur la frontière, ce qui condamne les détachemens à un éparpillement préjudiciable à l'action régulière du commandement. Il est certain qu'en l'état actuel, les dures obligations d'un fractionnement excessif laissent parfois les chefs de bataillon inutiles et relégués derrière le rideau sans fin de leurs postes disséminés. Il n'est pas douteux non plus que les quatre bataillons, aujourd'hui livrés à eux-mêmes, gagneraient à être groupés sous le commandement de l'un des colonels des régimens étrangers. A leur administration suffirait un seul conseil éventuel, tandis qu'aujourd'hui chaque bataillon a le sien. L'unité de direction, par la mise en commun des ressources, amènerait, au point de vue de l'instruction et de l'installation, de rapides et nécessaires améliorations. Pour la bonne marche des choses militaires, rien ne compense l'absence d'une autorité suffisamment élevée, proportionnée en prestige au chiffre des combattans à conduire. Elle apporte à la défense des intérêts dont elle a la garde le poids d'une personnalité déjà en vue, d'une expérience justifiée, et l'indépendance d'une carrière déjà faite, sans appréhension d'avenir à compromettre. A tous

ces titres, il y a place au Tonkin pour l'un des colonels des troupes étrangères; il serait non seulement injuste de le leur refuser plus longtemps, mais la bonne entente du service semble faire de cette mesure le point de départ de l'organisation à rechercher, pour nos troupes étrangères détachées en Indo-Chine. Étant de ceux qui croient à l'action personnelle du chef, bien plus qu'à l'influence des réglementations, quelque éclairées qu'elles soient, nous commençons par réclamer instamment ce chef, nous rapportant au commandement supérieur du soin d'en tirer tout le parti désirable, tant en raison des difficultés du moment, qu'en vue des meilleures conditions de stabilité à poursuivre.

Quelles que soient les nécessités de défense d'une colonie et le plan qui leur corresponde, les troupes qui y concourent en permanence ont droit à une répartition logique de leur effectif, qui leur permette d'entretenir leur valeur militaire, de se reposer de leurs fatigues, et de refaire leur cohésion. Le fractionnement par secteurs a l'avantage de répondre à une telle conception : les groupemens s'en allant diminuant du centre à la périphérie, et le groupement principal demeurant dans la main du chef, comme une école d'instruction, où les élémens viendraient à tour de rôle se retremper après leur dispersion. A mesure que les circonstances le permettront, il serait à souhaiter qu'un tel système pût être appliqué à la Légion, qui, dans l'émiettement dont elle souffre, voit les liens hiérarchiques se relâcher, l'action du commandement s'annuler, et s'alanguir sa force vive dans le *farniente* colonial. Sur cette terre d'Extrême-Orient qu'elle a si généreusement arrosée de son sang, il est certain qu'on ne lui marchandera aucune bienveillance de traitement, dans l'intérêt de sa vitalité, de son bien-être et des services qu'elle est encore appelée à rendre à la France. C'est pourquoi il nous semble, en ce qui concerne l'heureuse solution des desiderata que nous formulons pour elle, ne pouvoir plus éloquemment plaider sa cause, en terminant cette étude, qu'en rappelant comment elle se comporta au siège de Tuyen-Quan.

Une colonne composée de deux compagnies de Légion et d'une compagnie et demie d'infanterie de marine, sous les ordres du colonel Duchesne, avait reçu pour mission de dégager Tuyen-Quan trop serré par les Pavillons-Noirs, et d'en relever la petite garnison. C'était fait. Les Chinois, culbutés à Yuoc, avaient aussitôt disparu, le vide s'était fait subit autour du poste, jusqu'en des profondeurs de campagne où depuis longtemps nos reconnaissances n'osaient plus s'aventurer. Devant cette accalmie, la colonne Duchesne n'avait plus qu'à rétrograder, emmenant l'ancienne garnison de Tuyen-Quan; elle partait le 23 novembre. A

cette même date, le commandant Dominé prenait possession d'un commandement dont il allait faire une des illustrations de nos armes.

Le poste dont il va avoir la garde est une vieille citadelle carrée, avec flanquement d'une demi-tour sur chaque face; elle s'adosse par le sud à la Rivière-Claire, dominée dans toutes les autres directions par des hauteurs boisées, dont un mamelon s'approche même à 300 mètres de l'enceinte. Au bord même de la rivière, mais serré peureusement contre l'enceinte, un village annamite encore habité par une centaine d'êtres errans, épaves de cette terre dévastée que la guerre va repousser encore. Telle est la bicoque. Pour la défendre, deux compagnies de Légion, une de tirailleurs tonkinois, trente et un artilleurs de marine, huit sapeurs du génie, et quatre canons de montagne. En outre, la canonnière la *Mitrailleuse*, ancrée devant la porte sud, concourt à la défense de ce côté.

Cependant tout est calme aux environs du poste. Des bruits circulent, des rassemblemens ennemis continuent à être signalés, on ne précise rien, il faut attendre : l'on sent seulement une lourdeur de menaces dans l'air. Le 4 décembre, cinquante Pavillons-Noirs se montrent à 2000 mètres de la redoute. Il devient évident que la ceinture de forêts qui enserre Tuyen-Quan abrite de gros mouvemens de troupes chinoises. Le 7, la prévision se trouve confirmée par une compagnie de Légion lancée en découverte qui bouscule 500 Chinois, à 5 kilomètres vers le sud-ouest. Dominé n'a pas attendu les événemens. Le 24 novembre, il a déclaré l'état de siège, composé le conseil de défense et le comité de surveillance des approvisionnemens. On apporte dans la place les matériaux d'une pagode démolie, on remue la terre, on organise des abris, on blinde les magasins. Devant la menace d'un siège pied à pied, il paraît impossible d'abandonner à l'ennemi ce mamelon qui verrait dans la place à 300 mètres. Le sergent Bobillot reçoit l'ordre d'y construire un blockhaus. L'ouvrage est terminé en cinq jours.

Mais déjà le fer est croisé, les adversaires se tâtent, avant de s'engager à fond. Il devient nécessaire de percer les desseins de l'ennemi, en évaluant ses forces; une grosse reconnaissance est chargée de déchirer le voile. Elle s'aventure à plusieurs kilomètres, engage un véritable combat et a quelque peine à reconquérir sa ligne de retraite.

Maintenant les Chinois ont amorcé leur travail, ils murent la place dans une circonvallation, dont la ligne s'appuie à des villages solidement fortifiés. Le 26 janvier, ils inaugurent le bombardement, en incendiant le village annamite. Le blockhaus est

attaqué par trois colonnes; mais le sergent Léber, de la Légion, les tient à distance. Une autre colonne essaie de se glisser, défilée par les berges de la rivière; la canonnière qui a pris son poste de combat la crible de mitraille. Les Chinois ont échoué partout; cependant leur ligne d'investissement est poussée à 500 mètres de la place, l'attaque pied à pied se dessine de plus en plus, et, pendant plus d'un mois, le bombardement ne se ralentira plus.

Ce fut le 30 janvier que le petit blockhaus fut évacué. L'ennemi en était à sa deuxième parallèle et l'avait poussée à moins de 100 mètres. Il s'y précipita avec des cris de triomphe, aussitôt le dernier légionnaire parti; une grêle de projectiles vint l'en balayer, et, de tout le jour, il n'osa rentrer dans sa conquête.

Toutefois, à partir de ce moment, il avance rapidement, sa ligne gagne toujours, touche presque à la citadelle, vers l'ouest principalement. La banquette de cette face n'est plus tenable; on la protège par une traverse en bois dur, que les Chinois, armés de grappins, s'essaient à tirer bas. De la rive gauche du fleuve, leur feu éprouve singulièrement les marins de la canonnière et les tirailleurs tonkinois; il y a de ce côté plusieurs attaques de vive force énergiquement repoussées. Le bombardement redouble d'intensité : nous sommes obligés de ménager nos munitions, mais nos tireurs de position travaillent juste; tout Chinois qui se montre a de leurs nouvelles.

Sur la plaine flottent les pavillons multicolores qui jalonnent la ligne d'investissement, leurs flammes se rapprochent toujours plus menaçantes, quelques-unes lèchent presque le rempart. L'ennemi remue la terre si près de nous, que nos factionnaires ne peuvent plus voir par-dessus le mur, sans un danger mortel; on ressuscite à leur usage les mâchicoulis d'une autre époque. Malheureusement, dans ce bout-portant continuel, les coups ne pardonnent guère, les blessés sont nombreux; trop souvent le sinistre brancard passe, escorté d'une grêle de balles jusqu'au magasin transformé en ambulance. Sur son toit, la mort crépite encore, et, du dernier asile de leur mince tas de paille, ceux qu'elle a touchés s'en vont, vaincus par ce mal du fer qui les poursuit de sa chaude haleine de poudre, du flagellement de ses éclats sifflans. Tout à l'heure on les couchera dans une fosse hâtive, simplement roulés dans une natte, sans l'honneur d'un cortège, sans autre prêtre que leur capitaine pour murmurer la dernière prière. Néanmoins leurs funérailles auront été grandioses, le canon aura tonné sur eux, ils dormiront à jamais à l'ombre de la citadelle illustre.

Le 10 février, les galeries de mine de l'ennemi sont si avancées, que des ordres, pour le couronnement de la brèche, au cas

d'une explosion, sont donnés à toute la garnison. Bobillot ouvre deux contre-galeries. Le 11, les mineurs chinois et français sont face à face, le Chinois blesse le légionnaire Maury d'un coup de revolver, mais Bobillot comble l'ouverture et inonde la mine. Le 12, une première mine éclate sans faire écrouler le mur, la brèche n'est pas praticable. Le 13, à trois heures du matin, nouvelle explosion : le saillant sud-ouest saute; on court aux armes, un feu terrible s'engage sur la brèche, puis, dans l'obscurité, on se hâte d'élever un retranchement quelconque. Nos pertes sont graves, et l'un de nos morts, précipité par l'explosion, gît, sur le dos, à 10 mètres de l'autre côté du rempart. Le caporal Beulin demande l'autorisation d'aller le chercher; elle lui est accordée. Alors, tandis que le mur se garnit d'une poignée d'hommes qui ouvrent un feu violent sur la tranchée chinoise, Beulin, aidé de quatre légionnaires de bonne volonté, sort, ramasse le corps et rentre, avec son lugubre trophée, devant les Chinois stupéfaits de cet héroïsme, acclamé de tous les défenseurs de Tuyen-Quan.

Cependant, du sud à l'ouest, les galeries de mine se multiplient; le but des Chinois ne s'explique que trop, ils veulent détruire à la fois le rempart sur une longue étendue. Dominé décide d'y répondre par la construction d'une deuxième citadelle, avant que l'enceinte de la première n'ait disparu. En cette imminence de péril, personne ne s'effraie de la grandeur du plan, soixante légionnaires travaillent jour et nuit, le réduit s'élève.

Les événemens se précipitent. Le 17, le capitaine Dia, des tirailleurs tonkinois, est tué. Le 18, Bobillot est blessé. L'on sent que le dénouement est proche. Le 22 février, à six heures du matin, trois mines sautent, une portion de 60 mètres de mur s'écroule. Le capitaine Moulinay s'élance pour garnir la brèche que les Chinois franchissent, lorsqu'une nouvelle explosion se produit. Le capitaine et douze hommes sont tués, le sous-lieutenant Vincent et vingt-cinq hommes blessés. Les assauts se succèdent furieux; l'ennemi attaque en même temps par le nord; toutes ces tentatives échouent, et aussitôt, sous la direction personnelle de Dominé, aussi calme que si la place ne venait pas d'être mise à deux doigts de sa perte, il est procédé à la réfection des brèches. L'âme du chef est passée dans celle des soldats, on comprend la gravité de la situation, on veut vendre chèrement sa vie. Dans la nuit du 24, par une obscurité profonde, les Chinois escaladent les brèches et percent sur plusieurs points la ligne de leurs retranchemens incomplètement terminés. Le sergent-major Hurbaud, de la Légion, se jette à leur rencontre, avec une section de piquet; il est blessé, le sergent Thévenet lui succède et tombe à son tour; la section recule, la citadelle est forcée, quand le ca-

pitaine Cattelin accourt avec la réserve générale, fait sonner la charge et refoule l'ennemi, la baïonnette aux reins. Il est quatre heures, les bombes, les fusées allument la nuit de lueurs de bengale, il y a un vent de balles qui passe, nos clairons sonnent avec rage, les gongs, les tams-tams s'agitent frénétiquement; aux cris sauvages des Chinois répondent les hurrahs des légionnaires, c'est une scène indescriptible, dans son horreur fantastique.

Le 25, une mine saute encore, l'enceinte est une ruine. Enfin le 28, la mine du milieu de la face sud projette, en éclatant, d'énormes masses de maçonnerie à plus de 60 mètres; c'est un signal d'assaut général. Pendant quatre heures, l'on se fusille à bout portant, l'on s'aborde à l'arme blanche, la fureur est inouïe, les Chinois jettent des pétards, des sachets de poudre dans la figure des défenseurs, rien n'y fait : les légionnaires sont inexpugnables et l'attaque brisée perd pied, abandonnant les brèches couvertes de ses morts. Mais déjà s'entendait, dans la direction de Yuoc, le canon de la colonne libératrice, l'espoir rentrait au cœur des assiégés, et la France conservait cette poignée de héros.

Voilà la Légion !

Si on ne compte plus les services qu'elle nous a rendus, on ne peut pas davantage, sans elle, envisager l'avenir. Dans ce mouvement d'expansion lointaine qu'on ne limite plus à sa guise, dès qu'on en a été saisi, et où nous sommes entraînés, elle reste l'assise fondamentale de nos forces coloniales. Déjà le contingent volontaire de l'infanterie de marine baisse d'inquiétante façon. Avec son organisation tout d'une pièce, l'écrasante proportion de ses appelés d'un an, notre armée de terre a perdu l'aptitude aux expéditions outre-mer. Dans notre état militaire qui peut mettre la nation en mouvement, il n'y a plus de soldats pour marcher. Sachons donc garder intacte la rare force combattante, que nous ayons à jeter immédiatement dans tous les hasards, accordons-lui la sollicitude dont elle est digne, les institutions rationnelles qui lui sont nécessaires. Son rôle ne peut que grandir. Est-il impossible de trouver la suffisante prévoyance, pour mettre son organisation en rapport avec ce rôle, sauvegarder sa valeur menacée, l'outiller pour porter toujours plus haut la lourde gloire de son passé, lui rendre enfin ce qu'on lui doit, dans son intérêt et surtout dans le nôtre?

VILLEBOIS MAREUIL.

L'ADMINISTRATION DES POSTES

ET DES TÉLÉGRAPHES

SES ATTRIBUTIONS NOUVELLES

Depuis que les transports sont devenus plus rapides, que les hommes se voient plus souvent et se connaissent mieux, mille besoins nouveaux de correspondance sont nés auxquels ne songeaient guère nos pères, qui s'arrangeaient de passer une vie entière dans l'isolement d'une petite ville ou d'un village. Aux relations devenues plus fréquentes, la lettre et le journal ne suffisent plus, pas même le télégramme. Dans les temps anciens, l'Administration des postes y avait joint le mandat d'article d'argent, si commode pour les petites bourses. On lui a demandé plus encore, et elle l'a accordé comme on va voir. Si les frontières subsistent encore en politique, elles sont bien effacées pour les touristes, pour les négocians, pour les parens et les amis. Dès qu'une administration européenne essaie une innovation quelconque, cela se dit et se répète partout, et pour peu que la chose soit utile, il faut que les autres États l'introduisent chez eux. Et puis tous les États, non seulement ceux d'Europe, mais encore du monde entier, en sont venus à constituer de grandes associations postales et télégraphiques soumises aux mêmes règles en tant que des coutumes ou des institutions nationales ne s'y opposent pas absolument. En dépit de cette entente sur un terrain qui leur est commun, les grandes puissances, qui ont des intérêts à défendre tout autour du globe, conservent la préoccupation de s'assurer les moyens de correspondance les plus sûrs et les plus rapides; de là leur empressement à favoriser les entreprises de

paquebots et de câbles sous-marins. Puis, outre tous ces sujets d'étude dont avait à tenir compte l'Administration des postes et des télégraphes survint tout à coup le merveilleux instrument appelé téléphone, dont on n'aurait pu dire le premier jour que ce fût autre chose qu'un jouet de laboratoire et que l'on fait résonner aujourd'hui, de nuit comme de jour, entre Paris et Londres ou Bruxelles. Ce sont en quelque sorte les nouveautés de l'Administration des postes et télégraphes pendant ces vingt ou trente dernières années dont il va être question.

I. — LES RECOUVREMENS, LA CAISSE D'ÉPARGNE ET LES COLIS POSTAUX

A notre époque, la vente de marchandises à terme est, personne ne l'ignore, beaucoup plus importante que la vente au comptant, et la vente à terme se termine par la présentation au débiteur, le jour de l'échéance, d'une traite à payer. Or, si la négociation et le recouvrement des traites ne présentent pas de difficultés dans les villes où siègent des banques qui ont leurs guichets ouverts et des garçons de recettes, il n'en est plus de même dans les petites localités, dans les communes rurales, ni surtout dans les habitations isolées. En bien des endroits, les banquiers avaient recours à l'intermédiaire des facteurs ruraux, commissionnaires bénévoles des communes qu'ils visitent chaque jour. Un vieux directeur avait coutume de dire que la probité, l'exactitude et la sobriété sont les trois vertus théologales du facteur, et, en fait, le personnel de ces modestes agens est recruté et surveillé avec tant de soin que les défaillances y sont rares. Cependant il était imprudent de leur laisser sans contrôle le maniement de sommes parfois considérables, et puis le recouvrement des effets de commerce n'était que facultatif de leur part.

Le recouvrement des traites par la poste s'effectuait déjà en Allemagne, en Suisse et en Belgique, lorsque M. Cochery, ministre des Postes et des Télégraphes, se fit autoriser, par la loi du 5 avril 1879, à l'établir en France. Ce n'était pas sans hésitation qu'il entreprenait d'ajouter un supplément de travail à ses bureaux qu'il savait déjà surchargés. Aussi le nouveau service était-il restreint dans le principe aux valeurs inférieures à 500 francs et payables sans frais; les grandes villes, où les banquiers ne manquent pas, en étaient exclues. Puis les restrictions locales furent levées peu à peu; les traites furent acceptées jusqu'au maximum de 2000 francs. L'organisation de ce service est en somme très simple; le créancier envoie les traites à recouvrer sous pli recommandé au receveur de la résidence du débiteur;

celui-ci répartit les traites entre ses facteurs; et le soir, le lendemain au plus tard, il renvoie à l'expéditeur les sommes encaissées sous forme d'un mandat d'article d'argent, avec les traites impayées s'il y en a. Il prélève sur le montant les frais du mandat et de plus, une légère rémunération, fixée par décret, tant pour lui que pour les facteurs qui ont opéré l'encaissement. Disons, pour faire apprécier l'importance de ce service, que dès l'année 1890 les effets présentés à l'encaissement dépassaient en nombre 11 millions et en valeur 285 millions de francs.

Cependant des difficultés apparurent lorsqu'on parla de faire recouvrer par la poste les valeurs protestables; on sait en effet que le Code de commerce impose la condition que le protêt soit fait dans les vingt-quatre heures de l'échéance. La législation étrangère des pays où ce service existait déjà ne fournissait aucun renseignement utile. En Allemagne, le délai du protêt s'étend jusqu'au deuxième jour. En Belgique, les percepteurs des postes sont autorisés par la loi à dresser le protêt eux-mêmes à défaut de notaire ou d'huissier dans la localité. Il n'était pas possible d'adopter la même solution en France où la plupart des recettes sont gérées par des femmes, et les facteurs peuvent être âgés de moins de vingt et un ans. Après examen, on reconnut que le nombre était bien réduit des localités où, par défaut de communication rapide, l'effet impayé le jour de l'échéance ne pourrait être remis à un officier ministériel capable d'effectuer le protêt. L'Administration des postes se chargea donc, à partir du 1er juillet 1881, du recouvrement des valeurs protestables, sauf les restrictions que les circonstances locales lui imposaient. Ceci fait voir du reste combien il est parfois embarrassant de soumettre à un régime uniforme tout un territoire aussi vaste que l'est celui de la France, desservi en certaines parties par des routes et des chemins en excellent état, ailleurs par de simples sentiers, dont la population est ici agglomérée, et dispersée ailleurs en quantité de hameaux que le mauvais temps peut rendre inaccessibles. L'humble facteur des postes doit aller partout et tous les jours, et pourtant il y a des intempéries atmosphériques contre lesquelles il n'est pas de force à lutter.

C'est encore à l'étranger que M. Cochery prit, en 1881, l'idée de faire effectuer les abonnemens aux journaux dans les bureaux de poste. Comme pour les recouvremens, c'est un mandat-poste que le receveur établit sur la demande de l'abonné et qu'il expédie lui-même, en sorte que tout bureau de poste est devenu un bureau d'abonnement pour toutes les feuilles publiques en quelque lieu qu'elles soient imprimées, les journaux quotidiens, les recueils

hebdomadaires ou mensuels ayant pris presque tous à leur charge la rétribution minime que l'administration réclame pour ce service.

Des caisses d'épargne s'étaient créées en Angleterre comme en France dès les premières années du siècle. Mais tandis qu'en France la loi intervint de bonne heure pour assujettir les administrateurs de ces établissemens à des règles tutélaires, les Anglais eurent confiance, suivant leur habitude, dans l'initiative privée. Qu'en advint-il? Des malversations se produisirent; une enquête parlementaire révéla des abus regrettables, et, sur la proposition de M. Gladstone, une loi institua en 1861 une caisse d'épargne de l'État qui fut confiée à l'Administration des postes.

Ce ne fut pas le même sentiment de défiance qui prévalut chez nous, car la gestion des caisses d'épargne y a toujours été régulière, sauf les accidens exceptionnels qui se produisent en tous pays et à toute époque lorsque, dans la masse des comptables de deniers publics, il s'en trouve quelques-uns d'infidèles. Mais on se disait que les caisses existantes (il y en a une à peu près dans chaque arrondissement) étaient trop éloignées du public, que leurs guichets s'ouvraient à de trop longs intervalles (la plupart ne recevaient les dépôts qu'une fois la semaine); qu'il faut favoriser l'épargne en lui offrant le moyen de se consolider tous les jours et partout où les petites gens qui économisent se trouvent agglomérés. C'était un vœu si général que le Sénat du second Empire en avait été saisi par des pétitions. Des propositions furent présentées à l'Assemblée constituante de 1871. La question était mûre lorsque M. Cochery fit voter en 1881 une loi instituant une Caisse nationale d'épargne, dont la gestion fut confiée à son administration.

Les institutions nouvelles que le caprice du législateur crée au profit de l'État ont plus ou moins de succès : quelques-unes même avortent dès le début ou ne mènent qu'une vie languissante. Lorsque l'une d'elles réussit pleinement, il est bon de le mettre en évidence. C'est ce qui est arrivé pour la Caisse nationale d'épargne ou Caisse d'épargne postale. Alimentée par un budget spécial qui, depuis la seconde année, s'est toujours soldé en bénéfice, elle n'a jamais rien coûté aux contribuables; elle paie ses dépenses par la différence entre l'intérêt qu'elle sert à ses déposans et le revenu qu'elle retire des placemens de fonds auxquels elle emploie les dépôts qu'on lui confie. En moins de quinze ans, elle est arrivée à grouper deux millions et demi de cliens dont la fortune collective atteint environ 800 millions. C'est peu pour chacun; mais avec un maximum qui fut d'abord de 2 000 francs et qui est aujourd'hui réduit à 1 500 francs, elle ne peut avoir que

des déposans que dédaigneraient les grands établissemens de crédit. Le plus remarquable est que ce développement si rapide n'a nui d'aucune façon aux caisses d'épargne plus anciennes, car celle-ci ont vu leurs opérations s'accroître depuis que leur rivale est en activité. Quelques esprits timorés se sont inquiétés de voir les caisses d'épargne trop prospères; ils redoutaient une prétendue hausse factice sur les fonds publics que produirait l'emploi de ces dépôts toujours placés en rentes de l'État français; ils prétendaient surtout qu'une crise un peu grave, politique ou financière, provoquerait des demandes en remboursement si nombreuses que les caisses d'épargne n'y résisteraient pas. Ils ont obtenu le vote d'une loi restrictive qui est encore trop récente pour que l'on en puisse apprécier toutes les conséquences, mais dont les effets paraissent dès à présent assez limités. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cette question qui mériterait un chapitre spécial.

Il existait sous l'ancien régime un monopole des messageries affermé le plus souvent en même temps que le monopole des postes; l'Assemblée constituante conserva le second en en faisant un service d'État, et elle abolit le premier comme contraire au principe de la liberté du commerce et de l'industrie qu'elle venait de proclamer. Il ne paraît pas que le public ait, au début, beaucoup profité de la liberté de l'industrie en ce qui concerne les transports; peut-être était-ce une conséquence de la misère des temps; jusqu'à la fin de l'Empire, il ne semble avoir existé qu'une seule entreprise, dénommée : Service général des messageries. Elle avait son siège à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires; elle a continué son existence sous divers noms jusqu'à une époque relativement récente. Cette entreprise est mentionnée à l'Almanach national de l'an XII avec la rubrique suivante : « Le but de cet établissement est de présenter une « centralité » du service des messageries qui embrasse tous les points de la République, et qui, par sa consistance, sa régularité et son exactitude, offre au gouvernement et au public une sûreté qui puisse lui mériter la confiance qu'avaient les fermes et les régies qui l'ont précédé. Il y a un bureau de recouvrement chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les départemens et des départemens sur Paris. » Les services n'étaient ni fréquens ni rapides. Ainsi une diligence partait de Paris pour Lille les jours impairs et restait trois jours et demi en route. Les départs étaient quotidiens pour Bordeaux et Lyon. Ces voitures transportaient, outre les colis de messageries, les voyageurs qui ne pouvaient trouver place dans les malles-poste, par raison d'économie ou

pour tout autre motif. Dès les premières années de la Restauration, de nouvelles voitures publiques se créèrent, la durée du trajet se raccourcit par l'effet de la concurrence et aussi parce que l'état des routes s'améliorait. C'est alors qu'apparurent les entreprises Caillard, Touchard, Ducler, d'autres encore dont les noms ne sont pas tout à fait oubliés dans les villes qu'elles desservaient. Puis arrivèrent les chemins de fer, qui réduisirent toutes ces voitures publiques à ne plus être que des correspondans de petit parcours entre les gares et les localités voisines.

Entreprises de messageries et chemins de fer transportaient les petits colis à des prix variables suivant la distance; ils avaient l'inconvénient de ne desservir que les localités situées sur leur itinéraire. L'administration des postes s'était désintéressée de cette source de trafic pendant plus d'un demi-siècle, quand, en 1856, elle se fit autoriser à recevoir les échantillons de marchandises. C'était d'une faible ressource pour le commerce, car le taux d'affranchissement était assez élevé pour éloigner les objets pesans sans valeur, et il eût été imprudent de faire voyager des objets de valeur par la poste sans aucune garantie de bonne réception. En 1873, une loi étendit la recommandation qui existait déjà pour les lettres à tous autres objets tels qu'imprimés, échantillons, et en même temps elle autorisa l'envoi de valeurs cotées en boîtes jusqu'au maximum de 10 000 francs. Les bijoutiers qui ne savaient jusqu'alors comment expédier leurs marchandises recevaient toute satisfaction; les commerçans d'autres professions, dont les remises ont en général peu de valeur marchande sous un grand poids, n'avaient d'autre ressource que le chemin de fer, dont le tarif restait proportionnel à la distance et par conséquent fort élevé lorsqu'il s'agissait d'une expédition lointaine.

Divers États voisins de la France avaient organisé un service de colis postaux, c'est-à-dire que des colis de faible poids étaient reçus dans les bureaux de poste, transportés par les courriers et distribués par les facteurs en même temps que les lettres. Bien que cette organisation fût une cause de dépense et d'embarras, en raison des frais de manutention et de transport, le public en recueillait un tel profit que, sur la demande de plusieurs administrations étrangères, le bureau international de l'Union postale (on verra plus loin quel est le rôle de ce bureau) provoqua la réunion d'une conférence pour en étendre le bénéfice aux relations internationales. M. Cochery accepta avec empressement que cette conférence fût tenue à Paris. Il ne se dissimulait pas qu'il lui serait impossible d'imposer cette nouvelle charge au service qu'il dirigeait. N'eût-il pas reculé d'ailleurs devant l'accroissement de

dépense en personnel, locaux, moyens de transport, que devait exiger cette attribution, il ne pouvait perdre de vue que les compagnies de chemins de fer, tenues par leur cahier des charges de transporter à titre gratuit les dépêches de la poste,auraient eu lieu de réclamer si les dépêches étaient bondées par des colis dont le port avait été jusqu'alors une de leurs sources légitimes de profit. M. Cochery fit donc insérer dans un protocole de la conférence que tout État avait le droit d'en faire exécuter les clauses par les entreprises de chemins de fer et de navigation lorsqu'il ne voudrait pas les exécuter lui-même. Simultanément, il concluait avec les représentans des grandes compagnies une convention en vertu de laquelle celles-ci se substituaient à l'État pour le transport des colis postaux, dans la limite de leurs moyens d'action. Le tout fut approuvé par la loi du 3 mars 1881, qui réduisait à 10 centimes le droit de timbre des bulletins d'expédition et à 5 centimes l'affranchissement de la lettre d'avis pour le destinataire.

On sait quel a été le succès de ces petits paquets expédiés à prix fixe d'un bout à l'autre du territoire, partout où pénètrent les chemins de fer. C'est par millions qu'on les compte du 1er janvier au 31 décembre. Il est vrai que le colis postal n'a de postal que le nom, puisque l'Administration des postes n'a pas à s'en occuper, et toutes les communes de France n'en ont pas le bénéfice. En notifiant à ses subordonnés les actes constitutifs du nouveau service, M. Cochery les avisait qu'ils pourraient avoir plus tard à y coopérer. Quinze années se sont écoulées, et les colis postaux ne sont encore reçus et distribués que par les gares de chemin de fer et par les courriers qui correspondent aux trains. Cependant, à considérer que les voies ferrées atteignent aujourd'hui toutes les villes populeuses où les petits paquets abondent, il ne semble pas qu'il y aurait d'embarras à les faire recevoir et distribuer par les facteurs ruraux, puisqu'il est admis que ces modestes et utiles fonctionnaires sont les commissionnaires des communes qu'ils visitent chaque jour.

On reproche aux administrations françaises de retenir des attributions qu'elles feraient mieux d'abandonner à l'industrie privée. Ce qui a été fait pour les colis postaux démontre qu'elle savent aussi s'abstenir quelquefois. On prétend aussi que l'Angleterre sait mieux faire la part de l'initiative individuelle. Il est assez curieux d'observer que le *Post-Office* anglais s'est réservé le service des colis postaux que l'on a remis chez nous aux compagnies. Il paie aux chemins de fer 45 pour 100 de la recette pour les colis qu'ils transportent ; avec le restant, il fait face à toute

la dépense de magasinage, de transport sur route, de factage. Il est même arrivé ceci que, pour n'avoir pas à partager le gain sur les lignes où le trafic est abondant, il a jugé utile de rétablir des fourgons attelés en poste qui partent le soir et rentrent le matin, de Londres à Brighton (85 kilomètres), de Liverpool à Manchester (60 kilomètres).

II. — LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Les relations entre citoyens d'un même pays ou bien entre les citoyens et les administrations de leur pays sont régies par la loi, et des tribunaux sont institués pour rendre justice à qui serait lésé. Mais la loi n'a de pouvoir qu'à l'intérieur de l'État qui l'a édictée; au delà des frontières personne ne peut s'en prévaloir. Entre citoyens ou entre administrations de pays différens, les relations ne sont plus régies que par des traités ou conventions. L'ancien régime eut déjà des conventions avec l'étranger pour l'échange des correspondances. Ainsi on lit dans l'Almanach royal de 1758 que les lettres pour les villes d'Espagne partent tous les mardis à huit heures du matin, et celles pour les villes d'Angleterre les mercredis et samedis. En général les lettres devaient être affranchies au départ jusqu'à la frontière française ou jusqu'au port d'embarquement pour les correspondances d'outre-mer, en sorte que deux offices voisins, au moment de l'échange des dépêches, n'avaient à se remettre l'un à l'autre aucun compte de taxes, chacun restant libre d'appliquer sur son territoire ses tarifs et ses règles de service.

Pendant les premières années du XIXe siècle, l'Administration conclut un grand nombre de conventions avec les administrations étrangères, mais presque uniquement pour le transport des lettres ordinaires. Ces traités reposaient sur des bases très diverses; quelques-uns admirent l'affranchissement facultatif, puis les lettres recommandées et même les articles d'argent. Les tarifs restaient le plus souvent fort élevés, même lorsque les contractans avaient adopté des taxes uniformes et modérées dans les limites de leur propre territoire. En 1863, sur la proposition du gouvernement des États-Unis, une commission internationale se réunit à Paris pour rechercher les principes généraux d'un accord entre tous les offices postaux. Cette assemblée émit un vœu en faveur d'une taxe uniforme des lettres entre tous les pays du globe. C'était prématuré : les délégués des divers pays qui participaient aux délibérations n'avaient pas qualité pour engager les gouvernemens qu'ils représentaient, et même aucun d'eux n'aurait su dire jusqu'à

quel point la mesure proposée affecterait les recettes du trafic étranger.

Enfin, un congrès postal se réunit à Berne en 1874 avec le programme bien défini d'organiser l'échange des lettres, cartes postales, échantillons et imprimés de toute nature comme si tous les États contractans formaient un seul territoire. En dehors des puissances européennes les États-Unis de l'Amérique du Nord et l'Égypte étaient représentés à ce congrès. Les principes généraux qui furent adoptés peuvent se résumer ainsi : 1° adoption d'une taxe unique avec la même unité de poids, plus une surtaxe pour les parcours maritimes au-dessus de trois cents milles; 2° attribution à l'office d'origine des taxes d'affranchissement, sous réserve de payer aux offices transitaires une indemnité calculée d'après le poids total des lettres ou des autres objets. Ceci était une grave innovation, les administrations correspondantes s'étant jusqu'alors réciproquement décompté les taxes afférentes à chacun des objets qu'elles transportaient. Enfin un bureau international était institué à Berne, à frais communs, pour servir d'intermédiaire et de lien entre les offices contractans, et des congrès périodiques devaient être convoqués lorsqu'il y aurait lieu de réformer ou de compléter le pacte fondamental.

La France, que des désastres récens avaient obligée de relever ses taxes postales intérieures, n'adhéra aux résolutions du traité de Berne qu'à partir du 1er janvier 1876. Depuis, un second congrès fut tenu à Paris en 1878, un troisième à Lisbonne en 1885 et enfin un dernier, dont les actes sont encore en vigueur, à Vienne en 1891. A chaque réunion, le nombre des États adhérens s'augmentait, en même temps que de nouvelles attributions entraient dans l'accord de l'Union postale universelle.

Le congrès de Vienne a conclu six conventions ou arrangemens qu'il est utile d'examiner avec quelques détails, puisque ces actes régissent aujourd'hui la correspondance postale sur presque toute l'étendue du globe. La Chine, la Corée et le Maroc sont, sauf omission, les seuls États constitués qui n'aient pas pris part au congrès ou n'y aient pas adhéré.

Il y a d'abord la convention postale. Elle débute par ces mots, qui semblent annoncer une ère nouvelle où il n'y aura plus ni frontière ni nationalité : « Les pays entre lesquels est conclue la présente convention, ainsi que ceux qui y adhéreront ultérieurement, forment un seul territoire postal pour l'échange réciproque des correspondances entre leurs bureaux de poste. » Le tarif est pour les lettres de 25 centimes par 15 grammes, pour les cartes postales de 10 centimes, pour les imprimés 5 centimes

jusqu'à 50 grammes, pour les papiers d'affaires le même prix avec un minimum de 25 centimes, et pour les échantillons avec un minimum de 10 centimes. Mais les échantillons ne doivent pas avoir de valeur marchande ni dépasser le poids de 250 grammes, sans doute afin que les taxes douanières ne soient pas éludées. De plus, tous ces objets peuvent être envoyés sous recommandation au taux de 25 centimes par envoi, avec faculté d'accusé de réception. L'affranchissement s'opère toujours avec les timbres-poste du pays d'origine. Les objets recommandés peuvent même être expédiés grevés d'un remboursement jusqu'au montant de 500 francs; mais cette disposition n'est valable que dans les pays qui déclarent l'accepter. Sous la même réserve, tout objet peut, à la demande de l'expéditeur, être remis par exprès au destinataire moyennant une surtaxe.

L'arrangement concernant l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée a eu beaucoup moins d'adhérens que la convention postale. Le transport des valeurs comporte en effet des risques de perte contre lesquels les administrations se sentent diversement protégées, suivant les mœurs ou la législation de leur pays. De même l'arrangement concernant les mandats-poste n'a été accepté que par un petit nombre d'États, quoique par un autre motif. Il y est dit que les contractans se rendent compte mensuellement deux à deux des mandats qu'ils ont échangés, et que celui qui est reconnu débiteur doit payer la différence en monnaie d'or du pays créancier. Or, pour quelques-uns, le change atteint, parfois dépasse même le droit de un pour cent qui est prélevé sur l'expéditeur du mandat. L'arrangement concernant les recouvremens a réuni moins d'adhérens encore, et par le même motif. Le sixième des actes du congrès de Vienne est une convention relative aux colis postaux.

Bien que la poste aux lettres soit de beaucoup antérieure au télégraphe, bien qu'il y ait eu des conventions entre pays limitrophes pour régler le mode d'échange de leurs lettres même sous l'ancien régime, l'Union télégraphique fut instituée avant l'Union postale dont il vient d'être parlé. Elle date de la conférence de Paris, en 1865, qui substitua des tarifs et des règles de service uniformes aux arrangemens particuliers que les divers États de l'Europe avaient jusqu'alors conclus entre eux dès qu'ils soudaient les fils de leur réseau sur leur frontière commune.

Au début de la télégraphie électrique, la taxe avait été, en tous pays, proportionnelle à la distance. Il en résultait une complication extrême des tarifs surtout lorsqu'un télégramme franchissait la frontière, car il pouvait payer plus ou moins suivant

la voie d'acheminement. La conférence de Paris établit une taxe uniforme par télégramme simple de vingt mots; les pays de provenance et de destination recevaient chacun une part à titre de taxe terminale, et les pays intermédiaires dont le territoire était traversé, une taxe de transit. La conférence de Vienne en 1868 réduisit à dix mots le télégramme simple; elle introduisit en outre le principe de la non-concurrence en matière de tarifs télégraphiques, c'est-à-dire que les États contractans, tout en restant libres de conclure entre eux des traités particuliers, s'engageaient à ne pas se faire concurrence, par la voie d'abaissement de tarifs, pour l'échange des correspondances qui empruntent le territoire de plusieurs États. D'autres conférences furent tenues successivement à Rome en 1872, à Saint-Pétersbourg en 1875, à Londres en 1879, à Berlin en 1885 et la dernière à Paris en 1890. Ce n'est pas toutefois que ces réunions fréquentes aient modifié beaucoup les règles primitives. A Berlin, les délégués établirent d'accord une taxe terminale de 10 centimes par mot et une taxe de transit de 8 centimes; encore ces taxes étaient-elles réduites à six et demi et 4 centimes pour les États de faible superficie, Belgique, Danemark, Grèce, etc. En revanche, la Russie et la Turquie, en raison de leur vaste superficie, étaient autorisées à imposer des taxes plus élevées. En outre, des taxes de transit étaient établies, dans chaque cas particulier, pour le parcours des câbles sous-marins.

De même que l'Union postale, l'Union télégraphique s'est constitué un organe central, placé sous la haute autorité du gouvernement suisse; c'est le Bureau international des administrations télégraphiques, dont le siège est à Berne et qui, entretenu à frais communs par tous les États contractans, est chargé de réunir et de publier les renseignemens de toute nature qui intéressent l'Union, d'instruire les demandes de modification, de promulguer les changemens adoptés, de procéder à toutes les études que commande l'intérêt commun.

Le rôle de ce Bureau international est devenu d'autant plus important que le programme des conférences s'est modifié depuis vingt ans d'une façon qu'il importe de faire connaître.

Dans l'administration intérieure d'un État qui n'est pas soumis au pouvoir absolu d'un souverain, la loi votée par les représentans du pays fixe les principes généraux du droit et les obligations auxquelles les citoyens sont assujettis; elle délègue au pouvoir exécutif le soin de régler par décret les détails d'exécution. Par analogie, dans les administrations qui, comme les postes et les télégraphes, étendent les branches de leurs services

au delà des frontières, il y a une distinction à faire entre les droits en quelque sorte régaliens qui ne peuvent être discutés et consentis que par les gouvernemens avec l'appareil diplomatique, et le règlement d'exécution que les administrations doivent arrêter entre elles. Les congrès et conférences où se discutèrent les arrangemens postaux et télégraphiques subirent cette distinction dès le début; ils conclurent d'une part des conventions diplomatiques qui définissaient les principes, et d'autre part des règlemens d'exécution et d'ordre qui précisaient les détails. Un exemple montrera qu'il y a là des questions que l'on ne peut soumettre à la même procédure. Quand on voulut établir pour la première fois un fil télégraphique entre la France et l'Angleterre ou l'Autriche ou la Belgique, il fallut un accord conclu par l'intermédiaire des diplomates. Le fil une fois établi, lorsqu'il s'est agi de savoir par quels appareils il serait desservi, dans quel ordre se ferait l'échange des télégrammes, ce n'était plus qu'affaire à régler entre les administrations. Or, depuis la conférence tenue à Saint-Pétersbourg en 1875, l'accord a paru si bien établi en matière de correspondance télégraphique, que la convention signée à cette époque n'a plus été remaniée. Les conférences suivantes n'ont fait que retoucher le règlement d'exécution, et, s'il a fallu néanmoins le soumettre chaque fois à l'approbation des Chambres, c'est qu'il contenait des modifications de taxe qui ne deviennent valables en France que par la sanction législative.

L'Union postale n'a pas encore amené ses règlemens à ce degré d'avancement, sans doute parce qu'elle a un programme de travaux plus étendu. Mais on peut prévoir que pour elle aussi, dans un avenir qui n'est pas très éloigné, la législation internationale se trouvera codifiée, et les congrès futurs n'auront plus qu'à discuter des tarifs ou des questions administratives.

Les dernières conférences télégraphiques ont encore eu ceci de remarquable que les compagnies propriétaires de câbles sous-marins y ont été représentées et y ont pris l'engagement de se conformer au règlement. C'était indispensable. De quoi eût servi l'accord entre les États-Unis de l'Amérique du Nord ou le Brésil avec les pays d'Europe si les câbles qui servent seuls d'intermédiaire entre eux n'y eussent souscrit? La situation actuelle des communications télégraphiques autour du globe présente cette singularité que les anneaux essentiels de la chaîne ne sont pas entre les mains des gouvernemens. Le monde télégraphique se compose d'États souverains et, en outre, de compagnies financières qui n'ont d'autre charte qu'un cahier des charges, et ce cahier des charges en général ne les gêne guère. Tous ces coopé-

rateurs d'une même œuvre ont un code qui leur est commun, le règlement édicté par les conférences internationales. Mais quel est le code dont les articles ne comportent pas des différences d'appréciation, et, en cas de désaccord, à qui s'adresser pour faire trancher le différend ? Le bureau international de Berne donne son avis sur le litige quand les parties en désaccord le lui demandent, et cet avis est toujours d'un grand poids. Mais les contractans ne lui ont pas encore conféré le rôle d'arbitre que son indépendance et ses lumières justifieraient, et, quand bien même il serait investi de cet arbitrage par le consentement commun, ses arrêts seraient dépourvus de sanction. Seule la convention postale conclue à Vienne a institué l'arbitrage en cas de dissentiment entre deux ou plusieurs membres de l'Union soit pour interpréter les articles de la convention, le cas échéant, soit pour prononcer la responsabilité d'un office lorsqu'un objet de valeur est perdu. Si jusqu'à ce jour aucun conflit n'est survenu qui n'ait pas été résolu par un accord amiable, c'est que les litiges de la poste et du télégraphe sont au fond de médiocre importance en comparaison des affaires que les États contractans ont à discuter entre eux. Ceci n'est pas exact, il est vrai, en ce qui concerne les compagnies propriétaires de câbles sous-marins; car le trafic des télégrammes et le profit qu'elles en retirent sont pour elles la principale affaire. Aussi serait-il souhaitable qu'elles fussent régies par une législation internationale et soumise au contrôle commun de toutes les puissances que leur maintien intéresse.

Une dernière observation est à faire à propos des conventions internationales postales et télégraphiques. Il y est bien réservé qu'elles ne portent pas atteinte à la législation intérieure de chaque Etat et même qu'elles ne font pas obstacle à ce que deux pays voisins concluent des traités particuliers en vue d'améliorer leurs relations. Pourtant, il y a une tendance générale à mettre partout le service intérieur d'accord avec le service international; le motif en est simple. Personne n'ignore ce qu'il y a de compliqué dans les règles de service, par exemple l'affranchissement des objets que la poste transporte à prix réduit, le compte des mots dans un télégramme. Pour le négociant qui a de fréquentes relations avec l'étranger, c'est une source continuelle d'ennuis et d'hésitations d'avoir deux poids et deux mesures, suivant que le correspondant réside en deçà ou au delà de la frontière. Si l'Union postale n'a pas fait admettre le système métrique par toutes les nations (ce qui, du reste, ne la regardait pas), du moins elle a fait approuver des tableaux d'équivalence, en francs et centimes, de toutes les monnaies des pays civilisés, et d'équivalence,

en grammes, des mesures de poids qu'ils emploient. On en est déjà presque à ce point que tout ce qu'il y a d'essentiel dans la législation des postes et des télégraphes se décide dans les assemblées internationales.

III. — LES PAQUEBOTS ET LES SERVICES MARITIMES

L'acheminement des correspondances d'outre-mer était bien aléatoire au temps de la navigation à voiles. Les départs et les arrivées n'avaient rien de fixe. Un arrêté des consuls, en date du 19 germinal an X, avait donné à l'Administration des postes le droit de faire transporter des sacs de dépêches par les capitaines de navires du commerce, mais nul service régulier n'existait sur aucune mer.

La marine à vapeur modifia cette organisation primitive. En 1833, la France et l'Angleterre s'entendirent pour créer un service régulier entre Douvres et Calais six jours au moins par semaine. Chaque office transportait ses propres lettres et dépêches administratives jusqu'au port de l'office correspondant. Ainsi le directeur général des postes françaises faisait livrer ses dépêches au représentant du *Post Master general* chaque jour à Douvres, à six heures du soir, « ou aussitôt que possible après cette heure ». Celui-ci faisait remettre les siennes au bureau de poste de Calais, à onze heures du matin. Les transports étaient effectués par des paquebots de l'État, considérés et reçus dans les ports des deux pays comme vaisseaux de guerre; ils jouissaient « des honneurs et privilèges que réclament les intérêts et l'importance générale du service qui leur est confié »; ils pouvaient prendre à bord, tant à Douvres qu'à Calais, des passagers de toutes nations, mais le transport des marchandises à titre de frêt leur était interdit. En 1837, le gouvernement français établit encore à ses frais des lignes de paquebots dans la Méditerranée, sur l'Égypte, Constantinople, les Échelles du Levant et la Corse. C'étaient alors des bâtimens de guerre qui desservaient l'Algérie.

L'exploitation directe par l'État était onéreuse pour le budget et ne répondait pas aux besoins du commerce qui, une fois la route frayée, s'était rapidement développé. Aussi une commission instituée en 1850 par le ministre des Finances à l'effet d'examiner la situation des lignes maritimes postales de l'Italie et du Levant déclara-t-elle sans hésitation qu'il valait mieux céder ces lignes à des entreprises privées. Les motifs développés dans son rapport méritent d'être reproduits, ils ont conservé leur valeur : « L'industrie des transports n'est pas une industrie passive; ceux qui

l'exercent doivent travailler et développer les transactions. Ils n'attendent pas que la marchandise leur soit apportée, ils vont la chercher au loin, lui frayent en quelque sorte le passage, et la font arriver par les mille canaux de l'industrie privée. Les soins que réclame la manutention des divers articles, la responsabilité qui incombe à ce roulage des mers, la mobilité indispensable des tarifs, l'étude des convenances propres à chaque commerce, tout cela est une science et demande une complète liberté d'action. » Adoptant cette doctrine, l'État abandonna l'une après l'autre l'exploitation de toutes les lignes postales dont il s'était chargé d'abord, à une époque où l'industrie de la navigation à vapeur manquait encore de ressources. Il n'y a plus aujourd'hui que des compagnies subventionnées sur les parcours où l'Administration des postes fait transporter ses dépêches.

L'Administration des postes est chargée d'organiser les services de transports maritimes. Les subventions allouées aux compagnies qui en sont concessionnaires figurent à son budget pour une somme d'environ 25 millions, en regard de laquelle elle ne peut montrer qu'une très faible recette. Ce n'est pas le seul intérêt postal qui provoque la création et l'entretien des entreprises de paquebots, c'est le souci d'ouvrir de nouveaux débouchés à notre commerce, de développer notre influence dans les mers lointaines par l'apparition périodique de notre pavillon, de rattacher les colonies à la métropole par des échanges de correspondance réguliers. L'intérêt postal n'est donc pas seul en jeu lorsque l'occasion se présente, soit de modifier les parcours en vigueur, soit de substituer de nouvelles lignes à celles que le développement des communications terrestres a rendues superflues. Aussi les projets de l'espèce ont-ils toujours été étudiés par des commissions mixtes où les ministères des Affaires étrangères, des Colonies et du Commerce étaient représentés.

Passons brièvement en revue les entreprises qui sont actuellement en activité.

Entre Calais et Douvres, le service fut remis à l'industrie privée en 1855. Sous le couvert du concessionnaire apparent, un armateur de Dunkerque, la concession fut en réalité donnée à la Compagnie du chemin de fer de Londres à Douvres, qui exécutait déjà le transport des dépêches entre Douvres et Calais pour le compte du gouvernement britannique. Dix-sept ans plus tard, à l'expiration du marché, une compagnie française lui succéda, mais celle-ci ne put s'entendre avec la compagnie anglaise, qui refusa de délivrer, par son intermédiaire, des billets directs aux voyageurs de Paris pour Londres. Les voyageurs prirent presque

tous les paquebots anglais. La compagnie française, privée de l'élément principal de son trafic, réduite à la seule subvention de l'État, fut contrainte de rétrocéder le marché à son concurrent. Au surplus, il ne s'agit, dans ce cas-ci, que d'une petite affaire; la subvention annuelle est maintenant réduite à 100 000 francs.

Le service de la Corse, avec six ordinaires par semaine, figure au budget pour une subvention de 355 000 francs.

C'est en 1851 que les bâtimens de la marine de guerre cessèrent d'effectuer les transports entre la France et l'Algérie. Sur cette ligne, les dépêches étaient un accessoire, les transports de troupe et de matériel étant l'élément essentiel du trafic. Les marchés furent d'abord préparés et conclus par les ministres de la Guerre et de l'Intérieur, et seulement à partir de 1879 par le ministre des Postes et des Télégraphes. Devenue concessionnaire des lignes d'Algérie, à la suite d'une adjudication publique, la Compagnie transatlantique eut souvent à remanier ses parcours, soit à la demande du gouvernement, comme il advint au moment de l'expédition de Tunisie, qui fit créer plusieurs départs hebdomadaires directs entre Marseille et Tunis ; soit d'office et comme conséquence du développement considérable que prirent, en ces dernières années, les exportations algériennes. En même temps, la vitesse de marche des paquebots s'accroissait ; c'est ainsi que la durée de la traversée entre Marseille et Alger qui dépassait quarante-huit heures, il y a quarante ans, se trouvait réduite d'abord à trente-quatre heures, — le cahier des charges exigeant une vitesse de 12 nœuds et la distance étant de 417 milles, — puis à trente heures, et enfin à vingt-quatre, grâce à la mise en marche de navires à machines plus puissantes. Enfin en 1895, à la veille de l'expiration du marché en cours, l'Administration des postes et la Compagnie transatlantique étaient d'accord pour renouveler un contrat dont les conditions s'étaient progressivement améliorées au profit du public et qui ne coûtait d'ailleurs que 880 000 francs par an au budget de l'État. Mais les représentans de Marseille et ceux de l'Algérie firent valoir qu'il existait plusieurs entreprises de navigation concurrentes, qu'il était contraire au principe de la liberté de l'industrie de donner à l'une d'elles le monopole des transports du gouvernement et que l'Administration des postes ferait mieux de confier ses dépêches à tous les bâtimens en partance, sauf à encourager les parcours les plus rapides au moyen d'une prime de vitesse. C'est le système aujourd'hui en vigueur et dont les résultats ne paraissent pas défavorables quant à présent.

C'est sur New-York, en 1840, que le gouvernement français essaya pour la première fois de créer une ligne de paquebots transatlantiques. La tentative échoua, aucune compagnie ne s'étant présentée. Les conditions en étaient pourtant bien modestes, et peut-être est-il utile de les rappeler ici pour faire voir les progrès que l'industrie navale accomplit en un demi-siècle. On prévoyait que la traversée du Havre à New-York se ferait en seize jours, il en faut aujourd'hui sept ou huit. La loi prescrivait au concessionnaire d'employer des bâtimens de 450 chevaux sans lui imposer l'obligation qu'ils fussent de construction française, les ateliers de notre pays n'ayant fabriqué jusqu'alors que des machines de 250 chevaux au plus ; or, la compagnie actuelle emploie sur cette ligne des bâtimens de 8 000 chevaux qu'elle construit elle-même.

C'est en 1861 que la Compagnie transatlantique créa les lignes du Havre à New-York et de Saint-Nazaire aux Antilles qu'elle exploite encore aujourd'hui. Seulement la ligne de New-York, qui était mensuelle, est devenue hebdomadaire; la ligne mensuelle unique de Saint-Nazaire aux Antilles a été remplacée par des lignes également mensuelles de Saint-Nazaire à Colon, de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz, du Havre et de Bordeaux à Colon. La Compagnie y a même ajouté les parcours du Havre et de Bordeaux à la Vera-Cruz, de Marseille à Colon et de Marseille à Haïti, en remplacement des annexes entre la Martinique, la Jamaïque et Cuba que le cahier des charges lui imposait. Pourtant la subvention qu'elle reçoit est restée à peu près au même chiffre, à savoir 9 958 000 francs par an. Il faut y ajouter une somme d'environ 1 200 000 francs comme prime de vitesse, qui lui est acquise lorsque ses navires dépassent la vitesse de 15 nœuds. On n'ignore pas combien la concurrence est active entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Les paquebots de Hambourg, de Southampton, de Liverpool, disputent le fret et les voyageurs à ceux du Havre. Il faut aller vite si l'on veut conserver la clientèle qui paie le mieux ou bien abaisser ses prix. La prime de vitesse se justifie bien ici.

En 1835, le gouvernement de Louis-Philippe, jaloux d'étendre son influence dans la Méditerranée orientale, avait obtenu des Chambres un crédit de 6 millions pour construire des paquebots destinés aux lignes du Levant. Ces paquebots étaient assimilés aux bâtimens de la marine royale; le service fut inauguré en 1837. Une convention conclue vers cette époque avec le gouvernement anglais pour le transit de la Malle des Indes nous apprend quelle en était l'organisation. Les paquebots, de la force

de 160 chevaux, partaient de Marseille trois fois par mois. La durée du trajet, de Marseille à Alexandrie, y compris le temps nécessaire du transbordement des correspondances à Malte, ne devait pas dépasser douze jours et douze heures, à moins d'obstacles de force majeure. La distance entre Calais et Marseille devait être parcourue par les malles-poste de l'Office français en quatre jours et six heures.

En 1851, l'État se substitua, pour l'exécution de ces services de paquebots et avec une subvention annuelle de 3 millions, la Compagnie des Messageries nationales. C'était cette même société qui, au commencement du siècle, possédait des voitures publiques et effectuait seule en France le transport des messageries par héritage de l'ancienne régie, et qui est devenue depuis, abandonnant tout service terrestre, la Compagnie des Messageries maritimes. Ce que l'État lui concédait allait s'amoindrir d'année en année, par suite du progrès des chemins de fer. Ce furent d'abord les escales d'Italie : Civita-Vecchia, Naples, Messine, qui devinrent sans objet. Puis l'Office anglais substitua le parcours Brindisi-Port-Saïd au parcours Marseille-Alexandrie dans l'itinéraire de la Malle de l'Inde. Enfin Constantinople est aussi relié au réseau des chemins de fer européens. La Compagnie ne dessert plus la ligne de Marseille à Constantinople qu'à titre facultatif et sans subvention ; mais, par compensation, elle a donné une extension considérable à ses itinéraires dans les mers plus lointaines.

Ce fut d'abord la ligne du Brésil et de la Plata, qui était considérée depuis longtemps comme l'une des plus productives sous le rapport commercial ; la Compagnie l'entreprit en 1857 avec une subvention de 4700000 francs pour un départ mensuel. Bordeaux en fut le port d'attache, de même que Saint-Nazaire pour les Antilles, le Havre pour New-York. Le gouvernement trouvait équitable de répartir le réseau postal entre les principales places de notre commerce maritime, et cette règle a toujours été observée depuis. Le trafic de la ligne du Brésil et de la Plata a paru tellement rémunérateur que la Compagnie l'exploite encore, de prorogation en prorogation, avec une subvention réduite à moins d'un million, encore a-t-elle créé un second départ mensuel dont l'administration des postes profite sans autre dépense. C'est cette voie, mais non la seule, qui dessert la colonie du Sénégal.

En 1861 fut concédée à la même Compagnie, avec une forte subvention, une entreprise plus considérable que les précédentes, la ligne de Marseille à Shanghaï, avec embranchemens de Colombo à Calcutta, de Singapore à Batavia, de Shanghaï à Yoko-

hama. D'abord mensuels, les départs eurent lieu de deux en deux semaines, de façon à alterner avec les départs des paquebots anglais dès que le canal de Suez fut ouvert à la navigation. Le développement progressif des intérêts français dans l'extrême Orient a motivé la création de nouvelles lignes concédées à la même Compagnie. Elle a maintenant un départ mensuel de Marseille pour l'Australie et la Nouvelle-Calédonie et aussi un départ mensuel de Marseille pour la côte orientale d'Afrique et Madagascar. Tous ces services d'Extrême-Orient lui valent une subvention d'à peu près 11 millions par an.

Il ne reste à mentionner qu'un service de paquebots de création bien plus récente : c'est la ligne occidentale d'Afrique, desservie mensuellement par des navires qui partent alternativement du Havre et de Marseille et visitent tous les ports du littoral africain, depuis Dakar jusqu'au Congo français. Les correspondances à destination de cette côte n'étaient acheminées, jusqu'en 1889, que sur les paquebots anglais. Entre temps, notre commerce y était devenu tellement actif que l'Administration des postes put s'assurer cette communication mensuelle pour une modique subvention de 500 000 francs par an.

Sur chacun de ces paquebots qui naviguent pour son compte, — à l'exception de ceux qui vont, sans escale intermédiaire, d'un port à l'autre, tels ceux d'Algérie et de New-York, — l'Administration des postes entretient un de ses employés, qui constitue en quelque sorte un bureau de poste naviguant, échange des dépêches à chaque relâche avec les offices étrangers ou coloniaux, distribue et prend en mains propres les correspondances des commandans de la marine de l'État, lorsqu'il s'en trouve sur son itinéraire, et même émet et paye des mandats d'articles d'argent au profit des passagers et de l'équipage du bâtiment qui le porte. Pour compléter cette organisation, l'administration française avait créé des bureaux de poste en quelques-unes des localités situées sur l'itinéraire des paquebots, d'abord dans les pays ottomans : à Constantinople, Smyrne, Salonique, Alexandrie, en vertu des capitulations ; puis, plus récemment, à Shanghaï, Tanger et Zanzibar. Des bureaux français de cette sorte ont même été quelque temps en activité à la Vera-Cruz et à Yokohama ; ils ont disparu depuis que le Mexique et le Japon ont adhéré à l'Union postale universelle. Notons encore que les paquebots français ne portent pas seulement les correspondances originaires ou à destination de notre pays ; ils reçoivent et distribuent, depuis leur départ jusqu'à leur retour, tout ce que les offices étrangers jugent utile de transmettre par leur intermédiaire. Nul n'ignore ce que

cause d'émotion l'arrivée d'un courrier dans les colonies lointaines. Le pavillon qui s'y montre à jours fixes et périodiques ne rend pas seulement service au commerce, il accroît l'influence de la nation qu'il représente.

Est-ce acheter ces avantages trop cher que de les payer par 25 millions de subvention annuelle? Le montant en décroîtra du reste à mesure que le trafic commercial donnera de plus gros profits aux compagnies concessionnaires. C'est ainsi qu'il dépassait 27 millions en 1871 quoique les itinéraires fussent beaucoup moins étendus ou les départs moins fréquens. Le service du Brésil et de la Plata coûte cinq fois moins aujourd'hui que dans les années de début. Les services de la Manche, de la Corse, de la Méditerranée n'exigent plus que de faibles subventions.

Il y a près de vingt ans, les contrats qui liaient l'Office anglais aux compagnies pour les transports des dépêches aux États-Unis étant expirés, le *post master general* décida de n'en pas conclure de nouveaux, mais de livrer ses sacs aux armateurs des navires les plus rapides avec une rémunération calculée à raison du poids des lettres ou des imprimés. Il trouva bien, il est vrai, assez de navires en partance pour assurer trois courriers réguliers par semaine entre l'Angleterre et New-York; mais les compagnies qui possédaient les navires les plus rapides ne voulurent pas se prêter à l'expérience. C'est un inconvénient qui n'est pas à craindre chez nous, puisque les lois sur la marine marchande obligent les capitaines de navires français à prendre charge, avant leur départ, des sacs de dépêches que l'administration des postes veut leur confier.

IV. — LES CABLES SOUS-MARINS

A notre époque, la correspondance télégraphique est quotidienne entre tous les pays du globe. Les journaux nous tiennent chaque matin au courant de ce qui s'est passé d'important la veille dans les deux hémisphères, « de Paris à Pékin, du Japon jusqu'à Rome », et même en Océanie et dans les deux Amériques. Les câbles sous-marins gisent sous les flots de tous les océans, sauf l'océan Pacifique, et encore promet-on que cette lacune disparaîtra bientôt. Dans les mers de notre Europe, telle que la Méditerranée ou la mer du Nord, les câbles sont si nombreux que, si l'on a besoin d'en réparer un, on risque d'en endommager deux ou trois autres. On a peut-être oublié que cette industrie ne remonte guère à plus de quarante ans et qu'elle eut tant d'échecs au début qu'on en a presque désespéré.

C'est en 1851 que fut immergé le premier fil télégraphique entre Douvres et Calais ; la distance était courte, et le détroit a tout au plus 50 mètres de profondeur. Il fut encore assez aisé de relier l'Angleterre à la Belgique et à l'Irlande, même Malte à la Sicile et à Corfou. Les difficultés commencèrent lorsque les ingénieurs voulurent descendre leurs câbles dans les mers très profondes, comme la Méditerranée occidentale et l'Atlantique, surtout lorsque cette grande profondeur se rencontrait sur de grands parcours sans atterrissage intermédiaire.

Rappelons d'abord comment est fait un câble sous-marin. Il y a au centre un faisceau de fils de cuivre souple et bon conducteur de l'électricité, et alentour, une gaine de gutta-percha qui empêche la déperdition du fluide. C'est là ce que l'on appelle l'âme du câble. Puis, pour empêcher que cette âme fragile ne se détériore, on l'enveloppe de fils d'acier enroulés en spirale. Le faisceau des fils intérieurs doit être d'autant plus gros, l'enveloppe de gutta-percha doit être d'autant plus épaisse que le câble est plus long, car la résistance au passage de l'électricité croît à proportion de la longueur. L'enveloppe protectrice ne peut non plus être identique pour tous les parcours. A proximité des côtes, surtout s'il y a des fonds de roche ou de corail, il faut une forte armature, d'autant plus que les navires risquent de l'accrocher avec leurs ancres ou les pêcheurs avec leurs filets. Dans les grands fonds il suffit que l'armature ait assez de poids pour protéger le câble en cours de route et le conduire doucement jusqu'au sol sous-marin. Il y a donc dans la fabrication de ces câbles tout un ensemble de conditions, parfois contradictoires, qu'il importe de combiner dans la juste mesure, et surtout il est essentiel d'y éviter toute imperfection. Il n'en va pas là comme d'un édifice où l'on remplace, après achèvement, une pierre qui s'effrite par une autre pierre de même dimension. Le moindre défaut dans un câble immergé ne peut être restauré que par le relèvement, qui est toujours une opération très délicate, surtout lorsque le point fautif est à grande profondeur.

Ajoutons enfin que le passage continuel des effluves électriques use l'âme des câbles, surtout lorsqu'elles sont trop intenses, et que, par l'effet du phénomène connu sous le nom d'induction, l'électricité voyage beaucoup moins vite dans les fils garnis de gutta-percha que dans les fils nus des lignes aériennes ; d'où cette double conclusion que les câbles de grande longueur n'admettent qu'un faible trafic et qu'il est indispensable de ne leur fournir que des courans infiniment petits. On remédie aujourd'hui à ces deux inconvéniens par des procédés ingénieux, fruits de la théorie et

de l'expérience. Pourtant il ne faut pas oublier que les premiers fabricans de câbles sous-marins rencontrèrent des difficultés que rien ne faisait prévoir et que, même encore à notre époque, cette industrie exige des précautions d'une nature toute spéciale.

Il n'est plus besoin que de rappeler, pour marquer les étapes, les dates auxquelles furent immergés avec succès les premiers câbles télégraphiques en eaux profondes. En 1861, c'est Alger qui est rattaché à Port-Vendres et Malte à Alexandrie. En 1865, une ligne continue est établie de Suez à Bombay par Aden. Enfin en 1866, le télégraphe résonne définitivement d'un bout à l'autre de l'Atlantique. Ce qu'il y avait eu d'essais infructueux, de tentatives maladroites jusque-là, il est inutile de le redire. Mais, depuis une trentaine d'années, les ingénieurs ont appris leur métier. Si profond que soit un océan, quelle que soit la distance entre les rivages qui le bordent, ils immergent un câble avec apparemment autant de sécurité que s'ils n'avaient pas affaire au plus perfide des élémens. Ce ne sont pas seulement les continens qui sont reliés entre eux; il n'y a guère d'île qui ne reçoive sa correspondance par télégraphe. Bien plus, les lignes sous-marines se substituent aux lignes terrestres partout où il y a quelque intérêt à s'affranchir du passage à travers un territoire étranger ou même seulement pour rendre la transmission plus rapide par la suppression des intermédiaires. Ainsi les Anglais ont des câbles qui vont de Falmouth à Vigo, Lisbonne, Gibraltar et Malte; un câble de Calais à Fano relie la France et les pays du Nord. Au surplus l'industrie des câbles sous-marins est aujourd'hui tellement certaine de ses résultats, et sa clientèle s'accroît de telle façon que les capitaux ne lui font pas défaut. Dans toutes les directions où s'agitent de grands intérêts commerciaux, les lignes se multiplient. On en compte huit entre l'Angleterre et l'Irlande, cinq entre la France et l'Algérie; dix fils relient l'Europe à l'Amérique du Nord et trois à l'Amérique du Sud.

Bien que la télégraphie soit un monopole réservé à l'État dans presque tous les pays, et en particulier dans l'Europe entière, la fabrication des câbles est restée une industrie libre. Le gouvernement français possède, il est vrai, une usine de ce genre dans la rade de Toulon; mais on ne s'y occupe que des câbles qui rattachent au continent les îles du littoral. C'est surtout en Angleterre que cette industrie se développa tout d'abord, en raison du grand intérêt que présentait pour la nation anglaise la correspondance avec les colonies lointaines. Toutefois l'industrie privée a créé récemment en France plusieurs usines qui ont prouvé, par les entreprises qu'elles ont exécutées avec succès

(lignes de l'Algérie, de la Nouvelle-Calédonie, de Madagascar), qu'elles étaient en état de lutter avec avantage contre leurs concurrens étrangers.

De même qu'ils se réservaient avec un soin jaloux le monopole de leur télégraphie intérieure, les gouvernemens ont aussi voulu, sauf de rares exceptions, rester propriétaires et exploitans des câbles qui les relient à leurs provinces d'outre-mer sans intermédiaire. Ainsi les câbles d'Irlande appartiennent à l'Angleterre, ceux d'Algérie à la France, ceux des présides de la côte d'Afrique à l'Espagne. Même ceux qui rattachent l'Angleterre à la France sont une propriété commune aux deux gouvernemens, de même que ceux qui relient l'Angleterre, à la Belgique, à la Hollande et à l'Allemagne.

Mais lorsque les lignes sous-marines prennent des points d'atterrissage en plusieurs pays, il était à peu près inévitable que l'exploitation, aussi bien que l'établissement en fût concédé à des compagnies. Les correspondances avec les États-Unis se partagent entre cinq compagnies dont une seule est française. Toutes assujetties aux tarifs et aux règles de la Convention internationale, elles ont encore cependant intérêt à se faire concurrence en vue d'augmenter leur trafic. Pour cela, il n'est pas de dépenses qu'elles ne s'imposent. L'une, qui aboutit en Irlande, vient, par un câble annexe, solliciter la clientèle du Havre; une autre qui atterrit à Brest possède un embranchement sur Penzance pour attirer le trafic anglais. Quelques-unes ont-elles des arrangemens secrets en vue de ruiner leurs concurrens? C'est possible et même probable; il est en tout cas difficile que les gouvernemens le sachent et s'y opposent.

Là du moins, il y a concurrence, ce qui n'est pas sans profit pour le public, puisque le meilleur moyen d'attirer la clientèle est encore de la servir avec exactitude et célérité. On a le choix encore entre deux compagnies lorsque l'on a besoin de télégraphier au Brésil. Mais les câbles de l'une et de l'autre aboutissant à Pernambouc, la pointe la plus avancée du Brésil vers le nord-est, les télégrammes qui parviennent jusque-là à destination d'une localité plus éloignée, telle que Rio-de-Janeiro ou Montevideo, doivent emprunter une autre voie. Il y en a deux : le réseau terrestre des républiques brésilienne et argentine dont les transmissions sont assez lentes, et puis des câbles sous-marins allant de port en port et appartenant à une troisième compagnie. Or l'on a quelquefois reproché à celle-ci de favoriser l'une des compagnies sous-marines au détriment de l'autre, ce qui annulerait les effets de la concurrence.

Les explorateurs ont traversé l'Afrique en tous sens; mais le télégraphe n'a suivi leur trace que de loin jusqu'à présent. La sécurité n'y est pas assez complète ; les postes occupés par des Européens sont trop distans. De Ghardaia, point extrême du réseau algérien à Ségou, où s'arrête le réseau sénégalais, il y a bien loin. Il y a plus loin encore du Matabelé à la Nubie. En attendant, des câbles sous-marins s'allongent de port en port tout autour du continent. Le périple de l'Afrique est complet, et lorsque, par exemple, une interruption se produit sur le câble d'Aden à Zanzibar, on a la ressource de télégraphier par la côte occidentale, en passant à Bathurst, le Cap et Mozambique. Il y a du retard alors, comme on peut croire. Nous nous en sommes bien aperçus pendant les campagnes du Dahomey et de Madagascar. Au surplus, on ne peut compter ici sur la concurrence, sauf de Cadix au Sénégal que desservent les deux compagnies du Brésil. Du Cap Vert à Aden par le Cap, les câbles appartiennent à deux ou trois compagnies qui ont chacune leur champ d'action particulier, à part quelques parcours communs de peu de longueur. Quant au trajet d'Aden à Alexandrie, il appartient à la puissante conpagnie d'Extrême-Orient dont il va être question.

En l'état actuel du commerce et de la politique, il n'est pas de communication lointaine qui importe plus que celle de l'Extrême-Orient, après celle de l'Amérique du Nord si l'on veut. Beaucoup de gens trouveraient que quelque chose de grave est dérangé s'ils n'avaient chaque jour des nouvelles de l'Indo-Chine, de Shanghaï et du Japon. Deux lignes bien différentes y pourvoient. L'une, d'achèvement assez récent, emprunte les réseaux terrestres de la Russie et de la Sibérie jusqu'à Wladiwostok et se continue de là par des câbles sous-marins jusqu'à Shanghaï et Hongkong. Ces câbles appartiennent à la compagnie qui nous relie en Europe à la Russie sans autre intermédiaire que le Danemark, au moyen de câbles immergés dans la Baltique et la mer du Nord. L'autre voie passe au sud de l'Asie. Elle est formée d'abord par une compagnie des plus riches et des mieux outillées, — elle possède quatre câbles de Suez à Aden et trois d'Aden à Bombay, — puis, par Malte, Marseille, Gibraltar et Lisbonne, se relie à l'Angleterre et à tous les riverains de la Méditerranée.

Le réseau terrestre de l'Inde assure le parcours de Bombay à Madras. De cette ville, une autre compagnie, en étroite relation avec la précédente, a immergé plusieurs câbles qui vont à Singapour, Saïgon et Hongkong, descendent au sud vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande et remontent au nord jusqu'à Shanghaï. La

première de ces deux compagnies posséderait, dit-on, le monopole des atterrissages en Égypte, en sorte qu'il serait impossible de lui susciter une concurrence dans la Mer-Rouge.

En passant cette revue des grandes entreprises télégraphiques sous-marines, nous n'avons pas fait le tour du globe tout entier puisqu'il y a la lacune de l'océan Pacifique. On parle déjà cependant de deux lignes qui traverseraient bientôt cet immense océan : l'une, à construire par les Américains, irait de San Francisco au Japon avec une coupure intermédiaire aux îles Hawaï ; l'autre, tout anglaise, joindrait l'Australie à l'île de Vancouver.

Presque toutes ces compagnies télégraphiques ont été constituées par des capitaux anglais et sont dirigées par des administrateurs anglais ; presque toutes aussi ont, dit-on, entre elles des conventions plus ou moins secrètes pour se remettre de l'une à l'autre les correspondances à grande distance. Ainsi de nouvelles entreprises n'auraient chance de réussir qu'à condition de se créer avec un réseau de très grande étendue. Il paraît dangereux, en outre, que les puissances continentales soient obligées d'avoir recours à des Anglais pour correspondre avec leurs représentans dans les mers lointaines. Et, ajoute-t-on, qu'adviendrait-il dans le cas où l'une de ces puissances serait en guerre avec la Grande-Bretagne? Une convention internationale a été conclue en 1884 pour la protection des câbles en dehors des eaux territoriales, c'est-à-dire là où la mer n'appartient à personne. Cette convention impose certaines pénalités aux navires du commerce qui viennent à endommager un fil sous-marin avec leurs ancres ou leurs filets; mais elle stipule, en l'un de ses articles, que rien ne porte atteinte à la liberté d'action des belligérans. Au lendemain d'une déclaration de guerre, un croiseur peut aller repêcher tel ou tel câble,— ce qui est devenu de pratique constante en cas de réparation, — et interrompre la correspondance. Ainsi, au premier jour, l'Angleterre ne communiquerait plus avec l'Inde ni avec l'Afrique australe ou la Chine.

Il est douteux qu'une compagnie, guidée avant tout par l'appât des bénéfices, sacrifie par patriotisme le produit que lui assure la correspondance étrangère. Au surplus, ces compagnies de câbles qui ont des attaches sur tous les points du globe, en quoi appartiennent-elles à un pays plutôt qu'à un autre pays? En quoi même la loi du pays où elles atterrissent les régit-elle? Sont-elles en même temps égyptiennes à Alexandrie, françaises à Marseille, espagnoles à Cadix où elles ont des bureaux, et anglaises à Londres, où siègent leurs directeurs? De fait, elles sont à peu près souveraines. Elles ont acquiescé aux résolutions des congrès

télégraphiques parce qu'il faut bien qu'elles se conforment aux règles de service universellement admises pour l'échange des télégrammes. Dans leurs relations entre elles, rien ne les contraint parce qu'il n'y a pas de sanction aux obligations que l'un ou l'autre État leur voudrait imposer, si ce n'est le refus d'atterrissage. Il ne semble pas qu'il y ait d'autre moyen de sortir de cette difficulté qu'une législation internationale qui leur donnerait un code commun, et, par compensation, les neutraliserait en cas de guerre.

V. — LE TÉLÉPHONE

Parmi les inventions nouvelles que les savans ont su tirer de ce fluide subtil qu'ils appellent électricité, il n'en est pas qui surprenne davantage que le téléphone ou le phonographe. N'est-il pas merveilleux en effet de reproduire la parole à distance, avec son timbre, ses intonations ? Lorsque le téléphone apparut, au début de l'année 1878, on s'en amusa d'abord; puis on le substitua, dans l'intérieur des maisons, aux tuyaux acoustiques. Bientôt on en installa d'une maison à l'autre dans la même ville. L'instrument, quoique encore imparfait, ne laissait pas que de se prêter à des conversations à petite distance. L'idée vint alors d'établir dans une ville un réseau téléphonique. Tout abonné à ce réseau est relié par un fil à un bureau central qui le met en correspondance, à volonté, avec tel ou tel autre abonné. Le premier réseau fut créé à Paris en 1880; puis il y en eut l'année suivante à Lyon et à Marseille.

A ce propos, il faut observer que le gouvernement s'est réservé en France, comme en presque tous les autres États civilisés, le monopole des correspondances par télégraphe. Il n'y a guère que la confédération des États-Unis de l'Amérique du nord qui ait respecté, en cette matière, la liberté de l'industrie; et, d'après ce que l'on raconte, ce n'est pas à l'avantage du public que cette liberté s'y exerce. Au début du téléphone, le ministre des Postes et des Télégraphes n'eut pas assez de confiance en ce nouvel outil, encore imparfait, pour risquer les deniers publics dans l'exploitation d'un réseau de ce genre. Des sociétés se présentaient pour l'entreprendre à leurs risques et périls; il leur en accorda l'autorisation, mais pour cinq ans seulement et sans vouloir leur concéder aucun privilège exclusif. En 1884, les autorisations furent renouvelées pour cinq autres années. Cependant, l'engin s'était perfectionné; l'Administration des postes et des télégraphes s'était décidée, elle aussi, à construire des réseaux en quelques villes,

et elle avait reconnu bientôt, au profit du public, que les tarifs d'abonnement demandés jusqu'alors étaient exagérés. Ce n'est pas tout: limité d'abord aux conversations urbaines, le téléphone, de progrès en progrès, en arrivait à se montrer efficace sur de grandes distances. En 1885, on pouvait causer de Rouen au Havre; deux ans après, de Paris à Lille, à Bruxelles et à Marseille. Il était à prévoir que le public réclamerait bientôt ce mode de conversation de ville en ville, comme vingt ans auparavant il réclamait le télégraphe. Le moment était venu de décider sous quel régime se développerait la téléphonie : il ne pouvait plus être question que d'une entreprise unique pour la France entière; fallait-il la concéder à une compagnie ou la réserver à l'administration qui exploite déjà le télégraphe? La réponse ne pouvait être douteuse; le télégraphe et le téléphone se complètent l'un l'autre, s'exploitent avec des engins et par des procédés peu différens. Abandonner à une société financière le nouvel instrument de correspondance, c'était peut-être compromettre les recettes de l'appareil plus ancien qui figurent pour une assez grosse somme au budget de l'État. Puis enfin de nombreuses délibérations des chambres de commerce, c'est-à-dire des plus intéressés à ce que la question fût résolue dans le meilleur sens, ne laissaient aucun doute sur les dispositions du public.

Et voilà comme un nouveau monopole, et non des moindres, est venu s'ajouter à ceux que gère déjà l'Administration des postes et des télégraphes. C'est à l'automne de 1889 que la société concessionnaire des premiers réseaux se vit dépossédée, non sans contestation ni même sans brutalité, car elle ne livra aux représentans de l'État ses locaux et ses appareils que sous menace d'expulsion par la force armée, et les litiges auxquels a donné lieu cette sorte d'expropriation sont encore en suspens au moment où ces lignes sont écrites.

Qui osera dire ce que deviendra plus tard le téléphone dans l'ensemble de nos moyens de correspondance ? Jusqu'où s'étendra cette industrie qui a pris tant de place dans nos mœurs, à peine sortie de l'enfance? l'avenir nous donnera-t-il la conversation imprimée et non plus parlée? Pourtant il semble dès à présent que le message téléphoné ne remplacera pas le télégramme, pas plus que le télégramme n'a remplacé la lettre. L'écrit autographe a sa valeur propre que les amoureux, aussi bien que les négocians, préféreront toujours aux feuilles bleuâtres du télégraphe, aux transmissions fugitives du téléphone.

VI. — LE PERSONNEL

Le lecteur aura trouvé longue l'énumération des attributs que les lois ont conférés, l'un après l'autre, à l'Administration des postes et des télégraphes, et plus longue encore la série des changemens d'organisation ou de tarif que cette administration introduisait dans ses services, *volens nolens*, tantôt par suite de l'expérience qu'elle avait acquise, tantôt sous la pression de l'opinion publique. Et pourtant la liste que nous en avons donnée est loin d'être complète. Bien des détails d'exécution ont été omis dans cette étude, qui ne peut prétendre à être un guide du public pour les opérations qu'il accomplit au guichet d'un bureau de poste. Le travail de cette administration se chiffre aujourd'hui par des nombres formidables : elle manipule chaque année plus de 2 milliards de correspondances dont un tiers au moins en lettres closes, et 20 millions d'objets recommandés; elle transmet 40 millions de télégrammes; émet ou paye 30 millions de mandats; recouvre à domicile une douzaine de millions de traites; enregistre 4 millions de versemens ou remboursemens de caisse d'épargne. D'une façon générale, on peut dire que son trafic augmente de moitié tous les dix ans. Pour l'accomplissement de ces diverses obligations, ses comptables reçoivent ou payent plusieurs milliards du 1er janvier au 31 décembre, et ils versent au trésor public 216 millions de recettes et n'en retirent que 164 millions pour payer les dépenses de toute nature qu'entraîne cette vaste organisation.

Certains économistes se sont ingéniés à discuter les chiffres de recettes et de dépenses de l'Administration des postes et télégraphes; les uns ont voulu démontrer que le bénéfice apparent de 52 millions qui en ressort est en réalité trop faible, notamment parce que c'est à tort que les 25 millions de subventions aux services maritimes figurent en entier à la charge de cette administration tandis que les paquebots rapides intéressent le commerce, les colonies, la diplomatie, plus encore que la poste aux lettres; et aussi parce que le télégraphe et la poste transportent à titre gratuit toutes les correspondances des administrations françaises. D'autres prétendent, au contraire, que ce bénéfice disparaîtrait si l'on faisait état de ce que les chemins de fer fournissent de transports gratuits, de la dépense en frais d'installation inscrite aux budgets antérieurs et dont l'amortissement n'est pas compté, des pensions de retraite servies aux employés que l'administration congédie chaque année.

D'autres encore ont voulu comparer la gestion financière de l'administration française à celle des administrations étrangères, ou même à celle de l'ancienne ferme des postes d'avant 1789, comme si d'un siècle à l'autre, et même d'un pays à l'autre, les conditions sociales ne variaient pas suivant des règles dont la statistique ne peut tenir aucun compte. Tous les rapprochemens sont vains et illusoires, aussi bien que les calculs des prix de revient dans les diverses industries. Prenons nos administrations françaises pour ce qu'elles sont; demandons-leur d'avoir l'esprit de progrès sans répudier la tradition; pourchassons les abus, s'il en apparaît, mais honorons et encourageons le travail et la probité s'ils s'y trouvent déjà; c'est là l'essentiel d'une bonne gestion.

Le personnel des postes, télégraphes et téléphones forme, par le nombre, une armée. On y compte environ 37 000 sous-agens (facteurs, gardiens de bureau, surveillans, etc.), qui sont chargés de la distribution des correspondances et des travaux manuels, et environ 21 000 agens, qui, du plus bas au plus haut grade, participent aux opérations des bureaux et les dirigent ou les surveillent. Les deux catégories sont distinctes, en ce sens que les conditions d'instruction, d'éducation, de capacité, pour y être admis, ne sont pas les mêmes. Dans chacune, des règles précises déterminent l'avancement de classe en classe, de grade en grade, en sorte que l'arbitraire y ait aussi peu de place que possible. Des examens sont institués pour vérifier l'aptitude de ceux qui aspirent aux grades supérieurs. Dans la catégorie des agens, les femmes sont nombreuses; il y en a des milliers. L'ancienne administration des postes avait coutume de leur confier la gestion de ses petits bureaux, et l'usage s'en est continué. A une époque plus récente, on les introduisit dans les bureaux les plus importans, à titre d'auxiliaires, pour les opérations qui s'accomplissent hors la vue du public; ainsi le bureau central des télégraphes à Paris, où tout le travail consiste à transmettre ou recevoir des télégrammes, a moitié de son effectif féminin. Puis on a osé les préposer aux guichets, en face du public, avec l'espoir que ce public, souvent impatient et fantasque, rencontrerait plus de complaisance et montrerait plus de réserve en présence d'une femme; l'expérience semble avoir confirmé cette prévision.

Peut-être ne tient-on pas assez compte à cette administration de la bonne œuvre qu'elle accomplit en enrôlant chaque année quelques centaines de femmes dans ses divers services. Les emplois qu'elle leur distribue, c'est le gagne-pain de veuves et d'orphelines, le soutien de familles peu fortunées où les enfans sont nombreux. Ce n'est jamais la richesse : de mille francs par an au

début, le traitement peut s'élever jusqu'à 1 800 francs, un peu plus haut en certaines recettes dont la gestion exige beaucoup de travail et une capacité au-dessus de l'ordinaire. Quoi qu'il en soit, ces emplois sont très recherchés. On les réserve de préférence aux veuves et aux enfans des anciens serviteurs de l'État, civils ou militaires; cependant, toutes peuvent y prétendre. Peut-être est-il difficile, à qui ne l'a pas vu de près, d'imaginer ce qu'il y a d'infortunes, et aussi de dévouement, de dignité et de probité professionnelle dans cette modeste classe de fonctionnaires, et celui qui en a été le témoin ne saurait l'oublier.

Se rend-on compte même de ce qu'est le travail intérieur des bureaux de poste et de télégraphe, en dehors du service des guichets que le public fréquente? C'est pendant la nuit que voyagent et travaillent ces nombreux bureaux ambulans qui reçoivent, trient et livrent en chaque gare des sacs de correspondances. Tous les courriers de quelque importance circulent aussi la nuit, réveillant à chaque station les receveurs auxquels ils remettent leurs dépêches. Et puis, pour que les facteurs puissent commencer leur tournée matinale, c'est à 5 ou 6 heures du matin que tous, receveurs, commis, facteurs, commencent l'ouverture des dépêches et préparent le classement des correspondances. Pour le télégraphe, le gros des correspondances s'échange, il est vrai, dans le courant de la journée; mais, quand il est minuit à Paris, heure du repos, il n'est que sept heures du soir à New-York et il est huit heures du matin dans les mers de Chine. Il n'y a donc pas d'interruption dans le transit des correspondances lointaines qui traversent la France. De même, sur les fils qui relient nos grandes villes entre elles et avec les capitales de l'Europe, il n'y a pas un instant de trêve; au cours d'une longue vacation, le préposé doit saisir à chaque instant des signaux fugitifs, et la moindre distraction est une cause d'erreur.

Je disais plus haut que le personnel des postes et des télégraphes forme une armée; cette expression est inexacte en ce sens qu'il y manque la discipline militaire. Le soldat, quel que soit son grade, est lié par un pacte étroit qui va jusqu'à lui prescrire le sacrifice de la vie; ce qui en fait la profession honorable par excellence. Un code pénal très minutieux a mis, en regard des fautes qu'il peut commettre, toute une échelle de peines disciplinaires savamment graduée qui va de la simple consigne jusqu'à la peine de mort. Il n'y a et il ne peut y avoir rien d'analogue dans les services civils. Le Code civil qui régit les rapports des citoyens avec les administrations aussi bien que des citoyens entre eux, dit quelque part : « Toute obligation de faire ou de ne

pas faire se résout en dommages et intérêts. » Quels moyens y a-t-il donc de maintenir la discipline dans un personnel si nombreux? La révocation : on ne l'applique guère qu'en cas d'infidélité ou d'abandon de poste; la retenue pécuniaire : elle a été supprimée il y a longtemps déjà pour les agens des postes et des télégraphes, et c'est peut-être regrettable. Il est vrai que l'on y supplée par le retard d'avancement qui est souvent une peine plus sévère. Il n'y a plus en réalité que les peines morales, la réprimande prononcée avec plus ou moins de solennité, par une autorité plus ou moins élevée. C'est peu, dira-t-on. J'estime que c'est assez lorsque le chef sait appliquer la réprimande avec tact et mesure. Un ancien directeur général des postes écrivait aux directeurs des départemens : « Votre intérêt est engagé à tenir personnellement en mains le personnel sous vos ordres, et vous n'obtiendrez ce résultat que par une attitude à la fois digne et bienveillante, et par un emploi judicieux et discret des moyens de coercition dont vous disposez... C'est en cherchant dans les faits incriminés ou dans la position personnelle de l'agent une idée capable de toucher son intérêt ou sa raison que vous réserverez à la fois à la réprimande toute sa valeur et à votre autorité morale tout son prestige. »

Ce langage n'a pas cessé d'être vrai. Au milieu de cette foule de préposés et d'agens de tous grades, il peut y avoir quelques réfractaires; mais la masse est honnête au fond et ne désire que gagner paisiblement son pain quotidien. Lorsque surviennent des actes d'indiscipline un peu graves, on peut admettre que le chef en est plus ou moins responsable. L'art de conduire les hommes n'est pas des plus simples; peut-être quelques-uns sont-ils incapables de se l'approprier. C'est par là cependant que nos administrations publiques peuvent vivre et prospérer. Il y a quelque chose dans ce monde de supérieur à la science de l'ingénieur, à l'éloquence de l'avocat, c'est cet art de l'administrateur qui sait choisir et entraîner ses collaborateurs, petits ou grands, vers l'accomplissement du devoir, sans hésitation et sans défaillance, par les voies du travail, de la confiance et de l'honnêteté.

H. Blerzy.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE APOCALYPTIQUE

Idéalisme, transcendantalisme, sentimentalisme, mysticisme, symbolisme et prophétisme ont fait, depuis du temps déjà, leur apparition dans la philosophie, dans la poésie et dans le roman. Mais dans la littérature tout se tient et il y a communication entre ses diverses provinces. L'esprit nouveau est en train de se répandre dans la critique elle-même. C'est donc le moment de rechercher quel bienfait elle peut attendre de cette intrusion. Il n'est que trop vrai : la critique, durant ce siècle, a été aux mains des hommes d'étude, des pédans de collège et des cuistres. Ils y ont transporté leurs propres habitudes de travail. Ce sont, comme on sait, gens de pensée réfléchie, d'humeur calme, de labeur appliqué, d'esprit prudent, circonspect et méthodique. Ils se sont efforcés de faire de la critique, non certes une science, attendu qu'entre les conclusions de la science et les jugemens esthétiques il y aura toujours une différence essentielle et irréductible, mais du moins une étude qui ne fût pas abandonnée entièrement aux fantaisies du goût individuel. Ils ont pensé que, mis en présence de la Beauté, nous devons sans doute la sentir, mais que sentir n'est rien si l'on n'est capable en outre de comprendre et de juger; ou, pour mieux dire, ils ont pensé que l'émotion esthétique est elle-même un produit de l'éducation et de l'affinement du goût et qu'elle les suppose. Ils ont recherché s'il n'y aurait pas dans la Beauté certains élémens généraux qui s'imposent à tous les hommes ainsi qu'à tous les temps, et ils ont essayé de les définir. Afin de mieux rendre compte de la formation de l'œuvre d'art, ils se sont aidés de toute sorte de secours; ils ont em-

prunté leurs méthodes à l'histoire, à la psychologie, à la physiologie elle-même et à l'histoire naturelle; ils ont profité des hypothèses les plus récentes de la science. Ils ont suivi le chemin que font les idées à travers le temps, comment un livre se rattache au passé, influe sur l'avenir, développe son principe parmi les générations successives de lecteurs. De cet effort constant, de ce travail de complexité croissante est sorti un genre nouveau, dont la constitution appartient à notre siècle et qui est précisément la critique.—C'est aussi bien cet effort qu'il s'agirait de rendre inutile et ce développement qu'il s'agirait de supprimer par un brusque retour en arrière. Les partisans de ce progrès à rebours se recommandent surtout d'autorités empruntées à l'étranger. L'Allemand Novalis est le saint ou l'ange de l'école; l'Anglais Carlyle en est le prophète; l'Américain Emerson en est l'apôtre. On vient de traduire quelques-unes de leurs œuvres les plus significatives (1). Mais, en outre, ce mouvement compte en France quelques chefs notables. C'est Ernest Hello, dont on a réimprimé le livre sur l'*Homme* et commenté l'œuvre tout entière (2). C'est Barbey d'Aurevilly, dont on édite avec respect et en série imposante « l'œuvre critique (3) ». Remplacer les lenteurs de la préparation par la soudaineté de l'intuition, les précautions de la méthode par la spontanéité du sentiment, et, d'une façon générale, les idées par les grandes phrases, les faits par les grands mots, les appréciations par les grandes lettres et les discussions par les grands gestes, tel est le programme. D'autres écoles ont pu se contenter de dénominations modestes. Pour celle-ci, je n'en vois qu'une seule qui puisse convenir et qui soit en rapport avec la sublimité de ses tendances comme avec l'enthousiasme de ses adeptes et la solennité des oracles qu'elle inspire : c'est la critique apocalyptique.

Le livre de Carlyle sur le *Culte des Héros* est ici la Bible et l'Évangile. Pour Carlyle, l'histoire du monde n'est que la biographie des Grands Hommes. Il se représente le spectacle tout entier de l'histoire à l'image d'une épaisse et longue nuit, entrecoupée de quelques momens lumineux; naturellement il ne distingue que ces traits de lumière et ne tient compte que d'eux seuls. Le genre humain vit pour un petit nombre de privilégiés. Des milliers et des milliers d'êtres, pendant des siècles, se traînent misérablement au ras de la terre. Tout à coup un homme surgit. C'est le Grand Homme, le Héros, celui qu'on appelle, suivant les temps, Dieu, Prophète, Poète ou Roi, Odin, Maho-

(1) Thomas Carlyle : *Les Héros, le Culte des Héros et l'Héroïque dans l'Histoire*, traduction et introduction par J.-B.-J. Izoulet-Loubatières. — Emerson : *Les Sur-Humains* (representative men), traduit par Izoulet, Adrien Baret et Firmin Roz (chez Colin). — Mœterlinck : *Les disciples à Saïs et les Fragmens de Novalis. — Le Trésor des Humbles* (Mercure de France).

(2) Ernest Hello : *L'Homme. —* Joseph Serre : *Ernest Hello* (chez Perrin).

(3) J. Barbey d'Aurevilly : *Les Œuvres et les Hommes* (chez Lemerre).

met, Shakspeare, Napoléon. Dès qu'il est apparu, les autres hommes se groupent autour de lui et le suivent. Ils subissent son prestige sans avoir le droit de s'y soustraire ou même de le discuter. Ils ont vis-à-vis de lui un devoir, celui de l'Adoration. Cette adoration du héros, cette admiration ingénue, cette soumission brûlante, ce culte prosterné, c'est, d'après Carlyle, le plus noble sentiment qui puisse habiter dans la poitrine d'un homme. — Emerson a sur plusieurs points corrigé, atténué la doctrine de son maître, et il l'a aidée ainsi à se répandre; mais il est à cet égard pleinement d'accord avec lui. Le génie est parce qu'il est, et mérite, quel qu'il soit, d'être adoré : « J'admire les grands hommes de toutes classes, ceux qui tiennent pour les faits et ceux qui tiennent pour les pensées; j'aime le rugueux et l'uni, les « Fléaux de Dieu » et les « Chéris de la race humaine ». J'aime le premier César et Charles-Quint d'Espagne, et Charles XII de Suède, Richard Plantagenet et Bonaparte en France. » La soumission au génie n'admet ni degrés ni réserves : « Sers les grands hommes. Ne t'arrête à aucune humiliation. Ne marchande aucun service que tu puisses rendre. Sois le membre de leur corps, le souffle de leur bouche. » Comme il explique le passé de l'humanité, le culte des héros nous garantit son avenir. Carlyle y puise un éternel espoir pour la direction du monde. Traditions, croyances, sociétés peuvent périr; il restera toujours la certitude que des héros nous sont envoyés quand nous en avons besoin et qu'il nous faut les révérer quand ils nous sont envoyés. C'est l'étoile polaire brillant au ciel des âges. « Les grands hommes existent pour qu'il puisse y avoir de plus grands hommes. La destinée de la nature organisée est l'amélioration. C'est l'affaire de l'homme de triompher du chaos, de répandre de toutes parts, tant qu'il vit, les semences de science et de poésie pour que le climat, le blé, les animaux, les hommes soient plus doux et que les germes d'amour et de bienfait soient multipliés. » Telle est la conclusion où se repose l'optimisme d'Emerson.

Ce que vaut cette théorie au point de vue de l'histoire générale, je n'ai pas ici à l'examiner. Je remarque seulement combien elle est surannée. L'histoire, se modelant sur les sciences, abandonne de plus en plus l'étude des individus pour celle des collectivités; elle cherche l'explication des faits moins dans l'action de quelques privilégiés que dans la collaboration de la masse anonyme; elle s'attache non aux accidens et aux soubresauts, mais à l'insensible développement et à la marche continue. L'armée des infiniment petits a mis les héros en déroute. — Généreuse en apparence, la théorie de l'héroïsme dans l'histoire pourrait bien n'être au fond que la reconnaissance du succès et qu'un acte de soumission aveugle devant la force. Car le grand homme est celui dont la grandeur a été manifestée d'abord et consacrée ensuite par le

succès. Mais combien y en a-t-il parmi les grands hommes dont l'action a été néfaste et qui ont fait dévier l'humanité de la voie du progrès, de l'amélioration et de l'adoucissement? — Et enfin ne savons-nous pas où aboutit d'ordinaire l'optimisme, et que les effusions du sentiment ont coutume de se résoudre en un furieux déchaînement de brutalité?

Mais c'est uniquement au point de vue de l'histoire des lettres que je me place. Je demande quel secours les procédés de Carlyle peuvent apporter à la critique. C'est Carlyle qui se charge de répondre; il a soin de nous mettre en main le fil qui doit nous conduire dans cette recherche. Aux premières pages de son livre, il prend violemment à partie ceux qu'il appelle les « petits critiques ». Il est instructif de voir ce qu'il leur reproche, et ce qui leur vaut de sa part un si âpre dédain. « Cet âge, s'écrie-t-il, nie l'existence des grands hommes. Montrez à nos critiques un grand homme, un Luther par exemple; ils commencent par ce qu'ils appellent: « l'expliquer; » non l'adorer, mais prendre ses dimensions — et découvrir que c'est une petite sorte d'homme. Il a été la création du Temps, disent-ils. Le Temps l'a appelé, le Temps a tout fait, lui rien — que nous, les petits critiques, n'eussions pu faire aussi. » Expliquer!... Voilà ce qui est criminel et quasiment impie. Rattacher l'éclosion du génie aux circonstances qui l'ont accompagnée, montrer comment le grand homme est dans la dépendance du temps où il est venu, de l'époque où il s'est développé, du milieu qui a en partie déterminé sa formation, quel égarement d'une fureur iconoclaste! Les critiques s'efforcent de comprendre et de faire comprendre; c'est en quoi éclate la médiocrité de leur esprit. La petite critique est petite en ceci, qu'elle essaie de faire de la clarté. Faire de l'ombre, tel sera donc par contraste l'office de la Grande Critique. Elle s'emploiera à obscurcir les questions, à embrouiller ce qui passait pour être simple, à embrumer ce qui semblait clair, à noyer dans un flot de ténèbres les faibles lueurs dues à l'effort de l'intelligence et de la raison. Obscurcissez! disait le rhéteur antique. On ne peut nier que le système de Carlyle et de ses disciples ne soit merveilleusement approprié à cet effet.

Le mysticisme est au fond même de la doctrine... La nature est surnaturelle. Tout y est miracle. Événemens, êtres, choses, sont des apparitions. Et ce sont des apparences. Rien n'est vrai que le mystère. Rien n'est réel que l'invisible. Parfois une porte s'ouvre sur le mystère, l'invisible se manifeste à nous: ce sont les rares instans, les momens héroïques de la vie. La plupart des hommes se contentent des apparences, s'en tiennent aux semblans et aux formes: l'homme de génie pénètre jusqu'à l'Essence, jusqu'à la pensée divine qui y est incluse. Cela même le caractérise. « Il est, aux termes de Carlyle, celui qui vit

dans la sphère intérieure des choses, dans le Vrai, le Divin et l'Éternel qui existent toujours, inaperçus de la plupart dans le Temporaire et le Trivial: son être est dans cela ; il déclare cela au dehors par acte ou parole selon le cas en se déclarant lui-même au dehors. Sa vie est un lambeau de l'éternel Cœur de la Nature. » Il est *sincère*, en ce sens qu'il s'appuie sur la vérité. Il est *sérieux*, en ce sens qu'au lieu de s'arrêter à la frivole apparence il s'installe dans le Cœur des choses. Il est *silencieux*, car toute chose a une harmonie, sans quoi elle ne pourrait maintenir sa cohésion et exister ; tout est chant, tout est musique ; mais cette musique ne s'entend que dans le silence. Sérieux, sincérité, silence, sont les signes dont est marqué le grand homme en littérature aussi bien qu'ailleurs. Car la littérature est une « Apocalypse de la Nature », une « révélation du secret ouvert ». L'homme de lettres est envoyé pour nous manifester cette idée divine du monde.

Le génie procède par intuition, l'homme de génie étant par essence un *voyant*. « Au poète comme à tout autre nous disons avant tout : Vois ! » Sans avoir besoin de passer par la série des raisonnemens et par la chaîne des intermédiaires, il atteint directement son but. Vérité, beauté, bonté, il saisit son idéal d'une prise immédiate. Il s'y élance d'un bond par la seule impulsion de l'élan intérieur. Sa démarche est soudaine et sûre tout à la fois. Inconscient à la manière de l'instinct, il ne sait ce qu'il fait, et il le fait infailliblement. Il ignore les hésitations, les tâtonnemens, les reprises et les retouches. Il n'a eu besoin ni d'être éduqué ni d'être développé ou redressé. — Tel est ce procédé de l'intuition, auquel nul autre n'est analogue, dont nulle analyse ne rend compte et dont nous ne pouvons nous faire même une idée, nous tous qui n'y avons point de part, à qui n'a pas été révélé le lien du visible avec l'invisible, à qui il n'a pas été donné d'être des voyans.

Cela contribue déjà à isoler le génie; mais il y a plus. Nous ne connaissons que par comparaison; nous ne saisissons que des ressemblances et des différences. Ce qui nous permet d'apprécier, de juger — et d'admirer — l'homme de génie, c'est que nous croyons qu'avec tout son génie il est encore et tout de même un homme. Nous savons, à n'en pas douter, que dans l'humanité il n'y a pas d'êtres surhumains, que le même sang coule dans toutes les veines, que la même argile a servi à pétrir toutes les chairs. Il n'est de différences que de degrés et non pas de nature. Le grand homme réalise plus complètement ce qui chez les autres n'est qu'à l'état d'ébauche ; il est l'exemplaire, non pas encore achevé, mais moins imparfait, de ce qui ailleurs est à l'état inchoatif et embryonnaire. C'est parce qu'il y a entre les autres hommes et lui une commune mesure, que nous pouvons mesurer la distance qui le sépare des autres hommes. — Mais voilà justement ce qu'on se refuse à admettre entre mystiques. On s'applique à

mettre le grand homme à part et en dehors des conditions de l'humanité générale, tous liens étant rompus, tous points de contact étant supprimés. On fait de lui un enfant du miracle, un ambassadeur céleste, un envoyé de Dieu, créature extraordinaire qui n'a de l'homme que l'enveloppe matérielle, douée d'une essence particulière, comme les démons ou les anges.

Après qu'on a supprimé entre l'homme de génie et nous toute ressemblance, on efface les traits qui peuvent différencier entre eux les grands hommes. Nous avons coutume d'établir une distinction entre l'homme de pensée et l'homme d'action, entre le rêveur et l'homme d'affaires ou l'homme d'État. Nous ne croyons pas que les mêmes facultés fassent le grand conquérant, le grand législateur, le grand artiste. Même nous distinguons entre les qualités qui font l'orateur ou le poète, et le poète lyrique, épique ou dramatique. Nous voyons par maints exemples qu'on peut réussir dans un genre, échouer dans un autre. Et il nous arrive de déplorer que, par une erreur de direction et faute d'avoir connu la nature de son esprit, tel qui eût pu briller ailleurs se soit obstiné à un labeur pour lequel il n'était point propre. — On ne tient pas compte de ces différences dans la théorie de l'héroïsme. Le héros sera prophète, poète, général, mettra en ligne des bataillons ou des vers, fera manœuvrer des soldats ou des acteurs, suivant les circonstances et suivant le temps, mais en appliquant des facultés au fond identiques et toujours les mêmes. Shakspeare a trouvé sous sa main la forme dramatique ; il s'en est servi ; il aurait aussi bien coulé sa pensée dans la forme de l'ode ou de l'épopée. Cromwell aurait pu faire, le cas échéant, de très beaux livres. Napoléon, entre deux batailles, émettait sur la littérature, sur les arts ou sur la médecine des aphorismes mémorables. Pendant l'expédition d'Égypte, comme le corps des savans qui l'accompagnait s'évertuait à démontrer la non-existence d'un Dieu, Bonaparte, levant les yeux vers le ciel étoilé, réfuta d'un mot leur argumentation : « Très ingénieux, messieurs, mais qui a fait tout cela ? » Preuve évidente qu'il n'est pas besoin d'avoir passé par l'école et pâli sur les livres pour en remontrer aux plus subtils métaphysiciens ! « J'imagine, dit Carlyle, qu'il y a dans le Poète, le politique, le penseur, le législateur, le philosophe ; — à l'un ou l'autre degré il aurait pu être, il est tous ces hommes-là. Et de même je ne puis comprendre comment un Mirabeau, comment ce grand cœur brûlant, avec le feu qu'il portait en lui, avec les éclats de larmes qu'il portait en lui, n'aurait pas pu écrire des vers, des tragédies, des poèmes et toucher tous les cœurs de cette façon... Les maréchaux de Louis XIV sont une sorte d'hommes poétiques aussi. Les choses que Turenne dit sont pleines de sagacité et de génialité comme des dits de Samuel Johnson. » C'est le domaine de l'indiscernable et de l'indéterminé. Tout est dans tout.

Ainsi relégué dans son empyrée, et d'autre part affranchi des limites qui auraient servi à le définir, il est clair que le génie échappe à toute compréhension. Il n'y a aucun moyen de le saisir par le dehors. Le seul moyen est de s'installer en lui et de communier avec lui. La méthode la plus usitée en critique consiste à s'avancer par approches successives, et, par une série d'investissemens, à étreindre de plus en plus près l'écrivain qu'on étudie. On recherche ce qu'il doit à ceux qui l'ont précédé, à ses contemporains, à ses maîtres, à ses amis, ce qu'il a emprunté à ses lectures, ou aux spectacles dont il a été le témoin; on a chance alors de découvrir ce qu'il ne doit qu'à lui-même et qu'il a tiré de son fond. S'agit-il du drame de Shakspeare? On n'en dira rien qui ait quelque portée, si on n'a pas montré d'abord comment il se préparait par le drame de Marlowe, de Ben Jonson et de dix autres. S'agit-il de Gœthe? Il faudra établir ce qu'étaient le Faust de la légende, le Faust de Marlowe, le Faust des marionnettes, avant de déterminer comment le poète en a fait son Faust. S'agit-il du scepticisme de Montaigne? Il faudra commencer par démêler les élémens dont il se compose afin de le distinguer de toutes les autres sortes de scepticisme. Mais jamais les grands critiques, ne s'attardent à ce travail. Ils brûlent les étapes. Ils vont droit au génie, bondissent sur ce qu'il y a en lui d'essentiel, sans crainte de faire faux bond et de tomber à droite ou à gauche, en deçà ou au delà. Eux aussi ils sont guidés par un sentiment qui ne se trompe pas, ils s'en remettent à leur instinct qui est infaillible. En somme la démarche de leur critique est pareille à celle du génie. Ne sait-on pas, en effet, que, pour goûter une œuvre d'art, nous mettons en œuvre les mêmes facultés dont l'artiste s'était servi pour l'exécuter? Goûter la Beauté et la réaliser ne sont pas deux opérations différentes. L'amateur d'art est à quelque degré un créateur. C'est donc ainsi que se passent les choses. Le poète se révèle au critique exactement comme la nature se révèle au poète. Le critique lui aussi procède par intuition. Il est lui aussi un voyant. Le Critique est un Héros.

Les voies de cette critique sont mystérieuses comme celles du Seigneur, et ses desseins sont impénétrables. Elle a ses raisons que la raison n'entend pas. Une fois qu'elle a reconnu le génie à des signes lisibles pour les seuls initiés, il lui reste à le célébrer. Cela même est son rôle et elle n'en a plus d'autre. Au reste ce n'est pas une mince affaire, car les ressources du langage humain sont limitées. En contemplation devant son idole, elle en voit avec ravissement se découvrir les perfections qu'elle exalte à mesure en autant de litanies. Emerson, plus il étudie Platon, et plus il en voit les mérites se multiplier jusqu'à l'infini. Afin de donner quelqué idée de la structure de son esprit, il la compare aux monumens de Karnak, aux cathédrales

médiévales, aux ruines étrusques. Swedenborg est pour lui un des missouriums et des mastodontes de la littérature. Mais c'est surtout quand ils songent à Shakspeare que les critiques intuitifs perdent tout sang-froid. « Shakspeare est grand comme le monde », dit tout uniment Carlyle. Mais Emerson : « Quel point de morale, de mœurs, de philosophie, de religion, de goût, de conduite de vie n'a-t-il pas réglé ? Quel est le mystère sur lequel il n'ait pas prouvé sa compétence ? De quel office, de quelle fonction, ou de quel département du travail de l'homme n'a-t-il pas fait mémoire ? A quel roi n'a-t-il pas enseigné la majesté comme Talma l'enseignait à Napoléon ? Quelle jeune fille ne l'a trouvé plus fin que sa propre délicatesse ? Quel amant n'a-t-il pas surpassé en amour ? Quel sage n'a-t-il pas surpassé en vision ? Quel gentilhomme n'a-t-il pas éclairé sur la rudesse de sa conduite ?... Il a écrit les airs pour toute notre musique moderne ; il a écrit le texte de la vie moderne ; le texte des mœurs : il a dessiné l'homme d'Angleterre et d'Europe, le père de l'homme d'Amérique : il a dessiné l'homme et décrit le jour et ce qu'on y fait ; il a lu les cœurs des hommes et des femmes, leur probité et leur arrière-pensée et leurs artifices ; les artifices de l'innocence et les transitions glissantes par lesquelles vertus et vices se changent en leurs contraires ; il a su démêler la part de la mère de la part du père dans la face de l'enfant ; ou tracer les fines démarcations de la liberté et du destin ; il a connu les lois de répression qui sont la police de la nature ; et toutes les douceurs et toutes les terreurs... » Mis en présence de son dieu, le dévot tremble, pâlit et délire.

C'est bien de délire qu'il s'agit, du même délire que produit chez la Sibylle antique la révélation du mystère, chez l'initié le coup d'aile de l'Invisible. Pour ceux en effet qui sont capables de ce genre d'émotion, le génie semble d'autant plus admirable qu'il échappe davantage à toute conception. « Shakspeare, dit Emerson, est inconcevablement sage ; les autres concevablement. Un bon lecteur peut en quelque sorte nicher dans le cerveau de Platon et penser de là ; mais non dans celui de Shakspeare. » C'est ce qui fait son incontestable supériorité et l'élève par-dessus tous ses rivaux, plus haut que Dante, plus haut que Gœthe. Ce qui se conçoit le moins est ce qui se sent avec le plus d'intensité. On en arrive à voir la poésie jaillir comme l'arc-en-ciel du fond de l'invisible. Un mot paraît un aérolithe. Un éclair a sillonné le ciel ; maintenant tout n'est plus que ténèbres. On est au bord de l'abîme. On se heurte à ce qui n'a plus de nom dans aucune langue, à ce qu'aucun vocable ne saurait exprimer, à l'Ineffable. On demeure stupide. C'est le ravissement, c'est l'extase, c'est le spasme suprême. Toute pensée s'abolit, tout rêve s'évanouit : la dernière lueur s'est éteinte... On ne comprend plus rien : la critique a mené son œuvre à bonne fin...

La sibylle se démenant sur son trépied ne mettait pas sa coquetterie à parler un langage aisément intelligible à tous. Un style simple, clair, « coulant », où les idées se suivraient logiquement, où les mots traduiraient les idées loyalement et sans les surfaire, serait ici tout à fait déplacé. Mais d'entendre Emerson et Carlyle parler avec simplicité, c'est la seule surprise qu'ils ne nous ménagent pas. Leur style va par bonds comme leur pensée. D'une phrase à l'autre, il n'y a ni suite, ni lien. Les phrases sont lancées, une à une, et chacune valant par elle-même. C'est quand on essaie de les expliquer l'une par l'autre qu'on perd sa peine et son temps. Il faut donc les considérer isolément, tâcher à débrouiller l'énigme sans autre secours qu'elle-même, ou encore implorer le secours d'en haut pour déchiffrer l'oracle. Les tournures les plus bizarres donnent un air compliqué à ce qui de soi irait sans difficulté. Des métaphores inattendues, des images violentes, des façons de parler tourmentées et forcées éclatent à chaque instant. Ce qu'il y a de plus déconcertant, c'est que les mots ne sont jamais pris dans leur sens habituel, ils se réfèrent à un langage conventionnel dont on risque à toute minute d'avoir perdu la clé. Le lecteur secoué, heurté, cahoté, mis à la torture et à la gêne, ne suit qu'avec une extraordinaire tension d'esprit qui se change en une souffrance intolérable pour peu qu'on aime à savoir exactement ce qu'on lit et quand on ne se contente ni des demi-jours crépusculaires ni des clartés obscures. Tout a été dit sur le style exaspéré, forcené, enragé de Carlyle. Celui d'Emerson, d'apparence plus unie, n'est guère moins décevant. Notre témoignage serait ici peu recevable ; mais il est confirmé par celui des lecteurs anglais. John Morley, dans l'*Essai* qu'il consacre à Emerson, ne craint pas d'avouer l'embarras où il s'est trouvé plus d'une fois : « Il en arrive à se mystifier lui-même par des phrases vaines et creuses ; ceux-là mêmes ne peuvent le nier qui ont le plus de sympathie pour son large et généreux enseignement. Il y a telle page qui, pour l'auteur de ces lignes du moins, après une méditation suffisamment sérieuse, demeure du pur grimoire, une chose dépourvue de sens et de valeur. » Et il cite ce bout de dialogue : « Pouvez-vous me dire, demandait à Emerson un de ses auditeurs les plus rapprochés au cours d'une conférence, quel rapport il y a entre cette dernière phrase et la précédente et quel rapport elles ont toutes deux avec Platon ? — Aucun, mon ami, sauf en Dieu (1). » De fait, ces bizarreries de forme ne sont pas pure affectation, ornemens de luxe et de surcroît. Elles font partie intégrante du système. Tandis qu'ailleurs on s'efforce à parler avec propriété et précision et qu'on peine pour trouver l'expression

(1) John Morley, *Essais critiques* (trad. Georges Art), p. 236, 204.

adéquate à la pensée, on fait ici exactement le contraire. Le fatras est de l'essence même du genre.

Je vois bien quels sont les avantages de cette sorte de critique. Il est infiniment séduisant de songer qu'on va découvrir la vérité tout d'un coup. Plus les questions sont complexes, et plus il est agréable d'entrer immédiatement en possession du mot qui suffit lui seul à les résoudre. En outre, quand les choses nous sont annoncées d'une certaine manière, avec cette attitude et ce ton qui en font accroire, elles nous trouvent tout prêts à être dupes. Ce sont prestiges contre lesquels nous ne nous défendons qu'au prix d'un effort. C'est presque à contre-cœur et à regret que nous découvrons une banalité sous une énigme ou le néant dans une prédiction. Je ne songe guère à contester ce qu'il y a chez Carlyle de génial, et je n'essaie pas de diminuer la portée de son œuvre. Pourtant quand il m'arrête pour me déclarer qu'il s'élève de Shakspeare un psaume universel, ou quand il proclame que Shakspeare est plus grand que Mahomet, je ne puis m'empêcher de soupçonner que cela ne veut rien dire. De même Emerson nous révèle que Platon fut un philosophe et que Swedenborg était mystique; mais cela avait été déjà dit. Il découvre que Napoléon eut les qualités de l'homme d'action; on s'en doutait bien un peu. Il signale pareillement chez Gœthe les dons de l'écrivain. Une crainte me vient : j'ai peur que le Truisme, fût-il orné d'une majuscule, ne reste le truisme. Et cela, encore une fois, ne m'empêche pas d'admirer comme il convient le livre des *Héros* ou celui des *Sur-Humains*. J'en goûte vivement l'élan lyrique, l'accent d'émotion et de ferveur religieuse; je les mets en bonne place parmi les livres inspirés; je me refuse seulement à y apercevoir quoi que ce soit qui puisse servir de fondement à la critique.

Car il faut d'abord que la critique repose sur un principe. Il lui faut un élément d'appréciation, qui ne varie pas d'un individu à l'autre, mais sur lequel tout le monde puisse s'accorder. Or l'intuition n'est pas seulement le procédé le plus aventureux, échappant à tout contrôle et défiant toute direction; il faut appeler les choses par leur nom et ne pas nous en laisser imposer par la magnificence des termes dont on se sert. Quand on parle d'intuition, ce n'est qu'un autre nom qu'on donne à la fantaisie. On peut bien nier que la critique doive expliquer, classer et juger. Mais on ne peut, quand on fait de la critique, éviter d'expliquer, de classer et de juger. C'est aussi à quoi s'emploient Carlyle et Emerson. Seulement nous n'apercevons pas d'abord ce qui les dirige. Pourquoi ont-ils choisi ces héros plutôt que d'autres, et pourquoi les héros de l'un ne sont-ils pas toujours les surhumains de l'autre? Pourquoi voyons-nous figurer dans cette galerie les noms les plus inattendus? Pourquoi « canoniser » Burns et Johnson à l'égal de Dante et de Gœthe, et pourquoi le seul Rousseau dans toute la littérature française?

Et pourquoi tous deux exaltent-ils par-dessus tous les autres le culte de Shakspeare? Ne serait-ce pas parce qu'ils devinent entre le génie de Shakspeare et leurs propres tendances une sorte de conformité ou d'affinité, parce qu'ils retrouvent en lui leurs propres façons de penser et de sentir, et parce qu'ils lui savent gré d'avoir conçu que le monde est fait de la même étoffe que nos songes? C'est cela même qu'il y a au fond du procédé de l'intuition : il nous mène infailliblement vers ceux dont la nature d'esprit est voisine de la nôtre. Il est un sûr moyen pour nous admirer en autrui.

On ne cesse de nous répéter que la critique est inutile et qu'elle ne sert à rien ; c'est donc le moins qu'elle ne devienne pas dangereuse et qu'elle ne contribue pas pour sa part à égarer les écrivains et les gens de goût. Je n'ai garde de médire de l'ancienne critique exclamative. Elle faisait merveille dans la chaire des professeurs et au bas des pages des livres classiques. Elle valait mieux que tant de commentaires savans par lesquels on l'a si maladroitement remplacée. Il n'y a qu'un moyen pour inspirer aux jeunes gens l'admiration des belles choses, c'est de montrer qu'on en est soi-même pénétré. Mais l'enthousiasme est un état d'esprit et c'est même un état violent; ce n'est pas une méthode de découverte et ce serait plutôt le contraire. Victor Hugo réclamait jadis qu'on admirât le génie « comme une bête » ; c'est à quoi nous nous refusons. Dans toute médaille humaine, si pur que soit le métal dont elle est faite, il y a une part d'alliage; c'est le rôle de la critique de la séparer. Les écrivains, quel que soit leur mérite, ont une tendance commune à aimer en eux de préférence leurs défauts. Ce sont aussi bien ces défauts que va chercher pour les imiter la foule des disciples. Et enfin le génie, par la toute-puissance de sa séduction, exerce sur les esprits une véritable tyrannie. C'est contre cette tyrannie qu'il appartient à la critique de nous défendre.

En fait, ce à quoi on nous convie, c'est à une tentative pour développer dans la critique justement tous les germes de mort qu'elle enferme. Car nous savons bien que nous sommes enveloppés de tous côtés par l'inconnaissable et que le mystère est le dernier terme auquel il nous faudra aboutir. Quand elle a la prétention d'exorciser le mystère, la science nous semble ridiculement infatuée d'elle-même. Il n'en reste pas moins que chacun des progrès de la science consiste à refouler ce mystère et à réduire une part nouvelle de cet inconnaissable sous les lois de notre raison. Il y aura toujours dans la démarche du génie quelque chose d'irréductible, un acte primitif que nous serons réduits à constater. Mais l'effort doit consister à reculer toujours davantage ces frontières dans lesquelles le génie nous devient inaccessible, et à décrire exactement toutes les autres parties du domaine. Nous savons bien qu'il y a dans le jugement

de goût une part d'instinct; mais c'est en diminuant cette part que nous diminuons à proportion les chances d'erreur. Il est facile encore de céder à son plaisir et nous ne demanderions pas mieux que de nous abandonner à nos préférences personnelles; la difficulté commence quand il faut s'en affranchir. L'enthousiasme irréfléchi n'a pas plus de signification et de portée que le dénigrement passionné. L'admiration n'a de vertu qu'autant qu'elle s'appuie sur des motifs et qu'elle est éclairée par la raison. Remettre la critique à la merci de l'intuition et de l'instinct, c'est le bon moyen pour qu'elle cesse d'être cela même sans quoi elle n'a plus de raison d'être : un instrument de précision ayant sa valeur en soi. La critique prophétique vaut ce que vaut le prophète. C'est bien pourquoi il est fâcheux qu'elle se recommande de l'exemple d'un Carlyle et d'un Emerson; le danger serait moins grand si elle n'avait pour elle que l'autorité d'Ernest Hello, ou peut-être aurait-il suffi pour la discréditer du costume dont notre Barbey l'a fantastiquement accoutrée. Aujourd'hui ce n'est pas d'hiérophantes que nous manquons; la foule n'a pas cessé de se rendre à l'appel de tous les thaumaturges; elle court chez la dernière qui s'est donnée pour voyante. Ce dont nous avons besoin c'est d'esprits équilibrés, amis du vrai, fuyant comme la peste l'outrance, la prétention et les contorsions, c'est d'hommes sensés et prudens faisant modestement une tâche limitée. Pour ce qui est de la critique, si elle est soucieuse de son lendemain, désireuse de pousser sa marche en avant, ou tout au moins de conserver les positions acquises, c'est donc qu'elle continuera de mettre sa confiance dans les « petits critiques » et qu'elle se refusera énergiquement à suivre dans leurs voies périlleuses les Grands Critiques, — assembleurs de nuages.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Les Concerts de l'Opéra.

Un jour, à propos de jeunes poètes, M. Jules Lemaître s'écriait : « Eh bien ! non ! je ne parlerai pas d'eux parce que je n'y comprends rien et que cela m'ennuie. » Puis il parla d'eux, longuement. De jeunes musiciens nous jettent aujourd'hui dans le même désespoir, ou le même dépit. Mais nous non plus nous n'y céderons pas. Ils nous ont souvent ennuyé ; nous ne les avons pas compris toujours. Nous parlerons d'eux cependant.

Pour eux, durant tout l'hiver qui s'achève, l'Opéra s'est mis en frais et en fête. On a recruté, stylé pour eux un orchestre plein de zèle, qu'ils ont eux-mêmes conduit. On a clos la vaste scène et prolongé par un décor somptueux la somptueuse architecture de la salle. Pour eux ce furent de belles journées ; un peu rudes pour nous, et quelquefois de quatre heures. Afin d'en atténuer la rigueur, on eut recours à la chorégraphie. Agréables à voir une fois, les « danses anciennes », à revoir cinq ou six fois, devinrent à peu près odieuses. Je me souviens surtout que la sereine pantomime des Champs-Élysées, de l'*Orphée* de Gluck, parut, en menuet Louis XVI, travestie et profanée. Je m'accuse également d'avoir pris un plaisir décroissant à certain passe-pied de Rameau, que dansèrent deux fois par dimanche les quatre pieds, gracieux pourtant en leurs passes légères, de nos deux plus charmantes ballerines.

Jeunes, les musiciens joués à l'Opéra ne le sont pas tous par les années. Du moins le sont-ils presque tous. Quelques-uns pourraient passer encore pour des écoliers. Et de cœur surtout, d'ambition, de désirs, ils sont jeunes, ou modernes, ou nouveaux. Ils rêvent de faire autre chose que les anciens, et que leurs anciens ; le contraire peut-être. Cela s'est bien vu par l'opposition de leurs tendances, de leur es-

prit, de leur idéal, avec l'idéal d'autrefois ou seulement d'hier. Chacun des programmes de l'Opéra, faisant une part aux œuvres du passé, comportait un rapprochement ou une antithèse intéressante, et ménageait aux œuvres contemporaines un voisinage dont je n'oserais dire s'il fut pour celles-ci plus flatteur ou plus dangereux. Quoi qu'il en soit, et si peu qu'ait produit ou révélé cette série de concerts, n'allons pas en tirer des conclusions trop étendues ou trop sévères. Avertir la jeunesse n'est point en désespérer, et nous ne croirions pas, surtout nous ne crierions pas à la perte de la patrie, alors même que l'année, comme disait Périclès sur la tombe des jeunes guerriers morts, aurait perdu son printemps.

Une chose est d'abord apparue : c'est, dans la jeune école, la suprématie de la musique dramatique ou lyrique, de la musique chantée enfin, sur la musique pure et, comme disait Hegel, indépendante. Cela est très français, cela est un signe caractéristique et permanent du génie de notre race. Nous sommes au fond des musiciens littéraires, et littéraires à ce point, qu'en nos symphonies et jusqu'en nos pièces instrumentales, un élément descriptif, une intention poétique, une idée enfin extra-musicale s'est presque toujours insinuée. On en pourrait attester, à cent ans d'intervalle, deux de nos plus grands maîtres, Rameau et Berlioz. Un siècle avant les symphonies à programme du compositeur d'*Harold en Italie* et de *Lelio*, des morceaux de clavecin tels que les *Tourbillons*, les *Cyclopes*, l'*Entretien des Muses*, sans parler de la *Poule* ou des *Niais de Sologne*, témoignaient déjà de notre goût pour la musique à sujet. Aujourd'hui encore nous ne comptons parmi les vivans qu'un grand symphoniste, un seul maître de la musique de chambre. Il est vrai qu'il est de premier ordre : c'est M. Saint-Saëns, et fût-ce parmi les morts — les nôtres — je ne lui trouve pas d'égal, ou de voisin seulement.

Des quelques symphonies jouées à l'Opéra, il n'y en a qu'une qui s'appelle simplement symphonie. M. Widor en est l'auteur. Les autres portent un titre, ont un sujet. Ce sont des tableaux, comme les *Temps de guerre*, de M. Le Borne, et la *Suite carnavalesque* de M. Silver ; des poèmes descriptifs ou des impressions : telle la *Rapsodie cambodgienne* de M. Bourgault-Ducoudray, ou bien : *A la villa Médicis*, de M. Busser. L'œuvre de M. Busser — un enfant qui revient à peine de Rome — est ingénue, et je lui sais gré de l'être. Juvénile et frêle, elle n'a rien de prétentieux ni d'obscur. On voit tout de suite et toujours ce que veut dire cette musique. Peu de chose encore, mais on le voit et elle le dit. Carnavalesque ou guerrière, la musique de MM. Silver et Le Borne a plus d'apparence et de plus brillans dehors. Le premier morceau (*Choral*) des *Temps de guerre* est même d'un style assez sérieux et soutenu. Le reste a paru plutôt « amusant », comme disent les

peintres quand ils clignent de l'œil devant le papillotement des couleurs et des taches heureuses. Tout cela papillote en effet ; tout cela n'est que taches sonores. Il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer aux « suites » ou aux « scènes » de M. Silver et de M. Le Borne les *Scènes alsaciennes* composées par M. Massenet, à la fleur aussi de son âge. Comme elles étaient, celles-ci, plus sobres, plus solides également, sans être moins pittoresques ! L'instrumentation n'était pas alors ce que de jour en jour elle devient davantage : sa propre fin à elle-même. Oui, c'est bien le défaut de telles symphonies : symphoniques par les sonorités, par les timbres seulement, c'est-à-dire par l'extérieur et par la matière ou le matériel de l'art, elles ne le sont pas assez par le fond et les développemens. Pas un instrument qui ne s'y fasse entendre et n'y prétende jouer son rôle. On compte quatre harpes dans le premier morceau des *Temps de guerre*, et l'avant-dernier (*Carillon*) ressemble un peu, en fait d'orchestration, à la boîte aux cent joujoux ; on y trouverait, je crois, jusqu'à des mirlitons. Et les cloches ! La vogue en fut inquiétante cette année à l'Opéra. Elles ont sonné chaque dimanche, et maintes fois, il faut le reconnaître, dans le *Noël* de M. Pierné comme dans le *Saint Julien* de M. Erlanger, l'effet de leurs sonneries ou de leurs tintemens fut heureux et nouveau. C'est également un feu d'artifice pour l'oreille que la *Suite carnavalesque* de M. Silver, et j'ai pris quelque plaisir au concert encore inouï d'un saxophone et de nombreuses mandolines, dont pinçait allégrement une famille italienne, MM. et Mlles Mezzacapo. Mais le moindre grain de mil, la moindre « idée » eût fait bien mieux notre affaire.

Ici peut-être on nous arrêtera, pour demander avec Henri Heine : « Qu'est-ce qu'une idée ? Avant tout, avez-vous l'idée d'une idée ? » Une idée musicale surtout, il est certain que cela se définit mal ; mais cela peut s'entendre assez bien. Wagner, dans une page célèbre, a paru croire que tout en musique doit être idée, mélodie ; ou plutôt que l'idée, la mélodie, est un tout. Il a comparé l'impression qu'elle doit produire à l'impression complexe et multiple que produit une belle forêt, au soleil couchant, sur le promeneur taciturne. « Celui-ci distingue avec une netteté croissante les voix d'une variété infinie qui s'éveillent pour lui dans la forêt. Elles vont se diversifiant sans cesse ; il en entend qu'il croit n'avoir jamais entendues. Avec leur nombre s'accroît aussi d'une façon étrange leur intensité ; les sons deviennent toujours plus retentissans ; à mesure qu'il entend un plus grand nombre de voix distinctes, de modes divers, il reconnaît pourtant, dans ces sons qui s'éclaircissent, s'enflent et le dominent, la grande, l'unique mélodie de la forêt (1). »

(1) Wagner, *Lettre sur la musique* (*Préface aux quatre poèmes d'opéra*).

Eh bien, non. Si belle et poétique qu'elle paraisse, jamais comparaison ne fut moins raison que celle-là. La mélodie ainsi entendue, la « mélodie de la forêt », n'a rien de commun, que dis-je? elle est en contradiction avec la mélodie qui peut, qui doit servir de fond et de matière à l'œuvre musicale. Wagner, en faisant de la polyphonie l'antécédent, la cause et non la suite de la mélodie, intervertit l'ordre des facteurs. La mélodie n'est pas une résultante et une somme. Ce n'est pas au nombre à produire l'unité; c'est de l'unité au contraire que doit sortir le nombre. L'unité, ou, si vous le préférez, l'individualité préexiste au nombre et l'engendre. Gounod semble avoir, mieux que Wagner, compris et formulé cette loi. Il a mieux défini la mélodie ou l'idée. Parlant des quatre notes d'attaque du premier morceau de la symphonie en *ut* mineur, il disait : « C'est bien peu ; mais avec quel empire soudain ces quatre notes s'emparent de l'auditeur! Avec quelle puissance et quelle autorité elles le captivent, le dominent et l'étreignent jusqu'à la fin de ce morceau incomparable. — Mais, me dira-t-on, comment appelez-vous cela? Est-ce de la mélodie? — Je n'en sais rien ; je vous le demande. Ce que je sais, c'est que c'est une *idée*, c'est-à-dire une forme musicale *précise*... et, de plus, une forme *féconde*... Et ce qui prouve d'une façon péremptoire que c'est bien l'idée qui fait les frais de cette merveilleuse composition, c'est que, si symphonique, si concertante, si dialoguée qu'elle soit, on peut presque en donner l'impression exacte en la fredonnant avec la voix (qui ne peut cependant produire qu'un son à la fois), tant la pensée fondamentale, principe du morceau, circule toujours nette à travers le canevas instrumental dont elle fournit le tissu même (1). »

A la bonne heure, et cette définition, ou ce commentaire vaut mieux. Personnelle et une, existant en soi et par soi, élément premier et irréductible, voilà bien l'idée musicale au sens classique, et, je crois, au sens éternel du mot. La voilà aussi telle que le plus souvent elle manque aux jeunes symphonistes d'aujourd'hui. Il en est un pourtant — mais ce n'est point un jouvenceau — dont les œuvres ont paru beaucoup moins que les autres inconsistantes et vides. C'est une chose charmante que l'*Enterrement d'Ophélie*, de M. Bourgault-Ducoudray, et quant à sa *Rapsodie cambodgienne*, sous l'orchestration prestigieuse, à travers les tonalités et les modes exotiques, il est aisé d'y reconnaître, dans la première partie surtout, un fond de sérieuse, de vraie et substantielle musique. Là préexistent à la mise en œuvre, à la coloration par les harmonies et les timbres, quelques thèmes formels et plastiques. Ils ne représentent ni sans puissance ni sans grandeur le conflit entre les forces naturelles, entre le Génie de la terre et celui des

(1) Gounod, *Notes inédites*.

eaux, que le musicien a pris pour sujet de son poème symphonique.

La *Rapsodie cambodgienne* avait été déjà exécutée il y a quelques années aux concerts Lamoureux. Mais l'auteur alors n'en conduisit pas l'exécution. On n'avait pas vu « le monstre lui-même ». On l'a vu cette fois, et voir M. Bourgault dans l'action double le plaisir de l'entendre. A l'Opéra tous ces messieurs ont dirigé leurs œuvres respectives. L'un fut sérieux et presque sinistre; un autre sec, avec les lèvres serrées. Celui-ci parut ingénument ravi; celui-là, rayonnant, avait les yeux humides. Mais à M. Bourgault-Ducoudray nul ne fut comparable. Je verrai toujours ce geste impérieux et cette main souveraine. Que dis-je, ces deux mains, car, tandis que la droite étreignait le bâton de commandement, la gauche, frémissante et crispée derrière le dos du chef, commandait aussi. Vibrantes ainsi que les branches d'un diapason, les jambes elles-mêmes semblaient coopérer. Cependant le bras de M. Bourgault se multipliait. Fouillant l'orchestre, et le frappant sans relâche tantôt sur les sommets, tantôt jusqu'au fond des abîmes, il enlevait un trait de violons, faisait jaillir l'éclair d'une trompette, ou déchaînait en carillon toute une horlogerie éperdue. Alors vraiment ce fut très beau. Quelque chose de cet homme, de cette âme avait passé en nous; quelque chose comme la flamme, comme la vie, comme la joie, et la foule, gagnée par l'enthousiasme, acclama d'une seule voix l'artiste qu'elle venait de voir en proie à son démon, ou à son dieu.

Nul dieu ne possède M. Widor. Il conduisit froidement une froide symphonie pour orchestre et orgue; et l'orgue, dont il est un des maîtres, ne l'a pas inspiré cette fois. La symphonie de M. Widor ressemble beaucoup à l'admirable symphonie en *ut* mineur de M. Saint-Saëns; elle en diffère encore davantage, et dans l'une et l'autre, des moyens analogues ont produit des effets inégaux. L'orgue d'abord — et nous n'insisterons que sur ce point — l'orgue, tel que M. Widor l'a employé, loin d'élever et d'élargir le style de l'œuvre, en a plutôt compromis l'unité. Jamais il ne se fond, il ne concerte, et quand il intervient, il semble que ce soit pour interrompre. S'il dialogue avec l'orchestre, c'est par répliques hachées; s'ils s'unissent ensemble, leur union souvent a quelque chose de boiteux et pour ainsi dire d'incompatible, comme en certain passage où s'acharnent contre l'orgue de trop violentes timbales. Enfin le caractère général de l'instrument, sa physionomie ou sa psychologie m'a semblé méconnue. Sa première apparition manque de grandeur et d'autorité. L'orgue n'entre dans cette symphonie que comme une voix surnuméraire et sans dignité supérieure. Quelle entrée grandiose au contraire lui avait ménagée M. Saint-Saëns, à la fin d'un premier morceau vivant, passionné! Tout à la fin de cette fin dans le silence, et sur une note si profonde, si mystérieuse, qu'elle découvrait soudain, comme un abîme, l'infini de

l'âme apaisée et contemplative. Action et contemplation, voilà bien les deux aspects, les deux états de l'esprit humain, et le propre ou l'idéal de la symphonie doit être d'en marquer nettement l'alternative et l'antithèse. Mais la netteté, l'ordonnance et l'opposition des plans, l'économie et la logique, tout cela ne se rencontre guère dans les œuvres que nous étudions aujourd'hui, et c'est pour cela que ces œuvres sont d'imparfaites symphonies.

Les compositions dramatiques et lyriques de nos jeunes musiciens nous ont-elles au moins donné plus de joie ? Une seule exceptée, elles ont paru les produits et les signes d'un art terriblement pénible, d'un art surchargé et d'un art maussade. On a fait le plus favorable accueil — et ce fut justice — à quelques pages de M. Pierné. D'aucuns en ont pris ombrage. « Eh quoi, disaient-ils, tant de bruit — car le succès fut bruyant — pour un rien, ou pour si peu de chose ! Pour deux cantiques échangés par nos avant-postes et ceux de l'ennemi dans la plus triste nuit de Noël qui soit jamais descendue sur la terre de France ! » Il est vrai, cette œuvre n'est qu'une esquisse et ne prétend pas davantage. Qu'elle en soit bénie. Qu'elle soit la bienvenue, sobre, délicate et brève, en notre temps d'exagération et d'outrance. Le danger pour elle était dans l'émotion facile, et un peu vulgaire, du mélodrame — je veux dire de la déclamation accompagnée par l'orchestre — et du mélodrame patriotique. Elle y a échappé. M. Pierné l'en a sauvée par la discrétion et la finesse, par l'emploi judicieux de ressources volontairement restreintes. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est bien le musicien ici, ou la musique, qui a triomphé. C'est elle et non la poésie un peu emphatique du livret ; c'est l'orchestration distinguée, ce sont les violoncelles du début, c'est une exquise combinaison de flûtes et de cloches de Noël, c'est le talent enfin plus que le sujet ou la situation, qui a fait une chose charmante de ce pacifique et pieux intermède d'une nuit de combat.

Et maintenant... Oh ! c'est maintenant que je serais tenté de suivre le conseil donné par le P. Gratry dans les *Sources :* « Là où vous ne voyez pas, où vous ne sentez pas, n'écrivez pas, taisez-vous. » Quelque chose pourtant est visible, sensible, dans les œuvres qui nous restent à signaler, et ce quelque chose étant un péril, on ne le doit point taire. Il est certain, n'est-ce pas, que la musique de théâtre ou le drame musical ne consiste que dans un double rapport : celui de la parole avec la note et celui de la voix avec l'orchestre. C'est ce rapport que les diverses écoles, aux différens âges, se flattent de déterminer, chaque fois pour toujours, et que nos jeunes musiciens paraissent en train de gravement altérer. L'équilibre est détruit par eux au profit de l'orchestre autant qu'il put l'être par l'école italienne, en ses plus mauvais jours, au profit de la voix. Nous souffrons de Wagner

comme jadis nous avons souffert de Rossini. Nous périssons — ou plutôt nous péririons si l'art était périssable — par l'excès et la pléthore de la polyphonie, après avoir failli quelquefois périr par la faiblesse et l'anémie mélodique. En des œuvres telles que *le Duc de Ferrare*, de M. Marty, et le *Saint Julien l'Hospitalier*, de M. Erlanger, tout surabonde et déborde. L'orchestre tel que Wagner nous l'a fait, tel que seul il était capable de le dominer, écrase en retombant sur eux, ceux qui le soulèvent sans être de force à le soutenir. *Habentur, non habent.* Ils ne possèdent point, ils sont possédés. Leur pensée est inégale à leurs ressources. Les élémens, les moyens, toutes les puissances enfin de leur art et de leur métier leur commandent au lieu de leur obéir. Ils luttent pourtant et se raidissent. Ils prennent quelquefois de courtes revanches et remportent un avantage éphémère. Il peut arriver qu'ils viennent à bout de ce terrible orchestre, qu'ils l'assouplissent et le domptent un instant. Ce qu'ils en obtiennent alors, ce sont des sonorités intéressantes, des effets de timbres, c'est-à-dire de couleur beaucoup plus que de dessin et de lignes. A cet égard la *Chasse fantastique*, extraite du *Saint Julien* de M. Erlanger, n'est point indifférente. Une cloche — naturellement — y donne, si j'ai bonne mémoire, un *ré*, puis un *mi*, sur un *fa* aigu de violon et sur bien d'autres choses que nous ne vous expliquerons pas. Et cette combinaison parut à l'oreille d'un agrément non encore éprouvé. Il semble d'ailleurs que de tous ces jeunes gens, M. Erlanger possède le plus vigoureux tempérament de « sonoriste », si vous permettez un néologisme que cette musique rend nécessaire. L'auteur de *Saint Julien* procède moins de Wagner peut-être que de Berlioz. Plutôt wagnérien serait au contraire M. Marty, l'auteur du *Duc de Ferrare*, dont un duo d'amour évoque inévitablement par l'élan, par la poussée finale de l'orchestre, le souvenir des péroraisons grandioses du maître de *Tristan*. Plus encore que la fin de ce duo, j'en aimai le début, véritablement délicieux : entr'acte ou prélude, fait de syncopes de cor balancées de deux en deux, et sur lesquelles une phrase flottante, en écharpe, était mollement jetée.

Mais bientôt les voix s'unirent à l'orchestre, et toute musique alors, celle de M. Marty comme celle de M. Erlanger, parut déséquilibrée. Alors il fut évident que de plus en plus nous perdons le sens de la note appropriée au mot et du chant approprié à l'accompagnement ou à la symphonie. Alors apparut, béant, le vide, l'abîme, que dans le drame lyrique la plupart des jeunes musiciens creusent de plus en plus profond. Dans les fragmens — cependant considérables — du *Duc de Ferrare* ou de *Saint Julien l'Hospitalier*, pas un accent n'a jailli d'une parole chantée, pas un mot n'a porté, frappé sur la note juste, la note nécessaire; sur la note unique et prédestinée, pour laquelle est fait le mot et qui est faite pour lui. Pas une fois l'émotion n'a été humaine,

je veux dire communiquée directement par l'être vivant à l'être vivant, par une âme qui chante à une âme qui écoute. Oui, c'est bien d'humanité que manque un art pareil, en ce sens que la parole chantée, l'élément humain y semble étouffé par les instrumens, c'est-à-dire par la matière ou le monde extérieur. Quelle ne parut point à cet égard, et chaque dimanche, la supériorité des maîtres anciens ! Et non seulement des maîtres du premier rang, d'un Gluck par exemple, mais d'un Sacchini, d'un Spontini, d'un Ambroise Thomas. Dans les récitatifs et la déclamation, je ne dirai pas même d'*Alceste*, mais de la *Vestale*, mais du noble prologue de *Françoise de Rimini*, c'est là qu'on a cru trouver ou retrouver la voie, la vérité et la vie. Peut-être est-ce là, de ce côté du moins et dans cette direction, qu'il va falloir chercher la prochaine solution — provisoire d'ailleurs, comme toutes les autres — de l'éternel problème qu'est le drame musical. La solution wagnérienne, la solution par la polyphonie instrumentale et le nombre, a peut-être fait son temps. Les imitateurs du maître l'ont poussée à l'extrême rigueur; ils l'ont en quelque sorte épuisée; on n'en saurait plus rien attendre. Le grand homme de demain sera probablement un grand homme simple. Il rassemblera dans la synthèse et l'unité les éléments divisés, émiettés par notre infinitésimale analyse. Il brisera le prisme qui depuis trop longtemps a décomposé la lumière et il reconstituera le rayon.

Ce grand homme-là ne sera certainement pas M. Vincent d'Indy. Notre dessein était de le montrer en finissant, à propos des fragmens, entendus à l'Opéra, de *Fervaal*. Mais puisqu'on nous annonce pour la saison prochaine la représentation de l'œuvre entière à Bruxelles, il est préférable d'attendre et de ne pas crier sitôt avant le coup.

Camille Bellaigue.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Nous piétinons sur place, et depuis quinze jours, il serait difficile de relever, soit au dedans, soit au dehors, des changemens considérables ; les traits essentiels de la situation se sont maintenus tels quels ; mais, à l'intérieur au moins, le malaise a augmenté. On se demande de tous les côtés, non pas si elle se maintiendra longtemps encore, mais comment et dans quel délai elle se dénouera. Les vacances parlementaires sont arrivées juste à point pour sauver d'une chute imminente le ministère de M. Bourgeois : ministère de conflit, comme on l'a fort bien nommé. Il a mis en opposition les uns contre les autres tous les pouvoirs publics, sans parler du parti républicain qu'il a coupé en deux et dont il a formé deux partis désormais irréconciliables. Ce n'est d'ailleurs pas ce dernier résultat que nous lui reprochons le plus. Il fallait bien, la république n'étant plus aujourd'hui sérieusement contestée, que ses partisans se divisassent les uns en modérés et en libéraux, les autres en radicaux et en socialistes. C'était là le terme d'une évolution inévitable, et s'il a été atteint plus vite qu'on ne l'espérait il y a peu de temps encore, nous ne nous en plaindrons pas. Un régime politique ne vit d'une vie pleine et normale que lorsque ces deux partis, en quelque sorte classiques, se sont nettement dessinés et se sont séparés l'un de l'autre. Mais il n'était pas nécessaire du tout de mêler les pouvoirs publics à cette querelle, de les mettre en opposition les uns contre les autres, ni de faire naître entre eux une situation presque révolutionnaire. La Chambre vote dans un sens, le Sénat aussitôt vote dans l'autre. Le Président de la République, manifestement embarrassé pour prendre parti entre les deux assemblées, se cantonne dans une abstention que les modérés lui reprochent et que les socialistes approuvent avec un enthousiasme compromettant. Sans examiner pour le moment s'il a tort ou raison, et même s'il lui est facile de tenir une autre conduite, comment ne pas constater et ne pas regretter qu'un nouveau rouage de la constitution, et non le moins important, se trouve faussé, immobilisé, mis hors d'usage, par le maintien au pou-

voir du cabinet actuel? On cherche comment sortir d'une situation qui inquiète et effraie tout le monde, sauf les radicaux et les socialistes qu'une vague odeur de violence et d'inconstitutionnalité a toujours agréablement grisés. Les uns parlent de la dissolution de la Chambre et d'un appel au pays; les autres de la revision de la constitution et de la suppression ou de l'annulation du Sénat. D'autres encore poursuivent contre l'Élysée une campagne sourde, destinée à éclater tout d'un coup en tempête, sans ménagemens ni merci. Voilà où nous en sommes après cinq mois de ministère radical. Que ce ministère disparaisse, et tout rentrera dans l'ordre. Parmi les solutions proposées, c'est la plus simple, et c'est aussi la seule efficace. Il faut appliquer le remède là où est le mal.

Le bruit a couru, il y a quelques jours, que le cabinet serait remanié. Certains de ses élémens paraissaient décidément trop faibles ou trop compromettans. Le bruit a été démenti, puis confirmé, puis démenti encore. Ce n'était peut-être qu'un bruit d'essai : on voulait savoir comment il serait accueilli. Il l'a été généralement fort mal. Les radicaux ont été d'avis que le système des éliminations successives n'avait jamais profité à un ministère, et à celui-ci moins qu'à tout autre. Si on avait espéré que la retraite de M. Berthelot serait pour ses collègues un allégement de responsabilité et qu'il leur donnerait un renouveau de force, on s'est complètement trompé. Il serait plus dangereux qu'utile de persévérer dans cette voie. Les radicaux demandent qu'on pratique l'épuration dans l'administration, mais non pas dans le gouvernement. Ils tremblent à la pensée que les collègues dont M. Bourgeois se débarrasserait pourraient être ceux qui leur sont le plus chers. Ils professent la solidarité des ministres entre eux : embarqués ensemble, ils doivent continuer la traversée en commun, au risque de chavirer et de sombrer tous à la fois. Cette doctrine est excellente ; ce n'est que nous qui la combattrons. Nous ne verrions pas un remaniement ministériel de meilleur œil que les radicaux. Il faut que chacun soit ce qu'il est. Le ministère actuel, s'il n'a pas d'autre mérite, a du moins celui de ne pas tromper son monde, et nous déplorerions qu'il le perdît. Dans l'état où il est parvenu, après les coups qu'il a reçus et qui l'ont si profondément ébranlé, secoué et endolori, il supporterait d'ailleurs très difficilement une ou plusieurs amputations. Les greffes nouvelles n'y prendraient pas. Il doit rester tel qu'il est jusqu'au jour où il jugera à propos de disparaître, puisqu'il semble établi que lui seul est juge de cette opportunité. Ce jour, bon gré mal gré, ne saurait plus se faire attendre longtemps.

Après la grande bataille parlementaire de l'impôt sur le revenu, la session d'hiver semblait finie, et elle a failli être close par surprise. Les radicaux, profitant de la lassitude générale, avaient demandé que la Chambre se mît en congé jusqu'au 19 mai : le vote allait se

produire lorsqu'un membre du centre, M. de Lasteyrie, a fait remarquer que le gouvernement avait déposé une demande de crédits pour l'entretien de nos troupes à Madagascar. Le gouvernement paraissait avoir oublié ces crédits; la Chambre s'en est souvenue à propos, et elle a décidé de tenir encore quelques séances qui n'ont pas été sans intérêt. La retraite de M. Berthelot, — n'aurait-il pas été plus adroit de l'ajourner jusqu'après la séparation du parlement? — avait attiré l'attention sur notre politique extérieure. Pourquoi M. Berthelot avait-il donné sa démission? Les motifs qu'on présentait ne paraissaient pas sérieux; il fallait en trouver d'autres, et l'opinion n'a pas tardé à s'établir que des difficultés d'un ordre assez délicat s'étaient produites au dehors. L'affaire d'Égypte avait beaucoup ému. La décision prise par la Commission de la dette, malgré l'opposition des Commissaires français et russes, constituait pour nous un échec, et comme cet échec était facile à prévoir, on reprochait au gouvernement de s'y être exposé avec une véritable étourderie. Son attitude au premier moment témoignait, en effet, de beaucoup d'ignorance ou de beaucoup de légèreté. Une note communiquée aux journaux par M. Bourgeois, note qu'il a fallu désavouer le lendemain, nous faisait prendre vis-à-vis de l'Angleterre une attitude comminatoire que, dans l'isolement relatif où nous nous trouvions, il était difficile de soutenir.

Cet incident n'avait pas une très grande importance en lui-même, mais il donnait une indication fâcheuse sur la hâte inconsidérée avec laquelle notre gouvernement se laissait entraîner à des manifestations plus ou moins déplacées, sans avoir suffisamment réfléchi lui-même, et sans s'être enquis des dispositions des autres puissances, sans en excepter la Russie. Le Sénat s'en est préoccupé. M. Bardoux, au nom des trois principaux groupes républicains de la haute assemblée, a posé à ce sujet une question à M. Bourgeois, devenu ministre des affaires étrangères. Il ne s'est pas borné à l'Égypte; il a passé rapidement en revue les autres questions qui, en Orient et en Extrême-Orient, nous intéressent d'une manière plus ou moins étroite. Son discours, simple, précis, bien ordonné, prononcé d'ailleurs sur le ton d'une modération parfaite, n'en exprimait pas moins le sentiment que notre influence avait baissé au dehors depuis quelques mois, et que notre situation n'était plus la même qu'au moment où le cabinet radical était arrivé au pouvoir. A Madagascar, — il était impossible de ne pas en dire un mot, — notre politique contradictoire, [restée à moitié chemin de la prise de possession et du protectorat, avait créé une situation si confuse qu'elle en était devenue presque inextricable. Qu'allait faire le gouvernement? Quels étaient ses projets? Les avait-il définitivement fixés? Toutes ces questions demandaient des réponses aussi nettes qu'elles l'étaient elles-mêmes. Bien qu'elles eussent été d'avance communiquées par écrit à M. Léon Bourgeois, et que celui-ci eût pris la

précaution d'écrire également son discours, le Sénat avait rarement entendu quelque chose de plus embarrassé, de moins satisfaisant que ce morceau. A mesure que M. le Président du Conseil en donnait lecture, l'étonnement devenait plus manifeste, et l'accueil plus glacial. Mais le trait final a provoqué une surprise telle que l'assemblée, il faut bien le dire, en a éprouvé une sorte de saisissement : pendant quelques minutes, le trouble de ses idées a suspendu l'exercice de sa volonté. M. Bourgeois a déclaré qu'il avait besoin de l'adhésion de la haute assemblée pour continuer avec une autorité suffisante ses négociations avec les puissances. C'était la question de confiance posée devant le Sénat.

Celui-ci ne s'y attendait pas. Quelques semaines auparavant, à propos de la question Rempler-Le Poittevin, il avait mis le ministère en minorité, non pas une, mais plusieurs fois de suite, avec une obstination qui marquait de sa part une défiance désormais irréductible. Le ministère, constitutionnellement, aurait dû se retirer ; il n'en avait rien fait, et ses amis dans la presse avaient soutenu l'opinion que la confiance de la Chambre le dispensait d'obtenir celle du Sénat. Ils avaient érigé en principe que le Sénat n'avait pas le droit de renverser les ministères, bien que la constitution n'établisse à ce point de vue aucune différence entre les deux assemblées, et qu'elle ait, au surplus, donné aussi bien à l'une qu'à l'autre le moyen pratique de mettre un gouvernement dans l'impossibilité de vivre, en lui refusant les crédits indispensables pour cela. En bonne doctrine constitutionnelle, une assemblée qui a un pouvoir a un droit corrélatif, et lorsqu'il conviendra au Sénat d'exercer son droit et de refuser certains crédits, on verra bien que son pouvoir est effectif. C'est probablement ce qui arrivera demain, mais nous en sommes à raconter ce qui s'est passé hier. Le ministère ayant donc refusé de se retirer devant plusieurs votes hostiles de la majorité sénatoriale, rien ne faisait prévoir qu'il prendrait subitement à son égard une attitude toute différente. Peut-être M. Bourgeois a-t-il pensé que, s'il pouvait se passer du concours du Sénat pour sa politique intérieure, il ne le pouvait pas pour sa politique extérieure, distinction un peu subtile, mais qui, par cela même, est de nature à s'être présentée à l'esprit de M. le Président du Conseil. Quelques personnes ont cru plus simplement que M. Bourgeois, se sentant à bout de forces, voulait se faire renverser, et qu'il aimait mieux tomber au Luxembourg qu'au Palais-Bourbon. Demander sa confiance à une assemblée, alors qu'on sait parfaitement bien qu'on ne l'a pas, ressemble, en effet, à un suicide. Le Sénat, pris de court, ne s'est pas prêté à suicider M. Bourgeois. On aurait dû le prévenir d'avance ; il aurait arrêté ses dispositions en conséquence. Ne s'attendant à rien de pareil, il a eu un moment d'hésitation, et le cabinet a été sauvé. Il suffisait, pour le renverser, de transformer

en interpellation la question de M. Bardoux, et de déposer un ordre du jour, qui aurait été voté à une majorité considérable. Rien de pareil n'a eu lieu. M. le président Loubet a attendu un moment, puis il a prononcé les paroles sacramentelles : « L'incident est clos. » Alors, mais trop tard, le Sénat a compris la faute qu'il avait commise. Tout le monde s'est levé ; on s'est précipité dans les couloirs ; l'amer regret de l'occasion perdue a été bientôt à son comble ; jamais l'agitation de la haute assemblée n'avait été plus grande ; de nombreux députés qui étaient venus assister à la séance partageaient l'émotion générale ; les modérés étaient consternés, les radicaux ricanaient. Quant à M. Léon Bourgeois, il avouait avec simplicité son étonnement d'être encore en vie ; mais, à la manière de ceux qui se jettent à l'eau et qui en réchappent, il ne manifestait plus aucune intention de mourir.

Le Sénat, au contraire, n'avait pas d'autre préoccupation que de réparer l'inadvertance d'un moment. Il y était encouragé à la fois par la déception des libéraux, et aussi par l'imprudence des radicaux et des socialistes qui affectaient de regarder son silence comme une adhésion ; à les entendre, le ministère avait le droit de dire qu'il avait la majorité dans les deux Chambres. La majorité au Sénat ! C'est ce que celui-ci ne pouvait pas laisser avancer sans protestation. Sa dignité même y était intéressée. Après avoir pris une attitude d'hostilité aussi résolue, il y aurait eu de sa part une véritable abdication à renoncer à la lutte pour se ranger docilement derrière le cabinet. On aurait été en droit de ne plus tenir compte de son opposition, et les libéraux qui avaient mis en lui leur confiance seraient tombés dans le découragement. A la Chambre, une interpellation avait été déposée sur la politique extérieure par M. André Lebon et par l'auteur de cette chronique. Elle devait être développée très prochainement, mais tout le monde annonçait déjà qu'elle serait retirée. Il était évident, en effet, que les interpellateurs de la Chambre se trouvaient très affaiblis par le défaut de sanction donnée à la discussion du Sénat. Il y avait intérêt à mettre, ou du moins à essayer de mettre le gouvernement en minorité à la Chambre, s'il y avait été mis déjà au Sénat : dans le cas contraire, et si le gouvernement pouvait se targuer d'avoir désarmé l'opposition sénatoriale, la situation n'était plus la même, et la campagne engagée au Palais-Bourbon se trouvait très compromise. Les trois principaux groupes républicains du Sénat l'ont compris. Ils se sont réunis le lendemain même de la discussion qui s'était si lamentablement terminée, ou plutôt qui ne s'était pas terminée du tout, et ils ont résolu de déposer, cette fois, une interpellation formelle, qui serait nécessairement suivie d'un ordre du jour. Ah ! le gouvernement laissait, ou faisait dire que le Sénat approuvait sa politique étrangère ; on verrait bien le contraire, et la situation serait rétablie dans sa vérité. Cette reprise d'hostilité de la part de la Chambre haute ne pouvait pourtant

réparer qu'en partie la faute première. Il est bien rare qu'on retrouve intégralement l'occasion qu'on a laissée échapper. Les esprits, d'ailleurs, restaient hésitans et troublés. Pourtant, il faut savoir grand gré au Sénat de sa résolution. Grâce à elle, la session ne s'est pas terminée, comme elle a failli le faire, par un triomphe que le ministère aurait eu l'air d'avoir remporté sur toute la ligne, et qui, à la veille des vacances, l'aurait singulièrement consolidé.

Il aurait été désirable que l'interpellation du Sénat fût discutée avant celle de la Chambre, mais le gouvernement n'a pas été de cet avis. Comptant, non sans motifs, sur la majorité au Palais-Bourbon, c'est là qu'il a voulu d'abord engager la lutte. S'il avait eu un moment la velléité de se faire renverser, l'instinct de conservation avait décidément repris le dessus chez lui. La discussion au Palais-Bourbon a été ce qu'elle pouvait être. Il n'était que trop facile de montrer les fautes commises dans la direction de notre politique extérieure, et ces fautes ne pouvaient pas sans injustice être attribuées à M. Berthelot seul. Tout le monde avait que M. le Président du Conseil y avait pris une part personnelle considérable. La politique suivie n'avait pas réussi; il fallait trouver une tête pour en rejeter sur elle la responsabilité; on a choisi M. Berthelot. Mais, aux yeux de tous, la démission de celui-ci, loin de remédier au mal accompli, en constituait seulement l'aveu, et cet aveu était significatif. Les Chambres ne disent pas toujours ce qu'elles pensent, en quoi le plus souvent elles ont tort. Lorsqu'il s'agit surtout de politique extérieure, elles éprouvent une crainte d'ailleurs honorable de compromettre des intérêts qui ne leur sont pas très familiers, et elles ont une tendance généralement louable à voter avec le gouvernement, afin de ne pas l'affaiblir aux yeux de l'étranger. Les auteurs de l'interpellation ont eu à lutter contre ce sentiment qui, pour n'être pas toujours bien raisonné, n'en est pas moins très tenace. Au fond, la Chambre savait fort bien qu'il y avait eu des imprudences graves et qu'il faudrait longtemps pour les réparer. Que notre situation au dehors ne fût plus la même que quelques mois auparavant, elle n'en doutait pas. L'incident d'Égypte avait révélé un fait dont elle avait une intuition secrète, à savoir que nos rapports avec les autres puissances s'étaient en quelque sorte ralentis depuis quelque temps, que nous étions moins au courant de ce qui se passait dans le monde, et que dès lors on pouvait plus facilement nous mettre par une brusque surprise en face d'un acte déjà définitif. La politique du gouvernement péchait moins par des fautes précises que par cet état général de relâchement où nous nous étions laissés aller. Le mot de malaise est celui qui convient le mieux pour caractériser l'impression de la Chambre. Elle éprouvait du mécontentement et de l'anxiété. Toutefois, c'était à ses yeux une responsabilité bien lourde que de renverser un ministère sur la politique étrangère; mieux va-

lait peut-être, elle le croyait du moins, attendre une autre occasion, choisir un autre terrain, pour se débarrasser de lui. Les radicaux et les socialistes ont habilement profité de ces dispositions. Il fallait voir l'ardeur patriotique des derniers! C'était à ne plus les reconnaître. Ils poussaient des cris d'indignation contre les orateurs modérés qui, en attaquant le ministère, compromettaient, disaient-ils, la patrie elle-même. En vain leur rappelait-on que, dans tous les autres pays, les adversaires du gouvernement n'hésitaient pas à signaler ses défaillances, aussi bien dans la politique extérieure que dans la politique intérieure, ils ne voulaient rien entendre. Si cette comédie pouvait être prise au sérieux, il faudrait en conclure qu'un gouvernement a le droit, en France du moins, de commettre toutes les fautes au dehors sans qu'on ait celui de les critiquer, fût-ce même pour y mettre un terme. Étrange susceptibilité, qui ne s'était jamais manifestée d'une manière plus intolérante! M. Goblet a couvert le ministère de toute la majesté de la France, alors que c'est la France qui aurait dû être couverte par la responsabilité du ministère. Cette interversion des rôles, à laquelle M. Bourgeois n'a pas manqué de se prêter avec beaucoup de complaisance, lui a d'ailleurs réussi. Toucher au gouvernement, toucher à M. Bourgeois, du moins en tant que ministre des affaires étrangères, c'était toucher au pays, et se livrer presque à un attentat contre sa sécurité. On comprend que le jeu parlementaire soit singulièrement gêné, sinon même empêché, dès qu'on y introduit obligatoirement le respect de fictions d'ailleurs aussi peu vraisemblables. Sans doute, il faut apporter une réserve plus grande dans la discussion des affaires étrangères, et aucun orateur n'a manqué à cette réserve; mais elle ne suffit pas aux radicaux et aux socialistes; c'est l'abstention de la Chambre qu'ils veulent, c'est la renonciation à son contrôle entre les mains d'un ministre. Il s'agit du drapeau, répétaient-ils; tous les bons citoyens doivent se ranger sous ses plis sans regarder à la main qui le porte. En temps de guerre, oui, sans doute; mais en temps de paix, et alors que nos intérêts sont mal servis, il convient de distinguer. C'est ce qu'ont pensé plus de 240 députés qui ont voté l'ordre du jour pur et simple, auquel une signification de défiance avait été nettement attachée. Le gouvernement a gardé une majorité d'environ 70 voix, ce qui est peu dans une question de ce genre, et ce qui est devenu moins encore lorsque, le lendemain, le Sénat a développé sa propre interpellation.

Pour parler plus exactement, le Sénat n'a pas développé son interpellation : cela était inutile après la discussion qu'il avait eue quelques jours auparavant. Il restait peu de chose à dire soit d'un côté, soit de l'autre; il fallait seulement donner une conclusion à ce qui avait été dit. Au reste, M. le Président du Conseil a annoncé, dès le début, qu'il n'avait rien à ajouter à ses explications précédentes, et il a invité l'as-

semblée à se rallier à une motion d'ajournement que les radicaux avaient présentée. Les modérés s'y sont opposés par l'organe de M. Franck-Chauveau, et ils ont eu gain de cause. C'est à peine si quelques paroles ont été échangées. M. Milliard, au nom des groupes libéraux du Sénat, a déclaré en termes très nets que la politique extérieure du gouvernement n'avait pas la confiance de l'assemblée, et une majorité considérable s'est prononcée dans ce sens. Si cette majorité s'était produite quelques jours plus tôt, c'en était fait du ministère ; mais, même tardive, elle lui a porté un coup dont il aura de la peine à se relever. M. Bourgeois avait cru sans doute que le vote de la Chambre entraînerait, commanderait pour ainsi dire celui du Sénat, et que la session se terminerait pour le ministère dans une apothéose patriotique. Assurément, sa conduite antérieure ne méritait pas une pareille marque de satisfaction. Rien n'a troublé dans son impassibilité le jugement du Sénat. Voici le texte de l'ordre du jour voté par lui : « Le Sénat, prenant acte des déclarations faites hier à la Chambre auxquelles le président du conseil a dit ne pouvoir rien ajouter et les jugeant insuffisantes, déclare ne pouvoir lui accorder sa confiance. » Il y a là quelque chose de sec et de péremptoire, qui indique une résolution définitivement arrêtée. Une émotion prolongée a suivi ce vote. Le Président du Conseil a quitté immédiatement la salle des séances. Allait-il donner sa démission? On se l'est demandé. Les paroles qu'il avait prononcées quelques jours auparavant donnaient à le croire. S'il avait besoin alors de l'adhésion du Sénat pour continuer avec autorité ses négociations au dehors, il est évident qu'il n'en avait pas un moindre besoin quatre jours plus tard.

L'adhésion de la Chambre, surtout dans les conditions où elle lui avait été donnée, ne pouvait plus lui suffire. Néanmoins les ministres ont pris la résolution de rester. Ils n'auront pas d'autorité au dehors, voilà tout. Ils en auront même fort peu au dedans, ce qui est moins grave. Ils se sont réunis au ministère des affaires étrangères en conseil de cabinet, et après une délibération qui n'a pas été longue, bien qu'elle ait été plusieurs fois interrompue par des députations de radicaux venus pour conseiller la patience, M. Bourgeois est allé à l'Élysée où il a fait savoir à M. le Président de la République que ses collègues et lui étaient d'avis de conserver leurs portefeuilles. M. Félix Faure a tenu à faire publier une note dans les journaux pour dire qu'il n'avait pas été consulté sur une résolution dont on s'était borné à lui faire part.

La situation qui ressort de tous ces incidens est intolérable. Les modérés de la Chambre peuvent mesurer aujourd'hui la faute qu'ils ont commise en n'attaquant pas plus tôt le ministère. S'ils lui avaient déclaré dès l'origine la guerre qu'ils ne lui font que depuis six semaines, il aurait vécu depuis longtemps. Les radicaux se plaignent qu'on l'ait

sans cesse harcelé d'interpellations : la vérité est que pendant près de quatre mois, le ministère Bourgeois a eu la vie la plus douce que jamais gouvernement ait eue chez nous. On voulait le voir à l'œuvre ; on semblait craindre de le renverser trop vite, et encore plus d'en montrer l'intention sans être sûr de pouvoir la réaliser. Il déjouait avec une facilité élégante les très timides manœuvres parlementaires que quelques indépendans esquissaient contre lui. Il donnait par là une illusion de solidité dont il profite encore. Pourtant, il sentait de plus en plus le terrain manquer sous ses pas, et, au dernier moment, il a laissé paraître une impatience fébrile de voir les Chambres se mettre en congé le plus tôt et le plus longtemps possible. Il était évident, pour lui comme pour tout le monde, que si la session durait huit jours de plus, il était perdu. Ses adversaires l'avaient entamé par tous les côtés et ne le lâchaient plus. Une première fois, nous l'avons dit, la Chambre a été sur le point de clore sa session sans que le gouvernement se souvînt des crédits de Madagascar. Après les interpellations sur la politique extérieure, il a fait voter ces crédits par la Chambre au pied levé, mais il a complètement oublié que le Sénat devait les voter à son tour, et il a pris part lui-même au scrutin par lequel la Chambre s'ajournait au 19 mai. Le Sénat a vu là un nouveau manque d'égards. Il semblait que le gouvernement escomptât son vote, ou qu'il eût une fois de plus l'intention de s'en passer. Qu'adviendra-t-il pourtant si le Sénat ne vote pas les crédits ? Qu'adviendra-t-il si même il les diminue ? On peut être certain qu'il fera l'un ou l'autre, et nous lui conseillons de prendre sans hésiter le premier parti. En attendant, il s'est mis en vacances, mais au lieu de décider, comme la Chambre, qu'il reviendrait le 19 mai, il a choisi la date plus rapprochée du 21 avril. On verra une situation sans précédent, le Sénat réuni et fonctionnant en l'absence de la Chambre. Pendant près d'un mois, le Sénat occupera seul la scène ; il pourra interpeller le gouvernement à son gré, et celui-ci, s'il est battu au Luxembourg, n'aura plus la ressource de courir au Palais-Bourbon pour faire répandre du baume sur ses blessures et se déclarer miraculeusement guéri. Le Sénat enfin pourra refuser les crédits de Madagascar. De même que le canon est la dernière raison des rois, le refus des crédits est la dernière raison des assemblées dont les autres votes sont tenus pour négligeables. C'est le seul moyen qu'elles ont de se faire respecter, mais il est efficace.

On assure que les crédits de Madagascar ne sont pas immédiatement indispensables et que le gouvernement peut s'en passer pendant quelques jours encore. Tant mieux ! Cela mettra le Sénat plus à l'aise pour déclarer tout de suite sa volonté, et laisser à M. Bourgeois le temps de prendre ses propres résolutions en conséquence. Si le ministère a un éclair de bon sens politique, de désintéressement personnel et de patriotisme, il comprendra ce qu'il doit faire. Il a tendu et faussé assez

longtemps tous les ressorts de la constitution. Il a créé un conflit artificiel, mais qui devient chaque jour plus dangereux entre la Chambre et le Sénat. Il a compromis la situation de M. le Président de la République. Le maintien au pouvoir de M. Bourgeois et de ses collègues ne vaut certainement pas ce qu'il nous coûte. Et nous ne parlons pas des intérêts vitaux du pays, qu'il a insuffisamment garantis au dehors.

Croit-on qu'à l'étranger ce ministère ait l'autorité qu'il jugeait lui-même ne pas pouvoir survivre à un vote du Sénat contre sa politique extérieure? Il a parlé plusieurs fois de négociations en cours : on ne voit pas très bien quelles négociations il pourrait poursuivre actuellement, mais à supposer que le moment vienne, que l'occasion se présente où il y aurait lieu d'en entamer, qui donc voudrait s'engager complètement avec lui? Ne sait-on pas que sa vie tient à un fil, et que ce fil sera bientôt rompu? On attendra, mais, en attendant, qui sait si nous ne perdrons pas une fois de plus des occasions propices? Si nous espérons le contraire, c'est parce qu'il ne faudra pas en somme attendre bien longtemps, et que l'heure ne paraît pas encore avoir sonné où nous pourrons échanger utilement des vues avec d'autres puissances à propos de l'Égypte. Les journaux officieux eux-mêmes défendent le cabinet en disant que, du moins jusqu'à ce jour, il n'y a eu rien à faire. Le monde politique anglais était dispersé. Lord Salisbury était à Beaulieu; lord Dufferin était à Cannes. Pour compléter ces alibis, M. de Courcel, notre ambassadeur à Londres, était à Paris. Il est vrai que, depuis lors, la situation s'est modifiée; lord Dufferin est rentré à Paris et il a eu une première entrevue avec M. Bourgeois. Nous ignorons naturellement ce qu'ils ont pu se dire; mais à supposer que l'ambassadeur de la reine ait montré une confiance absolue à notre nouveau ministre des affaires étrangères, peut-être a-t-il été un peu embarrassé lui-même pour définir avec certitude la politique de son gouvernement dans la vallée du Nil.

Les incidens qui se sont passés de ce côté depuis quinze jours sont en effet de nature à tenir les esprits en suspens plutôt qu'à les fixer. L'expédition sur Dongola, qui avait été annoncée avec tant d'éclat, paraît subir quelque ralentissement dans son exécution. Nous n'en sommes pas surpris. La saison est vraiment contre-indiquée pour se lancer à travers les plaines brûlées du Soudan, et ceux qui savent de quel degré de confortable ont besoin les officiers et les soldats anglais dans une expédition africaine se demandent si les rigueurs d'un climat torride permettront d'y atteindre dans les mois qui vont s'ouvrir. Évidemment, c'est pour des raisons purement politiques et non pas du tout pour des raisons militaires que le gouvernement anglais a annoncé fin mars l'intention de reconquérir le Soudan. La tranquillité de la frontière était d'ailleurs parfaite : nous n'en voulons pour preuve que

les termes du rapport annuel que lord Cromer adresse à son gouvernement, et qui a été publié quelques jours avant que l'expédition fût décidée. On a dit que lord Cromer était contraire à cette entreprise : incontestablement il ne s'y attendait pas, car, dans le cas contraire, il n'aurait pas parlé de la situation du Soudan avec la parfaite tranquillité d'esprit qu'il a mise à le faire. « Il n'y a rien, disait-il, de particulièrement intéressant à signaler en ce qui concerne l'administration militaire pendant l'année écoulée. A l'exception d'une petite incursion hostile dans un village du district de Wady-Halfa et d'une autre insignifiante dans le delta de Tokar, les forces derviches dans le voisinage immédiat des postes avancés égyptiens, quoique d'une puissance considérable, ont maintenu une attitude strictement défensive. » Lord Cromer prévoit que des incursions semblables à celles qui ont eu lieu l'année dernière se renouvelleront de temps en temps, mais il ne s'en préoccupe en aucune manière. Voici d'ailleurs sa conclusion : « Tout ce que j'ai besoin de dire pour conclure, c'est que la tranquillité politique qui a régné en Égypte durant l'année écoulée, et qui présente un contraste assez remarquable avec le malaise général des années immédiatement précédentes, a permis aux autorités gouvernementales, soit égyptiennes, soit européennes, de consacrer uniquement leur attention aux diverses mesures qui ont pour but le développement matériel et moral du pays. Il en résulte que, bien qu'aucune mesure remarquable de réforme n'ait été introduite récemment, je suis à même de soumettre à Votre Seigneurie un rapport qui, je l'espère, sera considéré comme un compte rendu satisfaisant de progrès soutenus et effectués sans ostentation. » On croirait lire le rapport d'un de nos préfets à son Conseil général. L'ordre en Égypte est complet ; la tranquillité est absolue ; la frontière est en paix. Après avoir entendu cet air de résonance tout administrative, il y avait lieu d'être doublement surpris du coup de clairon strident par lequel on a annoncé, non plus du Caire, mais de Londres, la marche imminente sur Dongola.

Et pourquoi cette marche ? Le gouvernement anglais en a donné une autre raison encore que l'état de l'Égypte et du Soudan, à savoir la triste situation des Italiens à Kassala. Les Anglais sont de bons amis : ils ont voulu, à leurs risques et périls, débarrasser les Italiens des forces mahdistes et attirer celles-ci sur eux. On a fait remarquer tout de suite que Kassala était bien loin de Wady-Halfa et que la diversion tentée par le major Kitchener, à supposer qu'elle fût poussée à fond, ne pourrait l'être que lorsque des événemens décisifs se seraient passés au sud-est. On a exprimé la crainte que la manière si décidée dont l'Angleterre promettait et imposait son concours n'eût d'autre résultat que de rendre des forces à M. Crispi et à ses partisans, et d'augmenter par là les embarras du nouveau cabinet. Le voyage en Italie de l'empereur

d'Allemagne, bien qu'il ait apporté aux Italiens malheureux un témoignage de sympathie beaucoup plus discret, aurait pu dans une certaine mesure produire un effet analogue si Guillaume II n'avait pas refusé de recevoir M. Crispi à Naples. Les journaux crispiniens n'en ont pas moins poussé des cris très belliqueux : mais le gouvernement ne s'en est pas ému. Il a même accentué sa note pacifique, et il s'est mis à parler de Kassala avec une sorte d'indifférence. Nous relevions déjà, il y a quinze jours, un discours dans lequel le duc de Sermoneta disait que les Italiens occupaient Kassala au compte des Anglais, entre les mains desquels ils auraient probablement à le remettre un jour, et nous exprimions dès lors des doutes sur leur résolution de s'y maintenir à tout prix. Depuis, les faits nous ont donné raison. Le colonel italien Stevani, chargé d'escorter un convoi à Kassala, où il réussit à le faire entrer, s'est mis à guerroyer autour de la place avec des chances diverses. Il a éprouvé des pertes que les dépêches officieuses ont qualifiées de sensibles et de douloureuses, et le général Baldissera lui a intimé l'ordre de se replier sur Agordat. On a appris le lendemain que les derviches avaient encore plus souffert que le colonel Stevani, qu'ils avaient levé le siège de Kassala, et qu'ils s'étaient retirés vers Osabri, en passant par Atbara, abandonnant leurs blessés, des mulets, et d'abondantes provisions de blé. Il y a, évidemment, quelque incertitude dans les nouvelles qui arrivent de ce point de l'Afrique : il semble bien que, du moins sur le premier moment, on se soit cru battu des deux côtés. Il y aurait plus que de la témérité à chercher à prévoir le dénouement de l'aventure. Si les Italiens veulent sérieusement se maintenir à Kassala, les moyens ne leur en manqueront pas; mais la facilité avec laquelle ils se sont montrés disposés à évacuer la place est un symptôme très digne d'attention, et un autre symptôme qui ne l'est pas moins, c'est la facilité encore plus grande avec laquelle on a cru tout de suite, en Angleterre, qu'elle était déjà abandonnée. Tous les journaux anglais, le *Times* en tête, ont annoncé que la garnison de Kassala avait suivi le colonel Stevani dans sa retraite, et que la ville était tombée entre les mains des derviches. Les journaux italiens ont retrouvé une demi-assurance après avoir reçu les dernières nouvelles. Ils disent maintenant qu'aucune décision n'est prise au sujet de Kassala : le général Baldissera reste libre de continuer l'occupation s'il la juge possible sans de trop grands efforts, ou d'y mettre fin s'il la juge dangereuse et onéreuse. La plus complète obscurité règne donc sur le sort qui attend Kassala, et les Italiens paraissent se soucier assez médiocrement de la dissiper. Mais alors, à quoi servira l'expédition anglaise sur Dongola? Si la tranquillité règne sur la frontière égyptienne; si les Italiens se désintéressent de plus en plus de Kassala; s'ils sont sur le point de l'évacuer; ou, inver-

sement, s'ils ont repoussé les derviches et sont maîtres de la situation, dans toutes les hypothèses, même les plus contraires, les motifs qui avaient été donnés à l'expédition sur Dongola disparaissent l'un après l'autre, et on ne comprend plus très bien à quel but elle tend.

Elle aura lieu pourtant, nous ne nous faisons pas d'illusion à cet égard : toutefois, on commence à se rendre compte en Angleterre des difficultés qu'elle rencontrera sur sa route et qui ne seront peut-être pas jusqu'au bout des difficultés purement locales. L'opposition avouée de la France et de la Russie est un embarras, et pourrait devenir quelque chose de plus ; mais on ne paraît pas assuré que l'adhésion de l'Allemagne, sur laquelle on avait le droit de compter lorsqu'il s'agissait de secourir l'Italie, sera maintenue et restera solide et sincère le jour où l'Italie se trouverait hors de cause. A ce moment, la manière dont les diverses puissances envisagent la situation de l'Égypte pourrait se modifier assez sensiblement, parce qu'elle se dégagerait de préoccupations que l'on peut considérer comme étrangères au sujet. L'occupation britannique de la basse Égypte n'inquiétait après tout que la Porte et la France : d'autres puissances encore, sans en excepter l'Italie elle-même, éprouveront à leur tour quelque inquiétude si la question est déplacée et si l'occupation anglaise remonte tout le cours du Nil, avec l'intention de réaliser un jour les rêves d'hégémonie africaine que l'on a attribués à certains chauvins, depuis le Caire jusqu'au Cap. Avant même d'aller si loin, on se heurterait à des intérêts qui paraissent devoir être défendus avec quelque énergie. C'est alors que nous aurions besoin d'un gouvernement qui n'eût pas son éducation politique à faire, et qui offrît aux yeux de tous certaines chances de durée. Un ministère placé entre la Chambre qui le soutient à peine et le Sénat qui le poursuit avec acharnement de ses ordres du jour de défiance serait peu en état de préparer les bonnes occasions, ou même d'en profiter si elles se présentaient spontanément.

Francis Charmes.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVI[e] ANNÉE

MARS — AVRIL 1896

Livraison du 1er Mars.

Pages.

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, première partie. . . 5

Le Mécanisme de la Vie moderne. — VIII. Les Grandes compagnies de navigation, par M. le vicomte George d'AVENEL. 41

L'Œuvre historique de Fustel de Coulanges, par M. Paul GUIRAUD. . 73

Cœurs meurtris, quatrième partie, par M. André THEURIET 112

La Question de l'annexion de Nice en 1860, par M. G. GIACOMETTI. . . 144

Essai de Paléontologie philosophique. — II. Progrès de l'Activité, de la Sensibilité et de l'Intelligence, par M. Albert GAUDRY, de l'Académie des Sciences. 174

Le docteur Samuel Johnson et les Femmes, d'après une publication récente, par M. G. VALBERT. 205

Revues russes. — Le Caractère et l'Œuvre de Nicolas Gogol, par M. T. de WYZEWA. 217

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 228

Livraison du 15 Mars.

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, deuxième partie. . . 241

Le Mouvement idéaliste en France, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 276

Bessie, première partie, par M[me] Humphry WARD. 305

Le Régime directorial d'après des documens inédits, par M. George DURUY. 337

Cœurs meurtris, dernière partie, par M. André THEURIET. 364

Les Italiens dans l'Érythrée, par M. ROUIRE. 391

Pages.

La Cour d'assises de la Seine. — III. Le Président des assises. — Le Duel oratoire, par M. Jean CRUPPI. 414

Revue littéraire. — l'Histoire diplomatique et les livres de M. le duc de Broglie, par M. René DOUMIC. 445

Revue musicale. — Les Origines italiennes de l'*Orphée* de Gluck, par M. Camille BELLAIGUE. 457

Revue dramatique. — Théatre de la Renaissance : *la Figurante*, de M. François de CUREL. 465

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 469

Livraison du 1er Avril.

Le 18 Fructidor. — Fragment des *Mémoires inédits de Barras*. 481

L'Essor, première partie, par M. Paul MARGUERITTE. 496

Rome et la Renaissance. — *Le Jeu de ce monde* (1509-1512), par M. Julian KLACZKO. 534

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, troisième partie. . . 565

De l'Organisation du suffrage universel. — V. La Représentation réelle du pays, par M. Charles BENOIST. 593

Bessie, dernière partie, par Mme Humphry WARD 616

Le Péril prochain. — L'Europe et ses rivaux, par M. Paul d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, député. 651

Le dernier voyage d'exploration du prince Henri d'Orléans, par M. G. VALBERT. 687

Les Revues hollandaises, par M. T. de WYZEWA. 699

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 709

Livraison du 15 Avril.

La duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV. — — I. Préliminaires et négociation du mariage, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 721

L'Essor, deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 757

Le Règne de l'argent. — VI. La Finance, la Haute Banque, le Cosmopolitisme financier, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 804

Une Correspondance inédite de Prosper MÉRIMÉE, dernière partie. . . . 831

La Légion étrangère, par M. le comte de VILLEBOIS MAREUIL. 869

L'Administration des Postes et Télégraphes, ses attributions nouvelles, par M. H. BLERZY. 895

Revue littéraire. — La Critique apocalyptique, par M. René DOUMIC. 926

Revue musicale. — Les Concerts de l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE. 938

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 38574.

